

3 1761 04412 2364



PURCHASED FOR THE  
*UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY*  
FROM THE  
*CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT*  
FOR  
FRENCH HISTORY









INVENTAIRE SOMMAIRE

1915

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE E.

(Féodalité, Communes, Bourgeoisie et Familles — Titres féodaux, Titres de famille, Notaires et tabellions, Communes et municipalités, Corporations d'arts et métiers, Confréries et Sociétés laïques.)

TITRES FÉODAUX.

E. 1. (Registre.) — In-folio, papier, 141 feuillets.

**1768.** — ARTHICULLE. — Terrier de cette seigneurie paroisse de Magny, rédigé par Philippe Sauterre, notaire au bailliage de Magny. — Censitaires : les religieuses Annonciades du couvent de Notre-Dame de la Paix de Meulan ; — Nicolas Cahonet, bourgeois de Paris ; — Pierre Couille, laboureur à Velanne ; — Jacques Goussot, sieur de Champosserin ; — Antoine de Soufflard, sieur de Gouzangrez ; — l'église de Magny, etc. (incomplet au commencement et à la fin.)

E. 2. (Registre.) — In-folio, papier, 147 feuillets.

**1789-1768.** — Cueiltoir des censives de la seigneurie d'Arthieuille. — Censitaires : Jean Moullins, sieur Des Moullins, fermier des domaines du Roi et du duc d'Orléans ; — Gabriel Leclerc, écuyer, sieur de Clerval ; — Louis Le Plumie, substitut au bailliage de Magny ; — Claude Reuillon, pain-d'épicer, à Magny, etc.

E. 5. (Registre.) — In-folio, papier, 520 feuillets.

**1789.** — BASVILLE (marquisat de). — Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville et de la baronnie de Saint-Yon, par les détenteurs des héritages situés dans la seigneurie de Breuillet (tome I<sup>re</sup>). — Déclara-

tion des droits généraux et des domaines de la seigneurie, unie au marquisat de Basville par lettres patentes du mois de décembre 1670. Située dans la mouvance du Roi, à cause du Châtelet de Paris, elle comprenait les fiefs du Colombier, de Guisseray, le fief des Hautes, relevant de Bruyère-le-Châtel, le fief des Soixante-dix Arpents, relevant de Marcoussis, les fiefs de La Boissière et de Guillot-Belloche, relevant des dames de Saint-Cyr, à cause de Chevreuse. Le seigneur de Breuillet possédait dans l'église du lieu tous droits honorifiques, comme seigneur patron, droits de haute, moyenne et basse justice et de voirie sur toute l'étendue du territoire ; droits de directe seigneurie et d'enclave, de classe, de pêche, etc. (Table générale des censitaires.) — Le marquisat de Basville et la baronnie de Saint-Yon, appartenaient alors à Chrétien-François de Lamignon, marquis de Basville, garde des sceaux de France. Ces documents ont été remis par M. Duchesne, notaire à Saint-Chéron.

E. 4. (Registre.) — In-folio, papier, 566 feuillets.

**1787-1788.** — Seigneurie de Breuillet. — Minutes des déclarations, tournies au terrier du marquisat de Basville et de la baronnie de Saint-Yon par les détenteurs des héritages situés dans la seigneurie de Breuillet (tome II). — Censitaires : Jean-Baptiste Simon, vigneron à La Rocheville, paroisse de Breuillet ; — René Denis-Etienne de La Muthère, avocat, bailli du duché-pairie de Rambouillet, etc.

E. 5. (Registre.) — In-folio, papier, 119 feuillets.

**1788-1789.** — Seigneurie de Breuillet. — Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville et de la baronnie de Saint-Yon par les détenteurs des héritages situés dans la seigneurie de Breuillet (tome III<sup>e</sup>). — Censitaires : Bernard Caranya, marchal-ferrant à Boissy-sous-Saint-Yon ; — Messire Michel Guerrier, prêtre, curé de Saint-Chéron ; — Messire Joseph Isabel, prêtre, curé de Breux ; — Messire Robert Lévêque, prêtre, curé de Boissy-sous-Saint-Yon, etc.

E. 6. (Registre.) — In-folio, papier, 517 feuillets.

**1787-1789.** — Seigneurie de Sermaise. — Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville et de la baronnie de Saint-Yon par les détenteurs des héritages situés dans la seigneurie de Sermaise (tome I<sup>re</sup>). — Déclaration des droits généraux de la seigneurie. — Cette paroisse fut régie et gouvernée par la coutume de Bourdan. La mesure de son territoire est à raison de vingt-deux pieds pour perche, et de cent perches pour arpent. — Le seigneur a droit de haute, moyenne et basse justice et de voierie, à l'exception de la moyenne et basse justice sur toute l'étendue du fief de Blanche-Fouasse, et à l'exception des droits de haute, moyenne et basse justice, appartenant au seigneur du Marais, sur l'étendue de sa directe seigneurie et sur les cantons de La Postellerie, de Ruisseaux, des Graviers, de la Butte de Villepierreuse ou des Chartres, etc. (Table générale des censitaires.)

E. 7. (Registre.) — In-folio, papier, 552 feuillets.

**1788.** — Seigneurie de Sermaise. — Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville et de la baronnie de Saint-Yon par les détenteurs des héritages situés dans la seigneurie de Sermaise (tome II<sup>e</sup>). — Censitaires : Charles Premiat, bourgeois de Paris ; — Pierre Valencier, notaire royal en la prévôte de Monthery ; — messire Michel L'Houme, prêtre, curé de la paroisse de Sermaise, etc.

E. 8. (Registre.) — In-folio, papier, 265 feuillets.

**1787-1789.** — Seigneurie de Saint-Sulpice. — Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville et de la baronnie de Saint-Yon par les détenteurs des héritages situés dans la seigneurie de Saint-Sulpice. — Déclaration

des droits généraux du domaine et de la paroisse de Saint-Sulpice. — Le marquis de Basville était seigneur de Saint-Sulpice de Favières, du fief de Harville, des fiefs de Chartres et de Mauprofit, relevant de Bruyères-le-Châtel. Les appels de la haute, moyenne et basse justice de Saint-Sulpice ressortissaient au bailliage de Basville, sauf les cas royaux attribués par lettres patentes de 1671 au bailliage royal de Bourdan. Dans la paroisse de Saint-Sulpice étaient situés les fiefs des Jurandières, de L'Écurie, de Taillegrain et de Guillerville, appartenant à M. de Saint-Pol, et le fief de Segrez, appartenant à M. de Montullé. Table des censitaires.

E. 9. (Registre.) — In-folio, papier, 604 feuillets.

**1787-1789.** — Seigneurie de Breux. — Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville et de la baronnie de Saint-Yon par les détenteurs des héritages situés dans la seigneurie de Breux. — Déclaration des droits généraux et des domaines de la paroisse de Breux. — A cette seigneurie étaient réunis le fief des Granges ou Grancher, et partie du fief du Moulin et du grand étang de Breux et le fief de Rimozan, appartenant aux dames de Saint-Cyr. (Table des censitaires.)

E. 10. (Registre.) — In-folio, papier, 710 feuillets.

**1787-1789.** — Seigneurie et baronnie de Saint-Yon. — Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville par les détenteurs des héritages situés dans la seigneurie de Saint-Yon. — Droits généraux de la baronnie ; — droits généraux de haute, moyenne et basse justice et de voierie ; — droits de directe seigneurie et d'enclave, de cens et de rente en argent, grain et volailles, portant fods et ventes aux cas établis par la coutume de Paris, qui régit ladite seigneurie ; — droits de tabellionage ; — droits de classe et de pêche. — Dans la paroisse de Saint-Yon, sont situés le fief de Moret, appartenant à M. le prince Ferdinand, le fief de La Madeleine, appartenant à M. Forestier et le fief Segrez en partie, à madame de Montullé, etc. (Table des censitaires.)

F. 11. (Registre.) — In-folio, papier, 220 feuillets.

**1787-1789.** — Seigneurie de Torfou. — Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville et à la baronnie de Saint-Yon par les détenteurs des héritages situés dans la paroisse de Torfou. — Droits généraux de la



SERIE E. — TITRES FEODAUX.

seigneurie. — droits de directe seigneurie et d'encave, de cens et reutes en argent, portant lods et ventes aux cas établis par la coutume d'Étampes, qui régit ladite seigneurie; — droits de chasse et de pêche; — droits d'étalonnage, de mesurage, de rouage et de forage. — Dans cette paroisse se trouvait le lieu de Malzais, etc.

E. 12. (Registre.) — In-folio, papier, 574 feuillets.

**1787**. — Seigneurie de Saint-Chéron. — Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville et de la baronnie de Saint-Yon par les détenteurs des héritages situés dans la paroisse de Saint-Chéron (tome I<sup>er</sup>). — Censitaires : Madeleine Denise; — Barthélemy Buisson, porteur de chaises à Versailles, etc. Table générale des censitaires.

E. 15. (Registre.) — In-folio, papier, 598 feuillets.

**1787-1788**. — Seigneurie de Saint-Chéron. — Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville et de la baronnie de Saint-Yon par les détenteurs des héritages situés dans la paroisse de Saint-Chéron (tome II<sup>e</sup>). — Censitaires : Alexis Baranton, charretier; — Jean-François Perrot, perruquier, etc.

E. 14. (Registre.) — In-folio, papier, 414 feuillets.

**1788**. — Seigneurie de Saint-Chéron. — Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville et de la baronnie de Saint-Yon par les détenteurs des héritages situés dans la paroisse de Saint-Yon (tome III<sup>e</sup>). — Censitaires : Bernard Coquet, vigneron à Sermaise; — Claude Sorieul, vigneron; — messire René Martin, prêtre, curé de La Ferté-Macé, etc.

E. 15. (Registre.) — In-folio, papier, 581 feuillets.

**1788-1789**. — Seigneurie de Saint-Chéron. — Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville et de la baronnie de Saint-Yon par les détenteurs des héritages situés dans la paroisse de Saint-Chéron (tome IV<sup>e</sup>). — Censitaires : Nicolas Brière de Mondétour, écuyer, lieutenant-général du bailliage des marquisat de Basville et baronnie de Saint-Yon; — Edme Fournier, juré-priseur du bailliage de Dourdan; — Étienne Malenfant, vigneron, etc.

E. 16. (Registre.) — In-folio, papier, 558 feuillets.

**1787-1789**. — Seigneurie de Boissy-sous-Saint-Yon. —

Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville et de la baronnie de Saint-Yon par les détenteurs des héritages situés dans la paroisse de Boissy-sous-Saint-Yon (tome I<sup>er</sup>). — Déclaration des droits généraux de la seigneurie. — Au seigneur de Boissy appartenaient les droits honorifiques et de prééminence dans l'église de Boissy; droits de justice et de voirie, de lods et ventes aux cas établis par la coutume de Paris, droits de tabellioné, de rouage, fouage, sergenterie, gôble, géolage, chasse, pêche, plats de meuble pour chaque mariage célébré audit Boissy, etc.

E. 17. (Registre.) — In-folio, papier, 562 feuillets.

**1788**. — Seigneurie de Boissy-sous-Saint-Yon. — Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville et de la baronnie de Saint-Yon par les détenteurs des héritages situés dans la paroisse de Boissy-sous-Saint-Yon (tome II<sup>e</sup>). — Censitaires : Bernard Emmanuel, maître en chirurgie à Boissy-sous-Saint-Yon; — Pierre Garçon, vigneron; — Louis Choiseau, écuyer, ancien maître de la poste d'Estréchy; — l'Église de Boissy-sous-Saint-Yon, etc.

E. 18. (Registre.) — In-folio, papier, 451 feuillets.

**1788-1789**. — Seigneurie de Boissy-sous-Saint-Yon. — Minutes des déclarations fournies au terrier du marquisat de Basville et de la baronnie de Saint-Yon par les détenteurs des héritages situés dans la paroisse de Boissy-sous-Saint-Yon (tome III<sup>e</sup>). — Censitaires : Modeste Aucordier, berger; — Étienne-Firmin Bautreive, avocat au Parlement, bailli du marquisat de Basville; — Jean-Michel Voglère, maréchal ferrant à Raubouillet, etc.

E. 19. (Cahier.) — In-8<sup>o</sup>, papier, 68 feuillets.

**1758-1760**. — CHAISES. — Terrier de cette seigneurie (paroisse de Raisex) rédigé pour messire Paul Du Buisson, seigneur de Mondonville, par Jean Dablin, notaire à Adainville. — Censitaires : Marie-Catherine Martalville, veuve de maître Julien Dablin de Lavey, greffier en chef de la terre de Chartres; — François Guard, laboureur; — Louis Mauceau, etc.

E. 20. (Cahier.) — In-8<sup>o</sup>, papier, 60 feuillets.

**1758-1760**. — Terrier de la seigneurie de Chaises rédigé pour messire Paul Du Buisson, seigneur de Mondon-

Ville, par Jean Dablin, notaire à Adainville. Copie de l'article précédent E. 19.

E. 21. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1759-1765.** — Déclarations censuelles passées devant Dablin, notaire à Adainville : — par Thérèse Tullou, veuve d'Alexandre Lamotte : — par Louis Estel ; — par Jean Mesnard, etc., des biens qu'ils possèdent dans la seigneurie de Chaises. — Déclaration rendue à messire Louis-Barthelemy Mouffe de Georville, trésorier général de la Marine, par messire Paul-Augustin Du Buisson, seigneur de Mondonville et de La Jaulin, des biens qu'il tient à titre de cens annuel et perpétuel dans la seigneurie d'Hermeray.

E. 22. (Cahier.) — In-4°, 6 feuillets, parchemin.

**1601.** — GAMBALS. — Aveu et dénombrement du tief du Bois-Desnots, autrement dit Le Poil, rendu par Jean de Longuars, écuyer, sieur de Varennes et du Bois-Desnots, à messire Joachim de Bellangreville, chevalier, gouverneur d'Ardes et de Meulan, seigneur féodal dominant de Gambais par engagement.

E. 25. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 11 pièces, parchemin  
(1 imprimée).

**1660-1662.** — GOMETZ-LA-VILLE. — Vente par engagement de la haute, moyenne et basse justice de Gometz-la-Ville, faite à maître François Le Cousturier, avocat en Parlement, par les commissaires généraux députés par le Roi pour la vente du domaine, moyennant 300 livres. — cession de ces droits faite par le sieur Le Cousturier à Guy Seyin, seigneur de Gometz-la-Ville, maître ordinaire des Comptes ; — arrêts du Parlement de Paris homologuant cette cession ; — ordonnant l'élargissement de Lamarre, greffier de la justice de Gometz-la-Ville, emprisonné par les officiers de la justice de Limours, et leur faisant défense de troubler à l'avenir les officiers de la justice de Gometz-la-Ville, etc.

E. 24. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

**1461-1462.** — GRANGES (Les). — Devant Charles de Melun, bailli de Melun, messire Jean Le Febvre, prêtre, chanoine de la chapelle Monsieur Saint-Laurent, fondée en l'hôtel archiépiscopal de Sens, comparant par Étienne Pasquier, son procureur, déclare avoir acquis, par décret, un hôtel, grange, manoir, terres, étant au lieu des *Granches*

(Granges) qui furent à feu Jehan de Melun, dit le *Bastard de Melun*, mouvant en fief de Guillaume de Ricarville, seigneur des Granges, à cause de feu Bertheleine de Braye, sa femme, et qui appartiennent maintenant à Philippe de Boulinvillier, écuyer, et à demoiselle Claude d'Esseure, sa femme. — Main-levée accordée à messire Jean Le Febvre par Jean de Lannoy, dit Lannion, écuyer, seigneur de Savary, de l'opposition faite au décret d'adjudication de l'hôtel des Granges, qui était tenu en arrière-tief dudit Jean de Lannoy.

E. 25. (Liasse.) — 10 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1593-1782.** — HÉROUVILLE. — Acte de foi et hommage rendu à dame Marguerite Dodaufort, veuve de feu messire Charles Tiercefin, chevalier, seigneur de Marines, par Madeleine de L'Aubespine, veuve de René Du Val, seigneur de Stors, pour le tief du quart des grosses dîmes des grains du village d'Hérouville ; — sentences du Châtelet condamnant aux dépens Pierre Deschamps, agent d'affaires des dames religieuses de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, — maintenant Catherine de Paillart, veuve de Jacques Bardon, seigneur de Grosbois, en possession de la part des dîmes d'Hérouville, qui avaient appartenu à feu Jacques Pothereau, seigneur de ce lieu ; — arrêt du Parlement confirmant cette sentence ; — ordonnant la vente par adjudication de la douzième partie des dîmes d'Hérouville, saisie sur Pierre Deschamps ; — bail d'une partie des dîmes d'Hérouville, fait par Charles-Nicolas Du Perrier, seigneur de Boisfranc, à Toussaint Durand et à Jacques Chouquet, laboureurs. — vente de ces mêmes dîmes faite à Toussaint Durand et à Jacques Chouquet par M. de Boisfranc et par Félicite de Caqueray, sa femme ; — acte de foi et hommage pour la moitié du tiers, au quart des grosses dîmes d'Hérouville, fait à Louis, marquis de Gouy, lieutenant-général des armées, comme seigneur de Marines, par Toussaint Durand. — par Andre Caffin et par Jacques Chouquet, etc.

E. 26. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**XVI<sup>e</sup> Siècle.** — LOUVRES. — Fragment informe d'une sentence concernant les droits de cens et de champart dus à un fief ou hôtel sis à Louvres en Paris. (Fragment provenant des arsenaux.)

E. 27. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1693-1752.** — MAFFLIERS. — Déclarations passées au

profit des seigneurs de Mailliers et de Villaines par les détenteurs de biens situés dans l'étendue de cette seigneurie. — Censitaires. — le chapitre de Notre-Dame de Paris, à Villaines. — la cure de Villaines; — la cure de Belloy; — la cure de Villiers-le-Sec; — le chapitre de Saint-Honoré de Paris; — la cure de Montsoult. — les Celestins de Paris. — les religieuses de Borau; — la cure de Mailliers. — les Penitents de Franconville-sous-Bois. — les Ursulines de Saint-Denis, etc.

E. 28. (Registre.) — In-folio, papier, 261 feuillets et 36 cartes.

**1752.** — Terrier de la baronnie de Mailliers, Montsoult et Bethemont, appartenant à M. G. R. de Pontcharre, premier président du Parlement de Normandie. — Censitaires. — les religieux de Franconville; — Jean Savatton de La Chaye; — dame Louise Langlois, veuve de maître Jean Rousselet, avocat au Parlement. — les prêtres de l'Oratoire d'Enghien; — maître Nicolas Couet, avocat, ancien bailli du duché d'Enghien, etc.

L. 29. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan géométral et détail et bornage de la terre et seigneurie de Mailliers, appartenant à M. le baron et à madame la baronne d'Hesse, seigneur et dame dudit lieu, levé, mesure, arpente, borné et dessiné par Jean Boucher, arpenteur du Roi et ordinaire de S. A. S. M. le prince de Conti, demeurant à L'Isle-Adam (macheve), en mauvais état.

L. 50. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1754.** — MASSY. — Déclaration faite au terrier de la baronnie de Massy, des biens possédés par Louis Jean Josset, prêtre, comme chapelain de la chapelle Saint-Germain, au château de Massy.

L. 51. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 7 plans.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — MENNECY. — Table alphabétique des champniers de Mennecy; — plans des champniers; — des Chastres; — du Bas de Villeroy; — de LormetEAU; — du Vignoble-de-Mennecy; — de la prairie de Mennecy; — de Champareux, etc. (Fragments du terrier de Mennecy, plans côtés 1, 2, 3, 4, 5 et 34.

E. 52. (Registre.) — In-folio, papier, 75 feuillets.

**1598.** — MENCOURT. — Déclarations passées au profit

du seigneur de Mennecourt par les détenteurs des biens situés dans la censive de cette seigneurie. — D'abord: Charles de Cossart, écuyer, seigneur de Lieux; — Charles Andrien, sergent royal en la gabelle, magasin et grenier à sel de la ville de Pontoise. — Charles de Lille, écuyer, seigneur d'Andresy. — Isambert La Cotte, chevalier de l'écurie du Roi et maître de la poste au Bourdeau-de-Vigny. — Jean de Charon, écuyer, seigneur de Montcaully; — le curé et les marguilliers de l'église Monsieur Saint-Leger de Mennecourt; — le seigneur de Villeroy; — le seigneur de Rabodange, etc. — En 1789, M. Chassepot de Beaumont était seigneur de Mennecourt.

E. 55. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan terrier de Mennecourt. A la main les noms des détenteurs, avec les numéros des parcelles.

L. 54. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1363-1699.** — NEAUPHLE-LE-CHÂTEL. — Extrait de l'état et déclaration de la châtellenie de Neauphle-le-Châtel; — accord entre Clément Le Tenant, écuyer, Jeanne Boudarde, sa femme, d'une part, et Guillaume de Boisnyart et Catherine d'Aizerville, sa femme, seigneur et dame de Neauphle-le-Châtel, relativement aux revenus de ladite terre. — transaction entre Guillaume de Rouville, seigneur de Villiers-Cul-de-Sacq, et Mathurin de Harville, seigneur de La Grange-du-Bois et de Saint-Germain de Morainville, relativement à la seigneurie de Villiers; — contrat d'engagement de la terre de Neauphle, dépendant de l'apanage du duc d'Anjou, frère du roi Henri III, fait par les commissaires-députés François de Mennon, seigneur de Villiers-Cul-de-Sacq; — lettres de confirmation, par le duc d'Anjou. — arrêt d'enregistrement de la Chambre des Comptes; — transport du contrat d'engagement fait par le sieur de Villiers au chancelier de Bellièvre; — nouvelle vente du domaine de Neauphle, dépendant du comté de Montfort-l'Amaury au sieur de Bellièvre. — échange de droits de justice et de censives entre M. le duc de Chevreuse et M. le comte de Pontchartrain, seigneur de Neauphle-le-Châtel, etc. Toutes ces pièces, qui sont des copies du XVII<sup>e</sup> siècle, portent cette mention finale: « l'original est entre mes mains, Chamillart. »

E. 56. (Registre.) — In-folio, papier, 62 feuillets.

**1505-1518.** — Saint-Germain de Morainville. — Etat des cens recus à Ablis, pour Claude et Robert de Morainville;

— Mère Bouguignon pour onze arpents de terre, pour ce, 13 sols parisis, etc.

L. 56. (Cahier) — In-4°. 75 feuillets, parchemin.

**1566.** — Roche-Guyon. La. — Aveu et dénombrement de la seigneurie de La Roche-Guyon, rendu au Roi, à cause de son château de Chaumont-en-Vexin, par Bertin de Silly, seigneur de La Roche-Guyon, d'Auneau, de Rochefort, de Madelour et Arthie. — « Item, le jour de la Trinité, m'est  
« deub audit lieu de La Roche, un chappel de roses vermeilles,  
« que ay droit d'avoir à prendre sur une maison et massure  
« assize es faulxbourg de Vernon, nommez Gamilly, qui fut  
« de Jean-Martin, et de présent aux ayans cause de feu Richard  
« Maignart. Lequel chappel les détempteurs de ladite maison  
« sont subgetz me apporter ledit jour audit lieu de La Roche;  
« en pour ce, douze deniers parisis. — Item, le jour Saint-  
« Jean-Baptiste, j'ay droit d'avoir et prendre sur ladite  
« maison, et sont les détempteurs de ladite maison tenus me  
« apporter audit lieu de La Roche, un pennier plain de se-  
« rizs vermeilles, ou au lieu de ce, douze deniers parisis. »

L. 57. (Registre) — In-folio. 105 feuillets, parchemin.

**1631.** — « C'est l'aveu et dénombrement du duché cha-  
« tellenie, terre et seigneurie de La Roche-Guyon, apparte-  
« nances et dépendances, assis au bailliage de Chaumont et  
« Maguy, Vulin-le-François, que présente et avoue tenir  
« du Roy, nostre souverain seigneur, François de La Roche-  
« foucauld, duc de La Roche-Guyon, comte de Durestal,  
« grand maître de la garde-robe du Roy, et grand veneur  
« de France. » — « Il a aussi dans le chateau une tour fort  
« ancienne bastie pour sa deffense, marquée dans les histoires  
« de plus de six à sept cens ans, spécialement dans le règne  
« de Louis le Gros, à la suite de la victoire qu'il remporta  
« pres Gisors, contre les Anglois : l'entrée de laquelle tour  
« est percée dans la carrière, la longueur et la hauteur de  
« plus de six-vingt marches de degrez. » — « Item, et pour la  
« deffense du mesme chasteau, j'ay droit de faire cueillir seul  
« le salpêtre qui croist dans toute l'étendue du duché, et  
« de le deffendre à tous autres, et en faire battre la poudre par  
« tels peudriers que bon me semble, ausquels pour cela je  
« donne commission, dont je suis présentement en bonne et  
« paisible possession, comme ont esté successivement les pré-  
« décesseurs seigneurs de La Roche-Guyon. » — « Et encore  
« pour la mesme deffense du chasteau, tous les habitans des  
« bourgs de La Roche-Guyon, Vétheuil et autres paroisses

« des villages de la chatellenie et duche de La Roche-Guyon,  
« sont tenus en temps de guerre et trouble d'y venir faire  
« la garde et le guet, en tel nombre qu'il est jugé nécessaire  
« par moy, ou le capitaine que j'y ay commis pour y com-  
« mander; et hors le temps de garde, sont tenus ceux qui  
« tiennent feu et lieu, de payer et apporter au chasteau, le  
« jour de Saint-Remy et par chacun an trois sols, à l'excepti-  
« on des veufves qui ne payent que dix-huit deniers, le  
« tout à peine d'amende. »

L. 58. (Cahier) — In-4°. 106 feuillets, parchemin.

**1771.** — Aveu et dénombrement du duche, chatellenie,  
terre et seigneurie de La Roche-Guyon, assis au bailliage de  
Chaumont et de Maguy, Vexin-le-François, présenté au Roi  
par Louise-Élisabeth de La Rochefoucauld, duchesse d'En-  
ville, veuve de Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de La Roche-  
foucauld, duc d'Enville, dame du duché de La Rochefoucauld  
et du duché de La Roche-Guyon : — « Item, lors qu'ancien-  
« nement les seigneurs de La Roche-Guyon faisoient plus  
« longue résidence audit chateau, les prieurs et religieux du  
« prieuré dudit lieu étoient obligés de traiter le seigneur et  
« toute sa maison, pendant le jour de la Sainte-Trinité, sous  
« l'invocation de laquelle est fondé le prieuré; et ce, comme  
« patrons en ce temps dudit prieuré; lequel patronage et celui  
« des cures de La Roche-Guyon et de Vétheuil a été donne  
« à l'abbé de Fécamp par les seigneur de La Roche-Guyon,  
« il y a plus de quatre cents ans. »

L. 59. (Liasse) — 5 plans, papier.

**XVII<sup>e</sup> Siècle.** — Rosny. — Fragments du plan-terrier de  
la seigneurie de Rosny. (Dans l'inventaire des meubles du  
château de Rosny, dressé le 24 thermidor an II, après la con-  
damnation à mort de madame Henriette-Sabine-Ollivier de  
Viciville, femme divorcée d'Archambaud de Périgord, les  
commissaires déclarent n'avoir trouvé, « à l'égard des archives,  
« que des vieux papiers inutiles ainsi que des vieux cartons  
« vides (soixante-dix cartons). »

L. 60. (Registre) — In-folio, papier, 94 feuillets.

**1531-1552.** — SAINT-CYR EN-ARTHE. — « Recepte  
« faite à Saint-Cyr, pour l'an mil cinq cens trente-quatre,  
« par moy Nicolas Havart, receveur-fermier de noble demoi-  
« selle Charlotte de Billy » — « Recepte faite par moy, Ni-  
« colas Havart, receveur-fermier, pour le seigneur du lieu. »  
« — Recepte faicte de la seigneurie de Saint-Cyr, le jour

Saint-Rémy, pour l'an mil cinq cens XLIII. » — « Re-  
 cepte faite par moy, Philippe de Dampont, escuyer, sieur  
 de Saint-Cir-en-Arthie et Bremsion, pour le terme Saint-  
 Rémy, en l'an mil cinq cens quarante-quatre. » — « Re-  
 cepte faite par moy, damoiselle Katherine de Marigny,  
 veufve de feu noble homme Philippes de Dampont, escuyer,  
 sieur de Saint-Cyr-en-Arthie. » — « Receipte faite des  
 cens, deus, et escheus au jour Saint-Rémy, à noble et puis-  
 sant seigneur messire André de Dampont, chevallier, sieur  
 de Cornielles et de Saint-Cir-en-Arthie, etc. »

E. 41. Liasse. — 5 pièces, papier.

**1750-1785.** — SAINT-WAST. — Déclarations des biens  
 possédés par le prieur hospitalier de Saint-Nicolas de Pontoise,  
 dans la censive de dame Claude-Michelle Thuillier-  
 veuve de messire Claude Le Bosseur, dame du fief de Saint-  
 Wast et de la seigneurie d'Épluches; — de messire Antoine  
 Savarin de Marestant, seigneur de Saint-Wast; — extrait  
 de l'aveu et denombrement du fief de Saint-Wast, sis à  
 Épluches, dans le ressort du bailliage de Pontoise, fourni au  
 Roi par Antoine Savarin de Marestant.

E. 42. Plan ) — 1 pièce, papier.

**1625-1780.** — SOISY. — Plan du village de Soisy, levé  
 par le sieur Dubose, à l'occasion du procès du sieur Tillion,  
 avec l'état ancien de la seigneurie, en 1624.

#### TITRES DE FAMILLE

E. 45. Liasse. ) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1786.** — AGOUT. Comte d'. — Procédures faites à la re-  
 quête du sieur Quatremere, marchand de draps à Paris, contre  
 le comte d'Agout, aide-major général des gardes du corps  
 — sentence du Châtelet, etc.

E. 44. Liasse ) — 18 pièces, papier.

**1655-1785.** — ALBERT d'. — Aveu et  
 denombrement du fief de La Motte de Châteaufort, rendu à  
 Charles Honoré d'Albert, duc de Chevreuse, par Étienne  
 Guerrey, seigneur de Voisins-le-Tuit et de La Motte de Châ-  
 teaufort; — déclaration des biens possédés à Magny-l'Essart  
 par Jeanne Brière, veuve de Gilles Simoneau, dans la censive  
 de M. d'Albert; — marche passé entre Claude de Lorraine,  
 duc de Chevreuse, et Charles Bazard, pour l'entretien des  
 fontaines du parc de Dampierre; — assignation donnée à  
 Louis Habert, seigneur du Mesnil-Habert et de Beaumont,

de venir rendre au Roi la somme nommée. — de 1660, et  
 passées au profit de Louis Joseph-Charles d'Albert, en 1660,  
 Luynes, à cause de sa baronnie de Dampierre; par les dames  
 Éléonor Legrand, comme cure de Choisel. — par Yves  
 Guillou de Kerenan, comme proviseur de La maison de Na-  
 varre. — par Jacques Brochier, comme cure de Saint-Dor-  
 get; — par Jacques-Thomas Dupuis, cure de Dampierre; —  
 par Claude Verger, comme cure de Saint-Germain de Mens-  
 court; — par les chanoines de Sainte-Croix-de-la-Bretagne;  
 — par Marie Jeanne de Dio de Montperroux, abbessé  
 de Notre-Dame de Port-Royal. — par Dom Louis Goussier,  
 supérieur de l'abbaye des Vaux de Cornay; — par Pierre de  
 Villard, cure de Senlis, etc.

E. 46. Liasse. — 6 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1762-1787.** — ANDRÉ, d'. — Censé de six mois accordé  
 au sieur d'André, drogman de France, à Rosette; — provi-  
 sions de consul particulier de France à La Canée, accordées  
 au sieur d'André; — brevet de consul à La Canée accordé au  
 sieur François d'André; — provisions de consul général à  
 Tripoli de Barbarie accordées au sieur d'André, consul à La  
 Canée; — lettre de M. de Praslin et de M. de Castries, mi-  
 nistres de la marine, etc.

E. 46. Liasse. — 5 pièces, papier.

**1728-1760.** — ANGOT. — Inventaire des biens meubles  
 dressé après la mort de Marguerite Lyot, femme de Leonard  
 Angot, marchand à Saint-Martin-de-Brettenecourt; — procès-  
 verbal de vente des meubles de feu Leonard Angot; — quit-  
 tance d'arrérages de rentes donnée à la veuve Jean Angot  
 par le sieur Genest.

E. 47. Liasse. — 22 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1734-1790.** — ANJORRANT (marquis). — Prêt d'une  
 somme de dix mille livres fait par Antoine de Saint-Hilaire,  
 écuyer, gentilhomme ordinaire du comte d'Artois, à Jean-  
 Baptiste Anjorant, écuyer commandant les écuries de la  
 comtesse d'Artois; — procédures faites à la requête de M. de  
 Varennes, receveur de la caisse de Poissy, contre M. Anjor-  
 rant; — sentence du grand prévôt de France, qui condamne  
 le marquis Anjorant à payer à M. de Varennes la somme  
 de 1.576 livres; — lettres du marquis Anjorant et de  
 madame de Saint-Maurice adressées à madame l'archevêque  
 (correspondance privée).

E. 48. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1778-1788.** — ANNALY (comtesse Lady). — Lettre à Lalandre, pâtissier à Versailles; — mémoires de Lalandre; — de Rolland, boucher; — de Blaizot, libraire à Versailles; — de la dame Coquelin, modiste; — de Boucly, tapissier à Versailles; — état des dépenses de lady Annaly, etc. — Lettres adressées à la comtesse Annaly: — par le comte Maurice de Melfort, capitaine au régiment de Beauvais; — par M. Drummond; — par l'abbé de Melfort; — engagement de Maurice de Melfort envers le sieur Thévenin, carrossier à Versailles. — mémoire de Scafort, tailleur, etc.

E. 49. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

**1768-1786.** — Lettres adressées à la comtesse Annaly: — par la dame Douze; — par Drummond de Melfort; — par Émilie Drummond; — par la dame Garvey; — par la dame Kendove; — par Christine Meighan; — par lord Porverscourt; — par Isa Stile; — par Catherine Thomas. La plupart de ces lettres sont en anglais.

E. 50. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

**1769-1788.** — Lettres adressées à la comtesse Annaly: — par la princesse Caroline d'Anhalt; — par le sieur Dennebecq; — par le sieur Hennequin; — par le sieur Jarry; — par Rinaldo en italien; — par la dame Robert; — par le sieur Walissio; — par la sœur Sainte-Anne de Miticourt; — par la sœur Sainte-Euphrasie, prieure de Saint-Cyr; — par la sœur de Rumigny; — par la sœur Bousquet de Sainte-Cécile, etc.

E. 51. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1741-1769.** — ARCHAMBAULT, seigneur de Pussay. — Bail à loyer de la ferme du château de Pussay fait au sieur Nicolas Barbier, laboureur, par dame Catherine de Vauviers, veuve de Jacques de Languedoc d'Archambault, seigneur de Pussay; — de la moitié du château de Pussay, fait à Jacques Delaporte, laboureur, par Jacques-François d'Archambault, seigneur de Pussay, grand bailli d'épée de Châtillon-sur-Iudre.

E. 52. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1775.** — ARNOUD (le père), capucin. — Ordre donné par Renauld de Laporte, intendant de la marine, à Brest, au père Arnoud, capucin, de s'embarquer, comme aumônier, sur le vaisseau *le Triton*; — congé accordé au père Arnoud.

E. 53. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1787-1788.** — AUTICHAMP (marquis d'). — Mémoire sur le conseil de la guerre (2 exemplaires); — rapport au conseil de la guerre, contenant le plan de révision des ordonnances qui ont paru cette année, la notice de celles qui restent à faire, un plan pour un nouveau code; — extrait du règlement fait par le Roi pour l'établissement d'un conseil d'administration du département de la guerre.

E. 54. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1787-1788.** — Extraits des séances du conseil de la guerre; — formation d'un régiment d'infanterie; — composition de l'infanterie; — notes sur le conseil de la guerre, etc.

E. 55. (Liasse.) — 24 pièces, papier (1 imprimée).

**1770-1779.** — État des maréchaux de camp; — des officiers-généraux que l'on peut employer; — notes sur le mémoire de M. de Monthuchon relatif à la maréchaussée; — lettre de M. Duprat; — mémoire sur les étriers de la cavalerie et des dragons, par de Villantroys, avec lettre d'envoi; — mémoire sur l'instruction des régiments des grenadiers royaux, par le lieutenant-colonel Chantremie; — observations sur les colonels qui ont fait la guerre dernière, par le chevalier de Damas; — mémoire justificatif du chevalier de La Barre, du régiment d'artillerie de Metz; — des causes de désertion, par le vicomte de Polignac; — mémoires pour le baron de Waldner, etc.

E. 56. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

**1786-1789.** — Note de M. de Chabrilan sur la nouvelle composition des carabiniers; — dépenses de la cavalerie; — observations sur quelques objets mis en délibération au conseil de la guerre; — mémoire sur la brigade d'Artois, par le sieur Lépinan, commissaire des guerres; — sur les manœuvres de cavalerie; — sur les engagements; — état des différentes masses d'un régiment; — dépenses des dragons; — observations sur les recrues et remotes des régiments de dragons; — mémoire de M. de La Voute sur la masse de l'infanterie, etc.

E. 57. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1776-1789.** — Observations remises à M. de Saint-Germain lors de la nouvelle ordonnance sur les fourrages; — mémoires sur les fourrages; — sur les vivres; — observations adressées à M. de Brienne, ministre de la guerre,

par les munitionnaires généraux des vivres. — Mémoires : — pour le sieur Rivière ; — pour le sieur Cerf-Beer, munitionnaire ; — pour le sieur Petit-Jean, trésorier de l'extraordinaire des guerres ; — pour M. de La Rue ; — du sieur Des Chapelles, sur la fourniture des fourrages ; — du sieur Ruault, sur les fourrages ; — du sieur Siret, etc.

E. 58. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1787-1788.** — Mémoire sur le camp de Metz ; — sur la composition des escadrons ; — observations sur le système de M. de Guibert sur la cavalerie ; — protestations de M. d'Autichamp contre la formation des troupes à cheval ; — notes et mémoires sur la cavalerie ; — sur l'instruction des troupes à cheval ; — établissements pour placer les troupes à cheval ; — états des dépenses des troupes à cheval, etc.

E. 59. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1787-1788.** — Mémoire sur la constitution des troupes à cheval ; — plans et calculs sur la formation des troupes à cheval, etc. — Mémoires : — sur les carabiniers ; — sur les chasseurs ; — sur les dragons ; — sur les hussards ; — tableaux de comparaison de la cavalerie, etc.

E. 60. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1787-1789.** — Note de M. de Chabrilan sur la remonte du corps des carabiniers de Monsieur ; — lettres de M. de Puysegur ; — du comte de Brienne ; — observations sur l'ordonnance des masses ; — sur le règlement de police et de discipline de l'infanterie, par M. de La Voute ; — mémoire sur la chaussure de l'infanterie, par M. de Bellegarde ; — observations sur ce mémoire, par M. de Solémy, etc.

E. 61. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1788.** — Mémoire concernant les fourrages, par M. Goupy de Morville ; — instruction politique et patriotique pour guider tout officier supérieur d'un régiment, soit de cavalerie, soit de dragons, par le même ; — lettre d'envoi à M. d'Autichamp.

E. 62. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1778-1789.** — Mémoires sur les étapes et lits militaires et correspondance relative à ce sujet ; — lettres adressées à M. d'Autichamp : — par M. Blanchard ; — par M. Fallois ; — par M. Choiseau de Gravelle, etc. — Traité pour les transports de l'artillerie et des effets du Roi ; — mémoire pour le sieur Brondex ; — rapport concernant les étapes, convois,

transports militaires et chevaux d'artillerie ; — copie de la lettre du prince de Montbarey à M. Necker sur les convois militaires ; — observations sur le rapport de M. de Guibert, relatif aux étapes ; — note de M. d'Autichamp, etc.

E. 63. (Liasse.) — 44 pièces, papier (11 imprimées)

**1787-1789.** — Mémoire justificatif pour le sieur Sopy ; — note sur la garnison de Metz ; — observations du baron Duteil sur la facilité que le soldat trouve à se défaire de ses effets, par la légèreté des punitions qu'on inflige à ceux qui les achètent de lui ; — mémoire du prince Emmanuel de Salm sur l'organisation du régiment qui porte ce nom ; — essai de carabines ; — prospectus d'un plan pour la construction des casernes (imprimé) ; — lettres et notes de M. de La Varenne ; — mémoire sur les recrues nationales ; — sur la subsistance des troupes ; — sur la fabrication du pain ; — des habitants de Commercy, etc.

E. 64. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1788-1788.** — Mémoires pour obtenir une brigade de maréchaussée à Forbach ; — pour l'établissement d'une brigade de maréchaussée à Chantilly ; — pour Charles Barret, ancien exempt de maréchaussée ; — pour Beaugendre de Lavamelle ; — pour la dame Blaise de Condé ; — pour Bouillat de Tillet, secrétaire-général de la cavalerie ; — pour Jean-Baptiste de Chabrier, lieutenant de maréchaussée à Valenciennes ; — pour le comte Moreton de Chabrilan ; — pour le sieur de Chaponnay ; — pour Cordier de Fierville ; — pour le chevalier de Coriolis ; — pour le sieur Delacoste ; — pour le sieur Deleès ; — pour le sieur Descloseaux ; — pour le sieur Didelon ; — pour le chevalier d'Estresses, etc.

E. 65. (Liasse.) — 40 pièces, papier

**1788-1789.** — Mémoire sur les colonels des régiments allemands, par Hamilton ; — demandes et requêtes : de la dame Jassoud ; — du sieur Jémois ; — du sieur Lair ; — du sieur Lépinau ; — du sieur Lhuillier de La Croise ; — du sieur Mazière de Jouy ; — du marquis de Monteynard ; — du sieur de Monard ; — du sieur de Mousin-de-Villers ; — Observations du comte de Pradet, colonel-lieutenant du 1<sup>er</sup> régiment des carabiniers de Monsieur ; — état des services du marquis de Saint-Simon ; — placets de M. de Solle ; — du sieur Stack ; — de Touchard de Saint-Étienne ; — services du comte de Tressau ; — mémoires du sieur Urbain ; — du chevalier de Varennes de Champfleury ; — du

vicomte de Vaulx; — du sieur Verdière; — de M. de Villeneuve; — du sieur Vitry, etc.

E. 66. (Liasse.) — 65 pièces, papier (2 imprimées).

**1787-1789.** — Lettres écrites à M. le marquis d'Autichamp: par le marquis de Bouillé; — par le comte de Caraman; — par le vicomte de Charnacé; — par M. de Chastellier; — par Cailhava, gendarme; — par M. Chaponnay; — par le sieur Delasalle; — par M. Devieuxpont; — par Dupeuty d'Estainville, gendarme; — par le comte d'Esterhazy; — par Gauthier d'Auteville; — par le marquis de Gouy-d'Arsy; — par le duc de Guines; — par l'abbé Henri; — par M. de Lambert; — par M. de La Voute; — par le comte Louis; — par le comte de Montmorin; — par le prince de Nassau; — par M. de Sarrobert; — par M. de Surgère, etc. — Notes de M. d'Autichamp; — liste des membres du clergé qui ont voté en commun pour la vérification des pouvoirs dans la salle de l'assemblée générale (imprimée); — réponse de M. le marquis d'Haraucourt, à la lettre imprimée de M. de Chemilly (imprimée).

E. 67. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1784.** — AUTROCHE, seigneur de Sannois. — Bail à rente de cent cinq perches de terre, sises au terroir de Sannois, fait au sieur Claude Vedy et au sieur Jean Censier, par Nicolas-Jacques Papillon d'Autroche, seigneur de Sannois, et par dame Louise Brémon, son épouse.

E. 68. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1786.** — AYMERY. — Bail à loyer d'une grange, dans la cour du château de Virolloy, fait à Claude Aullier par Louis comte d'Aymery, Cheval-Léger du Roi.

E. 69. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1777.** — AZÉMAR, seigneur des Trois Fontaines. — Bail à loyer de quatorze arpents de terre, sis à Dammartin, fait à René Roger par Marc-Antoine d'Azémar, seigneur des Trois-Fontaines, paroisse de Montchauvet.

E. 70. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

**1776-1790.** — BAILLIF-MESNAGER. — Procuration donnée par Louis Baillif-Mesnager, capitaine aide-major du régiment du Port-au Prince, à son frère Baillif-Mesnager, capitaine d'infanterie, secrétaire du cabinet de Madame, sœur du Roi, afin de recevoir du trésor royal les pensions et les gratifications échues ou à échoir; — extrait des registres du

bureau des fonds du Port-au-Prince; — état nominatif des hommes réengagés de la compagnie de Villars (Artillerie de Saint-Domingue); — bail de la baronnie, située à la Rivière-Froide, à Saint-Domingue, fait par Maurice de Lasalle, au chevalier Baillif-Mesnager; — affranchissement de la négresse Uranie, nourrice des enfants de M. Mesnager; — état des effets de M. d'Erneuville; — recettes faites par Coupart pour M. Baillif-Mesnager; — quittances données à M. Baillif-Mesnager, par Chenais; — par Campan; — par Garnier de Malassis; — par Pacaud, etc. — Lettres de madame de Bois-Landri; — de M. Coupart; — de Collas de Mauvigné; — du sieur Dassier, etc.

E. 71. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1783.** — BALINCOURT (Louis, comte de). — Contre-lettre par lequel Pierre Fessard, fermier de la seigneurie de Margicourt, paroisse d'Arronville, se reconnaît débiteur envers Louis, comte de Balincourt, maréchal de camp, de la somme de 19,080 livres à titre d'augmentation du prix du bail de la ferme de Margicourt.

E. 72. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1786-1789.** — BARDET. — Procédures faites à la requête du sieur Benoit Bardet, marchand forain de pores, contre le sieur Faubert, charcutier, à Versailles; — contre le sieur Marin, charcutier; — contre le sieur Chevillard, charcutier, à Paris; — sentences du bailli de Versailles; — billets souscrits au profit du sieur Bardet, par Auger; — par Decan; — par Bourdillon, etc.

E. 74. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1715-1786.** — BARNAGOT (dame veuve). — Constitution de cent livres de pension viagère faite à Claude Barbaré, élève au séminaire de Noyon, par Claude Barbaré, son père, et par Antoinette Lefebvre, sa mère; — état des pièces produites par la veuve Barnagot, née Barbaré; — lettres de la dame Barnagot; — de l'abbé Cassel, curé de Busset, près de Péronne.

E. 74. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1781-1788.** — BARRY (1) (Marie-Jeanne Bécu, dite Gomard de Vaubernier, comtesse Du). — Donation d'une

(1) La comtesse Du Barry, née à Vaucouleurs, le 19 août 1745, était la fille naturelle d'Anne Bécu, dite Quantin. Plus tard, lors de son mariage, elle déclara qu'elle était née le 19 août 1746, et que ses parents étaient Jean-Jacques Gomard de Vaubernier et Anne Bécu. (Voyez, *Madame Du Barry*, par M. Le Roy, *Mémoires de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise*, t. V, p. 78, 85.)



rente viagère de douze cents livres, faite par Jeanne Gobard de Vaubernier, femme séparée de Guillaume, comte Du Barry, à Marie de Launay, veuve du sieur Nicolas Bécu, bourgeois de Versailles; — mémoire des honoraires et déboursés dus à Griveau, notaire, par la comtesse Du Barry; — créance de Boggiano, banquier à Paris, sur la comtesse Du Barry; — constitution d'une rente viagère de deux mille livres (cautionnée par madame Du Barry), faite au profit du sieur Nicolas Ranson de Montrabé, ancien officier du Roi, veuf d'Anne Bécu (mère de madame Du Barry), par le sieur Boissesson, etc.

E. 75. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1768-1790.** — Mémoire de Poirier, marchand bijoutier à Paris, rue Saint Honoré: « Un table à gradin, en porcelaine de France, fond vert et cartouches à fleurs, très-richement ornée de bronzes dorés d'or moulu, le dessus du tiroir couvert d'un velours vert, et les pièces d'écritoire dorées, 1,740 livres; — une pendule à vase et serpent en bronze dore d'or moulu, le cadran tournant, le piédestal garni de trois morceaux de porcelaine de France fond bleu avec des enfants en miniature, le dard du serpent fait en marcassite, 912 livres; — un très-grand magot, presque de grandeur naturelle, venant de Chine et habillé en étoffe, 360 livres; — une commode, ornée de tableaux de porcelaine d'après Wateau et Wanloo et très-richement garnie de bronzes très-bien finis et dorée d'or mat, 9,750 livres; — la réparation d'un grand magot de Lucienne, 39 livres; — pour le cabinet de toilette du Roi, à Louveciennes: une commode d'ancien laque du Japon, richement ornée de bronzes dorés d'or moulu avec son marbre de cinq pieds en grutte d'Italie, 2,600 livres; — une forte paire de bras à trois branches et colliers de perles en bronze doré d'or moulu, 624 livres, etc. » — Facture de Daguerre et Ligneux: — travaux de peinture et de dorure faits aux voitures de madame Du Barry, par Aubert et Vincent, peintres et vernisseurs; — mémoire de Lamy, tailleur pour femmes; — de Blaizot, libraire du Roi, à Versailles; — lettre de Morin pour demander à Blaizot la *Guirlande de Julie* et le discours de M. Necker à l'Assemblée nationale sur l'emprunt.

E. 76. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1782-1790.** — Mémoires des ouvrages faits pour madame Du Barry, par Cotel, tapissier: « avoir fait pour le lit de madame la comtesse, une grande couverture en tapis à bras piqué, avoir acheté 7 livres de coton en morceaux à

« 50 sols la livre, 17 livres 10 sols. — avoir déposé le tableau de Madame et reposé celui du Roi, avoir fait six équerres, deux fortes pattes, trente vis pour poser les équerres, de plus quatre forts gondes pour les tableaux posés dans la galerie, payé pour le tout 9 livres, etc. »

E. 77. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1774-1788.** — état des biens que madame Du Barry désire acquérir; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Louveciennes, faite à madame Du Barry, par Nicolas Thuilleaux, par Charles Grenet, par Denise Despois, par Jean Richard, etc.; — vente de trente-six perches de terre à Louveciennes, canton du Pré-Saint-Denis, à madame Du Barry, par Pierre Nau, conseiller au Châtelet de Paris; — d'une maison et de cinq arpents soixante-dix perches de terre, sis à Voisins, paroisse de Louveciennes, par Beaudel Dorival, officier d'échansonnerie de la Reine et par demoiselle Marie-Françoise Roulland, sa femme; — résiliation du bail de cette maison fait par le sieur Dorival au profit du sieur Journet, etc.

E. 78. (Liasse.) — 8 plans, papier.

**XVIII<sup>e</sup> Siècle.** — Plans de la propriété de Voisins, acquis par madame Du Barry; — plans des allées des bois de Sainte-Blaise; — du potager de Blancheface; — de la Houblonnière; — de la pièce de Gazon, etc.

E. 79. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1685-1744.** — Titres de la maison de Voisins, acquis par madame Du Barry: — projet de déclaration du roi Louis XIV, pour accorder une indemnité au sieur de Valentinay, à causes des dommages qui ont été faits en sa maison de Louveciennes, pour le passage de l'aqueduc (de Marly); — donation, à titre d'indemnité, d'une maison et de vingt-neuf arpents de terre faite, par l'ordre du Roi, à messire Louis Bernier, seigneur de Valentinay, contrôleur général de la maison du Roi; — procédures faites à la requête du sieur Jean Lambert, premier commis au contrôle général de la maison du Roi, contre le sieur de Valentinay pour le contraindre au paiement d'une somme de deux mille livres; — sentences des Requêtes du palais; — saisie de la maison de Louveciennes; — procès-verbaux d'affiches, etc.; — vente de quinze perches de terre, sises à Louveciennes, lieu dit au-dessus du Puits-Saint-Martin, faite à M. de Valentinay par Catherine Camus, veuve de Pierre Gobnard de La Marre, garde de la porte du Roi; — d'un demi-quartier de terre par

Louis Breton, marchand, et par Nicole Mercier, sa femme ; — de dix-neuf perches de terre par Pierre Rotty, officier de Monsieur, frère du Roi : — déclaration des biens possédés à Voisins, paroisse de Louveciennes, en la censive du Roi (à cause de la terre et baronnie de Marly), par Louis Bernin, seigneur de Valentinay, Ussé et autres lieux ; — transaction par laquelle M. de Valentinay abandonne quatre livres de rente foncière à la fabrique de Louveciennes, à la condition que tous les ans, le jour de Sainte-Anne, 28 juillet, une messe basse sera dite à l'intention du fondateur. Le sieur de Valentinay aura la jouissance d'un banc dans l'église de Louveciennes ; — bail du jardin et potager de la maison de Voisins fait à Jean Crosnier par Louis-Sébastien Bernin, marquis d'Ussé, etc.

E. 80. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1696-1785.** — Titres de la maison de Voisins, acquise par madame Du Barry : — partage de la succession de Louis Bernin, marquis d'Ussé ; — avis de M. Sarrazin, avocat, sur la légitime de M. le marquis d'Ussé ; — vente d'une maison sise à Voisins, paroisse de Louveciennes, de huit arpents de terre et de la jouissance d'un banc dans l'église de Louveciennes faite à madame Louise-Élisabeth de Bourbon, princesse de Conti, veuve de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, par Louis-Sébastien Bernin, marquis d'Ussé ; — décret volontaire fait à la requête de la princesse de Conti ; — remboursement fait par la princesse de Conti au marquis d'Ussé du capital de deux rentes foncières, dont l'une était de dix-sept livres et l'autre de cinq livres, et qui grevaient les biens par elle acquis ; — vente d'une maison sise à Voisins (provenant de la princesse de Conti) faite au sieur Journet par Charles Roulland, ancien concierge de madame de Conti, moyennant une rente perpétuelle ; — procédures faites à la requête du sieur Beaudel-Dorival et de Marie Françoise, sa femme, contre le sieur Journet, pour le contraindre au paiement de la rente perpétuelle créée au bénéfice du sieur Roulland, etc.

E. 81. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1782-1790.** — Mémoires des travaux de maçonnerie et de couverture exécutés pour le service de madame Du Barry, en son château et maison situés à Voisins et à la machine de Marly, à Louveciennes; lesquels ouvrages ont été faits sous les ordres et la conduite de M. Charpentier, architecte et inspecteur des bâtiments du Roi, par Moisseron, entrepreneur. Ces mémoires s'arrêtent à l'année 1793; ils ont été réglés, en l'an V, par Heurtier, membre de l'Institut.

E. 82. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1779-1790.** — Mémoires d'ouvrages de charpente faits pour le service de madame Du Barry, à Louveciennes, sur la terrasse, à la Tour des Colonnades; lesquels ouvrages furent fait sous les ordres de M. Ledoux, architecte, par le sieur Denis Jean, maître charpentier à Bougival ; — procédures faites à la requête de la veuve Denis Jean, contre madame Du Barry, pour le paiement du mémoire précédent ; — mémoire de marbrerie faite et fournie pour madame la comtesse Du Barry, en son château à Louveciennes et au pavillon, par Leprince, marbrier à Paris ; « Plus dans le salon, au rez-de-chaussée, avoir repoli une cheminée de blanc veiné avec foyer et revêtement, poli la tablette à neuf et plusieurs parties de la traverse, qui était tachée par l'eau des pots de fleurs, qui avait conlé dessus, pour ce : 15 livres. » — Ouvrages de serrurerie pour le service de madame la comtesse Du Barry, en son château de Louveciennes, faits sous les ordres de M. Charpentier, architecte du château de Marly, par Autelet, serrurier à Marly. (Mémoires réglés par Heurtier, membre de l'Institut.)

E. 83. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1784-1790.** — Mémoires des ouvrages de peinture et de vitrerie faits et fournis pour madame la comtesse Du Barry, dans son château, à la Maline, par Bourgeois : — « Salle à manger et la chapelle, fourni trois carreaux mastiqués, un dans la salle à manger de seize pouces à douze pouces ; deux de dix pouces à huit pouces. produit : 2 livres 7 sols 8 deniers, etc. »

E. 84. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1786-1790.** — Mémoires des ouvrages de terrasse, faits pour le service de madame la comtesse Du Barry, sous les ordres de M. Charpentier, architecte, par Tardif, dit Delorme, entrepreneur de bâtiments (régés par Charpentier) ; — des ouvrages de pavés fournis pour le service de madame Du Barry, en son jardin, au château de Louveciennes, par Tardif.

E. 85. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1782-1777.** — Maison de Villiers-sur-Orge. — Vente d'une grande maison, sise à Villiers-sur-Orge, appelée le Pavillon, paroisse de Longpont, d'une petite maison dite la Maison-Blanche ; de plusieurs pièces de terre, sises à Villiers-sur-Orge, faite à Charles-Michel, sieur d'Amblérieux, par

Marie-Marguerite de La Loyre, veuve de Louis-René Adine, seigneur de Villesavin, l'un des fermiers généraux, moyennant une rente perpétuelle de mille livres; — reconnaissance de cette rente, par dame Marie Lemoyne, veuve de Nazaire-Edme Girard de Busson, comme tutrice de ses enfants mineurs; — vente du pavillon, sis à Villiers-sur-Orge, et de pièces de terre, faite par Henri Janssen, gentilhomme anglais, à Bernard de Verdelin, moyennant entre autres charges, l'obligation de payer une rente foncière de mille livres; — reconnaissance de cette rente de mille livres passée au profit de Marie-Marguerite Adine, veuve de Guy-Gaston de Franquetot, comte d'Auxais, comme héritière de Marguerite de La Loyre, sa mère, par dame Anne-Louise Masson, veuve de Jean-François-Étienne, marquis d'Aligre, comme propriétaire du pavillon de Villiers; — vente de la rente foncière de mille livres, faite par madame d'Auxais à Augustin-Guillaume Jogues de Guédreville, conseiller secrétaire du Roi; — déret volontaire de la vente de cette rente; — reconnaissance de cette rente passée au profit de M. de Guédreville, par madame d'Aligre, — par la comtesse Du Barry, comme ayant acquis le pavillon et la Maison-Rouge de Villiers-sur-Orge, etc. — (Les papiers de madame Du Barry, étaient renfermés aux archives du district de Versailles, dans vingt-sept cartons et dans une liasse. Par suite d'une décision du ministre des Finances, du 19 octobre 1824, les héritiers apparents de madame Du Barry se firent remettre, le 15 septembre 1825, dix liasses de pièces: — première liasse composée de pièces relatives aux anciens ouvrages faits au pavillon de Louveciennes, années 1769-1770, etc.; mémoires de divers fournisseurs et ouvriers, quittances, états de paiements et diverses pièces de renseignements. — Deuxième liasse: anciens mémoires de fournisseurs et ouvriers, quittances de 1771 à 1774; bail passé à madame Du Barry par la veuve Duru et consorts d'une maison située à Versailles, rue de l'Orangerie, le 22 décembre 1768: bordereau des sommes payées par M. Lepot d'Auteuil, notaire. — Troisième liasse: autres différents mémoires de marchands, ouvriers et fournisseurs, également quittancés; dépenses de tout genre à l'hôtel et au pavillon de l'avenue de Paris, en 1773; compte rendu par M. de Montvallier, intendant de madame la comtesse Du Barry, es-années 1773 et 1774. — Quatrième liasse: divers mémoires de marchands, orfèvres, bijoutiers, drapiers, modistes, fournisseurs, gagistes, peintres, ouvriers, etc.; en 1772 et années suivantes, également quittancés; inventaires et états d'effets mobiliers, tels que tableaux, statues, pièces d'ornements, etc., étant à Louveciennes à différentes époques,

notamment un inventaire général du mobilier de Louveciennes, en 1774. — Cinquième liasse: mémoires quittancés d'orfèvres, joailliers, marchands de meubles et d'étoffes, états de gages payés aux personnes de la maison de madame Du Barry, et autres pièces diverses de dépenses, années 1771 et suivantes. — Sixième liasse: pièces relatives à la construction du nouveau pavillon de Louveciennes, en 1771 et 1772: comptes et mémoires quittancés des divers entrepreneurs, marchands, ouvriers, etc. — Septième liasse, formée de quelques mémoires et de quittances données par des ouvriers, marchands, fournisseurs, pensionnaires et autres personnes attachées à madame Du Barry en diverses années. — Huitième liasse: mémoires acquittés de marchands, ouvriers et fournisseurs, notamment du sieur Aubert, joaillier, du sieur Cozette, entrepreneur de la manufacture royale des Gobelins, quittances des sommes payées pour pensions et bienfaits, accordés par madame Du Barry; ouvrages faits à un hôtel à Versailles, avenue de Paris, et à une maison à Saint-Vrain. — Neuvième liasse: pièces relatives aux locations de boutiques, barraques et apprentis établis sur la contrescarpe à Nantes, concédés à madame Du Barry pour l'usufruit, seulement sa vie durant, par brevet du Roi du 23 décembre 1769; comptes du sieur Dardet, régisseur et du sieur Couillaud de La Pironnière, receveur du produit desdites boutiques, etc.; pièces et plans y relatifs; baux desdits biens passés en 1771. — Dixième liasse: papiers, mémoires, lettres relatifs aux dépenses faites à la Maison-Rouge, sise commune de Villiers-sur-Orge: inventaire d'effets mobiliers garnissant ladite maison. *Lettres et autres pièces de correspondance* particulière de madame Du Barry, en 1792 et 1793; quittances et reçus de l'année 1793; contrat du 24 octobre 1775, devant M. Deschesnes, notaire à Paris, contenant vente par madame la comtesse Du Barry, à Monsieur, frère du Roi, d'un hôtel sis à Versailles, avenue de Paris, moyennant deux cent vingt quatre mille livres. — Une onzième liasse: titres et pièces de renseignements concernant des propriétés aliénées, contrat et autres titres relatifs à la propriété du domaine sis à Louveciennes, hameau de Voisins; plans présumés relatifs à ce domaine, pièces de procédures, etc., fut conservée à la prefecture comme étant relative à des domaines aliénés. (Une partie des papiers remis existe aux manuscrits de la Bibliothèque Impériale, *Fonds français*, n° 8157 à 8160: d'autres se trouvent dans plusieurs collections particulières).

E. 86. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1770. — BARVILLE (Louis-François de), seigneur de Sou-

plainville. — Déclarations des biens possédés par messire Toussaint Pigeon, prêtre, comme curé d'Allainville-aux-Bois, dans la censive de messire Louis-François de Barville, seigneur de Souplainville, comme étant aux droits du chapitre de Saint-Cloud.

E. 87. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1722-1778.** — BACCHE, seigneur de Colombel. — Contrats de mariages entre Louis de Bauche, écuyer seigneur de Colombel, et Marie-Françoise de Vion; — entre Louis de Bauche et Marie-Geneviève Passerat (3 exemplaires); — acte par lequel Marie-Geneviève Passerat, veuve de Louis de Bauche, accepte la garde noble de Louis-Michel-Alexis de Bauche et de Basile-David de Bauche, ses enfants mineurs; — quittances des marguilliers de Notre-Dame de Mantes; — mémoire à consulter pour dame Marie-Geneviève Passerat, comme tutrice de ses enfants issus de son mariage avec Louis de Bauche, contre la duchesse de La Vallière, dame de Crespières, de Wideville et autres lieux; — renonciation par Geneviève Passerat à la communauté des biens ayant existé entre elle et feu Louis de Bauche.

E. 88. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1778-1789.** — Procédures faites au bailliage de Crespières, à la requête de Marie-Geneviève Passerat, veuve de Louis de Bauche, contre ses enfants émancipés, afin d'exercer les reprises que lui reconnaît son contrat de mariage. — sentence du bailli de Crespières en faveur de la dame veuve de Bauche; — adjudication devant le bailli de Crespières des loyers d'une maison et de dix arpents de terre, dépendants de la succession de Louis de Bauche; — sentence pour Jean-Claude Aubry, garde des plaisirs du Roi, et pour dame Geneviève Passerat, son épouse, veuve de Louis de Bauche, contre Louis-Alexis de Bauche; — mémoires de Laguay, maçon à Mantes; — quittances de loyer du banc occupé par Alexis de Bauche, dans l'église Saint-Martin de Crespières, etc.

E. 89. (Cahier.) — In-4<sup>o</sup>, 68 feuillets, parchemin.

**1621.** — Décret de l'adjudication devant le Châtelet de Paris, de deux maisons (dont l'une est appelée la maison des Marais), et de plusieurs héritages sis à Crespières, faite à demoiselle Anne Leclerc, femme d'Antoine de Meaux, baron de Survilliers, et saisis sur elle à la requête de Jean de Lanoue, maître chirurgien, et de Marthe de Villiers, sa femme.

E. 90. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 6 pièces, parchemin.

**1642-1667.** — Vente de la ferme de Crespières faite par Emmanuel de Joigny, seigneur du Bouleau, à Antoine de Joigny, sieur de Bellebrune, grand bailli de Hesdin et du comté de Saint-Pol; — échange par lequel Antoine de Joigny, sieur de Bellebrune, cède à Nicolas de Louvencour, intendant des deniers communs et octrois d'Amiens, la maison des Marais et cent huit arpents, sis à Crespières, moyennant deux cent cinquante-cinq livres onze sols deux deniers de rente; — sentence des Requêtes du palais, maintenant Nicolas de Louvencour, intendant général des décimes de Bourges, en possession d'une « encoignure de terre » située derrière les Bergeries dépendant de ladite maison « des Marais; sur laquelle portion de terre il y a un fossé, « qui sépare ladite maison d'avec les terres appartenant à « Claude du Pigne, défendeur. » — Vente d'un tiers de maison faite à Nicolas de Louvencour par François Auger, tonnelier à Crespières; — de deux arpents et d'un demi-quartier de terre, sis à Crespières, faite à Nicolas de Louvencour par Jean Boullard; — du quart d'une maison sise à Crespières, par Pierre Lecoq, etc.

E. 91. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1672-1769.** — Sentence du Châtelet, obtenue par Nicolas de Louvencour, déclarant Jeanne Marie, veuve de Jacques Bacquelin, comme tutrice de ses enfants mineurs, déchu de la faculté de réméré, et maintenant ledit de Louvencour dans la possession des immeubles à lui vendus par feu Jacques Bacquelin; — vente de la maison des Marais, sise à Crespières, faite à Louis de Bauche, ancien capitaine de cavalerie, par les directeurs des créanciers de Philippe de Mirabeau, receveur et payeur des épices; — d'un quartier de terre, sis à Crespières, faite à charge de réméré par Charles Bossu à Louis de Bauche; — vente d'un demi-arpent de terre, sis à Crespières, par François Auger; — de quatre-vingt-sept perches de terre faite à Louis de Bauche par Pierre Chambault; — d'un demi-arpent de terre à dame Marie-Françoise de Vion de Gaillon, femme de Louis de Bauche, par François Bossu; — de plusieurs pièces de terre faite à Gilles Hardy, sous la faculté de réméré, par Louis de Bauche et par Geneviève Passerat, sa femme, etc.

E. 92. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin.

**1622-1786.** — Bail de la petite maison, sise à Crespières, fait à Gabriel Mondion par Emmanuel de Joigny, seigneur du

Bouleauville, paroisse de Lierville (Oise); — de la maison des Marais, à René Levesque, receveur de la terre de Crespières, et à François Crosny; — à Jean Baquelin le jeune, laboureur; — de la ferme des Marais, par Nicolas de Louvencour, à François Levesque, receveur de la terre de Crespières; — par Philippe de Mirabeau à Claude Daval, laboureur; — par Louis de Bauche à Bonaventure Baglin, laboureur; — à Jean-Baptiste Coutault, officier du Roi; — à Pierre Chambault; — par Jean Aubry, mandataire de Louis de Bauche, à Pierre Guyard; — sous-location de la ferme des Marais par Pierre Guyard à Marguerite Mignot, veuve de Louis Baldé, etc.

E. 95. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1751-1759.** — Vente de plusieurs pièces de terre, sises à Crespières, faite avec faculté de réméré par Gabrielle Piot, veuve de Jean Lévesque, à Marie-Françoise de Vion de Gaillon, femme de Louis de Bauche, sieur de Cofombel; — procédures faites à la requête de demoiselle Marie-Jeanne de Bauche, héritière de Marie-Françoise de Vion, sa mère, contre les héritiers de la veuve Lévesque, à l'occasion de l'exercice de la clause de réméré, inscrit dans le contrat de vente fait par la veuve Lévesque à madame de Bauche; — sentence du bailli de Crespières, etc. — Reprise de cette instance au Châtelet de Paris, par Louis de Bauche, comme héritier de Marie-Jeanne de Bauche, sa fille, femme d'Esprit Mathieu de Langle, sieur de La Ronce, etc.

E. 94. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1628-1790.** — Vente d'une petite maison et d'un quartier de terre, sis à Crespières, lieu dit la Coste, faite par la veuve Guillaume Testard à Denis Testard; — de trente perches de terre, lieu dit la Coste, par Mathurin Lescuyer à Denis Testard; — de cinq perches de terre par Denis Testard à Louis Testard; — d'une petite maison, lieu dit la Coste, par Louis Thuret, vigneron, à François Étève; — de deux petites maisons, lieu dit la Coste, par Louis Langlois, journalier à Versailles, à Jacques Becquet, menuisier à Rambouillet; — de dix-huit perches de terre, lieu dit la Coste, par Charles Leroi, maçon, à Louis-Alexis de Bauche; — d'une travée de maison et de vingt-cinq perches de terre, lieu dit la Coste, par la veuve Gaudouin à Louis-Alexis de Bauche; — d'une travée de maison, lieu dit la Coste, par Pierre Pâté à Louis-Alexis de Bauche; — d'une maison, lieu dit la Coste, par François Étève, bourgeois de Paris, à Louis-Alexis de Bauche; — d'une maison, par Pierre Herse,

à Louis-Alexis de Bauche, etc. Tous ces biens étaient dans la censive de la duchesse de La Vallière, dame de Crespières, Wideville et Montainville.

E. 95. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1657-1788.** — Bail à loyer du moulin de Louvet, sis paroisse Saint-Pierre de Dreux, fait par messire Antoine Crozat, écuyer, conseiller du Roi, à Michel Questeique, menuisier; — Vente *du creux* d'une maison et d'un quartier de terre, sis à Crespières, faite par Denis Testard à Jean Mangin; — remboursement d'une rente de trente-sept sols fait au sieur Noël Héloin par Bonaventure Testard et par Jeanne Testard, veuve de Jacques Lucas; — échange entre Mathieu Thuret et François Étève de plusieurs pièces de terre, sises à Crespières; — extrait de la liquidation et du partage des biens de la succession de feu Jean Becquet; — vente d'un arpent de terre sis à Marcell, lieu dit les Haricots, faite à Louis-Alexis de Bauche par Jean Baquelin, etc.

E. 96. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1700-1734.** — **BAZANIER DE FLINS.** — Acquisition par Catherine Taillepiéd, veuve de George de Bazanier, dame de Flins, des droits d'échange et honorifiques en la paroisse et seigneurie de Flins, fief de La Motte, Noisy, etc., qui lui sont cédés par Jean Garnier, adjudicataire des droits d'échange dans la généralité de Paris; — adjudication de la haute justice de Flins, faite par les commissaires du Roi à madame de Bazanier.

E. 97. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

**1775-1789.** — **BELLEVILLE.** — Acte d'émancipation de Henri-Laurent de Belleville, mineur; — partage de la succession de Henri Hébert, officier du gobelet du Roi, entre le sieur Luthier et Henri de Belleville, ses héritiers; — quittance donnée au sieur Rauland, sequestre de la succession du sieur Hébert, marchand de linge du Roi, pour les revenants-bons des voyages de Sa Majesté; — par Hébert de La Tour, lavandier de panneterie-commun du Roi; — par Révérand, lavandier des cuisines bouche et commun; — vente de la charge de premier valet de garde-robe du comte d'Artois, faite au sieur de Belleville par Blaiz d'Orchemer, sieur de La Tour, moyennant la somme de vingt mille livres; — quittances du sieur de La Tour; — du maître de la garde-robe du comte d'Artois, pour les droits de mutation; — de capitation payée par le sieur de Belle-

ville. Cet impôt s'élevait par an à 240 livres pour la charge de premier valet de garde-robe. — pension de M. de Belleville père, etc.

L. 98. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

**1778-1789.** — Mémoires et factures de Daudar, menuisier à Versailles, pour travaux exécutés dans l'appartement de M. de Belleville, rue de la Pompe; — du sieur Houet et du sieur Bonafel, peintres vitriers; — du sellier et du charron, pour le cabriolet de M. de Belleville; — du sieur Gauvert, serrurier, et du maçon; — du tailleur; — du chapelier: « Un chapeau avec bouton d'or, 15 livres; un chapeau pour mettre sous le bras, 7 livres; une paire de bas bleu de roy, 12 livres. » — Factures du tapissier; — quittance des droits de huit sols de cens, payés au domaine du Roi, pour une maison sise à Versailles, rue du Plessis, et appartenant à M. de Belleville; — « état de la dépense faite entre MM. de Lugny, La Bellangerie, Tourotte et Belleville, dans leur voyage du Mesnil à Rouen, au Hâvre, à Dieppe, tant en voitures qu'en séjour auxdits endroits, y compris la dépense de deux domestiques, du 29 mai au 16 juin: Pour la diligence de Rouen au Hâvre, 49 livres 10 sols; pour boire aux pêcheurs qui nous ont promenés sur mer, 12 livres; pour les enfants qui ont nagé devant nous, 1 livre 4 sols; pour frais de voiture de Dieppe au Hâvre et pour boire des postillons, 103 livres; pour un démêloir et une livre de poudre, 1 livre 2 sols; pour frais de voiture du Hâvre à Rouen, 72 livres, etc. »

E. 99. (Registre.) — In-4°, papier, 60 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — « Decretalium Gregorii Noni liber primus. — Proemium. Quid est jus canonicum? — Jus canonicum est collectio regularum, quas Ecclesia constituit ad fidei declarationem et ad muniendam disciplinam ad tuendam aeternae beatitudinis, etc. — Liber primus: quot sunt objecta juris canonici? — Tria sunt: scilicet personae, res et judicia, etc. »

L. 100. (Registre.) — In-4°, papier, 50 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — « Decretalium Gregorii Noni liber tertius. — Quid sunt clerici? — Sunt ii qui ab episcopo, per ordinationem, divino cultui specialiter mancipati sunt; unde patet illorum majorem esse quam laicorum dignitatem, etc. »

E. 101. (Registre.) — In-4°, papier, 60 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — « Digestorum liber XXVIII<sup>us</sup>. — Praefatio: Quid sunt Digesta? — Digesta sunt sententiae et opiniones veterum jurisconsultorum jussu imperatoris Justiniani in unum volumen collectae, et ab eo promulgatae ut vim juris haberent, etc. »

E. 102. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin.

**1784-1790.** — BELZUNCE (Dominique, vicomte de). — Bail de trois arpents huit perches de terre, sis à Montmagny, lieu dit les Sablons, fait à Louis Girard, vigneron, demeurant à Deuil, par Dominique, vicomte de Belzunce, et par Angélique-Louise de La Live, sa femme, dame de Deuil et d'Épinay en partie; — d'un arpent de terre, sis terroirs de Deuil et d'Épinay, à Étienne Tuleu, vigneron; — de dix-neuf arpents et demi de terre, sis à Deuil, lieu dit le Pont-de-la-Justice, et à Épinay, lieu dit les Presles, à Jean-Martin Fluyot; — d'un arpent quarante perches de terre à François Rivière; — de deux arpents, sis à Deuil, à Germain Goriot; — de trois arpents quatre-vingt-douze perches de terre, à Thomas Fauveau, etc.

E. 103. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1788.** — BERGERON (Dame). — Procédures faites à la requête de dame Anne Pinson, veuve de Jean-Baptiste Bergeron, écuyer, ancien garde de la porte du Roi, contre le sieur Pressoire, épicier à Versailles, pour le contraindre au paiement de ses loyers; — sentence du lieutenant-général de police au bailliage de Versailles; — lettre du sieur Pressoire, etc.

E. 104. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1383-1787.** — BERNARD DE BALLAINVILLIERS. — Aveu portant foi et hommage rendu par André Le Preux à Louis Pasté, seigneur du Plessis-Pasté, pour « la tierce partie de la grande dime de Longpont, de *Balainvillier*, avec une grange appelée la Grange-Dimeresse, avec une petite seaulterie asize à ladite grange, laquelle seaulterie souloit rendre en suivant trois sols parisis de cens. » — Aveu de la Grange-Dimeresse de Ballainvilliers, rendu par Girard Le Boursier, maître des requêtes de l'hôtel, à Requin Blosset, maître-d'hôtel de la Reine, seigneur du Plessis-Pasté; — de la Grange-Dimeresse et du fief de la grande dame de Longjumeau et de Ballainvilliers, par Guillaume Galoppe, seigneur de l'ancien fief de Ballainvilliers, à Antoine Blosset,

seigneur de Torcy et du Plessis-Pasté. — de la Grange-Duncreuse et du tiers de la grande dîme de Longjumeau, rendu à messire Jean Allard, seigneur du Plessis-Pasté, par demoiselle Catherine Le Boursier, veuve de Leon de Sainte-More, baron de Montausier; — par Jean Galoppe et Jean Blosset, seigneur de Torcy et du Plessis-Pasté; — de la maison de Ballainvilliers, par Louis Galoppe et Jean Blesseu Blosset; — par demoiselle Madeleine Galoppe, veuve d'Antoine Danquessin, seigneur de Verdilly, à Jean de Montbron, baron du Plessis, seigneur de Chandray; — par Jean Hay, marquis Du Châtelet, à François d'Argouges, baron du Plessis-Pasté; — par Simon Bernard, baron de Ballainvilliers, à Élisabeth Chevalier, veuve de Charles-Louis Frédéric Kadot, comte de Sebbeville, seigneur du Plessis-Sebbeville; — à Charles-Louis de Préssac de Marestant, comte d'Esclignac, etc.

E. 105. (Liasse.) — 41 pièces, papier 1 imprimée; 2 pièces, parchemin.

**1754-1790.** — Extrait de l'inventaire dressé après le décès de Simon-Charles-Bernard de Ballainvilliers; — sentence du prévôt de Montlhéry condamnant messire Gremont, prêtre, curé de Ballainvilliers, à rembourser au seigneur de ce lieu tout ce qu'il a indûment perçu sur le tiers de la grande dîme de Ballainvilliers. — mémoire par le sieur Berthe, curé de Longjumeau, contre le seigneur de Ballainvilliers, au sujet de la dîme de Balizy, hameau de la paroisse de Longjumeau; — extrait de la vente du fief de la maison noble de Ballainvilliers faite à Charles Chavet, bourgeois de Paris, par Élisabeth Baux de Sainte-Frique, veuve de Joseph de Voluydre de Ruffié, comte du Bois-de-la-Roche. — mémoire et observations sur la propriété du tiers de la grande dîme de Ballainvilliers et de Longjumeau. — lettres du sieur Meyer sur la grande dîme. — état des héritages des paroisses de Ballainvilliers et de Longjumeau sur lesquels M. de Ballainvilliers a droit de percevoir le tiers de la grande dîme. — rapports déposés au greffe de la gruerie de Montlhéry par les gardes-chasses de la seigneurie de Ballainvilliers, etc. (Quelques pièces des années 1791 et 1792 sont jointes à cette liasse.)

E. 106. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1791-1790.** — Bail à rente foncière d'une maison, sise à Montlhéry, rue Luisant, fait par Jean Lobbé, ancien contrôleur général des monnaies de France, à François Gallas,

vannier et cabaretier à Montlhéry. — reconnaissance de cette rente, passée au profit de M. de Ballainvilliers, par Pierre Bouton, travailleur de moulins, et par Catherine Gallas, sa femme; — procédures faites à la requête de M. de Ballainvilliers contre Catherine Gallas, pour le paiement des arrérages de cette rente, etc. — Bail de plusieurs pièces de terre, sises à Ballainvilliers, fait par Charles Bernard de Ballainvilliers, seigneur de Villebousin, à Vincent Robin; — à Pierre Clairmont, vigneron; — à Alexis Roulon, mûrier, etc. — de quatre-vingt-quinze arpents de terre à Étienne Grendard, aubergiste. — Un bail du 28 juillet 1785, fait par M. de Ballainvilliers au sieur Podniz, fut remis en l'an vi, au citoyen Martigny, acquéreur. — Le 25 vendémiaire an xi, par arrêté de M. Germain Garnier, préfet, M. Ballainvilliers reçut : le terrier de Ballainvilliers des années 1770-1772, six volumes in folio. — le terrier de Villebousin, 1770-1772 deux volumes in folio; — l'acte de la terre de Ballainvilliers et de Villebousin, grand in-folio; — treize registres intitulés : rentes foncières de Villebon, de Ballainvilliers et de Villebousin; recettes et dépenses, arrêtés de comptes; — trois registres : ensaisonnements de Villebousin, Le Mesnil, Fontenelles; — dix-sept cartons intitulés : Villebousin, titres de propriétés; Villebousin, déclarations censuelles; Ville-du-Bois, déclarations; Montlhéry, déclarations; Le Mesnil, déclarations; Longpont, déclarations; Linas et Leuville, déclarations (plusieurs de ces titres remontent au xv<sup>e</sup> siècle); — six cartons renfermant des comptes de la terre de Ballainvilliers, des pièces relatives aux rentes, des quittances, etc. — Huit liasses de pièces relatives à la terre de Ballainvilliers, procédures, etc. — Cinq liasses renfermant les minutes du greffe du Mesnil furent réservées pour être envoyées à Corbeil.

E. 107. Liasse., — 42 pièces, papier.

**1756-1785.** — BERNIER D'ARCHEL. — Répartition des frais de logement du sieur Bernier, inspecteur des hôpitaux de Franche-Comte; — lettre de M. Bertier à M. Bernier. — acte de sépulture de Reine Guillemet, femme d'Antoine-François Bernier; — acte de baptême de Jean-Bruno Bernier; — vente des meubles de Bernier père; — mémoires pour le sieur Bernier, entrepreneur des hôpitaux de Franche-Comte; — procès-verbaux de visite des hôpitaux de Franche-Comte; — mémoire sur l'état de l'hôpital des mendicants, établi à Besançon; — observations sur les prix de divers articles de droguerie simple; — minutes des lettres adressées au prince de Montbarcy par le sieur Bernier, inspecteur des hôpitaux;

— bail d'un appartement sis à Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, fait par la dame Moreau au sieur Bernier, inspecteur des recrues des colonies; — congé accordé par le roi Louis XVI au sieur Bernier et lettres de M. de Sartine; — copie du traité passé entre les sieurs Lenoir de Balay, Maubert de Neuilly, de Laage de Clisson, Lamoureux de Chaumont, Louis Benezet, etc., pour les fournitures des vivres des vaisseaux, galères et chaloupes de Sa Majesté; — mémoire à consulter pour M. Bernier père; — inventaire des meubles du sieur Bernier, etc.

E. 108. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

**1755-1777.** — Procédures faites à la requête des directeurs de l'hôpital général de Saint-Jacques de Besançon contre le sieur Antoine Bernier, inspecteur des hôpitaux de Franche-Comté, pour le contraindre à payer entre leurs mains les intérêts d'une rente foncière due à M. de Sermange (cette rente était établie sur une maison à Besançon, rue de la Vieille-Monnaie); — requêtes des directeurs de l'hôpital de Saint-Jacques; — sentences de la Chambre des requêtes du Parlement de Franche-Comté; — quittances des arrerages de cette rente données au sieur Bernier par Bonhelier de Sermange; — par le sieur André; — par le sieur Paris, etc.

E. 109. (Liasse.) — 52 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1772-1785.** — Actes de baptême d'Antoine-Marie-Exupère Bernier; — de Louise-Anne Bernier; — du décès d'Antoine-André Bernier; — nomination de Bernier fils comme capitaine de port au Môle Saint-Nicolas (Iles sous le Vent); — lettre du duc de Praslin relative à ce sujet; — mémoires et requêtes adressés à M. de Sartine, ministre de la marine, et à M. de Ségur, ministre de la guerre, par le sieur Bernier, commis au bureau de l'Inde; — vente de la charge de sommelier d'échansonnerie-bouche du Roi par Jean-Jacques Bleygeat à Antoine-Exupère Bernier; — par le sieur Bernier à Pierre Lecoq, officier du Roi; — extraits des états des officiers, domestiques et commensaux du Roi; — bail d'un appartement, sis rue Royale, à Versailles, fait par le sieur Clément Chnider, suisse du Roi, à Antoine-Exupère Bernier; — arrêt du Conseil d'État qui accorde au sieur Bernier d'Archet une surséance d'un an pour desintéresser ses créanciers; — supplément aux nouvelles de Londres, etc.

E. 110. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

**1756-1785.** — Compte des dépenses de Jean Bruno Bernier; — observations sur l'arrêt de la Cour des Aides,

rendu entre les héritiers Amelot et le sieur Pierre Montassier; — extrait mortuaire de Jean Amelot de La Rousolie, lieutenant au régiment de la Dauphine; — lettre du sieur Petro de Perdreau; — du sieur Frignet; — procuration donnée par le sieur Pierre Chauchat, négociant, et par le sieur Henri Frignet, ingénieur en chef à Besançon, au sieur Amelot, afin de poursuivre le sieur Montassier et autres débiteurs; — lettres de M. Amelot, etc.

E. 111. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

**1773-1784.** — Mémoires de visites et de saignées faites à M. Bernier père par Roy, maître en chirurgie à Versailles; — médicaments fournis par Salomon, apothicaire; — par Deprat, apothicaire du Roi, à Versailles; — fourniture de pain par Leclere, boulanger à Versailles; — de bois par Beauvais, marchand à Versailles. « Une corde de bois callin « 24 livres; un demi cent de fagots à 15 livres le cent : 7 livres « 10 sols; une corde de grand bois de chêne, 40 livres. » — Épicerie vendue par Bailly, marchand à Versailles: « six livres de sucre, 6 livres; trois pintes d'eau-de-vie à « 44 sols, 6 livres 12 sols; cinq livres de chandelle moulée « à 12 sols : 3 livres. » — Bougie fournie par Poney: « quatre « paquets de bougies entières à 46 sols la livre : 46 livres; « trois de petits bouts à 48 sols : 7 livres 4 sols. » — Mémoire de la veuve Soyer, fruitière: « demi quarteron d'œufs, « 15 sols; une botte d'oignons, 3 sols 6 deniers; une livre « de beurre, 1 livre. » — Vin vendu par Terral, marchand à Paris: six bouteilles de Champagne à 4 livres: « 24 livres; quatre bouteilles de Grave, 8 livres; deux de- « mies queues Mâcon, récolte 1774, envoyées de Choisy-le- « Roi, à 120 livres : 240 livres, etc. »

E. 112. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

**1772-1785.** — Mémoires de la dame Soyer, blanchisseuse; — de Cogniard, perruquier: « Coiffé Madame huit « fois : 3 livres; — d'Énault, cordonnier à Versailles: « fourni une paire de souliers de prunelle noire, 5 livres « 5 sols. » — Factures de la couturière pour madame Bernier: « une robe et son jupon, 8 livres; façon d'une polonoise de « satin, 8 livres; façon d'une robe de satin cramoisi, 7 livres; « deux fourreaux d'indienne brune et bleue, 4 livres. » — Mémoires de Baubigny, chapelier à Versailles; — de Beguin, marchand drapier; — de la veuve Praysas, éperonnière; — de Soufflot, mercier à Paris: « 4 aunes de gaze d'Italie, « 14 livres; 3 aunes de ruban anglais, 4 livres 1 sol; » — de



Claudin, parfumeur, « une demi-bouteille eau de bouquet » 2 livres; un bâton de pommade, 12 sols; » — de Cailliau, tailleur: « avoir fait un frac monté et jeté pour Monsieur » 5 livres; » — de Lalande, tailleur: « fourni une ceinture de satin, 31 livres » — d'Assère, tailleur: « poches d'habit de veste et le demi-panier, 3 livres 10 sols » etc. »

E. 115. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

**1773-1785.** — Mémoires de Borne, chaudronnier: — de Labey, fuyencier; — de Delisle, tapissier à Paris: « pour la tenture et le lit de la chambre à coucher, 145 aulnes de camelot moiré à 2 livres 12 sols, et: 377 livres; une couchette à colonnes, de 4 pieds et demi, à fond simple, » 48 livres. » — Fournitures de fourrages; — de Gobert, sellier: « Avoir lavé, nettoyé tous les cuirs, et fait de la crisse que du train, les avoir huilés, noircis et lustres: 9 livres » — Quittances de capitation pour M. Bernier d'Archet, commis de la marine; — de la veuve Ravalay; — du sieur Verdelet; — du sieur Meunier, etc.

E. 114. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

**1773-1785.** — Quittances de loyer pour M. Bernier d'Archet: — mémoires de maçonnerie et du couvreur, — du menuisier, — du peintre-vitrier: « peint le plafond en blanc ordinaire: 7 livres 8 sols; la corniche peinte en blanc de roi: » — du serrurier, etc.

E. 115. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

**1778-1780.** — Minutes des lettres de M. Bernier père: — lettres à Bernier d'Archet; — à madame Bernier; — à M. d'Armaucour; — à M. Faivre; — à M. Rosier; — à M. Roussel; — lettres de Bernier d'Archet et de sa femme à Bernier père, etc.

E. 116. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1777-1784.** — Lettres de Bernier aîné, écrites de Saint-Dominique, à son frère, Bernier d'Archet, à Versailles.

E. 117. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

**1777-1785.** — Minutes des lettres écrites par Bernier d'Archet: — à madame Bernier, sa femme; — à Bernier, son frère; — à M. Bernier père; — à madame Helvétius; — à M. Borne; — à M. Frignet; — à M. Sauvalle, etc.

E. 118. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1761-1785.** — Lettres: de madame d'Ameyval à madame Bernier d'Archet; — de M. Attenot; — de M. Barbant; — de madame Bint de La Barre; — de M. Boileau de Richbourg; — de M. de Boynes à M. Bernier père et à Bernier d'Archet; — de M. Choisel; — de M. Durosoy; — de M. Collinet; — de M. Derivery, etc.

E. 119. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

**1763-1785.** — Lettres: de M. Faivre; — de M. Lafore à Bernier père; — de M. Mayeux; — de M. Mazerolle; — de M. Plessy; — de M. de Quevaucilliers; — de M. Simonet; — de M. de Verneuil, etc.

E. 120. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

**1776-1779.** — Lettres de M. Frignet adressées à sa fille, madame Bernier, et à son gendre, Bernier d'Archet.

E. 121. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

**1779-1785.** — Lettres écrites par M. Frignet à son gendre, Bernier d'Archet, et à sa fille, madame Bernier.

E. 122. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

**1769-1778.** — Lettres adressées à Bernier père et à Bernier d'Archet: — par M. Beauvais; — par M. Lemone; — par M. d'Armaucour; — par M. Blanchard; — par madame Morand; — par M. Berthier; — par M. Rosier; — par M. Soret, etc.

E. 123. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1777-1780.** — Lettres adressées à Bernier d'Archet: — par M. Hornot; — par M. Marais; — par M. Girault; — par M. Gucaux; — par M. Guillemet; — par M. Blanc; — par Cavillier frères; — par M. de La Morinays, etc.

E. 124. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

**1780-1785.** — Lettres écrites à Bernier d'Archet: — par M. Pristel; — par M. Pousset; — par M. Sauvalle; — par M. Agobert; — par M. Édard de Lisle; — par M. d'Avollans, chanoine; — par M. Poncelin; — par l'abbé Clerget, etc.

E. 125. (Liasse.) — 5 pièces, papier, 5 pièces, parchemin.

**1713-1790.** — BERNIER. — Baux des terres de Sainte-Genevieve-des-Bois, de Liers, du Perrier et de Villemoisson,

faits à Pierre Sauval, bourgeois de Paris, par Françoise de Bournonville, veuve de Jules, duc de Noailles, maréchal de France, et par Maurice Adrien, duc de Noailles; — vente de la terre de Sainte-Genève-des-Bois par le duc et par la duchesse de Noailles à dame Marguerite Danyean, veuve de Michel Amelot, marquis de Gournay, président au Parlement de Paris; — bail à rente foncière de pièces de terre, sises à Grigny et à Viry, fait par Louis-François Bertier, seigneur de Sainte-Genève-des-Bois, intendant de la Généralité de Paris, à Jean-Baptiste Coudray; — d'une ferme sise à Viry, à Antoine Filbert; — commission de garde-chasse donnée par M. Bertier à Pierre Bidaux dans l'étendue de la seigneurie de Sainte-Genève, etc.

E. 126. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1773-1780.** — BÉTHUNE (comtesse de). — Vente des droits de terrage sur la terre de Hannogne et aux environs, dans la mouvance de la baronnie de Thour, faite à Antoinette-Marie Crozat de Thiers, veuve de Joachim-Casimir, comte de Béthune, par Marie-Louis La Goille, seigneur de Courtagnon, et par ses cohéritiers; — déclaration du droit de terrage; — mémoire des terres contenues dans les trièges qui doivent le droit de terrage à Hannogne.

E. 127. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1616.** — BIDAULT. — Testament de frère Simon Bidault, hermite de Triel, reçu par messire Jean de La Barre, prêtre, vicaire de la Magdeleine de Mello.

E. 128. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1773-1790.** — BIENCOURT (comte de), seigneur de Feucherolles. — Promesse de bail d'un arpent de terre, sis au terroir de Lenluets, faite par le comte de Biencourt à Jacques Olivon, maçon à Marly-le-Roi; — bail du four à chaux de Feucherolles fait à Jacques Olivon; — quittance d'arrérages de loyer donnée à Olivon par M. de Biencourt.

E. 129. (Registre.) — In-folio oblong, papier, 10 cartons, et 52 feuillets.

**1774.** — Plan-terrier de la seigneurie de Feucherolles, avec les noms des différents propriétaires des biens situés dans l'étendue de cette seigneurie.

E. 150. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan géographique des paroisses de Feucherolles et de Lenluets.

E. 151. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1788.** — BIGNON. — Bail du moulin de La Chaussée, paroisse d'Hardricourt, et de plusieurs pièces de terre, fait à Antoine Bourgeois, meunier, par Armand-Jérôme Bignon, substitut du procureur général au Parlement de Paris, seigneur d'Hardricourt.

E. 152. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1764-1789.** — BLOUVAL (Marie-Jeanne Cuisy, veuve de Gabriel, marquis de). — Reconnaissance par Gilles Duclou, laboureur à Osmoy, qu'il est détenteur d'une maison avec grange et étable, chargée d'une rente de dix livres et de deux chapons envers M. Philippe Cuisy, seigneur d'Orgerus, d'Osmoy et d'autres lieux; — bail de la tuilerie d'Orgerus, fait à Louis Margot par Marie-Jeanne Cuisy, veuve de Gabriel, marquis de Biouval, dame d'Orgerus, d'Osmoy, etc; — de la ferme seigneuriale de Fresnay, fait à Pierre-Nicolas Petit, laboureur, par madame de Biouval.

E. 153. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1751-1789.** — BIZEMONT (marquis de). — Bail à cens et à rente d'un arpent de terre, situé au terroir du Buisson, fait à Pierre Flix, manouvrier, par Balthasar-Melchior de Bizemont, seigneur du Buisson, Loutteville et autres lieux; — constitution de mille livres de rente annuelle et perpétuelle faite au profit de François Véron par André-Victor, marquis de Bizemont, seigneur de Gironville; — de deux cent soixante-huit livres au profit de Pierre-André Noël; — déclaration des biens possédés par M. Géraud Boulon, prêtre, curé de la paroisse de Buno, dans la censive de M. de Bizemont, seigneur de Chantambre; — passeport accordé au marquis de Bizemont, allant avec sa famille aux eaux d'Aix en Savoie, etc.

E. 154. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1723-1760.** — BLAIR (Louis-François de), seigneur de Cernay. — Déclarations des biens possédés dans la censive de François de Gars, seigneur de Boisemont, et de Louis-François de Blair, seigneur de Cernay; — par les dames Ursulines de Pontoise; — par la cure de Saint-Martin de Courdimanche; — dans la censive de M. de Blair, seigneur de Cernay; — par Jacques Perrier, prêtre, curé de Sainte-Marie-Magdeleine de Franconville-la-Garenne; — par la fabrique de Franconville-la-Garenne; — par l'église d'Esmont et Cernay; — par Louis-Nicolas Balzac, prêtre, curé de Saint-Flair d'Esmont, etc.

E. 155. Liasse. — 5 pièces, parchemin.

**1687-1780.** — **BLANCHET.** — Vente de la moitié d'une maison et de pièces de terre sises à La Garençière, paroisse de Vaux, faite par Jean Blanchet à Pierre Blanchet; — bail à rente foncière d'une maison sise à La Gallarnerie, paroisse de Cernay, fait par Jacques Charpentier, bourgeois de Paris, à Charles Charpentier; — vente de l'cinquième partie d'une maison et de trois quartiers de terre, sis à La Glamerie, paroisse de Cernay, faite par Catherine Floquard à Blaise Plichon, maître maçon.

E. 156. Liasse. — 1 pièce, papier.

**1787.** — **BLANCMESNIL** (Xavier-Pierre-Louis de). — Bail du château de Blancmesnil, près du Bourget, fait à Charles-Joseph-Balthazard Alliot de Musset, fermier général, par Jean-Joseph Descharbours, ancien notaire au Châtelet, tuteur en-craire de Xavier-Pierre-Louis de Blancmesnil.

E. 157. Cahier. — In-folio, 55 feuillets, parchemin.

**1602.** — **BLÉNAUR** (demoiselle de). — Adjudication par décret, au Châtelet de Paris, de plusieurs pièces de terre sises au Mesnil-Aubry, provenant de la succession de Philibert Gobelin, faite à Nicolas Parent, secrétaire du Roi.

E. 158. Liasse. — 10 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

**1625-1727.** — Vente d'une rente foncière de trente-quatre livres douze sols six deniers, faite par Jean de Saint-Germain, seigneur de Juilly, à Jacques Duclos, bourgeois de Paris; — de plusieurs pièces de terre, sises au Mesnil-Aubry, à Jacques Duclos, par Louis de Saint-Germain, sieur du Fresnoy, et par demoiselle Marguerite de Saint-Germain; — de cinq arpents et demi de terre, sis à Mareil, par Jacques Husmain, dit Duclos à Gillette Cretté, veuve de Jean Turin, et à Jean Talon, contrôleur général des décimes de Champagne, à cause de Reine Turin, sa femme; — de plusieurs pièces de terre, sises au Mesnil-Aubry, par Marguerite de Saint-Germain à Gillette Cretté et à Jean Talon; — relevé des terres vendus à M. Talon; — mémoires des tenants et aboutissants des terres du Mesnil-Aubry; — vente d'un quartier de terre, sis au Mesnil-Aubry, faite par Pierre Dutrou, serrurier, à Jean Talon; — par Philippe Frenart, marchand, à Jean Talon; — d'un demi-arpent de terre, sis à Attainville, à Jean Talon par François Mulot et par Nicole Delaunay, etc.

E. 159. Liasse. — 41 pièces, papier; 4 imprimés.

**1598-1755.** — Mémoires sur les terres situées au Mesnil-Aubry, acquises par M. Parent; — par M. Talon; — quittance des droits de lods et ventes payés par Nicolas Parent pour l'acquisition faite au Châtelet de Paris de terres situées au Mesnil-Aubry; — déclaration des terres possédées au Mesnil-Aubry par M. et par madame Talon; — déclaration passée au terrier du Plessis-Gassot, dans la censive des Réverends Peres des Blancs-Manteaux, à Paris, par M. Talon, des biens, sis à Mareil, dans la dépendance de M. de Fontenay, seigneur du lieu; — déclaration des biens possédés au Mesnil-Aubry par François-Thomas Talon, seigneur de Chalenbert, dans la censive de Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé; — déclaration de madame et de mademoiselle de Blénour, etc.

E. 160. Liasse. — 2 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1619-1752.** — Bail judiciaire des biens provenant de la succession de Jean de Saint-Germain et de demoiselle Marie Parent, sa femme; — bail de vingt-quatre arpents de terre, sis au Mesnil-Aubry, à Mareil, à Villiers-le-Sec et au Plessis-Gassot, fait par Thomas Talon, sieur de Chalenbert, à Philippe Ledue, laboureur; — de dix-huit arpents, sis au Mesnil-Aubry, fait par Marguerite de Saint-Germain, dame de La Salle, à Philippe Boudet; — de vingt-trois arpents de terre, sis au Mesnil-Aubry et aux environs, à Augustin Gabillon par Jean Talon, sieur de La Villeneuve; — de vingt-six arpents et demi de terre, sis au Mesnil-Aubry, par Thomas Talon, conseiller du Roi, à Jean Ledue, laboureur; — à Madeleine de Lespine, veuve de Jean Ledue; — par François-Thomas Talon à Antoine Ledue et à Genevieve Chélot, sa femme, etc.

E. 161. Liasse. — 24 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1667-1788.** — **BOYER** (Marie Lespagnol, veuve de Louis). — Vente d'une rente annuelle et perpétuelle de deux mille livres faite à Louis Drouant, veuve de François Gérard, par Marie Lespagnol, veuve de Louis Bliyet, marchand ferblantier à Versailles; — contrat de mariage de Pierre Lespagnol, maître charpentier à Saint-Germain-en-Laye, et de Bicardonnée Subitault; — extrait de baptême de Jean, fils de Pierre Lespagnol; — procès entre Pierre Lespagnol et François Thévenin, pâtissier, mari de Madeleine Lespagnol, relativement à la succession de Claude Lespagnol; — inventaire après le décès d'Anne Lespagnol; — succession d'An-

toime Picard, pâtissier à Châlons, et de Marie Lespagnol, sa femme. — état et mémoire de tous les meubles appartenant à Pierre Lespagnol et dépendant de la communauté entre lui et feu Dieu-donné Subitault : — procédures faites à la requête de Jean Lespagnol contre Anne Bioche, veuve de François Lagnaut, etc. — Les papiers qui forment les articles E. 141 — E. 145 ont été trouvés, le 8 germinal an V, lors de la vente du mobilier de la veuve Blivet, décédée sans héritiers.

E. 142. (Liasse.) — 28 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; 1 seau.

**1689-1747.** — Procédures faites à la requête de François Lanot et de Marie Lespagnol, sa femme, contre la veuve Salté, boulangère, pour lui réclamer une laine turquoise; — à la requête de François Gaucher, boulanger à Saint-Germain-en-Laye, contre François Barbey, maître charpentier à Saint-Germain, et contre Anne Gaucher, sa femme, pour le paiement d'une certaine somme; — sentence du prévôt de Saint-Germain-en-Laye condamnant François Barbey, charpentier, à payer à Gilles Labaye, marchand, une somme de deux cents livres; — lettres de bénéfice d'âge accordées à Gabriel Barbey et à Marie-Anne Barbey, sa sœur, enfants de feu François Barbey, charpentier, et d'Anne Gaucher. 1 seau; — acte d'émancipation de Gabriel et de Marie Barbey; — contrat de mariage de Gabriel Barbey et de Marie-Anne Dubuisson; — extrait de baptême de Marie-Anne Barbey; — donation de la moitié d'une maison, sise à Saint-Germain-en-Laye, rue aux Vaches, où pend pour enseigne la *Machine-Royale*, faite par Marie Barbey, veuve de Jean Lespagnol, maître charpentier à Chevillot, à Louise Barbey, sa sœur, femme d'André Querville, marchand bonnetier à Saint-Germain; — procédure faite à la requête de Marie Barbey, veuve de Jean Lespagnol, contre Jean Lecomte; — contre le sieur Janet, serrurier; — contre Catherine Rafon, veuve de Claude Michon, etc.

E. 145. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1652-1694.** — Sentence du prévôt de Saint-Germain-en-Laye condamnant Pierre Morin, jardinier, à payer à François Gaucher, arquebuser, la somme de seize livres quinze sols; — procédures contre François Gaucher et Jacques Barinet, maître maçon, relativement au paiement des arrérages d'une rente foncière de vingt-neuf livres; — sentence du prévôt de Saint-Germain, etc. — Sentence du bailli du palais ordonnant que sur le loyer d'une maison, sise à Paris, au Marché-Neuf, sera payée au sieur Pierre Dupois,

marchand, la somme de 450 livres due par demoiselle Claude Leclerc, veuve de Claude Duparc, sieur de Lorine; — acte d'émancipation d'Étienne Leclerc, fils de feu César Leclerc, gagne-deniers, et de Geneviève Hargouin, etc.

E. 144. (Liasse.) — 52 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1635-1748.** — Sentence du bailli de Hardricourt qui met Louis de Fresnes, marchand à Meulan, en possession d'une maison sise à Hardricourt, lieu dit la Grande-Rue, abandonnée par Austreberthe Bertault, veuve d'Étienne Cornaille, pour le paiement de ses dettes; — testament de Marie Bioche, veuve de Pierre Dussin, valet de garde-robe de la feu Reine, mère du Roi (Anne d'Autriche), demeurant à Marly-le-Château; — saisie d'une maison sise à Marly-le-Château, appartenant à Philippe Pellerain, sieur d'Annois, et à Louise Dussin, sa femme, faite à la requête d'Anne Henry, veuve de Jacques de Lapert, chef de panneterie de feu M. de Longueville; — donation par avance d'hoirie faite par Marguerin Marc à ses petits-fils, Marguerin Gai et Alexandre Marc; — bail à rente d'un quartier de vignes, sis aux Mureaux, fait à Laurent Peret par François Querville, marchand à Saint-Germain-en-Laye; — transaction entre André David, lieutenant de la prévôté générale des Monnaies, comme donataire de Denise Joisel, sa femme, et le sieur André Querville, relativement à la succession de maître Jean Querville, curé des Mureaux; — inventaire après le décès de Louis Joisel, sieur de Rimbert, chef de panneterie de feu madame la Dauphine, mère du Roi (Louis XV); — procédures à la requête d'André Querville, contre François Barbey, son beau-père; — contre le sieur Lecomte; — accord entre Marie Barbey, veuve de Jean Lespagnol, Jean-Claude-Victor Rième et Gabriel Barbey, héritiers de Louise Barbey, femme d'André Querville, etc.

E. 145. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1667-1741.** — Vente d'un métier à faire les bas, faite par Claude Laurencin à Jean-Claude-Victor Rième, moyennant le prix de 80 livres; — procédures faites à la requête du sieur Lemercier, marchand à Rouen, contre Claude Rième, etc. — Articles accordés par le maréchal d'Aumont aux habitants de Bergnes-Saint-Vinox; — information faite par Jean de La Houssaie, lieutenant criminel de la maréchaussée de Flandre, à l'encontre de Pierre Boutin, dit la Violette, dragon, accusé d'avoir maltraité Pierre Michon, cabaretier à Maubeuge; — lettres du sieur Frotat,

pour faire venir du Languedoc à Perpignan quatre cents sacs de farine, pour le pain des soldats de la citadelle; — arrêt du Grand Conseil, qui autorise dame Françoise Marie, fille de feu messire François, prince de Lorraine et de dame Labine de Browe, baronne de Blenbeck, veuve de Paul d'Arbamont, avocat en Parlement, à plaider sous le nom de Françoise-Marie de Neufvilliers, contre le marquis de Mouy, donataire de feu Henri, prince de Lorraine, marquis de Mouy, créancier de la succession de François, prince de Lorraine.

E. 146. Liasse. — 1 pièce, papier.

**1762.** — Blois de Grandpont Joseph-Charles-François. — Lettre du roi Louis XV, contre-signée par le duc de Choiseul, qui annonce à M. Blois de Grandpont, capitaine de grenadiers royaux, dans le régiment de M. Le Camus, qu'il est nommé chevalier de l'Ordre de Saint-Louis.

E. 147. Liasse. — 11 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1778-1788.** — Drouin d'Azincourt Barthélemi-Augustin, seigneur de Bonneuil en-France. — Estimation du moulin des Épillards, sis à Garges; — bail de plusieurs pièces de terre, sises à Garges, fait par Blondel d'Azincourt à Jacques-Hilire Lery, laboureur; — arpentage des terres dependant de la ferme seigneuriale de Bonneuil; — de pièces de terre, sises à Garges et à Stains, fait à Jean Pierre Lionnest; — de la ferme de Garges, à Jacques Gouffé; — d'une maison et de pièces de terre, sises à Garges, à Jean Langlois; — de vingt-neuf arpents de terre, sis à Garges, à Nicolas Hennequin; — du petit moulin bonnal de Bonneuil, à Denis-Michel Bonneire; — des deux fermes seigneuriales de Bonneuil, à Pierre-Charles Duvisier, laboureur, etc.

E. 148. Liasse. — 2 pièces, papier.

**1772.** — Blot (comte de). — États du château, de la basse-cour, des jardins et du parc de Segrez, situé à Saint-Sulpice, près d'Arpajon, et des dépendances, dressés par Pierre Meleq, ingénieur géographe du Roi, pour M. et madame de Montullé, et pour M. le comte et madame la comtesse de Blot, acquéreurs à vie dudit château; — estimation des réparations à faire au château de Segrez.

F. 149. Liasse.) — 5 plans, papier.

**1772.** — Anciens plans de Segrez, représentant ce château au moment de son acquisition par le comte de Blot; — plan du rez de chaussée; — du premier étage.

E. 150. Plan. — 1 pièce, papier, rouge en creux.

**1772.** — Plan général du château et du parc de Segrez, livr.

F. 151. Plan. — 1 pièce, papier.

**1772.** — Croquis du plan général du château de Segrez.

E. 152. Plan. — 1 pièce, papier.

**1780** (vers.) — Nouveau plan de Segrez et du jardin anglais.

E. 153. Liasse. — 26 pièces, papier.

**1772-1774.** — États des sommes payées aux différents ouvriers qui ont fait les opérations nécessaires tant dans la maison que dans les jardins de Segrez; — mémoires des ouvrages de maçonnerie, de tuiles et d'ardoises, faits sous les ordres de M. Mouton, architecte pour le comte de Blot, par Subtil, entrepreneur de bâtiments; — d'Arden, charpentier; — du paveur; — de Laurent, maître plombier à Paris; — du menuisier; — de Souly, serrurier à Boissy; — comptes des recettes et des dépenses faites par M. Mouton, pour M. le comte de Blot, au château de Segrez; — mémoire du peintre; — des terrassiers, etc.

E. 154. Liasse.) — 21 pièces, papier.

**1777-1788.** — Marché fait entre M. le comte de Blot et Étienne Leverd, pour l'entretien du jardin, du parc et du potager de la terre de Segrez; — même marché avec Claude Lebeau; — engagement du sieur Leroy, pour l'entretien du château de Segrez; — lettre du sieur Duverger, à la comtesse de Blot, relative au sieur Parot; — compte et quittances du sieur Duverger; — lettre adressée de Philadelphie (États-Unis), par M. de La Fayette, à la comtesse de Blot: « Après une heureuse et courte traversée, je suis arrivé à Newgest, en très-bonne santé, et me voici courant après le général Washington, que je suis bien impatient d'embrasser. On me comble de tant de bontés, qu'il seroit embarrassant pour moi de les décrire; mais j'aime à penser que vous les apprendrez avec quelque intérêt. » — Notes de dépenses, etc.

E. 155. (registre.) — In-4°, papier, 58 feuillets.

**1772-1780.** — Dépenses du château de Segrez. — Payé un mémoire de peinture à un peintre de Paris, pour la Bibliothèque, 78 livres 18 sols; — payé au maréchal pour l'entretien de mon cheval, pour solde, 36 livres.

« — Madame Sans-Chagrin entre à mon service, pour  
« être femme de basse-cour, aujourd'hui 3 mai 1778, je lui  
« donne cent livres de gage; — madame Sans-Chagrin me  
« quitte aujourd'hui, 4 juin 1780, etc. »

E. 156. Registre. — In-folio, papier, 198 feuillets.

**1776-1785.** — Comptes de Dantin, pour la dépense de  
Segrez. — « Pour le pain béni, 6 livres; — pour les  
« cierges et au bédéau, 3 livres 19 sols. — donné au  
« cavalier de la maréchaussée, pour la garde de la Grotte,  
« quatre jours, 9 livres; — pour le pain du gros chien,  
« cinq mois à 6 livres, fait 30 livres, etc. »

E. 157. Classe. — 1 pièce, papier; 2 pièces, parchemin.

**1789-1790.** — BOCHARD DE SARON, premier président  
du Parlement de Paris. — Déguepissement par Claude  
Legrand, minouvier à Beaumont-sur-Oise, fait au profit  
de Jean-Baptiste-Gaspard Bochard de Saron, premier prési-  
dent du Parlement de Paris, d'une maison sise à Presles,  
Grande-Rue, que ledit Legrand détenait de M. de Saron,  
à titre de bail à rente; — sommation faite par M. de Saron  
au sieur Legrand; — bail à ferme de deux cent six perches  
de pres, dans la prairie de Presles, fait par M. Bochard de  
Saron à Claude Pousset, jardinier à Saint-Brice. — (Lors de  
l'inventaire dressé en l'an II, après la condamnation à mort  
de M. Bochard de Saron, les papiers trouvés à Presles  
furent classés en 49 articles, dont deux registres. La plupart  
de ces documents étaient relatifs à des rentes foncières ou à  
des maisons sises à Presles et aux environs. Par arrêté de  
l'administration centrale du département de Seine-et-Oise,  
en date du 12 fructidor an III, ces titres et papiers furent  
renvois aux héritiers de M. Bochard de Saron.)

E. 158. Cahier. — In-4, 8 feuillets sur parchemin et 8 papier.

**1781-1782.** — BOLLU (Thérèse-Charlotte Saget, veuve  
de Claude-Théophile, baron de). — Vente du fief et de la  
seigneurie du Petitval et du tief de La Jonchère, sis paroisse  
de Saigy-en-Brie, faite par Denis-Michel Éléonore, comte de  
Garnache, à dame Thérèse-Charlotte Saget, veuve de Claude  
Théophile, baron de Boeil. (Cette vente est enregistrée par  
les chanoines du chapitre de Notre-Dame de Paris, seigneurs  
en partie de Saigy, et par M. de Brévannes, seigneur de  
Lunell.)

E. 159. Liasse. — 1 pièce, parchemin.

**1655.** — BOISADAM (Jacques de, cure d'Achères. —  
Reconnaissance par Élisabeth Dupont, veuve de feu Thibault

de Boisadam, prévôt d'Achères, par Antoine de Boisadam,  
greffier et tabellion d'Argenteuil, par Charles de Boisadam,  
par Antoine de Boisadam, le jeune, qu'ils sont propriétaires  
par indivis d'une maison avec un jardin, sise à Achères, et  
que sur cette maison maître Jacques de Boisadam, prêtre,  
cure d'Achères, etait au lieu et place de Charles de Musseau,  
marquis de Varennes, a droit de percevoir chaque année  
15 livres 15 sols tournois de rente.

E. 160. Liasse. — 25 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

**1732-1777.** — BOISSE (Antoine-René, vicomte de,  
maréchal de camp, seigneur de Maule. — Quittance de la  
somme de quatre-vingt mille livres donnée par Pierre Beau-  
chard d'Esparbès-de-Lussan, comte d'Aubeterre, à M. de  
Boisse, pour le prix de la vente de la terre de Treignac, en  
en Limousin; — transport d'une obligation de douze mille  
livres, due par M. le comte de Boisse, comte de Treignac,  
fait par Jean-Achille Bellanger, bourgeois de Paris, à Nicolas  
Lazure, officier du Gobelet du Roi; — vente de la terre  
d'Ézeaux, dans le haut Limousin, Élection de Limoges, faite  
par Jacques-Joseph, vicomte de Boisse, vicomte de Treignac,  
à Étienne Nepveu, trésorier général des secoux de France; —  
déclaration par M. Nepveu qu'il s'est rendu acquéreur de la  
terre d'Ézeaux pour le comte de Catherine-Marthe Lan-  
douillette de Logivière, fille majeure, baronne de Maule; —  
constitution de mille livres de rente, au principal de vingt  
mille livres, faite au profit de M. Nepveu par Ambroise-  
François Dullesme, marquis de Boisse; — déclaration par  
M. Nepveu, que cette rente constituée appartient à ma-  
demoiselle de Logivière; — quittance de quatre-vingt-dix  
mille livres donnée par le comte et par la comtesse de Boisse  
à mademoiselle Logivière, pour le tiers du prix d'adjudi-  
cation de la terre de Maule; — compte entre la comtesse  
de Boisse et mademoiselle de Logivière, sa sœur; — quit-  
tances données au vicomte de Boisse par Eugénie de Boisse,  
sa sœur, religieuse à Saint-Corentin; — par le sieur de  
Bast, etc.

E. 161. Liasse. — 5 pièces, papier.

**1713-1719.** — Copie du testament de M. de Logivière:  
— partage des biens provenant de la succession de René Lan-  
douillette de Logivière, commissaire général de l'artillerie;  
— testament de Françoise-Charlotte Landouillette de Logi-  
vière, épouse de Michel-Gabriel Raphaël de Beauvais, baron  
de Gentilly, capitaine des gardes de la porte du duc de  
Berry.

E. 162. Liasses. — 21 pièces, papier, 1 pièce, parchemin.

**1735-1768.** — Constitution de cent cinquante livres de rente foncière faite par Catherine-Marthe de Logivière, au profit de Charles Mandat, intendant des affaires des dames de Saint-Cyr; — quittances des gratifications payées à Anne Dorcier, femme de chambre de mademoiselle de Logivière; — de la rente viagère payée à la dame Duquesnay; — au sieur Anfénel; — à la sœur Chaix, religieuse à Brest; — au sieur Damoiseau; — à la demoiselle Beauissier; — sommes payées par mademoiselle de Logivière à René-Nicolas de Frunier, comte de Saint-André, et à Anne-Françoise de Broyais, sa femme, etc.

E. 165. Liasses. — 51 pièces, papier, 5 pièces, parchemin.

**1739-1763.** — Quittances données par le vicomte de Boisse des arrérages de la pension que lui faisait sa tante, mademoiselle de Logivière; — emprunt d'une somme de quatre mille neuf cent quarante-huit livres fait par mademoiselle de Logivière aux sieurs Giroust; — remboursement de cette somme; — quittances données par le comte de Murepas des arrérages d'une rente constituée à son profit par mademoiselle de Logivière; — constitution d'une rente de douze cent livres faite par Catherine-Marthe de Logivière au profit de Louis de Chaumajon de Fourville, abbé commanditaire de Saint-Vincent-de-Sendis; — remboursement du capital de cette rente; — rente foncière de treize cent vingt livres constituée au profit de Madeleine Lecousturier, veuve de Philippe Desvieux; — quittances des arrérages et remboursement du capital de cette rente; — constitution de six cents livres de rente au profit du sieur Aubert; — remboursement, etc.

E. 166. Registre. — In-folio, papier, 122 feuillets.

**1696-1698.** — Recettes et dépenses de la maison de M. Landouillette de Logivière, dame de Maule; — dépenses faites par Madame; — ce qu'elle paye pour dix-sept paires de drap et neuf douzaines de serviettes, 110 livres; pour un paire de souliers pour elle, 2 livres 10 sols; perdu au jeu, 22 livres; le 23 août (septembre) année, 30 livres, etc.

E. 167. Registre. — In-folio, papier, 182 feuillets.

**1728-1734.** — Dépense de la maison de mademoiselle Landouillette de Logivière, dame de Maule. — Pour le voyage de mademoiselle Maton, de Paris à Versailles et le retour, 7 livres; pour les porteurs de chaises, 3 livres;

« pour le voyage de Nanville, depuis de Versailles à Paris, 3 livres; pour le change d'un louis, 10 sols; pour une médecine pour Mademoiselle, 1 livre; pour un anneau d'une manchette, pour Foyrière en dentelle, 3 livres; « pour un carrosse de remise, 10 livres, etc.

E. 166. Registre. — In-4°, papier, 69 feuillets.

**1731-1741.** — Recettes et dépenses faites par le sieur de Bast, pour mademoiselle de Logivière, dame de Maule. — « Du 6 septembre 1732, reçu pour une rente vendue, « 4,820 livres; Mademoiselle m'a remis dix-sept dividendes d'actions, six derniers mois de 1733, valant un seul, 67 « livres 10 sols, le dixième retenu et les dix-sept en double, « 4,117 livres 10 sols; reçu à l'Hôtel de Ville, 350 livres « pour les six premiers mois de 1738, d'une rente fondée « de 900 livres par an, constituée sur l'Hôtel de Mademoiselle, « et 450 livres; plus 458 livres 6 sols 8 deniers, pour les six « premiers mois de 1738, d'une rente perpétuelle de 316 li- « vres 13 sols 4 deniers par an, etc. »

E. 167. Registre. — In-folio, papier, 182 feuillets.

**1734-1744.** — Recettes et dépenses de la maison de mademoiselle de Logivière, faites par le sieur de Bast. — Un fiacre pour aller à la tragédie des Jésuites avec M. l'abbé Duprat, etc.; 1 livre 4 sols, supplément deux « places à ladite tragédie, 2 livres; pour faire garder mon « copie à la porte du collège, 12 sols. — Habillements et gages des domestiques. — « H. Adinet, cuisinier, 150 livres « de gages et 30 livres de gratification, en tout 180 livres; « Maurice, cocher, sur le pied de 200 livres et 24 livres pour son blanchissage; — le 7 février 1748, mademoiselle Hanzer (femme de chambre), a reçu sur ses gages le « salaire de 84 livres qu'elle a employé à deux dix-huites de « billets d'emprunt. » — État des rentes et actions de mademoiselle de Logivière. — état des meubles de la maison occupée par M. de Bast; — de la garde-robe de mademoiselle de Logivière, confiée par elle à la demoiselle Danger, sa femme de chambre; — des meubles de la maison de Paris. — mémoire concernant l'abbé de Gilbert Le Veneur; — état des actions déposées en compagnie des Indes; — inventaire des meubles du château de Maule; — habillements et bijoux de mademoiselle de Logivière; — une croix de dévotion, « faite par l'empereur, composée d'un diamant au milieu « de quatorze gros carats et de plusieurs petits; — une bague « du portrait de M. de Fontenelle; — une tabatière ronde « d'écaïlle noire incrustée d'or, avec le portrait de madame

« Gourdan ; — une petite tabatière d'or , avec le portrait  
« de M. le comte de Maurepas , etc. »

E. 168. (Registre.) — In-folio, papier, 75 feuillets.

**1743-1755.** — État des meubles de mademoiselle de Logivière à Paris ; — des meubles du château de Mante ; — état de la vaisselle d'argent donnée en garde à Haudinet , cuisinière ; — mémoire des choses dont mademoiselle Danger est chargée : — « dix-neuf paires de manches de dentelle ; « quatorze devants de gorge ; cinq corsets de toile doublés « de même ; un jupon égledon , etc. » — « État des actions déposées par mademoiselle de Logivière à la Compagnie des Indes ; — gages des domestiques : — Saint-Jean , laquais. « Le 16 juin , octave du Saint-Sacrement , mademoiselle a « rabattu à Saint-Jean , 20 sols , pour l'avoir manquée à la « messe et au salut. — Arrêté avec Saint-Jean : ses gages « montent à 137 livres 13 sols 4 deniers. Il a reçu ladite « somme qu'il a employée avec 6 livres 6 sols 8 deniers , que « mademoiselle lui a donnée par gratification , à l'achat du « dixième d'action de la Compagnie des Indes , n° 38,465 , « qu'il a laissée en garde à Mademoiselle , etc. »

E. 169 (Registre.) — In-4°, papier, 66 feuillets.

**1722-1723.** — Dépense de la cuisine de mademoiselle de Logivière , faite par Anne Lemasson : — « Mercredi , « 20 mai 1722 , deux livres de sel , 1 livre 3 sols ; des « herbes , 1 sol ; des échaudés , 2 sols ; du vinaigre , 3 sols ; « de la crème , 3 sols ; de la salade , 5 sols ; une lettre , 7 sols ; « 4 livres de chandelle , 2 livres 8 sols ; six pains de 4 livres , « 2 livres 8 sols ; une tasse de café , 5 sols ; — total , 13 livres « 15 sols. »

E. 170. (Registre.) — In-4°, papier, 89 feuillets.

**1725-1726.** — Dépense de la cuisine de mademoiselle de Logivière : — « Jeudi , 18 décembre 1725 : deux pains « de 4 livres , 1 livre 4 sols ; trois artichauts , 11 sols ; « 12 livres de viande , 4 livres 10 sols ; un riz de veau , 7 sols « 6 deniers. »

E. 171. (Registre.) — In-folio, papier, 18 feuillets.

**1730-1774.** — Dépense de la maison de mademoiselle de Logivière : — « Mercredi , 3 mai 1730 : pour une « chaise à porteur , 1 livre 15 sols ; pour des chaises à la « messe , 5 sols ; pour des lettres , 15 sols ; pour 32 livres « de pain à 2 sols , 3 livres 4 sols ; pour un pain mollet , « 1 sol 6 deniers ; pour de la glace , 4 sols ; pour du cresson

« de fontaine , 2 sols. » — Journal dressé par le sieur de Bast des recettes faites pour mademoiselle de Logivière dans la terre et seigneurie de Maule ; — sommes versées par les fermiers , etc.

E. 172. (Registre.) — In-folio, papier, 77 feuillets.

**1739-1742.** — Dépense de la cuisine de mademoiselle de Logivière à Maule ; — de l'écurie : — « dépenses à Ver- « sailles du 23 au 27 août : nourriture des chevaux , 7 livres « 2 sols ; pour des chaises à porteur , 3 livres ; passage du « pont de Sèvres , 5 sols , etc. »

E. 173. (Registre.) — In-folio, papier, 200 feuillets.

**1741.** — Répertoire des titres et papiers concernant la terre et marquisat de Maule ; — généalogie des barons de Maule , depuis Ansold , premier seigneur connu , jusqu'à M. de Logivière. (La baronnie de Maule , érigée , en août 1667 , en marquisat , relevait du Roi , à cause de la châtellenie de Poissy. Lors du partage fait à la mort de M. de Logivière , les titres du marquisat furent divisés par tiers entre Catherine-Marthe de Logivière , Jacques-Joseph de Boisse et dame Marllie-Ambroise de Logivière , sa femme , et René-Ismidon-Nicolas Prunier , comte de Saint-André , et dame Françoise-Charlotte de Beauvais , sa femme.)

E. 174. (Liasse.) — 12 pièces , papier ; 9 pièces , parchemin.

**1667-1708.** — Lettres patentes de Louis XIV , roi de France , qui érigent en marquisat la terre de Maule , en faveur de François de Bullion , seigneur de Montlouet , de Saint-Amand , baron de Maule , etc. ; — procès-verbal *de commodo et de incommodo* sur les lettres d'érection de la terre de Maule en marquisat ; — arrêts d'enregistrement de ces lettres d'érection par le Parlement de Paris en faveur de M. de Bullion ; — de Guillaume de La Vieuville , acquéreur de Maule ; — de M. de Logivière ; — confirmation de ces lettres d'érection ; — arrêts d'enregistrement à la Chambre des Comptes , etc.

E. 175. (Liasse.) — 24 pièces , papier ; 1 pièce , parchemin.

**1394-1781.** — Aveux et dénombremens de la terre de Maule rendus au Roi , à cause de sa châtellenie de Poissy , par Robinet de Maule , écuyer ; — par Simon de Morainvilliers , écuyer tranchant du duc d'Orléans ; — par Jean de Morainvilliers , qui déclare que : « iceux cens et « champars sont diminués pour les guerres et mortalité. » (Copies du XVIII<sup>e</sup> siècle.) — Déclaration et valeur des fiefs de



la châtellenie de Maule faite au prévôt de Paris par Étienne d'O. sieur de Fresnes, tuteur de Jacqueline et d'Anne de Morainvilliers ; — acte de foi et hommage de la seigneurie de Bazemont fait à René, vicomte de Boisse, baron de Maule, par Nicolas Le Buisson de Morinière, écuyer, seigneur de Bazemont.

E. 176. (Liasse.) — 8 pièces, papier (2 imprimées : 6 pièces, parchemin.

**1625-1772.** — Commission du Parlement de Paris pour contraindre le seigneur de Maule à payer à Claude Chéry, conducteur ordinaire des prisonniers renvoyés par la Cour, la somme de quatre-vingts livres tournois pour les frais de la conduite d'une nommée Marie Miresse, amenée de la Conciergerie du Palais à la prison de Maule, pour l'exécution de l'arrêt ; — certificat de remise à la prison de Maule de Marie Le Mire, condamnée à mort ; — bail du greffe et du tabellionage de Maule, fait par M. de La Vieuville à Barthélemy Leguey ; — édit du Roi portant création de notaires royaux ; — arrêt du Conseil-d'État pour le recouvrement de la finance provenant de la vente des offices de notaires royaux ; — quittances données à M. de Logivière pour la finance de l'office de notaire à Maule ; — bail du greffe et du tabellionage par Catherine-Marthe de Logivière à Toussaint Aubry ; — à Louis Vavasseur ; — à Sulpice Leguey, praticien ; — à Pierre Desvignes ; — à Antoine Dejean ; — à Jacques Morel, receveur des domaines du Roi, etc.

E. 177. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 11 pièces, parchemin.

**1748-1781.** — Baux de la ferme des étalages du marché de Maule, faits : par Catherine-Marthe de Logivière, dame de Maule, à Guillaume Cochois, à la charge de fournir aux marchands les tréteaux et planches nécessaires, et moyennant cinq cent soixante-dix livres par an ; — à Pierre Bouillette, pour six cent cinquante livres ; — par le vicomte de Boisse à Jacques Prestot, pour le prix de sept cent cinquante livres ; — de la ferme du mesurage, par Catherine-Marthe de Logivière à Jean Lecoq, hôtelier à Maule, moyennant six cent soixante livres ; — à Nicolas-Jean Pelletier, bonnetier, pour le prix de sept cents livres ; — à Jacques Prestot, pour six cent quatre-vingts livres, etc. — Bail de la ferme du pied fourché et languayage de porcs, avec le droit de battre la caisse pour toutes les annonces qui se font dans le marché de Maule, fait par René, vicomte de Boisse, à Nicolas-Laurent Bonithon, maître d'école, moyennant soixante-dix livres par an, etc.

E. 178. (Liasse.) — 7 pièces, papier, 5 pièces, parchemin.

**1602-1663.** — Obligation de quatre mille sept cent soixante-dix ecus et deux tiers passée au profit de dame Madeleine Leclere, femme de Sebastien Zamet, par Nicolas de Harlay, sieur de Sancy, par dame Marie Moreau, sa femme, et par Florent d'Argonges, trésorier général de la maison de la Reine ; — sentence du Châtelet condamnant M. de Harlay au paiement de l'obligation passée au profit de Madeleine Leclere ; — obligation de M. d'Argonges, souscrite au profit de Guy Robineau, seigneur de Boquenecourt, Villebon et Saint-Forget, héritier de Madeleine Leclere ; — vente de plusieurs rentes foncières faite par Nicolas de Harlay, sieur de Sancy, baron de Maule, à Jean d'Ameron, sieur du Lohier ; — adjudication faite à Claude de Bullion de la terre et seigneurie de Maule, saisie sur Nicolas de Harlay ; — extrait du partage de la succession de Claude de Bullion, surintendant des finances ; — arrêt du Parlement de Rennes ordonnant qu'il sera procédé à une nouvelle adjudication de la terre de Maule ; — extrait du partage de la succession d'Angélique Faure, veuve de Claude de Bullion, etc.

E. 179. (Liasse.) — 4 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1624-1711.** — Contrat de mariage de Joseph-Guillaume, seigneur de La Vieuville, conseiller au Parlement de Metz, et de Marie Luillier ; — de Remi de Bullion, marquis de Montlouet et de Maule, et de Françoise Bailly ; — vente de la terre de Maule faite à M. de La Vieuville par Remi de Bullion ; — par Marie Luillier, veuve de Joseph-Guillaume de La Vieuville, à René Landouillette, sieur de Logivière ; — décret volontaire de cette vente ; — procès-verbal de bornage entre la terre de Maule et les seigneuries de Bazemont et d'Herbeville, etc.

E. 180. (Liasse.) — 6 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1489-1776.** — État des revenus de la baronnie de Maule ; — des baux du marquisat de Maule ; — bail de la terre de Maule fait par Angélique Faure, veuve de Claude de Bullion, seigneur dudit lieu, à Denis Quatrehomme, bourgeois de Paris ; — vente de plusieurs héritages, sis à Épône et à Maule, par la veuve Françoise Blot à Pierre Charbonnier ; — de deux arpents et demi de terre, terroir d'Herbeville, par Jean de Varennes, couturier, à Jean de Morainvilliers, écuyer, seigneur de Montainville et de Maule ; — acquisition, à titre d'échange, d'un demi-arpent de terre, sis à Mareil, par Jacqueline de Morainvilliers ; — d'un demi-arpent de vignes, sis à Montainville, par Jean de Morainvilliers ; — vente

d'une maison et d'une grange, sises au Val-d'Aulnet, faite par Hamelin Frichard, menuisier, à Jacqueline de Morainvilliers, dame de Maule.

D. 181. (Liasse) — 1 pièce, papier; 19 pièces, parchemin.

**1562-1723.** — Vente de six perches de terre, sises à Maule, faite par Richard Mothe, trompette de la compagnie du comte de Charny, à Jacqueline de Morainvilliers, dame de Maule, moyennant 26 livres tournois; — de dix perches de terre, par Michelle Duboys, veuve d'Étienne Jolly, pour 70 livres tournois; — de deux travées de grange et d'une étable, avec le droit de passage dans la cour de feu Hamelin Édelin, par Jeanne Édelin, moyennant 100 livres tournois; — sentence de Nicolas de Thomery, bailli de Maule, condamnant Guillaume Baudon à passer, au profit de dame Jacqueline de Morainvilliers, contrat de vente de soixante-trois perches de terre, sises à Maule, cédées déjà verbalement à raison de 20 sols tournois la perche; — vente d'un arpent de terre et de vignes, assis au *Vignol* de Maule, faite à Jacqueline de Morainvilliers, par Charles Thievenin et par Nicolas Petit, menuisiers au moulin de Radet, moyennant 62 écus d'or sol; — quittance de 250 écus sol, donnée par Jean Dieudonné, bailli de Houdan, et par Gilles de Chéron, écuyer, seigneur de l'Adventure, demeurant à Maulette, près Houdan, à Jacqueline de Morainvilliers, dame de Maule, veuve de Robert de Harlay, pour le prix de la vente du lieu dit la Roullendrie, à Maule; — vente des quatre travées d'une grange et d'un jardin, à Maule, sur la ruelle qui va de la rue des Halles à la rue Paris, faite par Nicolas Bardon et par Jeanne Marchant à Jacqueline de Morainvilliers, pour 66 écus deux tiers d'écu d'or sol; — de quinze perches de pré, sis à Maule, par Jacques Frichet, laboureur, à M. de Sancy, baron de Maule, moyennant 45 livres tournois, etc.

E. 182. (Liasse.) — 2 pièces, papier, 26 pièces, parchemin.

**1561-1758.** — Vente de plusieurs pièces de terre, sises à Maule sous le parc, faite par Étienne Berquemont, veuve de François Gontier, à Jacqueline de Morainvilliers, dame de la baronnie de Maule; — de trois perches de terre, à Maule, en l'enclos de monseigneur dudit lieu, par Jeanne Normand, veuve de Germain Le Maignen, à Nicolas de Harlay; — de vingt-sept perches de terre, en dedans du parc de monseigneur de Maule, par Jacques Frichet, marchand à Maule; — cession de trente-trois perches, sises dans le parc du château, faite à titre d'échange, par Louis Legasse, boucher à Maule, à Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy,

contre vingt-huit perches de vignes au lieu dit les Fremillieres; — vente d'une maison et d'un jardin de six perches de terre, sises à Maule, près le four à ban, faite par la veuve Jeanne Maillard à Jacqueline de Morainvilliers, dame de Maule, moyennant 60 livres tournois; — de deux *creux* de maison, par Jean Morice à Robert de Harlay, seigneur de Sancy, baron de Maule, et à Jacqueline de Morainvilliers, sa femme; — d'une maison, sise à Maule, en la paroisse de Saint-Vincent, par Jean Badouart à Jacqueline de Morainvilliers, dame de Maule, pour 200 livres tournois; — des droits appartenant à Catherine Duchemin, veuve de Jean Deschamps, sur une maison sise à Maule, rue Saint-Vincent; — des droits appartenant à Isaac Testard, sergent de la baronnie, sur une maison, en la paroisse de Saint-Vincent, moyennant 20 livres tournois; — d'une partie de maison à Maule, rue Saint-Vincent, devant le château, par Jean Chesnier, boucher, à Nicolas de Harlay, baron de Maule, moyennant 300 livres tournois; — d'une maison, sise rue Saint-Vincent, par Antoinette Robilliard, veuve de Nicolas Créte, à Remi de Bullion, marquis de Montlouet, moyennant 800 livres; — d'une maison sise à Maule, rue Saint-Vincent, contre les murs du château, par Louis Santerre, sieur de Thiverval, à Charles Gisors, laboureur; — de la même maison par Charles Gisors à Catherine-Marthe de Logivière; — d'une mesure, rue Saint-Vincent, par François Maugis au seigneur de Maule, etc.

E. 185. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 17 pièces, parchemin.

**1574-1786.** — Vente de trois quarts de perche de terre et de jardin, près le grand moulin de Maule, faite par Éloi Deschamps, cordonnier, à Jacqueline de Morainvilliers, dame de Maule, moyennant 30 sols tournois; — de soixante-quinze perches de pré, près le moulin de la ville, par Louis Jossot, pour 225 livres tournois; — de trente-neuf perches de pré, derrière le grand moulin de Maule, par Claude Gentil, pour 117 livres tournois; — de trois perches de terre, contre le grand moulin de Maule, par Jean Ruffin, pour 9 livres tournois; — de sept perches de pré, proche le grand moulin, par Jean Chebleville, pour 50 livres; — d'un demi-arpent de pré, en la prairie de Maule, au moulin à tan, par Jean Dieudonne, bailli de Houdan, à Jacqueline de Morainvilliers, moyennant 16 écus et deux tiers d'écu d'or sol; — de quarante perches de pré, près le moulin à tan, par Jean Raey, pour 120 livres tournois; — d'un quartier de terre, près le moulin à tan, par Raulin Testeref à Nicolas de Harlay, pour 75 livres tournois; — de cinquante-deux

perches de terre labourable, lieu dit le Moulin-à-Fan, par François Sausson à Nicolas de Harlay, baron de Maule, pour 104 livres tournois; — d'un demi-quartier de vignes, sis à Maule, lieu dit Chastillon, par Jean-Pierre Serrurier, à Nicolas de Harlay, pour 8 livres 10 sols tournois; — de quatre-vingt-deux perches, près la garenne de Chastillon, par Scipion Dupuis, marchand cordonnier, pour 72 livres tournois; — de quinze perches de bois derrière la garenne de Chastillon, par Nicolas Desbucis, à René, vicomte de Busse, etc.

E. 184. (Liasse.) — 4 pièces, papier, 25 pièces, parchemin.

**1562-1609.** — Vente d'une perche de terre, sise à Maule, sur la Ruelle-des-Claies, faite par Bertrand Drousséan, vigneron, à Jacqueline de Morainvilliers, pour 4 livres; — d'un demi quartier de terre, en chauxière, sur la Ruelle-des-Claies, par Jean Dinart et par Guillemette Couillard, sa femme, pour 20 livres; — de neuf perches de pré, sur la Ruelle-des-Claies, par Jean Badouart, pour 11 livres 5 sols tournois; — de treize perches de pré, sur la Ruelle-des-Claies, par Richard Mothe, trompette de la compagnie de Chorny, à Jacqueline de Morainvilliers, dame de Maule, pour 16 livres 5 sols tournois; — de vingt perches de pré, à la Fontaines-des-Claies, par Noël Barbe, pour 165 livres tournois; — de trois perches de terre, sise à Maule, lieu dit Boutigny, par Durand Saulvaige, tuteur de Thomas Manuel, à Jacqueline de Morainvilliers, pour 15 livres tournois; — du quart d'une grange, près le lieu seigneurial de Boutigny, par Louis Fréchet, pour 35 livres tournois; — de seize perches de terre, derrière le château de Boutigny, par Jean Auger, laboureur à Maule, à M. le baron de Maule, pour 16 écus sol, etc.

E. 185. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin.

**1562-1610.** — Vente de douze perches de vignes, assises à Maule, lieu dit le Haut-de-la-Chaussée, faite à Jacqueline de Morainvilliers, par Guillaume Bardin, moyennant 6 livres tournois; — de quatre perches de vignes, lieu dit le Haut-de-la-Chaussée, par Bertrand Fayel, pour 56 sols 3 deniers tournois; — d'un demi arpent de terre labourable, lieu dit la Chaussée, par Guillaume Sanson; — de onze perches de pré, lieu dit la Chaussée, par Mathieu Hardevilliers, à Jacqueline de Morainvilliers, dame de Maule, veuve de Robert de Harlay, pour 5 écus et demi d'or sol; — de trente-trois perches de terre, sises aux Carrières-du-Buat, par Guillemette Chefdeville, à M. le baron de Maule,

moyennant 24 livres 15 sols tournois; — de quinze perches de terre, à la Carrière-du-Buat, par Gilles Clouet, pour 12 livres 5 sols tournois; — de vingt perches de terre, à la Carrière-du-Buat, par Jean Ruffin au baron de Maule, pour 15 livres tournois; — de 24 perches de pré, lieu dit le Tournant, par Jacques Fréchet, à M. de Sancy, baron de Maule; — d'un quartier de pré, lieu dit le Tournant, par Guillaume Legasse, pour 15 livres tournois. — cession à titre d'échange d'un quartier de pré, lieu dit les Fontigneux, faite par Nicolas de Harlay, baron de Maule, à Louis Bardonart, curé de Saint-Vincent de Maule, etc.

E. 186. (Liasse.) — 1 pièce, papier, 18 pièces, parchemin.

**1601-1725.** — Vente d'une maison à Maule, sur la rue de Hagnon, par Robert Mameel, marchand, à Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy, pour 46 écus sol; — d'une maison, rue de Hagnon, par Jean Lavigne, jardinier, pour 120 livres tournois; — d'une maison et d'un pré, rue de Hagnon, par Guillaume Oyard; — d'un demi quartier de pré, au pont de Hagnon, par Pierre Vassal, praticien, à M. de Harlay; — de trois perches et demi de terre, lieu dit les Faubourgs-de-Hagnon, par Jean Chesnier, marchand à Maule; — de six perches de terre, au Bout-de-Hagnon, par Mathieu Hardivilliers, pour 24 livres tournois; — de dix perches de terre, au Bout-de-Hagnon, par Gilles Clouet, pour 10 livres tournois; — d'une maison, sise au Bout-de-Hagnon, et de plusieurs héritages par Antoinette Robilliard, veuve de Nicolas Cretté, à Remi de Bullion, marquis de Montlouet; — de dix-huit perches de terre, au Bout-de-Hagnon, par Jeanne Pelletier, veuve d'Antoine Nigon, à Catherine-Marthe de Logivière, pour 250 livres, etc.

E. 187. (Liasse.) — 55 pièces, parchemin.

**1567-1608.** — Vente de soixante-quatre perches de terre, à Maule, lieu dit la Vallée-de-Hagnon, faite par Guillaume Bardon à Jacqueline de Morainvilliers, moyennant 64 livres; — de trois quartiers neuf perches de terre, dans la Vallée-de-Hagnon, par Richard Mullois à Jacqueline de Morainvilliers, pour 88 livres 5 sols tournois; — d'un quartier de terre, dans la Vallée-de-Hagnon, par Toussaint Gallan; — de six perches et demie de pré, en la Vallée de Hagnon, par Thomas Legasse à Nicolas de Harlay, baron de Maule, pour 19 livres 10 sols tournois; — de vingt-deux perches et demie de pré, en la prairie de Hagnon, par Robert Garnier à Nicolas de Harlay; — échanges de plusieurs pièces de terre, en la Vallée-de-Hagnon, entre Nicolas de Harlay,

baron de Maule et Jean Cauchois, tuteur des enfants de Hugues Hardevilliers ; — entre le baron de Maule et Louis Badouart, curé de Saint-Vincent de Maule ; — et Robert Moullin, curé de Saint-Nicolas de Maule, etc.

E. 188. (Liasse.) — 44 pièces, parchemin.

**1604-1609.** — Vente de huit perches de terre, à Maule, lieu dit la Pinotte, faite par Guillaume Picot à M. le baron de Maule, pour 16 livres tournois ; — de vingt-sept perches de pré, à la Pinotte, par Jeanne Choquant, veuve de Nicolas Bardon, moyennant 75 livres ; — de treize perches de pré, à la Pinotte, par Jérôme Forest, pour 39 livres ; — de dix-huit perches de pré, à la Pinotte, par Jacques Fricbet, à M. de Sancy, baron de Maule, pour 54 livres tournois ; — de deux perches et trois quarts de perche de pré, à la Pinotte, par Pierre Galleran, sergent à Maule, à Nicolas de Harlay, pour 110 sols tournois ; — de soixante perches de terre, à la Pinotte, par Antoine Rondeau à M. de Maule, pour 80 livres tournois ; — de cinq quarts de perche de terre, à la Pinotte, par Gilles Galleau, pour 25 sols tournois ; — de quatre perches de terre, à la Pinotte, par François Thibaut, pour 9 livres tournois, etc.

E. 189. (Liasse.) — 55 pièces, parchemin.

**1566-1614.** — Vente de onze perches et demie de pré en la prairie de Maule, près la fontaine des Clais, par Guillaume Testard à Jacqueline de Morainvilliers, dame de Maule, moyennant vingt-deux livres tournois ; — de sept perches de terre, en la prairie de Maule, par Robert Lefebvre, pour trois écus d'or sol ; — de trois quartiers de terre, en la prairie de Maule, lieu dit d'Adancourt, par Mathurin Dolbel, chirurgien à Maule, pour soixante-deux écus et demi ; — de seize perches de pré, en la prairie de Maule, derrière le Marais, par Gilles Collentin ; — de cinquante perches de pré, en la prairie de Maule, près le pont de Hagnon, par Claude Duchesne, femme de Michel Taillepieu, marchand à Maule, à Nicolas de Harlay, pour cent cinq livres tournois ; — de vingt perches de terre, en la prairie de Maule, derrière le château de Boutigny, par Noël Faiet, pour soixante-douze livres tournois ; — de cinquante-quatre perches, en la prairie de Maule, par Aubin Lesné, conseiller du Roi et maître des Comptes, à Nicolas de Harlay, sieur de Sancy, baron de Maule, pour cent soixante-trois livres dix sols tournois ; — de quarante-quatre perches de terre, en la prairie de Maule, lieu dit le Jour-d'Eau, par Jean Cheval, pour cent trente-deux livres ; — de douze perches de terre, en la prairie de

Maule, dans l'enclos de Monseigneur, par Louis Gaullot, pour trente-six livres tournois, etc. — Vente d'un demi-arpent de pré en deux pièces, assis derrière les Marais, faite par Martin Belhomme à Jacqueline de Morainvilliers, dame de Maule, pour vingt-cinq écus d'or sol ; — de treize perches de pré, en la prairie de Maule, lieu dit les Marais, par Guillaume Laborde, à M. de Sancy, baron de Maule, pour trente-neuf livres tournois ; — de vingt-cinq perches de pré, sis aux Marais, par Jean Le Tenneur, pour soixante-quinze livres tournois ; — d'un quartier de pré, lieu dit les Marais, par Gaultier Lair, marchand à Maule, pour soixante-quinze livres ; — de huit perches de pré, sises au Marais, par Guillaume de Laboulle, pour vingt-quatre livres tournois, etc.

E. 190. (Liasse.) — 6 pièces, papier ; 15 pièces, parchemin.

**1619-1767.** — Bail à cens et à rente de sept perches de terre sises à Maule, au Bout-de-Hagnon, fait à Jean Le Roi par Nicolas de Harlay, baron de Maule ; — de vingt-deux perches de terre, sur le chemin de Maule, fait par Jean Olivier à Louis Dutertre ; — vente de plusieurs pièces de terre, à Maule, faite à Catherine-Marthe de Logivière par Charles Gisors et par Jeanne Breton, sa femme ; — des maisons dites du Moussez et du Bnat, par Charlotte Paillet, veuve d'Edmond Carré, à Alexis Cordier, sieur de La Toullouzerie, son gendre ; — d'une petite boutique, vis-à-vis les halles de Maule, par messire Jean-Claude Forget, capitaine général de la fauconnerie du cabinet du Roi, à demoiselle Catherine-Marthe de Logivière, dame de Maule, pour deux cent quarante livres ; — d'une place à étaler marchandises, sur les halles de Maule, par François Guiard, bonnetier, moyennant cent cinquante livres ; — d'un étal et boutique à boucherie, à Maule, par Catherine Morin, veuve de Nicolas Hubert, boucher, et par Élisabeth Hubert, pour deux cents livres ; — de deux petites boutiques, de quatorze pieds de long, vis-à-vis les halles de Maule, par Laurent Brice, mégissier, pour deux cent soixante livres, etc.

E. 191. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

**1565-1638.** — Vente des deux tiers d'une grange assise à Marck, en la censive de Maule, faite par Richard Labbé, boucher, à demoiselle Jacqueline de Morainvilliers, pour soixante livres tournois ; — de sept quartiers de terre, lieu dit Les Groux de la Baste, par Pierre Thibault, laboureur, à Jacqueline de Morainvilliers ; — des fiefs de Marek, du Petit-Mont, de la ferme de La Baste par Victor Moreau, sieur de Boissy, doyen de l'église Saint-Martin de Tours, à Nicolas de

Harlay, sieur de Sancy, Grosbois et Dourdan, baron de Maule, pour quatre mille trois cent cinquante-neuf cens vingt-cinq sols tournois; — aveu et dénombrement de plusieurs pièces de terre, sises à Maule, rendu par Raoul Moreau, seigneur de Grosbois et de Boissy, à Gilbert, abbé de Saint-Pierre de Neauphle-le-Viel; — déclaration des terres que Raoul Moreau, sieur de Boissy, possède dans la censive de mademoiselle de Maule; — aveu des terres sises à La Baste, en la censive des religieux de Saint-Pierre de Neauphle, possédées par Victor Moreau; — par Nicolas Moreau; — actes de foi et hommage d'une partie du fief de Coney faits aux religieux de Saint-Pierre de Neauphle par Nicolas de Harlay, baron de Maule; — par Claude de Bullion, baron de Maule, etc.

E. 192. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1712-1769.** — Compte général et définitif de Charles Legendre, fermier de La Baste; — bail de la ferme de La Baste fait par René de Logivière, baron de Maule, à Charles Hodanger, laboureur, moyennant cinq cents livres de loyer annuel; — de pièces de terres, sises à Andelu, dépendant de la ferme de La Baste, par Catherine de Logivière à Pierre Chesnier; — de la ferme de La Baste à Zacharie Mussard, moyennant treize cents livres, etc.

E. 195. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1484-1557.** — Vente de la foi et hommage due au seigneur du fief du Bois-Henri, en la baronnie de Maule, faite par Louis de Flamichon, seigneur en partie d'Hennencourt, à Jean de Morainvilliers, seigneur de Maule, de Montainville, d'Herbeville, moyennant cinquante-trois livres dix sols tournois; — transaction entre Robert de Harlay, sieur de Sancy, mari de Jacqueline de Morainvilliers, et François Des Bonnes, sieur du Mesnil, tuteur et curateur de Charles et de Louis de Morainvilliers, prisonniers à Saint-Martin-des-Champs et au Fort-l'Évêque, par laquelle Robert de Harlay est maintenu dans la possession de la terre du Bois-Henri; — donation de la seigneurie du Bois-Henri faite par Diane de Morainvilliers à Robert de Harlay, son beau-frère (3 exemplaires); — arrêts du Grand-Conseil, maintenant Robert de Harlay en la possession du Bois-Henri; — permettant d'informer des faits avancés par Charles et par Louis de Morainvilliers; — ordonnant la liquidation de la succession de Diane de Morainvilliers, etc.

E. 194. (Liasse.) — 2 pièces, papier, 8 pièces, parchemin.

**1673-1774.** — Baux de la ferme du Bois-Henri faits par

François de Bullion, marquis de Maule, à Eustache Pigis pour dix sept cent vingt livres; — par le marquis de Montlouet, à Robert Avisse, pour quatorze cents livres; — par René de Logivière, marquis de Maule, à Nicolas-Jean Gervais, moyennant seize cents livres; — à François Royer, pour deux mille livres; — par Marthe Catherine de Logivière à Jean Royer, pour deux mille trois cent cinquante-neuf livres. — à Louis Ondard, pour deux mille cinq cents livres; — à Germain Fromentin, pour deux mille six cent cinquante livres; — à Louis Lasseray, etc.

E. 195. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin.

**1703-1786.** — Baux de la ferme des Granges, faits par Marie Luillier, veuve de Joseph-Guillaume de La Vieuville, à Martin Gervais, moyennant quinze cents livres; — par Marthe Duval, veuve de René de Logivière, marquis de Maule, à Pierre Lebigre, pour douze cents livres et quatre septiers de blé; — à Marie Cacheux, veuve de Pierre Lebigre, moyennant quinze cents livres; — à Jean Lebigre; — par Marthe-Catherine de Logivière, à Charles Hodanger, pour dix-neuf cents livres et un muid de blé, mesure de Maule; — au même, moyennant trois mille vingt livres, seize septiers de blé froment, mesure de Maule, et dix chapons gras; — par le vicomte de Boisse à Zacharie Mussard, pour deux mille cinq cent cinquante livres, un muid de blé, cinquante-cinq minots d'avoine et huit chapons gras, etc.

E. 196. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1496-1774.** — Bail de la maison, de la grange, des étables et des autres hébergements de *Pennemore* (Palmort), fait par Jean de Morainvilliers, seigneur de Maule, à Guillaume Fontaine, laboureur, pour six pourceaux gras ou 20 sols parisis par pourceau et trente livres de beurre; — de la ferme de *Pannemort* (Palmort), par François de La Croix, curateur à la succession de Nicolas de Harlay, seigneur de Maule, à Martin et à Denis Frichot, moyennant dix-huit muids de grains, les deux tiers de blé méteil et le dernier tiers d'avoine; — des deux fermes de *Pennemore*, par Henriette Rouault, veuve de François de Bullion, marquis de Montlouet et de Maule, à Gabriel Frichot, pour quinze cents livres et un muid de blé; — des deux fermes de *Pannemort*, par Remi de Bullion, marquis de Montlouet, à Charles Bouillette, moyennant quinze cents livres et un muid de blé méteil; — de la ferme de Palmort, par René de Logivière, marquis de Maule, à Nicolas-Jean Gervais, moyennant seize cents livres; — de la ferme de Palmort à Charles Hodanger,

pour deux mille deux cents livres; — par mademoiselle de Logivière à Charles Hodanger: — à Jean Legoux, pour deux mille cinq cents livres; — au même moyennant deux mille huit cent cinquante livres, douze septiers de blé et six chapons gras; — par le vicomte de Boisse à Jean-Baptiste Baldé, pour trois mille deux cent cinquante livres, quatre-vingts minots d'avoine et six chapons gras, etc.

E. 197. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 6 pièces, parchemin.

**1569-1785.** — Transaction par laquelle Jacqueline de Morainvilliers, dame de Maule, permet à Thomas Manuel, laboureur, de conserver le pignon qu'il a fait élever sur le mur de clôture du four bannal de Maule, à la condition que le pignon sera mitoyen et qu'il payera dix écus d'or sol; — bail du four bannal de Maule fait par René de Boisse à Claude Levert, boulanger, moyennant cinquante livres de loyer, et à la charge de cuire gratuitement le pain destiné aux pauvres des deux paroisses du bourg de Maule; — vente de la moitié d'une maison, où est le four à ban de Maule, faite par Pierre Hurdevilliers à Jacqueline de Morainvilliers, moyennant trente-une livres tournois; — bail du pressoir bannal de Maule et du Val d'Aufnet, fait par M. de Sancy, baron de Maule, à Charles Joardain, charpentier à Épône, moyennant vingt-quatre livres tournois; — des trois pressoirs bannaux, sis à Maule et à Aunet, par Henriette Rouault, veuve de François de Bullion, à Nicolas Seretté, moyennant sept cents livres; — du pressoir bannal d'Aunet, par demoiselle de Logivière, à Nicolas Aubry, pour quatre-vingts livres; — par le vicomte de Boissy à Michel Maillard, pour cent vingt livres, etc.

E. 198. (Liasse.) — 44 pièces, parchemin.

**1580-1769.** — Bail des trois moulins bannaux de Maule, dits: le Grand-Moulin, le Moulin de la Chaussée et le Radet, fait par Jacqueline de Morainvilliers, veuve de Robert de Harlay, dame de Maule, à Hubert Cheval, meunier; — par Nicolas de Harlay, baron de Maule, à Thomas Dupere, meunier; — bail du moulin bannal de la Chaussée, à Maule, par Jacqueline de Morainvilliers à Hubert Cheval, pour deux cent dix livres; — par Nicolas de Harlay à Bertrand Cheval, pour deux cents livres tournois; — de René de Logivière à Claude Dourdet, pour six cent quatre-vingt-dix livres; — au même, pour huit cent vingt-cinq livres; — par Catherine-Marthe de Logivière à François Serret, pour huit cents livres et huit septiers de blé méteil; — à Jean-Martin Lafosse, pour quinze cent cinquante livres et huit septiers de blé, etc.

E. 199. (Liasse.) — 40 pièces, parchemin.

**1555-1688.** — Bail du grand moulin bannier de Maule, fait par René de Morainvilliers, femme de Louis Lercoux, sieur de La Roche-des-Aulbreis, à Guillaume Fouques, moyennant treize muids de blé; — par Jacqueline de Morainvilliers, dame de Maule, à Charles Thievenin, meunier, pour onze muids de blé de mouture; — à Nicolas Brumeau, pour neuf muids de blé; — par Jacqueline de Morainvilliers, veuve de Robert de Harlay, à Jean Baduuard, pour trois cent quatre-vingt livres tournois; — à Hubert Cheval, moyennant mille livres par an; — à Martin Dufour, meunier à Mareil, pour quatre cent vingt livres; — à Jacques Fricet, pour le même prix; — par Nicolas de Harlay, baron de Maule, à Jacques Fricet, pour six cent quatre-vingts livres et deux douzaines de chapons; — à Pierre Goudier, pour cinq cents livres tournois; — par René de Bullion, à Nicolas Cresté, marchand à Maule, pour douze cent dix livres et huit septiers de blé méteil, etc.

E. 200. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin.

**1701-1775.** — Bail du grand moulin bannal de Maule, fait par Marie Luillier, veuve de Joseph-Guillaume de La Vieuville, dame de Maule, à Michel Heaulx, marchand, pour deux mille cent livres et huit septiers de blé méteil, et à charge de bailler un minot de fleur de farine pour deux pains, destinés à être bénis à la messe de minuit aux paroisses Saint-Vincent et Saint-Nicolas de Maule; — à François Rayer, boulangier à Marly, moyennant six cents livres et huit septiers de blé méteil; — par René de Logivière, marquis de Maule, à Suzanne Lejeune, pour six cents livres et huit septiers de blé; — à Philippe Delaunoy, pour sept cents livres et huit septiers de blé; — à Pierre Delamarre, meunier, pour huit cents livres et huit septiers de blé; — à Louise Isenil, veuve de Pierre Delamarre, pour neuf cent vingt-cinq livres et huit septiers de blé; — par Catherine-Marthe de Logivière, dame de Maule, à Noël Mellier, pour huit cent cinquante livres et huit septiers de blé; — à François Souhard, pour mille soixante-dix livres et huit septiers de blé; — à François Saret, pour quinze cents livres et huit septiers de blé; — par le vicomte de Boisse, à Jean-Baptiste Lavenant, meunier, pour deux mille livres en argent et huit septiers de blé, etc.

E. 201. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 18 pièces, parchemin.

**1568-1784.** — Bail du moulin bannal du Radet, fait par Jacqueline de Morainvilliers, dame de Maule, à Charles

Huvenin, meunier, moyennant deux cents livres tournois ; — par Jacqueline de Morainvilliers, veuve de Robert de Harlay, à Charles Thiévenin, pour deux cent soixante livres tournois ; — à Nicolas Petit, pour cent dix écus sol revenant à la somme de trois cent trente livres tournois ; — par Nicolas de Harlay à Pierre Gontier, meunier, pour trois cent cinquante livres tournois ; — à Jacques Fricbet, pour le même prix ; — par René de Bullion, marquis de Montlout, à Étienne Lejoindre, pour onze cent cinquante livres et huit septiers de blé ; — par René de Logivière à Pierre Bourrellet, pour onze cents livres. — au même, pour douze cent cinquante livres ; — par Catherine-Marthe de Logivière, dame de Maule, à Louis de Lagarde, moyennant deux mille quatre cent cinquante livres et huit septiers de blé, etc.

E. 202. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1711-1768.** — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Maule : par François Gourdet, veuve de Robert Berault, pour la moitié d'une maison en ruine, sise à Maule, près le pont de Bèlèque ; — par Nicolas Hubert, boucher à Maule ; — par Jean Dury, écuyer, contrôleur des guerres ; — par Nicolas Rémi, grenadier dans le régiment de Beaujolois ; — par madame de Filtz ; — par M. de La Richardière ; — par François-Louis Hartevielle, régisseur de la seigneurie du Tremblay, etc.

E. 205. (Registre.) — In-folio, papier, 505 feuillets.

**1593-1598.** — Déclarations des biens possédés dans la censive des seigneurs de Maule. — Tenanciers : — Benoist Lemire, laboureur ; — Jacques Galleau, charron ; — Robert Garnier, laboureur ; — Madeleine Badouart, veuve de Jean Delamarre ; — François Thorol ; — Simon Lesueur, laboureur ; — l'Hôtel-Dieu de Maule, représenté par Jean Monnier, administrateur des biens et revenus dudit hôtel, etc. Table des censitaires.)

E. 204. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 524 feuillets.

**1711-1712.** — Papier terrier de la terre, seigneurie et marquisat de Maule et du fief de Bataille-Poussin, rédigé pour messire René de Landouillette, écuyer, sieur de Logivière, et pour dame Marthe Duval, son épouse, seigneur et dame du marquisat de Maule, par Lepelletier, notaire à Maule. — Tome premier. — Droits généraux du domaine : — « Pour le pied fourché est dû : savoir 15 deniers pour chaque « bœuf, vache, génisse ou taureau, qui se vend, et rien quand il ne se vend pas, tenant marché jusqu'à deux

« heures de relevée. — 4 deniers pour un porc ou truie, « qui se vend ; — 30 deniers pour le linguage de chaque « porc ou truie, quand elle sera vendue ; — 24 deniers pour « cheval, cavale, mulet, mule et bête asine ; — 12 deniers « pour un veau maigre sous la mère ; — 3 deniers pour « chaque mouton ou brebis ; — 18 deniers pour chaque « veau gras ; — 4 deniers pour chaque petit porc ou cochon « de lait, et 1 sol pour chaque agneau, etc. » Armoiries de Maule.

E. 205. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 40 feuillets.

**1711-1712.** — Papier terrier de la terre, seigneurie et marquisat de Maule et du fief de Bataille-Poussin, rédigé pour messire René de Landouillette, écuyer, sieur de Logivière, et pour dame Marthe Duval, son épouse, seigneur et dame du marquisat de Maule, par Lepelletier, notaire à Maule. — (Tome second.) — Censitaires : — Maître Pierre Lecas, sieur de Fresne, procureur fiscal de la prévôte d'Étône ; — Anne Garnier, veuve de Dominique Beulleau, maître pâtisseries à Paris ; — Louis Lesuey, vigneron, etc.

E. 206. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 54 feuillets.

**1711-1718.** — Papier terrier de la terre, seigneurie et marquisat de Maule et du fief de Bataille-Poussin, rédigé pour messire René de Landouillette, écuyer, sieur de Logivière, et pour dame Marthe Duval, son épouse, seigneur et dame du marquisat de Maule, par Lepelletier, notaire à Maule. — (Tome troisième.) — Censitaires : — Messire Urbain Aubert, chevalier, marquis de Tourny, président à la Chambre des Comptes de Rouen ; — Jacques Béguin, grand valet de pied du Roi ; — Pierre Pelletier, notaire royal à Montfort ; — Michel Hébert, marchand mercier à Maule, etc.

E. 207. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 278 feuillets.

**1765-1766.** — Terrier de la seigneurie et marquisat de Maule, rédigé pour Catherine-Marthe de Logivière, dame dudit lieu. — Tome premier. — Censitaires : — François Thomas, maître en chirurgie à Thoiry ; — Georges Bigot, officier garde-meuble de la maison du duc de Penthièvre ; — les religieuses Annonciades de Meulan, représentées par Louis Tarlet, jardinier à Meulan ; — Louis de Parmes, plâtrier, etc.

E. 208. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 515 feuillets.

**1766.** — Terrier de la seigneurie et marquisat de Maule, rédigé pour Catherine-Marthe de Logivière, dame dudit lieu. — Tome second. — Censitaires : — Messire Claude-Tristan de Saint-Just, écuyer, demeurant à Paris, à la Poëtrine Chrê-

tienne, rue Saint-Jacques; — Jacques Mossien, vigneron; — madame Gobinard, dame de La Coneye; — François Maugis, vigneron, etc.

E. 209. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 274 feuillets.

**1766-1767.** — Terrier de la seigneurie et marquisat de Maule rédigé pour Catherine-Marthe de Logivière, dame dudit lieu (tome troisième). — Censitaires: — Philippe Gallois, journalier; — Gilles Cheval, vigneron; — Zacharie Mussard, laboureur; — dame Marguerite Thourrette, veuve de messire Gaspard-Gédéon Péteau, chevalier, seigneur de Maulette, etc.

E. 210. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 240 feuillets.

**1767-1771.** — Terrier de la seigneurie et marquisat de Maule rédigé pour Catherine-Marthe de Logivière, dame dudit lieu (tome quatrième). — Censitaires: — Messire Jean-Jacques de Renneville; — l'Hôtel-Dieu et Charité de Maule, représentés par Catherine-Charlotte Masson, femme de Jacques Noguét, maître en chirurgie, et par Jeanne-Martine Millent, veuve de Pierre Desvignes, demeurant à Maule, paroisse Saint-Nicolas, agissant comme sœurs de la Charité; — Louis-Laurent de Cuverville, écuyer, capitaine de cavalerie, etc. (Table générale des censitaires.)

E. 211. (Registre.) — In-folio, papier, 200 feuillets.

**1711-1713.** — Papier de recette en abrégé des censives et des droits seigneuriaux de la terre et marquisat de Maule, suivant le terrier, rangé selon l'ordre alphabétique, aux noms de famille, où est arrêté ce que chaque particulier doit par chacun an, tant en deniers, grains que volailles: — François Michaux, chirurgien à Épône, doit pour soixante-onze perches de terre, en trois pièces, 1 sol 2 deniers maille de cens, etc.

E. 212. (Registre.) — In-4°, papier, 410 feuillets.

**1711-1713.** — Cuilleret et censier du marquisat de Maule et du fief de Bataille-Poussin. — Michel Avise, pasteur de brebis, demeurant à Jumenville, doit pour deux demis-quartiers de terre, 4 deniers de cens, etc.

E. 215. (Registre.) — In-4°, papier, 410 feuillets.

**1711-1713.** — Livre des mutations pour la terre et marquisat de Maule et le fief de Bataille-Poussin, disposé suivant les numéros des articles du papier terrier (tome premier, n° 1-3367). — « N° 1784, à présent à Cosme Turpin, de Nezel à cause de Marie Rebourg, sa femme, etc. »

E. 214. (Registre.) — In-4°, papier, 400 feuillets.

**1711-1722.** — Livre des mutations pour la terre et marquisat de Maule et le fief de Bataille-Poussin, disposé suivant les numéros des articles du papier terrier (tome second, n° 3368 à 5338). (La plupart des articles sont en blanc.)

E. 215. (Registre.) — In-folio, papier, 68 feuillets.

**1705-1715.** — État du relevé des échanges, ventes et baux à rente des immeubles situés sur la seigneurie de Maule et dépendances. — « Vente faite par Samuel Richomme et c. par sa femme à Charles Deschiens, maître de pension à Maule, de trente-cinq perches de bois-taillis audit lieu, moyennant 75 livres; Vavasseur, notaire à Maule, le 3 avril 1715, etc. »

E. 216. (Registre.) — In-folio, papier, 55 feuillets.

**1755-1765.** — Ensaisnements de la seigneurie de Maule. — « Le 31 décembre 1759, le sieur Fréville, marchand, demeurant à Maule, a été ensaisiné et mis en possession de vingt-cinq perches de terre, terroir de Maule, lieu dit Larcanger, près la Grande-Borne, moyennant 55 livres d'achat, dont les ventes, montant à 4 livres 11 sols 8 deniers, ont été reçues par Mademoiselle. »

E. 217. (Registre.) — In-folio, papier, 96 feuillets.

**1765-1788.** — Ensaisnements de la seigneurie de Maule. — « Barthélemy Leguay, garde de la porte du Roi, demeurant à Maule, a été ensaisiné et mis en possession de trente perches de terre, proche le Radet, qu'il a acquises de Nicolas Gourdet, serrurier à Maule, moyennant 50 livres. Perçu par Mademoiselle, pour les ventes, 4 livres, 3 sols, 4 deniers. » — Les droits de lods et ventes et amende pour défaut de déclaration, produisirent du 1<sup>er</sup> mars 1770 au 17 juin 1772: 2,977 livres 5 sols.

E. 218. (Registre.) — In-folio, papier, 89 feuillets.

**1770-1786.** — Ensaisnements de la seigneurie de Maule. — « État des contrats ensaisinés et autres qui sont énoncés dans le mémoire de M. Bellet, lesquels seront portés sur l'ancien registre. » — « Le présent registre a été commencé le 6 mars 1770, et fini au 11 novembre 1786. » Les lods et ventes qui y sont portés et les amendes montent à la somme de 23,379 livres 13 sols 10 deniers; ce qui revient, année commune, à 1,459 livres 7 sols 2 deniers.



E. 219. (Registre.) — In-folio, papier, 47 feuillets.

**1705-1711.** — Livre de raison ou de balance par débit et crédit des recettes et dépenses, année par année, de la terre, seigneurie et marquisat de Maule, appartenant à M. Landonillette de Logivière. — La ferme du pied-fourche, en 1709, produisait 250 livres.

E. 220. (Registre.) — In-folio, papier, 40 feuillets.

**1711-1713.** — Livre de raison ou de balance par débit et crédit des recettes et dépenses, année par année, de la terre, seigneurie et marquisat de Maule, appartenant à M. Landonillette de Logivière. — « Le comptable a reçu du four à ban et poids-le-Roi, depuis le 18 mai 1712 jusqu'au 1<sup>er</sup> et y compris le 29 octobre, suivant son registre en détail, savoir : travers et poids-le-Roi, 24 livres 11 sols 3 deniers ; four à ban, 74 livres 1 sol 3 deniers ; total : 98 livres 12 sols 6 deniers, sur quoi, déduit pour les gardes portes, le jour de la foire, 8 livres 15 sols. »

E. 221. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

**1713.** — Livre de raison ou de balance par débit et crédit des recettes et dépenses, année par année, de la terre, seigneurie et marquisat de Maule, appartenant aux héritiers de feu M. de Logivière. — Louis Lescuyer, fermier de l'éclage du marché, devait, pour une année, 360 livres.

E. 222. (Registre.) — In-folio, papier, 45 feuillets.

**1714-1716.** — Livre de raison par débit et crédit avec les fermiers de la terre, seigneurie et marquisat de Maule. — « Pâturage des regains : — pour les vaches qui ont été dans les regains après les fauches de 1714 : 82 livres ; — pour les vaches qui ont été dans les regains après les fauches de 1715 : 48 livres. »

E. 225. (Registre.) — In-folio, papier, 47 feuillets.

**1716-1717.** — Livre de raison par débit et crédit avec les fermiers de la terre, seigneurie et marquisat de Maule. — « Pour deux vaches qui ont été vendues au marché de Maule : 58 livres ; — vendu à François-Philippe, marchand de fruits, tout l'espalier de pêches avec les poires des carres du jardin, tous les beurrés de l'espalier : 80 livres. »

E. 224. (Registre.) — In-folio, papier, 71 feuillets.

**1716-1721.** — Livre de raison par débit et crédit avec les fermiers de la terre, seigneurie et marquisat de Maule.

« — Le 26 mars 1720, pour quarante-deux minots de fumier de pigeon, à 11 sols le minot, et 29 livres 8 sols. »

E. 225. (Registre.) — In-folio, papier, 96 feuillets.

**1723-1730.** — Livre de raison par débit et crédit avec les fermiers de la terre, seigneurie et marquisat de Maule. — « Recu des abonnements des vaches dans les grands prés, après les fauches de 1724, la somme de 36 livres. »

E. 226. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

**1723-1729.** — Livre de raison par débit et crédit avec les fermiers de la terre, seigneurie et marquisat de Maule. — Les bois de Maule, en 1724, produisirent 6,813 fagots à 7 sols la pièce, desquels on en doit livrer aux fermiers, suivant leurs baux, la quantité de 100 : reste à vendre 6,713 fagots, et 1,282 livres 12 sols.

E. 227. (Registre.) — In-folio, papier, 286 feuillets.

**1740-1772.** — Livre des recettes et des dépenses de la terre, seigneurie et marquisat de Maule. — « Recu du sieur Lesimple pour une année de loyer, échue à la Saint-Martin 1767, d'une boutique du marché, 12 livres. »

E. 228. (Registre.) — In-folio, papier, 77 feuillets.

**1741-1783.** — Livre des recettes de la terre et marquisat de Maule. — Produit du pressoir banal, année 1747 : — quarante-quatre muids de cidre, un muid et demi de vin, 129 livres 14 sols ; pressurage à l'argent, 65 livres 2 sols-frais, 113 livres 12 sols ; — l'année commune : 219 livres 7 sols.

E. 229. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 59 feuillets.

**1770-1776.** — État des rentes foncières dues à M. le vicomte de Boisse, comme seigneur de Maule, à la suite du partage avec ses cohéritiers de la succession de mademoiselle de Logivière.

E. 250. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 17 feuillets.

**1769-1774.** — Recette des censives dues au vicomte de Boisse, dans l'étendue de la seigneurie de Maule. — « Charles Boucher a livré quatre minots d'avoine, pour quatre années de son bail à cens, échu à Noël 1772, etc. »

E. 251. (Liasse.) — 8 pièces, papier (1 imprimée).

**1491-1748.** — BOMBELLES (famille de). — Lettres de naturalité accordées par Charles VIII, roi de France, à

maître Salmon de Bombelles, docteur en médecine, natif de Sene, au comté d'Asti, attaché au service du duc d'Orléans (copie du XVIII<sup>e</sup> siècle); — billets de M. de Guénégaud, trésorier de l'Épargne, qui n'ont pas été acquittés à cause de la disgrâce de M. Fouquet; — extrait mortuaire de Charles-Henri de Bombelles, fils de Henri-François de Bombelles, lieutenant général, etc.

E. 252. (Liasse.) — 427 pièces, papier (4 imprimée); 5 pièces, parchemin.

**1686-1728.** — Vente de trois arpents de terre et de Cois, en la Saussaie-Raimond, à Limeil, faite par Anne Oger, veuve de Nicolas Guillebert, à Jean Bigodet, intéressé dans les fermes; — constitution d'une rente foncière de trois cents livres faite par Jean Bigodet au profit de Guillaume Présidy, maître chirurgien, bourgeois de Paris; — testament de Guillaume Présidy, etc. — Procédures faites devant la Cour des Aides, à la requête de Henri-François de Bombelles, major du régiment de Boufflers, contre les héritiers de Philippe-Richard Brochet, sieur de Pontcharost, trésorier général de la vénerie de France, et contre messire Jean Chevré, conseiller à la Chambre des Comptes, Jacques Sandrier, secrétaire du Roi, Jean Isabeau, avocat, directeurs des créanciers du sieur et de la dame Bigodet, à l'occasion de l'acquisition d'une maison et de terres sises à Limeil, faite par le sieur de Bombelles; — requêtes, mémoires, etc. — Procédures contre les héritiers du sieur François Troisoisins, maître paveur à Paris; — contre le sieur Antoine Lemoyne, notaire au Châtelet; — bail d'une maison sise à Limeil, dite la Grande-Maison, fait par Henri-François de Bombelles, colonel d'infanterie, à messire Pierre-Paul Riquet, comte de Caraman, lieutenant-général; — vente de la Grande-Maison de Limeil, faite au comte de Caraman par M. de Bombelles et par Marie-Suzanne-Françoise Le Roux de Rassé, sa femme, etc.

E. 253. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

**1727-1766.** — Brevet d'une pension de douze cents livres accordé par Léopold, duc de Lorraine, à Marie-Suzanne de Rassé, femme de Henri-François de Bombelles, et à leurs enfants; — certificats de M. de Choiseul, marquis de Stainville; — de M. Richard, contrôleur général des restes de Sa Majesté Impériale, qui atteste que la pension de douze cents livres a été payée à M. de Bombelles, jusqu'au jour de prise de possession des duchés de Lorraine et de Bar; — arrêt du Conseil d'État, ordonnant au garde du Trésor

royal de payer aux enfants du comte de Bombelles, une somme de vingt-trois mille quatre cents livres; — extraits des pièces justificatives; — mémoires pour servir de preuves aux sommes dues, soit par le Roi, soit par l'Empereur au comte de Bombelles, lieutenant-général commandant à Bitché; — sur la légitimité des prétentions du comte de Bombelles; — justificatif de la créance du comte de Bombelles, etc.

E. 254. (Liasse.) — 42 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1727-1760.** — Supplique adressée à la reine de France, Marie Lecksincka, par le comte de Bombelles; — requête présentée au garde des sceaux; — mémoires du comte de Bombelles; — moyens proposés pour acquitter la somme que le comte de Bombelles réclame contre la Lorraine; — requêtes adressées au contrôleur général des finances; — copies des lettres de M. Orry, contrôleur général; — de M. de Moras; — saisie de la terre de Reishoffen, en Alsace, appartenant au duc de Toscane, faite à la requête de M. de Bombelles; — arrêt du Conseil souverain d'Alsace; — compte du sieur Stehelin, receveur de la terre et seigneurie de Reishoffen, en Alsace; — acte de notoriété établissant que Philippe de Bombelles laisse pour héritière Louise sa fille; — transport par Louise de Bombelles à Henri-François de Bombelles, son cousin, des droits qu'elle peut avoir sur la succession de la princesse Nicole, duchesse de Lorraine; — demande faite par M. de Bombelles pour obtenir l'autorisation de faire défricher cent cinquante arpents de bois, dans le canton d'Hipertzhausen, et de succéder au sieur Ihn, maréchal-ferrant du village d'Haspelscheidt, etc.

E. 255. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

**1748-1760.** — Lettres adressées à MM. de Bombelles et concernant leur réclamation contre la Lorraine: — par l'abbé de Bernis; — par M. de Boullongne; — par M. d'Estrees; — correspondance relative au même sujet, entre M. de Bombelles et M. de Beaumont; — entre M. de Bombelles et le maréchal de Belle-Isle; — entre M. de Bombelles et M. de Choiseul, marquis de Stainville, ambassadeur du duc de Toscane; — lettres de M. Riène, procureur général de Sa Majesté Impériale au bureau des liquidations en Lorraine, etc.

E. 256. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

**1745-1760.** — Inventaires des meubles de M. de Bombelles; — des meubles qui se trouvent dans l'appar-

tement que MM. de Bombelles occupent aux écuries du duc de Chartres, rue de la Surintendance, à Versailles. — « Dans la chambre de M. le baron de Bombelles : « une vieille tapisserie par bandes de point de Hongrie ; « plus un lit à niche de trois pieds et demi de large sur « six de long, garni d'un sommier en crin, d'un lit de « plumes, de deux matelas, d'un traversin et de deux cou- « vertures de laine, le ciel, les pentes, les dossiers, rideaux, « sombassement et courte pointe de damas vert, brodé et « galonné avec différentes étoffes ; sous le même lit, une « espèce d'armoire faite en tiroir, de bois de sapin, pour y « serrer des habits ; plus un grand tableau avec sa bordure « de bois sculpté et doré, représentant le duc de Chartres « dans son enfance. » — État des choses qui restent dans les appartements de M. le comte de Bombelles ; — effets de M. de Bombelles, vendus à Versailles ; — état de l'argenterie : « Deux grands plats à potage, deux plats de relevé, « cinquante-quatre assiettes, une chocolatière, quatre salières, « huit cuillers à ragout, etc.

E. 257. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

**1742-1760.** — Mémoires de Loyal, apothicaire à Bitche : — « pour Monsieur, pour un lavement composé avec catho- « licum double, 1 livre 4 sols, pour Mademoiselle, miel « rosat, 4 sols ; pour M. l'abbé, une médecine composée « avec du tamarin, de la rhubarbe, des feuilles de séné, de « la manne et du sel Epsom, 2 livres 5 sols ; » — de Prat, apothicaire du Roi, à Versailles : « pour Monsieur, quatre « onces de marinade laxative, 4 livres 10 sols ; » — de Garreau, boulanger à Versailles ; — de Soyer, chandelier à Nancy ; — de Simon, chapelier à Versailles : « six chapeaux « pour le domestique, prix fait à quatre livres pièce, fait « 24 livres ; » — de Sandrié l'aîné, pour les travaux de charpente, faits au Palais-Royal, dans le bâtiment parallèle à la rue des Bons-Enfants, à Paris (appartement de M. de Bombelles) ; — de Camel, charron ; — d'Amaury, charron à Versailles ; — de Dubouç, coffretier à Versailles ; — de la veuve Liesse, couturière : « pour façon et fourniture d'un « corps de robe, 24 livres ; » — de mademoiselle Castel, lingère à Paris : « six chemises de femme, 30 livres ; six « paires de petites pleureuses à 20 sols, 6 livres ; » — de Colombel, épicier à Paris : « dix livres de chocolat de « santé à quatre livres, 40 livres ; » — de Lair, fayencier ordinaire du Roi, à Paris : « un cœur de plomb brouzé, pesant quatre livres, 2 livres ; » — de Pierre Schaub, fontainier à Bitche, etc.

E. 258. (Liasse.) — 59 pièces, papier, 2 imprimées.

**1740-1760.** — V. encoires d'Elie, directeur de la ferme du Haras, pour fourniture de trente-sept mille deux cents de loin, moyennant trois cent soixante douze livres de Lorraine ; — de Gref, pelletier à Strasbourg : « une garniture de robe « en queue de martre pour 280 livres, un beau manchon « de martre avec la ceinture, 84 livres ; deux doublures de « petit gris à 96 livres pièce, 192 livres ; » — quittances de Leseure, imprimeur à Nancy, pour la souscription à une nouvelle édition de *l'Histoire de Lorraine* ; — de David et de Palissot, pour une année d'abonnement à la *Gazette de Collogne* ; — du sieur Poncet, pour la location du jardin des Haies-Vives, sous les tilleuls, à Bitche ; — de M. Gamard, pour l'appartement occupé par M. de Bombelles, dans une maison sise à Paris, rue de Gaillon ; — mémoires de Charles Sandrié, pour les travaux de maçonnerie, exécutés dans l'appartement de M. de Bombelles, au Palais Royal, à Paris ; — de Jacquemay, pour les travaux exécutés à Bitche, dans la maison du jardinier de M. de Bombelles ; — de Massot, maréchal à Bitche ; — de Girard, menuisier ordinaire du duc d'Orléans, à Paris, pour les travaux exécutés dans l'appartement de M. de Bombelles au Palais-Royal ; — de Nicolas Zott, menuisier à Bitche : « une boîte pour la « viole de mademoiselle de Bombelles, 2 livres ; » — de Muidebled, menuisier à Paris ; — de Foureaux, menuisier à Paris, pour travaux exécutés dans l'appartement de la rue de Gaillon, etc.

E. 259. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1749-1760.** — Mémoires de Coiffier, marchand mercier à Paris : « monture de bonnet et carcasse, 46 sols ; un « éventail, crêpe et ébène, 4 livres 10 sols ; une paire de « mitaine de taffetas de Tours, 3 livres 10 sols ; » — de Guent, mercier à Bitche ; — de Savol, orfèvre à Bitche ; — d'Indin, orfèvre à Strasbourg : « deux flambeaux de toilette, « litre de Paris, pesant vingt-un onces six et demi gros à « 7 livres 7 sols l'once, 160 livres 6 sols ; » — de Petit, peintre à Paris, pour travaux exécutés dans l'appartement de M. de Bombelles, rue Gaillon ; — de Chevalier, pour travaux de peinture exécutés à Versailles, à l'hôtel d'Orléans ; — par Belier, peintre à Versailles ; — du poisson pris dans l'étang de Haspelscheidt et dans l'étang de Lamsternüll ; — de Tremblay, maître bourrelier à Paris ; — de Warin, maître sellier à Paris ; — de Dore, serrurier à Paris, etc.

E. 240. (Liasse.) — 84 pièces, papier (1 imprimée).

**1740-1760.** — Mémoires de Jacob Mayer, tailleur à

Bitche : « avoir fait deux habits bleus pour M. le marquis et M. le chevalier, avec des boutons d'or, ci : 18 livres; » — de Gaspard Haeker, tailleur à Paris : « treize aunes de velours bleu pour deux habits et deux culottes, pour M. le marquis et M. le chevalier de Bombelles à 22 livres 10 sols l'aune, 292 livres 10 sols; — deux aunes d'étoffe d'or pour deux vestes à 66 livres l'aune, 132 livres; — de Richard, tapissier à Bitche; — de Deshayes, tapissier à Versailles : « un trumeau de cheminée, 40 livres; » — de Desiles, tapissier à Paris : « six fauteuils de tapisserie bleue, avoir fourni les bois sculptés, crin, sangle, toile et clous surdorés pour les monter, à 35 livres chaque, 240 livres; » « fourni trois dessus de porte peints en paysage, coûtant 12 livres, ci : 36 livres; » — de Schmilling, tonnelier à Bitche; — de Lamulle et Doublet, marchands à Paris : « un grand carnier avec sa ceinture, 2 livres 10 sols; une poire à poudre, 14 sols; » — de Basilar Kremer, maître choutier à Bitche; — quittance d'un demi minot de sel, pris au grenier à sel de Paris; — comptes de M. Dupasquier à Bitche : « une bague de diamants, 750 livres; intérêts, 37 livres 10 sols, total : 787 livres 10 sols; » — de l'abbé Vincent à Paris : « pour une paire de mouchettes mise au Palais-Royal, 2 livres; » — comptes de M. Bernard, — du sieur Dizier; — de M. de Morlet, etc.

E. 241. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1746-1761.** — Lettres relatives à la succession de M. Henri-François de Bombelles, lieutenant-général, adressées de Bitche au comte Joseph-Henri de Bombelles, son fils aîné; — par Marc-Marie, marquis de Bombelles, son frère; — par M. Gérard, sur la mort de M. de Bombelles; — par M. Guot; — par M. de Morlet; — par M. Rémy; — par l'abbé Wehrlé; — état des couverts et cuillers d'entrée d'argent de M. de Bombelles : « dix-huit couverts aux armes seules de M. le comte de Bombelles, titre de Paris, pesant dix mares six onces, à 48 livres le mare, ci : 516 livres. » — Estimation des meubles et effets : « le lit de taffetas blanc et rayé, 509 livres; un ceran, 8 livres; la commode, 36 livres, etc. » — État estimatif de l'argenterie et des bijoux : « une canne à pomme d'or, 24 livres; deux cent quatre-vingts jetons d'argent à jouer, 327 livres 5 sols; » « un garde-vue de taffetas vert moulé en argent, 12 livres, etc. » — Lettres relatives à la tutelle des enfants de M. de Bombelles, adressées à M. Tiercet, avocat au Parlement de Paris; — par le comte Joseph-Henri de Bombelles; — par M. Cuissard; — par M. Durand; — par M. Vaucher

de Bitche; — par M. Meynier; — par M. Regnault; — mémoire pour les enfants du comte de Bombelles; — extrait de l'acte de décès du comte Henri-François de Bombelles, seigneur d'Orangis, lieutenant-général, commandant de Bitche; — extrait baptismal d'Alexandre-Basile de Bombelles; — acte d'émancipation de Marc-Marie de Bombelles, etc.

E. 242. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

**1760-1785.** — Comptes de la succession de M. de Bombelles; — états des déboursés faits pour le marquis de Bombelles par M. Dupasquier; — pour le chevalier de Bombelles; — de M. Dupasquier, adressées de Bitche à M. Tiercet, relatives à la succession du général de Bombelles; — lettres de M. Dupasquier au marquis de Bombelles, concernant plusieurs affaires particulières; — copies de lettres du marquis de Bombelle à M. Dupasquier; — lettres de M. Vaucher fils, de Bitche, adressées au marquis de Bombelles, etc.

E. 243. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1761-1788.** — Mausolée du général comte de Bombelles, à Bitche; — lettres adressées au marquis de Bombelles : par les officiers municipaux de la ville de Bitche; — par M. Haas, curé de Bitche; — par M. Fillery, directeur général des fermes du Roi à Bitche; — épilaphe du comte de Bombelles; — lettres de M. de Laporte, intendant de Lorraine et de Barrois; — de M. de Morlet père; — de Morlet fils, et de mademoiselle de Morlet; — de M. Martin, sculpteur, chargé d'exécuter le tombeau de M. de Bombelles; — reçus de diverses sommes payées à M. Martin par le marquis de Bombelles, etc.

E. 244. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

**1740.** — Lettres du comte (maréchal, de Belle-Isle, adressées de Toul, de Metz, de Paris et de Bizy, au comte de Bombelles, à Bitche; — du 13 juillet : « Il n'y a rien de si insolent que ce qu'a fait l'homme, qui a décacheté ma lettre pour le sieur Dubray, et il est absolument nécessaire de l'en châtier en le faisant mettre au cachot; et il sera très-bon de découvrir s'il y a eu quelques conseillers qui seroient encore plus punissables. Car, en faisant bonne justice aux Allemands, il faut aussi leur inspirer de la crainte. » — Du 15 : « Vous avez très-bien fait de menacer et d'inlimider la femme du meunier qui a décacheté ma lettre. Il faudra le tenir au cachot plus longtemps pour

s'être sauvé : on ne peut guère lui faire d'autre punition.  
 « Cet exemple fera un bon effet pour tout le pays ; et vous  
 « savez qu'avec les Allemands il faut commencer par leur  
 « faire peur. » — Du 31 juillet : « Vous ferez bien d'adjou-  
 « ger au sergent du régiment de la marine la confiscation  
 « du sac de froment, qu'il a saisi sur un habitant des terres  
 « de Hanau ; et vous ferez bien aussi de faire mettre au  
 « cachot le meunier, pour lui apprendre à vendre du blé en  
 « fraude. Ce n'est que par des exemples qu'on peut remettre  
 « la règle dans un pays qui a été aussi longtemps aban-  
 « donné. » — Du 8 octobre : « Rien n'est mieux que les  
 « mesures que vous me marquez avoir prises, de concert  
 « avec M. de Morlet, pour empêcher que vos marchés ne  
 « manquassent. Je conçois que la modicité de la récolte, qui  
 « s'est faite cette année dans vos cantons, pourroit bien n'y  
 « pas suffire pour la subsistance de ses propres habitants, etc. »  
 — Minutes de lettres de M. de Bombelles à M. de Belle-Isle ;  
 — lettres adressées à M. de Belle-Isle : par la princesse  
 Palatine, douairière de Deux-Ponts ; — par M. Chais ; —  
 par M. Gueyhuy d'Altheim, etc.

E. 245. (Liasse) — 18 pièces, papier.

**1742.** — Lettres du maréchal de Belle-Isle, adressées de  
 Versailles, de Mayence, de Breslau, de Munich, de Franc-  
 fort et de Prague à M. le comte de Bombelles, à Bîche. —  
 De Mayence, du 25 juin : « Il n'y a pas un mot de vrai au  
 « bruit qui se répand dans vos cantons de mon prochain dé-  
 « part d'Allemagne, pour aller faire un tour à la cour ; et  
 « mes voyages se bornent, jusqu'à présent, à celles d'Alle-  
 « magne. » — Du 15 juillet : « J'accepte la proposition que  
 « vous me faites de tenir l'enfant que madame de Bombelles  
 « est sur le point de vous donner, malgré la résolution que  
 « j'avois prise de n'en plus lever de qui que ce fût ; et je  
 « suis bien flatté de l'honneur que vous me procurez en  
 « m'associant à madame la duchesse des Deux-Ponts pour  
 « cette cérémonie. » — De Prague, du 10 décembre : « Je  
 « crois bien que quelques secours extraordinaires d'argent  
 « ne viendroient pas mal à propos, pour peu que nous soyons  
 « obligés d'aider encore longtemps aussi considérablement  
 « l'Électeur ; mais l'idée de M. Dithmer à cet égard n'en est  
 « pas plus susceptible de succès, et nous ne sommes pas en-  
 « core réduits à avoir recours à de pareils expédients. Ce  
 « prince s'est fait proclamer ici, jeudi dernier, Roi de Bo-  
 « hême, et la Diète générale des États du royaume est con-  
 « voquée extraordinairement pour le 20 de ce mois, etc. »

E. 246. (Liasse) — 10 pièces, papier.

**1742.** — Lettres du maréchal de Belle-Isle, adressées de  
 Francfort, de Versailles et de Prague à M. de Bombelles, à  
 Bîche. — De Francfort, du 15 janvier : « L'élection de  
 « l'Empereur se fera le 24, sans suite, et sera suivie de pres-  
 « de son couronnement, devant se rendre ici le 27. C'est  
 « grande affaire, dont je suis chargé, depuis un an se trou-  
 « vera enfin consommée à ma satisfaction, etc. »

E. 247. (Liasse) — 42 pièces, papier.

**1742.** — Lettres du maréchal de Belle-Isle, adressées de  
 Francfort, de Metz, de Paris, de Plombières et de Bîzy à  
 M. de Bombelles, à Bîche. — De Paris, du 18 mars : « Je  
 « vois que vous comptiez que l'on agiroit ici, à mon égard,  
 « relativement à la conduite que j'ai tenue depuis un an et aux  
 « services importants que j'ai rendus au Roi et à l'État pen-  
 « dant la dernière campagne, en sauvant deux fois l'armée  
 « du Roi ; et dans le siège de Prague, et pour l'avoir ramenée,  
 « comme chacun sait, avec très-grand danger de la vie, au  
 « l'état où étoit alors ma santé. Cependant, vous serez fort  
 « surpris quand je vous dirai que les envieux et ennemis de  
 « ce que j'ai fait de bien, ont tellement agi et calomnié que,  
 « selon l'opinion publique fomentée par les mêmes prin-  
 « cipes, je suis dans une disgrâce apparente. Ce qu'il y a de  
 « certain, c'est que je suis l'homme de la cour à qui le mi-  
 « nistère parle le moins de quoique ce puisse être des sept  
 « lieutenants généraux qui composoient l'armée de Bohême  
 « et sont revenus avec moi. Il y en a six qui ne servent  
 « point, et mon frère est du nombre, etc. »

E. 248. (Liasse) — 49 pièces, papier.

**1744.** avril-juin. — Lettres du maréchal de Belle-Isle,  
 écrites de Paris et de Metz à M. de Bombelles, à Bîche.  
 — Du 30 avril : « Si les circonstances l'exigent, vous auez  
 « le commandement de toute la Sarre, et je commence par  
 « vous établir en fonctions, en adressant ci-joint la lettre  
 « que j'ai reçue de M. Delille et la réponse à cachet volant  
 « que je lui fais, que je vous prie de lui faire passer. » —  
 « Du 2 mai : « Vous me faites part des mouvements que  
 « se donne le colonel Mentzel, pour tâcher de débaucher et  
 « d'attirer à lui quelques particuliers de vos cantons, qui  
 « ont autrefois servi et précisément ceux dont le sieur Zoller  
 « se proposoit de composer la compagnie franche de dragons,  
 « qu'il voudroit avoir l'agrément de lever. Je conçois l'u-  
 « tilité dont elle vous seroit et tout l'avantage qu'il y auroit

« à le lui accorder, tant par le secours que nous en pour-  
 « rions tirer que pour déranger les projets du colonel  
 « Mentzel et empêcher qu'il ne nous enlève l'élite de ces  
 « gens » — Du 8 juin : « Voilà encore un courrier de ca-  
 « binet, mon cher Bombelles, que je vous prie de faire passer  
 « avec toute la diligence possible; il porte des paquets du  
 « Roi à Francfort, qui exigent autant de célérité que de sû-  
 « reté, etc. »

E. 249. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

**1745**, juillet. — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de Metz à M. de Bombelles, à Bitche. — Du 4 juillet : « J'attends avec la plus grande impatience des nouvelles de l'armée du Rhin, vous saurez déjà, sans doute, que c'est à Limersheim que les ennemis ont passé vis-à-vis un régiment de dragons de l'Empereur, qui s'est laissé surprendre, et le reste s'est enfui. — » Du 14 : « Si on a défendu aux hussards, sous peine de la vie, de ne faire aucun dommage aux Lorrains, ils ont bien mal suivi leurs ordres, puisqu'ils ont brûlé le village de Lisbach. » — Du 16 : « C'est très-bien fait d'employer vos deux cents pay- sans, au moyen du pain que vous leur fournissez, à augmenter tous les moyens de défense que votre expérience vous fait imaginer. » — Du 18 : « Nous ne pouvons pas nous flatter, vu la conduite passée, d'avoir les cœurs du pays; il faut donc le contenir par la crainte et en imposer par la force. Nous serons dans peu en état d'employer ce dernier moyen, etc. »

E. 250. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

**1745**, août-décembre. — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de Metz, de Fribourg, de Munich et de Cassel à M. de Bombelles. — De Metz, le 14 août : « Je suis aussi surpris que vous de ce que l'on vous mande de M. le duc de Deux-Ponts, sur ses relations avec M. le prince de Waldeck; c'est bien là le cas où l'on pourroit faire suivre et accoster ce courrier, qui leur sert de messager, et de lui prendre ses paquets pour en faire la vérification; mais il faudroit pour cela une couple de gens adroits, résolus et déguisés, qui pussent être des- couverts s'il ne se trouvoit rien dans les lettres de semblable à ce que l'on a lieu de croire. » — De Munich, du 24 novembre : « Les troupes impériales ont attaqué et emporté hier la ville et le château de Burkhausen, l'épée à la main; il y avoit dedans mille à douze cents Autrichiens — tout a

« été tué, noyé ou pris prisonnier. Il est fâcheux que la  
 « saison ne permette pas d'achever la conquête totale de la  
 « Bavière, etc. »

E. 251. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

**1745**. — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de Windsor, de Douvres, de Lille, de Paris et de Bizy à M. de Bombelles, à Bitche. — De Douvres, le 20 août : « Je ne puis encore vous mander ce que je vais devenir; je n'en serai informé qu'à Calais, où je compte trouver des ordres du Roi; mais il y a apparence qu'avant l'hiver je ferai un tour sur notre frontière, et que j'aurai le plaisir de vous y voir. » — De Bizy, du 6 octobre : « Madame de Belle-Isle n'en sera peut-être pas quitte à si bon marché, et son état commence à m'inquiéter. Elle a encore actuellement de la fièvre; mais heureusement que nous avons ici Casteras, en qui elle a grande confiance, et qui connoit son tempérament, etc. »

E. 252. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1746**. — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de Bizy, de Lyon et du camp de Tournon à M. de Bombelles, à Bitche. — De Bizy, le 16 juillet : « J'ai trouvé parfaitement bien voire lettre au roi de Pologne, sur les grâces que vous lui avez représenté que méritoient ses sujets du comté de Bitche, dans l'état de misère où les a réduits l'orage qu'ils ont essuyé; je ne doute nullement qu'il ne fasse attention à d'aussi justes représentations et à des objets aussi dignes de ses bontés, etc. »

E. 253. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1747**. — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de Brignoles, de Versailles et des camps de Nice et de Menton à M. de Bombelles, à Bitche. — De Brignoles, le 14 mars : « Me voici dans le quartier que je me suis choisi pour y passer le très-peu de temps que j'aurai à me reposer; car il n'a jamais été question de m'envoyer à Bréda, et je vais être, au contraire, vraisemblablement obligé d'aller dans peu faire un tour à la cour pour y constater et combiner les opérations de la campagne prochaine, et vous concevez que cette course n'est pas une partie de plaisir. » — Du camp de Nice, le 16 juin : « Je marche demain de ma personne sur Vintimiglia, où je me suis fait précéder par des détachements, dont l'approche a déjà fait retirer les ennemis, qui ne nous laissent plus que le siège du château à faire, etc. »

E. 254. Liasse. — 14 pièces, papier.

1748. — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de Versailles et de Nice à M. de Bombelles, à Bîche. — De Nice, le 7 octobre : « Je vas monter en carrosse pour aller coucher demain à Toulon, où je compte passer trois jours francs à visiter, examiner, constater et prononcer sur quelques débats des ouvrages que j'y fais faire, afin de les presser et de tâcher de les faire finir avant de quitter cette frontière. » — Le 18 octobre : « Je suis fort aise de voir que vous soyez de plus en plus content de vos chemins de communication de Sarreguemines à Bouquenon, et de Bouquenon à Bîche; je n'ai pas moins d'impatience que vous de me retrouver à portée de les aller admirer aussi, et j'espère que cela ne passera pas le printemps prochain. »

E. 255. Liasse. — 29 pièces, papier.

1749. — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de Paris, de Metz et de Bizy à M. de Bombelles, à Bîche. — De Paris, le 18 avril : « Je ne suis pas moins fâché que vous de la médiocrité des fonds accordés pour vos ouvrages de cette année; mais vous n'en seriez plus étonné si vous aviez vu, d'aussi près que moi, la disette inexprimable des fonds de cette année pour cette partie, qui a été si réduite forcément, qu'elle est comme nulle; et rien ne vous le prouvera mieux que l'impossibilité dont il a été d'accorder au delà de soixante mille francs pour Metz, où vous savez qu'il en faudroit plutôt cinq cents, et de rien assigner pour ainsi dire pour la Provence, qui en auroit un besoin encore plus pressant et plus indispensable. »

E. 256. Liasse. — 59 pièces, papier.

1750. — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de Paris, de Metz, de Plombières et de Bizy à M. de Bombelles, à Bîche. — « Je vous envoie ci-joint, en original, la réponse que m'a faite M. de La Galisnière à la dernière lettre que je lui ai écrite, sur le paiement que répètent encore les misérables ouvriers de Sarreguemines; vous y verrez qu'ils ne sont pas plus avancés que le premier jour, puisqu'il m'y fait les mêmes objections et les mêmes difficultés qui m'ont été faites de toutes parts, cet hiver, à Versailles. Et je n'imagine plus aucune ressource pour ces malheureux, si vous ne pouvez parvenir à débrouiller ce chaos et à y remettre la règle et la forme convenables et nécessaires pour la finance. »

SEINE-ET-OISE. — SRIE E.

E. 257. Liasse. — 62 pièces, papier.

1751. — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de Versailles, de Paris, de Metz et de Bizy à M. de Bombelles, à Bîche. — De Paris, le 10 avril : « Je partage votre satisfaction d'avoir réussi, comme vous me le marquez, à mener les officiers de M. le prince héréditaire de Hesse-Darmstadt à faire marcher ses sujets du bailliage de Berg, pour travailler à votre route de Weissenborn à la partie d'Obersteinbach, qui est de son territoire et où il y a une opération considérable à faire, dans laquelle se trouvent compris trois ponts de pierre. Les fautes qu'ils avaient faites dans leur travail justifient la justesse de vos défiances sur leur intelligence pour sa conduite, et combien vous avez eu raison d'en charger le sieur d'Orzomet et de l'y avoir envoyé avec tout, pour pouvoir le repêcher et en prévenir de plus considérables, etc. »

E. 258. Liasse. — 45 pièces, papier.

1752. — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de Versailles, de Paris et de Metz à M. de Bombelles, à Bîche. — De Paris, le 2 mai : « Je suis bien aise que les enrôlés Prussiens aient enfin quitté le duché de Deux-Ponts; il seroit effectivement à désirer qu'on voulut bien n'y en plus souffrir. Vous avez fort bien fait de faire fastiger celle des filles de joie, soupçonnée d'avoir induit à la désertion, dont on a pu s'assurer. Elles se sont étendues jusqu'aux portes de Sarrelouis, où il y en a encore quatre d'arrêtées pour les mêmes raisons. » — Le 8 septembre : « Le comte de Berchény a désiré que l'on mette dans votre château, en prison, un officier de son régiment jusqu'à ce que ses dettes soient acquittées. Je me suis chargé de vous en prévenir. M. de Chevert est chargé de vous le faire conduire. »

E. 259. Liasse. — 40 pièces, papier.

1753. — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de Paris, de Bizy, de Metz à M. de Bombelles, à Bîche. — De Metz, le 16 août : « Je vois par le parallèle, que vous avez joint à votre seconde lettre, du nouveau dénombrement des habitants du comté de Bîche d'avec celui que vous avez fait faire en 1741, qu'il se trouve augmenté de 1,382 âmes. Il est heureux que l'erreur se trouve à l'avantage de la province, et je voudrais bien comme vous qu'il en pût être de même dans toutes les autres du royaume. » — De Paris, le 13 octobre : « Je suis plus fâché que surpris des difficultés que vous trouvez à rassembler tous les matériaux nécessaires pour pouvoir travailler à l'histoire du comté de

« Bitche, puisqu'il en reste si peu de renseignements dans  
 « le pays; mais s'il est vrai, comme on nous l'a persuadé,  
 « que les archives du duché des Deux-Ponts en soient  
 « encore à présent le dépôt et la ressource, j'espère que ce  
 « prince ne vous refusera pas d'y faire faire les recherches  
 « et les dépouillements qui conviendront à notre objet, sans  
 « pouvoir lui donner d'inquiétude. »

E. 260. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1754.** — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de  
 Versailles, de Paris, de Metz et de Bizy à M. de Bombelles,  
 à Bitche. — De Paris, le 4 mai : « Quant à la discussion, qui  
 « s'est élevée entre les catholiques d'Altheim et les réformés  
 « de Boeiweiler, vous ne sauriez mieux faire que de tâcher  
 « de la terminer à l'amiable avec le duc des Deux-Ponts,  
 « pour éviter d'en étourdir et d'en embarrasser la Cour, où  
 « vous savez d'ailleurs que les affaires de cette espèce ne se  
 « terminent ni facilement, ni promptement. » — Metz, le  
 26 août : « Je réponds sur le champ pour vous remercier  
 « du sacrifice que vous voulez bien me faire de ce qui vous  
 « restait du tabac de la Hayane. Il est vrai que ce n'est pas  
 « du même dont j'ai pris la boîte qu'avoit M. de Coleras; et  
 « je me fais scrupule de vous désobliger en vous le renvoyant.  
 « Je juge par moi-même combien ce tabac est précieux,  
 « quand on est assez heureux d'en trouver de son goût, par  
 « les difficultés d'en avoir; et je suis bien fâché que vous  
 « m'obligiez à recevoir le peu que vous ménagiez. »

E. 261. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

**1755.** — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de  
 Paris, de Versailles, de Fontainebleau et de Metz à M. de  
 Bombelles, à Bitche. — Paris, 12 juillet : « J'avois connois-  
 « sance de la demande de M. le comte de Créhenge, et c'est  
 « sous mes yeux que s'est expédié l'ordre qui vous a été  
 « adressé, pour vous autoriser à laisser au détachement,  
 « qu'il vouloit envoyer au Pont-de-Pierre, pour punir ceux  
 « de ses habitants qui ont refusé de se soumettre au jugement  
 « de sa chancellerie, la liberté de passer sur la partie des  
 « terres de Lorraine qu'il ne pouvoit se dispenser d'em-  
 « prunter pour s'y rendre. Je ne doute pas que le régiment  
 « de Bourgogne, dont les quartiers se trouvent sur ce pas-  
 « sage, ne se comporte, dans cette occasion, avec toute la  
 « décence convenable et que vous lui avez prescrite. »

E. 262. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1756.** — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de

Paris, de Versailles, de Compiègne et de Fontainebleau à  
 M. de Bombelles, à Bitche. — Paris, le 11 février : « Il n'est  
 « pas possible de suffire à tout à la fois. On est forcé de se  
 « renfermer actuellement dans le plus pressé; et si vous étiez  
 « ici, seulement vingt-quatre heures, témoin de l'état des  
 « choses, vous verriez qu'il faut des milliards pour subvenir  
 « à l'indispensable, tant pour la marine que pour les autres  
 « dispositions privilégiées qu'exigent les circonstances, etc. »

E. 263. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

**1757.** — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de  
 Versailles et de Fontainebleau à M. de Bombelles, à Bitche.  
 — Versailles, le 22 janvier : « Je connois trop vos entrailles  
 « et votre attachement personnel pour le Roi, mon cher  
 « Bombelles, pour douter de tout ce que vous me marquez  
 « avoir souffert à la nouvelle de l'horrible attentat qui nous  
 « a donné tant d'alarmes, et que vous ne partagiez notre joie  
 « de leur cessation, etc. » (Assassinat de Louis XV.)

E. 264. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1758-1759.** — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites  
 de Versailles et de Paris à M. de Bombelles, à Bitche. —  
 Versailles, le 13 juin 1758 : « Je suis beaucoup moins en  
 « peine, mon cher Bombelles, de la façon dont vous avez  
 « reçu chez vous M. le prince héréditaire de Hesse-Darms-  
 « tadt et sa suite, que des embarras et des dépenses extraor-  
 « dinaires que vous occasionnent ces visites, dans un temps  
 « surtout où la disette de fonds ne permet pas trop l'exacti-  
 « tude des paiements du traitement des officiers généraux  
 « employés dans le royaume, ni même des états majors et  
 « des officiers réformés à la suite des places dont je connois  
 « aussi les besoins. Je suis sérieusement occupé des moyens  
 « de leur procurer quelque à-compte, et je ne désespère  
 « pas d'y parvenir. L'intérêt que vous y avez me le fait  
 « désirer davantage. »

E. 265. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1760.** — Lettres du maréchal de Belle-Isle, écrites de  
 Versailles à M. de Bombelles, à Bitche. — Le 30 janvier :  
 « J'ai senti, mon cher Bombelles, et dans toute son étendue  
 « la perte affreuse que vous faites ainsi que vos enfants.  
 « Pénétré jusqu'aux fonds de l'âme de votre trop juste dou-  
 « leur, j'aurois été pleurer avec vous la femme que vous  
 « regrettez avec tant de raison, si la maladie, qui l'a enlevée,  
 « ne m'eût interdit votre maison, etc. »



E. 266. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

**1740-1742.** — Lettres de M. Antoine-Martin de Chaumont, marquis de La Galaisière, intendant de Lorraine et Barrois, écrites de Lunéville à M. de Bombelles, à Bîche. — Le 9 janvier 1741 : « Je suis ébahi, Monsieur, d'apprendre la mort du soldat du régiment Suisse de Betens, qui avoit été blessé d'un coup de feu par les habitants de Niderguelbach; cela nous fait connoître de plus en plus les suites des voies de fait, et combien il est important de les prévenir par celles de la conciliation, comme dans l'espèce présente de la difficulté d'entre ces habitants et ceux de Guersheim, pour laquelle il avoit été réglé provisionnellement que les choses resteroient *in statu quo*, etc. »

E. 267. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

**1743-1745.** — Lettres de M. de La Galaisière, écrites de Lunéville à M. de Bombelles, à Bîche. — Le 5 juin 1743 : « J'ai reçu, Monsieur, les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 31 du mois dernier, touchant la saisie faite sur le nommé Mayer de trois voitures de garance, qui sortoient de la Lorraine sans permission. Je n'ai pas balancé à en ordonner la confiscation, et j'en envoie l'ordonnance à M. de Morlet, etc. » — Le 12 décembre 1743 : « J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 de ce mois, pour une augmentation de lumière dans les corps de garde de Bîche; la fourniture qui s'en fait est conforme au règlement général qui s'exécute dans toutes les places des Evêchés, ainsi qu'en Lorraine. »

E. 268. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1746-1749.** — Lettres de M. de La Galaisière, écrites de Lunéville à M. de Bombelles, à Bîche. — Le 22 septembre 1746 : « J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 du courant, pour des chemins de traverse à établir pour la communication entre les principales routes, qui mènent de Bîche en Haute et Basse-Alsace. Ce projet annonce son utilité. »

E. 269. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

**1750-1752.** — Lettres de M. de La Galaisière, écrites de Lunéville, de La Malgrange et de Commercy à M. de Bombelles, à Bîche. — Le 12 octobre 1750 : « Les défenses, Monsieur, que vous avez faites aux bouchers du régiment de Talaru d'exercer leur métier à Bîche, où il y a une mal-

« prise avec des chartes, sont conformes aux réglemens, notamment à celui du 25 avril 1717. » — Le 20 juin 1752 : « Il fut question, Monsieur, il y a quelque temps, d'un projet de privilège exclusif pour le ramonage des cheminées, mais on y trouva tant d'inconvénients, nonobstant les offres avantageuses faites au Roi, pour raison de la concession de ce privilège, qu'il n'a pas eu lieu, etc. »

E. 270. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

**1752-1760.** — Lettres de M. de La Galaisière, écrites de Lunéville à M. de Bombelles, à Bîche. — Le 26 septembre 1757 : « J'ai joui d'une assez bonne santé pendant mon voyage, jusqu'au moment de la chute du roi de Pologne dans sa chaise, dont je fus témoin; ce qui me causa une commotion dont je me ressens encore, quoique cet accident, par la grande présence d'esprit de Sa Majesté, n'aît eu aucune suite fâcheuse. » — Le 23 juin 1760 : « J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 du courant, touchant l'ancien usage de faire transporter, par les communautés du comté de Bîche, le bois de chauffage et les fourrages de l'officier qui y commande, charge à laquelle plusieurs communautés ont tenté de se soustraire. Je ne vous dissimuleraî pas, Monsieur, la peine et l'embarras où me jette votre demande à ce sujet. Je n'avois aucune idée de cet usage et je ne connois encore ni l'époque, ni l'objet de son établissement. Ordonner aux communautés de s'y soumettre, c'est le confirmer et convertir en droit ce qui ne peut être considéré que sur le pied de pure tolérance. Ce que je puis faire en cette occasion, et ce que me suggère mon zèle sincère pour votre service, est de ne point empêcher un service fondé sur un ancien usage; mais je ne puis prendre sur moi de l'ordonner. »

E. 271. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

**1740-1742.** — Lettres de M. de Breteuil, ministre de la guerre, à M. de Bombelles, commandant à Bîche. — Le 5 août 1740 : « Je sens parfaitement de quelle utilité pourront être les chaussées auxquelles on fait actuellement travailler; mais comme elles doivent passer la plupart sur le territoire des princes nos voisins, je serois bien aise de savoir à quoi on en est avec eux sur cet article, et si celle qu'on projete en droiture de Bîche à Landau sera praticable à des marches d'armées. » — Le 11 septembre 1742 : « J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 de ce mois, au sujet des recrues de

« deserteurs français qui se font par un officier autrichien  
 « dans la seigneurie de Landstoul ; comme le Roi n'est point  
 « en guerre déclarée avec la reine de Hongrie et que ses  
 « troupes n'agissent dans l'Empire qu'à titre d'auxiliaires, il  
 « ne conviendrait pas que vous fassiez, à cette occasion, des  
 « actes d'hostilité dans les états voisins de la Lorraine ; ainsi  
 « il faut se contenter de tirer le meilleur parti que vous  
 « pourrez de la négociation que vous aurez entamée avec le  
 « Baron de Sickingen, ou de tâcher d'attirer les séducteurs  
 « dans le comté de Bitche pour les y faire arrêter et faire  
 « leur procès. »

E. 272. (Liasse.) — 77 pièces, papier (2 imprimées).

**1743.** — Lettres de M. le comte d'Argenson, ministre de  
 la guerre, adressées à M. de Bombelles, commandant à  
 Bitche. — Le 16 février : « J'ai reçu, Monsieur, la lettre que  
 « vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 4 de ce mois.  
 « pour m'informer de ce que vous avez appris de la marche  
 « des Anglois, Hanovriens et Hessois ; je vous en remercie,  
 « et vous serai toujours très-obligé lorsque vous voudrez  
 « bien me faire part des avis que vous recevrez » — Le  
 15 octobre : « J'ai reçu, Monsieur, les lettres que vous m'a-  
 « vez fait l'honneur de m'écrire sur la blessure du colonel  
 « Mentzel et les detachements de ses hussards qui sont venus  
 « dans les villages de Schweyen et d'Allheim. Le Roi a pris  
 « des mesures pour arrêter le cours des violences qu'ils ont  
 « commises sur les terres de Lorraine ; et si les généraux  
 « autrichiens n'y mettent ordre, Sa Majesté usera de repré-  
 « sailles envers tous les sujets de la reine de Hongrie. »

E. 275. (Liasse.) — 55 pièces, papier

**1744.** — Lettres de M. le comte d'Argenson, ministre de  
 la guerre, adressées à M. de Bombelles, commandant à  
 Bitche. — Le 26 avril : « J'ai l'honneur de vous envoyer,  
 « Monsieur, le mémoire et le procès-verbal qui m'ont été  
 « adressés par les fermiers généraux sur ce que leurs em-  
 « ployés à Bitche ayant arrêté, le 18 mars dernier, un con-  
 « trebandier du pays, nommé Marras, chargé de trente-trois  
 « livres quatre onces de faux tabac, un officier du régiment  
 « de Brancas-infanterie, en garnison à Bitche, qui passoit le  
 « même jour au lieu de Torcheville avec une réunion de dix  
 « hommes, y a fait relâcher ce contrebandier et l'a ensuite  
 « engagé. Comme un pareil procédé doit être réprimé, je  
 « vous prie, à la réception de ma lettre, de faire mettre cet  
 « officier en prison, pour y rester pendant le temps que vous  
 « jugerez à propos, etc. »

E. 274. (Liasse.) — 71 pièces, papier

**1745.** — Lettres de M. le comte d'Argenson, ministre  
 de la guerre, adressées à M. de Bombelles, commandant à  
 Bitche. — Le 5 avril : « J'ai eu l'honneur de vous mar-  
 « quer que j'espérois que M. le contrôleur général régleroit  
 « incessamment le fonds pour les ouvrages à faire cette an-  
 « née au château de Bitche. Aussitôt que je serai informé de  
 « la somme qui y sera destinée, j'aurai attention de vous en  
 « faire part, afin que vous puissiez prendre les mesures que  
 « vous jugerez nécessaires pour qu'elle soit employée le plus  
 « utilement que faire se pourra. » — Le 27 mai : « J'ai  
 « rendu compte au Roi de la lettre que vous m'avez fait  
 « l'honneur de m'écrire, Monsieur, pour proposer de faire  
 « enlever des recrues, armes et habits destinés pour le régi-  
 « ment de Salm au service de la reine de Hongrie qui sont  
 « à Winsweiler, bourg dépendant du comté de Falkenstein ;  
 « Sa Majesté a approuvé cette expédition, mais elle désire  
 « qu'avant de l'entreprendre, vous receviez sur cela les  
 « ordres de M. le prince de Conti, etc. »

E. 275. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1746.** — Lettres de M. le comte d'Argenson, ministre  
 de la guerre, adressées à M. de Bombelles, commandant à  
 Bitche. — Le 23 septembre : « J'ai reçu, Monsieur, la lettre  
 « que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 10 de ce  
 « mois avec la copie de l'ordre que vous avez donné aux  
 « syndics des villages du comté de Bitche, qui n'ont pas souf-  
 « fert de l'orage arrivé le 6 juillet, de prêter des grains aux  
 « communautés qui l'ont essuyé, pour ensemençer leurs  
 « terres. Je sens trop le motif qui vous a fait agir pour ne  
 « pas l'approuver. Cependant cet ordre pourra être suscep-  
 « tible de plus d'un inconvénient, en ce qu'il ne paroît pas  
 « qu'il ait été pris des précautions pour constater les grains  
 « qui auront été prêtés, etc. »

E. 276. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

**1747.** — Lettres de M. le comte d'Argenson, ministre  
 de la guerre, adressées à M. de Bombelles, commandant à  
 Bitche. — Le 9 octobre : « J'ai reçu, Monsieur, la lettre que  
 « vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 du mois der-  
 « nier, sur ce qu'un cavalier de maréchaussée ayant arrêté  
 « au village de Weiskirk un fuyard de la milice, le sieur de  
 « Blois, seigneur de ce village, a saisi ce cavalier par sa ban-  
 « douillère en l'injuriant et l'a fait maltraiter par une ving-  
 « taine de ses paysans, qui lui ont enlevé le prisonnier.

« Vous avez bien fait d'en écrire à M. de La Galaisière, et  
« on ne peut que s'en remettre à ce qui sera décidé par le  
« roi de Pologne, etc. »

E. 277. — Liasse. — 40 pièces, papier.

**1746.** — Lettres de M. le comte d'Argenson, ministre  
de la guerre, adressées à M. de Bombelles, commandant à  
Bîche. — Le 11 septembre : « J'ai eu l'honneur de vous  
« marquer, Monsieur, en différentes occasions combien je  
« faisais cas du travail que vous avez fait entreprendre pour  
« avoir une carte exacte du comté de Bîche. Comme vous  
« m'avez fait connaître toute l'importance de ce poste, je  
« désirerois de faire former ici, dans mon bureau, une carte  
« dont Bîche fût le centre et qui fût terminée dans le pour-  
« tour par les dépendances de la Lorraine, des Évêchés, de  
« l'Alsace, et de toutes les possessions qui appartiennent à  
« des princes étrangers dans la partie comprise entre l'Alsace  
« et la Lorraine, etc. »

E. 278. — Liasse. — 42 pièces, papier.

**1749.** — Lettres de M. le comte d'Argenson, ministre  
de la guerre, adressées à M. de Bombelles, commandant à  
Bîche. — Le 14 mars : « J'ai l'honneur de vous envoyer,  
« Monsieur, une lettre du sieur Jacquet, aide-major de  
« Bîche, sur les difficultés qu'il a avec M. de Glaubitz, Lieu-  
« tenant-colonel du régiment de Nassau, à l'occasion de la  
« mort du sieur Kreil, lieutenant de ce régiment. Il est sans  
« difficulté que l'épée du défunt est due à l'officier-major de  
« la place, qui a fait rendre les honneurs militaires à son  
« convoi. A l'égard du droit de scellé et d'inventaire, les  
« majors des régiments étrangers en sont en possession pour  
« ce qui concerne les successions des officiers de ces corps,  
« et le sieur Jacquet ne pourroit répéter le sol pour livre du  
« produit de la vente des effets du sieur Kreil qu'autant  
« qu'elle auroit été faite par ses soins, etc. »

E. 279. — Liasse. — 75 pièces, papier.

**1750.** — Lettres de M. le comte d'Argenson, ministre  
de la guerre, adressées à M. de Bombelles, commandant à  
Bîche. — Le 26 novembre 1750 : « L'intention du Roi est,  
« Monsieur, que, du moment que cette lettre vous aura été  
« remise, vous ne laissiez passer aucun des courriers de poste  
« qui pourront se présenter à Bîche pour sortir du royaume,  
« à moins qu'ils ne soient porteurs d'un passeport signé de  
« moi, d'une date postérieure à cette lettre, et jusqu'à ce que

« la nouvelle de l'accouchement de madame La Dauphine, ap-  
« vient d'entrer en mal d'enfant, soit publique, etc. »

E. 280. — Liasse. — 44 pièces, papier.

**1752.** — Lettres de M. le comte d'Argenson, ministre de  
la guerre, adressées à M. de Bombelles, commandant à  
Bîche. — Le 30 octobre : « J'ai reçu, Monsieur, la lettre  
« que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 18 de ce  
« mois, sur les réjouissances que vous avez faites à Bîche  
« pour la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne.  
« On ne peut qu'approuver les ordres que vous avez donnés  
« et louer en même temps votre zèle et votre magnificence,  
« que vous ne pouvez être paraître dans une occasion plus  
« intéressante ; et le Roi, à qui j'en ai rendu compte, en a  
« paru fort satisfait, etc. »

E. 281. — Liasse. — 40 pièces, papier.

**1752.** — Lettres de M. le comte d'Argenson, ministre  
de la guerre, adressées à M. de Bombelles, commandant à  
Bîche. — Le 20 mars : « J'ai reçu, Monsieur, la lettre que  
« vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 du mois, et la  
« copie qui y était jointe de celle que vous écriviez à M. le duc  
« des Deux-Ponts sur ce qui vous est revenu des manœuvres  
« qu'un officier Prussien, qui est dans ses états, employoit  
« pour débaucher les plus beaux soldats de la garnison de  
« Bîche. On ne peut qu'approuver les représentations que  
« vous lui faites à ce sujet. — Le 19 juin : « Au sujet des  
« Lorrains qui désertent pour passer en Hongrie, on ne  
« peut que louer les mesures que vous avez prises dans le  
« comté de Bîche. Pour remédier à ce désordre, M. de La  
« Galaisière doit procéder contre ceux qui ont été arrêtés du  
« côté de Sarrelouis ; mais l'exemple le plus utile, c'est celui  
« qui seroit fait des cuisiniers secrets, qui viennent débau-  
« cher les peuples. Si l'on pouvoit en arrêter quelques-uns  
« sur les terres de la domination du Roi... etc. » (Lettre  
signée par M. de Paulmy, commis de la guerre, chargé de  
l'interim pendant la maladie de son oncle, M. d'Argenson.)

E. 282. — Liasse. — 27 pièces, papier.

**1753.** — Lettres de M. d'Argenson, ministre de la  
guerre, adressées à M. de Bombelles, commandant à Bîche.  
— Le 24 octobre : « Le Roi étant informé, Monsieur, par  
« le compte qui lui a été rendu du progrès que ses troupes  
« ont fait dans les nouveaux exercices, que plusieurs de ses  
« régiments d'infanterie (tant de ceux qui ont campé cette  
« année que de ceux qui sont restés dans des garnisons) ont

« fait passer trop facilement les soldats de la seconde classe à la première, soit dans la vue de paroître plus instruits, soit pour s'éviter la peine de les former par principes; d'où il résulte que la plus grande partie n'agit que sur une routine qui, si elle n'est pas d'abord defectueuse, ne peut manquer de le devenir bientôt, dès que celui qui la suit ignore sur quoi ses mouvements doivent être réglés pour arriver à la précision et à l'uniformité que l'on a pour objet, etc. »

E. 285. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1754.** — Lettres de M. d'Argenson, ministre de la guerre, et de M. de Paulmy, premier commis, adressées à M. de Bombelles, commandant à Bitche. — Le 30 avril : « J'ai conféré, Monsieur, avec M. de Saint-Contest sur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 du mois dernier, à l'occasion des recruteurs Prussiens qui se tiennent sur la frontière, d'où ils débauchent les soldats des troupes du Roi. S'ils mettoient les pieds sur les terres de Lorraine, il faudroit tâcher de les y surprendre et leur faire faire le procès en conformité des ordonnances; mais tant qu'ils se tiendront sur celles de l'Empire, comme on ne peut empêcher que les princes aient la liberté de les y recevoir, tout ce que l'on peut faire est de demander à ceux avec qui nous avons des cartels de tenir la main à leur exécution, et de ne point souffrir qu'il y soit contrevenu dans leurs États, etc. »

E. 284. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1755.** — Lettres de M. d'Argenson, ministre de la guerre, adressées à M. de Bombelles, commandant à Bitche. — Le 28 juin : « J'ai reçu, Monsieur, les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 10 et 16 de ce mois : la première sur les ordres donnés par le duc de Deux-Ponts, pour se faire remettre les papiers concernant la Chambre de l'administration des biens ecclésiastiques dans ses états; et la seconde au sujet du voyage que vous vous proposiez de faire dans les montagnes pour faire toiser et niveler les parties de terre sur lesquelles doit passer la route de communication de Bitche à Phalzburg, etc. »

E. 285. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1756.** — Lettres de M. le comte d'Argenson, ministre de la guerre, et de M. de Paulmy, premier commis, adressées à M. de Bombelles, commandant à Bitche. — Le 18 octobre : « J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'hon-

« neur de m'écrire le 9 de ce mois, sur ce que les capitaines des régiments Suisses, qui sont au service du Roi, font une grande partie de leurs recrues dans la Lorraine Allemande. Il leur est permis, par les capitulations de la nation, d'avoir des Allemands dans leurs compagnies, et conséquemment ils ont toujours été autorisés, ainsi que les régiments Allemands, à engager les habitants de la partie de la Lorraine qui est située au delà et à la rive droite de la Sarre; et l'intention de Sa Majesté est que l'on continue d'user de la même tolérance à leur égard. — Ordonnance du Roi portant création d'un régiment de volontaires de cavalerie Allemande.

E. 286. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1757-1759.** — Lettres de M. le comte d'Argenson et de M. de Paulmy, ministres de la guerre, adressées à M. de Bombelles, commandant à Bitche. — Le 6 janvier 1757 : « Le bruit de l'attentat affreux qui a été commis sur la personne du Roi est, Monsieur, de nature à repandre un si juste effroi dans l'esprit de tous ses sujets, que je ne crois pas devoir perdre un moment, pour diminuer vos alarmes, à vous mettre au fait des véritables circonstances de cet horrible événement et de l'état où se trouve actuellement Sa Majesté. D'Argenson. »

E. 287. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1740-1755.** — Ordres du roi Louis XV, contresignés par M. de Breteuil et par M. d'Argenson, ministres de la guerre, adressés à M. de Bombelles, commandant à Bitche. — Ordres de marche du régiment de Tournaisis; — du régiment de Beaujolois; — des troupes envoyées en Alsace et en Lorraine; — de détachements de milice; — réduction des régiments d'infanterie Allemande; — réforme du régiment de Nassau-Sarrebruck, etc.

E. 288. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1748-1758.** — Commissions adressées par le Roi à M. de Bombelles et contresignées par M. d'Argenson, ministre de la guerre, pour recevoir chevaliers de Saint-Louis : — M. de Lussac, capitaine au régiment d'Agénois; — les sieurs d'Apreville, Rochefort et Villedieu, capitaines au régiment de Brancas-infanterie; — le sieur Le Payeu, commissaire d'artillerie; — le sieur de Lavienne, capitaine des grenadiers postiches du bataillon de Saint-Didier; — du sieur Jaquet, aide-major de Bitche, etc. — Ordres du Roi pour détenir des officiers au château de Bitche; — destitu-

tion d'un capitaine en second dans le régiment des Gardes-Lorraines, etc.

E. 289. (Liasse.) — 25 pièces, papier, 1 imprimée.

**1742-1743.** — Ordres de Stanislas, roi de Pologne, adressés à M. de Bombelles et contresignés par M. de La Galaisière : — pour recevoir quatre compagnies du bataillon de milice de Moulins ; — pour recevoir le régiment d'Ageinois ; — pour le bataillon de milice d'Alençon ; — pour la compagnie de dragons de Romberg ; — pour le corps des volontaires royaux, etc.

E. 290. (Liasse.) — 21 pièces, papier, imprimées.

**1740-1746.** — Ordre de marche donné par Louis-François, prince de Conti, aux soldats sortis des prisons de la reine de Hongrie ; — ordres du maréchal de Belle-Isle, gouverneur de Metz, commandant en chef, adressés à M. de Bombelles, à Bitché : — pour envoyer un sergent et dix hommes au village de Loutzweiler ; — pour se rendre au village de Nirdeuilbach ; — pour se rendre au village de Rischhoffen ; — pour faire arrêter au village de Weinwiller le sieur Metzinger et les recrues qu'il a embauchées pour la reine de Hongrie, etc. — Ordre de François de Franquetot, maréchal de France, comte de Coigny, contresigné par Bernard, secrétaire général des dragons, pour envoyer un convoi de Strasbourg à Bitché ; — de Guy-Claude-Roland, comte de Laval-Montmorency, lieutenant-général, pour le bataillon de milice de Falaise ; — d'Adrien-Maurice, maréchal duc de Noailles, pour le régiment de Brancas-infanterie ; — du général Henri-François, comte de Ségur, pour faire délivrer par le garde-magasin de l'artillerie de Bitché vingt livres de poudre à la compagnie franche des dragons de Romberg ; — du général Gilles-Gervais de La Roche, comte de Gensac, pour envoyer les recrues de milice, qui ne sont point employés à l'armée de Bavière, de Strasbourg à Bitché, etc.

E. 291. (Registre.) — In-folio, papier, 272 feuillets.

**1748-1745.** — Minutes des lettres écrites par le comte de Bombelles : à M. Leblanc ; — à M. de Lesseville, intendant du Béarn ; — à M. le duc de Chartres ; — au maréchal de Berwick ; — au duc de Gramond ; — à M. de Court ; — au comte de Coigny : d'Oleron, le 11 juin 1719 : « Il y a ici des postes des vallées qui seroient capables d'arrêter une armée entière avec cinquante hommes, s'ils étoient fortifiés convenablement, ce qu'on pourroit faire à peu de frais ; j'en ai rendu compte à M. le maré-

« chal de Berwick et à M. Leblanc, qui ne m'ont rien répondu par-dessus. » — A M. de Lons ; — au duc d'Orléans ; — à madame la Margrave ; — à M. de La Galaisière ; — à M. de Breteuil ; — à M. de Belle-Isle ; — au comte d'Argenson, etc.

E. 292. (Registre.) — In-folio, papier, 300 feuillets.

**1745-1747.** — Minutes des lettres écrites par M. le comte de Bombelles, commandant à Bitché : — à M. d'Argenson, ministre de la guerre ; — au prince de Conti ; — au maréchal de Belle-Isle ; — à M. de La Galaisière ; — à M. de Vanolles ; — à M. de Regemorte ; — au prince de Nassau ; — au marquis de Puyssieux, etc. — A M. d'Argenson, le 22 avril 1747 : « Je suis très-affligé de voir, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 de ce mois, que vous m'attribuez la faute qui a été commise, en enlevant le nommé Arnaldi sur terres dépendantes de l'Empire ; je vous supplie de faire attention que c'est un excès de zèle qui a emporté M. le prince de Nassau-Sarrebrück au delà des bornes de ce qu'il se doit à lui-même, puisque c'est dans la cour de son château, par sa propre garde, que cet enlèvement a été commis à mon insçu, et que ce prisonnier m'a été conduit par deux hussards, domestiques de ce prince, etc. »

E. 293. (Cahier.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

**1748.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitché : — au prince de Nassau-Sarrebrück ; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre ; — au marquis de Stainville ; — au marquis de Montboissier ; — au prince héréditaire de Hesse ; — à M. de Regemorte ; — au maréchal de Belle-Isle ; — au maréchal de Richelieu : « Nous ignorons dans le fond de nos montagnes la plupart des choses qui se passent dans le grand monde. Néanmoins, il n'est pas une plus intéressante pour mon cœur que la justice que le Roi et la république de Gènes viennent de rendre à la supériorité de votre mérite ; j'ai l'honneur de vous en faire mon compliment, etc. » — Au marquis de Puyssieux, — à M. Schmeltzer, etc.

E. 294. (Cahier.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

**1748-1749.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitché : — à M. d'Argenson ; — à M. de Regemorte ; — à l'évêque de Metz ; — à M. de Clinchamps ; — à M. de Vault ; — à M. de Vanolles ; — à M. de La Galaisière ; — au maréchal de Belle-Isle ; — au prince

de Nassau-Sarrebrück ; — à M. de Trudaine ; — à M. de Baligand ; — au prince héréditaire de Hesse : « J'avoue  
« à Votre Altesse Sérénissime que l'arrivée de son premier  
« courrier m'avoit fait croire qu'il s'agissoit de la désertion  
« d'un nouveau grenadier, ayant oublié le nom de celui  
« contre lequel j'ai écrit à M. d'Argenson. M. de Glaübitz,  
« que j'ai vu après ma réponse partie, m'a confirmé l'erreur  
« que j'en commise ; j'espère qu'il voudra bien me la par-  
« donner, etc. »

L. 295. (Cahier.) — In-folio, papier, 52 feuillets.

**1749.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitché ; — à M. de Vault ; — au marquis de Physieux ; — à M. de Baligand ; — à M. de Pexon ; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre : — « Je vois, par les  
« lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la pro-  
« position qui vous a été faite de faire remettre chez les syn-  
« dics des communautés de notre Lorraine Allemande les  
« armes des habitants qui ont été déposées dans notre ma-  
« gasin en 1743, afin de faire cesser l'inquiétude de ceux à  
« qui elles appartiennent, qui les croient perdues, etc. » —  
A M. de Beaupré, intendant de Châlons ; — à M. de Regemorte ; — au prince de Nassau ; — au cardinal de Rohan ; — à M. de Clinchamps, etc.

L. 296. (Cahier.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

**1749.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitché ; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre ; — au maréchal de Belle-Isle ; — à la Reine : —  
« Madame, les bontés dont Votre Majesté veut bien me  
« combler, ainsi que ma famille, semblent m'autoriser à me  
« donner l'honneur de la supplier très humblement d'or-  
« donner à M. d'Ormesson de procurer une des premières  
« places vacantes à Saint-Cyr à une de mes petites cou-  
« sines, etc. » — Au duc de Deux-Ponts ; — à M. de Mar-  
mier ; — au comte de Gisors ; — à M. de Fumeron ; — au  
maréchal de Saxe, etc.

L. 297. (Cahier.) — In-folio, papier, 51 feuillets.

**1749.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitché ; — à M. Gallois ; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre. — Le 25 avril : « M. le  
« prince héréditaire de Hesse-Darmstadt, informe du désir  
« qu'avoient les principaux officiers de notre garnison de  
« voir faire l'exercice et les évolutions à son bataillon de  
« grenadiers, m'a fait l'inviter de les mener dîner à Pirmas-

« sens, hier, en tel nombre qu'ils puissent être. Je m'y suis  
« rendu, accompagné de quinze officiers, tant du corps des  
« volontaires royaux que du régiment de Nassau. Nous  
« avons trouvé, en y arrivant, ce beau bataillon sous les  
« armes. Le prince nous a fait l'accueil le plus poli et le plus  
« gracieux ; ensuite il a donné ses ordres pour faire marcher  
« son bataillon dans une belle prairie destinée pour l'y  
« exercer. S'y étant rendu avec nous, et tout le monde placé  
« d'une manière convenable, son bataillon a commencé l'exer-  
« cice à la Prussienne, à la muette ; il a fait ensuite diverses  
« évolutions. Il faut avouer, Monsieur, que nous n'avons  
« jamais vu aucune troupe si parfaitement exercée. On y  
« observe le plus grand silence : il n'y a que la voix du major  
« qui se fasse entendre, à l'exception des commandements  
« que les officiers particuliers sont obligés de faire pour le  
« feu par peloton : ce qui s'exécute avec une vivacité admi-  
« rable. Il y a de très-bonnes choses à prendre dans ce que  
« pratique cette troupe ; mais il y en a quelques-unes qui ne  
« peuvent convenir au génie de notre nation, dans laquelle  
« il faut bien se garder de détruire ce point d'honneur et  
« cette noble émulation, qui sont la première source du  
« courage qui lui donne la supériorité qu'elle aura toujours  
« sur les troupes de nos voisins. Il est vrai que notre disci-  
« pline est trop relâchée, mais ce seroit l'avilir que de vou-  
« loir traiter avec des termes trop durs nos officiers et  
« d'assommer de coups de bâton nos soldats, comme le font  
« les étrangers. » — Au prince héréditaire de Hesse ; — au  
maréchal de Belle-Isle ; — au duc de Penthièvre, etc.

L. 298. (Cahier.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

**1749.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitché ; — à M. d'Argenson ; — au maréchal de Belle-Isle ; — à M. de La Galaisière ; — à M. de Crémilles ; — à M. de Fumeron ; — à M. Letourneur ; — à M. Dubuisson ; — à M. de Regemorte ; — au duc de Deux-Ponts, etc. — A M. d'Argenson, le 18 juillet : « Plus  
« occupé que jamais des avantages qu'on peut tirer du reta-  
« blissement du haras de Saralbe, depuis que vous m'avez  
« fait l'honneur de m'écrire, de me faire entrevoir vos vues ju-  
« dicieuses sur cet important objet, j'ai mandé en partant de  
« Bitché au sieur Guichenon, qui a été commissaire et juge  
« de ce haras du temps du duc Léopold, de me venir joindre  
« à Sarreguemines : ce qu'il a exécuté. Après avoir traité  
« avec lui tout ce qui peut concerner cette affaire, nous  
« avons dressé ensemble le mémoire que j'ai l'honneur de  
« vous envoyer ci-joint, etc. »

E. 298. (Cahier.) — In-folio, papier, 42 feuillets.

**1749** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — A M. d'Argenson, ministre de la guerre; — au maréchal de Belle-Isle; — au prince héréditaire de Hesse; — au prince de Nassau-Sarrebruck; — à M. Letournour; — à M. Despriz; — au duc de Deux-Ponts; — à M. de La Galaisière : « Les entrepreneurs de nos fortifications sont arrivés de Strasbourg, où ils ont signé leur engagement pour l'entreprise des travaux à faire pour former notre route de communication de Weissenbourg ici, sur le territoire qui regarde l'Alsace, etc. » — A M. Sicard, etc.

E. 299. (Cahier.) — In-folio, papier, 36 feuillets.

**1749** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — A M. d'Argenson, ministre de la guerre; — à M. de La Galaisière; — au contrôleur général; — à M. de Clinchamp; — à M. de Vanolles; — au maréchal de Belle-Isle; — à M. de Cremilles; — à M. de La Jolais; — à l'évêque de Metz; — à M. Magnan, premier commis des affaires étrangères : « Je suis très-affligé, Monsieur, d'avoir appris ce matin chez vous le dérangement de votre santé, et qu'il ne vous a pas permis de recevoir ma visite. Vos domestiques ont dû vous remettre une pièce contenant les preuves relatives au premier mémoire que je vous ai remis. Je sens comme vous qu'on peut disputer les droits qu'a le Roi sur les parties enclavées dans la Lorraine, etc. »

E. 301. (Cahier.) — In-folio, papier, 18 feuillets.

**1750** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — A M. de La Galaisière; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre; — au prince héréditaire de Hesse-Darmstadt; — au maréchal de Belle-Isle; — à M. Despriz : « Permettez-moi de vous faire part de mon inquiétude de ne pas voir arriver les ordres pour les troupes qui doivent travailler à notre route de communication de Weissenbourg ici, etc. »

E. 302. (Cahier.) — In-folio, papier, 56 feuillets.

**1750** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — A M. le duc de Luxembourg; — au maréchal de Belle-Isle; — au comte d'Argenson; — à M. de Regemorte : « Je comptois, Monsieur, me rendre à Weissenbourg, après avoir examiné les travaux qui

doivent avoir été faits sur le territoire de plusieurs princes et seigneurs étrangers, nos voisins, pour perfectionner notre route de communication avec Landau, afin d'aller voir le commencement du travail de notre nouvelle route de communication, etc. »

E. 303. (Cahier.) — In-folio, papier, 22 feuillets.

**1750** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — à M. de La Galaisière; — à M. Dreger, conseiller du bailliage de Bliscastel; — au comte de Chabot; — au maréchal de Belle-Isle; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre; — à M. de Gouffernau, etc.

E. 304. (Cahier.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

**1750** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — au prince de Nassau; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre; — à M. de La Galaisière; — à M. de Mareuil, commandant de la citadelle de Metz; — à M. de Segur, etc.

E. 305. (Cahier.) — In-folio, papier, 28 feuillets.

**1750-1751** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — à M. Rouille; — à M. de La Porte; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre; — au duc de Deux-Ponts, etc.

E. 306. (Cahier.) — In-folio, papier, 51 feuillets.

**1751** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — au marquis de Pignatelli; — au maréchal de Belle-Isle; — au prince héréditaire de Hesse; — à M. de Sérilly; — à M. de Mirepoix : « Je suis comblé des bontés que vous voulez bien me témoigner dans la réponse obligeante dont vous m'avez honoré; mais permettez-moi de vous dire qu'elle me flatteroit encore davantage, si vous aviez bien voulu y joindre quelque chose de favorable sur ma très-humble prière concernant M. l'abbé Vincent. » — Au marquis de Voyer; — à M. de Regemorte, etc.

E. 307. (Cahiers.) — In-folio, papier, 51 feuillets.

**1751** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — à M. Deslandes; — au maréchal de Belle-Isle; — à M. de Nessel; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre; — à M. de La Galaisière : « La lettre aussi polie que judicieuse que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 de ce mois me flatte d'autant plus

« qu'elle est en tous points conforme à la conduite que j'ai  
 « tenue jusqu'à présent, n'étant fait une loi de ne me mêler  
 « jamais d'aucune affaire sur laquelle il ait été donné la  
 « moindre assignation. Il s'en faut bien, Monsieur, que les  
 « officiers du bailliage de Sarreguemines aient en la même  
 « attention, puisqu'ils ont fait sentir de prison, l'été dernier,  
 « pendant mon absence, par une de leurs sentences, un  
 « homme que j'y avois fait mettre pour avoir battu et blessé  
 « le mari d'une femme, avec laquelle il menoit une vie scan-  
 « daleuse. » — A MM. de la Chambre de Bouxwiller; — à  
 M. de Voyer, etc.

E. 508. (Cahier.) — In-folio, papier, 51 feuillets.

**1751.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles,  
 commandant à Bitché : — à M. de Sérilly; — à M. d'Argenson,  
 ministre de la guerre; — à M. de La Galaisière; — au mar-  
 réchal de Belle-Isle; — à M. de Voyer; — au duc d'Or-  
 léans : « Daignez recevoir mes très-humbles actions de  
 « grâces de l'appartement qu'il vous a plu de m'accorder  
 « ainsi qu'à mon fils; je ne puis assez vous exprimer combien  
 « je suis sensible à cette dernière preuve de vos bontés, etc. »  
 — Au margrave de Bade, etc.

E. 509. (Cahier.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

**1751.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles,  
 commandant à Bitché : — à M. Gallois; — à M. de Rege-  
 morte; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre; — au  
 prince de Nassau-Sarrebrück; — au maréchal de Belle-Isle;  
 — à M. de Sérilly; — à M. de Fumeron; — au marquis de  
 Paulmy : « Je suis transporté de joie d'apprendre la sur-  
 « vivance que le Roi vient de vous accorder de la charge  
 « de secrétaire d'État de la guerre; je me flatte que vous  
 « reconnoissez assez mes anciens sentiments pour être per-  
 « suadé que de tous les compliments qu'on s'efforcera de vous  
 « faire dans cette occasion, vous n'en recevrez aucun si sin-  
 « cère que le mien, etc. »

E. 510. (Cahiers.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

**1751-1752.** — Minutes des lettres écrites par M. de  
 Bombelles, commandant à Bitché : — au maréchal de Belle-  
 Isle; — à M. d'Esebeck, premier conseiller de la régence  
 de Deux-Ponts; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre;  
 — à M. de La Galaisière : « Nous avons envoyé nos boulan-  
 « gers de tous côtés pour acheter les blés qui peuvent leur  
 « être nécessaires pour notre subsistance journalière. Ils  
 « n'en ont trouvé que pour une huitaine de jours, etc. » —

A M. Hoppé; — au comte de Limoges; — à M. Letour-  
 neur; — à M. de Sérilly; — à M. de Collaney, etc.

E. 511. (Cahier.) — In-folio, papier, 24 feuillets.

**1752.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles,  
 commandant à Bitché : — à M. d'Argenson, ministre de la  
 guerre; — au duc de Deux-Ponts; — au maréchal de  
 Noailles; — au comte de La Leyen; — à M. Fauquette,  
 lieutenant-colonel du régiment d'Harcourt, etc.

E. 512. (Cahier.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

**1752.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bom-  
 belles, commandant à Bitché : — au marquis Du Châtelet,  
 lieutenant-général des troupes de la reine de Hongrie; — à  
 M. Bauquer, subdélégué de Vic; — au duc de Deux-Ponts;  
 — au maréchal de Belle-Isle; — au prince héréditaire de  
 Hesse; — à l'évêque de Metz; — à M. d'Argenson, ministre  
 de la guerre; — à M. de Vibraye; — à M. de La Galaisière:  
 « Nos syndics ont fait une députation des plus notables du  
 « pays pour savoir les conditions de madame l'abbesse de  
 « Vergoville, touchant le secours de grains que vous m'aviez  
 « fait espérer qu'elle voudroit bien leur donner. Ces pauvres  
 « gens sont revenus me dire, la larme à l'œil, qu'elle ne  
 « pouvoit leur en faire délivrer qu'en les payant argent  
 « comptant; et comme ils en manquent autant comme de  
 « grains, cette ressource ne peut avoir lieu, etc. »

E. 515. (Cahier.) — In-folio, papier, 56 feuillets.

**1752-1753.** — Minutes des lettres écrites par M. de  
 Bombelles, commandant à Bitché : — à M. d'Argenson,  
 ministre de la guerre; — au comte de Ligniville; — à  
 M. Baudouin; — à M. de Voyer; — à M. Letourneur; —  
 à M. de La Galaisière; — au prince héréditaire de Hesse;  
 — à M. de Duras, commandant le régiment Royal-Ma-  
 rine : « La Cour vient d'ordonner, Monsieur, de nouvelles  
 « informations touchant le double attentat commis par les  
 « sujets de M. le prince de Nassau-Sarrebrück, tant par  
 « l'arrachement des bornes des limites que par l'insulte  
 « faite à la patrouille de votre régiment. Elle m'ordonne  
 « donc de vous prier d'envoyer ici le caporal et les trois  
 « soldats qui composoient la patrouille du poste de Kalhau-  
 « sen, etc. »

E. 514. (Cahier.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

**1752.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bom-  
 belles, commandant à Bitché : — à M. d'Argenson, ministre



de la guerre; — à M. Gallois; — au maréchal de Belle-Isle; — à M. de Lucé; — à M. de Bexon; — au marquis de Voyer; « Je vous envoie mes six chevaux de carrosse et « quatorze autres chevaux, parce qu'à cause de nos mou- « tagnes, il en faut mettre trois sur chacune de nos chaises; « vous en trouverez vingt ici, etc. » — A M. Lefournier; — à M. de Paulmy, etc.

E. 515. (Cahier.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

**1753-1754.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche; — à M. de Crémilles; « Vous ne sauriez vous imaginer la situation où nous « sommes. Elle est des plus sérieuses, puisque tout ce que « l'on doit fournir aux troupes est prêt à manquer, et que ce « n'est pour ainsi dire qu'à force de prières que nous en ob- « tenons la fourniture. Car que dire à des gens à qui il est « dû des sommes considérables, et qui n'ont plus ni crédit, « ni argent. » — Au maréchal de Belle-Isle; — à M. Le- « tournier; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre; — à M. de Paulmy; — à M. de Fumeron; — à M. le duc de Deux-Ponts; — à M. Lippe, etc.

E. 516. (Cahier.) — In-folio, papier, 53 feuillets.

**1754.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche; — au maréchal de Belle-Isle; — au maréchal de Noailles; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre; — à M. de Baligand; — à M. de Saint-André; — au prince héréditaire de Hesse; — au cardinal de Soubise, etc. — A M. d'Argenson, le 16 mai: « Je vous assure, « Monsieur, qu'il seroit à désirer que tous les officiers des « troupes du Roi pussent remarquer, comme nous l'avons « fait, que ce feu prussien n'est qu'un tonnerre effrayant qui « ne peut produire qu'un médiocre effet, au lieu que le « nôtre, servi selon notre ancien usage, est infiniment plus « meurtrier et par conséquent supérieur.... M. le prince de « Beauvau, le lieutenant-colonel, le major et les principaux « officiers du régiment des Gardes de Lorraine ont reconnu « comme moi, Monsieur, les défauts considérables dont « l'exercice prussien est rempli. En vérité, leurs manœuvres « ne sont praticables que dans des exercices de paix, mais « très-dangereuses à exécuter à la guerre, etc. »

E. 517. (Cahier.) — In-folio, papier, 54 feuillets.

**1754-1755.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche; — à M. d'Argenson, mi-  
nistre de la guerre; — à M. de Séchelles; — au maréchal

de Belle-Isle; — au prince de Beauvau. — Je conçois trop « la bonté de votre cœur, pour n'être pas convaincu qu'il « n'ait été touché du malheur arrivé au sieur Le Roy. Si « pauvre veuve, digne de compassion, a l'honneur de vous « supplier très humblement d'ordonner à M. de Chastelard « de lui faire payer tout ce qui lui est dû par les officiers de « votre régiment, afin de la mettre en état d'acquitter les « dettes que feu son époux a contractées tant ici qu'ailleurs. « Elle paroît désirer de bonne foi de liquider ses affaires avec « honneur, etc. » — A M. de La Serre; — au prince hé-  
réditaire de Hesse; — à M. de Regemorte; — au duc de Deux-  
Ponts, etc.

E. 518. (Cahier.) — In-folio, papier, 52 feuillets.

**1755.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre; — au maréchal de Belle-Isle; — à M. de La Galaisière; — à M. Gallois; — à M. Lefournier; — à M. le comte de Chabot: « Vous savez, mon cher Comte, que M. de « Zoller, le père, par zèle pour le service du Roi autant que « par mes conseils, fit, en 1740, revenir M. son fils aîné du « service de la reine de Hongrie, où il étoit depuis près de « dix ans et où il avoit obtenu une compagnie d'infanterie. « Peu de temps après, M. le comte d'Argenson le fit entrer « en qualité de capitaine en second dans les volontaires de « Grassin, d'où il est passé dans le corps des volontaires « royaux, toujours en la même qualité. Vous savez encore « qu'il a servi dans l'un et l'autre corps avec la plus grande « distinction. Vous ne connoissez que trop la triste raison « qui vous a engagé à demander sa retraite, et que vous « n'avez pas été moins surpris que moi qu'elle ne lui ait été « accordée que sur le pied de trois cents livres de pension, « au lieu que le traitement ordinaire d'un capitaine de dra- « gons est de six cents livres, etc. »

E. 519. (Cahier.) — In-folio, papier, 54 feuillets.

**1755-1756.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche; — au maréchal de Belle-Isle; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre; — à M. de La Galaisière: « Vous êtes trop équitable, Monsieur, pour « ne pas ordonner à la ville de Bitche de me payer un loge-  
ment proportionné à celui que vous avez accordé à tous les « officiers de notre état-major. Je crois mériter cette grâce « du moins autant qu'eux, d'autant plus que vous savez que « ce sont mes représentations qui vous ont déterminé à lui « accorder l'octroi qui compose son revenu annuel, etc. »

— A M. de Machault ; — à M. de Paulmy ; — à l'abbé Rome ; — au roi de Pologne, etc.

E. 521. (Cahier.) — In-folio, papier, 24 feuillets.

**1756.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — à M. de Séchelles ; — au maréchal de Belle Isle ; — au duc d'Orléans : « De toutes les peines dont je suis accablé, celle qui affecte le plus mon cœur est de me voir privé de l'honneur de vous rendre mes respectueux hommages, par la médiocrité de l'appartement qu'il a plu à feu monseigneur votre père de me destiner au Palais-Royal, dans lequel il m'est absolument impossible d'habiter avec ma famille, etc. » — A M. Fontaine ; — à M. de Barbanson ; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre ; — au prince de Nassau-Sarrebrück ; — à M. de Moras ; — à M. Letourneur, etc.

E. 521. (Cahier.) — In-folio, papier, 57 feuillets.

**1756.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — à M. d'Argenson, ministre de la guerre ; — à M. de Crémilles ; — à M. de Moras, contrôleur général : « Depuis seize ans que j'ai l'honneur de commander à Bitche et sur la frontière allemande, j'ai habité l'ancien château jusqu'au mois de juillet de l'année dernière, MM. nos ingénieurs ayant reconnu qu'on ne pouvoit occuper sans courir risque de la vie, à cause de la pourriture de la charpente, ce qui m'a mis dans l'obligation de louer une maison dans la basse ville, à laquelle je n'ai pu me dispenser de faire pour plus de deux mille écus de réparations, etc. » — A M. de La Galaisière ; — au roi de Pologne ; — à M. de Lucé ; — au maréchal de Belle-Isle, etc.

E. 522. (Cahier.) — In-folio, papier, 59 feuillets.

**1756.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — au maréchal de Belle-Isle ; — à M. de La Galaisière ; — à M. d'Argenson, ministre de la guerre ; — à M. Gallois ; — à M. Desprez : « Mon fils aîné, aide-major du régiment des Gardes, est, comme vous savez, doué de talents supérieurs qui, selon toute apparence, lui feront faire la fortune la plus désirable dans ce régiment. Mon aîné du second lit est, j'ose le dire, né avec les inclinations les plus heureuses qui font éclore chaque jour des talents aussi rares que distingués : mais il n'a que treize ans. Serait-il convenable de lui confier le commandement d'un régiment de deux bataillons, quoique j'aie en vue un digne sujet très capable d'en faire un lieutenant-

« colonel? » — A M. de Voyer, — à M. de Ségent ; — M. de Bexon ; — à M. de Paulmy ; — à M. de Stainville ; — au roi de Pologne, etc.

E. 523. (Cahier.) — In-folio, papier, 59 feuillets.

**1757.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — à M. d'Argenson, ministre de la guerre ; — à M. de Mortaigne ; — à M. Soquette, avocat à Sarreguemines : « Je vois, Monsieur, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, qu'en faisant l'inventaire de feu M. Guichenon, vous avez trouvé une de mes lettres par laquelle je lui ai accusé la réception du dépôt qu'il a fait entre mes mains en 1744, pour mettre en sûreté dans le château de Bitche, des titres concernant les limites de notre frontière, et qui intéressoient uniquement le service du Roi, n'y en ayant aucune qui eût le moindre rapport à ses affaires particulières. Je ne manquai pas alors de rendre compte à M. le maréchal de Belle-Isle que je m'étois chargé de ce dépôt. Il m'ordonna en conséquence de faire voiturier le coffre qui contenoit ces papiers, escorté par deux cavaliers de maréchaussée, à Bouquenon, pour être remis entre les mains de M. Mathis, commissaire du Roi pour les limites : ce que je fis exécuter. Il en a fait l'inventaire, en a donné une copie signée de lui à M. le maréchal, qui lui a défendu d'en donner communication à qui que ce soit sans son ordre exprès ; de sorte que, si vous voulez en avoir une connoissance particulière, c'est à ce général à qui il faut vous adresser. » — Au prince de Nassau-Sarrebrück ; — à M. de La Galaisière ; — au duc de Deux-Ponts. — à M. de Sauvigny ; — au prince de Chimay ; — à M. de La Jolais, etc.

E. 524. (Cahier.) — In-folio, papier, 57 feuillets.

**1757.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — au duc d'Orléans ; — à M. Letourneur ; — à M. de Paulmy ; — au baron d'Esebeck ; — au maréchal de Belle-Isle ; — à M. de Camartin ; — à M. Duverney ; — au maréchal d'Estrées : « Couronné de la victoire la plus glorieuse, il n'est que trop aisé de croire qu'elle vous a coûté des peines d'esprit et de corps qui ont altéré votre santé. Il y a longtemps qu'elle m'est précieuse. Permettez moi de vous en demander des nouvelles, etc. »

E. 525. (Cahier.) — In-folio, papier, 59 feuillets.

**1757-1758.** — Minutes des lettres écrites par M. de

Bombelles, commandant à Bitche : — à l'abbé de Bernis ; — à M. de Stainville, — à M. de Boulogne, — au maréchal de Belle-Isle ; — au roi de Pologne ; — à M. de Moras, — à M. de Beaumont, — à l'évêque de Metz : « Permettez-moi d'avoir l'honneur de vous supplier encore de vouloir bien accorder vos pouvoirs au sieur Georges Werldé, prêtre du diocèse de Strasbourg, à qui le Roi a accordé la place de nouvelle création d'aumônier de Bitche, avec quatre cents livres d'appoinlements par an. Je puis vous assurer que c'est un homme d'un mérite rare, etc. »

E. 526. (Cahier.) — In-folio, papier, 52 feuillets.

**1758.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — à M. de La Galaisière ; — à M. de Crémilles ; — au maréchal de Belle-Isle ; — au prince héréditaire de Hesse-Darmstadt ; — à M. Perrin : « Rien de plus aimable que vos généreux procédés, M. de Burin ne me les a pas laissés ignorer. Notre reconnaissance en est infinie ; mais comment vous la prouver ? etc. » — à M. de Bernis ; — à M. de Stainville ; — à M. Desprez, etc.

E. 527. (Cahier.) — In-folio, papier, 45 feuillets.

**1758.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — à M. Pulleretsky ; — à M. de Crémilles : « Vous savez que je suis ici l'hôte et l'hôtelier des princes nos voisins et de leurs principaux officiers, ainsi que des troupes qui passent journellement par ici : ce qui m'expose à une si grande dépense que je me trouve dans la plus affreuse misère, et par conséquent dans un cas particulier. Or, je vous supplie de considérer qu'il y a près d'un an que je n'ai touché un sol de mon traitement. » — à M. de Chennevières ; — à M. de Ségent ; — au roi de Pologne ; — à M. de La Galaisière ; — au maréchal de Belle-Isle ; — à M. de Fumeron, etc.

E. 528. (Cahier.) — In-folio, papier, 24 feuillets.

**1758-1759.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — au maréchal de Belle-Isle : « La religion est perdue dans le comté de Bitche, si vous cessez de lui accorder l'honneur de votre protection. Comme chrétien et comme citoyen, je suis désespéré du peu de cas qu'on fait des représentations que mon zèle me fait faire sur cet objet. Les ducs de Lorraine connaissant l'importance de soutenir la religion, surtout à Bouquenon entouré de protestants, y établirent un couvent de jésuites et celui des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame :

le premier pour l'instruction des jeunes garçons ; le second pour celle des filles, etc. » — à M. de Crémilles ; — à M. de Beaumont ; — à M. Letourneur ; — à M. Gallois, etc.

E. 529. (Cahier.) — In-folio, papier, 41 feuillets.

**1759.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — au prince de Nassau-sarrebruck ; — au maréchal de Belle-Isle : « On assure qu'une partie de notre infanterie, qui s'est trouvée aux ordres de M. le duc de Breglie, a beaucoup souffert dans la victoire qu'il vient de remporter sur les ennemis. Comme vous voudrez sans doute rétablir cette infanterie par le secours des milices, permettez-moi d'avoir l'honneur de vous représenter qu'il est de la plus grande importance d'observer, dans cette opération, plus de précautions qu'on n'en a pris jus qu'à présent. Ce manque d'attention a achevé de jeter l'éclat dans la milice, et l'expérience a fait connaître que le secours qu'on en a tiré, loin de produire l'effet qu'on en espérait, a été la funeste cause de la perte de cette milice, etc. » — à la princesse héréditaire de Hesse ; — à M. de Lucé ; — à M. de La Galaisière ; — à l'évêque de Metz ; — à M. d'Ormesson ; — à M. de Crémilles ; — à M. de Montmartel, etc.

E. 530. (Cahier.) — In-folio, papier, 22 feuillets.

**1759.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — à M. de Beaumont ; — au maréchal de Belle-Isle ; — à M. de La Ronce ; — à M. de Boulogne : « M. Foullon vient de m'assurer que vous voulez bien me faire encore le plaisir de me payer les mois de mai et de juin, mais comme M. le maréchal m'a demandé de m'éloigner d'ici, voulant travailler avec moi, lorsqu'il pourra en trouver le moment, je n'ose me rendre à Paris, quoique j'aie grand besoin du secours que vous voulez bien me procurer. Ne seroit-il pas trop indiscret de vous supplier de me l'apporter ici lundi prochain ? M. votre premier commis vous dira qu'il m'a retenu la capitation pour les six premiers mois, etc. » — à M. de Vault ; — à M. d'Ormesson ; — à M. de La Galaisière ; — à M. de Crémilles ; — à la comtesse de Forbach, etc.

E. 531. (Cahier.) — In-folio, papier, 57 feuillets.

**1760.** — Minutes des lettres écrites par M. de Bombelles, commandant à Bitche : — à M. de Beaumont ; — au maréchal de Belle-Isle : « C'est à la dernière extrémité que j'ai l'honneur d'implorer vos bontés et après m'être servi de

« toutes les ressources que j'ai pu employer, notamment de  
« deux mille écus que j'ai tirés de ma vaisselle d'argent, pour  
« subvenir aux frais de mon voyage et à l'augmentation de  
« dépenses que mon séjour ici exige. Néanmoins, je n'ai pu  
« me dispenser, pour la première fois de ma vie, d'y con-  
« traire des dettes, etc. » — À la princesse h'éréditaire de  
Hesse-Darmstadt; — à M. de Montmartel; — à la duchesse  
de Luynes; — au duc d'Orléans; — à M. le chevalier de  
Pons; — à M. de Crémilles, etc.

E. 552. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

**1747-1760.** — Minutes et copies des lettres écrites par  
M. de Bombelles — à M. de Breuning; — à M. Orry, contrô-  
leur général; — à M. de La Galaisière; — à M. Gallois; —  
à M. de Breteuil; — à M. de Lersé, grand bailli de Lemberg;  
— aux conseillers de la régence de Bliscastel; — à M. de  
Regemorte; — au maréchal de Belle-Isle; — à M. de Sil-  
houette; — à M. de Vault; — au duc de Chartres; — mé-  
moire sur le sous-gouverneur des princes dans la maison  
d'Orléans; — à l'évêque d'Orléans; — chanson de M. de  
La Tour; — copies de la lettre du marquis de Feuquières au  
Roi; — de la lettre du maréchal de Villars; — de la lettre  
du prince Georges au Roi, etc.

E. 553. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

**1744-1776.** — Mémoires de Louis, prince héréditaire  
de Hesse-Darmstadt, contre les conseillers de sa régence et  
de sa chambre des finances de Bouxwiller; — contenant les  
motifs qui l'ont forcé à destituer quelques conseillers de la  
chambre de régence; — « projet et points si je devois entrer  
« au service du Roi; » — copie des articles du testament de feu  
le comte de Hanau qui font l'objet de la contestation entre le  
prince héréditaire et le prince Georges, son frère; — lettres  
patentes du roi Louis XIV portant règlement des droits de  
M. le comte de Hanau, etc.

E. 554. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

**1747-1766.** — Lettres datées de Bouxwiller et de Pir-  
masens, écrites par Louis, prince héréditaire de Hesse-  
Darmstadt, au comte de Bombelles, commandant à Bitche,  
et au marquis de Bombelles, son fils. — Le 1<sup>er</sup> août 1747 :  
« J'ai fait arrêter hier, à Anviler, ce Bulow qui se disoit capi-  
taine du roi de Prusse. Il ne l'est plus, comme j'ai appris  
depuis; il cherche, au contraire, de l'emploi chez les Autri-  
chiens. On l'a conduit ici prisonnier, ce soir, et je le ferai  
examiner demain » — Le 23 janvier 1749 : « L'affaire

« du nommé Ahlsbach, déserteur de mon bataillon, qui a  
« été engagé dans le régiment de Nassau, contre le cartel et  
« malgré l'uniforme qu'il avoit sur le corps, m'engage à  
« vous supplier, Monsieur, de vouloir bien me faire l'amitié,  
« et de faire connoître, par discours, à MM. les officiers de ce  
« régiment, qu'ils aient à se conformer audit cartel et qu'ils  
« s'abstiennent à enrôler de mes déserteurs. » — Le  
6 avril 1758 : « La considération et l'amitié que j'ai pour  
« vous, sont si grandes et si sincères, que l'expectative du  
« premier fief masculin, que j'ai accordé à M. votre fils, n'en  
« est qu'une très-foible preuve, etc. »

E. 555. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

**1744-1758.** — Lettres écrites à M. de Bombelles,  
commandant à Bitche : — par MM. Aubery de Frawem-  
berg, officiers de hussards, pour se plaindre d'un sieur  
Charles Daclinger, recruteur; — par M. Allire; — par  
M. de Baligand : « Je suis bien flatté de ce que vous avez  
« trouvé bien dirigée notre chaussée de Dieuze à Fenes-  
« tranges; je ne négligerai rien à la suite, pour la mettre  
« dans la perfection, en la faisant recharger de graviers, etc. »  
— Par le chevalier de Belle-Isle, etc.

E. 556. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1727-1760.** — Lettres écrites à M. de Bombelles, com-  
mandant à Bitche : — par M. de Beaumont : « Je reçois,  
« Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de  
« m'écrire au sujet des forêts du comté de Bitche. Il seroit  
« bien à désirer que l'on prit un parti pour tirer des forêts  
« l'avantage dont elles peuvent être susceptibles. » — Par  
le sieur Boeker; — par le comte de Berchini; — par  
M. Bettinger; — par le lieutenant-colonel de Bilderheck;  
par M. de Bilissein; — par M. de Biron; — par le maré-  
chal de Biron; — par le sieur Bodey; — par le sieur Boul-  
lier; — par le maréchal de Broglie; — par le sieur Bullotte;  
— par Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes.

E. 557. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1714-1756.** — Lettres écrites à M. de Bombelles,  
commandant à Bitche : — par le sieur Carles; — par  
M. de Chastellet-Lémont, — par M. de Chauvigny; — par  
le maréchal de Coigny, le 10 juillet 1744 : « J'ai reçu,  
« Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur  
« de m'écrire au sujet de tous les événements qui se sont  
« passés. Celui de l'attaque des lignes et du succès qu'il a eu,  
« étoit bien essentiel pour pouvoir rentrer dans cette pro-

« vince, dont je me suis vu séparé par la négligence de nos  
allies qui a occasionné le passage du Rhin. Comme Lauterbourg  
avoit été déjà pris, je n'ai pu tenir par plusieurs  
raisons dans la position de la Louther, et j'ai été obligé de  
venir me placer ici, pour empêcher les ennemis de faire  
quelques progrès, etc. » — Par M. Colin ; — par M. de  
Conche ; — par le prince de Conti ; — par M. Courtin de  
Tanqueux ; — par M. Christman, curé de Hilderguillbach ;  
— par le sieur Colmetz.

E. 538. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1743-1766.** — Lettres adressées à M. de Bombelles,  
commandant à Bitche, par M. de Cromilles : « Ne vous dé-  
solez plus tant, Monsieur, du désordre qui a régné jus-  
qu'ici, et qui régné même encore dans toutes les parties  
de l'état militaire. M. d'Argenson vient de prendre un  
parti qui étoit le seul moyen de remettre la règle et la dis-  
cipline. Il se tient, depuis un mois, une ou deux assem-  
blées d'inspecteurs d'infanterie et de cavalerie chez lui, où  
toutes les questions concernant le service se sont agitées  
et s'agitent successivement. Il y a déjà eu bien des points  
de décidés, etc. »

E. 539. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1743-1766.** — Lettres adressées à M. de Bombelles,  
commandant à Bitche : — par M. Blam ; — par M. Denon-  
zière, capitaine aide-major du régiment de Lorraine ; — par  
le chevalier Deshaullès, capitaine au régiment de La Tour-du-  
Pin ; — par M. Deshayes ; — par M. Desprez ; — par l'évêque  
de Digne ; — par M. Dissencourt ; — par M. Dolhofen ; —  
par M. Dubuisson ; — par M. Duchenaux ; — par M. Du-  
clas : « Pe continuelles traveiseries, le chagrin de ne me  
voir rien absolument de solide, quel ques propos les plus  
durs, m'ont fait prendre le parti de me retirer, il y a près  
de deux mois, de la cour de M. le duc de Deux-Ponts ;  
et me voici, Monsieur, pour la troisième fois, aussi incer-  
tain sur mon sort... Un petit ouvrage de ma façon, que  
M. Fréron voulut bien insérer dans ses feuilles (*Année  
littéraire*, 1759, p. 252.), engage MM. les auteurs du  
*Journal des Journaux*, de me proposer de l'emploi dans  
leur partie ; mais la juste méfiance que j'ai de mes foibles  
talents, et le peu de solidité que je trouvois dans cette  
compagnie, me déterminèrent à ne rien accepter. » —  
Par M. Duparc ; — par M. Dupin.

E. 540. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

**1745-1777.** — Lettres écrites au comte de Bombelles,

commandant à Bitche, et au marquis de... ses fils  
par Christian, prince palatin, duc de Deux-Ponts : « Les  
habitants de Bouxwiller, mes sujets, qui ont un bon com-  
mun avec ceux d'Altheim, sujet de Lorraine, viennent me  
porter des plaintes : que ceux-ci s'emparent de la  
tenure du traité d'Altheim... de faire pâturer leurs bes-  
teaux dans les prairies de ceux de Bouxwiller, pour les  
frustrer du regain qu'ils en pourroient tirer, etc. » —  
Acte de mariage de Christian, prince palatin de Deux-  
Ponts, et de Marie-Anne de Guissey, comtesse de Forbach ;  
— résumé des différentes consultations faites en France sur  
le mariage du duc de Deux-Ponts avec la comtesse de For-  
bach ; — diplôme de reconnaissance des comtes et des com-  
tesses de Forbach en qualité d'enfants du duc régnant de  
Deux-Ponts ; — transaction entre le duc régnant de Deux-  
Ponts et la douairière, veuve de S. A. le duc Christian IV.

E. 541. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1746-1766.** — Lettres écrites au comte de Bombelles,  
commandant à Bitche : — par M. d'Esbeck ; — par le ma-  
récchal d'Estrees : « J'ai donné, Monsieur, une preuve de  
mon zèle et de mon attachement au service du Roi, en  
venant à son armée ; mais je n'y suis venu, que pour con-  
certier avec M. le maréchal de Contades les opérations de  
la campagne, et non pour lui ôter le commandement. Il  
trouvera toujours en moi un ami prêt à l'aider de ses  
conseils, et à contribuer à ses succès ; et, les motifs qui  
nous animent l'un et l'autre, n'ayant pour objet que la  
gloire du Roi, nous sacrifierons tout intérêt particulier  
pour parvenir à ce but. » — Par M. de Failly ; — par  
M. Fangeot, capitaine de volontaires royaux ; — par  
M. Fontaine ; — par M. Forget de Barse ; — par M. Foulon,  
commissaire des guerres ; — par Frédéric Ringrave, concer-  
nant les prétentions du sieur Ecker, sur une prairie, etc.

E. 542. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1744-1759.** — Lettres écrites à M. de Bombelles,  
commandant à Bitche : — par M. Gallois ; — par M. Gayant  
d'Ormesson ; — par M. de Gerlach : « Je me suis informé  
d'abord, après la réception de la lettre, dont vous avez  
bien voulu m'honorer..., de ce que pouvoit être devenu  
la robe et le jupon d'indienne, avec une livre de soie, que  
M. de Rosenberg a dû rapporter à madame de Bombelles,  
de Paris. L'on m'a assuré, Monsieur, que le tout s'y trou-  
voit encore... » — Par M. Grandit ; — par M. Greff ; —  
par le baron de Guntzer, major au régiment Royal-Allemand ;

par M. Guibetou; — par M. Guys; — par M. d'Harcourt; par le prince de Holstein; — par M. de Horstenblat, etc.

E. 545. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

**1744-1759.** — Lettres écrites à M. de Bombelles, commandant à Bitche : — par le sieur Jacob; — par le sieur Jacob à Holbarth; — par le sieur Jamard; — par le sieur Kunzenbach; — par M. de Lagrange Des Meurs, ancien major du régiment de Talaru; — par le comte de La Leyen. Le 29 juin 1744 : « J'ai reçu par la poste d'hier la lettre de Blis-  
castel que vous avez jugé à propos de me faire envoyer par mes officiers, dans laquelle il vous a plu de me faire part de la demande de M. le maréchal duc de Belle-Isle, qui désire de concourir à faire rompre par mes sujets de Blis-castel les gués qui se trouvent sur la Sarre et la Blise dans ladite seigneurie, sous les yeux de ceux que vous indiquerez pour cet ouvrage. Vous savez, Monsieur, avec combien de soin je me suis toujours prêté à cultiver dans toutes les occurrences un bon voisinage; et qu'en particulier, je n'ai jamais laissé échapper aucune occasion à vous témoigner l'empressement que j'ai pour tout ce qui pourroit vous être agréable... Mais comme cette démarche de la part de mes sujets ne pourroit être autrement regardée que contraire à la neutralité établie dans les terres de l'Empire, dont les suites, comme vous sentez bien vous-même, Monsieur, pourroient être très fâcheuses, tant pour moi que pour mes sujets; j'ose vous supplier, Monsieur, qu'en rendant témoignage auprès de M. le maréchal duc de Belle-Isle, il vous plaira en même temps de diriger la chose de sorte qu'il voudra bien, eu égard au danger dont je m'exposerai, me dispenser et mes sujets de ces ouvrages dans la Sarre et la Blise. » — Par le sieur Larminat; — par M. de La Ronce, commissaire des guerres et secrétaire du maréchal de Belle-Isle; — par le maréchal de Laval-Montmorency; — par M. Le Blanc, ministre de la guerre, etc.

E. 544. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1740-1748.** — Lettres écrites à M. de Bombelles, commandant à Bitche : — par le sieur de Lersé, bailli de Pirmasens : « Pour ce qui regarde le règlement final des limites, je serois charmé, Monsieur, d'être chargé de cette commission, puisqu'il doit être un plaisir de travailler avec vous; et lorsque la chose se fera, je ne me ferois pas tant de gloire d'avoir contribué à la fin de ces différends, si je ne pouvois pas dire que vous en avez été. » — Par M. Le-

toernout; — par le sieur Lepp; — par le maréchal de Lowendit; — par M. de Luce; — par M. de Luxembourg.

E. 535. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1749-1748.** — Lettres écrites à M. de Bombelles, commandant à Bitche : — par M. de Machaull, contrôleur général des finances : « J'écris à M. de La Galaisière, Monsieur, au sujet des travaux les plus pressés à faire aux chemins de la Lorraine Allemande, dont vous m'avez envoyé l'état avec votre lettre du 15 de ce mois. Je ne connois pas assez le local pour décider par moi-même de l'utilité des chaussées que vous proposez, et j'ignore s'il n'y a pas d'autres ouvrages plus pressants à faire qui consomment les fonds que l'on peut employer à cette partie du service. » — Par M. de Malleran de La Noue; — par M. de Maldiss; — par le capitaine Mandell; — par Marotte de Montigny; — par M. de Maupou; — par M. de Maurepas, ministre de la marine; — par Menault d'Uxexi; — par Merlet, avocat au Parlement; — par M. de Montalivet; — par M. Montgrand; — par M. de Moras; — par le comte de Mortaigne.

E. 546. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

**1748-1788.** — Lettres écrites à M. de Bombelles, commandant à Bitche, par le sieur Joseph Mathis, prévôt de Bouquenon : « La nouvelle mission dont je suis chargé près de vous n'est que la suite de la vocation réfléchie et décidée de mademoiselle de Bombelles, et l'accomplissement de ses desirs pour se consacrer à Dieu dans la maison où elle est postulante. Il y a quelques jours qu'elle nous envoya appeler, ma femme et moi, et me pressa avec les plus vives instances de vous supplier, mon général, ainsi que madame la comtesse, de lui accorder de nouveau vos consentements unanimes pour lui permettre de prendre le voile et l'habit et d'entrer au noviciat... » — Mémoire pour le sieur Mathis; — notes de Charles Mathis fils sur la situation de son père et sur la nécessité de créer un commissaire des limites sur la frontière de la Lorraine Allemande; — copie de la lettre de M. de Rayneval; — lettre de M. de La Porte au marquis de Bombelles; — mémoires et lettres de Charles Mathis au marquis de Bombelles, etc.

E. 547. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1745-1767.** — Lettres adressées au comte de Bombelles, commandant à Bitche, et au marquis de Bombelles, son fils, par le prince de Nassau-Sarrebrück. Le 1<sup>er</sup> mai 1747 :

« Je viens de recevoir, dans l'instant, une lettre de Francfort  
 « par laquelle on me mande que je dois prendre garde à moi,  
 « que le ministre de la Reine est averti que je vous avois  
 « livré le nommé Arnould. Vous voyez donc, Monsieur, dans  
 « quelle voie je me suis mis à l'égard de ma bonne envie de  
 « servir le Roi. J'ai des procès à la cour de Vienne qui  
 « doivent y être jugés; voyez le train qu'ils prendront par  
 « cette affaire, etc. »

E. 548. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1742-1757.** — Lettres écrites à M. de Bombelles, com-  
 mandant à Bitche : — par M. de Nessel : « J'ai l'honneur  
 « de vous donner avis que Son Altesse Sérénissime avoit en  
 « vertu d'un décret en date du 2 juin de la présente année,  
 « de l'exécution duquel j'ai été chargé, révoqué toutes les  
 « permissions de chasse précédemment accordées. Je me suis  
 « bien gardé de vous notifier ce décret, étant persuadé que  
 « la chasse dont vous jouissez n'étoit pas du nombre de  
 « celles que Son Altesse Sérénissime a révoquées, et j'en ai  
 « écrit au Prince, qui m'a mandé que j'avois bien fait de ne  
 « vous avoir pas communiqué le décret en question, et que  
 « son intention a toujours été de vous laisser la chasse... »  
 — Par le maréchal duc de Noailles; — par la duchesse de  
 Duras, née de Noailles; — par le sieur Nohren; — par le  
 duc d'Orléans; — par M. Orry, contrôleur général des fi-  
 nances.

E. 549. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**1743-1756.** — Lettres écrites à M. de Bombelles, com-  
 mandant à Bitche : — par Paris Duverney : « Personne ne  
 « peut mieux que vous, sans doute, connaître tout le mérite  
 « de l'établissement dont le bruit s'est répandu dans le public.  
 « Ce n'est pas avec vous que je voudrois faire un mystère de  
 « la connoissance que j'en ai. Oui, Monsieur, le Roi a résolu  
 « de faire élever cinq cents gentilshommes, avec tout le soin  
 « qui pourra un jour en faire de grands et bons officiers.  
 « L'édit en paroitra nécessairement, et je puis vous répondre  
 « que l'idée, le plan et l'exécution de ce projet sont l'ouvrage  
 « du Roi seul. La confiance dont m'honore M. le comte  
 « d'Argenson l'a engagé à se reposer sur moi de tous les  
 « détails économiques d'un établissement dont il a l'admini-  
 « stration supérieure... » — Par le chevalier de Perrin;  
 — par le sieur Putange; — par M. de Puyseulx; — par le  
 sieur Pull, cure de Niederguelbach.

E. 550. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

**1744-1757.** — Lettres écrites à M. de Bombelles, com-  
 SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

mandant à Bitche : — par le sieur Ruffe; — par M. de Rain-  
 court; — par le sieur Rupina; — par M. de Rezenorte : « Je  
 « sens comme vous la peine des entrepreneurs de Bitche, et je  
 « sais qu'ils sont considérablement en avance; ils auroient  
 « bien de se plaindre si le ministre leur avoit ordonné de le  
 « faire. Cette circonstance ne m'auroit pas cependant em-  
 « pêché de faire de fortes représentations pour soutenir cet  
 « atelier un peu en vigueur, si la distribution générale des  
 « fonds l'avoit permis... » — Par le sieur Resch; — par  
 M. Rodier; — par le cardinal de Rohan; — par l'abbé Rome;  
 — par M. Rouillé, secrétaire d'État de la marine; — par  
 l'évêque de Metz (Claude de Rouvroi Saint-Simon).

E. 551. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1749-1759.** — Lettres écrites à M. de Bombelles, com-  
 mandant à Bitche : — par le chevalier de Saint-André; —  
 par le sieur Sanglier; — par le sieur Sarrau Davasse; —  
 par le sieur Scheringer; — par madame Stock de Longpré;  
 — par le baron de Schackmin, grand bailli du comté de  
 Falkenstein; — par M. de Séchelles : « Je voudrois de tout  
 « mon cœur, Monsieur, pouvoir venir au secours de votre  
 « situation. Vous ne doutez pas de l'intérêt que j'y prends,  
 « et je sais toutes les raisons qui parlent en votre faveur.  
 « Mais il est impossible que je mette en usage la proposition  
 « que vous me communiquez... » — Par M. de Ségent; —  
 par M. de Ségur, lieutenant-général; — par M. de Sérilly;  
 — par le comte de Ferrary; — par Stanislas, roi de Po-  
 logne : « Monsieur, rien de si affreux que le détail que vous  
 « me faites du dégât qu'a fait l'orage dans votre canton, et  
 « rien de si édifiant que votre attention à soulager ce misé-  
 « rable peuple. M. de La Galaisière vous fait part des soins  
 « que nous prenons à remédier autant que possible à ce mal-  
 « heur, qui accable une grande partie du pays... » — Par  
 M. de Steincallen; — par le sieur Stoutz.

E. 552. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1744-1758.** — Lettres écrites à M. de Bombelles, com-  
 mandant à Bitche : — par M. Thomas; — par M. Trudaine;  
 — par Barthélemy de Vanolles, intendant d'Alsace : « J'ai  
 « reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur  
 « de m'écrire le 28, au sujet des relais d'ordonnance à établir  
 « pour la communication de l'armée avec le corps commandé  
 « par M. le comte de Berchini. Comme il y a déjà de doubles  
 « relais établis à Weissenbourg et à Landau, je compte que  
 « M. de Berchini regardera ce service comme assuré, tant  
 « pour la communication de la Sarre que de l'armée de

« Flandres... » — Par M. de Vault; — par M. Vilvayer; — par M. de Voyer d'Argenson; — par le comte de Weid Renckelt et de Créhange; — par M. Zentgraff, etc.

E. 353. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1740-1758.** — Remontrance en forme dressée par l'archiprêtre et le visiteur du chapitre rural d'Hornbach, au sujet de l'église de Brennelbach, annexe de la paroisse d'Hornbach; — lettres adressées à M. de Bombelles, commandant à Bitché; — par le sieur Groos; — par les conseillers de la régence de Deux-Ponts (contresignées par Ohrell); — lettres des conseillers de la Chambre des finances de Hesse-Hanau, sur le droit de péage; — sur la communauté d'Oberbronn; — de M. Reseg, relative à la supplique de Pierre Wurtz; — de M. Otto; — de M. Weguelin; — enquête faite par le bailli de Woerth-Hatten, pour savoir si le tocsin a été sonné au village de Lampersloch, etc.

E. 354. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

**1740-1754.** — Lettres: de M. Breuning, adressées à M. de Bombelles, commandant à Bitché, concernant les désordres commis par un détachement de dragons dans les bois de Gersheim; — de MM. Breuning, Dhame et Schmelher, relativement à la souveraineté du canton de Rheinheim; — sur les grains; — sur les plaintes des habitants de Niederguelbach; — pour défendre aux officiers du régiment de Brancas de chasser sur le ban de Medelsheim, etc. — Mémoire sur l'arrestation de Paul Müller par les habitants de Gelbach, etc.

E. 355. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1700-1747.** — État des revenus de la terre d'Achen; — plainte des curé et habitants d'Attheim; — mémoire du grand-bailli de Bergzabren, et lettres du sieur Perz; — mémoires relatifs à Bitché; — état des terres du prince héréditaire de Hesse-Darmstadt dans le bailliage de Lemberg; — griefs de la communauté de Niederguelbach contre ceux de Gersheim; — droits d'usage de la communauté d'Obergailbach; — requête des habitants d'Outwiller à M. de Bombelles; — de la communauté de Rheinheim; — de la communauté de Walsbronn, etc.

E. 356. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1748.** — Carte du comté de Bitché, avec la quantité de feux dont chaque village ou hameau se trouve composé, et la distance dont les uns et les autres sont de Bitché.

E. 357. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1716-1782.** — Enquête faite par le sieur Joseph Mathis, sur les désordres commis par sept soldats du régiment de Piémont à Dhomfessel: quittances et lettres du sieur Stotz; — mémoire pour le sieur François Lafond, chirurgien-major de Bitché; — note sur le sieur André Lang; — demande de secours pour madame Lyon, veuve d'un chirurgien-major, mort à Bitché; — lettres: de M. de Chennevières; — de M. de Paulmy et de M. Morand, relatives au sieur Lyon; — de M. de La Neuville; — du sieur Perron; — de M. de Lusignan, relatives aux enfants de M. de La Neuville, etc. — États des dettes de M. d'Orgemont, major à Bitché; — lettres de M. d'Orgemont; — de M. de Crémilles; — du sieur Duvergey, cocher; — du marquis d'Espinay Saint Luc; — du sieur Lefrançois, etc. — Mémoire pour madame Pillemont, veuve d'un ancien capitaine à Bitché.

E. 358. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1742-1755.** — État du pain fourni aux charpentiers, chargés de la construction des palissades de Bitché; — réparation de la maison fortifiée de Bitché; — notes sur le cheval du baron de Mandelslot, capitaine au régiment de Berchini; — quittance du sieur Klein pour avoir rédigé un mémoire relatif aux comtés de Créhange, de Nassau, etc.; — état des fusils remis au garde provincial de l'artillerie de France et de l'arsenal de Paris; — Lettre de M. de Salignac, capitaine au régiment de La Fère; — quittances de Letourneur, officier de la connétable; — dépenses faites par M. de Bombelles pour l'artillerie de Bitché; — nourriture des recrues, etc.

E. 359. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

**1740-1759.** — Décomptes des appointements de M. de Bombelles, en qualité de commandant de Bitché; — en qualité de maréchal de camp des armées du Roi; — en qualité de lieutenant-général. (Comme maréchal-de-camp, commandant à Bitché, M. de Bombelles recevait 500 livres par mois, et 162 livres pour les six carabiniers qui servaient près de sa personne. Comme lieutenant-général, son traitement fut élevé à 1729 livres par mois.) — Quittances de capitation de maréchal-de-camp. (Cet impôt était payé par semestre: 150 livres pour le principal, et 15 livres pour les deux sols pour livre.) — Capitation de lieutenant-général: par semestre, 252 livres et 45 livres pour les quatre sols pour livre.



E. 560. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1741-1759.** — Décomptes des rations de fourrages dues à M. de Bombelles, en qualité de maréchal de camp, commandant à Bitche; — en qualité de lieutenant-général, — lettres du sieur Hocquel; — (le maréchal de camp avait droit à vingt rations par jour; trente-trois étaient allouées au lieutenant-général.)

E. 561. (Cahier.) — In-folio, papier, 91 feuillets.

**1727.** — Journal de ce qui s'est passé de plus considérable aux camps de Stenay et de Douzy, commandés par le comte de Belle-Isle.

E. 562. (Registre.) — In-folio, papier, 227 feuillets.

**1709-1711.** — États du régiment de Boufflers tenus par M. de Bombelles, major; — décomptes de la compagnie de Sicamer; — de la compagnie colonelle; — de la lieutenant-colonelle, etc.

E. 565. (Registre.) — In-folio, papier, 16 feuillets.

**1708-1711.** — Décomptes des officiers du régiment de Boufflers, prisonniers de guerre; — comptes de M. de Secondat, capitaine; — de M. de Mongin, capitaine; — de M. de Laronville; — de M. de Manin, etc.

E. 564. (Liasse.) — 42 pièces, parchemin.

**1697-1711.** — Décomptes des officiers du régiment de Boufflers, prisonniers; — de M. Evrard; — lettres de M. de Bombelles, major du régiment de Boufflers; — du sieur d'Arvance; — testament de Dominique Courtaud, marchand à Marseille; — lettre du sieur Grandmaison, sur la mort du sieur Constant, officier du régiment de Boufflers; — du sieur Hubert, officier prisonnier à Cambrai; — du baron de Lalanne; — du chevalier de Laronville; — dettes du sieur Malgloire; — du sieur Manin; — lettres de M. de Nadaillac; — des sieurs Secondat, etc.

E. 565. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1706-1708.** — Mémoires sur la levée d'un régiment ou bataillon d'infanterie, composé de treize compagnies de quarante-cinq hommes chacune, faisant 585 hommes; — sur la levée du régiment d'infanterie de M. le comte de Boufflers, fils aîné du maréchal de Boufflers; — copie de la lettre du comte de Bergeiz au comte de Contades; — promesse par le sieur de Monty, de lever une compagnie pour le

régiment de Boufflers; — états de l'argent qui a été reçu par M. Odeau, intendant du maréchal de Boufflers, pour la levée du régiment du comte de Boufflers, son fils, etc.

E. 566. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**1709-1710.** — Livre de décomptes pour l'ustensile et l'argent des recrues pour les deux bataillons du régiment de Boufflers.

E. 567. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1706-1712.** — Promesse du maréchal de Boufflers de faire payer, par les officiers du régiment de Boufflers, au sieur Drouet, marchand à Paris, tous les galons et cordons fournis pour les habits des tambours; — fournitures, par le sieur Titou, de cinq cent quarante-cinq fusils et de vingt-six hallebardes, pour le régiment de Boufflers; — reconnaissance d'une somme de 3,550 livres, due au sieur Ledoux, marchand drapier, pour fourniture de draps; — comptes du sieur Maureaux pour l'habillement du régiment de Boufflers; — états des fournitures faites par le sieur Delaballe, marchand drapier à Paris, etc.

E. 568. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

**1708-1711.** — Décompte de l'argent des recrues que M. de Bombelles est chargé de payer; — états de l'argent que les compagnies des deux bataillons du régiment de Boufflers ont à la masse; — de ce qui est dû en argent comptant par les capitaines du régiment à M. de Riequebourg; — de ce que doit M. de Rouvré, cornette; — des rations de pain qui seront distribuées par jour aux officiers d'infanterie, de cavalerie et de dragons, qui seront présents aux revues; — décomptes de la compagnie de Lalanne; — de la compagnie lieutenant-colonelle; — de la compagnie colonelle; — de la compagnie Secondat, etc.

E. 569. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1711-1714.** — Masses du régiment de Boufflers, devenu régiment de Bombelles; — comptes de M. de Bombelles; — rang des officiers du régiment de Bombelles; — états de leurs services; — dettes contractées en Hollande par les officiers du régiment de Bombelles, prisonniers de guerre; — lettres du chancelier Voisin; — affaire du sieur Manin, capitaine; — du chevalier de Coulomb, capitaine postiche; — dettes de M. de Nadaillac; — du sieur Pelloquin; — fournitures faites au régiment par le sieur Capel, marchand dra-

piér à Paris ; — états des routes qui il faut au régiment pour les officiers de semestre, etc.

F. 570. Classe. — 2 pièces, papier.

**1746.** — Extrait de la revue du régiment de Bresse — masses de ce régiment.

F. 571. Classe. — 52 pièces, papier.

**1724-1749.** — Lettres de d'Argenson, ministre de la guerre, à M. de Bombelles, sur la réforme du régiment de Nassau ; — du prince de Nassau-Sarrebruck sur le même sujet ; — de M. de Bombelles ; — du maréchal de Belle-Isle ; — revue du régiment de Nassau ; — mémoires du prince de Nassau ; — liste des officiers du régiment de Nassau ; — services du sieur de Gallois ; — du sieur de Helder ; — du sieur Berthois ; — du sieur de Burs ; — du sieur de Walmer ; — lettres du comte de Malitz, major du régiment de Nassau ; — livret de revue des trois bataillons du régiment de Nassau, etc.

F. 572. Classe. — 46 pièces, papier (imprimées).

**1740-1755.** — Lettres de d'Argenson, ministre de la guerre, adressées à M. de Bombelles, commandant à Bâche, sur les compagnies franches d'infanterie et de dragons ; — du maréchal de Belle-Isle ; — du duc de Chartres ; — circulaires aux capitaines des compagnies franches ; — état des mémoires fournis à M. d'Argenson par M. de Bombelles sur les compagnies franches ; — habillement des compagnies de Gallois ; — état des officiers, maréchaux-de-logis, des compagnies franches de dragons, premiers de guerre ; — des pertes éprouvées par les compagnies franches ; — ordonnance du Roi pour prévenir la suspension des congés d'été, en faveur des troupes, etc.

F. 575. Classe. — 16 folios, papier, 27 feuillets.

**1745.** — Propositions et revues des compagnies franches, tant d'infanterie que de dragons, faites par M. de Bombelles, à Bâche.

F. 576. Classe. — 10 pièces, papier.

**1733.** — Extrait de la revue du régiment de La Ferté-Imbaud, infanterie, à Brungau, faite par M. le chevalier de Maréchal, brigadier des armées du Roi, inspecteur général d'infanterie ; — revue du premier bataillon ; — du second bataillon ; — états des congés limités ; — des officiers du régiment de La Ferté-Imbaud qui sont dans le cas de mériter les congés de l'année.

F. 575. Classe. — 25 pièces, papier (l'imprimée).

**1700-1758.** — Ordre qui doit être exécuté pour la campagne ; — nouveau traitement des troupes de l'infanterie française, réglé par S. A. R. le duc d'Orléans ; — lieutenant-colonel ; appointements, outre son traitement de capitaine : 820 livres ; pension, 450 livres ; commandant de bataillon, appointements : 810 livres ; capitaine de grenadiers, compagnie à 50 hommes, appointements : 1,800 livres ; gratification à 50 grenadiers, 405 livres ; pension, 260 livres. — Relation du passage de la Moselle par le comte de Belle-Isle ; — état de l'emplacemement général de l'infanterie ; — état-major du vaisseau le *Léopard* ; — instruction pour le commandement des bords du Rhône et du pays de Gex, donnée par le comte de Tavannes, commandant en chef dans le duché de Bourgogne ; — instructions pour les filtres et tambours ; — ordres de batailles de l'armée commandée par le duc de Bourgogne ; — de l'armée de Blandre, commandée par les maréchaux de Villars, de Berwick, de Montesquieu ; — de l'armée d'Allemagne, commandée par le maréchal de Berwick ; — de l'armée de la Méditerranée, sous le même général Bicholien ; — de l'armée d'Allemagne sous le prince Louis de Wurtemberg ; — de l'armée d'Italie, sous le maréchal de Villars, etc.

F. 576. Classe. — 104, papier, 13 feuillets.

**1712.** — Compagnies du prince Eugène contre les Turcs ; — bataille et prise de Belgrade. Rapports non signés adressés au comte de Clarinval, lieutenant général.

F. 577. Classe. — 20 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Extrait des ordonnances du Roi sur les honneurs dus aux officiers généraux ou de pipaut. — mémoire sur les moyens de rendre l'ordre royal et militaire de Saint-Louis beaucoup plus recommandable ; — relation du camp de Lens l'année par le maréchal de Montesquieu ; — état du nombre d'hommes dont les régiments, bataillons et compagnies de l'infanterie de l'Empereur sont composés ; — opération à faire dans l'infanterie, dont le duc d'Orléans a été convenu avec M. Le Blanc ; — mémoires sur les premières opérations nécessaires pour rétablir l'ordre et la discipline dans l'infanterie ; — sur les loix offiçiers ; — sur la nécessité de donner une ordonnance pour défendre les mariages dans l'infanterie ; — sur les désordres causés par les troupes d'infanterie en marche ; — sur les changements nécessaires dans l'infanterie ; — sur la nécessité d'établir quelques com-

compagnies de cadets-gentilshommes ; — projet d'ordonnance sur les bas-officiers d'infanterie ; — campement de l'infanterie pendant la paix, etc.

E. 578. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Moyens de faire marcher quatre colonnes à travers la ville de Metz ; — instruction pour les garsens majors sur l'inspection des trente-trois casernes du régiment des Gardes-françaises ; — signaux d'avertissement et de commandement ; — mémoire sur le rétablissement des étapes ; — note sur l'exécution du maniement des armes, auquel M. le comte de Stainville ordonne que le corps des grenadiers de France se conforme ; — sur l'affaire des recrues ; — mémoire sur les casernes de Bitché ; — lettre sur la désertion, etc.

E. 579. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Notes informées d'un ouvrage sur l'art militaire en 21 chapitres : chapitre second : du campement ; — chapitre troisième : de l'arrivée au camp ; — chapitre quatrième : des sentinelles ; — chapitre cinquième : soins après l'arrivée au camp, etc. — Notes et extraits.

E. 580. (Liasse.) — 18 pièces, papier (1 imprimée).

**1724-1786.** — Mémoire des services du comte de Bombelles (Joseph-Henri), brigadier d'infanterie, fils aîné du général de Bombelles ; — mémoires pour le comte de Bombelles ; — lettre de convocation de Joseph-Henri de Bombelles, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ; — lettres du comte de Bombelles ; — du marquis, son frère ; — de la comtesse de Bombelles, née La Vaunerie, etc.

E. 581. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

**1765-1774.** — Lettres du vicomte de Bombelles adressées au comte de Bombelles (Joseph-Henri), capitaine des Gardes-françaises (affaires de famille).

E. 582. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1770-1776.** — Résumé de la conduite du vicomte de Bombelles ; — lettres du vicomte (sans date) ; — de la vicomtesse de Bombelles, née Carvoisin, adressées au comte de Bombelles ; — de madame Bouville d'Achy ; — du sieur Gondot ; — de l'abbé Pomier ; — de M. de Sartine ; — de l'abbé de Saint-Didier (affaires du vicomte de Bombelles).

E. 583. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

**1759-1774.** — Lettres adressées à Joseph-Henri, comte de Bombelles ; — par le bailli d'Aulan ; — par le chevalier de Clermont ; — par le chevalier de Bombelles de Bar ; — par le chevalier de Bombelles, aide-major de la ville de Metz ; — par le chevalier de Bombelles, de Thouars. (Ces lettres sont, pour la plupart, relatives à la conduite du vicomte de Bombelles, officier au régiment de Piémont.)

E. 584. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1774-1778.** — Lettres adressées à Joseph-Henri, comte de Bombelles, par le chevalier de Bombelles, de Rochefort ; — minutes des réponses du comte de Bombelles, relatives au vicomte de Bombelles.

E. 585. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1516-1777.** — Généalogie de la famille Gobelin ; — acte d'émancipation de Suzanne-Gabrielle Gobelin d'Offémont, fille de feu Louis Gobelin, marquis d'Offémont, et de Marie-Françoise de Bombelles ; — mémoire des robes fournies à la marquise d'Offémont.

E. 586. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1768-1788.** — Engagement par Alexandre-Basile de Bombelles de ne jamais disposer de la compagnie au régiment de Berchini qui lui a été cédée par le marquis de Bombelles, son frère ; — lettres de M. Du Viny sur la démission qu'Alexandre de Bombelles a donnée de la place de capitaine commandant dans le régiment de Berchini ; — pour la mise en liberté d'Alexandre-Basile, baron de Bombelles, détenu à la citadelle de Metz pour dettes ; — placets du baron de Bombelles ; — engagement du baron de Bombelles envers le sieur de Rosenberg, officier chargé du détail au régiment d'Esterhazy-Iussard ; — sentence du tribunal des marchands de France ; — lettres du sieur Blondel ; — du sieur Lemarchand, etc.

E. 587. (Liasse.) — 64 pièces, papier (1 imprimée).

**1765-1787.** — États des dettes contractées par le baron de Bombelles ; — des dettes faites en Allemagne et payées par le baron de Groschlag, ministre de France auprès des cercles du Haut-Rhin ; — lettres du baron de Groschlag et du marquis de Bombelles ; — lettres de change souscrites au profit du sieur Aron, à Landau ; — au profit du sieur Millet, etc.

E. 588. (Liasse. — 78 pièces, papier (4 imprimées).

**1767-1775.** — Vente d'un basson faite par le sieur Loth, facteur d'instruments à Paris, au baron de Bombelles; — billets à ordre; — lettres du baron de Bombelles; — de Peigné, brigadier des gardes de la connétablie; — du sieur de Longrais; — du sieur Vaucher, etc. — Quittances des sommes payées sur les pensions du baron de Bombelles au sieur Roger, chirurgien breveté du Roi, pour les remèdes anti-venériens; — à Cluzel, premier apothicaire du duc d'Orléans; — à Gaspard Hacker, tailleur; — à Charles, chapelier; « un chapeau couvert de taffetas, une plume, 9 livres; » — à Cousineau, luthier de la Reine, rue des Poulies: « une guitare de 96 livres; une partition de l'opéra de Sylvain, « 15 livres, etc. »

E. 589. (Liasse) — 53 pièces, papier.

**1765-1775.** — Mémoires et factures de blanchissage; — de Dumonlin, pour raccommodage d'instruments de musique; — de la veuve Haton, marchande de modes, pour « une coiffure de blonde de chenille, 12 livres; une paire « de barbe en gaze au rouleau, 1 livre; un collet monté de « taffetas noir, garni de dentelles, 10 livres. » — De Vibert, marchand à Maubeuge, pour « deux masques fins, 3 livres « 12 sols; une paire de gants de chamois, 4 livre 6 sols; « une paire de gants blancs, 15 sols; un balai de erin pour « chambre, 1 livre 10 sols. » — Du sieur Bourdet, marchand de musique; — des sieurs Veise (Louis) et Gleisel, musiciens, pour sérénades à Maubeuge; — sentence des juges-consuls de Paris qui condamne le baron de Bombelles à payer à Pérouse, marchand de vins, la somme de trois cent cinquante livres, etc.

E. 590. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

**1768-1774.** — Lettres écrites par le baron de Bombelles à son frère aîné, le marquis, et relatives à ses affaires particulières.

E. 591. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1774-1780.** — Lettres écrites par le baron de Bombelles à son frère aîné, le marquis, et relatives à ses affaires particulières.

E. 592. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1770-1787.** — Copies et lettres du marquis de Bombelles adressées à madame de Villers; — au baron et à la baronne de Bombelles; — au comte d'Ennery; — à M. Cha-

telain; — lettre du sieur Caillard, relative au baron de Bombelles, etc.

E. 595. (Liasse. — 40 pièces, papier.

**1750-1784.** — Mémoires des dépenses faites pour Charlotte-Louise-Auguste de Bombelles, religieuse à Bouquenon; — quittance de la sœur Rossignol, abbesse et prieure de l'abbaye royale de Malnour, pour un quartier de pension; — facture du lit de mademoiselle de Bombelles; — du sieur Mathis: « pour achat de quatre cordes de bois à 7 livres « l'une, cours de France, ci: 28 livres; pour étrennes à « madame la supérieure (de Bouquenon), 6 livres; » — quittance du sieur Damance, médecin; — de Schoumacker, mercier; — de Charlotte de Bombelles; — états des dépenses faites pour la prise d'habit de Charlotte-Louise de Bombelles au couvent de Notre-Dame de Bouquenon; — mémoires pour les religieuses de Bouquenon, etc.

E. 594. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1782-1784.** — Lettres de Charlotte-Louise-Auguste de Bombelles, religieuse à Notre-Dame de Bouquenon, adressées au marquis, son frère, et relatives à sa situation dans la communauté; — de Marie-Louise Kempffer, supérieure de Bouquenon; — de la supérieure, sœur François; — de mademoiselle de Mackau, religieuse à Saverne.

E. 595. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

**1777-1784.** — Lettres adressées au marquis de Bombelles par le sieur Mathis, prévôt de Bouquenon; — par le sieur Ritterwald, relatives à madame de Bombelles, religieuse. — Lettres de l'abbé de Vareilles, vicaire général de Metz

E. 596. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1770-1779.** — État des sommes payées pour mademoiselle de Bombelles (Marie-Jeanne-Henriette-Victoire); — des sommes reçues ou dues entre ma sœur aînée et moi (marquis de Bombelles); — quittances des arrérages de la pension sur le Trésor royal, données à M. de Longrais par Henriette-Victoire de Bombelles; — du loyer de l'appartement occupé par mademoiselle de Bombelles dans le couvent de l'Immaculée-Conception de la très sainte Vierge, rue du Bac, à Paris; — mémoire des travaux faits par le maçon, par le menuisier et par le peintre; — facture de la demoiselle Lefebvre, lingère: « quatre aunes et demi de basin, 18 livres; deux « aunes de mousseline pour garnir lesdits, 5 livres; façon

« des jupons de basin, 4 livres 10 sols; — de Bernard, cor-  
 « donnier à Paris; souliers de droguet blanc, 6 livres 10  
 « sols; chaussons de castor gris, 5 livres; doubles souliers  
 « noirs, 6 livres; » — de la dame Chanuffens, couturière :  
 « pour la façon de la robe de satin vert et rose sur le panier,  
 « 10 livres; plus vingt-sept aunes d'agrément de chenille  
 « à épis pour ladite robe, 10 livres 16 sols; plus un tiers  
 « de taffetas pour les manchettes, 1 livre 10 sols; pour la  
 « façon de la robe de satin rayé bleu et blanc sans panier,  
 « 7 livres; pour un petit panier, 7 livres, etc. »

E. 597. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1777-1780.** — Mémoires pour madame la comtesse de Reichenberg, née comtesse de Bombelles; — engagement pris par Henriette-Victoire de Bombelles, veuve de Constantin, landgrave de Hesse-Rheinfelds, de porter seulement, pendant son veuvage, le nom de comtesse de Reichenberg; — copies des lettres écrites par le marquis de Bombelles à M. Schott; — au landgrave de Hesse-Rheinfelds; — à M. de Schlieffen; — au marquis de Castres; — mémoire sur les mariages inégaux en Allemagne; — extrait du livre III de Moser sur les mariages inégaux; — des *Éléments du droit public actuel* d'Allemagne, de Selchowd, etc. — Articles de mariage entre le marquis de Louvois et Henriette-Victoire de Bombelles, douairière de Hesse-Rheinfelds.

E. 598. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

**1772-1773.** — Lettres de Henriette-Victoire de Bombelles, écrites de Paris et d'Offémont au marquis, son frère. — Le 20 février 1773 : « Vous aurez mon portrait, vous l'aurez, mon cher cœur; mais vous aurez la bonté d'attendre que je ne sois plus enrhumée pour le faire commencer; car j'ai presentement le nez rouge comme une betterave et gros comme une citronille, la gorge en macelade et la poitrine en compote. Jugez si dans un tel équipage votre sœur seroit même bonne en peinture. Je prendrai un des meilleurs peintres de Paris. J'avois quelque envie de me mettre en vestale, mais l'on croit que vous m'aimerez mieux en parure ordinaire; ainsi je m'y mettrai. Quel plaisir pour moi quand vous pourrez embrasser au moins ma ressemblance! etc. »

E. 599. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

**1774.** — Lettres écrites de Paris, d'Offémont et de Beaurepaire par Henriette-Victoire de Bombelles au marquis, son frère. — Le 13 mai : « Nous sommes ici, mon cher ami,

« accablés de la plus vive douleur, causée par la mort de  
 « notre Roi. Il est regretté et pleure généralement par tous  
 « ses sujets, et c'est à juste titre; mais je vous avoue que je  
 « crois être une de ceux ou de celles qui aie senti plus vive-  
 « ment cette perte, ayant, depuis ma naissance, été comblé  
 « de ses bienfaits et n'ayant d'existence que par lui. Ce qui  
 « allège un peu notre douleur, c'est que le royaume tombe  
 « entre les mains d'un prince qui, par ses vertus, s'est déjà  
 « assuré le cœur de ses sujets et qui nous pronostique  
 « l'avenir le plus heureux... Nous prenons le deuil, mais  
 « mitigé à cause de la campagne. Cela ne laisse pas de me  
 « faire une dépense considérable, à laquelle je n'avois pas  
 « prévu et qui passe mes moyens... J'ai pris le parti  
 « d'écrire une lettre bien tendre à madame d'Oisonville pour  
 « la prier de m'acheter un deshabillé de taffetas gris et quel-  
 « ques aunes de crêpe, des souliers, bas, gants noirs et ru-  
 « bans; me voilà comme il faut, etc. »

E. 400. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

**1775.** — Lettres écrites de Bouquenon, de Wildeck et de Rothembourg par Henriette-Victoire de Bombelles, femme du landgrave de Hesse-Rheinfelds, au marquis son frère. — Le 17 août : « Je vous écris à la hâte, mon cher ami, pour vous faire part d'une nouvelle qui vous fera autant de plaisir qu'à moi, c'est que j'ai enfin mon cachet, et c'est pour vous que j'en ferai la première empreinte. C'est une difficulté de moins à surmonter, et, j'espère que, pendant votre séjour à Vienne, vous en applanirez d'autres. Je m'en fie bien à vos soins pour moi; il est écrit que c'est vous qui devez être la source de tout le bonheur qui peut m'arriver ici-bas. Celui que vous m'avez procuré, en me mariant, ne peut assez se reconnaître. Chaque jour, je bénis le ciel qui vous a inspiré de m'unir au plus digne et au plus tendre de tous les hommes; je ne forme plus qu'un vœu, c'est qu'il parvienne à la plus longue vieillesse. Chaque jour il m'aime et m'estime davantage; il m'en donne des preuves par la plus entière confiance; nous ne pouvons nous passer l'un de l'autre, etc. »

E. 401. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1776.** — Lettres écrites de Rothembourg et de Wildeck par Henriette-Victoire de Bombelles, femme du landgrave de Hesse-Rheinfelds, au marquis, son frère. — Le 19 janvier : « Il se fait ici une chose qui fait fremir. Vous connoissez la Hesse et son petit nombre d'habitants. Eh bien! on enrôle dix mille hommes qui seront à la solde d'Angleterre; cela

« vaudra au landgrave de Cassel une somme d'argent  
 « énorme ; mais ces malheureux ne reviendront pas de Bos-  
 « ton , parce que 'disent-ils' ils n'ont rien à perdre : l'An-  
 « gleterre doit payer le double au landgrave tous les  
 « hommes qui seront tués, noyés, ou qui auront déserté.  
 « J'ai bien peur que l'Anglois ne puisse pas payer cette  
 « somme, vu son énormité. Enfin, cela dépeuple entièrement  
 « le pays, vu que les hommes mariés y vont comme les  
 « garçons ; et mon mari perd par là plus de deux mille bras,  
 « et par conséquent un revenu considérable. Les cris de  
 « ces malheureux font pitié ; ils disent qu'on les vend comme  
 « des bêtes. Il est certain que cela est affreux. L'accord est  
 « fait pour dix ans. Seize officiers de l'état-major ont quitté.  
 « On dit aussi que les Russes sont appelés pour garder le  
 « pays d'Hanovre pendant cette guerre. Ces messieurs seront  
 « à vingt lieues de nous ; ma foi, s'ils veulent renner, ils  
 « n'auront pas de peine, car il n'y a plus personne à leur  
 « opposer dans ce pays.

E. 402. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1778.** — Lettres écrites de Rothembourg et de Wildeck par Henriette-Victoire de Bombelles, femme du landgrave de Hesse-Rheinfelds, au marquis, son frère. — Le 14 juillet : « Je  
 « veux vous donner des nouvelles de mon cher mari ; il est un  
 « peu mieux aujourd'hui, mais il a été si mal, que nous avons  
 « désespéré de sa vie. Dimanche, 6 du mois, le frisson et la  
 « fièvre lui ont repris dans l'après-dîner, avec la plus grande  
 « violence ; il s'y est joint des rages de tête affreuses ; son  
 « mal n'a été qu'en empirant jusqu'à la nuit du lundi au  
 « mardi, qu'il a encore plus augmenté, par une oppression  
 « de poitrine qui l'étouffoit. J'avois été un moment me re-  
 « poser sur mon lit, on m'a réveillé au plus vite, et je l'ai  
 « trouvé ne pouvant ni soutenir sa tête, ni respirer ; il  
 « avoit une toux sèche, etc. »

E. 403. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1778-1779.** — Lettres écrites de Rothembourg et de Wildeck par Henriette-Victoire de Bombelles, femme du landgrave de Hesse-Rheinfelds, adressées au marquis, son frère. — Le 26 décembre 1778 : « Il respire encore, mais  
 « tout espoir est perdu ; nous regardons comme un miracle  
 « qu'il puisse conserver un souffle de vie : mais, hélas ! ce  
 « ne sera pas long. Ah ! votre sœur est bien la plus malheu-  
 « reuse des créatures. »

E. 404. (Liasse.) — 51 pièces papier.

**1779-1789.** — Lettres d'Henriette-Victoire de Bombelles, veuve du landgrave de Hesse, comtesse de Reichenberg, puis marquise de Louvois, écrites de Ratisbonne, de Paris et d'Anci-le-Franc à son frère, le marquis. — Le 7 août 1781 : « Ton enfant ressemble à l'amour, il en a  
 « toutes les grâces sans en avoir les caprices, car il est  
 « toujours de la meilleure humeur du monde. J'ai l'honneur  
 « de lui plaire infiniment, et je me flatte qu'il m'aimera un  
 « jour autant que son père m'aimoit et que sa mère m'aime.  
 « Je suis enchantée de cette petite maman, et je me trouve  
 « bien heureuse quand je suis près d'elle. Adieu, mon ami,  
 « je t'embrasse avec autant de tendresse que feu mademoi-  
 « selle de Bombelles, qui n'a point changé étant  
 « madame de Reichenberg, et qui sera toujours la même si  
 « elle devient madame de L.... Ces trois personnes n'ont  
 « qu'un cœur, il est à toi jusqu'à son dernier soupir. » —  
 Lettres du sieur Fournerat ; — du marquis de Saint-Phalle ;  
 — de la marquise de Saint-Phalle, relatives à la marquise de Louvois.

E. 405. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

**1760-1774.** — Lettre de M. d'Ormesson, adressée à la duchesse de Laynes et relative à l'entrée à Saint-Cyr de Marie-Jeanne-Rénée de Bombelles ; — discours prononcé au mariage du marquis de Travaret et de mademoiselle de Bombelles ; — lettres de Marie-Jeanne Rénée de Bombelles adressées à son frère, le marquis : — « La demoiselle Fanchon, notre très-  
 « honnête servante, a eu la bonté de ne point rentrer hier au  
 « soir au couvent, et a laissé vos pauvres filles se coucher  
 « toutes seules ; vous avouerez que cela est fâcheux. Ce  
 « matin, ses attraits, non pas naissants, mais luisants, ont  
 « reparus sur l'horizon de notre chambre à coucher ; et, sur  
 « ce que nous avons pris la liberté de lui demander pourquoi  
 « nous n'avions pas eu l'avantage de la voir plus tôt, elle a  
 « gardé d'abord un long silence et puis s'est écriée : « C'est  
 « que je vous quitte, parce que je vois bien que je ne vous  
 « conviens pas, bonsoir, mademoiselle, bonsoir. — Cepen-  
 « dant, vous resterez jusqu'à ce que nous en ayons une  
 « autre. — Sûrement. » Ainsi, monsieur le marquis, met-  
 « tez-vous en campagne, cherchez nous surtout une bonne  
 « coiffeuse, et qui n'ait pas l'air d'une Fanchon. Jusqu'à ce  
 « que vous ayez trouvé cette merveille, ayez soin de nous  
 « faire avertir la veille du jour où nous devons sortir, pour  
 « que nous puissions faire dire à notre coiffeur de venir,

« parce qu'enfin il faut être jolie ; nous avons passé une très-  
« bonne nuit, et nous sommes fraîches comme une rose à  
« demi-close .. »

E. 406. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

**1775-1776.** — Lettres de Marie-Jeanne Renée de Bombelles, adressées à son frère, le marquis. — Le 28 juillet 1775 :  
« M. Lortinier, très honnêtement, m'a envoyé chercher par  
« ma cousine La Sourdière ; je suis à Verrières depuis une  
« semaine, où je m'amuse beaucoup : mes cousins et mes  
« cousines étant très gais. Pour le père, c'est le meilleur  
« homme du monde, mais sa bonté est engloutie dans une  
« bêtise outrée. Imaginez, cher ami, qu'il me répète cent  
« fois par jour : « Ma belle cousine, n'est-il pas vrai que ma  
« maison est belle, bien propre, qu'on y mange de bonnes  
« choses ? Vous direz tout cela à votre petit frère. » Je crois  
« qu'à force de lui avoir dit oui, je finirai par dire non.  
« Il m'annonce à toutes les personnes qui doivent venir chez  
« lui, si belle, qu'il est inmanquable qu'on ne me trouve  
« pas très laide. Du reste, il me traite très-bien ; et, comme  
« je vois de quelle façon il faut le prendre, je n'ai égard  
« qu'à sa bonne volonté et non point à ses fagons. Ses en-  
« fants sont charmants. »

E. 407. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1777-1782.** — Lettres de Marie-Jeanne-Renée de Bombelles, marquise de Travanez, écrites à son frère, le marquis. — Le 23 août 1782 : « Tu me pardonneras bien, mon  
« cher ami, de ne t'avoir pas écrit plus tôt, quand tu sauras  
« que depuis huit jours, je suis continuellement avec ta  
« femme, et je vais en passer encore huit autres avec Bombon,  
« à Viarmes. Jamais temps n'aura été si délicieusement  
« employé ; aussi, il me paraîtra bien court. Nous allons  
« installer mon héritier présomptif dans la terre qui lui  
« appartiendra, tant que j'existerai. Nous faisons venir le  
« jeune Goëtz, qui nous accompagnera sur le piano ; nous  
« portons aussi nos harpes ; nous jouerons deux petites  
« pièces de madame de Genlis. J'espère que, moyennant ces  
« occupations, la promenade et l'ouvrage, ton ange ne  
« s'ennuiera pas. Bombon aura tout ce qu'il pourra souhaiter,  
« se roulera par terre, sera bien caressé. Il ne manque à  
« tant de bonheur que celui de ne pas voir son papa. Que  
« tu es regretté, désiré par toute notre société ! » — Lettres  
du chevalier de Noyac à M. et à madame de Bombelles ;  
— copies des lettres du marquis de Bombelles au chevalier  
de Noyac.

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

E. 408. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

**1758-1788.** — Copie de la lettre du comte Du Muy, relative au marquis Marc-Marie de Bombelles ; — mémoire pour le marquis de Bombelles ; — brevet d'une pension de quatorze cent seize livres en faveur du marquis de Bombelles ; — d'un autre de trois mille livres en faveur d'Angélique-Charlotte de Mackau, femme de Marc-Marie, marquis de Bombelles ; — fondation d'une place d'élève à l'École royale gratuite de dessin par le marquis de Bombelles ; — mémoire sur le fief de la diune du vin dans le ban d'Achenheim et sur le lief de Worthy, accordés au marquis de Bombelles par le landgrave de Hesse-Darmstadt ; — promesse par Louis, prince héréditaire de Hesse, de conférer au marquis de Bombelles le premier fief masculin vacant. — décomptes des déboursés faits pour M. de Bombelles par le baron de Dietrich ; — lettres du baron de Dietrich et réponses de M. de Bombelles ; — *extractus protocoli* en allemand, etc. — États des dépenses faites par le marquis de Bombelles pour mesdemoiselles ses sœurs, pendant leur séjour au couvent des Filles-du-Calvaire, à Paris ; — factures du tapissier ; — du menuisier ; — du peintre-vitrier, etc. — Obligation de trois mille livres souscrite au profit de Philippe Deherain, notaire à Paris.

E. 409. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1765-1789.** — Mémoires et factures de Badel, brodeur à Paris : « pour une broderie d'habit en or sur drap écarlate, y compris une paire de jarrettières, ci : 192 livres ; » — de Baudouin, brodeur : « une broderie riche tout à pierre et argent, mélange de pierre et paillon vert ; une rangée de forte pierre lilas sur la baguette, avoir appliqué ladite broderie sur étoffe d'or, veste et parements d'étoffe vert et argent ; pour la broderie et l'apanage : 500 livres ; » — de Charles, marchand chapelier : « un demi-castor brodé d'or, 38 livres 18 sols ; » — de Coudray, bijoutier ; — de Baraux, doreur argenteur à Paris : « deux grands plats ovales de 24 pouces de long, argent haché, à 150 livres la pièce, fait 300 livres ; » — de Blanchissage de dentelle ; — de Castras, cordonnier : « une paire de bottes fortes, 30 livres ; » — de Malliez, cordonnier : « une paire d'escarpins, talon rouge, 6 livres, etc. »

E. 410. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

**1765-1786.** — Mémoires et factures de Gaspard Hacker, tailleur : « dix aunes de velours de printemps à trois cou-

« leurs, à 26 livres l'aune, pour habit, veste et deux culottes, « 260 livres; » — de Toulain, tailleur : « une aune de satin gris pour remettre deux derrières à une culotte, 13 livres; » — de Rollet, tailleur : « Fourni un habit de drap de soie noir, première qualité, veste et culotte pareilles, doublées en plein de croisé de soie, tout compris, 180 livres; un habit de drap superfine pour le voyage, doublé de croisé de soie assorti, 60 livres; » — habits complets pour un officier, modèle de Choisy; — pour suisse; — pour les domestiques, etc. — Factures de Joseph Longmayr, tailleur à Ratisbonne; — de Michel Arnold, tailleur français à Ratisbonne : « Avoir fait un habit d'*omniiform* de drap bleu, « 12 livres 15 sols : reçu le montant, remerciant Son Excellence du bon paiement, etc. »

E. 411. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

**1769-1786.** — Mémoires et factures des sieurs Roethen et Frey, marchands de vin à Ratisbonne; — de Boyard Forterre, marchand de vin à Auxerre; — de Lebas, loueur de voitures; — du chaudronnier, à Ratisbonne (en allemand); — état de l'achat de l'argenterie; — facture de Basin, marchand fayencier à Paris; — petits mémoires du ferblantier (en allemand); — de Lamotte, lampiste; — de Riolant, menuisier-tayelier à Paris; — de Lecere, papetier à Paris : « une rame à lettre d'Hollande, grand cornet, 15 livres; un canif à deux lames, 1 livre 4 sols; — de Guedet, passementier; — du miroitier-vitrier (en allemand); — de Hersent, sculpteur en bâtiments et miroitier, etc.

E. 412. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1765-1784.** — Mémoires et factures de Desilles, marchand tapissier à Paris; — d'Hébert, tapissier à Paris : « Avoir fourni deux couvertures de laine, 41 livres; avoir « fourni une chaise longue, 54 livres; » — de Johann Frantz, tapissier à Ratisbonne (en allemand); — de Dubut, valet de chambre-tapissier du comte d'Artois, etc.

E. 413. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

**1775-1786.** — Mémoires et factures du maréchal ferrant (en allemand); — du charron (en allemand); — dépenses de la nouvelle berline (en allemand); — du bourrelier et du sellier (en allemand); — d'Andrien, sellier à Versailles : « fourni un coussin de laquais en vache rouge, cloué sur la « planche en bois à la reine dorés, 40 livres; » — de Guerreau, maître charron à Paris; — de Leduc, maître bour-

relier : « fourni une paire de harnais de ville, neufs, fond cuir « noir richement piqués et bordés de maroquin rouge, les « poitrails doubles garnis de selle et une rosette dorée sur « chaque, les contours d'un nouveau modèle, le tout sur- « doré; les brides pareilles, les guides de laine très fortes « vert et blanc, les rênes *gensail*, le tout monté en boucles do- « rées, les cocardes, nattes et pompon, complet, 150 livres; » — de Moulin, sellier, etc.

E. 414. (Liasse.) — 192 pièces, papier.

**1769-1777.** — Mémoires du tailleur de pierre; — de Paulus Ufferez, maçon; — des charpentiers; — des menuisiers; — des travaux de serrurerie; — des travaux de peinture; — construction de la nouvelle salle à manger et de ses accessoires; — bâtiment de M. de Vrintz; — factures du potier et du ramoneur de cheminée; — de l'apothicaire, etc. (toutes ces pièces sont en allemand); — de Lemoine, menuisier à Paris; — de Bouland, menuisier, etc.

E. 415. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

**1782.** — Mémoires et factures des dépenses de la fête donnée par le marquis de Bombelles, ministre de France à Ratisbonne (en allemand); — dépenses de la fête : « pour « des bottes de théâtre, 25 livres; pour des lanternes de « papier, 60 livres; lampions et chandelles, 316 livres « 5 sols; musiciens, 24 livres, etc. (De la main de M. de Bombelles.)

E. 416. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

**1778.** — Mémoires acquittés des fournitures faites au marquis de Bombelles, ministre de France près la Diète à Ratisbonne (en allemand).

E. 417. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

**1778-1779.** — Mémoires acquittés des fournitures faites au marquis de Bombelles, ministre de France près la Diète, à Ratisbonne (en allemand).

E. 418. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

**1766-1786.** — Quittances du sieur Desmier; — états des dépenses faites par le marquis de Bombelles; — compte entre M. de Bombelles et le marquis d'Harvelay; — évaluations de mes dépenses d'établissement à Ratisbonne; — fournitures faites à M. de Bombelles, à Ratisbonne, par Joseph Menuet de Strasbourg; — dépenses faites par l'abbé; —



projet d'établissement de maison et d'économie fondé sur le capital de cent mille livres de revenu; — compte de M. de La Flotte; — de M. Collwill; — du sieur Mayne; — quittances du sieur Lentz, etc.

E. 419. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

**1768-1787.** — Quittances du sieur Mathis; — du sieur Bourguignon; — du sieur Guénard de Faverolles; — du sieur Verrier; — de Thierry, boulanger du Roi; — billets souscrits par le marquis de Bombelles; — reçus donnés par de Saint-Phalle; — par Paris de Montmartel; — par Joseph Longmayer, etc. — Compte avec M. Durvey, chargé du service des affaires étrangères; — lettres de M. Durvey; — de M. Magon de La Balue; — comptes de M. Magon; — de M. Mayne, etc.

E. 420. (Liasse.) — 40 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1770-1788.** — Bail de l'ancien hôtel de la guerre, sis à Versailles, fait à l'abbé de Fischenmann; — au marquis de Bombelles par le sieur Levasseur, co-propriétaire de l'hôtel; — lettres du sieur Levasseur; — travaux faits à l'appartement de M. de Bombelles; — mémoires de Dardare, maître serrurier à Versailles; — de Charny, peintre vernisseur de Monsieur, à Paris; — de Taïée, serrurier à Versailles; — de Perrot, maçon, etc. — Note des meubles et effets cédés au marquis de Bombelles par les héritiers de M. Robinet, premier commis de M. de Breteuil; — des meubles de M. de Pons, dans l'hôtel appartenant au duc de Lorges, à Versailles, rue du Vieux-Versailles, etc.

E. 421. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1769-1786.** — Catalogue des livres du marquis de Bombelles; — fragments de catalogues; — état des livres du dépôt de l'imprimerie royale que M. Anisson-Duperron a fait porter reliés chez le baron de Breteuil, ministre secrétaire d'État; — quittances de souscription à la collection des *Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France*; — à *l'Histoire Universelle*, traduite de l'anglais; — factures de Pierre Gossé Junier, libraire à La Haye; — de Fontaine, libraire à Mannheim; — lettre de Fontaine; — facture de Perrin, géographe; — de Pfeffel; — de Leroy, relieur, etc.

E. 422. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1772-1773.** — Lettres du marquis de Bombelles, écrites de Naples à son frère aîné et à ses sœurs; — « La déclara-

tion de la cour, sur ce qu'elle n'entend pas que les clercs de notre ordre de *Saint-Lazare* possèdent aucun bien ecclésiastique, ne fût titre contre nous que momentanément; et je crois que votre conseil est trop sage pour que le faible appât de ce que le clergé lui donne aujourd'hui le porte à renoncer à des prétentions qui, dans des temps plus heureux, peuvent augmenter les avantages de l'ordre; ce qu'on ne peut faire, et les gens sages dans l'ordre des prélats doivent sentir que leur conduite avec nous leur donne pas de droit à de plus grands sacrifices de notre part. »

E. 423. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1778.** — Lettres du marquis de Bombelles, ministre de France près la Diète germanique, écrites de Ratisbonne à sa femme. — Le 16 octobre: « Je n'oublie pas, ma chère amie, l'engagement que j'ai contracté sur la relation de notre soirée à Doneschingen. Le carrosse, les valets de pied, le fourrier de la cour qui précède la voiture, la canne à la main, des soldats qui présentent les armes très gauchement, des gentilshommes qu'on trouve, suivant leurs grades, à chaque repos des escaliers, tu connois tout cela; tout cela se ressemble dans les petites cours d'Allemagne. Mais ce qui ne ressemble à rien, c'est la figure de madame la princesse régnante de Furstemberg. Sous un visage d'un rouge-brun, pend un goître de même teinture que ma vue basse avoit d'abord pris pour la gorge de Son Altesse. Le prince, son époux, à une bosse près, est de la taille du comte de Sinsheim que tu as vu à Munich; et, comme le comte, le prince se redresse à chaque demi-minute ainsi que le feroit une figure à ressort. La princesse fille, qui a été élevée à Strasbourg avec notre sœur de Souci, en a charge les manières françoises; elle rit de tout, mais son rire est une grimace, elle est vive et ses membres sont lents, de plus complètement gravée de la petite vérole. Malgré ces agréments, elle a charmé son cousin, qui est venu de Prague à petite journée pour l'épouser un peu avant le nouvel an. Ces quatre princes et princesses étoient rangés en haie quand j'ai fait mon entrée, etc. »

E. 424. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1779.** — Lettres du marquis de Bombelles, ministre de France près la Diète germanique, écrites de Ratisbonne à la marquise, sa femme. — Le 31 janvier: « Je voudrois fort que madame Elisabeth eût déjà son chapeau; mais le plus

« tôt qu'il puisse être rendu à Versailles, ainsi que celui de  
 « madame de Canillac, c'est pour le 10 ou 12 de mars. Sois  
 « bien sûre que je n'y perdrai pas un instant... Je ne t'ai  
 « jamais dit que je voulusse que mon frère fût dans la légion  
 « de Nassau : je sais qu'elle est mal composée, au point qu'un  
 « laquis de madame Du Barry y est officier, etc. »

E. 425. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1779.** — Lettres du marquis de Bombelles, ministre de France près la Diète germanique, écrites de Ratisbonne à la marquise, sa femme. — Le 5 mai : « Je conçois tout ton  
 « chagrin sur le temps que tu vas être sans voir madame  
 « Élisabeth. Puisque tu veux te faire inoculer, on aura grand  
 « tort d'attendre les chaleurs, et tout le monde me répète  
 « ici, par expérience, que la rougeole facilite l'éruption de  
 « l'inoculation. Et les enfants, ainsi que les jeunes personnes  
 « qui ont été inoculées après avoir eu la rougeole, se sont  
 « bien mieux et plus promptement tiré d'affaire que les autres  
 « personnes, etc. »

E. 426. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

**1781.** — Lettres du marquis de Bombelles, écrites de Ratisbonne, de Besançon, de Pontarlier, de Lausanne, de Berne, de Zurich et d'Augsbourg à la marquise, sa femme. — Le 3 août : « Tu m'as rendu un service essentiel en me man-  
 « dant la mort de ce pauvre abbé de Breteuil. Si je l'eusse  
 « lu, comme je viens de faire dans la *Gazette*, en vérité je  
 « crois que je serois tombé à la renverse. Tes détails, ta ma-  
 « nière de m'annoncer cette cruelle nouvelle m'en ont adouci  
 « le coup. Mais je ne puis pas te dire combien cette mort  
 « m'afflige ; le malheureux cesse d'exister lorsque réellement  
 « il devenoit très intéressant pour ses amis ; se dégageant  
 « des goûts qui ont été peu analogues à son état, il versoit  
 « dans une société plus convenable les charmes dont il avoit  
 « abusé : il n'avoit jamais été aussi aimable pour moi. Lors-  
 « qu'il m'obligea, il ne voyoit alors qu'un jeune homme  
 « dont il espéroit faire son commensal. Depuis peu, il sentoît  
 « que je pouvois être de quelque agrément à sa belle vieil-  
 « lesse ; ses dernières lettres étoient marquées au coin de la  
 « bonhomie et de la cordialité. Je plains du fond de mon  
 « âme le baron. Au-dessus de tout calcul d'intérêt, il regret-  
 « tera vivement, amèrement un oncle dont il avoit orné  
 « l'existence, etc. »

E. 427. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1781.** — Lettres du marquis de Bombelles, écrites de Ra-

tisbonne à la marquise, sa femme. — Le 21 septembre : « Je  
 « travaille à force au *Voyage de Suisse*. J'en ôte toutes les  
 « herbes douteuses, et je les remplace par des roses qui  
 « s'épanouissent assez joliment. Je supprime aussi l'éru-  
 « tion fatigante, pour ne laisser que ce qui peut instruire  
 « avec quelque agrément. La Reichenberg ne me répond  
 « pas ; j'ai blessé son sentiment sans doute. Elle étoit déjà  
 « moins indifférente qu'elle ne me le mandoit. On dit que le  
 « baron de Breteuil approuve ses démarches. Tant mieux !  
 « mais je ne puis me réjouir de cette affaire. Embrasse pour  
 « l'homme sans conséquence madame de La Vaupalière dès  
 « que tu la verras et ne mets plus ton fils dans le bain d'une  
 « jeune femme. Tu ne sais pas combien la nature est pré-  
 « coce dans mes progénitures, et je ne veux pas que mon fils  
 « se fasse un petit cousin. Adieu, ma bonne, adieu, l'ange  
 « de mon cœur ! »

E. 428. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1782.** — Lettres du marquis de Bombelles, écrites de Munich, de Ratisbonne et d'Ancy-le-Franc à la marquise, sa femme. — D'Ancy, le 11 décembre : « Elle est accouchée  
 « très heureusement entre quatre et cinq heures du soir, et  
 « je me hâte, ma chère amie, de te donner cette bonne nou-  
 « velle. Je suis sûr qu'elle te charmera et que tu seras éga-  
 « lement surprise lorsque tu sauras que c'est de Follette dont  
 « il est question. Quant à ma sœur, nous attendons tou-  
 « jours qu'elle en fasse autant ; et, en attendant, tu vois que  
 « nous nous divertissons à te mettre en colère. Car je m'ima-  
 « gine qu'il te faudra plus d'un jour pour me pardonner le  
 « premier mouvement que te causera le début de ma lettre :  
 « voilà les hommes ! je te rends de l'impatience pour du  
 « bonheur que tu viens de me procurer, etc. »

E. 429. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1784-1785.** — Lettres écrites par le marquis de Bombelles à la marquise, sa femme. — Bolbec, le 18 avril 1784 :  
 « Si j'avois vingt ans de moins, je te ferois un détail des  
 « jolies mines que l'on rencontre à chaque pas ; je n'ai re-  
 « marqué que leur blancheur, leur air de douceur et d'in-  
 « génuité, et j'ai vu quelques physionomies presque aussi  
 « décentes que la tienne. La coiffure et l'habillement du  
 « pays diffèrent tant de celui des environs de Paris, qu'on  
 « pourroit se croire dans un autre royaume. J'ai traversé  
 « tout à l'heure celui d'Yvetôt. Sa capitale, qui n'est aussi  
 « qu'un bourg fort beau, renferme quinze mille âmes ;

« M. d'Albon vient de renouveler ses baux et son royaume  
« va lui rapporter 45,000 livres de rentes. En entrant sur  
« ses terres, deux grands piliers vous indiquent sa frontière ;  
« et sur ces piliers est écrit : *Franchises de la principauté*  
« *d'Yvetot, etc.* »

E. 450. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

**1777-1778.** — Lettres d'Angélique-Charlotte de Mackau  
et de sa mère, la baronne de Mackau, née de Soucy, au marquis  
de Bombelles ; — d'Angélique de Mackau, écrites de Versailles  
à son mari, le marquis de Bombelles. — Le 2 novembre :  
« Imagine, mon petit chat, que je n'ai reçu qu'aujourd'hui  
« d'hui ta lettre d'Überlingen. Quand j'ai vu, en l'ouvrant,  
« qu'elle n'étoit pas de Ratisbonne et qu'elle avoit dix-sept  
« jours, cela m'a donné de l'humeur ; en la lisant, elle s'est  
« passée. L'amabilité de la princesse régnante de Forstem-  
« berg m'a calmée. J'ai lu ce soir-là ta lettre à madame Éli-  
« sabeth, qui l'a beaucoup divertie. Elle m'a chargé de te dire  
« mille jolies choses. Toutes les fois qu'elle vient chez maman,  
« nous parlons de toi et nous disons : S'il étoit ici, comme  
« il nous amuseroit ; quel dommage qu'il soit si loin ! etc. »

E. 451. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1779.** — Lettres d'Angélique-Charlotte de Mackau,  
écrites de Versailles, de Nancy et de Châlons à son mari, le  
marquis de Bombelles. — Le 20 mars : « J'ai été si en l'air  
« depuis deux jours, que je n'ai pas eu un instant pour ré-  
« pondre à ta lettre du 9. Madame Élisabeth s'est trouvée  
« fort incommodée. Avant-hier, elle eut une très forte fièvre  
« pendant la nuit ; et hier, à trois heures et demie, la rou-  
« geole a paru. Tu imagines bien que je ne l'ai pas quittée ;  
« cette nuit-ci a été très bonne. Elle a peu de fièvre ce soir,  
« et les médecins assurent qu'il n'y a pas la plus petite in-  
« quiétude à avoir. Tu ne peux pas imaginer le chagrin que  
« j'avois. Je suis parfaitement tranquille actuellement, d'au-  
« tant plus qu'ayant eu de la rougeole dans mon enfance,  
« je ne crains plus de la gagner, etc. »

E. 452. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

**1781.** — Lettres d'Angélique-Charlotte de Mackau,  
écrites de Versailles, de Paris et de Chantilly à son mari, le  
marquis de Bombelles. — De Paris, le 15 janvier : « Je suis  
« arrivée ici hier au soir, mon petit chat, et j'y ai appris avec  
« la plus grande surprise que ta sœur s'étoit mariée le matin,  
« dans le plus grand incognito, ayant seulement pour témoin

« le baron de Bombelles. En sortant de la messe, elle est  
« arrivée chez la petite de Trayanet, s'y est fait annoncer  
« madame de Louvois, et a eu toutes les peines du monde  
« à lui persuader que ce n'étoit pas une plaisanterie. La  
« pauvre femme est dans un état pitoyable ; elle a la jaunisse,  
« des maux d'entrailles, d'estomac affreux ; tu ne peux l'ima-  
« giner à quel point elle est changée, elle est d'une maigreur  
« horrible. Elle est venue souper hier, avec son mari, chez la  
« petite Trayanet. Ils étoient tous de la plus grande gaieté,  
« j'ai tâché de faire comme eux, mais je ne puis te rendre à  
« quel point j'avois le cœur serré. M. de Louvois a été fort  
« aimable, plein d'attentions pour sa femme. Quoiqu'elle soit  
« jaune et maigre, il en est réellement amoureux et lui en a  
« donné trois fois des preuves dans la journée, etc. »

E. 455. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

**1782-1783.** — Lettres d'Angélique-Charlotte de Mackau,  
écrites de Versailles et de Paris au marquis de Bombelles,  
son mari. — Versailles, le 25 septembre 1782 : « C'est avec  
« une dent de moins que j'ai l'honneur de te souhaiter le  
« bonjour. Mon petit chat, il m'a pris hier au soir, à huit  
« heures, une rage comme je n'en ai eu depuis que j'existe.  
« J'ai cru à onze heures que j'allois mourir ; car non-seule-  
« ment ma dent, mais toute la tête, l'oreille, le cou me fai-  
« soient des douleurs terribles. J'ai fait chercher Louston-  
« nan pour lui demander si je pouvois faire arracher ma dent,  
« il l'a fort approuvé. On a été réveiller Mont, qui est arrivé  
« en pantoufles, avec une figure de l'autre monde ; il s'est  
« mis en fonctions et m'a tiré ma dent très-adroitement. Cela  
« m'a fait un peu de mal, mais la douleur que j'ai ressentie  
« ne pouvoit se comparer à celles que j'éprouvois depuis  
« quatre heures. Je n'ai pas osé crier dans la peur d'éveiller  
« Bombon, qui couchoit dans le petit cabinet à côté de ma  
« chambre. »

E. 454. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

**1777-1783.** — Lettre du marquis de Bombelles à la  
princesse Élisabeth ; — correspondance relative à la naissance  
du fils aîné du marquis de Bombelles ; — lettres du comte de  
Bombelles ; — de madame de Bombelles de Tombereuf ;  
— de madame de Bombelles de Bausset ; — de madame de  
Bombelles, religieuse de Notre-Dame de la Visitation de  
Metz ; — de madame de Boistel ; — de la duchesse de Brancas ;  
— de madame Dulhoux-Chastel ; — de madame de Causar ;  
— de M. Gérard ; — de la marquise d'Harvelay ;  
— de la veuve Hérisaut ; — de M. de Morlet et de madame

Jeulia; — du marquis de Serent; — de M. de Vergennes; lettres non signées, etc. — Correspondance relative au baptême du second fils du marquis de Bombelles; — lettre des officiers municipaux de l'Hôtel-de-Ville de Bitche pour réclamer l'honneur de tenir sur les fonds baptismaux le second enfant du marquis de Bombelles; — réponses du marquis; — discours du curé de Saint-Louis, de Versailles, lors de la cérémonie du baptême de Henri-François-Bitche-Louis-Ange, second fils du marquis de Bombelles, etc.

E. 455. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

**1778-1782.** — Lettre du marquis de Bombelles adressée à la baronne de Mackau; — lettres de la baronne de Mackau, née de Soucy, au marquis de Bombelles, son gendre (quelques-unes de ces lettres sont écrites en partie par madame de Soucy et en partie par Angélique de Mackau).

E. 456. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1781-1788.** — Lettre du baron de Mackau, beau-frère du marquis de Bombelles, et de sa sœur, mademoiselle de Mackau (correspondance particulière); — de madame de Bombelles, de Metz; — du chevalier de Bombelles, de Bar.

E. 457. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1772-1788.** — Lettres adressées au marquis de Bombelles: — par le chevalier d'Adolstein; — par la veuve Appert; — par le sieur Arthaud; — par le chevalier d'Argence; — par M. d'Aubery de Wisingen; — par madame d'Aumont; — par M. Barbançois; — par M. Barthelemy, chargé d'affaires de France, à Vienne (et réponse de M. de Bombelles); — par le sieur Bazin; — par le comte de Beaumont; — par M. Bellisle (à la marquise de Bombelles); — par M. de Berchini: « J'ai reçu, mon cher Bombelles, la lettre que vous m'avez écrite; et, quoique du moment où vous êtes sorti de dessous ma férule, vous m'avez un peu négligé, je n'en ai pas moins eu de plaisir à lire votre épître historique. Nous attendrons encore quelque temps pour le paiement de ce que vous devez à la caisse; mais, aujourd'hui, les compagnies étant aux capitaines, vous voyez bien que nous ne sommes plus les maîtres de disposer des avances... Depuis le mariage, votre frère paroît avoir reçu les impressions des sacrements et je n'ai que du bien à en dire; » — par M. Béranger; — par M. et par madame de Beulwitz.

E. 458. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

**1772-1789.** — Lettres adressées au marquis et à la marquise de Bombelles: — par la princesse de Bouillon, née de Hesse; — par M. Du Bousquet, chevalier Du Perron; — par M. de Brentano; — par le chevalier de Bressac; — par le maréchal de Brissac (copie): « mon cœur se donne la fête « d'écrire à ce que j'aime, ma mémoire s'immortalisera dans « les charmes de son idolâtrie; pour la pouponnerie délicieuse « de l'esprit de M. l'abbé Galiani, mes sens s'agonisent, mes « gaités s'ennuient, mon âme est vaporeuse, les gentillesse me « tiedissent, ma joie est enterrée. Mes soixante-et-seize ans « me pèsent autant qu'une centaine depuis votre absence de « tous mes sentiments pour vous, etc.; » — par le comte de Broglie, — par le comte Du Buat, etc.

E. 459. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

**1774-1788.** — Lettres adressées au marquis et à la marquise de Bombelles: — par la dame Cadet; — par M. Caillard, à la Haye; — par la marquise de Cassini; — par M. de Castries, ministre; — par M. de La Chapelle; — par madame Charet de Mackau; — par M. Chastelain; — par le sieur Cochois; — par M. de Choiseul; — par M. Comyn; — par M. Distorel; — par le sieur Dumaire; — par le chevalier Du Monteil, ancien officier de marine; — par le sieur Duni; — par madame Châtelain, née Duverger.

E. 440. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

**1769-1789.** — Lettres adressées au marquis de Bombelles: — par M. d'Épinal, principal commis de la Maison du Roi: « M. le duc de Lauzun est arrivé hier, à Versailles, « avec la bonne nouvelle que, le 19 octobre, le général « Cornwallis et plus de six mille hommes avoient été faits « prisonniers de guerre par M. de La Fayette et le général « Washington. Cet événement doit amener des propositions « de paix si le roi d'Angleterre n'est pas un enragé. M. de « Maurepas est à toute extrémité et sans ressource. Je le « erois même mort dans ce moment; il étoit déjà sans con- « noissance hier, quand on voulut lui annoncer l'avantage « remporté par nos troupes; » — par le comte Esterhazy; — par le sieur Fayolle; — par les sieurs Ferry et Ferrier; — par le sieur Fiasch (en allemand); — par M. de Flavigny; — par madame de Forbach; — par l'abbé Garnier; — par M. Gérard; — par le sieur Goudicheau; — par le baron de Groschlag; — par madame de Guéméné; — par le duc de Guines; — par le sieur Guys, fils.

E. 441. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

**1747-1755.** — Correspondance entre le marquis de Bombelles et M. Hérissant; — lettres adressées au marquis: — par le sieur Haquard; — par le sieur Hennequin; — par le sieur Hersent; — par le sieur Hertzberg, en allemand; — par Caroline, princesse de Hesse, née de Deux-Ponts; — par M. d'Hirtzheim; — par le président d'Hosier; — par le sieur Hueber; — par la dame Jenlin; — par le sieur Job; — par Joseph, landgrave de Hesse, évêque d'Augsbourg: « vous savez, monsieur, combien je vous estime, ainsi vous pouvez être assuré que je vous reverrai avec bien du plaisir, comme aussi mon grand écuyer le comte de Lamange et le baron de Frelberg, qui vous attendent avec bien de l'impatience aussi bien que moi. L'on débite que l'Empereur a demandé en mariage mademoiselle d'Orléans, je vous prie, monsieur, de me mander s'il y a quelque chose de vrai à cela; vous êtes à portée de le savoir. » — par M. de Kock de Bouxwiller (avec les réponses de M. de Bombelles); — par William Kidala.

E. 442. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

**1760-1788.** — Lettres adressées au marquis de Bombelles: — par le chevalier de La Ferrière; — par M. Fauvet de La Flette; — par mademoiselle de La Solie (quelques lettres adressées à la marquise de Louvois); — par le comte de La Touche; — par le duc de La Vauguyon; — par le sieur Leclercq; — par le sieur Legret; — par le sieur Lentz; — par M. de Longrais; — par la duchesse de Lorge; — par MM. Lorimier, père et fils; — par Louis, évêque de Bamberg et de Wurtzbourg, duc de Franconie; — par le sieur Loyal; — par le sieur Lurté, etc.

E. 445. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

**1770-1788.** — Lettres adressées au marquis de Bombelles: — par M. de Mégis; — par M. Mazon de La Balue; — par M. Mahieu; — par le comte de Maillebois: « L'empressement que j'ai eu, Monsieur, de placer convenablement M. votre frère, vous répond de celui que j'aurai à le conserver, dès que le sort de la légion sera décidé. Elle est un peu persécutée par les partis stathoudériens et anglomanes contre les Français. Cette persécution est peut-être un peu méritée, au moins par l'imconduite et la légèreté de quelques unes de nos mauvaises fêtes françaises, qui seront sûrement les premières conduites par la ré-

« forme; — par M. Marlin, sculpteur; — par madame de Maurepas; — par M. de Melfort; — par M. de Mello; — par M. de Mendel; — par Mirault d'Harvelay; — par le sieur V. Goy; — par M. de Montalivet; — par le duc de Montbrey; — par M. de Montezin (avec des copies de lettres du baron de Virgiz); — par le duc de Montmorency; — par M. Nassau, gouverneur du marquis de Brunoy; — par le marquis de Mussy, etc.

E. 444. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

**1770-1789.** — Lettres adressées au marquis et à la marquise de Bombelles: — par madame Joseph de Nagel (avec les minutes des réponses du marquis); — par le comte de Neipperg; — par le sieur Noûville; — par M. d'Ormesson, conseiller d'État; — par M. O'Dunne, ambassadeur à Lisbonne; — moyen de procurer à M. O'Dunne une retraite; — lettres de M. Pêchinel, feudiste de la Chambre des Comptes de Paris; — du chevalier de Pérignat; — du sieur Rapinat; — de Dom Rauch, religieux bénédictin de l'abbaye de Sénones; — de M. Gerard de Rayneval: « Je pense, monsieur, vous faire plaisir, en vous prévenant sur un objet qui intéresse le service du Roi. Vous avez nommé dans plusieurs des péches des personnes qui vous ont donné des notions utiles; il peut résulter de là un très-grand inconvénient pour ces personnes, et c'est pour les garantir que le ministre m'a chargé de vous mander (ce qu'il a déjà fait lui-même d'office) qu'il est de la prudence de ne jamais nommer que ce que puisse être dans vos dépêches, lorsque les avis que l'on vous donne peuvent en compromettre les auteurs. » — de M. de Rieger; — de l'abbé Riequebourg; — de la comtesse de Riequebourg et du vicomte de Grenier; — du sieur Robinet; — de M. Rohaut de Fleury; — de M. Rouen, etc.

E. 445. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1773-1789.** — Lettres adressées au marquis de Bombelles: — par M. Sabbathier, de l'académie de Châlons-sur-Marne; — par Sabbathier de Cabre; — par le marquis de Sainte-Croix; — par le chevalier de Saint-Didier; — par Saint Martin de Front; — par M. Saron; — par la duchesse Charlotte de Gotha (avec les minutes des réponses de M. de Bombelles); — par B. de Schwarzenaw; — par le sieur Schmauss (en allemand); — par le maréchal de Ségur: « J'ai mis sous les yeux du Roi, monsieur, le mémoire par lequel les parents de Jacques Porte demandent qu'il soit chargé de la maison de Raspelhausen, où il est détenu depuis le

« mois de février 1778. Sa Majesté ayant bien voulu l'agréer, je vous prie de leur en faire part, et de les informer que j'adresse à M. de La Galaisière, l'ordre nécessaire pour mettre ce prisonnier en liberté; » — par le marquis de Sérén; — par Simonin; — par madame de Soucy, sœur de madame de Mackau, etc.

446. (Liasse). — 121 pièces, papier, (4 imprimées).

**1775-1789.** — Lettres adressées au marquis de Bombelles: — par L.-F. Tarteiron; — par Tassin de Villepion: « Il y a à Orléans deux dépôts de titres, l'un au bureau des finances, l'autre aux archives du duché. Il vous sera facile de vous procurer les éclaircissements que vous désirez, en écrivant à M. Aubereau, garde des archives de Monsieur le duc d'Orléans, ou en me faisant passer la note des recherches que vous voulez faire, que je lui enverrai. Mais il est nécessaire d'indiquer la date des titres et le nom de la seigneurie, parce que l'on ne peut trouver de renseignements dans les archives qu'en feuilletant les aveux et dénombremens des terres qui relèvent du duché; » — par le sieur Thévenin; — par Charles Toscano, négociant (avec des lettres de change et des lettres du chevalier de Mahony et de M. de Bombelles, etc.); — par M. Tresforest; — par M. de Tressan; — par M. d'Urtubise, etc.

E. 447. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

**1768-1788.** — Lettres adressées au marquis de Bombelles: — par Casimir de Vallongne; — par le sieur Vaucher; — par madame de Villers, née d'Aubery; — par le vicomte de Virieu (avec une lettre du sieur d'Arly); — par M. Wehrlé; — par le baron de Weitersheim (lettres du prince Charles de La Tour et de M. de Rayneval); — par M. de Wollendorf (en allemand); — par le chevalier de Zoller, etc. — Lettres non signées; — minutes de lettres du marquis de Bombelles.

E. 448. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

**1751-1788.** — Réclamation du sieur Jean Frey contre Bolmer et compagnie, joalliers de la reine; — demande du sieur Grandjean; — lettres du sieur Grandjean et de madame Ehrich; — affaire de la famille d'Hautpoul; — lettres du marquis d'Hautpoul et de son fils le chevalier; — de M. de Saint-Paul; — du bailli d'Espennes; — du marquis de Bombelles; — affaire de M. Helffingier, chargé d'affaires du Roi à Madrid; — lettres de M. Helffingier; — du marquis de Bombelles et de M. de Rayneval; — mémoires, etc. — Affaire du

sieur Küick pièces en allemand); — affaire du sieur Meunet, pour les loteries étrangères; — lettres de M. de Flesselle; — du sieur Meunet; — du sieur Cliquot, etc. — Affaire de Blaise Seinhauer; — lettre du maréchal de Ségur, etc.

E. 449. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

**1776-1782.** — Correspondance diplomatique entre le baron de Breteuil, ambassadeur de France à Vienne, et le marquis de Bombelles, ministre de France près la Diète, à Ratisbonne; — lettres et copies de lettres de M. de Vergennes: — de M. de Bombelles; — du baron de Breteuil; — de M. O'Dunne, etc.

E. 450. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1780-1782.** — Lettres adressées au marquis de Bombelles par l'abbé de Breteuil; — par le baron de Breteuil.

E. 451. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1773-1787.** — Mémoires sur la cour de Naples, par le baron de Breteuil (autographe); — sur la construction à Naples; — titres sur lesquels sont fondés les privilèges des nations étrangères dans le royaume de Naples; — idées sur les royaumes de Naples et de Sicile; — aperçus sur l'Italie; — réflexions sur l'utilité que la France peut retirer de son commerce avec les différents États de l'Italie et sur les moyens de l'agrandir; — sur la cour de Naples; — sur l'alliance avec la république du Valais; — convention pour établir une parfaite réciprocité, en fait de successions, entre les sujets du roi de Sardaigne et ceux de Sa Majesté très-fidèle (de Portugal).

E. 452. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

**1773-1774.** — Relazione de motivi che hanno occasionati li disordini accaduti in Palermo; — rapprenanza della deputazione del regno; — relazione del tumulto accaduto in Palermo; — révolte de Palerme; — bulletin de Messine; — extraits de dépêches sur la révolte de Palerme; — dépêche de la secrétairerie d'État; — de la cour de Naples à l'archevêque de Paternie, etc. — Fabriques de Messine; — sur le sénat de Palerme; — lettres d'Andrea Gallo relatives à une histoire naturelle de la Sicile (en Italien); — mezzo proposto dal duca di Cefalà per accrescere e moltiplicare lo bestiame nel regno di Sicilia, etc.

E. 455. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**1772-1785.** — Lettres de M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères; — instruction au marquis de Bombelles, ministre du Roi auprès de la Diète générale de l'Empire; — mémoire pour servir d'instructions au marquis de Bombelles; — estimation des meubles qui sont à l'hôtel de France, à Ratisbonne; — état des meubles et autres effets appartenant au marquis de Bombelles, à l'hôtel de France, à Ratisbonne; — portraits des ministres de la Diète; — mémoire sur le cérémonial observé à la Diète générale de l'Empire envers les ministres étrangers (2 exemplaires), etc.

E. 454. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

**1775-1782.** — Dépouillement des actes en protocoles de la Visitation de la troisième classe; — précis sur l'affaire de la Visitation; — origines de la ville de Ratisbonne; — affaire de M. de Lorimier et du baron de Waldstein; — papiers relatifs au mariage de la princesse Thérèse de La Tour Taxis avec le comte Ferdinand d'Ahlfeld; — lettres du comte d'Ahlfeld; — de la princesse Thérèse de La Tour Taxis; — du marquis de Bombelles; — du baron de Berberick; — de M. Lepaige, etc. — Correspondance entre le marquis de Bombelles et le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, concernant des fournitures de cuivre, — discours prononcé en la Diète générale de la Suisse par M. de Puisieux, etc.

E. 455. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1630-1779.** — Affaire des bourgeois de Strasbourg contre M. de Salzmann, créancier de feu le sieur Kückh; — *collegium electorale* (en allemand); — extraits des actes capitulaires du chapitre de l'église de Munster (en latin); — généalogie des landgraves de Rimbarg (en allemand); — dissertation sur les tics en Saxe (en allemand); — *projecti*, etc. (en allemand).

E. 456. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

**1742-1787.** — Bulletins de Berlin; — rêveries d'un patriote allemand; — copie de la lettre de Maurice de Saxe au roi de Pologne; — notes sur les puissances du nord; — itinéraire de Paris à Augsbourg; — affaires de la succession de Bavière; — propositions généreuses de la cour de Vienne; — copie d'une lettre du duc de Deux-Ponts à l'impératrice de Russie; — des lettres du marquis de Bombelles; — pro-

SEINE ET-OISE. — SÉRIE E.

positions de la Russie; — de l'impératrice-reine; — note du roi de Prusse, etc. — Déclaration de la Russie sur la conduite de la Porte Ottomane; — situation militaire actuelle de l'empire Ottoman; — marine turque; — mémoires sur la maison palatine de Birkenfeld, de Deux-Ponts; — état des villes, terres et châteaux que plusieurs princes d'Allemagne possèdent dans la mouvance du royaume de Bohême, etc.

E. 457. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

**1786-1788.** — Reclamations des maîtres de poste, contre M. de Bombelles, ambassadeur de France se rendant en Portugal; — lettres du duc de Polignac; — du comte d'Adhémar; — états des effets de M. de Bombelles; — factures et quittances des fournitures faites à M. de Bombelles à Lisbonne (en portugais), etc.; — demande de congé.

E. 458. (Liasse.) — 51 pièces et 1 plan papier (2 imprimées).

**1765-1787.** — Chapelle Saint-Louis, à Lisbonne; — plan de la chapelle; — règlement du roi Louis XV pour l'administration de l'église et de la confrérie de Saint-Louis (imprimé); — mémoires sur les églises des nations étrangères à Lisbonne; — sur l'église Saint-Louis, par l'abbé Garnier; — colonie française à Lisbonne; — note sur la chancellerie du consulat de France; — liste des négociants de la factorerie française; — réclamations du sieur Bigaud, négociant de Marseille; — du sieur Ignace Étienne; — lettre de M. de Figueredo; — de M. de Caupenne; — placet de la veuve Mercier; — affaire du sieur Guillaume Du Roure; — lettres de M. de Bombelles; — de Don Diego de Pena de Mauiques; — affaire du sieur Massel, négociant à Lisbonne; — lettres de Massel père; — de Massel fils, etc.

E. 459. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1787-1788.** — Mémoires pour Louis Barreto de Souza, propriétaire du navire le *Roi-de-Portugal*, capturé par l'escadre française dans le port de Trincomalee; — projet de mariage entre le duc de Cadaval et mademoiselle de Rohan-Rochefort; — lettres du marquis de Bombelles; — de la marquise de Bombelles; — de la comtesse de Marsan, née de Rohan; — de l'abbé Garnier; — de madame de Soucy; — de madame de Mackau, etc.

E. 460. (Liasse.) — 27 pièces, papier (1 imprimée).

**1789.** — Observations sur les remontrances du  
— mémoire sur les facilités à accorder aux protes-

tants pour les rappeler dans le royaume; — lettre du duc de Choiseul au cardinal de Rohan, évêque et prince de Strasbourg, sur les protestants; — lettres du marquis de Bombelles sur le même sujet; — copie de la lettre du duc de Vendôme à Chamillart; — lettre d'un américain prisonnier; — élection des députés aux États-Généraux dans les bailliages de Sens et de Villeneuve-le-Roi; — extraits des cahiers de pouvoirs, demandes et doléances remis par les divers bailliages à leurs députés, etc., prospectus (imprimé); — observations sur les demandes des trois Ordres du Dauphiné. — mémoire et lettres de l'abbé Desport, abbé de Saint-Sauveur d'Aubeterre, sur les nouveaux cimetières de Paris; — projet de déclaration concernant les inhumations dans Paris; — diverses particularités qui se sont passées à Versailles, au sujet de l'appellation de Philippe V, ci devant duc d'Anjou, pour régner dans tous les royaumes composant la monarchie espagnole; — état de recette et de dépense de l'argent destiné pour les libéralités de Mademoiselle, se rendant en Espagne. — plan de croisières sur les côtes de France; — mémoire sur la situation actuelle des finances d'Angleterre; — sur l'armée prussienne (en 1783), etc.

E. 461. (Liasse.) — 57 pièces, papier (5 imprimées.)

**1795-1798.** — Mémoire sur l'ordre de Saint-Lazare; — requête de l'ordre au Roi; — propositions faites par l'ordre des Céléstins à celui de Saint-Lazare; — règlement pour l'administration des ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare; — liste des chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare; — cérémonial à observer à la réception de M. le comte de Provence, en qualité de grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare; — lettres de Dorat de Chameulles, etc. — Mémoires sur l'ordre hospitalier de Saint-Antoine de Dauphiné, etc. — Règlement pour les chevaliers de l'ordre de l'Union, institué à Vienne en Dauphiné (imprimé).

E. 462. (Liasse.) — 20 pièces, papier,

**1795-1798.** — Projet de règlement pour le chapitre noble de Sauqueville; — *Histoire des seigneurs de Dangu*, dédiée au maréchal de Luxembourg, par Berée de Courpont, avocat au Grand Conseil et bailli de Dangu; — règlement concernant mes pages, signé par Louis J.-M. de Bourbon, duc de Penthièvre; — affaire du sieur Pierre Bernard, architecte; — brevet de pensionnaire à l'Académie de France à Rome, etc.; — supplique du sieur Delang, lieutenant au régiment de La Fère-artillerie; — mémoire généalogique sur les

comtes de Gand; — brevet du Roi qui conserve les honneurs du Louvre à Louis, comte de Gand, prince d'Isenghœin; — généalogie des comtes de Lerchenfeld; — lettres de naturalité accordées par Louis XIV au baron de Lerchenfeld; — généalogie de Gervais Leconte, etc.

E. 463. (Cahier.) — In-folio, papier. 89 feuillets.

**1781.** — *Voyage de la Suisse*, manuscrit du marquis de Bombelles. (Voyez E. 427).

E. 464. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1719-1783.** — Extraits du *Voyage de la Suisse*; — notes sur Bayonne, Pau, etc. — *Voyage de Normandie*; — *Amusements d'un écolier d'Upsal au Havre*, dédié au baron de Breteuil, par le marquis de Bombelles; — notes historiques et curieuses; — extraits du *Cérémonial français* de Théodore Godefroy; — décoration du tournoi de la Tour enchantée; — testament de deux soldats qui se sont tués à Saint-Denis, dans l'auberge de l'Arbalète; — harangue à messeigneurs de la Chambre royale par le recteur de l'Université de Nantes; — *Mélicerte*, pastorale héroïque; — lettres en vers et poésies du marquis de Bombelles; — mémoires sur la maison de Saint-Cyr; — prophétie; — procès-verbal de baptême du marquis de Gesvres, à Paris, avec une lettre de M. de Caumartin, etc.

E. 465. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1785-1789.** — Suppliques adressées au marquis de Bombelles par Pierre Artheau, couvreur au château de Bitché, ancien soldat; — placet de Joseph de Bexon d'Ormeauville, lieutenant-colonel; — requête du comte de Bouillé, colonel du régiment de Viennois, pour Joseph d'Adhémar de Cranzac, sous-lieutenant; — mémoire du marquis de Bombelles pour le sieur Chapelier; — mémoire pour le sieur Chapuzeau de Sanguine; — demande du sieur Fournérat, adressée au cardinal de Rohan, grand-aumônier, afin d'obtenir pour ses enfants une place de boursier au collège de Louis-le-Grand; — lettre de Le Harivel de Gonnevillle sur les terres domaniales de Normandie; — requête de la veuve Herrang; — de Jean Jandin, soldat invalide; — de la baronne de Kœnigsegg, pour demander la rectification d'un contrat de rente viagère; — de madame de Kreüchely, au cardinal de Rohan, pour demander une pension sur le fonds des aumônes; — du sieur Mariès, médecin à Alby, afin d'obtenir pour son fils une bourse au collège de Toulouse; — lettre de Martineau, capi-



taine de dragons : — de Barbe Printz, femme de Charles Devincis, au duc de Deux-Ponts ; — certificat donné par le comte d'Orsay à Pierolti, son courrier ; — placet du sieur Antoine Raimbault ; — sauf-conduit accordé à M. de Sortosville ; — placet du baron de Vertheil, lieutenant-général, gouverneur de l'île d'Oleron ; — demandes des officiers municipaux de Bîche, etc.

L. 466. (Liasse. — 24 pièces, papier (4 imprimées) et 1 croquis.

**1661-1788.** — Observations sur l'histoire de France, livre cinquième ; — idées sur des arrangements plus avantageux dans le militaire de France, et sur les moyens de détruire la mendicité ; — réforme des finances de la France ; — règlement pour l'établissement du Conseil royal des finances, par Louis XIV ; — mémoires contre les servitudes publiques des latrines et des voiries ; — projet pour les voitures qui conduisent le bois ; — mémoire sur l'établissement d'une fonderie commune dans les champs, pour prévenir les incendies qui peuvent être occasionnés par les fonderies particulières, établies dans les différents quartiers de Paris ; — liste des présents envoyés par le Grand-Seigneur ; — copie d'une lettre sur les expériences magnétiques du sieur Gaffner ; — promotion d'officiers généraux (imprimée) ; — ordonnance de Louis XV sur les appointements des sous-lieutenants des compagnies de fusiliers du régiment des Gardes françaises (imprimée) ; — de Louis XVI portant suppression de l'école des trompettes de Strasbourg (imprimée) ; — notes et extraits.

E. 467. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1552-1779.** — Notes historiques : — sur la Hollande ; — sur la culture de France ; — extraits chronologiques ; — mariage d'Élisabeth Farnèse ; — lois publiques du Saint-Empire ; — noms des fonctionnaires tures ; — copie de la lettre de Louis XIV au roi de Danemark ; — note sur la Corse ; — époques de l'histoire d'Allemagne ; — extraits de l'histoire de France, etc. — Sur la demande du ministre des relations extérieures, l'administration du département de Seine-et-Oise lui fit remettre, le 21 frimaire an IV, les documents suivants : un mémoire dudit Bombelles sur son ambassade à Ratisbonne ; — un précis de la négociation qui a précédé et suivi la convention de 1766 entre la France et le Palatinat, relativement à l'Alsace ; — un mémoire sur les successions réciproques des maisons Palatine et de Ba-

vière ; — le renouvellement des pactes de la maison de Prusse et de Brandebourg ; — réflexions politiques sur les intérêts de la France ; — un projet d'union entre les cercles de Bavière et de Souabe et le directeur de Francanie ; — note concernant les fiefs de Bohême dans le Haut-Palatinat ; — observations concernant les fiefs de la couronne de Bohême, en Allemagne ; — différents mémoires et papiers relatifs à la frontière des territoires de Kallhausen et d'Huning, etc. — Le 27 messidor an IV, le ministre de l'intérieur reçut pour l'administration de la Guerre : — mémoire sur les moyens de secourir Landau par les vallées qui y aboutissent ; — projet et disposition de l'attaque et de la défense de la ville de Bîche, sous la protection du feu du château. — mémoire sur les avantages des drapeaux pour l'infanterie ; — mémoire du maréchal de Vauban sur plusieurs changements à faire dans l'infanterie ; — manière proposée par M. de Nangis pour faire défilé un bataillon par compagnies et le remettre en bataille ; — réflexions d'un ancien militaire ; — observations sur le camp retranché de Bîche ; — de la manière de lever des troupes, extrait des mémoires du maréchal de Saxe ; — observations d'un militaire sur l'utilité d'un couvre-platine, d'un tournevis, etc., pour chaque soldat ; — observations sur le luxe des militaires. — En 1830, une liasse de lettres de madame Élisabeth a été remise à madame la duchesse d'Angoulême par le baron Capelle, alors préfet de Seine-et-Oise (1).

E. 468. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1772.** — BONI. — Contrat de mariage de Vital Boni, garçon de cuisine au château de Versailles, et de Marie-Antoinette Rose Marie ; — état des meubles appartenant à Antoinette-Rose Marie.

F. 469. (Liasse.) — 71 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1740-1781.** — BONNEFOND Marie-Julienne Chicot, femme d'Antoine. — Vente d'une maison, de trois quartiers et de neuf perches de terre, sise à Mache route, paroisse d'Orsay, faite par Gabrielle Couclait, veuve de Jacques de La Guespière, écuyer, architecte du Roi, à messire François Charrier, prêtre, curé de Bures. — bail à rente de cette maison.

(1) M. de Bombelles (Marc-Marie), après la mort de sa femme, Adélaïde de Mackau, entra dans les ordres et devint premier aumônier de madame la duchesse de Berri. Sacré évêque d'Amiens le 5 octobre 1819, il mourut en 1822.

fait par François Charrier à Antoine Bonnefond, frotteur à Maillecourt, paroisse d'Orsay; — quittances de loyer signées par François Charrier; — bail à ferme de plusieurs pièces de terre, sises à Orsay, fait par Pierre Coulleaux, laboureur, à Antoine Bonnefond; — quittances de loyer signées par Coulleaux; — plainte adressée au prévôt d'Orsay par Catherine Jousset, servante de Nicolas Montange, qui a été mordue par l'âne d'Antoine Bonnefond; — quittance d'une somme de 24 livres donnée par Le Maréchal, chirurgien, pour avoir pansé la blessure de Catherine Jousset, etc. (Succession en deshérence.)

E. 470. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1645.** — BORDEAUX (Antoine de). — Vente de quatre-vingt-quatre perches de pré, en la prairie de Condé, faite par François Pineau, manœuvre à Condé, et par Barbe Girart, sa femme, à Antoine de Bordeaux, conseiller du Roi, président au Grand Conseil, seigneur de Neufville, etc.

E. 471. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1776-1781.** — BOUCHER (Denis). — Sentence des trésoriers de France qui envoie Denis Boucher, marchand de bois à Saint-Germain-en-Laye, en possession de 245 toises d'un terrain faisant partie d'anciens chemins au haut de la butte Saint-Germain-en-Laye, à côté de l'hôtel d'Harcourt, à condition de les tenir en censive du Roi et de payer 5 sols le jour de la Saint-Martin; — adjudication d'un terrain inculte, faisant partie de l'ancien chemin de Saint-Germain et contenant 37 perches 2 pieds, faite au sieur Denis Boucher, moyennant 210 livres.

E. 472. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin.

**1776-1789.** — BOULANGER. — Réception faite par Guillaume de La Guillaumie, maître particulier des eaux et forêts de Paris aux bailliages d'Étampes et de Corbeil, de Pascal-Antoine Boulanger, comme garde des bois de la terre de Boussy-Saint-Antoine, appartenant aux chanoines réguliers de Saint-Antoine de Paris; — de la terre d'Épinay, appartenant à l'abbaye de Sainte-Geneviève; — des bois de la forêt de Sénart, appartenant aux religieux de Notre-Dame-de-la-Merci; — commissions de garde des bois données à Jean-Baptiste-Boulanger: par les religieux de Saint-Spire de Corbeil; — par Jacques-Armand de Rogrès de Champignelles, commandeur de Saint-Jean-de l'Isle, à Corbeil.

E. 473. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

**1765-1789.** — BOULLANGER (Armand-Louis Le), marquis d'Hacqueville. — Bail du château d'Hacqueville fait par Antoine Le Quesne, bourgeois de Paris, tuteur onéraire d'Armand-Louis Le Boullanger, chevalier, seigneur d'Hacqueville, à dame Éléonore Giraud, veuve de Louis Le Boullanger, seigneur d'Hacqueville; — de trois quartiers de terre près de la fontaine de Médan, fait par Armand-Louis Le Boullanger à Dominique Rouleau; — états des meubles du château de Hacqueville; — du linge du château; — lettres obtenues par Armand-Louis Le Boullanger, en la chancellerie du Palais, pour faire renouveler le terrier des tîefs et seigneuries d'Hacqueville et du Plessis-Sanguin (sis à Poissy); — sentences: d'entérinement de ces lettres à terrier par le lieutenant-général de police de Saint-Germain-en-Laye; — qui commet maître Émilien Pélisson, notaire en cette ville, pour recevoir les déclarations des censitaires; — publications des lettres à terriers, à Poissy; — à Vilenne; — sentence de clôture du papier terrier, etc.

E. 474. (Liasse.) — 7 plans, papier.

XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE. — Plans du château d'Hacqueville; — de la laiterie; — des jardins; — élévation de la porte d'entrée, etc.

E. 475. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1723-1789.** — BOURAINE (Michel-Louis). — Vente d'une maison, sise à Guillerval, faite par Louis Briet, receveur des Domaines du duché d'Étampes, à Gervais Leblanc, maçon, et à Anne Coutard, sa femme, moyennant 60 livres d'argent et six bons poulets de rente annuelle; — sommation par Louis Briet à Louis Godin, pensionnaire du Roi à l'Observatoire, détenteur de la maison de Guillerval, d'avoir à acquitter la rente annuelle de six poulets; — remboursement de cette rente faite à Paul Guettard, négociant à Étampes, par Michel-Louis Bouraine; — bail à rente d'une maison, sise à Champigny, fait par Marguerite Laumosnier, veuve de Nicolas Bandry, à Jean Gautier; — titre-nouvel de cette rente passé par la veuve de Jean Gauthier, au profit de Michel Louis Bouraine, receveur des finances en l'Élection d'Étampes, etc.

E. 476. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

**1757-1781.** — BOURNON-BUSSET le comte de. — État

des services du comte de Bourbon-Busset, maréchal de camp, premier gentilhomme de la Chambre du comte d'Artois ; — mémoire adressé au comte de Muy ; — placets au Roi : pour demander un gouvernement militaire ; — pour solliciter le Collier des ordres ; — liste des visites de la nouvelle année pour M. le comte, etc. — Concession de l'appartement de madame Chauvelin, au château de Versailles ; — états des meubles cédés par la marquise de Chauvelin au comte de Bourbon-Busset ; — quittance du loyer de l'appartement de Fontainebleau ; — du loyer des écuries et des chambres de domestiques, à Versailles ; — état des meubles loués par Poussin, tapissier, au comte de Bourbon-Busset ; — batterie de cuisine de Paris ; — mémoires de Gaurès, tailleur ; — de la modiste du *Naud Galant*, à Paris ; — de Borne, chaudronnier ; — de Saint-Aubin, poseur de sonnettes du Roi ; — de Blain, sellier ; — de Fournier, maréchal-ferrant ; — dépenses de la table, etc.

E. 477. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1737-1787.** — Quittances données au vicomte de Bourbon-Busset par le sieur Sergent, voiturier ; — par Frédiér, sergent recruteur au régiment d'Anjou-infanterie ; — lettre de M. d'Anfermé de Gombault ; — bail à vie de la terre de Saint-Jean-Centeniers fait par Claude de Chabrillan à ses frères, Louis et Henri Moreton de Chabrillan ; — chansons sur le régiment de Chabrillan ; — vente de meubles, bijoux, etc., faite rue de Cléry, à l'hôtel *Le Blanc*, à la requête de Jacques Moreton, comte de Chabrillan, maréchal de camp, par Alexandre Richebourg, huissier, commissaire-priseur au Châtelet, etc.

E. 478. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

**1775-1786.** — Lettres adressées au comte et à la comtesse de Bourbon-Busset : — par M. Barrairon ; — par Louis Beauvalet ; — par François de Bonal, évêque de Clermont : « Ce sera pour moi une grande faveur, si vous me permettez de vous faire ma cour, quand vous serez dans cette province, ou à Paris, lorsque mes affaires m'y appelleront : les sentiments dont vous voulez bien me prévenir me la font espérer, et je vous prie de croire que ma reconnaissance et mes vœux pour tout ce qui peut vous intéresser sont des plus vifs ; » — par madame de Boulainvillier ; — par le duc de Bourbon (Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé) ; — par la comtesse de Bourbon-Chalus, née de Boynes ; — par M. de Bourbonlon ; — par M. de Brézé ; — par

l'abbé de Chabrillan, vicaire-général d'Arles. — par M. Moreton de Chabrillan, neveu de madame de Bourbon-Busset ; — par le chevalier de Châteauneuf ; — par l'abbé de Chastelay ; — par Dolivier-Merlet ; — par M. Feuillade.

E. 479. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1778-1785.** — Lettres adressées au comte et à la comtesse de Bourbon-Busset : — par M. de La Gravière ; — par M. Lemousse ; — par M. Lheureux ; — par madame de Monge ; — par mademoiselle Anne de Monge ; — par M. Pellapra ; — par le maréchal de Richelieu : « Madame la comtesse Du Bari, Madame, me charge de vous mander qu'elle avoit chargé la dame Vanot de faire la fourniture du linge de madame la comtesse d'Artois et que, d'après les représentations que cette marchande ici présente vient de lui faire du dommage que lui porteroit qu'elle en fut privée, elle vous supplie d'avoir égard à cette représentation, etc. » — par le vicomte de Sabran ; — par le maréchal de Ségur ; — par le sieur Teissier ; — lettres d'invitation ; — lettres non signées.

E. 480. (Liasse.) — 17 pièces, papier (2 imprimées).

**1772-1786.** — Discours de l'envoyé du pacha de Tripoli de Barbarie à monseigneur le comte d'Artois ; — état de distribution des almanachs de Versailles aux autres de Monseigneur ; — liste des personnes auxquelles Monseigneur a donné des billets pour entrer dans les loges des trois spectacles, à Paris ; — lettre que le comte de Moussy-la-Contour ose prendre la liberté de mettre aux pieds de Son Altesse royale Monseigneur, comte d'Artois ; — fourniture de rubans pour le service de la comtesse d'Artois ; — itinéraires du comte d'Artois de Versailles au Haras, et à Brest ; — états de la dépense faite par ordre du premier gentilhomme de sa chambre ; — de la dépense faite pendant le voyage en Flandre ; — voyages de Monseigneur au Palais du Temple, etc.

E. 481. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1773-1789.** — Quittance de la somme de 198 livres pour le droit de contrôle des deux provisions des gentilshommes de la chambre du comte d'Artois ; — arrêté du Conseil du comte d'Artois sur la réclamation des officiers de la chambre et de la garde-robe, au sujet du service par eux réclamé auprès de Son Altesse royale le duc d'Angoulême ; — demande

des valets de chambre barbiers ; — vente de la charge de gentilhomme de la chambre du comte d'Artois faite par le chevalier Du Coudrai à Joseph de Pesteils-la-Chapelle ; — placet de Jean-Baptiste Cazin pour obtenir le brevet de peintre du cabinet du comte d'Artois ; — supplique de Fleuriet, valet de chambre tapissier ; — de Jullet, valet de chambre, servant par quartier ; — de Mousset, huissier de la chambre ; — du comte de Moussy-la-Contour ; — de Nicolas, fils ; — de Pluchet, garçon de grenier aux écuries de Madame, comtesse d'Artois ; — du sieur Reinange, commandant des gardes du corps ; — de Treunnet, sous-gouverneur des pages, etc. — Demande du sieur Giraud Bertier, employé dans les domaines du Roi ; — lettre de M. Bertier de Girault ; — de M. Hurel ; — de M. de La Luzerne, relative au sieur de Vaucher ; — placet du chevalier de Comeyras ; — plan de Bourdon-Desplanches sur le service des messageries ; — pétitions : du prince de Nassau-Sieghe ; — du maréchal de Clermont-Tonnerre pour obtenir l'évêché de Digne pour son fils ; — du comte de Balincourt ; — de Jean Godefroid Mercklein, etc.

E. 482. (Liasse. — 41 pièces, papier.

**1776-1778.** — Affaire d'Alexandre Michon : — lettres de M. Michon, inspecteur général des domaines ; — de M. de Saint-Etienne ; — de M. de Miromesnil, etc.

E. 485. (Liasse.) — 40 pièces, papier (4 imprimées).

**1594-1789.** — Arrêt de la Cour du Parlement portant sentence de mort contre Jean Châtel (copie du xviii<sup>e</sup> siècle) ; — liste des princes qui ont reçu le supplément des cérémonies de baptême à Versailles ; — extrait de baptême de Marie-Anne Hasselair ; — d'Annet Coustin de Masnadeau ; — lettre du comte de Lauraguais au comte de Noailles ; — extrait des protestations des pairs de France contre l'édit de décembre 1770 ; — lettre du Parlement de Toulouse ; — lettre de M. de Voltaire à un de ses amis ; — réponse de Gilbert Des Voisins, greffier en chef du Parlement, à deux lettres de cachet ; — réponse du Roi aux représentants du Parlement ; — lettre du duc de Praslin au comte de Vergennes ; — du duc de Choiseul au comte de Vergennes ; — édit du Roi portant augmentation de deux sols pour livre en sus des droits (imprimé) ; — arrêté de l'Assemblée nationale ; — extrait de l'histoire de France ; — les cent et une propositions du père Quesnel et des autres par l'Église ; — lettre du roi de Prusse au roi de France ; — arrêté entre le maréchal de Riche-

lieu et madame de Saint-Vincent ; — mémoire pour la justification du marquis de Bruuoy par ses parents paternels du Dauphiné ; — avertissement aux veuves, enfants et héritiers des pensionnaires décédés, pour recevoir au Trésor royal le décompte des pensions imprimé ; — ordre du Roi aux mestres-de-camp d'infanterie, cavalerie, etc., portant établissement de deux sous-lieutenants dans chaque régiment ; — ordonnance du roi Louis XVI portant suppression de la punition des coups de plat de sabre dans les troupes (14 juillet 1789) ; — concernant le Conseil de la guerre ; — certificats de noblesse de M. de Cabrières ; — de M. de Lancrau, etc. — Certificat donné par le maréchal de Boufflers au sieur Obry, lieutenant-colonel des dragons de Belle-Isle ; — armée navale française, commandée par le comte d'Estaing, etc.

E. 484. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1764-1789.** — Extrait de l'*Orphelin de la Chine*, par M. de Voltaire ; — arrêt du Conseil d'Etat pour la caisse d'escompte (en vers) ; — noëls ; — note sur le comte de Clermont ; — le *Mondain* ; — défense du *Mondain* ; — vers pour l'abbesse de Chelles ; — pour madame de Pompadour ; — ode à l'honneur de M. le comte de Bourbon-Busset ; — histoire d'Amieus et d'Amelius ; — lettre d'Héloïse à Abailard ; — parlements de France ; — *la Vérité*, par un frère de la Doctrine chrétienne ; — calcul d'arithmétique, etc.

E. 485. (Registre.) — In-folio, papier, 104 feuillets.

**1234-1791.** — BOURGEOIS, seigneur de Monteclein. — Table de tous les champtiers de la seigneurie de Monteclein ; — inventaire chronologique des titres concernant la propriété de la terre et seigneurie de Monteclein, depuis l'an 1234 jusqu'à la présente année 1721 (la terre de Monteclein ou Montdeclin, qui appartenait au trésorier de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, fut vendue par les religieux en 1716 à Georges Mareschal, premier chirurgien du Roi).

E. 486. (Registre.) — In-folio, papier, 98 feuillets (5 miniatures).

**1517-1518.** — « En ce présent registre, contenant  
« forme de pappier censier, sont inscrits et enregistrés  
« tous les cens, rentes de blés et argent, droitures et au-  
« tres droits seigneuriaux deus et appartenans aux religieux  
« abbé, couvent et trésaurier de l'esglise et abbaie mon sei-  
« gneur Saint-Germain-des-Prez-lès-Paris, à cause de l'of-  
« fice de thrésaurerie d'icelle abbaie, et en leur ville, terre  
« haulle, moyenne et basse justice, seigneurie et chevaul-

« chee de Montecelin, paroisse de Bièvre-le-Châtel. » — terrier de Montecelin : — mesurage et arpentage de la ville, terre et seigneurie de Montecelin.

E. 487. (Registre.) — In-folio, papier, 418 feuillets

**1548-1550.** — Papier terrier de la seigneurie de Montecelin et de Vauboyer, appartenant à l'abbaye de Saint-Germain des Prés — Censitaires : Jean Gerson, maçon ; — André Janvier, comme marguillier de l'église de Jouy en Josas ; — Jeanne de Houdan, veuve de maître Michel de Creil, docteur regent en la Faculté de Médecine, en l'Université de Paris ; — Philippe Bouchart, avocat au Parlement, etc. (Table des censitaires).

E. 488 (Cahiers.) — In-folio, papier, 16 feuillets et 1 plan.

**1698.** — Papier terrier de Montecelin ; — plan de la seigneurie de Montecelin.

E. 489. (Liasse.) — 20 pièces, papier, 44 plans.

**1731-1789.** — Déclarations des biens situés dans la censive de M. Mareschal, seigneur de Montecelin, passées : par Marie Ravenel, veuve du sieur Henri Morel, ancien chirurgien du Roi ; — par Antoine Huart, procureur fiscal du marquisat de Palaiseau ; — par Charles Bouillant, chevalier de Saint-Louis, etc. ; — déclarations passées au profit de M. Bourgeois, seigneur de Montecelin, par Louis Mirey, intéressé dans les affaires du Roi ; — par messire Georges Defosse, prêtre, curé de Saint-Martin-de-Bièvres-le-Châtel ; — par François Malherbe, etc. — Vente de plusieurs pièces de terre sises à Jouy-en-Josas, dans la censive de la seigneurie de Montecelin, faite par Germain Benoist à Alexandre-Sarazin de Maraise et à Philippe-Christophe Oberkamp, propriétaires de la manufacture de toiles peintes établie à Jouy ; — notes et plans relatifs à plusieurs pièces de terre dépendant de la seigneurie de Montecelin, situées sur les territoires de Bièvres et de Vélizy.

E. 490. (Liasse.) — 12 pièces, papier (5 imprimés) ; 5 pièces, parchemin.

**1786-1789.** — Bournot (Henri-Josse). — Vente d'un terrain, sis à Versailles dans l'ancien parc de Clagny, faite par François Gamain, maître serrurier des cabinets particuliers du Roi, et par Louise Richard, sa femme, à Denis Drouet, entrepreneur de bâtiments ; — d'un terrain sis à Versailles, sur le prolongement de la rue Sainte-Adélaïde, par Denis Drouet à Georges-François Pallix, limonadier ; — de

ce même terrain par Georges-François Pallix à Henri Josse Bournot, officier de la chambre de madame Adélaïde de France ; — main-levées d'oppositions formées contre sieur Pallix par René Charpillon, marchand marbrier ; — par Jacques Lebreton, frotteur du prince de Condé ; — par Guillaume Leroy, procureur au bailliage de Versailles ; — par André Schleifer, maître brasseur à Versailles ; — lettres de ratification de la vente faite par Pallix, accordées par le roi Louis XVI au sieur Bournot, etc.

E. 491. (Liasse.) — 55 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin

**1619-1788.** — Boessy, sieur de La Grange. — Reconnaissance par Roberde-Petit, veuve de Lubin Lepied, marchand voiturier par eau, demeurant à Mantes, qu'elle et ses enfants, Piat et Honoré Lepied, sont détenteurs d'une maison sise à Mantes, rue Notre-Dame, à l'Éslappe, et sur laquelle honorable homme Jacques de Monières a droit de percevoir par an une somme de 24 livres tournois — procédures faites à la requête de Catherine Servant, veuve d'Étienne de La Coste, de Marie-Christine Roblastre, supérieure des filles de l'Union-Chrétienne de Mantes, de Christine Roblastre, veuve de François de Lescan, etc., héritiers de Jean Servant l'aîné, contre la succession de Neel Groult, vigneron, à l'occasion des arrérages d'une rente foncière établie sur une maison sise à Limay ; — procédures faites par Simon Boussy de La Grange, garde du corps, comme tuteur de Laurent Boussy de La Grange, son neveu, contre Marin Groult, vigneron à Mantes, pour le contraindre à mettre en bon état de réparation une maison sise à Mantes, rue Maurepas ; — rapport d'experts ; — sentence du Bailliage de Mantes ; — désistement de M. Boussy, etc.

E. 492. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

**1785-1789.** — Procédures faites à la requête d'Alexandre-Charles Boussy de La Grange, ancien mousquetaire, fils aîné de Laurent Boussy de La Grange, contre Marin Groult, à l'occasion de onze années d'arrérages d'une rente de 16 livres 5 sols, établie sur une maison sise à Mantes ; — rapport d'experts ; — exploits ; — sentence du bailliage de Mantes, etc.

E. 493. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1697-1789.** — BOUTARD (Anne-Claude Lair), veuve de Gabriel. — Acte par lequel Simon-Mathurin Nicolet, se-

secrétaire de l'évêque de Fréjus et propriétaire d'une maison sise rue du Vieux-Versailles, appelée l'*Hôtel d'Aquin*, consent à ce que Jean de Lagny, cuisinier ordinaire des pages de la Petite-Écurie, et Pierre Auzou, rôtisseur privilégié, fassent faire à leurs frais certaines vues sur l'*Hôtel d'Aquin*, dans les lieux qui leur appartiennent; — arrêt du Parlement sur l'appel de Nicolas Pinsot, greffier de la Chambre du Domaine, déclarant que l'*Hôtel d'Aquin* a droit à une fosse d'aisances qui est commune avec la maison voisine; — vente de l'*Hôtel d'Aquin*, rue du Vieux-Versailles, par Nicolas Pinsot, à Anne Sevestre, veuve du sieur Noël Lair, marchand, et à Étienne-Spire Julienne; — état concernant les servitudes de l'*Hôtel d'Aquin*, appartenant à Anne-Claude Lair, veuve de Gabriel Boutard, bourgeois de Versailles, etc.

E. 494. (Liasse.) — 74 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1789-1790.** — BOUVARD (Michel), seigneur de Fourqueux. — Extraits du testament de Michel Bouvard de Fourqueux, ministre d'État, membre du Conseil royal des finances; — renonciation par dame Marie Louise Augot de Monthion à la communauté qui a existé entre elle et feu Michel Bouvard de Fourqueux; — procédures faites au Châtelet de Paris et au Parlement à la requête du sieur Dauphin, bourgeois de Paris, ancien secrétaire particulier de M. de Fourqueux, contre M. Trudaine de La Sablière et autres héritiers de M. de Fourqueux, afin d'obtenir la délivrance d'un legs particulier. (Quelques pièces de 1791 sont jointes à cette liasse.)

E. 495. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

**1789-1790.** — Procédures faites au Châtelet de Paris et au Parlement, à la requête de Philippe Julien, ancien jardinier et concierge du château de Fourqueux, contre les héritiers de M. de Fourqueux, afin d'obtenir la délivrance d'un legs particulier. (Ce procès ne fut terminé qu'en 1791.)

E. 496. (Cahier.) — In-4°, papier, 12 feuillets.

**1633-1659.** — Inventaire sommaire des titres concernant le fief, terre et seigneurie de Fourqueux appartenant à messire Pierre Seguiet, seigneur d'Ottuy et de Fourqueux, garde des sceaux de France, pour être lesdits papiers mis à la main de messieurs les trésoriers de France, suivant leur ordonnance, pour servir à Sa Majesté, en l'achat qu'il fait de ladite terre dudit seigneur.

E. 497. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1385-1568.** — Acte de foi et hommage du manoir et du fief de Fourqueux, rendu au Roi par Charles Poupart, valet de chambre d'icelui seigneur; — aveux et dénombrements du fief de Fourqueux donné par Andry; — par Louis de Montmirel, conseiller du Roi, général sur le fait des Aides; — enquête faite par les gens de la Chambre des Comptes, afin de connaître l'étendue de la terre de Fourqueux et des droits seigneuriaux possédés par feus Étienne et Jean de Montmirel. Fourqueux relevait du Roi, à cause de sa châtellenie de Poissy. Toutes les femmes, dans l'étendue de ladite terre de Fourqueux, devaient en se mariant offrir au seigneur un plat de viande, le jour de leurs épousailles.

E. 498. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1432-1493.** — État des terres et des friches, assises à Fourqueux, baillées de nouveau à cens: — bail à cens de trois arpents, sis à Fourqueux, lieu dit Champalu, et de six perches de terre, fait par Robert de Montmirel, clerc du Roi en sa Chambre des Comptes, seigneur du lieu, à Colin Cléremboul, laboureur, moyennant 16 deniers de cens par arpent; — d'un arpent et d'un quartier de buissons à Denisot Cléremboul, laboureur; — de quatorze arpents de bois, friches et buissons, sis au Val, par Louis de Montmirel, clerc du Roi en sa Chambre des Comptes, seigneur de Fourqueux et de Lavantdonaire, à Robert Baron, écuyer; — de quatre arpents de terre et de friches à Jean Cléremboul, laboureur; — de six arpents de terre, bois, friches et buissons, assis à Fourqueux, par Louis de Montmirel à Pierre Pressart, couvreur de chaumes à Fourqueux; — de quatre arpents de terre à Jean Cléremboul, etc.

E. 499. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1493.** — Bail à cens de trois arpents en friches, près le rû de Bizot, fait par Louis de Montmirel, seigneur de Fourqueux-en-Bazoches, clerc du Roi en sa Chambre des Comptes, à Berthelin, laboureur; — de quatre arpents de terre, assis au creux de Fourqueux-en-Bazoches, à Ivonnet Baron; — de six arpents de terre, friches et bois, assis à Fourqueux-en-Bazoches, à Berthelin de Haute-court; — de quatre arpents en friches, sis à Fourqueux-en-Bazoches, à Jean Fremy, *bardellier*; — de deux arpents de terre, lieu dit La Glézière, à Philippe et à Jean Cléremboul; — de six arpents, lieu dit

Hezard, à Terre-Plessart, couvreur en chaume à Fourqueux. — reconnaissance par Guillaume Baron, écuyer qu'il tient au nom de Robert Baron, son père, à titre de censive et de rente, vingt-quatre arpents de terre baillés par Louis de Montmirel, seigneur de Fourqueux; — de quatre arpents de terre en friche, sis à Fourqueux, à Jean Clérembault; — de deux arpents de terre, lieu dit le Vau, à Alain Baron, le boureur, etc.

L. 500. (Liasse. — 27 pièces, parchemin.

**1779.** — Bail à cens et à rente de plusieurs pièces de bois taillis, sis à Fourqueux, lieu dit le Moulin-à-Vent, fait par messire Michel Bouvard de Fourqueux, conseiller d'État, seigneur de Fourqueux, de Bourret et de Feuillancourt, à Charles-Auguste Beauvais et à Marie-Françoise Renault, sa femme. — à Denis Beauvais; — à Bernard Beauvais; — à Jean-Charles Bégé; — à Jacques Le Douay; — à Louis André Caumont; — à Jacques Charpeulier, etc. Ces baux sont faits moyennant 2 sols 6 deniers et un chapon de cens par arpent, et à la condition expresse de défricher les terres aliénées. Chaque preneur est en outre obligé de payer une rente foncière annuelle et seigneuriale qui varie de 10 livres à 20 livres, suivant la contenance des pièces de terre.

L. 501. (Liasse. — 5 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1553-1779.** — Sommation faite à Nicolas Le Mason, procureur au siège de Poissy, lieutenant du greffier de Saint-Germain-en-Laye, de présenter l'acte d'érou de Jean Bert, prévôt, de Jean Coboury, procureur fiscal, de Claude Chetdeville, greffier, de Louis Baron, fermier des amendes, de Jean de La Forest et de Geulfroy Clérembault, sergents, tous officiers de la seigneurie de Fourqueux; — arrêt du Parlement autorisant Louis de Montmirel et Louise de Selve, veuve d'Étienne de Montmirel, seigneur de Fourqueux, tutrice de ses enfants mineurs, à vendre les bois taillis de cette seigneurie, à l'exception des baliveaux et des étalons, malgré le procès pendant à la Cour, en la Chambre du Domaine, entre les demandeurs et le procureur général, à l'occasion des bois prétendus de la seigneurie de Fourqueux; — autorisant messire Robert Miron, sieur de Germonville et de Fourqueux, contrôleur général des finances, à faire vendre les baliveaux au-dessus de quarante ans; — arrêt du Conseil d'État permettant au sieur de Fourqueux, au seigneur de l'Étang et à d'autres de faire défricher vingt-six arpents et quatre-vingt-douze perches de bois taillis le long des murs de la forêt de

Marly; — engagement par les habitants de Fourqueux de payer la dime au curé du lieu dans les bois défrichés conformément

L. 502. (Cahiers. — In-folio, papier, 72 feuillets.

**1726-1729.** — Mémoires des dépenses et des frais de la vente de La Minière, coupe ordinaire de 1729.

L. 503. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1731-1774.** — Saisie féodale du fief de La Planche, relevant de la seigneurie de Fourqueux, faite à la requête de Michel Bouvard, seigneur de Fourqueux, sur le sieur Vallet. — aveu et dénombrement du fief de La Planche rendu à M. de Fourqueux par Charles Pingault; — saisie féodale dudit fief de La Planche; — acte de foi et hommage fait par François Le Secq, marchand, bourgeois de Paris, etc.

L. 504. (Liasse. — 17 pièces, papier.

**1766-1769.** — Bail à loyer de la moisière de La Planche, sise à Feuillancourt, au bas de Saint-Germain-en-Laye, fait par François Pingault à Jean-François Coupdelance, à Louis Valmalette et autres intéressés, afin d'y établir la manufacture royale des cuirs de Russie dont ils ont le privilège exclusif; — mémoire à consulter; — consultation de M. Cochin; — lettres de M. Cotten; — de M. de Fourqueux; — de M. Hébert. — mémoire pour M. de Fourqueux; — procès-verbal de visite et d'estimation du fief de La Planche par Louis Richard, architecte expert des bâtiments, etc.

L. 505. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

**1554-1659.** — Bail à loyer du moulin-à-vent de Fourqueux fait par Jean Gaboril, procureur de la seigneurie de Fourqueux, mandataire de demoiselle Louise de Selve, veuve d'Étienne de Montmirel, seigneur dudit Fourqueux, à Mabe Le Villain, marchand meunier à Poissy, moyennant 22 livres par chaque année; — ratification de ce bail par Louis de Selve; — vente de cinq arpents cinquante et une perches de terre, vignes et prés en bourgogne, en fief, faisant partie du clos appelé le Clos-de-Feuillancourt, assis au terroir de Saint-Léger en Laye, fait à Jacques-Antoine par Michel Ferrand, greffier tabellion à Saint-Germain-en-Laye, et par Marguerite Legrand, veuve de Nicolas Guignard.

L. 506. (Liasse. — 27 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1331-1723.** — Extrait des sommes dues à la reine Clémence; — de l'aveu rendu au Roi par Louis de Montmirel,

seigneur de Fourqueux ; — sentence du prévôt de Fourqueux condamnant Roolland Clérembault à payer à Guillaume Desprez une rente foncière de 8 livres 6 sols 8 deniers, établie sur plusieurs pièces de terre, assises au lieu dit le Moulin-à-Vent ; — de la Chambre du Trésor déboutant Charles Boulliant, fermier du domaine du Roi en la châtellenie de Poissy et en la ville de Saint-Germain, de la demande qu'il a formée contre Charles Bouvard, premier médecin du Roi (Louis XIV), pour le contraindre à payer les droits de relief et de rachat de la terre de Fourqueux ; — bail à cens de huit perches de terre, lieu dit la Couture, fait par Michel Bouvard, conseiller au Parlement, seigneur de Fourqueux, à Claude Genrest, sieur de Moussy, contrôleur de la maison de M. le chancelier ; — procès-verbal du commis-voyer de la Reine contre les ouvriers de M. de Feuillancourt qui fermaient le grand chemin de Marcil à Fourqueux ; — arrêt du Parlement de Paris maintenant M. de Fourqueux comme seigneur de Feuillancourt ; — requête de M. Bouvard pour faire fixer l'étendue du fief d'Ilion ou de Bouret ; — droits des religieux des Blancs-Manteaux sur Feuillancourt ; — arrêt du Conseil d'État relatif à la définition de la seigneurie de Fourqueux et des fiefs Bouret et de Feuillancourt, etc.

E. 507. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1738-1743.** — Relevé arithmétique de la qualité d'arpents de terre qui composent le fief de Bouret ; — inventaire de la production de M. de Fourqueux ; — lettres de M. Houdiart ; — de M. Desnoyers, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Saint-Germain ; — projet d'arrêt, etc.

E. 508. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1738-1743.** — Précis de l'affaire de M. de Fourqueux contre le sieur Houdiart, propriétaire de Grandchamp, relevant de Feuillancourt ; — mémoires pour M. de Fourqueux contre le sieur Houdiart et le procureur du Roi en la maîtrise des eaux-et-forêts de Saint-Germain-en-Laye

E. 509. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1738-1743.** — Requête de Jean-François Houdiart, écuyer, seigneur de Marcil, pour passer au terrier du domaine de Saint-Germain déclaration du clos de Grandchamp, dépendant de la seigneurie du Pecq ; — mémoire du sieur Houdiart aux commissaires chargés de dresser le terrier général des domaines de Versailles, Marly, Saint-Germain-en-Laye et Meudon.

E. 510. (Liasse.) — 11 pièces, papier (5 imprimées).

**1742-1744.** — Mémoires et requêtes de M. de Fourqueux contre le sieur Houdiart, pour l'empêcher de passer déclaration au terrier général des domaines de Versailles et de Saint-Germain ; — factums imprimés ; — conclusions du procureur général en la maîtrise des eaux et forêts de Saint-Germain, etc.

E. 511. (Liasse.) — 42 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1648-1779.** — Déclaration du clos dit des Is et des Buissons, sis dans la censive du fief de Bouret, faite par Claude de Hautecourt, procureur du Roi au Châtelet de Paris ; — lettres de M. de Gaumont à M. de Fourqueux ; — notes sur le clos des Buissons ; — liste des détenteurs des héritages qui sont dans la censive de Feuillancourt, etc.

E. 512. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

**1699-1689.** — Déclarations passées au profit du seigneur du fief Bouret et de Feuillancourt : par Jean Hequest, laboureur ; — par Jacques Foubert, laboureur ; — par Tous-saint Prévost ; — par Claude Baroche, marchand à Saint-Germain-en-Laye ; — par Nicolas Lamoureux, vigneron, etc.

E. 513. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1599-1677.** — Déclarations passées au profit du seigneur du fief Bouret et de Feuillancourt : par Jacques Vinage, laboureur ; — par Martin Pelletier, laboureur ; — par Jacques Tissard ; — par Jacques Gilbert, etc.

E. 514. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

**1646-1659.** — Déclarations passées au profit du seigneur du fief Bouret et de Feuillancourt : par André Jourdain ; — par Michel Vaulneau, vigneron ; — par Jacques Lemoine, maître maçon, bourgeois de Paris, etc.

E. 515. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

**1639-1645.** — Déclarations passées au profit du seigneur du fief Bouret et de Feuillancourt : par Catherine Tubeuf, veuve de feu Simon Benoist, aide du gobelet du Roi ; — par Charles Larsonnier, marchand à Saint-Germain-en-Laye ; — par Charles Lepage, boulanger à Saint-Germain-en-Laye ; — par Denis Jolly, pêcheur au Pecq ; — par Gervais Trouvé, concierge de l'hôtel d'Angoulême, à Saint-Germain, etc.



E. 516. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

**1683-1697.** — Déclarations passées au profit du seigneur de Fourqueux, pour les liefs Bouret et de Feuillancourt : par Jean de Berrye, marchand à Saint-Germain-en-Laye ; — par Jacques Lecointre, garde des plaisirs du Roi ; — par Jean Quinard, officier du Roi ; — par demoiselle Barbe Dufflet, veuve de feu Charles Mozer, conseiller du Roi, sous-bailli de Poissy, etc.

E. 517. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

**1694-1699.** — Déclarations passées au profit des seigneurs de Fourqueux : par Jean-François Cleremboult, valet de chambre de Monsieur, frère unique du Roi ; — par Jean Beaugrand, vigneron, demeurant à Mareil ; — par Jean de La Borne, officier de panneterie de madame la Dauphine ; — par René Le Maire, maître menuisier à Saint-Germain, etc.

E. 518. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

**1717.** — Déclarations passées au profit de Charles-Michel Bouvard, seigneur de Fourqueux : par Joseph Tortonia, maçon à Saint-Germain-en-Laye ; — par Jean Lecomte, officier de Madame, demeurant à Mareil ; — par Joseph Atleau, cordonnier à Versailles ; — par Pierre Laurent, officier du duc d'Orléans ; — par René Léveillé, garde responsable de la forêt de Marly, etc.

E. 519. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

**1717.** — Déclarations passées au profit de Charles-Michel Bouvard, seigneur de Fourqueux : par Jacques Breton, garde des plaisirs du Roi en sa capitainerie de Saint-Germain ; — par Thomas Bellavoine, vigneron à Marly ; — par Abraham Crespellet, vigneron à Saint-Germain ; — par Dominique Toulon, maître perruquier à Saint-Germain ; — par Louis Lemaire, marchand à Saint-Germain-en-Laye, etc.

E. 520. (Liasse.) — 48 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1695-1731.** — Déclarations passées au profit du seigneur de Fourqueux : par messire Pierre Masson, prêtre, curé de Fourqueux ; — par Jean Latinois ; — par Jacques Gilbert, vigneron à Fourqueux ; — par Jacques Delatre, officier de feu le duc de Berry ; — par Louis Gandouin, tailleur d'habits à Saint-Germain, etc.

E. 521. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

**1613-1729.** — Déclarations passées au profit des seigneurs de Fourqueux : par François Bauchain, vigneron ; — par Jean Heutier, vigneron ; — par M. de Benoist, seigneur de Mareil, pour le clos de Grandchamp ; — par Louis Bouillierot, seigneur de Mareil, etc.

E. 522. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

**1745-1749.** — Déclarations passées au profit de messire Michel Bouvard, seigneur de Fourqueux : par Louis Sauvage, meunier à Poissy ; — par François Jonchéres, vigneron au Pecq ; — par Robert Parlet, maître perruquier à Saint-Germain ; — par Charles Lazurier, officier de la Reine ; — par Barthelémé Fouroux, vigneron, etc.

E. 525. (Cahier.) — In-8°, papier, 26 feuillets.

**1464-1466.** — Cens recus à Fourqueux par Robert de Montnirrel, seigneur du lieu. — « Par brevet passé par devant  
« le tabellion de Saint-Germain-en-Laye, le XI<sup>e</sup> jour d'octobre  
« mil cccc.lxxviii : Perrin Clérembout devoit d'arréraiges de  
« ses tenures de Fourqueux la somme de seize livres pa-  
« risis de compte fait et par lui deubz, eschez aux jours  
« Saint-Rémy, aux octaves Saint-Denis, Saint-Martin d'iver  
« et Noël cccc.lxxvii incluz. »

E. 524. (Cahiers.) — In-8°, papier, 12 feuillets.

**1486-1493.** — Cens regus à Fourqueux : « De Guille-  
« min Baron le jeune la somme de trois sols parisis pour le  
« terme Saint-Martin d'iver cccc.lviii<sup>vi</sup>, à cause du cens  
« que doit la maison et demi quartier de jardin, qui furent  
« Jehn Baron l'aisné son père, au carrefour de la Barre. »

E. 525. (Cahier.) — In-4°, papier, 10 feuillets.

**1606-1619.** — Papier censier pour recevoir les cens et rentes dus à la seigneurie de Bouret, Feuillancourt et liefs dudit lieu, appartenant à Michel Le Grand, procureur du Roi, notre seigneur, à Saint-Germain-en-Laye. — « Adrienne Saultin, veuve de feu Michel Germoteau dudit lieu, doit par au 4 sol 3 deniers tournois, etc. »

E. 526. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1653-1691.** — États de recette des cens, rentes et droits dus à la seigneurie de Fourqueux.

F. 527. (Registre.) — In-folio, papier, 87 feuillets.

**1493-1519.** — Mesurage des pièces de terre brûllées a cens par Louis de Montuirel, seigneur de Fourqueux ; — déclaration des héritages appartenant à Guillaume Baron, laboureur a Fourqueux ; — états de censives ; — des *adrenaiques* dus par chacun, le jour de Noel, à Fourqueux ; — des chapons et poules ; — des rentes d'avoine et *affereures* ; — inventaire des lettres de la seigneurie de Fourqueux-lez-Saint-Germain-en-Laye, etc.

F. 528. (Cahier.) — In-folio, papier, 58 feuillets

**1605.** — Arpentage et mesurage de la terre et seigneurie de Fourqueux et des fiefs de Bouret, de Feuillancourt, etc.

F. 529. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1617-1670.** — Mémoire des meubles tirés du cabinet de Venduvre par M. le comte de Tonnerre « dont il a fait sa promesse de les vendre, si besoin est ; » — déclaration des biens possédés par Claude Binet, en la paroisse Saint-Léger-en-Laye ; — états de censitaires ; — compte de François Pousset, commissaire aux biens saisis réellement ; — procès-verbal de visite des forêts de Pizney, de Brienne et du Chardonnat pour mesdemoiselles de Luxembourg incomplet, etc.

F. 551. (Liasse.) — 9 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1763-1787.** — **BOYETET**, seigneur de Boissy-le-Sec. — Actes de foi et hommage pour le quart des dîmes inféodées et des champarts de Boissy-le-Sec, faits : à la baronne de Boinville et Farcheville par dame Marie-Magdeleine Le Tellier, veuve de Claude Hémar, écuyer ; — par Charles Boyetet à Vincent Vaynon, seigneur, baron de Boinville et de Farcheville ; — à Vincent-Michel Maynon, conseiller au Parlement, seigneur, baron de Boinville et Farcheville ; — au même par André-Hector Pochon, chevalier, seigneur de Beauregard, tuteur des enfants mineurs de Charles-Poromée Boyetet ; — par Charles-Hector-François Boyetet de Boissy, lieutenant au régiment de l'Orléanois, etc. — Actes de foi et hommage de la seigneurie de Boissy-le-Sec faits : à Louis Joseph, duc de Vendôme et de Mercœur, en qualité de duc d'Étampes, par Charles Boyetet, seigneur de Méronville ; — au Roi, en sa Chambre des Comptes, pour la terre de Boissy et les fiefs de Ranfoys et de Presle, relevant de Sa Majesté, à cause de sa

grosse tour d'Étampes ; — arrêt de la Chambre des Comptes ; — souffrance demandée pour les enfants mineurs de Charles-Poromée Boyetet ; — acte de foi et hommage de la terre de Boissy-le-Sec fait au Roi et au prince de Conti, duc d'Étampes, par Charles-Hector Boyetet, écuyer, seigneur de Boissy ; — lettres patentes du Roi et arrêt de la Chambre des Comptes sur la foi et hommage présentée par Charles-Hector Boyetet, par Anne Boyetet, femme de Louis de Barville, et par Marie-Magdeleine Boyetet de Boissy, etc.

F. 551. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ;

2 sceaux.

**1550-1721** — Arrêt du Parlement de Paris rejetant la demande, relative aux dîmes inféodées de Boissy-le-Sec, formée par Jean Ponché, prêtre, prieur-curé de Boissy-le-Sec, membre de l'abbaye de Clairefontaine, ordre de Saint-Augustin, contre Jean Payot, écuyer, seigneur temporel dudit Boissy-le-Sec (3 exemplaires) ; — renonciation par frère Marcel Duval, prieur-curé de Boissy-le-Sec, de l'ordre de Saint-Augustin, en faveur de Charles de Payot, chevalier, seigneur de Boissy-le-Sec, à la possession des grosses dîmes dudit lieu ; — quittance des droits de quint dus par Charles Boyetet, seigneur de Méronville et de Boissy-le-Sec, pour l'acquisition du quart des dîmes inféodées de Boissy-le-Sec.

F. 552. (Liasse.) — 52 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin

1 imprimée.

**1712-1780.** — **BRACHET** (chevalier de). — Bail de deux maisons sises a Paris, rue du Mail, fait au sieur Legalle, marchand fripier, par Louis de Brachet, chevalier, sieur de La Bastide, garde du corps du Roi ; — par Pierre Puy, sieur de Rosny, et par Jean-Baptiste Lenoir, écuyer, son beau-frère ; — état de la maison, rue du Mail, louée au sieur Lemaître, — cession d'une rente foncière de 50 livres, assise sur le quart d'une maison, rue du Mail, faite par Louis Lefebvre a Guillaume Lecesne, sieur de La Chapelle ; — remboursement de cette rente ; — cession de 75 livres de rente foncière sur une maison, rue du Mail, faite par Jean Lefebvre à Gérard d'Aucourt, inspecteur général des francs-fiefs ; — lettres de Gérard d'Aucourt et de Lefebvre ; — rachat de cette rente ; — constitution de 400 livres de rente foncière faite au profit de Gabriel Lenoir, écuyer, par Jean-Louis Lefebvre ; — dépenses du chevalier Brachet de Floressac ; — mémoires de Zellner, tailleur ; — du sieur Leblanc, tailleur ; — de l'armurier ; — du maréchal ferrant, etc.

E. 553. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1770-1787.** — Mémoires : sur la retraite des gardes du corps ; — sur la retenue de la capitation des gardes du corps ; — observations sur l'ordonnance du 15 novembre 1775 ; — projet d'ordonnance ; — de compte de ce que coûte une brigade de gardes du corps ; — traitement d'un lieutenant des gardes du corps ; — dépenses du corps des gardes du Roi ; — comptes de la recette et de la dépense de l'hôtel des gardes du corps du Roi ; — lettres de M. de Saint-Germain, ministre de la guerre ; — du prince de Montlarey ; — du maréchal de Ségur, approuvant les comptes du chevalier de Brachet, etc.

E. 554. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1787-1788.** — Comptes de la recette et de la dépense de l'hôtel des gardes du corps du Roi : « Recette : année 1777, « loyer de la grange de Port-Marly, 800 livres, bougie des « spectacles, 703 livres. » — Comptes de la recette et de la dépense des lits du château : « à madame Martel, pour six « paires de draps, 414 livres ; pour loyer d'un paravent pour « le corps de garde, 2 livres 5 sols ; pour les gages des plieurs « de lits, à 132 livres par mois : 1,188 livres, etc.

E. 555. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1782-1788.** — Comptes de la dépense de la masse du Guet des gardes du corps du Roi : « pour des carrosses pour « l'entrée du Roi à Paris, 89 livres ; pour des chevaux au « vert, 120 livres ; pour l'illumination des cours et des écu- « rtes, 1,608 livres, etc. » — États de la situation actuelle des chevaux du Guet des gardes du corps du Roi (signatures du duc de Luxembourg et du prince de Poix).

E. 556. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

**1797-1798.** — Dépenses de la masse du Guet des gardes du corps ; — quittances des sommes payées par M. de Brachet pour achat de chevaux ; — pour la nourriture des chevaux ; — procès-verbaux de vente des chevaux ; — mandats délivrés sur le trésorier ; — quittances des ouvriers de l'hôtel ; — des rafraîchissements ; — des frais d'écurie ; — état de ce que le chevalier de Brachet doit remettre au prince de Luxembourg, etc.

E. 557. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1779.** — BRANCAS-VILLARS. — Brevet de concession d'une maison sise au bout du potager de Saint-Cloud (occupée

par la princesse d'Armagnac, faite par Louis Philippe, duc d'Orléans, au duc et à la duchesse de Brancas-Villars, pour en jouir pendant toute leur vie, après le décès de madame d'Armagnac, signature du duc d'Orléans.

E. 558. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1778-1782.** — BRETONNIER, seigneur de Bévillers.

Extrait de l'aveu et denombrement des fiefs de Bévillers, de La Grange et Auboué, rendu au duc de Guise et de Chevreuse par Nicolas Le Jay, correcteur des Comptes ; — procès-verbal de visite et d'estimation du château et de la ferme de Bévillers, paroisse de Choiseul, fait à la requête de madame de Bretonnier par René Des Rotours, maître maçon à Chevreuse, et par Pierre de La Bretonnière, maître charpentier à Saint-Remy-les-Chevreuse.

E. 559. (Liasse.) — 7 pièces, papier, 1 pièce, parchemin.

**1762-1779.** — BRIGES (marquis de), premier écuyer de la Grande-Écurie. — Mémoire sur la charge de premier écuyer ; — mémoires du pourvoyeur de la Grande-Écurie et du sellier pour le cardinal de Choiseul ; — états du beurre et des volailles fournis par la ferme du Pin ; — des provisions de madame de Briges ; — de la batterie de cuisine de M. de Briges au haras du Roi ; — des habits envoyés au haras ; — des sommes payées aux officiers et aux domestiques du haras du Roi ; — des bestiaux qui sont à M. de Briges, etc. — Vente de bois taillis dans la forêt de Hallatte, dépendant de la seigneurie du Pleissier, appartenant à madame de Briges ; — état des meubles envoyés au château du Pleissier ; — mémoire des travaux faits au château du Pleissier par Moutonnet, vitrier à Senlis, etc.

E. 560. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1763-1779.** — Mémoires de Prats, apothicaire du Roi : « pour monsieur, un lavement simple, 15 sols ; pour ma- « dame, demi-once baume du commandeur, 16 sols, une « livre miel de Narbonne, 4 livres ; » — états de la cave de M. de Briges, etc.

E. 561. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

**1761-1772.** — Quittances de François, boulanger ; — de Martin, boucher ; — facture de la veuve Yarnu, pour fournitures de volailles faites pendant le carême ; — de Joseph, traiteur à Caen ; — quittances de Robert, marchand de bougies ; — mémoires de la veuve Lair, marchande faïencière à

Paris, « 2 douzaines d'assiettes de Chantilly-bleu, 54 livres ;  
 « 3 douzaines d'assiettes de la Chine, bleues, 42 livres ;  
 « 4 jattes porcelaine blanche, rebut de Sèvres, 16 li-  
 « vres, etc. » — États de la batterie de cuisine ; — de l'office ;  
 — factures du ferblantier ; — de la veuve Boucher, serrurière  
 des Grandes Écuries, à Paris ; — de Demay, tapissier à Ver-  
 sailles ; — de Delaroue ; — de Lempereur, marchand joaillier  
 à Paris, « une fleur de diamants brillants, façon comprise,  
 « 650 livres ; » — de Sayde, opicien du Roi et bijoutier,  
 « une bague de turquoise entourée de diamants, 144 livres ;  
 « une petite boîte à médaillon garnie, 60 livres ; » — de De-  
 lahaye, bijoutier, « une boîte à bonbons de cristal, garnie  
 « d'or, 180 livres ; un flacon garni d'or, 96 livres ; une  
 « montre à répétition émaillée, avec sa clef, 720 livres ; un  
 « cordon de montre en brillants jaunes, 720 livres ; une  
 « boîte à mouches, en or, 456 livres, etc. » — Quittances  
 de Billion, marchand d'étoffes ; — de la dame Laglace, pour  
 un corset, etc.

E. 542. (Liasse.) — 55 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1766-1780.** — Mémoires de mademoiselle Tiger, mar-  
 chande de modes, « fourni une toque de gaze à la crème,  
 « 3 livres ; deux bonnets du matin, fourni carcasse et épin-  
 « gle bonnet de Marly, les fonds de taffetas, 2 livres 10  
 « sols ; » — de Ruelle, chapelier, « pour madame, un castor,  
 « 46 livres ; bord or d'équipage, 21 livres ; bourdatoue d'or,  
 « 6 livres ; un castor bonnet blanc, 12 livres ; bord de tresse,  
 « 2 livres ; » — de Guillemain, fourbisseur, « un ceinturon  
 « à la hongroise, 7 livres ; une épée d'acier à mouche in-  
 « crustée, 50 livres ; une épée d'argent, uniforme de Noailles,  
 « 102 livres ; » — de Sallemnier, passementier ; — de la  
 dame Beauvais, blanchisseuse ; — de la dame Plateau, blan-  
 chisseuse ; — états du linge de madame de Briges, « 6 dou-  
 « zaines de chemises de cheval, dont deux garnies de den-  
 « telles ; 4 douzaines de linge de garde-robe ; 10 pièces  
 « d'estomac ; 4 chemises de bain ; 4 caleçons, dont deux de  
 « basin et deux de mousseline ; 1 manteau de lit de moussé-  
 « line doublé, garni en dentelle de nuit ; 12 paires de bas de  
 « soie, etc. ; » — du linge du marquis de Briges, « 6 dou-  
 « zaines de chemises de nuit ; 6 douzaines de chemises de  
 « jour ; 2 douzaines de coiffes de nuit : 12 tabliers à poudre ;  
 « 8 bonnets de coton, etc. » — Procédures faites contre la  
 marquise de Briges par la veuve Locard, marchande lingère  
 à Paris, etc.

E. 543. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**1766-1781.** — Dépenses de la garde-robe de la mar-

quise de Briges, « 5 paires de souliers, 24 livres ; 1 paire de  
 « bottines, 24 livres ; une robe noire, 174 livres ; » — mémoire  
 de Lenain, tailleur, « fait une redingote et jupe d'espagno-  
 « lette très fine et un grand caleçon de satin gris : façon  
 « 14 livres ; 9 aulnes d'espagnolette à 8 livres, 76 livres ;  
 « 3 aulnes de serge de soie pour doublure, à 6 livres, 20 li-  
 « vres ; 10 aulnes de tresse de soie, 12 livres 10 sols ; bou-  
 « tons, 2 livres 9 sols ; 4 aulnes de satin gris à 13 livres,  
 « 52 livres ; 3 aulnes trois quarts de taffetas de florence dou-  
 « ble pour doubler le caleçon, à 5 livres, 18 livres 15 sols ;  
 « 2 *hoïette* de soie, 12 livres ; padoue pour la ceinture de la  
 « jupe, et cordon pour le caleçon, 12 sols ; » — facture de  
 mademoiselle Colard, couturière ; — d'Assère, tailleur à Ver-  
 sailles ; — quittances de Prévost, parfumeur ; — compte de  
 Laboulaie, pour parfumerie, pommades, poudre, etc.

E. 544. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

**1765-1780.** — Quittances données par les employés et  
 les domestiques du marquis de Briges ; — par Jean-François  
 Caré, valet de chambre ; — par Dupont, pour avoir soigné  
 les gens malades ; — par Pierre Leplat, berger ; — reçu d'un  
 trimestre de la pension faite par le Roi à madame de Briges ;  
 — pensions payées par madame de Briges : à Poivre ; — à la  
 veuve Caré ; — à Caquet Bellot ; — rente constituée par  
 M. et par madame de Briges au profit de Marie-Anne Martin,  
 veuve de Sylvain Ribou, dit Berry, premier piqueur de la  
 Grande-Écurie du Roi ; — acquisition de deux tableaux, faite  
 à la vente de M. Denis ; — consommation du bois à Paris ;  
 — notes de dépenses, etc.

E. 545. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

**1780-1789.** — Lettres du comte de Briges adressées à la  
 comtesse sa femme ; — le 17 août 1781 : « Je sors, ma chère  
 « amie, d'un repas de Calotte, où nous avons beaucoup bu  
 « et fait encore plus de tapage. Quelques bouteilles de vin  
 « ne font qu'augmenter la tendresse, mais elles rendent plus  
 « éloquent en actions qu'en paroles. Je suis bien fâché d'être  
 « réduit aux dernières, car je sens que je m'acquitterois bien  
 « mieux des autres manières de te prouver que je t'aime de  
 « tout mon cœur. J'y ai fait découverte d'une chanson des  
 « moines de Saint-Denis et des dames de Montmartre, qui  
 « m'a fait regretter de n'être pas enrôlé dans leur confrérie,  
 « pendant que tu y étois pensionnaire. J'irai voir demain ton  
 « amie Rochechouart, dont le frère a été notre amphytrion,  
 « en reconnaissance d'un voyage qu'on lui a fait faire hier  
 « dans les airs. Il me reste assez de raison pour sentir que je

« l'âme : il me seroit bien difficile, je crois, de la perdre  
« assez pour l'oublier un seul instant. Adieu, mon cher cœur,  
« je te baise de tous les côtés. Je comptois écrire à madame  
« de Sainte-Croix aujourd'hui, mais la tête n'est pas assez  
« bonne pour cela. » — Minutes de lettres de la comtesse de  
Briges, née d'Osmond de Méday.

E. 546. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1770-1782.** — Lettres du marquis de Briges adressées  
à la comtesse sa belle-fille; — de la marquise de Briges, née  
Radix; — d'Henriette d'Avons à la comtesse de Briges; — de  
madame Bontemps, née Belon; — de la comtesse de Brienne,  
née de Rohan; — de M. de Broglie; — de M. de Cadignan  
(Girard Duplex, baron), pour demander à la marquise  
de Briges sa protection pour son douzième enfant; — de la  
comtesse de Canisy, née de Vassy; — de M. Cochin; — de  
l'abbé de Castellas, doyen, comte de Lyon; — de M. Chatelet  
d'Harancourt; — de M. de Cheverus; — de M. Radix de  
Chevillon; — de M. de Condres; — de M. Corby; — de ma-  
dame de Croismare, née de Courmont; — de M. Daune; —  
de M. R. Denis; — de M. Deslandes; — de madame Des-  
noyers; — de madame Dutour de Saint-Christophe, reli-  
gieuse à l'abbaye de Montmartre (affaires particulières).

E. 547. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

**1766-1789.** — Lettres de M. de Flers; — de Georges;  
— de Gouiller; — de Guerpel; — de Guillaume (pour M. de  
Beaujon); — de madame Hue de Beauregard; — de M. de  
La Bretonnière; — de M. Laurent, curé de La Briquetière  
(en vers); — de M. Demonville-Lemonnier; — de M. Lu-  
geac; — de M. de Maures; — du marquis de Marigny; —  
de M. et de madame Masson; — de M. Pray-Maubourg (af-  
faires particulières).

E. 548. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1768-1789.** — Lettres de madame de Maubourg, née  
Belmont; — de M. de Latour-Maubourg; — du chevalier  
de Montchauvé; — du marquis de Montferrier; — de Mou-  
land; — de l'abbé d'Osmond; — de madame d'Osmond,  
dame de Remiremont; — de madame d'Osmond de Cardail-  
lac; — de M. d'Osmond; — de Charles-Antoine-Gabriel  
d'Osmond de Méday, évêque de Comminges; — de M. de  
Puysieux; — de madame Radix; — de M. Rauland; — de  
madame de Rochehouart; — de M. Rombeaux; — de ma-  
dame Rouillé, née Radix; — de madame Rousseau; — de  
Sauvage; — de madame Séran de Falandre; — de M. de

Saint-Laurent; — de M. de Saint-Priest; — de M. de  
Sainte-Croix; — de madame de Sainte-Fare; — de M. Ter-  
nois, officier chargé du détail du régiment de Noailles; —  
lettres non signées.

E. 549. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1774-1789.** — Copie de la lettre du prince de Turenne  
relative à M. de Maubourg; — mémoires de La Roche, che-  
valier, pour soins donnés à M. de Maubourg; — de L.  
Laye, bijoutier, etc. — Quittance de Champrenets; — pro-  
phéties de Nostradamus; — supplique de Jacques Burlant,  
seigneur de Montfort, en Normandie, et de Charlotte de Ba-  
doul, sa femme; — passeport de Lecourtois de Sainte-Colombe  
— placet de Lamarche, boucher à Versailles; — autorisation  
donnée par Antoine Leclerc de Juigné, archevêque de Paris,  
à la comtesse de Briges d'entrer deux fois par semaine dans  
l'abbaye de Montmartre; — notes historiques; — pièces de  
vers; — estimation des effets restant au château de Meudon  
et appartenant à feu la princesse de Talmont; — argentier  
du comte de Narbonne, etc.

E. 550. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 1 pièce, parchemin.

**1768-1775.** — BROGLIE. — Bail des terres et seigneurie  
de Bully, de Buchel, de Montreuil et de Fayel fait par Charles-  
Guillaume, marquis de Broglie, à Toussaint Fessard, fermier  
de la terre de La Houssaie; — obligation de 18,000 livres  
souscrite au profit de Jean-Baptiste Arnaud, valet de pied  
de Madame, par Charles, comte de Broglie, et par Louise-  
Auguste de Montmorency, sa femme.

E. 551. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

**1773.** — BROU. — Barbe Pelletier, veuve de Louis; —  
Constitution d'une rente perpétuelle de 50 livres, faite  
au profit de Marie-Jeanne Auvray, par Barbe Pelletier,  
veuve de Louis Brou, en son vivant bourgeois de Paris; —  
d'une rente de 60 livres, au profit de Marguerite Bad-  
lard.

E. 552. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1697.** — BRUNEL (Louis), sieur de La Vieuvigne. — Cer-  
tificat de Charles-Honoré-Albert, duc de Luynes, constatant  
que Louis Brunel, sieur de La Vieuvigne, fait partie de la  
compagnie des chevaliers-légers, et qu'il sert à la cornette.

E. 553. (Liasse.) — 70 pièces, papier (9 imprimées).

**1767-1779.** — BRUNEL (Joseph), libraire à Versailles, —

Permission accordée par le comte de Noailles, duc de Mouchy, à la veuve Brunet de vendre dans la ville de Versailles différents livres d'histoire, à condition qu'il n'y en aura pas de prohibés ; — du grand prévôt de France au sieur Brunet fils, de suivre la cour pendant le voyage du Roi à Fontainebleau ; — du marquis de Montmorin, gouverneur du château de Fontainebleau, d'occuper deux places pour débiter ses marchandises (livres) dans la galerie de François 1<sup>er</sup> ; — lettres de la marquise de Marillac à la veuve Brunet. — de M. de Surbé ; — de M. de Latterreau ; — de J. Bardin ; — de Watreme, secrétaire de M. Linguet ; — de Rousseau, conseiller aulique de l'électeur palatin, relativement à la société typographique de Bouillon ; — mémoires de Fontenelle, vitrier à Versailles ; — de Cochin, serrurier ; — de Lejay, libraire à Paris. — quittance de l'impôt du vingtième ; — de la capitation ; — congé donné à Brunet, libraire, des trois baraques qu'il occupe à Versailles, rue Satoy, contre le potager du Roi ; — engagement par François Janne, menuisier, de construire une boutique en bois pour M. Brunet, libraire suivant la cour, à Compiègne, sur le Cours, — fournitures de livres faites à Brunet, libraire, par la veuve Duchesne ; — état des livres envoyés par la société typographique de Bouillon, etc.

E. 554. (Liasse.) 4 pièces, papier.

**1772-1775.** — Brouillons ou journaux quotidiens des livres vendus par M. Brunet : « Vendu une lettre de Boufflers, 12 livres ; les *Filles célèbres*, 5 livres ; les *Bijoux*, 4 livres ; *l'Homme et la Femme*, 5 livres ; un Grécourt, 12 livres ; les *romans* de Voltaire, 3 livres 12 sols ; Ninon de L'Enclos, 4 livre 16 sols, etc. »

E. 555. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1769-1776.** — États ou journaux des dépenses faites par Brunet, libraire à Versailles.

E. 556. (Liasse.) — 2 pièces, papier (1 imprimée).

**1782-1785.** — BRUYÈRES-CHALABRE (Jean-Marthe-Félicité de). — Quittance donnée à madame Marthe Golland, veuve en premières noces de François Bouret d'Érigny, et femme d'Antoine-Jean, vicomte d'Agoult, par les créanciers hypothécaires de la terre de La Borde, près de Saint-Germain-en-Laye, par suite de l'adjudication de cette propriété faite à feu François Bouret d'Érigny ; — extrait de l'acte de baptême de Jean-Marthe-Félicité, fils de Jean-Louis-Félicité de Bruyères-Chalabre et d'Anne Françoise Bouret d'Érigny.

E. 557. (Liasse.) — 6 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin

**1788-1789.** — BENOÛ (Nicolas). — Sentence des juges-consuls de Paris condamnant le sieur Vaucher, négociant, à payer au sieur Nicolas Bunou, négociant à Chaillot, la somme de 5,000 livres ; — arrêt du Parlement confirmant ces sentences, etc.

E. 558. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1782.** — BURET (Jean-Dominique). — Contrat de mariage de Jean-Dominique Buret, bourgeois de Paris, et de demoiselle Catherine Lesueur, fille majeure.

E. 559. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1725-1733.** — BESSY. — Quittance de la moitié des semences de La Bardonneau, donnée par P. Curieux à Jacques et à Marie Leproust ; — bail de la maison et des terres de La Bardonneau, près de Chinon, fait par César-Réné de Bussy, seigneur de La Bardonneau, à Guillaume Hamelin, marchand à La Sourdière ; — état des lieux de la maison de La Bardonneau.

E. 560. (Liasse.) — 22 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin

**1726-1726.** — CAFFIN (Jacques-Louis), seigneur de Bellegarde. — Transaction par laquelle le fief de Bellegarde, sis à Tuéméricourt, est abandonné à Marie de La Guiche, veuve de messire Charles de Lévy, duc de Ventadour ; — cession du fief de Bellegarde par Louis-Charles de Lévy, duc de Ventadour, à sa sœur Marguerite-Félicie de Lévy, femme de Jacques Henri de Durafort, duc de Duras ; — abandon de l'usufruit de Bellegarde fait par la duchesse de Ventadour à M. et à madame de Duras ; — vente du fief de Bellegarde faite par Thomas-François Charpentier, seigneur d'Ennery, à Étienne Caffin, bourgeois de Paris ; — actes de foi et hommage du fief de Bellegarde rendus : à Jean Du Perthuis et à Antoine Du Mesnil, à cause de leur seigneurie d'Avernes, par Antoine de La Rochefoucauld et par dame Antoinette d'Amboise, sa femme ; — à demoiselle Marthe de La Voizelle, femme de Nicolas Du Mesnil-Jourdain, dame d'Avernes, par Henri, duc de Montmorency ; — à François de Mornay, seigneur d'Ambleville et d'Avernes, par Henry de Lévy, duc de Ventadour, — à François Ferrant, seigneur d'Avernes, par Étienne Caffin, etc. (Les titres contenus dans cet article et dans E. 561-E. 569 ont été remis, le 12 frimaire an II, aux administrateurs du district de Versailles par

M. Jacques-Louis Caffin, ancien seigneur de Bellegarde et premier commis du Contrôle des finances.)

E. 561. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1461-1778.** — Aveux et dénombremens du fief de Bellegarde rendus à Thibaut de Chantemele, seigneur d'Avernes, par Guillaume de Mainemare, chevalier, à cause de Jeanne de Belleavillier, sa femme; — quittance d'une somme de 80 livres tournois donnée par Jean Du Perthuis, seigneur d'Avernes, à Antoine de La Rochefoucauld, pour le droit de relief et de rachat de deux fiefs à Théméricourt; — d'une somme de 518 livres donnée par Marthe de La Voizelle, veuve de Nicolas Du Mesnil-Jourdain, seigneur d'Avernes, pour moitié du droit de relief de Bellegarde, par suite de la mort de Henri, duc de Montmorency; — saisie féodale du fief de Bellegarde, fait à la requête de Roger Du Plessis, seigneur de Liancourt, duc de La Roche-Guyon, sur la duchesse de Ventadour, pour défaut de foi et hommage; — à la requête de François de Mortuay, seigneur de Toligny, Avernes et autres lieux; — quittance du droit de relief donnée aux héritiers d'Étienne Caffin, seigneur de Bellegarde, par Audiger, mandataire de Charles-François-Christian de Montmorency Luxembourg, prince de Tingry, marquis de Breval, seigneur d'Avernes; etc. — Sentence de l'officiel de Rouen qui condamne Guillaume de Mainemare, chevalier, seigneur de Théméricourt, à remettre chaque année au prieur, curé dudit lieu, le tiers de la grosse dîme; — mémoire sur la dîme de filasse que réclame le prieur de Théméricourt; — compte entre la duchesse de Ventadour et le prieur de Théméricourt, etc.

E. 562. (Liasse.) — 52 pièces, papier; 4 imprimees; 7 pièces, parchemin.

**1667-1780.** — Bail de la grange dîmeresse et des droits seigneuriaux sur le territoire de Théméricourt qui appartiennent à Marie de La Guiche, duchesse douairière de Ventadour, à cause du fief de Bellegarde, fait à Nicolas Bertrand, marchand à Avernes, moyennant 800 livres par an; — cession de ce bail faite par Nicolas Bertrand à Pierre Ballex et à Guillaume Petit; — bail des dîmes de Bellegarde fait par Jacques-Thomas Charpentier, seigneur d'Ennery, à Louis Duport, laboureur; — par Étienne Caffin, seigneur de Bellegarde, à Claude Auger; — à Jean Petit, laboureur et fermier de la terre et seigneurie de Théméricourt; — procédures faites à la requête du seigneur d'Avernes contre Louis

Duport, fermier des deux et champarts du fief de Bellegarde, à l'occasion de la rédevance de six septiers de ble due au seigneur d'Avernes sur la grosse dîme de Théméricourt; — procédures faites devant le bailli de Meulan, l'cession de la redevance de douze septiers de ble et de deux septiers d'avoine due au chapelain de Sainte-Marguerite de Flavacourt; — quittances du droit de franc-fief acquitté par Étienne Caffin, etc.

E. 565. (Cahier.) — In-folio, papier, 14 feuillets.

**1400.** — Extrait des aveux du fief de Ventadour, appartenant à noble homme M. de Bellegarde, à cause de madame, sa femme; — des aveux de Théméricourt appartenant à messire Hue des Essars, chevalier, etc. (Mauvais état.)

E. 564. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

**1409-1675.** — Aveu rendu à Blanchet de Geroucourt, écuyer, par Jacques de Cantiers; — recette de la seigneurie de Théméricourt et de Bellegarde; — mémoires sur les limites du fief de Bellegarde; — déclarations censuelles faites à madame de Ventadour, à cause du fief de Bellegarde; — par Philippe Gonget; — par Jean Dufantre; — par André Plantasiae, etc. — Procédures faites à la requête de Pierre de La Potterie et de demoiselle Madeleine Du Mesnil-Jourdain, sa femme, seigneur et dame d'Avernes, contre la duchesse douairière de Ventadour, à cause du droit de relief dû par le fief de Bellegarde; — mémoires des censives dues à madame de Ventadour, etc.

E. 565. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1688-1769.** — Lettres de M. Harivel, prieur-cure de Théméricourt, au sujet de ses différends avec madame de Théméricourt; — mémoires des terres et champarts du fief de Bellegarde; — extrait des anciennes déclarations du fief de Bellegarde; — lettres de M. de La Craux, homme d'affaires du maréchal de Duras, à M. Harivel; — de M. d'Avernes à M. Caffin; — de M. Auger, prieur de Théméricourt; — lettres de terrier pour le fief de Bellegarde, obtenues par le maréchal Henri de Durtot, duc de Duras; — par Étienne Caffin, etc.

E. 566. (Cahier.) — In-8°, papier, 15 feuillets.

**1601.** — Déclarations censuelles fournies au seigneur du fief de Bellegarde; — par messire Raullin Mazurier, prêtre.

prieur-cure de Notre-Dame de Théméricourt; — par Catherine Peequet, veuve de Nicolas Leroux; — par François Leballeux, etc. (Table des censitaires.)

E. 567. (Cahier.) — In-4°, papier, 25 feuillets.

**1607-1608.** — Déclarations censuelles fournies au seigneur de Bellegarde : par Antoine Vicques; — par Boniface Dameville; — par l'église Notre Dame de Théméricourt, etc. (Table des censitaires.)

E. 568. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

**1613-1621.** — Déclarations censuelles fournies aux seigneurs du fief de Bellegarde : par Antoine Leballeux, laboureur; — par Charles Vicques, laboureur; — par Claude de Valles, écuyer, lieutenant-général en l'Élection de Paris; — par Jérôme Becquet, marchand à Théméricourt, etc. Table des censitaires.

E. 569. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

**1641-1646.** — Déclarations censuelles fournies à Marguerite de Montmorency, duchesse de Ventadour, dame de Vigny, à cause du fief de Bellegarde : par Françoise Leprestre, veuve de Roger Bouillaud, laboureur; — par Édouard Richy, menuisier à Théméricourt; — par Guillaume Vicques, laboureur; — par Gilles Jumet, laboureur; — par Guillaume Gars, marchand à Meulan; — par Gabriel Balleux, vigneron à Théméricourt, etc. (Table des censitaires.)

E. 570. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1737-1780.** — CAGNEUX. — Contrat de mariage de Jean-Michel Cagneux et de Marie-Anne Thomas; — partage de la succession de Marie-Madeleine Le Cointre, veuve d'Antoine Thomas; — extrait de la liquidation de la succession de Guillaume Cagneux, vigneron à Marly.

E. 571. Liasse. — 59 pièces, papier.

**1780-1789.** — CAIX (Ferdinand de), prieur d'Avernes. — Autorisations accordées à Ferdinand de Caix, religieux profès, par le prieur de Notre-Dame de Sausseuse, au diocèse de Rouen, de s'absenter de la maison pour aller dans sa famille; — extrait de baptême de Marie-Justine de Caix; — acte de sépulture de Marie-Anne-Scolastique Le Page, veuve de Félix de Caix; — état des journées faites par Bouillette, menuisier; — travaux de serrurerie exécutés par Boudier, à

Meulan, pour le prieur d'Avernes; — mémoire de Morand, épiciier; — de Haré, boucher à Meulan; — quittance des droits de gros, augmentation, 8 sols pour livre pour deux quartaux d'eau-de-vie; — facture de Damont, chapelier, etc.

E. 572. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**1778-1780.** — Lettres adressées à M. de Caix par M. Auger, curé du Perchay; — du sieur Barrois; — de M. Challan, envoyant un extrait de l'arrêt du Parlement sur les oppositions aux mariages; — de M. Dupuis, cure de Fontaine-les-Cornuts; — du sieur Hamot; — de madame de Montenol; — de la sœur Saint-Ambroise, supérieure de la Conception; — de M. Testard; — lettres de M. de Caix à N. Chéron, receveur de la terre de Moussy, etc.

E. 573. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Recette pour faire l'eau appelée *Bon-ferme*; — manière de faire la toile de mai pour blessures; — recettes différentes pour le vinaigre des quatre voleurs; — baume aromatique charitable; — remède pour les maux de sein; — sirop pour conserver la vie; — recette pour faire le blanc-manger; — contre les coliques; — contre la fièvre, etc.

E. 574. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1695-1789.** — Mémoire sur l'ordre régulier des chanoines de Saint-Ruf; — testament de René Guillemain, écuyer, seigneur de La Mourlière et d'Avernes; — lettre du Parlement de Paris au Régent contre les pairs de France; — consultation de M. Lefébure sur le droit de dîme des foins; — procuration donnée par demoiselle Avoye Vaillault à André Pépin, afin de recueillir la succession de la veuve Duchemin, sa mère; — contrat de mariage de Jean Sédile, demeurant à Avernes, et de Madeleine Couteux; — quittances données à la veuve David Auger; — affaire du sieur Leprévost; — extrait du compte-rendu de Necker; — extrait de l'arrêt du Parlement de Paris; — état de la maison d'un curé de campagne; — prophétie trouvée à Liska; — chanson à boire; — pièces de poésie, etc.

E. 575. (Liasse.) — 6 pièces, papier (4 imprimées).

**1789.** — Cahier à présenter à la convocation du bailliage de Manles; — des très-humbles et très-respectueuses remontrances, plaintes et doléances de l'ordre du clergé des



bailliages de Mantes et de Meulan, assemblé à Mantes ; — assignations pour concourir à la rédaction des cahiers et doléances, plaintes et remontrances, et pour procéder à la nomination des députés aux États-Généraux, données : à M. de Caix, prieur d'Avernes ; — à M. Le Blanc, curé de Frémainville ; — à M. Noblet, curé du Perchay ; — à M. Blanchon, prieur de Théméricourt.

E. 576. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Instruction sur le sacrement de mariage ; — cérémonies à observer lorsque les enfants font leur première communion ; — pour les premières communions ; — exhortation pour la première communion ; — pour aller en procession ; — extrait du catéchisme ; — discours sur la tentation ; — sur l'impénitence finale ; — sermon sur le vingt-deuxième dimanche de la Pentecôte, etc.

E. 577. (Registre.) — In-8°, papier, 64 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — *Preces matutinae* ; — *constitutionum pars prima : de statutis communibus et fundamentalibus.* — *Constitutionum pars secunda : de ministris in spiritualibus necnon de recipiendis et receptorum educatione*, etc.

E. 578. (Registre.) — In-4°, papier, 288 feuillets.

**1713.** — *Philosophia ad usum scholæ comparata.* — *Præfatio. Ad sapientiam properantibus nobis variosque philosophiæ gradus, Deo dante, consensuris paulisper, in ipso limine harendum est*, etc. (Cours de philosophie de l'abbé Besogne, professeur au collège Du Plessis, à Paris.)

E. 579. (Liasse.) — 51 pièces, papier (2 imprimées) ; 5 plans

**1752-1790.** — Mémoires des travaux à faire au chœur de l'église de Saint-Lucien d'Avernes ; — ordonnance de M. Mathieu d'Agoult, vicaire-général de l'archevêque de Rouen, pour la réparation de l'église d'Avernes ; — assemblée des paroissiens d'Avernes ; — état de contribution fait à l'amiable pour les réparations de l'église d'Avernes ; — devis des ouvrages de maçonnerie ; — arpentage des terres appartenant au prieuré de Saint-Lucien d'Avernes, dressé par Jean Leroy, mesureur juré au bailliage de Meulan ; — états des récoltes ; — compte de la dépense pour l'exploitation de la dîme et des terres du prieuré ; — produit de la

dîme d'Avernes ; — état des terres du prieuré d'Avernes ; — produit de la cure d'Avernes ; — déclaration par M. de Caix de la consistance du prieuré-cure d'Avernes ; — quittance de la somme de 4 livres 5 sols 6 deniers payée à la seigneurie d'Avernes par M. de Caix, pour trois années de censives, etc.

E. 580. (Liasse.) — 50 pièces, papier (1 imprimée).

**1736-1790.** — Mémoires de Postel, marchand à Meulan, pour fournitures faites à la fabrique de Saint-Lucien d'Avernes ; — de Jean Leroy ; — état de l'argent avancé à la fabrique par M. de Caix ; — des ornements appartenant à la fabrique ; — des pauvres, à qui Duval délivrera du pain ; — messes fondées en la paroisse de Saint-Lucien d'Avernes ; — liste des messes qui doivent être dites pendant les mois d'avril, de mai et de juin ; — déclaration du Roi concernant la forme de tenir les registres de baptêmes, mariages, sépultures, vêtures, noviciats et professions ; — extraits de baptême de Pierre-Louis Moreau ; — de sépulture de Louis Moreau ; — dispense de bans de Louis-Maurice Moreau ; — de Geneviève Léguillon, épouse de Denis Aubry ; — publication des bans du futur mariage de Jean-François Chalot et de Marie-Anne La Chaussée, etc.

E. 581. (Liasse.) — 25 pièces, papier (1 imprimée)

**1719-1790.** — Copie de la lettre de M. de Morlière pour les amortissements ; — quittance des décimes de l'archidiaconé de Pontoise donnée au prieur d'Avernes ; — liste des habitants d'Avernes qui doivent des redevances ; — quittance du fermier du prieuré de Notre-Dame de L'Aillerie ; — extrait du rôle des tailles de la paroisse d'Avernes ; — recensement informe des habitants d'Avernes ; — mémoire des frais d'infumation de M. le prieur ; — antienne en l'honneur de saint Lucien (imprimée) ; — compte de la confrérie de Saint-Lucien d'Avernes ; — état des quêtes et des dépenses des bâtons des confréries de la Sainte-Vierge et de Saint-Lucien ; — mémoire instructif des fondations faites en l'église paroissiale de Basqueville, doyenné de Gamaches, etc.

E. 582. (Liasse.) — 11 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1644-1704.** — Arrêts du Parlement de Paris obtenus par défaut par maître Joseph Le Hurly, prêtre, prieur d'Avernes ; contre Pierre Hotte, sieur des Mureaux, trésorier de France, héritier du sieur de La Morlière ; — contre Louis Le Boucher, sieur de La Brosse ; — enquête faite par Fran-

çois de Blois, sieur de Menandon, lieutenant-général du bailliage de Meulan, à la requête de Louis Deschamps, prieur d'Avernes, contre dom Jacques Moreil, prêtre, prieur de Notre-Dame de L'Aillerie : — procédures faites à la requête de Joseph Le Hurly, prieur d'Avernes, contre dom Simon Bonnet, prêtre, prieur de L'Aillerie, à l'occasion des grosses dîmes de la paroisse d'Avernes ; — requêtes au lieutenant-général du bailliage de Meulan, etc.

E. 585. (Liasse.) — 90 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1373-1732.** — Extraits des titres relatifs au tiers de la grosse dîme d'Avernes, appartenant au prieuré Notre-Dame de L'Aillerie : — procédures faites devant le bailli de Meulan, à l'occasion de cette dîme, par messire Joseph Le Hurly, prêtre, prieur d'Avernes, contre dom Simon Bonnet, prêtre, prieur de Notre-Dame de L'Aillerie ; — lettre de M. Duvai, prieur de Notre-Dame de L'Aillerie, etc.

E. 584. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

**1762-1794.** — Procédures faites au bailliage de Meulan et au Parlement de Paris par Joseph Le Hurly, prieur d'Avernes, contre dom Simon Bonnet, prêtre, prieur de Notre-Dame de L'Aillerie, à l'occasion du tiers de la grosse dîme d'Avernes ; — contredits, etc.

E. 585. (Registre.) — In-4°, papier, 209 feuillets.

**1772-1790.** — État des fondations de la fabrique ; — des obligations affectées au prieuré ; — de la confrérie de la sainte-Vierge ; — de Saint-Lucien ; — de la Charité du Saint-Nom-de-Jésus ; — des messes ; — du casuel, etc.

E. 586. (Registre.) — In-4°, papier, 295 feuillets.

**1768-1769.** — Compte des dépenses du prieuré de Saint-Lucien d'Avernes : « Le 1<sup>er</sup> novembre 1788, compte avec Maillard : il a battu cinquante-cinq septiers de blé à « 17 sols, fait 46 livres 19 sols, etc. »

E. 587. (Registre.) — In-4°, papier, 24 feuillets.

**1755-1765.** — Comptes des récoltes du prieuré d'Avernes, incomplet.

E. 588. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1764-1789.** — CARELS, Brochette, frère de la mission de Saint-Lazare. — *Tractatus de sacramentis in genere* ;

— testament du frère Philippe Carels ; — lettres de madame Madin ; — de M. Huart ; — de M. Rogot, etc. — Recette des messes et dépenses de la sacristie de Saint-Louis de Versailles pendant le mois de mai ; — mémoires des travaux de maçonnerie exécutés pour le service des missionnaires de la paroisse Saint-Louis, à Versailles ; — de Brisset, épiciier à Versailles ; — de Blaizot, libraire, pour une livraison de l'*Encyclopédie méthodique*, etc. (Succession en déshérence.)

E. 589. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1783.** — CASTILLON Pierre. — Acquisition par Pierre Castillon, bourgeois de Paris, et par Anne Regnard, sa femme, des biens sis à Carrières-sous-Poissy, dépendant de la faillite d'André-Jacques Milon et de Nicolas de La Fosse, banquiers à Paris.

E. 590. (Liasse.) — 2 pièces, papier, 5 pièces, parchemin.

**1760-1790.** — CAVELIER (Jacques François de), seigneur de Cuverville. — Constitution de 50 livres de rente foncière faite par Jacques François de Cavelier, seigneur de Cuverville, au profit de Louis Seminet ; — de 150 livres de rente au profit de Nicolas Lemarchand ; — vente du tiers d'un héritage, sis à Gainneville et dans la censive de Saint-Vigor, faite par François-Michel Ignon et par Marie-Anne Gounou, sa femme, à messire Jacques-François de Cavelier, chevalier, seigneur de Cuverville ; — des deux autres tiers du même héritage, par Pierre Cantais et par Françoise Gounou, sa femme, etc.

E. 591. (Cahiers.) — In-4°, papier, 88 feuillets.

**1759.** — CHABANNES Jacques de. — Mémoire sur la filiation de la maison de Chabannes, ou de Chabannus ou de Chabanois ; — preuves de la maison de Chabannes. (L'auteur de ce mémoire généalogique cherche à établir que la maison de Chabannes était originaire du Limousin.)

E. 592. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1454-1790.** — Donation de la terre et seigneurie de Curton faite par Charles VII, roi de France, à Jacques de Chabannes, chevalier, sire de Charlus, grand-maître de l'hôtel du Roi ; — notice généalogique sur Jacques II de Chabannes ; — concession d'un terrain, au quartier du Limbé, dépendance du Cap, faite par le marquis de Vaudreuil, gouverneur des Iles-sous-le-Vent, à Jacques de Chabannes ; —

état de la *caffetorie* de Jacques de Chabannes : — lettres du sieur Tremais ; — de madame Narbonne d'Hericourt ; — certificat du sieur Baradot, chirurgien ; — passeport de M. de Chabannes, allant de Versailles au Hâvre, délivré par Louis-Philippe de Noailles, prince de Poix, comte gouverneur des ville et château de Versailles, etc.

E. 595. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1767.** — CHAMPION Louis-Toussaint, comte de Cicé. — Contrat de mariage de Louis-Toussaint Champion de Cicé, comte de Champion et de Cicé, lieutenant des vaisseaux du Roi, et de demoiselle Jeanne-Genève-Henriette de l'uscé de Voisenon.

E. 594. (Liasse.) — 10 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin.

**1775.** — CHANDELLIER (Robert-François). — Baux de plusieurs pièces de terre sises à Gargenville, faits par Robert-François Chandellier, marchand à Méricourt, paroisse de Freneuse, à Claude Petit, vigneron ; — à Jean Petit, vigneron ; — à Marie-Madeleine Moulin, veuve de François Boudenis ; — à Jacques Boulard, vigneron ; — à François Ravine, vigneron, etc.

E. 595. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1798-1798.** — CHANDEON Georges-Balthasar de La Vallette. — Bail à rente de plusieurs pièces de vignes, sises à Authueil, fait par Jean Compaignon, officier du duc d'Orléans, à Thomas Lacolé, vigneron, moyennant 23 livres par an ; — cession par Marguerite Andry à Philippe-Antoine Le Boistel, écuyer, de tous ses droits dans la succession de feu Jean Compaignon ; — procédures faites à la requête de Charles-Benoît Chandéon de La Vallette, héritier d'Antoine Le Boistel, contre Thomas Lacolé, à l'occasion des arrérages de la rente foncière créée par Jean Compaignon. — sentence du bailli ; — reconnaissance de cette rente passée par Bernard Lacolé et par Jean Renard au profit de Georges-Balthasar Chandéon de La Vallette, etc.

E. 596. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 40 pièces, parchemin.

**1592-1751.** — CHANORIER Jean de, seigneur de Croissy. — Actes de foi et hommage de la terre et seigneurie de Croissy rendus à Guillaume, baron de Montmorency, par sire Jean Hennequin, marchand drapier, bourgeois de Paris ; — aux seigneurs de Montmorency, à cause du château de

ce lieu par Jeanne de Malleville, veuve de Jean Hennequin ; — par Claude Hennequin, bourgeois de Paris ; — aux princes de Conde, à cause du duché d'Enghien ; par demoiselle Marie Roussart, veuve de Jean Robineau, maître d'hôtel du prince de Conde ; — par Jacques Robineau, écuyer ; — par messire François de Patrocles, chevalier, écuyer de la Reine Anne d'Autriche ; — par Charles Dorcl, parcur de rentes ; — à M. le duc de Bourbon, par Georges Gougetot, secrétaire des commandements du prince ; — par Paul Gaudier de Beauvais, receveur général des finances, etc.

E. 597. (Cahier.) — In-4, 26 feuillets, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1522.** — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Croissy rendu à Henri, duc de Montmorency et de Damville, à cause du château de Montmorency, par Jacques Robineau, écuyer, seigneur dudit lieu de Croissy. — Le seigneur déclare qu'il a droit de garenne à toutes bêtes, et que devant son hôtel il y a un carrefour planté d'arbres. — Cens et rentes dus à la seigneurie.

E. 598. (Cahier.) — In-4, 22 feuillets, parchemin.

**1524.** — Aveu et dénombrement de la terre de Croissy rendu par Jacques Robineau, écuyer, à Henri de Bourbon, prince de Condé, duc d'Enghien, de Montmorency, etc. — État des « cens et poules de censives dus par chacun an au dit seigneur avouant, au jour Saint-Benoît, en l'hôtel seigneurial » du dit lieu. Premièrement : André Brissonnet, écuyer, seigneur de Mesnil, doit, par chacun an au dit jour, six sols parisis de censive pour raison de quatre arpents de pré sise à Maupon ; etc.

E. 599. (Cahier.) — In-folio, 56 feuillets, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1544.** — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Croissy rendu à Henri de Bourbon, prince de Conde, duc d'Enghien, à cause du château de Montmorency, par messire François de Patrocles, chevalier, écuyer ordinaire de la Reine, seigneur de Croissy. — Les manants et les habitants du lieu, qui ont vignes, sont tenus de venir apporter leurs vendanges au pressoir, dans la cour du seigneur. Il a encore droit de garenne à toutes bêtes, droit de jûche et gord, de moulin et de voierie.

E. 600. (Liasse.) — 6 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1677-1732.** — Aveux et dénombrements de la terre et

seigneurie de Croissy rendus aux princes de Condé, ducs de Montmorency, tant en son nom qu'en qualité de tuteur de ses enfants mineurs, par Georges Gougenot, écuyer; — sentence du bailli d'Engluien pour contraindre M. de Patrocles à fournir un nouvel aveu, etc.

E. 601. (Liasse.) — 17 pièces, papier (14 imprimées); 1 pièce, parchemin.

**1645-1737.** — Bail du greffé et du tabellionage de Croissy consenti par M. de Patrocles en faveur du sieur Macelot, moyennant 15 livres par an; — déclaration du Roi concernant l'aliénation des droits d'échange; — édits du Roi relatifs aux droits seigneuriaux; — quittance des droits d'échange donnée à M. de Patrocles; — extrait de l'état de la maison de la feuë reine Anne d'Autriche; — extrait du rôle du ban et arrière-ban de la viconté de Paris; — procédures faites à la requête de René de Patrocles contre Jean Pétillon, concierge du cardinal de Bouillon, pour le paiement des droits de lods et ventes; — arrêts du Conseil-d'État pour le paiement des droits de gruerie par les seigneurs hauts-justiciers; — quittance donnée à M. de Patrocles; — permission accordée à M. Gougenot, seigneur de Croissy, de chasser avec un ami dans la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, autour de sa terre, etc.

E. 602. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1626-1685.** — Information faite par le prévôt de Croissy contre Pierre Charpentier, fermier de la terre de Croissy, qui a battu Pierre-Clément; — injonction faite, sous peine d'amende, par le prévôt de Croissy, François Le Cunetier, sieur de Fleuryval, aux marguilliers de l'église Saint-Léonard de lui apporter, une part de pain béni, en son banc, immédiatement après le seigneur; — les jours d'audience ordinaire de la justice de Croissy se tiendront désormais le vendredi au lieu du jeudi, qui est le jour des marchés de Saint-Germain et de Rueil; — Pierre Legoux, cordonnier, est condamné à 20 sols d'amende pour avoir dit, après la messe, le jour de l'Assomption, dans la sacristie, au prieur-curé de Saint-Léonard, que le seigneur et le prévôt faisaient du tapage dans l'église, et qu'ils se plaiguaient de n'avoir pas reçu le pain béni. Il est, de plus, interdit au sieur Legoux de se mêler à l'avenir des affaires du prieur et du seigneur; — condamnation du syndic et des habitants de Croissy à payer, d'après une taxe, une personne chargée de surveiller les bestiaux et de les empêcher de faire des dégâts sur les terres du seigneur, etc.

E. 605. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 8 pièces, parchemin (2 sceaux).

**1645-1677.** — Engagement pris par Tristan Lespine, maçon à Saint-Germain, envers M. de Patrocles, seigneur de Croissy, de construire deux celliers; — sentence du prévôt de Croissy qui condamne les habitants du lieu à payer à leur seigneur les droits de garde: 30 sols tournois par chaque arpent de vignes et 75 sols par chaque arpent de terre labourable; — procès-verbal de l'enquête faite par ordre de l'official de Paris sur les dégâts commis dans les paroisses de Chatou et de Croissy par les cerfs et autres bêtes fauves de la forêt de Saint-Germain; — convention par laquelle les murs qui séparent le château de Croissy de la propriété du sieur Louis Mitton, payeur des Suisses du Roi, sont devenus mitoyens; — procédures faites à la requête du sieur de Patrocles contre le sieur Mitton, relativement au droit de garde; — arrêt du Conseil privé du Roi rejetant la requête du sieur Guy de La Roque, bourgeois de Paris, contre le droit de garde attribué au sieur de Patrocles, seigneur de Croissy, etc. — Arrêts du Parlement de Paris: qui homologue le contrat passé entre M. de Patrocles et les habitants de Croissy, relativement à l'entretien des fossés; — qui rejette l'appel des habitants de Croissy contre la sentence du prévôt de Croissy, etc. — Rachats du droit de garde: par Pierre Leguay; — par la veuve Chefdeville; — par les héritiers de Louis Houssay, etc.

E. 604. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1519-1670.** — Permission donnée par Évrard, abbé de Saint-Denis, à Liénard de Montjay, demeurant à Chatou, de réédifier un gord au moulin à blé, au lieu dit *Mauport*, sur la rivière de Seine, moyennant un cens ou rente de 12 deniers parisis; — vente de la place du gord de *Mauport*, en la censive de l'abbaye de Saint-Denis, faite par Liénard de Montjay, hôtelier, à Jean Hennequin, bourgeois de Paris, seigneur de Croissy; — de quatre arpents de prés, lieu dit *Mauport*, faite par Charlotte Bernard, veuve de Gabriel Rossignol, archer des gardes du corps du Roi, à messire Nicolas Chevalier, seigneur de Videville; — bail du gord de *Mauport*, sur la petite rivière de Seine, fait par Jean Robineau, seigneur de Croissy, à Martin et à Jean Hémon; — acte par lequel Jean Crosnier, passager, demeurant à Croissy, se reconnaît débiteur envers M. de Patrocles d'une somme de 200 livres tournois, pour dégradation d'un gord qu'il avait pris à loyer; — sentence contre Jean Crosnier; — bail du port de Croissy fait par M. de Patrocles à Louis Michel;

— à Georges Herouard, etc. — Sommation faite par Sébastien Descoins, maître pêcheur, à Pierre Poignant, bourgeois de Paris, mandataire du fermier de la prévôté de la Cuisine et rivière de Seine, en ce qui dépend de l'abbaye de Saint-Denis, afin qu'il ait à lui passer bail du petit passage du port de Croissy : — quittances du receveur de la prévôté de la Cuisine données au seigneur de Croissy, pour location du droit de pêche, etc.

E. 605. (Liasse.) — 45 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1606-1740.** — Ile de Croissy. — Vente d'un demi-quartier d'île et saussaie, lieu dit l'Île-Gillier, en la censive de l'abbaye de Saint-Denis, faite par Charlotte Besnard, femme de Gabriel Rossignol, archer des gardes du corps du Roi, à Jean Robineau, seigneur de Croissy ; — requête présentée au bailli de Saint-Denis par les habitants de Croissy, au sujet de la saisie du foin de l'île de Croissy faite sur eux par M. de Patrocles : — arpentage de l'île ; — accord des habitants de Croissy pour terminer le procès pendant entre eux et leur seigneur ; — « ordonnance de la rivière de Seine, et qu'à l'avenir les choses qui ensuivent seront gardées et observées sur les peines qui y seront portées ; » — bail d'une maison avec le Pointy de l'Île-Gillier, fait par M. de Patrocles au sieur Étienne Michel, maître pêcheur à engins à poisson ; — à Sébastien Descoins, cabaretier ; — à maître Pierre Nicolle, greffier et tabellion de Croissy ; — par M. Gougenot à la veuve Michel ; — vente de la maison du Pointy faite par M. Gougenot à Laurent Grand fils, greffier et tabellion de Croissy, etc.

E. 606. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1647-1686.** — Bail de la ferme de Croissy fait par madame de Patrocles, dame de ce lieu de Croissy, à Jean Gentil ; — de la maison de la *Garde-pleine* fait par François de Patrocles à Pierre Rouzé, vigneron ; — à Philippe Gabillon ; — de la maison du garde-près à Jean Dunault, voiturier ; — d'une maison sise au lieu dit le Bas-du-Carrefour, à Sébastien Descoins, marchand pêcheur ; — d'une maison sur la rue et de cinq quartiers d'île à Marie Michelle, veuve de Pierre Nicolle, cabaretière ; — convention entre M. de Patrocles et Claude Rousé, vigneron, pour faire greffer les châtaigniers de Croissy ; — sentence du prévôt de Croissy qui défend aux locataires de la *Garde-pleine* de faire des dégâts dans la châtaigneraie ; — bail des châtaigniers fait par M. de Patrocles à René Lefebvre ; — bail à titre de *croît et moitié*

*de profit* du troupeau de 136 bêtes à laine appartenant à M. de Patrocles, fait à Guillaume Baron et à Guillaume Crosnier, laboureurs à Croissy, etc. — Convention entre M. de Patrocles et Pierre Charpentier, receveur de la terre de Croissy.

E. 607 (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin.

**1602-1738.** — Cession d'une rente de 12 livres tournois faite par Michel Touzé à noble homme Jean Robineau, seigneur de Croissy, — vente de quatre arpents de terre sis à Croissy, lieu dit la Butte-des-Brières, faite par Jean Duclos et par Marin Guéret à Hubert Lambert, receveur des tailles de l'Élection de Joigny ; — de deux arpents de terre sis à Croissy, lieu dit Pommerot, faite à Jacques Robineau par Jean Picart, dit Ozo ; — acquisition par M. de Patrocles de seize perches de terre sises à Croissy et appartenant à Philippe de Rocour ; — de dix-huit perches de saussaie sises à Croissy, au Bout-du-Clos, appartenant à Jacques Houssay ; — vente de trois pièces de terre sises à Croissy, faite à M. Gougenot par Pierre Pellin ; — d'une rente de 8 livres faite à M. Gougenot par messire Joseph de Mesmes, marquis de Ravignan, seigneur de Bougival, etc.

E. 608 (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1647-1690.** — Échange par lequel les sieurs Pierre Nozot et autres cèdent à Michel Dausse, apothicaire ordinaire de la Reine, une maison sise à Croissy ; — échange par lequel François de Patrocles, seigneur de Croissy, cède à Jean Houssay, vigneron, et à sa femme, une portion de terre située sur la rue de Croissy ; — Marie Pierre, veuve de Louis Houssay, cède à M. de Patrocles un arpent et soixante-trois perches de terre, etc.

E. 609. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 50 pièces, parchemin.

**1583-1625.** — Bail de trois quartiers de terre sis à Croissy, lieu dit *Boullène*, fait par Jean Robineau, seigneur du lieu, à Jean Rivallier, laboureur ; — Thibaut de Lange, vigneron, demeurant à Chalou, et Michelle Taboureau, sa femme, se reconnaissent détenteurs d'un demi-arpent de vignes sis à Croissy, lieu dit Bonnelay, et chargé envers Jean Robineau, seigneur de Croissy, de 4 sols parisis et d'une demi-poule de cens ; — bail à cens d'un quartier de terre en friche, lieu dit Bonnelay, fait par Jean Robineau, seigneur de Croissy, à François Lejeune, laboureur, moyennant 12 deniers parisis et le quart d'une poule ; — de quarante perches de friche, lieu dit Bonnelay, à Marin Gué-

ret; — d'un arpent et demi de vignes, lieu dit Bonnelay, à Sébastien Garnier, moyennant une rente de 4 livres tournois; — baux à rente et à cens de plusieurs pièces de terre et de vignes, sises à Croissy, lieu dit Bonnelay, faits à une discrète personne messire Simon Harel, prêtre, vicaire de l'église M. Saint-Léonard de Croissy; — par Jean Duchos, vigneron, et par Thomasse Demise, sa femme; — par Marin Guenet, labourneur, et par Françoise Duchos, sa femme; — par Jean Duchos; — transport de plusieurs rentes dues par messire Simon Harel, vicair de Croissy, fait à M. Robineau par Jean Duchos et par Marin Guenet; — bail d'un arpent de terre, lieu dit Bonnelay, fait par Jacques Robineau, seigneur de Croissy, à Pierre Nezet, vigneron, moyennant 8 deniers parisis de cens et 3 livres 8 sols 3 deniers tournois de rente; — d'un arpent de terre, lieu dit Bonnelay, fait par Jacques Robineau, seigneur de Croissy, à Jean Houssey, vigneron, moyennant une rente de 3 livres tournois et 8 deniers de cens, et encore à la charge par le preneur de venir vendanger au pressoir banal, dans le cas où ledit arpent n'est planté en vignes ledit arpent, etc.

1610. Titres. — 2 pages, papier, 27 pages, parchemin.

1625-1654. — Bail d'un arpent de terre, sis à Croissy, lieu dit Bonnelay ou Bonnel. — fait par Jacques Robineau, seigneur dudit lieu, à Pierre Nezet, vigneron, moyennant une rente de 50 sols tournois. — à Gabriel Bouteques, vigneron, moyennant une rente de 3 livres tournois et 8 deniers de cens. — d'un arpent de terre, lieu dit Bonnelay, fait par François de Patrocles, seigneur de Croissy, à Charles Crosnier, vigneron, moyennant une rente annuelle de 4 livres 10 sols tournois; — d'un arpent de terre, lieu dit Bonnelay, par Jean Rustein, prêtre, demeurant à Bouzay, à Antoine Nezet, procureur fiscal de la seigneurie de Croissy; — reconnaissance par Guillaume Pierre qu'il est détenteur d'une maison sise à Croissy, lieu dit Bonnelay, chargée d'une rente de 13 livres, etc. — Cession de 8 livres 6 sols 8 deniers de rentes foncières, faite par Philippe Camus, marchand, à M. de Patrocles; — bail de soixante-dix perches de terre, lieu dit Bonnelay, fait à Pierre Nezet, moyennant 3 sols parisis de cens par arpent, et une rente de 3 livres 10 sols un denier, et dans le cas où ladite terre serait ensemencée en grains, elle payerait 15 sols par arpent pour droit de garde; — amortissement d'une rente foncière de 10 sols tournois fait par Philippe Camus, maître d'école à Croissy, moyennant 70 livres.

1661. Titres. — 4 pages, papier, 11 pages, parchemin.

1665-1673. — Bail en ce par lequel Jacques Robineau, seigneur de Croissy, cède à Bernard Quesnay, bourgeois de Paris, quatre arpents de terre, lieu dit Bonnelay; — bail d'un arpent de terre fait par Bernard Quesnay à Gilles Le Breton, moyennant une rente de 4 livres 10 sols tournois; — d'un demi arpent de vignes, lieu dit Bonnelay, à Denis Masson, pour le prix de 8 livres tournois de rente; — vente de deux arpents de terre et de vignes, charges envers le seigneur de Croissy de 4 sols parisis de cens et d'une poule de cens par arpent, faite par maître Bernard Quesnay à François Dreux et à Raphaël Suzanne. — sentence du Châtelet permettant à Bernard Quesnay de rentrer en possession des deux arpents vendus à François Dreux; — bail d'un arpent et demi de terre, lieu dit Bonnelay, fait par Bernard Quesnay à Jean Crosnier, moyennant une rente de 4 livres 10 sols; — vente de 57 livres de rente, provenant de baux d'heritages, faite par demoiselle Catherine Quesnay, héritière de Bernard Quesnay, son père, et par François Boulliant, son mari, à François de Patrocles, seigneur de Croissy, etc.

1662. Titres. — 2 pages, papier, 15 pages, parchemin.

1680-1697. — Bail d'un arpent de terre, lieu dit Bonnelay, fait par Antoine de Rocour, bourgeois de Paris, à Antoine Nezet, vigneron, moyennant une rente de 4 livres 10 sols tournois, et à la charge de payer au seigneur de Croissy 4 deniers parisis de cens, de planter ledit arpent en vignes et de venir vendanger au pressoir banal, — d'un autre arpent de terre à Jean Mascrot; — d'un arpent de terre, lieu dit Bonnelay, fait par Antoine de Rocour à Philippe Camus, marchand, moyennant une rente de 4 livres 10 sols et 4 deniers de cens, dus au seigneur de Croissy. Le bailleur s'oblige en outre à faire à ses depens un chemin large de six pieds, qui conduira dudit arpent au Chemin-aux-Vaches. — de trois quartiers de terre à Jacques Houssey, — de deux arpents de terre, lieu dit Bonnelay, à Guillaume Pierre, vigneron; — de soixante-dix perches de terre à Guillaume Pampare, etc. Dans tous ces baux à rente, M. de Rocour impose aux preneurs l'obligation de payer le cens dû au seigneur de Croissy, de planter les terrains en vignes et d'aller vendanger au pressoir banal; il s'engage de son côté à faire un chemin de six pieds qui conduira de ces heritages au Chemin-aux-Vaches. — Echange epar lequel Philippe Camus cède à M. de Patrocles l'arpent de terre qu'il défend de M. de Rocour à titre de rente. — alignement d'une

par le voyer du seigneur de Croissy pour le mur de clôture du sieur de Rocour. Le mur sera élevé à trois pieds des bornes, ces trois pieds de terre appartenant à M. de Rocour, qui ne pourra ouvrir ni porte ni vue sur le seigneur de Croissy : — vente de seize perches de terre faite par M. de Rocour à M. de Patrocles ; — déclaration des biens de Philippe de Rocour, situés dans la censive du seigneur de Croissy ; — déclarations faites par le sieur Mitton des biens acquis du sieur de Rocour ; — blâme par M. de Patrocles de ces déclarations, etc.

E. 615. (Liasse.) — 4 pièces, papier, 10 pièces, parchemin.

**1543-1750.** — Extraits des minutes des contrats passés au greffe de Croissy par M. de Patrocles, seigneur du lieu : — état des rentes foncières dues à la seigneurie de Croissy ; — bail d'une maison et d'un demi-arpent de terre, lieu dit Beauregard, fait par noble homme Claude Heunequin, bourgeois de Paris, seigneur de Croissy, à Jean Jullien, laboureur, moyennant 3 sols parisis de cens et une rente de 4 livres 10 sols tournois ; — Jean Le Jeune et Anfray Joanès, laboureurs, reconnaissent qu'ils sont, au lieu de feu Jean Jullien, débiteurs envers le seigneur de Croissy de cette rente de 4 livres 10 sols ; — reconnaissance de cette rente faite par François Collatier, meunier à Rueil-en-Parisis, comme tuteur d'Isabelle Julien ; — par Geoffroi Le Jeune qu'il est détenteur de la maison de Beauregard, chargée de 3 sols 9 deniers de cens envers le seigneur de Croissy et d'une rente de 4 livres 10 sols ; — nouvelle reconnaissance de cette rente passée par Gabriel Bontemps ; — vente de la maison de Beauregard faite à M. de Patrocles par Jean Masery, etc.

E. 614. (Liasse.) — 14 pièces, papier ; 19 pièces, parchemin.

**1604-1726.** — Reconnaissance par Guillaume Pierre laboureur, et par Jeannelle Lasne, sa femme, qu'ils sont détenteurs d'une maison à Croissy, lieu dit la *Grand-Rue*, chargée de 3 sols parisis de cens envers Jean Robineau, seigneur de Croissy ; — bail à cens d'une maison, sise proche le carrefour, fait par Jean Robineau à Jean Hémon, pêcheur ; — d'un arpent et demi de terre fait à Pasquier Bordier : — reconnaissance par Pierre Regnard et autres qu'ils sont débiteurs envers le seigneur de Croissy d'une rente de 12 livres tournois, établie sur une maison à Chatou, où pend pour enseigne le *Chef-Saint-Jean* ; — autres reconnaissances de cette rente par la veuve Geoffroi Chastelier ; — par Pierre

Bontemps ; — par Marie Balagny ; — par Antoine Coret, etc. — Mathien Drenx déclare qu'il est détenteur d'une maison sise à Croissy, sur la Grande-Rue, chargée de 12 deniers parisis de cens et d'une rente de 10 sols parisis : — bail d'une maison sise à Croissy, sur le chemin de Chatou, fait par Jacques Robineau, seigneur de Croissy, à Guillaume Pierre, moyennant 15 deniers de cens et une rente de 13 livres — de trente-sept arpents et demi de terre, lieu dit *Sous-Croissy*, à Étienne Chefdeville, bourgeois de Paris, moyennant 4 deniers parisis de cens par arpent, et une rente de 75 livres tournois rachetable pour la somme de 1,500 livres ; l'acquéreur est encore obligé de planter ces terres en vignes et de venir pressurer les mares au pressoir banal, etc.

E. 615. (Liasse.) — 4 pièces, papier, 18 pièces, parchemin.

**1624-1660.** — Bail de trois quartiers et demi de terre, lieu dit la *Grosse-Pierre*, fait par Jacques Robineau, seigneur de Croissy, à Jean Masson, vigneron, moyennant une rente de 3 livres 18 sols 9 deniers : — d'une maison sur la rue de Croissy et d'un demi-arpent de terre fait à Charles Crosnier, vigneron ; — d'un arpent de terre, près du chemin de Croissy à Chatou, fait par M. de Patrocles à messire François de Bourgade, conseiller et prédicateur ordinaire de Leurs Majestés, demeurant à Paris, rue Merdelay, paroisse Saint-Eustache ; — reconnaissance par Simon Pierre, marchand à Croissy, qu'il est détenteur d'un arpent de terre, lieu dit les *Bornes*, chargé envers le seigneur de Croissy de 2 sols parisis de cens et d'une rente de 30 sols tournois ; — par Jean Houssay, qu'il est propriétaire d'une maison près le Carrefour, chargée de 5 sols parisis de cens et d'une rente de 18 livres 10 sols tournois ; — par Philippe Camus, qu'il est détenteur d'un arpent de vignes, lieu dit la *Grosse-Pierre*, chargé de 8 deniers parisis de cens et d'une rente de 3 livres tournois ; — bail d'un arpent de terre, lieu dit la *Butte-des-Bruyères*, fait par M. de Patrocles à Pierre Leguy, vigneron, moyennant 3 sols parisis de cens et une rente de 100 sols tournois ; — sentence du prévôt de Croissy qui condamne Jean Houssay, vigneron, à payer à M. de Patrocles 57 livres ; — bail d'un terceau d'héritage sis à Croissy, lieu dit les *Nouvelles-Plantes*, fait par M. de Patrocles à Jean Pichereau, vigneron, moyennant 1 sol 4 deniers de cens, 10 sols 8 deniers de droit de garde et une rente de 9 livres 11 sols tournois, etc.

E. 616. (Liasse.) — 22 pièces, papier, 9 pièces, parchemin.

**1660-1787.** — Bail d'un arpent de terre, lieu dit les *Bruyères*, fait par François de Patrocles à Louis Rasteau,

moyennant 3 sols parisis de cens, 30 sols de garde et une rente de 4 livres 10 sols ; — cession faite par M. de Patrocles à Pierre Barbe, praticien, et à sa femme, de cinq quartiers de terre, lieu dit les Bruyères, pour 30 sols tournois de cens et sous l'obligation de venir pressurer au pressoir banal ; — bail d'un arpent, lieu dit la *Coste-du-Bellier*, fait par M. de Patrocles à Jacques Houssay, à la charge de payer par an 9 deniers tournois de cens et une rente de 5 livres ; — d'un arpent de terre, lieu dit la *Coste-du-Bellier*, à Pierre Leguay ; — à Guillaume Leguay ; — d'un demi-arpent de terre à François Hérouard ; — d'un arpent de terre, lieu dit la *Coste ou Causte-du-Bellier*, à Sébastien Descoins, maître pêcheur à Croissy, moyennant une somme annuelle de 5 livres, etc.

E. 617. (Liasse.) — 31 pièces, papier ; 18 pièces, parchemin.

**1630-1734.** — Bail d'un arpent de terre, lieu dit la *Coste-du-Bellier*, fait par François de Patrocles à René Bresnu, moyennant 1 sol 1 denier maille de cens et une rente de 3 livres 15 sols tournois ; — de deux arpents de terre, lieu dit la *Coste-du-Bellier*, à Pierre Arnoult ; — de la maison de la *Garde-Pleine*, fait à Jean Gabillon et à sa femme, moyennant une rente de 35 livres et 8 sols 9 deniers de cens ; — d'un arpent de terre, lieu dit la *Coste-du-Bellier*, à François Bresnu, moyennant 15 deniers tournois de cens et une rente annuelle de 3 livres 15 sols ; — de trois arpents de terre, lieu dit la *Coste-du-Bellier*, par M. Gougenot, seigneur de Croissy, à Étienne Bonnet, jardinier-maraîcher, à la charge de payer par an 5 sols de cens par arpent et une rente de 63 livres ; — d'une pièce de terre, lieu dit le Champ du-Berger, à Charles Bresnu ; — d'un arpent et demi de terre, lieu dit Drocour, à Pierre Darois, etc.

E. 618. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin.

**1726-1784.** — Bail à rente d'un arpent de terre, lieu dit Drocour, fait par M. Gougenot à Simon Dreux ; — d'un quartier de terre, lieu dit la Haute-Pierre, fait par Georges Gougenot, seigneur de Croissy, à Étienne Vavasseur, moyennant une rente de 3 livres 15 sols ; — concession d'un terrain de vingt-deux toises de long, sis au Bois-Gougenot, faite à Jacques Bonnet, à Jacques Chevreux et à Louis Bonnet, moyennant trois chapons gras ou 4 livres 10 sols de cens annuel ; — bail d'un demi-arpent, lieu dit la Haute-Pierre, fait par dame Michelle Férouillat, veuve de messire Georges Gougenot, à Charles Savard, jardinier-maraîcher ; — conces-

sion de trois perches et demie de terre au hameau de la Garde-Pleine, faite à Jacques Bonnet, moyennant une poule ou 12 sols de cens annuel ; — bail de deux arpents de terre, lieu dit Drocour, fait par madame Gougenot à François Brunet, vigneron, moyennant une rente de 25 livres et 4 sols de cens ; — d'une pièce de terre de quatre arpents, sise aux Noireaux, à Louis Bonnet, jardinier-maraîcher, par Paul Gauthier de Beauvais, receveur général du Dauphiné, seigneur de Croissy ; — procédures faites à la requête de M. de Beauvais pour rentrer en possession de trois arpents de terre, en marais, lieu dit la *Garde-pleine*, tenus à cens et à rente par Jean-Baptiste Blaizeaux ; — de quatre-vingt-dix neuf perches de terre inculté, canton des Justices, fait par messire Jean Chanorier, seigneur de Croissy, à Pascal Pierron, procureur fiscal de la prévôté et maître maçon à Chatou, etc.

E. 619. (Liasse.) — 6 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1611-1734.** — Partage des successions de Jean Le Jeune et de Jeanne Jolly, sa femme ; — vente de trois quartiers de terre sis à Croissy, lieu dit les Bornes, fait par Toussaint Chaline, marchand de vin, à Macé Tonsé, vigneron ; — de dix-huit perches de friche, lieu dit les Bornes, fait par Jacques Maseret, boulanger à Paris, à Charles Daron, maître chirurgien juré, bourgeois de Paris ; — de trente-six perches de terre, lieu dit les Bornes, par Marie Le Jeune, veuve de Jean Rateau, à Charles Daron, maître chirurgien, juré de Saint-Cosme, à Paris ; — déclaration des biens possédés par Charles Daron dans la censive du seigneur de Croissy ; — partage de la succession du sieur Charles Daron ; — vente de deux arpents vingt-neuf perches de terre, plantés en partie en cerisiers, faite par Pierre Daron, bourgeois de Paris, et par sa femme à Georges Gougenot, seigneur de Croissy, moyennant 150 livres ; — de deux arpents vingt perches de terre, lieu dit les Bornes, par Georges Gougenot à Pierre Charpentier, ci-devant maître d'hôtel ordinaire du Roi, etc.

E. 620. (Liasse.) — 12 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1736-1778.** — Mémoire pour faire la déclaration par M. de Saint-Vallier, de la maison qu'il possède à Croissy ; — vente d'une maison et d'un jardin sis à Croissy, près Chatou, faite par Paul de La Croix de Chevrier, chevalier de Saint-Vallier, à Pierre Charpentier, ci-devant maître d'hôtel ordinaire du Roi ; — déclaration des biens possédés par M. Charpentier dans la censive du seigneur de Croissy ; —



procédures faites à la requête de M. Gougenot contre M. Charpentier, à l'occasion de sa déclaration : — vente d'une maison et de pièces de terre sises à Croissy, faite par Pierre Charpentier à Charles-Maurice Du Chauffour, — vente de cette même maison par M. Du Chauffour à Pierre-Jean Mariette, libraire à Paris ; — par dame Catherine Doyen, veuve de Pierre-Jean Mariette, à Antoine-Richard Travers de Beauvert, etc.

E. 621. (Liasse.) — 9 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1686-1716.** — Bail à gros cens de six perches de terre à Croissy, sur le chemin de Chatou, fait par François de Patrocles à Nicolas de Lespine, architecte des Bâtimens du Roi. — déclaration des biens possédés par M. de Lespine dans la censive du seigneur de Croissy. — vente d'une maison sise à Croissy, près de Chatou, faite par Pierre de Lespine, contrôleur des Bâtimens du Roi, au département de la machine de Marly, à dame Anne de La Place, veuve de Claude Thierion, sieur de Chantaye ; — d'une maison sise à Croissy, sur la Grand'Rue, par Claude-Antoine de Lespine, sieur de Lespronnière, à Noël Guyard de Saint-Clair, sieur de Lancelières ; — bail de deux pièces de terre sises à Croissy, fait par M. de Saint-Clair à Jean-Baptiste Denost, etc.

E. 622. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1689-1696.** — Bail à rente foncière et seigneuriale d'un arpent de terre, sis à Croissy, fait par Jacques Robineau à Macé Touzé ; — reconnaissance de cette rente par Jacques Pierre et par Jeannette Leguay, sa femme, veuve en premières noces de Macé Touzé ; — vente de trois quartiers et demi de vignes, sis à Croissy, faite par Jean Maseret à Guy de La Roque, bourgeois de Paris ; — d'une petite maison, par Georges Héronard, à Guy de La Roque ; — de trente perches de terre, par François de Patrocles, à Guy de La Roque ; — déclaration des biens possédés par Guy de La Roque dans la censive du seigneur de Croissy ; — vente d'un arpent de terre faite par Guy de La Roque à Jacques Bonnet, jardinier ; — déclaration faite par Antoine Héron, bourgeois de Paris, curateur à la succession vacante de feu Guy de La Roque, des biens dépendant de la seigneurie de Croissy, etc.

E. 623. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

**1621-1695.** — Vente de trois perches de terre à Croissy faite par François de Patrocles à Pierre Nezoï, gremier et taillon de la justice de Croissy ; — bail à rente d'un arpent

de terre, lieu dit *Coste-da-Blor*, par M. de Patrocles à Pierre Nezoï, vigneron ; — déclaration des cens dus à la seigneurie de Croissy par Pierre Nezoï ; — contrat d'abandonnement fait à M. de Patrocles par Claude de Haut, caractère aux causes de Jean Nezoï, vigneron ; — requête présentée par M. de Patrocles contre la succession de Pierre Nezoï ; — déclarations des biens situés dans la seigneurie de Croissy et appartenant à Jacques Danon, sieur de Vizé, procureur de vicinordinaire de La Reine et officier d'échansonnerie du Roi ; — échanges entre M. de Patrocles et M. de Vizé, etc.

E. 624. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

**1614-1664.** — Déclarations passées au profit de François de Patrocles, seigneur de Croissy ; par Michel Luzard — par César de Ligny ; — par Jean Maseret ; — par Michel Danse ; — par André Brissonnet, sieur de La Chaussée — par Charles Bourgeois, chanoine de Saint-Augustin, prieur-curé de Saint-Léonard de Croissy ; — par Gabriel Bontemps ; — par Guy de La Roque, bourgeois de Paris, etc. — Sommation aux habitants de Croissy de venir payer les droits de cens dus à la seigneurie.

E. 625. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1693-1711.** — Déclarations censuelles passées au profit de M. de Patrocles, seigneur de Croissy ; par Jacques Housay ; — par Pierre Bontemps. — par Guillaume Leguay ; — par Pierre Arnould, — par Georges Bresnu ; — par Simon Dreu ; — par Nicole Nezoï, etc.

E. 626. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1696-1763.** — Déclarations censuelles passées au profit de René de Patrocles, seigneur de Croissy ; par Jean Duvaux, garde des plaisirs du Roi, en la capitainerie de Saint-Germain ; — par Jacques Bonnet ; — par Claude Pêchereau, vigneron ; — par messire Antoine Pasquier, prieur de Saint-Nicolas ; — par Denis Édouard, officier de la feue Reine ; — par Philippe Valier, officier du grand conseil du Roi, etc.

E. 627. (Liasse.) — 45 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1685-1795.** — Lettres royales faites par M. Gougenot, afin de faire renouveler le terrier de la seigneurie de Croissy, Saint-Martin et Saint-Léonard. — déclarations

censuelles passées au profit de M. Gougenot, seigneur de Croissy : par Jacques Bonnet ; — par Jacques Arnoult ; — par Jean Chevreau ; — par François Le Landois ; — par Jacques Gabillon, etc. — Procédures faites à la requête de M. Gougenot contre Eustache Lemaire, pour défaut de déclaration, etc.

E. 628. (Liasse.) — 22 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1645-1740.** — Bail à rente de trois quartiers de terre, lieu dit Drocour, fait par Pierre Lefebvre à Denis Pivé ; — vente d'un arpent de terre, lieu dit la Haute-Pierre, faite par Jacques Robineau à Gilles Breton ; — déclaration des biens possédés par Jacques Breton dans la censive de M. Gougenot ; — vente d'un arpent de terre, lieu dit *Coste-du-Bellier*, par M. de Patrocles à Guillaume Leguay ; — déclaration de Françoise Dreux, veuve de Guillaume Leguay ; — sentence du prévôt de Croissy condamnant Jean Mercier à passer nouvelle déclaration d'une maison à Croissy, acquise par adjudication ; — bail à rente d'un arpent de terre, lieu dit Drocour, fait par M. de Ravignan à Madeleine Bouillette, veuve de Jean Houssay ; — déclaration de cet arpent passée par la veuve Jean Houssay ; — acquisition par Joseph Guenet des droits de Marie-Madeleine Pêchereau sur une maison à Croissy, et de deux demi-arpens appartenant à M. de Ravignan ; — vente d'une maison sise à Croissy, par Jacques Gabillon à Nicolas Savard ; — sentence des Requêtes du palais condamnant par défaut Nicolas Lasne et ses deux frères à passer déclaration d'une rente et censive de 6 livres 15 sols ; — vente de sept pièces de terre sises à Croissy, faite à Jean-Baptiste Prévost par Jean-Sébastien Bresnu, prêtre, curé de Saint-Martin de Romilly, et autres ; — de cinq arpents de terre, lieu dit Drocour, par Jean Fresel, marquis de La Fréssillière, lieutenant-général d'artillerie, à François Rozay ; — d'une maison, faite au même, par les marguilliers de l'église Saint-Léonard de Croissy, etc.

E. 629. (Liasse.) — 17 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1715-1751.** — Déclarations censuelles passées au profit de René de Patrocles, de Georges Gougenot et de M. de Beauvais, seigneurs de Croissy : par Jean Arnoult, vigneron ; — par Claude Lebigre, veuve Pichon ; — par Sébastien Bresnu ; — par Charles Bourgevin, trésorier général des maréchaussées de France ; — par Léonard Cumont, chanoine de Saint-Antoine de Viennois, prieur-curé de Saint-Léonard de Croissy ; — par Pierre-Jean Mariette, honoraire associé libre de l'Académie royale de peinture et sculpture, etc.

E. 630. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1748.** — Déclarations censuelles passées au profit de M. Georges Gougenot, seigneur de Croissy : par Jean Arnoult, vigneron ; — par Jean Bontemps ; — par Louis Bélissant ; — par Jacques Gabillon ; — par Charles Savard ; — par M. de Saint-Clair ; — par Jean de Ruisseaux, etc.

E. 631. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

**1781-1784.** — Déclarations censuelles passées au profit de M. de Chanorier, seigneur de Croissy : par Pierre Arthus, maraicher ; — par Louis Bélissant ; — par Jacques Bresnu ; — par Jean Bontemps ; — par messire Bénigne May, prêtre, desservant la cure de Croissy ; — par Travert de Beauvert, écuyer ; — par dame Bourgevin, veuve de Salomon de La Haye Des Fossés ; — par M. Baudry de Margny, etc.

E. 632. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 20 pièces, parchemin.

**1754.** — Défrichements. — Bail à rente d'un arpent de terre, lieu dit les Courtis, fait par M. Paul Gaultier de Beauvais, seigneur de Croissy, à Benoit Arnoult, vigneron, à la charge de planter en cerisiers à haute tige et de pressurer au pressoir banal ; — d'un arpent de terre, lieu dit les Courtis, à Jacques Bresnu ; — d'un arpent de terre, lieu dit les Noireaux, à Pierre Guenet ; — d'un arpent de terre, lieu dit les Courtis, à Louis Bonnet, maraicher ; — de trois quartiers de terre, lieu dit les Noireaux, à Jean Savard, jardinier ; — de deux arpents quatre-vingts perches de terre, lieu dit la *Garde-Pleine*, à Pierre Beaugrand, journalier ; — de deux arpents de terre, lieu dit la *Garde-Pleine*, à René Arnoult, etc. (Dans tous ces baux à rente de terrains nouvellement défrichés, le seigneur de Croissy impose aux preneurs l'obligation de planter des cerisiers, d'entretenir les haies et, dans le cas où ils viendraient à cultiver des vignes, de venir pressurer les mares au pressoir banal.)

E. 633. (Liasse.) — 4 pièces, papier ; 22 pièces, parchemin.

**1753.** — Défrichements. — Bail à rente d'un arpent de terre, lieu dit la Porte-Blanche, fait par Paul Gaullier de Beauvais, receveur général des finances, seigneur de Croissy, à François Vavasseur, vigneron ; — d'un arpent de terre, lieu dit la Porte-Blanche, à Marie Painparé, veuve de Jean Darois ; — d'un arpent et demi de terre, lieu dit les Noi-

reaux, à Pierre Gueret, vigneron. — de deux arpents de terre, lieu dit la *Garde-Pleine*, à Pierre Rosay, jardinier; — de deux arpents de terre, lieu dit la *Garde-Pleine*, à François Bresnu, jardinier; — de deux arpents de terre, lieu dit la *Porte-Blanche*, à Charles Savard, jardinier, etc. Dans ces contrats, les preneurs sont forcés d'acquitter les cens et les rentes en espèces sonnantes, et non en billets royaux, ni en autres de quelque sorte et nature que ce soit. »

E. 654. (Liasse.) — 57 pièces, parchemin.

**1717-1728.** — Défrichements. — Bail à rente d'un arpent de terre, tenant aux terres de la seigneurie, fait par René de Patrocles, seigneur de Croissy, à René Bonnet, jardinier, — d'un arpent vingt-trois perches de terre, lieu dit les Drocours, fait par Paul Gaultier de Beauvais, seigneur de Croissy, à Jacques Savard; — de deux arpents de terre, lieu dit les Courtis, à Geneviève Landois; — d'un arpent de terre, lieu dit les Courtis, à Eustache Porcher, maraîcher; — de trois arpents de terre en marais, lieu dit la *Garde-Pleine*, à Andre Quenolle, jardinier, — d'un quartier de terre, lieu dit les Présidentes, à Jacques Bonnet, ancien cavalier de la maréchaussee; — d'un arpent de terre, lieu dit la *Coste-à-Bellier*, à Charles Chevrécourt, jardinier-maraîcher, etc. Obligation par les preneurs de pressurer au pressoir banal, de planter des cerisiers, de payer en espèces sonnantes, etc.

E. 655. (Liasse.) — 56 pièces, parchemin.

**1728-1779.** — Défrichements. — Bail à rente d'un arpent de terre, lieu dit la *Coste-à-Bellier*, fait par Paul Gaultier de Beauvais, receveur général des finances du Dauphiné, seigneur de Croissy, à Nicolas Lebrun, maraîcher; — de deux arpents de terre, lieu dit La Châtaigneraie, à François Brunet, jardinier; — d'un arpent de terre, lieu dit La Châtaigneraie, à Pierre Prévost, maraîcher, etc. Obligation de payer les cens et rentes en espèces sonnantes et non en effets royaux, de venir au pressoir banal, etc.

E. 656. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 1 pièce, parchemin.

**1744.** — Cantonnement de la terre de Croissy. — Assemblée des habitants de Croissy pour nommer trois commissaires, chargés de désigner et de nommer les cantons de la terre et seigneurie de Croissy; — procès-verbal de désignation des nouveaux cantonnements des héritages dépendant de la terre de Croissy, etc.

E. 657. Registre. — In-folio, papier, 117 feuillets.

**1725.** — Table du plan géométral de la terre et seigneurie de Croissy, appartenant à messire Georges Gougenot, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, et tuteur des princes et princesses de la maison de Condé.

E. 658. Plan. — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan informe d'une partie du territoire de Croissy.

E. 659. Liasse. — 55 pièces, papier (2 imprimées); 2 pièces, parchemin.

**1673-1752.** — Permission accordée à Philippe Gadelon de faire pâturer une troisième vache sur les terres du seigneur de Croissy; — arrêt du Parlement de Paris condamnant M. de Saint-Vallier en 4,000 livres de dommages-intérêts envers M. Gougenot, pour avoir coupe des arbres appartenant à la seigneurie de Croissy; — lettre de M. Le Grand, relative au jardinier de M. Gougenot, que l'on veut assujétir à la milice; — procès-verbal dressé par le garde du Vézinet contre les ouvriers de M. Gougenot; — procès entre M. de Beauvais et M. Bourgevin; — arrêt du Parlement; — estimation des biens provenant des successions de Gabriel Bouteemps et de Jeanne Besse, sa femme, — inventaires; après le décès de Marie Crosnier, femme de Sébastien Descois; — après le décès de Simon Dreux; — de Leonard Dreux; — visite de la maison de Louis Mitton; — vente d'un arpent de vignes, lieu dit les Bornes. Bâtie à Jean Duvau par François Besnard, donataire de M. Le Guetier de Fleuryval; — bail d'une vache fait par Pierre Nicolas, vigneron. — mémoire pour M. Ollivier, prieur de Saint-Antoine de Conty imprimé, etc.

E. 640. Liasse. — 27 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1665.** — Procuration donnée par messire Henri de Daillon, comte de Lude, capitaine et gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, à Charles de Beauville, sieur de L'Estelle, afin de louer les terres dépendantes de la capitainerie; — bail à ferme de douze arpents et demi de terres, lieu dit l'Ormeraie, fait par M. de L'Estelle à Pierre Barbet, praticien; — de cinquante-deux arpents de terre, dans la garenne du Vézinet, à Pierre Arnoult; — de deux arpents trois quartiers de terre, lieux dits l'Ormeraie et l'Orme des Granches,

à Didier Durant; — de trois arpents soixante perches de terre, lieu dit les Fosses, à Jean Desruisseaux, tonnelier; — de neuf arpents, lieu dit l'Orme-des-Granges, à Pierre Joizelle, marchand à Chatou; — de quatre arpents de terre, lieu dit le Port-aux-Chevaux, à Gabriel Bontemps; — de douze arpents de terre, dans la garenne du Vézinet, à Jean Dreux, boucher, etc. Toutes ces terres données à loyer, quoique situées sur la paroisse de Croissy, dépendaient de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye.)

E. 641. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**XVII<sup>e</sup> siècle.** — CHAPELLE. — Plan de la maison, des jardins, du potager et des bosquets de M. Chapelle, conseiller, secrétaire du Roi, sis à Chatou (lavé).

E. 642. (Plans.) — 5 pièces, papier.

**1789.** — CHAPLAIN. — Élévation et coupe de la maison de M. Chaplain sise à Ville-d'Avray, sur la route de Sèvres; — cave du bâtiment; — rez-de-chaussée; — premier étage.

E. 645. (Cahier.) — In-8°, papier, 48 feuillets.

**1487-1737.** — CHARPIN. — Copie des titres généalogiques de la maison de Charpin, en Dauphiné; — testament de Jean Charpin, seigneur de Monteiller; — permission donnée par Jean de La Valette, grand-maître de l'Ordre de Malte, à frère Claude Charpin, commandeur de Cuillae, de se rendre dans sa commanderie; — testament de Pierre de Charpin, seigneur de La Forest, etc.

E. 644. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin.

**1784-1785.** — CHASTELLUX (François-Jean, marquis de). — Vente d'une maison sise à Marly, rue des Veaux, faite par dame Hélène-Madeleine Jouvenel, d'une de Feurs, d'Ausi et Villechesne, veuve de Jean-Marie Gaudin, écuyer, premier commis des Affaires étrangères, à messire Philippe-Charles Legendre de Villemorin, fermier-général du Roi, et à dame Marie-Antoinette Bouret, sa femme; — ratification de cette vente par le roi Louis XVI; — cession de cette maison, sise à Marly, faite par M. de Villemorin à François-Jean, marquis de Chastellux, maréchal de camp, l'un des quarante de l'Académie française.

E. 645. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1779-1783.** — CHAUMONT (Table). — Bail de six arpents de terre, sis à Eragny, fait à Louis Guillot, laboureur,

par Chaumont, tuteur des enfants mineurs de feu Denis-Nicolas Chaumont; — ratification du bail par l'abbé Chaumont.

E. 646. (Liasse.) — 11 pièces, papier (1 imprimée).

**1774-1783.** — CHAUMONT (Antoine-Martin de), marquis de La Galaisière. — Bail à rente foncière et seigneuriale du moulin à mûsse, à vent, de Montfort-l'Amaury et de plusieurs pièces de terre, sises à Montfort, fait à Jacques Piot, boulanger, demeurant à Hotjarre, paroisse de Basoches, et à Marie-Françoise Ténard, sa femme, par Antoine-Martin de Chaumont, marquis de La Galaisière, comte de Mareil, ci-devant chancelier, garde des sceaux de Lorraine et Barrois, moyennant 400 livres par an et douze chapous, bons et gras; — quittances des arrérages de cette rente, signées par M. de La Galaisière.

E. 647. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 1 pièce, parchemin.

**1784-1789.** — CHAVALDON (Louis-Marie-Guillaume de), seigneur de Montmagny. — Vente de plusieurs pièces de terre sises à Montmagny, faite par Denis Guimier, vigneron, à Rémi-Nicolas Siret, bourgeois de Paris, tuteur onéraire de Louis-Marie-Guillaume de Chavaudon, chevalier, seigneur de Montmagny, capitaine de dragons; — bail de deux arpents de terre fait à la veuve Girard par madame Marie de Frémont Du Mazy, comtesse de La Rochefoucauld, comme mandataire de son fils, Louis-Marie de Chavaudon.

E. 648. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1783-1785.** — CHEVALLIER (Étienne). — Procédures faites devant le Châtelet de Paris, à la requête d'Étienne Chevallier, garde des plaisirs du Roi, locataire d'une maison appelée le Fief-de-Chaalis, sise à Argenteuil, et appartenant à l'abbaye de Chaalis, à l'occasion de la saisie de cette maison par François-Joseph de Pucer, seigneur d'Esclagnot; — quittances de Jacques Liré, maçon; — de Henri Archaubaut, serrurier, etc.

E. 649. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

**1613-1704.** — CHIQUETIER (Christophe). — Renonciation à la succession de feu Étienne Gigault par Nicolas, par Pierre et par François Gigault, ses fils; — état des biens et droits appartenant à Nicolas Gigault, bourgeois de Paris; — extrait de baptême de Joachim, fils de Nicolas Gigault, organiste de

Eglise de Saint-Nicolas-des-Champs, et de Marie Aubert; — convention entre Nicolas Gigault, organiste de Saint-Nicolas-des-Champs, et François-Pierre de Sanson, organiste, pour la publication de *trente pièces de clavecin*, composés par Gigault; — inventaire après le décès de Marie Aubert, femme de Nicolas Gigault; — compte de la succession de Marie Aubert, etc.

E. 650. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1701-1765.** — Constitution de 70 livres de rente foncière faite par Nicolas Gigault au profit de Louis Aubert, juravendeur et contrôleur de la marchandise de foire; — procuration donnée par Joseph Gigault, sieur de Saint-Colombe, organiste de l'église primatiale de Bordeaux, à son frère Joachim Gigault, pour recueillir la succession de Nicolas Gigault, leur père; — articles de mariage de Joachim Gigault et de Françoise-Madeleine Du Four de La Coste; — transaction entre les héritiers de Louis Aubert; — remboursement de la rente de 30 livres créée au profit de Louis Aubert par Nicolas Gigault; — remboursement d'une rente foncière de 130 livres faite par les prêtres de la mission de Saint-Lazare, à Paris, à Joachim Gigault, organiste de Saint-Nicolas-des-Champs, et à Emérentienne-Marguerite Gigault, femme de Christophe Chiquelier, garde des instruments de musique de la Chambre du Roi; — succession de Joachim Gigault, etc.

E. 651. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1715-1789.** — Acte de baptême de Christophe Chiquelier, fils de Christophe Chiquelier, marchand d'instruments de musique, et d'Emérentienne-Marguerite Gigault, sa femme; — extrait de l'état de la maison du Roi; — testament d'Emérentienne Gigault, veuve de Christophe Chiquelier; — brevet d'une pension de 2,250 livres accordée à Christophe Chiquelier, facteur de clavecins et garde des instruments de la musique de Roi; — quittances du sieur Lenoire; — factures de Roblastre, tapissier à Versailles; — reconnaissance de Rameau, pour deux clavecins; — mémoires de Vatel, marchand de bois; — quittances de Richard, — de Labré, — de Bosquillon, etc.

E. 652. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1717-1759.** — Factures du sieur Pichner, maître réajusteur d'instruments de musique; — obligation d'une somme de 500 livres, contractée par Christophe Chiquelier

envers demoiselle Marie-Anne Rime; — transactions entre Christophe Chiquelier et Jean Rime, marchand boucher à Versailles; — affaire du sieur Pisson, valet de chambre du comte d'Artois; — quittances de Pascal Taskin, etc.

E. 653. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1783.** — CLAYE. François-Jacques-Toussaint — Réception de François-Jacques-Toussaint Claye, praticien en qualité de notaire tabellion de La Queue-Garancières, faite par Denis Labreton, écuyer, huilli de Chevreuse.

E. 654. (Liasse.) — 15 pièces, papier. — Imprimée.

**1636-1772.** — CLERMONT-TONNERRE. Gaspard de, maréchal de France, seigneur de Saintry. — État des cens, des rentes, des poules, des chapons et du vin dus à M. le premier président, à cause de sa seigneurie de Saintry; — bail à cens et à rente de deux arpents de vignes, lieu dit la *Gommeux*, fait par le maréchal de Clermont-Tonnerre, comme seigneur de Saintry, à François Sylvain, vigneron; — procédures faites à la requête du maréchal de Clermont-Tonnerre, seigneur de Saintry, contre Louis Lepage, pour défaut de paiement de rente seigneuriale, etc.

E. 655. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1770-1786.** — CLÉRY. Marie-Anne d'Hoitteville, femme de Charles-Léonor de ), — Remboursement d'une rente foncière de 189 livres 11 sols fait par Antoine-Claude-Philippe de Brossard à Charles-Léonor de Cléry, ancien capitaine au régiment de Briquerville, et à Marie-Anne-Louise d'Hoitteville, sa femme; — vente d'une maison, sise à Magny, près la Porte de Paris, faite par Emmanuel-Edmond Louvet, officier de feu Madame, duchesse d'Orléans, tournaïère, et par Louis Comte, sa femme, à Charles-Léonor de Cléry et à Marie-Anne d'Hoitteville, sa femme; — acquisition par madame de Cléry, d'une maison sise à Magny, Grande-Rue-Haute, appartenant à François Muxy, et ses enfants mineurs; — vente d'un petit jardin, sis à Magny, faite par demoiselle Marie-Thérèse Guesnier, veuve du sieur Sébastien Lerocquier, à Charles-Léonor de Cléry; — de dix perches de jardin, sises à Magny, par Louis Meslin et par Marie-Anne Le Chenetier, sa femme; — constitution d'une rente foncière de 150 livres faite par Charles-Léonor de Cléry et par Marie-Anne-Louise d'Hoitteville, sa femme, au profit de Marie-Jeanne Françoise Pollon Dubourg, veuve de Jean Delaistre, etc.

E. 656. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1776-1789.** — COETLOGON (Eugénie de Vacquières, femme d'Emmanuel, marquis de), sous-gouvernante des enfants du comte d'Artois. — Quittance de Jamin, pour une paire de souliers pour le marquis de Coëtlogon; — de madame Duval Du Manoir pour le loyer de l'appartement de M. de Coëtlogon, — de Bellier, chirurgien; — mandats du chevalier de Brachet; — quittance du marquis de Coëtlogon donnée à la marquise, sa femme; — dépenses de la marquise de Coëtlogon: « à ma nourrice, étrennes, 24 livres; à mes « enfants, leur pension, 24 livres; aumônes, 12 livres; « blanchissage, 105 livres; un jupon de taffetas, 24 livres; » — mémoires de Ducoux, tailleur pour les domestiques; — de la couturière; — de la modiste; — de la blanchisseuse; — de Robiastre, tapissier, etc.

E. 657. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

**1780-1789.** — Quittances de Maillard, concierge de la princesse de Lamballe, à Versailles; — du sieur Barat, pour l'appartement occupé par la marquise de Coëtlogon; — de mademoiselle Saint-Martin; — du sieur Voizot pour loyers; — de la veuve Magnan, pour loyer d'une chambre; — du sieur Raoul, pour quatre pots de rouge; — de 1/2 livres 18 sols, pour droits d'entrée à Versailles d'une demi-queue de vin; — certificat du greffier municipal de Versailles, pour l'inscription de la marquise de Coëtlogon au rôle de la capitation; — mémoire relatif à l'obit de Coutard dans le diocèse de Mirepoix; — état des baux de la manse abbatiale de Saint-Cybard; — placets de M. Marcel Joue; — du marquis de Timbrune; — état des oppositions, etc.

E. 658. (Cahier.) — In-8°, papier, 20 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Lettres d'un amant à sa maîtresse, fidèlement copiées, de l'an mil sept cent... (de la main de la marquise de Coëtlogon).

E. 659. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1779-1789.** — Lettres du marquis de Coëtlogon; — de la marquise de Coëtlogon; — de mademoiselle Félicité de Coëtlogon; — d'Emmanuel de Coëtlogon; — du comte de Coëtlogon

E. 660. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

**1775-1784.** — Lettres de madame de Coëtlogon, abbesse

de Notre-Dame-de-Montons, à Avranches, adressées à la marquise de Coëtlogon, sa belle sœur.

E. 661. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

**1777-1789.** — Lettres adressées à la marquise de Coëtlogon: par le comte d'Agoult; — par M. d'Angiviller; — par le sieur Bautière; — par l'évêque de Coutances (Auguste-Godard de Belbeuf); — par le baron de Besenval; — par M. Besson (oncle de la marquise); — par le sieur Bonnard; — par M. de Bonnières, avocat; — par le sieur Bouchard, blanchisseur; — par M. de Bourboulon (avec une lettre du marquis de Coëtlogon); — par le chevalier de Brachet.

E. 662. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1781-1789.** — Lettres adressées à la marquise de Coëtlogon: par M. de Calonne, contrôleur-général; — par M. Capelle; — par Michel de Castelnau, procureur au Parlement de Paris; — par M. de Cercey; — par Pierre Chabaud; — par la veuve Chabaud, née Bernard; — par le comte de Chabrillan: « Le corps des carabiniers, madame la « marquise, est celui de toute l'armée le plus dispendieux « pour les officiers qui le composent, tant par son uniforme « que par rapport à l'achat et au remplacement des chevaux, « qui sont fort chers, etc. » — par le sieur Chadafaux; — par la dame Charton; — par la comtesse de Chatelaillon, née Green de Saint-Marsault; — par M. Morel de Chédeville; — par M. Chérin.

E. 663. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

**1782-1787.** — Lettres de madame de Chevilly, née de Séré, adressées à sa cousine, la marquise de Coëtlogon.

E. 664. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

**1781-1789.** — Lettres adressées à la marquise de Coëtlogon: par M. de Chevilly père; — par M. de Chevilly fils; — par l'abbé Colla de Pradines, aumônier de la comtesse d'Artois; — par M. Colla de Pradines, ancien intendant de Corse; — par le sieur Corps; — par le sieur Cousineau, luthier de la Reine; — par l'abbé Crétin; — par M. Cromot; — par le chevalier de Crussol.

E. 665. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1782-1788.** — Lettres adressées à la marquise de Coët-

logon : par le sieur Dauvergne; — par M. Dommezay; — par madame Duval Du Manoir, née de Lyonne; — par madame d'Esclignac; — par M. Faucon; — par madame de Fouquet; — par le sieur Froment; — par l'évêque de Pergame (Joseph Green de Saint-Marsault), premier aumônier de madame Adélaïde; — par M. Guyon de La Roberderie; — par madame Ingouf.

E. 666. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1781-1789.** — Lettres de madame de Julienne, née de Soré, adressées à sa cousine, la marquise de Coëtlogon.

E. 667. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1780-1789.** — Lettres adressées à la marquise de Coëtlogon : par le sieur Laforest; — par le sieur Lallemand; — par madame de Lally; — par l'abbé Lenfant; — par madame de Launay : « Madame la marquise de Launay a l'honneur de s'assurer de ses compliments madame la marquise de Coëtlogon. Elle prend la liberté de se rappeler à son souvenir et de lui demander, par suite de ses bontés pour elle, de répandre ce petit imprimé, qui répond d'une manière incontestable à la nouvelle fausseté avancée dernièrement, sous un voile imposant, dans la requête de Cagliostro; elle lui en sera infiniment obligée. Madame de Julienne voudra bien se charger de sa reconnaissance pour y donner du prix. Après le jugement, si madame la marquise de Coëtlogon est curieuse de savoir la véritable origine de Cagliostro, madame de Launay pourra lui en fournir les moyens les plus certains et les plus *hautantiques* (sic); » — par M. Leclerc, avocat; — par M. Lenain; — par M. Gelfrard de Liancéy; — par la veuve Lieutier; — par M. Loys de Loinville; — par le prince de Luxembourg.

E. 668. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

**1783-1788.** — Lettres adressées à la marquise de Coëtlogon : par le sieur Mainquet; — par madame Mainquet; — par l'évêque d'Autun (M. de Marbeuf); — par madame de Marne, née Mallet; — par madame de Montbel; — par M. de Moustélon.

E. 669. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

**1777-1787.** — Lettres de M. de Montroux, adressées à sa sœur, la marquise de Coëtlogon; — lettres de madame de Montroux.

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

E. 670. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

**1784-1789.** — Lettres adressées à la marquise de Coëtlogon : par le sieur Ozanne; — par M. Peloux; — par M. Pernon; — par M. Alexis Proal; — par mademoiselle Rabon de Sainte-Sabine; — par M. de Resseguier; — par M. Rocque, avocat à Toulouse.

E. 671. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

**1784-1789.** — Lettres adressées à la marquise de Coëtlogon : par madame de Sabran (nièce de la marquise); — par M. de Sauterre; — par M. Sautard; — par le maréchal de Segur; — par l'abbé de Séré; — par M. de Saint-Paul; — par la vicomtesse de Bourches, née de Caraman; — par M. Tinelli; — par le chevalier de Vallongne.

E. 672. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1776-1787.** — Lettres de madame de Vacquières, née Besson, adressées à sa fille, la marquise de Coëtlogon.

E. 673. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1782-1788.** — Lettres de M. de Vacquières adressées à sa sœur, la marquise de Coëtlogon.

E. 674. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

**1781-1789.** — Lettres de madame Adélaïde de Vacquières adressées à sa belle-sœur, la marquise de Coëtlogon; — lettres non signées, etc.

E. 675. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1715-1739.** — COLLOT. — Contrat de mariage d'Armand Collot, compagnon maçon, demeurant à Meudon, et de Geneviève Capron, veuve de feu Pierre Provost, taupier de Monseigneur le Dauphin; — extrait de l'acte de mariage célébré dans l'église de Meudon; — généalogie de la famille Collot; — extrait du terrier de Meudon, etc.

E. 676. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1761.** — COLOMBIER (Charles). — Lettre de M. de Saint-Florentin à M. Proa, relative au sieur Charles Colombier; — quittance d'une somme de 600 livres donnée par M. Proa, prévôt général de l'Isle de France, à Charles Colombier, pour le droit de mutation dû par suite de l'acquisition de la charge de cavalier à gages; — de 206 livres 5 sols pour le

droit de nomination de Charles Colombier comme archer dans la compagnie du Prévôt de l'Isle-de-France. (Voy. E. 1421.)

E. 677. (Liasse.) — 19 pièces, papier (5 imprimées);  
1 pièce, parchemin.

**1744-1789.** — CORNETTE (Claude-Melchior), premier médecin de madame Adélaïde. — Extrait de l'acte de naissance de Claude-Melchior Cornette; — de l'acte de décès de demoiselle Claude-Antoine Sauvin, femme de Pierre-Claude Cornette, contrôleur des poids de la ville de Besançon; — certificat de Janson, maître apothicaire de Besançon, délivré à Claude-Melchior Cornette; — du collecteur de la ville d'Arbois, pour l'abbé Jacques-François Cornette; — quittances de M. Chevalier pour les loyers dus par M. Cornette; — de Renaud Ducreux, pour la *Galerie des hommes illustres vivants*; — états de paiement des visites faites par le docteur Cornette, etc.

E. 678. (Cahier.) — In-8°, papier, 60 feuillets.

**1780-1782.** — « États des visites qui me sont dues; — des visites que j'ai faites. »

E. 679. (Registre.) — In-8°, papier, 70 feuillets.

**1784-1789.** — « États des visites que j'ai faites; — noms des personnes et nombre de visites. »

E. 680 (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**1780-1789.** — Lettres adressés à M. Cornette, médecin: par le chevalier d'Aiguillon; — par M. Audran, des Gobelins; — par M. d'Angiviller, surintendant des bâtiments (relatives à des procédés de teinture en usage aux Gobelins); — par M. Auguier; — par l'abbé de Balivière; — par M. Barrera, médecin; — par M. Bertier, intendant de la généralité de Paris (relatives aux épidémies des paroisses de Garencières et de Saint-Cyr). Le 8 avril 1783: « Je viens d'être informé, Monsieur, qu'il régnoit depuis quelque temps dans la paroisse de Saint-Cyr des fluxions de poitrine qui se tournent en fièvres malignes, et qui font craindre une espèce de maladie épidémique, d'autant plus que cinq personnes en sont mortes en très-peu de temps; » — par la marquise de Chabannes, née de Boisgelin; — par le docteur Bouvier; — par M. Charlard; — par le marquis de Chevigny, etc.

E. 681. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

**1775-1789.** — Lettres du docteur Cornette à mademoiselle Monnier, sa nièce; — de Pierre-Claude Cornette (le père); — de M. Coste, sur l'inoculation et sur la petite vérole en Amérique; — de madame Coulon, née Paget; — de M. d'Argensol; — de l'abbé Dejons; — de M. de Lassone (sur son voyage à Carpentras); — de M. Descot; — de M. Des Entelles; — de M. Desfontaines; — de M. Disson; — du marquis de Donnissau; — de madame d'Egriselle; — de madame Ernestine Ettinger (nom supposé); — de M. Ferrand; — de M. Georges, curé de Châville (sur le nombre des malades de sa paroisse).

E. 682. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1772-1789.** — Lettres adressées au docteur Cornette: par le docteur Hallé; — par Jean-Michel Hausmann, de Colmar (sur le blanchiment des indiennes); — par M. Hennin (avec l'extrait d'une lettre du chevalier de Corberon, relative à des essais de teinture); — par M. Hommasse (sur un procédé de teinture); — par M. Janson, de Besançon; — par l'abbé Janson; — par M. Jaulhae (avec un mémoire sur les bains du Mont-d'or); — par Laerampe, le fils; — par le docteur Laffond; — par M. Laugier; — par madame Le Hardy de Saint-Joseph, religieuse; — par M. Lemonnier, premier secrétaire à l'intendance; — par madame Lorin; — par le docteur Lorry.

E. 685 (Liasse.) — 55 pièces, papier (1 imprimée).

**1776-1789.** — Lettres adressées au docteur Cornette: par Meinard de Refond; — par Maisier; — par M. de Malesherbes: « La montagne, qu'on nomme à Malesherbes la Montagne-qui-cogne, avoit produit son phénomène, c'est-à-dire avoit fait entendre des coups et sentir des secousses fréquentes dans l'hiver de 1781 à 1782, pendant le temps du dégel et après qu'on avoit tiré beaucoup de sable dans la gelée. Depuis ce temps, les coups et les secousses se font entendre et sentir quelquefois, mais si rarement que personne n'y feroit attention, si on n'en étoit averti par ce qui est arrivé il y a deux ans. On avoit le projet de faire encore tirer du sable pendant la gelée pour voir si la même chose arrivera au dégel; cela n'a pas pu se faire dans l'hiver de 1782 à 1783, parcequ'il n'y a pas eu de gelée; » — par Maret, adjoint de la Société royale de médecine; — par M. Manetrier; — par madame de Moustier, religieuse de Saint-



Louis. — par M. Munié; — par madame de Narbonne (?); — par M. Nodier; — par Normand, correspondant de la Société de médecine; — par M. Parant; — par M. Pellissier; — par madame Pezey de Foudrot; — par M. Pluvieux; — par madame de Polastron (?); — par M. Proust, apothicaire d'Angers (avec une note sur l'invention du sieur Guindre et le prospectus imprimé de l'*Eau désopilante*); — par M. Rouvenot; — par M. Servin, religieux Minime; — par M. Soufflot, huissier de la chambre du Roi; — par M. Traubaine; — par M. Venet; — par M. Viotte; — lettres non signées.

E. 684. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1775-1785.** — Certificats des chirurgiens de la ville de Joigny; — de M. Salleneuve, docteur-médecin, et de Hoche, ancien maître pharmacien, constatant que le sieur Edme-Joachim Courlois a appris l'art de pharmacie, tant *galinique* que chimique; — certificat de bonne vie et mœurs; — certificat du curé de Saint-Thibaut-de-Joigny, qui déclare que Edme Courlois fait profession de la religion catholique; — certificats du lieutenant-général au bailliage de Montereau-Fault-Yonne; — du subdélégué; — du sieur Girard, chirurgien, en faveur des sieurs Lécuyer et Létumier, épiciers-droguistes à Montereau; — preuves qui démontrent que M. L., docteur en médecine de la Faculté de Montpellier et membre du collège de Marseille, est le seul et unique auteur des bains hydrauliques médicinaux; — certificat de plusieurs habitants du bourg de Mons-Muré, en Provence, constatant qu'en l'année 1757, les Impériaux et les Piémontais ayant fait irruption dans le pays, l'abbé Porre, vicaire de Mons et depuis curé de Latte, a fait prisonniers sept grenadiers piémontais; — rapport fait par M. Marigues, par l'ordre de M. le lieutenant-général de la prévôté de l'Hôtel, sur les blessures de l'hereule de la troupe des Grands Danseurs de corde; — par MM. Desmaret, La Planchette et Baume cadet, sur la dégustation des vins saisis; — thèse latine de François Chauvin, sur les tumeurs, sur les blessures et sur les ulcères.

E. 685. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

**1751-1786.** — Notice des objets renfermés dans la caisse adressée pour le cabinet d'histoire naturelle de Madame Adélaïde de France; — description du premier envoi de minéraux fait à Mesdames par M. de Calonne; — mémoire historique sur les carrières et pétrifications de Boutonnell, lu à la Société royale des Sciences, par M. Peyres; — examen

du procédé de teinture du sieur Quenuset, par Cornette et par J.-E. Montucla; — description géologique de Mouchy; — mémoire sur les eaux minérales de Pouët, en Bas-Poitou; — sur la raffinerie de sucre de M. Sabatier, à Montpellier; — explication des instruments dont on se sert dans les raffineries; — prospectus des mines de cuivre de Bigorre, exploitées par le comte de Bétons.

E. 686. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

**1779-1783.** — Observations sur les savonneries d'Amiens, notamment sur celle du sieur Frenelet, par M. Sellier; — sur les manufactures de savon de Marseille; — mémoire sur la préparation et sur l'usage des savons acides, considérés comme médicaments (par Cornette) — rapport des expériences qui ont été faites au château de Versailles, d'après les ordres de M. d'Angiviller, pour vérifier et constater si les fosses d'aisances, traitées d'après le procédé de M. Marcotel, perdent entièrement leur méphitisme; — expériences qui ont été faites au château de Versailles pour vérifier et constater si les fosses d'aisances, traitées d'après le procédé publié par M. Janin, chirurgien-oculiste de Lyon, ont perdu leur méphitisme et leur fétidité, par MM. l'abbé Tessier, Vacquer, Lassone fils, Putod de Thyévant et Cornette (3 exemplaires).

E. 687. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1757-1789.** — Observation pratique sur la maladie épidémique qui a affligé Brest, par de Lathoison; — rapport sur l'épidémie de Chevreuse, par Cornette; — sur la maladie contagieuse de Meudon; — état de la paroisse de Viroflay, par l'abbé Dubut, curé de cette paroisse; — détail historique de la maladie de M. l'avocat Blanc, député aux États Généraux; — mémoires et consultations concernant plusieurs malades, etc.

E. 688. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Notes et extraits relatifs à la médecine; — sur la fièvre ardente; — fragment d'un cours d'anatomie; — de l'hygiène; — expériences sur la bile de différents animaux; — formation des os; — circulation du sang, etc.

E. 689. (Cahier.) — In-8°, papier, 156 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — *Syphilis*, seconde partie contenant quelques autres observations sur les maladies vénériennes.

divisée en deux commentaires : l'un sur la pratique de M. Astruc, à Paris; l'autre sur celle de M. Desault, à Bordeaux, par Daniel Turner, du collège des médecins, à Londres.

E. 690. (Cahier.) — In-4<sup>e</sup>, papier, 50 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Extraits des consultations de MM. La Toure et Sabatier, médecins.

E. 691. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

**1749-1783.** — Société royale de médecine. — Rapports à l'Académie sur un projet de bains médicaux de M. Laugier, médecin, par Cornette et Lassone; — extraits des registres de la Société royale de médecine sur les bains médicaux de M. Faure de Beaufort; — détail des expériences faites, par ordre de la Société royale de médecine, sur la dissolubilité des précipités mercuriels dans l'eau, par Laffond; — rapport sur les eaux minérales de Plombières, par Cornette et Lassone; — concernant les mares qui sont au bas de la ville de Château-Thierry, par l'abbé Tessier et par Jean-roi; — sur la température et les maladies qui ont régné dans plusieurs villes; — sur les eaux minérales de la fontaine de Chandeborg, près de Thionville, en Lorraine, etc. — Projet d'anatomie pratique ou médicale; — mémoire sur les propriétés febrifuges de l'écorce de chêne, et sur les avantages que la médecine peut en retirer dans le traitement des fièvres intermittentes (2 exemplaires); — observations sur le tartre émétique; — sur la dissolubilité du sel sédatif avec la crème de tartre; — mémoire contre les préparations chimiques et pharmaceutiques qui se débitent à la foire de Beaucaire, par Jean Nazon.

E. 692. (Cahier.) — In-folio, papier, 43 feuillets.

**XVII<sup>e</sup> siècle.** — Leçons de pharmacie, par M. Rouelle.

E. 693. (Cahiers.) — In-8<sup>e</sup>, papier, 44 feuillets.

**1742.** — Mémoire sur les sels neutres, dans lequel on propose une division méthodique de ces sels qui facilite les moyens pour parvenir à la théorie de leur cristallisation, par M. Rouelle, de l'Académie des sciences.

E. 694. (Cahiers.) — In-8<sup>e</sup> papier, 91 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Extraits d'un cours de chimie.

E. 695. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1741-1786.** — Analyse de l'élixir américain, découvert par le sieur Courcelle, pensionnaire du Roi, et approuvé par

le gouvernement; — examen d'une pommade donnée à M. Cornette par le comte d'Angiviller; — sur une matière en poudre saline, donnée pour être examinée; — expériences sur le quinquina; — notice d'expériences à faire en chimie; — observations de chimie; — nomenclature chimique; — notes et extraits relatifs à la chimie; — décomposition du sel marin par l'intermède de l'alun (à la suite, compte des dépenses de l'abbé Cornette).

E. 696. (Liasse.) — 61 pièces, papier (4 imprimées).

**1774-1785.** — Notice des morceaux envoyés par M. de Morveau; — notes sur les chimistes; — extraits du traité de M. Meyer sur la chaux; — sur l'alcali; — sur la transpiration; — baromètre vivant; — maladie des remouleurs; — expérience d'huile de tartre; — précipité d'argent fulminant; — sur la dissolution de l'or; — procédé de M. Margraf pour faire le métal fusible dans l'eau; — expériences du sieur Comus au moyen de l'électricité; — première leçon des végétaux donnée par MM. Macquer et Baumé; — composition des gouttes balsamiques de M. Stahl, pour les maux de dents; — notes et extraits relatifs à la médecine et à la chimie; — trois numéros du *Journal de Paris*; — catalogue d'une collection de tableaux, tous originaux, etc.

E. 697. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1770-1779.** — Observation sur le vert de gris; — sur le mercure doux (signé par Cornette, 2 exemplaires); — mémoire sur la dissolubilité des précipités mercuriels dans l'eau, et sur la combinaison du mercure avec l'alcali volatil; — sur la congélation du mercure. — analyse d'une eau prise en lavement pour guérir les maladies vénériennes; — fonte de la mine de fer en grand; — extraits d'un cours sur les minéraux, etc.

E. 698. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

**1779-1784.** — Manière de préparer la laque fine; — extrait du *Journal de la teinture* tenu par le sieur Audran; — réflexions de M. Delafolie, de Rouen, sur la teinture; — première expérience de teinture, faite en présence de M. de Montucla (sur la couleur violette); — mémoire sur la teinture; — notices de différentes expériences faites dans le laboratoire de M. de Lassone, à Marly; — mémoire sur la nature de la substance acide que l'on retire de la cerise, de la groseille, de la pêche, de l'abricot, de la framboise, de la

mûre, de la pomme, de la poire, de l'épine-vinette et de la grenade, par M. de Lassone et par M. Cornette; — extraits des manuscrits de M. Venel, professeur à l'Université de médecine de Montpellier; — observation sur une inflammation spontanée du phosphore; — procédés pour le phosphore; — analyse du soufre, etc.

E. 699. (Cahier.) — In-folio, papier, 42 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Mémoire sur la formation du salpêtre et sur les moyens d'augmenter, en France, la production de ce sel, par Cornette.

E. 700. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1775-1777.** — Mémoire sur le sel ammoniacal vitriolique ou sel secret de Glaubert, et sur le sel ammoniacque nitreux; — sur le sel ammoniacal, seconde partie (2 exemplaires); — observation sur la décomposition du sel ammoniacal par les différents intermédiaires terreux et salins (2 exemplaires); — observation sur un acide glacial obtenu par la distillation d'un mélange d'acide nitreux fumant et de charbon embrasé et réduit en poudre (mémoires de Cornette).

E. 701. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1774-1777.** — Mémoire sur la décomposition par l'acide marin de plusieurs sels neutres vitrioliques et nitreux à base d'alcali fixe et volatil; — second mémoire sur l'action comparée de l'acide nitreux et de l'acide marin sur les sels vitrioliques à base terreuse; — troisième mémoire sur la décomposition par l'acide neutre de plusieurs sels vitrioliques et nitreux à base métallique; — mémoire sur un phénomène singulier que présentent les acides minéraux pendant leur concentration, et sur un nouveau moyen d'obtenir facilement une eau forte des plus pures, etc. (2 exemplaires, par Cornette).

E. 702. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

**1777.** — Mémoire sur l'action de l'acide phosphorique sur les huiles, et sur la combinaison de cet acide avec l'esprit de vin; — sur l'action des acides sur les huiles; — sur l'action de l'acide nitreux sur les huiles essentielles et sur les huiles grasses; — sur l'action de l'acide vitriolique sur les huiles; — sur l'action de l'acide marin sur les huiles; — sur l'action des acides sur les huiles, etc.

E. 705. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1775-1785.** — Notice d'expériences faites sur l'air fixe; — mémoire sur les altérations que l'air éprouve par les différentes substances que l'on emploie en fumigations dans les hôpitaux et dans les chambres des malades, par M. de Lassone et par M. Cornette; — notices d'une suite d'expériences nouvelles qui font connaître la nature et les propriétés de plusieurs espèces d'air ou émanations aériennes, extraites par diverses voies d'un grand nombre de substances; — recherches sur plusieurs phénomènes singuliers que l'eau présente au moment de sa congélation; — sur la lumière; — extrait du mémoire de M. Eberhard sur la lumière, etc.

E. 704. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1666-1773.** — Notes sur la nature de l'eau; — analyse de l'eau de la rivière d'Aisne; — de l'eau de Clairou; — résultat de l'analyse des eaux de Seine; — analyse de l'eau de Mouchy; — de l'eau de Balaincourt; — de l'eau du puits du château de Compiègne; — de l'eau de Senlis; — de la fontaine Saint Martin; — d'une eau minérale; — rapport des commissaires de la Société royale de médecine sur les anciennes et les nouvelles eaux de Passy; — extraits des mémoires de l'Académie des sciences de Berlin sur la formation des corps; — du mémoire sur la glace, par M. Baume; — sur le borax, par M. Cadet; — observations de M. Dulong sur l'augmentation de poids des chaux métalliques; — observations anatomiques; — extraits des mémoires de l'Académie des sciences, etc.

E. 705. (Registre.) — In-4°, papier, 153 feuillets.

**1773.** — Indications et notices des produits chimiques du laboratoire de Marly, renfermée dans des bouteilles, flacons et bocaux désignés par les numéros. (A la suite des dépenses faites en 1791 par l'abbé Cornette.)

E. 706. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**1740-1782.** — Cossé (Louis-Hercule-Timoléon de duc de Brissac, seigneur de Maurepas et de Pontchartrain. — Déclarations censuelles passées au profit de Jérôme Philippeaux, comte de Pontchartrain, par Mesdames de Saint-Cyr; de différentes pièces de terre sises au terroir d'Élancourt; — du hief d'Ergal, au même lieu; — du hief des Gatines, paroisse de Plaisir; — de terres sur les paroisses de Vicq et de

Reynes; — par Joseph-Antoine Grostète, prêtre, pour les biens de la cure de Saint-Martin-de-Bazoches; — au profit de Jean-Frédéric Phelippeaux, comte de Maurepas et de Pontchartrain: par Jean Barré, prêtre, pour la cure de Coignières; — par Michel Chardin, prêtre, pour la cure d'Élancourt; — par Jean-François d'Andrieux, prêtre, pour la cure de Maurepas; — par Charles Le Bas, prêtre, pour la cure de Plaisir; — par Adrien Le Brun, prieur-curé de Saint-Remi-l'Honoré; — par Jean de La Roche, prêtre, curé de Saals-Marchais; — par Michel Bethemont, prêtre, curé du Tremblai; — par Aubin Coullon, prêtre, chapelain de la chapelle Saint-Remi, en l'église de Paris; — par Michel Chandelier, prêtre, curé de Vicq; — reconnaissance des biens appartenant à la cure de Jouars-Pontchartrain passée par Jacques-Nicolas Fleuri, prêtre, au profit de Louis-Hercule Timoléon de Cossé, duc de Brissac, gouverneur et lieutenant-général de la prévôté de Paris, seigneur des comtés de Maurepas et de Pontchartrain, à cause d'Adélaïde-Diane-Hortense-Délie Mancini de Nivernois, duchesse de Brissac, sa femme.

E. 707. (Liasse.) — 64 pièces, papier (10 imprimées).

**1779-1789.** — COUCHAUT (Pierre). — Vente d'un fonds de mercerie et d'épicerie faite au sieur Pierre Couchaut, marchand épicier et bonnetier à Versailles, rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Louis, par Françoise Duchemin, femme de Pierre de Cussy, entrepreneur des bâtiments et marchand épicier et mercier à Versailles; — quittances des droits de capitation acquittés par le sieur Couchaut; — du droit de huitième (pour les aides de Versailles); — état des baraques de mademoiselle Chevrier données à bail au sieur Couchaut; — quittances données: par le sieur Boutigny; — par le sieur Berson; — par le syndic de la communauté des bonnetiers, pour le quart du tiers des droits attribués à la bourse commune; — par le sieur Chanteclaire; — compte de la veuve Leloup, etc.

E. 708. (Liasse.) — 55 pièces, papier (5 imprimées).

**1772-1789.** — COURTADE DE SALIS (N.... de), sous-gouverneur de la Petite-Écurie. — Congé de deux mois accordé par le Roi à M. de Courtade, capitaine-commandant dans le régiment du Commissaire-général de la cavalerie; — modèle du certificat de vie des pensionnaires du Trésor royal; — déclaration du montant de la pension de M. de Courtade; — notes et extraits; — projet de devis pour la construction

d'un château; — extrait baptistaire de l'abbé Joseph de Courtade de Salis; — autorisation accordée par le chapitre de Condom à M. de Courtade de Salis, clerc tonsuré et chanoine, d'aller terminer ses études à Paris; — certificats d'études donnés à M. de Courtade par les régents du collège de Navarre et par le supérieur de Saint-Sulpice; — lettres de prêtrise, etc.

E. 709. (Liasse.) — 49 pièces, papier (5 imprimées).

**1772-1783.** — Mémoire de Josse, maître tailleur: « une paire de jarrettières d'argent, 4 livres 15 sols; plus « une paire de peaux pour doubler la culotte, 3 livres « 10 sols; » — états des ports de lettres reçues par M. de Courtade; — recette pour faire le genièvre; — pour faire le vinaigre à l'estragon; — l'Art du peintre (prospectus); — manière de préparer les cuisses d'oie, etc.

E. 710. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1743-1789.** — Route que tiendra le régiment du Commissaire-général; — mémoire des officiers de Royal-Piémont: — ordre pour la route de Condom à Haguenau; — état des rations délivrées au domestique du comte d'Harcourt; — lettre de trois cavaliers du régiment du Commissaire-général; — extrait baptistaire de Gui de Viollet de Gisse; — lettres adressées au duc de Coigny par le maréchal de Ségur et par M. de Breteuil, et relatives aux pages; — ordres de M. de Beringhen, premier écuyer, et du duc de Coigny, relatifs aux pages de la Petite-Écurie; — demandes adressées au premier écuyer: par le comte de Balleroy; — par M. de Clarac; — par madame de Courville; — par madame de Pontbriant; — par M. de Marsay; — par le marquis de Wavrin de Manière; — certificats de chirurgiens et de médecins, constatant que les pages ont eu la petite vérole, etc.

E. 711. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

**1771-1789.** — Lettres de M. de Courtade, capitaine au régiment du Commissaire-général; — de M. de Courtade, neveu; — de l'abbé de Courtade. — Lettres adressées à M. de Courtade: par M. d'Aignan-la-Ville; — par M. Ambly; — par M. d'Anglade; — par madame d'Aubigny; — par M. Boisder: « Vous savez que M. le maréchal Du Muy « n'a pu survivre à l'opération qu'on lui a faite de la pierre; « il en est mort mardi; son successeur n'est pas encore « nommé. En attendant, M. de Malesherbes signe les expé-

« ditions de la guerre — par M. Bonneville ; — par M. Brouquen ; — par madame Brunelle de Combray , etc.

E. 712. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1777-1783.** — Lettres adressées à M. de Courtade : par M. de Castries de Charlus ; — par M. Chanoy ; — par le chevalier de Chancey ; — par le comte de Châteauvieux ; — par madame de Châteauvieux , née Lullier ; — par le chevalier de Crochard : « Je n'en ressens pas moins la peine « d'être privé de ta société ; je désire bien sincèrement que « tes routes me missent à portée de te recevoir dans ma petite « chaumière : tu éprouverois les desirs de toute une famille, « à l'envi l'un de l'autre, à te témoigner les mêmes senti- « ments que j'ai pour toi. La société de mon canton, une « bonne bouteille de vin, une soupe de ménage qui n'en est « pas plus mauvaise), une poularde, quelques perdreaux, « lapereaux, levreaux, deux bons bassets et un chien couchant « pour te promener, te feroient oublier , ainsi que je le fais, « les misères de notre état. Je souhaite de tout mon cœur « que le temps que tu as à rester au régiment pour attendre « la croix soit plus agréable que celui que nous avons éprouvé « l'un et l'autre depuis la paix. » — Par M. Ducoudrait.

E. 715. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1758-1783** — Lettres adressées à M. de Courtade : par M. Faurès ; — par M. de Ferré de Nuis ; — par M. de Ferré de Charmoy ; — par M. François, — par M. Gigot : « Il faut que je vous fasse part d'un miracle périodique dont « des gens connus ont été témoins, par ordre de la Cour et « de la police. Ces témoins sont pour la Cour, M. Boyer, « médecin ; pour la police, M. Dubourg. Ils se sont rendus « à l'assemblée, accompagnés de deux médecins, dont l'un « étoit M. Petit, médecin du duc d'Orléans. Après avoir « étendu des draps sur le carreau, on s'est prosterné pour « la prière ; au bout de quelque temps, sœur Félicité, jeune « et jolie, a demandé des secours : on l'a piétinée depuis la « tête jusqu'aux pieds, autant de l'autre côté, ensuite on l'a « frappée avec un rondin, comme l'on bat les pavés par le « moyen de la demoiselle. On a présenté le rondin à Boyer, « qui lui en a porté un coup au défaut de la mamelle : la sœur « a crié. On lui a, après cela, porté l'épée au front, au bras, « à la gorge : elle a ployé parlout. Les médecins n'ont pas « voulu tenter cette expérience. On a apporté une croix de « Saint-André, revêtu de planches de sapin. Sœur Perpétue « y a attaché sœur Félicité par les pieds et les mains, frap- « pant à petits coups, jusqu'à ce que les clous fussent parve-

« nus au bois. Le pied gauche a jeté environ trois palettes de « sang, les autres membres n'en ont pas versé. Dans cet état, « sœur Félicité a édifié l'assistance par un discours de piété. « Après quelque temps, on a ôté les clous ; on a remarqué « que cette fille s'étoit accouée sur ses pieds, et avoit tenu « ses mains serrées contre sa poitrine après l'opération. « M. Dubourg leur a dit que c'étoit très-bien joué, qu'il se « faisoit fort de leur obtenir permission de représenter sur les « boulevards ou à la foire Saint-Germain. Adieu, mon cher « fils. » — Par M. Gondouin ; — par M. Granditier ; — par madame Grave de Sainte-Colombe ; — par le marquis d'Harcourt ; — par M. d'Harcourt-Beuvron.

E. 714. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1769-1783.** — Lettres adressées à M. de Courtade : par G. Hervé ; — par M. Hocmelle, prieur de Savigny ; — par M. Jaubert, chanoine de Condom ; — par M. Landreville, — par M. Lannolles ; — par M. de Lanoue ; — par le comte de Laroque ; — par M. Laudun ; — par M. Lefebvre ; — par le vicomte de Luppe ; — par l'abbé Métra ; — par M. de Montrichier.

E. 715. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1770-1789.** — Lettres adressées à M. de Courtade : par M. Niac ; — par M. Olivet ; — par M. Payen ; — par M. Picques ; — par M. de Platteville ; — par M. Polchi De Paris, le 2 février 1776 : « Il y a beaucoup de monde qui « meurt ici d'une maladie nommée la grippe ... Selon les « astronomes, le froid excède par plusieurs degrés celui de « l'année 1740. La misère est extraordinaire, car les trois « quarts des pauvres gens ne gagnent pas leurs peines. » — Par l'abbé de Polignac, vicaire-général de Metz ; — par M. de Pontmartin ; — par M. de Pourtalès ; — par M. de Savigny ; — par M. de Sombrenil ; — par M. de Tocqueville ; — par M. Vertonville ; — lettres non signées.

E. 716. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1746.** — Cousin (Simon-Charles), seigneur de Lieutel — Sentence des trésoriers de France, en la Généralité de Paris, déclarant que Simon-Charles Cousin, trésorier de France et seigneur de Lieutel, paroisse de Galluis, est propriétaire de 474 pieds d'arbres (ormes et aubiers), plantés à double rangée, dans l'étendue de la seigneurie de Lieutel, sur le chemin qui va dudit lieu de Lieutel au village de Galluis, à la charge par le suppléant de faire écheniller dans les temps marqués par les règlements.

E. 717. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1772.** — Crouan Jean). — Extrait de la généalogie de Denis Racine, pour connaître des qualités des héritiers de Jean Crouan, décédé garçon, lequel est resté seul héritier de Denis Racine, son cousin issu de germain.

E. 718. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 5 pièces, parchemin

**1655-1787.** — Crussol (Emmanuel-Henri baron de, seigneur de Lainville. — Vente d'une maison sise à Lainville, en la ruelle des Couturières, faite par Laurent Hébert, marchand, et par Charlotte Brancheu, sa femme, à Nicolas Holar, maître chirurgien à Lainville; — sentence des Requêtes de l'Hôtel qui maintient messire Charles de Senne terre, comte de Brinon, seigneur de Lainville, et les habitants de ce lieu dans la possession et jouissance de faire paître et pâturer les bestiaux de cette paroisse sur les terres du fief de Gaisny, avec défense aux manants et habitants de la paroisse de Frémainville de les troubler; — transaction entre Henri de Senne terre, seigneur de Lainville, et Maximilien de Cléry et Geneviève de Bouju, sa femme, dame de Frémainville, relativement aux droits de pâturage exercés par les habitants de Frémainville sur les brayères du fief de Galluy (2 exemplaires); — bail de la terre de Lainville fait à Charles Cherost, laboureur, par Emmanuel-Charles de Crussol; — échange de plusieurs pièces de terre sises à Lainville fait entre le baron de Crussol, seigneur de Lainville, et maître Emmanuel Legrand, ancien gendarme, lieutenant du bailliage de Brueil et procureur fiscal du bailliage de Lainville.

E. 719. (Registre.) — In-folio, papier, 404 feuillets.

**1767.** — Cueilloir de la seigneurie de Lainville. — État des droits attachés à la seigneurie de Lainville: « Chaque vassal est sujet au moulin banal de Damply et payant le « seizième seulement; — les vassaux et détenteurs d'héritages sont sujets au pressoir banal dudit Lainville, et payent « le cinquième seulement; — chaque habitant qui tient ménage est sujet au four banal, ce qui est à présent converti « en une poule, payable par chacun an, le jour de Noël, « pour l'exemption dudit four banal; — est dû aussi par « chaque chef de famille de la paroisse dudit Lainville, une « corvée par an, à la volonté du seigneur, etc. »

E. 720. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1771.** — Crussol (François-Emmanuel de, duc d'Uzès,

seigneur de Bonnelles, de Bullion, etc. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 2.500 livres, faite au profit de Jeanne-Marie de Beaufort, veuve d'Edme-Joseph Roslin, écuyer, seigneur d'Esnouville, par François Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, marquis de Montespan et Gondrin, seigneur de Bonnelles, de Bullion, des Bordes et autres lieux, et par Madeleine-Julie-Victoire de Pardailiac de Gondrin d'Autin, duchesse d'Uzès, sa femme (3 exemplaires).

E. 721. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1782-1788.** — Seigneurie de Bonnelles. — Bail de la ferme de la Débatterie, paroisse de Bonnelles, fait par François-Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, seigneur de Bonnelles, de Bullion et autres lieux, à Jacques Le Rebour, moyennant 2,700 livres par an, 300 minots d'avoine, mesure de Saint-Arnoult, et à la charge des droits seigneuriaux, de neuf journées de voiture, avec charretier, chevaux, charrette et harnois, de voiturier en outre et d'apporter tous les foins récoltés par ledit seigneur; et, dans les temps convenables, de voiturier les glaces et d'emplir les deux glaciers du château de Bonnelles; — bail de la ferme de Noncienne, sise à Bonnelles, fait par le duc d'Uzès à Charles-Jérôme Breton, laboureur, moyennant 1,700 livres par an, 200 minots d'avoine, mesure de Saint-Arnoult, un poignon de cidre, douze chapons et cent bons poulets vifs et emplumés, six journées de voiture à quatre chevaux, cent bottes de foin, et à la charge de voiturier de la glace concurremment avec le fermier de la Débatterie (2 exemplaires); — convention par laquelle le sieur Breton, fermier de Noncienne, cède au duc d'Uzès la jouissance de 125 perches de pré, en la prairie du Clos, moyennant la remise annuelle de 30 livres de fermage.

E. 722. (Registre.) — In-4°, papier, 57 feuillets.

**1306-1523.** — Papier terrier de la seigneurie de Bonnelles contenant la recette faite par Renaud de La Villeneuve, seigneur de Bonnelles: « Recen par les mains de maistre « Barthelemy XXX sols tournois pour les rantes que maistre « Alexis Jinguet me doit à cause de la Brethache. » — les ordonnances du Roi Philippe le-Bel sur les gages de bataille par tout le royaume de France, etc., (incomplet).

E. 725. (Registre.) — In-4°, papier, 149 feuillets.

**1524-1525.** — « Cens recuus à Bonnelles le jour Saint-Remy par noble homme Renault de La Villeneuve, écuyer.

« seigneur dudit lieu. » — « Roger Lefevre et Pierre Des-  
« neues, pour leur maison et jardin de Nonciennes, 20 de-  
« niers tournois; » — quittance de 25 livres tournois donnée  
par demoiselle Andrée d'Allainville, mère de Renauld de  
La Villeneuve, à Agnès de La Forest, femme dudit Renauld,  
pour un terme de sa pension ordinaire, etc.

E. 724. (Registre.) — In-4°, papier, 145 feuillets.

**1528-1529.** — Cens reçus à Bonnelles le jour Saint-  
Rémy par Regnault de La Villeneuve, écuyer, seigneur dudit  
lieu. — « Je suis quitte vers messire Estienne Cornail, vic-  
« aire de Bonnelles, de la messe des Cinq plaies Nostre  
« Seigneur, quise dit chacun vendredi de l'année V.° xxvii. et  
« xxviii. jusques au premier jour d'octobre audit an, m'es-  
« tant bon et loyal payement esté fait par moy. » — Poules  
reçues à Bonnelles, le jour Saint-Étienne, etc.

E. 725. (Registre.) — In-4°, papier, 188 feuillets.

**1541-1542.** — Cens reçus à Bonnelles le jour de Saint-  
Rémy par Louis de La Villeneuve, seigneur du lieu. — « Les  
« marguilliers de Bonnelles, pour les héritages contenus en  
« leur déclaration, vi sols xi deniers parisis. »

E. 726. (Registre.) — In-4°, papier, 162 feuillets.

**1545-1548.** — Cens reçus à Bonnelles par Louis de La  
Villeneuve, seigneur dudit lieu. — « Nicollas Roger, tabel-  
« lion et greffier dudit Bonnelles, pour la quarte partie de  
« l'hostel de Lesne de Bretaigni, à cause de sa femme, denier  
« obolle parisis, etc. » Incomplet.

E. 727. (Registre.) — In-folio, papier, 151 feuillets.

**1549-1550.** — Cens reçus à Bonnelles le jour Saint-  
Rémy par Louis de La Villeneuve, écuyer, seigneur dudit  
lieu. — « Andri Apvril, pour une maison, cour, jardin,  
« granche et estables, vi sols parisis. » — Ensaisnements  
de Bonnelles, etc.

E. 728. (Registre.) — In-folio, papier, 84 feuillets.

**1550.** — Cens reçus à Bonnelles le jour de Saint-Rémy  
par Louis de La Villeneuve, seigneur dudit lieu. — « Les  
« religieux, prieur et convent de Sainte-Croix-de-la-Bre-  
« tounerie, à Paris, pour quatre arpens de pré assis aux  
« Corners, et ung arpent de pré assis à Bretigny, v sols  
« parisis. »

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

E. 729. (Registre.) — In-4°, papier, 81 feuillets.

**1551.** — Cens reçus à Bonnelles par moi Loys de La  
« Villeneuve, seigneur audit lieu, le jour Saint Rémy. » —  
« Les marguilliers de Bouillon, pour un arpent de terre sur  
« le chemin de Bouillon, vi deniers parisis. »

E. 750. (Registre.) — In-folio, papier, 87 feuillets.

**1552.** — Cens reçus à Bonnelles par Louis de La Ville-  
neuve seigneur du lieu, le jour Saint Rémy. — « Denis  
« Maréchal, pour l'ostel où pend pour enseigne l'*Escu de Bre-*  
« *tagne*, une granche, court et estables, l denier parisis. »

E. 751. (Registre.) — In-4°, papier, 155 feuillets.

**1553-1554.** — Cens reçus à Bonnelles le jour de Saint-  
Rémy par Louis de La Villeneuve, écuyer, seigneur du lieu.  
— « Les héritiers Barbe Rabasse, pour deux espaces et dem  
« de maison, granche, court et jardin, assis sur la rue de  
« Rechefort, ii sols xi deniers tournois. »

E. 752. (Registre.) — In-folio, papier, 106 feuillets.

**1555.** — Cens reçus à Bonnelles le jour de Saint Rémy  
par Louis de La Villeneuve, seigneur du lieu. — « Les héri-  
« tiers Nicolas Roger, pour l'hostel, court, granches et esta-  
« bles où pend pour enseigne l'*Image Nostre-Dame*. » —  
Ensaisnements de Bonnelles, etc.

E. 755. (Registre.) — In-folio, papier, 259 feuillets.

**1560-1561.** — Cens reçus à Bonnelles le jour Saint-  
Rémy par Louis de La Villeneuve, écuyer, seigneur du lieu.  
— Les héritiers Olivier Lestournel, pour leur maison, gran-  
« che, estables, court et jardin, assis sur la rue tendant de  
« la rue d'Enbas à l'église, xii deniers parisis. »

E. 754. (Registre.) — In-4°, papier, 175 feuillets.

**1588-1589.** — Cens reçus à Bonnelles le jour Saint-  
Rémy par Charles de La Villeneuve, seigneur du lieu. —  
« Le tef de Bissy. M. d'Orsay, président au Grand-Conseil  
« à cause de dame Élisabeth Malon, pour l'hostel, granges,  
« estable, eoulombier, court, jardin, fossez, viviers, estang,  
« bois, terres, prés, pâtis, en ce non compris neuf arpens  
« et demy de prez et neuf arpens de terres labourables, assis  
« au bas de Noinville, qui sont tenus en fief, etc. »

E. 755. (Registre.) — In-4°, papier, 52 feuillets.

**1592-1594.** — Cens reçus à Bonnelles par Charles de La Villeneuve, seigneur du lieu, et par sa veuve, dame Henriette de Lamoignon, tutrice de son fils Henri de La Villeneuve. — « Claude Richard et ses enfants, pour sa maison, « grange, étables, cour et jardin, contenant un arpent, 11 deniers. » — Ensaisnements de Bonnelles, etc.

E. 756. (Cahier.) — In-4°, papier, 40 feuillets.

**1602-1603.** — Cens recens de la terre et seigneurie de Bonnelles, appartenant à M. de Bullion. — « Jean Chouchou, « pour du poisson qui dit que mon fils lui devoit, et pour « avoir apporté des paquets de Paris, est demeuré quitte pour « l'an 1602 et 1603, de quatre livres, viii sols 11 deniers « tournois qui devoit pour deux ans. »

E. 757. (Registre.) — In-4°, papier, 16 feuillets.

**1600-1602.** — Règle des lettres de saisine par moi, Louis Noël, receveur de la terre et seigneurie de Bonnelles; — mémoire de ce que j'ai déboursé pour M. de Bonnelles (M. de Bullion) depuis mon compte rendu; — recettes des poules; — mémoire de l'argent que j'ai baillé à Galliot Boulard, etc.

E. 758. (Registre.) — In-folio, papier, 112 feuillets.

**1559-1570.** — Ensaisnements des acquisitions faites en la terre et seigneurie de Bonnelles, appartenant à Louis de La Villeneuve. — « Nicolas Marchant, marchand suivant la « cour, a esté ensaisiné de trois arpents et demy de terre en « deux pièces : la première pièce contenant deux arpents, « assise au lieu dict le Chantier de Noinville, etc. »

E. 759. (Registre.) — In-4°, papier, 41 feuillets.

**1569-1594.** — Ensaisnements des acquisitions faites en la seigneurie de Bonnelles. — « Pierre Bienfait, boucher, « demeurant à Bonnelles, a été ensaisiné d'une petite maison, « couverte de chaume, etc. » (Incomplet.)

E. 740. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1508-1764.** — Seigneurie de Bullion. — Procédures faites aux Requêtes du Palais par Ferry de Wicardel, chevalier, huissier ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de Longchesne, des Eschelettes, etc., contre Claude de Poisieu,

chevalier, seigneur de Sainte-Mesme, pour le contraindre à lui faire la foi et hommage du fief de Denisy; — avertissements — contredits; — productions; — sentences des Requêtes, etc. — Bail de la ferme seigneuriale de Longchesne, sise en la paroisse de Bullion, fait par François-Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, à Guillaume Desnus et à Simonne Lair, sa femme.

E. 741. (Rouleau.) — 1 pièce, parchemin.

**1519.** — Aveu et dénombrement, portant foi et hommage de la terre de *Boullon* (Bullion), rendu par Jean de La Moete, écuyer, à messire Gabriel de Cossart de Larrieu, chevalier, seigneur de Marly-le-Chastel et de Magni-Lessart, à cause de la seigneurie de Magni-Lessart. Don de M. Auguste Montié, secrétaire de la Société archéologique de Rambouillet.)

E. 742. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

**1347-1789.** — Bail d'une pièce de terre, sise au terroir de *Boullon* (Bullion), fait par noble homme Thibaut de Brouville, écuyer, à noble dame Agnès de Soysoy, jadis femme de feu Geufroy Grossefeste, chevalier, moyennant un seplier de blé. — du moulin à eau de La Garlalterie, en la paroisse de Bullion, par François-Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, à Étienne Hervieux, meunier; — du moulin de Guédanne, sis à Bullion, à Pierre-Nicolas Bordier; — du moulin à eau de Becheron, sis à Bullion, et de pièces de terre à Jean-Jacques Bonnia; — du moulin à eau des Carneaux, à François Beaufort, meunier.

E. 743. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

**1694-1670.** — Minutes des déclarations censuelles passées au profit de dame Françoise de La Mothe, veuve de feu François de Vendosmois, seigneur de Bullion; — au profit de Claude Bullion, seigneur de Brouville, de Bullion, de Ronqueux, de Longchesne, etc.; — au profit de dame Angélique Faure, veuve de feu Claude de Bullion.

E. 744. (Cahier.) — In-folio, papier, 21 feuillets.

**1620.** — Déclaration censuelle faite à messire Claude de Bullion, seigneur dudit lieu, par maître Adrien Pauperon; — par Philippe Sauvage, bourgeois de Paris, à cause de Henriette Pauperon, sa femme, et par leurs cohéritiers, des biens possédés dans l'étendue de la seigneurie de Bullion par feu maître Claude Pauperon, en son vivant receveur du comté de Rochefort.



E. 742. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1616-1669.** — Minutes des déclarations censuelles passées au profit de Claude de Bullion par les détenteurs des biens situés dans l'étendue de sa seigneurie. — Tenanciers : messire Pierre Ameline, prêtre, vicaire de Bullion; — Étienne Corbonnoys, marchand à Bullion; — Jacques Vieillard, joueur d'instruments, à Bullion. — Jacques Leronte, tailleur d'habits, etc.

E. 745. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1669-1683.** — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Bullion, de Longebesne et de Ronqueux par les détenteurs des biens situés dans ces fiefs. — Tenanciers : Nicodème Leroy, laboureur; — Denis Momoneau, procureur fiscal de Bullion; — Adrien Jardin, manoeuvrier, etc.

E. 747. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

**1600-1669.** — Minutes des déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Bonnelles et de Bullion par les détenteurs des biens situés dans ces seigneuries. — Tenanciers : Jacques Angiboust, marchand à Bonnelles; — Grégoire Guyard, laboureur à Bullion; — Louis Aubourg, cor donnier à Bonnelles, etc.

F. 748. (Liasse.) — 5 pièces et 1 plan papier; 1 pièce, parchemin.

**1758-1784.** — Convention entre François-Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, et Jacques Delanoue, notaire à Saint-Arnoult, pour la confection du terrier des fiefs de Malvoisine, d'Amour et des Houlliers, sis à Boinville-le-Gaillard; — état des fiefs de Malvoisine et d'Amour; — examen des titres des fiefs de Malvoisine et d'Amour, fait à l'occasion de l'arrangement à faire entre le duc d'Uzès et le prince de Rochefort; — plan des fiefs de Malvoisine et d'Amour; — vente du fief de Hazay, sis à Jansville, faite par Jean-Charles, marquis de Senectère, maréchal de France, à Marguerite-Charlotte-Fleuriau de Morville, veuve de Pierre-Emmanuel, marquis de Crussol. (Par arrêté préfectoral, en date du 21 vendémiaire an xi, cinq registres et plusieurs liasses concernant la terre de Bullion ont été remis à M. Marie-François-Emmanuel de Crussol d'Uzès.)

E. 749. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

**1657-1789.** — CRUX, Jean-Baptiste Daniel, marquis de). — Bail à cens de l'hôtel de La Mothe et de pièces de terre, sis à Crespières, fait à Vincent Champion, laboureur, par maître

Guillaume de Vittry, conseiller au Parlement de Paris, seigneur de Crespières. — de deux arpents de trêble, fait à Michel-Nicolas Vassal, écuyer, par Gabriel Jérôme de Bullion, comte d'Esclimont, seigneur de Crespières, etc. — Déclaration censuelle de l'hôtel de La Mothe passé au profit de M. de Bullion par dame Angélique Duhamel, veuve de Jacques Fougeroux. — vente du grand hôtel de Sautour, sis à Crespières, faite par Anne-Françoise Julie de Crussol d'Uzès, femme séparée quant aux biens de Louis-César de La Baume Le Blanc, duc de La Vallière, dame de Wideville et de Crespières. — erection en fief, sous le nom de fief de Crux, du grand hôtel de Sautour, faite par la duchesse de La Vallière en faveur de Jean-Baptiste Daniel, marquis de Crux, capitaine de cavalerie; — liquidation du prix de la vente de la maison dite de l'Hôtel de la Guerre, sise à Versailles, entre Jean Pierre de Fumeron de Verrières, Philippe-Augustin Pellieux et dame Geneviève-Jeanne Viot, femme de Jean-Baptiste-Denis, marquis de Crux, etc.

E. 750. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 1 pièce, parchemin.

**1756-1769.** — CUGNAC (Pierre-Antoine, marquis de). — Déclaration censuelle passée par Jean-François Nolteau, prêtre, comme cure de Richarville, au profit de dame Charlotte-Françoise de Longhe, veuve de Jean-Baptiste de Cugnac, marquis de Dampierre, comme tutrice de ses enfants mineurs; — quittance de la somme de 400 livres donnée au marquis de Cugnac de Dampierre par Joseph Micault d'Harvelay, garde du Trésor royal, pour l'acquisition faite par le marquis de Cugnac des droits d'échange dans les fiefs de la paroisse de Richarville, dits fief Saint-Julien-des-Champs et fief de Saint-Barthélemy, dans l'élection de Bourdan.

E. 751. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 5 pièces, parchemin.

**1654-1884.** — DABOS, Alexandre-Maximilien, seigneur du Breuil. — Adjudication de la terre et de la seigneurie du Breuil, faite devant le prévôt de Mantes, à messire Gabriel Dabos, chevalier, seigneur de Binanville, d'Arnouville, etc., moyennant 2,500 livres; — transaction par laquelle Gabriel Dabos abandonne aux habitants du Breuil l'hôtel seigneurial pour en faire le presbytère, à la condition que chacun des habitants paiera au seigneur, le jour de Noël, une poule de cens; — ratification, par Gaspard Barquillet, de la vente de la terre du Breuil, faite pendant sa minorité, etc.

E. 752. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1775.** — DALLMAGNE, Henri). — Bail de l'hôtel sis

gneurial et de la ferme de Vaux, paroisse du Mesnil-le-Roi, fait à Henri Dallemagne et à Marie-Jeanne Buret, sa femme, par Louis-Armand de Seiglière, marquis de Soyecourt.

E. 753. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1749-1789.** — DANJON (Pierre-César). — Certificats pour Pierre-César Danjon, horloger, délivrés : par Alexandre, horloger à Poitiers ; — par Lefebvre, curé d'Exireuil (en Poitou) ; — par Boivin, curé de Notre-Dame d'Étampes ; — sommation faite au sieur Danjon, horloger à Étampes, de payer à Étienne Perrot, boulanger, la somme de 128 livres 15 sols ; — partage de la succession de Marie Prévost.

E. 754. (Registre.) — In-8°, papier, 8 feuillets.

**1772-1778.** — « Registre coté et paraphé par nous « Claude-François Boncerf, conseiller du Roi, élu en l'Élec-  
« tion d'Étampes, pour servir suivant les ordonnances à  
« Pierre-César Danjon, maître horloger à Étampes, paroisse  
« Notre-Dame. — Du 10, j'ai reçu une montre appartenant  
« à M. Bésard, commissaire à Étampes, etc. »

E. 755. (Registre.) — In-8°, papier, 89 feuillets.

**1778-1789.** — Livre-journal du sieur Danjon, horloger à Étampes. — « Juillet 1787 ; du 27, j'ai livré la montre à  
« M. le curé de Notre-Dame, à laquelle j'ai remis un grand  
« ressort ; pour ce, j'ai reçu 6 livres. »

E. 756. (Liasse.) — 55 pièces, papier (2 imprimées).

**1727-1779.** — DAUBOIS (demoiselle Catherine). — Extrait de baptême de Catherine Daubois : — actes mortuaires : de Madeleine Dumont, veuve de Claude-Jean Daubois ; — de Madeleine Genty ; — contrat de mariage de Claude Daubois et de Madeleine Dumont ; — observations sur les successions des sieurs Daubois ; — mémoires sur la succession du sieur Daubois, curé d'Issoire ; — vente d'une maison sise à Châlon-sur-Saône, au coin de la rue Saint-Vincent, faite au sieur Louis Gauthey, pâtissier, par le sieur Ripert et par Madeleine Daubois, sa femme, et par Catherine Daubois ; — lettres adressées à mademoiselle Daubois : par le sieur Blanchard-Desbordes ; — par le sieur Jolyot ; — par le sieur Gauthey ; — par le sieur Oudet ; — par le sieur Perrault ; — par la veuve Ripert ; — par le sieur Vitry, etc.

E. 757. (Cahier.) — In-8°, parchemin, 82 feuillets.

**1751.** — Arrêt du Parlement de Paris, rendu à la requête de Madeleine Genty, veuve du sieur Dumont, contre le sieur

Antoine Garnier, contrôleur des actes à Saint-Gengoux ; — signification de cet arrêt.

E. 758. (Liasse.) — 1 pièce et 1 plan, papier.

**1779.** — DAUTO (Étienne). — Autorisation accordée par Auguste Valentin Cousin, trésorier de France et grand-voyer en la Généralité d'Orléans, à Étienne Dauto, charretier de labour, de construire une maison à Angerville-La-Gaste, sur un terrain sis audit lieu, le long du Pavé, et d'y placer soit une enseigne, soit un bouchon ; — plan de l'alignement.

E. 759. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1775.** — DAVID DE PERDREAUVILLE (François-Gédéon de). — Constitution d'une rente annuelle de 150 livres, au capital de 3,000 livres, faite par François-Gédéon de David de Perdreauville, demeurant à Nonancourt, par Marie-Madeleine Marguerite et par Charlotte de David de Perdreauville, au profit de Jean-Baptiste Roberge, avocat en Parlement, et de Madeleine Hardy de Menaut, sa femme.

E. 760. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1774-1779.** — DEBONNAIRE (Marie-Charles Louis), seigneur de Gif. — Bail à cens d'un grand hôtel, d'une cour, de bergeries, de grange et d'étables, assis au Plessis-Trappez, et de vingt arpents de terre, sis au même terroir, fait par Guillaume de Villctain, écuyer, seigneur de Gif, à Martin Pimont, laboureur, demeurant à Bue, moyennant 4 sols parisis et deux muids de blé ; — aveu et dénombrement du fief du Plessis-Trappez, sis en la paroisse de Toussus-le-Noble, fait par Pierre Le Peutre, écuyer, sieur du Plessis-Trappez, à messire François de Boutier, chevalier, seigneur du château d'Acy, de Tourneville, de Fontaine et de Gif, à cause de la seigneurie de Gif ; — échange par lequel Pierre Le Peutre et Charlotte de Rouyn, sa femme, cèdent, moyennant 950 livres de rente, le fief du Plessis-Trappez, sis à Toussus-le-Noble, et cent soixante arpents de terre labourable à Mathieu Molé, premier président du Parlement de Paris, à Sébastien Cramoisy et autres, tous gouverneurs de l'Hôtel-Dieu de Paris et de l'hôpital des Incurables ; — vente du fief du Plessis-Trappez par les gouverneurs de l'Hôtel-Dieu à Vincent de Paul, supérieur général de la Congrégation dite de Saint-Lazare-lès-Paris ; — arrêt du Parlement de Paris entre les religieuses de Saint-Nicolas de l'Hôtel-Dieu de Pontoise et Charles d'Ally, seigneur d'Ennery, qui fixe au tiers du prix d'acquisition l'indemnité à payer par les gens de main-morte

aux seigneurs dans les mouvances desquels ils acquièrent des immeubles; — acte de foi et hommage rendu aux seigneurs de Gif, Pierre Mérault, Jean-François Mérault, Jeanne Élisabeth-Marie-Ursule et Marie Mérault, par Charles de Rosnel, bourgeois de Paris, nommé comme homme vivant et mourant par les vénérables prêtres de la Congrégation de Saint-Lazare-lès-Paris, seigneurs du fief du Plessis-Trappez; — avou et dénombrement du fief du Plessis-Trappez fait à messieurs et demoiselles Mérault, seigneurs de Gif, par messire François Ravet, prêtre de la Congrégation de Saint-Lazare; — saisie féodale du fief du Plessis-Trappez, à la requête de Jean-François Mérault, seigneur de Gif; — nomination par les frères de la Congrégation de Saint-Lazare de Jean-François Watel, clerc tonsuré, comme homme vivant et mourant, au lieu de Charles de Rosnel, décédé; — de François-Joseph Lefebvre, clerc, membre de la congrégation, — acte de foi et hommage rendu par François-Joseph Lefebvre, homme vivant et mourant du fief du Plessis-Trappez, à Pierre-Charles Debonnaire, procureur-général au Grand Conseil, seigneur de Gif; — transaction par laquelle les prêtres de Saint-Lazare s'engagent à payer à M. Debonnaire, au lieu du droit de relief, une rente annuelle de dix-huit minots d'avoine, mesure de Chevreuse, etc.

E. 761. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1755-1779.** — Réclamation du sieur Mérault, seigneur de Gif, à l'occasion de la cession faite au Roi par M. de Marchault d'une partie de la terre de Sèvres, qui était mouvante, moitié de la terre de Gif et moitié de celle de la Tour-de-Chaumont-du-Bec; — rapport de M. Gilbert, inspecteur-général du domaine de Versailles; — arrêt du Conseil-d'État qui accorde à M. Mérault, à titre d'indemnité, une rente annuelle de 502 livres 7 sols 4 denier. — lettres patentes rendues sur arrêt qui confirment au sieur Debonnaire, seigneur de Gif, la propriété de la rente accordée au sieur Mérault, etc.

E. 762. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1503-1505.** — Procédures faites au Châtelet de Paris, à la requête de Guillaume de Villetain, seigneur de Gif, prenant le fait de Colin et de Macé Suzanne, laboureurs, défendeurs, contre Jean Du Val, curé de Gometz-la-Ville, à l'occasion des droits de dîmes, sur cent dix-neuf arpents de terre, dits la Folie-Rigault et la Folie-Jardouin; — salvations de Guillaume de Villetain, — contredits de Jean Du Val; —

inventaire des lettres et enseignements produits par Guillaume de Villetain; — écritures pour Malhieu et Colin Suzanne; — pour Jean Du Val; — sentences du Châtelet, etc.

E. 763. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1502-1505.** — Enquête faite à la requête de Jean Du Val, cure de Gometz-la-Ville, pour constater ses droits de dîmes sur la Folie-Rigault; — informations et dépositions des témoins cités à la requête de Guillaume de Villetain, seigneur de Gif, à l'encontre du curé de Gometz-la-Ville.

E. 764. (Cahier.) — In-4, parchemin, 51 feuillets.

**1505.** — « Ce sont les noms, dictz et dépositions des « tesmoings produites et atraictz à tesmoignaige de la partie « de noble homme Guillaume de Villetain, seigneur de Gif et « viconte de Chasteaufort, garand et qui a prins l'advou. « charge et garantie en ceste partie pour Colin et Macé Suzanne, « défendeurs en ceste presente cause et poursuite « d'une part à l'encontre de messire Jehan Du Val, prestre, « soy disant curé de la cure et esglise parochial de Gometz « la-Ville ou diocese de Paris, demandeur, etc.

E. 765. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1507-1662.** — Transaction entre Guillaume de Villetain, seigneur de Gif, et Jean Du Val, naguère cure de Gometz-la-Ville, et maître Philippe Morin, curé dudit Gometz, relativement aux dîmes inféodées des fiefs de la Folie-Rigault et de la Folie-Jardouin, dependant de la paroisse de Gometz-la-Ville; — mémoire pour Guillaume de Villetain contre messire Jean Du Val; — sommation faite par Pierre Mérault, seigneur de Bonnes, de Gif, viconte hérédital de Chasteaufort, à messire Claude Voille, prieur, et à Guillaume Voille, cure de Gometz-le-Châtel, de rendre et de restituer prescrite-ment à lui ou à Pierre Garreau, son concierge, à Gif, toutes les gerbes de ble et autres grains que ledit curé a pris et enlevé par force et violence, sur partie de quatre-vingts arpents de terre dependant des fiefs de la Folie-Jardouin et de la Folie-Rigault.

E. 766. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1751.** — DECHAT Philibert. — Vente d'une maison et d'un jardin, sis à Aunez, juridiction d'Aubergenville, faite à Christophe Blanche, journalier, par Philibert Dechat, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, propriétaire du château du Buat, situé dans la paroisse de Maulé, moyennant une rente forcière de 10 livres.

E. 767. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin.

**1768.** — DELACLOCUE (Jean-Charles). — Brevet de nomination de Jean-Charles Delacloche, comme archer-garde de la Connétablie et maréchaussée de France, au bailliage de Versailles. — quittance de la somme de 18 livres pour le droit du marc d'or de la première provision d'office en la Connétablie, — lettres-patentes du Roi confirmant la nomination de sieur Delacloche faite par les maréchaux de France. — lettres de réception en la Connétablie.

E. 768. (Cahier.) — In-folio, papier, 6 feuillets.

**1626-1646.** — DELALANDE (Charles-Denis). — Copies : du placet présenté au Roi par Jean Delalande, jardinier du jardin du château neuf de Saint-Germain, afin d'obtenir la permission de faire bâtir une petite maison ; — du brevet du Roi, qui autorise Jean Delalande à construire un logement suivant l'alignement qui lui sera donné par le surintendant ; — de l'alignement donné au bout de la galerie du logement de la Reine-mère ; — confirmation par le Roi, etc.

E. 769. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1675-1716.** — DELAMOTHE (Philippe). — Contrat de mariage de Philippe Delamothe, bourgeois de Paris, et de Suzanne-Élisabeth Advenel d'Hancourt, de Rouen ; — de Jean-Pierre de Lamouque, sieur d'Inquerville, et de Marie Advenel, — état des biens du sieur Advenel d'Hancourt ; — lettres du sieur Guérout à la dame Delamothe ; — procuration donnée au sieur Delamothe par le sieur Jacques Guérout, organiste de Saint-Maclou à Rouen, et par Marie-Anne Hamelin, sa femme, afin de recevoir les arrérages d'une rente de 10 livres due à la succession de Marguerite Perrin, mère de la dame Guérout ; — bail à rente foncière d'une maison à Rouen fait par Charles Hamelin, sieur de La Rivière, à Étienne Petit ; — procuration générale donnée par Suzanne Advenel à la veuve Guérard ; — extrait baptistaire de Suzanne Advenel ; — procédures faites à la requête de Nicolas Thomas, prêtre, curé de Saint-Maclou à Rouen, contre Guillaume Advenel, sieur d'Hancourt, à l'occasion des arrérages d'une rente foncière, etc. — Contrat de mariage de Philippe Delamothe, veuf, et de Marie-Thérèse Caresme.

E. 770. (Liasse.) — 67 pièces, papier (1 imprimée) ; 5 pièces, parchemin.

**1693-1729.** — Nomination du sieur Delamothe par le lieutenant-général de police comme commis-vendeur au

marché à la volaille, à Paris ; — prestation de serment du sieur Delamothe ; — commission de vendeur sur la Vallée ; — procédures faites à la requête de Philippe Delamothe contre Gille Poton, boulanger privilégié suivant la cour, et contre le sieur Poulain, serrurier ; — billets souscrits au profit du sieur Delamothe par le sieur Moly, officier invalide ; — lettre du sieur de Fréville ; — acte de notoriété constatant que le sieur Delamothe est décédé sans enfants ; — quittance de la somme de 36 livres payée à la fabrique de Saint-Severin, à Paris, pour l'enterrement de Philippe Delamothe, etc.

E. 771 (Liasse.) — 13 pièces, papier.

**1689-1789.** — DELAUNAY (Thomas), dit Brioune. — Extraits baptistaires : de Jacques Delaunay ; — de Thomas Delaunay ; — actes d'enterrement : de Jacques Delaunay ; — de Gillette Boussard ; — reconnaissance du traité de mariage passé sous seing-privé entre Jacques Delaunay et Jeanne Lemartinel ; — lettre de M. Leschevin ; — certificat de M. Leschevin constatant que Thomas Delaunay, dit Brioune, est attaché au service de Monsieur, en qualité de garçon de gobelet ; — terrain que M. Dauné désire acquérir de M. Delaunay ; — note du surintendant de la maison de Monsieur pour le sieur Delaunay, etc.

E. 772. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1782.** — DELCROT (Charles). — Bail à loyer d'un appartement situé dans une maison à Versailles, au coin des boulevards du Roi et de la Reine, fait par Charles Delcrot, écuyer de bouche de la Reine, à messire Jean-François de Cancaude, gouverneur des pages de la chambre du Roi.

E. 773. (Liasse.) — 52 pièces, papier (10 imprimées).

**1786-1789.** — DELECAMBE DE MAIRIVAL. — Comptes entre M. Delecambe de Mairival et M. Hodanger, son fermier, à Chavenay ; — quittance des arrérages d'une rente de 300 livres due à la veuve Bon Deschamps ; — des droits de vingtième dus à Chavenay par M. Delecambe ; — des droits de francs-fiefs dus pour le fief de la Mairie, à Chavenay ; — des droits de censives et des rentes dus au comte de Pontchartrain ; — lettres de M. Delecambe de Mairival adressées à M. Hodanger ; — mémoires de travaux exécutés à la ferme de Chavenay par Féret, serrurier à Villepreux ; — par Godard, maçon et couvreur ; — par Poullalié, marchand de tuiles ; — par Radet, vitrier et peintre à Villepreux ; — par Coquelin, couvreur en paille, etc.

F. 774. Liasse. — 4 pièces, parchemin.

**1758.** — DÉLÉE (Jean-Joseph-Joachim). — Donation entre vifs d'une rente foncière de 200 livres, assise sur une maison située à Saint-Germain-en-Laye et appelée l'*Hôtel de Chevreuse*, faite par Marie-Jeanne Délée, demeurant à Auray, à son neveu, Jean-Joseph-Joachim Délée, seigneur de Kouallin, ancien capitaine au régiment de Bourgogne.

F. 775. Liasse. — 1 pièce, papier.

**1774.** — DELISLE (Simon). — Bail d'un moulin à eau, appelé le Petit-Moulin de Serincourt, fait à Simon Delisle, meunier, par dame Marie-Louise Chibert, veuve d'Antoine de Gars, seigneur de Frémenville.

F. 776. Liasse. — 1 pièce, papier; 1 pièce, parchemin.

**1783-1789.** — DELORME (Martin). — Bail de plusieurs pièces de terre, sises à Sagy, fait aux sieurs Sulpice Noël, Michel Noël et Louis Léger par dame Marie-Catherine Letellier, veuve de Martin Delorme, capitaine de cavalerie; — partage de la succession de Martin Delorme.

F. 777. Liasse. — 26 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1754-1786.** — DEPLAS (Gui-Charles), marquis du Thillay. — Observations sur la justice du marquisat du Thillay; — mémoire pour le seigneur du Thillay, à cause des fiefs du Grand-Prieur, du Vignois, de Laitre, de Châtillon, de La Mothe, des Marais et d'Orgemont, unis au marquisat du Thillay et enclavés dans le bourg de Gonesse, à l'occasion des plantations faites par le seigneur de Gonesse sur différents chemins qui traversent ces fiefs; — consultation de M. de Lambon au sujet de la terre du Thillay; — déclaration de la consistance de la seigneurie du Thillay faite par Blanche-Henriette de La Roche-Aymon, veuve de Philippe-Gilbert de Cordebeuf-Beauvergier-Mongon, comme tutrice de Gui-Charles, de François-Henri et de Louise-Françoise Deplas, enfants mineurs de feu Gui-Joseph Deplas, baron de Marsillac, marquis du Thillay. — lettres-royaux pour la confection d'un nouveau terrier du marquisat du Thillay; — procès-verbaux d'affiches. — vente à viager de l'hôtel des Tournelles, sis au Thillay, faite à Nicolas Duru, huissier du Parlement, et à Catherine, sa femme, par Philippe de Brie et par demoiselle de Saint-Jean, sa femme. — état des maisons et terres situées dans la paroisse du Thillay, déclarées et comprises dans les terriers de la seigneurie de Gonesse, etc.

F. 778. Liasse. — 10 pièces, papier.

**1755.** — Déclarations passées devant Louis Bonmessant, notaire en la prévôte du Thillay, et au profit du seigneur dudit lieu, par les détenteurs des biens situés dans l'étendue de cette censive. — Tenanciers: Nicolas Berruyer, maître chirurgien et procureur fiscal de la prévôte du Thillay; messire Pierre Lapperhet, curé de Notre-Dame de Villeroy. — Pierre-Antoine Dupont, ancien procureur fiscal, etc.

F. 779. Liasse. — 57 pièces, papier.

**1755-1756.** — Déclarations passées devant Louis Bonmessant, notaire en la prévôte du Thillay, et au profit du seigneur dudit lieu, par les détenteurs des biens situés dans l'étendue de cette censive. — Tenanciers: Pierre-François Vernau, receveur du Change royal à Senlis. — François de Lahaye, maréchal à Paris. — Pierre Échard, laboureur à Gonesse, etc.

F. 780. Liasse. — 71 pièces, papier.

**1756.** — Déclarations passées devant Louis Bonmessant, notaire en la prévôte du Thillay, et au profit du seigneur dudit lieu, par les détenteurs des biens situés dans l'étendue de cette censive. — Tenanciers: messire Claude Letousturier, sieur du Mesnil; — messire Pierre-Antoine Bouery, sergent des gardes françaises. — maître Sébastien Loisson, receveur de la prévôte du marquisat du Thillay; — maître François Fremot, avocat en Parlement, etc.

F. 781. Liasse. — 92 pièces, papier.

**1756-1775.** — Déclarations censuelles passées au profit du seigneur du Thillay: par Sébastien Delamare, bourgeois de Paris; — par dame Madeleine-Françoise Martineau, veuve de messire Michel-Étienne Turgot, marquis de Soumont. — par Pierre-Auguste Bernardin de Rosgel de Henry, évêque de Chartres, abbé commendataire de Joyeux. — acte de foi et hommage du fief des Tournelles, fait au marquis du Thillay par Nicolas-Anne Mauvais de La Sière, écuyer; — bail à cens de seize perches de terre, sises au Thillay, fait par madame de Mongon, tutrice du marquis du Thillay, à Pierre Gueret, marchand boucher à Boissy. — d'un quartier de vignes à Barthélemy Bonneau. — de vingt-neuf perches de terre à Nicolas Cheron, etc.

F. 782. Liasse. — 21 pièces, papier.

**1757-1768.** — Déclarations censuelles passées au profit

du marquis du Thillay par les détenteurs des biens situés dans l'étendue du fief de La Mothe. — Tenanciers : dame Geneviève Thourette, veuve de messire Charles-Benoît Chaudéon de La Valette ; — messire Louis-François Du Pouget, comte de Nadaillac, seigneur de La Villeneuve, etc.

E. 785. (Plans.) — 70 pièces, papier.

**1753-1762.** — Déclarations censuelles passées au profit du marquis du Thillay, pardevant Bonnessant et Burlet, notaires de la prévôté du Thillay, par les détenteurs des biens situés dans l'étendue du fief du Grand-Prieur, sis à Gonesse. — Tenanciers : Robert-Philippe Bergnier de Vaudemond, bourgeois de Paris ; — le sieur Poirel, maître de la poste d'Arnouville ; — le sieur Nicolas Le Blanc, contrôleur des maréchaussées de l'Isle-de-France, etc.

E. 784. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

**1762-1771.** — Déclarations censuelles passées au profit du marquis du Thillay par les détenteurs des biens situés dans l'étendue du fief du Grand-Prieur, sis à Gonesse. — Tenanciers : messire Antoine Decan, conseiller du Roi, président au grenier à sel de Meaux ; — messire Ange-Étienne de Chabenat, chevalier, sieur de La Malmaison dit Longprier d'Élif, du Coudray ou Gascourt, et du Vignois en partie ; — Jean-Armand de Roquelaure, ex-évêque de Senlis, abbé commendataire de l'abbaye royale de Notre-Dame-de-la-Victoire-lès-Senlis, etc.

E. 783. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

**1756-1766.** — Déclarations censuelles passées au profit du marquis du Thillay par les détenteurs des héritages du fief de Laitre, sis à Gonesse. — Messire Claude de Berly, conseiller du Roi, lieutenant-juge du comté d'Arnouville, au nom du sieur Isidore Le Cœur, bourgeois de Paris, reconnaît devoir par an au seigneur de Laitre 5 sols 6 deniers tournois de cens, pour trois maisons (table des censitaires);

E. 786. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

**1756-1767.** — Déclarations censuelles passées au profit du marquis du Thillay par les détenteurs des héritages du fief du Vignois, sis à Gonesse. — Dame Charlotte Henriette Le Mairat, veuve de messire Louis Le Pelletier, ancien premier président du Parlement de Paris, déclare posséder le moulin à eau, appelé le Moulin d'Élif, la voirie dudit moulin,

un arpent de pré, un jardin et un arpent de terre, et la voirie qui conduit dudit moulin à Bonnetuil, chargés le tout de 12 sols 2 deniers tournois de cens.

E. 787. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1762-1764.** — Déclarations censuelles passées au profit du marquis du Thillay par les détenteurs des héritages situés dans l'étendue du fief de Châtillon, sur le territoire de Gonesse. — Messire François-Victor-Benoist Desmares, chevalier de Saint-Louis, correcteur de la Chambre des Comptes, seigneur de La Queue, déclare posséder sept quartiers de terre, chargés de 9 deniers tournois de cens.

E. 788. (Liasse.) — 17 pièces, et 1 plan, papier.

**1761-1765.** — Déclarations censuelles passées au profit du marquis du Thillay devant Burlet, notaire en la prévôté du Thillay, par les détenteurs des biens situés dans l'étendue du fief d'Orgemont, à Gonesse. — M. Louis Douet, ancien avocat au Parlement, bailli chambrier lay de MM. du chapitre de Notre-Dame de Paris, reconnaît posséder cinq arpents et demi de terre, chargés de 2 sols 9 deniers tournois de cens.

E. 789. (Registre.) — In-folio, papier, 292 feuillets.

**1596-1609.** — Livre censier contenant les déclarations des chapons dus à messire Nicolas Girard, sieur du *Tillet* (Thillay), tant à cause de ses fiefs des Fossez, des Groux, du Pont et Bicherel, du Grand-Prieur de Saint-Denis en France. — Claude Foysin déclare tenir du seigneur du Thillay trois quartiers de terre, chargés d'un chapon, d'un pain, d'un boisseau de blé, d'une poule blanche et de cinq œufs, payables le jour de Noël. — États des champarts qui sont dus à noble homme Nicolas de Girard (table des censitaires).

E. 790. (Registre.) — In 4<sup>o</sup> parchemin, 465 feuillets.

**1596-1602.** — Papier-terrier rédigé pour Nicolas de Girard, seigneur du Thillay et du fief du Grand-Prieur, trésorier des Lignes-Suisses, par Hamel, substitut du tabellion de Gonesse (tome premier). — Sœur Jeanne Dupuy, abbesse du monastère de Saint-Antoine-des-Champs-lès-Paris, déclare tenir neuf quartiers de terre de M. du Thillay, à cause de sa seigneurie du fief du Grand-Prieur, chargés le tout de 32 deniers parisis de cens.

E. 791. (Registre.) — In-4°, parchemin, 145 feuillets.

**1602.** — Papier-terrier rédigé pour Nicolas de Girard, seigneur du Thillay et du fief du Grand-Prieur, trésorier des Lignes-Suisses, par Hamel, substitut du tabellion de Gonesse (tome second). — Noble homme, René de Verdelay, sieur du Vivier, reconnaît tenir en censive douze arpents de terre et trois quartiers, chargés le tout de 4 sols 2 deniers parisis, etc.

E. 792. (Registre.) — In-folio, papier; 459 feuillets.

**1755-1768.** — Papier-terrier du marquisat du Thillay rédigé pour Guy-Charles Deplas et pour demoiselle Louise-Françoise Deplas, mineurs, seigneurs dudit lieu, par Bonissant et par Burlet, notaires en la prévôté du Thillay. — Dom Philippe Boulein, procureur du monastère de Notre-Dame-de-Vauvert, dit les Chartreux de Paris, déclare, au nom de la communauté, tenir du seigneur du Thillay six arpents et cinq quartiers de terre et de prés, chargés des droits de champ-part, et 11 deniers parisis et obole de cens.

E. 793. (Registre.) — In-folio, 138 feuillets.

**1599-1604.** — Papier-terrier de la seigneurie et châteltenie de Gonesse, qui appartient au Roi, exécuté par François Hamel et par Gabriel Delamarre, praticiens, demeurant à Gonesse. — Vente, à faculté de rachat perpétuel, de la terre et seigneurie de Gonesse faite par les commissaires députés de Sa Majesté à Louis Potier, seigneur de Gesvres, conseiller du Roi et secrétaire de ses finances, moyennant 6,000 livres tournois; — villages dépendant du ressort de la châteltenie de Gonesse : Chastenay appartenant aux religieux de Saint-Martin-des-Champs; — Mareuil, aux héritiers messire Germain Duval; — le Petit-Plessier-lès-Luzarches, aux religieux Célestins de Paris et à messire Édouard Molé; — Bellefontaine, à la dame dudit lieu; — Villeron, à Eustache Picart; — Louvres-en-Parisis, aux religieux Saint-Martin à Paris; — Goussainville, à messire Jean Nicolai; — Thillay, à Nicolas Girard; — Ermenonville, à Robert Leclere et aux hoirs de feu le président de Thou; — Vémars, à Louis Dueroq; — Champlâtreux, aux hoirs Nicolas Aurillot; — Trianon, à M. de La Grange; — Espinai, aux hoirs Antoine Leroux; — Roissy-en-France, à Jean-Jacques de Mesmes; — Chennevières, à messire Des Croizettes, conseiller au Parlement; — Garges, Villiers-le-Sec, aux hoirs Germain Duval; — Jagny, à François de Corbie, etc.

E. 794. (Registre.) — In-folio, papier, 289 feuillets

**1453-1608.** — Terrier du fief de La Mothe exécuté  
SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

pour Nicolas de Girard, seigneur du Thillay, par Hamel, substitut du tabellion de Gonesse. — Vente du fief de La Mothe, faite à Nicolas de Girard par Ferry de Choiseul, seigneur du Plessis-Saint-Jean, baron de Chitry, et par dame Madeleine de Barthélemy, sa femme; — aveu et dénombrement du fief de La Mothe rendu à Charles de Montmorency, seigneur de Goussainville, par Jean de Bailly, greffier du trésor du Roi, héritier de feu Nicaise de Bailly, etc.

E. 795. (Registre.) — In-folio, parchemin, 250 feuillets.

**1596-1662.** — Terrier des liefs du Grand-Prieur et de Laistre, dépendant de la seigneurie du Thillay, exécuté pour M. de Girard, seigneur d'icelui, par Hamel, tabellion à Gonesse. — Jean Delamarre et Guillaume Maignan, marguilliers de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Gonesse, déclarent que ladite église possède, en quatre pièces, sept arpents et sept quartiers de terre, chargés le tout de 3 sols 6 deniers parisis de cens.

E. 796. (Registre.) — In-folio, papier, 250 feuillets.

**1755-1768.** — Papier-terrier du fief du Grand-Prieur, situé sur le territoire de Gonesse et aux environs, appartenant au seigneur du Thillay et dépendant de son château de La Mothe, exécuté par Bonissant et par Burlet, notaires à Gonesse. — Messire Jacques Mangelle, curé de Notre-Dame de Vaudherland, déclare, au nom de la fabrique, que l'église possède soixante-une perches et demi-quartier de terre situés dans l'étendue dudit fief, et chargés le tout de 9 deniers tournois de cens, etc. (Table des censitaires.)

E. 797. (Registre.) — In-folio, parchemin, 83 feuillets

**1598-1614.** — Papier-terrier des cens, des rentes, des champarts et des autres droits seigneuriaux dus à honorable homme messire Charles Delamarre, lieutenant-général de la prévôté et châteltenie de Gonesse, seigneur du fief du Vignois. — Honorable homme Gilles Le Duc, marchand-laboureur, demeurant à Villiers-le-Bel, confesse tenir en censive trois arpents et sept quartiers de terre, en deux pièces, chargés le tout de 6 deniers parisis de cens.

E. 798. (Registre.) — In-folio, papier, 57 feuillets.  
(En mauvais état.)

**1598-1614.** — Papier-terrier du fief du Vignois rédigé pour honorable homme Charles Delamarre. (Copie de l'article précédent : E. 797.)

E. 799. Registre. — In-folio, papier, 158 feuillets.

**1755-1768.** — Papier-terrier du fief du Vignois rédigé pour le marquis du Thillay par Bonissant et par Burlet, notaires à Gonesse. — Hyacinthe Girard, celerier et procureur du monastère des Blancs-Manteaux de Paris, reconnaît que le couvent possède, en six pièces, quinze quartiers de terre labourable, chargés de 2 sols 6 deniers tournois de cens annuel; — consistance du domaine utile du fief du Vignois. (Table des censitaires.)

E. 800. (Registre.) — In-folio, papier, 58 feuillets.

**1761-1768.** — Papier-terrier du fief d'Orgemont, situé à Gonesse, rédigé pour le marquis du Thillay par Burlet, notaire à Gonesse. — Messire Antoine de La Salle, seigneur de Badouville, de Broué, de Montsoul, de Moisel, de Pied-de-Fer et autres lieux, déclare détenir trois quartiers de terre, chargés de 5 deniers tournois de cens annuel. Table des censitaires.)

E. 801. (Registre.) — In-folio, papier, 56 feuillets.

**1762-1768.** — Papier-terrier du fief de Châtillon, sis au terroir de Gonesse, exécuté pour le marquis du Thillay par Burlet, notaire à Gonesse. — Messire Louis Garot, prêtre, curé de Saint-Nicolas de Gonesse, reconnaît que ladite église possède un demi-arpent de terre, chargé de 3 deniers tournois de cens.

E. 802. (Registre.) — In-folio, papier, 105 feuillets.

**1755-1780.** — Cueilloir général des cens, des surcens, des rentes seigneuriales et foncières, des champarts et des autres droits seigneuriaux dus au marquisat du Thillay, à cause de la seigneurie du Thillay et des fiefs de La Mothe, du Grand-Prieur, de Laistre, du Vignois, d'Orgemont et de Châtillon, unis audit marquisat. — Les seigneurs de Bon-neuil-en-France doivent, pour cinquante-sept perches de terre situées dans le fief de Laistre, 5 deniers tournois de cens, etc. — (Les documents analysés E. 777-E. 802 avaient été déposés, le 28 septembre 1793, au district de Gonesse par M. Reyjal, ancien greffier du Parlement, mandataire de madame veuve Deplas. Par arrêté préfectoral du 26 mars 1806, M. Reyjal fut autorisé à reprendre les documents suivants : Collection des plans topographiques des domaines du Thillay, Gonesse et autres y réunis, 2 volumes; — clef des plans, 1 volume; — extraits des déclarations au terrier,

8 volumes; — une liasse de divers actes notariés, étrangers à la féodalité.

E. 803. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

**1768-1769.** — DÉPREZ (Guillaume-Jacques), seigneur de La Queue. — Par devant Louis Leguay, notaire à Boissys-sans-Avoir, Jacques et Louis Ledreux, laboureurs, reconnaissent être débiteurs envers messire Guillaume-Jacques Déprez, chevalier, seigneur de La Queue, d'une rente foncière annuelle de 6 livres tournois; — reconnaissance d'une rente de 55 sols due à M. Déprez par Alexandre Fanu et ses sœurs, héritiers de feu Jacques Fanu; — de 45 sols de rente foncière, par Pierre Poton, marchand à La Queue.

E. 804. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

**1460-1767.** — DESMAZIS (Ange-Henri), seigneur de Boinville. — Note sur le mariage de Jean Desmazis avec Jeanne de Broullard; — procuration donnée par Marie de Bouchard à son mari Jacques Desmazis, seigneur de Greigneville en partie, pour recevoir le principal et les intérêts d'une rente de 16 écus 40 sols tournois due par David d'Ésivery, écuyer; — acte de foi et hommage fait par Jean Grenville, dit de Maigny, fait à Jean de Montrillon, écuyer, demeurant en la paroisse de Saint-Privé; — devant les notaires au Châtelet de Paris, Jean Le Doyen, contrôleur des deniers communs de la ville de Nemours, Charles Puisselet, élu en l'Élection de Nogent-sur-Seine et secrétaire ordinaire de la duchesse de Ferrare, dame de Montargis, Jacques de Montrillon, receveur et grenetier du magasin de Montargis, et Guillaume Lecomte, archer de la compagnie de M. le prévôt de Sens, certifient et affirment qu'ils ont *bonne cognoissance* de maître Jean de Montrillon, naguère pourvu de l'état et office de maître des Eaux et Forêts du bailliage de Montargis, « pour l'avoir vu, connu et fréquenté dès longtemps et jus-  
« ques à présent buvant et mangeant ensemble; et ont connu  
« ledit maître Jean de Montrillon, estre homme de bonne  
« vie, bien famé et renommé, vivant catholiquement selon  
« et en suivant les statuts et ordonnance de notre mère  
« sainte Église, etc. » — Engagement pris par Jacques de Montrillon, sieur de La Trumellerie, de rembourser à Jean de Montrillon, maître des Eaux et Forêts de Montargis, la somme de 100 écus que ledit Jean de Montrillon a cautionné à Louis de Paradis; — quittances données à Pierre Desmazis, seigneur de Bruières-les-Scellés, par Henri de Montrillon, sieur de La Mothe-des-Barres, à cause du mariage de Judith Desmazis avec Henri de Montrillon, etc.



E. 805. (Liasse.) — 15 pièces, papier, 1 pièce, parchemin.

**1712-1744.** — Certificats délivrés à Jean Desmazis, seigneur de Boinville, paroisse de Châlô-Saint-Mars, lieutenant de l'artillerie : par Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine; — par l'abbé de Valence, aumônier du duc du Maine; — provisions de chevalier de Saint-Louis accordées à Jean Desmazis; — copie de l'inventaire dressé après le décès de Jean Desmazis de Boinville, lieutenant d'artillerie au département de Thionville; — compte-rendu par Henri Desmazis de l'administration des biens provenant de la succession de Jean Desmazis, son père; — état des revenus des biens provenant du sieur et de la dame Gabaille; — des titres déposés chez M. Gabaille; — comptes entre M. Desmazis et M. Gabaille: — de la succession de Louis Desmazis, etc.

E. 806. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1727-1745.** — Acte baptistaire de Marie-Louise-Henriette, fille de Henri Desmazis de Boinville; — partage fait entre Henri Desmazis, seigneur de Boinville, capitaine réformé au régiment de Tallard, ingénieur ordinaire, Louis Desmazis, lieutenant au régiment du Maine-cavalerie, et Catherine-Jacqueline Desmazis; — comptes des recettes faites par M. de La Beauvaisière pour M. Desmazis; — inventaires dressés après le décès d'Henri Desmazis, ingénieur en chef à Lille; — vente de meubles; — mémoire des frais de scellés; — acte d'émancipation d'Ange-Henri Desmazis, lieutenant au régiment de Gatinois-infanterie, et de Marie-Henriette Desmazis, enfants de feu Henri Desmazis, seigneur de Boinville, etc.

E. 807. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1732-1779.** — Reconnaissance de 500 livres passée au profit de M. Descurrins par Henri Desmazis de Boinville et par Marie Gabaille, sa femme; — engagement par Henri Desmazis de payer à son frère, Louis Desmazis, la somme de 1,333 livres 6 sols 8 deniers; — de Henri Desmazis et de Marie Gabaille envers la veuve Vramand; — mémoire des travaux faits par Baron à la ferme du Chesnay; — des déboursés de Nicolas Châlons, huissier au Châtelet de Paris; — de Delisle, marchand apothicaire à Étampes: « Une médecine « laxative, 1 livre 5 sols; un clystère fébrifuge, 1 livre « 10 sols; son clystère fébrifuge réitéré, 1 livre 10 sols; » — de Rigault, serrurier à Étampes; — des saignées faites par Delisle, chirurgien à Étampes, pour madame Desmazis, une saignée, 1 livre 4 sols; — comptes de M. de La Beauvai-

sier; — constitution d'une rente de 50 livres au profit de madame de Choisy, née de Mézières; — compte des recettes et des dépenses faites par M. Desmazis de Boinville pour les héritiers d'Henri Desmazis de Boinville; — quittances; — bail d'une maison sise à Lille fait par M. Buisseret à M. Desmazis; — testament d'Henri Desmazis, lieutenant général d'artillerie au département général du Lyonnais, etc.

E. 808. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

**1733-1789.** — Compte des recettes et des dépenses de la succession de mademoiselle Catherine-Jacqueline Desmazis rendu par Ange-Jacques-Joseph Gabaille, procureur du Roi au bailliage d'Étampes, à Ange-Henri Desmazis de Boinville et à Jean Desmazis, capitaine d'artillerie; — quittance de 1,000 livres donnée par M. Desmazis, capitaine de grenadiers au régiment de Nivernois, pour un diamant de pareille somme à lui légué par mademoiselle Desmazis; — de 76 livres, par M. Haillard, curé à Étampes, pour les pauvres de sa paroisse; — de 420 livres, par M. Matrane, prieur de Villeconin, pour prêt de pareille somme; — mémoire de Delaville-serrurier à Étampes; — frais d'inhumation de mademoiselle Desmazis de Boinville; — quittance de 72 livres payées à Boucerf, médecin; — de 100 livres payées à Marguerite Chevilliard, pour deux années de gages; — de 7 livres, pour la location d'un banc dans l'église de Saint-Basile d'Étampes; — de 14 livres 18 sols, pour la capitation de mademoiselle Desmazis; — de 150 livres, pour le droit de centième denier acquitté au bureau des domaines de l'apanage du duc d'Orléans, à Arpajon; — de 227 livres 15 sols 8 deniers, pour le droit de centième denier dû au Roi; — lettre de M. Cornet à M. Gabaille; — billet de 225 livres souscrit à mademoiselle Desmazis par le sieur Celerin; — quittance de 71 livres pour trois livraisons de l'*Encyclopédie méthodique*, etc.

E. 809. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1717-1744.** — Donation d'une rente de 200 livres, au capital de 4,000 livres, constituée sur M. de La Beauvaisière faite par demoiselle Élisabeth Lenormant à Henri et à Louis Desmazis, écuyers, et à Jacqueline-Catherine Desmazis, ses tantes et sa nièce; — partage fait entre Henri et Louis Desmazis et Jacqueline-Catherine Desmazis; — compte de recettes et de dépenses rendu par Henri Desmazis à son frère Louis Desmazis et à sa sœur Jacqueline-Catherine Desmazis.

E. 810. (Liasse.) — 95 pièces, papier (6 imprimées).

**1745-1789.** — Mémoires de travaux de peinture faits à la ferme du Chesnay par Bouchet, à Étampes; — d'Eustache

Sevestre, maréchal à Boissy-le-Sec ; — de Simonneau, maître couvreur à Étampes ; — de travaux faits à Chauffour par Julien Favreau, charpentier ; — reconnaissance d'une somme de 300 livres empruntée à M. Jean-Baptiste Delisle par Henri Desmazis seigneur de Boinville ; — de 900 livres empruntée par Henri Desmazis à Jean Gudin, maître cordonnier à Étampes ; — de 500 livres prêtées par madame Plisson ; — prêt d'une somme de 1,000 livres fait par René de La Chasse, bourgeois d'Étampes, à Jacqueline-Catherine Desmazis et à Jean Desmazis, à charge de passer contrat de constitution de rente ; — travaux faits à la ferme de Chauffour par Aury, maçon, etc.

E. 811. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

**1775-1789.** — Lettre de Jean Desmazis à sa tante Jacqueline Desmazis ; — testament de Jean Desmazis de Boinville, capitaine-commandant d'artillerie à Thionville ; — compte de l'administration des biens de feu Jean Desmazis de Boinville ; — acte mortuaire de Jean Desmazis ; — état des biens de Jean Desmazis, etc.

E. 812. (Liasse.) — 56 pièces, papier (4 imprimées) ; 15 pièces, parchemin.

**1745-1789.** — État des papiers concernant la succession d'Henri Desmazis de Boinville ; — nomination d'Ange-Henri Desmazis de Boinville comme capitaine au régiment de Lorraine-infanterie ; — constitution d'une rente de 135 livres, faite au profit de demoiselle Geneviève-Françoise Bouraine par Ange-Henri Desmazis de Boinville ; — de 150 livres au profit de Jeanne-Charlotte Lafaulche, femme d'André de Heere, chevalier de Saint-Louis ; — de 235 livres de rente au profit de Charles-Alexandre Sergent, bourgeois d'Étampes ; — de 50 livres de rente au profit du sieur Sergent ; — de 150 livres de rente au profit de Jacques Boucher, curé de Bouterwilliers, et de demoiselle Marie-Madeleine Boucher ; — de 200 livres de rente au profit de Marie-Madeleine Poirier ; — catalogue des livres de M. Desmazis ; — quittance d'une somme de 26 livres 18 sols payée à la fabrique de Toury ; — mémoire des travaux faits par Aury, couvreur, à la ferme de Chauffour ; — quittance de 170 livres 15 sols 6 deniers payés pour droit de vingtième au préposé de la paroisse de Chalo, etc.

E. 813. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1410-1774.** — Lettres de la réception de foi et hommage faite à Jean, duc de Berry, comme seigneur de Dour-

dan, par noble homme Adenet de Serosnes, écuyer, pour tout ce qu'il tient en fief dans la seigneurie de Dourdan ; — lettres royaux contenant relief contre Jean Desmazis pour Jean Guérin, laboureur, détenteur de quatre-vingts arpents de terre à lui baillés à titre de cens par Jean de La Primaudaie, seigneur de La Poualle-lès-Étampes ; — constitution d'une rente de 100 livres sur le clergé de France faite au profit de Guy de Fleury, sieur d'Ayseaulx ; — aveu du fief de Boinville, sis à Chalo-Saint-Mars, rendu au comte d'Étampes par Claude Delisle ; — extrait de l'aveu rendu à Toussaint Delisle, seigneur du Grand-Boinville, par Antoine Plumé, sieur de Gueurville ; — recette des champarts de Boinville, etc.

E. 814. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Extrait du plan terrier de la seigneurie de Boinville.

E. 815. (Liasse.) — 55 pièces, papier ; 16 pièces, parchemin.

**1673-1780.** — Cession de 12 livres de rente foncière, assise sur une maison sise à Boinville, faite à Anne Parfaict, femme de Jean-Paul L'Escaloppier, seigneur du grand hôtel des Carneaux, par dame Élisabeth Leroux, veuve d'Henri Desmazis, seigneur du Grand-Boinville ; — constitution de 26 livres 4 sols de rente foncière, faite par Jean Desmazis, seigneur de Boinville, et par dame Henriette de Saint-Pol, sa femme, au profit des chanoines de Sainte-Croix d'Étampes ; — de 50 livres de rente par Jean Desmazis au profit de Pierre Gudin ; — remboursement de cette rente ; — transaction par laquelle M. de Boinville cède à M. Barré le fief du Colombier ; — constitution de 30 livres de rente faite par Jean Desmazis, seigneur de Boinville, au profit de dame Anne de La Tranchée, veuve de Pierre de Saint-Pol ; — de 70 livres de rente au profit de Jacques Bordin ; — de 60 livres de rente au profit d'Antoine Hochereau, marchand à Étampes ; — quittances de remboursement ; — constitution de 100 livres de rente faite par Ange-Henri Desmazis au profit de Jean Faulle, prêtre, curé d'Arceville ; — bail d'une maison sise à Guillerville, fait par Louis de Saint-Pol, seigneur dudit lieu de Guillerville, à Georges Maury, laboureur ; — d'une maison à Chauffour, à Noël Legrand, etc.

E. 816. (Liasse.) — 55 pièces, papier (2 imprimées) ; 1 pièce, parchemin.

**1689-1775.** — Procédures faites contre Henri Desmazis, seigneur de Boinville, par Louis Lecomte, greffier du bailliage de Chastres, et par Pierre Dubois, sous-fermier du domaine du

Roi, dans les Élections de Montfort-l'Amaury et d'Étampes, à l'occasion des droits de rachat et de requint ; — à la requête d'Henri Desmazis, contre Louis Lecomte et Pierre Dubois, à l'occasion des droits à payer pour un échange fait avec dame Sébastienne d'Anglure de Bourlemont, femme de Louis d'Ormaison, comte de Chamarande ; — à la requête d'Henri Desmazis contre Joseph de Cugnac, écuyer, seigneur d'Artrée, à l'occasion d'une pièce de terre sise à Boinville, champ-tier des Marsault, etc.

E. 817. (Liasse.) — 9 pièces, papier (5 imprimées) ; 2 pièces, parchemin.

**1697-1780.** — Procédures faites à la requête de Jean Desmazis, seigneur de Boinville, contre l'abbesse et les religieuses de Villiers, à l'occasion de plusieurs pièces de terre tenues en roture par lesdites dames ; — à la requête d'Ange-Henri Desmazis, seigneur de Boinville, contre Jean Lami, fermier du moulin de La Roche, sur la rivière de Chalouette, appartenant à l'abbaye de Villiers ; — mémoire à consulter ; — précis pour M. de Boinville ; — mémoire pour M. Desmazis contre l'abbesse et les religieuses de la Joie-Villiers ; — examen du volume de Lesueur, sur le champart du Petit-Boinville, etc.

E. 818. (Liasse.) — 78 pièces, papier (1 imprimée) ; 5 pièces, parchemin.

**1776-1780.** — Procédures faites devant le Parlement de Paris à la requête d'Ange-Henri Desmazis, seigneur de Boinville, contre Jean Lami, meunier, fermier du moulin de La Roche sur la rivière de Chalouette, et contre les dames abbesse et religieuses de la Joie-Villiers ; — mémoires ; — contredits, etc.

E. 819. (Liasse.) — 13 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1694-1789.** — Promesse faite par le sieur Prunel à M. de Boinville de l'indemniser dans le cas où celui-ci serait inquiété par le seigneur de La Fosse ; — vente d'une ferme sise à Boinville, dite la Haute-Maison, faite par Jacques-Philippe de Prunel, seigneur de Chalo-Saint-Mars, à Henri Desmazis, seigneur de Boinville ; — bail de la ferme et métairie du Petit-Boinville, fait par demoiselle Catherine Desmazis et par Jean Desmazis, seigneur de Boinville, à Jacques Caillet, laboureur ; — à Jacques Marais ; — par Henri Desmazis à Élisabeth Philippon, veuve de Jacques Filfer, laboureuse ; — à Gervais Hautefeuille, laboureur ; — par Jacqueline-Catherine Desmazis à Antoine Bordier ; — bail du château sei-

gnorial de Boinville fait par Ange-Henri Desmazis à Suzanne Duguet, veuve de Louis Ménard ; — de la ferme de Chalou par Marie-Louise-Henriette Desmazis à la veuve Cantien Jubert ; — arpentage de deux pièces de terre appartenant au sieur Pichonnat, etc.

E. 820. (Liasse) — 11 pièces, parchemin.

**1516-1682.** — Vente d'une maison, cour et jardin, sis à Étampes, grande rue, près la porte Saint-Jacques, faite par messire Jean Chanteloue, prêtre, demeurant à Villeconguyn, à Pierre Desmazis, seigneur de Bruières-les-Scelles. — reconnaissance par Pierre Desmazis qu'il doit à Jean de Launoy, marchand drapier, bourgeois de Paris, la somme de 33 livres 17 sols tournois pour acquisition de draps de soie et laine ; — partage de la succession de Nicolas de Vièvre, seigneur de Saulse, entre Nicolas Pasquier, seigneur de La Brosse-en-Brie, à cause de sa femme Catherine de Vièvre et Adrien de Vièvre, sieur d'Ichy ; — constitution de 25 livres tournois de rente foncière faite au profit de Pierre Talon, contrôleur-général de l'artillerie, par Banjoys de Wicardet, seigneur de Gravelle et de Chalou, près Étampes, et par Jeanne de Boullehart, sa femme ; — remboursement de cette rente fait par Claude Desmazis, seigneur de Bruères et de Chaillou ; — échange entre Claude Desmazis, seigneur de Bruières-les-Scelles, tuteur de ses enfants mineurs, et Louis de Vièvre, sieur de Monthard, à cause de Marguerite Desmazis, sa femme ; — renonciation par Pierre Desmazis, seigneur de Bruières-les-Scelles, à la succession de Claude Desmazis, son père, etc.

E. 821. (Liasse.) — 4 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1563-1631.** — Contrat d'échange entre Jean de Granche, sieur de Breux, à cause de Marguerite Desmazis, veuve de Pierre de Granche, et Claude Desmazis, sieur de Bruières-les-Scelles ; — reconnaissance par Pierre de Camboug, marchand boucher à Étampes, qu'il est détenteur d'une pièce de sept quartiers de terre, chargée d'une rente de trois boisseaux de grain par arpent envers Claude Desmazis, écuyer, sieur de Bruières-les-Scelles ; — constitution d'une rente de 300 livres tournois, faite au profit de François de Brizay, seigneur du Roussay, par Catherine Sanguin, femme de Claude Desmazis, sieur de Bruières-les-Scelles ; — contrat d'échange entre Pierre Desmazis et Adrienne Desmazis, sa sœur, enfants de feu Claude Desmazis, seigneur de Bruières-les-Scelles ; — transaction entre Pierre Desmazis, sieur de Bruères, a

cause de Charlotte Desleure, sa femme, et Louis d'Angennes, sieur de Sainte-Colombe et de Marville, à cause de Françoise Vaubernelle, sa femme; — quittance de la somme de 300 livres payée à Robert de La Ménardière, abbé de Sainte-Colombe et de Sainte-Barbe-en-Auge, par Pierre Desmazis; — sentence des Requêtes du Palais, condamnant Pierre Desmazis à payer à André Béchereau, conseiller au Parlement, la somme de 1,000 livres, etc.

E. 822. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1600-1645.** — Constitution de 50 livres de rente faite au profit de Guillaume Desmazis, écuyer, seigneur de Plateau et de Chesnay en partie, par Pierre Desmazis, seigneur de Bruières-les-Scelles, et par Marie de Pussay, sa femme; — compte d'une maison sise à Paris, vieille rue du Temple, saisie sur feu Louis Dubex, rendu à Pierre Desmazis, seigneur de Bruières-les-Scelles et de Saint-Léger-des-Aubex, et à Marie de Pussay, sa femme, héritière de César de Pussay, son père, et de Louise Dubex, sa mère, par Louis Girard, procureur-général en la Chambre des Comptes, par Jacques Amelot, président aux Requêtes du Palais, et par les autres héritiers de Nicolas Girard, sieur du Thillay-en-France; — assignation donnée à la requête de Marie de Pussay, femme autorisée par justice au refus de Pierre Desmazis son mari, à maître Pierre Du Metz, conseiller au Parlement, à l'occasion de l'appel d'une sentence du lieutenant-général du bailliage de Chateaufort-en-Thimerais, qui prononce la confiscation de corps et de biens contre feu Nicolas Dubex; — transport fait à M. de Bruières par Jean Guyot, marchand, bourgeois d'Étampes, d'une rente de 75 livres constituée par Pierre Conchon, seigneur du Grand-Boinville, et par Suzanne Delisle, sa femme, etc.

E. 823. (Liasse.) — 57 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1615-1693.** — Procédures faites à la requête de Pierre Desmazis, seigneur de Bruières, contre Étienne de Rachel, sieur de Haulbourg, et contre Anne de Montrillon, sa femme; — transport d'une somme de 739 livres 7 sols 6 deniers due par Claude Lambert, curé de Bruières, fait à Léonard Ravail, secrétaire de M. de Fortia, par Henri Desmazis, seigneur de Bruières-les-Scelles; — pour Henri Desmazis et Élisabeth Leroux, sa femme, contre Louis d'Ormaison, comte de Chamaraude; — états de consistance de la terre de Bruières-les-Scelles; — appointment au Parlement, pour Suzanne Esnery, veuve de Pierre Juhneau contre Étienne Lercux, maître d'hôtel du Roi, etc.

E. 824. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 10 pièces, parchemin.

**1510-1669.** — Vente de la quarte partie de la terre de Laborde, en la paroisse de Tigy, faite par Guillaume Segoing, tanneur, à maître Pierre Henri, licencié ès-lois; — d'une autre partie de la terre de Laborde par Jean Segoing et par Anne Segoing; — bail des deux tiers de la terre de Laborde, paroisse de Tigy en Sologne, et de La Bertrandière fait par Paterne Plisson à Catherine Merlin, veuve de Macé Le-maître; — vente de la terre de Laborde, paroisse de Tigy en Sologne, faite à Henri Desmazis, seigneur de Bruières, et à Élisabeth Leroux, sa femme; — cession de trois boisseaux de terre, assis au terroir d'Authon, faite par Charles Gaubert, cordonnier, à Étienne de Pussay, sieur du Plessis de Corbreuse; — d'un demi-septier de terre à Authon, par Claude Chevallier, marchand audit lieu; — d'un septier de terre à Authon, par Jacques Sarradin, charron, à Étienne de Pussay, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Paloiseau; — bail d'une ferme appelée le Colombier, sise à Authon, fait par Jacques Desmazis, seigneur de Laborde, à Jacques Notteau, laboureur.

E. 825. (Liasse.) — 3 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1553-1668.** — Cession de 315 livres tournois de rente sur l'Hôtel-de-Ville de Paris faite par Jean de Baillon, seigneur de Marivault, et par Marie d'Hacqueville, sa femme, à Nicolas Dubex, écuyer, maréchal des logis du Roi; — obligation de 110 écus d'or sol souscrite par Louis Dubex, sieur de Préaux, au profit de Jousseaulme, sieur de Vallaise, à cause de la vente d'un cheval *espaignes*; — approbation par damoiselle Claude de Hérouard, femme de Louis Dubex, seigneur de Saint-Léger-des-Aubex, du compte de sa tutelle rendu à sondit mari par maître Jean Halligre, avocat en Parlement, et par damoiselle Pigreer, sa femme; — acte de foi et hommage pour le fief de la Cour-du-Bois, qui dépendait de la seigneurie de Milly, rendu au Roi devant le bailli d'Étampes par Louis Dubex, seigneur de Saint-Léger-des-Aubex, de Saulseuse, de la Cour-du-Bois; — engagement pris par Louis Dubex de payer, pendant neuf années, à maître Halligre, avocat, la somme de 50 écus sol, pour le douaire de Marguerite Pigreer, sa belle mère; — remboursement d'une rente de 33 écus 20 sols tournois fait par Louis Dubex à Robert de Vaeorbeil, sieur de Forfery, et à Jacqueline Solly, sa femme, auparavant veuve de maître Étienne Fraguier, avocat au Parlement de Paris; — transport d'une rente foncière de six mines de blé fait à Nicolas Dubex, sieur de Saint

Léger-des-Aubex, et à sa pupille, Marie de Pussay, fille mineure de feu César de Pussay, sieur du Colombier, et de Lucrece Dubex; — acte de notoriété établissant que Marie de Pussay, veuve de Pierre Desmazis, seigneur de Bruières-les-Scellés, est l'unique héritière de Louis, de Nicolas et d'Anne Dubex, etc.

E. 826. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

**1622-1669.** — Contrat de vente de la terre de Saint-Léger-des-Aubex fait à Pierre Du Metz, conseiller en la Cour des Aides, par Henri Desmazis et par ses frères et sœurs; — état de ce qui était dû par Pierre Du Metz, pour l'acquisition de la terre de Saint-Léger-des-Aubex; — actes baptis-taires de Marie Desmazis; — de Jacques Desmazis; — de Pierre Desmazis; — transaction entre René Abot, sieur de Préaux, héritier de Gabrielle Abot, veuve de Nicolas Dubex, seigneur de Saint-Léger-des-Aubex, et Henri Desmazis, seigneur de Bruières-les-Scellés, à l'occasion du douaire de Gabrielle Abot; — acte mortuaire d'Anne Dubex; — nomination de Gabrielle Abot comme tutrice des enfants issus de son mariage avec Nicolas Dubex, etc.

E. 827. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1625-1643.** — Mémoire des vassaux et arrière-vassaux de Saint-Léger-des-Aubex; — note sur Georges Des Haulles; — acte de foi et hommage rendu par Guy de Veillard, sieur de La Queue, à Gabrielle Abot, ayant la garde noble des enfants issus de son mariage avec Nicolas Dubex, seigneur de Saint-Léger-des-Aubex; — procédures faites à la requête de Pierre Desmazis, seigneur de Bruières-les-Scellés et de Saint-Léger-des-Aubex, contre Jérôme Angenoult, aumônier du Roi, abbé de Saint-Nicolas de Verdun, héritier par bénéfice d'inventaire du sieur de Marquemont, seigneur du fief des Murs, relevant de la seigneurie de Saint-Léger-des-Aubex, etc. — (Le 4 thermidor an III, deux pièces provenant de Desmazis furent remises au citoyen Chardon, acqueteur de la ferme de Chauffour, par le directoire du district d'Étampes).

E. 828. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1736-1775.** — DESPAIGNES (Henri-Louis), marquis de Venneville. — Constitution d'une rente foncière de 150 livres faite au profit de Marc Ampleman, écuyer, sieur de La Cressonnière, par Pierre Huguet, sieur du Hallier; — transport de cette rente fait par Jean-Baptiste Ampleman à Charles-

François Huguet de Semonville, seigneur d'Ardenay, — cession de cette même rente faite par dame Élisabeth-Catherine Huguet de Semonville, épouse de Nicolas Maximilien Segnier, comte de Saint-Brissou, au profit de Henri-Louis Despaignes, marquis de Venneville.

E. 829. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

**1760-1775.** — DESPREZ (Marie-Anne Giffard, veuve de Gabriel). — Procuration donnée à Louis Duvoique de Merry, greffier en chef de la prévôté de l'Hôtel, par Marie-Anne Giffard, veuve de Gabriel Desprez, bourgeois de Bayeux, marchand de dentelles suivant la cour, afin de recueillir la succession de Jean Giffard, son oncle, ancien entrepreneur du pavé de Paris; — testament de Jean Giffard; — lettres du sieur Yvon adressées à M. Mouton, et relatives à la succession d'Étienne Quidor, maçon; — transaction entre la veuve Desprez et le sieur Tison, marchand de pout de France; — sentence de la prévôté de l'Hôtel ajournant la demande formée contre la veuve Desprez par Jean-Pierre Martin, marchand magasinier à Versailles; — procédures de la veuve Desprez contre le sieur de La Colonge, ancien gendarme; — contre la veuve Desprez à la requête de Marie Lemoine; — lettres adressées à madame Desprez: par la dame Bardet; — par le sieur Caron; — par le chevalier Dolyet; — par M. Mahon; — par Pernin de La Colonge; — quittances du sieur Courat; — de Pierre Toubon, etc.

E. 850. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1769.** — DESTAILLER (Pierre-Germain). — Contrat de mariage de Pierre-Germain Destailleur, aide d'échançonnerie-bouche du Roi et receveur pour la recette du vingtième de la Généralité ès-environs de Versailles, et de demoiselle Jeanne-Denise Roussiol, fille majeure, demeurant à Versailles.

E. 851. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1785.** — DEUX-POINTS (Guillaume de), comte de Forbach. — Bail d'une grande maison sise au village de Champlau, entre Palaiseau et Longjumeau, fait par Guillaume de Deux-Points, comte de Forbach, mestre de camp, à dame Marie Guigue, veuve de Jean-François Millaudon Du Bois, bourgeois de Barbantanne.

E. 852. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1680-1717.** — DEVISME (Lubin). — Contrat de mariage de Louis Devisme, boucher à Paris, et d'Aimée Ravinet

veuve de Jacques Fontaine, étalier boucher à Paris; — inventaire après le décès de Louis Devisme; — acte baptistaire de Louis Devisme; — renonciation à la succession de François-Gaspard Parizot, officier garde de la porte du Roi, par Lubin Devisme, perruquier à Versailles, au nom et comme se portant fort de Marie-Geneviève Berlin, sa femme.

E. 853. (Liasse.) — 15 pièces, papier, 2 pièces, parchemin.

**1764-1782.** — DHEU DE SAINTE-RHEUSE (Marie-Françoise de Bérillon, veuve de Jacques-Charles). — Obligation de la somme de 800 livres passée par Marie-Françoise de Bérillon, veuve de Jacques-Charles Dheu de Sainte-Rheuse, commissaire des guerres, dame de Mittainville, au profit de Robert Lefebvre, bourgeois de Paris; — procédures faites au Châtelet de Paris, à la requête du sieur Robert Lefebvre, contre la dame Dheu de Sainte-Rheuse; — réunion d'une partie de la ferme de Toutlifault, paroisse de Mittainville, au domaine de Rambouillet.

E. 854. (Registre.) — In-folio, papier, 61 feuillets.

**1756-1769.** — DISOARD. — « Livre de raison contenant les pensions et rentes de M. de Saint-Didier, mon beau-frère, dont je me trouve chargé. — « L'an 1756 et le 15 mars, madame de Saint-Didier, ma belle-sœur, « partit pour Paris; m'ayant passé une procuration pendant « son séjour à Avignon, du consentement de M. de Saint-Didier, son mari, écrivant M. Xavier Bernès, notaire « de cette ville, par laquelle je me trouve chargé de ses « affaires. »

E. 855. (Liasse.) — 55 pièces, papier (11 imprimées).

**1786-1789.** — DOCAS (Benjamin). — Mémoires et factures : de Jacot l'aîné, horloger à Paris, « pour une montre unie à la Chartre, répétition, 300 livres; » — de Janolin, marchand, « douze paires de bas de soie à 9 livres, 108 livres; » — de Lenormand, marchand; — de Manuel, mercier, « vingt-trois aunes satin anglois à 4 livres 5 sols, 99 livres « 18 sols; trente-six aunes de drap de coton à 3 livres « 12 sols, 129 livres 12 sols; » — de Poulain, marchand fripier à Versailles; — de Gachon, bonnetier à Paris; — quittances du sieur Amaury, propriétaire à Versailles; — du sieur Barbier, marchand drapier à Paris; — mémoire de Bunout, tapissier à Versailles; — état des meubles dépendant de la succession de René Legresle, vigneron; — permission accordée à Louis Peckert de rester à Fontainebleau

pendant le séjour de la cour, et d'y faire le commerce de mercerie, etc.

E. 856. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1788-1789.** — Lettres adressées à Benjamin Docas : par le sieur Bicand; — par le sieur Bove; — par la dame Caijssiack; — par Gachon l'aîné; — par Gachon Leroux; — par le sieur Geoffroi; — par M. Jacot; — par le sieur Janolin; — par Jeannet fils; — par Lenormand; — par le sieur Puech; — par le sieur Troussier-Guibert; — lettres non signées, etc.

E. 857. (Liasse.) — 48 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1740-1775.** — DOCHÉ (Jacques). — Bail de l'hôtellerie, où pend pour enseigne la *Croix de fer*, sise à Chevreuse, fait par Jacques Doché, meunier du moulin banal de Chevreuse, et par Françoise Audiger, sa femme, à Louis Trinquart, marchand, et à Élisabeth Boulogne, sa femme; — d'une maison sise à Chevreuse, vis-à-vis le Marché à blé, fait à Toussaint Maugé par la veuve Doché; — état de ce que madame Doché a payé pour son fils; — lettres adressées à la dame Doché par : Louis Lelièvre; — par Fauvet; — par le sieur Degas; — par Doché fils; — partage de la succession de Nicolas Chapon; — lettre de M. Target; quittances du sieur Lefebvre, etc.

E. 858. (Liasse.) — 66 pièces, papier (8 imprimées); 1 pièce, parchemin.

**1711-1770.** — Remboursement d'une rente de 76 livres 4 sols 4 deniers fait à Jacques Doché, meunier à Chevreuse, par Jérôme Pétion, avocat au présidial de Chartres, tuteur de Jérôme-Marie-Octavé Pétion, son fils; — partage des biens de Pierre Audiger; — quittances des droits de vingtième payés dans la paroisse de Chevreuse par Jacques Doché; — du loyer d'une grange appartenant au sieur Floquet; — des arrérages d'une rente de 10 livres due à la fabrique Saint-Pierre de Limours; — procédures faites à la requête de Jean Ducouret, maçon, contre Thérèse Chardon, veuve de Clair Audiger; — compte de la tutelle de Pierre Langlois rendu par messire Jean Audiger, curé des Troux, son tuteur; — cession à Jacques Doché par Pierre Langlois, procureur au Parlement de Paris, de tous les droits qu'il peut avoir dans la succession de Jacques Audiger, etc.

E. 859. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**1770-1771.** — DONAT (N...), avocat au Parlement de

Rennes. — Lettres adressées à M. Donat, avocat au Parlement de Rennes, à l'occasion du projet d'un *Dictionnaire topographique de la France* : par M. d'Agay ; — par le chevalier d'Andigné : « Le marquis d'Andigné est chef de nom et d'armes de notre maison. Peut être, lorsqu'il vous répandra, ne vous parleroit-il pas du droit qu'il a, lui et ses descendants, de porter la croix de Malte quoique marié. Il y a fort longtemps que ce privilège est dans notre maison, mais je ne puis vous dire depuis quand. » — Par l'abbé Joseph Bartlie ; — par le comte de Béarn ; — par M. de Bruc de Montplaisir ; — par le marquis de Castellane ; — par M. Chaillon ; — par M. de Clugny.

E. 840. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1770-1771. — Lettres adressées à M. Donat, avocat, auteur d'un *Dictionnaire topographique de la France* : par Jeanne Damiotte ; — par M. Desgrée ; — par M. Desgrée de Lestée ; — par l'abbé Deshais, vicaire-général d'Alby ; — par mademoiselle Donat ; — par M. Dubuisson de Scandic ; — par M. Dufresne ; — par M. Daguy-Boutier (avec un mémoire sur la ville de Laval) ; — par M. Dumontier ; — par le marquis de Durfort : « J'ai reçu votre seconde lettre, Monsieur ; et, en conséquence, je donne l'ordre qu'on remette un louis à la poste pour prix du billet de souscription que vous m'avez envoyé. Je vous ai mandé, Monsieur, que l'armorial de la branche de Durfort-Civrac est le même que celui de MM. de Daras et de Lorge, ni qu'un autre Durfort ne peut avoir le même ; et si M. l'évêque de Montpellier l'a pris, il a sans doute eu ses raisons. L'armorial de Durfort dans ses premiers temps étoit une bande d'azur au champ d'argent : un de nos ancêtres épousa une héritière de la maison de Lomagne ; il écartela de ce nom, et depuis lui tous ses descendants ont porté : au premier et quatrième, d'argent à la bande d'azur ; au second et troisième, de gueule au lion d'argent. Si M. l'évêque est en droit de porter comme nous, il prouve sans doute qu'il descend de cette héritière de Lomagne. Je le souhaite, toute difficulté entre nous sera levée. »

E. 841. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1770-1771. — Lettres adressées à M. Donat, avocat, auteur d'un *Dictionnaire topographique de la France* : par M. de Fauveau ; — par M. Fortin ; — par M. Fournel ; — par M. Girard, avocat à Quimper ; — par M. Gerbier :

« Je n'ai jamais désiré, Monsieur, qu'on parle de moi ; et  
« mon existence est trop peu de chose pour qu'un galant  
« homme s'en occupe. Notre province vous saura gré de  
« conserver les noms des grands hommes qui l'ont illustrée,  
« et qui méritent de vivre dans le souvenir de leurs compa-  
« triotes. Si, après ma mort, on juge que j'ai assez mérité de  
« ma patrie pour qu'on parle de moi, à la bonne heure ;  
« mais ne voir louer, donner moi-même les matériaux de  
« mon éloge ; en vérité cela me requiert, et je n'en ferai rien.  
« Je ne vous suis pas moins obligé, Monsieur, de m'avoir  
« jugé digne d'entrer dans la liste honorable que vous tra-  
« vaillez à former. C'est une preuve de votre estime, et j'aime  
« autant à jouir de ce sentiment que je suis insensible à tout  
« ce qui peut flatter la vanité. » — Par le sieur Garrigue ;  
— par M. d'Hauterive ; — par Jean Heyret.

E. 842. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1770-1771. — Lettres adressées à M. Donat, avocat, auteur d'un *Dictionnaire topographique de la France* : par M. de La Galaisière ; — par M. de La Galissonnière ; — par Lalande ; — par le sieur Laurent ; — par M. de La Tullaye ; — par Le Botene de Coestal ; — par Le Brigant, avocat à Tréguier : « Je vous renvoie donc les trois billets parce que, pour moi, j'ai formé la résolution de ne pas mettre un sol en livres que je n'aie exécuté le dessein que j'ai de mettre au jour l'ouvrage que j'ai annoncé, qui est la découverte de la *Langue primitive*, et qui est, je l'assure, le plus intéressant qui ait été fait depuis la découverte de l'imprimerie. Des personnes plus distinguées encore que celles que vous nommez dans votre prospectus m'ont accordé leurs suffrages en me promettant beaucoup, et ont eu la bassesse de ne rien faire de plus. Je serois d'ailleurs très-charmé de pouvoir contribuer à vos succès, mais c'est là tout ce que je puis vous offrir. » — Par madame veuve Dubuisson, née Lefebvre ; — par Le provost de Latonsche ; — par M. Lescalopier ; — par M. Longevil ; — par le sieur Meyrieu ; — par le comte de Monteynard ; — par M. Ogier.

E. 843. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1770-1771. — Lettres adressées à M. Donat, auteur d'un *Dictionnaire topographique de la France* : par l'abbé Pastourel ; — par Poulain de Bouju ; — par l'abbé de Pontual ; — par de Quergrois Leroy ; — par P. Rocher ; — par Rondeau ; — par Rabaud ; — par M. de Ruislibit ; — par M. de Roquefeuil ; — par le sieur Rougé ; — par M. de Saint-Sauveur ; — par M. de Sérent ; — par M. de Singlois ;

« Nous croyons cependant que cette maison (prieuré de Boques a été fondée, en 1157, par les comtes de Penthièvre, à laquelle ils donnèrent, pour principal de sa fondation et dotation, les terres et forêts qui l'environnent, s'y réservant seulement la chasse des bêtes sauvages et la prise des éperviers. Ensuite, cette concession fut confirmée par les ducs de Bretagne, successeurs desdits seigneurs de Penthièvre, entre autres par Geoffroi d'Angleterre et par Gui de Thouars. Voilà, Monsieur, toutes nos connaissances sur cette maison. » — Par M. Tourny; — par la dame Vivier; — par le sieur Vallon, etc.

E. 844. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1220-1221.** — Lettres adressées à M. Donat, avocat, auteur d'un *Dictionnaire topographique de la France*: par le père Mancoury, abbé de Prémontré; — par F. Gérard, prieur de Beauport; à La maison de Beauport a pour patronne la sainte Vierge. Alain, comte de Gêrlo et de Penthièvre, fils du comte Henri et de Pétronille, la fonda en 1202 et y fit entrer des chanoines de la Lucerne, sous la règle de Prémontré. Elle est présentement composée de vingt-sept chanoines, dont treize possèdent des cures dans les diocèses de Saint-Brieuc, Dol et Tréguier. — Par R. de Cousser, prieur de l'abbaye de Saint-Winnoc de Bergues; — par Guillou, prieur de l'abbaye de Blanche-Couronne à Nantes; « Nous ne savons point au juste le temps, encore moins l'année de la fondation de l'abbaye de Blanche-Couronne. Il y a très-longtemps que les titres n'en subsistent plus. » — Par le père procureur de l'abbaye de Bonrepos, dans le diocèse de Quimper; — par l'abbé Tessier, doyen du chapitre de Notre-Dame-de-Dammartin; — par le père Bouillon, procureur de l'abbaye de Deoulas; — par le père Gaudin, prieur de Sainte-Marie-Madeleine-de-Geneston, diocèse de Nantes; — par F. Ollivier de Cressinac, prieur de l'abbaye de Melleray; — par le père Biguet, prieur de l'abbaye de Notre-Dame-du-Relé; — par madame de Fraussur, abbesse de Villers-Camivel, près de Falaise; — par la sœur Sainte-Cécile, religieuse de Saint-Louis-de-Vernon; — par la sœur Dupont, dépositaire de l'abbaye de Saint-Jean-du-Neubourg.

E. 845. (Liasse.) — 19 pièces, papier (1 imprimée).

**1220-1221.** — Lettres adressées à M. Donat, avocat, auteur d'un *Dictionnaire topographique de la France*: par l'abbé Yver, curé de Beaumont-le-Vicomte; — par les éche-

vins de Bergues-Saint-Winnoc: « Comme vous nous faites connaître qu'il n'y a que les villes qui ne souscrivent point pour votre ouvrage qui contribuent aux frais de la gravure de leur armorial, nous avons préféré, pour ne point entrer dans les frais de cette gravure, d'y souscrire; et, en conséquence, de vous faire tenir par la poste, franc de port, la somme de 27 livres de France, dont 3 pour vous indemniser du port du dernier paquet, et 24 pour la souscription. » — Par M. Gaillard, avocat au Parlement (sur la petite ville de Champigny); — par le maire du Croisic; — par les magistrats de la ville de Dunkerque; — par l'abbé Asseline, curé d'Évron; — par les échevins de Falaise; — par les magistrats de Givet; — par M. Mesnard, syndic de Jarnac; — par M. Borsat, seigneur de La Pérouse; — par le maire de Laval; — par le maire de Malestroit; — par M. de Brée, maire de Pontorson; — par les échevins de Saint-Florentin; — par M. Deschamps, maire de Tonnerre; — par les magistrats de Valenciennes.

E. 846. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1229.** — DONON (Nicolas). — Commission d'inspecteur des bois, chasses et pêches du duché d'Enghien accordée à Nicolas Donon, garde-général, par Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, duc d'Enghien, grand-maître de France.

E. 847. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1289.** — DOUBLET DE PERSAN (Anne-Nicolas). — Bail de plusieurs pièces de terre sises à Presles fait à Marie-Marguerite Guesdon, veuve de Jean Laurent, par Léonard de La Vandelle, avocat, mandataire d'Anne-Nicolas Doublet de Persan, premier maréchal-des-logis du comte d'Arlois.

E. 848. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1283.** — DUBOSC (Michel). — Constitution d'une rente viagère de 300 livres faite par Michel Dubosc, marchand mercier à Paris, et par Marie-Antoinette-Claudine Levasseur, sa femme, au profit de Jacques Roussel, bourgeois de Paris, et de Louise Guichard, sa femme.

E. 849. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**1256-1289.** — DUCHESNE, dit Duquesne (Antoine-Lionneau), avocat. — Facture de Robec, marchand de papier; — consultation pour les habitants de Polist, relativement au



paiement du droit d'albam, réclamé par les seigneurs du lieu ; — projet de lettre de félicitation ; — notes et extraits ; — lettres non signées adressées à M. Du Besne ; — papiers de M. Accaron ; — certificat de garde-marine, pour le chevalier de Scorail, délivré par M. de Machault ; — lettre de M. Droc de La Serrée demandant le rétablissement de son fils dans la marine ; — de M. Hocquart sollicitant pour M. Lebrun la place d'intendant de Saint-Domingue ; — note du sieur Guillon sur la prise du fort Frontenac, au Canada, etc.

L. 850. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1719-1789.** — Papier de M. Courtenaud : — mémoire de travaux de maçonnerie exécutés pour M. Courtenaud à sa maison de la rue de l'Orangerie, à Versailles, par Mathieu, maître maçon ; — déboursés faits par M. Courtenaud pour M. Lecomte, médecin à Toulouse ; — notes des pièces réclamées à Carmin, notaire à Paris, par M. Courtenaud, receveur au Trésor royal, etc. Quelques pièces des années 1791 et 1792. — Actes de baptême : de Simon-Pierre Crotté ; — de Pierre-Alexandre Crotté ; — mémoire de madame de Fresne ; — acte de baptême de Félix-Sulpice Debast ; — facture de Taillebosq, tailleur, pour M. Leguay ; — de Rondier, tapissier à Versailles, pour M. Leguay ; — procédures faites au bailliage de Tours, à la requête de Louis Égron-Simon, ancien marchand, contre la demoiselle Pinpare, couturière pour homme ; — journal de recette et mise faite à Bellevue, maison de M. Égron-Simon, par M. Antoine-Lionneau Duchesne, avocat au Parlement et aux bailliage et siège présidial de Tours, etc. — M. Duchesne, dit Duquesne, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et exécuté le 2 thermidor an II. Ses papiers, saisis à Versailles, furent remis aux archives du district le 19 fructidor suivant.)

L. 851. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

**1753-1780.** — Ducognox (Marie-Émilie Charlotte Erben, veuve de François. — Autorisation accordée par le comte de Noailles à la veuve Ducognox, de vendre de la soupe aux ouvriers menuisiers, occupés dans le parc de Versailles aux travaux nécessités par les fêtes du mariage du Dauphin ; — permission de porter de l'eau-de-vie et du tabac aux ouvriers des chantiers de Vaucresson et de Versailles ; — placets adressés par la veuve Ducognox : à la Reine ; — à madame Élisabeth ; — au comte de Vergennes ; — à la comtesse Du Barri ; — facture de la dame Haguinier, boulangère ; — engagement par Jean Lemariez d'apprendre à

Louis Ducognox le *talent d'écriture* ; — bon d'habillement pour les soldats de la compagnie de Saint-Sauveur ; — procédures faites à la requête de la veuve Ducognox contre la veuve Morsy, blanchisseuse à Paris, à l'occasion d'un déshabillé de tiffetas des Indes, à petites raies rouges et bleues, de son jupon, de deux bonnets, etc., appartenant à la marquise de Solary ; — lettres : de Ducognox fils ; — de M. Gauthier, sous-fermier des aides à Châlons ; — de M. Mobile, commis de la guerre ; — du sieur Lestoquoy, etc.

L. 852. (Registre.) — In-18, papier, 17 feuillets.

**1762-1789.** — DUDUZEL DE MATHAN. — Livre du paiement de la pension faite à sa femme par M. Duduzel de Mathan : « Payé à la bonne, le 11 janvier 1764, la somme de « 200 livres qui est la pension que je promets de lui faire, « sa vie durant, chaque année, si elle ne se replace pas, en « condition. Je demande que mes héritiers suivent en cela « mes intentions, en lui payant tous les six mois la somme « de 100 livres. Son année vient d'échoir le 1<sup>er</sup> janvier. »

L. 853. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1728.** — DUFRESNOIS. — Plan de l'hôtel Dufresnois, situé à Versailles, rue du Gouvernement.

L. 854. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

**1777-1789.** — DUGARRY (abbé Pierre), cure de Ville-d'Avray. — Déclaration faite par l'archevêque de Paris, qu'il a placé dans une croix d'argent, haute de 19 lignes et large de 13 lignes, sur une étoffe de soie blanche et sous un verre, un fragment de la Vraie-Croix (tiré du reliquaire remis par l'évêque de Porphyre ; — extrait de saint Grégoire sur les nécessités et les misères du corps et de l'âme ; — gravure de Cl. Duffos, d'après Le Brun, représentant saint Thomas, apôtre ; — recette pour faire les comptes ; — placet adressé au maréchal de Castries, ministre de la marine, par le sieur Magnier pour réclamer l'indemnité qui lui est due dans l'affaire de la Grenade ; — abandon à M. Thierry par les officiers de la municipalité de Ville-d'Avray du presbytère, du vicariat et des décombres de l'ancienne église ; — règlements pour les écoles de Ville-d'Avray ; — liste des livres données aux enfants ; — état des écoliers ; — délibération du curé, des marguilliers et des habitants principaux de la paroisse de Ville-d'Avray ; — facture de Dessous, tailleur, etc.

L. 855. (Registre.) — In-18, papier, 150 feuillets.

**1788-1789.** — Livre des dépenses de l'abbé Dugarry, curé de Ville-d'Avray. — « Pain et bouche... » attribués aux

« pauvres de cette paroisse pendant le mois de novembre  
 « 1788 : donné à Geneviève Misera, malade, deux pots au  
 « feu, 4 livres; à la même, deux pains de six livres, 12 livres;  
 « à la mère Mari, 2 livres (boucherie), etc. »

E. 856. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1783-1786.** — Comptes que rend par devant messire l'abbé Dargent, vicaire-général et official métropolitain de Paris, commissaire député par l'archevêque, M. Pierre Dugarry, supérieur et économiste de la communauté des Prêtres de Saint-François de Sales, des recettes et dépenses, des revenus et rentes de ladite communauté. — « Prieur de Saint-Denis de La Chartre : fait recette comptable de la somme  
 « de 16,460 livres, 16 sols; » — prieur de Deuil : fait recette de la somme de 500 livres, etc.

E. 857. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1779-1790.** — Autorisation accordée par M. de Nancourt, évêque d'Aire, en Gascogne, à M. Dugarry, prêtre de la collégiale de Saint-Loubon, de sortir du diocèse; — lettres de l'abbé Dugarry, adressées à mademoiselle Brohon; — copies et minutes de lettres; — lettres adressées à l'abbé Dugarry: par la sœur Madeleine Boucher, religieuse; — par M. Hamelin, secrétaire de M. Thierry de Ville-d'Avray; — par M. de Juigné, archevêque de Paris: « D'après le concile  
 « de Trente, Monsieur, il a toujours été d'usage à Paris de  
 « ne tonsurer aucun jeune homme qu'il n'ait quatorze ans  
 « commencés. Cette règle n'a point souffert d'exception; il  
 « n'est donc pas possible de me rendre au désir de M. Le  
 « Breton, et j'en suis d'autant plus fâché que je serois charmé  
 « de l'obliger en cette occasion. » — Par la comtesse de Klâtes, comtesse de l'Empire; — par l'abbé Leclerc-Dubradin, curé de Saint-Cloud; — par madame de Marsilly; — par M. Du Souillé; — par la sœur Saint-Cyr, religieuse annonciade; — par M. Thierry de Ville-d'Avray; — lettres non signées.

E. 858. (Cahiers.) — In-8°, papier, 134 feuillets.

**1789.** — Histoire de la vie de l'abbé Dugarry, écrite par lui-même. — « *Ma naissance.* Cet ouvrage étant unique-  
 « ment entrepris dans les vues de rendre gloire et louanges  
 « à la miséricordieuse providence de mon Dieu des ou-  
 « vrages, etc. »

E. 859. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

**XVII<sup>e</sup> siècle.** — Prônes: pour le premier dimanche de l'année; — pour le troisième dimanche d'après l'Épiphanie; — pour le quatrième dimanche; — pour le dimanche de la Septuagésime; — pour le premier dimanche de carême; — pour le second dimanche de carême; — pour le troisième dimanche de carême; — pour le dimanche de la Passion, etc.

E. 860. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1769.** — Prônes: pour le cinquième dimanche après la Pentecôte; — après le sixième dimanche; — après le huitième dimanche; — après le neuvième dimanche; — après le onzième dimanche; — pour le dernier dimanche, etc.

E. 861. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Sermons: pour l'Avent; — pour la fête des Rois; — pour le premier dimanche après l'Épiphanie; — sur l'abandon du pécheur; — pour le cinquième dimanche après l'Épiphanie; — pour le dimanche des Rameaux; — sur la résurrection, etc.

E. 862. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Sermons: pour le jour de la Pentecôte; — pour le cinquième dimanche après la Pentecôte; — pour le onzième dimanche; — pour le seizième dimanche, etc.

E. 863. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1768-1789.** — Sermons: du rosaire; — pour une profession religieuse; — pour le troisième dimanche de l'Avent; — sur la pénitence; — petite instruction pour le second dimanche après l'Épiphanie; — sur la prière; — de la correction fraternelle; — de l'emploi du temps; — de la charité, etc.

E. 864. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

**1754-1789.** — Sermons: sur la patience; — sur l'im-pénitence finale; — sur la manière de faire la correction et sur la manière de la recevoir; — sur l'enfant prodigue; — sur le respect humain; — exhortation pour les sœurs de la Charité, faite le jour de sainte Marthe, etc.

E. 865. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Panégyriques: de la décollation de saint Jean-Baptiste; — de saint Pierre; — de saint Jacques-

le-Majeur; — de saint Germain d'Auxerre; — de saint Genesl; — de saint Martin; — de saint Leger.

E. 866. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Panégyriques : de saint François-de-Paule; — de saint Vincent de Paul; — du bon larron; — de sainte Marguerite; — de sainte Marie-Madeleine; — de sainte Anne, par le père Coret, aujourd'hui M. Vincent.

E. 867. (Cahiers.) — In-8<sup>o</sup> et in-12, papier, 428 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Lettres à Sophie sur la métaphysique et sur la morale.

E. 868. (Cahiers.) — In-8<sup>o</sup> papier, 75 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Entretiens sur la physique.

E. 869. (Cahiers.) — In-12, papier, 157 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Ouvrage de piété (incomplet).

E. 870. (Cahiers.) — In-8<sup>o</sup>, papier, 89 feuillets.

**1770.** — Lettres de piété.

E. 871. (Cahiers.) — In-8<sup>o</sup>, papier, 52 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Opuscules : sur notre salut; — sur les progrès; — sur un homme religieux; — sur notre conversion; — fragment d'un drame de Joseph.

E. 872. (Cahiers.) — In-8<sup>o</sup>, papier, 74 feuillets.

**1767.** — Opuscules : sur la Passion de Notre-Seigneur; — sur le Créateur; — avant la communion; — retraite des vendredis; — discours sur les sentiments d'une âme qui désire se consacrer à Dieu; — sur la foi.

E. 873. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Prière au prophète Élie; — sur la fête de saint Philippe et de saint Jacques; — sur les douleurs de la Sainte Vierge; — emploi de chaque jour de la semaine; — prières du matin; — vie et conduite d'un prêtre; — cantiques de la Providence; — prières, etc.

E. 874. (Cahiers.) — In-18, papier, 89 feuillets.

**1733.** — Opuscules : sur les afflictions; — plaintes de l'homme contre la Providence; — sur le véritable objet de la crainte; — sermon sur l'aumône; — extraits de l'*His-*

*toire des Variations* de M. Bossuet, — de M. Nicolle et de Fontenelle; — de *l'Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer; — vie de saint Edme, tirée du XI<sup>e</sup> tome de *l'Histoire de l'Église gallicane*, etc.

E. 875. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Extraits de la *Recherche de la vérité*, du P. Malebranche; — poésies religieuses : *Vivat Petrus*; — poésies françaises, etc.

E. 876. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Extraits historiques : — fragments de dialogues sur l'histoire de France; — sur la géographie; — *l'Île des Tempêtes*; — le génie de l'histoire; — le géographe; — l'historien, etc.

E. 877. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Fragments : sur la philosophie; — sur les devoirs des Rois; — le miroir de la vérité; — sur notre salut, etc.

E. 878. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1766.** — DUCHAMEL Éloi. — Contrat de mariage d'Éloi Duchamel, marchand tuillier à Poissy, et de Marie-Jeanne Brard, demeurant à Galluis.

E. 879. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1775.** — DUMONCEL (Jean-François), seigneur d'Étoubesville. — Constitution de 4,700 livres de rente annuelle et perpétuelle faite au profit de dame Louise-Geneviève Puisot, femme de Jean-Henri Du Guyho, seigneur du Chaffaut, par le comte Jean-François Dumoncel, seigneur d'Étoubesville, colonel d'infanterie.

E. 880. (Liasse.) — 4 plans, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — DEMOULIER. — Plans des maisons de Versailles et du Chesnay, appartenant aux héritiers du sieur Dumoulier.

E. 881. (Cahiers.) — In-folio, papier, 114 feuillets.

**1760.** — DUPLEIX Pierre-François, seigneur Du Perle, conseiller au Grand-Conseil. — Compte-rendu par Daniel Nicol, bourgeois de Paris, ci-devant tuteur onéraire de mes-

sire Pierre-François Duplex, sieur Du Perle, conseiller du Roi en son Grand-Conseil, fils de feu Charles-Claude-Ange Duplex, seigneur de Barquencourt.

E. 882. (Liasse.) — 95 pièces, papier (2 imprimées).

**1751-1753.** — Quittances : de M. Duplex, de la somme de 3,600 livres qui lui a été payée pour une année de la pension de son frère, Duplex Du Perle, de celle du précepteur et de son domestique; — dépenses de la thèse de bachelier en droit soutenue par M. Du Perle, « pour les « inscriptions, 8 livres 5 sols; pour le droit de thèse, 33 li- « vres; pour l'agrégé qui a expliqué le droit toute l'année, « 360 livres; » — quittances de M. Du Perle, pour ses menus plaisirs, 48 livres par mois; — de l'abbé Paul, précepteur; — de Ternisien, fauteur; — du sieur Branche, maître de violon, à raison de 24 livres par mois; — de la somme de 481 livres 16 sols pour droit de capitation dans la ville de Paris, etc.

E. 883. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

**1754-1755.** — Constitution d'une rente viagère de 300 livres faite au profit de l'abbé Paul, précepteur de M. Du Perle; — lettres de change tirées par M. Du Perle; — dépense faite par l'abbé Daydé dans le voyage de Turin, « de « Paris à Lyon par le Bourbonnois, 67 postes à 4 livres « 17 sols, 324 livres 19 sols; de Lyon à Turin par le voi- « turin, 240 livres; » — gages de Barbier, domestique; — facture de Bauvin, marchand de linge à Paris, « trois paires « de manchettes brodées, à 14 livres la paire, 42 livres; « quatre aunes de toile pour 36 paires de chaussons, 17 li- « vres 6 sols; » — dépense d'une somme de 156 livres pour la réception de M. Du Perle comme substitut du procureur général à Paris; — facture de la veuve Chrestienot, marchande de galons à Paris, « 7 onces 1 gros de galon d'argent « à 6 livres, 42 livres, etc. »

E. 884. (Liasse.) — 75 pièces, papier (1 imprimée).

**1756.** — Acquisition de l'office de conseiller au Grand-Conseil par M. Du Perle le prix de la charge était de 30,000 livres; les frais de réception s'élevaient à 4,614 livres; — quittance d'une somme de 2,500 livres payée au sieur Rioumet, maître sellier, pour une diligence à la mode et bien conditionnée — de 500 livres payées au sieur Lépine pour un cheval; — de Guérin, maître de dessin; — facture de Ricolet, cordonnier, « pour une paire de souliers, 6 li-

« vres; » — de Barbier, marchand d'étoffes de soie; — de la demoiselle Lemoyne, raccommodeuse de dentelles, etc.

E. 885. (Liasse.) — 75 pièces, papier (2 imprimées).

**1757-1759.** — Quittance de la somme de 36 livres pour la capitation du taquais de M. Du Perle; — d'une somme de 1,000 livres payée par mois à M. Du Perle pour ses dépenses particulières; — du sieur Dossier, bourrelier; — de Delion, pour foin et paille; — de Barbier, marchand d'étoffes, etc.

E. 886. (Liasse.) — 10 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1761-1767.** — Partage de la succession de Pierre Savalète, doyen des notaires au Châtelet de Paris; — déclaration par Henri Du Brocard, commissaire provincial d'artillerie de France, que la rente de 600 livres constituée par Louis-François de Thiboutot appartient à Guillaume de Laleu, écuyer, notaire au Châtelet, ancien échevin de Paris; — liquidation et partage de la succession de Guillaume de Laleu (grand-oncle de M. Duplex); — testament d'Angélique-Thérèse de Laleu; — brevet de franc-maçon pour Duplex Du Perle; — cession d'une somme de 1,970 livres, faite par Jacques-Antoine Bertin d'Haussey à M. Duplex.

E. 887. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

**1761-1763.** — Comptes des recettes et des dépenses faites par M. Duputel pour M. Duplex; — supplément au compte de Duputel; — état des revenus de M. Duplex; — quittance donnée à M. Duplex pour le paiement d'une somme de 120 livres due à la compagnie du Canal de Provence; — lettres de MM. Agliani, Floquet et d'Oliveira, relatives à cette entreprise, avec les minutes des réponses de Duplex, etc. — Compte entre M. Duplex et M. Boursier, notaire; — extrait du partage des biens de M. Charles Savalète de Magnanville, garde du Trésor royal; — récépissé des titres de créances de Duplex Du Perle sur la succession de feu M. Duplex, ancien gouverneur de Pondichéry; — projet de transaction entre Duplex Du Perle et ses créanciers, etc.

E. 888. (Liasse.) — 29 pièces, papier (1 imprimée).

**1766-1768.** — Distribution des eaux de Paris par les machines à feu; — vente de deux actions de la compagnie des frères Pécier faite à M. Vassal de Saint-Hubert par Duplex Du Perle, à raison de 1 200 livres par action; — acte

de société pour la fourniture des fourrages de la grande et de la petite écurie du Roi, de la vénerie, de la maison de la Reine entre Dupleix Du Perle, Louis Robert, Pierre Rousseau, receveur-général des Domaines, et Louis Desmazures; — lettre de M. de Bourgogne; — états des fourrages à fournir; — prix des grains en Angleterre, etc. — Liste des seigneurs et des dames venus aux eaux minérales de Spa (imprimé); — précis sur l'affaire de M. de La Simondière, etc.

E. 889. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1756-1789.** — Factures de Lemarchand, parfumeur, « un pot de pommade de moëlle de bœuf, 2 livres; 6 onces » de poudre blanche, 4 livres 10 sols; » — de Lauron, maître en pharmacie; — de Robert, marchand papetier du Roi; — de Guerreau, maître charron à Paris; — de Legras, marchand de drap à Paris; — de Doisy, marchand de dentelles, « une paire de manchettes, 144 livres; » — quittance de loyer d'une maison meublée, sise rue et barrière Blanche; — cession par M. d'Hauteville du bail de l'appartement qu'il occupe dans la maison de M. Stocard; — bail d'un appartement sis rue Sainte-Anne, à Paris, fait par M. d'Ulin de La Pommeraie à M. Dupleix; — mémoires de Ferrouillat, serrurier; — de Joseph Mofard, tailleur anglais, « fait une *rodینگote* de bath-coating, 2 liv. sterl. « 1 shell. 6 p.; mis des fonds aux culottes du domestique, « 1 shell. » — de Tronchet, tailleur, « avoir fait dégraisser « un habit pour le domestique, 2 livres 10 sols; avoir remis « ledit habit à sa taille et avoir fourni un collet, 5 livres « 10 sols; » — de Bazin, marchand faïencier à Paris, « un « grand cabaret, vernis d'Angleterre, fond d'or, 42 livres; « trois pots de chambre ronds, faïence blanche de Rouen, « 4 livres 10 sols; la garniture de quatre assiettes en confi- « tures sèches et bonbons, 10 livres; un groupe, la nais- « sance de Bacchus, biscuit de Sèvres, 192 livres; » — mémoire de Desilles, tapissier, pour l'ameublement d'une petite maison, etc.

E. 890. (Liasse.) — 100 pièces, papier (57 imprimées).

**1760-1787.** — Quittances : des droits de capitation acquittés par M. Dupleix Du Perle comme bourgeois de Paris, 150 livres; pour son cuisinier, 9 livres, pour son laquais, 4 livres 10 sols; — comme conseiller au Grand-Conseil, 360 livres; — d'Honorine Cauchois, pour les arrérages d'une rente viagère léguée par Angélique-Thérèse de Laleu, tante de Dupleix Du Perle; — de Marie-Marguerite Drinot, pour

les arrérages d'une rente viagère léguée par mademoiselle de Laleu; — de madame Évrard de Roy, marquise de Poyanne, veuve de Dupleix de Bacquencourt, pour son douaire; — à M. Savalète pour les arrérages d'une rente viagère.

E. 891. (Liasse.) — 74 pièces, papier (4 imprimées).

**1765-1789.** — Quittances de M. Hazon, pour le remboursement des frais de contrôle de billets souscrits par M. Dupleix; — de Joachim Traversa, pour la vente d'un violon; — de la veuve Palfard, pour une montre ornée de diamants. — du sieur Guerbois; — de la somme de 26 sols, payée en aumône au grand bureau des pauvres; — dépenses de mademoiselle de Savigny; — factures de Piat, apothicaire; — engagements pris par mademoiselle de Savigny de cautionner M. Dupleix Du Perle; — vente de meubles faite par mademoiselle de Savigny à Joseph de Wailly, marchand épiciériste à Paris; — mémoire de dépenses faites par mademoiselle de Valville; — quittances de la sœur Rosier de Saint-Joseph, supérieure des Ursulines de Saint-Germain-en-Laye, pour la pension de mademoiselle de Valville; — engagement pris par Camillo Marchesi de suivre M. Dupleix de Rome jusqu'à Paris (en italien); — mémoire pour mademoiselle Clement; — notes, états de dépenses, etc.

E. 892. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1767-1777.** — Projet d'acte de société entre les sœurs Bertrand et Dupleix Du Perle, pour l'établissement à Londres d'une maison de commerce; — établissement à Londres d'une Compagnie de banque générale; — lettre de Robson; — notes de dépenses faites à l'auberge, à Londres, par M. Dupleix; — états des dépenses faites en Angleterre, par Dupleix Du Perle, etc.

E. 895. (Liasse.) — 40 pièces, papier (2 imprimées).

**1774-1785.** — Catalogue des livres de M. Dupleix Du Perle; — livres prêtés à M. Vassal; — prospectus de Merigot, libraire, qui tient un cabinet de lecture boulevard Saint-Martin, vis-à-vis de l'Opéra; — livres anglais en vente chez Fissot, libraire, etc.

E. 891. (Cahiers.) — In-12, papier, 152 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Scènes de comédie : *la Vanité punie*, — *le faux Complaisant*; — *le Défiant*; — extrait d'un cours d'anatomie; — sur l'estomac, — sur l'irritabilité des nerfs, — sur les maladies vénériennes; — mémoires pour servir de supplément à l'*Histoire des Colporteurs*; — arts et métiers — commerce; — notes sur l'accompagnement (de la main de Dupleix Du Perle).

E. 895. (Cahiers.) — In-42, papier, 60 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Essai sur la religion chrétienne (de la main de Dupleix Du Perle).

E. 896. (Cahiers.) — In-12 papier, 282 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Mélanges : sur l'*Esprit des lois* ; — sur les vices des hommes et des femmes ; — sur l'*Histoire naturelle* de Buffon ; — sur la politesse ; — sur la glace, etc.

E. 897. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

**1756-1789.** — Lettres adressées à Dupleix Du Perle : par Marianne Adolphe ; — par Albanèse : « Vous savez, « Monsieur, que le Roi vient d'ôter à M. Beudet ses logements de la grande galerie. Le mien a été englobé aussi « dans cette destruction fatale. M. Beudet est au désespoir « de ce qu'on lui ait ôté tout moyen de m'obliger ; de ma- « nière, comme l'on dit, un malheur n'arrive point sans « d'autres, je me trouve sans logement, sans meubles et sans « rien. Jugez quelle doit être ma situation. Cependant je « trouve encore en moi du courage, car je vis. » — Par M. Arnould ; — par madame Arnould, née de Galz ; — par M. de Bagneux ; — par madame Bellecombe ; — par mademoiselle Benoit ; — par M. de Bernières ; — par le chevalier de Bertellet ; — par M. Bertier ; — par M. Bianconi ; — par M. de Bièvre ; — par madame de Blenchamp ; — par le vicomte de Boisgelin ; — par M. Bonnet ; — par M. de Bourgonne ; — par M. de Cousignes ; — minutes des réponses de Dupleix, etc.

E. 898. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1756-1782.** — Lettres adressées à M. Dupleix Du Perle : par le comte de Callenberg ; — par madame Carvalho de Kerjean ; — par M. Chanorier, seigneur de Croissy : « Le « Beverley françois est prévenu que la divinité de la Barrière- « Blanche dine dimanche prochain, 22 mai, sur le Rocher « de Passy : le maître de la maison le prie de lui faire le même « honneur. » — Par madame de Chastenay, née Dupleix ; — par la comtesse de Chateillon, née Green de Saint-Marsault ; — par M. de Chauvelin ; — par M. Choquet ; — par madame Choquet, née Dupleix ; — par Constant de Rebecque fils ; — par M. de Cour ; — par Crousaz de Corsier ; — par le comte de Dampierre ; — par M. Deboize ; — par Rainard Desilles ; — par M. Desnanots ; — par M. Dubois, contrô-

leur général des fermes du Roi ; — par M. Duchere ; — minutes des réponses de Dupleix Du Perle.

E. 899. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

**1757-1783.** — Correspondance entre Dupleix Du Perle et son frère Dupleix de Pernant. — lettres de madame Dupleix de Pernant. (Affaires de famille.)

E. 900. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

**1762-1769.** — Lettres écrites à Dupleix Du Perle : par M. Duputel ; — par le sieur Duquesnoy. (Affaires particulières.)

E. 901. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1763-1782.** — Lettres adressées à Dupleix Du Perle : par M. Firnhaber ; — par M. Foubert ; — par madame Gignillat, née Doxal ; — par M. de Gourjault : « Quelle vie « menez-vous à Londres ? combien comptez-vous y rester ? « Dans la lettre que vous écrivez à M. de Vimeu, il est ques- « tion d'une légion de galanterie, entre autres de celle de « M. de Guines : quelles en sont, s'il vous plaît, toutes les « circonstances ? Le mari de la dame a voulu, dit-on, le faire « battre, ce qu'il a refusé comme ambassadeur, et lui a pro- « mis, quand il deviendrait simple particulier, de lui donner « toute satisfaction. Qui a crédit ne doit rien. La partie offen- « sée a le temps d'oublier l'injure qu'on lui a faite. J'imagine « qu'il va plaider en séparation, comme c'est l'usage dans « le pays que vous habitez. Que de séparations en France, « mon cher prince, si les lois étoient les mêmes ! » — Par Henri Grand ; — par M. de Grandcour ; — par madame de Grandville ; — par M. d'Hancarville ; — par M. Hanguillant ; — par M. Hergaux ; — par madame Hnot ; — par M. Jarente, marquis de Sénac ; — par l'abbé de Joux ; — minutes des réponses de Dupleix Du Perle.

E. 902. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**1767-1783.** — Lettres adressées à Dupleix Du Perle : par madame de Lagrave ; — par Laroche, coiffeur ; — par le chevalier Leprestre ; — par M. L'Héritier, notaire ; — par Lidarti ; — par Linguet : « M. Dupleix recevra, peu « après la présente, les trois numéros qui lui manquent. Je « lui demande pardon de ne lui avoir pas répondu plus tôt « et de le faire avec tant de rapidité. Un déménagement, une « incommodité assez vive et un travail qui souffre peu de

« distractions sont des excuses que je me flatte qu'il admettra.  
 « J'ignore si c'est au magistrat directeur d'une province  
 « dont j'ai autrefois eu à peindre et à expliquer les orages  
 « que j'ai l'honneur d'écrire je le suppose et le prie, etc. »  
 — Par Liquier frère; — par M. de Livry; — par Lucca  
 dit Luchino, premier violon du théâtre de Milan (en italien);  
 — minute des réponses de Dupleix Du Perle.

E. 905. (Liasse.) — 51 pièces, papier (1 imprimée).

**1758-1781.** — Lettres adressées à Dupleix Du Perle :  
 par le chevalier Mac-Donald; — par M. de Magnanville;  
 — par Lorenzo Mecherino; — par M. Melon; — par An-  
 tonio Menafoglio; — par M. Millet : « Nous n'avons. Mon-  
 « sieur, rien de nouveau ici; l'abattement des arbres du  
 « Palais-Royal continue et attire par leur chute une multi-  
 « tude de gens de tous sexes et de toutes nations. Ce jardin  
 « est maintenant une forêt. » — Par M. Moleras; — par  
 M. Moussel de La Boullaille; — par M. Nicol; — par ma-  
 dame Pantrier de Saint-Paul; — par Pillaut de Monbréaut,  
 officier réformé; — par le sieur Pleinchesne, directeur de la  
 Redoute; — par M. Prenilly; — minutes des lettres de  
 M. Dupleix Du Perle.

E. 904. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

**1759-1782.** — Lettres adressées à Dupleix Du Perle :  
 par madame Racine; — par Jos. Robson; — correspon-  
 dance entre Dupleix et M. Rochereux; — lettres de Sabatier;  
 — de Sabatier de Cabre; — de madame de Saint-Sauveur  
 (avec une lettre de madame de Savigny); — de M. Sandoze  
 de Noisaigue; — de M. Santenay.

E. 905. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

**1771-1789.** — Correspondance entre Dupleix Du Perle et  
 son cousin M. Savalète de Langes. — Le 9 novembre 1775 :  
 « Je ne sais pas assez l'italien pour répondre au tien, mais  
 « en bon françois, je te répéterai que rien n'est plus vrai que  
 « ce que je t'ai mandé sur mon voyage de Londres, et que  
 « j'en suis sincèrement fâché. La *cugina* ne l'est pas moins,  
 « mais elle est raisonnable; et quoiqu'elle se fût fait la plus  
 « grande fête de ce voyage, elle y a renoncé de bonne grâce.  
 « Je n'espère pas renouer cette partie de si tôt, etc. »

E. 906. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

**1764-1780.** — Lettres adressées à Dupleix Du Perle :  
 par M. Seigneux; — par M. de Sermisiel; — par madame de

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

Simplic; — par John Daniel Smith; — par J. Swinton (en  
 anglais).

E. 907. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1758-1781.** — Lettres adressées à Dupleix Du Perle :  
 par M. Tabor; — par M. de Trogoff; — par madame de Va-  
 ronne mère; — par Agathe de Varonne, dame d'Arthenay;  
 — minutes des réponses de Dupleix Du Perle. (Affaires par-  
 ticulières.)

E. 908. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1770-1782.** — Correspondance entre Dupleix Du Perle  
 et M. Vassal de Saint-Hubert. (Affaires particulières.)

E. 909. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1760-1789.** — Lettres adressées à Dupleix Du Perle :  
 par madame Vassal; — par madame de Vignier; — par le  
 baron de Witten; — par mistriss ... : « Vous êtes bien ga-  
 « lant, mais je ne sais si vous êtes aussi sincère. Vous me  
 « dites que vous parlez, mais vous ne fixez pas votre retour.  
 « J'espère cependant que votre absence sera de peu de durée.  
 « Si vous ne vous servez pas de votre voiture pour aller à  
 « la campagne, voulez-vous me la prêter jusqu'à votre arri-  
 « vée. Bonjour, je crois qu'il est dangereux de trop songer à  
 « vous. Faites-moi réponse sur mes demandes avant de  
 partir. » — Lettres non signées; — minutes de lettres écrites  
 par Dupleix, etc.

E. 910. (Liasse.) — 4 pièce, parchemin.

**1782.** — DURAND-DUPUJET (l'abbé Jean-Jacques-Fran-  
 çois de). — Brevet de la charge de chapelain ordinaire de la  
 chapelle et oratoire du Roi accordé à l'abbé Jean-Jacques-  
 François de Durand-Dupujet, en survivance de l'abbé Busnet  
 (Signature de Louis XVI.)

E. 911. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1785.** — DURANTI (Claude-François). — Obligation de  
 30,000 livres souscrite au profit de Claude-François Du-  
 ranti, écuyer, sieur de Blancfort, par Pierre de Sartho,  
 écuyer, porte manteau de madame Adélaïde.

E. 912. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1782-1783.** — DURFORT-CIVRAC (le comte de). — Pro-  
 cédure faite au Châtelet de Paris par le sieur Bouvier, mar-

chand de chevaux à Paris, contre le comte de Durfort-Civrac, pour le contraindre au paiement d'une somme de 3,000 livres; — sentence du Châtelet, etc.

E. 915. (Liasse.) — 52 pièces, papier; 19 pièces, parchemin.

**1734-1789.** — DURIS DE CHATIGNONVILLE (Anne-Charlotte de Saint-Pol, veuve de François). — Bail à loyer d'une pièce de terre sise à Montliéry fait par Léonard Le Boistel de Chatignonville, prieur-curé de Saint-Pierre de Dourdan, à la veuve Saint-Paul Clément; — de cinq quartiers de terre sis à La Folleville, par madame veuve Duris de Chatignonville, à Corneille Bouchier; — de cinq quartiers de terre sis au Mesnil, paroisse de Longpont, fait à Vincent Bourgeron, vigneron; — de cinq quartiers à La Folleville, à Pierre Broust, vigneron; — de huit arpents sis à Sermaise, à François Chevrier; — de plusieurs pièces de terre sises à Montliéry, fait à Denis Legourd, vigneron; — de onze arpents au terroir de Boissy-Saint-Yon, à la veuve Brevet; — de la ferme des Pavillons sise à Marchais, paroisse de Roiville, à Henri Boivin; — reconnaissance par Jean-Étienne Desmarquais, garde-chasse, et par Charles Desmarquais, cordonnier, qu'ils sont débiteurs envers madame Duris d'une rente foncière de 9 livres; — par Étienne Lemaire, charren à Saint-Sulpice, qu'il est débiteur de 3 livres de rente foncière; — cession d'un arpent et demi de vieilles vignes sises à Vaucelas faite par Jacques Taneur et autres à Jacques Jousse, à la charge de payer à madame Duris une rente foncière de 9 livres, etc.

E. 914. (Liasse.) — 9 pièces et 1 plan, papier.

**1664-1789.** — DURUEY (Joseph), seigneur de Sannois. — Mémoire relatif à l'extension de la capitainerie de Saint-Germain sur la seigneurie de Sannois; — plan de la seigneurie de Sannois sur la capitainerie; — état des héritages possédés par le seigneur de Cernay sur le territoire de Sannois; — état des rentes foncières réclamées par le seigneur de Sannois (3 exemplaires); — friches de Sannois; — aperçu des opérations à exécuter pour le règlement de la directe seigneuriale de Sannois; — note sur le fief de la mairie et voierie de Sannois dépendant du prieuré d'Argenteuil; — état général des cens et rentes dus au fief de Franc-Aleu, appartenant au seigneur de Sannois.

E. 913. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan à terrier de plusieurs cantons situés au terroir mitoyen de Sannois et de Franconville, fait

par les ordres de M. Joseph Duruey, conseiller d'État, seigneur de Sannois et des fiefs y réunis, par Vaillant fils, arpenteur du Roi en son bailliage royal de Montlignon.

E. 916. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan de l'ancien château de Sannois.

E. 917. (Liasse.) — 23 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1779-1789.** — État des baux à loyer du domaine de Sannois; — vente de la terre et seigneurie de Sannois, sise dans la vallée de Montmorency, faite par Nicolas-Jacques Papillon d'Auteroche à Joseph Duruey, conseiller d'État, receveur des finances de la Généralité de Poitiers, et à Jeanne Morin, sa femme; — bail de pièces de terre sises au terroir de Franconville, fait par M. d'Auteroche à Mathieu Le Dannois; — vente d'une maison sise à Sannois, faite par M. d'Auteroche à Guillaume et à Jean Jamot, vignerons; — état des pièces de bois à échanger; — alignement donné par les trésoriers de France à Jean-Simon d'Église, afin de construire un bâtiment sur un terrain sis à la sortie de Sannois, du côté de Franconville; — état des terres vendues par le sieur Hornet, etc. — M. Duruey, condamné par le tribunal révolutionnaire, fut exécuté le 28 ventôse an II. Ses héritiers furent remis en possession de ses biens et de ses papiers par arrêté de l'administration centrale du département de Seine-et-Oise, en date du 17 pluviôse an IV.)

E. 918. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 1 pièce, parchemin.

**1784.** — DUVALLET (Louise-Françoise Myard, femme de Louis-François). — Brevet de sage-femme accordé par Antoine Andouillé, premier chirurgien du Roi, président de l'Académie de chirurgie, à Louise-Françoise Myard, femme de Louis-François Duvallet, marchand tapissier, demeurant à Saint-Germain-en-Laye (2 exemplaires).

E. 919. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1777-1786.** — ÉON DE CELY (Marie-Jérôme). — Bail à loyer de la ferme seigneuriale de Montaquoy, sise en la paroisse de Soisy-sur-École, fait par messire Marie-Jérôme Éon, comte de Cély, à Anne Riché, veuve d'Étienne Ingrain; — contre-lettre par laquelle le prix du bail de la ferme de Montaquoy est porté à 3,100 livres; — bail du clos de Montaquoy fait à Mathurin Legendre; — nouveau bail de la ferme de Montaquoy fait à Mathurin Legendre et à Madeleine Ingrain, sa femme.



E. 920. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1739-1779.** — ESMERY (Simon). — Constitution d'une rente foncière de 115 livres faite par les religieux de l'abbaye d'Hérvieux au profit de Simon Esmery, régisseur de la terre de Fossé, à Blois; — sentence du Châtelet condamnant les religieux d'Hérvieux à passer titre-nouvel de cette rente de 115 livres; — transport d'une somme de 2,300 livres (capital au denier vingt d'une rente due par les religieux d'Hérvieux) fait au profit des pauvres de la paroisse du Fossé, par Pierre Esmery et par Nicole Esmery, sa sœur, héritiers de Simon Esmery.

E. 921. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1786.** — ESTAING (Charles-Henri, comte d'). — Bail d'une maison sise à Saint-Cloud, dans le passage du Cavalier de Lorraine, fait par Pierre Denis, officier du duc d'Orléans, à Charles-Henri, comte d'Estaing, vice-amiral de France.

E. 922. Liasse. — 165 pièces, papier (1 imprimée).

**1754-1789.** — FACQUET (Jean-Charles), valet de chambre de madame Victoire de France. — Mémoire de Boin, boulanger; — de Duménil, traiteur; — de Lagneau, peintre-vitrier; — de Quesné, maître couvreur; — de Michel, maître serrurier; — de Leblond, tailleur; — de la demoiselle Charel, couturière, « un petit fourreau *merdoie*, 3 livres; » — billet pour monter la garde; — quittance de l'impôt des lanternes de la ville de Versailles (la maison de Faquet, sise rue Saint-Honoré, devait, par an, la somme de 24 livres 13 sols); — quittances du droit de l'enlèvement des boues et immondices dans Versailles; — du droit du vingtième; — de loyer d'un appartement occupé par Faquet, avenue de Saint-Cloud, à Versailles; — des arrérages d'une rente due à M. Boyel; — pension de la petite communauté de Sainte-Barbe (imprimé). — Lettres adressées à M. Faquet: par M. Bournier; — par M. Lachesne, etc.

E. 925. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1781-1786.** — FERRON DE LA FERRONNAYE (Paul, baron). — Compte des dépenses et des recettes de l'habitation de la baronne de La Ferronnaye, au cap François de Saint-Dominique; — procuration générale donnée par Vincent-Hyacinthe de Chabanon, capitaine de dragons; — par Paul Ferron, baron de La Ferronnaye; — quittance de 36 livres donnée par Tho-

mas Leroy à M. de La Ferronnaye; — vente de l'usufruit de trois pièces de terre sises au terroir de La Brosse, paroisse de Saint-Lambert, faite par Jean-Sébastien Blondeau à M. de La Ferronnaye; — mémoires des dépenses faites pour le compte de M. de La Ferronnaye, seigneur de Mauvières, par Lamy, fils, concierge du château.

E. 924. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

**1788-1789.** — Mémoires de Bruzeau Destossés pour fournitures de plants d'arbres au château de Mauvières; — de Janillion, boulanger à Chevreuse: « Un boisseau de farine « 3 livres 10 sols; trois pains de huit livres, 2 livres 8 sols » — de Delaplane, bourellier; — de Pagnon, charpentier; — de Potier, charron à Chevreuse; — de Delagenevray, maître en chirurgie à Chevreuse: « Visite au château de « Mauvières, pour un mulâtre, domestique de Madame, 10 « sols; une saignée à un autre domestique, 10 sols; deux « médecines pour une femme de chambre, 4 livres; visite à « M. le Marquis, neveu de Madame, 1 livre; une médecine « à M. le Marquis, 3 livres; » — factures de Lechallier, marchand de plâtre à Chevreuse; — de Goullé, épicier; — de Monsanglant, fontainier à Chevreuse, etc.

E. 925. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1788-1789.** — Mémoires: de Berton, maçon; — de Humet, maréchal-ferrant; — de Gaule, vétérinaire: « Avoir « traité un cheval d'une maladie de feu, l'avoir saigné une « fois; de plus lui avoir fourni deux breuvages; de plus fourni « deux onces de sel diobuse et lui avoir fait prendre des « lavements émollients pendant six jours; tant pour drogues « fournies que pour visites faites pour le dit cheval, 11 « livres 12 sols »; — factures de Saget, maître menuisier à Chevreuse; — d'Avril, vitrier, etc.

E. 926. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

**1779-1789.** — Mémoires de Taillefesse, serrurier à Chevreuse; — de Gilbert, tailleur, « fait une culotte au cocher, « 2 livres; une veste et un pantalon au garde, 4 livres 10 « sols »; — de Fenet, treillageur; — quittances des arrérages d'une rente foncière due à la marquise de La Moussaye; — d'une rente viagère due à la veuve Michel; — factures de Gerson, commissionnaire; — de Lecorné, commissionnaire; — quittances de Louis Godibois, toupier; — de la fabrique de Saint-Forget, pour la location d'un ban dans l'église de ce lieu, etc.

E. 927. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1696-1785.** — Aveu des fiefs de Mauvières et de Bergerac, situés dans la paroisse de Saint-Forget, rendu à Charles-Honoré d'Albert, duc de Chevreuse et de Luynes, à cause du duché de Chevreuse, par Pierre Manseau, écuyer, valet de chambre ordinaire du Roi; — contrat par lequel les religieuses de Saint-Cyr cèdent à Pierre Manseau 12 sols 4 denier de censive sur la prairie du Breuil, et reçoivent en échange 14 sols de rente établie sur quatre arpents de terre qui leur appartiennent; — provisions de garde-chasse de la terre de Mauvières données par M. de La Ferronnaye à François Lecouflet; — de garde de la terre de La Brosso accordées à Philippe Gourdet.

E. 928. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1694-1696.** — Déclarations des biens possédés dans l'étendue du fief de Mauvières: par Guillaume Langlois, garde de la forêt de Montfort; — par Jean Breton, laboureur à Saint-Forget; — par Nicolas Boisseau, huissier à cheval au Châtelet de Paris, etc.

E. 929. (Cahier.) In-folio, papier, 38 feuillets.

**1694-1696.** — Déclarations des biens possédés dans l'étendue du fief de Mauvières: par Guillaume Langlois; — par Simon Villain, etc. (Copie de l'article, E. 928.)

E. 930. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1785.** — Plan d'une partie de la seigneurie de Mauvières sur laquelle le seigneur aura le droit de chasse.

E. 931. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1785.** — Plan d'une partie de la seigneurie de Mauvières sur laquelle mesdames de Saint-Cyr, dames de Chevreuse, auront le droit de chasse.

E. 932. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1785.** — Plans partiaires de deux pavillons du château de Mauvières.

E. 935. (Registre.) — In-folio, parchemin, 124 feuillets.

**1435.** — FEUQUÈRES (Anne-Marie-Thérèse de Pelsert-Berensberg, veuve du marquis de, dame de Chatou et de Montesson. — « Ce sont les cens appartenans à noble

« et puissant seigneur, mon seigneur Charles Malel,  
 « chevalier, chambellan du Roy, nostre sire, seigneur de  
 « Chatou et de Ruthel, receuz au dit Chatou le jour  
 « des octaves Saint Denis, l'an mil cccc et quinze, par  
 « Jehan de La Mare, clerc d'icellui seigneur. Et est escript  
 « sur chacune personne ce qu'il doit tant pour les cens de  
 « Jaingny, de Bailly, du Trésorier, du Prevost de Rueil, de  
 « la Grant-Table d'Argentuel, des Charités des cens Nos-  
 « tre Dame comme de la Granche Dymeresse, afin que  
 « chacun soit plus briefvement expédié. » — « L'église de la  
 « Quarrière, pour un quartier de vigne à la Nouroye, qui  
 « fut Jehan Rose de Besons, et depuis à Jehan Saillembien,  
 « tenant à Martin Regnoust et aux enfens feu Richart Rogier  
 « de la Quarrière: II d. etc. » — « C'est le ban deu à mon dit  
 « seigneur de Chatou le dit jour des octaves Saint Denis par  
 « ceulx qui ont et tiennent vignes ou vignon, et en la sei-  
 « gnourie de mon dit seigneur de Chatou: c'est assavoir  
 « pour chacune personne de quelque estat qu'il soit, III d. p.  
 « à peine de LX sols p. d'amende, receuz le dit jour des  
 « octaves mil cccc et quinze par Jehan de La Mare, clerc du  
 « dit seigneur en la manière qui s'ensuit: Premièrement,  
 « Jehan Elye, dit Négrier, III d. etc. » — « Ce sont les cens  
 « deuz chacun an à monsieur de Chatou, en sa diete ville de  
 « Chatou, au jour et feste de Saint Martin d'iver. » — « Ce  
 « sont les vins doux, nommez les vins de rente, appelez  
 « costumes, deuz et payez chacun an à mon dit seigneur en  
 « sa diete ville de Chatou, en la saison de vendenges; et ne  
 « pevent ne doivent ceulx qui doivent le dit vin traire ne en-  
 « tonner leur vin jusques ad ce que mon dit seigneur en soit  
 « premierement payé. Et ou cas qu'ils le entonneroient avant  
 « que il feust payé, on puet traire du meilleur qui sera trouvé.  
 « Et furent receuz en vendenges l'an mil cccc et quinze par  
 « Jehan de La Mare, clerc de mon dit seigneur, etc. »

E. 934. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 4 pièces, parchemin

(1 imprimée).

**1583-1753.** — Lettres royaux relatives à la saisie d'une île sur la Seine faite à la requête de Thomas de Pileur, seigneur de Chatou, sur les manants et habitants de ce lieu; — saisie féodale de la terre de Chatou faite après la mort de Thomas de Pileur, à la requête de François de Corbie, écuyer, seigneur de Jagny-en-France, et de Gérard Sanguin, seigneur en partie dudit Jagny (la terre de Chatou était conformément aux us et coutumes de *Vulquin le François* (du Vexin Français) tenue et mouvante en plein fief, foi et

hommage de la seigneurie de Jagny ; — sentence des trésoriers de France qui maintient le seigneur de Chatou dans l'exercice du droit de voierie ; — procédures faites à la requête d'Edme Guillaume, bourgeois de Paris, contre Étienne Le Vaneur, pêcheur à Chatou, pour rentrer en possession d'un gord, situé sur la Seine, entre Chatou et Carrières-Saint-Denis, au lieu dit Mouille-Fêtu ; — vente d'un quartier de vignes sis à Chatou, à la Croix-du-Bois, faite par François Melot à Antoine Rateau ; — bail des fours banaux de Chatou fait à Pierre Pharoux, boulanger, par Marc-Antoine Dallard, écuyer ordinaire du Roi, seigneur de Chatou et de Montesson, moyennant 175 livres tous les trois mois, etc.

E. 955. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

**1711-1729.** — Transaction entre messire Paul Portail, conseiller au Parlement de Paris, seigneur de Chatou, et les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame du Fortel ou le Bois aux Dames-lès-Malnoue, relativement à la censive du fief des Quarante-Arpents sis à Chatou, et appelé le fief de Malnoue ; — arrêt du Parlement de Paris qui enregistre le contrat d'échange par lequel les dames de l'abbaye du Fortel cèdent le fief de Malnoue à M. Léonard Jean-Baptiste de Bertin, ministre d'État, seigneur de Chatou.

E. 956. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin (imprimée).

**1625-1777.** — Articles et conditions accordées par le roi Louis XIII à dame Justine Le Pileur, veuve de maître Paul Portail, conseiller au Parlement, pour la construction d'un pont de bois au port, bac et passage de Chatou ; — tarif des droits de péage sur le pont de Chatou ; — bail des droits de péage sur le pont de Chatou, consenti par Julien Matherre, bourgeois de Paris, adjudicataire général des fermes royales, au sieur Jean-Baptiste Talibon, fermier à Chatou ; — sous location du bail du pont de Chatou fait par le sieur Talibon au sieur Jean-François Fournaise, marinier. (Un certain nombre de pièces relatives à ce pont sont déposées à la mairie de Chatou.)

E. 957. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1776-1786.** — Compte que rend messire Pierre Paschal, prêtre, curé de l'église paroissiale de Notre-Dame de Chatou, des recettes et dépenses faites par les sœurs de la Charité de

de ladite paroisse ; — règlement fait par M. Bertin, seigneur de Chatou, pour l'administration des biens de la Charité ; — acte de dépôt au greffe de Chatou du compte-rendu fait par le curé des recettes et des dépenses de la Charité ; — règlement du bailli de Chatou pour l'administration de la Charité de ce lieu.

E. 958. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1721.** — Acte de foi et hommage rendu à messire Guillaume Égon Tambonneau, prêtre, chanoine de Notre-Dame de Paris, prieur de Conflans-Sainte-Honorine, par messire Antoine Portail, chevalier, président à mortier au Parlement, à cause de la terre et seigneurie de Montesson, « relevante et mouvante en plein fief, foi et hommage aux us et coutumes de la prévôté et vicomté de Paris du dit prieur de Conflans-Sainte-Honorine. » — (La terre de Chatou appartenait, en 1790, à madame Anne-Marie-Thérèse de Pelsert Berensberg, veuve du marquis Adolphe de Feuquières. Cette dame fut condamnée à mort, le 12 messidor an II, par le tribunal révolutionnaire. Les héritiers de la marquise de Feuquières obtinrent la remise des papiers de leur parente et d'un atlas avec 5 plans des terres et seigneuries de Chatou et de Montesson.)

E. 959. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1783-1788.** — FORGET (Jean-Claude de). — Constitution d'une rente viagère de 900 livres faite au profit de Marie-Anne Bion, veuve de Pierre Delatombe, valet de chambre de Madame, belle-sœur du Roi, par Jean-Claude de Forget, commandant général des fauconneries du cabinet du Roi, par Armand-Claude, vicomte de Forget, et par demoiselle Adelaïde-Françoise, comtesse de Forget (2 exemplaires) ; — partage et liquidation de la succession de Jean-Claude marquis de Forget, seigneur de Château-Brillant ; — cahier des emprunts et des rentes à payer par le chevalier de Forget.

E. 940. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1782-1786.** — FORTISSON (Philippe-Louis, vicomte de). — Reconnaissance d'une somme de 5,500 livres due par le chevalier Jean-Baptiste de Fortisson, baron de Saint-Médard, à Léonard Manet, tailleur à Paris ; — titre-nouvel d'une rente foncière de 600 livres, en quatre parties, passé par Philippe-Louis, vicomte de Fortisson, au profit de Joachim-Réné Thibout et de Marie-Anne-Genève Alain, sa femme (2 exemplaires).

E. 941. (Liasse.) — 22 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1524-1724.** — FOULLON (Joseph-François, comte de Morangis. — Mémoires sur la terre de Morangis ; — état et consistance de Morangis ; — état des terres que M. de Morangis a acquises de M. du Maine ; — des charges de la seigneurie de Morangis ; — mémoire des héritages appartenant à feu M. Baillon, seigneur de Louans en partie ; — des terres que madame de Morangis fait valoir hors le parc ; — état des extraits remis à M. Cornillier, subdélégué ; — inventaire des titres concernant la seigneurie de Morangis ; — sentence de la Chambre du Trésor enregistrant les lettres patentes du Roi qui érigent en chàtellenie, avec droit de haute justice, de tabellionage, etc., la seigneurie de Louans, en faveur de Jean Le Charron, seigneur de ce lieu, président en la Cour des Aides, prévôt des marchands de la ville de Paris ; — arrêt de la Chambre des Comptes portant le même enregistrement ; — procès-verbal de mise en possession de M. Le Charron et de déclaration du lieu où doivent être placées les fourches patibulaires ; — érection de la terre de Louans en comté en faveur de M. de Barillon et commutation du nom du comté de Louans en celui de Morangis ; — arrêt du Parlement qui maintient les religieux de Saint-Éloi de Longjumeau en possession de la moyenne et basse justice de Louans et d'une partie de la seigneurie, etc.

E. 942. (Liasse.) — 14 pièces, papier (1 imprimée ; 4 pièces, parchemin.

**1651-1728.** — Aveu et dénombrement de la haute, moyenne et basse justice de Louans rendu au Roi par dame Anne Laubigeois, veuve de Jean de Baillon ; — de la terre de Morangis et du fief de Saint-Éloi rendu au roi par dame Bonne Fayet, veuve de Jean-Jacques Barillon, seigneur de Chatillon, président en la chambre des Enquêtes ; — saisie féodale de la terre de Morangis ; — acte de foi et hommage du comté de Morangis rendu au Roi par Joseph-François Foullon, conseiller d'Etat, seigneur dudit lieu, etc.

E. 943. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

**1381-1658.** — Sentence du prévôt de Montlhéry condamnant Jean Traveille, demeurant à Louans, à payer aux religieux de Saint-Éloi de Longjumeau 8 sols parisis de cens et de rente sur une mesure sise à Louans dans la censive du couvent ; — aveu d'un fief sis à Louans rendu aux

religieux de Saint-Éloi de Longjumeau par Pierre de Gallande, demeurant à Louans ; — par Michel, fils de Pierre de Gallande ; — reconnaissance d'une maison sise à Louans, grande rue et sur le chemin de Paris, tendant à la Croix-Boisée, chargée de 2 deniers parisis de cens et d'une rente de treize septiers de blé méteil, faite par Jean Violette, par Jérôme Mesnager et autres au profit de dame Bonne Courault, veuve de Christophe Hennequin, conseiller au Parlement, dame de Dammartin et du fief Gallande à Louans ; — aveu et dénombremens du fief de Saint-Éloi, sis dans la chàtellenie de Louans, rendus au Roi et à M. le duc d'Orléans, comte de Montlhéry, par dame Anne Laubigeois, femme séparée quant aux biens de messire Jean de Baillon, dame de Louans, etc.

E. 944. (Liasse.) — 12 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1557-1735.** — Acte de foi et hommage du château de Louans rendu par Philippe Boucher, seigneur de Louans, à Étienne d'O, seigneur de Courteille, de Fresnes-lès-Poissy, à cause de ladite seigneurie de Fresnes ; — par Jean Le Charron, prévôt des marchands de Paris, seigneur de Louans, à dame Hélène d'Illiers, dame de Fresnes-lès-Poissy ; — par Jean de Scurre, à François d'O, seigneur de Fresnes et de Fourqueux ; — par Guillaume de Baillon, seigneur de Louans ; — souffrance accordée par dame Hélène d'Illiers, dame de Fresnes, à dame Charlotte Brissonnet, veuve de Guillaume de Baillon, dame de Louans, comme tutrice de ses enfants mineurs, pour porter la foi et hommage ; — acte de foi et hommage à Oudard Hennequin, seigneur de Fresnes, par dame Anne Laubigeois, dame de Louans ; — à Pierre Hennequin, seigneur de Fresnes, par dame Bonne Fayet, veuve de Jean de Baillon ; — à Augustin Hennequin, seigneur d'Ecquevilly, par Jean Masson de Plissay, comte de Morangis (la terre de Fresnes avait été érigée en marquisat d'Ecquevilly).

E. 945. (Liasse.) — 12 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1527-1728.** — Aveu et dénombrement du fief de Bièvre sis à Wissolz (Wissous) rendu à Jean Le Charron, seigneur de Louans, par les Célestins de Marcoussis ; — saisie féodale du fief de Bièvre ; — acte de foi et hommage du fief de Bièvre rendu à dame Anne Laubigeois, dame de Louans, par les Célestins de Marcoussis ; — du fief de Bièvre-Bonneuil, à Jean-Jacques de Barillon ; — du fief de Bièvre et Bonneuil à

Jean Le Masson de Plissay, comte de Morangis. — à M. Foullon par M. Bollioud de Saint-Julien, administrateur des biens des religieux Celestins de Marcoussis, etc.

E. 946. (Liasse.) — 50 pièces, papier — 10 pièces, parchemin.

**1574-1743.** — Acte de foi et hommage de vingt-neuf arpents de terre sis à Louans, en plusieurs pièces, rendu à Jean Le Charron, seigneur du lieu, par Arnoult Boucher, seigneur d'Orsay; — de plusieurs pièces de terre sises au Val de Louans, à Lormetean, au lieu dit le Cheminet, par Madeleine Boucher et par Jean Boucher, son frère; — de la moitié de vingt-sept arpents sis à Louans, par Pierre Boucher, sieur de Piscop; — du quart par indivis de vingt-sept arpents, par Georges Baudouin, écuyer de cuisine-bouche du Roi; — aveu et dénombrement du quart par indivis de trente-quatre arpents sis à Louans, par Philbert Coutenot, notaire au Châtelet de Paris, comme mari de Marguerite Chaulatte; — par les héritiers de Nicolas Dumaine; — acte de foi et hommage de quatre arpents sis à Morangis fait à Jean-Jacques Barillon par Charles Maurin Le Pelletier, abbé commendataire de Saint-Aubin d'Angers; — d'un huitième de trente-quatre arpents sis à Louans, par Louise Buchère de La Beauvaissière, veuve d'Antoine Rouillet, sieur de Beauchamps; — de quatre arpents, par M. Le Pelletier, président à mortier au Parlement; — par Pierre Le Roux, marchand à Loué, etc.

E. 947. (Liasse.) — 58 pièces, papier (1 imprimée); 6 pièces, parchemin.

**1621-1739.** — Procédures faites à la requête de M. de Barillon, seigneur de Morangis, contre le sieur Bihoreau, bourgeois de Paris, qui refusait de faire au comte de Morangis l'hommage qu'il lui devait pour seize arpents de terre sis dans cette seigneurie; — actes de foi et hommage faits à M. de Barillon: par André de Bihoreau, bourgeois de Paris; — par Jacques Bihoreau, mousquetaire de la première compagnie, etc.

E. 948. (Liasse.) — 7 pièces, papier (1 imprimée); 1 pièce, parchemin.

**1597-1770.** — Vente des coupes de bois de haute futaie dans l'étendue de la seigneurie de Louans faite par Antoine de Barillon de Morangis à Jean Lemasle, marchand de bois à Orsay; — mémoire des terres et prés dépendant de

la ferme de Morangis; — vente d'un demi quartier de vignes, lieu dit le Clos, faite par Noël Auroux à son frère Mathieu; — bail d'une maison, sur la rue de Louans, fait par Pierre d'Artois, jardinier, à Antoinette de La Classe, veuve de Mathieu Grottereau; — procès-verbal d'affiche de biens saisis sur M. Foullon, comte de Morangis, à la requête de M. Caillaud, procureur au Parlement, etc.

E. 949. (Liasse.) — 51 pièces, papier (4 imprimées).

**1522-1781.** — Procuration donnée par Jean Le Charron, seigneur de Louans, à Jean Du Val, praticien à Paris, afin d'obtenir du prévôt de Montlhéry le renvoi devant le bailli de la châtellenie de Louans de l'assignation donnée à Jean Guillier, procureur fiscal de cette châtellenie, et à Jean de Lahnay, laboureur, à la requête de Guillaume Prieur, praticien à Montlhéry; — sentences du bailli de Morangis: condamnant M. Bihoreau à rendre foi et hommage au seigneur de Morangis; — faisant défenses à tous les laboureurs demeurant dans les terres voisines de Morangis d'envoyer pâturer leurs bestiaux sur le territoire de Morangis, à peine de 50 livres d'amende; — condamnant au bannissement du territoire de Morangis et à 200 livres d'amende Hugues Mesureur, atteint et convaincu de délit de braconnage; — faisant défenses aux habitants de Morangis de faire sécher leurs chanvres et filasses dans leurs fours, de conduire leurs vaches dans le lavoir et d'y jeter des pierres, chafs ou autres bêtes mortes; — édit du Roi qui décharge les officiers des justices seigneuriales de la restitution des épices qu'ils ont induement perçues; — provisions de l'office de procureur fiscal du comté de Morangis données au sieur Gabriel Du Breuil, etc.

E. 950. (Liasse.) — 88 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

**1521-1777.** — Procédures faites à la requête de damoiselle Anne de Laubigeois, dame châtelaine de Louans, contre Nicolas Roux, pour rentrer en possession de deux arpents de terre, lieu dit le Ru-du-Bief; — requête de Catherine Boucherat, veuve d'Antoine Barillon de Morangis, adressée au lieutenant civil du Châtelet, afin de faire nommer des experts pour visiter le château de Louans; — lettres de committimus obtenues par M. de Plissay, comte de Morangis, afin de faire assigner ses débiteurs aux Requêtes de l'Hôtel; — procédures faites à la requête de Louis-François de Saint-Simon, marquis de Sandricour, et de Marie-Gabrielle de Gourgues, sa femme, contre M. de Plissay, à l'occasion du

droit de retrait qu'ils voulaient exercer sur la terre de Morangis ; — procès de M. de Plissay contre le sieur Wilmet, curé de Morangis, qui voulait faire défense au sieur Harsant, procureur fiscal de la seigneurie de Morangis, de se placer dans le chœur de l'église, sans sa permission ; — testament de noble demoiselle Jeanne La Massonne, veuve de feu maître Martin Picart ; — extrait d'un ancien terrier ; — état des habitants de la paroisse de Morangis ; — notes et extraits, etc.

E. 951. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

**1597-1655.** — Déclarations passées au profit des seigneurs de Louans : par maître Nicolas Morel, prêtre, comme curé de la paroisse de Chailly ; — par demoiselle Élisabeth Le Masurier, veuve de Jacques Coignet, avocat au Parlement ; — par François Du Jardin, conseiller-secrétaire du Roi ; — par Mathurin Rousseau, procureur au Parlement, etc.

E. 952. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin

**1658-1678.** — Déclarations passées au profit de dame Anne Laubigeois, dame de Louans : par René Gono, receveur de la terre de Mons-sur-Orge ; — par Antoine Badran, écuyer, sieur de Rainville, maître d'hôtel ordinaire du Roi ; — par Jeanne Gono, femme de Martin Hersent, écuyer bouche du Roi ; — par Pierre Richard, prêtre, personnellement, et comme chanoine et receveur de l'église Saint-Nicolas du Louvre, etc. — Déclaration des biens qu'Abraham Geufroy, sieur de Varenne, possède en la censive de madame la présidente Barillon, dame châtelaine de Louans ; — de quatorze arpents, sis dans la censive de la seigneurie de Louans, possédés par les chanoines du chapitre de Saint-Étienne des-Grès.

E. 955. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

**1681-1689.** — Déclarations passées devant Pierre Musnier, tabellion ordinaire du bailliage de Louans, au profit d'Antoine Barillon, seigneur châtelain de Louans : par messire Paul Armoise, prêtre, curé de l'église de Louans ; — par Guillaume d'Artois, maçon ; — par Jacques Doye, maître barbier-chirurgien, bourgeois de Paris ; — par Michel Belliard, *taxier* (tisserand) en toile ; — par François Du Jardin, doyen des secrétaires du Roi ; — par messire Claude Angouillan, prêtre, curé de Saint-Denis de Wissous, — par Nicolas Héron, prêtre, curé de Saint-Étienne

de Chailly ; — par Guillaume Roger, bourgeois de Paris, etc.

E. 954. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

**1714-1779.** — Déclarations passées au profit de messire Jean-Jacques de Barillon de Morangis, maître des requêtes, seigneur du comté de Morangis, par les détenteurs des biens situés dans l'étendue de cette seigneurie. — Censitaires : — Antoine Bonnard, berger ; — Jean Pichard, vigneron ; — André Paris, receveur de la terre de Morangis ; — demoiselle Élisabeth Le Bigot, femme de Charles Vatinel ; — Antoine Grand-Jean, laboureur ; — Thomas Girardin, charretier ; — Pierre Forget, procureur fiscal du bailliage de Morangis ; — François Marotin, prêtre, chanoine, comme receveur de l'église de Saint-Nicolas du Louvre ; — Pierre Pouillot, laboureur, comme marguillier de l'église et fabrique de Saint-Michel de Morangis, etc. — Notes et extraits relatifs aux lettres à terrier, etc.

E. 955. (Cahiers.) — In-folio, papier, 10 feuillets.

**1464.** — « Extrait du livre de mon sieur d'Athis, du temps de mon sieur maître Pierre Poinant, conseiller et maître des requestes ordinaire de l'Hostel du Roy, nostre sire, seigneur d'Athis et Louans, selon les déclarations qui ont esté baillés par les subjectz du dit Louans ; et est l'original entre les mains de mon sieur d'Athis, et est de l'an mil quatre cens soixante quatre. » — « Le curé de Louans, pour sa maison tenant à Saint Michel, et pour un tercel de terre tenant à la voye de Juvisy..... .. vi d.

E. 956. (Cahiers.) — In-folio, papier, 41 feuillets.

**1507.** — Censier de la terre et seigneurie de Louans. — « Premièrement : — Guillaume Cabarin, au nom de Jehan Dubois, maçon, pour sa maison, court et jardin, tenant d'une part aux enfans feu Pierre Villain, et d'autre part à Blanchet Le Mesureur, aboutissant d'un bout à la Grande Rue. » — « Ceste presente coppie a esté baillé par maître Raimond Boucher, pour bailler à Jehan de Muramont, escuyer de la Roine, et damoiselle Ragonde de Hacqueville, sa femme, en ensuivant l'appointement donné par nous Jehan Verrier, conseiller du Roi en sa court de Parlement, laquelle a esté par nous baillée audict de Muramont, le mercredy dix-septiesme jour de décembre mil V<sup>e</sup> cinq. Ainsi signé : Jehan Verrier. »

F. 957. (Cahier.) — in-folio, papier, 24 feuillets.

**1527.** — « Ce sont les déclarations qui ont esté passez par devant moy Raymon Le Mesureur, clerc substitut conans pour et en l'absence de Jacques Caron, tabellion royal jure et estably en la prévoste et châtellenie de Montlhery, par les personnes cy après denommez, qui tiennent heritages estans en la censive, justice et seigneurie de Philippe Boucher, escuier, seigneur de Louans. »

E. 958. (Cahier.) — in-4°, papier, 56 feuillets.

**1527-1529.** — Déclarations passees devant Raymon Le Mesureur, substitut de Jacques Caron, tabellion royal à Montlhery, par les personnes qui tiennent heritages en la censive de Philippe Boucher, seigneur de Louans. — Messire Guillaume Prévost, cure de Louans, declare devoir, pour une maison, 2 sols parisis de cens, etc. (Copie de l'article précédent, E. 957.)

E. 959. (Registre.) — in-4°, papier, 86 feuillets.

**1525-1558.** — Papier censier pour le seigneur de Louans Jean Boucher. — Mémoire pour proceder par voie de saisie et arrêt et établissement de commissaires; — extrait des vieux papiers censiers et registres des lieux communs de Louans; — table des censitaires; — nouveau papier terrier des cens dus au sieur de Louans, fait par Claude Auroux, substitut du tabellion de Montlhery, etc. (Registre écrit dans les deux sens, signature de Jean Boucher.)

E. 960. (Cahier.) — in-folio, papier, 24 feuillets.

**1550-1552.** — Cens reçus au village de Louans, le jour Saint-Denis. — M. le curé pour trois quartiers de vignes, assis aux Sablons: IX a. t. etc.

E. 961. (Cahier.) — in-8°, papier, 45 feuillets.

**1552-1559.** — « Cens reçus au village de Louans, les jours Saint-Denis mil cinq cent cinquante-sept, cinquante-huit, cinquante-neuf. — Premièrement: — Jacques Bernart pour deux arpents de terre assis au terroir de Louans, cens: « n sols parisis, etc. »

E. 962. (Cahier.) — in-4°, papier, 48 feuillets.

**1562.** — « Nouveau papier terrier fait selon l'enclos et le dismage de la terre, justice et seigneurie de Louans pour noble homme Jehan de Boucher, seigneur dudit Louans.

EN NEUF-ORGE. — SÉRIE E.

en l'an 1563 au mois de Janvier. — S. de Genevieve du Mont de Paris, tient en la censive du sieur de Louans, cause de son chastel, les heritages cy après declarez. Et premièrement: au lieu dit *Froide Boullie*, cinq arpents à la Butte, etc. »

E. 965. (Cahier.) — in-4°, papier, 25 feuillets.

**1569-1571.** — « Louans. Recepte de partie ou portion de cens payez par les habitants et subjectz de la terre et seigneurie de Louans, appartenant à Jehan de Boucher seigneur dudit Louans, et ce pour l'année escheue au jour Saint-Martin 1569. » — « Bernard Fosson, pour deux espasses de maisons assis au village de Louans, rue Juvisy, pour demy quartier de vignes assis au Cloz, etc. « VI s. III d. »

E. 964. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1494-1740.** — Cens dus à Maszy: — mémoire de ceux qui doivent du blé des Couraux: — censives recues à Louans: — état de ceux qui doivent passer déclaration au lieu des anciens reconnaissants; — mémoire de ce qui peut être dû de censives à M. Paris: — état de ceux qui font valoir des terres à titre de loyer dans la paroisse de Morançis: — état des champniers du territoire de Louans, etc.

E. 965. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**1510-1665.** — Fragment d'un livre censier de Louans. — noms et surnoms de ceux qui doivent les saisines en la seigneurie de Louans; — recettes du blé de Couraux; — ensaisnements des acquisitions d'heritages faites dans l'étendue de la seigneurie de Louans, etc.

E. 966. (Cahier.) — in-8°, papier, 48 feuillets.

**1615-1648.** — Ensaisnements des acquisitions ou ventes d'heritages faites dans l'étendue de la seigneurie de Louans.

E. 967. (Cahier.) — in-4°, papier, 40 feuillets.

**1495-1501.** — Compte de Guillaume de Saulx, procureur et receveur d'Atthis-sur-Orge et de Louans pour noble homme et sage non seigneur maître Pierre Poignant, conseiller du Roi, notre sire, en sa cour de Parlement, et seigneur desdits lieux, des recettes et mises faites par lui lesdites

seigneuries. — Recettes : « Autre recepte manable des  
« sceaulx de la prévosté dudit Athis, et aussi du rouge, le  
« tout baillé à Jean Regnou l'an de ce présent compte à  
« xxxiiii sols parisis. » — Dépenses . « item a Pierre de La  
« Follie le jeune pour deux cochons de lait qu'il bailla que  
« mondit seigneur estoit venu à la feste de Louens ; pour  
« ce : vii sols parisis. »

E. 968. (Cahier.) — In-folio, papier, 20 feuillets.

**1618.** — État et mémoire tant de ce qui a été touché et  
reçu par M. de Louans des biens et droits qui appartiennent  
à demoiselle Anne Laubigeois, sa femme, lors de son ma-  
riage, que de ceux qui lui sont depuis advenus et échus par  
les successions de frère Pierre Laubigeois, religieux profès  
en l'abbaye de Saint-Denis-en-France, et de feu noble  
homme messire Geoffroy Laubigeois, vivant auditeur des  
Comptes, ses frères, ensemble des dettes et frais payés par  
ledit Jean de Louans pour ladite demoiselle. — Dépenses :  
— « Item de la somme de 72 livres payée au sacristain de  
« Sainte-Croix pour les deux quartiers de l'annuel et pour  
« le service du bout de l'an dudit defunct (sieur de Lau-  
« bigeois), cy lxxii livres ; — item de la somme de 66 livres  
« 10 sols, payée audit sacristain pour la moitié d'un annuel  
« dit et célébré au Saint-Esprit par ung des religieux de  
« Sainte-Croix pour exécuter le veu faict par ledit defunct,  
« dont l'autre moitié a esté payée par sa Veuve, cy :  
« lxxvi livres x sols. »

E. 969. Liasse.) — 62 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1663-1673.** — Fouquet Gilles, premier écuyer de la  
Grande-Écurie. — Opposition formée par Gilles Fouquet,  
ci-devant premier écuyer de la Grande-Écurie, à la vente  
par devant la Chambre de Justice des biens de Nicolas Fou-  
quet, ci-devant surintendant des finances ; — arrêts de la  
Chambre de Justice : — procédures faites à la requête d'Anne  
d'Aumont, femme séparée de biens de Gilles Fouquet,  
premier écuyer, contre Jean Nouette et contre Jean Château,  
ses fermiers et amodiateurs généraux de la terre et seigneu-  
rie d'Évry et d'Égrenay ; — procédures faites à la requête de  
Gilles Fouquet, contre Élisabeth, contre Charlotte et contre  
Radegonde d'Aumont, héritières bénéficiaires de César, mar-  
quis d'Aumont, à l'occasion de la dot constituée à Anne  
d'Aumont, sa femme ; — compromis entre Charlotte d'Au-  
mont et Gilles Fouquet, etc.

E. 970. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1661-1669.** — Procédures faites au Châtelet de Paris,  
à la requête des administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris,  
contre Gilles Fouquet et contre Anne d'Aumont, sa femme,  
à l'occasion d'une rente foncière établie au profit de l'Hôtel-  
Dieu sur la terre d'Évry ; — requête de Jean Brisseyval,  
marchand bourgeois de Paris, contre Gilles Fouquet ; —  
lettres du sieur Gobin à l'occasion d'un billet souscrit à son  
profit par Gilles Fouquet ; — billet de Gilles Fouquet sous-  
crit au profit d'Anne Prêlat, veuve Petit ; — requête pre-  
sentée au Conseil contre la veuve Petit ; — placet de Julien Le  
Douvre, marchand à Paris, contre Gilles Fouquet ; — procé-  
dures d'Antoine Hamelin adjudicataire des dettes actives de  
Bidal Chezard et de Samson Peucellier, marchands à Paris,  
contre Gilles Fouquet, pour le contraindre au paiement d'une  
somme de 12,441 livres ; — facture de Bidal Chezard et de  
Peucellier, « trois aulnes serge de Rome noire pour des  
« chausses, 13 livres 10 sols ; une aulne et demie de taffetas  
« noir pour un caleçon, 9 livres ; livré à M. Busquet, son  
« tailleur, sept aulnes un tiers de mohère lisse noire, pour  
« un habit et culotte à 8 livres, ci 60 livres ; six aulnes et  
« demi taffetas noir de deux tiers, pour doubler les chausses  
« et culotte, à 6 livres, 39 livres ; deux aulnes *taby* blanc  
« large, pour doubler le pourpoint, 14 livres ; une aulne un  
« tiers du noir, pour doubler les poches à 7 livres, 9 livres  
« 6 sols 8 deniers, etc. »

E. 971. (Liasse.) — 164 pièces, papier, 5 pièces, parchemin.

**1781-1789.** — Fournier (François-Marie). — Frag-  
ments du livre journal de François-Marie Fournier, marchand  
drapier à Vernouillet ; — cession de 22 livres 3 sols de  
rente foncière faite à François Fournier et à Élisabeth Brière,  
sa femme, par Jean-François Bellier, aubergiste à Bouche-  
ville, près Gournai ; — vente de cinq perches de vignes sises  
à Vernouillet faite par Étienne Martin au sieur Fournier ;  
— partage de la succession de Marguerite Fournier, femme  
de Jean-Pierre David, etc.

E. 972. (Liasse.) — 225 pièces, papier.

**1779-1789.** — Quittances données au sieur Fournier  
par madame Vossour, marchande ; — lettres du sieur Thi-  
boust adressées à madame Fournier ; — bail d'une maison  
sise à Vernouillet fait par Giles Racon à François Four-  
nier ; — succession de Jacques Brière ; — procédures faites  
à la requête du sieur Fournier contre Jean Tranchant, etc.



E. 975. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1773.** — FOYAL (Geneviève Bouraine, veuve de Charles François de). — Bail à loyer d'une ferme sise à Montreux, paroisse de Saint-Père de Méréville, fait par Geneviève Bouraine, veuve de Charles-François de Foyal, à Jacques Collet, laboureur.

E. 974. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1776.** — FRANCIS-DAVILLE (Jean-Joseph Bataille de). — Plan géométrique des terres, fiefs et seigneuries de Maisse, Saint-Éloy, les Murs, les Grèneteries, le prieuré de Saint-Médard dudit Maisse et de la Maison-Blanche, Courtis, la Grande et Petite-Chartie, le Foucherel, Rivière, la Folie, et Tramerolles appartenant à messire Jean-Joseph Bataille de Francis-Daville, écuyer, seigneur grand-voyer de Maisse, Prunay, Buno, Boigneville, Saint-Val et dépendances, haut, moyen et bas justicier desdites terres et seigneuries, fait par Chéron, arpenteur-géomètre à Maisse.

E. 975. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1777.** — Plan géométrique de la terre et seigneurie de Buno sur la coutume de Melun appartenant à M. Jean-Joseph Bataille de Francis-Daville, écuyer, seigneur grand-voyer de Maisse, Prunay, Buno, Boigneville, Saint-Val et dépendances, levé par Chéron, arpenteur-géomètre à Maisse.

E. 976. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1778.** — Plan géométrique de la terre et seigneurie de Boigneville, Saint-Val, le Crochet, Prinvault, les Grands et Petits-Carneau, la Maladrerie et dépendances appartenant à M. de Francis-Daville, seigneur de Maisse et autres lieux, dessiné par Chéron, géomètre à Maisse.

E. 977. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1789.** — FRANQUEVILLE (Antoine-François de). — Vente de biens sis dans la paroisse d'Incarville, vicomté de Pont-de-l'Arche, faite par Louis Émery de Roequigny, seigneur de Crasville, à Antoine-François de Franqueville, sieur de La Galitrelle.

E. 978. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1789-1794.** — FREBERG CRÉQUI (Claude-Louis-Charles de). — Supplique adressée au marquis de Créqui, colonel du

régiment de dragons, par Claude-Louis-Charles de Freberg, fils naturel de Jacques-Charles, marquis de Créqui, lieutenant-général; — acte de décès de Jacques-Charles, marquis de Créqui; — billet de recommandation des maire et échevins de Châtelleraut accordé au sieur de Freberg, afin de pouvoir demander des secours; — billet semblable délivré par les échevins de Blois; — lettre de l'abbé Vilette; — du comte de Pena Florida; — certificat du doyen du chapitre de Saint-Jacques de Compostelle déclarant que Louis, marquis de Créqui, a visité l'église et le tombeau du saint; — passe-ports délivrés à Louis de Créqui pour se rendre en Flandres en espagnol, etc.

E. 979. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

**1750-1760.** — FRESNEL (marquis de). — Lettre adressée par M. Poussin au marquis de Fresnel et relative à l'arpentage de la paroisse de Mathieu, dans le diocèse de Bayeux; — arpentages: pour Nicolas Lamoureux; — pour Pierre Varin; — pour Claude et Mathieu Vimard; — engagement pris par Nicolas Lamoureux d'acquiescer la taille; — testament de Jacques Rochin dit Dufresne, domestique chez le marquis de Fresnel; — reconnaissance de Michel Rochin qu'il a reçu du marquis de Fresnel un habit brun appartenant à feu Jacques Rochin, son fils, et 149 livres pour le restant des gages dus audit Jacques; — quittance d'une somme de 48 livres payée à l'abbé Varin, pour la desserte de la chapelle de Mathieu; — notes informées; — fragments de comptes, etc.

E. 980. Registre. — in-4, papier, 142 feuillets.

**1757-1790.** — Registre de Bayeux, procureur du marquis de Fresnel, pour lui servir pour la recette qu'il fera pour ledit seigneur, ainsi que pour les mises et dépenses. — « Regu pour le treizième d'un contrat de vente passé devant « les notaires de Caen, le 25 janvier 1764, par le sieur « Guillaume Aubert au profit d'Antoine Desbouillons, de « sept acres de terre, mesure de 76 perches à l'acre, 74 piéts « la perche et 12 pouces au pié, et : 291 livres 13 sols 3 « deniers. » — « Dépenses: Deux bonnets de coton à 1 livre « 12 sols, et deux à 1 livre 6 sols, 5 livres 16 sols; mille de « poisson pour mes boîtes, 16 sols; annone 18 sols; pour « une bourse à cheveux, 1 livre 4 sols; pour un chapeau « en forme de bonnet, 12 livres; pour l'offrande de Pâques, « 3 livres; pour avoir accompagné ma perruque, 6 sols; pour « une perruque pour moi, 15 livres, etc. »

E. 981. (Registre.) — In-4°, papier, 206 feuillets.

**1772-1783.** — État du lieu de madame la marquise de Fresnel. — « Hôtel-de-Ville de Paris. Les deux parties « de rente sont de 625 livres chaque, ce qui compose 1,250 « livres par an; sur lesquelles le Roi a mis un quizième « d'amortissement de 83 livres 6 sols 8 deniers, par an, sur « ladite somme de 1,250 livres, au principal de 50,000 « livres, etc. »

E. 982. (Cahier.) — In-folio, papier, 79 feuillets.

**1778-1789.** — Dépenses du marquis de Fresnel. — « 6 tomes de *l'Encyclopédie*, 66 livres; deux années de « gage à Antoine, 160 livres; rente des deux moines, 98 li- « vres; crème de moka, vingt bouteilles, 52 livres, etc. »

E. 985. (Registre.) — In-folio, papier, 69 feuillets.

**1753-1789.** — « Registre tant de mes dettes que de ce qui « m'est dû pour arrérages de rentes. » — Recettes: pour faire des quadratures; — pour bien faire le merveilleux onguent appelé *Mamusdei*; — pour faire trente livres de savon; — registre des domestiques: « Saint-Louis, mon cuisinier, gagne 100 livres « de gages; — Tostein, cocher, gagne 60 livres par an; — « Marie-Anne Cahagne est entrée à mon service à raison « de 2 sols par jour, pour le temps qu'elle a filé, etc. »

E. 984. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1693.** — FROMON. — Certificat du comte de Cardaillac constatant que le sieur de Fromon sert dans l'escadron des gentilshommes de l'Île-de-France.

E. 985. (Liasse.) — 5 plans, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — FURSTEMBERG. — Brouillons des plans de l'hôtel de Furstemberg, rue de l'Orangerie, à Versailles; — rez-de-chaussée; — premier étage; — second étage.

E. 986. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1775-1776.** — GAILLIARD (N...), cocher du Roi. — Mémoires des travaux de maçonnerie exécutés par Mathieu pour le compte de M. Gailliard, cocher du Roi, dans son logement à l'hôtel Conti, à Versailles; — de Baubigny, menuisier; — de Guisson, serrurier; — de Simonet, vitrier; — de Foulon, maître peintre.

E. 987. (Liasse.) — 57 pièces, papier (1 imprimée); 1 pièce, parchemin.

**1782-1785.** — GALAUP (de). — Mémoire des travaux exécutés au pavillon de la Mare, paroisse des Bréviaires, appartenant à M. de Galaup, sous les ordres de M. Gourlier, architecte, par Chevillard, maître maçon à Rambouillet; — procédures faites par Chevillard à la Prévôté de l'Hôtel contre M. de Galaup, maréchal des logis des gardes du corps de Monsieur; — sentence du grand prévôt de l'Hôtel; — état de la créance du sieur Chevillard; — opposition faite par Chevillard à la vente des biens saisis réellement sur le sieur de Galaup par M. de Plasmant, etc.

E. 988. (Liasse.) — 20 pièces, papier (1 imprimée); 1 pièce, parchemin.

**1782-1786.** — Mémoires des travaux de charpente exécutés au pavillon de la Mare, appartenant à M. de Galaup, par Bémon, charpentier à Versailles; — procédures faites par Bémon, à la Prévôté de l'Hôtel, contre M. de Galaup, gouverneur des pages de Monsieur, etc.

E. 989. (Liasse.) — 8 pièces, papier (1 imprimée).

**1489-1787.** — GALIFFET (Louis-François, baron de), lieutenant-colonel du régiment de Noailles-dragons. — Généalogie de la maison de Galiffet, par d'Hozier (imprimée); — de la famille par l'abbé de Galiffet; — autre généalogie par Louis-François de Galiffet, avec une lettre du secrétaire de d'Hozier de Sérigny; — note sur Alexandre Galiffet; — état des pièces produites au bureau de l'Intendance de Savoie par les frères de Galiffet pour prouver leur noblesse, etc.

E. 990. (Liasse.) — 17 pièces, papier (7 imprimées).

**1745-1789.** — Acte baptistaire de Louis-François de Galiffet; — contrat de mariage de Louis-François de Galiffet, capitaine de cavalerie, et de Marie-Bernardine-Justine de Froissard de Bersaillin; — engagement pris par monsieur et par madame de Galiffet de rembourser aux religieuses d'Onans la somme de 2,000 livres qui leur a été prêtée; — certificats: de capitaine au régiment de Lorraine-cavalerie, délivré par le marquis de Béthune à M. de Galiffet; — de major au même régiment; — de lieutenant-colonel; — lettre du prince de Montbarey, relative à la nomination de M. de Galiffet comme major; — ordre du Roi à M. Legoux Du-

pléssis de recevoir M. de Galiffet comme chevalier de Saint-Louis : — procuration donnée par M. de Galiffet pour se faire représenter à l'assemblée des créanciers du sieur Courty de Romenge ; — lettres imprimées de M. d'Hémery, relatives au recouvrement des pensions sur l'ordre de Saint-Louis : — avis aux pensionnaires militaires (imprimé) ; — lettre du maréchal de Ségur accordant à M. de Galiffet une gratification sur l'ordre de Saint-Louis ; — notes remises par M. de Galiffet à la duchesse de Grammont, etc.

E. 991. (Liasse.) — 56 pièces, papier (4 imprimées).

**1705-1792.** — Acte baptismal de Joseph de Galiffet ; — nomination de Joseph de Galiffet comme lieutenant au régiment de Vivarais-infanterie ; — ordre du Roi qui fait passer le sieur de Galiffet à la compagnie de grenadiers du second bataillon de Vivarais ; — lettre de Le Blanc, ministre de la guerre, annonçant à M. de Galiffet qu'il est nommé major du Château-d'If. — autorisation accordée au sieur de Galiffet d'épouser mademoiselle Claire Du Broca ; — de l'évêque de Marseille au curé de Saint-Laurent, pour la célébration de ce mariage ; — nomination de M. de Galiffet comme chevalier de Saint-Louis ; — état des services de Joseph de Galiffet ; — quittance d'une somme de 2,040 livres donnée par Joseph de Galiffet aux héritiers de Pierre de Galiffet ; — testament de Joseph de Galiffet ; — acte de décès de Joseph de Galiffet ; — acte baptismal de Claire Du Broca ; — vente d'une maison sise à Marseille, faite par madame veuve de Galiffet, née Du Broca, à Anne Martin ; — acte de décès de madame de Galiffet ; — quittances des funérailles de madame de Galiffet ; — état des frais de la dernière maladie de madame de Galiffet ; — mémoire de Bertrand, chirurgien ; — inventaire des meubles de madame de Galiffet, etc.

E. 992. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1765-1792.** — Testament du marquis de Galiffet ; — copie des lettres du baron de Galiffet ; — lettres : de M. Rabache ; — de M. de Serilly ; — du comte de Galiffet ; — de M. Lestelle ; — mémoire à consulter pour le baron de Galiffet, héritier du marquis ; — consultation de Le Beaux et de Bassand, avocats à Besançon ; — inventaire des effets provenant de feu la comtesse de Bersaillin, tante de la baronne de Galiffet ; — état des frais de la succession de madame de Bersaillin, chanoinesse de Neuville ; — compte des domestiques ; — lettres de madame de Mercy, née Bersaillin ; — billets de madame de Bersaillin, etc.

E. 995. (Cahiers.) — In-4°, papier, 40 feuillets.

**1777-1792.** — État de la dépense personnelle de la baronne de Galiffet. — « Un falot pour mon laquais, 6 livres ; — des gants de peau de chien, 8 livres 2 sols ; — six paires de jarretières brodées, à 5 livres, 30 livres ; — trois bouteilles pour du tabac, 2 livres 5 sols ; — pour avoir fait raper le tabac, 2 livres ; — mon voyage de Dôle à Orléans, y compris la nourriture de mes gens, la mienne et le raccommodage de voiture, 552 livres, etc. »

E. 994. (Cahier.) — In-4°, papier, 48 feuillets.

**1782-1790.** — État de la dépense personnelle de la baronne de Galiffet. — « Pour avoir fait accorder mon clavier, 3 livres ; — un bonnet de gaze, 4 livres ; — deux billets de loterie, 2 livres 15 sols ; — cartes de visites, 4 livres 10 sols ; — sept paires de gants de couleur, 7 livres 14 sols ; — un jupon de molleton de coton, 9 livres 18 sols ; — un grand chapeau de paille de Dijon, 16 livres 4 sols ; — 2 paires de sabots de cuir, 8 livres ; — une paire de sabots de *Calenandre* (calmande), carmélite, 4 livres 10 sols, etc. »

E. 995. (Cahiers.) — In-4°, papier, 78 feuillets.

**1788-1790.** — Dépenses de l'office du baron de Galiffet. — « Pour de la crème, 3 sols ; — pour du café, 1 livre ; — pour des œufs, 12 sols ; — pour des échaudés, 6 sols ; — pour des cerises, 2 sols ; — 4 pigeons, 2 livres 12 sols ; — quatre caillés, 4 livres 4 sols ; — six livres de petit salé, 4 livres 2 sols ; — une tête de veau, 5 livres 10 sols ; — escargots, 10 sols ; — un canard, 4 livres 5 sols, etc. »

E. 996. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

**1777-1790.** — Mémoires de Jourdy, apothicaire : « Un clystère et deux poignées de sureau, 16 sols ; — pour madame, une médecine avec rhubarbe, sel, mûne, sirop de rose, 4 livres 10 sols ; — pour le laquais de madame, trois prises de tisane purgative, 4 livres ; — un clystère emollient 10 sols. » — Quittances de Chirbaud, boucher à Carcassonne ; — Fictures de Laronmignière, épicier à Carcassonne : « 2 livres bougies de table, 5 livres 40 sols ; — deux livres cassonnade, 4 livres 10 sols ; — deux livres riz de la Caroline, 12 sols ; — une douzaine d'anches, 8 sols. » — Quittance de 35 livres 4 sols donnée

par le sieur Clément pour fourniture de onze livres de tabac de Paris, supérieur, en poudre : — facture de Guillou, bonnetier ; — de Rougé, chapelier, « un chapeau au domestique de Madame, 6 livres ; » — de Pallu, cordonnier à Dôle, « deux paires de sabots, puce, 8 livres ; — une paire de mules, « lilas, 3 livres 5 sols ; » — de la demoiselle de France, modiste, « un bonnet, 18 livres ; — une paire de manchettes, « 4 livres ; — une jupe, crêpe, festonnée, 55 livres ; — un « bonnet linon, dentelle, 48 livres ; » — de la dame Comtois, couturière, « fait un ture de mousseline unie, 12 livres ; « — un pierrot de basin mousseline, 8 livres ; — une chemise de mousseline rayée, 12 livres, etc. »

E. 997. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

**1770-1790.** — Mémoires : de Fouilloux, tailleur : « Deux aulnes de drap pour faire une redingotte à l'Hollandoise, à « 18 livres, 39 livres ; — pour la tresse qui borde la redingotte, 1 livre 10 sols ; — pour la doublure des manches, « 1 livre 10 sols ; — pour façon et fourniture de la redingotte et un gilet de tricot, 8 livres ; — plus, fourni une culotte de *Barlinstin* anglais noir, pour le domestique de « Monsieur, 15 livres 10 sols ; — onze aulnes de galon « d'argent avec un bord de chapeau et la gance, le tout « pesant 19 onces 6 gros à 6 livres l'once, 118 livres 10 « sols ; » — de Petitveau, tailleur, à Paris ; — de Toullet, pelletier fourreur, « une pelisse de satin uni, fourrée en lièvre « blanc de Sibérie, 84 livres ; » — de Maillard, sellier ; — reconnaissance d'une somme de 1,725 livres souscrite au profit de Maillard, maître sellier, par M. de Galiffet et par Marie-Bernardine-Justine de Froissard, sa femme ; — factures : de Battas, maître bourrellier ; — de Bouthilley, tapissier ; — de Thevenin, tapissier, etc.

E. 998. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

**1775-1789.** — Mémoires : de Monnier, serrurier ; — de Poiret, maréchal ; — de Bernard, maçon ; — de Nicolay, fayencier ; — devis pour la construction d'une bibliothèque pour M. de Galiffet ; — factures : de Michalet, marchand d'étoffes ; — de Thielley, marchand à Dôle ; — de Vibert, marchand à Dijon. « dix aulnes musulmane, toute blanche, « 180 livres ; — onze aulnes mexicaine, fond blanc rayé « puce broché, 168 livres ; — dix aulnes florence, fond bleu « rayé cannelé blanc broché, 102 livres ; » — de Panckoucke, libraire ; — de Gravier, bijoutier, « une paire de boucles à « pierres, pour femme, 84 livres. — une montre d'or à répé-

« tion, 360 livres ; » — de Cellier, bijoutier, « une boîte « d'écaïlle galonnée, 72 livres ; — une boîte de femme à « gorge et médaillon, 63 livres, etc. »

E. 999. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

**1773-1789.** — Mémoires : de Joseph Pervet, menuisier ; — de Thevenin, menuisier ; — quittances de l'abonnement de M. de Galiffet au *Salon* de Paris ; — de sa cotisation comme membre de la société du *Club de Paris* ; — quittances : du marquis d'Havrincour ; — de Gautier, ancien maître d'hôtel du marquis de Galiffet ; — de M. Silvi, pour les arrérages d'une pension viagère ; — de Froidevaux, mandataire des religieuses d'Ornans, etc. — Compte de Sénard pour le bal donné par M. de Galiffet ; — état des dépenses faites pendant la route de Luçon à Vitry-le-François ; — comptes des dépenses faites par Froidevaux pour la baronne de Galiffet, etc.

E. 1000. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

**1782-1785.** — Inventaires du mobilier du baron de Galiffet. — « Chambre à coucher de Madame : Un lit de damas « jonquille avec rideaux de fenêtres en filonelle de la même « couleur, 1,526 livres 9 sols ; — un pliant au-dessous du « lit, 12 livres ; — une commode en marquetterie, 120 « livres ; — six cabriolets en jaune et puce, 216 livres ; » — « un tabouret en tapisserie, trois écrans à pied dont un en « taffetas vert et deux en tapisserie, 60 livres ; — une glace en « deux morceaux ; — deux bras à deux branches, or moulu, « 84 livres ; — feux à crufs, avec pelles et pincettes, 200 « livres ; — une chiffonnière en bois d'acajou, 96 livres ; » — état des dépenses faites pour le jardin ; — des vins à vendre ; — comptes et lettres de M. Belon d'Aligny ; — état des meubles vendus à Dôle pour M. de Galiffet ; — bail d'une maison, à Dôle, fait par madame Migneret à M. de Galiffet, etc.

E. 1001. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

**1765-1788.** — Procédures faites à la requête du baron de Galiffet, au bailliage de Dôle, contre M. Rigollier, président honoraire en la Chambre des Comptes de Dôle, pour le contraindre au remboursement d'une somme d'argent.

E. 1002. (Cahiers.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Mémoires militaires. — De la ma-

rière de bien établir l'état de la guerre — de la manière de bien régler l'état de la guerre; — du général d'armée; — des opérations dans les montagnes, etc.

E. 1005. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Mémoire sur l'état militaire: — nouvelle composition proposée pour les régiments d'infanterie et de cavalerie; — de la solde de l'état militaire.

E. 1004. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1768-1790.** — Lettres du ministre de la guerre annonçant au baron de Galiffet sa nomination comme mestre de camp commandant le régiment de Noailles; — lui donnant l'ordre de se rendre au régiment; — certificat du conseil d'administration du régiment de Lorraine attestant que M. de Galiffet a acquitté ce qu'il devait à la caisse du régiment; — de capitulation pour M. de Galiffet, colonel du régiment de Noailles-dragons; — état des recottes du régiment de Noailles; — engagements du sieur Lades, fournisseur des fourrages du régiment de Noailles; — réclamation de Guillaume Dorliac, aubergiste à Toulouse; — manœuvres de cavalerie par demandes et par réponses; — précautions à employer dans les compagnies pour maintenir la santé des chevaux; — instruction au commandant du régiment de Noailles; — questions de M. de Galiffet et réponses du duc d'Ayen; — instruction pour l'escorte des convois; — ordre de tenue des écuries; — ordres de marche donnés par le prince de Chalais, commandant en Languedoc; — par le général de Bouzols, commandant en Languedoc.

E. 1005. (Liasse.) — 74 pièces, papier. 1 imprimée.

**1768-1790.** — Inspection du régiment de Noailles-dragons par le marquis de Toulangeon; — information contre un dragon accusé d'avoir dérobé dans une boutique, à Carcassonne, une seringue neuve sans son bâton; — lettres écrites par les dragons de Noailles à M. Isle, lieutenant-colonel; — réponses de M. Isle; — copie de lettres de M. Hercé; — certificats constatant la discipline des dragons de Noailles, délivrés: par les maires de Tresles; — d'Olonzac; — de Méruville; — de Limoux; — d'Alzannes; — de Castelnaudary; — de Toulouse; — lettres des maires et consuls de Carcassonne relatives à la conduite des dragons pendant l'émeute; — décision du Conseil de la guerre relativement à l'habillement (imprimée); — cession de deux salles

dans l'hôpital de Carcassonne pour les malades du régiment de Noailles; — consignes des commandants de poste à Angers; — à Vitry-le-François; — état des appointements et des différentes masses des quatre compagnies des gardes du corps, etc.

E. 1006. (Liasse.) — 50 pièces, papier. 1 imprimée.

**1764-1790.** — Circulaire du Bureau des grâces de la guerre; — mémoire sur la remonte du régiment de Noailles-dragons; — lettre de l'Assemblée nationale (imprimée); — copie de la lettre de M. de La Tour-du-Pin sur les semestres; — compte-rendu par M. de Galiffet à M. de La Tour-du-Pin; — lettre du maire de Carcassonne; — lettre du ministre de la guerre sur les officiers nouvellement pourvus; — mémoire pour la croix de Saint Louis; — état des officiers absents du régiment de Noailles; — acte de baptême de Henri-Émile-Charles de Raousset-Boulben; — certificat de noblesse pour Louis-Dominique de Raymond, délivré par Louis Clerin; — autre certificat de noblesse pour Armand-Joseph-Marie de Cruzy de Marcillac; — pour Gabriel de Javerlhac; — états des sous-officiers du régiment de Noailles; — de compte de Soupiron fils, dragon de la compagnie de Nantouillet; — de Paquot, de la compagnie de Thuisy; — engagement comme dragon de Raymond Roche, etc. — Lettre d'adieu adressée par les officiers du régiment de Lorraine à M. de Galiffet; — information faite contre M. de Séguier, officier du régiment de Lorraine, accusé de meurtre.

E. 1007. (Liasse.) — 66 pièces, papier. 1 imprimée.

**1754-1790.** — Minutes de lettres du baron de Galiffet; — lettres de la baronne de Galiffet, née de Froissard, à M. Ferniot; — de madame de Galiffet, née Du Brea, à son fils le baron; — du vicomte de Galiffet, cousin du baron. Le 26 décembre 1789: « Vous me paraissez inquiets sur votre sort en la crise actuelle; je ne vois pas les choses du même oeil; je me suis fait un plan que je remplis de mon mieux pour ma tranquillité, qui est d'espérer plutôt que de craindre. Ce qui m'évite au moins pour le présent la douleur de prévoir des malheurs que je serai toujours à temps de m'en affliger s'ils arrivent, et je me soumet d'avance à tout ce que les nouvelles lois exigeront de moi. » — Mémoire du vicomte de Galiffet contre le marquis de Galiffet (imprimé); — lettres du marquis de Galiffet avec les réponses du baron; — du comte de Galiffet; — de M. de Galiffet d'Oncin; — de M. de Galiffet cadet.

E. 1008. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1772-1790.** — Lettres adressées au baron de Galiffet : par le sieur Acaun fils ; — par M. d'Andelarre ; — par M. d'Arnouville ; — par M. d'Aurel ; — par le duc d'Ayen : « M. d'Espagne, Monsieur, m'a demandé la permission de faire servir son fils en qualité de volontaire dans le régiment de Noailles jusqu'à ce qu'il soit entré dans un autre corps, où il doit incessamment être nommé, parce que les engagements que vous me connoissez m'ont mis dans l'impossibilité de lui donner d'emploi dans le régiment de Noailles d'ici à quelque temps. » — Par madame Bajot ; — par le chevalier de Barbançois ; — par M. Barbié ; — par le sieur Beer ; — par M. Belon d'Aligny.

E. 1009. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

**1780-1790.** — Lettres adressées au baron de Galiffet : par le comte de Bertier ; — par M. Bochart de Saron ; — par M. Boitel ; — par M. de Bollogne ; — par M. Bonnet ; — par le duc de Bourbon : « Je vous fais tous mes remerciements, Monsieur, du congé que vous voulez bien accorder au nommé Poitevin qui remettra la somme convenue ; mais je vous demanderois de vouloir bien faire en sorte que les choses s'arrangeassent sans qu'il fût obligé de rejoindre le régiment pour y passer la revue de l'inspecteur. L'éloignement de Carcassonne rendroit cette route infiniment dispendieuse et le priveroit en grande partie de l'avantage que vous avez la bonté de lui faire. » — Par M. de Bouzols. Le 3 août 1789 : « M. de Bouzols a l'honneur de prévenir M. le baron de Galiffet que M. le comte de Périgord a permis aux officiers des troupes de porter la cocarde blanche, bleue et rouge à la boutonnière de l'habit et non au chapeau. » — Par le vicomte de Buffevent.

E. 1010. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1760-1799.** — Lettres adressées au baron de Galiffet : par le baron de Cambray ; — par M. Casaubon-Behie ; — par la comtesse de Castelper, née de Sarlabons ; — par M. de Chiesa ; — par M. Cely ; — par le chevalier de Chavagnac ; — par le duc de Coigny : « Le duc de Coigny a l'honneur de prévenir M. le baron de Galiffet que le Roi classe le chevreuil samedi prochain, et qu'il lui donnera des chevaux avec grand plaisir pour faire son début ce jour-là. » — Par M. Consenne ; — par M. Courty de Mirand ; — par M. Courty de

Romange ; — par M. Dainval ; — par M. Delalain ; — par l'abbé Deloix, comte de Lyon ; — par M. Demouy ; — par Louis Deschamps ; — par M. Despiés ; — par M. Durant ; — par le baron d'Ernemont ; — par M. d'Esparbès.

E. 1011. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

**1784-1790.** — Lettres adressées au baron de Galiffet : par M. Fabre : « Il est bien malheureux, monsieur le baron, que les habitants d'un trop grand nombre de villes de cette province (*Languedoc*) entendent très-mal leurs véritables intérêts pour s'opposer à la libre circulation des grains, et surtout que ces résolutions désastreuses soient adoptées dans un moment où le pouvoir exécutif paroît, avec raison, vouloir ménager ses moyens. » — Par M. Fémy ; — par Louis Feuillant ; — par madame Guy de Fontane ; — par M. de Frébois ; — par M. Froideveaux ; — par M. Galland ; — par M. Galland de l'Oratoire ; — par George ; — par M. Giraud ; — par M. Gravier ; — par M. Guillemot ; — par M. d'Hangest.

E. 1012. (Liasse.) — 72 pièces, papier (1 imprimée).

**1788-1789.** — Lettres adressées au baron de Galiffet par le chevalier de Gayez, et concernant l'administration du régiment de Noailles ; — états de situation du régiment, etc.

E. 1015. (Liasse.) — 65 pièces, papier (1 imprimée).

**1775-1790.** — Lettres adressées au baron de Galiffet : par la comtesse Du Hautoy ; — par le sieur Hecquet ; — par le chevalier de Hédouville (copies) ; — par mademoiselle Henry ; — par M. de Hercé ; — par M. et par madame Hugé ; — par M. Laeger ; — par M. Isle (avec les réponses de M. de Galiffet ; — par le marquis de Juigné ; — par M. de La Tour du Pin, ministre de la guerre : « Les bas-officiers et dragons du régiment de Noailles, Monsieur, m'ont écrit, le 6 du mois dernier, pour témoigner leurs alarmes sur le sort de ce régiment, relativement aux bruits de réforme et de suppression que l'on fait courir. Je vous prie de leur faire savoir que je mettrai sous les yeux du Roi leurs représentations et leur demande pour la conservation de ce régiment, et que j'espère que Sa Majesté, qui connoît leur zèle et la manière distinguée avec laquelle ils servent, sera disposée à les prendre en considération, autant que les circonstances pourront le permettre. » — Par le comte Mareq de Latresne ; — par M. de Laurin ; — par M. Laval ;

— par M. de La Villeneuve ; — par M. Lecomte ; — par M. Lecouleur ; — par le sieur Legras ; — par le sieur Lefumé ; — par le sieur Lenormand ; — par le comte de Lestrade ; — par le sieur Lieulaud ; — par M. Luce.

E. 1014. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1777-1790.** — Lettres adressées au baron de Galiffet : par M. de Mainbar ; — par M. de Marcellanges ; — par le sieur Maricourt ; — par madame Constantin de Marnier ; — par la comtesse de Marmier ; — par M. Masset ; — par madame Michaud ; — par le sieur Moman ; — par la comtesse de Monnier de Valdalion ; — par M. de Montagu : « Je suis fâché, Monsieur, que le régiment de Noailles ait été obligé de marcher à Carcassonne, pour apaiser les troubles qui s'y sont élevés. Sa bonne conduite a prouvé combien les troupes réglées peuvent se rendre utiles dans ces sortes d'occasions. Vous ne me parlez point de sa discipline ; je désirerois fort que vous me marquiez que ce corps a gagné sur ce point important. Je vous serai bien obligé, quoique vous sortiez de mon commandement, de m'en donner des nouvelles : j'y ai droit, puisque l'intention du Roi est de vous y faire rentrer, et par l'intérêt que vous savez que j'y prends. » — Par M. de Montarnal.

E. 1015. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

**1747-1790.** — Lettres adressées au baron de Galiffet : par le sieur Neirand ; — par madame de Noailles de Tessé ; — par M. de Noailles ; — par le sieur Normand ; — par Norbert, maître tailleur au régiment de Normandie ; — par M. de Noyel ; — par M. Parisset (à madame de Galiffet) ; — par le duc de Penthièvre ; — par M. Pigeon ; — par le sieur Pochet ; — par le prince de Poix : « Je suis charmé que les braves dragons du régiment de Noailles se soient adressés à moi pour la conservation du régiment où ils servent. Je crois pouvoir les assurer qu'ils ne seront pas réformés. J'ai eu le bonheur de les commander pendant quinze ans. Ils m'ont toujours témoigné amitié et estime, et mon malheur a été de ne pouvoir combattre à leur tête les ennemis du Roi et de l'État. Je leur renouvelle ces sentiments avec plaisir et les prie de compter à jamais sur l'attachement le plus tendre et le plus inviolable de leur ancien chef. » — Par M. Poullétier de Suzenet ; — par M. Prestre ; — par le comte de Pusignier ; — par M. de Puy-ségur, ministre de la guerre.

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

E. 1016. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1780-1790.** — Lettres adressées au baron de Galiffet : par M. Salles ; — par M. Salouel ; — par M. Scanson, trésorier de France ; — par le maréchal de Ségur ; — par M. Sénégas ; — par M. Silvy ; — par Étienne Souspiron ; — par M. de Saint-Paul ; — par le comte de Saint-Priest ; — par le chevalier de Saint-Priest, officier de dragons ; — par le comte de Talleyrand ; — par le sieur Torquem ; — par M. de Toulangeon : « Je viens, monsieur le baron, d'adresser au ministre le mémoire relatif à la plus-value que l'on a été dans le cas d'accorder aux dragons de votre régiment. Je l'ai apostillé comme vous le pouvez désirer. Sollicitez une réponse favorable ; pour moi, je ne le puis dans l'éloignement où je suis. J'avois déjà adressé un pareil mémoire à M. le duc d'Ayen, et je ne le retrouve pas dans tous les papiers qui concernent la revue finale qu'il m'a envoyés, il y a peu de jours. Mais j'y ai trouvé le mémoire par lequel vous demandiez une gratification. Vous me direz quel usage vous voulez que j'en fasse. »

E. 1017. (Liasse.) — 55 pièces, papier (5 imprimées).

**1789-1790.** — Correspondance militaire entre le comte de Talleyrand-Périgord, commandant dans la province du Languedoc, et M. de Galiffet, colonel du régiment de Noailles-dragons.

E. 1018. (Liasse.) — 40 pièces, papier (5 imprimées).

**1777-1790.** — Lettres adressées au baron de Galiffet : par le sieur Vachot, dragon ; — par le chevalier de Valdalion ; — par le chevalier Du Vancel ; — par le baron de Verna ; — par la sœur Guillemain de Vinore, religieuse ; — par le sieur Viollet ; — par Wey, frères ; — par le sieur Wolff, cordonnier ; — par M. de...., officier au régiment de Noailles ; — lettres non signées ; — mémoire pour le sieur Edme Maran, etc.

E. 1019. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

**1779-1790.** — GATTESCHI (Barthélemi), maître de langues de la famille royale. — Constitution d'une rente viagère de 400 livres par Barthélemi Gatteschi, maître de langues de la famille royale, au profit de Marguerite Doyen, veuve d'Armand Eckert, sa domestique ; — quittances de la veuve Eckert ; — lettres de M. Charlon, d'Auverre ; — de

M. Rayueval; — mémoires de Calmels, apothicaire; — de Mareclin, bijoutier à Versailles; — de Guilloteaux, marchand de bois, « deux cordes de bois bâtar, 60 livres; cinquante margofins, 2 livres 10 sols; » — de Lemoine, boucher; — de la veuve Cauchois, boulangère; — de Limonne, ébéniste; — de Simonnet, tapissier; — de Castel, épicier à Paris; — de Béranger, épicier à Versailles; — de Théophile Barrois, libraire à Paris; — de Blaizot, libraire à Versailles; — de Langlois, relieur à Versailles; — de Molini, libraire de livres italiens, etc.

E. 1020. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

**1699-1790.** — Bail d'un appartement dépendant du petit hôtel d'Orléans, sis à Versailles, rue de l'Orangerie, fait par M. Le Hardy à M. Gatteschi; — quittances de loyer; — factures de Chevreau, maître menuisier; — de la dame Dutorrent, parfameuse, « six livres de poudre, 2 livres « 14 sols; deux pots de pommade à la fleur d'orange double, 4 livres 10 sols; deux pots de pâte d'amande, 4 livre « 16 sols; » — de Garnier, pâtissier à Versailles, « une tourte « de framigiane, 1 livre 5 sols; un babat, 3 livres; 6 petits « pâtés, 12 sols; » — de Baligand, peintre-vitrier à Versailles; — de Lemaire, serrurier à Paris; — de Taïée, serrurier à Versailles; — de Chiffard, tailleur; — quittance d'impôt de la ville de Versailles; — de l'abbé Pezzana; — billets souscrits par M. Gatteschi; — lettre adressée par M. le comte de Cardi de Noura à M. Gatteschi, pour lui demander la traduction de trois contrats de mariage provenant des archives de Florence; — états des paiements faits à l'occasion de la mort de Jean Whitfield, etc.

E. 1021. (Liasse.) — 1 pièce, papier (imprimée).

**1728.** — GAUDARD (Cautien). — Arrêt de la Cour de Parlement de Paris portant condamnation d'être rompu vif, préalablement appliqué à la question ordinaire et extraordinaire contre Cautien Gaudard, charretier et vigneron de Saint-Hilaire, près Étampes, convaincu d'avoir assassiné nuitamment et de dessein prémédité Marie Tellier, veuve Jacques Roulleau, demeurant au même lieu, et avec laquelle il avait vécu en commerce de débauche, etc. (imprimé).

E. 1022. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1482-1785.** — GAUDRY (Pierre-Anne), sieur Du Bost, gouverneur des pages de la comtesse d'Artois. — Requête

présentée à la Chambre des Comptes de Bourgogne par Jean-Baptiste et par Hugues-François Gaudry, pour obtenir un extrait des lettres de noblesse accordées par Philippe, duc de Bourgogne, à Antoine Gaudry, son secrétaire; — copie desdites lettres de noblesse; — généalogie de la famille Gaudry; — contrat de mariage de Hugues Gaudry, greffier de la châtellenie royale de Rossillon, et de Jacqueline de La Grange; — billet de 50 écus sol souscrit par Hugues Gaudry au profit de Philibert Darcy, son oncle, de la ville de Aulieu, afin de payer sa rançon, ayant été fait prisonnier au pays de Nivernais; — arrêt du Parlement de Bourgogne annulant un contrat de constitution de rente passé par Claude, par Hugues et par Jean Gaudry au profit de la dame de Ganay; — vente des domaines de Jarraux et de Champbrien, sis dans les paroisses de Saint-Martin et de Saint-Symphorien de Marnagne, faite par Philibert-Marie Gaudry, écuyer, à Jacques-François Desplaces de Martigny; — inscription funéraire de Pierre Gaudry, dans l'église de Cussy, en Morvand; — procédures faites à la requête de Pierre-Anne Gaudry contre madame veuve de Sercey, à l'occasion de la vente de la terre de Champsercy, etc.

E. 1025. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1783-1790.** — Lettres adressées à M. Gaudry Du Bost: par M. Carat; — par M. Carnot; — par le chevalier de Comeyra; — par M. Douzans; — par M. Duplessis; — par M. et par madame Ferreau; — par M. Gaudry Du Bost fils: « Je viens dans le moment, mon cher papa, de « recevoir votre lettre datée du 2 juillet, qui m'a déchiré le « cœur par votre trop de bonté. Il est vrai que je serois indigne d'un si bon père et d'une si bonne mère si j'en « abusois; mais comme je vous l'ai dit, malheureusement « ces sottises là étoient faites, et je suis incapable d'en avoir « commis d'autres, etc. » — Par M. Jamot; — par le père Louis-Marie, capucin provincial.

E. 1024. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

**1792-1790.** — Mémoires de Vallet, marchand de bois; — de Jalabert, chapelier à Versailles; — de Dupont, cordonnier; — de Gilbert, marchand linge; — de Beauvallet, faïencier à Versailles; — de Blaizot, libraire; — de Chevallier, peintre-vitrier à Paris; — de Laurent, perruquier; — quittance de Guérin, musicien des Gardes-Suisses, pour avoir donné des leçons de musique à M. Gaudry fils; — factures de Bast, traiteur: « Cinq livres de filet de bœuf à



« 10 sols, 2 livres 10 sols; pour le piquage, 45 sols; une  
« belle carpe frite, 4 livres; cardons au jus, 1 livre 5 sols;  
« une crème au café, 1 livre 10 sols; entremets de *Puits-*  
« *d'Amour*, 1 livre 16 sols; » — de Pluchet, charron; —  
de Bouillon, serrurier, etc.

E. 1025. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1766-1782.** — GAULTIER François-Marie de, ancien  
mousquetaire. — Vente d'une partie de vignes sises à la  
Croix-Saint-Marc faite par François-Marie de Gaultier et  
par Marie-Alexandrine Rameau, sa femme, à Guillaume  
Leroy, maître maçon; — d'une autre partie de la même  
vigne, à Charles Amphéite, charpentier; — cession de huit  
perches d'atérissement, au bout de la pièce de pré dit le Cou-  
lot, faite à M. de Gaultier par Nicolas-Gabriel Blet, fermier  
du domaine d'Achéres; — convention entre M. de Gaultier  
et Henri-Joseph de Brassart, intendant de la princesse de  
Nassau, pour le recouvrement d'une somme due depuis  
longtemps à Jean-Philippe Rameau, écuyer, par le sieur  
Fourdinier de Saint-Michel; — bail à loyer de plusieurs  
pièces de prés sises à Andresy fait par M. de Gaultier à  
Alexandre Massot; — cession d'une somme de 4,000 livres  
due à Marie-Louise Mangot, veuve de Jean-Philippe Ra-  
meau, écuyer, par Anne Robert de Caze, etc.

E. 1026. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1783-1762.** — Obligation d'une somme de 60,000 li-  
vres souscrite au profit de Silvain Ballot, notaire à Paris,  
par Gabriel de Courbon, comte de Blénac, et par Anne Gar-  
nier de Salins, sa femme; — sentence du Châtelet condam-  
nant M. et madame de Blénac au paiement de cette obliga-  
tion; — acte de dépôt par Louis-Alexandre de Mailly, d'une  
partie du prix provenant de l'adjudication faite au Châtelet  
de Paris d'une grande maison sise à Paris, rue des Vieilles-  
Audriettes, vendue par Louis-Arnoult Garnier de Salins et  
par la marquise de Blénac, sa sœur; — remboursement  
d'une rente de 40 livres, au capital de 800 livres, fait par Es-  
prit-Philippe Chedeville, l'un des hautbois de la chambre  
du Roi, à Marie-Louise Mangot, femme de Jean-Philippe  
Rameau, bourgeois de Paris; — cession d'une somme de  
18,982 livres 11 sols 6 deniers, due par le marquis de  
Blénac, faite par Silvain Ballot à Jean Pasquier, premier  
huissier de la chambre de la Maçonnerie; — compte entre  
la marquise de Blénac et Silvain Ballot; — liquidation de  
la succession du marquis de Blénac entre la marquise, sa

veuve, et Arnoult-Pierre, marquis de Courbon, comte de  
Blénac, son fils; — délégation d'une somme de 17,847 livres  
15 sols 9 deniers consentie, sur le prix de la terre de Blénac,  
par la marquise de Blénac à Jean-Philippe Rameau, compo-  
siteur de la musique du Roi, etc.

E. 1027. Liasse. — 58 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1776-1790.** — Quittances données à M. de Gaultier  
par P. Postolle, couvreur; — d'arrérages de rente par Chas-  
sepot de Beaumont; — par le sieur Grollard; — constitu-  
tion d'une rente foncière de 320 livres passée par M. et par  
madame de Gaultier au profit de Jean-Louis Arambour,  
épicier à Paris; — testament du sieur Arambour; — extraits  
de l'inventaire dressé après son décès; — quittances d'arré-  
rages de cette rente; — du sieur Jean-Baptiste Pasquier,  
héritier de Jean-Louis Arambour; — constitution d'une  
rente foncière de 108 livres 3 sols 7 deniers faite au profit de  
Louis-Guillaume Roy par M. et par madame de Gaultier, etc.

E. 1028. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin.

**1531-1526.** — Vente par Joachim Dessoubs-le-Four  
de tous ses droits dans la succession de feu Denis Dessoubs-  
le-Four, vicomte de Vaulx; — partage des biens provenant  
de la succession de Denis Dessoubs-le-Four entre Marguerite  
Poullain, sa veuve, et maître André Sarrot, lieutenant-général  
de La Rochelle, acquéreur des droits de Joachim Des-  
soubs-le-Four; — partage de plusieurs héritages sis à An-  
dresy entre Marie de Bucy, veuve de Martial d'Auvergne,  
examinateur au Châtelet, héritier en partie de Denis Des-  
soubs-le-Four, son frère, et Jacqueline Le Métayer, veuve  
d'André Sarrot.

E. 1029. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1536-1522.** — Bail d'un arpent de pré en l'île, devant  
l'église d'Andresy, fait par François d'Auvergne, seigneur de  
Dampont, à Guillemain Jourdain; — d'un autre arpent à  
Pierre de Villeneuve; — acquisition par François d'Auver-  
gne, sieur de Dampont, des deux tiers d'une maison sise à  
Andresy et provenant de feu Jacqueline Le Métayer, veuve  
d'André Sarrot; — bail d'une petite maison sise à Andresy  
fait par François d'Auvergne à Jean Cheron; — vente de  
treize perches de vignes sises à Andresy faite par Guillaume  
Regnier, marchand à Pontoise, à François d'Auvergne; —  
bail d'une partie de maison sise à Andresy fait par Fran-  
çois d'Auvergne à Louis Moreau, etc.

E. 1050. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

**1575-1587.** — Vente d'un quartier de vignes sis à Andresy fait par Guillaume Gratel, maçon, à François de Dampont; — de plusieurs pièces de terre sises à Andresy, par Jacques Des Aulnois, vigneron; — de plusieurs pièces de vignes, par Louis Moreau; — de treize perches de pré, par Louis Vincent, boucher à Andresy; — de plusieurs pièces de prés et de vignes sises à Andresy, par Toussaint Allain; — par Laurent Desvignes; — par Claude Massot; — partage de la succession de François d'Auvergne, seigneur de Dampont, etc.

E. 1051. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin.

**1600-1616.** — Transaction entre Madeleine d'Auvergne, femme de maître Gabriel Lalemant, lieutenant criminel en la prévôté de Paris, et Jeanne d'Auvergne, femme de maître Nicolas Thiersault, avocat au Parlement, relativement à la succession de François d'Auvergne, seigneur de Dampont, leur père; — vente de quatre perches de pré, en l'île d'Andresy, faite par Martin de Marines, tabellion de la prévôté d'Andresy, à demoiselle Jeanne d'Auvergne; — de soixante-sept perches de pré, par Jean Godin et par Yves Godin, son fils, à Jeanne d'Auvergne, femme de Nicolas Thiersault, avocat en Parlement; — de cinquante-deux perches de pré par Martin Le Cousturier; — bail de cinquante-neuf perches de pré, en la grande île d'Andresy, fait par Jeanne d'Auvergne à Nicolas Paindebled, laboureur; — transaction entre Toussaint Levasseur, praticien à Pontoise, et Jeanne d'Auvergne, femme de Nicolas Thiersault, avocat, relativement à la possession d'une maison sise à Andresy, en la Grande Rue; — bail à rente d'une maison sise à Andresy, fait par demoiselle Jeanne d'Auvergne, femme de Nicolas Thiersault, à Louis Davesnes, vigneron; — acquisition par Jeanne d'Auvergne de treize perches de pré, sises en l'île d'Andresy, appartenant à Yves Lambert; — adjudication d'une maison sise à Andresy, devant le prévôt dudit lieu, garde du scel pour MM. du chapitre de Notre-Dame de Paris, seigneurs d'Andresy, etc.

E. 1052. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 22 pièces, parchemin.

**1565-1644.** — Cession à titre de cens d'une place, sur le chemin de la rivière de Seine, faite par les chanoines de Notre Dame de Paris, seigneurs d'Andresy, à Jean Poncet, conseiller à la Cour des Aides; — donation faite par Jeanne

d'Auvergne, veuve de Nicolas Thiersault, à Marguerite Thiersault, femme de Jean Poncet, sa fille, et à Pierre Thiersault, son fils; — vente d'une maison sise à Andresy, faite par Antoine Mauduit, maréchal à Andresy, à Jean Poncet; — partage des biens de Jeanne d'Auvergne entre Pierre Thiersault, de la congrégation de l'Oratoire, et Marguerite Thiersault, femme de Jean Poncet, sa sœur; — reconnaissance par Ysabeau Huppé, veuve de Louis Huché, et autres, qu'ils sont détenteurs d'une maison sise à Andresy, chargée envers Jean Poncet d'une rente de 4 livres 3 sols 4 deniers tournois; — vente d'une maison sise à Andresy, faite par Pierre Masurier à Jean Poncet; — de vingt-quatre perches d'île par Jean Massot à Jean Poncet; — d'une pièce de vignes par Étienne Angot à Jean Poncet; — d'un quartier de pré, en l'île de Conflans, par Louis Moreau à Jean Poncet; — bail d'une maison sise à Andresy, fait par Jean Poncet à Antoine Damesme, boulanger, etc.

E. 1053. (Liasse.) — 10 pièces, papier; 18 pièces, parchemin.

**1632-1698.** — Adjudication faite à Jean Poncet, au Châtelet de Paris, d'une petite maison sise à Andresy et provenant de la succession vacante d'Étienne Dusaulx; — vente d'une maison sise à Andresy faite à Pierre Poncet, conseiller à la Cour des Aides, par Guillaume Paulmier, pêcheur; — d'une autre maison par Jean Paindebled l'aîné; — de dix perches de vignes sises à Andresy, par Louis Delagarde, vigneron; — d'une pièce de vignes, par Louis Prévost; — bail d'un foyer avec grenier et étable à vaches fait par Pierre Poncet à Guillaume Paulmier; — consentement donné par Joachim de l'Isle, seigneur d'Andresy, à Pierre Poncet, conseiller en la Cour des Aides, de donner au public, à Andresy, une ruelle de six pieds de large commençant à la Grande Rue et ayant cinquante-huit toises de longueur; — vente de plusieurs héritages sis à Andresy faite par Pierre Poncet de La Rivière, conseiller en la Cour des Aides, et par ses co-héritiers à Anne-Marie Lescuyer, veuve de Jean Buquet, etc.

E. 1054. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 19 pièces, parchemin.

**1636-1729.** — Bail à rente d'une maison sise à Andresy fait par Jacques Broussel, conseiller au Parlement de Paris, à Nicolas Blouin, vigneron; — obligation de 138 livres souscrite au profit de Pierre de Marines par Jacques Baudon, son ancien fermier à Andresy; — extrait du testament de Louis Barboteau, contrôleur général de la Maison du Roi; — vente d'une maison sise à Andresy faite

par Jean Chennevière, menuisier à Pontoise, à Jacques de Marines, tonnelier; — remboursement d'une rente foncière de 37 livres 10 sols fait à Alexandre Lecocq, marchand fourbisseur à Paris, sur le pont Saint-Michel, par Charles Cormilliole, sieur de Lannay; — constitution de 350 livres de rente foncière faite par Anne-Marie Lesuyer, veuve de Jean Buquet, au profit de Nicolas Gallois, marchand, bourgeois de Paris; — vente d'un clos sis à Andresy faite par Guillaume et par Nicolas Descartes à Jean Ticquet, avocat en Parlement, etc.

E. 1055. (Liasse.) — 8 pièces, papier (4 imprimées);  
17 pièces, parchemin.

**1544-1736.** — GAUTIER DE SCORAIL, seigneur de Montgeroult. — Déclaration des biens possédés à Berval, dans la censive de Montgeroult, par Pierre de La Haye, écuyer; — transactions entre le seigneur de Montgeroult et le curé de ce lieu, au sujet de la dîme; — sentence des requêtes du Palais qui maintient Jean de Donon, seigneur de Montgeroult, dans la possession et jouissance de la portion des grosses dîmes, ensemble des *verdailles*, à lui adjugée dans toute l'étendue de la paroisse; — extrait du livre vert de l'abbaye de Saint-Denis; — arrêt du Parlement ordonnant l'exécution de la transaction intervenue entre le seigneur de Montgeroult et le curé de ce lieu; — transaction passée entre messire Louis Chevalier, seigneur de Montgeroult, et les dames de Saint-Cyr, dames de Cormeilles-en-Vexin, au sujet du fief de Longueval; — aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Montgeroult, sise en Vexin, baillé à MM. les religieux de l'abbaye de Saint-Denis-en-France par messire Louis Chevalier, seigneur dudit lieu de Montgeroult, laquelle terre « est mouvante » et relevante de ladite abbaye de Saint-Denis-en-France, « à cause de la terre et châtellenie de Cergy appartenant à ladite abbaye, suivant la coutume du bailliage de Senlis. »

E. 1056. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 224 feuillets et  
48 plans.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan terrier de la terre et seigneurie de Montgeroult, avec les noms des détenteurs des biens situés dans l'étendue de cette seigneurie. (La seigneurie de Montgeroult appartenait en dernier lieu à M. Gautier de Scorail.)

E. 1057. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1731-1782.** — GAUVILLE (Louis-Henri-Charles de),

baron de La Forêt-le-Roi. — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de La Forêt-le-Roi: par les chanoines de la collégiale de Sainte-Croix d'Étampes; — par les dames religieuses de la congrégation de Notre-Dame d'Étampes; — au profit des seigneurs du fief de La Grange-le-Roi, par les dames de la Congrégation de Notre-Dame d'Étampes.

E. 1058. (Liasse.) — 44 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1687-1790.** — GÉLY (Anne). — Extraits baptistaires: de Benoit Gély; — de Charles Gély; — extrait mortuaire de Marie-Anne Chrétien, veuve de Charles Gély; — certificat du supérieur de la mission de la paroisse de Saint-Louis en faveur d'Anne Gély; — don manuel réciproque fait entre Charles Gély et Marie-Anne Chrétien, sa femme; — cession faite à Benoit Gély par Marie-Anne Chrétien de tous ses droits dans la succession de Charles Gély, son mari; — procuration donnée par Anne Gély à François Pelegry, laboureur; — procédures faites à la requête d'Anne Gély contre Marie-Anne Chrétien, veuve de Charles Gély; — lettres adressées à Anne Gély: par Pierre Croisy; — par Marguerite Despinasse; — par Benoit Gély; — par François Pélegry; — lettres relatives à Anne Gély, écrites: par l'abbé Bernard, curé de Chauny; — par Blin de La Chaussée; — par M. Du Gravier; — par M. Fauconnier, etc.

E. 1059. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1647-1760.** — GENEST (Marie-Anne Babillotte, veuve de Sébastien). — Extraits baptistaires: de Denis Le Tourtre; — de Sébastien Genest; — de Jeanne Genest; — de Marie-Claude Lempereur; — de Guillaume Le Tourtre; — actes de décès: de François-Sébastien Genest; — de Denis Le Tourtre; — quittance d'une somme de 16 livres 17 sols donnée au sieur Lancelleur par Vincent Tessier et par Marie Charnacé, sa femme; — contrat de mariage de Michel Dolbeau, maître cordonnier à La Flèche, et de Françoise Genest, veuve en secondes noces d'Eugène Gaultier; — notes généalogiques (de la main de Sébastien Genest); — contrat de mariage de Sébastien Genest, valet de chambre de l'abbé de Saint-Cyr, aumônier de madame la Dauphine, et de Marie-Anne Babillotte, etc.

E. 1040. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1728-1760.** — Reconnaissance de Maret, notaire à Paris, constatant que Genest, valet de chambre de l'abbé de Saint-Cyr, lui a remis une somme de 200 livres pour l'ac-

quisition d'une action de fontaine ; — billet d'une somme de 215 livres souscrit par le sieur Hennequart au profit de Sébastien Genest ; — constitution d'une rente foncière de 10 livres consentie par Jacques Sellier, vigneron au Pecq, au profit des enfants mineurs de feu Louis Babilotte, garde des plaisirs du Roi en la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye ; — vente d'une maison sise à Mareil, faite par Pierre Seillier à Jacques Soret ; — sommation faite à Jacques Soret par Charles Babilotte, tuteur des enfants mineurs de Louis Babilotte, d'avoir à payer trois années d'arrérages de la rente de 10 livres, etc.

E. 1041. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1732-1766. — Mémoires : de la dame Caranda, couturière ; — de Drapier, maître maçon ; — de Chevalier, peintre-vitrier ; — de Gilbert, marchand d'étoffes à Versailles ; — de Guichelin, maître menuisier à Versailles ; — de la fabrique de Saint-Louis de Versailles pour un petit convoi ; — quittances du sieur Charveis ; — du sieur Rauland ; — du sieur Leroux ; — de l'abbé Bineteau, vicaire, pour l'enterrement de Françoise Genest, etc.

E. 1042. (Registre.) — In-12, papier, 55 feuillets.

1759. — Livre de la blanchisseuse : « Chemise à Madame, 3 sols ; — un mouchoir blanc, 1 sol ; — un déshabillé bleu, 8 sols ; — un corset, 2 sols ; — un gilet de molleton de coton, 3 sols ; — une culotte de toile de coton, 3 sols, etc. »

E. 1045. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1730-1771. — Lettres de Sébastien Genest adressées à sa sœur ; — de Genest fils écrites à son père et à sa mère ; — du P. Avril à Sébastien Genest ; — du sieur Brossard ; — du sieur Chevrier, etc.

E. 1044. (Registre.) — In-12, papier, 56 feuillets.

1703-1764. — Compte que Sébastien Genest, garçon de la chambre du comte de Provence et administrateur de la confrérie du Saint-Sacrement, érigée en la paroisse royale de Saint-Louis de Versailles, rend par devant le curé et les administrateurs de ladite confrérie. — Dépense : « Pour avoir accommodé la croix et les fleurs de lis du guidon, donné au sieur Compoin, 15 livres ; — donné au tapissier suivant son mémoire, 48 livres 10 sols ; — pour avoir fait nettoyer le guidon, prix fait, 24 livres ; — pour les échaudés

« de la cène et cousins et brioches, 18 livres 16 sols ; — pour le vin de la cène, 6 livres ; — pour avoir fait imprimer des billets d'invitation, donné suivant la quittance, 75 livres 14 sols, etc. »

E. 1045. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1638-1757. — Bail d'une mesure, sise à La Chapelle-aux-Postes, fait par Nicolas Sauvaige au sieur Sauvaige, marchand potier ; — billet du sieur Langlois ; — reconnaissance d'une somme de 150 livres faite par Jean La Violette, scieur de long, au profit de Guillaume Le Tourtre ; — procédures du sieur Odet, bourgeois de Paris, contre le sieur Lamarre de Boussière ; — lettres de Lamarre de Boussière au sieur Odet, etc.

E. 1046. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1751-1760. — Lettres adressées à l'abbé de Saint-Cyr, aumônier de madame la Dauphine : par Gaudin ; — par madame Roques ; — par l'abbé Ollivier ; — mémoires et factures relatifs à l'abbé de Saint-Cyr ; — du blanchisseur ; — de Gilbert, marchand d'étoffes ; — de Legros, menuisier à Paris ; — de Fontaine, charron ; — de Leroux, sellier ; — de Martin, tailleur : « Pour avoir fait un habit complet et deux culottes, 14 livres ; — pour avoir fourni neuf douzaines de boutons, 2 livres 14 sols ; — pour le panier, 3 livres 10 sols ; — pour les deux paires de jarretières, 2 livres 8 sols ; — pour les deux boucles et deux attaches, 1 livre ; — pour 3 aunes de ruban, 12 sols ; » — de Séguin, tapis-sier ; — de Barbé, marchand de dorures, etc.

E. 1047. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1726-1757. — GESLAIN (Marie-Thérèse de Chardonay, veuve). — Lettres de Bridon de Belleville adressées à madame Geslain ; — quittances de loyer d'une chambre occupée à Monfort par madame Geslain ; — d'un semestre de la pension payée par le duc d'Orléans à madame Geslain ; — de la sœur Lebeau, supérieure des Filles de l'Adoration-Perpétuelle établies à Charonne, pour la pension de madame Geslain ; — état des meubles de madame Geslain, etc.

E. 1048. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1771-1797. — GILBERT DES VOISINS (Pierre), marquis de Villennes, seigneur d'Orgeval, etc. — Testament de François-Marie Peirenc de Moras, ministre d'État ; — ex-

trait du contrat de mariage de Pierre Gilbert Des Voisins et d'Anne-Marie de Marle; — vente des terres de Saint-Étienne-en-Forêt et de Saint-Prien faite au Roi par Pierre Gilbert Des Voisins et par Anne-Marie de Marle, sa femme; — arrêt du Conseil qui homologue ce contrat de vente; — quittances: de M. Soudé, curé de Villennes, pour une année de la rente léguée aux pauvres de cette paroisse par M. de Villeroy; — de François Saget, pour les arrérages de la pension viagère qui lui était payée par M. Gilbert Des Voisins; — acquisition par M. Gilbert Des Voisins d'une maison, sise à Villennes et appartenant aux héritiers Rouget; — quittances d'Alexandre Feuché pour les arrérages d'une rente viagère; — de Marguerite Lameraux, etc.

E. 1049. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin.

**1410-1539.** — Vente de trois quartiers de terre, lieu dit Les Vaulx, faite par Jean Le Bocheron, dit Resaut, laboureur à Morainvilliers, à Jeannin de Saigy, laboureur, moyennant 36 sols parisis; — de deux arpents de pré, sis à Monaines, faite par Philpot Galimart et par Alette, sa femme, à Perrin Relant, dit le Scelleur, pour la somme de 12 francs; — de cinq arpents de bois et buissons, au terroir de Tessancourt, par Colin Beaumont, manœuvrier à Orgeval, à Jean Le Gascoing, laboureur, moyennant 26 francs; — d'une couldraie, assise à Tessancourt, lieu dit Chambovel, faite par Jeanne, veuve de Guillaume Bellehomme, à Lucas Lesrais, moyennant 2 francs 4 sols parisis; — de cinq arpents de terre, sis à Orgeval, faite par Charlot Guodeau, laboureur, à Colin Beaumont, pour le prix de 18 francs, un bonnet et *unes chausses à femme*; — de deux arpents de terre, sis à Orgeval, par Jean Chemin, boulanger, à Philpot Bonnet, maçon; — de trois arpents de terre, assis à la Vallée, par Guillaume Gascoing, boucher, à Jean Benoist, manouvrier à Montaines, paroisse de Morainvilliers; — de cinq perches de vignes sises à Orgeval, par Jean Le Masle, marchand, à Jean Gérard, laboureur, moyennant 20 sols parisis de rente, etc.

E. 1050. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin.

**1533-1548.** — Vente d'un quartier de vignes, assis aux Glissières d'Orgeval, faite par Nicolas Legrand, tavernier près l'église d'Orgeval, à noble homme Guillaume Turpin, écuyer, seigneur de La Viervade; — d'un clos, où il y a une maison, et de sept quartiers, par discrète personne messire Andron La Touche, prêtre, demeurant à Poissy, à Jean

Breten et à Pierratte, sa femme, demeurant à Tessancourt — de deux arpents de pré sis à Orgeval, lieu dit Mentfaucou, par demoiselle Philippe d'Orge à Jean Legnet; — de deux arpents de terre, sis à Orgeval, lieu dit Vaulretart, par Denise Le Roy à Pierre Ladmirault; — d'un *ereux* de maison et d'un jardin, sis à Orgeval, par Pierre Baillet, laboureur, à Robert Girault, maçon; — d'une maison et d'un jardin, sis à Orgeval, par Jean de La Planche à Pierre Raimbrot, moyennant 20 sols parisis de rente, etc.

E. 1051. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin.

**1549-1567.** — Vente d'une maison et d'un jardin, sis à Orgeval, par Isaac Lemoine, laboureur, à noble homme Geoffroi Luillier, conseiller en la Chambre des Comptes, seigneur d'Orgeval; — de neuf perches de vignes sises à Orgeval, par Guyot Le Roi à Thomas Divreheu, praticien à Paris, moyennant 9 livres 1 sols tournois; — d'une pièce de terre sise à Tessancourt, lieu dit Perpin, par Thomas Legendre, laboureur à Orgeval, à Pierre Prieur; — d'un demi-arpent de terre, assis au Tremblay, par Robert Anglébert à Pierre Lordonnet, marchand mégissier à Paris, etc.

E. 1052. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin.

**1567-1591.** — Vente de douze arpents de terre labourable, sis au Tremblay, faite par Pierre Lordonnet, marchand mégissier à Paris, et par Marguerite Guymier, sa femme, à maître Geoffroi Luillier, seigneur d'Orgeval, moyennant 515 livres tournois; — de deux arpents de terre sis à Orgeval, par Nicolas Choppart, marchand à Poissy, à Geoffroi Luillier, seigneur de Courlange et d'Orgeval; — de deux perches de jardin sis à Montaunetz, paroisse d'Orgeval, par Robert Cuquemelle, greffier à Orgeval, à René Cuquemelle; — de trois quartiers de terre sis aux Coulrais, par Nicolas Gallois, laboureur à Montaunetz, à Jean Chevrier, contrôleur du grenier à sel de Poissy, etc.

E. 1053. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin.

**1593-1613.** — Testament de demoiselle Marie de Feret, veuve de noble homme, maître Geoffroi Luillier, seigneur de Courlange; — constitution de huit vingt-six écus deux tiers de rente faite par Jean Bourdin, seigneur de Villennes et de Médan en partie, au profit de Guillaume Lotin, seigneur de Charni, conseiller au Parlement; — de 1,000 livres de rente au profit de Jacques de Pleurre, sieur de Ballagny; — vente

d'une maison et d'un jardin, assis au Haut-Orgeval, faite par Chardin Piot, laboureur, à Jean Langlois, prêtre, curé d'Orgeval; — de trente perches de terre par Simon Langlois, laboureur à Feucherolles, à Berthallon Duvivier, boulanger à Orgeval; — de sept perches de vignes, lieu dit Les Glacières, par Pierre Delacroix à Jean Leroux.

E. 1054. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin.

**1617-1633.** — Constitution de 9 livres 7 sols 6 deniers de rente faite par Jean Blaisot, maître écrivain à Paris, et par Robin Delaforest, au profit de Jean Boulanger, lecteur du Roi ès-sciences mathématiques en l'Université de Paris et précepteur du comte de Soissons; — vente de dix perches de vignes faite par Jean Varillon le jeune, tonnelier, demeurant aux Champs-des-Biens, paroisse d'Orgeval, à Nicolas de Berry, marchand à Orgeval; — de cinq quartiers de pré et d'aulnaie par Yves Bonnet, marchand fruitier au Haut-Orgeval, à Jean Gerault, sergent en la prévôté d'Orgeval; — d'une maison sise à Poissy, où pend pour enseigne *la Sirène*, par Mathurine Gallois, fille majeure, à Marguerite Mesnard, etc.

E. 1055. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

**1608-1642.** — Vente des droits provenant de la succession de Guillaume Le Frais faite par Martin Génisseau, demeurant à Orgeval, à Guillaume Le Frais; — de vingt-trois perches de vignes sises aux Jardinets, faite par Jacqueline Lordonné, veuve de Nicolas Lambert, à Jean Bérault; — d'un arpent de terre, lieu dit les Moequez, par Michel Perses, marchand au Haut-Orgeval, à Jean Ballay fils; — de quarante perches de terre sises à Villennes, par Jean Marchebois à Nicolas Bourdin, seigneur de Villennes; — de douze perches de terre sises à Orgeval, par Robert Piot à Jean Davon; — de dix perches de vignes sises aux Glisières, par Nicolas de Berry à Jean Dufour; — contrat par lequel Pierre Marais, marchand à Poissy, et Geneviève Jacquin, sa femme, cèdent à Antoine de Berry une maison sise à Poissy, rue du Bourg, et reçoivent en échange deux arpents de pré dans l'île de Grésillon; — partage de la succession de Pierre Marais; — quittances de rachat d'une rente de 100 livres donnée à Geoffroi Luillier, seigneur d'Orgeval; par Simon Le Dannois, contrôleur des guerres, tuteur de ses enfants mineurs; — par Claude Cuvier, président au grenier à sel de Poissy, et par Marguerite Marais, sa femme; — par Geneviève Jacquin, veuve de Pierre Marais, grenetier du grenier à sel de Poissy, etc.

E. 1056. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1643-1694.** — Vente des droits dans la succession de Pierre Legrand faite par Étienne Nyon, voiturier demeurant à Saint-Cloud, et par Jeanne Legrand, sa femme, à Geneviève Legrand, demeurant aux Flambertins, paroisse d'Orgeval; — d'une mesure et de huit perches de terre sises au Haut-Orgeval, par Roch Angobert, laboureur aux Alluets-le-Roi, à Mathieu Follin, maréchal à Orgeval; — cession du fief et seigneurie d'Hacqueville, sis en la paroisse de Villennes, faite par Marie Ferrand, veuve de Jean Guyot, conseiller au Parlement, à Charles Robin, seigneur de Varize, contre 450 livres de rente foncière; — vente d'un arpent de terre sis à Villennes, faite par Nicolas Lemaçon, receveur des entrées en l'Élection de Mantes et de Meulan, à Nicolas Bourdin, marquis de Villennes; — de trois perches de vignes, lieu dit Les Guiettes à Orgeval, par Claude Gérard, maître chirurgien à Orgeval, à Jean Gérard, marchand, etc.

E. 1057. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1695-1775.** — Cession par Adrien Pupin, maître tailleur d'habits à Paris, de tous ses biens, meubles et immeubles sis à Orgeval, faite à Pierre Vincent et à Catherine Pupin, sa femme; — vente de dix perches de pré sis à Villennes, par Cande Saint-Thomas, maçon, à Nicolas Dongois, écuyer, conseiller au Parlement, seigneur-châtelain de Villennes et de Migneaux; — de sept perches de pré par Simon Bleau, vigneron à Villennes; — d'une maison sise à Villennes, par Pierre Mallais, garde des plaisirs du Roi; — donation de la terre de Beaulieu, près de Poissy, faite par Jean de Morogues-Bourdin, seigneur de Médan et de Beaulieu, à Nicolas Dongois, greffier en chef du Parlement de Paris, seigneur de Villennes et de Migneaux; — adjudication devant le prévôt de Villennes d'une maison et d'un jardin sis audit lieu, faite à Charles Vieillard l'aîné; — vente d'une maison sise à Orgeval, au Champ-des-Biens, par Louis-François Guérault, sieur de Bois-Roger, à Louis Rossignol, maître écrivain juré à Paris; — quittance donnée par Marie-Élisabeth de Jarente de Sénas d'Orgeval, femme séparée de Jean-Louis Maret, seigneur de Carnetin, à Balthasar-Alexandre de Jarente, marquis de Sénas, seigneur d'Orgeval, et à dame Élisabeth de Rambaud de Saint-Maurice, sa femme; — transaction entre Henri-Armand Balthasar, marquis de Jarente de Sénas, seigneur d'Orgeval, et Jacques-François Belot, directeur de la verrerie royale du Bas-Meudon, relativement

aux déclarations que le sieur Belot devait fournir des biens qu'il possédait dans la censive du seigneur d'Orgeval, etc.

E. 1058. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1623-1778.** — Bail de la ferme de Beauregard fait par Geoffroi Luillier, seigneur de la Malemaison et d'Orgeval, à Jean Gérard et à Jeanne Thury, sa femme, moyennant six muids de grain, les deux tiers de blé et un tiers d'avoine, six chapons, un voyage à Paris avec charrette et chevaux pour y mener ce qu'il plaira audit seigneur, ou deux journées de charriage sur le lieu; — à François Marie, laboureur, moyennant 600 livres; — par Charles de Jarente, marquis de Sénas, seigneur d'Orgeval, à Nicolas Picou, moyennant 720 livres et huit chapons, ou 8 livres en argent; — par Henri-Armand-Balthasar de Jarente, marquis de Jarente, seigneur d'Orgeval, à Nicolas-Gabriel Bled, laboureur, pour le prix de 1,100 livres; — par Pierre Gilbert Des Voisins, président au Parlement, marquis de Villennes et d'Orgeval, à Jean-Baptiste Bled.

E. 1059. (Liasse.) — 74 pièces, parchemin.

**1755-1780.** — Bail de la ferme de Grésillon fait par Pierre Gilbert Des Voisins, marquis de Villennes, à François Vallin, maître de la poste de Triel, moyennant 800 livres et un agneau par an; — à Samuel-Joseph de Bauve, laboureur; — d'une pièce de terre sise au Grand-Grésillon, dans la seigneurie de Saint-Blaise, par M. Gilbert Des Voisins à Jean-Baptiste Louveaux; — d'une pièce de terre, dans la seigneurie de Saint-Louis, au Grand-Grésillon, à François Lauchantin; — d'un arpent de terre sis dans la seigneurie de Saint-Blaise, lieu dit Les Prés-Thibaut, à Pierre Landre-jean; — d'un arpent de terre, dans la seigneurie de Saint-Blaise, lieu dit La Demi-Lieue, à Jean-Baptiste Lemire; — d'un arpent vingt-cinq perches de terre, lieu dit Les Petits-Grésillons, à Michel Tron; — d'une pièce de terre, terroir de Triel, à Pierre-Joseph Marquis, etc.

E. 1060. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1607-1784.** — Bail de la ferme de Marolles fait par Henri, comte de Saulx-Tavanes, seigneur de Villennes, de Migneaux et de Marolles, à Jeanne Pigeon, veuve de Pierre de Berry, moyennant 1,800 livres par an; — par Pierre Gilbert Des Voisins, seigneur de Villennes, à François de Berry et à Marguerite Cuquemelle, sa femme, pour le prix

de 3,600 livres; — des fermes de Marolles et de Beaulieu à Henri Lelarge et à Catherine Gouin, sa femme, moyennant 4,000 livres; — contre-lettre par laquelle le sieur Lelarge déclare que le véritable prix de loyer de ces deux fermes est de 5,400 livres; — de la ferme de Médan, par Gilbert Des Voisins à Jean-François de Berry, moyennant 2,700 livres de loyer; — d'une pièce de terre sise à Médan, à Philippe Pisson; — du pressoir de Migneaux, à Jean Legendre, marchand à Poissy; — du bois de Montfaucon, par Marie de Feret, veuve de Geoffroi Luillier, seigneur de Courlange et d'Orgeval, à Roger Gallois, marchand à Poissy; — de la ferme du Moutier par Gilbert Des Voisins, seigneur de Villennes, à Adrien Varillon, moyennant 2,650 livres par an, etc.

E. 1061 (Liasse.) — 9 pièces, parchemin.

**1604-1786.** — Bail du greffe et du tabellionné de la prévôté d'Orgeval fait par Geoffroi Luillier, seigneur du lieu, à Jean Delorme, moyennant 150 livres par an; — cession, à titre de rente annuelle, d'une pièce de terre sise à Orgeval par Pierre Benoist, officier de la bouche du Roi, à Jean Monnier; — bail de la geole et du pressoir d'Orgeval, sis au Moutier, fait par dame Marie Luillier, épouse de messire Charles de Jarente, marquis de Sénas, seigneur d'Orgeval, à Jean Moreau, sergent de la prévôté dudit lieu, moyennant 80 livres par an; — de quatre-vingt sept arpents de terre sis à Orgeval, par Pierre Gilbert Des Voisins, seigneur dudit lieu, à Nicolas Legendre, fermier de La Butte, moyennant 1,600 livres de fermage; — contre-lettre par laquelle Nicolas Legendre s'engage à payer pour le même fermage la somme de 2,400 livres; — bail des prés et luzernes d'Orgeval, dits les prés du Château, fait à Jean-Baptiste Blouin, moyennant 1,600 livres; — de trois arpents de terre, assis au Tremblay, fait par Marie de Feret, dame d'Orgeval et veuve de Geoffroi Luillier, à Jean Bonnet, maçon; — bail à rente d'une maison et d'un jardin, assis à Tressancourt, fait par Martin Leroy à Claude Lemoine; — bail des deux fermes de Tressancourt fait par Geoffroi Luillier, seigneur d'Orgeval, à Robert et à Nicolas Mignot, frères, laboureurs, moyennant 1,350 livres par an, un muid d'avoine, deux poulets d'Inde, six boisseaux des plus belles châtaignes et vingt-six chapons bons et gras, ou 25 sols pour chaque chapon.

E. 1062. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 18 pièces, parchemin.

**1672-1788.** Bail du pré de Loreau fait par Toussaint

Bridon, capitaine du château de Villennes pour madame la duchesse d'Épernon, dame de Villennes, à Guillaume Gobery, herbager, moyennant 200 livres par an; — par Nicolas Dongois à Guillaume Gorry; — de la maison de la Basse-Cour, à Villennes, par Henri, comte de Saulx-Tavanes, seigneur de Villennes, à Philippe Doucet, vigneron; — d'une pièce de terre, par Pierre Gilbert Des Voisins à Luc Rivière; — du moulin à eau de Villennes par le comte de Saulx-Tavanes à Laurent Gaury, moyennant 360 livres par an; — par Gilbert Des Voisins à Jean Poitou, meunier, pour 200 livres; — état estimatif du moulin de Villennes; — bail du pré du moulin de Villennes par Nicolas Dongois à Jean Dufiel; — par Gilbert Des Voisins à Simon Bleau; — de la pêche dans le bras de rivière appelé le Bras-de-Villennes, par Gilbert Des Voisins à Louis et à Jean Mesnard, pêcheurs et aides du pont de Poissy, moyennant 200 livres par an; — du clos du moulin de Villennes par Gilbert Des Voisins à Étienne Beaugrand, marchand fruitier à Médan; — requête au Roi par Geoffroi-Alexandre de Jarente, seigneur d'Orgeval, pour obtenir la remise des frais auxquels il a été condamné; — commission de greffier et de notaire tabellion des seigneuries de Villennes, Médan et Orgeval, octroyée par Pierre Gilbert Des Voisins, seigneur desdits lieux, à Louis-Eustache Moreau, praticien, etc.

E. 1065. (Registre.) — In-folio, papier, 321 feuillets.

**1547-1548.** — Terrier des fiefs et seigneuries d'Orgeval, de Tressancourt-le-Petit, de Montemont, d'Abbecourt-la-Ville et de Montibert, assis en la ville de Poissy, rédigé par Jean Bert, substitut du tabellion de la ville et châtellenie de Poissy, pour Geoffroi Luillier, maître en la Chambre des Comptes à Paris, et pour Marie de Feret, sa femme, fille et héritière de maître Nicole Feret, en son vivant seigneur d'Orgeval, de Tressancourt-le-Petit, de Montemont, d'Abbecourt-la-Ville et de Montibert. — Censitaires : Chardin Leroy, marchand et laboureur à Orgeval; — Guyot Bonnet, l'ainé; — Nicolas Briston, laboureur à Tressancourt, etc.

E. 1064. (Registre.) — In-folio, papier, 155 feuillets.

**1723-1737.** — Livre des censitaires de la seigneurie d'Orgeval. — Denis Tuillier, vigneron, demeurant au Tremblay, doit par an 9 sols 4 deniers, un boisseau de blé, un demi-boisseau d'avoine, etc.

E. 1065. (Registre.) — In-4°, papier, 406 feuillets.

**1778-1779.** — Déclarations censuelles passées au profit

de M. Gilbert Des Voisins par les détenteurs des biens situés dans la seigneurie d'Orgeval (tome premier). — Tenanciers : Nicolas Fournier, journalier à Bethemont; — Thomas Lepeintre, charretier; — Denis Tillard, marchand à Orgeval, etc.

E. 1066. (Registre.) — In-4°, papier, 440 feuillets.

**1779.** — Déclarations censuelles passées au profit de M. Gilbert Des Voisins par les détenteurs des biens situés dans la seigneurie d'Orgeval (tome second). — Tenanciers : Jean-Baptiste Catutelle, journalier à Orgeval; — Bernardin Métayer, négociant à Saint-Germain-en-Laye; — Jean-Baptiste Dubray, menuisier au Moutier, etc.

E. 1067. (Registre.) — In-4°, papier, 418 feuillets.

**1779.** — Déclarations censuelles passées au profit de M. Gilbert Des Voisins par les détenteurs des biens situés dans la seigneurie d'Orgeval (tome troisième). — Tenanciers : Gilles Martin, laboureur; — Antoine Chervise, greffier du grenier à sel de Poissy; — Marie Françoise Hery, fille majeure, etc.

E. 1068. (Registre.) — In-4°, papier, 385 feuillets.

**1779.** — Déclarations censuelles passées au profit de M. Gilbert Des Voisins par les détenteurs des biens situés dans la seigneurie d'Orgeval (tome quatrième). — Tenanciers : André Rivière, demeurant à La Clémenterie; — Gaspard Rousseau, comme receveur de l'abbaye de Poissy; — Anne-Françoise Belot, veuve de M. Atphonse de Maisondalle, ancien avocat au Conseil; — Jean-François Mitteau, prêtre, comme curé de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul d'Orgeval, etc.

E. 1069. (Registre.) — In-4°, papier, 286 feuillets.

**1779-1788.** — Déclarations censuelles passées au profit de M. Gilbert Des Voisins par les détenteurs des biens situés dans la seigneurie d'Orgeval (tome cinquième). — Tenanciers : Jean-Pierre Vavasseur, fermier laboureur au Mesnil-Saint-Denis; — Charles Binet, vigneron; — Louis Mondion, tailleur d'habits, comme marguillier de la fabrique de Saint-Martin de Crespières, etc.

E. 1070. (Registre.) — In-4°, papier, 276 feuillets.

**1787-1788.** — Déclarations censuelles passées au profit de M. Gilbert Des Voisins par les détenteurs des biens situés



dans l'étendue de la seigneurie d'Orgeval (tome sixième). — Tenanciers : Charles Goupin, journalier à l'Orme Gautier, paroisse d'Orgeval; — Antoine Chartier, charron; — Marie-Louise Lefarge, femme de Charles Beuzeville, marchand épiciier à Saint-Germain-en-Laye, etc.

E. 1071. (Registre.) — In-folio, papier, 116 feuillets.

**1491-1499.** — « Cens receuz à *Villagnes* (Villennes) pour honorable home et saige, maistre Guillaume Brinon, advocat en Parlement et seigneur dudit lieu. — De la veufve feu Anthoine de Villeneuve, pour son jardin de Villyers tenant à Sainsart d'un costé et d'autre à Loys Gripon; d'un bout au ru de la fontaine des Dames de Poissy et d'autre au chemin de la rivière de Seine, xviii deniers parisis, etc. »

E. 1072. (Registre.) — In-folio, papier; 57 feuillets.

**1514.** — « S'ensuyt la déclaration des cens, rentes, droictz, devoirs, prez, ysls, boys, vignes, terres et aultres possessions de la terre et seigneurie de Vyllaynes près Poysy, appartenant à honorable homme et saige mon seigneur maistre Jehan Brynon, chancelier d'Alençon, seigneur de Medan, Beaulieu, Migneaux et dudit Vyllaynes. » — Le seigneur de Villennes possédait : « le droit de justice haulte, moienne et basse, prévost, greffier, sergens et aultres officiers pour l'exercice d'icelle ressortissant neument par devant le souz-bailly de Poissy, juge royal; — item, droit de hallage sur tous les batteaux qui sont chargés sur la rivière de Seyne es portz de la dicte terre de Vyllaynes, depuis la voye de Villiers, qui est près le clos des Dames de Poissy, jusques à la voye Portaitz au dessoubz de Triel en tirant vers Meullent, qui est de deux deniers pour chacun batteau sur peine de l'amende en default de paiement; — item, droit de forage et rouage de baillier mesures et alignemens, four bannier, pressouer bannier avec le droit de voirie en toute ladicte terre, et tous aultres droitz qui peuvent competter et appartenir à seigneur justicier; — item, droit de garenne à congains donnée et octroyée audit seigneur et à ses successeurs, seigneurs de Villaynes, par le roi Charles huitiesme, comme appert par lettres de chartres en laz de soye et cyre; et n'est ladicte terre de Villaynes en gouverne ne subiecte à la gouverne de Saint-Germain-en-Laye, ne ailleurs. »

E. 1075. (Registre.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

**1514** (vers). — « S'ensuyt la déclaration des cens, rentes

« et droiz seigneuriaux de la terre et seigneurie de Migneaux-lez-Poicy appartenant à honorable homme et saige mon seigneur maistre Jehan Brynon, premier président de Rouen, chancelier d'Alençon, seigneur de Villaynes, Medan, Beaulieu, Villiers et dudit Migneaux. » — « Et premièrement, ung hostel seigneurial où anciennement avoit logis, court, caves, coulombier, mare à poisson, jardin, le lieu ainsi comme il se comporte tout cloz à murs, tenant d'un costé au chemin de la Fontaine des Dames de Poicy, d'autre costé à une sente tendant de la maison Marcellien des Godetz à la Fontaine des Malades; d'un bout au jardin nommé Cognart, appartenant à présent à Phelippot Mignot; d'autre bout au chemin tendant de la maison dudit Marcellien à Migneaux, appartenant à mon seigneur ainsi qu'il appert, etc. »

E. 1074. (Registre.) — In-folio, papier, 176 feuillets.

**1582-1595.** — Papier terrier rédigé pour messire Jacques de Morogues, écuyer, seigneur des Landes et du Sannage, et pour dame Marie Bochatel, sa femme, dame de Villennes, Medan, Beaulieu, Migneaux et Fauveau, sis près de Poissy. — Censitaires : Antoine Besnard, demeurant à Villennes; — Jacques Auvray, etc. (Table alphabétique des noms.)

E. 1075. (Registre.) — In-folio, parchemin, 204 feuillets.

**1600-1611.** — Papier terrier rédigé pour Marie Fayet, femme séparée de biens d'avec maître Nicolas Bourdin, dame de Villennes, Marolles, Villiers, Migneaux et Fauveau. — Déclarants : Louise Perruche, veuve de feu Jean Fleury, demeurant à Tressancourt; — Jacques Bienvenu, laboureur; — Zacharie Le Trotteur, demeurant à Villennes; — Jean Deville, demeurant à Poissy; — Nicolas Foucault, maître cordonnier à Poissy, etc.

E. 1076. (Registre.) — In-4°, papier, 240 feuillets.

**1607-1618.** — Papier censier de la seigneurie de Villennes. — Débiteurs : « Antoine Besnard doit iii sols, vi deniers tournois; — Jean Divry doit xii deniers tournois, etc. » (Table alphabétique des noms.)

E. 1077. (Registre.) — In-folio, papier, 145 feuillets.

**1730-1744.** — Recette des censives et des droits seigneuriaux de la terre de Villennes faite pour madame la présidente Gilbert, dame de Villennes, Migneaux, Beaulieu,

Marolles, Fauveau et autres lieux. — Martin Vasseur, laboureur, demeurant à Feucherolles, à cause de Louise de Marines, sa femme, pour quarante-cinq perches de terre, doit 13 deniers, etc.

E. 1078. (Registre.) — In-folio, papier, 215 feuillets.

**1642-1643.** — Procès-verbal de bornage de délimitation et de partage des seigneuries de Villennes et de Migneaux d'avec les terres de Médan et de Beaulieu entre Marie Fayet, dame de Villennes, et Guy de Morogues, sieur d'Harcourt.

E. 1079. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 70 cartes.

**1780** (vers). — Atlas des seigneuries de Villennes, de Médan, de Migneaux et d'Orgeval. (En tête le plan du château de Villennes.)

E. 1080. (Liasse.) — 31 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1711-1756.** — GILLES DE LA COLOMBIÈRE (Marguerite). — Contrat de mariage de François-Henri Daragon, garçon de bouche de la duchesse de Bourgogne, et de Marie-Jeanne Lucas, fille de feu Guillaume Lucas, maître d'hôtel du P. de La Chaise, confesseur du Roi; — vente d'une ferme sise à Condécourt faite par la veuve Daragon à Catherine Deschamps, veuve de Pierre Massart, greffier du grenier à sel de Poissy; — partage de la succession d'Antoine Masson-Lagenois, tailleur de madame la première Dauphine, et de demoiselle Marie Patin, sa femme; — quittances données à M. Gilles de La Colombière: par le sieur Legros; — par Claude Lavocat; — par M. Daragon, pour les arrérages d'une rente viagère; — des droits de capitation dans la ville de Saint-Germain-en-Laye dus par mademoiselle Gilles de La Colombière; — mémoire de travaux de maçonnerie, etc.

E. 1081. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1729-1730.** — GIRARDIN (René-Louis), seigneur de Puiseux. — Déclarations censuelles passées au profit de messire Pierre-François Ogier, écuyer, conseiller grand audienier de France, seigneur de Puiseux: par messire Pierre Subtil, prêtre, curé de Puiseux; — par messire Louis Duval, prêtre, curé de l'église Notre-Dame de Pontoise et chapelain de la chapelle Sainte-Appoline du Hazé; — par les révérentes dames religieuses Ursulines de Pontoise; — par le révérend père Jean Mimen, supérieur, ministre de la maison

de Saint-Michel-lès-Pontoise, dit l'Hermitage, ordre de la Sainte-Trinité et Rédemption des captifs. — (Par arrêté de M. Germain Garnier, préfet de Seine-et-Oise, huit pièces, de 1545 à 1744, relatives à la terre de Puiseux et fournies par M. Girardin pour la liquidation des droits féodaux supprimés, lui furent restituées le 12 thermidor an VIII.)

E. 1082. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1777.** — GIRTON DE MONGIRON (Nicolas). — Lettre de M. de Grandemange à M. de Mongiron, gouverneur des pages de Monsieur; — réponse de M. de Mongiron.

E. 1083. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1788.** — GOMIER D'ARMENON (Emmanuel). — Contrat de mariage d'Emmanuel Gohier d'Armenon et de Virginie Martin; — acte de mariage d'Emmanuel Gohier d'Armenon et de Virginie Martin; — extrait baptistaire de Pierre-Henri Gohier d'Armenon.

E. 1084. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1690-1758.** — GOSSELIN (François). — Partage de la succession de Philippe Gosselin; — transport fait par Paul Benoit, comte de Braque, à Charles, son valet de chambre, et à Marie-Madeleine Gosselin, sa femme, de toutes les sommes qui peuvent être dues par feu Philippe Gosselin à la succession de François, marquis de Braque; — partage de la succession de François Gosselin.

E. 1085. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

**1788.** — GOURGUES (François-Mathieu). — Vente d'une maison sise à Saint-Cyr, carrefour de la Maison royale de Saint-Louis, faite par Joseph Laurent, garennier, et par Marie-Élisabeth Mallay, sa femme, à François-Mathieu Gourgues, maître tailleur de madame Élisabeth et des Dames de Saint-Cyr; — confirmation de cette vente faite par le Roi.

E. 1086. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — GOURLADE (de), seigneur de Saint-Vrain. — Plan du fief de Billy, au Petit-Saint-Vrain. (Signature de M. de Gourlade.)

E. 1087. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan du petit marais de Saint-Vrain et du parc de Saint-Vrain appartenant à M. de Gourlade.

E. 1088. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1626-1764.** — Gouy (Anne Yvonne-Marguerite-Esther de Rivié, veuve de Louis, marquis de), dame de Bréançon, de Chars, de Gérocourt, de Marines, etc. — Extrait de l'inventaire dressé après la mort de Charles Jean-Madeleine de Rivié de Biquebourg, seigneur de Marines ; — acte de foi et hommage du fief de La Madeleine, sis au Beslay, fait à la maréchale de Créquy, dame de Chars, par Louis-Denis Demolhin, prêtre, comme curé de l'église Sainte-Marie-Madeleine du Beslay ; — aveu et dénombrement du fief de La Madeleine rendu à Louis, marquis de Gouy, seigneur de Marines, Chars et autres lieux, par Jean-Baptiste Deshayes, prêtre, curé du Beslay ; — déclarations censuelles faites aux seigneurs de Marines des biens possédés dans la seigneurie de Bréançon : par la fabrique de Bréançon ; — par les dames de l'abbaye royale de Notre-Dame de Saint-Paul, près Beauvais ; — par les Carmélites de Pontoise ; — dans l'étendue de la seigneurie de Brignancourt, par le curé de l'église dudit lieu.

E. 1089. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**1586-1785.** — Cession de la moitié de la terre de Chars faite, à titre d'échange, par Louis de Lorraine, cardinal de Guise, abbé de Saint-Denis-en-France, à Jacques de La Guesle, procureur général au Parlement ; — adjudication au profit de M. de La Guesle, de la rente de 500 écus donnée par lui en échange de la moitié de la seigneurie de Chars ; — acquisition de la baronnie de Chars faite par François, sire de Créquy, maréchal de France ; — vente de la baronnie de Chars faite par le duc d'Albret et par le duc de Villeroy, héritiers d'Alphonse de Créquy, duc de Lesdiguières, à Thomas Rivié, secrétaire du Roi ; — bail à ferme de la dime de Chars fait par Louis, marquis de Gouy, à Michel Dupuis ; — déclarations faites aux seigneurs de Chars des biens situés dans l'étendue de leur censive : par la fabrique de l'église dudit Chars ; — par les Mathurins de Pontoise ; — par les Oratoriens de Marines ; — déclarations censuelles des biens possédés dans l'étendue de la seigneurie de Frémecourt par les Carmélites de Pontoise ; — acte de foi et hommage du fief de Saint-Just, à Frémecourt, possédé par les Carmélites de Pontoise ; — aveu et dénombrement du même fief.

E. 1090. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1723-1762.** — Déclarations censuelles des biens situés dans l'étendue de la seigneurie de Géricourt : par les Mathu-

rins de Pontoise ; — par la fabrique de Géricourt ; — par les Ursulines de Pontoise ; — par les Carmélites de Pontoise ; — par les Annonciades de Gisors ; — aveu et dénombrement du fief Le Roi et de Maître-Eustache, sis à Géricourt, par les dames Ursulines de Pontoise ; — déclarations des biens possédés dans l'étendue de la seigneurie de Gericourt : par la cure dudit lieu ; — par les Carmélites de Pontoise.

E. 1091. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan du territoire et de la seigneurie de Gericourt.

E. 1092. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1532-1764.** — Déclarations censuelles passées au profit de madame de Gouy, dame du Heaume, par les Mathurins de Pontoise ; — au profit des seigneurs de Livilliers : par la cure dudit lieu ; — par le chapitre Saint-Mellon de Pontoise ; — par les religieuses de l'abbaye de Chelles ; — par les Mathurins de Pontoise ; — au profit des seigneurs de Marines : par les Carmélites de Pontoise ; — par les Oratoriens de Marines ; — au profit des seigneurs de Rosnel : par les Mathurins de Pontoise ; — par les Carmélites de Pontoise ; — par la cure de Bréançon ; — au profit des seigneurs du Ruel : par les Mathurins de Pontoise ; — par les Carmélites de Pontoise ; — par les Ursulines de Pontoise, etc.

E. 1093. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1611-1760.** — Déclarations censuelles des biens situés dans l'étendue du fief de Gouy, à Santeuil, passées au profit de Claude de Poissy, seigneur de Cléry et de Santeuil : par Martin Damonville ; — par Nicolas Boudault, marchand à Pontoise ; — par François Le Fort ; — par Jean Cabanon, etc. — Déclarations passées au profit de M. de Rivié, seigneur de Santeuil, par le curé dudit lieu.

E. 1094. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

**1591-1622.** — Acte de foi et hommage du fief Maillart fait par Antoine de Saint-Chamans, chevalier, seigneur de Méry, de Saucourt, de Montubois, etc., à Jacques Dampont, seigneur de W's ; — bail à rente de plusieurs pièces de terre, appartenant à l'église Saint-Pierre d'Osny, fait par Pierre Perault, marguillier de la fabrique, à Guillaume Lesucur, seigneur d'Osny ; — location d'une pièce de pré sise

à Géricourt, par Jean de Faure, administrateur de la maladrerie de Saint-Lazare de Pontoise, à Jean Joly ; — déclarations censuelles des biens situés dans l'étendue du fief de Gouy, à Santeuil, passées au profit de Joachim Double, seigneur de Villers et du fief de Gouy : par Jean Maître, laboureur ; — par messire Jean de Dampont, seigneur de Ws ; — par Antoine Lorget, bourgeois de Pontoise : — par Marguerite Le Dreux, veuve de Jean de Rouve ; — déclarations censuelles passées au profit de Claude de Poissy, seigneur de Cléry et du fief de Gouy sis à Santeuil, etc.

E. 1095. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

**1678.** — Déclarations censuelles passées au profit de demoiselle Anne-Louise de La Fontaine, dame de Cormeilles-en-Vexin : par Andrée Cheronne, veuve d'Annet Vellaut ; — par Jean Guestin ; — par Charles Cossart, officier de Monsieur, frère unique du Roi, etc.

E. 1096. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**XVI<sup>e</sup> siècle.** — **GRANCHER** Jean et Pierre de), seigneurs de Breux. — Bail du moulin de Breux fait à Louis Varin par Jean et par Pierre Grancher, seigneurs en partie de Breux (incomplet ; fragment provenant des Arsenaux).

E. 1097. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1667-1777.** — **GRAVIER DE VERGENNES** (Charles), comte de Toulangeon. — Contrat de mariage de Charles Gravier de Vergennes, comte de Toulangeon, ambassadeur du Roi à Constantinople, et d'Anne Viviers, veuve de François Testa ; — acquisition par madame de Vergennes d'une maison sise au Petit Montreuil, avenue de Paris, et appartenant à Joseph-Charles Oudet, écuyer, valet de chambre du Roi.

E. 1098 (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1787-1789.** — **GREIDER** (Nicolas). — Sentence du Châtelet ordonnant la vente sur licitation d'une maison sise à Wissous, près Paris, provenant de la communauté qui avait existé entre Nicolas Greider, bourgeois de Paris, et feu Anne-Catherine Couvert, sa femme ; — vente par adjudication, devant le bailli de Chilly et de Longjumeau, d'une maison sise à Wissous, rue de la Vallée et provenant de la succession de Spire Petit, faite à Nicolas-Gabriel Pipault Du Perrat, prêtre, curé de la paroisse de Chilly ;

— déclaration de command passée par M. Du Perrat au profit de Nicolas Greider.

E. 1099. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin.

**1713-1760.** — **GRIGNON-DESBUREAUX** (Jacques - Antoine). — Vente, à titre de rente perpétuelle, d'une pièce de pré sise à Chantembreau, paroisse de Buno, et de trois quartiers de terre sis aux Racoins, faite par Pierre-Antoine Grignon-Desbureaux à Antoine Janisson et à Marie Laure, sa femme ; — déclarations par Jacques Amaury et par Marie Janisson, sa femme, qu'ils sont détenteurs de ces pièces de terre ; — titre nouvel de cette rente passé au profit de Jacques-Antoine Grignon-Desbureaux, par Pierre Gaudin et par Catherine Amaury.

E. 1100. (Liasse.) — 10 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1631-1789.** — **GRIMALDI** (Honoré-Anne-Charles-Maurice), prince de Monaco, seigneur de Chilly, de Longjumeau et de Massy. — Bail à loyer de la seigneurie de Chilly fait à Guillaume Dussus, boulanger à Longjumeau, par Nicolas Bataille de Montcornet, mandataire d'Honoré-Anne-Charles-Maurice Grimaldi, prince de Monaco, et de Louise-Félicité-Victoire d'Aumont, duchesse de Valentinois, sa femme ; — déclarations censuelles de la seigneurie de Chilly passées au profit de Louise-Jeanne de Durfort-Duras, marquise de Chilly, Longjumeau et baronne de Massy, épouse de Louis-Marie-Guy d'Aumont, duc de Mazarin : par Guillaume Boisgontier, curé de Saint-Étienne de Chilly ; — par Gilbert Charlemagne Gaudet, procureur du collège de Montaigu ; — par Jean-Baptiste Noyelle, prêtre, procureur de la maison de Saint-Lazare, à Paris ; — par les Célestins de Marcoussis ; — par le prieur de Saint-Éloi de Longjumeau ; — par les dames religieuses de Longchamp ; — par Guillaume Thevenin de La Brosse, titulaire chapelain de la chapelle Saint-Nicolas et Sainte-Catherine, dite de Jean Beuze, érigée en l'église de la Sainte-Trinité de Montlhéry ; — transaction par laquelle Antoine Rusé, marquis d'Effiat, maréchal de France, seigneur de Longjumeau, Chilly et autres lieux, abandonne à Jérôme Vérité, prêtre, curé de Chilly, une rente foncière de 300 livres tournois, pour l'indemniser de la dîme qu'il pouvait avoir le droit de percevoir sur les terres enclavées dans le parc de Chilly ; — fondation de la chapelle de Saint-Antoine dans le château de Chilly ; — nomination de François Liot, comme titulaire de la chapelle Saint-Antoine de Chilly, par le prince de Monaco.

E. 1101. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1776-1781.** — Bail des droits de marché et de foires de Longjumeau et de la dime de Belle-Jambe fait par Louise-Jeanne de Durfort Duras, duchesse de Mazarin, à Claude Saulnier, vigneron et bedeau à Longjumeau, moyennant 1,250 livres; — déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Longjumeau: par le curé de Ballainvilliers; — par les religieux des Blancs-Manteaux, à Paris; — par le curé de l'église Saint-Martin de Longjumeau; — par le prieur de Saint-Éloi de Longjumeau, etc. — Bail à loyer de la dime de Massy fait à Louis-Mathieu Benoit, vigneron; — déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Massy: par le curé de l'église de Sainte-Marie-Madeleine de Massy; — par Louis-Jean Josset, prêtre, comme chapelain de la chapelle Saint-Germain, au château de Massy; — procès-verbal des évaluations des terres, châtellenie et seigneurie de Villepreux et des droits en dépendant cédés au Roi, à titre d'échange, par le sieur Didier-François-René Mesnard de Chouzy. — (Les archives du prince de Monaco étaient déposées à Paris, chez M. Legendre, administrateur des domaines du prince. Un certain nombre de titres relatifs aux seigneuries de Chilly, de Massy et de Longjumeau, avaient été remis à un sieur Wion pour la confection de nouveaux terriers. Ce personnage, en 1792, refusa de s'en dessaisir.)

E. 1102. (Liasse.) — 21 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1502-1782.** — GRIMOD D'ORSAY (Pierre-Gaspard-Marie), seigneur d'Orsay. — Aveu et dénombrement du fief de la haute justice de la seigneurie d'Orsay rendu au Roi, à cause de sa tour du Louvre à Paris, par Pierre-Gaspard-Marie Grimod, comte d'Orsay, en Franche-Comté, seigneur d'Autrey, de la principauté souveraine de Delain, de Nogent-le-Rotrou, d'Orsay, près Paris, etc.; — réception de la foi et hommage faite par maître Jean Boucher, conseiller au Parlement et seigneur d'Orsay, à Jean de La Mothe, écuyer, seigneur de *Bouillon* (Buillon); — à demoiselle Mathurine Lacoïnte, veuve de Jean de La Mothe, par Pierre Boucher; — à François de La Mothe, seigneur de Buillon et des Quarneaux, par Pierre Boucher; — par Arnoul Boucher, seigneur du château et des trois cinquièmes de la seigneurie d'Orsay; — à don Diegue de Mandesse, gentilhomme de la chambre du Roi, et à Agnès de La Mothe, sa femme, par Arnoul Boucher; — à François de Vendostmois, seigneur de Buillon, à cause de Françoise de La Mothe, sa femme; — à

Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, seigneur de Bonnelles, de Buillon, etc., par Pierre-Gaspard-Marie Grimod, comte d'Orsay; — extrait de l'aveu et dénombrement de la terre d'Orsay rendu, devant Richer, notaire au Châtelet de Paris, au seigneur de Buillon par Charles Boucher, etc.

E. 1103. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1397-1706.** — Aveu et dénombrement de l'arrière-fief de Viviers rendu au prieur de Sainte-Catherine du Val des Écoliers par Enguerrand de Marcoingnet, premier écuyer du duc d'Orléans; — à messire Édouard de Beaufeu, chevalier, seigneur de La Bretonnière, par Bureau Boucher, maître des requêtes de l'Hôtel du Roi, à cause de sa femme, héritière de Guillaume Le Pelletier, en son vivant, premier médecin du Roi dernier (Charles VII); — acte de foi et hommage du fief de Viviers fait au seigneur d'Orsay par dame Anne de Balzac, veuve de feu maître François de Lisle, sieur de Triguel-Marmault, et autres lieux; — par Louis Séguier, baron de Saint-Brisson; — par le procureur du couvent des Célestins de Marcoussis; — notes et extraits relatifs aux tiefs du Grand et du Petit-Villefeu, etc.

E. 1104. (Liasse.) — 17 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1407-1782.** — Actes de foi et hommage du fief de *la Plaisse* (La Plesse), assis en la paroisse de Palaiseau, fait par messire Jean Morhier, chevalier, seigneur de Villiers-le-Morhier, à demoiselle Anne de Contez, veuve de Guillaume de Harville, seigneur de *Palleisel* Palaiseau, et à ses enfants; — à Fiacre de Harville, seigneur de Palaiseau, par Jean Le Boutiller, écuyer, seigneur de Noiseau, pour une rente annuelle et perpétuelle de 8 livres tournois, acquise par ledit Le Boutiller de messire Jean Morhier, sur la terre de La Plesse; — à Fiacre de Harville, seigneur de Palaiseau, par maître Jacques de Thou, avocat au Parlement de Paris, pour la terre de La Plesse, naguères acquise de Jean Morhier; — aveu et dénombrement du fief de La Plesse rendu à Fiacre de Harville, seigneur de Palaiseau, par Jacques de Thou; — acte de foi et hommage du fief de La Plesse fait par Geneviève Lemoyne, veuve de Jacques de Thou; — par Augustin de Thou, avocat au Parlement; — à Esprit de Harville, seigneur de Palaiseau, par Jacques de Thou, trésorier de l'église de Beauvais, représentant son frère aîné, Augustin de Thou, seigneur de Cely-en-Bière; — aveu et dénombrement du fief de La Plesse rendu au Roi, à cause de la grosse

tour du Louvre, à Paris, par Pierre-Gaspard-Marie Grimod, seigneur d'Orsay, etc.

E. 1105. (Liasse.) — 28 pièces, papier ; 17 pièces, parchemin.

**1595-1780.** — Aveux et dénombrements et actes de foi et hommage du fief de Courtabeuf, en la paroisse de Villejust, rendus au Roi, à cause de son château de Montlhéry, par Henri Du Mesnil, écuyer ; — par Nicolas Deshommes, écuyer, seigneur de Vitry et de Courtabeuf ; — par René Normandin, seigneur d'Orphin et de Courtabeuf en partie ; — par demoiselle Marthe Mocet, veuve de René Normandin ; — par Marie Girard, veuve de Guillaume Menguy, dame de Courtabeuf ; — par demoiselle Marie-Anne Boucher d'Orsay ; — par Pierre-Gaspard Marie Grimod d'Orsay ; — actes de foi et hommage de la terre de Courtabeuf, mouvante en partie de la baronnie de Magny-L'Essart, faits à Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluys, par René Parrain, écuyer, sieur des Coutures et du fief de Courtabeuf ; — au duc de Chevreuse, par Marie Girard, veuve de Guillaume Menguy ; — aux dames religieuses de Saint-Cyr, à cause de leur baronnie de Magny-L'Essart unie à la terre de Chevreuse, par Marie Girard ; — par Pierre-Gaspard-Marie Grimod d'Orsay, etc.

E. 1106. (Liasse.) — 27 pièces, papier ; 19 pièces, parchemin.

**1386-1749.** — Souffrance accordée à Étienne de La Clergerie, écuyer, pour faire la foi et hommage du fief du Mesnil-Blondeau acquis, moyennant 700 francs, de Guillaume Martel, chambellan du Roi, seigneur de Saint-Vigor, et de dame Marguerite, sa femme, relevant du Roi, à cause de sa châtellenie de Chateaufort ; — acte de foi et hommage fait au Roi, à cause de sa châtellenie de Chateaufort, par Arnoul Boucher, trésorier des guerres, pour une rente perpétuelle de 230 livres parisis acquise d'Étienne de La Clergerie et établie sur le fief du Mesnil-Blondeau, situé auprès de Chateaufort et de Saint-Aubin ; — du fief du Mesnil-Blondeau, fait au Roi, par Adam Boucher, seigneur d'Orsay ; — par Philippe et par Raimond Boucher, seigneurs d'Orsay et de Mesnil-Blondeau ; — par Pierre Boucher ; — par Arnoul Boucher ; — par Charles Boucher ; — aux dames religieuses de Saint-Cyr, à cause de leur châtellenie de Chateaufort, par Pierre Grimod-Dufort, écuyer, intendant général des postes, etc.

E. 1107. (Liasse.) — 22 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin.

(1 Sceau).

**1452-1789.** — Aveu et dénombrement d'un fief sis à Bouviers, près de Guyancourt, fait à sœur Michelle de Langres, abbesse de Notre-Dame de *Port-Rois* (Port-Royal), par Jean de Messaultes, écuyer ; — du fief du Mesnil-Blondeau, par Adam Boucher, notaire et secrétaire du Roi, à Jean de Presles, seigneur du Platel (un seau) ; — par Charles Boucher à Thomas de Forbois, seigneur de Presles et de Villiers-le-Bacle ; — aux enfants mineurs de feu Samuel de Forbois, par Pierre Boucher, seigneur Des Brosses, d'Orsay, et par Jeanne de Pince, veuve de feu Charles Boucher ; — à Marie de Forbois, veuve de Guillaume de Vérail, dame de Presles, par Pierre Boucher ; — à Gabriel de Cugnac, écuyer, sieur de Richarville et de Villiers-le-Bacle, à cause de Marie de Vérail, sa femme, dame de Presles, par Charles Boucher, pour le fief de Mezantès, sis au Mesnil-Blondeau ; — quittance de 150 livres payées à Marie de Forbois, veuve de feu Guillaume de Vérail, par Charles Boucher, pour droits de relief du fief du Mesnil-Blondeau ; — par Pierre-Gaspard-Marie Grimod, comte d'Orsay, à madame Anjorant ; — aveu et dénombrement du fief de Mesnil-Blondeau rendu par M. Grimod d'Orsay à madame Marguerite-Louise Boucher, veuve de Claude-Étienne Anjorant, etc.

E. 1108. (Liasse.) — 19 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1506-1777.** — Actes de foi et hommage du fief de Villefeu, sis en la paroisse de Palaiseau, fait par Nicolas de Thou, évêque de Chartres, seigneur de Villebon et de Villefeu, à Charles de Barbenson, seigneur de Bures, chambellan du Roi ; — à Louis de Chaulnes, seigneur de Bures, par Hubert de Champy, seigneur de Villejust, de Villebon, et de Villefeu ; — vente, moyennant 2,000 livres, de la mouvance et de la directe du fief de Villefeu, consistant en quatre-vingts arpens de bois, faite par Jean de Chaulnes, seigneur de Bures, et par Marie-Thérèse Clément, sa femme, à Charles Boucher, seigneur d'Orsay, intendant du Limousin, à la condition que la foi et hommage sera rendue directement au Roi, à cause de son comté de Limours ; — mémoire à consulter sur l'acquisition faite par le seigneur d'Orsay ; — actes de foi et hommage, du fief de La Taupinière et du fief de Lauzerre, assis entre Palaiseau et Orsay, fait par Pierre Boucher, seigneur d'Orsay, à Fiacre de Harville, seigneur de Palaiseau ; — par Arnoul Boucher à Cathe-

rine de Levy, veuve d'Esprit de Harville, dame de Palaiseau;  
— par Charles Boucher à Claude de Harville, etc.

E. 1109. (Liasse.) — 17 pièces et 1 plan, papier; 9 pièces,  
parchemin.

**1551-1781.** — Actes de foi et hommage du fief de Vingt-Quatre arpents qui appartient à Nicolas de Mezantès, assis au terroir de Saclay, entre Saclay et La Martinière, fait à Guillaume Boucher, seigneur de Limons, par Arnoul Boucher, seigneur d'Orsay; — par Arnoul Boucher à Pierre Brillet, seigneur de Limons; — par Pierre Boucher à François Brillet, seigneur de Limons; — aveu et dénombrement du fief de Mezantès, rendu au château de Limons, paroisse de Vauballan, par Charles Boucher, seigneur d'Orsay, à Marie Lucas, veuve de François Passart, seigneur de La Martinière, de Limons et autres lieux; — plan du fief des Vingt-Quatre arpents de Mezantès; — actes de foi et hommage du fief de La Vauve, situé paroisse d'Orsay, fait au Roi, à cause de son comte de Montlhéry; par François de Vallès, seigneur de Launay et de La Vauve; — par Pierre-Gaspard-Marie Grimod d'Orsay, etc.

E. 1110. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1402-1772.** — Aveu et dénombrement de deux fiefs sis à Berchevilliers rendu par Von de Mantenon, seigneur du Marais et de La Queue, à Remon Raguier, maître de la Chambre aux Deniers, seigneur d'Orsay; — saisie féodale du fief de Berchevilliers faite sur Antoine de Vignay, seigneur du Marais, par Pierre Boucher, seigneur d'Orsay; — procuration donnée à M. de Vendôme par Antoine de Vignay; — actes de foi et hommage du fief de Berchevilliers à Pierre Boucher; par Jean Hurault, seigneur de Buil, du Val-Saint-Germain; — par Jean Hurault, seigneur du Marais et de Berchevilliers; — donation de la terre du Marais par Jean Hurault et par Jeanne Raguier, sa femme, à Jacques Hurault, leur fils; — aveu et dénombrement de deux fiefs situés à Berchevilliers, appelés l'hôtel d'Amont et l'hôtel d'Enbas, par Jean Le Maître, conseiller d'État, seigneur du Marais, à Pierre-Gaspard-Marie Grimod, comte d'Orsay, etc.

E. 1111. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1274-1777.** — Extrait du terrier de la terre du Marais; — copies des actes de services fait au seigneur de Bruyères, à cause du fief de Guisseray; — aveu et dénombrement de

la terre du Marais et du Val Saint-Germain rendu par Jacques Hurault à Guillaume de Balzac, seigneur d'Enfragues et de Saint-Yon; — mémoire du seigneur de Janvry en réponse à celui du seigneur d'Orsay et relatif à la mouvance des fiefs situés à Janvry; — lettres de M. Valenmier à M. Le Dure, commissaire feudiste d'Orsay; — observations du seigneur d'Orsay sur l'aveu et le dénombrement des fiefs d'Amont et d'Enbas présentés par M. Le Maître, seigneur du Marais; — table du plan des fiefs de l'hôtel d'Amont et de l'hôtel d'Enbas.

E. 1112. (Liasse.) — 26 pièces, papier; 49 pièces, parchemin.

**1219-1578.** — Vente d'un fief sis à Palaiseau, qui fut à feu Gilles Choisel, chevalier, et à Jeanne de Prailli, sa femme, faite par Guillaume Choisel, écuyer, à maître Henri Le Borgne, chapelain de l'autel Notre-Dame fondé par maître Yves Simon en l'église de Saint-Yves, à Paris, et à maître Guillaume de Langereau, chapelain en cette église, moyennant 90 livres parisis; — dénombrement des terres, des maisons, des vignes et des autres héritages du fief appartenant à la chapelle Saint-Yves; — acquisition par Remon Raguier de la mouvance d'un fief sis à Palaiseau et donné à rente perpétuelle par les chapelains de l'église Saint-Yves, à Paris, tenu en arrière fief de Simon du Mesnil-Simon, à cause de sa terre et seigneurie de Launay-le-Mahieu; — actes de foi et hommage du fief de Saint-Yves faits à Remon Raguier, seigneur de Launay; — à Bureau Boucher, à cause de son château d'Orsay; — à Gilles Raguier, veuve de Bureau Boucher, dame de La Mothe d'Orsay; — à Arnoul Boucher, seigneur d'Orsay, etc. — Promesse faite devant le bailli de Palaiseau par Jean Le Brun, de faire aux assises prochaines à Thibaut de Piseux, chevalier, la foi et hommage pour le fief qui fut à Symart de Villeneuve; — actes de foi et hommage du fief des Granges près Palaiseau, faits à Thibaut de Piseux par Louis de Challouel; — à madame de Piseux par Gui Le Brun, seigneur de *Pallesuel* (Palaiseau); — par Perrinet Billot, écuyer, à Agnès de Trie, dame des Bordes et de Piseux, etc.

E. 1115. (Liasse.) — 51 pièces, papier; 16 pièces, parchemin.

**1234-1780.** — Aveu et dénombrement du fief de l'hôtel de Foucherolles, en la paroisse de Palaiseau, rendu par Marguerite de Rouques à Thibaut de Piseux; — à Arnoul de Piseux par Jean Guillois; — à Remon Raguier, seigneur d'Orsay, par Jean de La Cousture, à cause de Jeanne, sa

femme, fille de Jean Guillois ; — à Bureau Boucher, seigneur d'Orsay, par Nicolas Gossemart, comme acquéreur des religieux Célestins de Marcoussis, héritiers par testament de Jeanne Guillois ; — à Gillette Raguier, veuve de Bureau Boucher, par Jean Heberge, conseiller au Parlement ; — à Pierre et à Philippe Boucher, seigneurs d'Orsay, par Étienne Ferron, tuteur des enfants de Claude Fusée, sa femme ; — vente du fief de Foucherolles faite à Catherine de Levy, veuve d'Esprit de Harville, seigneur de Palaiseau, par Isabeau Ferron, veuve de Thibaut Guinat ; — actes de foi et hommage du fief de Foucherolles faits : à Charles Boucher, seigneur d'Orsay, par Claude de Harville, seigneur de Palaiseau ; — à Pierre-Gaspard-Marie Grimod, seigneur d'Orsay, par Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, seigneur de la châtellenie de Palaiseau, de Champlain, d'Igny, etc.

E. 1114. (Liasse.) — 31 pièces, papier ; 18 pièces, parchemin.

**1359-1778.** — Aveu et dénombrement du fief de La Martinière, sis à Saclay, rendu par Simon Roussel, écuyer, demeurant à Verrières : à Colin de Puiseux, pannetier du Roi ; — à Remon Raguier, seigneur d'Orsay ; — vente de 8 sols parisis de cens et de 7 livres 10 sols tournois de rente à prendre sur les fiefs de la Grande et de la Petite Martinière, faite par Hervé de Milly, écuyer, à Perrette de Ganay, veuve de Robert Guicoy ; — arpentage des fiefs de La Martinière ; — acte de foi et hommage du fief de la Petite-Martinière fait à Arnoul Boucher, seigneur d'Orsay, par Charles Leconte, maître des œuvres sur le fait de la charpenterie de la ville de Paris ; — par Jacques Allegrain et par Éléonore Leconte, sa femme, à Pierre Boucher ; — vente du fief de la Petite-Martinière, en la paroisse de Saclay, par Pierre Dupré, seigneur de Gardillon, à Charles Leconte ; — état des terres dépendant du fief de la Petite-Martinière ; — aveu et dénombrement du fief de la Petite-Martinière rendu à Pierre-Gaspard-Marie Grimod, seigneur d'Orsay, par Claude-Charles Brulart, marquis de Genlis, à cause de Jeanne-Marie-Pulchérie de Villenieur, sa femme ; — de 3 livres tournois de menu cens par Richard Langlois à Guillaume de Bouterwilliers ; — par Jeanin Langlois à Remon Raguier, seigneur d'Orsay, à cause du fief de la Grande-Martinière ; — du fief de la Grande-Martinière par Yvonne de Sèvres, dame d'Angervilliers, veuve de Jean Sangnin, seigneur de Maffiers, à Gillette Raguier, veuve de Bureau Boucher, seigneur d'Orsay ; — vente du fief de Moulon, assis en la châtellenie de Châteaufort et relevant du fief de La Martinière, faite par

Jacqueline de Courtenay à Arnoul de Puiseux ; — du fief de la Grande-Martinière, à Charles Leconte par Radegonde Pelieu, veuve d'Antoine Leconte, conseiller au Châtelet, etc.

E. 1115. (Liasse.) — 19 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

**1464-1782.** — Bail à croît de cens du fief et du manoir du Fretay, en la paroisse de Villejust, fait par les religieux de Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers à Pierre Frétel ; — transaction entre les religieux du Val-des-Écoliers et Louis de Gravelle, amiral de France, relativement au fief du Fretay ; — acte de foi et hommage du fief du Fretay rendu au prier du Val-des-Écoliers par Louis de Vendôme, vidame de Chartres, comme héritier de Louis de Gravelle ; — par François de Balzac ; — vente de la moitié du fief du Fretay faite par Thomas Dubois de Fresne, marquis de Leuville, à Alexandre de Balzac, marquis d'Entragues ; — aveu et dénombrement du fief du Fretay fait à M. Grimod d'Orsay par Élisabeth-Thérèse-Marguerite Chevalier, comtesse de Pont-de-Veyle, veuve de Charles-Louis de Preissac, comte d'Esclignac, dame de la châtellenie de Marcoussis, Nosay, La Ville-du-Bois, baronne du Plessis-Sebbeville, etc.

E. 1116. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1779.** — Plan géométral du fief du Fretay, en la paroisse de Villejust, dressé pour la comtesse d'Esclignac par Rivière.

E. 1117. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1782.** — Plan du fief du Fretay, relevant de la seigneurie d'Orsay, et annexé à la seigneurie de Marcoussis.

E. 1118. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1779-1780.** — Acte d'érection en fief, sous le nom de Saint-Albert, de treize arpents de terre situés sur les paroisses d'Orsay et de Gif, fait par M. Grimod, seigneur d'Orsay, en faveur de Pierre-Charles Debonnaire, seigneur de Gif ; — plan du fief de Saint-Albert.

E. 1119. (Liasse.) — 11 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1394-1780.** — Aveu et dénombrement d'un fief sis à Villchier (Vilcheziers fait par Robin de La Saucoie Saussaie) au prier de Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers ; — par Robert de La Saulsoye (Saussaie) ; — par dame Jeanne de Gravelle, veuve de Charles d'Amboise ; — mémoire pour le



seigneur d'Orsay, relatif à la mouvance du fief de Villezières, possédé par la comtesse de Brionne, dame du comté de Limours ; — déclaration faite devant les commissaires aux acquêts par Jean Lefèvre, de deux arpents de pré, en la prairie de Bures, tenus en fief de Remon Raguier, seigneur d'Orsay ; — acte de foi et hommage du fief de Jean Lefèvre, en la prairie de Bures, fait au seigneur d'Orsay par maître Marin Chrestien, curé de Jouy-sur-Morin, au diocèse de Meaux.

E. 1120. (Liasse.) — 42 pièces, papier ; 21 pièces, parchemin.

**1506-1779.** — Aveu et dénombrement du fief des Bordes, en la paroisse de La Celle, rendu par Blanchet de Puiseux, seigneur des Bordes : à Arnoul Boucher, à cause du fief du Mesnil-Blondeau ; — à Adam Boucher par Gilles Manterne, seigneur de Ruffin et des Bordes en partie ; — à Raimond Boucher, seigneur du Mesnil-Blondeau, par Jean de Ponbriant, écuyer, à cause de Jeanne Manterne, sa femme ; — à Marguerite Le Bossu, veuve de Charles Boucher, seigneur d'Orsay, par Léonor de Ponbriant, seigneur des Bordes ; — actes de foi et hommage du fief des Bordes faits aux seigneurs d'Orsay et du Mesnil-Blondeau : par Antoine de Ponbriant ; — par Mathurin de Ponbriant ; — par Charles-Denis de Bullion, seigneur des Bordes ; — par Auguste-Léon de Bullion ; — par François-Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, seigneur de Bonnelles, Bullion et des Bordes ; — mémoires sur la seigneurie des Bordes ; — liquidation des droits de relief dus au seigneur d'Orsay par la succession du marquis de Bonnelles, etc.

E. 1121. (Plans.) — 2 pièces, papier.

**1779.** — Carte du fief des Bordes ; — plan de l'extension du fief des Bordes.

E. 1122. (Liasse.) — 55 pièces, papier ; 15 pièces, parchemin.

**1486-1789.** — Aveu et dénombrement d'un fief situé dans la paroisse de Villiers-le-Bacle, rendu par Jean de Montigny, premier pannetier du duc d'Orléans, à cause d'Isabelle de Saint-Benoit, sa femme, à Arnoul Boucher, seigneur du Mesnil-Blondeau ; — à Adam Boucher, seigneur de Saint-Aubin et du Mesnil-Blondeau, par Guillaume de Voisins, seigneur de Villiers-le-Bacle ; — à Arnoul Boucher par René de Gothelatz, seigneur en partie de Villiers-le-Bacle ; — par Pierre de Saint-Aubin, à cause de Nicolle de Gothelatz, sa femme ; — à Charles Boucher, seigneur d'Orsay : par Jean-Marc de Jamar, seigneur de Saint-Marc et de Villiers-le-

Bacle ; — par Jacques Merault, pour une portion du fief de Montigny ; — par Claude Lallier, seigneur de Villiers-le-Bacle ; — à M. Grimod d'Orsay par Marguerite-Louise Boucher, veuve de Claude Anjorant, dame de Villiers-le-Bacle, etc.

E. 1123. (Liasse.) — 19 pièces, papier ; 12 pièces, parchemin.

**1486-1780.** — Acte de foi et hommage du fief de Bouviers, en la paroisse de Guyancourt, fait à Adam Boucher, seigneur du Mesnil-Blondeau, par Guillaume Gaillon, seigneur de Massy et de Bouviers ; — à Raimond Boucher, seigneur de Saint-Aubin et du Mesnil-Blondeau, par l'homme vivant et mourant des maîtres et écoliers du collège de Montaigu, à Paris, propriétaires du fief de Bouviers par suite de la donation qui leur en a été faite par Louis de Graville ; — par Grégoire Rou, procureur du collège de Montaigu ; — par Pierre Aloy, principal du collège de Montaigu ; — saisie féodale du fief de Bouviers ; — vente faite au Roi, par le collège de Montaigu, de plusieurs fiefs sis à Bouviers, paroisse de Guyancourt, etc. — Acte d'érection en fief, sous le nom de Saint-Victor, de soixante-seize arpents de terre sis à Villezières fait par M. Grimod d'Orsay en faveur de dame Catherine-Marguerite Mortier, veuve de Laurent Charon, dame patronne de Saint-Jean de Beauregard.

E. 1124. (Liasse.) — 59 pièces, papier (7 imprimées) ; 41 pièces, parchemin.

**1466-1700.** — Commission du Châtelet de Paris qui autorise Gillette Raguier, veuve de Bureau Boucher, seigneur d'Orsay, et tutrice de ses enfants mineurs, Arnoul, Jean et Adam Boucher, à faire assigner aux prochaines assises tenues à Montlhéry par le prévôt de Paris ou son lieutenant, maître Gauvin Asselin, prévôt de Montlhéry, à l'occasion de certaines sentences rendues devant lui entre Gillette Raguier et maître Jean Giffart, prêtre, curé d'Orsay ; — sentence de Jean Huart, prévôt de Montlhéry, qui renvoie devant le juge d'Orsay le procès intenté par Jean Rousseau, laboureur à La Ville-du-Bois, à Louis Franchomme, demeurant à Orsay ; — sentence du prévôt de Paris, Robert d'Estouteville, rendue aux assises de Montlhéry sur l'appel de Gillette Raguier, qui charge maître Jean Mautaint, examinateur au Châtelet de Paris, de rechercher si Picoit est justiciable du Roi ou de l'appelante ; — obligation par Pierre Clément, laboureur, de payer à Adam Boucher, seigneur d'Orsay, 6 livres parisis

pour le loyer du greffe de la seigneurie ; — par Jean Aubert, praticien en Cour laie, demeurant à Sainte-Claire, de payer à Jean Boucher, seigneur d'Orsay, la somme de 8 livres 15 sols tournois pour le loyer du greffe d'Orsay ; — provisions de maire de la justice d'Orsay accordées à Gilles Le Mazier, praticien à Palaiseau, par Pierre Boucher et par Jeanne de Sainte-Marie, veuve de Charles Boucher, seigneur d'Orsay ; — revendication par Arnoul Boucher, seigneur d'Orsay, de Guillaume et de Noël Riobe, comme ses justiciables, contre le procureur du Roi à Châteaufort ; — sentence d'enregistrement à Montlhéry des lettres patentes du Roi, ordonnant que les appels de la justice d'Orsay iront à Montlhéry et non à Châteaufort ; — provisions de juge en la seigneurie d'Orsay accordées par Arnoul Boucher, seigneur dudit lieu, à François Chrestien, praticien à Palaiseau ; — quittance de 8 livres tournois donnée à Arnoul Boucher par François Chrestien, pour une année de ses gages, etc.

E. 4125. (Liasse.) — 49 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1571-1745.** — Permission accordée par le prévôt de Montlhéry à Pierre Boucher, seigneur d'Orsay, de faire peindre à l'entour de l'église dudit lieu, au dedans et au dehors, un litre et ceinture funèbre et les armes de défunt Charles Boucher et de Jeanne de Pins, son épouse ; — déclaration par Jean Chartier, marchand-hôtelier à Orsay, qu'Arnoul Boucher, seigneur du lieu, a droit de prendre et de percevoir sur ses hôtes du lieu d'Orsay les droits seigneuriaux ci-après déclarés : pour chaque queue de vin vendue en détail en leurs hôtels un septier de vin ; et pour un poisson, quatre pintes de droit de forage, qui se prend sur le vendeur ; et quand il est vendu en gros, ils doivent droit de rouage qui est de deux deniers parisis pour queue, sur peine de 60 sols parisis d'amende ; — bail du greffe de la justice d'Orsay et des droits de rouage et de forage fait par Élisabeth Mallon, femme d'Arnoul Boucher, seigneur d'Orsay, à Jacques Balengny, receveur de la seigneurie, moyennant 6 écus et deux tiers d'écus or soleil ; — obligation des habitants d'Orsay envers M. de Betbézé, lieutenant-colonel du régiment du maréchal de Turenne, de payer dans les trois jours la somme de 200 louis d'or, pour la contribution qui leur a été imposée, à la condition de faire lever la garnison qui est de présent dans le château ; — requête de Marguerite Le Bossu, dame d'Orsay, veuve de Charles Boucher, afin de faire saisir les meubles et les grains des habitants de la ville d'Orsay qui lui doivent la somme de 200 louis d'or payée à M. de Betbézé ; — lettre de M. de Betbézé à madame d'Orsay ; — acte par

lequel les habitants de la paroisse d'Orsay reconnaissent devoir de temps immémorial au seigneur dudit lieu un droit de corvée qui consiste à donner, tous les ans, audit seigneur par chaque habitant, une journée de leur temps à faire ce qu'il lui plaira ; et à l'égard de ceux qui ont des voitures ou chevaux, à donner pareillement une journée de leurs voitures et chevaux avec une personne pour les conduire, le tout à la première réquisition du seigneur, etc.

E. 4126. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin.

**1302-1785.** — Marché passé entre Linard de Lafont, maçon à Limours, et Marguerite Le Bossu, dame d'Orsay, afin de faire bâtir huit piliers de grès dans l'église d'Orsay ; — quittance de 60 livres donnée à madame d'Orsay par Claude Lefebvre, sculpteur au Bourg-la-Reine, pour avoir fait les fonds baptismaux dans l'église d'Orsay ; — de 696 livres par la veuve Josse, pour le bois fourni pour la charpente de l'église d'Orsay ; — toisage des travaux de maçonnerie exécutés dans l'église d'Orsay ; — concession d'un banc dans la chapelle Saint-Jean faite à Marguerite Le Bossu, dame d'Orsay, veuve de Charles Boucher, par Pierre Pichot, aumônier du Roi, curé de Saint-Martin d'Orsay, et par les marguilliers de la fabrique ; — ratification par les habitants de la paroisse ; — lettres de Hugues Aubriot, prévôt de Paris, qui autorisent Arnoul de Puiseux, seigneur d'Orsay, à faire faire le guet et la garde en son château par les habitants d'Orsay ; — de Guillaume de Tignonville, prévôt et capitaine de Montlhéry, qui autorisent Remon Raguier à faire faire le guet au château d'Orsay ; — traité entre Girault de La Paillière, écuyer, et maître Remon Raguier, conseiller du Roi et de M. le Dauphin, pour la reddition du château d'Orsay pris par ledit Girault ; — quittance de 500 livres tournois payées à Girault de La Paillière par Rémon Raguier pour le rachat des meubles du château d'Orsay, « et pour le vin des compagnons qui ont derrenierement esté prins à prendre ledit chastel ; » — lettres de sauvegarde et de neutralité accordées par Henri IV, roi de France et de Navarre, au président d'Orsay pour son château ; — de Louis XIII à Pierre Boucher, pour la paroisse d'Orsay ; — acte par lequel M. Grimod, seigneur d'Orsay, cède à Pierre Papillon, cinq arpents de pré sis à Orsay, lieu dit Vaubien, et reçoit en échange trois maisons situées à Orsay, lieu dit La Guilloterie.

E. 4127. (Liasse.) — 22 pièces, papier ; 24 pièces, parchemin.

**1402-1672.** — Bail à cens d'une maison sise à Orsay, au carrefour de l'église, par Remon Raguier à Colin Bigée,

maréchal, moyennant 18 sols parisis de rente perpétuelle; — d'une maison et d'un jardin sis à Orsay, par Bureau Boucher, seigneur du lieu, à Jean Chevallier, laboureur, pour 2 deniers parisis et un chapon de cens et 16 sols parisis de rente perpétuelle; — d'une maison à Orsay, par Jean Boucher à Jean Clément, laboureur, pour 5 sols parisis de cens et 18 sols parisis de rente; — d'une mesure avec cour et jardin, à Orsay sur le grand chemin de Bures, à Roullant Dijon, pour 2 deniers parisis de cens et 2 sols parisis de rente; — d'une mesure avec cour et jardin, assise devant le château d'Orsay, à Gervais Pommier, laboureur, à la condition de payer; à l'œuvre et fabrique de l'église paroissiale d'Orsay, une rente de 7 sols 4 deniers parisis; aux religieux de Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers, 8 deniers parisis; et au seigneur d'Orsay, 4 sols parisis de cens et 4 sols parisis de rente; — d'une place vide sur le chemin de Chartres, où il y a plusieurs roches, par Charles Boucher, seigneur d'Orsay, à Thomas Richardière, moyennant 2 chapons de cens, etc.

E. 1128. (Liasse.) — 50 pièces, papier, 52 pièces, parchemin.

**1474-1775.** — Bail à cens de la moitié du chemin qui allait anciennement d'Orsay à Launay, fait par Pierre-Gaspard-Marie Grimod d'Orsay à Jacques Royer, boulanger, moyennant un boisseau de froment et un chapon de cens; — de deux arpents et demi de terre, lieu dit le Ponceau, par Adam Boucher, seigneur d'Orsay, à Jean Compain, laboureur, moyennant 12 deniers parisis de cens par arpent; — de deux arpents de friche, lieu dit la Garenne, par Jean Boucher, seigneur d'Orsay, à Yvon de Haprigent, sergent à cheval au châtelet de Paris, moyennant 2 sols parisis par arpent; — de trois quartiers de pré en friche, près de la rivière d'Yvette, par Adam Boucher à Robert de La Noe, laboureur, moyennant 4 sols parisis; — de cinq quartiers de terre au ru Moireau et d'un arpent près le moulin de Launay, par Adam Boucher à Jean Belon, laboureur, pour 12 sols 6 deniers parisis; — d'une maison, avec cour et jardin, en la rue d'Orsay, par Jean Boucher à Jean Lebaube, laboureur, moyennant 4 sols parisis et 2 chapons de cens et 18 sols parisis de rente; — d'un arpent et demi de vignes, à Étienne Troche, pour 2 sols parisis par arpent; — d'un arpent de friche, assis aux Larris d'Orsay, par Adam Boucher à François Delahaye, laboureur, moyennant 8 deniers de cens, etc.

E. 1129. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 31 pièces, parchemin.

**1474-1788.** — Bail à cens d'un demi-arpent de friche et

de vignes fait par Adam Boucher, seigneur d'Orsay, à Jean Drouyn, laboureur, pour 12 deniers parisis de cens; — d'un demi-arpent de vignes aux Larris d'Orsay, par Jean Boucher à Pierre Choquet, laboureur, pour 2 sols parisis de cens; — d'un arpent de friche tenant à la Garenne d'Orsay, à Michel Keryo, laboureur, pour 2 sols parisis de cens; — du moulin de Launay et de douze arpents de terre, fait par frère Jean Maulpoint, prieur de Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers, à Georges Gervais; — information relative à l'inféodation du moulin de Launay; — vente d'une maison et de quatre-vingt-onze arpents de terre et de friche sis à Haute-Bruière, paroisse d'Orsay, faite par Pierre Poussepin à Jacques et à Étienne de Labadie, seigneurs de Courtabouf; — bail à cens de dix perches de terre fait par Charles Boucher, seigneur d'Orsay, à Pierre Pichot, euré dudit lieu, pour 2 chapons de cens; — arpentage des terres que Dupuis, laboureur, tient à bail de M. d'Orsay; — lettres du sieur Dupuis, etc.

E. 1150. (Liasse.) — 26 pièces, papier; 28 pièces, parchemin.

**1465-1633.** — Bail à cens d'une maison sise au pont d'Orsay, et de plusieurs pièces de terre sises aux Patis, fait par Gillette Raguier, dame d'Orsay, à Pierre Métyer, pour 17 sols 6 deniers parisis et un chapon; — d'une maison et de six arpents de terre, sis à la Masse-de-la-Barre-d'Estoupes, par Adam Boucher à Alain Questier, moyennant 10 sols parisis; — de trois arpents de terre entre Vaubien et les Aulnois, à Pierre Tan, laboureur, par Gillette Raguier, dame d'Orsay, pour 2 sols 4 deniers parisis; — de plusieurs mesures et de huit arpents de terre sis à Ribernon, par Jean Boucher, seigneur d'Orsay, à Pierre Bouilly, pour 12 sols parisis et un chapon; — de vingt arpents de terre en friche, entre la rivière d'Yvette et le chemin de Chevreuse, à Jean Vivier, le jeune, par Adam Boucher, pour 10 deniers parisis; — de trois arpents, près de Vaubien, par Jean Boucher à Jean Molier, laboureur, pour 12 deniers parisis par arpent; — de huit arpents de terre, par Adam Boucher à Jean Adam, l'aîné, pour 8 sols parisis; — d'une mesure avec cour et jardin, et de cinquante arpents sis à Courbeville, paroisse d'Orsay, par Jean Boucher, seigneur du lieu, à Pierre Delabroce, moyennant 6 sols parisis de cens et 32 sols de rente, etc.

E. 1151. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 35 pièces, parchemin.

**1472-1641.** — Bail à cens d'une mesure avec cour et jardin, sise à Corbeville, fait par Adam Boucher, seigneur d'Orsay, à Andry Touegneau, laboureur, pour 4 sols et un cha-

pon; — de huit arpents de terre, au champier de Faverolles, par Adam Boucher à Andry Lebobe, laboureur, pour 8 sols parisis; — de dix arpents de terre, au terroir de Corbeville, près l'Orme de Fillesoye, par Adam Boucher à Jean Sauvé, pour 12 deniers parisis; — de cinq arpents de terre, à Corbeville, lieu dit les Pendants, par Adam Boucher à discrète personne, messire Hardouin Paris, prêtre, curé de Palaiseau, pour 12 deniers parisis par arpent; — de cinq arpents de terre en friche et larris, assis dessous la Troche, au terroir de Corbeville, par Adam Boucher à Jean Semyt, praticien, demeurant à Saint-Clair-de-Gometz, pour 6 sols parisis; — de cinq quartiers de terre, au terroir d'Orsay, lieu dit Riberton, par Jean Boucher, seigneur du lieu, à Jean Lefebvre, laboureur; — de deux mesures, avec cour et jardin, lieu dit le Buisson, par Jean Boucher à Philippe Vivier, laboureur, pour 2 poules de cens, etc.

E. 1152. (Liasse.) — 26 pièces, papier; 28 pièces, parchemin.

**1403-1644.** — Bail à cens et à rente de toutes les maisons du colombier de Lauzerre, fait par Jean de Mignanville, écuyer, et par Agnès de Puiseux, sa femme, à Jean Aubert, pour 2 sols 4 deniers parisis; — du clos Robillart et de la coudraie au dessus, à Robin Bordier, pour 2 sols; — de l'hôtel de La Taupinière, paroisse de Palaiseau, à Guillaume Berrier, pour 48 sols parisis de rente; — d'une mesure et de douze arpents de terre, sis à La Taupinière, par la veuve de Bureau Boucher à Colin Aquart, pour 8 sols parisis de rente; — d'une maison et de trente-deux perches de terre sises à Lauzerre, par Charles Boucher, seigneur d'Orsay, à François Parini, tixier en toile; — de trois arpents de terre sis à Valeuse, par Jean Boucher à Macé Drouyn, pour 4 sols parisis, monnaie courante; — du moulin du pré sis à Orsay, sur l'Yvette, par Marguerite Claustre, veuve de Jean Boucher, dame d'Orsay, à Louis Desnos, pour 6 sols 3 deniers de cens et 7 livres tournois de rente, etc.

E. 1153. (Liasse.) — 35 pièces, papier; 25 pièces, parchemin.

**1375-1745.** — Bail à cens de quatre arpents de terre sis au-dessus de Valeuse et de plusieurs pièces de terre fait par Jean Boucher, seigneur d'Orsay, à Pierre Houdée, charbon; — d'une pièce de pré par Perron de Meauze, seigneur de Courtabeuf, à Neél Pigache, laboureur; — d'un arpent d'aulnaie en friche, près de la Fontaine de la Bruyère, et d'un demi arpent sur le Cimetière aux Sarrazins, par Pierre de Meauze à Pierre Topineau; — d'un arpent de terre, aux

Larris de Viviers, au-dessus d'Orsay, par Adam Boucher à Pierre Le Baudrier, pour 2 sols parisis de cens; — de quatorze arpents de terre aux Helumiers, par Jean Boucher, seigneur d'Orsay, à Jean Graffart, laboureur, pour 12 deniers parisis par arpent; — de dix-huit arpents de friche sis à Courtabeuf, au bois Vasset, par Raimond Boucher, seigneur d'Orsay, à Jean Graffart, laboureur, pour 12 deniers parisis de cens et 11 sols parisis de rente; — d'une maison avec cour et jardin, sise à Villeziens, paroisse d'Orsay, par Adam Boucher à Guillaume Goubault, pour 4 sols parisis et deux chapons; — du fief de Mesnil-Blondeau et de plusieurs pièces de terre, par Jean de Mezantès à Jean Bordier, moyennant 17 septiers de blé, etc.

E. 1154. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 13 pièces, parchemin.

**1492-1778.** — Bail à rente d'une maison sise à Riberton, paroisse d'Orsay, et de plusieurs pièces de terre fait par François-Charles Boucher, seigneur d'Orsay, à Jacques Royneau, moyennant 230 livres de rente foncière et 15 deniers de cens par arpent; — de la ferme du Buisson-Picart, à Orsay, et de plusieurs arpents de terre labourable à Marin Racarie, vigneron, pour 170 livres de rente seigneuriale, outre le cens ordinaire de 15 deniers, et, de plus, moyennant deux douzaines de poulets gras; — d'une maison avec cour et jardin sise aux Patis, et de plusieurs héritages, par Jean Boucher, seigneur d'Orsay, à Étienne Dubiez, laboureur, pour 6 livres tournois et deux chapons; — de deux pièces de terre sises au Vaubien, lieu dit le Mérisier, paroisse d'Orsay, par Charles Boucher, seigneur dudit lieu, à Jean Bonin, vigneron, moyennant 26 livres 9 sols 3 deniers, etc.

E. 1155. (Liasse.) — 21 pièces, papier; 13 pièces, parchemin.

**1674-1734.** — Bail à rente de plusieurs mesures sises à Orsay, lieu dit la Cour-aux-Royers, fait par Louise-Marie de La Cropte de Saint-Abre, veuve de Charles Boucher, seigneur d'Orsay, à Léonard Saucier, maçon, moyennant 7 livres 10 sols de rente; — d'un arpent de terre sis aux Casseaux, paroisse de Villebon, par Nicolas Pottier, seigneur de Villebon, à Louis Racarie, pour 6 livres 17 sols de rente; — de deux arpents de terre, lieu dit le Gaichet, par Charles Boucher, seigneur d'Orsay, à François Prévost et à Jean Delorme, pour 22 livres et un chapon; — de cinq arpents de terre en jones-marins, lieu dit La Chalopinière, par Charles Boucher, seigneur d'Orsay, à Pierre Mainfroy, pour 4 livres de rente par arpent, etc.

E. 1156. (Liasse.) — 35 pièces, papier; 26 pièces, parchemin.

**1569-1778.** — Bail à rente d'une maison et de plusieurs pièces de terre, sises à Lauzerre, fait par Charles Boucher, seigneur d'Orsay, à Robert Poirier; — d'une grande maison sise à Orsay, dite la Maison de la Fontaine, par Charles Boucher, seigneur du lieu, à messire Gervais Desdouts, curé d'Orsay, pour 10 sols tournois et un chapon de cens et 25 livres de rente; — de vingt-neuf perches de terre, par M. Grimod d'Orsay à Alexandre Sauvage, moyennant 6 boisseaux de blé; — d'un arpent de terre au terroir des Casseaux, par Nicolas Pottier, seigneur de Villebon, à Louis Lecocq, pour 9 livres et 2 chapons; — d'une maison et d'un jardin, lieu dit le Japson, par Charles Boucher à Geoffroi Barré, pour 16 livres 7 sols de cens et de rente; — de trois quartiers de terre labourable, assis au champier du Guichet, par Charles Boucher à Jean Montanger, etc.

E. 1157. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 16 pièces, parchemin.

**1492-1765.** — Bail à rente d'une mesure, appelée le Château de Six-Blancs, fait par Charles Boucher, seigneur d'Orsay, à Pierre Poirier, moyennant 5 livres et deux poulets de cens et de rente; — d'un petit logis sis au carrefour d'Orsay, par Charles Boucher à Antoine Lucas, moyennant 4 livres 10 sols tournois de cens et de rente; — de la moitié d'une maison et de dix perches de terre sises à Orsay, vis-à-vis la maison des *Trois-Morts*, par Élisabeth Mallon, veuve d'Arnoul Boucher, dame d'Orsay, à Jean Benoit, pour 60 sols tournois; — d'une maison sise au-dessus du pont d'Orsay, par Adam Boucher, seigneur dudit lieu, à Pierre Agnault, pour 40 sols parisis de rente, etc.

E. 1158. (Liasse.) — 40 pièces, papier; 21 pièces, parchemin.

**1480-1744.** — Reconnaissance par Marie Goisbault, femme séparée de Jacques Boutelon, demeurant à Lauzerre, paroisse de Palaiseau, qu'elle est propriétaire d'un quartier de terre sis à Lauzerre, au carrefour des Sarrazins, chargé de 40 sols tournois de rente envers Charles Boucher, seigneur d'Orsay; — bail à rente de trois quartiers de terre sis à Saelay, fait par Adam Boucher, seigneur d'Orsay, à Jean Sausse, laboureur, pour un minot de blé froment; — de dix-neuf arpents de friche, lieu dit les Plateaux, en la censive du seigneur de Gif, chargés de 5 sols parisis de cens et moyennant une rente annuelle de 11 sols parisis, par Adam Boucher à Guillaume Dautour et à Guillaume Chauvel, laboureurs; — do-

nation d'une petite maison faite par Marie-Anne Boucher d'Orsay, dame de Courtabeuf, à Pierre Delaporte, demeurant à Villejust, à la charge de payer le cens seigneurial et 5 sols de rente annuelle, etc.

E. 1159. (Liasse.) — 57 pièces, papier; 57 pièces, parchemin.

**1484-1538.** — Déclarations passées au profit d'Adam Boucher, seigneur d'Orsay: par Jean Adam le jeune, laboureur, pour vingt-six arpents de terre sis entre le chemin de Chevreuse et la rivière d'Yvette; — par Jean Maréchal, pour une maison et un arpent de terre assis sur la rue; — par Clément Sausset, pour une maison au-dessus du pont d'Orsay — au profit de Jean Boucher, seigneur d'Orsay: par Jean Grébault, laboureur, pour une maison sise à Villezières; — par Jean de La Glischière, prêtre à Orsay, pour une pièce de terre sise aux Larris; — au profit de Raimond Boucher, seigneur d'Orsay: par Jean Adam le moyen, dit Le Mercier, pour une grande place sise aux Pâtis; — au profit de Pierre Boucher, seigneur d'Orsay: par Pierre Vivier, laboureur, pour une pièce de vignes aux sablons d'Orsay; — par Jean Hernot et autres pour une mesure et cinquante arpents de terre sis à Corbeville; — par Jean Moulin, lunetier, demeurant à Paris, et par Jeanne Delaville, sa femme, pour une maison et trois arpents de terre sur la rue d'Orsay, etc.

E. 1160. (Liasse.) — 44 pièces, papier; 44 pièces, parchemin.

**1542-1559.** — Écriture pour Pierre Boucher, seigneur d'Orsay, contre Girault de La Badie et Jacqueline de Meauze, sa femme, garants de Marie Bachelier, pour défaut de paiement des droits de cens; — déclarations passées au profit d'Arnoul Boucher, seigneur d'Orsay: par Thomas Benoist, pour un demi-arpent de vignes sis aux Larris; — par Mathurin Cholraire, pour une maison et une pièce de terre sises à Villiers; — par Jean Hernot, pour une *granche* et un appentis sis à Corbeville; — par les héritiers de Pierre Perrin, pour plusieurs pièces de terre sises à Valcuse; — par Guillaume Dubois, procureur au Parlement, pour une maison sise à Orsay, où pend pour enseigne l'image de *Sainte-Barbe*; — par maître Antoine Lecomte, conseiller au Châtelet de Paris, pour plusieurs héritages sis à Corbeville; — par maître Guillaume Poussepin, audencier du Roi au Châtelet de Paris, etc.

E. 1161. (Liasse.) — 46 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1559-1770.** — Déclarations passées au profit d'Arnoul

Boucher, seigneur d'Orsay : par Michel Perrin, cerclier, pour une maison avec cour et jardin sis sur la rue d'Orsay ; — par Noël Riobe, pour plusieurs pièces de terre, lieu dit la Longuyolle ; — par Léonard Pepin, pour plusieurs perches de terre assises au vignoble d'Orsay, lieu dit les Larris de Corbeville ; — par Pierre Blondeau, pour plusieurs perches de terre, lieu dit la Barge ; — par demoiselle Barbe de Malleville, veuve de feu Claude Berruyer, écuyer, seigneur de Saint-Romain-en-Touraine, pour un arpent de pré, lieu dit Damozane ; — par Pierre Prieur, pour une maison à l'image de *Sainte-Catherine*, etc.

E. 1142. (Liasse.) — 47 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1570-1578.** — Déclarations censuelles passées au profit d'Arnoul Boucher, seigneur d'Orsay : par Pierre et par Charles Perrin, pour une maison, lieu dit les Patis ; — par Charles de La Rougeraie, pour plusieurs pièces de terre sises à Corbeville ; — par Jean Chartier, pour une maison où pendait pour enseigne l'image de *Sainte-Barbe* et à présent l'*Autruche*, etc. — Déclarations passées au profit des religieux de Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers : par Pierre Quignon, boulanger, pour trois arpents de terre, lieu dit La Junonère ; — par Pierre Blondeau, pour trois quartiers de terre, lieu dit Noysement ; — par Simon Chohaire, laboureur, pour deux arpents de terre, à Orsay ; — par Nicolas Roux, marchand à Montlhéry, pour quatre arpents de terre sis à Villeziens, champfier de Sainte-Catherine, etc.

E. 1143. (Liasse.) — 50 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1589-1596.** — Déclarations censuelles passées au profit d'Arnoul Boucher, de Pierre Boucher et de Charles Boucher, seigneurs d'Orsay : par Mathurin Lambert, pour une maison sise à Villeziens, près le carrefour dudit lieu ; — par Bernarde Rousseau, veuve de feu Jean Poirier, pour une maison sise au terroir de Vauseuse ; — par Philippe Vyvier, pour la moitié d'un telapores et pour plusieurs pièces de terre ; — par Avoye Ferrin, veuve de Nicolas Redon, pour une maison et pour plusieurs pièces de terre ; — par Mathurine Ade, veuve de Denis Delaporte, pour plusieurs pièces de terre ; — par Marin Guignon, pour un arpent et une maison assis à Orsay ; — par Pierre Faudel, marchand, pour plusieurs pièces de terre sises aux Hucherries, paroisse d'Orsay ; — par Charles Acarie, pour une maison sise au Mortier ou Japson, etc.

E. 1144. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1599-1599.** — Déclarations censuelles passées au profit

de Pierre Boucher et de Charles Boucher, seigneurs d'Orsay : par Isabeau Perrin, veuve de Jean Chantereau, de présent servante au château d'Orsay, pour une maison et plusieurs pièces de terre ; — par Michel Laille, marchand fruitier à Orsay, pour une maison sise sur une roche, appelée la Roche de La Goreterie ; — par Martine Hardillier, veuve de Jean Chaperon, pour une maison et trois arpents de terre, lieu dit La Joynoire ou Dimancherie ; — par Jeanne Benoist, veuve de Denis Adam, pour une pièce de vignes, lieu dit les Larris d'Orsay ; — par Regnault Richardière, pour une maison sise à Ribernon, etc. — Déclaration passée par Guillaume Poussepin, bourgeois de Paris, des héritages qu'il détient dans la censive d'Arnoul Boucher, seigneur d'Orsay.

E. 1145. (Liasse.) — 65 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

**1600-1610.** — Déclarations censuelles passées au profit de Pierre Boucher et de Charles Boucher, seigneurs d'Orsay : par maître Chesnot, curé d'Orsay, pour sept quartiers, auprès du grand cimetière d'Orsay ; — par Julien Hernot, laboureur, pour dix arpents sis à Corbeville ; — par Jeanne de La Flèche, veuve de maître Romain Ballenguy, tabellion à Orsay, pour plusieurs arpents de terre ; — par Pierre Cochon, laboureur, pour un arpent sis à Ville-neuve, etc. — Permission donnée par M. d'Orsay au sieur Arnauld, contrôleur général des restes et secrétaire des finances du Roi, pour faire construire quatre tourelles aux quatre coins de la maison qu'il veut édifier au hameau de Corbeville, afin d'avoir des cabinets et garde-robes et ausst pour sa sûreté ; — consentement donné par le seigneur d'Orsay à madame Perrin et à M. Arnauld, son gendre, intendan des finances, afin de prendre et de s'approprier le chemin qui est entre leurs maisons à Corbeville, « attendu que la commodité qu'ils reçoivent en fermant ledit chemin, qui n'est passant, n'apporte aucun préjudice à personne. »

E. 1146. (Liasse.) — 72 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

**1610-1615.** — Déclarations censuelles passées au profit de Pierre Boucher, seigneur d'Orsay, et de Jeanne de Pins, dame d'Orsay : par Jean Lucette, pour une maison sise au Mortier ; — par Marie Adam, pour une maison au-dessus de Guichet ; — par maître Germain Desdoutis, prêtre, curé d'Orsay, pour une grande maison sise au carrefour d'Orsay, appelée la Maison de la Fontaine ; — pour la maison du presbytère ; — par Louis Guiron, pour la maison et le jardin de La Goreterie, hors du village d'Orsay ; — par Pierre De-

nise, comme marguillier de l'éuvre et fabrique de Saint-Martin d'Orsay ; — par dame Claude Dupuis, veuve de feu Henri Du Mesnil, écuyer, seigneur de Villemouz, etc.

E. 1147. (Liasse.) — 58 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1616.** — Déclarations censuelles passées au profit de Pierre Boucher, seigneur d'Orsay : par Pierre Boisselet, pour une maison sise à Mailcour ; — par Jean Baudet, pour une maison sise aux Hucherics ; — par Michel Baerrie, pour une maison, avec cour et jardin, sise à Orsay ; — par maître Gervais Desdouts, curé d'Orsay, pour la maison du presbytère, etc.

E. 1148. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

**1616-1620.** — Déclarations censuelles passées au profit de Pierre Boucher, seigneur d'Orsay : par Sébastien Percehaye, marchand meunier au moulin du Pré, pour une maison sise à Mailcour ; — par Simon Lavis, laboureur, pour un arpent de terre sis à Villeziens ; — par Spire Redon, pour un quartier de terre sis à Valeuse ; — par Vincent Paulier, pour une maison sise aux Hucherics, etc.

E. 1149. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1621-1640.** — Déclarations censuelles passées au profit de Pierre Boucher, seigneur d'Orsay : par Simon Chapron, pour un quartier de terre sis à Villeziens, champ tiers de la Mare-Laurent-Moullin ; — par Jacques Roier, laboureur, pour un corps de logis à l'image de *Sainte-Barbe* ; — par maître Jacques de Bière, prêtre, curé d'Orsay, pour une maison et un jardin ; — par demoiselle Colombe Le Picart, veuve de Balthazar de Vallier, sieur de Montjay, pour une ferme sise à Orsay ; — par René Garanger, procureur en Parlement, pour six arpents sis à Corbeville, etc.

E. 1150. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

**1645-1678.** — Déclarations censuelles passées au profit de Charles Boucher, seigneur d'Orsay : par Jean Lescoyer, pour une maison sise à La Dimancherie ; — par Étienne Legros, pour une maison sise à Orsay ; — par Pierre Mouton, pour une petite place pour bâtir, avec cour et jardin, sise à La Guilloterie ; — par Nicolas Delanoue, pour une maison sise à Ribernon, etc. — Transaction entre Charles Boucher, seigneur d'Orsay, et les religieux Césatins de la Sainte-Trinité de Marcoussis, relativement aux droits seigneuriaux ré-

clames par M. Boucher sur la ferme du Petit-Vivier, à Orsay, acquise de M. de Groffly par lesdits religieux.

L. 1151. (Liasse.) — 62 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1681-1688.** — Déclarations censuelles passées au profit de Charles Boucher, seigneur d'Orsay : par Didier Piart, pour une maison sise à Orsay, vis-à-vis l'église ; — par maître Pierre Pichot, curé d'Orsay, pour le presbytère ; — par Marie Girard, veuve de messire Guillaume Mengay, écuyer, dame de Courtabent, pour plusieurs pièces de terre sises à Mondétour ; — par François de Vallès, écuyer, seigneur de Launay, pour plusieurs pièces de terre sises à Orsay ; — par Louis Bisson, pour une maison tenant au Clos-des-Rois, à Orsay, etc.

E. 1152. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

**1689-1697.** — Déclarations censuelles passées au profit de Charles Boucher, seigneur d'Orsay : par Pierre de Moy, comme marguillier de l'église de Saint-Jean de l'œuregard, pour un quartier de terre, sis à Villeziens ; — par le curé et par les habitants de la paroisse d'Orsay, qui reconnaissent que les pres, les bois taillis et les terres de la fabrique sont dans la censive du seigneur ; — par Jacques Jupon, pour deux arpents de terre, dans la plaine de Mondétour ; — par Jean Leger, bourgeois de Paris, pour une maison-hôtellerie à l'image des *Trois-Rois*, appelée autrefois la Maison de la Roche ; — par maître Michel Hadancour, prêtre, curé de Bures ; — par Jean Divry, ancien praticien au siège royal de Montlhéry ; — par François-Marie Soreau, écuyer, sieur du Clos-de-la-Demoiselle, etc.

E. 1153. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1700-1705.** — Déclarations censuelles passées au profit de Charles Boucher, seigneur d'Orsay : par Hubert de Champy, seigneur des Clouseaux, de Villebon, de Villejust et de Courtabent, pour plusieurs pièces de terre ; — par Louis Charpentier, maître en la Chambre des Comptes, pour plusieurs pièces de terre, sises à Mondétour ; — par Louis-Samuel de Rosset, prieur de Sainte-Catherine du Val-des-Éccliers ; — par Gilles Saulect, pour une maison où pend pour enseigne *Sainte-Avoie* ; — par Pierre Fromager, prêtre, chapelain de M. le prieur d'Orsay, etc.

E. 1154. (Liasse.) — 56 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1687-1787.** — Déclarations censuelles passées au profit de Charles Boucher et de Pierre-Gaspard-Marie Grimod, seigneurs d'Orsay : par Louis Duval ; — par dame Claude

Dolet, femme de Guillaume Delort, comte de Sérignan, gouverneur de Ham, en Picardie; — par Pierre de Vallès, seigneur de Montjay; — par demoiselle Descelle; — par Jean-Baptiste Fouchard, seigneur du Grand-Mesnil, avocat au Parlement, etc.

E. 1155. (Liasse.) — 42 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1599-1657.** — Déclarations censuelles passées au profit de Henri Du Mesnil, écuyer, seigneur de Courtabeuf: par Jean David, pour deux arpents de terre, lieu dit la Marredes-Marchais; — par Étienne de Louche, pour une maison sise à Courtabeuf; — par Alain Galopin, pour une maison sise à Courtabeuf, lieu dit les Goujons; — au profit de François Taxis, écuyer, seigneur de Courtabeuf, par Jean Chaperon, marguillier de l'église d'Orsay; — au profit de Josias de Rouen, seigneur de Courtabeuf, par Jean Delaporte; — par Charles Liger, etc.

E. 1156. (Liasse.) — 31 pièces, papier; 13 pièces, parchemin.

**1660-1707.** — Déclarations censuelles passées au profit de Josias de Rouen, seigneur de Courtabeuf: par Jacques Piot, pour un logement, situé sur la rue de Courtabeuf; — par Jean Barreau; — par Jean Léger, marguillier de Saint-Martin d'Orsay; — au profit de demoiselle Marie Girard, veuve de messire Guillaume Mengay, dame de Courtabeuf: par Didier Piart et par René Marchay, marguilliers d'Orsay; — au profit de demoiselle Marie-Anne Boucher d'Orsay, dame de Courtabeuf: par Jacques Duvivier et par Marie Delacour, sa femme; — par messire Jacques Bertrand, prêtre, curé de Saint-Julien de Villejust; — par messire René Huré, prêtre, curé de Saint-Martin d'Orsay; — par messire François Charrier, curé de Saint-Martin et Saint-Antoine de Bures, etc.

E. 1157. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1481-1700.** — Vente de la maison de la Grande-Taupinière et de trente-trois arpents de terre, paroisse de Palaiseau, chargés de 48 sols parisis et de 4 chapons de cens envers le seigneur d'Orsay, faite par Jean Robert, laboureur, à Jean Goupillon, marchand-hôtelier, bourgeois de Paris, et à Denise, sa femme, moyennant 15 livres tournois; — déclaration censuelle passée au profit d'Adam Boucher, seigneur d'Orsay et de Lauzerre, par Jean Pacquet, laboureur, pour un arpent de terre, assis au terroir de Lauzerre, près de La

Taupinière; — par Germain Prévost, vigneron, demeurant à Vauhallan, pour une petite maison sise à Lauzerre; — vente d'un arpent de terre, assis aux Taupinières, faite par Jacques Bouteloup à Michel Bouteloup; — déclarations censuelles passées au profit de Jeanne de Pins, veuve de Charles Boucher, dame d'Orsay: par Jacques Boudé, pour une maison sise à Lauzerre, auprès du moulin; — au profit de Pierre Boucher, seigneur d'Orsay: par Gobert et par Jean Bouteloup, pour une maison sise à Lauzerre, etc. — Déclarations censuelles passées au profit d'Arnoul Boucher, de Pierre Boucher et de Charles Boucher, seigneurs d'Orsay: par Anne Gonnet, veuve de Jean Leclerc, maître enlumineur et bourgeois de Paris, pour deux corps d'hôtel avec cour et jardins, assis à Lauzerre, paroisse de Palaiseau, près du Cimetière des Sarrazins et appelés le Colombier de Lauzerre; — par Nicolas Riotte, maître tapissier, à Paris; — par Alexandre Bécasseaux, etc.

E. 1158. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1540-1604.** — Déclarations censuelles passées au profit de Jacqueline de Meauze, dame de Courtabeuf: par les marguilliers de l'église Saint-Germain de Saclay, pour demi-arpent sis à Valeuse, dans le fief de La Vauve; — par Michel de La Noue; — par la veuve Thomas de Vaulx, pour une maison sise à Lauzerre; — par Gilles Ruffin, pour un quartier de terre, sis au champier des Bordes, dans le fief de La Vove (Vauve); — à Henri Du Mesnil, seigneur de Courtabeuf, par Thomas Russe; — à messire Pierre Poussepin, secrétaire du Roi, seigneur de Launay et du fief de La Vauve, par Marin Reddon; — par Charlotte Perrin, veuve de Pierre Chardonneret, etc.

E. 1159. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

**1604-1689.** — Déclarations censuelles passées au profit de Pierre Poussepin, seigneur de Launay et du fief de La Vauve: par Denis Chasseigne; — par Guillaume Benoit; — par Jean Poirier; — par Pierre Furet, marguillier de Saint-Martin d'Orsay; — au profit d'Antoine de Vallès, seigneur de Launay, à cause de son fief de La Vauve: par Jacques Jardin; — à demoiselle Marie Miron, veuve d'Antoine de Vallès: par Jacques Boudé; — par Thomas Russe; — par Antoine Boisselet, etc.

E. 1160. (Liasse.) — 80 pièces, papier; 17 pièces, parchemin.

**1480-1754.** — Déclarations censuelles passées au profit d'Adam Boucher, seigneur d'Orsay: par Jean Sauve et



par Étienne Prévost, laboueurs à Saclay, pour plusieurs pièces de terre, sises à La Martinière, dans le fief de Mésantès; — par Jean de Houdan, marchand-rôtisseur, bourgeois de Paris; — au profit d'Arnoul Boucher; par Nicolas de Mézantès, écuyer, seigneur de Saclay en partie; — par Jacques Mothallant, prêtre, vicaire de Clamart, comme acquéreur de Jeanne Prévost; — au profit de Charles Boucher, seigneur d'Orsay; par René Lecomte, écuyer, sieur des Brières, demeurant à Limons, paroisse de Vauhallan, pour deux arpents de terre sis à Mezantès; — par dame Françoise de Lux, veuve de Charles Du Bernetz, seigneur des Arpentis, etc.

E. 1161. (Liasse.) — 47 pièces, papier; 17 pièces, parchemin.

**1485-1599.** — Déclarations censuelles passées au profit de Raimond Boucher, seigneur d'Orsay, à cause du fief du Mesnil-Blondeau: par messire Guillaume Bertheaume, prêtre, pour une maison et plusieurs pièces de terre; — par les religieuses de l'abbaye de Gif, pour une maison et un petit jardin, situés à La Gourbaulderie; — par Guillaume Rose, pour soixante arpents de terre; — vente d'une maison, avec cour et jardin, sise au Mesnil, faite à Jean Paignon par Guillaume Dauton; — d'une maison sise au Mesnil, par Jean Paignon à Geoffroi Fromont, — déclarations au profit de Pierre Boucher, seigneur d'Orsay; par Guillaume Bertheaume, prêtre, curé de Villiers-le-Bacle; — par Simonne Huger, veuve de Jean Delaval; — au profit d'Arnoul Boucher: par Jean Simon, marchand au Mesnil-Blondeau; — par Jean Durant, prêtre, curé de l'église paroissiale de Saint-Germain de Toussus-le-Noble; — au profit de Charles Boucher, par Louis Buisson, sieur de Souesme et de Sainte-Jullite, procureur général de la Reine douairière, etc.

E. 1162. (Liasse.) — 51 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1600-1632.** — Déclarations censuelles passées au profit de Charles Boucher et de Pierre Boucher, seigneurs d'Orsay, à cause du fief du Mesnil-Blondeau: par Denise Roullier, femme de Guillaume Baillif; — par Macé Daubigé, maçon, marguillier de l'église de Villiers-le-Bacle, etc. — Quitances des arrérages de droits de cens, dus à la seigneurie d'Orsay, données à M. de Vaulrouy et à M. de Thélis, seigneur de Saint-Aubin.

E. 1163. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

**1634-1745.** — Déclarations censuelles passées au profit de Charles Boucher et de M. Grimod Durfort, seigneurs

d'Orsay, à cause du Mesnil-Blondeau: par Louis Bordier; — par Sébastien Maubert; — par messire Jean Martin, prêtre, curé de Saint-Aubin; — par maître Odard Marchand, receveur des religieuses de Notre-Dame-du-Val-de-Gif; — par Claude Lallier, seigneur de Villiers-le-Bacle; — transaction par laquelle Charles Boucher, seigneur d'Orsay, consent à recevoir du sieur Pigis, ancien seigneur de Saint-Aubin, une somme de 2,500 livres pour tous les arrérages qui lui sont dus sur certains héritages relevant du fief du Mesnil-Blondeau, et annexés à la seigneurie de Saint-Aubin, etc.

E. 1164. (Liasse.) — 42 pièces, papier; 42 pièces, parchemin.

**1725-1745.** — Déclarations censuelles passées au profit d'Adam Boucher, d'Arnoul Boucher et de Charles Boucher, seigneurs d'Orsay, à cause du fief du Mesnil-Blondeau: par Jean Bordier, pour un hôtel et douze arpents de bois; — par Guillaume Rousseau, pour vingt-trois arpents de terre, sis à Saclay, lieu dit Hauterive; — par Marin Belleau, chirurgien à Châteaufort, pour plusieurs héritages sis à Hauterive, lieu dit Hauterive; — par Louis Buisson, sieur de Souesme et de Sainte-Jullite, et par Michel de Thélis, seigneur de Saint-Aubin; — par Claude Olivier Boucher, seigneur de Villiers-le-Bacle, etc.

E. 1165. (Registre.) — In-folio, papier, 290 feuillets.

**1777-1778.** — Papier terrier de la terre et seigneurie d'Orsay, rédigé pour messire Pierre-Gaspard-Marie Grimod, comte d'Orsay en Franche-Comté, etc. (tome 1<sup>er</sup>). — Censitaires: Jacques Ribard, charpentier à Orsay; — Vital Breuil, terrassier; — Paul-Nicolas Frelon, ancien maître d'école, etc. (Table des censitaires.)

E. 1166. (Registre.) — In-folio, papier, 175 feuillets.

**1777-1778.** — Papier terrier des fiefs annexés à la seigneurie d'Orsay, rédigé pour messire Grimod, comte d'Orsay (tome 11<sup>e</sup>). — État général du domaine utile de la seigneurie; — fiefs de Villeziens; — de La Plesse; — de La Taupinière; — de La Vauve; — de Mésantès, etc.

E. 1167. (Registre.) — In-folio, papier, 318 feuillets.

**1777-1778.** — Cueilloir à quatre confins de la seigneurie d'Orsay et des fiefs y annexés. — Censitaires: Nicolas Raccarie, vigneron; — Jacques Piot, maréchal à Saclay; — Charles Meunier, journalier, etc. (Table alphabétique des débiteurs.)

E. 1168. (Registre.) — In-folio, papier, 558 feuillets.

**1778.** — Minutes du terrier de la seigneurie d'Orsay (tome I<sup>re</sup>). — Reconnaissance par les habitants des droits généraux de justice, de corvée, de plaçage, de rouage et de forage qui appartiennent au seigneur; — déclarations de Jean Fialon, maçon; — de Nicolas Mouton; — de messire Jean Malroux, prieur commendataire du prieuré de Saint-Martin d'Orsay, etc. (Table des censitaires.)

E. 1169. (Registre.) — In-folio, papier, 510 feuillets.

**1778-1780.** — Minutes du terrier des fiefs annexés à la seigneurie d'Orsay (tome II<sup>e</sup>). — Déclarations des fiefs de Courtabeuf; — de Villeziers; — du Mesnil-Blondeau; — de Grivery, etc. — Acte de foi et hommage rendu à Pierre-Gaspard-Marie Grimod, seigneur d'Orsay, par Joseph Reydy, fondé de procuration du prince de Condé, marquis de Palaiseau, pour les fiefs de Saint-Yves ou la Goutte-d'Or, de Foucherolles, et du Colombier de Foucherolles.

E. 1170. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

**1621.** — Déclarations des maisons, des lieux, des terres et des autres héritages tenus et mouvants de la seigneurie d'Orsay. (Table des censitaires.)

E. 1171. (Cahier.) — In-12, papier, 87 feuillets.

**1763-1772.** — État des censitaires et des rentiers de la seigneurie d'Orsay. — « Le marquis de Beuvron doit de cens et de rentes en grains, par an, le jour de Saint-Martin d'hiver, six boisseaux de blé méteil et trois boisseaux d'avoine, etc. »

E. 1172. (Registre.) — In-12, papier, 7 feuillets.

**1773-1777.** — Ensaïnements de la terre d'Orsay.

E. 1175. (Liasse.) — 25 pièces, papier (2 imprimées).

**1675-1774.** — Relevé des cens et des rentes de la seigneurie d'Orsay; — expéditions des déclarations censuelles passées au terrier d'Orsay: par François Berrié; — par Jean Marchebout; — par Élisabeth Vailin, veuve de Denis Richardière; — par Nicolas Richardière, etc. — Extrait du décret de la terre de Jouy-en-Josas; — de l'aveu rendu au seigneur de Bullion; — état des documents empruntés par le sieur Pierre; — sentences des commissaires du Roi en la

Chambre des Comptes pour procéder aux évaluations et à l'estimation du domaine et comté de Montlhéry cédé par échange au comte de Noailles (imprimés).

E. 1174. (Liasse.) — 64 pièces, papier (1 imprimée).

**1749-1788.** — Avis des parents et amis de Pierre-Gaspard-Marie Grimod d'Orsay, mineur, qui nomme M. Doussin, architecte, pour faire la visite de la terre et seigneurie d'Orsay; — assignation donnée à Pierre Darcagne, locataire de la ferme de La Plesse; — baux à loyer de logements sis à Orsay, faits: à Guy Laval, cordier; — à Michel Lévy, serrurier; — à Mathieu Gaudin, fixier; — de la ferme de Courtabeuf fait à la veuve Marin Boëte, moyennant 9,600 livres; — lettres du sieur Archangé, receveur de la terre d'Orsay; — du sieur Darcagne; — du sieur Roinville, etc. — Quittances de loyer du sieur Charles Lagneau; — du sieur Archangé; — mémoire de Saucier, maçon; — de Leblanc, serrurier à Palaiseau; — bordereaux de compte du sieur Racarie; — du sieur Hardy; — de M. Gobert; — des preneurs à rente de la vigne d'Orsay, etc.

E. 1175. (Liasse.) — 52 pièces, et 1 plan, papier.

**1521-1777.** — État des titres du fief du Petit-Mesnil de Bures; — aveu et dénombrement du fief du Petit-Mesnil de Bures rendu à Jean de Chaulnes, seigneur de Bures, par Charles Boucher, seigneur d'Orsay; — extrait de la déclaration de la terre de Bures acquise par la présidente de Réval; — cession de la terre du Grand-Mesnil de Bures faite par François de Vallès à Pierre de Creil, maître en la Chambre des Comptes; — plan du fief du Petit-Mesnil; — arpentage d'une pièce de terre sise à Orsay, au dessus de l'ancien cimetière et dépendant du Grand-Mesnil de Bures; — du fief du Petit-Mesnil de Bures; — procès-verbal de la terre d'Orsay et du fief du Petit-Mesnil de Bures; — arpentage et bornage entre M. Rouillé, seigneur de Bures, et M. Pierre Fauchard, seigneur du Grand-Mesnil; — bail à cens de trente arpents de terre assis au terroir de Noysement, fait par Antoine de Chazay, seigneur de Bures, à Pierre Doyen; — procédures pour M. Rouillé, seigneur de Bures, ministre d'État, contre madame Grimod, dame d'Orsay; — mémoire pour le seigneur d'Orsay sur la directe qu'il possède en la prairie de Saint-Chair; — lettres de M. Lepaige, seigneur de Bures; — renseignements sur la seigneurie de Bures, etc.

E. 1176. (Liasse.) — 24 pièces, papier (1 imprimée).

**1574-1776.** — Affiche de la vente par décret de la terre de Saint-Jean-de-Beauregard; — extrait de l'aveu de la seigneurie de Gometz-le-Châtel rendu au Roi par Thomas de Balzac; — déclaration d'une grande ferme sise à Grivery, paroisse de Gometz-le-Châtel, faite par M. Charpentier, maître des Comptes; — état du fief du Buisson de Grivery; — lettre de M. Blanchard relative au fief de La Martinière; — de M. Carré, pour les terres réclamées par l'ordre de Saint-Jean de Latran; — mémoires relatifs au fief de Montjay; — déclaration des terres dépendant du prieuré d'Orsay; — procès-verbal d'affiche pour la mise en vente de la terre de Palaiseau et des fiels y annexés, après la mort de la marquise de Pomponne; — vente de la terre et seigneurie de Villiers-le-Biclé faite par Joachim Jehannot, marquis de Bartillat, à Claude Lallier; — extraits de la vente du fief de La Plesse faite à M. d'Orsay. — (Les Archives trouvées en l'an II au château d'Orsay se composaient de soixante-six portefeuilles, de quatre registres et de vingt-neuf liasses de papiers. Par arrêté du préfet de Seine-et-Oise, en date du 8 prairial an XII, les documents suivants furent remis, le 3 juin 1806, à M. Roger, notaire à Palaiseau, mandataire de M. Grimod d'Orsay : 1<sup>re</sup> liasse composée de cinquante-cinq dossiers : titres anciens concernant les rentes dues au domaine d'Orsay, baux à rente, fiels de Launay, de La Taupinière, de Foucherolles; — 2<sup>e</sup> liasse composée de vingt-huit dossiers : bois d'Orsay, plans de ces bois, comptes des régisseurs, baux de maisons, procès-verbal de bornage des prés d'Orsay; — 3<sup>e</sup> liasse comprenant dix-huit dossiers : anciens titres d'Orsay, de Mailcour, de Ribernon, comptes du sieur Le Dure, journal de recettes, baux à loyer, déclarations à terrier, titres du domaine de La Vauve, plans; — 4<sup>e</sup> liasse comprenant vingt-neuf dossiers : titres du domaine de La Plesse, du Grand et du Petit-Villefeu, de Courtabeuf, des Granges, de Montigny, de Launay, de Villeziers, état général du terroir d'Orsay, inventaire d'anciens titres; — 5<sup>e</sup> liasse comprenant quarante-sept dossiers : titres du domaine de Juvigny, déclarations à terrier, résidu de titres du Mesnil Blondeau, vente de la terre de Courtabeuf, baux à rentes, titres de propriété de l'hôtellerie des *Trois-Rois* à Orsay; — 6<sup>e</sup> liasse comprenant vingt-un dossiers : arpentages du domaine d'Orsay, exploitation des bois, vente de la terre de Courtabeuf, baux de la ferme de La Bouvèche, plans du terrain de La Vignette, etc. — Terrier d'Orsay, 1672-1695, 1 registre; — déclarations d'Orsay, 1596, 1 registre; — inventaire

général des titres d'Orsay, 1691, 1 registre; — repertoire des litres, 1 registre; — un registre de comptes; — journal de recettes, 1772-1787, 3 registres; — copies de vieux litres, 1 registre; — des baux et des locations, 1708-1714, 2 registres; — 18 portefeuilles comprenant les titres de propriété, de 1307 à 1750; — 3 portefeuilles renfermant les baux à ferme et à loyer, de 1497 à 1775; — 5 portefeuilles contenant les lettres patentes, les arrêts et jugements relatifs à Orsay et aux fiels y annexés, de 1417 à 1717. — 7 portefeuilles renfermant : les transactions; — les finiles et bornages; — les titres des charges de la terre d'Orsay; — différentes quittances; — ventes de bois — procès-verbaux d'arpentage; — lettres à terrier.

E. 1177. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1785.** — Gaos (abbé Joseph-Marie). — Bail à ferme de trois quartiers de terre sis à Wissous, fait par l'abbé Joseph-Marie Gros, docteur en théologie, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris, à Louis Delanoue, laboureur, et à Marie-Catherine Roinville, sa femme.

E. 1178. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

**1783-1789.** — Grouchy (François-Jacques de), seigneur de Sagy, de Saillancourt, de Vilette et de Condécourt. — Poursuites exercées à la requête du procureur fiscal de Sagy contre Jacques Joisel, manouvrier à Puisieux, Pierre Paris et Jean Lacaille, bergers, pour délits de chasse; — procédures faites devant le prévôt de Sagy par M. de Grouchy, seigneur du lieu, à l'encontre de Jacques-François Larchevêque, laboureur à Chardrouville, qui s'étudia à lui manquer de respect et à tenir des propos sur son compte les plus disgracieux; — sentence du prévôt de Sagy, qui condamne en 25 livres d'amende Antoine Quehan, laboureur, pour avoir laissé divaguer et chasser sa chienne dans la plaine de Saillancourt; — assignations données à François Larchevêque pour avoir laissé brouler par sa vache la haie de son voisin; — pour avoir coupé un pied de frêne dans un buisson appartenant à plusieurs particuliers. Un dossier des années 1790 et suivantes, relatif aux différends de M. de Grouchy avec le sieur Larchevêque, se trouve dans la série Q.)

E. 1179. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1658-1788.** — Notions sur le droit de champart; — bail du sixième de la dîme de Condécourt fait par M. Chanoine, régisseur général des biens de la maison abbatiale de

l'abbaye du Bee-Hellouin, à messire Vincent Guillin, prêtre, curé de Condécourt; — lettres de M. Maréchal de Saintry adressées à M. Guillin, etc. — Déclarations censuelles de la maison du presbytère de Condécourt passées au profit de Pierre-Michel Cousin, seigneur de Condécourt, par Pierre Leclerc, prêtre, curé dudit lieu; — au profit de François-Jacques de Grouchy, par Vincent Guillin; — par François-Joseph Balin; — au profit de Jean Depel, conseiller d'État, seigneur de Sagy, par la veuve Pierre Dubray; — acte de partage et de division de plusieurs pièces de terre sises à Sagy et à Ableiges, fait entre les religieuses du monastère de Notre-Dame de la Paix (Annonciades) de Meulan et les héritiers de Louis-Barthélemy Sarrasin; — déclarations censuelles passées au profit de M. de Grouchy, seigneur de Sagy, par les religieuses Annonciades de Meulan; — par les religieuses Ursulines de Poissy; — au profit de François Jacques de Grouchy, seigneur de Villette, par les religieuses Annonciades de Meulan; — par les Ursulines de Poissy; — par messire Antoine Morel, prêtre, curé de Saint-Nicolas de Tessancourt, etc.

E. 1180. (Registre.) — In-folio, papier, 506 feuillets.

**1646-1648.** — Minutes des déclarations censuelles passées au profit de messire Jean Dyel, conseiller d'État, comte des Hameaux, seigneur de Sagy: par Antoine Fourmentin, vigneron; — par André Soret, marchand à Pontoise; — par Antoine Chervise, avocat du Roi au bailliage de Meulan, etc.

E. 1181. (Registre.) — In-folio, papier, 294 feuillets.

**1649-1659.** — Minutes des déclarations censuelles passées au profit de messire Jean Dyel, comte des Hameaux, seigneur de Sagy: par Guillaume Parquet; — par Isaac Fourmentin, vigneron; — par Jean Binet, vigneron; — par Louis Baucher, maître chirurgien à Sagy, etc.

E. 1182. (Registre.) — In-folio, papier, 478 feuillets.

**1692-1693.** — Minutes des déclarations censuelles passées au profit du seigneur de Sagy: par Robert Giroux, boulanger à Chardronville; — par les Ursulines de Poissy; — par Guillaume Dauvergne, vigneron, etc. (Table des censitaires.)

E. 1183. (Registre.) — In-folio, papier, 306 feuillets.

**1694-1706.** — Minutes des déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Sagy: par Antoine Favie,

huissier de salle du Roi, à Pontoise; — par Louis Duval, prêtre, curé de Notre-Dame de Pontoise; — par Nicolas Guignard, laboureur; — par Antoine Marinet, laboureur, etc. (Tables des censitaires et des champniers.)

E. 1184. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1783.** — GROULT (Albert), comte de Saint-Paer. — Vente d'une maison bourgeoise sise au hameau de Geney, paroisse de Sergy, près de Pontoise, faite par Hiacinthe-Guillaume-Armand Le Couturier, garde-magasin du Mont-de-piété de Paris, à messire Albert Groult, comte de Saint-Paer, colonel du régiment de Conti-dragons.

E. 1185. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1760-1781.** — GUERREAU (Antoine-Martin). — Extrait baptistaire d'Antoine-Martin Guerreau; — de décès d'Antoine Guerreau; — de Marie-Catherine Foy, veuve d'Antoine Guerreau; — état d'apposition de scellés après les décès du sieur et de la dame Guerreau; — procès-verbal de la vente du mobilier.

E. 1186. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1782-1789.** — GUICHE (N... de GRAMONT, duc de), capitaine des gardes-du-corps du Roi. — Lettre du prince de Poix relative à une concession de terrain à Versailles; — constitutions de rentes viagères faites par le duc de Guiche, capitaine des gardes-du-corps du Roi, au profit de Jean Peqnegnot, son valet de chambre; — mémoires et factures de la demoiselle Mercier, gouvernante de mademoiselle de Guiche; — de Courtois, jardinier de la maison de Noisy, « avoir acheté un boisseau « de farine d'orge pour l'engraisement d'un dindon, 1 livre « 10 sols; — quatre boisseaux de braise pour brûler dans la « serre chaude, 1 livre 4 sols; — quatre boisseaux d'orge pour « les poules, 5 livres 12 sols; — avoir employé un âne pour « porter des fleurs chez madame de Guiche, 15 sols; » — de Guyot, marchand à Paris; — de Gallanty, bijoutier à Paris, « pour une paire de boucles d'argent et lacs d'amour, « 45 livres; — pour l'accommodage d'une boîte avec le « portrait de madame de Guiche, 1 livre 4 sols; — pour « une paire d'agraffes d'argent pour souliers, 15 livres; » — de Chevallier, perruquier à Versailles, « pour avoir rasé « deux fois la tête à Mademoiselle, 6 livres; — quatre frisures, « 12 livres; — douze coups de peigne, 12 livres; » — de Laury, cordonnier; — de Normant, menuisier; — de Levasseur, maréchal à Versailles; — de Georges, éperonnier des gardes-du-corps.

E. 1187. (Registre.) — In-folio, papier, 52 feuillets.

**1774-1788.** — État des effets de la garde robe de M. le duc de Guiche. — « Habits uniformes de classe, de Choisy et de Trianon : habit de Choisy, avec sa veste brodée à « paillons, vert de couleur; — habit de Trianon écarlate, « même galon que celui de Choisy, avec une veste fond blanc « brodée à fit d'or; — deux habits d'équipage de classe du cerf « du Roi; — un habit d'équipage du sanglier du Roi, etc. — « Habits de théâtre ou de caractère : soutane pour faire le « rôle de Bazile dans le *Barbier de Séville*; habit et culotte « de serge brune, devant de veste rouge, devant de gilet « blanc; le tout cousu ensemble, une perruque, un grand « chapeau, une cravate, une paire de bas de laine, une paire « de gros souliers, boucle de cuivre, jarretières de cuir, ta- « batère de fer blanc, à tiroir, pour le rôle de *Mathurin*; « — un habit, veste et culotte pour jouer *Bartholo* à Ver- « sailles, etc. » — Batterie de cuisine au régiment de la Reine-Dragons; — état des vins de la cave du duc de Guiche, à Versailles; — des meubles appartenant au duc de Guiche, dans son appartement, au château de Versailles; — des meubles et effets qui sont à Paris, à l'hôtel de Matignon, etc. (Parmi les documents provenant du duc de Guiche se trouvait un billet du roi Louis XVI, ainsi conçu : « J'ordonne à M. de Guiche, capitaine de mes gardes-du- « corps, si cela est nécessaire dans Versailles, de faire re- « pousser la force par la force. 25 juin 1789. Louis. » Cette pièce fut envoyée, le 6 germinal an II, au comité de salut public par l'administration du département. Les documents suivants furent remis, en 1837, sur la demande de la famille : *Mémoires sur le Béarn*, 12 pièces; — correspondances et mémoires de fournisseurs, 162 pièces; — théorie et instructions pour le régiment des dragons de la Reine, 33 pièces; — correspondance relative à ce régiment, 145 pièces; — programme de concerts, lettres adressées au duc de Guiche, 63 pièces; — lit de justice tenu le 6 août 1787, liste des personnages admis, ordre pour les gardes-du-corps, 40 pièces; — gardes-du-corps du Roi, compagnie de Villeroy, mémoires et dépenses, etc. 128 pièces.)

E. 1188. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1699.** — GUILLARMONT (Alphonse, dit La Place. — Brevet du Roi qui accorde à Alphonse Guillarmont, dit La Place, la charge de trompette dans la compagnie des gardes du corps commandée par le maréchal de Villeroy.

E. 1189. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1731-1768.** — GUILLEMAIN. — Privilège du Roi autorisant le sieur Guillemain, premier violon de l'Académie royale de musique de la ville de Dijon, à faire graver et imprimer plusieurs sonates pour violon; — placet du sieur Guillemain, premier violon, adressé à M. Mesnard, contrôleur général de la maison du Roi; — procès-verbal de vente de meubles appartenant à la dame Guillemain, nee Langlois; — quittances de loyer; — mémoires et factures de Dubut, tapissier à Versailles; — de Lhéroult, tonnelier; — de Boudreau, apothicaire à Versailles, etc.

E. 1190. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1785.** — GUILLEMINOT. — Procédures faites à la requête du sieur Guillemainot, marchand de vins à Paris, à l'encontre du sieur Rolland, maître sellier à Paris, pour le contraindre au paiement d'une lettre de change.

E. 1191. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1778.** — GUILLO (Jacques). — Vente d'une maison sise à Mantes, faite par Antoine-Martin Gaultier, vigneron, à Jacques Guillon, maître serrurier à Mantes, moyennant 40 livres de rente foncière.

E. 1192. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1752-1784.** — HALLÉ (Louis-François-Pierre). — Extrait mortuaire de François Moreau; — extrait de baptême de Marie-Anne Moreau; — extrait mortuaire de Louis-François-Pierre Hallé (veuf de Marie-Anne Moreau).

E. 1193. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 1 pièce, parchemin.

**1783.** — HALLOT (Famille de). — Vente d'une maison sise à Goussonville, et de plusieurs pièces de terre, faite par Antoine, comte de Hallot, seigneur de Goussonville et de Jumeauville, à François Boulant, garde des chasses à Goussonville, moyennant 6 sols 6 deniers de cens et 2,000 livres; — bail de la ferme d'Ouestreville, paroisse d'Angerville, fait à Jean-François Rabourdin, par Charles-Philippe-Louis, marquis d'Halloy, seigneur de Boinville, Méronville et autres lieux.

E. 1194. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1764.** — HALLWILL (comtesse). — Catalogue des livres de madame la comtesse de Hallwill, aux Troux.

E. 1195. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1715.** — HANGARD (Jean). — Vente d'une maison et d'une cour, à Pontoise, faite par Pierre Finard, maître charron au faubourg Notre-Dame de Pontoise, à Jean Hangard, charron, demeurant hors le pont de Pontoise.

E. 1196. (Liasse.) — 15 pièces, papier (1 imprimée) ;  
1 pièce, parchemin.

**1623-1789.** — HARCOURT (Anne François de, duc de Beuvron, seigneur de Jouy). — Contrat par lequel le Roi cède au sieur et à la dame de Beuvron, les terres du grand et du petit Villetain, dans les paroisses de Jouy et de Saclay, les fermes de Villetain et de Villedouble, les droits de justice et de censive, et reçoit en échange 184 arpents de la ferme de Châteaufort, la Garenne et la ferme des Loges, les droits de directe, etc. — Bail à loyer de plusieurs pièces de terre, sises à Jouy, fait par Anne-François de Harcourt, duc de Beuvron, seigneur de Jouy, à Jean-Timothée Guillemart, maître en chirurgie ; — déclarations passées au terrier de la seigneurie des Loges : par Jean Courant ; — par Jean-Dominique Anneau ; — par Vincent Barré, etc. — État des titres, des contrats et des autres actes, concernant la ferme de Garches, ci-devant appartenant à l'hôpital des incurables, et acquise par Antoine d'Aquin, comte de Jouy, seigneur des Loges, premier médecin du Roi ; — arpentage de terres sises sur le terroir de Garches et de Saint-Cloud, appartenant à M. Chevalier ; — vente d'une maison et de plusieurs pièces de terre sises à Jouy, faite par Nicolas Anceau, bourgeois de Paris, à Marc Yver, chirurgien ; — abandon de toutes les maisons et autres héritages sis à Jouy, fait par Nicolas Anceau, garde des plaisirs du Roi, à Jean Anceau, boulanger à Jouy, etc.

E. 1197. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

**1547.** — Décret du moulin de Jouy et des terres qui en dépendent adjugé à Jean d'Escoubleau, seigneur de Sourdis.

E. 1198. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1639-1672.** — Procédures faites à la requête de Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, seigneur de Jouy, contre les marguilliers de l'église de Saint-Jean de Buc, à l'occasion de la saisie des dîmes ; — de Paul d'Escoubleau, marquis de Sourdis, seigneur engagiste de la prévôté de Châteaufort, contre Pierre de Bérulle, seigneur de Guyancourt, à l'occa-

sion de l'immixtion des officiers de la justice de Châteaufort dans la seigneurie de Guyancourt.

E. 1199. (Liasse.) — 45 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

**1695-1740.** — Bail du moulin de Vauxptin, paroisse de Buc, fait par Antoine d'Aquin, seigneur de Jouy, à Nicolas Dardre ; — du moulin de Jouy à Nicolas Quantin ; — procédures à l'occasion de ces baux entre Louis Raulin Rouillé, seigneur du comté de Jouy, et les chanoines de Saint-Marcel, seigneurs de la rivière de Bièvres ; — procédures entre Marie-Angélique d'Aquin veuve de Louis Raulin Rouillé, et Antoine Ruzé, marquis d'Effiat, héritier de Henri d'Escoubleau de Sourdis ; — saisie de plusieurs pièces de terre, sises à Châteaufort, faite sur Antoine-Louis Rouillé, seigneur de Jouy, par Jean-Louis Rouillé d'Orfeuil, etc.

E. 1200. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1500-1601.** — Censives du fief du Moncel, autrement dit La Croix, sis à Jouy, qui a appartenu aux religieux de Saint-Germain-des-Près, à présent uni à la seigneurie de Jouy ; — état alphabétique des cens et des rentes dus au fief de Saint-Marc.

E. 1201. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1724-1796.** — États des héritages situés dans le fief de Villersats.

E. 1202. (Registre.) — In-folio, papier, 152 feuillets.

**1696 - 1700.** — État alphabétique, par surnoms, des cens et des rentes dus à la seigneurie de Jouy, des Loges et du fief du Moncel, autrement dit La Croix. (Ces trois terres étaient unies et incorporées ensemble) — Le curé de Jouy déclare que les immeubles suivants appartiennent à la cure : la maison presbytérale, sise près de l'église, avec grange, étable et un jardin d'un demi-arpent ; un arpent de pré en la prairie de Jouy, lieu dit La Chaudronnerie ; deux arpents sis au Val-d'Enfer, etc. (Par arrêté de l'administration de Seine-et-Oise), de germinal an III, le sequestre apposé sur le château de Jouy fut levé, et M. d'Harcourt fut remis en possession de dix liasses de titres relatifs à la terre de Jouy-en-Josas.)

E. 1205. (Liasse.) — 4 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1715-1782.** — HARDEL (veuve). — Vente d'une maison sise à Saint-Germain-en-Laye, rue de Pologne, faite par Robert Viot, vigneron, à Pierre Prévost, meunier au moulin du prieuré de Saint-Germain-en-Laye ; — partage de

la succession de Marie Julien, veuve de Pierre Prévost ; — quittance de vingt années d'arrérages de censives pour une maison sise à Saint-Germain-en-Laye, délivrée à Philippe Auvray et à Geneviève Prévost, sa femme ; — mémoire de travaux exécutés par Babineau, maçon, dans une maison sise à Saint-Germain-en-Laye et appartenant à madame veuve Hardel.

E. 1204. (Registre.) — In-folio, papier, 514 feuillets.

**1289.** — Harnoux, comte de Châlon, seigneur de Nesles et d'Hédouville. — Inventaire des titres de la seigneurie de Nesles et des fiefs de Nasselles, de Laleuf et de Fleu.

E. 1205. (Liasse.) — 8 pièces, papier, 9 pièces, parchemin.

**1476-1549.** — Lettres royaux de maintenue accordées à Guillaume Le Forestier, avocat du Roi à Pontoise, seigneur en partie de *Neelle* (Nesles), et l'autorisant à faire assigner Antoine Fretin et autres qui, depuis trois mois, vont couper des échelas dans les bois dépendant du fief de Nasselles ; — assignation donnée par Guérin Hérissé, sergent à cheval, à Antoine Fretin, demeurant à Hodenq. archer de la compagnie du comte de Dammartin ; — transaction par laquelle Jean Cossart, écuyer, seigneur de Vaumartin, au Val-de-Gally, et Antoinette Le Forestier, sa femme, cèdent à Barbe Le Forestier, femme de Bertrand de Dampont, seigneur de Ws, à Jeanne Le Forestier, veuve de Jacques de Faveroles, et à leurs autres cohéritiers, la part qui peut leur revenir dans la succession de feu Guillaume Le Forestier ; — cession de la tierce partie de la seigneurie de Nesles qui appartenait à Guillaume Le Forestier faite à Jean Cossart, seigneur de Vaumartin, et à Antoinette Le Forestier, sa femme, par Charles Paillard et par Ambroise Le Forestier, sa femme, moyennant 1,450 livres tournois, et à la charge de payer à Esme Le Forestier, religieuse, prieure de l'abbaye de Jouerre-les-Nonains, une rente viagère de 26 sols 8 deniers parisis ; — d'un autre tiers de la seigneurie de Nesles par Bertrand de Dampont et par Barbe Le Forestier, moyennant 1,600 livres tournois ; — du dernier tiers de la seigneurie de Nesles par Jean Davril, seigneur de Rozière-en-Champagne et de Montigny-en-Brie, et par Yolande Sauvaige, sa femme, héritière de Marie Le Forestier, sa mère, moyennant 1,106 livres tournois ; — partage des biens de la succession d'Antoinette Le Forestier, etc.

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

E. 1206. (Liasse.) — 9 pièces, papier ; 22 pièces, parchemin.

**1550-1600.** — Cession faite par Mathurin Le Prince, demeurant à La Bretesche, et par Catherine Amanly, sa femme, à Mathurin Cueuret, écuyer du Roi, seigneur de Vaumartin, paroisse de La Bretesche, de tous les droits qui appartiennent audit Le Prince dans la seigneurie de Nesles. — autre cession par Jacques Le Prince faite à Mathurin Cueuret ; — procès-verbal du prévôt en garde de Pontoise qui autorise Marie Cossart, dame en partie de Nesles, à faire construire un mur sur un terrain vague, appelé les Portes, assis le long du chemin du Roi, à condition de laisser à ladite rue une largeur de quatorze à quinze toises ; — vente de la seigneurie de Nesles et du fief de Bruno faite à Geoffroi Cueuret, seigneur de Butry, par François de Cugnac, seigneur de Dampierre, pour 6,000 écus sol, la seigneurie de Nesles tenue et mouvant du fief de Poix assis à Pontoise, et du seigneur de Sandricourt, à cause de sa seigneurie d'Arblainville ; — remboursement d'une rente de 16 écus faite par Geoffroi Cueuret à Étienne Tournebus, conseiller au Parlement ; — de 83 écus à Madeleine Du Tillet, veuve de Jacques de Saint-André ; — de 200 écus sol à Jean Lecop, écuyer, seigneur de Grizel.

E. 1207. (Liasse.) — 51 pièces et 1 plan, papier (1 imprimée, 2) pièces, parchemin.

**1585-1787.** — Remboursement d'une rente foncière de 25 écus sol faite à Hugues Fromaget, greffier des requêtes du Palais, à Paris, par Geoffroi Cueuret, seigneur de Nesles ; — d'une rente de 50 écus sol à Nicolas de Boulainvilliers ; — déclaration par M. de Cugnac que Geoffroi Cueuret a payé, en sus du prix de l'acquisition de Nesles, la somme de 100 écus sol pour les épingles de madame de Cugnac ; — sentence du lieutenant du bailli de Senlis, au siège de Pontoise, qui autorise les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Pontoise à céder au seigneur de Nesles le fief d'Ardel, assis à Nesles, moyennant trois septiers de blé méteil de rente foncière ; — cession de ce fief d'Ardel faite par les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Pontoise à Geoffroi Cueuret ; — saisie de la terre de Nesles sur Geoffroi Cueuret, à la requête de Charles de Hedart, seigneur de Chenival ; — décret volontaire de la terre de Nesles au profit de Geoffroi Cueuret ; — vente de deux arpents et de deux perches de terre faite par Geoffroi Cueuret à Nicolas Blouin ; — déclaration de la consistance de la terre de Nesles faite par Sébastien Cueuret ; — vente de cinq ar-

pents de terre sis à Nesles faite par Sebastien Cueuret à Jacques de Santeuil, sieur de Launai ; — des terres de Nesles et de Hédouville par Louis Testu, comte de Balincourt, à M. Hardouin, comte de Châlon, marquis de Puy-Normand ; — état de la terre de Nesles ; — cahier des charges ; — état sommaire des litres et papiers de la terre de Nesles, etc.

E. 1208. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; 12 pièces, parchemin.

**1370-1603.** — Abandon d'un jardin sis à Nesles, sur la rue de la Falaise, fait par Pierre Clément à messire Jean Guiart, prêtre, curé de Nesles ; — vente de ce jardin faite par Jean Guiart à Guérin de Lorriz, chevalier ; — d'une pièce de pré en la prairie de Nesles, faite par Catherine, veuve de Guillaume Le Chéron, à Françoise de Rouvroi, dite de Saint-Simon, dame de Sandricourt et de Hédouville ; — sentence de la prévôté de Nesles qui condamne la veuve Nicolas Bault à céder et à abandonner trois arpents trois quartiers de terre, pour défaut de paiement de rentes et de cens seigneuriaux ; — échange par lequel François Hédart, écuyer, cède neuf perches de jardin à Jacques Cueuret, seigneur de Nesles, contre un arpent de terre sis à Nesles ; — vente de douze perches de bois taillis, lieu dit les Bois-de-Rays, faite par Simon Delarue à Geoffroi Cueuret, etc.

E. 1209. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; 17 pièces, parchemin.

**1604-1637.** — Vente de soixante perches de terre sises à Nesles faite par Innocent Vemyer, serviteur domestique de M. de Nesles, et par Jacquette de Rambures, sa femme, à Geoffroi Cueuret, écuyer, seigneur de Nesles ; — de trois quartiers et demi de pré, sis en la prairie de Nesles, à Geoffroi Cueuret, par Pierre Philippe ; — d'un quartier de pré, lieu dit Chenival, à Martin Delaroche par Geoffroi Cueuret ; — d'un quartier de pré, lieu dit Launay, à Geoffroi Cueuret par Martin Legendre, tailleur d'habits, etc.

E. 1210. (Liasse.) — 23 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin.

**1630-1728.** — Vente d'une maison sise à Nesles, devant l'église, faite par André Cochon, menuisier, à Geoffroi Cueuret ; — abandon d'un demi-arpent de terre fait par Pierre Dauffin, maître cordonnier à Pontoise, à Gabriel Testu de Balincourt, seigneur d'Hédouville ; — vente d'une maison et de plusieurs pièces de terre, à Nesles, faite par Madelaine Horan, veuve de Claude Poussin, à Denis-Alexandre de Pollalion, écuyer, seigneur de Montréal ; — constitution d'une rente de 80 livres faite par le sieur de Pollalion au profit de Jérôme-Bénigne Hallé, procureur au Parlement ;

— bail des biens situés à Nesles, saisis sur le sieur de Montréal, fait à Antoine Boucherot, laboureur à Nesles ; — vente des biens saisis sur le sieur de Pollalion, situés à Nesles, faite à Jean-Claude Petit, maître brodeur à Paris.

E. 1211. (Liasse.) — 55 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

**1744-1757.** — Bail d'une maison sise à Nesles, lieu dit Rouellon, fait par Jean-Joseph Petit, maître boutonier à Paris, à Pierre Caffin, pour 60 livres par an ; — vente de la moitié indivise d'une maison et d'un quartier de terre sis à Nesles, faite par Sebastien Bourdois à dame Rosalie-Henriette de Bruc, veuve de Louis de Cueuret, dame de Nesles ; — de soixante perches de terre sises à Nesles, au clos Remy, par Louis Dumont, cordonnier, à François Testu de Balincourt, seigneur de Nesles ; — d'une maison, lieu dit Rouellon, par Lucien Amelot, par Georges Nicole et autres à M. de Balincourt, etc.

E. 1212. (Liasse.) — 45 pièces, papier ; 25 pièces, parchemin.

**1757-1786.** — Bail d'un bâtiment sis à Nesles, fait par Nicolas Paulus, bourgeois de Paris, au profit de Nicolas Caffin, laboureur à Nesles ; — vente de vingt-sept perches de terre, lieu dit les Rainettes, faite par Nicolas Volant à François Testu de Balincourt ; — bail à rente d'une maison sise à Nesles, lieu dit Rouellon, fait par Nicolas Paulus, maître boutonier à Paris, à François Testu de Balincourt ; — vente d'une maison sise à Nesles, faite par Nicolas Caffin à M. de Balincourt ; — d'un demi-arpent de terre, lieu dit le Clos-Remy, par René-Charles de Monthiers, seigneur de Fay et de Mardolin, à Hardouin de Châlon, seigneur de Nesles ; — d'une maison, sise à Nesles, par Pierre Boucherot à Hardouin de Châlon, etc.

E. 1213. (Liasse.) — 40 pièces, papier ; 18 pièces, parchemin.

**1786-1789.** — Vente de dix perches de pré dans la prairie de Nesles, faite par Charles et par Philippe Amelot à Hardouin, comte de Châlon ; — d'une pièce de pré, par Jacques de Monthiers à M. de Châlon ; — d'une mesure de grange, sise à Nesles, par Louis Dumont ; — de cinq perches de jardin, par Charles Bertheuil ; — d'un demi-arpent de pré, lieu dit Montauban, par Jean-Baptiste Theuré à Hardouin de Châlon ; — d'une maison, lieu dit Clos-Remy, par Nicolas Tremet, garde-chasse ; — acte par lequel Jean Burgot, prêtre, curé de Nesles, et les



marguilliers de ladite paroisse cèdent à madame de Nesles une pièce de friche, lieu dit le Cimetière-des-Sarrazins, et reçoivent en échange trente-sept perches de terre, lieu dit les Belles-Vues; — vente d'un terrain, lieu dit le Carrefour-du-Banc, faite par Antoine Bonnet<sup>l</sup>, grenadier au régiment de la garnison du Roi, à Jean Burgot, curé de de Nesles, etc.

E. 1214. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 17 pièces, parchemin.

**1408-1521.** — Obligation de Jean Taillecher, meunier à Verville, qui reconnaît devoir à Guérin de Lorris, chevalier, chambellan du Roi, seigneur de Nesles, la somme de 20 sols parisis pour la composition faite avec ledit chevalier, à cause « de la forfaiture de son cheval, qui avoit esté « naguère prins chargé de farine que il estoit venu querre « pour mener au moulin de Verville; » — extraits des titres relatifs à la banalité du moulin de Nesles; — transaction par laquelle Guillaume Le Forestier, seigneur en partie de Nesles, moyennant 48 sols parisis, vend à Jean Lemaistre, meunier de Verville, le cheval qui avait été saisi chargé de farine, à cause du droit réservé au meunier de Nesles de quêter mouture dans l'étendue de la seigneurie; — sentence de la châtellenie de Pontoise condamnant Simon Le Sieurre, maréchal à Nesles, à payer à Guillaume Le Forestier, seigneur de Nesles, la somme de 32 sols parisis pour la valeur du cheval saisi sur Jean Lemaistre, meunier de Verville, et qui lui avait été confié en garde; — enquête faite contre Jean Lemaistre; — reconnaissance par Noël Devoires, meunier de Brécourt, qu'il doit à Guillaume Le Forestier 12 sols parisis, à cause de la saisie de son cheval chargé de farine, faite à la requête dudit Le Forestier; — procédures faites à la requête de Guillaume Le Forestier, seigneur de Nesles, contre Jean Brunet, qui a détourné l'eau de la rivière du Sausseron au-dessus du moulin de Nesles; — bail du moulin de Nesles fait au profit de Jean Vanesson, etc.

E. 1215. (Liasse.) — 17 pièces, papier; 14 pièces, parchemin.

**1492-1521.** — Lettres-royaux adressées au lieutenant-civil de Pontoise, afin de maintenir Guillaume Le Forestier, avocat du Roi, dans la possession du droit de banalité du moulin de Nesles; — information faite par Desnoyers, huis-sier, sur ce droit prétendu par le seigneur de Nesles; — sentence de la châtellenie de Pontoise qui défend à Jean Boulet, meunier de Verville, de venir *chasser et quêter mouture* à Nesles; — nouvelles sentences: contre Jean Boulet;

— contre Jaquotin Ledet, meunier à Verville; — assignation donnée à Charlot Raollin, meunier de Labbeville, à la requête de Denise de La Barre, veuve de Guillaume Le Forestier, dame en partie de Nesles; — enquête contre les meuniers de Labbeville, qui sont venus quêter mouture à Nesles; — procédures contre Antoine de Cugnac, seigneur de Dampierre, à l'occasion de la banalité du moulin de Nesles, etc.

E. 1216. (Liasse.) — 29 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

**1540-1745.** — Commission du prévôt en garde de Pontoise qui autorise Antoinette Le Forestier, veuve de Jean Cossart, dame en partie de Nesles, à faire saisir les meuniers voisins qui viennent quêter mouture à Nesles; — enquête faite contre Girard Dupont, meunier; — sentence contre Audry Richardière, meunier de Labbeville; — acte par lequel Pierre Coignard, demeurant à Nesles, s'engage à faire moudre le blé nécessaire pour son hôtel et sa famille au moulin banal de Nesles; — procédures faites à la requête de Marie Cossart, veuve de Mathieu Cueuret, dame de Nesles en partie: contre Mathieu Legendre, meunier du moulin de Launay, à l'occasion de la saisie d'un âne chargé de farine; — contre Louis Cohegrue, vigneron, pour le forcer à faire moudre son grain au moulin de Nesles; — à la requête d'Antoine Courtois, fermier du moulin banal, contre plusieurs habitants de Nesles, qui se dispensaient de faire moudre à son moulin; — lettres de madame de Balincourt, née Cueuret, etc.

E. 1217. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

**1595-1650.** — Bail de la terre et seigneurie de Nesles, fût par François de Cugnac, seigneur de Dampierre, à Christophe Lemaistre et à Pierre Declarue, pour 433 écus sol; — à Jean Caffin, laboureur, pour 700 livres tournois; — à Jean Villain (pendant tout le temps que durera la saisie opérée sur Geoffroi Cueuret), pour 100 écus sol; — de la terre et seigneurie de Verville, des menues dîmes et des cens de Nesles, par Geoffroi Cueuret à Anne Caffin, pour quatorze septiers de blé et huit septiers d'avoine, mesure de Pontoise; — à Pierre Delile, pour treize septiers de grains; — à Jean Dorlet, laboureur; — des champarts de la terre de Nesles, à Jean Rochart, pour 24 livres tournois; — de la terre de Verville à Quentin Cohegrue, pour six septiers de blé, six septiers d'avoine, et quatre chapons; — à Florent Philipin, pour un muid de blé méteil, etc.

E. 1218. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1663-1787.** — Bail d'un clos planté de cerisiers, sis à Nesles, fait à Pierre de Milly, vigneron, par Sébastien Cueuret, seigneur de Nesles; — des dîmes et des champarts de Nesles et de Verville, à Antoine Bonnet; — d'une maison sise à Nesles, par la veuve Poussin à Jacques Haran; — de douze arpents de terre, lieu dit l'Étang, par Louis Testu de Balincourt à Thomas Hutten, pour 220 livres, etc.

E. 1219. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1498-1787.** — Bail du moulin banal de Nesles, sis sur la rivière du Sausseron, fait par Denise de La Barre, veuve de Guillaume Le Forestier, avocat du Roi à Pontoise, dame de Nesles en partie, à Jean Vanessier, meunier, pour dix-neuf septiers de farine; — procès-verbal de visite du moulin de Nesles, fait à la requête de Jacques Cueuret, seigneur du lieu; — bail du moulin à eau de Nesles par Jacques Cueuret, seigneur de Vaumartin et de Nesles, à Jacques Odain; — à Étienne de La Roche; — par Geoffroi Cueuret à Étienne de La Roche, moyennant trois muids de blé, mesure de Pontoise, deux pores ou 12 livres, six chapons, six poules et un gâteau; — à Pierre Monnier; — prise du moulin de Nesles, par Antoine Leblond, meunier; — bail du même moulin par Sébastien Cueuret à Isaac Fleury, pour 120 livres tournois, cinquante septiers de blé, un porc gras ou 30 livres, et deux gâteaux le jour des Rois, etc.

E. 1220. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 14 pièces, parchemin.

**1481-1751.** — Sentence du prévôt de Nesles, qui condamne Symphorien Bouraine à ne plus vendre de vin pendant le temps de banvin, et à payer au seigneur du lieu lesdits droits de banvin; — aveu et dénombrement du fief de Nasselles rendu par Guillaume Le Forestier, seigneur de Nesles en partie, à Charles d'Orgemont, seigneur de Méry, à cause de son fief de Poiv, sis à Pontoise; — enquête faite devant le prévôt de Pontoise, qui constate que Guillaume Le Forestier, seigneur de Nesles, est propriétaire d'un moulin à eau situé sur le Sausseron; — procédures faites à la requête de Guillaume Le Forestier contre Pernot Dorlot, pionnier, à l'occasion du moulin situé sur le Sausseron; — sentences du prévôt de Pontoise: obtenue par Jacques Cueuret, seigneur de Nesles en partie, au sujet des anticipations faites sur la rivière du Sausseron, à Nesles, par François Hédart, par Guillaume de La Roche et par d'autres riverains; — pour l'élargissement de la rivière du Sausseron; — condamnant

Jérôme et Jean Bataille à nettoyer et à curer les fossés de la rivière du Sausseron; — reconnaissance par Catherine Levasseur, propriétaire d'une ferme sise à Nesles, que tous les arbres plantés à moins de trois pieds de la rivière du Sausseron appartiennent à M. de Balincourt.

E. 1221. (Liasse.) — 34 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1550-1764.** — Arrêt du Parlement défendant à Oudard de Soultour, seigneur de Gouzangré, et aux habitants de cette seigneurie, de faire pâturer leurs bestiaux sur les terres de la seigneurie du Porchay; — vente des droits d'échange et honorifiques dans les paroisses de Nesles et de Verville faite par Jean Garnier, adjudicataire des droits d'échange à aliéner dans la Généralité de Paris, à Louis de Cueuret, marquis de Nestes, pour 165 livres; — engagements pris par les marguilliers de l'église de Saint-Symphorien de Nesles, de payer tous les quinze ans à Mathieu Cueuret, à Jacques Cueuret et à Geoffroi Cueuret, seigneurs de Nesles, la somme de 35 sols tournois, outre les cens, pour chacun des arpents possédés par l'église de Nesles, et non amortis; — déclarations censuelles des biens possédés par l'église Saint-Martin de l'Isle-Adam dans l'étendue de la seigneurie de Nesles; — de l'église de Saint-Martin de Labbeville; — de l'église de Saint-Clair d'Hérouville; — des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, etc.

E. 1222. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

**1396-1487.** — Sentence d'Ivon de Respreden, garde de la juridiction de Nesles, accordant la saisine d'une mesure léguée par Jeanne de La Durée à Jeannette Dorenlot, femme d'Étienne Hauniz, et les condamne à payer les droits de relief à messire Guillaume Le Brun, seigneur de *Ballencour* et de *Nelle* (de Balincourt et de Nesles); — enquête faite à la requête de Gilles de Lorris, écuyer, seigneur de Nesles en partie, contre Pierre Lefebvre et sa femme, qui prouve que les acquéreurs d'immeubles doivent dans la huitaine demander la saisine au seigneur, et doivent pour droit de relief 5 sols parisis par arpent; — sentences du prévôt en garde de la châtellenie de Pontoise condamnant: *Pierre Chériot*, meunier à Nesles, à payer à Gilles de Lorris, seigneur en partie de Nesles, 12 deniers parisis pour la saisine d'un arpent de terre sis à Nesles, lieu dit Rochefort; — Martin Pichoreau, Colin Pichoreau, Jacotin Jost et autres héritiers d'Étienne Pichoreau, à payer 5 sols parisis d'amende.

E. 1225. (Liasse.) — 48 pièces, papier; 16 pièces, parchemin.

**1467-1603.** — Bail à cens de trois arpents de terre, lieu dit la Haie-Belou, fait par Guillaume Le Forestier, seigneur de Hédouville et de Nesles en partie, au profit de Pierre Chériot meunier; — de deux arpents de terre, lieu dit la Haie-Heudebourg, au profit de Guillaume Ledoux; — d'une mesure avec cour et jardin, au profit de Phelipot Cornet; — d'une maison sise à Nesles, lieu dit l'Orme, au profit de Pierre Lefebvre; — de deux arpents de terre, lieu dit Launay, au profit d'Antoine Damp, par Antoine de Cugnac, etc.

E. 1224. (Liasse.) — 22 pièces, papier; 18 pièces, parchemin.

**1604-1788.** — Bail à cens de deux mesures avec cours et jardins, sises à Nesles, fait par Geoffroi de Cueuret, écuyer, seigneur de Nesles, à Pierre Charpentier, moyennant 11 deniers parisis de cens, le droit de four banal payable le jour de Saint-Rémi, un chapon, une poule, un pichet d'avoine, mesure de blé de rente seigneuriale; — d'une mesure de 16 perches de terre à François Pichoreau; — de trois quarts de perche à Pierre Bonnet, pour 1 denier parisis de cens; — d'une demi perche de terre au profit d'Augustin Pasté; — d'un quartier de terre au profit de Jean Mandois; — d'un arpent de terre par Sébastien de Cueuret, seigneur de Nesles, au profit d'Alexis Charpentier; — de l'emplacement d'une mesure par M. de Châlon à Louis Pallais, etc.

E. 1225. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1327-1753.** — Donation d'un quartier de terre à la mesure de *Neelle* (Nesles), faite à la communauté des habitants de la paroisse de Nesles par Guillaume de L'Isle, seigneur de Balincourt et de Nesles; — sentence de la prévôté de Pontoise condamnant Mahiet de La Rue, héritier pour un neuvième de Pierre de La Rue, à payer à Guillaume Le Forestier, seigneur en partie de Nesles, la neuvième partie de la moitié de 4 sols 8 deniers parisis; — déclarations censuelles : des biens possédés dans l'étendue du fief d'Ardel par Colin Pichoreau; — d'une maison dépendant du fief des Portes par Jean Pillon, maçon; — des biens possédés par l'église Saint-Symphorien de Nesles, etc.

E. 1226. (Registre.) — In-folio, papier, 158 feuillets.

**1485-1505.** — État des cens, des rentes, des champarts et des droits seigneuriaux de la seigneurie de Nesles

et des fiefs des Portes et de Nasselles dus à Guillaume Le Forestier, seigneur desdits lieux, par Pierre et par Thomas Lefebvre; — par Philipin Marbecq; — par Thomin Palier; — par Jeanne La Dorelote de Saint Cloud; — par Antoine de Villiers, écuyer, seigneur de L'Isle-Adam, pour deux arpents : « Ces deux arpents appartiennent à M. le Connestable de Monmorancy et n'en paye rien au seigneur de Neelle : l'on a les déclarations. Le respect que l'on luy a porté a fait que l'on n'a rien demandé; » — par Collin de Milly, etc.

E. 1227. (Registre.) — In-folio, papier, 170 feuillets.

**1496-1530.** — Terrier des fiefs de Saint-Maclou et d'Ardel, dépendant de la seigneurie de Nesles. — Déclarants : Colin Pichoreau; — Jean Prisbarre; — Martin de Lestre; — Mahiet Benoitte; — Jean Le Camus; — Jean Pépin, etc.

E. 1228. (Registre.) — In-folio, papier, 189 feuillets.

**1478-1566.** — Titres et enseignements du fief de Nasselles, séant à Nesles, faisant mention des terres et héritages redevables à cens et à rentes seigneuriales dus audit fief de Nasselles. — Sentence de la prévôté de Pontoise pour Denise de La Barre, veuve de Guillaume Le Forestier, seigneur en partie de Nesles, contre Katherine, veuve de Colin Pichoreau; — acte de foi et hommage fait à Guillaume Le Forestier par Berthier de Nasselles, écuyer d'écurie du duc de Bourbon; — à Mathurin de Launoy, seigneur de Livilliers, par Guillaume Le Forestier, etc.

E. 1229. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1526-1597.** — Vente de vingt-deux perches de terre, sises à Nesles, faite par Simon Paillier, laboureur, à Amien de La Porte; — sentence de la prévôté de Pontoise, condamnant Jean Doucet, laboureur, à payer à Antoine de Cugnac, seigneur de Nesles en partie, les cens et les rentes qui lui sont dus; — aven et dénouement d'une petite maison avec cour et jardin, lieu dit Chenival, fait par Pierre Du Marin, commissaire de l'artillerie du Roi, à Marie Du Lac, veuve d'Antoine de Cugnac, seigneur de Dampierre et de Nesles; — Déclarations censuelles rendues à la seigneurie de Nesles : par Clément Piffre; — par Jean Watel; — par François Hédart, etc.

E. 1250. (Registre.) — In-4°, papier, 62 feuillets.

**1518-1520.** — Papier terrier du fief des Bruns, sis à Nesles, rédigé pour Antoine de Cugnae, seigneur de Dampierre et de Nesles, par Jean Lechauf, prêtre, son procureur et receveur. — Déclarants : Jean Lefebvre ; — Simon Paillier ; — Colin Cornet ; — Jean de Boessy, etc.

E. 1251. (Registre.) — In-folio, papier, 265 feuillets.

**1518-1527.** — Papier terrier de la seigneurie de Nesles rédigé pour Antoine de Cugnae, seigneur de Dampierre et de Nesles. — Censitaires : Jean Lefebvre de Roethon, laboureur ; — Jean Pichoreau ; — Jean Cornet ; — François Legendre, laboureur ; — Charlot Herembourc ; — Colin Rogier, etc. (Table alphabétique des noms.)

E. 1252. (Registre.) — In-folio, papier, 44 feuillets.

**1528-1600.** — Papier terrier du fief d'Ardel, sis à Nesles, appartenant aux religieuses, prieure et sœurs de l'Hôtel-Dieu de Pontoise. — Déclarants : maître Jean Lechauf, prêtre, demeurant à Nesles ; — Guillaume de La Mothe, cordonnier ; — messire Jean Lefebvre, prêtre, demeurant à Nesles ; — messire Mathurin Paillier, prêtre ; — Mathieu Coqueret, etc. (Ce fief fut acquis par Geoffroi Cueuret, seigneur de Nesles.)

E. 1255. (Registre.) — In-folio, papier, 152 feuillets.

**1533.** — Terrier du fief de Saint-Antoine, rédigé pour Antoine de Cugnae, seigneur de Nesles. — Déclarants : Thomas Pichoreau, laboureur ; — Jean Pépin ; — Pierre Chériot ; — Pierre Dacheux, maréchal ; — Crépin de La Fosse ; — Regnault Levasseur, etc.

E. 1254. (Registre.) — In-folio, papier, 252 feuillets.

**1548-1550.** — Terrier des fiefs des Portes, de Saint-Maclou et de Laleuf, sis à Nesles, rédigé pour Mathieu Cueuret, écuyer, seigneur de Vaumartin et de Nesles en partie. — Censitaires : Denis Legendre ; — Nicolas Bataille ; — Jean Couplet ; — Jean Hubert ; — Pierre Camus ; — les marguilliers de l'église de Frouville, etc.

E. 1255. (Registre.) — In-4°, papier, 114 feuillets.

**1556-1627.** — Terrier des fiefs des Portes, de Grapin, d'Arion, de Nasselles, de Laleuf, de Flélu, de Butry et de Saint-Maclou, assis en la paroisse de Nesles et au territoire d'environ, rédigé pour demoiselle Marie de Cossart, dame

de Vaumartin et de Nesles, par Jean Malfuzon, notaire à Pontoise ; — terrier du fief de La Lande, sis à Boullonville, paroisse de Jouy-le-Comte, rédigé pour Geoffroi de Cueuret, seigneur de Nesles et autres lieux, par Jacques Faivre, notaire à Nesles. (Table des censitaires.)

E. 1256. (Registre.) — In-folio, papier, 126 feuillets.

**1565.** — Déclarations censuelles passées au profit de Jacques Cueuret, seigneur de Vaumartin et de Nesles : par Augustin Cottin, marchand et bourgeois de Pontoise ; — par Antoine Bourdon, laboureur ; — par Antoine Gigommari, tisserand ; — par Jérôme Pichoreau, etc. (Table des censitaires.)

E. 1257. (Liasse.) — 18 pièces, papier ; 45 pièces, parchemin.

**1570-1646.** — Sentence de la prévôté de Nesles condamnant par défaut Marie Bernot, veuve de Pierre de La Roche, à payer à Christophe Lemaistre, receveur de la terre de Nesles, cinq années d'arrérages dus par feu Pierre de La Roche ; — aveu et dénombrement d'un demi-arpent de terre, lieu dit La Fosse du Val-le-Roi, fait par Antoine Lefebvre à Jacques Cueuret, seigneur de Nesles ; — érection en fief de douze perches de terre, sises au lieu dit Chenival, faite en faveur de Charles Hédart par Geoffroi Cueuret ; — vente d'un demi-quartier de terre, sis à Nesles, par Geoffroi Cueuret à Pierre Delarue ; — lettres de terrier pour les fiefs de Nesles, de Verville, de Hodenq, de Butry, de Lalande et de Laleuf, obtenues par Geoffroi Cueuret ; — sentence du bailliage de Beaumont entérinant ces lettres de terrier ; — état des terres tenues à champart des seigneuries de Nesles et de Verville, à raison de la huitième et de la onzième gerbes ; — sentence du bailliage de Senlis ordonnant la vente des immeubles saisis sur Rénée Guichart, femme de François Bouzère, élu à Soissons ; — transaction entre Geoffroi Cueuret, seigneur de Nesles, et Charles de Perthuis, seigneur d'Hédouville, relativement à des cens ou rentes seigneuriales situés à Hédouville ; — actes de foi et hommages faits à Geoffroi Cueuret, seigneur de Nesles : par Philibert de Belloy, écuyer, à cause de Catherine Hédart, sa femme, pour les fiefs de Hédart et de Coqueret ; — par Zanobis de Leauay, secrétaire de la Reine, pour une pièce de terre sise à La Fosse le Val-le-Roi ; — par Gabriel de Saint-Denis, pour une pièce de terre sise aux Quatre-Châtaigniers ; — lettres de terrier des fiefs de Nesles, de Flélu, de Lalande, de Butry, de Launay et de Verville, obtenues par Sébastien Cueuret.

E. 1258. (Registre.) — In-folio, papier, 657 feuillets.

**1560-1688.** — Certificats de Geoffroi de Cueuret, seigneur de Nesles, constatant la naissance de ses enfants; — de Louis de Cueuret, pour le même objet; — terrier de la seigneurie de Nesles, rédigé par Galeron, notaire à l'Isle-Adam, pour Geoffroi de Cueuret, seigneur du lieu; — aveu et dénombrement de la seigneurie de Nesles, rendu par Geoffroi de Cueuret, seigneur de Nesles, de Verville, de Hodenq, etc., à messire Antoine de Saint-Chamant, seigneur du fief de Poix en la ville de Pontoise; — donation de deux vergées de jardin, auprès du cimetière de Nesles, faite à la cure dudit lieu par Geoffroi de Cueuret; — érection en fief, sous le titre de Saint-Symphorien, de plusieurs pièces de terre appartenant à l'église de Nesles; — donation du droit de collation et de présentation à la chapelle de Saint-Jean-l'Évangéliste de Nesles, faite par Geoffroi de Cueuret aux religieux Mathurins de Saint-Michel de Pontoise, etc.

E. 1259. (Registre.) — In-folio, papier, 151 feuillets.

**1626-1628.** — Cueilloir des cens et des rentes dus à la seigneurie de Nesles. — Débiteurs : Antoine Du Gayet, sieur de Chambleur; — Alexis Gauduin; — Antoine Richard; — Charles Fizanne; — Claude Paramour, etc.

E. 1240. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

**1619-1640.** — Déclarations censuelles passées au profit de Geoffroi de Cueuret et de Sébastien de Cueuret, seigneurs de Nesles, de Verville et autres lieux : par Nicolas Hayart, laboureur; — par Antoine Paramour; — par Louis Dufour, sergent priseur et vendeur de biens de justice, à Nesles; — par Jean Fouque, tailleur à la chambre du Roi, à Paris; — par Guillaume Frémont, cordonnier, etc.

E. 1241. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

**1640-1646.** — Déclarations censuelles passées au profit de Sébastien de Cueuret, seigneur de Nesles et autres lieux : par Simon Levasseur, sergent royal à Pontoise; — par maître Jean Langlois, procureur en la Cour du Parlement, à Paris; — par Jacques Vergé, marchand épiciier, bourgeois de Paris; — par Yves Foy, conseiller du Roi; — par Quentin Bernay, vigneron, etc.

E. 1242. (Liasse.) — 177 pièces, papier.

**1646-1650.** — Déclarations censuelles passées au profit de Sébastien de Cueuret, seigneur de Nesles et autres lieux :

par Jean Martin, laboureur; — par Marie Dailly, veuve de François Pichoreau; — par Étienne de Berbizy, seigneur de Héronville; — par Jean Le Conturier, procureur du Roi au siège de Gisors; — par maître François Dubois, prêtre, etc.

E. 1243. (Registre.) — In-folio, papier, 516 feuillets.

**1646-1648.** — Terrier de la terre et seigneurie de Nesles, rédigé pour Sébastien de Cueuret, seigneur dudit lieu, par André Boyval, prévot et garde de la justice de Nesles (tome 1<sup>re</sup>). — Le domaine de la terre et seigneurie consiste en plusieurs fiefs, savoir : le château de Nesles, dit les Portes, les Brunes, Saint-Antoine, Chantemelles, Nasseselles, dit de Poix, Saint-Maclou, Grappin et Arion, confus et mêlés ensemble; — le seigneur avait droit de haute, moyenne et basse justice; — ban de vin qui commence chacun au le jour de l'Ascension Notre-Seigneur et dure quarante jours consécutifs; — de moulin banal et de pressoir à vin et à cidre; — de rouage, de forage, d'effilage; — de bornage, de four à ban baillé d'ancienneté à 12 deniers parisis chacun manoir; — de garenne de chasse à cor et à cri, selon et ainsi qu'il est porté par les anciens aveux, avec droit de rivière et pêcherie, de voierie et de carrière, etc. (Table des censitaires.)

E. 1244. (Registre.) — In-folio, papier, 251 feuillets.

**1648-1677.** — Terrier de la terre et seigneurie de Nesles, rédigé pour Sébastien de Cueuret, seigneur dudit lieu, par André Boyval (tome 2<sup>e</sup>). — Censitaires : François de Milly, vigneron; — François Bouticourt, laboureur; — Paquier de Mouchy, laboureur; — François Caffin, etc.

E. 1245. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

**1651-1672.** — Déclarations censuelles passées au profit de Sébastien de Cueuret, seigneur de Nesles : par François Paillart, vigneron; — par Jacques Guillebert, seigneur de Mauny et de Launay; — par Gabriel Testu de Balincourt, seigneur de Hédouville et de Hodenq; — par François Richardière, sieur de La Mairie, etc.

E. 1246. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

**1672-1679.** — Déclarations censuelles passées au profit de Sébastien de Cueuret, seigneur de Nesles : par messire Jean Chéron, prêtre, curé de Hérouville; — par François Poireau, officier de la maison de la Reine; — par Louis Boyval, marchand épiciier, bourgeois de Paris, etc.

E. 1247. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

**1680-1682.** — Déclarations censuelles passées au profit de Sébastien de Cueuret, seigneur de Nesles : par Nicolas Bachelier, procureur fiscal de l'Isle-Adam ; — par François Le Tellier, bourgeois de Pontoise ; — par Étienne Barabaut, marchand à l'Isle-Adam ; — par Antoine Caffin, etc.

E. 1248. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

**1682-1695.** — Déclarations censuelles passées au profit de Sébastien et de Louis de Cueuret, seigneurs de Nesles : par Jean de Milly, vigneron ; — par Marie Petit-Jean ; — par messire Laurent Peltier, prêtre ; — par Nicolas Tu-beuf, etc.

E. 1249. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

**1695-1696.** — Déclarations censuelles passées au profit de Louis de Cueuret, seigneur de Nesles : par Étienne Garricr, vigneron à Nesles ; — par Vincent More, tonnelier à Pontoise ; — par dame Marie Gaultier, veuve de Martin de Redarel, conseiller à la Cour des Aides, etc.

E. 1250. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

**1696-1732.** — Déclarations censuelles passées au profit de Louis de Cueuret et de dame Henriette Jeanne-Rosalie de Brue, sa veuve : par maître Charles Ysabel, avocat au Parlement de Paris ; — par dame Catherine-Gilbert Nouel, veuve du sieur de Boissy, seigneur du Buisson ; — par Nicolas More, bourgeois de Pontoise ; — par Jean-Baptiste Terrier, écuyer, lieutenant au Présidial de Meaux, etc.

1 1251. (Registre.) — In-folio, papier, 561 feuillets.

**1696-1714.** — Cueilloir des cens et des redevances seigneuriales dus, chacun an, aux seigneurs de Nesles et de Verville. — Débiteurs : Nicolas Caffin, de Valmondois ; — Jean Chéron, de Frouville ; — André Boucherot, etc.

E. 1252. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1697-1757.** — Déclarations censuelles passées au profit de Sébastien de Cueuret et de François Testu de Balincourt, seigneurs de Nesles : par les marguilliers de l'œuvre et fabrique de Notre-Dame de Pontoise ; — sentence des requêtes du Palais, condamnant François Couplet et consorts à passer déclaration, au profit de Sébastien de Cueuret, d'une pièce de terre sise à Nesles, lieu dit les Belles-Vues ; — lettres royaux

obtenues par Louis de Cueuret, pour la rénovation des terriers des seigneuries de Nesles et de Verville ; — bail à rente d'un demi-arpent de terre, lieu dit le Val-Milon, fait par Jacques Lécuyer à Claude Caffin, pour 50 livres par an ; — cession de ce bail faite par Élisabeth Boucherot, femme de Lécuyer, à Henriette de Brue, dame de Nesles, veuve de Sébastien de Cueuret.

E. 1255. (Registre.) — In-folio, papier, 82 feuillets.

**1706-1712.** — Cueilloir des cens et des redevances seigneuriales de Nesles et de Verville, payables à Noël et à la Saint-Rémi. — Débiteurs : Toussaint Fisanne ; — Hubert Le Moyne ; — François Collinet ; — la veuve Claude de La Fosse, etc.

E. 1254. (Registre.) — In-folio, papier, 514 feuillets.

**1716-1722.** — Cueilloir des cens et des redevances dus aux seigneurs de Nesles et de Verville. — Antoinette Robert, veuve de Pierre Prudhomme, doit, suivant sa déclaration, onze boisseaux trois picquets d'avoine, 3 sols et un chapon, etc.

E. 1255. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

**1732.** — Déclarations censuelles passées au profit de messire François Testu de Balincourt, seigneur de Nesles : par Jean Langlassé, vigneron ; — par Quentin Fremont ; — par Jean Girard, etc. (Table des censitaires.)

E. 1256. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

**1732.** — Déclarations censuelles passées au profit de messire François Testu de Balincourt, seigneur de Nesles : par Jean Pinson, maître menuisier ; — par Jean Prudhomme, laboureur ; — par Nicolas Baudouin, etc.

E. 1257. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

**1732.** — Déclarations censuelles passées au profit de messire François Testu de Balincourt, seigneur de Nesles : par Jacques Boulogne, maître chapelier à Pontoise ; — par Jean-Baptiste Terrier, écuyer, gentilhomme servant du Roi ; — par Maximilien Tilton, conseiller au Parlement de Paris, seigneur de Villohan, etc.

E. 1258. (Liasse.) — 10 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1732-1733.** — Lettres royaux obtenues par François Testu de Balincourt et par Rosalie de Cueuret, sa femme,

pour la rénovation du terrier des seigneuries de Nesles et de Verville; — sentence d'entérinement de ces lettres royales par la prévôté en garde de Pontoise; — publications des lettres de terrier; — déclaration censuelle passée au profit de M. Teslu de Balincourt, par les administrateurs de l'hôpital de Nesles, etc.

E. 1259. (Cahier.) — In-folio, papier, 4 feuillets.

**1732-1733.** — Cueilloir des cens et des redevances dus les jours de Noël et de Saint-Remi aux seigneuries de Nesles et de Verville. — « Antoine Bonnet, de Verville, a payé 16 sols 7 deniers y compris portions de volaille, ci: 16 sols, etc. »

E. 1260. (Cahier.) — In-folio, papier, 19 feuillets.

**1734.** — Cueilloir des cens et des redevances dus aux seigneuries de Nesles et de Verville. — « Antoine Milly a payé 4 livres 19 sols pour cens, pain, et appréciation des volailles, etc. »

E. 1261. (Cahier.) — In-folio, papier, 20 feuillets.

**1735.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Antoine Pelletier a payé pour son bien 9 deniers, plus pour la moitié du bien de son père 11 sols, et 1 boisseau et 3 pichets et demi d'avoine. »

E. 1262. (Cahier.) — In-folio, papier, 25 feuillets.

**1736.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Antoinette Sergé a payé, suivant sa déclaration, 2 sols 6 deniers, plus 7 boisseaux et 3 pichets d'avoine, dont 3 comble, etc. »

E. 1265. (Cahier.) — In-folio, papier, 28 feuillets.

**1737.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Louis Gérard, l'aîné, a payé, suivant sa déclaration, 2 livres 11 sols 11 deniers maille, etc. »

E. 1264. (Cahier.) — In-folio, papier, 27 feuillets.

**1738.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Jean de Layde a payé, suivant sa déclaration, 13 sols 8 deniers et 3 boisseaux d'avoine, etc. »

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

E. 1265. (Cahier.) — In-folio, papier, 26 feuillets.

**1739.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « La veuve Louis Dufour a payé, suivant sa déclaration, 4 livre 12 sols 8 deniers, un boisseau et demi d'avoine dont un grande mesure; elle doit pour mademoiselle Domilier, etc. »

E. 1266. (Cahier.) — In-folio, papier, 25 feuillets.

**1740.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Jérôme Germain a payé, suivant sa déclaration, 3 livres 3 sols 4 deniers et treize boisseaux et un pichel d'avoine, dont deux boisseaux et trois pichets sont mesure de Beaumont, etc. »

E. 1267. (Cahier.) — In-folio, papier, 52 feuillets.

**1741.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Martin Massignon a payé, comme fermier des terres de l'église de Labbeville, 2 sols 5 deniers maille, etc. »

E. 1268. (Cahier.) — In-folio, papier, 26 feuillets.

**1742.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Claude Delaroche a payé, suivant sa déclaration, 7 sols 6 deniers et trois pichets d'avoine, etc. »

E. 1269. (Cahier.) — In-folio, papier, 26 feuillets.

**1743.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Marguerite Milly, de Valmondois, a payé, suivant sa déclaration, 12 sols, un chapon, dix boisseaux et un pichel d'avoine, etc. »

E. 1270. (Registre.) — In-folio, papier, 26 feuillets.

**1744.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « François Dutaut, demeurant à Hérouville, a payé, pour la moitié du bien de Marie Cresson, sa femme, suivant la déclaration de Jean Cresson, 3 deniers et un pichel et demi d'avoine. Il a payé les arrérages pour sa part. »

E. 1271. (Registre.) — In-folio, papier, 24 feuillets.

**1745.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Nicolas Pigache a payé, suivant sa déclaration, 2 sols 7 deniers maille, etc. »

E. 1272. (Registre.) — In-folio, papier, 26 feuillets.

**1746.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « François Vermont a payé, pour sa part de la déclaration de Catherine Guillou, 15 sols, un pichet et demi de blé, cinq pichets d'avoine, etc. »

E. 1273. (Registre.) — In-folio, papier, 22 feuillets.

**1747.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Jean Langlassé le fils a payé, pour le bien de Louis Pinson qu'il a pris à rente, suivant sa déclaration, 11 sols 10 deniers, etc. »

E. 1274. (Cahier.) — In-folio, papier, 26 feuillets.

**1748.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « La veuve Jérôme Germain a payé, suivant sa déclaration, 3 livres 4 deniers, un poulet, dix boisseaux et un pichet d'avoine. »

E. 1275. (Cahier.) — In-folio, papier, 24 feuillets.

**1749.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Louis Louvet a payé, suivant sa déclaration, 15 sols, quatre boisseaux et demi d'avoine. »

E. 1276. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

**1751.** — Lettres royaux autorisant François Testu de Balincourt à faire renouveler le terrier des seigneuries de Nesles, de Verville et de Hédouville; — sentence d'entérinement de ces lettres à terrier par la châtellenie de Pontoise; — publications des lettres à terrier, etc.

E. 1277. (Registre.) — In-folio, papier, 301 feuillets.

**1751-1756.** — Terrier de la seigneurie de Nesles, rédigé pour François Testu de Balincourt par François Brandin, notaire au bailliage de Pontoise (tome 1<sup>er</sup>). — Censitaires : Antoine Milly, laboureur; — André Lefebvre; — André Cailleux; — Claude Cayeux, etc. (Table des censitaires.)

E. 1278. (Registre.) — In-folio, papier, 269 feuillets.

**1754-1756.** — Terrier de la seigneurie de Nesles, rédigé pour François Testu de Balincourt par François Brandin, notaire au bailliage de Pontoise (tome 2<sup>e</sup>). — Censitaires : Jacques Camus, prêtre, curé d'Osuy; — l'église de Nesles; — Louis Dumont, cordonnier; — Lucien Amelot, laboureur, etc.

E. 1279. (Cahier.) — In-folio, papier, 66 feuillets.

**1752.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Antoine de Milly, laboureur à Verville, doit pour un jardin, deux boisseaux d'avoine, etc. »

E. 1280. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

**1751-1774.** — Déclarations censuelles passées au profit de M. de Balincourt, seigneur de Nesles : par Jacques de Monthiers, seigneur Du Fay et de Mardelain; — par Philippe Durand; — par Michel-Archange Duval, sieur Du Manoir; — par Quentin Dufour, vigneron, etc. (Table alphabétique des censitaires.)

E. 1281. (Liasse.) — 28 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1768-1765.** — Procédures faites à la requête de M. de Balincourt contre Philippe Durant, marchand à Nesles, pour le contraindre à passer déclaration et à payer les arrérages du cens établi sur une maison sise dans la paroisse de Nesles; — sentence du prévôt de Nesles; — appel par Durant au bailliage de Pontoise; — lettres d'anticipation d'appel pour M. de Balincourt, etc.

E. 1282. (Cahier.) — In-folio, papier, 17 feuillets.

**1767.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Alexandre Lesueur a payé 20 sols de cens, etc. »

E. 1283. (Cahier.) — In-folio, papier, 17 feuillets.

**1768.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Antoine Lefebvre, de Verville, a payé 14 sols 8 deniers en argent, etc. »

E. 1284. (Cahier.) — In-folio, papier, 22 feuillets.

**1769.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Michelle Dumont a payé 3 sols en argent et un boisseau d'avoine, etc. »

E. 1285. (Cahier.) — In-folio, papier, 23 feuillets.

**1770.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Ollivier Laubin, de Labbeville, a payé, comme fermier de la succession de Denis Fleury, 8 sols 9 deniers en argent et trois boisseaux de blé. »



E. 1286. (Cahier.) — In-folio, papier, 20 feuillets.

**1771.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « René Davion a payé, pour les « biens qu'il tient avec les Pochard, 6 sols en argent, etc. »

E. 1287. (Cahier.) — In-folio, papier, 22 feuillets.

**1772.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « André Lefebvre a payé, suivant sa « déclaration, 4 livres 14 sols 6 deniers en argent, et deux « boisseaux trois pichets d'avoine, etc. »

E. 1288. (Cahier.) — In-folio, papier, 22 feuillets.

**1773.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles. — « Gabriel Pallé, des Groues, a payé, « suivant ses déclarations, 8 sols 9 deniers de cens en ar- « gent, etc. »

E. 1289. (Liasse.) — 13 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1772-1787.** — Procédures faites à la requête de dame Rosalie de Cueuret, veuve de François Testu de Balincourt, seigneur de Nesles, contre Nicolas Lefort, maçon, pour le contraindre à représenter les titres d'une maison qu'il possède, lieu dit Rouellon; — sentence du bailliage de Pontoise, qui commet Pierre Cailleux, notaire à Ennery, pour la confection du terrier de Nesles; — lettres royales obtenues par Hardouin de Châlon, pour la confection d'un nouveau terrier des seigneuries de Nesles, de Hédeville, etc.

E. 1290. (Registre.) — In-folio, papier, 208 feuillets.

**1788-1789.** — Cueilloir des cens et des redevances dus à la seigneurie de Nesles et aux fiefs de Flelu, de Nasselles et de Laleuf.

E. 1291. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

**1412-1618.** — Sentences : du lieutenant du bailli de Senlis séant à Pontoise, qui maintient Geoffroi de Cueuret dans la possession et saisine de la haute, moyenne et basse justice dans l'étendue de la paroisse de Nesles; — de la Chambre du Trésor reconnaissant à Geoffroi de Cueuret le droit de justice sur Nesles; — du prévôt de Pontoise à l'encontre de Philippe de Cassart, seigneur de Livilliers et de Launay, qui reconnaît à Geoffroi de Cueuret le droit de justice sur Nesles; — arrêt du Parlement, etc. — Extrait du dénombrement de l'Isle-Adam; — cession des droits de justice sur Nesles faite à Geoffroi de Cueuret par Philippe

Testu, seigneur de Balincourt, et par Geneviève Lesueur, femme de Louis de Saint-Simon.

E. 1292. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1612-1788.** — Procédures faites à la requête de François Testu, marquis de Balincourt, seigneur de Nesles, contre Philippe Gueroult, curé de Nesles, qui avait refusé, les dimanches de Pentecôte et de la Trinité, d'encenser la marquise de Balincourt; — sentences du prévôt de Nesles condamnant : Nicolas Roger, marchand, à rétablir le chemin de Nesles à La Mareschère tel qu'il était autrefois; — Paquet Rochard à rétablir le même chemin; — Nicolas Chéron à cause du même chemin, etc. — Sommations faites par M. Hardouin de Châlon aux habitants de Nesles, afin qu'ils plantent des arbres le long des chemins de la seigneurie de Nesles, à la distance prescrite par les arrêts du Conseil; — procès verbal de plantation d'arbres sur le chemin des Portes, etc.

E. 1295. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 4 pièces, parchemin  
(2 sceaux.)

**1362-1396.** — Acte de foi et hommage fait à Pierre Des Essarts, écuyer, par Jean de Pacy, pour la terre de Nesles, possédée par Regnaut, dit Hoort de Nantoillet, en arrière-fief dudit Jean de Pacy (1 sceau); — aveu et dénombrement de plusieurs cens établis sur des héritages sis à Nesles, rendu par Pierre Guérinez à demoiselle Jeanne de Boullonville, veuve de Jean Lullier, écuyer (1 sceau); — acte par lequel Pierre Des Essarts, écuyer, consent à ce que la terre de Nesles-en-*Feuquécin* (Vexin), possédée à présent par Guérin de Lorriz, chevalier, soit tenue en plein fief de maître Denis de Pacy; — acte de foi et hommage de ladite terre par Denis de Pacy; — aveu et dénombrement du fief des Portes fait par Guérin de Lorriz à maître Denis de Pacy, seigneur de Trocy.

E. 1294. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1444-1528.** — Procuration donnée par Jean Du Mesnil et par Jeanne de Nasselles, sa femme, à Mathieu de Lompré, prêtre, chanoine de Gerberoi et chapelain de Nesles, afin de payer à madame de Méry la somme de 6 livres tournois qui lui est due pour le relief du fief de Nasselles, et de faire le dénombrement dudit fief; — aveu et dénombrement du fief de Nasselles, fait par Mathieu de Lompré, mandataire de Jean Du Mesnil, à dame Marie La Bouchière, dame de Méry-sur-Oise, veuve de Philippe d'Orgenont; — d'un

manoir et d'un jardin sis à Nesles fait par Jean Lefebvre à Pierre de Cugnae, seigneur de Nesles; — acte par lequel Jean de Fresnoy, écuyer, seigneur de La Lande, renonce, en faveur de demoiselle Marie de Bruneval, à la mouvance sur un fief assis à Nesles qui fut à Pierre Grenier, et dont Pierre de Moulins, élu de Pontoise, lui avait fait la foi et hommage; — lettres par lesquelles Charles d'Orgemont, écuyer, seigneur de Méry-sur-Oise, maître des Comptes du Roi, reconnaît avoir reçu la foi et hommage de Guillaume Le Forestier, seigneur en partie de Nesles; — quittance de la somme de 34 écus d'or payée à Charles d'Orgemont, seigneur de Méry, par Antoine de Cugnae, seigneur de Dampierre et de Balincourt, pour le relief de la seigneurie de Nesles; — aveu et dénombrement d'un fief sis à Nesles fait par Jean Dumoulin, prêtre, à dame Isabelle de Hangest, dame de *Bellencour* (Balincourt); — acte de foi et hommage du fief de Nasselles fait à Charles d'Orgemont, seigneur de Méry et de Poix, par Denise de La Barre, veuve de Guillaume Le Forestier; — de la terre de Nesles, pour tout ce qui relève du fief de Poix, par Antoine de Cugnae; — par Jean Cossart, pour la tierce part du fief des Portes, à Antoine de Cugnae; — par Mathieu de Cueuret; — par Jean Denise; — quittance de la somme de 34 écus d'or payée à Antoine de Cugnae, seigneur de Nesles, par Jean Davril et par Antoinette Le Forestier, veuve de Jean Cossart, pour le relief des fiefs des Portes, de Grapin et d'Arion.

E. 1295. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1537-1546.** — Dénombrement des fiefs relevant de la seigneurie de Nesles, appartenant à Marie Dulac, veuve de messire Antoine de Cugnae; — acte de foi et hommage d'un fief sis à Nesles, fait par Pierre Dumarin, commissaire de l'artillerie, à Marie Dulac, veuve d'Antoine de Cugnae, dame de Nesles; — offres de foi et hommage pour la moitié du fief de Nasselles et la moitié de la dix-huitième partie des dîmes d'Ennery, relevant du fief de Poix, faites par Pierre Le Prince, seigneur de Vaumartin et de Nesles, à Emery d'Orgemont, seigneur de Méry et du fief de Poix dit d'Orgemont, sis à Pontoise; — par Mathieu de Cueuret; — par Jeanne d'Ay, veuve de François de Cugnae, etc.

E. 1296. (Registre.) — 1n-4°, papier, 268 feuillets.

**1547.** — Aveu et dénombrement de la terre de Nesles fait à Méry d'Orgemont, seigneur de Méry et du fief de Poix, par Jeanne d'Ay, veuve de François de Cugnae, seigneur de Dampierre, Nesles et Hérouville.

E. 1297. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1556-1611.** — Commissions du lieutenant général de Pontoise, afin de faire saisir féodalement les fiefs mouvants de la seigneurie de Nesles, pour défauts de foi et hommage; — actes de foi et hommage des fiefs des Portes, de Grapin et d'Arion faits par Jacques de Cueuret, seigneur de Nesles en partie, à François de Cugnae, à cause du fief des Bruns; — par Geoffroi de Cueuret à Claude d'Orgemont; — quittance de 30 écus d'or donnée par François de Cugnae à Geoffroi de Cueuret pour le paiement à lui fait du relief des fiefs des Portes, d'Arion et de Grapin, etc.

E. 1298. (Cahier.) — 1n-folio, papier, 127 feuillets.

**1659.** — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Nesles fait à Antoine de Saint-Chamans, baron du Perche, seigneur du fief de Poix, sis à Pontoise, par Sébastien de Cueuret, pour la partie de la seigneurie de Nesles qui relève directement du fief de Poix.

E. 1299. (Cahier.) — 1n-4°, papier, 81 feuillets.

**1700.** — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Nesles fait à François de Saint-Chamans, seigneur de Méry, de Mériel et du fief de Poix, par Louis de Cueuret, seigneur de Nesles, pour ce qui relève dudit fief de Poix.

E. 1300. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1694-1785.** — Actes de foi et hommage de la terre et seigneurie de Nesles faits à François de Saint-Chamans, seigneur de Méry et du fief de Poix, par Louis de Cueuret, pour ce qui relève dudit fief de Poix; — par Hardouin de Châlon, seigneur de Nesles, à Mathieu-François Molé, marquis de Méry; — quittance de la somme de 2,000 livres, due pour le relief de Nesles, donnée par François de Saint-Chamans à Louis de Cueuret; — souffrance féodale pour la terre de Nesles, accordée par François de Saint-Chamans, seigneur de Poix, à Henriette-Jeanne-Rosalie de Brue, veuve de Louis de Cueuret, seigneur de Nesles, etc.

E. 1501. (Liasse.) — 5 pièces et 2 plans, papier.

**1776-1789.** — Procès-verbal de visite et de reconnaissance des bornes et des limites séparant les terres de Verville et de Nesles; — de chevauchée et de récolement de bornes et des points servant de limites entre le fief du Bois et Val de Nesles (relevant en plein fief de la seigneurie de

Nesles appartenant à M. de Chàlon), et les seigneuries de Verville, de Valmondois et de Fontenelle, appartenant à Moosieur, frère du Roi.

E. 1502. (Liasse.) — 59 pièces et 1 plan, papier; 6 pièces, parchemin.

**1616-1789.** — Acte par lequel le comte de Chàlon, seigneur de Nesles, cède à Monsieur et au prince de Conti le droit de chasse sur vingt-six arpents de terre dépendant de Fontenelle; — déclarations censuelles passées au profit de Geoffroi et de Sébastien de Cueuret, des biens possédés dans l'étendue de la seigneurie de Nesles par la fabrique dudit lieu; — d'un terrain cédé par Sébastien de Cueuret pour augmenter la cour du presbytère de Nesles; — des biens possédés dans la seigneurie de Nesles par la fabrique de l'église de Fontenelle; — acte par lequel Jeanne de Cueuret, veuve de Jean-Jacques Levavasseur, seigneur d'Anisy, s'engage à payer à la fabrique de l'église de Nesles, sa vie durant, une rente de 50 livres tournois, à la charge par les marguilliers de faire célébrer, tous les vendredis, une messe de *Requiem*, et de distribuer en annônes, le jour de Pâques, la somme de 10 livres à vingt des plus pauvres de la paroisse; — procédure faite à l'occasion de cette donation par M. de Balincourt contre les marguilliers de Nesles; — donation de 40 livres de rente faite à l'église de Nesles par Marie Thibaud, veuve d'Antoine Drouard, et de sa maison, sise Vieille-Rue, à la Charité des pauvres malades de ladite paroisse; — donation par Claude Petit, ci-devant brodeur à Paris, d'une somme de 1,200 livres pour le bouillon des pauvres malades de Nesles, etc. — États: des revenus de la Charité de Nesles; — des revenus de la fabrique de l'église de Nesles; — des messes fondées en l'église de Saint-Symphorien de Nesles.

E. 1505. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1570-1787.** — Vente de plusieurs pièces de terre, sises à Nesles, faite à Louis de Cueuret, seigneur du lieu, par les héritiers de Pierre Caffin; — déclaration censuelle d'un arpent de terre sis à Brécourt, faite par madame de Chàlon à madame Lecormier de Sainte-Hélène, dame de Labbeville; — bail à cens d'une maison et de terres, sises à Nesles, fait par Testu de Balincourt à François Guyard; — cession de la quatrième partie du moulin de Launai, sis à Nesles, faite par la veuve de Mathieu Legendre à Jacques de Cueuret, seigneur de Vaumartin et de Nesles; — vente d'un autre quart du même moulin par Nicolas Legendre à Jacques de Cueuret;

— actes de foi et hommage, aveux et dénombremens du fief de Launai sis en la paroisse de Nesles, faits à Geoffroi de Cueuret; par Hélène de Boulayvilliers, veuve d'Antoine de Rolland, écuyer, seigneur d'Espreza; — par André de Cassant, écuyer, sieur de Launai; — vente de plusieurs cens établis sur les héritages sis à Launai, faite par Geoffroi de Cueuret à André de Cassant.

E. 1504. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1628-1787.** — Acte de foi et hommage, aveux et dénombremens du fief de Launai sis en la paroisse de Nesles, faits à Geoffroi de Cueuret; par André de Cassant; — par Philippe de Cassant; — par François de Cassant; — à Sébastien de Cueuret par Jacques Guillebert, seigneur de Mauvy et de Launai; — par Nicolas Guillebert; — par Jacques de Santeuil; — à Jeanne-Rosalie de Bruc, veuve de Louis de Cueuret, par Nicolas de Santeuil; — à Testu de Balincourt par Louis-Jean Benjamin de Launai; — par Louis-Hyacinthe Hocquart; — à Hardouin de Chàlon par Michel Morel de La Martinière; — reconnaissance par Morel de La Martinière, propriétaire du fief de Launai, qu'il n'est pas propriétaire de la vanne placée sur le ruisseau de Hérouville à la rivière du Sausseron.

E. 1505. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1596-1787.** — Vente de la terre et seigneurie de Verville, par Testu de Balincourt à Louis-François de Bourbon, prince de Conti; — aveu et dénombrement d'un fief en fait, sis à Nesles, lieu dit Rouillon, fait par René de Mornay, seigneur de Labbeville, à Geoffroi de Cueuret; — à Hardouin de Chàlon, par dame Suzanne Lecormier de Sainte-Hélène, dame de Labbeville; — d'une pièce de pré, lieu dit La Vareschère, par Daniel Joseph de La Montagne, prieur commendataire du prieuré du Lay; — des fiefs de Lorris et de La Treille, et de la moitié de la seigneurie d'Épluches, par Charles-Claude Le Bosseur, sieur de La Baume; — du fief de Pouilly, sis à Auvers, à Geoffroi de Cueuret par Guillaume Bardou, bourgeois de Pontoise; — par Jean-François de Perbizey; — par Étienne de Berbizey; — saisies féodales du fief de Pouilly, etc.

E. 1506. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1520-1787.** — Érection en fief, sous le nom de Le Mesnil, de 2 sols parisis de cens et d'un demi-arpent de terre, faite par Geoffroi de Cueuret en faveur de Geoffroi Luillier, conseiller au Parlement, seigneur de Labbeville,

— acte de foi et hommage du fief du Mesnil par madame de Sainte-Hélène; — vente de la moitié dans la dix-huitième partie des grosses dîmes d'Ennery faite par Michel Cossart, écuyer, à Jean Cossart, seigneur en partie de Vaumartin, et à Antoinette Le Forestier, sa femme; — de la seconde moitié dans la dix-huitième partie des grosses dîmes d'Ennery, par Nicolas Gaulcher, sergent à cheval de la châtellenie de Pontoise, à Antoinette Le Forestier, veuve de Jean Cossart; — baux de la dix-huitième partie des grosses dîmes d'Ennery faits: par Antoinette Le Forestier à Agnès Fournier, veuve de Jean de Boissy, pour sept septiers de grains, mesure de Pontoise; — par Martin de Cueuret à Pierre Bonvaché, laboureur à Ennery, pour huit septiers de grains; — par Jacques de Cueuret à Pierre de Boissy, laboureur à Ennery; — sentence de la châtellenie de Pontoise déboutant Guillaume Poisson, curé d'Ennery, de ses demandes relativement à la partie de la dîme de cette paroisse possédée par Jacques de Cueuret.

E. 1507. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1608-1789.** — Donation entre vifs de la dix-huitième partie des grosses dîmes d'Ennery faite par Geoffroi de Cueuret au profit des religieux du couvent de Saint-Michel de Pontoise, ordre de la Trinité, à la charge par lesdits religieux de célébrer chaque année, en leur église, seize messes basses et deux hautes avec diacre et sous-diacre; — baux de la dîme d'Ennery faits par les religieux Mathurins de Pontoise: à François Boucher, laboureur; — à Antoine de Machy, bourgeois de Paris; — à Christophe Ventrier, pour 60 livres; — à Charles Piedeleu, pour 40 livres de redevance, et moyennant 25 livres pour le gros du curé d'Ennery; — quittances du curé d'Ennery; — actes de foi et hommage de la dix-huitième partie des grosses dîmes d'Ennery faits à madame de Balincourt par Jacques-Pierre Guislin-Fleur de Rouvroy, prieur de Saint-Jean l'Évangéliste de Nesles; — par Jean-Joseph de Bassinet, prêtre, chapelain de la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste de Nesles, à M. de Chàlon; — bail de la dîme d'Ennery fait par l'abbé de Bassinet à Charles Boucher.

E. 1508. (Liasse.) — 40 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1602-1789.** — Érection en fief, sous le nom de Saint-Symphorien, par Geoffroi de Cueuret, seigneur de Nesles, des terres possédées par la fabrique de l'église dudit lieu; — aveux et dénombremens du fief de Saint-Symphorien rendus par les marguilliers de l'église de Nesles; — acte de foi et

hommage fait à Hardouin de Chàlon, seigneur de Nesles, par Jean Burgot, curé de l'église Saint-Symphorien de Nesles; — procès-verbal de bénédiction de la chapelle provisoire du château de Nesles par frère Nicolas Dagnaux, prêtre, religieux Trinitaire, délégué de l'évêque de Beauvais; — commission de l'évêque de Beauvais à maître Martin Devaux, curé de Nesles, pour examiner et pour bénir la nouvelle chapelle du château de Nesles; — bénédiction de la nouvelle chapelle.

E. 1509. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1327-1598.** — Vente d'un manoir en la paroisse de Nesles et de plusieurs rentes de grains faite par Gilles de Flélu, écuyer, et par Jeanne, sa femme, à maître Guillaume de Lisle, seigneur de Nesles; — du fief de Nesles (appelé plus tard de Nasselles), par Guillaume de Boulainvilliers, écuyer, à Olivier de Dampont; — de la terre et seigneurie de Livilliers, par Nicolas de Boulainvilliers à Philippe de Cassant, seigneur du Chasteaupré; — aveux et dénombremens du fief de Nasselles, relevant du fief de Livilliers, par Gerchier de Nasselles, écuyer d'écurie du duc de Bourbon, à maître Guillaume Le Jeune, écuyer; — par Jean Potenier, à Mathurin de Launoy, écuyer, et à Marguerite La Jeune, sa femme; — acte de foi et hommage du fief de Nasselles fait à Guillaume Le Forestier, seigneur en partie de Nesles, par Mathurin de Launoy, seigneur de Livilliers, à cause de Marguerite La Jeune, sa femme; — brevet de remise des droits de relief du fief de Nasselles accordée par Guillaume Le Charretier, écuyer, seigneur de Livilliers, à Denise de La Barre, veuve de Guillaume Le Forestier; — vente des sept huitièmes de la mouvance féodale de Nasselles, du tiers des grosses dîmes de Nesles, du tiers de la dîme du vin de Nesles, etc., faite par Pierre Gallet, seigneur de Livilliers, à Jean Boullibot, procureur en Parlement; — du dernier huitième du fief de Nasselles, par Pierre Prévost à Jean Boullibot.

E. 1510. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

**1571-1785.** — Saisie féodale du fief de Nasselles faite à la requête de Jean Boullibot sur Jacques de Cueuret; — acte de foi et hommage du fief de Nasselles fait par Jacques de Cueuret, seigneur de Vaumartin et de Nesles, à Marie Poitou, dame de Livilliers, et à Pierre Gallet, son fils aîné; — transaction entre Geoffroi de Cueuret, seigneur de Nesles, et Jean Boullibot, procureur au Parlement, relativement à la mouvance féodale du fief de Nasselles; — aveu et dé-

nombrement du fief de Nasselles fait par Geoffroi de Cueuret seigneur de Nesles, à Nicolas de Boulainvilliers, seigneur de Livilliers, etc.

E. 1511. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

**1599-1789.** — Aveu et dénombrement du Manoir-au-Breton, sis à Nesles, fait par Jean de Lisle à Guillaume Le Jeune, écuyer; — quittance du droit de relief du fief de Nasselles donnée par Mathurin de Launoy, seigneur de Livilliers, à maître Guillaume Le Forestier; — aveu du fief de Nasselles fait à Mathurin de Launoy par Guillaume Le Forestier; — saisie du tiers des grosses dîmes de Nesles faite sur les héritiers de Pierre de Cugnae, par Mathurin de Launoy, à cause de Marguerite Le Jeune, sa femme; — bail du tiers des grosses dîmes de Nesles fait par Michel de La Mothe, chapelain de la chapelle de Saint-Jean-l'Évangéliste de Nesles, à Pierre Bonnet; — par les religieux Mathurins de Pontoise à Pierre Caffin; — par messire Jean-Baptiste Bourgeois, chapelain de la chapelle Saint-Jean, à Nicolas Caffin; — par M. de Bassinet à Nicolas Martel; — renonciation par les religieux Mathurins de Pontoise en faveur de M. de Balincourt au droit de patronage sur la chapelle de Saint-Jean-l'Évangéliste de Nesles, et à la dix-huitième partie des dîmes d'Ennery.

E. 1512. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1346-1655.** — Vente des droits de directe du fief de Laleuf sis à Nesles, faite par Pierre de Boullonville, écuyer, à Jean de Villers, écuyer, et à Péronnelle, sa femme; — acte par lequel Jean Biaubarlet et Jeanne, sa femme, cèdent à Guérin de Lorriz, seigneur de Hedouville, le lieu du Pontenay, ainsi qu'il se comporte en mesure, saussaie et fossés, et tenu en fief de Gasse de Verville et de demoiselle Jeanne de Boullonville, et reçoivent en échange une maison avec jardin qui fut à Patin, lequel pour ses forfaits fut justicié à Pontoise; — aveux et denombrements du fief de Laleuf, sis à Nesles, rendus par Sébastien de Cueuret à Henri de Bourbon, prince de Condé, seigneur de l'Isle-Adam; — des fiefs de Flélu, de Laleuf et de Butry, au prince de Conti; — cession des deux tiers d'un cens de 7 sols parisis et d'une rente seigneuriale de quatorze mines de blé à prendre sur une pièce de bois sise à Nesles, lieu dit La Cornouilleraie, faite par Christophe Hardy à Pierre Levasseur; — vente de cinq septiers dix boisseaux de blé méteil à prendre sur le fief de La Cornouilleraie, faite par Jacques Levasseur à Geoffroi de

Cueuret; — de 4 sols 10 deniers parisis de cens sur le fief de La Cornouilleraie, par Paul Levasseur à Geoffroi de Cueuret — cession faite par Martin Bouraine à Geoffroi de Cueuret des droits qu'il peut avoir sur le fief de La Cornouilleraie.

E. 1515. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1523-1779.** — Contrat par lequel M. de Balincourt, seigneur de Nesles, cède au prince de Conti ses droits de justice et de seigneurie sur certaines parties de la forêt de l'Isle-Adam, et sur plusieurs héritages enclavés dans les seigneuries de Valmondois, de Verville et de Fontenelle, et reçoit en échange la haute justice d'Artonville et la partie de la mouvance féodale du fief de Flélu, qui dépendait de l'Isle-Adam; — quittance d'une somme de 4 livres 10 sols tournois donnée par Antoinette Le Forestier, veuve de Jean Cossart, seigneur de Nesles en partie, à Pierre Levasseur, praticien à Pontoise, pour le paiement du droit de relief dû à cause de l'acquisition faite par ledit Levasseur des deux tiers du fief de La Cornouilleraie; — aveux et denombrements du fief de Flélu, sis à Nesles, faits à Anne de Montmorency, connétable, seigneur de l'Isle-Adam, par Mathieu Cueuret, à cause de Marie Cossart, sa femme; — à Mathieu Cueuret par Pierre Levasseur pour le fief de La Cornouilleraie; — à Anne de Montmorency par Jacques de Cueuret pour les fiefs de Flélu et Laleuf; — du fief de La Cornouilleraie, par Jean et par Paul Levasseur à Geoffroi de Cueuret; — commission du prévôt de Pontoise pour saisir féodalement le fief de La Cornouilleraie, etc.

E. 1514. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1493-1787.** — Aveux et denombrements du fief de Flélu faits au prince de Condé, seigneur de l'Isle-Adam, par Sébastien de Cueuret, seigneur de Nesles; — par Hardouin de Châlon, à Monsieur, frère du Roi; — sentence du prévôt de Pontoise condamnant Jean Roger, laboureur à Hodenq, à passer déclaration au profit de Pierre Levasseur et de Jean Hardy, à cause du fief de La Cornouilleraie; — contre Pierre Legendre pour défaut de déclaration; — état des censitaires du fief de Flélu; — bail à cens de quatre arpents de terre, lieu dit La Cornouilleraie, fait par Alam Hardy à Guillaume Dorlot; — d'un bois taillis de quatorze arpents, lieu dit La Cornouilleraie, par Christophe Hardy, sieur de Parmain, et par Pierre Levasseur à Robert Picquet; — vente d'un arpent de terre, lieu dit la Côte-de-Flélu, faite par Jean Maître à Hardouin de Châlon, etc.

E. 1515. (Registre. — In-folio, papier, 190 feuillets.

**1289.** — Inventaire des titres de propriété de la seigneurie de Hédouville et des fiefs de la Haute-Salle, dit de Hodenq, des grosses dîmes de Hodenq et de Montalet, dit Balincourt.

E. 1516. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1481-1494.** — Sentences du lieutenant-général de la chàtellenie de Pontoise : maintenant maître Guillaume Le Forestier, seigneur de Nesles, et Jean d'Ennery, seigneurs en partie de Hodenq (*Houdencq*), en possession de prendre et de percevoir les dîmes sur plusieurs pièces de terre de la paroisse de Hodenq, à l'encontre de messire Jean Baudouin, prêtre, chapelain de l'église de Frouville; — condamnant Antoine Frélin, écuyer, à payer à Alain Hardy et à Marie, sa femme, seigneurs en partie de Hodenq, dix-sept septiers de grains pour le droit de grosses dîmes de Hodenq; — Merlin Hazart, à payer à Jean d'Ennery les droits de dîmes de Hodenq; — transaction entre Guillaume Le Forestier, seigneur de Nesles, et Gilles de Frélin, seigneur de Hodenq, etc.

E. 1517. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1501-1587.** — Sentence du Châtelet de Paris entérinant les lettres royales obtenues par Jean d'Ennery et par Regnault de Péronne, sa femme, à l'encontre de Guy de Villers, prieur de l'Isle-Adam, d'Étienne Du Plessis, religieux, et de Jean Guichart, afin d'être maintenus dans la possession des grosses dîmes de Hodenq; — vente de la moitié par indivis des dîmes de Hodenq faite par Perrette Reboulle, veuve de Nicolas de Geufosse, bourgeois de Pontoise, à Raoullant Le Blanc, écuyer, seigneur de Hodenq; — de l'autre moitié des dîmes de Hodenq, par Regnaut de Machy; — promesse par Raoullant Le Blanc, de fournir à Antoinette Le Forestier, dame de Nesles, l'aven et dénombrement des fiefs de la Haute-Salle et des grosses dîmes de Hodenq; — arrêt du Parlement de Paris maintenant le prieur de l'Isle-Adam dans la jouissance des dîmes de Frouville; — sentences des requêtes du Palais ordonnant le partage de la terre de Hodenq entre Madeleine de Savoie, duchesse de Montmorency, et Charles Le Blanc, écuyer; — entre Josse Bourdelet, Marie de Belloy, sa femme, et Louis Dulierre et Anne Le Blanc, sa femme; — vente du tiers de la seigneurie de Hodenq, faite par Jean Bourdelet, bourgeois de Paris, à Jean de Saint-Simon, seigneur de Hédouville.

E. 1518. (Cahier.) — In-4°, papier, 143 feuillets.

**1587.** — Partage des fiefs de Hodenq, de Montalet, de la Haute-Salle et des grosses dîmes de Hodenq, entre Louis Dulierre et Anne Le Blanc, et Josse Bourdelet et Marie de Belloi, sa femme.

E. 1519. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

**1587-1611.** — Arrêt du Parlement ordonnant le mesurage et arpentage des biens dépendant du fief de la Haute-Salle et de Hodenq; — sentence des requêtes du Palais condamnant Josse Bourdelet et Marie de Belloi, sa femme, à payer à Jean de Saint-Simon la somme de 400 écus; — cession de quatre arpents et d'un quartier des bois de Hodenq, faite par Louis Dulierre à Geoffroi de Cueuret; — de trente-cinq arpents de bois au terroir de Grainval, par Jacqueline d'Avangoux, veuve de Pierre de Montmorency, baron de Fosseux, à Jean de Saint-Simon, seigneur de Hédouville; — échange de plusieurs pièces de terre entre Jean de Saint-Simon, seigneur de Hédouville, et Geoffroi de Cueuret, seigneur de Nesles; — sentence des requêtes du Palais qui maintient Louis Dulierre dans la possession des dîmes noyales du terroir de Hodenq, etc.

E. 1520. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1617-1620.** — Vente par adjudication des fiefs de Hodenq, de Haute-Salle et de Montalet faite à Charles de Perthuis, seigneur de Hédouville; — arrêt du Parlement pour Jean de Saint-Simon contre Josse Bourdelet; — quittance de la somme de 4,000 livres donnée par Jean de Saint-Simon, seigneur de Hédouville, à Charles de Perthuis, seigneur des Vausseaulx; — cession faite par Geoffroi de Cueuret, seigneur de Nesles, à Charles de Perthuis, seigneur de Hodenq, de ses droits de relief sur la seigneurie de Hodenq, moyennant 312 livres 10 sols; — consignation de la somme de 9,000 livres, montant du prix des fiefs de Hodenq et de la Haute-Salle, faite par Charles de Perthuis entre les mains du receveur de Pontoise; — sentences du prévôt de Pontoise : ordonnant la distribution de cette somme; — permettant d'assigner les opposants à l'adjudication faite à Charles de Perthuis; — procès-verbal d'ordre et de distribution, etc.

E. 1521. (Liasse.) — 10 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1550-1660.** — Cession d'une rente foncière de 6 livres tournois faite par Nicolas Lefebvre à Gabriel Testu de Balincourt, seigneur de Hédouville; — vente d'une maison sise à

La Laire, paroisse de Frouville, faite à Charles Le Blanc, seigneur de Hodenq, par Léonard de Belloy, écuyer, et par Barbe Le Blanc, sa femme; — de trois quartiers de terre sis à Hédouville, lieu dit Fayel, par Sébastien Parison à Jean de Saint-Simon; — de plusieurs pièces de terre et de pré, par Pierre Prévost à Jean de Saint-Simon; — par Françoise Bellavoine à Charles de Perthuis, seigneur de Hédouville; — par Hilariou Fizanne, frère convers, novice de l'ordre de la Sainte-Trinité de la Rédemption des captifs, de la maison de Cerfroy, etc.

E. 1522. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1615-1788.** — Échange d'un arpent de terre fait entre la comtesse de Châlon et messire Pierre L'Heureux, curé de Saint-Sauveur de Hédouville; — bail d'un arpent de terre sis à Hodenq, fait par Geoffroi de Cueuret à Pierre Vollandre; — de vingt-sept perches de pré sises à Hodenq, par Charles de Perthuis à Pierre Fizanne; — de la maison seigneuriale de Hodenq, à Martin Fizanne; — d'un demi-arpent de terre, lieu dit Gériel, par Testu de Balincourt à Jean Lardièrre, etc.

E. 1525. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

**1527-1655.** — Déclarations censuelles passées au profit de Raoullant Le Blanc, de Sébastien Aulde et d'Antoine Le Blanc, seigneurs de Hodenq, paroisse de Frouville, et de la Haute-Salle; par maître Jacques Derin, notaire à Pontoise; — par Mellon Lefebvre, apothicaire à Pontoise; — par Jacques Belhomme, etc. (Table alphabétique des censitaires.)

E. 1524. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

**1558-1608.** — Déclarations censuelles passées au profit de Mathieu Cueuret, seigneur de Flélu, de Charles Le Blanc, seigneur de Hodenq, de Jean de Saint-Simon, seigneur de Hédouville; par Martin Duval, laboureur; — par François Fizanne; — par Josse Bourdelet; — par Louis de Sacy, procureur au Parlement, etc. (Table des censitaires.)

E. 1525. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1576-1661.** — Lettres de terrier obtenues par Charles Le Blanc, seigneur de Hodenq et de la Haute-Salle; — déclarations censuelles passées au profit du seigneur de Hodenq; par Raoullant Pichereau; — par Nicolas Barat; — par l'église de Frouville; — par Geoffroi Luillier, seigneur d'Or-

ville; — bail à rente de quatre perches de jardin fait par Gabriel Testu de Balincourt, seigneur de Hédouville, à Pierre d'Ivry; — d'une mesure à François Beuve.

E. 1526. (Cahier.) — In-folio, papier, 44 feuillets.

**1658-1659.** — Déclarations passées au profit de messire Philippe Pasteur, seigneur de Hédouville et de Hodenq; par Claude Hadancour, vigneron; — par Nicolas d'Ennery, manouvrier; — par Antoine Rochart, etc.

E. 1527. (Cahier.) — In-folio, papier, 91 feuillets.

**1751-1752.** — Déclarations censuelles passées au profit de François Testu de Balincourt, seigneur de Nesles, de Verville, de Hodenq, de Hédouville, à cause de sa terre de Hodenq; par Antoine Gobert, vigneron; — par François Havard; — par Jacques Dorlot; — par Nicolas Benoiste, etc.

E. 1528. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

**1754-1762.** — Déclarations censuelles passées au profit de M. de Balincourt, seigneur de Hodenq; par Leger Overt, « pasteur de bêtes; » — par André Boutroy, vigneron; — par Balthazard Bessat, frofleur du prince de Conti, etc.

E. 1529. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1681-1648.** — Déclarations censuelles passées au profit de Charles de Perthuis, seigneur de Hodenq; par l'église de Frouville; — par Louis François, tailleur d'habits; — par Jean de La Berrière, tailleur; — par maître David Aubry, avocat au Parlement, etc. (Table des censitaires.)

E. 1550. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

**1651-1666.** — Déclarations censuelles passées au profit de Philippe Pasteur et de Gabriel Testu de Balincourt, seigneurs de Hodenq; par Julien Lesage; — par Jacques d'Ennery; — par Guillaume Vollandre; — par Jacques Massierre, tapissier et valet de chambre du duc d'Orléans, etc. (Table des censitaires.)

E. 1551. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1395-1512.** — Aveux et dénombremens, actes de foi et hommage du fief de Hodenq faits; par Jean de Péronne à messire Guérin de Lorriz, seigneur de Nesles; — par demoiselle Guillaume de Beaumont, veuve de Jean de Péronne, à

Guérin de Lorriz; — par Bureau de Peronne, ecuyer, à Gilles de Lorriz, seigneur de Nesles; — par Alain Hardy, sergent royal à Pontoise, et par Marie de Péronne, sa femme, à Guillaume Le Forestier, seigneur de Nesles et de Flélu; — dénombrement du fief du Fay, appartenant à Gilles de Romeroy, ecuyer, et à Jeanne de Fertin, sa femme.

E. 1552. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 2 pièces, parchemin

**1509-1551.** — Saisie féodale du fief de la Haute-Salle et des dîmes de Péronne faite à la requête de Denise de La Barre, veuve de Guillaume Le Forestier, seigneur de Nesles; — quittance de la somme de 10 livres tournois payée à Antoinette Le Forestier, veuve de Jean Cossart, dame de Nesles, par Raoullant Le Blanc, pour le relief du fief de la moitié des dîmes de Hodenq; — de la somme de 20 écus d'or sol pour le relief du fief du Fay ou de la Haute-Salle; — actes de foi et hommage des fiefs de la Haute-Salle et des grosses dîmes de Hodenq faits au seigneur de Nesles par Antoine Le Blanc; — aveux et dénombremens du fief de la Haute-Salle par Raoullant Le Blanc; — par Sébastien Aulde à Marie Cossart, veuve de Matthieu de Cueuret, etc.

E. 1555. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin

**1552.** — Aven et dénombrement du fief de Hodenq et des grosses dîmes de ce lieu fait par Sébastien Aulde et par Louise de Chavenats à Marie Cossart, veuve de Matthieu de Cueuret, dame de Nesles.

E. 1554. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1552-1596.** — Aveux et dénombremens, actes de foi et hommage du fief de la Haute-Salle, sis à Hodenq, faits: par Sébastien Aulde à Marie Cossart, veuve de Matthieu de Cueuret; — par Charles Le Blanc à Jacques de Cueuret; — par Louis Dulierre à Geoffroi de Cueuret; — par Hector de Nollent à Jacques de Cueuret, pour le quart des dîmes de Hodenq; — quittance de la somme de 100 livres payée à Jacques de Cueuret, seigneur de Nesles, par Marie de Poix, femme de Charles Le Blanc, pour le relief des fiefs de la Haute-Salle et des dîmes de Hodenq; — saisie féodale du fief de la Haute-Salle faite par Geoffroi de Cueuret; — sentences du prévôt de Pontoise confirmant les saisies féodales des fiefs de la Haute-Salle et des grosses dîmes de Hodenq.

E. 1555. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1597-1619.** — Transport par Geoffroi de Cueuret, seigneur de Nesles, au profit de Louis Dulierre, de tous les

droits appartenant au seigneur de Nesles, sur la succession de Josse Bourdelet, moyennant 80 écus d'or sol; — arrêt du Parlement maintenant Louis Dulierre en possession des dîmes de Hodenq, contre Gilles Salle, prêtre, curé de Saint-Martin de Fronville; — actes de foi et hommage des fiefs de Hodenq et de la Haute-Salle rendus à Geoffroi de Cueuret: par Marie de Belloy, veuve de Josse Bourdelet; — par Guillaume Dubos, commissaire à la saisie des fiefs de Montalet et de la Haute-Salle; — par Sébastien Parison, à cause de Françoise Peigne, sa femme; — par Charles de Perthuis; — aveu et dénombrement du fief de la Haute-Salle fourni par Charles de Perthuis à Geoffroi de Cueuret; — saisie féodale; — signification de blâme de l'aveu et dénombrement présenté par Charles de Perthuis, etc.

E. 1556. (Cahier.) — In-folio, parchemin, 84 feuillets.

**1620.** — Aven et dénombrement du fief de la Haute-Salle fourni à Geoffroi de Cueuret, seigneur de Nesles et du fief de Flélu, par Charles de Perthuis, sieur des Vausseaulx, de Hédouville, de Hodenq et autres lieux.

E. 1557. (Cahier.) — In-folio, papier, 94 feuillets.

**1620.** — Aven et dénombrement des fiefs de la Haute-Salle et des grosses dîmes de Hodenq fourni par Charles de Perthuis, seigneur de Hédouville et de Hodenq, à Geoffroi de Cueuret, seigneur de Nesles.

E. 1558. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1653-1681.** — Actes de foi et hommage du fief de la Haute-Salle de Hodenq faits: par Philippe Pastey au Roi, à cause de son château de l'ontoise; — à Sébastien de Cueuret, seigneur de Nesles, à cause de son fief de Flélu; — par Gabriel Testu de Balincourt; — par René-François Testu de Balincourt, etc.

E. 1559. (Registre.) — In-folio, papier, 80 feuillets.

**1666.** — Aven et dénombrement des fiefs de la Haute-Salle et des grosses dîmes de Hodenq, fourni à Sébastien de Cueuret, seigneur de Nesles, par Gabriel Testu de Balincourt.

E. 1540. (Registre.) — In-folio, papier, 80 feuillets.

**1666.** — Aven et dénombrement des fiefs de la Haute-Salle et des grosses dîmes de Hodenq, fourni à Sébastien de



Cueuret seigneur de Nesles, par Gabriel Testu de Balincourt. Copie de l'acte précédent, E. 1339.)

E. 1541. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1602-1789.** — Procès-verbal d'enlèvement de deux bornes faisant séparation du bois de Frouville, appartenant à M. de Sandricourt, avec les bois du sieur Dulierre; — sentence du prévôt de Balincourt, rendue à la requête de Geneviève Le Sueur, femme de Louis de Saint-Simon, sieur de Sandricourt, ordonnant qu'une borne sera plantée dans les bois de Frouville; — procès-verbal de plantation de bornes dans le bois de Frouville fait à la requête de Philippe Testu, seigneur de Balincourt; — dans les bois de Hédoeuille, à la requête de Jean de Saint-Simon, seigneur de Hédoeuille; — acte par lequel le président Pinon reconnaît que treize arpents du bois de La Culce relèvent de la seigneurie de Frouville.

E. 1542. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1489-1662.** — Sentences du lieutenant du bailli de Senlis en la châtellenie de Pontoise; ordonnant à Antoine Fretin de rétablir les bois de Grainval qu'il a fait enlever au préjudice de Jean d'Ennery et d'Alain Hardy; — condamnant Antoine Fretin à payer 32 sols parisis d'amende; — quittance de 10 écus d'or pour le relief d'une pièce de bois payés par Pierre de Boulainvilliers, sieur de Frouville, à Denise de La Barre, veuve de Guillaume Le Forestier, seigneur de Nesles en partie; — actes de foi et hommage, aveux et dénombrements d'une pièce de bois, sise lieu dit Grainval, relevant du fief de Fléu, faits: à Denise de La Barre, veuve de Guillaume Le Forestier, par Louis de Boulainvilliers; — à Antoinette Le Forestier, dame de Nesles, par Ferry de Boulainvilliers et par Charles de Paillart; — par Claude de Boulainvilliers; — saisies féodales; — quittances de 6 écus d'or sol payés à Antoinette Le Forestier, dame de Nesles, par Françoise De Lille, dame de Frouville, pour le relief du bois de Grainval; — de 4 écus d'or sol de 45 sols tournois (chaun), pour le relief de Grainval, payés à Matthieu de Cueuret par Claude de Boulainvilliers; — vente de vingt-six arpents de bois taillis sis à Grainval, faite par Charles de Boulainvilliers, seigneur de Frouville, à Geneviève Le Sueur, femme de Louis de Saint-Simon, seigneur de Sandricourt; — de dix-sept arpents de bois taillis, par Louis Testu, seigneur de Balincourt, à Gabriel Testu de Balincourt, seigneur de Hédoeuille; — de huit arpents de bois taillis sis à Hodenq, par Sammel de Charmont à Gabriel Testu de Balincourt, etc.

E. 1545. (Liasse.) — 21 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

**1527-1686.** — Lettres de provision obtenues par Matthieu de Cueuret et par Marie Cossart, afin de faire assigner devant le bailli, à Pontoise, Gui de Rouvroi, dit de Saint-Simon, curé de Hédoeuille, au sujet de la saisie féodale des menues dîmes de Hodenq, faite sur les marguilliers de Frouville. — promesse faite par les marguilliers de Saint-Martin de Frouville de payer à Matthieu de Cueuret, seigneur de Nesles la somme de 100 sols tournois pour le droit de relief dû pour les mêmes dîmes de Hodenq. — actes de foi et hommage, aveux et dénombrements de trois quartiers des bois de Grainval et des menues dîmes de Hodenq, faits par les marguilliers de Saint-Martin de Frouville: à Geoffroi de Cueuret, seigneur de Vaumartin et de Nesles; — à Sébastien de Cueuret; — à Geoffroi de Cueuret; — procédures de Geoffroi de Cueuret contre les marguilliers de Frouville, pour les contraindre à présenter un homme vivant et mourant pour les trois quartiers dépendant du bois de Grainval.

E. 1544. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1599-1789.** — Actes de foi et hommage du fief de La Cornouilleraie (démembre de la seigneurie de Hodenq, sis à Hédoeuille, faits aux seigneurs de Nesles: par Jean Dufour, curé de Saint-Sauveur de Hédoeuille; — par Jean Ronesse, curé; — par Pierre L'Heureux, curé de Hédoeuille; — saisie féodale du fief de La Cornouilleraie, faite à la requête de Geoffroi de Cueuret, sur Louis Le Féron, curé de Hédoeuille. — procédures, etc.

E. 1545. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

**1499-1781.** — Saisie féodale du fief de La Cornouilleraie et du bois de Grainval faite à la requête de Geoffroi de Cueuret. — plan des territoires de Frouville, de Grainval et de Hodenq; — actes de foi et hommage du fief de Grainval faits: à Geoffroi de Cueuret, seigneur de Nesles, par Pierre de Montmorency, baron de Fossex; — à Sébastien de Cueuret par Jacques Puzet, baron de Fossex; — à la marquise de Nesles par Nicolas Meru, mandataire de madame Françoise-Angélique de La Motte-Houdancourt, veuve du duc d'Aumont; — par Louis de Clérais, duc d'Humières; — par André-Romain Thomé, écuyer, seigneur de Fossex; — à Louis Testu de Balincourt, seigneur de Nesles, par Louis Le Boulanger, seigneur de Fossex, etc.

E. 1546. (Cahier.) — In-folio papier, 17 feuillets.

**1784.** — État des titres de la terre et seigneurie de Hédouville, des fiefs de Hodenq et de Balincourt.

E. 1547. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1524-1658.** — Cession d'une rente de quatre sepliers de blé, mesure de Pontoise, à prendre sur le moulin de Hédouville, faite par Jean Lebeuf à dame Françoise de Rouvroi, dite de Saint-Simon, dame de Sandricourt, veuve de Louis de Hédouville; — vente de trois arpents de terre, sis à Hédouville, faite par Martin Legendre, laboureur à Launay, à Josse Lucas, meunier à Launay, à la charge de faire construire et parfaire un moulin à blé, et de payer au seigneur de Hédouville dix septiers de blé par an; — du moulin à blé de Hédouville par Guillaume Thevenot à Louis Lefebvre; — cession faite à Nicolas Lefebvre par Antoine de Caux et par Louise Lefebvre, sa femme, de tous les droits qui leur appartenaient dans les successions de Marin Lefebvre et de Françoise Des Braies; — acquisitions faites par Nicolas Lefebvre des droits qui appartenaient à Charles et à Antoine Lefebvre dans le moulin de Hédouville; — transaction par laquelle Charlotte Pastey, femme de Jean Lenormand, abandonne à Philippe Pastey, son frère tous ses droits sur les terres de Hédouville, de Hodenq et de Balincourt, droits provenant des successions de Charles de Perthuis et de Charlotte de Saint-Simon; — vente de la terre de Hédouville, des fiefs de Hodenq et de Balincourt faite par Philippe Pastey à Gabriel Testu de Balincourt, etc.

E. 1548. (Liasse.) — 51 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1658-1760.** — Remboursements de rentes foncières, établies sur la terre de Hédouville, faits par Gabriel Testu de Balincourt: à Joachim Senault, écuyer, prévôt de La Ferté-Macps; — à dame Marguerite Bonet, épouse séparée de biens de Charles Du Buisson; — à Gabriel de Tartieu de Malleisis; — à Marie Gory, veuve de Michel Musnier, sieur de Mauroy; — à Pierre Guibert, et à Claude Robert, avocat en Parlement; — à Jean Turquant, sieur d'Aubeterre; — à Nicolas Le Camus, sieur de La Chapelle; — à Louis de Fouttette, seigneur de Théméricourt; — à la fabrique de l'église de Hédouville; — aux religieuses Ursulines de Pontoise, etc. — Décret de la terre de Hédouville fait au Châtelet de Paris à la requête de Remi de Grandnom, sieur de Ternay; — procédures faites à la requête de Michel Hardy, dit Poitevin,

marchand de toiles à Paris, contre Philippe Pastey et contre dame Anne de Villiers, sa femme, pour les contraindre au paiement d'un mémoire de 332 livres, etc.

E. 1549. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1659-1782.** — Bail d'une maison sise à Hédouville, devant l'église, avec jardin, deux arpents de terre et le droit de banvin, fait par Gabriel Testu de Balincourt à François Fizanne, moyennant 115 livres par an; — de trois quartiers de pré sis à La Laire, à André Hadancour; — de plusieurs pièces de terre à Pierre Becquet; — de la terre et seigneurie de Hédouville et des fiefs de Hodenq et de Balincourt, avec la ferme de Hédouville, fait par dame Jeanne Grangier, veuve de Gabriel Testu de Balincourt, à Jean Pays, laboureur, moyennant 4,450 livres par an; — du moulin à eau de Hédouville, à Jean Cartry et à Marie-Anne Tassart, sa femme, par François Testu de Balincourt, moyennant 4,200 livres par an; — procès-verbal d'estimation, etc.

E. 1550. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 14 pièces, parchemin.

**1474-1669.** — Souffrance accordée par Marie, duchesse d'Orléans, comtesse de Beaumont, à Philippe de Hédouville, maître d'hôtel du Roi, afin de ne faire que dans le délai d'un an la foi et hommage qu'il lui doit, à cause du fief de Hédouville; — acte de foi et hommage du fief de Hédouville fait à la duchesse d'Orléans par Philippe de Hédouville; — quittance de la somme de 40 écus d'or à prendre sur le quint denier, payée par Philippe de Hédouville à Jean Tarenne, receveur du comté de Beaumont-sur-Oise, pour le droit de relief à cause de la vente de la terre de Hédouville faite audit Philippe par Guillaume Le Forestier; — taxe de la saisie féodale de la terre de Hédouville faite par Charles Alan, huissier; — actes de foi et hommage de la terre de Hédouville faits au Roi, à cause de son comté de Beaumont-sur-Oise: par Jean de Saint-Simon; — par Charles de Perthuis, seigneur des Vausseaux; — par Gabriel Testu de Balincourt; — aveu et dénombrement de la terre de Hédouville, etc.

E. 1551. (Liasse.) — 22 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1672-1687.** — Actes de foi et hommage, aveux et dénombremens de la terre de Hédouville faits au Roi, à cause du comté de Beaumont-sur-Oise: par Jeanne Grangier, veuve de Gabriel Testu de Balincourt; — par René-François de Balincourt; — saisies féodales de la terre de Hédouville

à la requête du procureur du Roi ; — arrêts de la Chambre des Comptes ; — jugement du bailli de Beaumont donnant acte à René-François de Balincourt de l'enregistrement de l'aven et denombrement de la terre de Hédouville, etc.

E. 1552. (Liasse.) — 16 pièces, papier ; 16 pièces, parchemin.

**1502-1584.** — Vente d'une maison et d'un quartier de pré, sis à Hédouville, faite par Simon Frère, laboureur, à messire Robert Despres, prêtre, curé de Hédouville ; — de vingt perches de terre, sises à Hédouville, par Pierre Dam-Guillaume et par Françoise Simon, sa femme, à Jean de Rouvroi, dit de Saint-Simon, seigneur de Sandricourt ; — de plusieurs pièces de terre, sises à Hédouville et à Hodenq, par Marie Aumont, veuve de Eustache Le Couturier à Claude d'Orgemont, sieur de Méry ; — acquisitions par Jean de Saint-Simon, seigneur de Hédouville, de plusieurs pièces de terre sises en ce lieu et appartenant à Pierre et à Gilles Frère ; — à Martin Frère ; — à Jean Gilloques ; — à Charles Delaistre, etc.

E. 1555. (Liasse.) — 21 pièces, papier ; 18 pièces, parchemin.

**1585-1615.** — Vente de trente-huit perches de vignes, sises à Hédouville, faite par Jean Pique à Pierre Delarue ; — d'une maison, par Pierre Lecomte à Guillaume de Milly ; — acquisitions faites par Jean de Rouvroi, dit de Saint-Simon, de plusieurs pièces de terre sises à Hédouville et appartenant à Marguerin Mesliard ; — à Claude Prevost ; — à Guillaume Ligner ; — à Thomas Frère ; — à Mariette Delaistre ; — à Gui de Fèves ; — à Simphorien Lemaitre, etc.

E. 1554. (Liasse.) — 20 pièces, papier ; 16 pièces, parchemin.

**1618-1659.** — Vente d'une ferme, sise à Hédouville, faite par Marie Legrand, veuve de Louis de Sacy, à Charles de Perthuis, seigneur de Hédouville ; — d'une maison sise à Hédouville, par Pierre et par François Lefebvre ; — de dix perches de terre, lieu dit La Culée, par Claude Aubourt, veuve de Georges Fizanne ; — d'un demi-quartier de bois sis à La Laire, par André Lécuyer, marchand à Valmondois, à Thomas Louet, sieur Du Matz ; — d'un quartier de pré, à Frouville, par Nicolas d'Ennery à Philippe Pastey, seigneur de Hédouville ; — de plusieurs pièces de terre, sises à Hédouville et à Frouville, par Germain Hadancour, barbier-perruquier à Paris, à Gabriel Testu de Balincourt, seigneur de Hédouville et de Hodenq ; — acte par lequel Gabriel Testu de Balincourt, seigneur de Hédouville, cède à Jean Dantin,

prêtre, curé de Hédouville, et à la fabrique dudit lieu, un quartier de terre, lieu dit Raie, et reçoit en échange un quartier de terre, près du moulin de Hédouville, etc.

E. 1555. (Liasse.) — 29 pièces, papier ; 9 pièce, parchemin.

**1560-1735.** — Adjudication devant la châtellenie de Chamblay d'une maison sise à Hédouville, faite au profit de Rolin Aubel ; — acquisitions faites par Gabriel, par René-François et par François Testu de Balincourt, seigneurs de Hédouville, de plusieurs maisons, pièces de terre et jardins sis à Hédouville et appartenant à Charles Lefebvre ; — à Michel Vollandre l'aîné ; — à François Dupre ; — cession à Gabriel Testu de Balincourt par Jean Du Fossart, écuyer, et par Marguerite Du Fossart de tous leurs droits dans la succession de feu Louis Du Fossart ; — sentence de la prévôte de Hédouville condamnant Michel Vollandre à défriser au procureur fiscal, pour M. de Balincourt, une grange et six perches de terre sis à La Laire, etc.

E. 1556. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; 15 pièces, parchemin.

**1512-1786.** — Sommations faites à la requête du comte de Châten aux habitants de la paroisse de Hédouville, afin qu'ils aient à planter des arbres sur leurs terrains, le long des chemins et voies qui traversent la seigneurie ; — bail à cens d'une mesure et de deux arpents de jardin fait par dame Françoise de Saint-Simon, dame de Hédouville, à Jean de Rasse, moyennant 32 sols parisis de cens, un septier d'avoine et quatre chapons de rente ; — de trois quartiers de bois, à Simon Rousseau ; — de sept quartiers de terre, lieu dit Fayel, à Jean Delaistre, laboureur à Hodenq ; — du moulin de Hédouville à Charles Bellomme, meunier ; — d'une maison, lieu dit le Fief-des-Portes, à Hédouville, à François Savary, écuyer ; — d'une maison sise à Hédouville, par Jean de Rouvroi, dit de Saint-Simon, aux héritiers de Guillaume Aubel ; — de trois arpents de terre sis au terroir de Hodenq, lieu dit la Longuynolle, par dame Huguette de Brilliac et par Louis de Hédouville à Guillaume Roussel, — d'un arpent de terre, à Hédouville, par Geoffroi de Cuenret, seigneur de Nesles, à Michel Pique ; — d'un quartier de terre, lieu dit Gallot, par M. de Balincourt à Pierre Aubel ; — amortissement de plusieurs immeubles sis à Hédouville, consentis en faveur de l'église et de la fabrique de Hédouville par dame Françoise de Rouvroi, dite de Saint-Simon, à la condition de faire dire chaque année, le lendemain du jour des Trépassés, une messe haute à l'intention de ladite

dame de Hédouville : — vente de la haute justice de la terre de Hédouville et du lieu dit La Laire, faite par les commissaires députés de Sa Majesté à Jean de Rouvroi, seigneur de Sandricourt, etc.

E. 1557. (Cahier.) — In-quarto, papier, 116 feuillets.

**1540-1604** — Cueilloir ou papier de recette des cens et des rentes dues à la seigneurie de Hédouville, le jour Saint-Remi. — Debitéurs : Simon Delarue, demeurant à Nesles; — Mahiet Duval, à Hédouville; — Gilles Bouret; — Jean Barbier, l'aîné; — Louis Chéron, etc. — Acte par lequel messire Jean de Rouvroi, dit de Saint-Simon, seigneur de Hédouville, cède à Geoffroi de Cueurét, seigneur de Nesles, plusieurs cens assis à Hédouville, et reçoit en échange d'autres cens ou rentes féodales établis à Hodenq.

E. 1558. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

**1595-1596**. — Déclarations censuelles passées au profit de Jean de Rouvroi, dit de Saint-Simon, de Charles de Perthuis, seigneurs de Hédouville : par Pierre Delaistre; — par Nicolas Dailly; — par l'église de Hédouville; — par Jean Lebroussart, etc.

E. 1559. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

**1583-1597**. — Déclarations censuelles passées au profit de Jean de Rouvroi, dit de Saint-Simon, seigneur de Hédouville : par Pierre Gilloques; — par Philippe d'Ennery; — par messire Jean Rec, prêtre; — par demoiselle Marie Legrand, veuve de messire Louis de Sacy, etc. (Table des censitaires.)

E. 1560. (Registre.) — In-folio, papier, 47 feuillets.

**1582-1621**. — Ensaisnements donnés aux acquéreurs de biens dans l'étendue de la seigneurie de Hédouville : « François Fizanne, manouvrier, demeurant à Hodenq, et « Alison Brador, sa femme, ont esté ce jour d'huy, troisieme « jour de décembre mil V. CIII. <sup>xx</sup>. X. ensaisiné d'une es- « passe de granche, mesure, et lieu, court et jardin assis à La « Lere, etc. »

E. 1531. (Registre.) — In-folio, papier, 102 feuillets.

**1587**. — Terrier de la terre et seigneurie de Hédouville, redigé pour Jean de Rouvroi, dit de Saint-Simon. — Censitaires : Antoine de Fresnoy; — Charles Delaistre; — Jeanne

Aumont, veuve de feu Pasques Charton, etc. (Table alphabétique des noms.)

E. 1562. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1604-1631**. — Cahier de recette des rentes seigneuriales et des cens dus aux fiefs de Hodenq et de Balincourt. — « Pierre Delarue, maréchal à Nesles, 3 sols 3 deniers tour- « nois, etc. »

E. 1565. (Cahier.) — In-folio, papier, 28 feuillets.

**1607**. — État des cens dus à la seigneurie de Hédouville. — « Alexis Gaudoin de Nesles, pour demy quartier, tant vignes « que fraîches assis au vignon de Hédouville, au lieu dit La « Maresche, suivant sa déclaration au quatriesme feuillet du « terrier, doit de cens au jour Saint-Remy, 11 deniers tour- « nois. »

E. 1564. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

**1597-1629**. — Déclarations censuelles passées au profit de Jean de Rouvroi, dit de Saint-Simon, et de Charles de Perthuis, seigneurs de Hédouville : par Claude Belhomme; — par Andrée Louvet, veuve de Guillaume Letellier; — par Louis Delaistre; — par Francoise Dessoubz-le-Moustier, veuve de Jean Le Messier, etc.

E. 1565. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

**1639-1680**. — Déclarations censuelles passées au profit de Charles de Perthuis et de Jean de Saint-Simon, seigneurs de Hédouville : par Charles Aubat; — par Louise de La Derrière, veuve de Pierre Doremeau; — par André Lescuyer; — par Anne Roger, etc.

E. 1566. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1612-1702**. — Bail à rente d'un demi arpent de terre, sis à Hédouville, fait par Martin Bouraine à Charles Delaistre, moyennant 30 sols de rente foncière; — cession de cette rente de 30 sols à Marin Hennebelle; — reconnaissance par Marin Delaistre qu'il est détenteur d'un demi-arpent de terre à Hédouville, chargé d'une rente de 50 sols; — même reconnaissance par Charles Delaistre, au profit de M. de Balincourt; — bail à rente d'un arpent de terre, lieu dit Cornouilleraie, fait par Pierre Lefebvre à Charles Bourg, pour 4 livres par an; — transport de cette rente de 4 livres, fait par Pierre Lefebvre et par Nicole Vollandre, sa femme, à

Charles de Perthuis, seigneur des Vausseaux et de Hédouville; — reconnaissance de cette rente de 7 livres passée par Charles Bourg au profit de Jeanne de Praque, étant aux droits de Charles de Perthuis; — cession de 40 sols de rente foncière faite par Jeanne Legendre au seigneur de Hédouville; — reconnaissance par François Collinet, tonnelier à Hédouville, qu'il est détenteur d'un arpent et demi de terre, assis à La Cornouilleraie, chargé de 6 livres de rente foncière, au profit de M. de Balincourt, etc.

E. 1567. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 9 pièces, parchemin

**1643-1746.** — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Hédouville, par les marguilliers de l'église de Nesles; — bail à rente de vingt-quatre perches de terre, sises à Hédouville fait par Charles de Perthuis à François Lemaire, moyennant 50 sols de rente; — reconnaissances de cette rente passées : par François Lemaire; — par Nicole Bertin; — par Louis Hullin, etc.

E. 1568. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

**1651-1665.** — Déclarations censuelles passées au profit de Philippe Pastey et de Gabriel Testu de Balincourt, seigneurs de Hédouville : par l'église de Frouville; — par François Fizanne; — par Charles Collinet; — par Michel Vollandre, greffier de Hédouville, etc.

E. 1569. (Cahier.) — In-folio, papier, 54 feuillets.

**1653.** — Terrier du fief de Hédouville, rédigé pour messire Philippe Pastey, seigneur dudit lieu, par Michel Vollandre, notaire. — Censitaires : Michel d'Ennery; — François Pallier; — Jérôme Germain; — Charles Lefebvre, etc.

E. 1570. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

**1665-1669** — Déclarations censuelles passées au profit de messire Gabriel Testu de Balincourt, seigneur de Hédouville : par Charles Hadancour; — par messire Jean Dantin, prêtre, curé de Hédouville; — par François Gillocques, etc.

E. 1571. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1669-1746.** — Bail à cens d'un demi-arpent de terre, lieu dit les Belles-Boules, fait par Gabriel Testu de Balincourt, seigneur de Hédouville, à Nicolas Fizanne, moyennant une rente de 3 livres; — titre nouvel de cette rente passé par

Jean Fizanne; — bail à cens d'un autre demi-arpent de terre, fait à Barthélemi Aubart, vigneron, par M. de Balincourt; — à François Fizanne, moyennant 5 livres de rente annuelle; — titres nouveaux de ces rentes foncières; — lettres royaux autorisant François Testu de Balincourt, à faire procéder à la rénovation des terroirs de Hédouville, de Hodenq et de Montalet, etc.

E. 1572. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 248 feuillets.

**1662-1712.** — Papier terrier de la terre et seigneurie de Hédouville, des fiefs de Hodenq, de Montalet, de la Haute-Salle et de Balincourt, rédigé pour François Testu de Balincourt, seigneur desdits lieux, conseiller du Roi au Parlement de Paris, par Bouillette, notaire à Labbeville. — Le seigneur de Hédouville avait droit de paroisse; — la haute moyenne et basse justice sur toute l'étendue de ladite terre; — droits d'aubaine, de confiscation, de trésor trouvé, de déshérence et de *parforfature*, de lods et ventes; — de saisie et amende, de chasse, de voirie, de carrière, de rouage, de foirage et de vaufrage, de banrière, suivant la coutume de Senlis.

E. 1573. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1630.** — Baux à cens de plusieurs pièces de terre, sises à Hédouville, faits par François Testu de Balincourt, seigneur dudit lieu : à Louis Dorlot; — à Marin Delaistre; — à Xcel Gadelot; — à Louis Bourbon, etc.

E. 1574. (Cahier.) — In-folio, papier, 458 feuillets.

**1751.** — Terrier de la terre et seigneurie de Hédouville, rédigé pour M. François Testu de Balincourt par Grandin, notaire à Auvers. — Censitaires : Antoine Bourdon, vigneron à Hodenq; — Charles Alis; — Denis Mahu; — Eutrope Bourdon; — Julien Bachelier, maître cordonnier à Meru, etc.

E. 1575. — (Cahier.) In-folio, papier, 47 feuillets.

**1752-1774.** — Cueilloir des recettes, des ventes et des cens dus à la seigneurie de Hédouville. — « Antoine Jacquin, pour cinq arpents de terre à Hodenq, paiera 20 sols parisis, etc. »

E. 1576. (Liasse.) — 19 pièces, papier

**1756-1762.** — Déclarations censuelles passées au profit de François Testu de Balincourt, seigneur de Hédouville :

par Claude Becquet, manouvrier; — par Nicolas Colombe; — par Pierre Vollandre, etc.

E. 1577. (Cahier.) — In-folio, papier, 24 feuillets.

**1557-1774.** — Cueiltoir de la recette des rentes et des cens dus à la seigneurie de Hédouville. — « Antoine Bourdon, a doit 4 livres de rente, plus pour droits seigneuriaux 8 sols » 3 deniers, etc. »

E. 1578. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1665-1774.** — Arpentages des terres possédées par l'église de Hédouville dans l'étendue de la paroisse; — des terres, des bois et des prés dépendant du domaine utile de la seigneurie de Hédouville et des fiefs de Hodenq et de Balincourt; — bail à cens d'une maison et de terres, sises à Hédouville, fait par M. de Balincourt à François Becquet; — d'une autre maison, à Jean Bernier; — d'une maison avec étable et grange, à Hédouville, à André Labbé, moyennant 18 livres de rente; — titres nouveaux de ces rentes, etc.

E. 1579. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 25 pièces, parchemin.

**1616-1788.** — Constitution d'une rente de 15 livres, 12 sols 6 deniers, au capital de 250 livres, faite par Claude Prévost, marchand à Hédouville, au profit de Charles de Perthuis, seigneur de Hédouville; — bail à rente d'une maison sise à Hodenq, et de terres, fait par Pierre Fizanne à Charles Becquet, moyennant 12 livres de rente; — transport de cette rente par Pierre Fizanne à Gabriel Testu de Balincourt; — bail à rente d'une maison, de terres et d'un pré, sis à Hédouville, fait par François Fizanne à Jean Delardier, moyennant 12 livres 10 sols de rente; — de quarante perches de jardin, lieu dit La Fontaine-aux-Fouines, par François Testu de Balincourt à Marin Delaistre, moyennant 10 livres de rente foncière; — d'un quartier de vignes, lieu dit Cornouilleraie, par Gabriel Testu de Balincourt à François Becquet, moyennant 8 livres de rente, etc. — Titres nouveaux de ces rentes.

E. 1580. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1665-1776.** — Quittances de la rente de 100 livres payée à l'église de Hédouville par M. de Balincourt pour l'habillement des pauvres de la paroisse; — de la rente de 50 livres payée par M. de Balincourt à l'église de Hédou-

ville pour la fondation faite par M. des Vausseaux, et de la rente de 50 livres pour la lampe ardente du chœur de l'église; — acte par lequel messire Jean d'Aullhuy, prêtre, curé de Hédouville, et les marguilliers de la fabrique reconnaissent que M. de Balincourt a fourni une somme de 75 livres pour le prix de deux chapes et d'une étole de damas blanc, et pour le remboursement de cette somme, consentent à ce que M. de Balincourt soit libéré d'une rente de 3 livres 9 sols due par lui à l'église, au capital de 38 livres; les 37 livres restant ayant été remises à la fabrique par le seigneur de Hédouville.

E. 1581. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

**1597-1664.** — Vente de quatre arpents de bois taillis sis à Hodenq, relevant du seigneur de Nesles, faite par Louis Dulierre à Geoffroi de Cueuret; — acte par lequel Charles de Perthuis, seigneur des Vausseaux, cède à Geoffroi de Cueuret sept arpents de bois taillis sis à Hédouville et trois quartiers de friches (fief de Sandricourt), et reçoit en échange le fief de Hodenq ou Balincourt; — ratification faite par Charlotte de Saint-Simon, femme de Charles de Perthuis, de la cession de cinquante-cinq perches de terre sises à Hédouville, faite par son mari à Geoffroi de Cueuret, seigneur de Nesles; — actes de foi et hommage, aveux et dénombremens du fief de Sandricourt faits par Sébastien de Cueuret à Charles de Perthuis, seigneur des Vausseaux et de Hédouville; — à Gabriel Testu de Balincourt, seigneur de Hédouville; — vente de cinquante-sept perches de terre, dépendant du fief de Sandricourt, faite par Sébastien de Cueuret à Jean Le Tellier, marchand à Pontoise.

E. 1582. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1616-1788.** — Inventaire des titres du fief de Montalet, dit Balincourt; — cession du fief de Montalet, dit Balincourt, faite par Geoffroi de Cueuret, seigneur de Nesles, à Charles de Perthuis, seigneur des Vausseaux; — acte par lequel Charles de Perthuis, seigneur de Hédouville, cède à Jacques Barrin, prieur de Notre-Dame-du-Lay, un arpent de terre sis à Hodenq; — bail à rente de treize perches de pré en la prairie de Hédouville fait par M. de Châlon à Jean-François Maître.

E. 1585. (Registre.) — In-folio, papier, 77 feuillets.

**1601-1604.** — Terrier du fief de Hodenq (ou Montalet, dit Balincourt, relevant de Louis de Saint-Simon, sei-

gneur de Sandricourt et d'Amblainville, et appartenant à Geoffroi de Cueuret, seigneur de Nesles. — Le seigneur avait droit de haute, moyenne et basse justice, de lods et ventes, de saisines et amendes, d'épave, de confiscation, de rouage, de forage, d'effousage, de bornage, de garenne, de chasse, de carrière et de voierie.

E. 1584. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

**1621-1670.** — Déclarations censuelles passées au profit de Charles de Pertuis et de Gabriel Testu de Balincourt, seigneurs du fief de Balincourt : par Michel Gilloques ; — par Louis Du Fossart ; — par Pierre Becquet ; — par Claude Hadancour, tailleur d'habits, etc. (Table alphabétique des noms.)

E. 1585. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1651-1655.** — Déclarations censuelles passées au profit de Philippe Pastey, seigneur de Hédouville, à cause du fief de Balincourt : par Denis Masère, vigneron ; — par Sébastien Berteville ; — par Pierre Legrand, laboureur, etc.

E. 1586. (Cahier.) — In-folio, papier, 55 feuillets.

**1653.** — Déclarations censuelles passées au profit de Philippe Pastey, seigneur de Hédouville, à cause du fief de Balincourt : par Claude Hadancour ; — par Marie Grangère, veuve de Martin Doutrelaux ; — par Pierre Aubert, etc.

E. 1587. (Cahier.) — In-folio, papier, 56 feuillets.

**1751-1755.** — Terrier du fief de Montalet, dit Balincourt, paroisse de Frouville, rédigé pour François Testu de Balincourt, seigneur dudit lieu. — Censitaires : Anne Aubert, veuve de Louis Hadancour ; — André Boutroi ; — Antoine Bourdon, etc.

E. 1588. (Liasse.) — 29 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1493-1788.** — Déclarations censuelles du fief de Montalet, rendues au profit de M. de Balincourt ; — aveux et dénombrements, actes de foi et hommage du fief de Montalet, sis à Hodenq, faits à Ferry, seigneur d'Amblainville, par Gilles Fretin ; — à Louis de Saint-Simon, seigneur d'Amblainville et de Sandricourt : par Guillaume Dubots ; — par Philippe Pastey ; — par René-François Testu de Balincourt à Louis de Saint-Simon, marquis de Sandricourt ; — par Hardouin de Châlon, seigneur de Nesles, à Jean de Baune, seigneur de Sandricourt, etc.

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

E. 1589. (Liasse.) — 19 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1779-1789.** — Provisions de l'office de sergent et de commissaire de police dans les prévôtés de Nesles et de Hédouville, accordées à Robert Mesnier par Hardouin de Châlon ; — de garde-chasse à Neuville, accordées à Pierre Godin par le prince de Conti ; — à Nesles et à Hédouville, accordées à Pierre Godin par le comte de Châlon ; — certificat de M. de Louvigny, capitaine des chasses du prince de Conti, pour Pierre Godin ; — enregistrement par le prévôt de Nesles de la commission de garde-chasse délivrée à Pierre Godin ; — bail de la grande ferme de Nesles fait par M. de Balincourt à Jean-Pierre Péron ; — par la comtesse de Châlon à Nicolas Martel ; — de la ferme de Hédouville à Louis-Martin Durand ; — vente d'une maison sise à Nesles par Pierre Boucherot au comte de Châlon ; — contrat de mariage de Pierre Boucherot et de Marie-Thérèse Prudhomme ; — constitution de 200 livres de rente perpétuelle au profit de Gilles Collette par M. et par madame de Châlon, etc.

E. 1590. (Liasse.) — 90 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1602-1790.** — Concession des terres incultes dans l'étendue de la seigneurie de Flélu, faite à Jean Boullibot, procureur au Parlement, par le duc de Montmorency, moyennant un minot de grains par arpent ; — déclaration des terres possédées dans la seigneurie de Flélu par Antoine Houguenague, portier chez le prince de Conti ; — procédures faites à la requête du comte de Châlon, seigneur de Nesles et du fief de Flélu : contre Suzanne Lecornier, baronne d'Angerville et de Labbeville, prenant fait et cause de Louis Chardin, fermier de Labbeville, de François Bourlier, jardinier du château de Labbeville, et d'André Boncher, meunier, qui ont été trouvés chassant sur les terres de Flélu ; — contre Jean Bouvel, pour défaut de déclaration ; — contre François Lefebvre, à l'occasion de l'ouverture d'une carrière, à Nesles, lieu dit La Garenne, etc.

E. 1591. (Cahier.) — In-4<sup>o</sup> papier, 12 feuillets.

**1785.** — Recette des revenus dus à M. le comte de Châlon, à cause de ses terres et seigneuries de Nesles et de Hédouville.

E. 1592. (Registre.) — In-folio, papier, 62 feuillets.

**1784.** — Procès-verbal d'estimation et de prise des réparations grosses, menues, urgentes, nécessaires à faire au château de Nesles, lieux et bâtiments en dépendant, pour

le rendre habitable, à la requête du comte de Châlon; — sentence d'entérinement du procès-verbal de visite des experts.

E. 1595. (Registre.) — In-4°, papier, 202 feuillets.

**1586-1630.** — HARVILLE, seigneur de La Grange-du-Bois. — Déclarations censuelles passées au profit de Pierre, de Guy et de Louis de Harville, seigneurs de La Grange-du-Bois : par Simon Guérin, laboureur; — par Riollot Richon, laboureur à Saint-Germain-de-Morainville; — par Jacques Roquelin; — par la fabrique de Saint-Germain-de-Morainville, etc.

E. 1594. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1785.** — HATTON (Anne-Françoise Pierron, veuve de Louis). — Déclaration par Anne-Françoise Pierron, veuve de Louis Hatton, qu'elle n'a pas eu l'intention d'*acquérir communauté* avec Robert Rombeaux, manouvrier, avec qui elle demeure en la paroisse du Pin (près d'Exmes, en Normandie).

E. 1595. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1742.** — HATTONVILLE (Marie-François-Félix d'). — Déclaration censuelle, passée au profit du seigneur d'Hattonville, des biens possédés par maître François Courtois, prêtre, curé de la paroisse dudit lieu d'Hattonville.

E. 1596. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1678.** — HÉBERT Léonard. — Cession de plusieurs rentes foncières faite par Henri Landemaine, héritier de Louis Boutigny, à Léonard Hébert, marchand à Saint-Arnoult.

E. 1597. (Liasse.) — 2 pièces papier.

**1784-1785.** — HÉBERT (madame). — Lettres adressées à madame Hébert, à Hannencourt : par M. Reinier; — par son fils, Hébert de Saint-Age.

E. 1598. — (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1753-1788.** — HENNEQUIN (Augustin-Louis), marquis d'Ecquevilly. — Acte de baptême d'Augustin-Louis, marquis d'Ecquevilly; — bail de la ferme des Rouilloires, paroisse d'Ecquevilly, fait à Claude-Louis Grapin, jardinier, par Augustin-Louis Hennequin, marquis d'Ecquevilly et de Cbe-

mery; — du pressoir de Bouaffe et de plusieurs pièces de terre, à Louis Fresgot; — constitution d'une rente héréditaire de 300 livres faite par M. d'Ecquevilly au profit de Jean Chandellier, avocat au bailliage de Meulan. — (La préfecture de la Seine ayant été chargée, par décision du ministre des finances du 28 ventôse an XIII, de procéder à la liquidation de la succession de M. d'Ecquevilly, émigré, les documents suivants furent envoyés, le 9 germinal an X, à Paris, à l'Hôtel-de-Ville : rentes et baux d'Ecquevilly, 2 registres; — dénombrement du 15 novembre 1558, 1 registre; — terrier de Fresnes, 2 mai 1552, 1 registre; — terriers de Morainvilliers, 1548 et 1584, 2 registres; — papier censier du marquisat d'Ecquevilly, 1728-1729, 1 registre; — censier des fiefs de La Muette et de Virigny, 1 registre; — ensaisnements d'Ecquevilly, 1756, 1 registre; — rentes et dépenses de la maison, gages des domestiques, paiements aux ouvriers, 12 registres; — dépenses de la maison, etc., 7 registres; — anciennes déclarations faites au terrier de Morainvilliers, 1 liasse; — anciennes déclarations à terrier de la seigneurie de Bouaffe, du fief du prieur de Saint-Germain-des-Prés et de Crespières, 1 liasse; — déclarations à terrier de la seigneurie d'Ecquevilly, 1699-1717, 1 liasse; — terrier de Morainvilliers, foies et hommages, aveux et dénombrements rendus par le seigneur d'Ecquevilly à la seigneurie de Marly-le-Chastel; baux à loyer, obligations, pièces de renseignements, titres de propriété, 39 dossiers; — titres de propriété de la terre de Morainvilliers, 1 liasse; — titres et pièces concernant la seigneurie de Fresnes et d'Ecquevilly, 1 liasse; — pièces de procédures entre les chevaliers de Notre-Dame-du-Mont-Carnel et de Saint-Lazare et les propriétaires de Fresnes, 1 liasse; — quittances de rentes perpétuelles et viagères constituées par d'Ecquevilly à différents particuliers, pensions et gratifications, acquisition d'une maison à Fresnes, 1 liasse; — titres ecclésiastiques du ci-devant abbé Hennequin d'Ecquevilly, 1 liasse; — état des rentes dues au ci-devant marquisat d'Ecquevilly, titres desdites rentes, état pour les lods et ventes, droit de centième denier, baux et pièces de procédures, 1 liasse; — pièces administratives provenant du ci-devant district de Saint-Germain et contenant les procès-verbaux de séquestre, appositions de scellés, inventaire et vente du mobilier, renseignements relatifs aux créances sur la succession, la régie des biens, etc., 1 liasse. Ces documents ne sont plus aujourd'hui à la préfecture de la Seine.)

E. 1599. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1788.** — HÉRAULT (Marie-Jean), seigneur de Velanne. —



Bail de plusieurs pièces de pré, sises au terroir de Mézières, fait par Marie-Jean Hérault, avocat général au Parlement de Paris, seigneur des fiefs de Velanne et de La Villeneuve, à Jean-Baptiste Guiard.

E. 1460. (Liasse.) — 17 pièces, et 1 plan, papier (1 imprimée);  
8 pièces, parchemin.

**1734-1789.** — HERMENT (Jean-Claude). — Bail à rente de deux arpents, terroir du Petit-Montreuil, vers la Porte de Bue, à Versailles, fait par François Durand, domestique de M. d'Aguesseau, chancelier de France, et par Marie-Genève Bizet, sa femme, à François Le Pelletier, jardinier maraîcher, et à Marie-Catherine Saintain, sa femme, moyennant 74 livres de rente annuelle; — alignement donné à François Le Pelletier sur le chemin de Versailles à Sceaux; — ordonnance des commissaires députés par la Chambre des Comptes de Paris pour l'évaluation des domaines de Montreuil, de Porchéfontaine, de Sèvres et de Ville-d'Avray, cédés au roi par les Célestins de Paris (imprimé); — vente d'une pièce de terre sise au Petit-Montreuil, sur le chemin de Bue, faite par François Le Pelletier à François Gaucher, maçon, et à Marie Chevreau, sa femme, — déclaration faite par François Le Pelletier qu'il est propriétaire d'une maison située au Petit-Montreuil, sur la Grande-Rue; — inventaire fait après la mort de Catherine Selavy, femme de Claude Herment; — vente d'une maison et d'un terrain sis au Petit-Montreuil, sur le grand chemin de Versailles à Sceaux, faite par François Le Pelletier, marchand de vin, à Jean-Claude Herment, marchand boulanger, et à Marie-Françoise Gervais, sa femme; — ratification de ladite vente par le Roi, comme seigneur de Montreuil; — bail à rente de cinq perches huit pieds de terres incultes, sises au Petit-Montreuil, sur le chemin de Bue, près de la porte, à droite, fait par les commissaires du domaine de Versailles à François Le Pelletier, cabaretier; — vente de deux maisons sises au Petit-Montreuil, l'une sur le chemin de Choisy et l'autre sur le chemin de Bue, faite par François Le Pelletier à Jean-Claude Herment; — convention entre Toussaint Lochon et Jean-Claude Herment, concernant la mitoyenneté de leurs propriétés; — adjudication au bailliage de Versailles d'une maison sise à Versailles, au Petit-Montreuil, faite à Marie-Françoise Gervais, veuve de Jean-Claude Herment, etc.

E. 1401. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1641-1650.** — HERSAN (Étienne). — Vente d'une

maison sise à Wissous, en la Grande-Rue, et de quatre vingt-douze arpents de terre, faite à Martin Hersan, écuyer de cuisine de la Louche du Roi, par maître Jean Baptiste de La Noue, prêtre, et par Claude Marcadé, marchand orfèvre, tuteur de ses enfants mineurs, pour le prix de 18,000 livres tournois et de 120 livres pour les épingles; — constitution de 222 livres 4 sols 4 deniers tournois de rente annuelle, faite par Guillaume Lemoyne, bailli de Saint-Éloi, au profit de Charles Lemoyne, son frère, bailli du Fort-l'Évêque; — vente de la ferme de Wissous et de quarante arpents de terre faite à Martin Hersan par Guillaume Lemoyne; — décret de la ferme de Wissous, etc.

E. 1402. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 40 pièces, parchemin.

**1651-1779.** — Vente de treize arpents et demi-quartier de terres labourables, sises à Wissous, faite à Martin Hersan par Pierre Rochon, marchand à Choisy-sur-Seine, et par Marie Deforges, sa femme, moyennant 3,060 livres tournois; — d'un quartier de terre en trois pièces, lieu dit le Tartre, par Jacques Fronicle, laboureur à Grigny, à Martin Hersan; — de dix arpents de terre à Wissous, par Rene Deforges à Martin Hersan; — de plusieurs pièces de terre sises à Wissous, par Jacques Coquerai à Martin Hersan; — de cinq arpents de terre par Louis Moineau; — retrait lignager exercé contre Abraham Geoffroi, sieur de La Varenne, qui cède quatre arpents de terre à Martin Hersan et Jeanne Gono, sa femme; lesdites terres provenant de la succession de Louis Moineau, leur cousin; — cession d'une rente annuelle de 154 livres 11 sols 6 deniers tournois, faite par Louis Besnard, laboureur à Wissous, à Martin Hersan; — d'un quartier de terre à Wissous, par Jean Sérouge à Martin Hersan; — de cinq quartiers et demi de terre et de vignes, à Wissous, par Michel Richard, receveur de la terre d'Antony, à Gaspard Hersan, écuyer, huissier ordinaire de la chambre du Roi; — échange de plusieurs pièces de terre sises à Wissous, fait entre Gaspard Hersan et Louis-François de Beaulieu, greffier de Savigny-sur-Orge; — entre Gaspard Hersan et les religieuses Bénédictines de Bonne-Nouvelle-d'Orléans; — sommations faites par Étienne Hersan à Jean-Alexis Marcelin et à Gilbert Verger d'avoir à venir prendre avec lui l'alignement du mur de clôture qu'il entend faire élever; — déclaration censuelle des biens possédés par Étienne Hersan, dans la seigneurie de Joseph-François Foullon, comte de Morangis; — bail de la ferme de Wissous et de deux cent quatre-vingts arpents de terres labourables,

sises à Wissous, à Villemillon, à Antony, à Chilly, à Morangis et à Juvisy, fait par Étienne Hersan à Jean-Baptiste-Thomas Audouin.

E. 1405. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1786-1789.** — HERVILLE DE SAINT-MARCEAUX (Henri-Joseph Paul d'). — Contrat de mariage d'Henri-Joseph-Paul d'Herville de Saint-Marceaux, commissaire des guerres, et de demoiselle Amélie-Élisabeth Desplasse; — brevet de retenue de gouverneur des pages de son écurie, accordé par le comte d'Artois à M. de Saint-Marceaux; — certificat de la municipalité de Mézières, délivré à M. de Saint-Marceaux.

E. 1404. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 1 pièce, parchemin.

**1773-1782.** — HOCQUART (Jean-Hyacinthe-Louis), marquis de Montfermeil. — Acte par lequel Jean-Hyacinthe-Emmanuel Hocquart, seigneur de Montfermeil, président au Parlement, cède au duc d'Orléans le prieuré de la Maison-Rouge et la Fontaine de Saint-Fiacre, à la réserve des droits seigneuriaux, et reçoit en échange une pièce de terre, l'avenue de Gagny, l'avenue de Montfermeil à Notre Dame-des-Anges, etc. — Bail de la ferme seigneuriale de Coubron fait par Jean-Hyacinthe-Louis Hocquart, marquis de Montfermeil, à Jean-Baptiste Velly, laboureur.

E. 1405. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1773.** — Plan figuré des friches de Montfermeil et de l'emplacement de Maison-Rouge concernant l'échange fait entre le duc d'Orléans et le président Hocquart, levé et mesuré par Jean-Baptiste Poisson, garde général des bois de Son Altesse. — (Le 25 prairial an X, cinq registres cueilloirs de Coubron, de Gagny et de Montguichet, et plusieurs liasses de pièces y relatives furent donnés à madame veuve Hocquart.)

E. 1406. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1534-1764.** — HOCQUART DE COUBRON (Gilles-Marie), seigneur de Vaux. — Copies : de la vente de la terre et seigneurie de Vaux faite par Robert de La Roche, seigneur de Fontenay et de Mauvoisin, à Guillaume de La Roche, chanoine de Rouen, et à Guillaume de La Roche, dit l'Archevesque, chanoine de Beauvais, ses frères, à Philipot et à Accollard, dits de La Roche, ses neveux; — de l'aveu et dénombrement de la terre de Vaux fait à Bertin de Silly, sei-

gneur de La Roche-Guyon, par Louis Vion; — vente de la terre et seigneurie de Vaux faite par Auguste-Simon Brissart, seigneur de Triel, à Gilles-Marie Hocquart de Coubron, écuyer ordinaire de main de la Dauphine.

E. 1407. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1489-1767.** — Mémoire sur le droit de gerbe sur l'Autil; — aveux et dénombrements de la terre et seigneurie de Vaux faits à Bertin de Silly, seigneur de La Roche-Guyon, par Louis Vion; — à Antoine de Silly, comte de La Rochepot, tuteur des enfants de feu Henri de Silly, comte de La Roche-Guyon, par Louis de Sébouville, seigneur de Vigneux et de Vaux; — à Roger Du Plessis, marquis de Liancourt, duc de La Roche-Guyon, par Marie d'Amerval, veuve d'Isaac de Saint-Simon de Vermandois, seigneur de Vaux; — par Claude de Saint-Simon, seigneur de Vaux; — à Alexandre de La Rochefoucauld, duc de La Roche-Guyon, par Auguste-Simon Brissart, seigneur de Vaux; — à madame de Damville, duchesse de La Roche-Guyon, par Charles-François-Hyacinthe Hocquart de Bisigny, seigneur de Vaux.

E. 1408. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

**1630-1787.** — Vente par Pierre Le Maistre, seigneur châtelain de Vaux, et par Françoise de Vion, sa femme, à Claude de Saint-Simon, seigneur en partie de Vaux, de tous les droits qui peuvent appartenir auxdits vendeurs dans la seigneurie de Vaux; — acte par lequel Marie d'Amerval, veuve de feu Isaac de Saint-Simon de Vermandois, seigneur de Vaux, cède à Guillaume Michel, vigneron, dix-huit perches de terre, au terroir des Pavés, et reçoit en échange vingt-deux perches, lieu dit le Pain; — cession par échange de la pièce de terre appelée le Four-à-Chaux, faite à Claude Dalat par Henriette de Saint-Simon, femme de Guy-Michel Billard de Lorière; — vente de treize perches de terre faite par Catherine Roger, veuve de Claude Annet, à Marie-Henriette de Saint-Simon-Billard, dame de Vaux; — de dix perches de terre à Vaux, par Anne Dourdan à Gilles-Marie Hocquart de Coubron, seigneur de Vaux; — bail à rente d'une maison et d'un moulin, sis à Vaux, fait par Guillaume Le Tavernier, chanoine de Saint-Mellon de Pontoise, à Laurent Duval, maître tanneur à Meulan; — bail du droit de pêche sur la rivière de Seine, dépendant de la seigneurie de Vaux, fait par Simon Brissart, seigneur de Triel et de Vaux, à Claude et à Antoine-Denis Dupuis, moyennant 120 livres par an; — engagement pris par Jean Paul Hennebert, par

Claude-Nicolas Crosnier, caissier du trésor du duc d'Orléans, par Marin Chéron, entrepreneur de travaux (tous intéressés dans la perception des revenus de la seigneurie de Vaux), d'indemniser, s'il y a lieu, Augustin-Simon Brissart, seigneur de Triel et de Vaux; — convention entre Hocquart de Coubron, seigneur de Vaux, et Nicolas Crosnier et ses co-associés, relativement au bail de la seigneurie de Vaux. — bail de plusieurs pièces de terre, sises à Vaux, fait par Hocquart de Coubron à Martin Fleury et à d'autres; — de quatre arpents treize perches de terre labourable par Hocquart de Coubron à Alexandre Bailly, vigneron, etc.

E. 1409. (Liasse.) — 28 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1246-1693.** — Gui Le Loup, chevalier (*Guido Lupus, miles*), donne en aumône aux moines de Notre-Dame de Mortemer (*beatæ Mariæ Mortui-Maris*) le droit d'envoyer sur la pâture de l'Autil tous les troupeaux qu'ils auront dans leur maison appelée le Marlet, située dans la vallée de Jouy (*in valle Joiaci*), à la condition de donner un pain chaque année, à Noël, à Gui Le Loup et à ses héritiers (copie du xviii<sup>e</sup> siècle); — bail de l'hôtel de Mortemer, sis en la paroisse d'Andresy, appelé autrefois le Marlet, fait par les religieux de Mortemer-en-Lyons à Yves de Lisle, seigneur de Puiseux et d'Andresy, qui reconnaît devoir chaque année à Louis Vion, seigneur de Vaux, un pain *festis*, à l'occasion du droit de pâturage sur l'Autil; — reconnaissance d'une rente foncière de 12 livres 10 sols, passée au profit d'Isaac de Saint-Simon, seigneur de Vaux, par Robert Cotteret, vigneron; — déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Vaux: par Jean Leroux; — par Claude Michel; — par Marin Fleury; — par Louis Delaulne; — par Charles-François de Gars, seigneur de Boisemont; — certificat de l'abbé Charles Chevillier, curé de Vaux, déclarant qu'il a toujours administré les sacrements aux habitants de la paroisse de Vaux et des hameaux qui en dépendent, c'est-à-dire Fervache et le Temple; — plainte adressée à la connétablie par Claude de Saint-Simon contre Claude Leprestre de Beaugard, qui prétend occuper une place dans la chapelle principale de l'église de Vaux; — ordonnance des maréchaux de France; — désistement de M. de Beaugard; — procédures faites à la requête de M. de Saint-Simon contre M. de Beaugard, pour le contraindre à passer déclaration, etc.

E. 1410. (Liasse.) — 26 pièces et 1 plan, papier; 1 pièce, parchemin.

**1580-1769.** — Vente des coupes de bois taillis dans la seigneurie de Vaux et de Vaux-Gaillard, faite par Pierre

Billard, seigneur du lieu, à Jean-François Martin et à Michel-César Thomassin, marchands à Triel; — plan de ces coupes, — appel formé devant le juge gruyer de Saint-Germain-en-Laye, par Pierre Le Maître, conseiller au Parlement de Paris, seigneur en partie de Vaux, et par Louis de Sébouville, écuyer, seigneur de Vaux en partie, du décret d'emprisonnement rendu contre leurs ouvriers arrêtés dans les bois de l'*Hostie* l'Autil, par René Legrand, garde de ces bois pour le Roi; — sentence du Châtelet de Paris ordonnant la main-levée de la saisie des récoltes de cinq perches de terre appartenant à Simon Thierry, et situées dans l'enclos de Claude de Saint-Simon, seigneur de Vaux. — procédures faites aux requêtes du Palais par Pierre Dyan, tonnelier à Meulan, à l'occasion des dégâts commis par ordre de Hocquart de Coubron, sur un demi-arpent de bois dit les Fossés, afin de mettre en exploitation une carrière à plâtre.

E. 1411. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1645-1652.** — Vente de la terre et seigneurie de Vaux-Gaillard, sise en la paroisse de Vaux, faite à Marie d'Amerval, veuve d'Isaac de Saint-Simon, seigneur de Vaux, par Charles de Saint-Simon, sieur de La Versine, et par Claude, duc de Saint-Simon, premier écuyer du roi; — quittance des droits de relief payés à Roger Du Plessis, seigneur de Liancour et de La Roche-Guyon, par Marie d'Amerval, veuve d'Isaac de Saint-Simon, pour l'acquisition par elle faite de la terre et seigneurie de Vaux-Gaillard; — bail de la terre de Vaux-Gaillard fait à Guillaume Leroy, par madame de Saint-Simon; — extrait de l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Vaux-Gaillard; — constitution d'une rente perpétuelle de 333 livres 6 sols 8 deniers, faite au profit des enfants mineurs d'Henri Leprestre, en son vivant conseiller à la Cour des Aides, par Marie d'Amerval, veuve d'Isaac de Saint-Simon.

E. 1412. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1556-1665.** — Enquête faite par le prévôt de Meulan à la requête de Pierre Du Cochet, écuyer, seigneur de Gournay, et de demoiselle Louise Vion, sa femme, de Louis de La Fontaine, tuteur de ses enfants mineurs, issus de son mariage avec Isabelle Vion, et des enfants de feu Routan de Bouville et de sa femme, tous seigneurs de la châtellenie de Vaux, afin de prouver que les hameaux de Fervache et du Temple font partie de la seigneurie de Vaux; — permission accordée par l'archidiacre du Vexin, Hyppolite Feret, à Jean Lémaître, seigneur d'Hardivilliers et de Vaux en partie,

et à Autoinette d'Espinoy, sa femme, de faire construire dans leur maison seigneuriale de Fervache une chapelle sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, pour y dire la messe tous les jours, même les fêtes et dimanches, par toutes sortes de prêtres, séculiers ou réguliers, à la condition toutefois que cela ne préjudicie ni à l'église paroissiale ni au curé de Vaux; — bail à rente d'une maison, sise à Fervache, fait par Louis de Saint-Simon, seigneur de Vaux-Gaillard, à Nicolas Rousset; — de dix perches de vignes, par Achille Retif à Michel Hottot; — déclaration censuelle faite à Claude de Saint-Simon par Charles Desmé, seigneur de La Chesnaie et d'Hardricourt, gouverneur du fort de Meulan, des bois taillis qu'il possède dans l'étendue de la seigneurie de Vaux.

E. 1415. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1626-1624.** — Inventaires des aveux et des actes de foi et hommage, des souffrances, des quittances de droits de relief baillés au Roi par les seigneurs de Vaux, à cause des fiefs de Saint-Clair et des Oziers, sis audit Vaux et relevant du Roi, à cause de son comté de Meulan; — des papiers étant dans un petit sac de toile appartenant à madame de Saint-Simon et concernant les prés Bourdel; — déclaration des fiefs de Saint-Clair et des Oziers appartenant à Simon de Piennes, écuyer, seigneur de Vaux; — aveu et dénombrement des fiefs de Saint-Clair et des Oziers, assis en la châtellenie de Vaux, rendu au Roi à cause de son comté de Meulan, par Marie d'Amerval, veuve d'Isaac de Saint-Simon, dame de Vaux; — mémoire des terres de Fervache, sises aux terroirs de Montsabel, de Montmort et d'Hardivilliers; — état des rentes dues à Fervache; — déclaration des terres possédées à Fervache par M. d'Hardivilliers.

E. 1414. (Liasse.) — 15 pièces, papier (1 imprimée).

**1538-1768.** — Extrait des déclarations censuelles du prieuré d'Évecquemont; — évaluation du revenu temporel du prieuré d'Évecquemont; — déclaration censuelle des biens possédés par Antoine Lebrun dans la censive du prieuré d'Évecquemont; — procédures faites à la requête de Claude de Saint-Simon, seigneur de Vaux, contre messire Rouxelin, prieur du prieuré d'Évecquemont, relativement à la mouvance du hameau de Fervache; — publication de la mise en vente des seigneuries de Thun et d'Évecquemont, saisies sur Louis-Jules Du Vaucel de Castelneau, à la requête de M. Trespagne, procureur au Parlement.

E. 1415. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**1789.** — Observations sur la manière de distinguer les fiefs et seigneuries de Vaux et de Vaux Gaillard, appartenant à M. Hocquart de Coubron; — mémoire sur le procès existant entre M. de Coubron et madame de Danville, duchesse de La Roche-Guyon; — renseignements pour la contenance de chaque pièce de terre d'après les aveux; — notes sur les revenus de la terre de Vaux; — état de la terre de Vaux; — tableau comparatif des terres, des prés, des bois, composant le domaine seigneurial de Vaux, etc.

E. 1416. (Cahier.) — In-folio, papier, 65 feuillets.

**1789.** — Dictionnaire des droits honorifiques de la terre de Vaux. — (M. Hocquart de Coubron remit, en 1793, à la municipalité de Vaux les titres féodaux de cette seigneurie, entre autres douze registres et cahiers renfermant le terrier de Vaux, 1400-1781, et le plan du territoire en vingt feuilles. Un certificat du maire, délivré en 1823, constate que ces documents furent brûlés en vertu de la loi de 1793.)

E. 1417. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1789.** — HUA (l'abbé). — Mémoire des objets fournis par Perrin, marchand épiciier à Mantes, à l'abbé Hua, doyen de l'église collégiale de Notre-Dame de Mantes.

E. 1418. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1791-1788.** — HUBERT (Marie-Anne). — Extrait baptistère de Marie-Anne Hubert; — procuration donnée par Marguerite Hubert à sa sœur Marie-Anne, afin de recueillir la succession de feu Marie Rigault, veuve de Louis Hubert, leur mère; — quittances de la capitation acquittée par Marie-Anne Hubert, journalière.

E. 1419. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

**1785-1789.** — HUBERT (Catherine-Madeleine Lecointre, veuve de Jérôme). — Procès-verbal d'estimation et de visite d'une maison sise à Paris, rue Neuve-Saint-Merry, dépendant de la succession de Jérôme Hubert, écuyer, seigneur de Corey et de Fleury, dressé par Jean-Baptiste Loir, architecte expert; — mémoires de travaux exécutés à la maison de la rue Neuve-Saint-Merry pour madame veuve Hubert; par Morin, maître maçon; — par Boucheron, maître charpentier, à Paris; — par Martelle, menuisier; — par Leroy;

— par Vienot, serrurier ; — par Courtin, serrurier ; — par Le Marchand, couvreur, etc.

E. 1420. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1788.** — HURÉ (Pierre-Nicolas). — Reconnaissance d'une rente foncière de 15 livres passée au profit de Pierre-Nicolas Huré, marchand boucher à Paris, par maître Antoine-François Poitou, prêtre, curé de Saint-Pierre de Vaux, comme donataire entre-vifs de Nicolas Lesueur.

E. 1421. (Liasse.) — 10 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1683-1761.** — JACQUIN Jacques. — Lettres de nomination d'archer des ordonnances du Roi accordées à Claude Leclere par François de Francini, maréchal de bataille de la milice de Paris ; — quittance du droit de marc d'or payé par Claude Leclere ; — cession de l'office d'archer faite par les héritiers de Claude Leclere à Nicolas Petit, bourgeois de Paris ; — nomination de Nicolas Petit comme l'un des cinquante archers des ordonnances du Roi ; — quittance du droit de marc d'or ; — acte de notoriété dressé après le décès de Nicolas Petit, archer de la connétablie ; — acte de présentation de Charles-Antoine Barbé-Declarue par les héritiers de Nicolas Petit pour remplir l'office d'archer de la connétablie ; — cession de cet office faite par le sieur Declarue en faveur de Jacques Jacquin ; — lettres patentes du Roi nommant Jacques Jacquin archer en la compagnie du prévôt général de l'Isle de France ; — quittance de la somme de 600 livres payée par Jacques Jacquin au prévôt de l'Isle de France, pour le droit de mutation de la charge d'archer cavalier ; — de 3 livres pour le marc d'or ; — de 100 livres pour le second tiers du cinquième denier de l'évaluation de l'office d'archer ; — présentation par la veuve de Jacques Jacquin de Charles Colombier comme successeur de son mari en l'office d'archer de la connétablie (*voy.* E. 676).

E. 1422. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1778-1789.** — JARDIN. — Travaux exécutés à une propriété située à Versailles, aux Chiens-Verts, rue de Bauveau, près de l'avenue de Saint-Cloud, et appartenant à M. Jardin, piqueur de la Grande-Écurie : par Gastellier, entrepreneur de bâtiments ; — par Aumaillon, maître couvreur ; — par Lemaitre, couvreur ; — par Ferrand, menuisier ; — par Ravazé, serrurier, etc.

E. 1423. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1788-1789.** — JEULAIN (Étienne-Jean). — Sentence du bailliage de Versailles nommant M. La Barre Dupareq, notaire à Versailles, sequestre de la succession de feu Étienne-Jean Jeulain, et administrateur d'une maison sise rue des Bons-Enfants ; — mémoire des frais de perception des loyers de la maison sise à Versailles, rue des Bons-Enfants ; — des frais faits par le sieur Machat contre les héritiers Jeulain ; — quittances données à M. La Barre Dupareq ; par Martial Machat ; — par les héritiers de Paulin dit Suremme, portier du *Petit Hôtel de Linoges* ; — par Boucher ; — des boues et balayage ; — des lanternes, etc.

E. 1424. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1776-1789.** — JORAN (Jean-Pierre). — Mémoires des dépenses faites pour M. Joran par Maisser ; — comptes de Huguenin Reber et compagnie ; — de Bouno à Paris ; — de Bidot, etc.

E. 1425. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

**1681-1787.** — JOUAULT. — Extraits de baptême : de Michel Gabillon ; — de Marie-Clotilde Gabillon ; — de Marie-Jeanne Jouault ; — de Marie-Agnès Jouault ; — de Marie-Josèphe Jouault ; — de Louis-Christophe Jouault ; — de Marie-Catherine-Rose Jouault ; — actes de mariage : de Michel Gabillon et de Marie Morand ; — de Victor Jouault et de Marie-Clotilde Gabillon ; — déclaration censuelle passée au profit du prince de Condé par Marie Morand, veuve de Michel Gabillon, pour les biens situés à Saint-Leu-lès-Taverny et relevant du duché d'Enguien, etc.

E. 1426. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1759-1789.** — KERSAINT (Armand-Gui-Simon de Coëtnempren, comte de). — Extrait des états de services de M. de Kersaint-Coëtnempren, capitaine du vaisseau *le Thésée* ; — états de services d'Armand-Gui-Simon de Coëtnempren, comte de Kersaint ; — mémoire du comte de Kersaint, chef de division navale, pour demander sa retraite ; — lettres de M. d'Hector relatives au comte de Kersaint ; — du ministre de la marine, etc. — États des pensions accordées : à Armande-Charlotte de Kersaint, veuve de Jean-François de Braquemont, brigadier des armées navales ; — à Jeanne-Marie Eustache, veuve de Gui-Simon de Kersaint, capitaine

de vaisseau, — à Gui-Pierre de Coëtneuren, capitaine de vaisseau; — à Suzanne-Jeanne-Armande de Kersaint, femme du vicomte de La Landelle, ancien capitaine de vaisseau; — à Armand-Gui-Simon de Coëtneuren de Kersaint: — extrait du rapport au Roi sur la conduite de plusieurs officiers de marine.

E. 1427. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1784-1789.** — Quittances: de Pierre Huguet, mandataire du duc de Choiseul, pour une remise louée au comte de Kersaint, rue Favart, près la Comédie-Italienne; — du portier; — de Leclerc, principal locataire de la maison adossée à la Comédie-Italienne et dite le *Salon des Princes*; — de l'impôt de la capitation; — de la somme de 79 livres 12 sols pour le droit d'entrée à Paris de 185 pintes de vin de liqueurs et de 120 pintes de vin; — de Marque, maître menuisier à Paris; — de Commissaire, maître serrurier à Paris; — de Firini dit Galanti, fumiste; — de Boudrie, maître peintre-doreur, etc.

E. 1428. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

**1785-1789.** — Mémoires de la veuve Tesnière, bijoutière, « une petite canne en roseau à épée, 15 livres; » — de Fortin, orfèvre, « deux bagues, l'une d'un saphir, l'autre de « roses enlourée, 72 livres; » — de Rubit jeune, tailleur à Paris, « un manteau plein, uniforme, 144 livres; un habit « uniforme sans broderie et la veste, et réparation de la cu- « lotte écarlate, 126 livres; une culotte de drap écarlate, « 24 livres, » — de Fournaire, cordonnier; — de Baudouin, imprimeur; — de Hardouin et Gattey, libraires; — de Bisiaux, relieur; — quittances d'abonnement au *Point du Jour*; — aux *Révolutions de France et de Brabant*; — au *Journal de Paris*, etc. — État des meubles fournis au comte de Kersaint par Poussin, tapissier à Paris; — quittances de Bourdon, charron; — de Courteille, loueur de chevaux; — de M. Cheirouse, inspecteur de police à Paris, pour les frais de capture de Crépin Loff, nègre appartenant à M. de Kersaint, etc.

E. 1429. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

**1769-1780.** — Procuration générale donnée à la Martinique par M. de Kersaint, commandant de la corvette *la Favorite*, à Joseph Diant, écuyer, négociant au Bourg-Saint-Pierre; — mémoire pour servir d'instruction à M. Diant; —

lettres adressées à M. de Kersaint par M. Serres et relatives à l'exploitation d'une habitation située au Vieux-Fort, dans l'île de Sainte-Lucie; — vente d'un nègre et d'une négresse à M. de Kersaint par Rezeville frères, à raison de 1,650 livres chacun; — billets souscrits par M. de Kersaint; — quittances: de Faget; — de la veuve Barreau; — de Barberet, principal de l'école Saint-Victor, au Fort Royal, pour la pension de M. Varin; — certificat de Durant de Lacalade, arpenteur du Roi, au quartier du Vieux-Fort à l'île Sainte-Lucie, constatant que M. de Kersaint possède une habitation à l'Îlet-Maria; — facture de Dumals, tailleur à Saint-Pierre; — procédures faites contre M. de Kersaint à la requête du sieur Blanchard, tuteur de M. Pugens; — à la requête de Maillé de Corbin; — du sieur Latoire, etc.

E. 1430. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1785-1789.** — Minutes de lettres du comte de Kersaint: — lettres adressées à M. de Kersaint par le baron de Bayre: « C'est assurément, mon cher de Kersaint, un bien grand « service que vous rendrez à nos vaisseaux, si vous parvenez, « ainsi que je le présume, à décider le Ministre à faire « changer l'espèce de bâtiment à rames dont on s'est servi « jusqu'à présent. Un seul coup-d'œil jeté sur les avantages « que réunissent ceux en usage chez les Anglois et même « chez toutes les puissances maritimes, les Espagnols ex- « ceptés, suffit pour démontrer de la manière la plus vraie « le ridicule affreux des nôtres, et combien il seroit intéres- « sant au bien du service des vaisseaux de les supprimer « pour adopter ceux que vous proposez; » — par M. Carrère; — par madame veuve Carrère; — par M. de Clesmeur; — par M. de Coëtneuren; — par M. Deslandes; — par M. Eustache; — par M. Firini; — par M. de Gimat, etc.

E. 1431. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1780-1782.** — Lettres adressées au comte de Kersaint: par M. de Laborie; — par M. Laporte; — par le duc de La Roche-Guyon; — par le comte de Latouche: « Les « ordres, mon cher Kersaint, vont être donnés à Brest, « comme vous le désirez, ainsi que ceux pour vous rendre à « Rochefort, où vous ne resterez que le temps nécessaire à « l'examen de la commission qui sera chargée de se rendre « à votre bord, et que je prends la précaution de faire nom- « mer. Vous irez de là à Toulon, où vous recevrez de nou- « veaux ordres. Je compte faire dresser vos instructions et « vous les envoyer par le courrier de mercredi; » — par

M. Lecoulteux; — par M. Lelarge; — par M. Leture; — par le marquis de Montesquieu; — par M. Pascal; — par M. Sané; — par M. Thévenard.

E. 1452. (Liasse. — 55 pièces et 1 plan, papier.

**1786-1788.** — Idée générale sur le grément des vaisseaux; — état détaillé des proportions et de la position de toutes les parties du vaisseau *le Léopard*; — devis du vaisseau *le Réfléchi*, de 64 canons; — *le Patriote*, de 74 canons; — modèle de devis du vaisseau *le Léopard*, de 74 canons; — devis du même vaisseau; — notice sur l'armement du *Léopard* commandé par M. de Kersaint, 3 exemplaires; — observations sur l'aménagement des vaisseaux; — dimensions du vaisseau *le Léopard*; — résumé général des opérations relatives à l'équipement du *Léopard*; — journal des opérations relatives à l'équipement, etc.

E. 1453. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1787.** — État de la quantité des toiles nécessaires pour faire un jeu de voiles; — épreuves de voiles; — compte-rendu à M. de Kersaint concernant les échantillons de toiles à voiles; — épreuves de toiles à voiles des manufactures royales; — calcul de la surface des voiles; — dénomination des voiles; — proportions du grément exécuté à bord du vaisseau *le Léopard*; — dimensions et proportions de la mâture; — état de la quantité de poulies qu'il faut pour la garniture d'un vaisseau de 74 canons; — demande de cuivre pour doubler quatre chaloupes; — état des vivres nécessaires, pour quatre mois de campagne, pour un équipage de 519 hommes; — état des vivres du *Léopard*, etc.

E. 1454. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1786-1788.** — État du poids des cordages; — état de la mâture; — règlement de construction des vaisseaux projetés; — sur le grément des navires; — proportions du grément proposé pour *le Léopard*; — demandes et notes de M. de Kersaint; — journal des opérations faites à la corderie pour le grément du *Léopard*, etc.

E. 1455. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

**1786-1787.** — Minutes des lettres et des rapports du comte de Kersaint adressés au ministre de la Marine relativement à l'équipement et au grément du vaisseau *le Léopard*.

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

E. 1456. (Liasse.) — 66 pièces, papier (2 imprimés)

**1786-1788.** — Lettres du ministre de la Marine au comte de Kersaint concernant le vaisseau *le Léopard*. Du 20 juin 1787: « J'ai vu qu'aussitôt l'arrivée à Brest des « poëliers fumistes, vous vous êtes occupé de l'établissement « sur *le Léopard* des nouvelles cuisines qui, quoique les « mêmes que celles que j'ai approuvées, seront exécutées « encore avec plus de facilité, de simplicité et d'économie. « Vos propositions de faire manger les élèves à la Sainte- « Barbe avec le maître d'équipage, le maître pilote et le « maître canonnier, et de donner à tous les maîtres entre- « tenus dans ces trois états un brevet de sous-lieutenant de « vaisseau pour la campagne paroissent avoir quelques « avantages sous le point de vue que vous les présentez. « mais il en résulteroit de si grands inconvénients qu'il ne « peut être question de les mettre à exécution. » — Mémoires et instructions du Roi pour M. de Kersaint; — extraits de la délibération du Conseil de marine sur la conduite de M. de Kersaint; — liste des membres de la commission chargée d'examiner le vaisseau *le Léopard*; — rapport de la commission; — réponses et mémoires du comte de Kersaint, etc.

E. 1457. (Cahiers.) — In-folio, papier, 62 feuillets.

**1787-1788.** — Journal du vaisseau *le Léopard*, commandé par le comte de Kersaint, capitaine de vaisseau, chef de division.

E. 1458. (Cahiers.) — In-folio, papier, 57 feuillets.

**1787-1788.** — Journal particulier de la croisière du comte de Kersaint, commandant les vaisseaux *le Léopard*, *le Superbe* et *la Sardine*.

E. 1459. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1785-1789.** — Résultat de la discussion entre M. Deutre-Castaux et le comte de Kersaint; — proposition du comte de Kersaint, capitaine de vaisseau, relativement à son voyage en Angleterre; — liste des vaisseaux, des frégates et des corvettes de la marine de France; — adresses de MM. les officiers de la première escadre; — liste des vaisseaux de la première escadre; — observations sur la création d'un corps royal de canoniers-matelots; — notes et extraits concernant le Conseil de la guerre pour la marine; — inventaire desobjets dont chaque maître a la garde sur un vaisseau; —

mémoire sur les virements de bord ; — notes sur l'art de la marine, etc.

E. 1440. (Liasse.) — 106 pièces, papier (8 imprimées).

**1780-1789.** — Précis des événements qui se sont passés à bord du vaisseau *le Léopard*, en rade du Port-au-Prince, sous le commandement du marquis de La Galissonnière ; — éclaircissements sur la conduite de M. Santo-Domingo, lieutenant de vaisseau sur *le Léopard* ; — extraits de lettres ministérielles ou d'ordonnances concernant le service des vaisseaux (8 imprimés) ; — notes sur la constitution maritime ; — fragments d'un mémoire sur les institutions navales ; — notes sur la marine ; — idées générales sur l'état actuel de la marine ; — pétition au Roi sur la marine ; — mémoires pour demander la franchise du port de Saint-Malo, etc.

E. 1441. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1787.** — Plan et profils des cuisines du vaisseau hollandais *le Jupiter* dressés par Brun Sainte-Catherine ; — plan géométral de l'emplacement des cuisines sous le gaillard d'avant d'un vaisseau de 74 canons.

E. 1442. (Cahier.) — In-folio, papier, 24 feuillets.

**1786-1787.** — États de l'atmosphère.

E. 1443. (Liasse.) — 4 pièces, papier (2 imprimées).

**1781-1787.** — Avertissement sur le tableau d'une méthode pour déterminer les dimensions des pièces qui composent l'appareil de la mâturation des vaisseaux ; — tarif pour la recette des mâturations dans les ports du Roi ; — détails de la navigation de l'armée et de la flotte aux ordres du comte de Guichen ; — le naufrage et la mort du comte de Boullainvilliers, commandant le vaisseau *le Bourbon*.

E. 1444. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1774-1787.** — Réflexions sur l'état actuel du commerce de la France avec l'Amérique indépendante ; — mémoire sur l'Amérique ; — notes et instructions relatives au projet présenté par M. de Kersaint d'armer deux frégates gardes-côtes des îles d'Amérique ; — lettres de l'éditeur de la *Gazette des Petites Antilles*, et réponses du comte de Kersaint ; — essai sur la compagnie des Indes ; — questions et demandes sur lesquelles on invite la société de l'établisse-

ment de Pirra-Léon à délibérer ; — notes sur divers objets ; — questions sur la Louisiane.

E. 1445. (Cahier.) — In-folio, papier, 30 feuillets.

**1787.** — Mémoire sur la situation du crédit dans les colonies, sur les dettes et les moyens de les liquider.

E. 1446. (Cahier.) — In-folio, papier, 27 feuillets.

**1787.** — Mémoire sur la situation du crédit dans les colonies, sur les dettes et sur les moyens de les liquider (2<sup>e</sup> exemplaire).

E. 1447. (Liasse.) — 15 pièces, papier (1 imprimée).

**1787-1789.** — Lettres de MM. Lefebvre frères, directeurs de la fonderie de Romilly, au comte de Kersaint, intéressé dans la fonderie ; — extrait du registre des délibérations des intéressés aux fonderies de Romilly (imprimé) ; — projet présenté par Charles-Joachim Thieri et par Jean Magnus Guillemot, pour l'établissement d'une manufacture de gazes, d'étoffes et de rubans, à l'instar des manufactures anglaises ; — notes sur l'Espagne.

E. 1448. (Liasse.) — 11 pièces, papier (2 imprimées).

**1789.** — Réclamation par les citoyens volontaires de la Bastille (imprimée) ; — liste de la commission de la Bastille (imprimée) ; — Discours sur la prise de la Bastille ; — idée d'une société des *Amis de la Constitution* ou de la *Liberté* (minute originale avec les signatures du duc d'Aiguillon, de Guillotin, de Lacretelle, d'Alexandre de Lameth, de Barnave, etc.) ; — réponse aux objections qui pourront être faites sur le projet du palais national à la Madeleine ; — recueil de pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire du temps.

E. 1449. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

**1789.** — Discours et motions du comte de Kersaint : à la noblesse de Bretagne ; — à la noblesse des Îles-sous-le-Vent (aux Antilles) ; — sur les institutions navales ; — sur la vente des forêts ; — sur la force publique ; — sur le général La Fayette ; — projet d'adresse aux Français sur le pouvoir exécutif ; — notes et fragments de discours, etc.

E. 1450. (Cahiers.) — In-folio, papier, 49 feuillets.

**1789.** — Observations sur le nouveau plan de constitution.



E. 1451. (Liasse.) — 11 pièces, papier (7 imprimées).

**1764-1789.** — Lettre d'un procureur à un avocat, son ancien maître, à l'occasion de l'éloge de madame Geoffrin ; — *l'un des plus invraisemblables forfaits de lord Clive*, note trouvée dans les papiers de J.-J. Rousseau (de la main de Kersaint) ; — mémoire sur un projet d'école militaire ; — *Isabelle*, nouvelle historique ; — *le Fou guéri*, histoire véritable ; — parodie de la scène de Cinna entre le duc d'Argental et Lekain ; — création du nouveau monde ; — sept numéros du *Censeur universel*.

E. 1452. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1789.** — *Les crimes, les erreurs et les vertus de l'amour*, histoire véritable ; — *la Leçon du malheur*, conte ; — lettres sur la vie publique et militaire d'Armand-Gui de Kersaint (par lui-même) ; — pièces de vers, etc.

E. 1453. (Liasse.) — 49 pièces, papier (1 imprimée).

**1767-1789.** — Statuts pour l'Opéra en vers ; — extraits du livre de Léonard Fioravanti, intitulé : *De caprici medicinali* ; — *Bouquet du Roi* (imprimé) ; — *Héloïse et Abeilard* (en anglais) ; — note sur la tour de Vivario ; — valeur de l'argent à Spa ; — vers sur la mort du comte D..., gouverneur général de Saint-Domingue ; — vers à madame de Guibert, etc. — (Le 17 frimaire an iv, l'administration départementale transmet au ministère des relations extérieures les papiers suivants, provenant de Kersaint : Observations sur l'état actuel des François en Espagne, eu égard aux privilèges qu'ils sont dans le cas de prétendre ; — mémoire sur les rapports actuels de la France avec les autres États de l'Europe (cet écrit est de M. de Talleyrand) ; — réflexions sur l'Amérique indépendante relativement à son commerce, à son gouvernement et à ses rapports avec la France. — Le Conservatoire du Muséum national de Versailles remit, le 21 fructidor an iv, au ministre de la Marine les manuscrits suivants provenant de M. de Kersaint : trois essais sur la marine ; — mémoire sur la marine et l'armée navale, appliqué à la défense des colonies ; — vues générales sur l'état actuel de la marine d'Angleterre ; — réflexions sur la marine navale adressées au Comité de l'armée navale ; — examen rapide des changements essayés dans la marine depuis quelques années ; — plan de formation et constitution d'un Conseil de guerre pour la marine ; — institutions navales ; — notes explicatives des principes qui servent de base à l'ordonnance qui annule le grade d'en-

seigne de vaisseau dans le corps de la marine ; — réflexions sur l'état de la marine dans les colonies ; — mémoire sur les vaisseaux de garde ; — examen de la question qui a donné lieu à l'arrêt du 30 août 1787 ; — réflexions d'un homme de mer sur la constitution de la marine et son administration ministérielle ; — réflexions sur les projets d'économie qu'on pourroit présenter dans le département de la marine ; — coup-d'œil rapide sur la marine Française ; — réflexions sur les cordages et les poulies ; — mémoire sur le port du carénage du Fort Royal de l'île de la Martinique ; — mémoire sur le grèement des vaisseaux ; — mémoire concernant un nouvel établissement d'officiers auxiliaires pour la marine ; — deux mémoires sur les aménagements des vaisseaux ; — mémoire concernant la mâture des vaisseaux ; — observations sur la méthode de salper les ancrs des vaisseaux ; — mémoire sur la manière de carguer les voiles ; — observations sur la demande de M. de Kersaint pour le doublage en cuivre de quatre chaloupes ; — mémoire sur les rapports actuels de la France avec les autres États de l'Europe ; — plan de guerre maritime ; — de la force humaine de l'armée navale ; — explication et plans des caronades Angloises ; — mémoire sur les colonies ; — essai sur les dettes des colonies Françaises aux Iles-du-Vent ; — journal d'un voyage fait dans les Savannes-noyées, depuis la rive droite de la rivière de Naburi à la rive gauche de celle de Kan ; — deux cahiers d'observations sur le commerce ; — notes sur les différentes parties de service à l'Isle-de-France ; — projet pour établir deux frégates garde côtes aux Iles-du-Vent ; — mémoire touchant les affaires de l'Amérique ; — observations sur le commerce des Iles-du-Vent avec le continent d'Amérique ; — observations sur la navigation des îles Angloises ; — réponse à la question : Si, dans la colonie de Démérari et autres de la Guyane, il y a assez peu d'argent pour que les vaisseaux Hollandois ne soient pas en état de payer en argent les droits du Domaine d'Occident ; — observations, en forme de notes, sur les îles Françaises du Vent de l'Amérique ; — réponse aux représentations des propriétaires Hollandois des établissements de Démérari, Esiquibo et Berbiche ; — observations sur les instructions des frégates en station aux Iles-du-Vent ; — mémoire en deux parties sur l'Amérique septentrionale ; — opinion de Kersaint sur les colonies ; — plan d'attaque de toutes les colonies Angloises dans l'Amérique méridionale ; — réflexions sur l'arrêt qui détermine la manière de faire le commerce à la Chine, etc. ; — réflexions sur l'Amérique septentrionale ; — des moyens propres à rendre aussi utiles qu'elles doivent l'être les sta-

tions d'Amérique: — réponses aux questions du ministre de la Marine sur l'état des colonies de Démérari, Esiquibo et Berbiche, relativement à leurs produits, à leur population, et à ce qu'elles doivent rendre au Domaine national; — observations sur les colonies; — mémoire sur le système de la confédération des États-Unis d'Amérique en août 1784; — observations sur Sainte-Lucie; — projet pour établir deux frégates garde-côtes aux Iles-du-Vent; — mémoire sur les colonies étrangères des Iles-du-Vent de l'Amérique; — mémoire de Kersaint sur le port du Hâvre et les projets relatifs à son agrandissement; — extrait raisonné du mémoire sur le port du Hâvre; — réflexions sur la manière d'employer les vaisseaux du Roi dans les colonies; — inconvénients du gouvernement actuel des Iles-du-Vent, et des moyens d'y remédier; — mémoire sur la filature des toiles à voile; — mémoire sur les différentes manières dont on peut juger l'équipement et le grément du *Léopard*; — jugement définitif de l'équipement du *Léopard*.

E. 1454. (Liasse.) — 101 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1716-1774.** — LABARRE (l'abbé Nicolas-Marie-François de). — Acte par lequel l'abbé de Labarre, novice dans la congrégation des Chanoines de Sainte-Geneviève, se réserve la jouissance et l'usufruit, pendant sa vie, d'une rente de 408 livres sur les gabelles; — lettres de M. de Chavigny, archevêque de Sens, qui admet l'abbé de Labarre aux ordres mineurs; — de M. de Saulx-Tavanes, évêque de Châlons, conférant le diaconat à l'abbé de Labarre; — acte de *Benevolo* accordé par Dom Sérié, supérieur général de la Congrégation des Exempts, de l'ordre de Saint-Benoît, à l'abbé de Labarre, et promesse de le recevoir comme religieux dans le monastère de Saint-Hilaire de Carcassonne; — certifiçal de l'archevêque de Paris constatant que l'abbé de Labarre a signé le formulaire de foi dressé, en exécution des constitutions d'Innocent X et d'Alexandre VII, contre la doctrine des cinq propositions de Cornélius Jansenius; — bref de translation obtenu par l'abbé de Labarre; — sentence de fulmination de ce bref rendu par l'official de Paris; — réception de l'abbé de Labarre comme novice dans le prieuré conventuel de Saint-Julien de Sézanne, ordre de Cluny; — permission donnée par l'archevêque de Paris à l'abbé de Labarre de célébrer la messe dans son diocèse; — réception de l'abbé de Labarre comme religieux dans le prieuré de Saint-Julien de Sézanne; — procédures faites à la requête de l'abbé de Labarre: contre l'abbé et les religieux de Sainte-Geneviève; — contre Dom Sérié, supérieur général de la

Congrégation des Exempts, qui refusait d'admettre ledit abbé de Labarre dans le monastère de Saint-Hilaire de Carcassonne; — quittances données à l'abbé de Labarre pour le paiement de sa pension au prieuré de Sézanne; — obligation d'une somme de 244 livres souscrite par l'abbé de Labarre au profit de Louis-Étienne Leroux; — quittances de loyer données à l'abbé de Labarre: par mademoiselle de Villoy; — par le sieur Solvet; — par le sieur Fournet; — du commissaire au grand-bureau des pauvres; — lettres de madame de Labarre, mère; — de M. Cosson, etc.

E. 1455. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1764.** — LABIGNE (François-Étienne-Michel de), seigneur de La Montagne. — Plan de la terre et seigneurie de La Montagne, appartenant à M. Pépin, levé par Du Bray, géomètre. — (M. de Labigne, seigneur des fiefs du Cardinal-Lemoine et de La Montagne, sis à Morigny, déposa, en 1793, aux archives du district d'Étampes huit registres et quatre liasses renfermant les terriers, foies et hommages, etc., de ces deux fiefs. Le 9 octobre suivant, ces documents furent envoyés au greffe de la municipalité de Morigny et furent rendus plus tard à la famille de Labigne.)

E. 1456. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1658-1789.** — LABORDE Jean Joseph, marquis de), vidame de Chartres, vicomte de Méréville, etc. — Bail d'un pré, sis à Méréville, fait par Chrétien Hoyereau, marchand à Étampes, à Étienne Percheron, moyennant une rente foncière de 4 livres; — reconnaissance de cette rente passée par Pierre Percheron; — vente d'une mesure, sise à Méréville, faite par Jean-Pierre Boreau, notaire au bailliage de Méréville, à Remi Mennier; — vente de deux arpents trois boisseaux et demi ou environ de terre, sis à Méréville, faite par Jacques Dufour à messire Jean-Joseph de Laborde, vidame de Chartres, marquis de Laborde, châtelain et vicomte de Méréville; — bail de la ferme de La Thuilerie de Groslieux, paroisse de Haltonville, fait par Louis-François Levasseur, avocat en Parlement, mandataire de M. de Laborde, à Marie-Marguerite Gallier, veuve de Pierre Chrétien; — de la ferme de Sainte-Escobille, par M. de Laborde à François Lefebvre; — vente du fief du Bois-Poirier, paroisse de La Chapelle-Fortin (Eure-et-Loir, faite par Pierre Vivien et par Louis Hilaire de Gastel à M. de Laborde, etc.

E. 1457. (Registre.) — In-folio, parchemin, 244 feuillets.

**1720-1725.** — Terrier du fief de La Foullerie, sis à

Étampes, et de la seigneurie de Boutervilliers, appartenant à messire Pierre-Paul Savary, chevalier, rédigé par Gudin, notaire à Étampes. — Charles Vazeilles, prêtre, curé de Saint-Jean-Baptiste de Boutervilliers, déclare que la maison presbytérale dudit lieu est chargée envers le seigneur de 2 sols 6 deniers de cens payables le jour de Saint-Denis, etc. — Transaction entre les religieux Celestins de Marcoussis et Pierre-Paul Savary, seigneur de Boutervilliers, concernant des droits de cens établis à Saint-Hilaire-lès-Étampes et à Boutervilliers. (Table des censitaires.)

E. 1458. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 2 pièces, parchemin

**1713-1737.** — Vente de la terre et seigneurie de Taverny faite par messire Armand de Saint-Martin à Guillaume Julliet, receveur général des finances de Lyon; — par dame Geneviève-Marie Julliet de Franconville, femme d'Alexandre, comte de Longaulnai, à Jean-Joseph de Laborde, vidame de Chartres, seigneur de Boutervilliers, etc.; — par M. de Laborde à Louis-François-Joseph de Bourbon, prince de Conti.

E. 1459. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1775-1789.** — Extraits du bail général de la Garenne de Beauchamp, sise à Taverny et à Bessancourt, fait à Éléonor-Moyse Delaune; — à Jean-Baptiste Chapelle; — à Jean-Jérôme Vernier; — de plusieurs pièces de terre sises à Taverny, par François-Michel Gobert, mandataire de M. de Laborde; à Charles-Matthieu Cottinet; — à Georges Chéron; — à Denis Volland; — à Michel l'etit; — à Jean Verrier-Deshaye; — à François-Marie Chéron, etc.

E. 1460. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

**1660-1672.** — Déclarations censuelles passées au profit de Charles Leclere de Lesseville, marquis de Maillebois, à cause de sa seigneurie de Montubois: par Claude de Lagroue, vigneron, demeurant à Frépillon; — par Jacques Camus, laboureur à Frépillon; — par Guillaume Huon, tailleur d'habits à Frépillon; — par Jean Mesnil, vigneron à Bessancourt, etc. (Table des censitaires.)

E. 1461. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

**1793.** — Déclarations censuelles passées au profit de Guillaume Julliet, seigneur de Taverny et de Nantouillet, à cause de son fief de Montubois: par Marie-Anne Bonneville,

demeurant à Bessancourt; — par Germain Fleuret, vigneron; — par Denis Jolly, vigneron à Frépillon, etc. (Table des censitaires.)

E. 1462. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

**1655-1674.** — Déclarations censuelles passées au profit de Charles de Lesseville, marquis de Maillebois, à cause de ses fiefs de Montubois, de La Chevée et de Nantouillet: par Gilles Dubois, laboureur à Bessancourt; — par Guillaume Jacquin, vigneron à Bessancourt; — par Eustache Bonneville, vigneron à Taverny, etc. (Table des censitaires.)

E. 1465. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1775.** — Transaction entre le président Molé et M. de Laborde relativement au droit de chasse sur les seigneuries de Saulecourt et de Montubois.

E. 1464. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1712-1787.** — LACAZE (Joseph de). — Bail de deux remises et d'un appartement sis à l'hôtel *Conti*, place du Château, à Saint-Germain-en-Laye, fait par François Belard, bourgeois de Paris, à Joseph de Lacaze, chevalier de Saint-Louis, ancien gouverneur de Saint-Domingue. — Copies du contrat de mariage de Michel Boucault, maître chirurgien au quartier de la Petite-Anse, île de Saint-Domingue, et de Marie-Henriette Mazière; — de Jean Mazière, chirurgien, et d'Yvonne Le Ballon; — du testament de Marie-Louise de Castela, femme de Joseph de Lacaze, etc.

E. 1465. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin.

**1755-1773.** — LACHAPPELLE (Charles-Gilbert de), premier commis du ministère de la maison du Roi. — Vente du Clos-Toutin et de plusieurs pièces de terre, situés à Vaucresson et à La Celle, faite par Joseph Parlongue, mandataire du baron de Baulche, intendant d'Auch, à Louis-François Leschevin, premier commis de M. de Malesherbes, ministre d'État; — brevet de retenue de gentilhomme servant du Roi, accordé à Jean-Baptiste Leschevin, en remplacement du sieur Daussy, décédé; — provisions de conseiller au conseil du comte de Provence accordées à Jean Leschevin; — survivance de contrôleur général de la maison de la comtesse d'Artois accordée à Jean Leschevin de Pressec, à la demande de son frère Louis-François Leschevin.

E. 1466. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

**1781-1786.** — État des dépenses de la compagnie d'épurement de charbon de terre, à Valenciennes ; — note pour M. de Lachapelle, l'un des associés ; — état des ventes de charbon épuré faites à Rouen ; — comptes de dépenses faites par les sieurs La Hante frères, dans leurs voyages en Picardie, en Flandre, en Normandie, etc., pour la compagnie ; — dépense faite à Amiens par Galley, commissionnaire de la compagnie ; — facture de Deslauriers, papetier ; — résultat des avances faites par le sieur Laurent ; — compte de M. de La Boulloy ; — de M. de La Chapelle ; — ordres de dépenses ; — états de dépenses ; — des ventes de charbon, etc.

E. 1467. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1779-1785.** — Traités entre M. de Lachapelle, M. Leschevin de Presse et M. de La Boulloy pour l'exploitation des charbons épurés ; — note pour la compagnie d'épurement ; — comptes d'intérêts entre la compagnie et M. Leschevin ; — avec M. de Lachapelle ; — convention entre la compagnie de charbons de Saarbrück et celle de Pierre Ling ; — vente de cinq mille quiaux de charbon de terre provenant des mines du Bousquet, faite par Louis Michel, professeur de théologie au collège de Béziers, et par Arnaud Pellet, receveur des tailles du diocèse de Béziers, à Louis Allès, directeur de la compagnie d'épurement, sous le nom de Jean-Pierre Ling ; — extraits des délibérations de la compagnie d'épurement, etc.

E. 1468. (Liasse.) — 55 pièces, papier (20 imprimées).

**1778-1781.** — Procès-verbaux d'expériences d'épurement sur les charbons de terre ; — quittances des versements faits à la compagnie d'épurement de charbons de terre données : à M. de Lachapelle ; — à M. Fournier ; — à M. Richard, etc.

E. 1469. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1782-1787.** — Minutes de lettres de M. de Lachapelle ; — lettres relatives à la compagnie d'épurement et adressées à M. de Lachapelle : par M. Boscary ; — par M. Boscary-Villeplaine ; — par M. Bourgeois ; — par M. Caignart Du Rotoy ; — par M. Chambry ; — par M. de La Boulloy ; — par M. de La Hante.

E. 1470. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1782-1787.** — Lettres relatives à l'administration de la

compagnie d'épurement et adressées à M. de Lachapelle : par M. Galley ; — par M. Godart ; — par M. Grignon ; — par M. Lamand ; — par M. Leschevin ; — par M. Marrin ; — par M. Marye ; — par M. Penant ; — par M. Sellouf ; — par M. Tellier ; — par M. Vivien.

E. 1471. (Liasse.) — 8 pièces, papier (5 imprimées).

**1574-1726.** — État des troupes du Roi en 1726, y compris sa maison ; — règlement fait par Henri III sur la charge de grand-maître de France possédée par le duc de Guise (imprimé) ; — catalogue des états de la maison du Roi ; — dépouillement des cartons du ministère de la maison du Roi ; — carte des officiers de la maison du Roi ; — manière d'élever les faisans, etc.

E. 1472. (Cahier.) — In-folio, papier, 25 feuillets.

**1774-1781.** — État général de la Vénérie du Roi (signé par Louis XVI. — « Premièrement. Grand-Veneur. A « Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, grand- « veneur, pour ses gages, 4,200 livres ; — à lui, pour ses « appointements, 10,000 livres ; — à lui, pour supplément « d'appointements, à cause de suppression de partie des « officiers de la Vénérie, 14,000 livres ; — à lui, pour nour- « riture et dépense de 70 chiens, 6,387 livres 10 sols ; « — à lui pour la nourriture de 95 chiens, y compris 16 le- « vriers, ey ; 8,550 livres ; — à lui, pour la nourriture de « 40 chevaux, 16,000 livres ; — à lui, pour la nourriture « de deux pages, 544 livres ; — à lui, pour le renouvelle- « ment de 40 chevaux, 10,000 livres, etc. »

E. 1475. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1782-1783.** — Tableau du paiement général des sujets employés à la musique du Roi, concert de la Reine et ballet de la cour ; — état des appointements et des gratifications annuelles que le Roi veut et ordonne être payés tant aux employés de la musique qu'aux musiciens et autres personnes mentionnées en cet état : — « Ballet du Roi. Au sieur Laval, « maître des ballets, et le sieur Gardel, en survivance, « 2,400 livres ; — au sieur Dauberval, maître à danser des « ballets, 1,200 livres. — Premiers danseurs : au sieur « Gardel cadet, 1,200 livres ; — au sieur Vestris fils, « 1,200 livres ; — au sieur Dauberval, 1,200 livres. — Pre- « mières danseuses : à la demoiselle Guimard, 1,200 livres ; « — à la demoiselle Dorival, 1,200 livres ; — à la demoi- « selle Gervais, 1,200 livres, etc. »

E. 1474. (Liasse.) — 9 pièces et 1 plan, papier.

**1786-1788.** — Bordereaux de situations de la trésorerie générale de la maison du Roi; — lettres de M. Randon de La Tour; — de M. de Vergennes, relativement au logement de la compagnie des Cent-Suisses, à Versailles; — du vicomte de Vergennes sur le même objet; — mémoire sur la compagnie des Cent-Suisses de la garde ordinaire du Roi; — plan; — lettre de M. de Vergennes relative à la compagnie des gardes de la porte du Roi.

E. 1475. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1760-1766.** — États des dépenses faites pour le service au château de Saint-Hubert. — « Quartier d'avril 1760, savoir : pour les appointements et gratifications accordés par Sa Majesté aux officiers et domestiques de la maison, ci : 2,660 livres; — diverses dépenses détaillées au mémoire ci-joint du sieur Blanchet, concierge, ci : 9,969 livres 8 sols; — blanchissage du linge du présent quartier, ci : 779 livres 4 sols; — somme totale de la dépense : 13,408 livres 12 sols. »

E. 1476. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1782-1784.** — Souper à Trianon à la marge : grands traitements et festins et spectacles à LL. AA. RR. le comte et la comtesse du Nord; — voyage à Trianon pour la fête donnée à M. le comte d'Haga (le roi de Suède). — « Soupers particuliers, pour le Roi : 4 entrées. Les hatelets de lapereaux, 4 pièces, 10 livres; les côtelettes de mouton pannées, 3 pièces, 6 livres; les papillotes de foies gras, 3 pièces, 7 livres 10 sols; le gratin de lapereaux, 4 pièces, 10 livres; — 1 plat de rôt : la poule de Caux pannée et fourrée, 4 pièces, 10 livres. — 4 petits entremets. — Pour la Reine : 2 potages, 8 livres de viande et 2 poulardes, 16 œufs, potages, 6 livres 10 sols; — 4 entrées : les poulets à la Reine garnis à l'allemande, 4 pièces, 10 livres; les bouillons à l'allemande, 3 pièces, 7 livres 10 sols; les côtelettes d'agneau garnies d'une blanquette, 4 pièces, 10 livres; le sauté de filets de lapereaux, 4 pièces, 10 livres; — 1 plat de rôt : les poulets dont un farci, 6 œufs, 3 pièces, 7 livres 10 sols. — 4 petits entremets. — Pour M. le comte d'Haga : 1 potage, 4 livres de viande et 1 poularde, 8 œufs, potage, 4 livres 10 sols; — 4 entrées : les bouillons blancs de volaille, 3 pièces, 7 livres 10 sols; la timbale de nouilles, 4 pièces, 10 livres; les quenelles à l'al-

lemande, 3 pièces, 7 livres 10 sols; la poule de Caux de pièce au blanc, 4 pièces, 10 livres; — 1 plat de rôt : les rougets de rivière, 4 pièces, 10 livres; — 4 petits entremets. »

E. 1477. (Cahier.) — In-4°, papier, 14 feuillets imprimés.

**1789.** — « Dépenses du garde-meuble de la Couronne pendant les années 1784, 1785, 1786 et 1788, comparées avec celles des années 1774, 1775, 1776, 1777 et 1778 de l'ancienne administration. A Paris, de l'imprimerie royale M. DCC. LXXXIX. » (Rapport au Roi par M. Thierry de Ville-d'Avray.)

E. 1478. (Liasse.) — 7 pièces et 1 plan, papier.

**1696.** — Assemblée des Notables. — Ordre de la séance observée à la messe solennelle, en l'église Notre-Dame, pour l'ouverture de l'assemblée des notables; — plan de l'ouverture de l'assemblée des notables faite en la grande salle peinte des Tuileries, joignant le grand escalier; — ordre de la séance des notables en l'assemblée commencée par commandement du Roi à Paris; — l'aire de la salle où s'est tenue la séance de l'assemblée; — débat de préséance entre les Parlements de Bordeaux et de Grenoble; — harangue prononcée en l'assemblée des notables, en présence du Roi, par le cardinal de Richelieu; — états.

E. 1479. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1650-1776.** — Remontrance de Godefroi Maurice, duc de Bouillon, au Roi très-chrétien et à la Reine régente, sa mère, pour être maintenu dans le rang qui lui appartient par dessus les ducs et pairs de France, comme duc et prince souverain (tiré du Recueil des traités, etc., *Supplément au corps universel diplomatique*, t. IV, f. 372; — extrait du registre des délibérations prises par les gens des Trois-États du pays de Languedoc, assemblés par mandement du Roi en la ville de Montpellier (note de M. de Breteuil : « M. de La chapelle. A garder dans les papiers relatifs au service du Roi »).

E. 1480. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin.

**1778.** — Ratifications par Louis XVI, roi de France, des conventions pour l'abolition du droit d'aubaine passées avec le roi de Wurtemberg; — avec le duc de Saxe-Gotha et Altenbourg; — avec le duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg; — avec le duc de Mecklembourg-Strelitz; — avec le duc de Mecklembourg-Schwérin.

E. 1481. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

**1663-1777.** — Extraits des comptes de l'épargne rendus par messire Étienne Jehannot de Bartillat, garde du Trésor royal, relativement au voyage de la duchesse de Savoie à Paris ; — présents à faire aux ambassadeurs Indiens ; — mémoire d'un carré de médaille que Ruck, graveur des médailles de Sa Majesté, a fait pour servir à l'histoire du Roi Louis XV, pour la naissance du Dauphin ; — mémoire des médailles d'or et de celles d'argent fournies pour le service du Roi par le sieur de Cotte, directeur de la Monnaie et des médailles, par ordre du duc d'Anlin ; — examen par Jacquemin, joaillier de la couronne, des diamants à l'usage du Dauphin, sur l'ordre du duc d'Estissac, grand-maitre de la garde-robe ; — procès-verbaux d'exhumation et d'inhumation des corps du Dauphin, fils de Louis XV, et de la Dauphine dans l'église cathédrale de Sens, par le cardinal de Luynes, archevêque de Sens.

E. 1482. (Liasse.) — 16 pièces, papier (2 imprimées).

**1749-1798.** — Instructions données par le maréchal de Saxe au maréchal de Lowendal ; — mémoire sur la succession de Stanislas, roi de Pologne ; — extrait du compte du sieur Alliot, concernant la succession du roi de Pologne ; — bordereau de l'actif et du passif de la succession du feu roi de Pologne, d'après l'état remis par M. de Beaumont ; — actif de la succession du roi de Pologne ; — lettres de M. de Beaumont, etc. — Déclaration qui règle la comptabilité des trésoriers du marc d'or, relativement aux rentes constituées sur l'ordre du Saint-Esprit ; — instruction pour recevoir des chevaliers de l'ordre militaire de Saint-Louis (imprimé) ; — les fastes de la noblesse de France, par M. Fabre, avocat au Parlement (imprimé) ; — remontrances au Roi par les princes du sang à l'occasion du mémoire du prince de Conti

E. 1485. (Liasse.) — 4 pièces, papier (1 imprimée) ; 1 pièce, parchemin.

**1766-1776.** — Remontrances de la cour du Parlement de Paris, à l'occasion de l'enlèvement de plusieurs membres du Parlement de Rennes ; — procès-verbal du lit de justice tenu à cette occasion ; — déclaration du Roi portant règlement concernant les mémoires à consulter (imprimée) ; — arrêt du Conseil-d'État cassant les délibérations du Parlement de Paris relatives au Grand-Conseil ; — très-humbles remontrances du Parlement de Paris sur les impôts et les dettes de l'État ; — lettres patentes ordonnant l'exécution

du tarif des frais et droits à percevoir par les procureurs au Parlement de Paris.

E. 1484. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1768-1778.** — Très-humbles et très-respectueuses supplications que présentent au Roi les gens tenant sa Chambre des Comptes sur les dons gratuits imposés aux villes et bourgs ; — très-humbles remontrances de la Chambre des Comptes sur les dettes de l'État ; — lettres patentes qui dispensent de la correction les comptes des sieurs Lévy et Lebrun, payeurs des gages de la Chambre des Comptes de Paris.

E. 1485. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1776.** — Procès-verbaux de la Cour des Aides de Paris au sujet de l'incendie du palais ; — arrêt de la Cour des Aides sur le récé de M. Chrétien, conseiller, chargé d'examiner l'état des archives de la Cour ; — lettre de M. de Boisgibault sur les archives de la Cour des Aides ; — de M. de Barentin ; — mémoires de la Cour des Aides pour obtenir un crédit de 24,000 livres, afin de faire faire des expéditions des titres détruits dans l'incendie du palais ; — pour acquérir la collection de M. Pertuis ; — projet de la réponse du Roi ; — déclaration du Roi pour la représentation des titres à la Cour des Aides ; — projet de loi pour réparer la perte des minutes des arrêts et procès-verbaux de la Cour des Aides ; — état des maisons royales.

E. 1486. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1780-1785.** — Mémoire adressé par une compagnie au contrôleur général pour obtenir la fabrication de pièces de 10 sols et de 5 sols ; — état des gages des officiers des monnaies ; — déclaration du Roi portant fixation de la valeur de l'or relativement à l'argent, et de la proportion entre les monnaies de l'un et l'autre métal, avec ordonnance d'une nouvelle fabrication des monnaies d'or ; — nouveau tarif de l'évaluation de toutes les monnaies d'or, leurs différentes dénominations et leurs prix ; — considérations sur la fonte de l'or ordonnée par déclaration du 20 octobre 1785.

E. 1487. (Liasse.) — 6 pièces et 5 plans, papier.

**1766-1784.** — Projet du traité à rédiger d'après le mémoire concernant l'établissement d'une *Gazette de Paris* (par le sieur de Rozoi) ; — projet de règlement pour l'académie de Saint-Luc, unie à la communauté des maîtres peintres et sculpteurs de Paris ; — mémoire sur la nécessité

de réunir l'Opéra-Comique à la Comédie Italienne; — projet d'une école de déclamation, de chant et de danse; — observations sur la construction proposée d'une nouvelle salle de Comédie Française, par Chalgrin, architecte du Roi; — deux plans de la rue de la Comédie-Française; — projet économique pour la reconstruction d'une salle d'opéra dans la rue Saint-Thomas du-Louvre, sur l'emplacement de l'hôtel de Longueville.

E. 1483. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1762-1785.** — Note sur l'acquisition de la bibliothèque de M. Huet, proposée à la bibliothèque du Roi par MM. d'Herriot; — estimation par Capperonnier, par l'abbé Belley et par Bejot du cabinet de généalogies du sieur de Lacour, trésorier de la bibliothèque et généalogiste des pages du duc d'Orléans; — catalogue de livres chinois et tartares; — lettre de M. Vincent à M. Gentil sur le portrait d'un nabab; — état des quatorze volumes brochés et des vingt-cinq feuilles détachées dont M. Gentil a fait hommage au roi de France, après son retour de l'Inde, pour en orner le cabinet des estampes historiques de la Bibliothèque royale; — état de différentes armes de l'Indoustan remises à M. de Buffon, intendant du Jardin du Roi.

E. 1489. (Liasse.) — 5 pièces, papier (1 imprimée).

**1777-1787.** — Ordonnance du Roi concernant les ingénieurs géographes imprimée; — demande de l'abbé de Lubersac, afin de faire publier par l'Imprimerie royale son ouvrage sur l'architecture; — mémoire des sieurs John Garnett et William Milton, Anglais, sur le frottement; — extrait des registres de l'Académie des Sciences concernant la découverte des sieurs John Garnett et William Milton; — relation du sieur Decous, ci-devant lieutenant de port à Saint-Pierre-Martinique, de la traversée qu'il vient de faire sur le navire l'*Aventurier*, de Toulon, capitaine Curet, faisant partie de la flotte de la Martinique à Saint-Domingue; — extrait de la lettre du père Jartoux sur les qualités de la racine de Ginsenk, si fameuse à la Chine et en Tartarie.

E. 1490. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1778.** — Mémoire pour les lecteurs et professeurs royaux, au sujet des droits du Roi sur le collège de Cambrai, par Garnier, syndic du Collège royal de France; — provisions de professeur en histoire et philosophie morale au Collège

royal, en faveur de l'abbé Fluquet; — d'histoire naturelle au Collège royal, en faveur du sieur Daubenton; — de médecine pratique au Collège royal, en faveur du sieur Ramin.

E. 1491. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

**1727-1766.** — Lettre de M. de Sartine, envoyant à M. de Saint-Florentin des instructions sur la faculté de droit de Paris; — observations sur la manière de pourvoir aux chaires de professeurs de droit; — extrait du testament de François de La Peyronie, premier chirurgien et médecin consultant de Sa Majesté, qui lègue la terre de Marigny à la communauté des maîtres en chirurgie de Paris; — mémoire des chirurgiens demandant le maintien de leurs prérogatives; — du doyen et des docteurs régents de la faculté de médecine en l'Université de Paris, demandant la suppression de la commission royale de médecine; — lettre de M. de Sartine, envoyant à M. de Saint-Florentin les observations du recteur de l'Université sur la faculté des Arts; — projet de règlement de discipline pour le concours établi par les lettres patentes.

E. 1492. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1766-1775.** — Lettre et mémoire de M. Maupas, procureur de la Nation de Normandie, en l'Université de Paris, au comte de Saint-Florentin; — instructions de la Nation de Normandie à ses députés vers le comte de Saint-Florentin; copie des ordres du président Rolland à la Nation de Normandie; — extrait du mémoire présenté à l'Académie des sciences par Royou, professeur de l'Université; — *instrumenta ad causam Girault et Royou, philosophiae professorum*; — copie d'un extrait remis au greffe de l'Université; — mémoire pour l'abbé Girault de Koudon, professeur de mécanique au Collège royal et de philosophie au Collège de Navarre; — extrait des registres de la Nation de Picardie; — de la Nation d'Allemagne; — état des pièces relatives à la dénonciation faite par le sieur Royou contre l'abbé Girault de Koudon; — mémoire sur l'affaire de l'abbé de Koudon; — lettre de Royou; — de Maltot, recteur de l'Université de Paris, demandant un exemplaire du *Catalogue de la Bibliothèque du Roi*; — sur la thèse latine et le livre en portugais du P. Antoine Pereira, Oratorien; — réquisitoire en latin et en français de Varin, censeur de la Nation de France, au sujet d'un imprimé anonyme, intitulé: *Supplément au Mémoire pour la nouvelle translation du collège de Lisieux*.

E. 1495. (Liasse) — 20 pièces, papier.

**1764.** — Extraits des délibérations du bureau d'administration du collège de Louis-le-Grand, relatives aux exhumations à faire dans les chapelles des collèges d'Autun, de Boissy, de Bourgogne, des Cholets, de Fortel, de Presles, de Rheims, de Bayeux, de Cornouailles, de Dainville, de Sées, de Saint-Michel et des Trésoriers, tous réunis dans le collège de Louis-le-Grand; — sommations faites à l'archevêque de Paris pour qu'il rende son ordonnance relative à ces exhumations; — ordonnance de l'archevêque de Lyon, primat de France, permettant sous certaines conditions l'exhumation des corps déposés dans les chapelles des collèges supprimés; — réquisition faite par le bureau d'administration du collège Louis-le-Grand aux cures de Saint-André-des-Arts, de Saint-Cosme et de Saint-Étienne, pour transporter dans les cimetières de leurs paroisses les corps exhumés des chapelles des collèges; — transport dans le cimetière de Saint-Étienne-du-Mont des corps et des ossements trouvés dans la chapelle du collège des Cholets; — dans le cimetière de la paroisse de Saint-André-des-Arts, des corps trouvés dans les chapelles des collèges de Boissy et d'Autun; — dans l'église de Saint-Cosme et de Saint-Damien, des ossements trouvés dans la chapelle du collège de Bourgogne; — délibération du bureau d'administration du collège Louis-le-Grand, pour faire transporter dans la sacristie dudit collège les pierres bénites des autels des chapelles supprimées, ainsi que les épitaphes et les pierres des tombeaux, etc.

E. 1494. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**1715-1787.** — Provisions de la charge de secrétaire d'État accordées à Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas; — déclaration faite par Henri-Garcin Lucy, bourgeois de Paris, qu'il ne prétend aucune chose dans le don qui lui a été fait, par brevet du Roi, de la succession de Jean Law, décédé à Venise, et qui appartient à Sa Majesté par droit d'aubaine, confiscation ou déshérence, et que l'effet de ce don tournera au profit de Sa Majesté; — placet pour le sieur Abbatucci (2 exemplaires); — vie de Jean-François de Troy, peintre; — de M. Frémin, sculpteur, par le chevalier de Valory; — mémoire pour le sieur Gay, inspecteur général de la volaille, à Paris; — placet de la veuve Gay, etc. — Mémoire pour le comte de Maupeou; — placet du sieur François Melchior, baron de Schavembourg, pour obtenir la lieutenance de Roi à Saint-Omer; — mémoire et généalogie

de Pierre-François, marquis de Waroquier de Méricourt, capitaine de cavalerie; — de Louis-Charles, comte de Waroquier de Méricourt de La Mothe de Combles, officier des grenadiers royaux de Picardie; — mémoire sur la maison de Saint-Remy de Valois, issue du fils naturel que Henri II, roi de France, eut de Nicole de Savigny, dame et baronne de Saint-Remy; — généalogie servant à faire connaître les alliances et degrés de parenté de M. de Fontanieu avec différentes maisons ou familles illustres; — de la noble et ancienne famille de Pollart, originaire de Calais.

E. 1495. (Liasse.) — 22 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1720-1788.** — Requête des héritiers du sieur Mangelschot, propriétaire de la charge de trésorier-massart des villes de Givet et de Charlemont, adressée à M. Sénac de Meilhan, intendant de Valenciennes, du Hainaut et du Cambresis; — notes concernant les biens de la famille des Mangelschot, que les magistrats de la ville de Givet ont saisis et vendus, malgré l'opposition à ladite vente; — contrat de mariage de Joseph Alexandre Mangelschot et de Marie-Françoise Jammart; — testament de Joseph-Alexandre Mangelschot, trésorier-massart des villes de Charlemont et des deux Givets; — cession de la créance de 19.480 livres, dûe par la succession du sieur Mangelschot, faite au sieur Lion, marchand à Bouvigné, par le bourguemestre et par les échevins de Givet et de Charlemont; — recette faite par le sieur Jean-Louis Lion des deniers provenant des loyers de maisons et de rentes appartenant à la veuve Mangelschot; — procédures faites, à la requête de Jean-Louis Lion, contre les héritiers Mangelschot; — lettre de M. Toupet des Vignes; — mémoire pour le bourguemestre et les échevins de Givet, etc.

E. 1496. (Liasse.) — 8 pièces, papier (4 imprimées).

**1767-1786.** — Déclaration de Pierre-Alexandre-François Margerin, seigneur de Mangimont, lieutenant criminel au bailliage de Saint-Quentin, qu'il a été mis en prison par ordre du sieur d'Estouilly, lieutenant de Roi, pour un jugement rendu à son profit dans un délit de chasse commis sur la terre de Dallon, à lui appartenant; — de Pernet, geôlier des prisons royales de Saint-Quentin, qu'il a emprisonné M. Margerin par ordre de M. d'Estouilly; — de M. Margerin, qu'il vient d'être mis en liberté par M. de Longchamp, aide-major de la place de Saint-Quentin; — informations faites à la requête du procureur-général du Parlement de Paris,



sur les faits reprochés au sieur d'Estouilly, lieutenant du Roi à Saint-Quentin; — lettres patentes renvoyant au bailliage de Vic la connaissance des procédures faites contre Fournot dit Barraquète, et ses complices, pour vols et excès; — arrêt du Conseil d'État du Roi, qui supprime un imprimé ayant pour titre : *Lettres de madame de Bellegarde à Mgr le maréchal duc de Biron, sur le conseil de guerre tenu aux Invalides* (imprimé); — lettre de madame de Beauvau, abbesse de Saint-Antoine-lès-Paris, et de la sœur Sainte-Eugénie, supérieure des Ursulines d'Argenteuil, relatives à la dame Laurent.

E. 1497. (Liasse.) — 5 pièces et 1 plan, papier; 1 pièce, parchemin.

**1700-1785.** — Vente d'un grand hôtel appelé l'Hôtel de Guise, sis à Paris, au Marais du Temple, ayant la principale entrée rue du Chaume et une issue de porte cochère par la basse cour sur la vieille rue du Temple, faite à François de Rohan, prince de Soubise, duc de Fontenay, par Henri de Bourbon, prince de Condé, par Anne, princesse Palatine de Bavière, sa femme, et par Bénédicte, Palatine de Bavière, veuve de Jean-Frédéric, duc de Brunswick et de Lunebourg; les deux princesses de Bavière, héritières bénéficiaires de mademoiselle Marie de Lorraine, duchesse de Guise; — déclaration du Roi, qui permet aux propriétaires des terrains, qui régnaient le long de la grande rue du faubourg Saint-Honoré et de celle du faubourg du Roule, de construire sur lesdites rues tels édifices que bon leur semblera; — mémoire du sieur d'Espanan, pour faire transporter les tueries hors des barrières de Paris; — projet de construction d'un hôtel pour la première compagnie des mousquetaires, dans les terrains du faubourg Saint-Honoré; — plan de l'hôtel à construire.

E. 1498. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

**1778-1784.** — Lettres patentes confirmant un mandement de l'archevêque de Paris, qui supprime plusieurs fêtes dans le diocèse; — mémoire sur le mariage des protestants; — lettres de M. d'Angiviller à M. de Breteuil sur la nécessité de faire désarmer les braconniers autour de Rambouillet; — conférence du pays où le désarmement se fera successivement; — mémoire sur un nouveau système de transmission des dépêches (*le télégraphe?*); — lettres patentes sur arrêt qui acceptent une donation de 900 livres de rente, faite par le sieur de Borda au profit de l'école des Ponts-et-Chaussées; — instructions concernant le projet de postulants-ingé-

nieurs; — devis des ouvrages qu'il convient de faire pour la construction d'un grand pont de pierre sur la rivière de Loire, vis-à-vis la ville de Blois.

E. 1499. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1778-1779.** — Déclaration du Roi concernant les communautés d'orfèvres, lapidaires, joailliers et horlogers dans les villes du ressort du Parlement de Paris; — lettres patentes ordonnant que la ville de Sens sera ajoutée à l'état des villes du ressort du Parlement de Paris, où il y a des jurandes; — que la ville de Channy sera ajoutée à l'état des villes du ressort du Parlement de Paris; — déclaration étendant aux communautés d'arts et métiers du ressort du Parlement de Paris, les dispositions de la déclaration concernant les veuves de maîtres dans les corps et communautés d'arts et métiers de Paris; — portant création, dans la ville de Versailles, d'une communauté de peintres, doreurs, vernisseurs, sculpteurs et marbriers; — ordonnant l'établissement de communauté de teinturiers dans différentes villes du ressort du Parlement de Paris; — portant établissement d'une communauté de marchands fabricants et débitants de vinaigre dans la ville d'Orléans; — découverte d'une mine de mercure liquide au sortir du rocher, à Vienne, en Dauphiné; — certificat, relatif à cette découverte, donné par Charles-Joseph Binelly, ingénieur des mines du Roi; — note sur les cristaux noirs de roche; — prospectus des mines de Castellet.

E. 1500. (Liasse.) — 10 pièces et 5 plans, papier (1 imprimée), 2 pièces, parchemin.

**1764-1787.** — Mémoire sur l'antiméphitisme, ou nouveau moyen de faire la vidange des fosses d'aisances plus rarement, avec moins de dépenses, et d'en neutraliser, pour ainsi dire, les matières, par le sieur Viot de Fontenay; — prospectus sur l'antiméphitisme; — lettre de M. Gourlier, architecte expert, demandant que l'on fasse des expériences publiques sur les pompes antiméphitiques du sieur Viot; — modèle de la pompe; — pompes antiméphitiques (avec une lettre de M. Heurtier); — mémoire sur les pompes antiméphitiques; — lettres patentes ordonnant que, par la Cour de Parlement, il sera informé et procédé contre ceux qui, sciemment et volontairement, auraient causé le renchérissement des grains par quelque manœuvre que ce soit, ainsi que contre ceux qui méchamment auront semé ou accredité les bruits de ces manœuvres par des propos ou des écrits; —

arrêt du Conseil d'État cassant l'arrêt du Parlement de Paris, du 20 janvier 1769, sur le commerce des grains; — du Parlement de Paris, sur l'approvisionnement de Paris imprimé; — mémoire du sieur Brisac, négociant à Lunéville, sur le prix des fourrages; — du comte de Bacon, sur des chaudières économiques; — emplacement et dimensions pour construire un four massif pour contenir 500 rations de pain de munition, et celles des magasins à pain et farines qui doivent y être nécessairement attachés, etc.

E. 1501. (Liasse.) — 8 pièces et 1 plan, papier; 1 pièce, parchemin.

**1770-1786.** — Mémoire des communautés des officiers supprimés sur les ports, quais, chantiers, halles et marchés de la ville et faubourgs de Paris, demandant la rétribution de divers droits acquittés: — lettres patentes sur arrêt ordonnant que les appointements de commissaire au département des tailles de la Généralité de Paris seront partagés entre les sieurs de Mazois et Gisse, qui en ont rempli successivement les fonctions; — déclaration portant règlement pour la taille; — portant faculté de convertir en contrats les billets au porteur de l'édit de décembre 1784; — lettres patentes réglant la manière dont les arrêts, sentences, jugements et contraintes doivent être mis à exécution contre l'adjudicataire des fermes générales ou ses cautions; — sur les dépenses de l'état de comptant du Trésor royal des restes de l'extraordinaire; — essai sur l'aménagement des forêts, dédié au Roi, par Pannetier; — vues sur l'amélioration et l'augmentation des bois de la forêt de Fontainebleau; — plan du canton accordé à M. Moreau, à Fontainebleau.

E. 1502. (Liasse.) — 7 pièces et 1 plan, papier.

**1715-1783.** — Lettres patentes portant nomination de commissaire de la Chambre des Comptes, pour procéder aux évaluations de l'échange passé entre le Roi et le sieur Leschevin; — de subrogation de commissaires de la Chambre des Comptes de Paris, pour l'évaluation des biens échangés entre le Roi et le prince de Conti; — accordant au sieur chevalier d'Amfreville, titulaire de la commanderie d'Éterpigny, la propriété de trois cent trois pieds d'ormes plantés sur la route de Paris à Ferome, dans l'étendue de la commanderie; — déclaration des droits et revenus des châellenie, terres et seigneuries de Noyelle-sur-Mer, d'Hiermont, de Comteville et du Ménil, de la forêt de Cantate, cédés et délaissés par Sa Majesté au marquis de Nointel, en échange de la terre et seigneurie du Pin, située en Normandie, et servant au haras du Roi; —

traité entre Henri-Louis-Marie de Rohan, prince de Guéméné, et François Leschevin, premier commis de la maison du Roi, pour exploiter la concession du Château-Trompette et des terrains adjacents, situés en la ville de Bordeaux, ladite concession sollicitée par le prince de Guéméné; — note sur la valeur des terrains à Bordeaux; — plan d'une place de Louis XVI, avec ses environs, à bâtir sur le terrain du Château-Trompette, à Bordeaux, par Louis, architecte (gravé); — projet de lettres patentes du Roi, portant création d'un comptoir royal dans Paris et dans les principales villes du royaume; — compte de la caisse de l'extraordinaire.

E. 1503. (Liasse.) — 12 pièces et 1 plan, papier; 2 pièces, parchemin.

**1678-1785.** — Vente d'une maison, sise à Blois, faubourg du Foix, faite par messire Anne de L'Hôpital, comte de Sainte-Mesme, seigneur de Bretoncourt, gouverneur de Dourdan, à messire Jacques-François Minot de Méville, nommé abbé commandataire de Saint-Laumer de Blois; — arrêt du Conseil d'État portant concession au sieur Joseph Pruneau, ancien gouverneur des fort et île de Gorée, d'un emplacement sis à Blois, au quartier appelé le Foix, et de tous les bâtiments construits sur icelui; — ordonnance des trésoriers de France en la Généralité d'Orléans, pour faire procéder à l'arpentage et à l'estimation des terrains concédés; — procès-verbal d'arpentage et d'estimation dressé par François Masson et par Simon Aurioust, architectes de Blois; — plan du terrain; — lettres de M. Bourdon; — de M. de Cypierre; — de M. Pruneau; — arrêt du Conseil d'État annulant la concession faite au sieur Pruneau; — mémoire et requête des prieur et religieux de Saint-Laumer de Blois pour demander, à titre d'échange, la cession des bâtiments de la cour des écuries du château de Blois; — lettre de M. de Calonne au baron de Breteuil, pour appuyer la demande des religieux de Saint-Laumer.

E. 1504. (Liasse.) — 5 pièces, papier (1 imprimée).

**1774.** — Prospectus et précis du plan présenté pour les établissements d'académies militaires, par M. de Bragouze d'Alancé; — lettre d'envoi par M. de Bragouze à M. de Chousy; — *Académie du Roy*, tenue par M. Dugard (prospectus imprimé); — leçons d'équitation par demandes et par réponses.

E. 1505. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1761-1783.** — Mémoire pour faire connaître la situation

du commerce maritime, la nécessité de le protéger pour la marine du Roi; — réflexions sur les moyens de sauver le débris du commerce maritime de France, ou même de le rétablir autant que les circonstances peuvent le permettre; — extrait d'une lettre écrite à M. Berryer par M. de Puyabry, consul de France à Cadix; — mémoire concernant la marine, par d'Alleso d'Esragny; — détail des opérations dans l'Inde, depuis le départ de l'escadre aux ordres de M. d'Orvès; — précis des opérations dans l'Inde depuis l'arrivée du marquis de Bussy.

E. 1506. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1759-1785.** — Mémoire sur le succès des horloges marines pour éclairer la navigation et pour rectifier les cartes pendant les deux campagnes du comte d'Estaing et du comte de Grasse, par le marquis de Chabert (lu à l'Académie royale des Sciences); — sur la ville de Dieppe; — lettre de J. Naréis, secrétaire du Roi, ancien syndic de la Compagnie des Indes, adressée au comte de Saint-Florentin; — copie d'un discours du sieur Naréis, ancien syndic de la Compagnie des Indes, prononcé dans l'Assemblée des actionnaires; — lettres patentes ordonnant l'enregistrement, à la Chambre des Comptes de Paris, de l'homologation de la délibération prise par les députés, syndics et directeurs de la Compagnie des Indes; — précis pour Charles-Alexandre Thibault d'Aranxelles, sous-commissaire de la marine, condamné par arrêt de la Commission, etc.

E. 1507. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1776-1786.** — Procès de la dame Dupont de La Motte, dite comtesse de Froshberg (1). — Lettre de M. de Crosne, lieutenant de police, envoyant au baron de Breteuil le dossier relatif à la dame de La Motte, prétendue comtesse de Froshberg; — du prince de Montbarey à M. de La Motte, ancien administrateur du collège royal de la Flèche; — acte de mariage célébré à Durlach entre Louis-Stanislas de La Motte, commissaire des guerres, et Marie-Joséphine-Françoise, comtesse de Froshberg; — réhabilitation de ce mariage faite à St-Germain-du-Val, diocèse d'Angers; — lettres adressées à madame de La Motte: par Charles-Frédéric, margrave de Bade; — par Joseph, princesse d'Hohenlohe; — par M. de Dampierre; — par la princesse de Hesse; — par M. Duboy; — par madame de Misery; — par le comte de Vergennes; — par

Joly de Fleury; — par madame d'Amerval; — par M. de Montmorency; — par le duc de Cossé; — placets et requêtes du sieur Dupont de La Motte; — interrogatoires subis à la Bastille par la dame Dupont de La Motte, devant le commissaire Chénon; — lettre de M. Greban, lieutenant de la prévôté de l'Hôtel, à Versailles, etc.

E. 1508. (Liasse.) — 25 pièces, papier (1 imprimée).

**1743-1787.** — Procès de Cagliostro contre le commissaire Chénon. — Projets d'arrêt du Conseil-d'État; — résultat du procès intenté par le sieur Cagliostro au commissaire Chénon fils; — lettres de Chénon fils à M. Robinet et au baron de Breteuil; — précis pour le marquis de Launay, gouverneur du château de la Bastille, défendeur, contre le soi-disant comte de Cagliostro; — précis pour le commissaire Chénon fils contre le soi-disant comte de Cagliostro, au Conseil des Dépêches; — déclaration du Roi portant règlement concernant les mémoires à consulter; — lettres de M. de Joly, avocat aux Conseils; — observations sur la demande en suppression des mémoires et requêtes imprimés pour le comte de Cagliostro; — copies des assignations données par Cagliostro au marquis de Launay et au commissaire Chénon; — lettre en italien de Giuseppe Maria Gugino, de Palerme, sur Giuseppe Balsamo, dit Cagliostro; — mémoire sur Joseph Balsamo, par son oncle Antonino Braconeri (en italien); — acte baptismal de Joseph Balsamo, fils de Pierre Balsamo et de Felicie Braconeri, etc. — (Le 26 prairial an III, sur la demande de M. Leschevin jeune, 2,253 pièces relatives à la compagnie d'épurement de charbon de terre lui furent remises. Madame veuve de Lachapelle obtint la restitution de vingt-six cartons et de plusieurs registres renfermant des papiers de famille. Les documents relatifs aux affaires du ressort du ministère de la Maison du Roi furent expressément réservés. En l'an IV, le 21 frimaire, le ministre des Affaires étrangères se fit remettre: Réflexions sur la fixation des limites des Pyrénées entre la France et l'Espagne, 1 manuscrit; — le détail des vallées d'Arpe, de Barretons et d'Ossan, 1 cahier manuscrit. Le 20 fructidor suivant, l'administration envoya au ministère de la Marine les Réflexions sur les colonies asiatiques, 1 manuscrit.)

E. 1509. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin.

**1684-1697.** — LACORÉ Charles de, seigneur de Saint-Ouen-l'Aunône. — Acte de réception, en la Chambre des Comptes de Paris, de la foi et hommage du fief de Saint-

(1) Voy. *Bastille décollée*, 5<sup>e</sup> livraison, p. 11 et 41; Goncourt, *Marie-Antoinette*, p. 204, in-8o.

Ouen-l'Aumône, relevant du château de Senlis, faite au Roi par Charles de Lacoré, écuyer; — convention par laquelle Pierre Dardel, curé de Saint-Ouen l'Aumône, et les marguilliers de la fabrique cèdent dans l'église, moyennant la somme de 100 francs, à Charles de Lacoré, seigneur de Saint-Ouen, la jouissance à perpétuité de la chapelle de Saint-Vincent avec droit de sépulture, et font en outre un échange de terrains; — aveu et dénombrement du fief de Saint-Ouen-l'Aumône rendu au Roi, à cause de son château de Senlis, par Charles de Lacoré, écuyer, auditeur des Comptes; — actes de réception de cet aveu, et dénombrement en la Chambre des Comptes.

E. 1510. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

**1665-1786.** — LACROIX DE CASTRIES (Charles-Eugène-Gabriel de), marquis de Castries, maréchal de France, seigneur d'Ollainville. — Bail à rente d'un arpent de terre sis terroir d'Égli, fait par Jean-Baptiste Taisson, écuyer du duc d'Orléans, à Pierre Desmollières, vigneron, moyennant 10 livres par an; — d'un quartier et demi de vignes à Égli, par Philippe de Mailloc, écuyer, sieur de Villelouvette, à Toussaint Fabien, vigneron, pour 100 sols tournois de rente; — cession d'une rente foncière de 12 livres et d'une autre de 100 sols faite par Nicolas de Mailloc à Antoine Blanchard, notaire honoraire au Châtelet; — bail à rente de six quartiers de terre en friche, champnier des Masures, fait par Antoine Bedeau, boulanger à Montlhéry, à Louis Nardon, pour 9 livres par an; — rachat de cette rente fait au profit du prince Ferdinand de Rohan, seigneur d'Ollainville; — titres nouveaux, etc. — Provisions de garde-chasse accordées au sieur Joseph Henry par Charles-Eugène-Gabriel de Lacroix, marquis de Castries, maréchal de France, seigneur d'Ollainville, Égli; — bail de la ferme d'Ollainville fait par M. de Castries à François-Nicolas Moison, etc.

E. 1511. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

**1770-1782.** — Comptes rendus par Georges-François Billard, notaire à Arpajon, à S. A. le prince Ferdinand de Rohan, archevêque duc de Cambrai, seigneur d'Ollainville, des recettes et dépenses des domaines d'Ollainville et d'Égli; — vente de 2,900 bottes de luzerne, provenant des terres d'Ollainville, faite par Georges Billard à François Moreau, aubergiste à Arpajon, à raison de 26 livres le cent; — lettre du sieur Roden à M. Billard.

E. 1512. (Cahier.) — In-folio, papier, 12 feuillets.

**1782-1784.** — Comptes des recettes et des dépenses des terres d'Ollainville et d'Égli rendus au maréchal de Castries, seigneur desdits lieux, par Georges-François Billard, son receveur.

E. 1515. (Liasse.) — 4 pièce, parchemin.

**1785.** — LAFOSSE (Jean-Jacques de). — Sentence du bailliage d'Étampes, rendue à la requête de Jean-Jacques de Lafosse, notaire royal à la résidence de Maisse, faisant défenses à Paul Chéron, notaire au bailliage de Nemours, « de plus à l'avenir passer, recevoir et faire signer à Maisse et à Boutigny des actes en sa qualité de notaire du bailliage de Nemours, à la résidence de Marchais, paroisse de Boutigny; » et pour l'avoir fait, le condamne à la restitution des honoraires perçus et à la remise au demandeur des minutes desdits actes.

E. 1514. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1779** — LAGNY (Charles-Louis de). — Constitution d'une rente viagère de 200 livres, faite par Charles-Louis de Lagny, ancien capitaine de cavalerie, demeurant à Saint-Germain-en-Laye, au profit de Barthélemi Barrois, musicien.

E. 1515. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1725-1761.** — LAHUPPE (François-Michel). — Acte baptistaire de François-Michel Lahuppe; — de décès de Guillaume Lahuppe; — de Jeanne Amy, veuve de Guillaume Lahuppe; — convention entre Alexandre-Louis Peirene de Saint-Priest, comte de Clinchamps, et François Lahuppe, pour extraire de la pierre dans la pièce des Petits-Moulins; — certificat du curé d'Origny-le-Roux, au diocèse de Séz, constatant que François Lahuppe a extrait de la pierre pour le compte de M. de Clinchamps; — procurations générales données par François-Michel Lahuppe à son frère René; — à Jean Follio, son beau-frère; — lettres de Pierre Lahuppe au sieur Leroy; — du sieur Leroy; — des directeurs de la Compagnie des Indes, concernant René et Pierre Lahuppe.

E. 1516. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1787.** — LAIGLE (Anne-Salomée Joseph, baronne de Waes, veuve de Louis-Gabriel, marquis de). — Convention

par laquelle le sieur Alexandre-Emmanuel Moysen, apothicaire à Saint-Germain-en-Laye, consent à ce que la marquise de Laigle, sa voisine, fasse établir dans sa maison un cabinet d'aisances.

E. 1517. (Liasse.) — 6 pièces, papier et imprimée.

**1565-1782.** — LALLEMANT DE NANTOUILLET (Marie-Charles-François Xavier), seigneur de Marly-la-Ville. — Contrats de mariage de Marie-Charles-François-Xavier Lallemand de Nantouillet et d'Angélique-Charlotte de Damas; — de Yves-Marie de Bouchet, marquis de Sourches, et de Marie-Charlotte-Françoise Lallemand de Nantouillet; — testament d'Étienne-Charles Félix Lallemand de Nantouillet imprimé; — testament de Marguerite Budé, femme de Pierre de Saint-André; — contrat de mariage de Jean Morin et de Bonne de Vitry.

E. 1518. (Cahiers) — in-folio, papier, 88 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire informe des titres anciens de Marly-la-Ville.

E. 1519. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1622-1756.** — Vente de plusieurs pièces de terre, sises à Marly-la-Ville et à Puiseux, faite par Perrette Le Duc, veuve d'Antoine Boichon, à Étienne Hottin, menuisier; — extrait du partage des biens de Noelle Chastellier, veuve d'Étienne Hottin; — cession de plusieurs pièces de terre, sises à Marly, faite par Catherine Gallet, veuve de Pierre Dedier, juré-mouleur de bois à Paris, à Jean Barré; — extrait du partage des successions de Nicolas Antheaume et de Madeleine Hottin; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Marly et à Puiseux, faite par Françoise Antheaume, veuve de Jacques de Vailly, à Étienne Charles Félix Lallemand de Nantouillet, comte de Marly-la-Ville; — de plusieurs pièces de terre, à Marly, par Pierre Harasse, maître de la poste de Lusarches, à François Afforty; — par Blanche Bouchard, veuve de François Afforty, à Nicolas Afforty; — par Nicolas Afforty et par ses cohéritiers à M. Lallemand de Nantouillet; — par Jean-François et par Germain Heurtaux à M. Lallemand de Nantouillet, etc.

E. 1520. (Liasse.) — 17 pièces, papier, 7 pièces, parchemin.

**1647-1758.** — Vente de plusieurs pièces de terre, sises à Marly-la-Ville, faite par Étienne Dié et par Anne Clérin, sa

femme, à Nicolas Jarlet; — testament de feu Barbe Malice, — constitution d'une rente foncière de 30 livres, faite au profit de Marguerite Chastaigner par Jean Peigné et par Anne Binnard, sa femme; — arpentage des terres sises à Marly-la-Ville et appartenant au sieur Guilleret; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Marly-la-Ville, faite par Jean Peigné à Gilles Flichy, officier de la maison du Roi; — bail à ferme de neuf arpents de terre, fait par Gilles Flichy à Pierre Marchand; — extrait du testament et de l'inventaire du sieur Flichy; — acquisition, par M. Lallemand de Nantouillet, des biens provenant de la succession de Gilles Flichy; — prisée et estimation des biens provenant de la succession de Jeanne Antheaume, veuve de Claude Laversin; — extrait du partage des biens de feu Louis Baudry; — bail à loyer de plusieurs pièces de terre, sises à Marly-la-Ville, fait par Jacques Dosseur, maître chandelier à Paris, et par André Hequin, hôtelier à Vaudherland, à Antoine Malice; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Marly-la-Ville, faite par Jacques Dosseur à M. Lallemand de Nantouillet, etc.

E. 1521. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1655-1759.** — Déclaration des biens appartenant à Nicolas Hottin; — vente d'un demi-arpent de terre, à Marly-la-Ville, faite par Nicolas Dupré à Nicolas Hottin; — de plusieurs pièces de terre, par Nicolas-François Hottin à Étienne-Charles-Félix Lallemand de Nantouillet; — de 17 perches de terre, par Éloi Malier à Justin Montgé; — d'un arpent de terre, par Antoine Charlier à Justin Montgé; — de plusieurs pièces de terre, par Jean Demonges, à Nicolas-Denis Fournier; — par les héritiers du sieur Fournier à M. Lallemand de Nantouillet; — d'un arpent de terre, par Geneviève Mirebeau, veuve de Gilles Lavertu, et consorts, à Lallemand de Nantouillet; — de plusieurs pièces de terre, par Jean-Baptiste Dheu, maître chirurgien, à Lallemand de Nantouillet; — par Jean-Claude Leclerc à M. de Nantouillet, etc.

E. 1522. (Liasse.) — 15 pièces et 1 plan, papier; 5 pièces, parchemin.

**1669-1760.** — Partage des biens provenant de la succession d'Antoine Antheaume; — arpentage des biens de Nicole Antheaume, veuve de Pierre Couroy; — bail à loyer de six arpents de terre, sis à Marly-la-Ville, fait par Raphaël Royer, procureur au Châtelet de Paris, à Pierre Marchand, laboureur; — partage de la succession de Raphaël Royer; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Marly-la-Ville,

faite par Étienne-Raphaël Royer à Lallemand de Nantouillet; — acquisition par Lallemand de Nantouillet de plusieurs pièces de terre sises, à Marly-la-Ville et appartenant à Robert Barré; — sentence du bailli de Marly-la-Ville ordonnant le partage des biens provenant des successions de Jacques Manceau et de Catherine Remy, sa femme; — partage de la succession de Marguerite Tintelier, veuve de Jérôme Duvivier; — vente d'une maison, sise à Marly-la-Ville, faite à Lallemand de Nantouillet par Laurent Duvivier, maître teinturier à Paris; — plan de cette maison, etc.

E. 1525. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 1 pièce parchemin.

**1707-1761.** — État des titres et des papiers concernant l'acquisition des terres dépendant de la succession de M. Le Boindre de Vauguyon; — billet d'une somme de 1,000 livres souscrit par Catherine Doujat; — acte de notoriété établissant que Vincent Maynon et Barbe-Madeleine Maynon, veuve de Nicolas-Étienne Roujault, sont les seuls héritiers de Vincent Maynon, seigneur de Chambon; — testament de Vincent Maynon, conseiller au Parlement; — billet de 350 livres souscrit par Le Boindre de Vauguyon au profit du sieur Le Porcher, limonadier à Paris; — adjudication faite au Châtelet de Paris, au profit de Lallemand de Nantouillet, des biens situés à Marly-la-Ville et provenant de la succession de Le Boindre de Vauguyon; — quittance donnée à Lallemand par les créanciers du sieur de Vauguyon, etc.

E. 1524. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1685-1761.** — Extraits des titres des terres acquises du sieur Bonnevie; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Puiseux et à Marly-la-Ville, faite par Pierre Forest, sieur de Bellefontaine, à Jean Planson, maréchal des logis de la reine Anne d'Autriche; — du tiers par indivis du fief de la Grande-Maison, sis à Puiseux, par Pierre Marie à Roch Planson, fourrier des logis du Roi; — de plusieurs pièces de terre, sises à Marly-la-Ville, par Jacques Durmin, musicien en l'église Notre-Dame de Senlis, à Jean Planson; — extrait du contrat de mariage de Raimond-Jacob Finot, docteur-régent en la Faculté de médecine de Paris, et d'Angélique Planson; — du fief de la Grande-Maison appelé le fief de Reliaq, et de plusieurs pièces de terre, par Raimond Jacob Finot, médecin ordinaire du prince de Conti, à Nicolas Bonnevie, fermier à Gonesse; — déclarations des biens possédés par Nicolas Bonnevie: dans la censive du duc de Gesvres, à cause de ses seigneuries de Fontenay-Mareil et de Jagny;

— dans la censive du prieur et des religieux de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, seigneurs de Chastenay-en-France; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Puiseux et à Marly-la-Ville, faite par Nicolas Bonnevie à Lallemand de Nantouillet, etc.

E. 1525. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1649-1761.** — Déclaration des biens possédés par Jérôme d'Auberon, prêtre, chanoine du Saint-Sépulchre, à Paris, et par Samuel d'Auberon, bourgeois de Paris, dans la censive du comté de Marly-la-Ville; — procédures faites aux requêtes du Palais par dame Marie Regnault, veuve de Pierre Aubin, contre les héritiers de Barbe-Angélique Des Marquets, veuve Chaperon, et contre le sieur d'Auberon; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Marly-la-Ville, faite à Lallemand de Nantouillet par Jean Tirard, bourgeois de Paris, comme curateur à la succession vacante d'Arnoult-Denis d'Auberon, ancien capitaine, etc.

E. 1526. (Liasse.) — 3 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1767-1788.** — Cession de trois arpents de terre labourable, terroir de Marly-la-Ville, faite à Lallemand de Nantouillet par Marie-Joséphine Moreau, veuve de Denis-Barthélemy Moreau, en échange d'une rente de 50 livres dont la succession Moreau était grevée envers M. de Nantouillet; — vente d'un arpent et d'un demi-quartier de terre faite à Lallemand de Nantouillet par François Robinet; — d'un quartier de terre, à Marly-la-Ville, par Louis Guérin; — d'une pièce de terre, par Louis Le Portier, taupier du Roi; — d'un demi-arpent de terre, par Jean Daucourt, tailleur d'habits; — de la moitié d'un demi-arpent de terre, sis à Marly-la-Ville, par Nicolas-François Cousin; — de plusieurs pièces de terre, par Louis Monge, etc.

E. 1527. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1752.** — Adjudication faite, devant le Châtelet de Paris, à Lallemand de Nantouillet d'une ferme sise à Marly-la-Ville, Grande-Rue d'Amont, provenant de la succession du sieur Ledoux; — décret de cette acquisition; — procédures faites, à la requête de Lallemand de Nantouillet, contre le sieur Mirard, fermier de la ferme de Marly-la-Ville; — quittances du prix d'acquisition de la ferme de Marly-la-Ville, données à Lallemand de Nantouillet par les héritiers Ledoux, etc.

E. 1528. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1675-1745.** — Baux à ferme : de vingt-neuf arpents de terre, assis aux terroirs de Puiseux, de Marly-la-Ville, de Bellefontaine et de Louvres-en-Parisis, fait par Jean Ledoux, officier de la duchesse d'Orléans, à Nicolas Malice ; — de plusieurs pièces de terre, sises à Louvres et à Marly-la-Ville, par François Ledoux à Pierre Bunout ; — d'une ferme, sise à Marly-la-Ville, par Angélique François, veuve d'Étienne Ledoux, à Robert Barré ; — par Jean-Baptiste Bataille et par Marie-Madeleine Ledoux, sa femme, à Charles-Robert Malice ; — d'une maison, sise à Marly-la-Ville, par Michel Rouillé, comte de Marly, à François Coeffié ; — d'une forge, sise à Marly-la-Ville, par Lallemant de Nantouillet à François Chastelain, maréchal ferrant ; — du colombier à pied du château de Marly-la-Ville, par Lallemant de Nantouillet à Nicolas Malice, etc.

E. 1529. (Liasse.) — 6 pièces, papier ; 17 pièces, parchemin.

**1607-1677.** — Partage des biens provenant de la succession de feu Perrette Antheaume, femme de Nicolas Malice ; — ventes : d'un quartier de terre, sis à Marly-la-Ville, faite par Antoine Antheaume, laboureur, à Antoine Malice ; — de la troisième partie par indivis, provenant de la succession de feu Jeanne Malice, faite par Jacques Antheaume à Éloi Antheaume ; — sentences du Châtelet de Paris : pour le règlement de la succession d'Antoine Antheaume ; — pour le partage de la succession de Jeanne Malice, veuve d'Antoine Antheaume ; — vente d'un arpent de terre labourable, faite par Nicolas Malice, laboureur à Marly-la-Ville, à Éloi Antheaume ; — transaction entre Claude Le Duc, veuve de feu Antoine Malice, et Nicolas Malice ; — partage des biens de feu Claude Dumesnil ; — vente de dix-sept arpents de terres labourables, faite par Éloi et par Jacques Antheaume à Jean Ledoux, officier de la duchesse d'Orléans, etc.

E. 1550. (Liasse.) — 7 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1652-1677.** — Partage de la succession de Gérard Caffin ; — vente de sept quartiers de terre, sis à Marly-la-Ville, faite par Nicolas Malice et par Marie Caffin, sa femme, à Jean Ledoux ; — extrait du testament de Jeanne Malice, veuve de feu Pierre Caffin ; — ventes : des deux tiers par indivis de cinq quartiers de terre labourable, par Bernard Pierre le jeune à Pierre Pierre, bourgeois de Paris ; — de neuf arpents

de terre, sis à Marly-la-Ville, par Pierre Pierre et par Jean Pays à Jean Ledoux, etc.

E. 1551. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; 25 pièces, parchemin.

**1633-1662.** — Constitution de 250 livres de rente foncière faite au profit de Pierre Lanquestz, élu en l'Élection de Montfort-l'Auxerrois, par Clement Cardinal, avocat au Parlement de Paris ; — vente de seize arpents trois quartiers de terre, assis à Marly-la-Ville et à Fontenay, faite par Clement Cardinal à Pierre Lanquestz ; — ratification par Marie Boucher, femme de Clement Cardinal, de la vente faite à Pierre Lanquestz ; — procédures pour parvenir au décret de la vente faite à Pierre Lanquestz ; — sentences des requêtes de l'Hôtel, etc.

E. 1552. (Liasse.) — 4 pièces, papier (1 imprimée) ; 2 pièces, parchemin.

**1668-1742.** — Constitution d'une rente foncière de 50 livres, faite au profit de Marguerite Lescallier, veuve de Jean Antheaume, par Antoine Antheaume ; — extrait du testament de la veuve Jean Antheaume ; — ventes : de cinq arpents et de quatre perches de terre, lieu dit La Tuilerie, faite par Pierre Thierry, sieur de Trogny, avocat au Parlement, et par Marguerite de Chavannes, sa femme, à Antoine Antheaume le jeune ; — d'une grande maison, située dans la Grande-Rue à Marly-la-Ville, par Pierre et par Nicolas Antheaume à Jeanne Antheaume ; — cession d'une rente foncière de 296 livres 12 sols 6 deniers faite par Élisabeth Charlot, veuve de Girard Delarue, bourgeois de Paris, à Isidore Chastelain, architecte à Paris ; — à Étienne Ledoux ; — vente d'une grande maison, située Grande-Rue à Marly-la-Ville, faite par Jacques Layocat et par Jeanne Antheaume, sa femme, à Étienne Ledoux, officier de la duchesse d'Orléans ; — constitution de 50 livres de rente sur les Gabelles faite au profit des religieuses Hospitalières de Saint-Gervais, à Paris, donataires de Marguerite Lescallier, etc. — Acquisition par Anne-Marie Boucherat de huit arpents de terre, situés à Puiseux et provenant de la succession de messire Jacques Danès, ancien évêque de Toulon ; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Bellefontaine, faite par Auguste de Harlay, comte de Cely, et par Anne-Marie Boucherat, sa femme, à Jean Ledoux ; — arpentage des terres vendues ; — sentence du prévôt de Bellefontaine condamnant Vincent, fermier des religieuses de Saint-Remi de Villers-lès-Colterets, à abandonner à Jean Ledoux neuf perches de terre, etc.

E. 1555. (Liasse.) — 10 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

**1645-1706.** — Partage des biens de feu Jacques Marcadé, — vente de cinq arpents de terre, assis à Marly-la-Ville, faite par Jacqueline Marcadé, veuve de Nicolas Maillot, et François Cachet, seigneur de Moisselles et du Coullombier; — obligation de 300 livres tournois souscrite au profit de Jacques Trappes, bourgeois de Paris, par Nicolas Arnoul, huissier de la cavalerie légère de France, et par Nicolas Arnoul, son père, tous deux prisonniers au grand Châtelet; — ventes: d'un demi-arpent de terre, à Marly-la-Ville, faite par Jacques Desnots, sculpteur et peintre à Paris, et par Geneviève Antheaume, sa femme, à Jean Ledoux; — d'un arpent, lieu dit le chemin de Lusarches, par Antoine Olinlat et par Françoise Coffin, sa femme, à Jean Ledoux; — de plusieurs pièces de terre, sises à Marly, à Puiseux et à Bellefontaine, par Jean et par Pierre Guiard à Jean Ledoux, etc.

E. 1554. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1571-1756.** — Ventes: de six perches de terre, sises à Marly-la-Ville, faite par Philippe Mirey à Nicolas Maneclier; — de plusieurs pièces de terre, sises à Marly-la-Ville, faite par Antoine Delamare, chandelier en suif à Paris, à Nicolas Liéot; — par Nicolas Liéot à Jean Ledoux; — par Marie Courion, veuve de François Fiffé, et autres, à Jean Ledoux; — par Nicolas Chardon, capitaine du château d'Écouen, mandataire de son frère, Antoine Chardon, sieur de Bonnières, à Jean Ledoux; — obligation de 11,000 livres souscrite au profit de Simon Porcet par François Ledoux et par Madeleine Santreau, sa femme; — vente de plusieurs quartiers de terre, sis à Marly-la-Ville, faite par François Ledoux à Jean Ledoux, etc. — Acquisition par M. Lallemand de Nantouillet des deux tiers par indivis dans une ferme, située à Marly-la-Ville, rue d'Amont, et appartenant à Jean-Baptiste Bataille, libraire, à Marie-Madeleine Ledoux, sa femme, et à Étienne-Cécile Ledoux.

E. 1555. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1611-1779.** — Baux de la ferme de la Basse-Cour, fait par messire Jacques Danès, président en la Chambre des Comptes, seigneur de Marly-la-Ville, à Éloi et à Claude Malice; — à Gabriel Antheaume; — par madame Claude Pheypeaux, veuve de Pierre de Hodic, comte de Marly-la-Ville, à Marthe Gallet; — de soixante arpents de terre, par Claude de Hodic, comte de Marly, à Marthe Gallet; — de quinze

arpents de terre, à la même; — de la ferme du Château, par messire Pierre-Claude de Hodic, comte de Marly, à Jacques Guérin, laboureur; — par les héritiers de Pierre-Claude de Hodic à Nicolas Malice, procureur fiscal et laboureur à Marly-la-Ville; — par Jean Rouillé, comte de Marly, à Jean De-launay et à Antoine Malice, sa femme; — par Lallemand de Nantouillet à Nicolas Malice; — de la ferme seigneuriale de Marly et des droits de champarts, par Lallemand de Nantouillet à Nicolas Malice, etc.

E. 1556. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1759-1780.** — États des moulins de Marly et de Puiseux; — bail du moulin à vent de Marly-la-Ville et du moulin de Puiseux fait par Lallemand de Nantouillet à Pierre Lefebvre; — des terres possédées à Marly-la-Ville par M. Lequoy, notaire à Senlis; — des terres de François-Daniel-Jost de Villeneuve, etc.

E. 1557. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1743-1780.** — Acquisitions de plusieurs pièces de terre, sises à Marly-la-Ville, faites à titre d'échange entre M. Lallemand de Nantouillet et Paul Sandrin; — et Marie-Claude-Françoise Flamanville, veuve d'Antoine Bazin; — et Louis Guérin, laboureur; — et Robert Barré; — et Jacques Dupré, etc.

E. 1558. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1645-1758.** — Vente de cinq arpents de terre, sis à Marly-la-Ville, faite par Claude Fleury et par François Matignon à Nicolas Bimont; — partage des biens de Laurent Loncle et d'Antoinette Landry; — vente de la quatrième partie d'une maison, sise à Marly-la-Ville, par Étienne Loncle à Antoine Loncle; — partage des biens de Nicolas Bimont; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Marly-la-Ville et à Puiseux, par Justin Mongó et par Denise De-launay, sa femme, à Jean Bourdon, concierge du duc de Gesvres; — mesurage des terres de François Bonnet; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Marly, par Robert Clérain à François Bonnet; — bail de plusieurs pièces de terre fait par François Bonnet à Catherine Orry, veuve de Charles Malice; — partage des biens provenant des successions de Louis Bonnet et de Jeanne Bimont; — acquisition par Lallemand de Nantouillet de deux pièces de terre, sises à Marly-la-Ville et provenant de mesdemoiselles Lamy.



L. 1559. (Liasse.) — 18 pièces, papier (15 imprimées); 4 pièces, parchemin.

**1760-1761.** — Procédures faites au Châtelet de Paris à la requête du sieur Gallais, bourgeois de Paris, contre M. Lallemand de Nantouillet, pour parvenir au décret de plusieurs acquisitions de terre, faites à Marly-la-Ville et à Puiseux; — procès-verbaux des affiches publiées à Paris; — à Jagny; — à l'église Saint-Aquilin de Fontenay; — à Saint-Martin de Chastenay; — à Saint-Étienne de Fosses; — à Saint-Nicolas de Bellefontaine; — à Saint-Martin de Survilliers; — sentence du Châtelet, etc.

E. 1540. (Liasse.) — 6 pièces, papier (imprimées).

**1761.** — Detail des terres comprises dans le décret de 1761 (6 exemplaires imprimés).

E. 1541. (Liasse.) — 5 pièces et 2 plans, papier; 5 pièces, parchemin.

**1743-1775.** — Vente de cent arpents de bois, assis en la forêt de Coye, faite par Jacques Danès, seigneur de Marly-la-Ville, à Jacques Imbert, sieur du Thil, moyennant 20,000 livres; — contrat d'échange de cent arpents de bois, en la forêt de Coye, entre Jacques Imbert, sieur du Thil, et Pierre de Hodie, seigneur de Marly-la-Ville en partie; — vente de dix-sept arpents de bois au terroir des Essarts, près de Senlis, faite par Antoine Gaudet, sieur des Vaux, à Pierre de Hodie; — procès-verbal d'abornement dans la forêt de Coye entre Pierre de Hodie, seigneur de Marly-la-Ville, et le Chapitre Notre-Dame de Senlis; — vente de six arpents de bois taillis, dans la forêt de Coye, faite par Anne-Marguerite de Chavannes, veuve de messire Pierre Thiory, seigneur de Thiory, à Pierre-Claude de Hodie; — arpentage des bois de Marly, situés dans la forêt de Coye, gruerie de Chantilly; — plan des coupes de bois taillis en la forêt de Coye; — convention entre Lallemand de Nantouillet et Guillaume Da, meunier, etc.

E. 1542. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1749-1771.** — Adjudications faites devant le bailli du comté de Marly: de la récolte de quatre arpents d'oseraie, au pré de la Maissonnette, au profit de Juslin Dueron, marchand à Louvres, moyennant 80 livres; — de cent quatre-vingt chênes, au bois de Puiseux, à Marcel Pigneaux, mar-

chand à Chastenay; — de sept cents pieds de noyers dans les avenues de Marly, à Jean Thiery, pour 2,400 livres; — sentence du lieutenant de la gruerie de Chantilly, autorisant Lallemand de Nantouillet à faire exploiter vingt arpents de bois taillis, en la forêt de Coye. — adjudication de bois faite au profit de Denis-Barthelémy Mercan, marchand de bois à Marly-la-Ville. — règlement des Bois de Marly, lieux dits Le Garçonne et le Bois-Maillard; — ventes des coupes des bois, dans la seigneurie de Marly-la-Ville, faites par Lallemand de Nantouillet à Pierre Troisvalts, marchand fruittier et aubergiste à Puiseux; — à Jacques Dumont; — à Jérôme Dardel; — à Jean-Baptiste Beaumont, de Louvres, etc.

E. 1543. (Liasse.) — 26 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1772-1777.** — Adjudications des coupes de plusieurs pièces de bois taillis, sises dans la seigneurie de Marly-la-Ville, faites devant le bailli de ladite seigneurie: à Nicolas de Vouges, de quarante arpents en la forêt de Coye, lieu dit Orry; — à Michel Coron, de trente-neuf arpents dans le bois de Puiseux; — ventes de coupes de bois faites par Gallais, notaire à Marly; à François Langlois, de vingt arpents, lieu dit le Bois Maillard. — à Matthieu Laurent, d'un arpent de bois dans le parc de Marly-la-Ville, etc.

E. 1544. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1749.** — Plan des bois de Marly appartenant à messire Étienne-Charles-Félix Lallemand de Nantouillet, situés dans la forêt de Coye, levé par Jean Thury, géomètre.

E. 1545. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1749-1751.** — Plan des remises, situées sur les domaines et seigneuries de Marly-la-Ville et de Puiseux, appartenant à messire Lallemand de Nantouillet.

E. 1546. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1762-1773.** — État des remises comprises dans les coupes réglées des bois de Marly et de Puiseux.

E. 1547. (Plans.) — 2 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plans des bois de messieurs de Saint-Martin.

E. 1548. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1588-1714.** — Déclaration des terres appartenant à M. de Marly-la-Ville, mesurées par Gefrin Brullé, arpenteur juré de ladite seigneurie; — extrait du mesurage fait à la requête de Jean Antheaume, bourgeois de Paris, des terres qu'il a affermées à Jean Bordier, marchand laboureur; — mesurage de la terre de Marly-la-Ville, fait à la requête de Florent d'Argouges, seigneur du lieu; — minute du mesurage des terres de M. de Berneville, sises à Marly-la-Ville.

E. 1549. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan de la pompe.

E. 1550. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan du pavé, depuis le coin du parc du château de Marly-la-Ville jusqu'au grand chemin de Paris à Senlis.

E. 1551. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan de la fontaine de Rocourt.

E. 1552. (Liasse.) — 1 pièce et 1 plan, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Devis du toisé des deux bancs de l'église de Marly-la-Ville; — plan de ces deux bancs.

E. 1553. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan informe des jardins de Marly-la-Ville.

E. 1554. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1748.** — Plan géométrique et proportionnel des extrémités des terres et seigneuries de Marly-la-Ville et de Puiseux, levé par Thury.

E. 1555. (Liasse.) — 9 pièces et 2 plans, papier; 1 pièce, parchemin.

**1781-1759.** — Procès-verbal de délimitation entre les seigneuries de Louvres-en-Parisis et de Marly-la-Ville; — papier terrier du fief de Sainte-Opportune, sis à Louvres-en-Parisis, dépendant du prieuré de Sainte-Opportune de Moussy (relevant de Saint-Martin-des-Champs, à Paris); — plan et mesurage de plusieurs pièces de terre, situées le long du bois de Marly; — projet de délimitations entre Marly-la-Ville, Puiseux et Louvres; — transaction entre M. Lallemand

de Nantouillet et messieurs Le Féron et de Basiaville; — procès-verbal de bornage entre les seigneuries de Louvres, de Marly et de Puiseux; — plan de ce bornage, levé par Richard; — notes et extraits relatifs à ce bornage.

E. 1556. (Plans.) — 3 pièces, papier.

**1765.** — Plan et brouillons de plans du canton dit le Moulin-à-Vent, à Marly-la-Ville (par Richard).

E. 1557. (Plans.) — 5 pièces, papier.

**1765.** — Brouillons de plans du canton dit le Clos-Hapet, à Marly-la-Ville (par Richard).

E. 1558. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1765.** — Plan du canton de la Garenne et de la Haie-des-Ormes, à Marly-la-Ville (par Richard).

E. 1559. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1765.** — Plan du canton de la Montjoie, à Marly-la-Ville (par Richard).

E. 1560. (Plans.) — 2 pièces, papier.

**1765.** — Brouillons du plan du canton de la Justice, à Marly-la-Ville (par Richard).

E. 1561. (Plans.) — 2 pièces, papier.

**1765.** — Brouillons du plan du canton des Longuignolles, à Marly-la-Ville (par Richard).

E. 1562. (Plans.) — 2 pièces, papier.

**1765.** — Plan de plusieurs pièces de terre, à Marly-la-Ville, mesurées par Richard, arpenteur royal à Mitry; — de la pièce donnée par le sieur Hautin.

E. 1563. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1767.** — Plan des censives de Marly, sur le terroir de Louvres.

E. 1564. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan et description du fief de l'abbaye de Sainte-Opportune de Moussy-le-Neuf, situé sur le territoire de Louvres-en-Parisis. (Voy. E. 1555.)

L. 1565. (Liasse.) — 19 pièces, papier (1 imprimée); 6 pièces, parchemin.

**1695-1760.** — Cession d'une maison, sise à Marly-la-Ville, faite par Marie Lecœur, à Louis Frenot, pour 14 livres de rente; — de 14 livres de rente foncière, par Marie Lecœur à Charles Malice; — constitution de 14 livres tournois de rente foncière, faite par Jacques Frenot au profit d'Étienne Puyette; — extrait de l'inventaire d'Étienne Puyette; — quittance d'une somme de 360 livres 2 sols 1 denier, donnée à Lallemand de Nantouillet par Pierre Chesnon de Champmorin et par Marie-Anne Puyette, sa femme, pour le remboursement de la rente foncière de 14 livres; — constitution d'une rente foncière de 33 livres tournois, faite au profit de Charles Le Dée, inspecteur des domaines du Roi, par Jacques Frenot, charpentier; — sentence du Châtelet relative à la succession de Charles Le Dée (imprimé); — extrait de l'inventaire dressé après le décès de Louise-Julie Le Dée, femme de Pierre-Augustin Lepage; — remboursement, fait par Lallemand de Nantouillet à Charles-Jacques Le Dée, du capital de la rente foncière de 33 livres constituée par Jacques Frenot, etc.

E. 1566. (Liasse.) — 2 pièces, papier (2 imprimées); 5 pièces, parchemin.

**1691-1698.** — Extrait de l'édit du Roi portant création des greffiers des domaines des gens de main-morte (imprimé); — lettres patentes, sur arrêt du Conseil d'Etat, unissant à l'hôpital de Marly-la-Ville la maladrerie de Saint-Lazare de Survilliers, paroisse de Saint-Vitz-sous-Montmeillan; — enregistrement de ces lettres patentes par la Cour de Parlement de Paris; — déclaration du Roi portant règlement pour l'administration des hôpitaux, maladreries et léproseries de l'ordre de Saint-Lazare dans lesquels l'hospitalité a été établie (imprimé).

E. 1567. (Liasse.) — 6 pièces, papier (1 imprimée); 5 pièces, parchemin.

**1747-1760.** — Quittance de la somme de 400 livres donnée par madame de Bosredon, supérieure des Filles de l'Instruction-Chrétienne, à M. Lallemand de Nantouillet, pour une année de la pension des deux sœurs qui ont desservi l'Hôtel-Dieu de Marly-la-Ville; — fondation par Lallemand de Nantouillet pour l'entretien de trois sœurs de la Charité, chargées du soin des malades dans l'hôpital de Marly-

la-Ville; — d'un quatrième lit à l'hôpital de Marly-la-Ville, pour les pauvres de la paroisse de Puiseux; — quittance de la somme de 200 livres donnée par Lallemand de Nantouillet à l'Hôtel-Dieu de Marly-la-Ville, pour les armoires de l'*apothicairerie*; — arrêt du Parlement de Paris, portant règlement pour l'administration de l'hôpital de Marly-la-Ville (manuscrit et imprimé); — opposition du supérieur et de la supérieure des Filles de la Charité à l'arrêt du Parlement, en ce qui concerne l'article 15 du règlement de l'Hôtel-Dieu de Marly-la-Ville.

E. 1568. (Liasse.) — 14 pièces, papier (1 imprimée); 5 pièces, parchemin.

**1691-1792.** — Bail de la ferme de la maladrerie de Saint-Lazare de Survilliers fait à Louis Lefèvre, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Vitz-sous-Montmeillan, par messire Claude de Bressi, commandeur de la commanderie de Lonyres-en-Parisis; — à Jean Navarre; — à Jean-François Richer, par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Marly-la-Ville; — demande adressée par M. de Montourv à l'hôpital de Marly-la-Ville, afin de rentrer en possession d'un quartier de terre, sis à Survilliers, usurpé par le fermier de l'Hôtel-Dieu; — quittance de la somme de 3.200 livres, donnée à Michel Rouillé de Fontaine par Andre-Nicolas Raulot, prêtre, prieur-curé de Marly, comme administrateur de l'hôpital de ce lieu; — comptes de Denis-Michel Lamy, receveur de l'Hôtel-Dieu de Marly; — du sieur Bautin, trésorier-receveur de l'hôpital; — mémoire concernant l'établissement et l'état actuel de l'hôpital de Marly-la-Ville; — arrêt du Parlement de Paris, homologuant le testament fait par Étienne-Charles-Félix Lallemand de Nantouillet en faveur de l'hôpital de Marly-la-Ville, etc.

E. 1569. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1640-1786.** — Donation d'une pièce de terre de douze arpents, sise à Marly-la-Ville, faite par messire Jacques Danès, évêque de Toulon, seigneur de Marly, en faveur des douze plus vieux pauvres de la paroisse dudit Marly; — de 100 livres de rente à prendre sur l'Hôtel-Dieu de Paris (par l'évêque de Toulon), pour être employées en achat d'étoffes, afin de vêtir les plus pauvres et nécessiteux de ladite paroisse de Marly, au jour de la Toussaint; — ordres donnés par le prieur-curé de Marly-la-Ville pour la nomination des douze plus pauvres de la paroisse; — sentence du

bailli de Marly-la-Ville qui adjuge au seigneur de ce lieu le droit de nomination des douze pauvres appelés à jouir de la donation de l'évêque de Toulon ; — procédures faites à la requête du prieur-curé de Marly, qui conteste au seigneur de ce lieu le droit de nommer les douze pauvres ; — désistement du prieur ; — convention entre le curé de Marly-la-Ville et le vicaire de Saint-André-des-Arcs de Paris, sur le droit de nommer le malade qui occupera un lit dans l'hôpital de Marly ; — nomination de Marie-Madeleine Houdan, veuve de Claude Foar, pour jouir de la fondation de l'évêque de Toulon ; — procès-verbaux de mesurage et de bornage de la pièce des douze arpents appartenant aux douze pauvres de Marly-la-Ville ; — baux de la pièce des douze arpents faits : à Anne Antheaume, veuve de Pierre Lirot ; — à Louis Botren ; — à Jean-Pierre Haquin ; — à Louis-Robert Huet, etc.

E. 1570. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan des bois de l'hôpital de Marly-la-Ville, et d'une partie du territoire de la paroisse (mauvais état).

E. 1571. (Liasse.) — 4 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1755-1757.** — Concession d'un quartier de terre dans le bois de La Pissote, terroir de Saint-Vitz, faite par les administrateurs de l'hôpital de Marly, à M. Lallemand de Nantouillet, afin d'établir dans la paroisse de Marly une fontaine publique ; — autorisation donnée par le curé et les marguilliers de Saint-Martin de Chastenay, à Lallemand de Nantouillet, de faire des fouilles dans les terres de la cure et de la fabrique, afin d'amener les eaux de la montagne de Chastenay à son château de Marly ; — consentement donné par Geneviève Lionnet, veuve de François Le Roussel, à Lallemand de Nantouillet pour faire construire un aequeduc en sous œuvre, dans la traverse d'une pièce de pré à elle appartenant.

E. 1572. (Liasse.) — 9 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1667-1760.** — Transaction entre Pierre de Hodie, comte de Marly-la-Ville, et dame Anne Lecoq, veuve de Charles de La Salle, seigneur de Carrières, de Puisieux et autres lieux, et Charles de La Salle, son fils, relativement à la propriété et à la justice prétendue sur une voirie, chemin et avenue qui conduit de la porte du château de Marly au che-

min de Louvres-en-Parisis ; — cession faite par Louis de Belloy, seigneur de La Maison-Neuve et de Puisieux en partie, à dame Claude Phelippeaux, veuve de Pierre de Hodie, comte de Marly-la-Ville, de tous les droits de propriété et de justice qu'il peut prétendre sur l'avenue plantée de cerisiers qui va au château de Marly-la-Ville, du côté de la terre de Puisieux ; — procès-verbal de bornage de cette avenue ; — requête adressée au bailli de Marly-la-Ville par le substitut du procureur fiscal, afin de faire constater les changements apportés dans plusieurs pièces de terre de la seigneurie de Marly par suite de l'établissement de deux chemins, créés par ordre du Roi ; — procès-verbal d'arpentage dresse par-devant le bailli de Marly-la-Ville, mesurant les terres de la seigneurie de Marly qui bordent le chemin, établi à droite ligne du grand chemin de Paris à Marly, et le grand chemin de Paris à Senlis, élargi par ordre du Roi ; — dépôt fait chez le notaire au grenier à sel de Senlis, par Pierre Pedemay, entrepreneur des ponts et chaussées, du toisé et de l'estimation faits par Perronet, inspecteur général des ponts et chaussées, des terres prises pour former le nouveau chemin de Marly-la-Ville, branché sur la route et grand chemin de Paris à Compiègne ; — devis de la construction d'une nouvelle chaussée, conduisant de la grande route de Senlis à Marly-la-Ville (signé par Perronet) ; — cession d'un demi-arpent de terre, lieu dit Foucarnoult, canton de Longjumeau, faite par Lallemand de Nantouillet à Jean-Baptiste D'heu, maître chirurgien à Marly-la-Ville, pour l'indemniser de la perte d'une pièce de terre, détruite dans le redressement du chemin de Marly aux bois de Puisieux, etc.

E. 1573. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1721-1765.** — Noble Héroïse de *Plasliaco* (Plailly) et Pierre et Gui de Marly, ses fils, concèdent, devant l'official de Senlis, à l'église d'Hérisvaux le droit d'acquérir et de posséder des biens à perpétuité dans l'étendue du fief que tient Ascelin, surnommé l'Hermite, chevalier de Marly (vidimus du XVI<sup>e</sup> siècle) ; — donation faite à l'abbaye de Notre-Dame d'Hérisvaux par Semb... de Lusarches et par sa sœur Isabelle de Marly, du domaine qu'elles possédaient sur quelques maisons et masures, sises à Marly, dans la rue de Normandie (copie du XVI<sup>e</sup> siècle) ; — adjudication au Châtelet de Paris du fief appartenant à l'abbaye d'Hérisvaux et situé à Marly-la-Ville, faite au profit de maître Jean d'Alesso, seigneur de Lezeau ; — vente du même fief faite par Jean d'Alesso, écuyer, seigneur de Lezeau d'Esragny, à Antoine

Budé, seigneur de Marly-la-Ville; — sentence exécutoire délivrée par le prévôt de Paris, pour contraindre François d'Alesso à payer les depens ou frais faits par les religieux d'Hérivaux à cause de la vente du fief, situé à Marly; — commandement à François d'Alesso.

E. 1573. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1580-1551.** — Contrat par lequel maître Jean Juvenal des Ursins, seigneur de Roissy-en-France, cède les fiefs d'Amont et d'Aval, sis à Marly-la-Ville, à Guillaume de Meaulx, vicomte de Bretenay-en-Champagne, et reçoit en échange le fief et seigneurie de Villeneuve, près de Crepy-en-Valois; — vente de soixante-cinq à soixante-six arpents de terre, dépendant du fief d'Aval, faite par Jean Juvenal des Ursins à Guillaume Budé, seigneur de Marly-la-Ville; — donation de la directe seigneuriale et de la mouvance féodale du fief d'Aval, faite par Jean Juvenal des Ursins en faveur de Guillaume Budé, seigneur de Marly-la-Ville, maître de la librairie du Roi; — transaction entre Guillaume Budé, seigneur de Marly, et Philippe de Boullainvilliers, comte de Pannartin, relativement aux droits de directe sur les fiefs d'Amont et d'Aval; — sentences des requêtes du Palais; condamnant Guillaume de Meaulx à abandonner à Guillaume Budé la partie du fief d'Amont, qui lui avait été cédée par Jean Juvenal des Ursins; — confirmant à Guillaume de Meaulx la possession de la haute justice du fief d'Aval; — arrêts du Parlement, etc.

E. 1575. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1585-1525.** — Cession de plusieurs rentes et droits de cens, assis à Marly-la-Ville, faite par Pierre Maciel, mandataire de me sire Jean de Saux, seigneur de Mex, à Arnoul Du Bac, bourgeois de Paris; — vente de ces mêmes rentes assises à Marly et appelées le fief des Cornillons, faite par Arnoul Du Bac, chanoine de Saint-Gosme de Lussarches et curé de Brie-Comte-Robert, à Dreux Bude, conseiller trésorier et garde du Trésor des Chartes du Roi, seigneur d'Yères; — sentence des requêtes du Palais, autorisant Guillaume Budé et Guillaume de Meaulx à se dire chacun seigneur en partie du fief des Cornillons.

E. 1576. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1676-1765.** — Mémoires sur le fief d'Épinay, par le président Molé; — réponse au mémoire sur le fief d'Épinay,

par Lallemant de Nantouillet; — mouvance d'Épinay; — aveux et denombrements; du fief des Tournelles, sis à Épinay, fait par Balthazard Phelypeaux, marquis de Châteauneuf; — du fief d'Épinay, fait par Mathieu-François Molé, premier président au Parlement, à Lallemant de Nantouillet, etc.

E. 1577. (Liasse.) — 1 pièce et 1 plan, papier.

**1765.** — Plan visuel de la seigneurie d'Épinay appartenant à M. le premier président Molé, relevant du comte de Marly-la-Ville, par Richard; — chef du plan de la seigneurie d'Épinay.

E. 1578. (Liasse.) — 1 pièce et 1 plan, papier.

**1765.** — Plan visuel de la seigneurie d'Épinay; — chef du plan de la seigneurie d'Épinay — copie de l'article précédent, E. 1577.

E. 1579. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1627-1679.** — Donation de vingt arpents, situés à Marly-la-Ville, faite par Jean Giffart, marchand, bourgeois de Paris, à André Giffart, changeur, bourgeois de Paris son fils; — bail de quatorze arpents de terre, sis à Marly-la-Ville, et de plusieurs autres pièces de terre, situées à Paris et relevant de Bellefontaine, fait par Pierre Forêt, seigneur de Bellefontaine, à Claude Tardu, laboureur; — cession de quatorze arpents de terre faite par Pierre Forêt, seigneur de Bellefontaine, à dame Claude Phelypeaux, veuve de Pierre de Hodie, comte de Marly; — extrait de l'adjudication de la terre de Bellefontaine faite au profit de Pierre Forêt.

E. 1580. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan d'une partie du territoire de Bellefontaine, comprenant le cours de la rivière et du rû d'Izeux.

E. 1581. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1752-1752.** — Permission accordée par Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, à la communauté des religieuses Carmelites, établies à Paris, rue Saint-Jacques, d'aliéner la ferme qu'elles possèdent à Marly-la-Ville; — vente du fief Maillard, sis à Marly-la-Ville et aux environs, faite par les Carmelites de la rue Saint-Jacques à Lallemant de Nantouillet; — lettres patentes du Roi confirmatives de

cette vente; — arrêt du Parlement enregistrant les lettres patentes; — consentement des religieuses Carmélites à l'enregistrement des lettres patentes; — règlement de compte entre Lallemant de Nantouillet et les dames Carmélites, etc.

E. 1582. (Cahier.) — In-folio, papier, 168 feuillets

**1552.** — Rapport de Charles-Pierre Doussin et de Pierre-Henri Martin, architectes experts, chargés d'estimer le fief Maillard, sis à Marly-la-Ville.

E. 1583. (Liasse.) — 48 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1612-1751.** — Déclaration des terres du fief Maillard et autres terres appartenant à M. de Marly, mesurées par André Brulé et par Nicolas Arnoul; — cession du fief Maillard, sis à Marly-la-Ville, faite aux religieuses Carmélites de la rue Saint-Jacques, à Paris, par messire Jacques Jubert, seigneur du Thil; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Marly-la-Ville, faite par Marie Lacour, veuve de Charles Jolly, aux religieuses Carmélites de Paris; — échange de plusieurs pièces de terre, à Marly-la-Ville, entre les religieuses Carmélites et Pierre Letourneur, écuyer, avocat au Parlement; — transaction par laquelle les Carmélites s'engagent à porter à Pierre de Hodic, seigneur de Marly, et à ses successeurs la foi et hommage pour le fief Maillard; — vente de six arpents de terre, à Marly-la-Ville, faite par Charles Boucher, archer de la prévôté de l'Hôtel, aux religieuses Carmélites; — acte de foi et hommage du fief Maillard fait à M. de Hodic, seigneur de Marly, par Pierre Faure de La Bruinière, bourgeois de Paris, faisant les affaires des religieuses Carmélites; — vente de trente-deux arpents de terre, situés à Marly-la-Ville et à Puiseux, faite par Nicolas Puyette, prêtre, curé d'Épiais, et par ses frères, héritiers de feu Pierre Puyette, aux religieuses Carmélites, etc.

E. 1584. (Liasse.) — 47 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1657-1729.** — Mesurage des terres vendues aux religieuses Carmélites par les héritiers Puyette; — dénombrement du fief Maillard rendu à Pierre de Hodic, seigneur de Marly-la-Ville, par Antoine Antheaume, laboureur, mandataire des religieuses Carmélites; — échange de plusieurs pièces de terre, sises à Marly-la-Ville, fait entre Pierre-Claude de Hodic et les religieuses Carmélites; — arpentage des terres du fief Maillard; — acte de foi et hommage du fief

Maillard, fait au seigneur de Marly-la-Ville par Louis Levasseur, bourgeois de Paris, homme vivant et mourant pour les religieuses Carmélites; — déclaration des terres tenues en roture du comte de Marly par les Carmélites, etc.

E. 1585. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1581-1653.** — Vente, à charge de rente foncière, du fief Maillard, faite par Antoine de Meaulx, seigneur de Survil-liers, à maître Jacques Danès, seigneur de Marly-la-Ville; — vente de seize arpents de terre, sis à Marly-la-Ville, faite par les héritiers d'Anne Séguin à Antoinette Fieffé, veuve de Pierre Puyette; — adjudication, au Châtelet de Paris, au profit du sieur Puyette de plusieurs pièces de terre, sises à Marly et à Puiseux, et appartenant à Victor Antheaume, etc.

E. 1586. (Liasse.) — 35 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1654-1702.** — Quittances : de la somme de 425 livres 7 sols tournois donnée par Henri Puyette, laboureur, à Marie Moreau, veuve de Jean de Montigny, médecin ordinaire du Roi; — de la somme de 21 livres, payée par Pierre Letourneur à Madeleine de Seigneurs, veuve de Barnabé Maynard, seigneur de Bellefontaine; — mesurage des terres, sises à Marly et appartenant aux religieuses Carmélites; — donation d'un quartier de terre, sis à Marly, lieu dit la Garenne, faite à Pierre de Hodic par les religieuses Carmélites; — extrait du rôle des taxes des droits d'amortissement et de nouveaux acquêts auxquelles sont soumises les Carmélites du faubourg Saint-Jacques; — sentences de la Chambre du Trésor, rendues contre les religieuses Carmélites au sujet des droits d'échange, etc.

E. 1587. (Liasse.) — 43 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

**1753-1780.** — Bail de la ferme du fief Maillard, fait par Lallemant de Nantouillet à Marie-Jeanne Bridault, veuve de Christophe Poirct; — à Pierre Poirct; — détail des héritages qui composent la ferme du fief Maillard; — états de la ferme du fief Maillard, etc.

E. 1588. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin.

**1749-1757.** — Aveu et dénombrement d'une partie du fief des Mulots rendu à Lallemant de Nantouillet, comme seigneur de Marly, par messire Denis Chaussepied de Puy-Martin, abbé commendataire d'Hérivaux; — par Jacques

Chartrain, bourgeois de Paris, comme homme vivant et mourant pour l'Hôtel-Dieu de Paris ; — par le sieur Jean-Baptiste Cousin, pour un demi-arpent trois perches faisant partie du fief des Mulots.

E. 1589. (Liasse.) — 2 pièces et 2 plans, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1762-1774.** — Cession du fief de Saint-Martin, dit la Mairie de Louvres, faite à Marc-Antoine de La Haye de Bazinville, seigneur de Coulombier, par Charles de Saint-Albin, archevêque de Cambrai, comme prieur commendataire de Saint-Martin-des-Champs ; — promesse, par M. de Bazinville de céder à Lallemant de Nantouillet la justice directe et la chasse sur le fief de Saint-Martin ; — cession des droits de seigneurie directe sur le fief de Saint-Martin, faite à Lallemant de Nantouillet par de La Haye de Bazinville ; — plan du fief de Saint-Martin ; — du petit fief Saint-Martin, cédé à Lallemant de Nantouillet.

E. 1590. (Liasse.) — 19 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1565-1787.** — Vente d'un arpent de terre sis à Marly-la-Ville, lieu dit la Haie-des-Ormes, faite par Jean-Marie Lejeune à Louis Hault, seigneur de Montmagny ; — adjudication faite devant les commissaires députés au diocèse de Senlis, au profit de Jacques Danès, seigneur de Marly-la-Ville, du fief de Saint-Rieul, appartenant au chapitre de Saint-Rieul de Senlis, et consistant en des droits de cens sur plusieurs pièces de terre à Marly et à Fosses ; — transaction entre les chanoines de Saint-Rieul et Jacques Danès, relativement au fief de Saint-Rieul ; — arrêt du Conseil d'État portant que les possesseurs de biens ecclésiastiques payeraient le 6<sup>e</sup> denier du prix des aliénations et les 2 sols pour livre (imprimé) ; — commandements au seigneur de Marly d'avoir à acquitter ces droits ; — actes de loi et hommage du fief de Saint-Rieul, faits au chapitre de Saint-Rieul de Senlis, par Pierre de Hodic, seigneur de Marly ; — par Lallemant de Nantouillet, etc.

E. 1591. (Liasse.) — 7 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1633-1748.** — Vente d'une maison, sise à Marly-la-Ville, ruelle Maillard, et de plusieurs pièces de terre, faite par Claude Oudet, maître d'hôtel du Roi, et par Charles de Bragelonne, conseiller au Grand Conseil, à Martin Afforty, receveur du temporel du prieuré d'Aulnay ; — contrat d'échange de plusieurs pièces de terre sises, à Marly-la-Ville,

fait entre Claude Cordier, greffier en chef de l'Amirauté de France, et dame Jeanne Afforty, sa femme, Jean Afforty, laboureur à Marly, et Martin Afforty, receveur de la terre et seigneurie de Raray ; — quittance de la somme de 3,000 livres donnée à Claude Cordier par Henri de Lancy, baron de Raray, seigneur de Béthisy ; — vente du tiers de quatre arpents de prés, à Bellefontaine, faite par Jean Afforty et par ses enfants émancipés à Claude Cordier ; — de dix arpents de terre, sis à Marly-la-Ville et à Louvres, à Claude Cordier par Jean Afforty, bourgeois de Paris, et par François Afforty, docteur régent en la faculté de Médecine de Paris ; — extrait du partage de la succession de Claude Cordier, etc.

E. 1592. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin.

**1664-1757.** — Baux à loyer d'une ferme sise à Marly-la-Ville, ruelle Maillard, faits par Claude Cordier, greffier en chef de l'Amirauté de France, à Nicolas Malice ; — par Louis Doucet et par Marie-Thérèse Cordier, fille de Claude Cordier, à Nicolas Malice ; — par François-Claude Cordier de Morinval, à Marie Collin, veuve de Nicolas Malice ; — à Antoine Malice ; — état de la ferme de Marly, etc.

E. 1595. (Liasse.) — 19 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1668-1758.** — Mémoire des terres qui appartiennent à la famille Cordier, qui sont en censive du Temple de Puiseux ; — état des terres appartenant à la succession de feu M. Cordier ; — déclarations des terres appartenant à M. Cordier ; — reconnaissance par Jacques Marivault, chirurgien, qu'il est détenteur d'une maison, sise à Marly-la-Ville, devant l'Audience, chargée de 100 sols de rente foncière envers Antoine Haultin ; — procédures à la requête de Geneviève Haultin, contre Pierre Vigneron, marchand hôtelier à Marly-la-Ville, et contre Andre Gruel et Catherine Marivault, sa femme ; — bail à rente de deux maisons, sises à Marly-la-Ville, rue d'Amont, en devant de l'Audience, fait par Andre Gruel et par Catherine Marivault, sa femme, à Pierre Vigneron, marchand hôtelier à Marly ; — ratification de ce bail par Catherine Marivault et par Catherine Le Deu, femme de Pierre Vigneron, etc.

E. 1594. (Liasse.) — 12 pièces, papier ; 15 pièces, parchemin.

**1657-1769.** — Vente d'une maison, sise à Marly-la-Ville, ruelle Maillard, faite par Michel Olin et par Pierre Puiseux, à Antoine Antheaume ; — par Nicolas et par Louis

Pluyette; — par François Fieffe; — contrat de mariage de Nicolas Malice et de Catherine Delaunay; — vente de tous leurs droits sur une maison ou mesure, sise à Marly, rue Maillard, faite par Jacques Ladvocat, marchand boulanger, et par Jeanne Antheaume, à Louis-Robert Cornuot; — déclaration par Robert Cornuot que l'acquisition faite par lui est au profit de Nicolas Malice; — cession faite à Nicolas Malice par Pierre Chartier et par Marie-Madeleine Fouquet, sa femme, de tous leurs droits sur une maison, sise à Marly-la-Ville, ruelle Maillard; — vente de deux arpents de terre, sis à Marly, par Nicolas Alexandre, palefrenier, et par Catherine Carré, sa femme, à Nicolas Malice; — transaction entre les héritiers de Nicolas Pluyette et Nicolas Malice, etc.

E. 1595. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 19 pièces, parchemin.

**1616-1789.** — Vente d'un demi-quartier de terre, sis à Marly-la-Ville, faite par Rose Fornier, veuve de Claude Petit, à Claude Monge; — de vingt perches de terre, à Marly, par Nicolas Barré à Maurice Delaunoy; — d'un demi-arpent de terre à Marly, par Antoine, dit Claude Roty, à Maurice Delaunoy; — d'un quartier de terre, à Marly, par Étienne Roty à Maurice Delaunoy; — par Jean Prevost à Maurice Delaunoy; — d'une maison et de trois arpents de terre, à Marly, par messire François Duval, marquis de Fontenay-en-France, à Maurice Delaunoy; — d'une perche de terre, sise à Marly, par Jean Antheaume à Maurice Delaunoy; — déclaration des biens possédés par les héritiers de Maurice Delaunoy; — des biens possédés par Marie-Madeleine Prudhomme, veuve de Louis-Charles-Robert Malice; — estimation des biens de M. et de madame Malice, etc.

E. 1596. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1643-1693.** — Contrat par lequel Jacques Danès, évêque de Toulon, cède à Pierre de Hodic, seigneur en partie de Marly-la-Ville, le clos ou pare de la ferme de derrière l'église de Marly, à l'exception d'un petit jardin, et reçoit en échange plusieurs pièces de terre, sises à Puiseux et à Marly-la-Ville; — donation d'une maison, sise à Marly-la-Ville, derrière l'église, de deux jardins et de cent soixante-tix-huit arpents de terre en plusieurs pièces, sises à Marly-la-Ville, faite à l'Hôtel-Dieu de Paris, par Jacques Danès, évêque de Toulon, à la charge par l'Hôtel-Dieu de payer, chaque année, un denier de cens et un boisseau de blé de rente au donateur ou à ses ayants cause; de faire distribuer,

chaque année et à perpétuité, aux pauvres de Marly-la-Ville six septiers de froment en espèces; de donner, le jour de l'Ascension, un septier de blé pour être converti en pain (trois exemplaires); — déclaration des terres, situées à Marly-la-Ville et appartenant à l'évêque de Toulon; — donation du fief d'Amont et du fief d'Aval, situés à Marly, et de sept arpents de terre sis au même lieu, faite par Jacques Danès, évêque de Toulon, à l'Hôtel-Dieu de Paris; — vente de deux pièces de terre, sises à Marly, provenant des legs de l'évêque de Toulon, faite à Pierre de Hodic, seigneur de Marly-la-Ville, par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris.

E. 1597. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1643-1734.** — Donation d'une somme de 18,000 livres tournois faite à l'hôpital des Incurables, sis à Saint-Germain-des-Prés-lès-Paris, par Jacques Danès, évêque de Toulon, à la charge de recueillir quatre pauvres « de la qualité requise es autres pauvres, un en la paroisse de Marly, « un autre en la paroisse de Compange-en-France, un autre « en la paroisse de Saint-Eustache de cette ville de Paris, « et un autre en la paroisse de Saint-André; lesquels quatre « pauvres seront nommés et choisis par les sieurs curés des « dits lieux. » — Testament de Jacques Danès, évêque de Toulon, seigneur de Marly-la-Ville; — accord entre les administrateurs de l'hôpital des Incurables et Louis de Boucherat, marquis de Compans, concernant le droit de désigner le pauvre de la paroisse de Compans qui occupera un des quatre lits fondés par l'évêque de Toulon; — procédures faites à la requête de M. Rouillé, comte de Marly-la-Ville, contre François Huet, fermier de la ferme appartenant à l'Hôtel-Dieu de Paris, et située à Marly-la-Ville, derrière l'église, pour le contraindre à réparer la baie de la porte du parc du château donnant dans la cour de la ferme; — sentence du bailli de Marly; — arrêts du Parlement, etc.

E. 1598. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1759-1760.** — Lettres patentes du Roi, permettant aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris et au sieur Lallemant de Nantouillet, seigneur de Marly-la-Ville, de passer entre eux un contrat d'échange; — arrêt du Parlement ordonnant une enquête de *commodo* et *incommodo* sur ce projet d'échange; — procès-verbal d'estimation des biens de l'Hôtel-Dieu de Paris, situés à Marly-la-Ville, par Claude-Étienne de Varenne, architecte; — information d'office faite à la requête du procureur général; — arrêt d'enregistre-



ment des lettres patentes ; — contrat d'échange passé entre les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris et Lallemand de Nantouillet.

E. 1599. (Liasse.) — 10 pièces et 2 plans, papier.

**1752-1760.** — Mémoires à consulter : pour Lallemand de Nantouillet contre l'Hôtel-Dieu de Paris ; — pour l'Hôtel-Dieu ; — plan des terres que l'Hôtel-Dieu de Paris se propose de donner en échange à M. de Nantouillet (deux exemplaires) ; — procès-verbal de bornage ; — état de la ferme et des terres situées à Marly-la-Ville, qui appartiennent à l'Hôtel-Dieu ; — des maisons et des terres appartenant à l'Hôtel-Dieu, etc.

E. 1600. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1648-1785.** — Vente d'un quartier de terre, sis à Marly, fait par Étienne Landot, postillon, et par Marie-Anne Bourgeois, sa femme, à Lallemand de Nantouillet ; — d'une pièce de terre, à Marly, par Charles-Bernard Hanoteau, fermier et receveur de la terre de Chastenai ; — table du terrier de Marly-la-Ville ; — mémoires : pour parvenir au terrier de Marly-la-Ville ; — des champarts qui appartiennent à l'abbaye de Gif, à Chastenai ; — déclarations de terres dont M. de Nantouillet est propriétaire sur les seigneuries voisines ; — convention entre Lallemand de Nantouillet et Jean-François Lefebvre, procureur au bailliage du comté de Dammarin et notaire à Senlis, pour la rénovation du terrier général de Marly-la-Ville, de Puisieux et des fiefs qui en dépendent.

E. 1601. (Cahiers.) — In-folio, papier, 45 feuillets

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Modèles pour dresser les nouvelles déclarations des maisons et des jardins qui composent Marly-la-Ville.

E. 1602. (Registre.) — In-folio, papier, 251 feuillets.

**1482-1558.** — Terrier de la terre et seigneurie de Marly-la-Ville, rédigé pour dame Marthe Paillart, dame de Douxmesnil, veuve de Dreux Budé, seigneur de Marly-la-Ville, comme tutrice de ses enfants mineurs, par Antoine de Voulges, tabellion à Marly. — Déclarants : l'église de Saint-Étienne de Marly-la-Ville ; — Jean Roty ; — Thomas Delaunoy ; — Jacques Antheaume, etc.

E. 1603. (Registre.) — In-folio, papier, 173 feuillets.

**1551.** — Terrier de la terre et seigneurie de Marly-la-Ville, rédigé pour Antoine Budé, seigneur en partie de ce lieu. — Déclarants : la chapelle Notre-Dame de l'église de Marly-la-Ville ; — Georges-Tiphaine d'Atainville ; — Collette Fieffé ; — Étienne Besson, etc.

E. 1604. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

**1482-1551.** — Terrier de la seigneurie de Marly-la-Ville, rédigé pour Antoine Budé, seigneur en partie de ce lieu. (Ce volume paraît être une copie de l'article E. 1602.)

E. 1605. (Registre.) — In-folio, papier, 92 feuillets

**1621-1624.** — Déclarations censuelles passées au profit de Jacques Danès, seigneur de Marly-la-Ville : par Nicolas Arnoul, concierge du château de Marly ; — par Antoine Delamare ; — par Antoine Galles, laboureur, etc. (Table des censitaires.)

E. 1606. (Registre.) — In-folio, papier, 169 feuillets.

**1746.** — Cueilleret de la terre et seigneurie de Marly-la-Ville. — Censitaires : Jean Buisson ; — Nicolas Antheaume, chirurgien ; — messire André Cèberet, comme prieur de Josses ; — Jacques Montalant, etc. (Table alphabétique des noms.)

E. 1607. (Cahier.) — In-folio, papier, 24 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Cueilleret informe de la terre et seigneurie de Marly-la-Ville.

E. 1608. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1627-1666.** — Extrait d'un papier terrier de la terre et seigneurie de Chastenai-en-France et Puisieux en partie (2 exemplaires) ; — papier des cens et rentes appartenant au grand cellerier de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, seigneur de Chastenai-en-France ; — transaction entre les religieux de Saint-Martin-des-Champs et Charles de La Salle, écuyer, seigneur de Carrière, de Puisieux-en-France et de Moiselles, relativement aux droits de justice et de cens sur la seigneurie de Puisieux.

E. 1609. (Liasse.) — 15 pièces et un plan, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1661-1755.** — Arrêt du parlement de Paris maintenant

M. de La Salle dans la possession de la justice sur les bois du Coudrai, appartenant au prieuré de Saint-Martin-des-Champs, comme étant dans l'étendue de la justice de Puisieux; — certificats du greffier de la maîtrise des Eaux et Forêts de Paris, constatant : les quantités de bois délivrées dans les bois de Noisy-le-Grand aux religieux de Saint-Martin-des-Champs; — dans la forêt de Bondi; — procès-verbal de bornage des bois, situés à Bondi et dépendant du prieuré de Saint-Martin-des-Champs; — estimation des bois taillis de Saint-Martin-des-Champs, situés à Fontaine-le-Port près Melun; — arrêt du Conseil d'État permettant les coupes de plusieurs parties de bois appartenant au prieuré de Saint-Martin-des-Champs; — procès-verbal d'adjudication des bois, sis au Buisson-de-Massory-en-Brie; — bornage et plan des bois de Louvres-en-Parisis appartenant à Saint-Martin-des-Champs, etc.

E. 1610. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1757-1758.** — Lettres patentes, sur arrêt du Conseil d'État, autorisant la vente de soixante arpents de bois, sis à Puisieux, faite par les religieux de Saint-Martin-des-Champs à Lallemand de Nantouillet; — procédures faites au Parlement de Paris pour parvenir à l'enregistrement des lettres patentes; — enquête; — arrêt d'enregistrement, etc.

E. 1611. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1554-1737.** — Déclaration des terres de l'abbaye de Gif sur le terroir de Chastenai; — extrait de la déclaration des biens appartenant à Saint-Martin-des-Champs, à Chastenai; — vente de soixante arpents de bois, sis à Puisieux, faite à Lallemand de Nantouillet par les religieux de Saint-Martin-des-Champs; — état des titres remis à Lallemand de Nantouillet; — procédures faites devant le Parlement de Paris pour parvenir à l'enregistrement des lettres patentes autorisant la vente faite à Lallemand de Nantouillet par Saint-Martin-des-Champs, etc.

E. 1612. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1502-1785.** — Notes et extraits concernant les droits de champart dus à l'abbaye de Gif sur le territoire de Verd-Pignon, paroisse de Chastenai; — transaction entre Charles de Machaul, commandeur de Puisieux, et Étienne Lecamus, prêtre de l'église de Sainte-Genève de Puisieux, relativement à la perception des dîmes noyales de Puisieux; —

procès-verbal de bornage de la pièce de cinq quartiers sept perches appartenant à l'église de Puisieux; — acte de retrait féodal exercé par Lallemand de Nantouillet contre Charles-Bernard Hanoleaux, sur une pièce de terre de vingt-un arpents, sise à Puisieux; — bail à cens de cinq quartiers de terre, sis à Puisieux lieu dit Le Breuil, fait par Jean de Fanay, seigneur de *Parsant* (Persan) et de Puisieux, à Thomas d'Escoucy; — d'un quartier de jardin, à Puisieux, fait par le seigneur de ce lieu à Jean Dupuis; — d'une mesure, sise à Puisieux en la Grand-Rue, fait à la fabrique de Sainte-Genève de Puisieux par Jean de Lionne, comte de Servon, et par Jean Rouillé de Fontaine, comte de Marly-la-Ville, seigneurs chacun en partie dudit Puisieux, etc.

E. 1615. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1753-1789** — Baux à loyer de la ferme seigneuriale de Puisieux faits par Lallemand de Nantouillet : à Jacques Morand; — à Alexandre-Théodore Taveau; — état de la ferme de Puisieux; — vente de trois quartiers de terre à Puisieux faite à Lallemand de Nantouillet par Anne-Cornélie Goslard, veuve d'Aubin de Planoy; — notes et extraits relatifs aux propriétés de Lallemand de Nantouillet sur le territoire de Bellefontaine, etc.

E. 1614. (Liasse.) — 51 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1742-1776.** — Bail du moulin à vent banal de Puisieux, fait par Michel Rouillé, comte de Marly-la-Ville, à Jean-François Bonnefoy, meunier; — par Lallemand de Nantouillet à Antoine Dispos; — à Nicolas Perret; — à Antoine Heurtaux; — mémoires : sur la seigneurie de Ronquerolles; — sur la mouvance des moulins de Beaumont; — procédures faites à la requête de Lallemand de Nantouillet contre le sieur Lamirault, à l'occasion de la mouvance des moulins de Beaumont, etc.

E. 1615. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

**1550.** — Déclarations censuelles passées au profit du seigneur de Puisieux : par Étienne Nicolas; — par Jean Afforty; — par Thomas Otin; — par frère Noël Du Coudray, prieur-curé de Marly-la-Ville, etc.

E. 1616. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

**1532-1533.** — Déclarations censuelles passées au profit du seigneur de Puisieux : par Simon Pinart; — par Guil-

laume Lemaire; — par Guillaume d'Auvergne; — par Michel de Beaulien, chevalier, etc.

E. 1617. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

**1551-1552.** — Déclarations censuelles passées au profit du seigneur de Puisieux : par Thomas Le Mengeur, laboureur; — par Henri Patrouillard, marchand, bourgeois de Paris; — par Gabriel Pieffé, etc.

E. 1618. (Liasse.) — 57 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1562-1574.** — Déclarations censuelles passées au profit du seigneur de Puisieux : par François Langet, curé de Fosses; — par messire Huault, seigneur de Montmagny; — par Sébastien Lorillart; — par le curé de Puisieux, etc.

E. 1619. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**XIV<sup>e</sup> siècle.** — Déclarations censuelles passées au profit du seigneur de Puisieux : — par Adam de La Planche; — par Jean Lorillart; — par Justin de La Bruyère, praticien en cour laie; — par M. de Saint-Magloire; — par Étienne Pluyette, etc.

E. 1620. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1643-1664.** — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Puisieux : par Adam de La Planche, sieur de Coco; — par Nicolas Guérin, curé d'Ermenonville; — par Jacques Béglau, marchand gantier-parfumeur, bourgeois de Paris, etc.

E. 1621. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

**1665-1750.** — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Puisieux : par Claude Boursier, marchand à Mareil; — par les marguilliers de Sainte-Geneviève de Puisieux; — par Léon Potier, duc de Gesyres; — par Justin de Vouges; — par Nicolas Bonnevie, etc.

E. 1622. (Cahier.) — In-folio, papier, 10 feuillets

**1554.** — Extraits du papier censier des cens et des rentes appartenant à M. le grand cellier de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, seigneur de Chastenai-en-France et de Puisieux en partie.

E. 1625. (Cahier.) — In-folio, papier, 18 feuillets.

**1713.** — Terrier de la seigneurie de Puisieux, rédigé pour les seigneurs dudit lieu par Nicolas Chastellain, subdélégué

à l'Intendance de Paris, l'un des prévôts et juges de Puisieux-en-France. — Déclarants : les marguilliers de Villeron; — messire Blaise Le Roussel, curé de Puisieux; — Pierre Langlois, marchand à Puisieux, etc.

E. 1624. (Cahier.) — In-folio, papier, 28 feuillets

**1738.** — Terrier de la seigneurie de Puisieux, rédigé pour le seigneur dudit lieu par Nicolas Sollier, notaire royal à Gonesse. — Déclarants : Antoine Malice, laboureur à Marly-la-Ville; — demoiselle Marie-Geneviève de Camps. — Barthélemi Moreau, marchand à Marty, etc.

E. 1625. (Cahier.) — In-folio, papier, 58 feuillets

**1742-1744.** — Terrier de la seigneurie de Puisieux, rédigé par Robert-Antoine de Milly, greffier et tabellion de la prévôté de Puisieux-en-France. — Déclarants : Louis Miguan, marchand à Chastenai; — Nicolas Payel, manouvrier à Puisieux; — Guillaume Aubert, laboureur, etc. Table alphabétique des noms.)

E. 1626. (Cahier.) — In-folio, papier, 69 feuillets.

**1748-1752.** — Extraits des déclarations censuelles passées au profit du seigneur de Puisieux : par Robert-Antoine de Milly, greffier de Puisieux; — par l'église de Sainte-Marie-Madeleine de Longpérier; — par Nicolas Lerouge, marchand à Puisieux, etc.

E. 1627. (Cahiers.) — In-folio, papier, 12 feuillets.

**1692.** — Extraits du terrier de la terre et seigneurie de Bellefontaine.

E. 1628. (Cahiers.) — Grand in-folio, papier, 16 feuillets.

**1745-1753.** — Cueilleret des cens, des surcens et des autres droits dus à la seigneurie de Puisieux. — L'abbaye d'Hérivaux, qui possédait seize arpents, devait 2 sols de cens par arpent et un demi chapon, etc.

E. 1629. (Cahiers.) — Grand in-folio, papier, 56 feuillets

**1754-1762.** — Cueillerets des cens, des surcens et des autres droits dus à la seigneurie de Puisieux. — Le chapitre Saint-Honoré de Paris, pour un arpent, devait 5 deniers de cens, etc.

E. 1650. (Registre.) — In-folio, papier, 87 feuillets.

**1752-1763.** — Cueilleret des cens et des rentes appartenant à la seigneurie de Puiseux. — L'hôpital de Marly-la-Ville devait, pour deux arpents trois quartiers neuf perches, 1 sol 2 deniers obole de cens, etc.

E. 1651. (Liasse.) — 13 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1669-1762.** — État des pièces relatives au fief d'Ozonville, remises à M. de La Monnoye, avocat; — aveux et dénombremens du fief d'Ozonville, appelé autrefois de Saint-Brice, sis en la paroisse de Saint-Brice, faits : à Charles de La Salle, seigneur de Puiseux, par Jean-Baptiste Picot, baron de Couvay; — par François de Braque, seigneur de Piscop; — mémoires sur le fief d'Ozonville; — observations sur la difficulté avec le prince de Condé, au sujet du fief d'Ozonville; — transaction entre le prince de Condé et M. de Nantouillet, relativement à la mouvance du fief d'Ozonville; — aveu et dénombrement du fief de l'Hôpital, à Ronquerolles, fait à Lallemand de Nantouillet par Nicolas Doublet de Persan.

E. 1652. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin.

**1754-1781.** — Baux de la ferme de Fosses faits par Lallemand de Nantouillet : à Paul Sandrin; — à Jean-Baptiste Monge; — à Louis Monge.

E. 1655. (Liasse.) — 10 pièces et 5 plans, papier; 2 pièces, parchemin.

**1596-1770.** — Déclaration et mesurage des terres, des prés et des dépendances de la seigneurie de Puiseux; — procès-verbal de la levée des bornes entre les seigneurs de Marly-la-Ville et de Puiseux; — état des terres de madame de La Planche, à Puiseux; — mesurages : des terres de la seigneurie de Puiseux; — des terres sises à Puiseux appartenant aux religieux de Saint-Martin-des-Champs, à Paris; — des terres appartenant aux seigneurs de Marly-la-Ville; — clef ou état général de l'arpentage de la terre et seigneurie de Puiseux; — bornages des terres appartenant à la cure et à l'église de Puiseux; — plan du jardin fruitier de la ferme seigneuriale de Puiseux, etc.

E. 1654. (Liasse.) — 6 pièces et 3 plans, papier.

**1700-1734.** — Mesurage et arpentage des terres et des prés de la seigneurie de Marly-la-Ville; — des terres pro-

venant de Nicolas Malice; — du clos de Happet, près le chemin de Fosses; — dénombrement des terres affermées par M. de Hodie au sieur Guérin, etc.

E. 1655. (Cahier.) — In-4<sup>e</sup>, papier, 12 feuillets.

**1757.** — Plan figuré par nouveaux tenants des terres appartenant à M. Nicolas Bonnevie, fermier à Gonesse, fait par Claude Roussel, arpenteur royal à Mareil-en-France.

E. 1656. (Liasse.) — 22 pièces et 2 plans, papier.

**1667-1716.** — Mesurages et plans des terres et des bois dépendant de la seigneurie de Puiseux-en-France; — états des coupes de bois de Puiseux; — ventes de coupes de bois faites par le comte de Servon, seigneur de Puiseux; — mesurage de la coupe appelée les Pleurs, dans le bois du Coudrai, etc.

E. 1657. (Liasse.) — 8 pièces et 5 plans, papier.

**1734.** — Plans : de la pièce de bois appelée Suesien, dans la seigneurie de Puiseux; — de la pièce appelée la Fontaine-aux-Ermites; — de la coupe du bois de la Touffe-Thibeau; — du bois de La Haie; — mesurage et bornage des soixante arpents de bois appartenant aux religieux de Saint-Martin-des-Champs.

E. 1658. (Portefeuille.) — 12 plans, papier.

**1748.** — Plan général de la terre et seigneurie de Puiseux-en-France fait, par ordre de M. Lallemand de Nantouillet, par Thury, géographe et arpenteur royal; — plan de la ferme du Clos-Doucet, à Fosses.

E. 1659. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1748.** — Plan par détails et environs du village de Puiseux, par Thury.

E. 1640. (Plan.) — 2 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plans du canton de Moymont (2 exemplaires).

E. 1641. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1754-1778.** — Saisie réelle de la terre et seigneurie de

Nantouillet à la requête du sieur Joseph Gallais, bourgeois de Paris; — décret de la terre de Nantouillet; — transaction entre Lallemand de Nantouillet et les religieux de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, à Paris, seigneurs de Vincuil, relativement à la délimitation des seigneuries de Nantouillet et de Vincuil; — acquisition, à titre d'échange, par Lallemand de Nantouillet d'une pièce de terre, sise à Nantouillet et appartenant à Pierre Anfroy, berger; — échange et transaction sur bornage entre Lallemand, seigneur de Nantouillet, et le marquis de Laval-Montmorency, seigneur de Sainte-Mesmes, etc.

E. 1642. (Registre.) — In-folio, parchemin, 50 feuillets.

**1447-1550.** — Avenx et dénombremens : de la terre et seigneurie de Nantouillet rendu à Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, par Louis de Precy, seigneur de Nantouillet, à cause de Catherine de Nantouillet, sa femme; — du fief du Moncel, rendu à Charles de Melun, seigneur de Nantouillet, par Philippe Des Essarts, seigneur de Thieux, pannetier du Roi; — du fief de Silly, à Antoine Du Prat, seigneur de Nantouillet, par Antoinette Le Boucher, veuve de François de Medula, conseiller au Parlement; — déclaration des fiefs relevant de Nantouillet, etc.

E. 1615. (Cahier.) — In-folio, papier, 114 feuillets.

**1447-1712.** — Avenx et dénombremens : de la terre et seigneurie de Nantouillet rendu à Antoine de Chabannes, seigneur comte de Dammartin, par Louis de Precy, seigneur de Nantouillet, à cause de Catherine de Nantouillet, sa femme; — du fief du Moncel, sis en la paroisse de Thieux-sous-Dammartin, rendu à Charles de Melun, comte de Dammartin, par Philippe Des Essarts, pannetier du Roi; — de l'hôtel de Chaversy, sis à Vaires, fait à Louis de Precy, seigneur de Nantouillet, par Pierre Lorfèvre, seigneur d'Ermenonville, etc.

E. 1644. (Cahier.) — In-folio, papier, 76 feuillets.

**1673.** — Aven et dénombrement de la terre et seigneurie de Nantouillet rendu à Louis, duc de Bourbon, prince de Condé, comme comte de Dammartin, par Louis-Antoine Du Prat de Barbanson, marquis de Nantouillet.

E. 1645. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 1 pièce parchemin.

**1447-1673.** — Extrait de l'aven et dénombrement de

la terre et seigneurie de Nantouillet rendu par Louis de Precy à Antoine de Chabannes, comte de Dammartin; — aven et dénombrement de la seigneurie de Nantouillet rendu par Louis-Antoine Du Prat, marquis de Nantouillet, à Louis de Bourbon, prince de Condé (incomplet); — acte de foi et hommage fait à M. de Nantouillet par Paul Bellamy et par Claude Lefebvre, héritiers de feu Étienne Picquet.

E. 1646. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1673-1779.** — Extrait de l'aven et dénombrement de la seigneurie de Nantouillet; — acte de foi et hommage de la terre de Nantouillet fait par Lallemand de Nantouillet à Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, comme comte de Dammartin; — déclaration du domaine de Nantouillet; — des droits généraux de la terre de Nantouillet; — des terres de la seigneurie de Nantouillet au terrier de Vincuil.

E. 1647. (Liasse.) — 26 pièces, papier (4 imprimées).

**1756-1776.** — Déclarations passées au profit de Lallemand, seigneur de Nantouillet; par demoiselle Henriette Duquesne; — par les administrateurs de l'hôpital du Saint-Esprit, à Paris; — par les directeurs de l'hôpital de Saint-Jacques de Dammartin; — par la maison de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, à Paris; — transaction entre Lallemand de Nantouillet et la maison de l'Oratoire; — procédures contre Pierre Senel, pour la réunion au domaine de Nantouillet de plusieurs biens vacants; — procès-verbaux d'enquête sur le chemin de Nantouillet à Thieux; — mémoires pour Lallemand de Nantouillet contre frère Charles Millet, curé de Nantouillet (imprimés), etc.

E. 1648. (Liasse.) — 35 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1598-1759.** — Déclaration faite par messire Antoine Du Prat, chevalier, seigneur de Nantouillet, que la ferme qu'il a acquise d'Aubert Beauclerc, bourgeois de Paris, est pour le compte du cardinal Du Prat, son père, archevêque de Sens; — actes de foi et hommage : du fief Aubert-Beauclerc : sis à Nantouillet, fait à Gabrielle-Éléonore de Montault, dame de Vincuil, veuve de Henri d'Orléans, marquis de Rothelin, par Antoine Du Prat, marquis de Nantouillet; — du fief de Vinay, autrement dit le fief de Bonneville, fait au Roi, à cause de son château de Meaux, par Antoine Du Prat, seigneur de Nantouillet; — du fief de Bonneuil, sis à Vinante, fait à Regnault de Nantouillet par Pierre de Bonneuil; — du

fief du Moucel, sis à Thieux, par Philippe Des Essarts à Charles de Melun, seigneur de Nantouillet; — à Antoine Du Prat, seigneur de Nantouillet, par Claude Des Essarts; — mémoires sur le fief du Moncel; — actes de foi et hommage: de plusieurs pièces de terre, sises à Vinante, fait à Regnault de Nantouillet par Jean Berthin, à cause de Perrette, sa femme; — d'un fief qui fut à Pierre de Bonnav, par Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, à Charles de Melun, seigneur de Nantouillet; — du fief de La Bretonnerie, sis à Vinante, par Jean Fremière, seigneur dudit lieu, à Antoine Du Prat, seigneur de Nantouillet; — déclaration du fief de La Bretonnerie, etc.

E. 1649. (Liasse.) — 10 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1669-1775.** — Répertoire des minutes du tabellionage de Nantouillet pendant l'exercice de Jean de Haussy; — baux du moulin banal de Nantouillet, faits: par Puaron Fayot, receveur judiciaire de la terre de Nantouillet, à Nicole Leduc, — par Lallemant de Nantouillet à Étienne Hublot; — état des terres de la ferme du moulin de Nantouillet; — conventions passées: entre François Du Prat, seigneur de Nantouillet, comte de Barbanson, et le sieur Coudun, pour la couverture du château de Nantouillet; — et Jacques Dhausy, pour la construction d'un pont sur le grand fossé du château, etc.

E. 1650. (Registre.) — In-folio, papier, 245 feuillets.

**1518.** — Papier terrier de la seigneurie de Nantouillet, rédigé pour messire Antoine Du Prat, seigneur dudit lieu, chancelier de France. — Déclarants: maître Jean de Meleun, prêtre-curé de Villiers; — Pierre Privé, vigneron; — Pierre de Choisy, etc. (Table des censitaires.)

E. 1651. (Cahier.) — In-folio, papier, 69 feuillets

**1553-1554.** — Déclarations des terres labourables du domaine de Nantouillet, que Monsieur entend bailler à moisson; — inventaire des baux passés par M. de Nantouillet; — état au vrai du revenu de la terre de Nantouillet; — arpentages: des vignes de la seigneurie de Nantouillet; — des prés; — des bois; — état de rempoissonnement fait es étangs de Monseigneur, tant à Nantouillet, Vinante, Marchemoret, que Bonvent, etc.

E. 1652. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1532-1672.** — Extraits des papiers censiers de la terre et seigneurie de Nantouillet.

E. 1653. (Cahiers.) — In-folio, parchemin, 50 feuillets; 1 plan, papier, collé sur toile.

**1766.** — Procès-verbal de bornage des limites des seigneuries de Nantouillet et de Juilly, avec les terres de Vinante, de Montger et de Saint-Marc, fait par César-Martin Richard, arpenteur royal de la maîtrise des Eaux et Forêts de Fontainebleau, résidant à Mitry.

E. 1654. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1754.** — Plan de la terre et seigneurie de Nantouillet, levé à la requête de messire Étienne-Charles-Félix Lallemant de Nantouillet, seigneur dudit lieu et du comté de Marly-la-Ville et autres lieux, par Richard, arpenteur-géomètre, résidant à Mitry-en-France.

E. 1655. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1755-1757.** — Compte de la recette de la terre de Nantouillet, rendu à Lallemant de Nantouillet, seigneur de Marly-la-Ville, par Jean-François Lefèvre, notaire à Senlis; — mémoire des travaux de maçonnerie, de charpenterie, etc., exécutés au château et à la ferme de Nantouillet, par Besnard, entrepreneur, demeurant à Marly-la-Ville.

E. 1656. (Liasse.) — 1 pièce et 1 plan, papier.

**1766.** — Procès-verbal de bornage d'entre les seigneuries de Juilly et de Nantouillet; — plan des limites.

E. 1657. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1766.** — Plan et bornage des limites d'entre les seigneuries de Juilly et de Nantouillet (2<sup>e</sup> exemplaire).

E. 1658. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1768.** — Plan du bornage des limites d'entre les seigneuries de Nantouillet et de Juilly d'avec Vinante, Montger et Saint-Marc.

E. 1659. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1762.** — Plan de la terre et seigneurie de Juilly, levé à la requête de messire Lallemand de Nantouillet, par César-Martin Richard, arpenteur.

E. 1660. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1762.** — Plan de la terre et seigneurie de Juilly, levé par Richard 2<sup>e</sup> exemplaire, incomplet.

E. 1661. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1759-1762.** — Aveu et dénombrement du fief de Tilrières rendu à Armand-Louis de Sérent, marquis de Querfilis, seigneur de Juilly, par Antoine Olivier de Navarre, procureur fiscal de la seigneurie de Villeneuve-sous-Dammartin; — acte de foi et hommage du fief de Mongressin, paroisse de Montger, fait à madame de Fontchartrain dame d'Oissery, par Élisabeth Charrette de Montlebert, veuve en secondes nocces d'Henri-François de Bretagne, comte de Vertus, et en premières nocces de Louis de Sérent, marquis de Querfilis; — par Lallemand de Nantouillet; — reconnaissance d'une rente foncière de 15 livres, passée au profit du marquis de Querfilis par Étienne Leclere, etc.

E. 1662. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1768-1779.** — Procès-verbal de mesurage et de bornage des terres composant le domaine de la seigneurie de Juilly, par Richard, arpenteur royal à Mitry; — état figuratif des terres tenues à bail par Aubry; — baux de la ferme seigneuriale de Juilly faits par Lallemand de Nantouillet à Geneviève-Marguerite Benoist, veuve de Jean-François Haquin; — du pavillon et des jardins de Juilly, par Lallemand de Nantouillet à Marie-Denise Francard, veuve d'Antoine Lefebvre.

E. 1663. (Liasse.) — 15 pièces et 1 plan, papier; 1 pièce, parchemin.

**1710-1762.** — Déclaration des terres et des droits de seigneurie appartenant aux dames religieuses de l'abbaye de Juilly, au diocèse de Meaux; — procédures entre les religieux de l'Oratoire de Paris et Robert Aubery, seigneur de Juilly; — procès-verbal pour la descente des eaux et pour la séparation des bois du seigneur de Juilly et des prêtres de l'Oratoire; — transactions entre le seigneur de Juilly et

les religieux de l'Oratoire, etc. — Concession d'un terrain faite par Lallemand de Nantouillet à *messieurs de l'Oratoire*.

E. 1664. (Registre.) — In-folio, papier, 151 feuillets.

**1690.** — Terrier de la seigneurie de Juilly, rédigé pour Nicolas Parent, seigneur dudit lieu, par Jean Guillery, praticien à Nantouillet. — Censitaires: Étienne Brice, bourgeois de Paris; — François Masle, etc.

E. 1665. (Registre.) — In-folio, parchemin, 174 feuillets.

**1677-1693.** — Terrier et cartulaire de la seigneurie de Juilly, rédigé pour Jean Joisel, avocat, seigneur dudit lieu, par Jacques Simon, tabellion à Juilly. — Censitaires: dame Marie Poisson, veuve de noble homme Roger Bontemps, demeurant à Paris; — Catherine Poquet, femme de François de Gréas, sieur de Saint-Julien; — Nicolas Versigny, etc.

E. 1666. (Registre.) — In-folio, papier, 155 feuillets.

**1697-1701.** — Cueiltoir ou abrégé du terrier de la seigneurie de Juilly. — Censitaires: les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame du Fraustel, dit le Bois-aux-Dames-lès-Malnon; — Jean et Jacques Delafosse, etc.

E. 1667. (Liasse.) — 190 pièces et 5 plans, papier; 2 pièces, parchemin.

**1752-1772.** — Assignations données à Louis Robinet, et Nicolas Ganneron, etc., cabaretiers à Marly-la-Ville, pour avoir donné à boire le dimanche, pendant les vêpres; — condamnations: d'Étienne Feux, marchand ferrant à Marly-la-Ville, à 50 livres d'amende, pour avoir tendu des collets en fil de laiton dans les remises de Marly; — de Jacques Glorian et autres, à 50 livres d'amende, pour avoir insulté le sieur Mas-on, concierge au service de M. Lallemand de Nantouillet; — de Jean-Baptiste Petit, charretier, à 5 livres d'amende, pour avoir insulté le garde chasse de Marly-la-Ville; — de François Bourguignon et autres, à 5 livres d'amende, chacun, pour avoir ramassé du bois dans les tuillis de Puiseux; — de Louis-Robert Huet, fermier de l'Hôtel-Dieu de Paris, à Marly-la-Ville, à 3 livres d'amende, pour n'avoir pas balayé, pendant deux dimanches, la ruelle entre l'église et le jardin du presbytère, et pour avoir ainsi contrevenu aux ordonnances de police; — poursuites dirigées contre deux jeunes filles de Marly-la-Ville qui sont allées dans un champ de M. de Nantouillet arracher *ce que l'on*

*appelle des pommes de terre*; — information contre Jacques Glorian, accusé de vol de gerbes de blé, etc. — Procédures faites à la requête de M. Lallemant de Nantouillet; contre Guillaume Aubert et contre Vincent Plet, receveur de la seigneurie de Vanvres, à l'occasion de la propriété d'une pièce de terre, située à Bellefontaine; — à l'encontre d'Antoine Manceau pour le contraindre au paiement du droit de four banal; — contre messieurs de l'Oratoire, pour le pavage du chemin de Nantouillet, etc.

E. 1668. (Registre.) — In-folio, papier, 15 feuillets.

**1746-1747.** — Recette et dépense faites pour M. Lallemant de Nantouillet, seigneur de Marly-la-Ville, par Robert-Antoine Demilly. — « Reçu des droits seigneuriaux de Marly-la-Ville, 328 livres 5 sols. »

E. 1669. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

**1736-1748.** — Comptes des recettes et des dépenses faites pour M. Lallemant de Nantouillet par M. Flamand, pour les terres de Marly et de Puisieux; — de la ferme seigneuriale de Marly-la-Ville; — du sieur Demilly, etc.

E. 1670. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

**1749-1750.** — Comptes des recettes et des dépenses des terres de Marly-la-Ville et de Puisieux, faites pour Lallemant de Nantouillet par le sieur Dautry. — « Recette : 60 livres payées par le sieur Piât, adjudicataire des fruits du jardin de Puisieux, etc. »

E. 1671. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**1771-1774.** — Comptes des recettes et des dépenses des seigneuries de Marly-la-Ville et de Puisieux, faites pour Lallemant de Nantouillet par Toussaint Gallais; — états des droits de cens dus : à la seigneurie de Marly-la-Ville; — à la seigneurie de Nantouillet; — à la seigneurie de Juilly, etc.

E. 1672. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

**1770-1789.** — Quittances de l'impôt du vingtième; — états de la paille fournie par M. Poiret; — quittances : de Masson, concierge du château de Marly-la-Ville; — de Lotto, pâtissier à Juilly, pour la fourniture du pain béni; — du sieur Robineau, chirurgien, pour les soins donnés à Cirier, garde chasse de M. de Nantouillet, attaqué d'une colique

d'indigestion; — mémoires de Richard, arpenteur à Mitry; — de Barat, maréchal ferrant; — de Duval, serrurier à Juilly, etc.

E. 1673. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1755-1789.** — LALLY-TOLENDAL (Trophime Gérard, comte de), seigneur de Lally, près de Saint-Germain-en-Laye. — Vente et inféodation d'un grand clos, d'un jardin et de la place du château, sis à Carrières, près de Saint-Germain, faite par Achille-Joseph Gojard, comme surintendant des domaines et maisons du comte d'Artois, à Trophime Gérard, comte de Lally-Tolendal, des anciens seigneurs et chef de Maonmhuigh et de Tullaby-Maolala en Irlande; — bail du jardin du château de Carrières, fait par Basile Ragayer, régisseur du domaine de Maisons, à François Poulet, jardinier; — de pièces de terre, sises à Carrières, à Claude-Martin Messager; — vente d'une maison et de pièces de terre, sises à Carrières, faite par Sébastien Genest, valet de l'abbé de Saint-Cyr, à Hilaire-Michel Buret, vigneron; — d'une maison sise à Carrières, par les héritiers de François Joncheret à mademoiselle Marie-Élisabeth Dillon; — de cette même maison, par mademoiselle Dillon à Jean-Baptiste Buret; — de ladite maison et de plusieurs autres héritages, sis à Carrières, par Jean-Baptiste Buret à Trophime Gérard, comte de Lally-Tolendal, etc.

E. 1674. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 16 pièces, parchemin.

**1642-1762.** — Acquisition par mademoiselle Marie-Élisabeth Dillon, d'une maison sise à Carrières-sous-le-Bois, et appartenant à Louis Raveau de Lusay, mestre de camp de cavalerie; — contrat de mariage de Jean de Meindy, tailleur d'habits à Paris, et de Lorraine Lefebvre; — vente d'une maison, sise à Carrières, faite par Jean de Meindy à Jean Ollivier, maître sellier-lormier et carrossier à Paris; — par le curateur de la succession vacante de Jean Ollivier à Denis-Gervais Fossart, sieur de Mincourt; — par Denis-Gervais Fossart à Étienne Lefebvre, capitaine de charroi de l'artillerie de France; — par madame veuve de Monerif, comme héritière de César-François de Monerif, sieur de La Mandreuse, son fils, à Louis Raveau de Lussay, etc.

E. 1675. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1784-1789.** — Obligation d'une somme de 7,500 livres souscrite par Trophime Gérard, comte de Lally-Tolendal, au profit d'Étienne-Simon Naze, dit Saint-Étienne; — mémoire



d'Oudot, marchand à Paris; — de travaux de menuiserie exécutés à Paris par Gugnion, menuisier, dans l'appartement occupé par le comte de Lally-Tolendal, rue Saint-Hyacinthe; — des travaux de charpente exécutés au château de Carrières-sous-Bois, sous les ordres de M. Soufflot-le-Romain, architecte, par Déjardin, charpentier; — des travaux de menuiserie, par Philippe Hallot, menuisier à Saint-Germain-en-Laye, — de peinture, par Barthélémy, vitrier-peintre à Saint-Germain (ces mémoires sont tous réglés par Soufflot-le-Romain). — (Par arrêté du 11 vendémiaire an XI, M. de Lally-Tolendal fut autorisé à faire retirer des archives de Seine-et-Oise, cinq liasses renfermant des papiers de famille.)

E. 1676. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

**1750-1784.** — LAMARCHE (Antoine-Servan). — Nomination de Roch-François Duchesnoy, procureur au bailliage de Versailles, comme tuteur d'Antoine-Servan Lamarche; — permission donnée par Philippe, comte de Noailles, gouverneur de Versailles, à Antoine Lamarche, de s'établir à Versailles, comme maître maçon; — quittance de la somme de 16 livres 13 sols  $\frac{1}{2}$  deniers, donnée à Antoine Lamarche par le syndic de la communauté des maîtres maçons de Versailles, pour la finance de sa réception comme maître; — quittances de la femme Bardon, etc. — (Succession en déshérence.)

E. 1677. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1784-1789.** — LAMETH (Charles-Malo-François, comte de). — Contrat de mariage de Charles-Malo-François de Lameth, mestre de camp du régiment d'Orléans, et de Marie de Picot; — vente de la terre et seigneurie d'Osny, près de Pontoise, faite à Jean-Baptiste de Picot, marquis de Clermont-Dessus, et à Charles, comte de Lameth, par Aimard-Charles-François de Nicolay, président au Grand Conseil; — constitutions: d'une rente de 350 livres au capital de 7,000 livres, faite par le comte de Lameth au profit d'Alexandre-François de Bucy, comte de Canaplet; — au profit de madame de Fricamps, d'une rente de 630 livres au capital de 13,000 livres; — obligation d'une somme de 10,000 livres souscrite par le comte et par la comtesse de Lameth au profit de Jacques-Toussaint-Vallery-Delattre de Collville; — vente de la terre de Bellegarde, sur les bords de la rivière de la Nive, faite par Jean-Baptiste de Picot à Nicolas d'Arcangues; — du domaine de Marracy, à Étienne-Joseph Pavie

de Villevielle; — mémoires: de médicaments fournis à M. de Lameth par Demachy, pharmacien; — de Thomassin, maître tailleur; — de Cheret, arquebusier; — de Brayé, maréchal-ferrant à Paris; — des ouvrages de sculpture faits pour le comte de Lameth, au château d'Osny, par Laplace, sculpteur, sur les dessins de M. Gisors, architecte; — de pose de carreaux, par Buel, marbrier, etc.

E. 1678. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1780.** — LANNOIX (comte de). — Plan de la nitrière royale du comte de Lannoix formée par le sieur Duchateau, à Dreux; — de la nitrière artificielle.

E. 1679. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1752-1778.** — LANTERNIER (Jean-Nicolas). — Acte de baptême de Jean-Nicolas Lanternier; — extrait de l'acte de profession de Jean-Nicolas Lanternier comme moine dans l'abbaye royale de Saint-Victor-lès-Paris.

E. 1680. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 1 pièce, parchemin.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — LAROCHE (Louis-Charles-Auguste de), chevalier de La Groie. — Lettres de chevalier de l'Ordre royal de Saint-Louis, accordées au sieur Louis-Charles-Auguste de Laroche, chevalier de La Groie, lieutenant en second au régiment des Gardes-Françaises; — lettre du Roi désignant le sieur de Sombrouil pour recevoir M. de La Groie chevalier de Saint-Louis.

E. 1681. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 1 pièce, parchemin.

**1735-1787.** — LASLIER (Pierre-François). — Bail à rente foncière de plusieurs pièces de terre appartenant à la chapelle de Notre-Dame de Villeneuve, paroisse Saint-Lubin de Rambouillet, fait par Guillaume-Octave Debret, du consentement de Guillaume-Nicolas Laslier, prêtre, curé de Rambouillet, à Claude Thourette, avocat au bailliage de Montfort; — vente d'un clos et de plusieurs pièces de terre, situés à la Villeneuve, paroisse de Rambouillet, faite à Pierre-François Laslier, marchand à Rambouillet, par Jean-Nicolas Chambrette, sculpteur.

E. 1682. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1767-1783.** — LAVERDY (Clément-Charles-François de), ministre d'État. — Transaction entre le duc de Penthièvre,

seigneur de Rambouillet, et Clément-Charles-François de Laverdy, ministre d'État, relativement aux limites et bornes des seigneurs de Rambouillet et de Gambais; — copie de la vente de deux maisons, sises à Paris, rue Guénégaud, vis-à-vis la petite porte de l'hôtel de la Mennaie, faite à M. de Laverdy par les héritiers de Pierre-Joseph Huot de Vauberey — Lors de l'inventaire fait à Gambais, après la condamnation à mort de Laverdy, en l'an 11, on trouva dans les archives du château de Neuville 118 boîtes en bois toutes vides. Les titres et documents avaient disparu.

E. 1685. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1767-1787. — LEAUMONT. — Certificat de noblesse délivré à messieurs de Leaumont, par le chevalier de Laval, par Leubun de Coubayras, etc., gentilshommes de la juridiction de Montpezat; — lettre de M. de Monthiers; — extrait de l'inventaire dressé après le décès de Jean-Baptiste-Charles Bourret de Lozier.

E. 1684. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1716-1782. — LEBAS (Marie-Catherine DuLois, veuve de François). — Actes de baptême: de François Lebas; — de Marie-Catherine Dubois; — de Louis Dubois; — de Louis Jean; — de Julien Lebreton; — de Jean Suzane; — actes de décès d'Anne Olivier, femme de Louis Jean; — de Françoise Lesain, femme de Julien Lebreton; — de mariage de Jean Suzane et de Marie Lorier, etc. (Succession en déshérence.

F. 1685. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1783-1789. — LEBAS DU PLESSIS (François-Nicolas), seigneur de Saint-Prix, de Lagrange-Rubelle et de Maubuisson. — Baux de pièces de terre, sises à Ermont et à Saint-Prix, faits par Lebas Du Plessis: à Simon-Pierre Jacquin; — à Denis Lamotte; — à Jean-Baptiste Bontemps; — à Blaise Bourgeois; — du Clos-Fillassier, à Jacques-Étienne Boudignon, etc.

E. 1686. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1766. — LEBEL (François-Nicolas). — Lettres de ratification par le Roi, de l'acquisition faite au Châtelet de Paris par François-Nicolas Lebel, libraire-géographe de Madame, d'une maison, sise à Versailles, rue de la Paroisse et d'un

terrain faisant partie de l'ancien cimetière de Notre-Dame, provenant du sieur Fleury de Gaumont.

E. 1687. (Liasse.) — 1 pièce, papier (imprimée).

XVIII<sup>e</sup> siècle. — LEBET. — Mémoire signifié par Antoine Lebet et autres, demeurant à Étampes, héritiers de Claude Lebet, contre le sieur Ribault, écuyer, sieur de La Chapelle, receveur des traites de la ville de Gaumot-en-Bourbonnais (imprimé).

E. 1688. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1584-1764. — LEBLANC POMARD. — Contrat par lequel Simon de Linoges, écuyer, seigneur de Ws en partie, cède à Louis de Dampont, écuyer, seigneur de Ws en partie, plusieurs héritages, situés au territoire de Ws et d'Ableiges, et reçoit en échange le tiers d'une dime appelée la Dime-Berthault, assise au lieu dit le Vieil-Ws; — aveu et dénombrement du fief d'Ws rendu par Jean de Dampont, seigneur dudit lieu, à Louis de Chaumont, écuyer, seigneur d'Arthieulle, à cause de cette seigneurie; — extrait de l'aveu d'Ws fait par Maximilien Damours, seigneur dudit lieu, à Hugues de Chaumont, seigneur d'Arthieulle; — noms des tenanciers des terres sujettes à la dime, appelée la Dime-Berthault; — vente des droits d'échange, honorifiques et de prééminence, dans les paroisses d'Ws et de Courcelles-sur-Viosne, faite par Jean Garnier, adjudicataire des droits d'échange dans la Généralité de Paris, à madame Marguerite-Thérèse Damours, veuve de François de Levemont, dame d'Ws et de Courcelles; — aveu de la terre de Courcelles fait à Catherine de Hardeville, veuve de Thibaut de Chantemerle, par Philippe de Courcelles, écuyer d'écurie du Roi; — sentence de la prévôté de Pontoise, maintenant le curé de Courcelles dans la possession de la dime dudit lieu, et reconnaissant au seigneur de Courcelles le droit de champart; — transaction entre le curé de Courcelles et le seigneur dudit lieu, relativement à la perception de la dime, etc. (Ces titres avaient été déposés par M. Leblanc-Pomard, propriétaire des dîmes inféodées de Courcelles-sur-Viosne.)

E. 1689. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1746-1789. — LEBRETON DES CHAPELLES (Louis-Gatien), lieutenant-colonel d'infanterie. — Ordres donnés par M. de Vaudrenil à Louis-Gatien Lebreton, cadet à l'équilette, à la Nouvelle-Orléans; — lettre du Roi accordant à Lebreton Des Chapelles la croix de Saint-Louis; — quit-

tance de la somme de 30 livres payées par Lebreton Des Chapelles pour le droit de capitulation de lieutenant-colonel du régiment des Grenadiers royaux de la Guienne; — procuration donnée par Louis de Remoussin à Lebreton Des Chapelles; — placet au Roi; — lettres d'Alexandre de Lameth à Lebreton Des Chapelles; — actes de baptême: de Louise-Sophie Lebreton Des Chapelles; — de Louis-François-Marie Lebreton; — de Louis-Joseph Lebreton; — nomination de l'abbé Louis-Joseph Lebreton à la prébende de la chapelle de Notre-Dame-de-l'Île, fondée en l'église d'Auch; — lettres de l'abbé Lagille, relativement à la nomination de l'abbé Lebreton, etc.

E. 1690. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**1529-1574.** — Fragment généalogique sur la maison de Lebreton, originaire de Normandie; — notes généalogiques sur la famille Lebreton; — copie de la lettre du sieur Lebreton de Villandry à M. l'Amiral, sur l'entrée de l'empereur à Gènes; — contrat de mariage d'Édouard Lebreton, chevalier de la garde du Roi, seigneur de Brichanten en partie, et de Madeleine-Catherine de Villelume; — provisions de l'office de commissaire de police héréditaire, en la ville de Montereau, accordées à François Lebreton, notaire royal à Montereau; — certificats de M. de Vaudreuil, concernant Jean-Baptiste Lebreton Des Chapelles, cadet-familier; — de M. de Rochemore, concernant M. Lebreton, membre du conseil supérieur de la Louisiane; — état des papiers envoyés par Jacques-Galien Lebreton, lieutenant de l'Amirauté à St-Domingue, à M. Lebreton Des Chapelles, etc.

E. 1691. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

**1763-1773.** — Lettres de M. Lebreton père, conseiller à la cour des Monnaies, adressées à ses fils. Le 26 août 1773: « Vous ayant prévenu, mon fils, que je devois adresser ma « procuration à votre frère d'Orgenoy, et le charger de faire « valoir notre habitation indivise et de tous nos intérêts « dans la colonie de la Louisiane, je vais profiter d'une oc- « casion directe, qui part sous huit jours, pour la faire « rendre avec mes lettres dans cette colonie, etc. » — Lettres de madame Lebreton mère, née Berthelin.

E. 1692. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

**1769-1787.** — Lettres et minutes de lettres de Lebreton Des Chapelles: « Mademoiselle Henerick pernel-elle

« que, le dernier jour de l'an 69, je prenne du chocolat « avec elle, aussi bon que celui de la messe de minuit? Je « crains de partir chargé du courroux d'une aussi aimable « personne, et ce me seroit pour l'an 70 le plus mauvais « pronostic. Mademoiselle Henerick est trop généreuse « pour se refuser à ma prière, quoique susceptible de rai- « eune qu'on ait voulu me la représenter; ne me con- « noissant chargé d'aucun tort, j'ose me présenter à « elle avec toute l'assurance d'un innocent; elle se rappellera « peut-être avoir bien voulu m'accorder ce titre. »

E. 1695. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

**1770-1789.** — Lettres de madame Lebreton Des Chapelles, née Henerick, adressées à son mari. A Versailles, le 2 janvier 1770: « Dis donc, monsieur, tu es bien hardi de « m'écrire avec cette liberté; j'aurois envie de te répondre « de même; mais non! Ce que je vais vous dire me vengera « de ce que vous m'écrivez, un galimatias où je n'entends « rien. M. Colignon vous a remis au 15 ou 16 de ce mois. « vous pouvez vous en consoler avec vos charmantes co- « quettes de Paris, qui vous font oublier que c'est demain « ma fête. Je suis pourtant si bonne que je vous pardonne « sans vous entendre: il ne peut y en avoir pour quelque chose. « Vous êtes près de la rivière, et une tête aussi fêlée que la « vôtre n'a pas besoin de grand chagrin. Prenez que cela en « soit un. Mon papa a été voir hier M. Colignon, qui lui a « dit qu'il publieroit un ban dimanche prochain, et que « mardi vous pourriez conclure. Adieu, portez vous bien, « car je vois que vous n'avez pas beaucoup d'empressement « de me voir. Il est vrai que je n'en vauz pas la peine, sans « cela, vous me diriez le moment et le jour où on aura le « plaisir de vous voir. En voilà bien long pour une per- « sonne qui ne vouloit pas écrire. Brûlez ma lettre, je vous « prie; je serois très-fâchée qu'elle soit vue. » — Lettres de Lebreton Des Chapelles, fils; — de Caroline Lebreton Des Chapelles; — de Lebreton de Sainte-Mesme, frère de Lebreton Des Chapelles.

E. 1694. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

**1770-1789.** — Lettres adressées à Lebreton Des Chapelles par son cousin Jean-Baptiste Lebreton Des Chapelles. Le 11 avril 1789: « Il faut avouer, mon cher cousin, que « M. de Monthion est un cruel créancier; si j'en avois un « second comme celui là, j'abandonnerois la partie. Je ne

« sais ce qu'il faut faire pour contenter cet homme. Je lui ai  
 « dit que je m'en occupais sans relâche de trouver trente  
 « mille livres à emprunter, et en même temps à vendre ma  
 « maison. Tout cela est très-vrai : M. Thiron en a connois-  
 « sance. J'ai plus fait : je lui ai offert mon pouvoir pour la  
 « vente de cette maison. Il ne veut pas se prêter aux cir-  
 « constances et attendre l'événement des États-Généraux,  
 « qui doit faire mettre en circulation cet argent que chacun  
 « resserre à qui mieux mieux. »—Lettres de madame Lebre-  
 ton Des Chapelles ; — de Lebreton Des Chapelles, neveu ; —  
 de Lebreton Des Chapelles, officier au régiment d'Aqui-  
 taine.

E. 1695. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

**1771-1789.** — Lettres de Lebreton d'Orgenoy, adres-  
 sées à M. Lebreton père et à son frère, Lebreton Des Cha-  
 pelles. Le 2 septembre 1786 : « Je ne présume pas, mon  
 « cher frère, que le ministère de France ne nomme plus  
 « personne pour remplacer M. Villars. J'espère que, si les  
 « choses subsistent sur le pied ancien, que vous, vous obtien-  
 « drez pour moi cette place. Elle me convient mieux que  
 « tout autre, parce que je serai indépendant, et rien n'est  
 « aussi agréable. Je ne perds point, malgré les projets que  
 « vous me voyez former, qui tendent à rester à la Louisiane ; »  
 — de madame Lebreton d'Orgenoy, née Harang ; — de Lebreton  
 de Villandri ; — de Lebreton (de Montfort-l'Amauri) ; —  
 de madame Lebreton de Sagné.

E. 1696. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

**1757-1789.** — Lettres adressées à Lebreton Des Cha-  
 pelles : par M. Asselin ; — par le chevalier de Barras. De Char-  
 leville, le 16 octobre 1785 : « Je vous annonce avec douleur,  
 « monsieur, que nous avons perdu, ces jours derniers, en  
 « la personne de M. le chevalier de Sainte-Mesme : vous, un  
 « frère digne de votre estime ; moi, un ami que je regretterai  
 « toute ma vie. Il emporte avec lui les regrets de tous ceux  
 « qui l'ont connu, et sa mémoire est en vénération dans  
 « toute la garnison de Charleville et de Mezières ; » — par  
 M. Belfevue ; — par M. Bertou ; — par Bizoton ; — par  
 M. Bonnerot.

E. 1697. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

**1755-1789.** — Lettres adressées à Lebreton Des Cha-  
 pelles : par M. Boucher ; — par M. Bourdureau ; — par  
 M. Bourdon, père ; — par M. Bouteiller ; — par M. Bouton ;

— par le comte de Brienne. De Versailles, le 12 avril 1788 :  
 « J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'hon-  
 « neur de m'écrire pour m'informer de la naissance de votre  
 « dix-septième enfant. Veuillez, je vous prie, recevoir mon  
 « compliment le plus sincère sur cet événement ; » — par  
 madame de Brienne ; — par le maréchal de Broglie ; —  
 par M. Brunaud ; — par le baron de Bruyères-Saint-  
 Michel ; — par le comte de Butler ; — par le vicomte de  
 Butler.

E. 1698. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

**1756-1789.** — Lettres adressées à Lebreton Des Cha-  
 pelles : par madame de Calvimont-Tayac ; — par M. Camus ;  
 — par M. Cartault ; — par le maréchal de Castres, ministre  
 de la marine : « J'ai mis, monsieur, sous les yeux du Roi la  
 « demande que vous venez de renouveler pour que votre  
 « pension soit portée à 1,200 livres, avec effet rétroactif. Sa  
 « Majesté a décidé que le traitement de 800 livres qu'elle  
 « vous avoit accordé étoit suffisant, et que, n'étant plus à son  
 « service, vous n'étiez pas fondé à réclamer de nouvelles  
 « grâces. Je vous transmets avec regret cette décision de Sa  
 « Majesté ; » — par M. de Calonne ; — par M. Canivet ; —  
 par M. de Cazaux-Laran ; — par M. Chauvel ; — par  
 M. de Cheveigné ; — par M. Choffard ; — par M. Coche-  
 rel ; — par M. de Coigne ; — par madame de Coigne, née  
 Loppinot ; — par M. Comynet ; — par M. Conway ; —  
 par madame Conway, née Macarty veuve de César Lebre-  
 ton ; — contrat de mariage de madame Conway ; —  
 lettre de madame de Courseulle, née Morand.

E. 1699. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1776-1789.** — Lettres adressées à Lebreton Des Cha-  
 pelles : par M. Dalleward ; — par M. Delmart ; — par  
 M. Demirée ; — par M. Dufort ; — par M. Duperrier ; —  
 par M. Duportail : « Le sieur Lopinot, monsieur, sous-  
 « lieutenant dans le régiment d'Aquitaine, peut, dès qu'il  
 « est de semestre, en user pour se rendre auprès de M. son  
 « père, commandant au Port-au-Prince, île Saint-Do-  
 « mingue, pourvu qu'il soit de retour au régiment à l'ex-  
 « piration ; » — par le sieur Duval.

E. 1700. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1776-1789.** — Lettres adressées à Lebreton Des Cha-  
 pelles : par Favre d'Aunoy ; — par Fazeude ; — par E.  
 Fosse ; — par Fourmantin ; — par madame Frégier ; —

par madame Goullier, née Déparviller ; — par Grand ; — par le comte de Guillon : « Je suis parti de Paris si brusquement, mon cher ami, que je n'ai pu vous aller faire mes adieux. Différentes circonstances m'ont décidé : des compagnons d'une part, et de l'autre la nouvelle du départ de quinze à vingt mulâtres, partis de Paris pour venir s'embarquer ici, avec cinquante ou soixante brigands, pour aller faire la révolution à Saint-Domingue... »

E. 1701. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

**1780-1789.** — Lettres adressées à Lebreton Des Chapelles : par M. Hamelin ; — par M. Hemeric de Cartouzière, beau-père de M. Lebreton. Le 13 décembre 1786 : « Quoique votre lettre, mon cher et bien-aimé beau-fils, renferme des choses pénibles sur l'ingratitude que vous avez éprouvée, et que je voulois épargner, si vous aviez voulu me croire pendant mon séjour auprès de vous; ces vicissitudes néanmoins ont diminué... » — par le chevalier Charles Hemeric de Cartouzière ; — par madame Hemeric.

E. 1702. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

**1755-1789.** — Lettres adressées à M. Lebreton père et à Lebreton Des Chapelles : par M. Hemmin, maître des comptes ; — par M. Hervier ; — par la veuve Homberg ; — par Hurel, procureur du Roi des Eaux et Forêts, à Mortagne ; — par Jardin père : « J'aurois une prière à vous faire. J'ai beaucoup hésité pour la faire ; mais, me trouvant absolument très-gêné par un retard que l'on m'a fait concernant ma pension... » — par M. de Jarry ; — par Jonain l'aîné ; — par Lacoudrée ; — par le chevalier de Lacardonnie.

E. 1703. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

**1743-1789.** — Lettres adressées à Lebreton père et à Lebreton Des Chapelles : par M. de La Fresnière ; — par Lagermonière ; — par le comte de La Luzerne, ministre de la marine : « J'aurois désiré, monsieur, qu'il m'eût été possible de vous procurer les grâces du Roi, à l'occasion de la naissance de votre dix-septième enfant ; mais, les circonstances commandant la plus sévère économie, je vous prie d'être persuadé de mes regrets ; » — par le prince de Lambesc ; — par de La Mortière ; — par Laporte ; — par Laporterie ; — par l'archevêque d'Auch (Apollinaire de La Tour du Pin-Montauban) ; — par le duc de La Vauguoy.

E. 1704. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

**1757-1789.** — Lettres adressées à Lebreton Des Chapelles : par le sieur Lebrecourt ; — par M. Lebrun : « Le prolongement du chemin, monsieur, de Sèvres à Ville-d'Avray, pour communiquer par Marnes avec l'ancienne route de Normandie par Rocquencourt, Saint-Nom de Maule, doit passer dans le bas de votre enclos. La saison ne permettant pas d'attendre plus longtemps pour continuer cet ouvrage, qui m'a été ordonné dès le printemps, j'ai l'honneur de vous prévenir qu'il seroit à propos de s'occuper incessamment de cette partie... » — par Lemarie ; — par madame Lemarquand ; — par Lemoine ; — par Leroux ; — par le comte de Lestrade ; — par Lharang ; — par le chevalier de Lomenie ; — par le coadjuteur de Sens (Pierre-Fr. de Lomenie) ; — par M. de Luancour ; — par M. de Luc ; — par Lyvet.

E. 1705. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1777-1789.** — Lettres adressées à Lebreton Des Chapelles : par Loppinot de Beaupart. De Port-au-Prince, le 8 octobre 1789 : « Nous sommes sans aucune nouvelle de vous, mon cher Lebreton, et nous sommes dans de grandes inquiétudes sur tous les événements arrivés à la capitale, à Versailles, et presque dans toute la France. Je vous avoue que nous sommes vivement alarmés. Malgré tous les bulletins imprimés et écrits que nous recevons, nous ne sommes encore point certains qui est le ministre de marine. Nous n'avons reçu aucune dépêche ministérielle. Vous savez quelle doit être la position du Gouvernement... » — par madame Loppinot, née d'Aunoy ; — par le chevalier Loppinot.

E. 1706. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

**1750-1789.** — Lettres adressées à Lebreton père et à Lebreton Des Chapelles : par le chevalier Macarty. De la Nouvelle-Orléans, le 28 juin 1771 : « Résignez-vous, monsieur et cher ami, et rappelez à vous, dans cet instant, tous les sentiments de votre religion. Offrez au grand maître des hommes la perte que vous venez de faire de votre fils, mon gendre, qui, le 1<sup>er</sup> juin, a été assassiné par les deux plus cruels de vos nègres, Mirliton et Dimba, monstres qui viennent par la mort d'expier leurs crimes, légèrement à la vérité, tant qu'au genre du supplice. Ces deux nègres, assassins de leur bon maître, ont pris le temps de la nuit

« pour mettre le feu au hangar à foin, qui est au delà du  
 « canal du moulin. Le déterminé Mirliton, après avoir paru  
 « au feu, voyant son maître sur la galerie haute qui fait face  
 « audit hangar, donnant des ordres pour que le feu ne gagnât  
 « pas plus loin, a disparu du feu pour gagner le haut des es-  
 « caliers de la galerie haute; et de là, a ajusté son pauvre  
 « maître, qui a tombé sous le coup, tandis que le lâche et  
 « infâme Dimba, embusqué sous le gros limonier du jar-  
 « din, s'apprêtoit à lui lâcher le second coup de fusil, au  
 « cas que Mirliton l'eût manqué ... Je vous dirai seulement  
 « qu'ils ont été pendus : la tête et le bras de Mirliton portés  
 « et exposés à votre habitation. » — Actes de baptême : de  
 Jean-Baptiste-François Macarty ; — de Barthélemy-Louis  
 Macarty ; — lettres adressées à Lebreton Des Chapelles : par  
 madame de Mallet ; — par Meneau ; — par M. de Mercy-  
 Argenteau ; — par M. de Mermety ; — par madame de  
 Mermety, née Lebreton ; — par Meurier.

E. 1707. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1755-1789.** — Lettres adressées à Lebreton Des Cha-  
 pelles : par M. de Monteynard : « Je mettrai avec plaisir,  
 « monsieur, votre nom et vos services sous les yeux du Roi,  
 « lorsqu'il y aura des majorités vacantes; mais je ne saurois  
 « vous procurer un traitement en attendant que vous soyez  
 « placé. Je connois trop la situation des finances pour pré-  
 « senter à Sa Majesté une demande dont l'objet contrarieroit  
 « la résolution où Elle est, de faire des retranchements sur  
 « toutes les dépenses qui ne sont pas de nécessité absolue... »  
 — par M. de Montrevel ; — par Moreau ; — par Morial ;  
 — par l'abbé Moullet de Monbar, aumônier de Ségur Dra-  
 gons ; — par le comte de Noailles, duc de Mouchy ; — par  
 Papinot ; — par Pauline... ; — par Pécholier ; — par Pelicot ;  
 — par le duc de Penthièvre ; — par Perrin ; — par Petit ; —  
 par Piogey ; — par le comte Pollereski ; — par mademoi-  
 selle Prignet.

E. 1708. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

**1772-1789.** — Lettres adressées à Lebreton Des Cha-  
 pelles : par Reynaud, — par de Reinermont ; — par de  
 Remoussin ; — par Rynhout ; — par Sabalhier de Saint-  
 André ; — par le marquis de Sarrazin ; — par M. de Sar-  
 fine ; — par Saulnier ; — par Savournié ; — par le vicomte  
 de Ségur ; — par Séguret, secrétaire de la Casselle du roi ;  
 — par madame Sevin. Le 8 mars 1789 : « J'ose bien espé-  
 « rer, monsieur, qu'il vous sera aisé de juger le plaisir avec

« lequel j'ai l'honneur de vous annoncer que, tout à l'heure,  
 « madame Victoire vient de me dire, qu'ayant parlé ce matin  
 « à Monsieur de M. votre fils, ce prince a été aussi étonné  
 « qu'elle même de ce que jusqu'à présent leur filleul n'avoit  
 « encore éprouvé aucun effet de leurs bontés. En consé-  
 « quence, l'un et l'autre ont déterminé de lui faire chacun cent  
 « écus de pension ; » — par Simon et Lavigne ; — par  
 « Teneray ; — par Ternand ; — par Pierre Texier ; — par  
 « Pierre Thuelluson ; — par Thierry de Ville-d'Avray.

E. 1709. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

**1775-1789.** — Lettres adressées à Lebreton Des Cha-  
 pelles : par Thouron, frères ; — par Tiron ; — par de  
 Vaivre ; — par Valcourt ; — par M. de Verdun ; — par  
 M. de Vergennes, ministre : « J'ai reçu, monsieur, la lettre  
 « que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 6 de ce mois.  
 « J'ai chargé M. le marquis d'Ossun de solliciter le ministère  
 « espagnol en votre faveur, et je ne doute pas que M. Ou-  
 « zaga, gouverneur de la Louisiane, ne reçoive l'ordre de  
 « vous faire rendre bonne et brève justice ; » — par Vincent  
 de Saint Hylaire ; — lettres non signées.

E. 1710. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1617-1773.** — Mémoire adressé au Conseil par Marie-  
 Marguerite-Adélaïde de Grimaldi de Bueil, épouse de Jean-  
 Baptiste d'Agul, — placet adressé au contrôleur des finances,  
 par l'abbé Honoré-François de Commandaire de Taraudeau,  
 vicaire-général de Saint-Flour ; — généalogie des familles  
 de Grimaldi et de Commandaire ; — lettres patentes de  
 Louis XIII, roi de France, prenant sous sa sauvegarde An-  
 nibal de Grimaldi, seigneur souverain de Bueil (copie) ; — pro-  
 curation donnée par madame d'Agul à Lebreton Des Chapelles,  
 afin de poursuivre le rétablissement en sa faveur de la pen-  
 sion accordée par le Roi ; — lettres de madame d'Agul,  
 adressées à Lebreton Des Chapelles.

E. 1711. (Liasse.) — 47 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1758-1789.** — Acte de baptême de Louise-Catherine  
 Du Hommeil ; — certificats de vie délivrés à mademoiselle  
 Du Hommeil par le lieutenant civil d'Avranches ; — acte de  
 décès de Catherine Chauvin de La Fresnière, veuve de Louis-  
 Charles Du Hommeil ; — procuration générale donnée à Le-  
 breton Des Chapelles, par madame Du Hommeil ; — par made-  
 moiselle Du Hommeil ; — lettres adressées à Lebreton Des  
 Chapelles, par mademoiselle Du Hommeil, etc.

E. 1712. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1779-1789.** — Lettre de M. de Vergennes à Lebreton Des Chapelles, relativement au sieur Pollock ; — copies des dépêches de M. de Marbois, concernant le sieur Pollock ; — lettres de Le Goueslier de Montcairel ; — du sieur Oster ; — procuration générale donnée à Charles-Joseph de Loppinot, par Louis-Charles Loppinot de La Frésillière ; — par madame de Loppinot à Lebreton Des Chapelles ; — brevet de lieutenant de Roi à Saint-Marc délivré à Loppinot par le commandant des îles françaises de l'Amérique ; — acte de baptême de Jean-Charles de Loppinot ; — de Joseph-Cécile-Jean de Loppinot ; — copies de lettres du duc de Praslin ; — acte de notoriété pour Charles-Joseph de Loppinot, etc.

E. 1715. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1769-1788.** — Compte des recettes et des dépenses faites par Lebreton Des Chapelles pour le compte de Favre d'Aunoy ; — procuration donnée par Favre d'Aunoy à Lebreton Des Chapelles ; — quittances données : par M. Beauvais ; — par le sieur Daval ; — par M. Gerbier ; — billets souscrits par Favre d'Aunoy ; — mémoire de Lanoe, marchand de vins à Versailles ; — de Marchand ; — de la veuve Lite, tapissière ; — de la dame Liégeois, couturière, etc. — Projet pour la construction d'une nouvelle église à Ville-d'Avray.

E. 1714. (Liasse.) — 47 pièces et 1 plan, papier.

**1767-1789.** — Autorisation donnée par le grand-voyer en la Généralité de Paris à Lebreton Des Chapelles de faire les réparations nécessaires à un mur de terrasse dépendant d'une maison sise à Ville-d'Avray, sur la route de Versailles ; — plan de la maison de Ville-d'Avray ; — état de consistance de la maison de Marnes ; — quittances du sieur Gay ; — mémoires : de travaux de charpente exécutés par Fumez, à Sèvres ; — par Guimier, à Villeneuve-l'Étang ; — de travaux de couverture exécutés par Lebiond, à Sèvres ; — de travaux de maçonnerie faits par Delaporte ; — de travaux de menuiserie exécutés par Lionnais ; — par Sellier, à Saint-Cloud ; — de travaux de serrurerie exécutés par Crépin, à Sèvres ; — par Leprince à Ville-d'Avray, etc.

E. 1715. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

**1758-1789.** — Mémoires : de Davrez, boucher ; — de Michau, pâtissier ; — de Poulletier, épicier : « 174 livres

« de cassonade blanche à 15 sols, 130 livres 10 sols ; —  
« 50 livres 13 onces de jambon à 18 sols, 27 livres 14 sols  
« 9 deniers ; — une livre de poivre cassé, 4 livres ; » — de Pezet, chapelier à Versailles, « pour les demoiselles, deux  
« chapeaux garnis de gaze et plumes, à 15 livres, 30 livres ;  
« — un chapeau de domestique, 8 livres ; » — de Brunet ;  
— de Louvel, marchand à Versailles ; — de Mair, tailleur ;  
— de Daniel, tapissier ; — de Ducis, marchand faïencier à Versailles, etc.

E. 1716. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

**1767-1789.** — Mémoires : de Demoret, maître apothicaire à Paris ; — de Grandjean, chirurgien-oculiste du Roi ; — de l'aval, maître de dessin, « avoir donné quinze leçons  
« de dessin à Ville-d'Avray, à raison de 3 livres chaque.  
« 45 livres ; — leçons données à Versailles, à raison de une  
« livre 10 sols chaque, 12 livres ; » — de Rabilly, maître d'écriture ; — de Sébastien Énard, « un piano à raison de  
« 20 louis, 480 livres... et je m'oblige à la garantie de l'instrument pour sa bonté et solidité et perfection pendant un  
« an ; » — quittances du droit de vingtième, payé par Lebreton Des Chapelles dans la paroisse de Ville-d'Avray ; — de l'impôt de capitation, payé à Versailles par Lebreton Des Chapelles, « pour trois domestiques, 5 livres 8 sols ; » — de la somme de 101 livres 11 sols 3 deniers, payée au receveur du domaine de Versailles pour une année d'arrérages des droits de cens, rentes et redevances dus par Lebreton Des Chapelles ; — quittances de madame veuve Cordier ; — de Cartault, notaire, etc. — Procédures faites à la requête de Lebreton Des Chapelles contre Guillaume Lamé, conseiller au Châtelet, etc.

E. 1717. (Cahier.) — in-folio, papier, 16 feuillets.

**1770-1782.** — États des recettes et des dépenses de Lebreton Des Chapelles. — « Recettes : Vente de fruits, 600  
« livres ; — appointement (un mois) 150 livres ; — six  
« mois de ma pension sur la marine, 294 livres, etc. —  
« Dépenses : Baptême de ma fille, 360 livres ; — de mon  
« fils, 240 livres, etc. »

E. 1718. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1761-1789.** — États des dépenses de Lebreton Des Chapelles : « Entretien de monsieur, 69 livres ; — de  
« madame, 144 livres ; — entretien et maîtres des enfants.

« 2,433 livres; — boucher, 1,448 livres 11 sols; — bou-  
« langer, 630 livres 16 sols; — blanchisseuse, 359 li-  
« vres, etc.

E. 1719. (Cahier.) — In-42, papier, 50 feuillets.

**1743-1767.** — Dépenses de Lebreton Des Chapelles. —  
« Entretien de madame : en janvier, rubans noirs et blancs,  
« 4 livres; — souliers noirs, 5 livres 5 sols; — robe noire,  
« 216 livres; — poudre, pommade, 4 livres 6 sols; —  
« tablier de gaze, 9 livres; — bas de soie, 6 livres 10 sols;  
« — blanchissage de dentelles, 4 livres; — un mantelet,  
« 18 livres 10 sols; — tabac, 21 livres, etc.

E. 1720. (Cahiers.) — In-42, papier, 76 feuillets.

**1789.** — Dépenses de la cuisine de Lebreton Des Cha-  
pelles. — « Tourte, 2 livres 2 sols; — savon, 4 livres 7  
« sols; — sucre, 7 livres; — morue, 2 livres 8 sols; —  
« œufs, 1 livre 16 sols; — quatre livres de riz, 2 livres; —  
« canard, 2 livres; — macaroni, 1 livre 2 sols; — fro-  
« mage, 1 livre 3 sols, etc.

E. 1721. (Liasse.) — 17 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1692-1774.** — Avis à mes enfants (par M. Lebreton  
père; — commission donnée à Lebreton, écrivain principal  
de la marine, par Edme-Gatien Salmon, ordonnateur de la  
Louisiane, afin d'accompagner le détachement de M. de  
Noyon; — approbation par le Roi de la nomination du  
sieur Lebreton, comme contrôleur à la marine; — permis-  
sion donnée par le Roi au sieur Lebreton de se retirer du  
service de la marine; — inventaire des pièces et papiers  
remis par M. Lebreton à M. de La Groue, garde magasin à  
la Louisiane; — réclamation adressée par Lebreton, de-  
venu conseiller à la cour des Monnaies à Paris, à M. d'Ab-  
badie, commissaire général de la marine à la Louisiane; —  
transport fait par M. de Villiers à M. Chauchat d'une  
somme de 17,300 livres, à lui due par Louis-Césaire Le-  
breton, conseiller à la cour des Monnaies; — arrêt du Parle-  
ment de Paris enregistrant les provisions de l'office de maire  
de la ville de Montereau, accordées par le Roi au sieur  
Gatien Salmon; — lettres du Roi nommant René-Joseph  
Pascalis, avocat en Parlement, conseiller à la cour des  
Monnaies, à Paris; — certificats : de Durnisseau, professeur  
en droit français à l'Université de Dijon, constatant que  
Louis-Césaire Lebreton a suivi ses leçons pendant le temps

requis par les ordonnances; — de Nicolas-Pierre Genreau,  
premier avocat général au Parlement de Dijon, constatant  
que Louis-Césaire Lebreton a pris deux inscriptions pour  
l'étude du droit canonique; — arrêt du Parlement de Paris,  
enregistrant les lettres de dispense d'études accordées par le  
Roi à Louis-Césaire Lebreton; — démission des fonctions de  
conseiller à la cour des Monnaies de Paris, donnée par  
René-Joseph Pascalis en faveur de Louis-Césaire Lebreton;  
— vente de l'office de conseiller à la cour des Monnaies,  
faite par René-Joseph Pascalis à Louis-Césaire Lebreton,  
moyennant 35,000 livres, etc.

E. 1722. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1776-1781.** — Mémoires des médicaments fournis à  
Lebreton père par Auprestre, apothicaire à Dijon; — quit-  
tance de la somme de 6 livres payée à Frantin, à Dijon, pour  
l'impression des billets de l'enterrement de M. Lebreton; —  
de la somme de 48 livres, pour la fourniture d'un drap de  
mort faite par la fabrique de Saint-Jean; — de 63 livres,  
pour vingt-cinq livres un quart de cierges; — de 19 livres  
10 sols, payée à l'hôpital général de Dijon pour cent aunes  
de tenture d'étoffes de deuil et pour la procession de douze  
pauvres aux obsèques de M. Lebreton; — de 108 livres  
payée à la fabrique de Saint-Philibert de Dijon, pour l'enter-  
rement de M. Lebreton; — inventaire dressé après la mort  
de Lebreton père, par Louis Moussière, lieutenant-général  
au bailliage de Dijon; — état des pièces envoyées par Le-  
breton Des Chapelles à Cartault, notaire, pour faire la liqui-  
dation des biens de Lebreton, père; — état de la liquidation  
de la succession de Louis-Césaire Lebreton, etc.

E. 1723. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1768-1776.** — État des sommes empruntées par Lebre-  
ton, père; — comptes de tutelle de Messieurs Lebreton; —  
extrait du parlage et des comptes arrêtés par Claude-Robert  
Coquelin, conseiller au Châtelet de Paris; — quittances : de  
madame de Mermety, née Louise-Victoire Lebreton, des  
sommés qu'elle a reçues sur la succession de Lebreton, père;  
— de Lebreton Des Chapelles; — de madame Clozier, née  
Lebreton, etc.

E. 1724. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1770-1780.** — Cession d'un appartement dépendant  
d'une maison, sise à Dijon, rue Saint-Philibert, faite par Per-



rault de Montrevoit à Lebreton, père; — quittances de loyer de cet appartement, données par Gobert de Chambertin; — bail d'un appartement dépendant d'une maison située à Paris, rue de la Tixeranderie et appartenant à l'hôpital du Saint-Esprit, fait par Claude Le Garon de Beaumesnil à Lebreton, père; — état des meubles dépendant de l'appartement loué à Lebreton, père; — lettres du sieur Duperrier à M. Lebreton, père; — état des déboursés faits par Duperrier, procureur au Châtelet; — procédures faites contre le sieur Viot de Fonteny, etc.

E. 1725. (Liasse.) — 72 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1765-1774.** — Obligation d'une somme de 20,000 livres, souscrite au profit de M. de Saint-Martin de Jaureguiberry par Louis-Césaire Lebreton; — notes et minutes des lettres de M. Lebreton; — lettres du sieur Delaire; — de la veuve Quesnet; — de M. Lebreton; — compte du sieur Moreau; — notes de Lebreton, père; — constitution de 800 livres de rente perpétuelle, faite au profit de Claude-François-Marie de Pouques, sieur d'Herbington; — de 160 livres de rente au profit de François Bellin, prêtre, chanoine de l'église Saint-Étienne d'Auxerre, etc. — Obligation de 8,000 livres souscrite par Lebreton, père, au profit de Pierre-Joseph Chauchat, négociant à Paris.

E. 1726. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1763-1780.** — État des obligations consenties par Lebreton, père; — recettes des sommes touchées par Lebreton, père; — compte général des paiements faits par Lebreton, père; — états des dépenses faites à Paris par Lebreton, père; — de recettes et de dépenses; — notes informes; — quittances: de la veuve Bossuat; — de Méniérier; — de Lépine dit Virgoux, etc.

E. 1727. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

**1765-1776.** — Copies des lettres adressées par Lebreton, père, à son fils Lebreton d'Orgenoy; — lettres et copies de lettres de Lebreton d'Orgenoy (correspondance relative à l'administration de l'habitation, sise à la Louisiane et appartenant à Lebreton, père); — état des papiers remis par M. Lebreton à M. de Launay; — sentence du conseil supérieur de la Louisiane pour le partage des biens de Lebreton, père, entre ses enfants; — procuration générale donnée par Lebreton, conseiller à la cour des Monnaies, à son fils Lebreton d'Orgenoy; — états des recettes et des dépenses de l'habitation de la Louisiane, etc.

E. 1728. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1767-1775.** — Vente de pièces de vignes, sises à Appoigny, faite à Lebreton, père, par François Tremblay; — estimation des terres de Charmeaux et de Bassou; — constitution de 200 livres de rente perpétuelle faite par Louis-Césaire Lebreton au profit d'Anne-Marie-Hélène-Sophie Scheille, veuve de Jean Droge; — partage des biens provenant de la communauté existant entre Louis-Césaire Lebreton et feu Marguerite Chauvin de La Fresnière, sa femme; — procédures faites à la requête du sieur Lebreton contre Jean-Baptiste Cornette, écuyer, sieur de Venancourt, pour le contraindre au paiement de 4,543 livres 15 sols 6 deniers.

E. 1729. (Liasse.) — 90 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1774-1779.** — Remise des titres concernant la terre de Charmeaux, vendue par Lebreton à Cornette de Venancourt; — état des sommes dues par Cornette; — constitution d'une rente perpétuelle de 750 livres, faite par Cornette de Venancourt au profit de Louis-Césaire Lebreton; — lettres: de Cornette de Venancourt à Lebreton; — de Lebreton, père; — de Simon Delavigne; — de Bonnerot; — de Cassière; — de M. de La Porterie, maréchal de camp, acquéreur de la terre de Charmeaux; — notes informes, etc.

E. 1750. (Liasse.) — 25 pièces, papier (1 imprimée).

**1759-1775.** — Vente de la terre de Bassou-sur-Yonne, près Auxerre, faite par François-Louis de Neuville, duc de Villeroi, à Louis-Césaire Lebreton; — état de la chatellenie de Bassou; — des terres provenant de Vincent Legrand, à distraire de la seigneurie de Bassou; — vente d'une pièce de pré, sise à Bassou, faite par Lebreton, seigneur dudit lieu, à Edme Chaillot; — extrait de la vente du fief de Sainte-Mesme, près Bassou, faite par Lebreton à Cornette de Venancourt; — de la terre de Bassou faite à Cornette de Venancourt; — mémoire présenté au conseil du duc de Villeroi par Lebreton, concernant la propriété de plusieurs îles; — état des héritages vendus à Cornette de Venancourt, etc.

E. 1731. (Liasse.) — 57 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1685-1772.** — Quittances de la rente de 100 livres, faite aux pauvres de Bassou par les seigneurs de ce lieu; — de la somme de 50 livres payée au maître d'école de Bassou pour deux quartiers de ses gages; — des droits de vingtième; — de la somme de 20 livres, pour une année de la rente due

à l'abbaye de Notre-Dame-des-Isles. — de 125 livres, pour une année de la rente due par la terre de Bassou aux Cinq-Chapelles de Savoisy, fondées en l'Université de Paris; — constitution de 400 livres de rente faite par Louis-Césaire Lebreton à Marie-Charlotte Raffin, veuve de Guillaume Courtot; — donation de la dîme appartenant à demoiselle Élisabeth de L'hôpital de Sainte-Mesme, dans l'étendue de la seigneurie de Bassou, faite à Pierre Martin, prêtre, curé de Sainte-Croix de Bassou, etc.

E. 1752. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

**1772-1776.** — Comptes des recettes et des dépenses faites par Bonnerot, régisseur des terres de Charmeaux et de Bassou; — lettres de Bonnerot à Louis-Césaire Lebreton; — réponses de Lebreton, etc.

E. 1755. (Cahiers.) — 1n-12, papier, 12 feuillets.

**1776-1789.** — État des dépenses faites par madame Lebreton, mère, pour Lebreton de Sainte-Mesme, depuis la mort de son père: « Deux paires de filoseille noire, 7 livres; » — une épée de deuil, 4 livres; — un bonnet pour l'enterrement, 1 livre 4 sols; — un chapeau et un crêpe, 6 livres; » — pour habillement de deuil, 70 livres, etc.; » — « Compte de tutelle pour mon frère Lebreton de Sainte-Mesme, tenu par moi Lebreton Des Chapelles: envoyé le 1<sup>er</sup> octobre, 300 livres; — envoyé le 28, pour frais de maladie, 300 livres, etc. »

E. 1754. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1768-1786.** — Quittances du sieur Rousselot, maître de pension de Lebreton de Sainte-Mesme; — du sieur Forestier, pour l'instruction du sieur de Sainte-Mesme; — état du linge et des hardes de M. de Sainte-Mesme; — factures de Robinet, marchand à Dijon, « une aulne trois quarts de drap fin, *Cheveux de la Reine*, 28 livres 17 sols; — une aulne trois quarts de minorque noire, 8 livres 15 sols; » — de Romain, tailleur; — enrôlement de François Lebreton de Sainte-Mesme comme soldat dans le régiment d'Artois; — état de ce que M. de Sainte-Mesme laisse au régiment; — tableau des dettes de Lebreton de Sainte-Mesme; — billets souscrits, etc.

E. 1755. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1768.** — Liquidation de la succession de Jean Lebreton de Préfontaine, et compte de sa tutelle rendu par Claude-Ro-

bert Coquelin, commissaire-examineur au Châtelet de Paris (2 exemplaires).

E. 1756. (Liasse.) — 76 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1764-1781.** — Partage et subdivision de la communauté de biens ayant existé entre Marguerite Chauvin de La Fresnière et Louis-Césaire Lebreton, conseiller en la cour des Monnaies; — approbation de ce partage par Étienne Lebreton de Merincy et par Louise-Marguerite Lebreton, sa femme; — avis de parents concernant l'émancipation de François-Joseph Lebreton d'Orgenoy; — comptes entre Lebreton d'Orgenoy et son père Louis-Césaire Lebreton; — quittances de Lebreton d'Orgenoy; — requête présentée à la chambre du Domaine, à Dijon, par Louis-Césaire Lebreton, pour obtenir la main-levée de la saisie de la terre de Bassou; — acte de foi et hommage de la terre de Bassou, rendu au Roi à cause de son comté d'Auxerre, par Louis-Césaire Lebreton; — lettres du sieur Chastelain, etc.

E. 1757. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1777.** — Acte de décès de Louis-Nicolas-Marie Du Hommeil, écuyer commandant l'écurie du comte d'Artois; — lettres de bénéfice d'inventaire accordées à Catherine de La Fresnière, veuve de Charles Du Hommeil, capitaine d'infanterie; — inventaire dressé après le décès de Louis-Nicolas-Marie Du Hommeil (2 exemplaires); — procédures faites à la requête de madame veuve Charles Du Hommeil contre la veuve de Louis-Nicolas-Marie Du Hommeil, etc.

E. 1758. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1780.** — Apposition de scellés après le décès de madame Anne-Thérèse Berthelin, veuve de Louis-Césaire Lebreton; — inventaire dressé après le décès de madame veuve Lebreton; — vente des meubles.

E. 1759. (Liasse.) — 36 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1712-1777.** — Acte de baptême de Louis-Césaire Lebreton; — contrat de mariage de Louis-Césaire Lebreton et d'Anne-Thérèse Berthelin; — acte de mariage célébré par le curé de Notre-Dame-des-Champs; — procédures faites à la requête de M. Lebreton et d'Anne-Thérèse Berthelin, sa femme, contre le sieur et la demoiselle de Loynes; — renonciation par Anne-Thérèse Berthelin, femme de Louis-Césaire Lebreton, à la succession d'Étienne Berthelin, son père; — extrait de la vente de la terre de Charmeaux, faite par les

héritiers de Cornette de Venancourt à François de La Porterie; — consultations signées par Morelet et par Legouvé, avocats, concernant le douaire de madame veuve Lebreton.

E. 1740. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

**1747-1780.** — Procédures faites à la requête de M. Berthelin, capitaine exempt de la Connétablie : contre le sieur Joseph Vidal, maître chaudronnier à Paris; — contre le sieur Nicolas Charlier; — avis de parents concernant Anne-Thérèse Berthelin; — testament de Geneviève Bouché, femme d'Étienne Berthelin; — inventaire fait après le décès de Geneviève Bouché, veuve d'Étienne Berthelin, etc.

E. 1741. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

**1746-1757.** — Cession de deux sols d'intérêt dans l'entreprise des forges de La Frette, faite par Jacques Guillaume à Étienne Berthelin; — traité de société entre Adrien Guillaume de Cailly, Étienne Berthelin et Jean Buisson, intéressés dans le bail des forges de La Frette et le sieur Chartry, marchand de bois; — projet d'acte de société avec le sieur Lemarquand pour les forges de La Frette; — acte de société pour l'exploitation des forges de La Frette; — bail des forges de La Frette fait par Alexandre-Edme Le Riche, seigneur de Cheveigné et de La Frette; — états estimatifs de plusieurs ventes de bois dans la forêt du Perche; — quittances de M. Buisson; — du sieur Ledier, directeur de la forge de La Frette; — du sieur Gromar; — comptes des recettes et des dépenses rendus par Lemarquand, etc.

E. 1742. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

**1754-1758.** — Correspondance relative à l'exploitation des forges de La Frette. — Lettres adressées à Guillaume de Cailly et à mademoiselle Berthelin : par le président d'Aligre; — par Angot; — par M. Bigant; — par madame Bigarré, née Lebrun : « Bonjour et bon an, mon gros mouton, je « vous embrasse de tout cœur et vous souhaite, à ce renouvellement d'année, tout bonheur et prospérité, tels que « vous méritez; » — par Bordier; — par Bouton, exempt; — par Buisson; — par Burdin.

E. 1745. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

**1758-1757.** — Correspondance relative à l'exploitation des forges de La Frette. — Lettres adressées à M. et à mademoiselle Berthelin, etc. : par Courtallon; — par Deniau; — par Dunand Des Fougues; — par Dumesnil; — par

Goupy; — par Guillaume de Cailly; — par Hurelle; — par de Lamotte; — par de Larivière; — par Lecontal; — par Ledier; — par Le Riche de Cheveigné, — par M. Magne; — par Manuby.

E. 1744. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1756.** — Procédures faites au Châtelet de Paris, à la requête de Jacques Guillaume, contrôleur général de la maison du comte d'Eu, et d'Étienne Berthelin, contre la veuve et les héritiers du sieur Lemarquand et contre le sieur Buisson, pour les contraindre à verser les sommes dues par eux à la société des forges de La Frette.

E. 1745. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

**1755.** — Procédures criminelles poursuivies devant le Parlement de Paris, par Jacques Guillaume et par Étienne Berthelin, au nom des associés des forges de La Frette, contre René-François Sauquaire, sieur Des Plantes, ancien directeur de ces forges, pour le contraindre à rendre ses comptes.

E. 1746. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

**1754-1757.** — Procédures faites à la requête du sieur Barroux, messenger de Mortagne, contre les directeurs des coches d'Auvergne; — projet d'acte de société pour les forges de La Frette; — observations sur l'assignation donnée au sieur Guillaume; — interpellations à faire au sieur La Bart; — notes pour conférer avec M. Bordier, sur le procès intenté au sieur Des Plantes; — lettres de M. Dunand; — nomination du sieur Des Plantes en qualité de régisseur de la forge; — cession de deux deniers dans la société de La Frette, faite par le sieur Ledier au sieur Buisson; — mémoire contre le sieur Des Plantes; — état des papiers remis à M. Bigarré; — état des fers existant à la forge, etc.

E. 1747. (Liasse.) — 19 pièces, papier (1 imprimée).

**1736-1768.** — Réflexions sur la Louisiane, — mémoire sur la Louisiane; — mémoire pour servir d'instructions au sieur Lebreton, écrivain ordinaire de la marine, faisant fonction de commissaire de l'armée qui marche contre les Chikachas; — état des vivres nécessaires, pendant deux mois, pour les officiers de l'armée; — instruction au sieur d'Auberville, écrivain du Roi à la suite du bataillon de la marine; — extrait des registres des audiences du Conseil

supérieur de la province de la Louisiane ; — déposition d'Antoine Yandal et d'Étienne Lemaire contre le sieur Boull, capitaine anglais ; — observations présentées à M. de Kerlerce, gouverneur de la Louisiane, par les officiers de la garnison de la Nouvelle-Orléans ; — copies : de la lettre du Roi à M. d'Abbadie, — de l'ordonnance du roi d'Espagne, publiée à la Nouvelle-Orléans, concernant le commerce de la Louisiane ; — lettres du Conseil supérieur de la Louisiane à M. de Praslin et à M. le vice-chancelier, relativement au sieur d'Ulloa, officier de la marine espagnole ; — représentations du Conseil supérieur de la Louisiane ; — édit du Roi concernant le Conseil supérieur de la Louisiane (imprimé), etc.

E. 1748. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1727-1789.** — Règlement du Roi pour le commerce et la navigation des îles françaises de l'Amérique ; — mémoire présenté à M. de Beaularnais, gouverneur des îles françaises du vent de l'Amérique, par le Conseil supérieur de la Martinique ; — expédition sommaire de l'affaire du sieur Séjournet, — extrait des procès-verbaux de l'assemblée de Saint-Marc de Saint-Domingue ; — notes : sur Saint-Domingue ; — sur l'habitation de M. de Breteuil, à Saint-Domingue ; — vente provisoire de la sucrerie, sise dans le canton de la Grande-Rivière, faite par le baron de Breteuil à Charles-Joseph de Loppinot ; — estimation des biens des sieurs Loppinot, situés à Saint-Domingue ; — note sur les moulins à sucre ; — certificat du commandant de la Grande-Anse, constatant que le sieur Maurice Collet, chirurgien, exerce son état avec succès ; — lettre du ministre de la marine, relative au sieur Collet ; — vente de Leveillé, nègre, âgé de vingt-huit ans, faite par le sieur Martin Jaureguiberry, à Louis Lebreton, moyennant 4,000 livres ; — d'une *négrite*, nommé Catherine, âgée de huit mois, par Lebreton d'Orgenoy à madame Clozier, pour 240 livres ; — affranchissement de la négresse Finette fait, devant les notaires au Châtelet de Paris, par Louis de Remoussin, capitaine de milices à Saint-Domingue, et par Joséphine Rossignol Des Dunes, sa femme, etc.

E. 1749. (Liasse.) — 41 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1654-1789.** — Actes de baptême : de Reine-Françoise-Jeanne de Fénérolle ; — de Henri-Rodolphe de Billeheust ; — de Pierre-Simon Doisy ; — de François-René Lefebvre d'Argencé ; — de Barthélemi-Florimond-Nicolas Lecaron de Fleury ; — de Jean-Charles-Bernard de Certain de Mercey ; — certificat de vie du sieur Jacques de Pecavel, ci-devant

cornette des carabiniers ; — notes : concernant M. de Beaumont, chevalier de Gournai (de la main de la marquise de Coëllogon) ; — concernant le sieur Michaux, suisse du Roi ; — certificat délivré à Charles-Hardy de Bois-Blanc par l'intendant espagnol de la Louisiane ; — extrait du testament de Jean Thiery ; — placet de Jean-Charles-Bernard de Lenoncourt, baron de Mercey ; — certificats : concernant dom Philippe Brice, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne ; — du comte de Montboisier, pour Pierre-Marie-Charles-Benjamin Bizoton de Lamotte ; — requête adressée au procureur général par Jacques Doisy ; — certificat de Rasteau l'aîné, constatant qu'il a reçu en dépôt les malles de M. de Marigny, passager sur le navire *Diamant* ; — épître en vers à M. Lebreton ; — fragments d'une traduction de *Clarisse Harlowe* ; — extrait des *Femmes*, comédie de Goldoni ; — pièces de poésie ; — notes historiques, etc. — (Le 27 messidor an IV, un travail manuscrit de Lebreton Des Chapelles, intitulé *Réflexions militaires*, fut envoyé au Ministère de l'Intérieur.)

E. 1750. (Liasse.) — 1 pièce, papier (imprimée.)

**1787.** — LECÈNE. — Observations pour le sieur Lecène fils et autres intimés, contre Chauvet père et fils appellants (imprimé).

E. 1751. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1788.** — LECLERC (Antoine-François, écuyer. — Contrat de mariage d'Antoine-François Leclerc, écuyer, capitaine au bataillon de Touraine-Infanterie, et de Marie-Jeanne-Françoise de Fournier.

E. 1752. (Liasse.) — 16 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1768-1774.** — LECLERC (François-Xavier). — Procédures faites devant le bailli de La Roche-Guyon, à la requête de François-Xavier Leclerc, vigneron à Bennacourt, et autres, contre Anne Gosselin, veuve de Pierre Landrin ; — adjudication devant le bailli de La Roche-Guyon des biens provenant de Pierre Landrin, dit Bouffon ; — partage des biens de Pierre Landrin entre François-Xavier Leclerc et Claude Rouvel, son beau-frère.

E. 1753. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1778.** — LECOMTE (Jacques). — Vente de plusieurs pièces de terre, sises à Fourqueux, faite par François-

Gabriel Denis, cordonnier en petits souliers, à Saint-Germain-en-Laye, et par Marie-Louise Biard, sa femme, à Jacques Lecointe, vigneron à Saint-Germain, et à Louise Peny, sa femme.

E. 1754. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1720-1786.** — LECOURT (Jean-Baptiste). — Acte de baptême de Jean-Baptiste Lecourt; — passeports délivrés à Jean-Baptiste Lecourt, garçon perruquier; par le marquis de Sourches, grand prévôt de France; — par le prince de Poix; — extrait de l'inventaire dressé après le décès de Michel-François Lecourt; — certificat délivré à Jean-Baptiste Lecourt par le syndic de la communauté des maîtres perruquiers de la ville de Versailles; — billet de cent livres de la banque de Law; — factures de Martin, marchand éventail-liste; — billets souscrits par Lecourt, etc.

E. 1755. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1584.** — LEFEBVRE (Jacques). — Cession d'une somme de 25 écus d'or sol 5 sols tournois, due par Claude Petit, marchand à Paris, au *jeu de Paume* du petit Louvre, paroisse de Saint-Jean-en-Grève, faite par Pierre Duchesne, marchand à Beaumont, à Jacques Lefebvre, marchand à Paris.

E. 1756. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1726-1788.** — LEFEBVRE (Louis). — Vente d'une maison dite la *Croix-de-Fer* et située à Saint-Clair, faite par Clément Bretonnet, maçon, à Marie-Louise Chevallier, veuve d'Alexandre Lefebvre; — extrait du partage des biens ayant appartenu à feu Alexandre Lefebvre, marchand à Saint-Clair; — des biens de Louis Lefebvre, laboureur à Quincampoix, paroisse des Molières.

E. 1757. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1726-1789.** — LEGENDRE (Louis). — Sentence de l'Élection de Paris qui maintient Mathurin Cissé, cordonnier à Jouy-en-Josas, sur le rôle des tailles de la paroisse de Gometz-le-Châtel; — renonciation à la succession vacante de Jacques-Barthélemi Du Castel, bourgeois de Rouen, faite par Catherine-Marie Bergeret, sa veuve; — partage des biens de feu Jacques Legendre, laboureur à Villers-sur-Condun; — inventaire dressé après le décès de Marie-Anne Fortier, femme de Louis Legendre, palefrenier en la Grande-

Écurie, à Versailles; — acte de mariage de Louis Legendre (veuf d'Anne Fortier, et de Marie-Geneviève Cissé, cuisinière; — brevet de pension de 456 livres sur le Trésor, accordé par le Roi à Louis Legendre, palefrenier en la Grande-Écurie; — lettre du sieur Regnauld; — dépenses de Louis Legendre; — certificat du cardinal Pignatelli, doyen du Sacré Collège, constatant qu'il a déposé dans une petite chaise des reliques de Sainte-Catherine de Sienne, etc. (Succession en deshérence. Ces pièces ont été remises aux Archives, le 21 germinal an III, par Ménard, notaire à Versailles.)

E. 1758. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1776.** — LEGROS (l'abbé Jean-Jacques). — Constitution d'une rente perpétuelle de 50 livres faite au profit de Michelle Laloue, veuve de Jean-Simon Vandorme, par messire Jean-Jacques Legros, prêtre, vicaire de la paroisse de Saint-Pierre de Pontoise.

E. 1759. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1749.** — LEMELIN (Noël). — Vente d'un terrain vague, sis à Versailles, dans la place dite des Sœurs, entre les rues Saint-Honoré et Saint-Louis, au Parc aux-Cerfs, contenant 194 toises, faite par Nicolas Lefebvre, garçon du château de Marly, à Noël Lemelin, tailleur de pierres, à Versailles, moyennant 300 livres.

E. 1769. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1654-1729.** — LEMONNIER (Anne Haudoire-Filliot, veuve d'Adrien). — Acte de mariage d'Adrien Lemonnier et d'Anne Haudoire; — brevet de maîtresse sage-femme accordé à Anne Haudoire par les maîtres chirurgiens de la ville de Bourdan; — autorisation d'exercer les fonctions de matrone dans la paroisse de Marines accordée à Anne Haudoire, femme d'Adrien Lemonnier, par Charles Bornat, curé de Saint-Maclou de Pontoise, vice gérant de l'Officialité dudit lieu; — permission de faire le trafic et négoce de marchandise de blé, de grains et de farine au marché de Saint-Germain-en-Laye, donnée par le lieutenant-général de police audit Saint-Germain, à la veuve Lemonnier; — vente d'une maison, sise à Garencières, faite par la veuve Lemonnier à Louis Dauverre, jardinier; — d'une maison, sise dans la paroisse de Saint-Bonnet, faite à la veuve Lemonnier par Jeanne Bernard, femme de Barthélemi de Leparde; — lettres adressées à la veuve Lemonnier; par l'abbé Bardon,

cure de Saint-Bonnet ; — par Dauxerre, — par Deschamps ; — par madame Du Hamel ; — par Filhot ; — par M. de Marquaysac ; — par Picquelee ; — par l'abbé de Prye ; — billets de loterie ; — testament d'Anne de Tarneau ; — autorisation des maîtres chirurgiens de Paris permettant à Marguerite Fayel, femme de Nicolas Loir, d'exercer la profession de sage-femme, etc.

E. 1761. (Liasse.) — 24 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1704-1728.** — Certificats ; du curé de Roinville, constatant que Germain Lemonnier est fils d'Anne Haudoire, et est originaire de cette paroisse ; — de M. Vigier de Steinberg, capitaine suisse de la Garde du Roi, du régiment de Reinole, constatant qu'il a reçu Germain Lemonnier comme chirurgien-major de sa compagnie ; — contrat de mariage entre Germain Lemonnier et Françoise Artus ; — certificats : des chirurgiens ordinaires de l'Hôtel-Dieu de Paris, constatant que Germain Lemonnier, dit Duval, a été pendant un an chirurgien externe de l'Hôtel-Dieu ; — de Charles, duc de Villeroy, constatant qu'il a reçu Germain Lemonnier chirurgien aide-major dans le régiment de Villeroy-Cavalerie, dont il est colonel ; — bail à loyer pendant un an du privilège de maître barbier-chirurgien à Villepreux, fait par Charles Périer à Germain Lemonnier, pour 24 livres ; — du privilège de maître barbier-chirurgien à Saint-Germain-en-Laye, pendant trois ans, fait par François Cottin à Germain Lemonnier, dit Duval, moyennant 30 livres par an ; — lettres des chirurgiens de l'amirauté de Bretagne, séant à Saint-Malo, constatant que Germain Lemonnier peut s'embarquer sur tous les vaisseaux de ce département tant en guerre qu'en marchandise, en qualité de chirurgien-major ; — bail de la métairie de Saint-Hilaire fait par Germain Lemonnier à Pierre Saboury ; — lettres de Germain Lemonnier adressées à sa mère, madame Lemonnier, etc.

E. 1762. (Liasse.) — 57 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1640-1716.** — Acte de baptême de Charles Filhot ; — sentence pour Charles Filhot, abbé de Pleine-Selve, prieur-curé de Meux, contre les héritiers de messire Jean Du Breuil, ci-devant prieur-curé de Meux ; — brevets du Roi, accordant à l'abbé Charles Filhot : l'abbaye de Pleine-Selve, de l'ordre de Prémontré, au diocèse de Bordeaux ; — une pension de 1,000 livres sur le temporel de ladite abbaye ; — une pension viagère de 300 livres sur le prieuré de Saint-Étienne de Peyrat,

au diocèse de Périgueux ; — le prieuré de Saint-Étienne de Peyrat ; — obligation d'une somme de 500 livres, souscrite par l'abbé Charles Filhot, au profit d'Anne Haudoire, veuve d'Adrien Lemonnier ; — d'une autre somme de 5,000 livres ; — cession de la moitié des revenus et des dîmes de la cure de Saint-Bonnet, faite par Charles Filhot, abbé de Pleine-Selve, à Jean Richaudeau, prieur-curé de Saint-Bonnet ; — quittance d'une somme de 200 livres, donnée par l'abbé Filhot à Blouin, gouverneur de Versailles ; — certificats des prêtres-vicaires de l'Hôtel-Dieu de Paris, constatant que l'abbé Charles Filhot est décédé dans cette maison ; — lettre de l'abbé Filhot à madame Lemonnier ; — de l'abbé de Prye à l'abbé Filhot ; — de René de Grugelin, dit de La Guiltière ; — de madame de Mellignan, née Filhot ; — articles de mariage entre Jacques de Mellignan, écuyer, seigneur de Maignot, et Marie-Louise Filhot ; — bail de plusieurs héritages, sis en la paroisse de Meursac, fait par Jacques de Mellignan à Joseph Reuthin ; — inventaire de ce qui était dans le coffre de feu madame de Mellignan ; — acte de baptême de Marie-Madeleine de Mellignan ; — lettre adressée à mademoiselle de Mellignan, religieuse de Sainte-Claire à Rocquefort de Marsan, par l'abbé Filhot, son oncle ; — lettres de madame de Mellignan, etc.

E. 1763. (Liasse.) — 54 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1667-1719.** — Sentence du prévôt du Perchay pour Pierre Cordé contre André Du Hogue ; — procuration donnée par Pierre Cordé, naviguant en qualité de cuisinier, au sieur Moulo, pour recueillir les successions de Pierre Cordé, son père, et de Denise Petit, sa mère ; — acte de décès de Suzanne Cordé, fille de Pierre Cordé et de Suzanne Lemonnier ; — transport par madame veuve Lemonnier à Jacques Haudoire, son neveu, de tous ses droits sur la succession de Pierre Cordé, son gendre ; — accord entre madame Lemonnier et les héritiers de Pierre Cordé ; — acte de dépôt fait par Jacqueline Haudoire-Filhot des états des dettes passives et des effets actifs provenant de la succession de feu Nicolas de Saint-Paul de Blainville, officier dans les armées du Roi, son mari ; — accord entre Jacqueline Haudoire-Filhot, veuve de Nicolas de Saint-Paul de Blainville, et les créanciers du feu sieur son mari ; — procédures faites à la requête de Jacqueline Haudoire-Filhot, veuve de Nicolas de Saint-Paul de Blainville, contre le sieur Acard, marchand de toiles à Paris, et contre le sieur Thibault, maître perruquier à Paris, etc.

E. 1761. (Cahier.) — In-folio, papier, 117 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — LENORMANT (Charles-Guillaume), seigneur d'Étiolles. — Inventaire des titres concernant la terre et seigneurie d'Étiolles et les fiefs qui en relèvent (en mauvais état).

E. 1765. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1767-1789.** — Mémoires : du feudiste chargé de renouveler les terriers d'Étiolles ; — servant à établir les droits dus à M. Lenormant, seigneur d'Étiolles ; — concernant les lettres patentes que M. Lenormant désire obtenir ; — observations sur la seigneurie d'Étiolles ; — états : des terres labourables que M. Lenormant possède hors de son parc ; — de quelques pièces d'héritages ; — des héritages possédés par M. Lenormant dans la censive de M. de Bretignères ; — des héritages possédés par M. de Bretignères, seigneur de Saint-Germain, dans la censive de M. Lenormant ; — projet de transaction et échange entre Lenormant d'Étiolles et M. de Bretignères.

E. 1766. (Liasse.) — 5 pièces et 4 plans, papier.

**1784-1788.** — Vente de la terre et seigneurie d'Étiolles faite par Marie Larthon, veuve de Louis Betaud, président en la Chambre des Comptes, à Charles Lenormant, conseiller-secrétaire du Roi ; — saisie feudale du fief d'Étiolles, faite à la requête d'Achilles de Harlay, seigneur d'Yerres et de Grosbois ; — transaction entre le seigneur de Soisy-sur-Seine et le seigneur d'Étiolles, concernant les limites de ces deux seigneuries ; — plans concernant l'échange entre M. Lenormant, le curé et les habitants d'Étiolles, dressés par Heurtault, géomètre du duc de Villeroy ; — extraits du plan de la seigneurie d'Étiolles.

E. 1767. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

**1767-1789.** — Procédures faites à la requête de Charles Lenormant, fermier général, seigneur d'Étiolles, contre les gouverneurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Baune, concernant plusieurs héritages, sis à Étiolles et légués à l'hospice par feu le président Betaud ; — à la requête de Charles-François Lenormant, seigneur en partie d'Étiolles, contre Jean-Louis Guillemain, seigneur, baron de Courchamps, et autres héritiers de Nicolas Louis de Bailleul, marquis de Château-Gontier, Soisy, Étiolles, etc., relativement aux droits honorifiques dans l'église d'Étiolles.

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

E. 1768. (Liasse.) — 12 pièces, papier (1 imprimée).

**1740-1789.** — Inventaire des titres et pièces concernant le fief du Petit-Tremblay ; — mémoire des titres et pièces manquant à la seigneurie du Tremblay ; — aveu et dénombrement rendu au Roi, à cause de son comté de Corbeil, par Jean Bureau, seigneur du Tremblay ; — acte de foi et hommage du fief du Val-Coquatrix, fait à Madeleine Bastonneau, veuve de maître Gabriel Miron, dame du fief de Chevreau, par Nicolas Thibeuf, commissaire-examineur au Châtelet de Paris ; — transaction entre Pierre Thibeuf et Robert Miron, concernant les limites des fiefs de Chevreau et du Val-Coquatrix ; — déclaration passée au profit du prieur de Saint Guenaut, à Corbeil, et des religieux de Saint Victor-lès-Paris, par les enfants mineurs de Robert Miron, seigneur du Tremblay-Chevreau ; — acte de foi et hommage du fief du Tremblay-Chevreau fait au Roi, à cause de Corbeil, par Gabriel Choart, conseiller-trésorier général des Ponts et Chaussées ; — lettres royales obtenues par Gabriel Choart, pour la rénovation du terrier du fief du Tremblay-Chevreau (imprimé) ; — déclaration faite devant Nicolas Boissouf, notaire à Corbeil, des biens possédés dans la censive du Tremblay-Chevreau par Jacques Buffin, boulanger au faubourg Saint-Jacques, à Corbeil ; — des biens possédés par Marie-Anne de Santilly, veuve de Pierre Dumoulin ; — main levée des saisies, arrêts et oppositions faites à la requête de Charles François-Paul Lenormant de Tournelien, seigneur d'Étiolles, contre Jacques-Bernard Durey de Noinville, seigneur du Tremblay-Chevreau ; — état estimatif des biens possédés par Lesage, bourgeois de Paris, dans la seigneurie du Tremblay-Chevreau.

E. 1769. (Cahiers.) — In-8<sup>o</sup>, papier, 27 feuillets.

**1595.** — « Cens reçus au Tremblay par noble demoiselle Madeleine Bastonneau, veuve de feu M. le lieutenant-civil, à cause de son fief de Chevreau, le jour Saint Remy. » — « Cristofle Poullet, au lieu de Pierre Pellé, pour trois quarts de vigne de la déclaration dudit Pellé, doit iv deniers tournois. »

E. 1770. (Cahiers.) — In-8<sup>o</sup>, papier, 22 feuillets.

**1540-1695.** — Rentes dues à la seigneurie du Tremblay-Chevreau ; — extraits du terrier commencé par M. Choart, seigneur du Tremblay.

E. 1771. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1627-1786.** — Inventaire des titres de propriété concernant les fiefs et seigneuries du Bourg en partie et d'Angest; — instructions pour justifier que la maison de Hauldres est réellement d'Étiolles, à cause du fief d'Angest; — aveu et dénombrement de 6 livres parisis et de deux chapons de cens fait par François Dugué, seigneur du Bourg, au seigneur d'Angest; — déclaration des biens possédés en roture dans le fief du Bourg par Françoise Voyer de Dorée; — mémoires: pour Charles-François-de-Paule Lenormant, seigneur du fief du Bourg et en partie d'Angest, contre Marie-Anne de Santilly, veuve de Pierre Dumoulin, dame du Tremblay-Chevreau, à cause de la rénovation du terrier des fiefs du Bourg et en partie d'Angest; — pour M. le Garde des Sceaux contre M. de Bailleul, et le sieur Charles-François-de-Paule Lenormant, fermier général; — acte de foi et hommage du fief des Coudrais, sis à Étiolles, fait à Charles-Guillaume Lenormant par Louis Toutaint de Champion; — mémoire pour M. de Tournehem contre M. Hussenot; — extraits concernant le fief d'Angest; — mémoire pour la rénovation des terriers des fiefs du Bourg et en partie d'Angest; — dépouillement du terrier du Bourg et en partie d'Angest.

E. 1772. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1686-1732.** — Instance de M. Lenormant contre M. de Saint-Germain; — acte de foi et hommage du fief des Grandins, assis au village d'Étiolles, fait par Charles Lenormant à Eustache Thibeuf, seigneur de Saint-Germain du Vieil-Corbeil; — dépouillement des rentes énoncées au décret de la terre et seigneurie d'Étiolles; — extrait des déclarations passées par les propriétaires et détenteurs des héritages sis à Gravois; — extraits du terrier de Gravois.

E. 1775. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1490-1695.** — Aveux et dénombremens: du fief relevant du Val-Coquatrix rendu par Louis Tillet, seigneur du Val-Coquatrix, à Jean Bureau, élu de Melun, seigneur du fief du Pressoir de-Chevreau; — du fief du Val-Coquatrix, par Guillaume Du Tillet au grand prieur de France, prieur de Saint-Jean-en-l'Isle; — état de la consistance du fief du Val-Coquatrix; — acte de foi et hommage des trois quarts du Val-Coquatrix fait par Gallerand Gaillard, seigneur de La Morinière, au président Miron, seigneur du fief de Che-

vreau; — transaction entre MM. Sevin et de Bailleul, relativement aux honneurs dans l'église de Saint-Germain-du-Vieil Corbeil; — instance de M. Lenormant contre M. Eustache Thibeuf.

E. 1774. (Registre.) — In-folio, papier, 697 feuillets.

**1759-1760.** — Terrier de la seigneurie d'Étiolles rédigé pour Charles-Guillaume Lenormant par Jean Popelin, notaire royal à Corbeil (tome 1<sup>re</sup>). — Censitaires: Marie-Louise Bault, veuve de Louis Morel; — Étienne Delaborde, vigneron; — Vincent-Benoît Brunel, tailleur d'habits, etc.

E. 1775. (Registre.) — In-folio, papier, 620 feuillets.

**1760-1767.** — Terrier de la seigneurie d'Étiolles rédigé pour Charles-Guillaume Lenormant par Jean Popelin, notaire royal à Corbeil (tome 2<sup>e</sup>). — Censitaires: Jean Bezou, tonnelier; — maître Nicolas-Maurice Dupont, notaire royal et procureur à Corbeil; — Charles Abeilard, marchand épiciier à Corbeil, etc. (Table alphabétique.)

E. 1776. (Registre.) — In-folio, papier, 265 feuillets.

**1786-1790.** — Terrier de la seigneurie d'Étiolles et d'Angest y réuni, mouvant du comté de Corbeil, ainsi que du fief du Bourg, mouvant de la Commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle, appartenant lesdits fiefs et seigneurie à messire Charles-Guillaume Lenormant d'Étiolles, rédigé par Davesne, commissaire aux droits seigneuriaux, notaire au bailliage de Villemenon. — Domaine utile de la seigneurie d'Étiolles, etc. (Table des censitaires.)

E. 1777. (Registre.) — In-folio, papier, 209 feuillets.

**1786-1789.** — Cucilloir à quatre confins, contenant le détail de tous les héritages situés dans l'étendue de la justice et directe censuelle d'Étiolles, ainsi que les cens et rentes dont ils sont redevables. (Table alphabétique des débiteurs.)

E. 1778. (Registre.) — In-folio, papier, 558 feuillets.

**1786-1789.** — « Cueilleret général pour la perception  
« des cens et rentes dus aux fiefs et seigneuries d'Étiolles  
« et d'Angest, du Bourg, de Tremblay-Chevreau, de Gra-  
« vois, des Grandins et de la Cour-du-Pressoir, de L'Hermite  
« et Combeaux-Rouge, le tout divisé en sept parlies. »  
(Table des censitaires.)



E. 1779. (Registre.) — In-folio, papier, 72 feuillets.

**1721-1724.** — Terrier des fiefs et seigneurie du Bourg et en partie d'Angest, fait de l'ordre de François Paulmier de Saint-Léger, seigneur desdits fiefs, par Paul Adam, notaire royal à Corbeil. — Censitaires : Étienne Godefroid Larchevesque, prêtre, curé de Saint-Martin d'Étiolles, — Jean Fournier, vigneron ; — Claude Pagant, vigneron, etc. (Table des censitaires.)

E. 1780. (Registre.) — In-folio, papier, 319 feuillets.

**1786.** — Terrier de la seigneurie du Tremblay Chevreau, mouvant du comte de Corbeil et appartenant à Charles-Guillaume Lenormant d'Étiolles, fait par Davesne, notaire au bailliage de Villemenon-en-Brie. — Domaine utile de la seigneurie de Tremblay-Chevreau, tant en fiefs qu'en roture, etc. (Table des censitaires.)

E. 1781. (Registre.) — In-folio, papier, 228 feuillets.

**1786.** — Cueilloir à quatre confins contenant le détail de tous les héritages situés dans l'étendue de la justice et directe censuelle du Tremblay-Chevreau, ainsi que les cens et rentes dont ils sont redevables. — Débiteurs : Antoine Courage, vigneron ; — Jacques Templeux, bourgeois, demeurant à Corbeil ; — Jean-André Jouanin, brigadier des vingtièmes de la Généralité de Paris, etc.

E. 1782. (Registre.) — In-folio, papier, 58 feuillets.

**1699-1703.** — Terrier du fief de Gravois rédigé pour Nicolas-Louis de Bailleul, marquis de Château-Gontier, par Nicolas Regnauld, notaire royal à Corbeil. — Débiteurs : Jean Loreau, marchand à Paris ; — Étienne Delaborde, marchand à Corbeil ; — Jacques Erchet, officier de la garde-robe du Roi, etc. (Table alphabétique.)

E. 1783. (Registre.) — In-folio, papier, 85 feuillets.

**1786-1789.** — Cueilloir à quatre confins contenant le détail de tous les héritages situés dans l'étendue de la justice et directe censuelle de Gravois, ainsi que les cens et rentes dont ils sont redevables. — Débiteurs : Pierre Mouzon, vigneron à Saint-Germain-le-Vieux-Corbeil ; — Dominique-Alexandre Preuvot, tailleur d'habits, à Corbeil, etc. (Table alphabétique.)

E. 1784. (Registre.) — In-folio, papier, 84 feuillets.

**1786-1790.** — Terrier du fief de L'Hermite, mouvant d'Yerres, uni au duché de Brunoi et appartenant à Charles-Guillaume Lenormant d'Étiolles, fait par Davesne, notaire au bailliage de Villemenon-en-Brie. — Domaine utile de la seigneurie de L'Hermite, etc. (Table alphabétique des censitaires.)

E. 1785. (Registre.) — In-folio, papier, 11 feuillets.

**1786-1787.** — Cueilloir à quatre confins, contenant le détail de tous les héritages situés dans l'étendue de la justice et directe censuelle de L'Hermite, ainsi que les cens et rentes dont ils sont redevables. — Débiteurs : Charles Bernier, vigneron ; — Louis-Charles Abeilard, bourgeois à Étiolles ; — Jean-Pierre Bioust, mineur émancipé, vigneron à Étiolles, etc.

E. 1786. (Registre.) — In-folio, papier, 60 feuillets.

**1786-1790.** — Terrier du fief de la Cour-du-Pressoir, mouvant de la vicomté de Corbeil et appartenant à Charles-Guillaume Lenormant d'Étiolles, fait par Davesne, notaire au bailliage de Villemenon-en-Brie. — Domaine utile de la Cour-du-Pressoir. (Table des censitaires.)

E. 1787. (Registre.) — In-folio, papier, 55 feuillets.

**1786-1787.** — Cueilloir à quatre confins contenant le détail de tous les héritages situés dans l'étendue de la justice et de la directe censuelle de la Cour-du-Pressoir, ainsi que les cens et rentes dont ils sont redevables. — Débiteurs : Étienne Chamblain, fermier du bac de Soisy-sous-Étiolles ; — Pierre Fanton, vigneron ; — Louis-Pierre Morand, vigneron, etc. (Table alphabétique.)

E. 1788. (Liasse.) — 10 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1782-1786.** — LEPPELLETIER (Bernard-Laurent), seigneur de Voislemont et de Montmort. — Constitution de 300 livres de rente perpétuelle faite au profit de Charles-Antoine-Gabriel Lejeune Du Tillart, par Bernard-Laurent Lepelletier de Voislemont ; — baux à loyer de plusieurs pièces de terre, sises à Valmondois et à Butry, faits par Bernard-Laurent Lepelletier : à Louis Rémy ; — à Jacques-François Fortier ; — à François Demay, etc.

E. 1789. (Liasse.) — 14 pièces, papier ; 22 pièces, parchemin.

**1636-1777.** — Bail à rente d'un arpent de terre sis à Auvers, lieu dit La Tournelle, fait par Françoise de Levis veuve de Louis de Beauvain, à Gérard Fontaine, pour 10 livres de rente foncière ; — titre nouvel de cette rente passé par Jean Fontaine et autres au profit de MM. Lepelletier, seigneurs par indivis de Montmort ; — bail à rente de plusieurs pièces de terre sises à Auvers, fait par Françoise de Levis, veuve de Louis de Beauvain, et héritière de Jean de Levis, seigneur en partie d'Auvers et de Montmort, à Vincent Fottinier, pour 21 livres 5 sols de rente foncière ; — titre nouvel d'une rente foncière de 30 sols passée par Pierre Bouraine et autres au profit de Messieurs Lepelletier frères, seigneurs de Montmort, etc.

E. 1790. (Liasse.) — 1 pièce, papier (imprimé).

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — **LEPÈRE** (François). — Mémoire signifié pour François Lepère, laboureur, intimé et demandeur, contre les tuteurs honoraires et le tuteur onéraire du marquis de Laumary, mineur, seigneur de Milly, Angerville, Rouvres-en-Beauce et autres lieux, appelants, et encore contre les sieurs Hochereau et Le Bègue, élus en l'Élection d'Étampes, Germain Gillet, Marie et Geneviève Morin, Charles Cailloux et autres, défendeurs (imprimé).

E. 1791. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1750-1764** — **LEPRESTRE** (François-Charles), seigneur de Théméricourt et de Jocourt. — Déclarations des biens possédés dans la censive de M. François-Charles Leprestre, chevalier, seigneur de Théméricourt et du fief de Jocourt : par les Pénitents de Meulan ; — par messire Philippe Rouyer, prieur de Gouzangrez ; — par dom André Le Riou, prieur titulaire de Saint-Blaise de La Cornouillère (dépendant de l'abbaye de Josaphat-lès-Chartres) ; — par messire Jean Mouquel, prêtre, comme curé de Notre-Dame de Théméricourt.

E. 1792. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1774-1782.** — **LEROY** (Denis). — Commission de garde et de conservateur de la terre et seigneurie de Sennemont dit Petit-Bourg, et d'Évry, donnée par Augustin-Louis Érard, marquis de Roys, à Denis Leroy ; — arrêt du Parlement de Paris enregistrant cette commission ; — lettres de Jean Nolin, prêtre, religieux de l'abbaye de Saint-Victor de

Paris, prieur de Saint-Guénaut, nommant Denis Leroy, garde des chasses, bois et pêches dépendant dudit prieuré ; — acte de réception de Denis Leroy, comme garde-chasse du prieuré de Saint-Guénaut, passé devant le prévôt de la justice de ce prieuré.

E. 1795. (Liasse.) — 15 pièces, papier (imprimées).

**1725-1729.** — **LEROY** (Louis-Marin, sieur de Gomberville, lieutenant-général au bailliage d'Étampes. — Mémoires pour Louis-Marin Leroy, écuyer, sieur de Gomberville, lieutenant général, civil et criminel au bailliage d'Étampes, prisonnier ès-prisons de la Conciergerie du Palais, contre Laurent Moreau de Champron, et Catherine Duroux, sa femme, — requêtes pour le lieutenant général d'Étampes à nos seigneurs du Parlement ; — mémoire pour Thomas Genty, greffier au bailliage d'Étampes, accusé et défendeur, contre Laurent Moreau, ancien élu en l'Élection d'Étampes, et demoiselle Catherine Duroux, sa femme ; — requête de Laurent Moreau, avocat en la Cour de Parlement de Paris, etc. (Imprimés.)

E. 1794. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1783-1784.** — **LESEURE DE MUSSEY** (Catherine Millot, veuve d'Arnoult-Philippe). — Vente de fief et office de conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Bourgogne, faite par Louis-Arnoult Leseure de Mussey à dame Catherine Millot, veuve d'Arnoult-Philippe Leseure, écuyer, sieur de Mussey, pour en faire ce que bon lui semblera, moyennant 63,000 livres ; — quittances données à Catherine Millot, veuve du sieur Arnoult-Philippe Leseure, par Bernard Perruchot, administrateur des hôpitaux de la marine, etc.

E. 1795. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1776-1785.** — **LESTIBOUDOIS** (Adrien-Charles de). — Contrat de mariage d'Adrien-Charles de Lestibouois, écuyer, officier dans les grenadiers royaux de l'Île-de-France, et de Marie-Thérèse Lebaillly de Baillenville ; — obligation d'une somme de 600 livres souscrite au profit de Marie-Madeleine Monicot, domestique, par Adrien-Charles de Lestibouois, capitaine au régiment de Beauvoisis.

E. 1796. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1774.** — **LESUEUR** (Jacques). — Bail de la maison de l'Écu, sise à Angerville, fait par Jacques Lesueur, laboureur

à Gironville-en-Beauce, à Charles Regnault, subdélégué de l'Intendance d'Orléans, pour le logement de la brigade de maréchaussée d'Angerville; — prorogation dudit bail.

E. 1797. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1730-1785.** — LETENNEUR (Nicolas-Toussaint), sous-lieutenant de maréchaussée. — Mémoires pour M. Letenneur; — acte de baptême de Nicolas Toussaint Letenneur; certificats : du marquis de Breteuil, constatant que Letenneur a servi cinq ans comme gendarme de la seconde brigade des Cheval-légers Dauphins; — du duc de Cossé-Brissac, constatant que Letenneur a servi en qualité de cornette de la compagnie de Phéippeaux, dans le régiment de Bourgogne-cavalerie; — du prévôt général de la maréchaussée de l'Orléanais, constatant que Letenneur a servi comme exempt sous ses ordres; — commission de sous-lieutenant inspecteur dans la capitainerie des chasses de Fontainebleau, accordée à Letenneur; — nomination d'exempt de maréchaussée à La Vrillière, accordée à Letenneur; — de capitaine des chasses du duché de La Vrillière-sur-Loire; — gratification de 200 livres, accordée au sieur Letenneur; — quittance de la somme de 100 livres, payée par Letenneur, pour le centième denier de l'évaluation et fixation de l'office d'exempt du prévôt de l'Île-de-France; — ordre de Rigoley, baron d'Ogny, intendant-général des Postes, de fournir à Letenneur tous les chevaux nécessaires pour courir la poste de Paris à Roie; — état des services de Letenneur; — lettres du Roi lui accordant la croix de Saint-Louis, etc.

E. 1793. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1756-1789.** — Minutes de lettres de Letenneur à M. Dhemery et au prince de Poix, sur la conduite de son fils, Jean Letenneur; — lettre de M. Amelot à Letenneur; — ordres du Roi pour conduire Jean Letenneur à Saint-Lazare; — congé donné à Jean Letenneur, soldat au régiment du Perche, compagnie de Favas; — ordre du prince de Poix au commandant de la garde invalide, de conduire en prison le fils de Letenneur; — lettre de M. de Villedeuil à Letenneur; — attestation des habitants de la ville de Saint-Pourçain, concernant Jean Letenneur, officier au régiment de Gatinois; — acte de baptême de Pierre Letenneur; — renonciation à la succession de Bouchet de Laras, faite par Marie Letenneur, novice dans la maison du Charme, Ordre de Fontevault, etc.

E. 1799. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1388-1767.** — Généalogies de la famille Letenneur; — mémoire concernant la famille de Jacques Letenneur; — donation en aumône de la somme de 5 écus sol et de 20 sols non rachetables, à prendre chacun an sur la rente due par Jean de La Salle, faite par Jacques Letenneur, écuyer, secrétaire ordinaire de la reine de Navarre (Marguerite de Valois), à vingt-huit pauvres indigents et nécessiteux du bourg de Marseille-en-Beauvoisis (2 exemplaires); — actes de baptême : de Claude, fils de Benjamin Letenneur, président en la Cour des Monnaies; — de Benjamin-François, fils de Pierre Letenneur, seigneur de Maubuisson; — acte de décès de Claude Letenneur, seigneur de Bonnières; — certificats : de Louis-Nicolas de Guillebon, seigneur de Wavignie, d'Antoine de Guillebon, seigneur de Beauvoir, de M. de Foy et de M. Parent de Boisvenant, constatant que MM. Letenneur, écuyers, ont toujours vécu noblement dans le lieu qu'ils ont habité; — des habitants notables de Breteuil, bailliage de Montdidier, constatant que, depuis plus d'un siècle, MM. Letenneur ont vécu noblement à Breteuil; — du duc de Chaulnes, constatant que Jacques-Nicolas Letenneur, écuyer, a été l'un des deux cents Cheval-légers de la garde ordinaire du Roi.

E. 1800. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

**1699-1789.** — Acte de mariage de Jacques Letenneur, écuyer, seigneur d'Argilliers, et de Louise Chevalier; — placet de Jacques Letenneur au duc de Chaulnes; — lettre du duc de Chaulnes à Letenneur d'Argilliers, à l'occasion de sa nomination comme chevalier de Saint-Louis; — lettre du roi Louis XV annonçant à Jacques Letenneur qu'il a commis le sieur de La Javelière pour recevoir son serment comme chevalier de Saint-Louis; — de M. de Breteuil, ministre; — acte de décès de Jacques Letenneur, écuyer; — certificat du duc de Chaulnes, constatant que Jacques Letenneur, sieur d'Argilliers, a servi comme brigadier dans la compagnie des deux cents Cheval-légers de la garde ordinaire du Roi; — que Jacques Letenneur, sieur de Boulainvilliers, a été reçu dans la compagnie des Cheval-légers du Roi; — qu'il a été nommé chevalier de Saint-Louis; — note concernant les services militaires d'Hyacinthe Bouchet, écuyer, sieur de Laras; — certificat du prince de Soubise, constatant qu'Hyacinthe Bouchet, sieur de Laras, a été reçu dans la compagnie des Gendarmes de la garde du Roi; — ordre

du Roi à M. de Savalète, garde du Trésor, de payer 880 livres 4 sol 8 deniers aux héritiers du sieur de Laras ; — actes : de décès de Marie Bouchet ; — de baptême de Jean Desrolines ; — quittances du droit de dispense de l'office d'archer du prévôt de l'Île-de-France, données par le trésorier des revenus casuels à Jacques Aynier ; — à Toussaint Gaillard ; — note sur le chemin de Saint-Benoît-sur-Loire à La Vrillière ; — promesse de mariage entre Joseph Daniel et Madeleine Masse ; — mémoire pour la veuve Devosin, etc.

E. 1801. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1772-1789.** — Minutes des lettres de Letenneur ; — lettres : de la sœur Letenneur, religieuse ; — du chevalier Letenneur ; — d'Antoine, lieutenant des chasses du Roi : « J'ai l'honneur de souhaiter le bonjour à M. Letenneur, et « le prie de me dire s'il pourra me donner deux cavaliers de « maréchaussée pour conduire des braconniers dans les pri- « sons de Saint-Germain-en-Laye, si toutefois nos gardes en « arrêtoient. Leur voyage sera payé sitôt leur retour ; » — de Baubard de La Grurie ; — de Baudard ; — de Baude ; — de Beneyton ; — de Bertier, intendant de la Généralité de Paris.

E. 1802. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

**1772-1789.** — Lettres adressées à Letenneur : par Berthier, commandant en second de la garde nationale de Versailles ; — par Blanchin ; — par le baron de Breteuil, ministre : « M. le Procureur du Roi, monsieur, se plaint « que les lieutenants de la compagnie de l'Île-de-France « ont introduit l'usage de disposer du sort de quelques- « uns des prisonniers arrêtés dans leur arrondissement, « d'envoyer les mendiants au dépôt de leur ordonnance ou « de les relaxer, et de garder dans les prisons de leur rési- « dence les soldats semestriers, délinquants et déserteurs, « en attendant les ordres du ministre de la guerre à qui ils « envoient les minutes des procès-verbaux de capture et « d'interrogatoire, sans conclusion ni ordonnance. J'ai fait « vérifier l'objet des plaintes de ce magistrat, et il a été re- « connu qu'il n'y a point de reproches à faire aux lieute- « nants sur l'irrégularité dont il s'agit ; » — par Burande ; — par Chapy ; — par Chéron ; — par Chillou ; — par le duc de Cossé ; — par la duchesse de Cossé, née de Nevers.

E. 1803. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

**1771-1789.** — Lettres adressées à Letenneur : par Decagny, procureur au Châtelet ; — par Delacodre ; — par Delageneste-Lacombe ; — par Delahaye ; — par Desrolines de Lamotte ; — par Dogier, curé de Lange ; — par frère Dosithée ; — par Dufefoy ; — par Dupeyrou ; — par le marquis d'Épinay-Saint-Luc : « M. votre fils a dû vous mander, « monsieur, que j'avois fait ce que vous avez désiré ; j'ai re- « mis pour lui trois louis à son sergent, et j'ai signé son congé « absolu ; mais de Toulon à Lyon, il en coûte, seulement pour « les voitures publiques, trois louis. Ainsi, vous voyez que « cela est beaucoup plus cher que vous ne l'avez compté. « C'est pourquoi M. votre fils a préféré de faire le voyage à « pied ; et pour remplir vos vœux, j'ai chargé un bas-offi- « cier qui vient en semestre à Paris d'être son économiste, et « il le conduira jusques aux environs de Paris que madame « sa mère doit venir le chercher ; » — par madame Ferrand ; — par Gaultron ; — par Gautier ; — par le comte de Gontaut.

E. 1804. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1772-1789.** — Lettres adressées à Letenneur : par Lacaze ; — par Lacombe, inspecteur général de la maréchaussée : « Je suis informé, monsieur, que, malgré l'ordre que vous « avez donné de ma part, en 1785, aux lieutenants et sous- « lieutenants de la compagnie de l'Île-de-France de ne point « laisser venir à Paris, sans permission par écrit, les bas- « officiers et cavaliers, ces derniers y viennent journalle- « ment pour leur service et même pour leurs affaires per- « sonnelles sans permission, ou négligent, quand ils sont « munis, de se présenter chez vous pour la faire viser ainsi « qu'il a été ordonné dans le temps. Je vous prie, monsieur, « de faire exécuter ponctuellement les dispositions de ce « règlement ; » — par M. de La Martinière ; — par Lataille ; par la sœur Voirier, religieuse ; — par Mathieu ; — par Merson ; — par Michal ; — par Monval ; — par Morieu ; — par Muard ; — par Mulet ; — par Nacl ; — par Papillon ; — par Patenostre ; — par Payen ; — par l'épîn ; — par madame Philippe ; — par Prioreau.

E. 1805. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

**1784-1788.** — Lettres adressées à Letenneur : par Rulhière, capitaine de cavalerie, commandant la lieutenance

de maréchaussée de Saint-Denis. Le 3 juin 1786 : « J'ai  
« l'honneur de vous adresser, monsieur, les dispositions du  
« service qui doit être fait demain par la maréchaussée sur  
« la route de Paris à Versailles. Je vous prie de donner les  
« ordres nécessaires et de veiller particulièrement à ce que  
« les patrouilles dont la brigade des chasses est chargée  
« soient faites exactement, et de surveiller vous-même ce  
« service. »

E. 1806. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1772-1789.** — Lettres adressées à Letenneur : par  
Rimbert ; — par Robin ; — par madame Salmon ; — par le  
maréchal de Ségur : « Plusieurs anciens déserteurs, monsieur,  
« qui sont rentrés à leur corps pour demander à profiter de  
« la grâce du retour volontaire, ont déclaré qu'ils avoient  
« passé la majeure partie de leur temps à Paris ou dans les  
« environs, sans avoir été inquiétés par la maréchaussée ;  
« qu'ils vivoient fort tranquilles sans que qui que ce fut leur  
« dit rien. Comme l'intention du Roi est que ses ordonnances  
« soient rigoureusement exécutées à l'égard des soldats, ca-  
« valiers, hussards, dragons ou chasseurs qui désertent  
« de ses troupes, vous voudrez bien ordonner à tous les  
« commandants de brigade de votre compagnie d'en faire  
« faire d'exactes perquisitions, chacun dans son arrondisse-  
« ment, de les arrêter s'il s'en trouve, de les faire interroger  
« et de m'en donner avis sur-le-champ ; — par Sévin ; —  
par Teissier ; — par Thierry ; — par l'abbé Tridon ; — par  
Verneuil ; — lettres non signées.

E. 1807. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1752-1785.** — Testament de Louise Chevalier, femme  
de Jacques Letenneur, écuyer ; — partage de la succession de  
la dame Letenneur ; — donation entre-vifs faite par Jacques  
Letenneur, écuyer, l'un des brigadiers des deux cents Chevaux-  
légers du Roi, à Françoise-Nicole Letenneur, sa fille ; — vente  
de plusieurs héritages situés à Roye-sur-le-Mast, en Picardie,  
faite par Jacques Letenneur, par Nicolas-Jacques Letenneur,  
et autres, à Pierre Boulanger de La Marlière, receveur de  
l'abbaye du Val-de-Grâce, à Paris ; — transaction entre  
Pierre Sanguier et Charlotte Hémerly, légataire de Louise  
Chevalier, et Pierre Boulanger de La Marlière ; — testa-  
ment de Françoise-Nicole Letenneur, fille majeure ; — rati-  
fication donnée par Nicolas-Toussaint Letenneur, de la vente

de cinquante-et-un journaux de terre labourable sis à Breteuil,  
faite par Jacques-Nicolas Letenneur, son frère, au profit de  
la veuve Levavasseur ; — inventaire dressé après le décès  
de Marie Bouchet de Laras, femme de Nicolas-Toussaint  
Letenneur, etc.

E. 1808. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**1772-1787.** — État des objets situés à Santeny, au  
château du Rolet et demandés par M. et par madame Le-  
tenneur ; — mémoire des travaux de couverture exécutés  
par Descartes, maître couvreur, à une baraque sise à Saint-  
Cloud, près la grille du parc de la Reine, pour le compte de  
M. Letenneur ; — état des meubles et effets étant dans la  
maison de l'Orme-Gras, à Vaugrignense ; — du produit  
annuel de l'Orme-Gras ; — quittances de Bougault, pour le  
loyer d'un jardin situé à Montreuil et occupé par Letenneur ;  
— procédures faites contre Letenneur par Mauger, treilla-  
geur ; — par Villein Burgisser, suisse du Roi, etc.

E. 1809. (Liasse.) — 24 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1653-1779.** — Fondation, dans la chapelle de Laras,  
par Jeanne Dupont de Pradine, dame en partie de Laras et  
veuve de François de Grimeau, d'une messe qui doit être  
dite tous les ans, le 11 février, pour le repos de l'âme du  
feu sieur son mari ; — baux du domaine de Laras faits à  
Gilbert et à Antoine Berthomier ; par Hyacinthe Bouchet,  
écuyer, sieur de Laras ; — par Marie Bouchet, femme de  
Nicolas-Toussaint Letenneur ; — contrat de mariage de Jean  
Bouchet, capitaine au régiment de Limousin, et de Cathé-  
rine Desrolines ; — acte de décès de Jean Bouchet de Laras  
— extrait de l'inventaire dressé après le décès de Jean Bou-  
chet de Laras ; — bail du domaine de Crignard, paroisse de  
Contigny, fait par Nicolas-Toussaint Letenneur et par Marie  
Bouchet de Laras, sa femme, à Antoine Turlin ; — à Éli-  
sabeth Pélissan, etc. — Vente du domaine de Lattelief fait à  
François-Gilbert Guy par le curateur à la succession de Jean  
Bouchet ; — cession d'une somme de 2,000 livres, due par  
le sieur Guy, faite par la veuve de Jean Bouchet à Philippe  
Gillet, marchand à Saint-Pourçain ; — constitution d'une  
rente de 131 livres 9 sols 7 deniers faite par Claude Desro-  
lines, écuyer, sieur de La Motte, porte-manteau du Roi, au  
profit de sa sœur Catherine Desrolines, veuve de Jean  
Bouchet, etc.

E. 1810. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

**1680-1781.** — Bail du domaine de Laras fait à Antoine Berthomier par Jean-Baptiste Rouchet, seigneur de Laras et de Lattelier; — contre lettre par laquelle Nicolas-Toussaint Letenneur et Marie Bouchet de Laras, sa femme, reconnaissent avoir reçu réellement 1,000 livres de Gilbert Berthomier, leur fermier, au lieu de la somme de 2,925 livres, portée dans l'acte de prorogation du bail du domaine de Laras; — procédures faites par François Bardonnell contre Antoine Berthomier; — par Charles Querson Du Therin, contre Jean Bouchet de Laras; — comptes d'Antoine Berthomier; — billets du chevalier Letenneur; — quittances: de Desrolines de La Motte; — de Desrolines d'Ussé; — de Gaulmin, etc.

E. 1811. (Cahier.) — In-8°, papier, 20 feuillets.

**1682-1753.** — Déclarations censuelles passées au terrier de la seigneurie de Crignard, en la paroisse de Contigny: par dame Claude Giraudet, veuve d'Antoine Foyet; — par maître Claude Laverot, docteur en médecine; — par René de Phelix, etc. — Signification faite à Noël Rollat, bourgeois demeurant à Brou, à la requête du prince de Condé, seigneur engagiste du Bourbonnais.

E. 1812. (Liasse.) — 53 pièces, papier (25 pièces imprimées).

**1767-1789.** — Quittances de la sœur Perrin et de la sœur Viard, procureuses des religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Versailles, pour la pension de mademoiselle Letenneur, s'élevant à 65 livres 10 sols par quartier; — billets souscrits: par Letenneur pour payer le congé d'un de ses fils; — au profit du sieur Girardeau par le sieur Gaultrou, sous-lieutenant de la maréchaussée, au Bourget, par Letenneur, par Bédiet et par Benard, cavaliers de maréchaussée; — mémoire de Laurent, tailleur; — récépissés de fourrages donnés par Letenneur au sieur Boulanger; — facture de Chardon, chapelier; — de Regnault, confiseur, « dix-huit « meringues sèches, une livre 16 sols; — un fromage glacé, « 6 livres; — une compote de prunes, 2 livres; — douze « biscuits, 1 livre 4 sols; » — de Philippe, traiteur; — de Delacodre, marchand à Orléans; — de Lesueur; — quittance de Biju-Duval; — détail des dettes de la maison Letenneur; — dépense de Letenneur; — note sur le contrat de mariage de Letenneur; — quittances des droits de

vingtièmes payés par Letenneur dans l'Élection de Moulins, paroisse de Langes, etc.

E. 1813. (Liasse.) — 7 pièces, papier (6 imprimées).

**1745-1781.** — OEuvres de Louis-Benjamin Letenneur, seigneur de Gourniers, lieutenant général du bailliage de Melun. — Discours présenté au Roi, à Fontainebleau; — le *Dialogue prophétique*; — le *Songe prophétique*; — les *Regrets de Fontainebleau*, au Roi; — *Sujet allégorique* (2 exemplaires); — vers ordonnés à l'auteur pour Mesdames de France; — *Bouquet* à M. Timbergue pour mademoiselle Letenneur, sa filleule; — vers pour madame Thérèse, dépositaire du couvent des Charmes; — à madame Adélaïde; — *Cocatrix*, tragédie amphigouristique, etc.

E. 1814. (Cahiers.) — In-12°, papier, 47 feuillets.

**1764-1774.** — Recueil de poésies; — Chansons; — *Pardon des Comédiens François*, à l'occasion du *Siège de de Calais*; — prière du Parlement, pour demander la protection de la Du Barry; — *Différentes demeures*; — épi-grammes; — Noël nouveau; — quatrain sur Louis XVI, etc.

E. 1815. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

**1757-1789.** — Lettre de mademoiselle de Barry à son frère, élève de l'École royale militaire; — lettre de Rome; — discours de M. de Malherbes, premier président de la Cour des Aides; — oraison funèbre de Louis XV; — statuts de l'Ordre du Bonheur; — articles de la paix conclue entre la France et l'Angleterre; — *Charmante Gabrielle*, (vers attribués à Henri IV); — *la Députation des sacres à Choisy*; — chanson dédiée au Roi et à la Reine, par mademoiselle Hébert, âgée de onze ans; — *Épître à Margot*; — *Différentes demeures*; — inscriptions pour un Bureau de finances; — *Prophétie turgotine*; — *Convoi du Parlement*, etc.

E. 1816. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1767.** — *Le duc d'Aumont, Le Kain et M. d'Argental*, parodie; — vers adressés au sieur La Rive, au départ de M. Le Kain; — *très-humbles remontrances de MM. les Comédiens François au Roi*; — *Pardon* demandé par les Comédiens François, à l'occasion du *Siège de Calais*; — *Épître* à mademoiselle Guimard, par Marmontel; — à mademoiselle Arnoult, mégère et fléau de l'Opéra; — *Statuts* en vers de

Académie royale de musique, publiés par les nouveaux directeurs (Lebreton et Trial, — 2 exemplaires).

E. 1817. (Liasse.) — 20 pièces, papier (5 imprimées).

**1744-1774.** — Romance par Berquin ; — vers du chevalier de Boufflers ; — *Aglaé ou Prière à l'Amour*, d'après le tableau de Greuze, par Colardeau ; — *la Bergère philosophe*, par M. de La Viéville ; — lettre en prose et en vers, par Rivals ; — à Mgr. l'évêque de Chartres, vers par Roy ; — vers par l'abbé de Voisenon ; — *Vision du frère Jérôme* ; — énigme attribuée à M. de Voltaire ; — traduction d'une épître de Propertius à Tibulle, allusion au mariage du marquis de Villette avec une nièce de Voltaire ; — épître de Voltaire à madame Denis, sa nièce ; — réponse de Voltaire à M. Sorin ; — vers de M. de Voltaire au cardinal Querini, qui lui avait demandé une ode sur l'Église de Berlin ; — copie d'une lettre de M. de Voltaire à madame Du Deffand ; — *Ce qui plaît aux Dames*, conte par Voltaire ; — lettre de Voltaire à madame Du Barry ; — à l'auteur du *Mercury* ; — épître au roi de Prusse ; — *Parapilla*, poème (par Borde), etc.

E. 1818. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1703-1769.** — Chanson de madame de Bastard à ses enfants ; — chanson nouvelle ; — chanson faite à Crillon, pour mademoiselle Loyson ; — pour les noces du comte de B... ; — noëls. — chanson sur saint Vincent et Richelieu ; — sur une histoire arrivée à Corbeil, — sur les revenants ; — sur la réforme des saints ; — ariette de *Richard Cœur-de-Lion* ; — chanson grivoise ; — chanson de la loterie ; — épître à M. de Moras, intendant d'Auvergne ; — poésies et chansons en patois, etc.

E. 1819. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Sur le vaudeville du *Maréchal* ; — épitaphe de François Chicoineau ; — épigrammes ; — épitaphe du Parlement ; — vaudeville ; — *les Portraits à la mode* ; — énigme ; — épithalame sur le mariage de mademoiselle d'Aigrefeuille avec M. Flaugergues ; — logoglyphes ; — *Ode à ma maîtresse* ; — à Vénus ; — *La Jeunesse*, ode ; — idylle sur le bonheur de la vie champêtre ; — épître à mademoiselle Gavaudan ; — à un homme ; — *La Consultation épineuse* (par Piron ?), etc.

E. 1820. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Vers à madame de L... ; — *l'Éloge de Gabrielle* ; — *Retraite d'un Philosophe misanthrope* ; —

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

*Vérités* ; — *Les Adieux d'un Danois aux François* ; — *Les Saints enivrés d'amour* ; — *Le Dieu d'amour* ; — *L'Avantage des talents* ; — *Réponse d'une demoiselle à un jeune homme qui lui reprochoit son insensibilité* ; — à madame Deshottelières ; — Laure mourante à Pétrarque ; — *Robin* ; — placet présenté à M. d'Argenson par un jeune officier ; — noël nouveau sur l'affaire de Beaumarchais ; — *Plainte du pape futur* ; — portrait de feu M. Cambon, avocat au Parlement. — *Le Matin* ; — *Le Soir* ; — *Introduction aux grands principes* ; — *Portrait de madame de C...*, par elle-même, etc.

E. 1821. (Registre.) — In-folio, papier, 424 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — LETOURNEUR (Pierre-Antoine), seigneur de Fosses. — Inventaire des titres de la seigneurie de Fosses.

E. 1822. (Registre.) — In-folio, papier, 178 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des titres du tief Letourneur, sis à Fosses.

E. 1823. (Registre.) — In-folio, papier, 54 feuillets.

**1694.** — Mesurage et arpentage de plusieurs pièces de terre sises à Fosses, et appartenant à madame Anne Quignon, veuve de M. Beuray, avocat en la cour, dame de Fosses, fait par Claude Harlet, arpenteur royal à Lusarches.

E. 1824. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 54 feuillets.

**1780.** — État et dénombrement de tous les champniers, pièces de terre et héritages qui forment et composent la seigneurie de Fosses et dépendances, appartenant à Marc-Henri Le Pileur de Brévannes, président en la Chambre des Comptes, seigneur de Brévannes, de Fosses et autres lieux, par Troussu, arpenteur du prince de Condé en la gruerie de Chantilly.

E. 1825. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan du territoire de Fosses (de l'écriture de M. Quignon, seigneur de Fosses).

E. 1826. (Plans.) — 5 pièces, papier.

**1766.** — Ancien plan de la censive, située en la prairie de Fosses, relevant de la seigneurie de Puiseux ; — nouveau plan de la censive, située en la prairie de Puiseux. — clefs des plans particuliers des censives.

E. 1827. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1767.** — Plan d'un canton de terrain situé au terroir de Fosses.

E. 1828. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1780.** — Plan du fief Letourneur, sis à Fosses, appartenant à M. Letourneur, mestre de camp de cavalerie, major des gardes-du-corps du comte d'Artois, seigneur du fief Letourneur et autres lieux, par Troussu, géomètre, arpenteur du prince de Condé.

E. 1829. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan d'une partie de la seigneurie de Fosses; — clef du plan.

E. 1850. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

**1751-1788.** — Déclaration censuelle passée par Antoine-Pierre Letourneur, des biens qu'il possède dans la seigneurie de Marly-la-Ville; — titre nouvel d'une rente foncière de 5 livres passe par François Roty, cabaretier à Fosses, au profit de Marc-Henri Le Pileur de Brevannes, seigneur de Fosses; — vente de la moitié par indivis d'une pièce de bois, sise au terroir de Bellefontaine, faite par Françoise Ledoux, veuve de Nicolas Demay, à Antoine Lapébin; — d'une pièce de pré, sise à Bellefontaine, par Nicolas Lainé à Nicolas Delamarre, manouvrier; — d'une maison sise à Fosses, par Denise Roty et autres, à Denis Huché; — bail de la ferme seigneuriale de Fosses, fait par M. Letourneur à Louis Mongé, etc.

E. 1851. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1766.** — **LEULLIER François.** — Copie d'un brevet du Roi accordant à François Leullier la jouissance d'un terrain vague, sis au village de Rocquencourt.

E. 1852. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1762-1789.** — **Levis (Gaston-Pierre-Marc, duc de),** capitaine des gardes-du-corps de Monsieur. — Acte de baptême de Gaston-Pierre-Marc de Levis; — extrait du testament de François, duc de Levis, maréchal de France; — obligation d'une somme de 6,000 livres, due à Étienne-Anne de La Ruelle, veuve de Guy Agier, procureur au Par-

lement, souscrite par Gaston-Pierre-Marc, vicomte de Levis, et par Pauline-Louise-Françoise de Paule Charpentier d'Ennery, sa femme; — remboursement de cette somme; — obligation d'une somme de 15,000 livres souscrite au profit de Christophe-Dominique-Marie-Vincent, marquis de Spinola, ministre plénipotentiaire de la république de Gènes, par le vicomte et la vicomtesse de Levis; — d'une somme de 1,200 livres souscrite au profit du duc de Levis, seigneur du marquisat d'Ennery, par Jacques Bertrand, charron à Génicourt, par Antoine Rousselle, laboureur à Gérocourt, par René Baudin et par Jacques Novilliers, scieurs de long à Épiais; — bail de deux remises sises à Paris, rue de Verneuil, fait par Pierre Laville, maître maréchal, au duc de Levis; — obligation d'une somme de 36,000 livres souscrite au profit de Jean-François Coup-de-Lance de La Rouverelle, par François, duc de Levis, maréchal de France, et par Jacques de Moreton, comte de Chabrilan; — acquisition d'un hôtel sis à Versailles, rue de la Chancellerie, et appelé *l'Hôtel Dangeau*, fait par le maréchal de Levis, et par M. de Chabrilan; — notes relatives à cette acquisition et au remboursement de la somme prêtée par M. de La Rouverelle; — lettre du sieur Desnault relative à la seigneurie d'Avesnes; — mémoire des fournitures faites à la duchesse de Levis par Binet, marchande de modes à Paris, etc.

E. 1855. (Liasse.) — 61 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1729-1784.** — Extrait du titre par lequel M. Charpentier fonde à perpétuité dans l'église d'Ennery une messe, les dimanches et fêtes, pour les seigneurs d'Ennery, et des prières pour le repos de l'âme de madame Charpentier; — constitution d'une pension viagère faite au profit du sieur Lambinet par le comte d'Ennery; — de 630 livres de pension viagère au profit de Pierre de Chauvigny de Blot, ancien capitaine au régiment de Hainaut; — de 700 livres de rente viagère au profit du révérend père Claude, capucin; — cession de plusieurs créances provenant des sieurs Duparquier, marchands de galons à Paris, faite à Victor-Thérèse Charpentier, marquis d'Ennery, par le sieur Lebreton et par le sieur Paulus, syndics; — obligations souscrites au profit de mademoiselle Pauline-Françoise de Paule Charpentier d'Ennery, par Étienne Rousselet; — par Jacques Prudhomme; — constitution d'une rente viagère de 400 livres au profit de Marthe-Françoise Delaballe, gouvernante de mademoiselle d'Ennery; — états des rentes foncières dues à la succession de M. Charpentier d'Ennery, etc.



E. 1854. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1776-1777.** — Dépouillement de l'inventaire dressé après le décès de Victor-Thérèse Charpentier, comte d'Ennery; — relevé des meubles et effets inventoriés au château d'Ennery.

E. 1855. (Liasse.) — 70 pièces, papier (1 imprimée); 1 pièce, parchemin.

**1781-1789.** — Succession du marquis de Cursay. — État des charges viagères de la succession du marquis de Cursay (Gabriel-Étienne-Rioult); — partage général de la succession; — extrait du partage; — notes relatives à la liquidation; — lettres du sieur Dessissarts; — de madame de Blot; — procédures faites à la requête de madame et de mademoiselle d'Ennery contre Étienne Berthetot de Saint-Alban, l'un des héritiers du marquis de Cursay; — procès-verbal d'affiche de la terre de Cursay; — avis de parents pour la licitation du marquisat de Cursay, etc. (Mademoiselle d'Ennery était l'une des héritières de Gabriel-Étienne Rioult, marquis de Cursay.)

E. 1856. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1669-1789.** — Inventaire général de tous les titres et papiers de la terre et seigneurie de Méry-en-Montagne, Élection et diocèse de Reims, appartenant à messire Victor-Thérèse Charpentier, marquis d'Ennery; — vente de la terre et seigneurie de Méry, faite par François-Madeleine de Montfort à Victor-Thérèse Charpentier, marquis d'Ennery; — titres nouveaux de rentes foncières dues par la seigneurie de Méry à l'Hôtel-Dieu de Reims (6 livres); — à la commanderie du Temple, à Reims (4 livres); — obligations souscrites par François-Madeleine de Montfort: au profit de l'abbé Warnet, chanoine de Saint-Symphorien, à Reims; — de madame Antoinette Branche, veuve de Gérard Rolland; — par madame Françoise Nacquart, veuve de Pierre-Claude de Montfort, au profit de madame Lespagnol de Villette, etc. — Aveux et dénombrements de la terre et seigneurie de Méry, dans le ressort du bailliage de Chatillon-sur-Marne, rendus: par François-Madeleine de Montfort à la duchesse d'Ancenis et au marquis de Plours, dame et seigneur de Nanteuil-la-Fosse; — par Victor-Thérèse Charpentier, marquis d'Ennery, etc.

E. 1857. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1678-1789.** — Inventaire des titres et papiers concer-

nant la terre et seigneurie de Preumecy: — aveux et dénombrements de la terre de Preumecy rendus: par Pierre de Montfort à Louis de Bohan, comte de Nanteuil-la-Fosse; — par Françoise Nacquart, veuve de Pierre-Claude de Montfort, à la duchesse d'Ancenis et au marquis de Plours, dame et seigneur de Nanteuil-la-Fosse; — par Victor-Thérèse Charpentier, marquis d'Ennery; — déclarations des héritages composant la terre et seigneurie de Preumecy; — bail du moulin de Tourtay, dépendant de la terre de Preumecy, fait par M. d'Ennery à Louis Quentin; — de la ferme seigneuriale de Preumecy à Jean Minel, etc.

E. 1858. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1773-1789.** — Vente de la terre et seigneurie de Preumecy, faite par François-Madeleine de Montfort à Henri Leleu, écuyer, seigneur d'Aubilly; — lettre de confirmation de cette vente; — extraits du registre des oppositions du bureau des hypothèques du bailliage de Chatillon-sur-Marne; — état des paiements faits aux créanciers de M. de Montfort; — retrait lignager de la terre et seigneurie de Preumecy, exercé par M. d'Ennery, comme seigneur de Méry, contre M. Leleu, etc. — Lettres de M. Vejux à M. Lefebvre, relatives au domaine de Pre-le.

E. 1859. (Liasse.) — 20 pièces, papier (2 imprimées); 5 pièces, parchemin.

**1531-1699.** — Seigneurie d'Ennery. — Prise de possession de la terre et seigneurie d'Ennery, par Antoine de Baillac, seigneur de Coignères, à cause de Jeanne, sa femme, sur le sieur de Villemort, détenteur actuel de ladite seigneurie; — donation de la terre et seigneurie d'Ennery, faite par demoiselle Yde de Baillac, veuve de Jean de Launoy, écuyer, à Marie de Launoy, sa fille; — procuration donnée par Jacques de Mansel, écuyer, seigneur de Saint-Léger-en-Yveline, guidon de la compagnie du comte de Soissons, pour dire et déclarer qu'il ne prétend et ne demande aucune chose, soit en propriété, hypothèque ou autrement, en tout ou partie de la terre et seigneurie d'Ennery; — vente de la terre d'Ennery, faite par Charles de Neufville, baron d'Helmeourt, à Charles d'Ailly, écuyer, seigneur de Louville et d'Ennery en partie; — inventaire fait après le décès de Renée de Vieuxpont, femme de Charles d'Ailly, seigneur de Louville et d'Ennery; — adjudication de la terre et seigneurie d'Ennery, faite au profit de Jacques Charpentier, bourgeois de Paris; — procédures faites à la requête de Jacques Charpentier contre

Henri Testu de Balincourt, à l'occasion de cette adjudication, etc.

E. 1840. (Liasse.) — 10 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1559-1759.** — Actes de foi et hommage du fief d'Ennery, faits : par Yde de Baillac, veuve de Jean de Launoy, à Charles, cardinal de Lorraine, abbé de Saint-Denis-en-France, à cause de la seigneurie de Chars; — aux religieux de Saint-Denis-en-France, seigneurs de Chars, par Marie de Launoy; — par Jacques de Manset, chevalier, à cause de Marie de Launoy, sa femme; — à Jacques de La Guesle, procureur-général du Roi, seigneur de Chars, par Charles de Neuville, comme seigneur d'Ennery; — par Charles d'Ailly; — à Marie de Rouville, veuve de Jacques de La Guesle, dame de Chars, par Charles d'Ailly et par ses cohéritiers; — à Louis, marquis de Gouy, seigneur de Chars, par Victor-Thérèse Charpentier d'Ennery; — lettres du sieur Poupault, etc.

E. 1841. (Cahier.) — In-folio, papier, 74 feuillets.

**1677.** — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie d'Ennery rendu à François de Créqui, maréchal de France, seigneur de Marines, baron de Chars, par Jacques d'Ailly, marquis d'Annebault.

E. 1842. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 5 pièces, parchemin

**1599-1779.** — Tableau des droits de reliefs des terres et fiefs du marquisat d'Ennery, ouverts par le décès de M. d'Ennery; — notes sur les fiefs composant le marquisat d'Ennery; — sentence rendue par Nicolas de Grostay, prévôt d'Ennery, pour Jean de Villenort, seigneur dudit lieu, sur une contestation entre Nicolas de Boissy et Charles Poisson, laboureurs; — cession des droits d'échange, honorifiques et de prééminence, en la paroisse d'Ennery, faite par Jean Barrault, mandataire de Jean Garnier, adjudicataire de ces droits, à Antoine de Hem, seigneur de Rozières; — déclaration faite par M. de Rozières que cette acquisition est faite pour M. Charpentier, seigneur d'Ennery.

E. 1845. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1599-1789.** — Déclarations censuelles passées au profit de Charles d'Ailly, seigneur d'Ennery et de Rouville : par Robert Bouficourt; — par Bertrand de Boissy; — au profit de Victor-Thérèse Charpentier, à cause de la seigneurie

d'Ennery : par Nicolas Hervieu, prêtre, curé d'Ennery; — par les religieux minimes de Beauvais; — par le père Jean-Baptiste-Gabriel Desperroys, prêtre, religieux profès et ministre du couvent de Saint-Michel-lès-Pontoise, Ordre de la Sainte-Trinité; — par l'abbé Luc Bermingham, prêtre, chanoine et procureur du chapitre de Saint-Melton de Pontoise; — bail des pailles que le seigneur a droit de prendre dans la grange où se déposent les dîmes d'Ennery, fait par M. de Levis à Charles Boucher; — de la ferme seigneuriale d'Ennery, fait à Louis-Augustin Delacour; — de plusieurs pièces de terre, sises à Ennery, à François Bracque; — état des terres de la ferme d'Ennery (un second exemplaire de cet état a été remis, en septembre 1847, à M. le baron Rendu, propriétaire de la ferme d'Ennery); — quittances des fournitures de paille, faites au château d'Ennery par le sieur Delacour, etc.

E. 1844. (Cahier.) — In-folio, papier, 74 feuillets et 1 plan.

**1785.** — Procès verbal de visite et d'estimation des réparations à faire au château d'Ennery, fermes, moulins et bâtiments dépendants des biens de madame la vicomtesse de Levis; ledit procès verbal dressé par André Canot, architecte, entrepreneur à Pontoise.

E. 1845. (Liasse.) — 42 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1774-1789.** — État des marchandises de tuiles fournies pour le comte d'Ennery, provenant de sa tuilerie d'Épiais et employées aux fermes et bâtiments dépendant du château d'Ennery; — convention par laquelle Guillaume Fournier consent à ce que le vicomte de Levis fasse faire sous sa maison, à Ennery, des fouilles pour amener l'eau au puits de la ferme; — état des fournitures de chaux, de ciment et de grès pour rétablir la galerie de la pompe du château d'Ennery; — des sommes dues à Canot, entrepreneur; — des paiements faits à Canot; — mémoires : des scieurs de long, acquittés par M. de Levis; — de Baston, charpentier à Pontoise; — de Pierron, maître menuisier à Pontoise, etc. (Travaux faits au château et à la ferme d'Ennery.)

E. 1846. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1785-1789.** — Mémoires : de Blot, serrurier à Pontoise, pour travaux exécutés au château et à la ferme d'Ennery; — de Clacquesin, peintre-vitrier à Pontoise; — des travaux de sculpture faits au petit appartement de M. le vicomte de

Levis, à Ennery, par Liottier, sculpteur à Pontoise; — lettres du sieur Dellier; — quittances de Liottier, etc.

E. 1847. (Liasse.) — 52 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1585-1789.** — Acte de foi et hommage du fief de Berval, fait par Jacques de La Haye, écuyer, à Jean Testu, seigneur de Balincourt; — quittance de la somme de 10 louis d'or, payée à M. de Balincourt, pour le relief de la terre de Berval; — retrait féodal de l'hôtel de Berval et de plusieurs pièces de terre, exercé par Guillaume Testu de Balincourt contre Jacques-Thomas Charpentier, seigneur d'Ennery; — aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Berval, rendu à Anne-Charlotte Fare d'Aumont, veuve de François Joseph, sire de Créqui, dame de Marines, par François Louis de Sailly, seigneur de Berval; — acte de foi et hommage du fief de Berval, fait par Victor-Thérèse Charpentier d'Ennery à Louis, marquis de Gouy, seigneur de Marines; — état des reliefs dus à M. de Gouy; — mémoire à consulter; — lettres: de Bonnières; — de Delacour; — de Fremont Dubreuil; — du marquis de Gouy; — du maréchal de Levis; — du vicomte de Levis; — bail de la terre et seigneurie de Berval fait par Charpentier d'Ennery à Antoine-Eustache Léger; — quittances des redevances dues par le fermier de Berval; — mémoires de travaux de peinture faits à la ferme de Berval par Clacquesin; — de Pierron, serurier, etc.

E. 1848. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1777-1785.** — Quittance de la somme de 27 livres 3 sols 9 deniers, payée à Henri-Nicolas de Mauléon, seigneur de Savaillan et de Brueil en partie, pour le relief du moulin de Brueil; — baux du grand moulin de Brueil et des terres qui en dépendent, faits à Jacques Bourgeois par madame Charpentier d'Ennery et par les marguilliers de la fabrique de Saint-Denis de Brueil.

E. 1849. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1778-1788.** — Baux: de trois quartiers de terre sis à Auvers, lieu dit le Chou, par Charpentier d'Ennery à Simon Boucher; — d'un arpent vingt-cinq perches de terre, dépendant de la ferme du Chou, à Mathieu Garnier, — d'un arpent seize perches de pré, sis à Pontoise, par le vicomte de Levis à Madeleine Chars, veuve de Jean-Robert Chennevière; — de deux pièces de pré près le Chou, à Jean-Robert Chennevière; — vente des foins des prés sis à Pontoise, lieu dit le

Chou; — bail de plusieurs pièces de terre, sises à Auvers et à Pontoise, fait par le vicomte de Levis à Jean-Claude Oriot — à Jean-Baptiste Maître, etc.

E. 1850. (Cahier.) — In-8°, papier, 152 feuillets.

**1530.** — Aveu et dénombrement des deux fiefs d'Espiez (Épiais), rendu à Marguerite de Cantiers, veuve de feu messire Guillaume de Fours, seigneur de Fours et de *Saint-Cler-sur-Ette* (Saint-Clair-sur-Epte), par Jean de Bonvaucher, dit de Saint-Pierre-ès-Champs, écuyer.

E. 1851. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1649-1789** — Aveu et dénombrement des fiefs de Lisle d'Hardeville et de Luteaux, sis en la paroisse d'Épiais, rendu par Laurent Chasteau, écuyer, à Marguerite de Montmorency, duchesse de Ventadour, dame d'Épiais; — de la seigneurie d'Épiais par la duchesse de Ventadour à Antoine de Saint-Chamant, seigneur de Méry-sur-Oise; — déclaration censuelle des biens possédés dans la seigneurie d'Épiais par les Carmélites de Pontoise; — extrait de la vente des fiefs de Luteaux, de Lisle et d'Hardeville, à Épiais, faite par Robert Janssen à Victor-Thérèse Charpentier d'Ennery; — bail de la tuilerie d'Épiais, fait par M. de Levis à Guillaume Sevestre; — obligation de la somme de 990 livres, souscrite au profit de M. de Levis par Guillaume Sevestre; — lettres de l'abbé Garnier, curé d'Épiais, concernant la réparation de son presbytère.

E. 1852. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1733-1789.** — Prisée et estimation du moulin d'Épiais; — bail de la ferme d'Épiais fait par M. de Levis à Pierre Léger; — mémoire des travaux de menuiserie exécutés par Pierron dans la ferme d'Épiais, — devis estimatif des travaux à exécuter dans la ferme d'Épiais; — quittance des redevances acquittées par le fermier d'Épiais.

E. 1853. (Registre.) — In-folio, papier, 94 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — État par cantons des noms des propriétaires des terres dépendant de la seigneurie d'Épiais.

E. 1854. (Portefeuille.) — 15 cartes, papier, collées sur toile.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan terrier de la seigneurie d'Épiais (lavé).

E. 1855. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 5 pièces, parchem. n.

**1780-1789.** — Bail de la ferme et du moulin neuf de Gaillonnet, fait par Charpentier d'Ennery à Denis Laisné, laboureur; — cession du bail du moulin de Gaillonnet, faite par Denis Laisné à Philippe Renard; — lettres du sieur Thenon, concernant les réparations à faire au moulin de Gaillonnet; — titre nouvel d'une rente foncière de 25 livres, passé au profit de mademoiselle d'Ennery par les héritiers Rodier, etc.

E. 1856. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1405-1706.** — Vente de la terre et des dîmes de Grisy, faite aux maîtres et gouverneurs de l'hôpital du Saint-Esprit, fondé à Paris, en Grève, par Pierre de Courses, seigneur de Malagnel, capitaine de Pontoise, et par Ambroise Du Seel, sa femme; — aveu et dénombrement du fief de Boullonville, sis à Grisy, rendu par Jeanne de Boullonville à Regnault de Douy, seigneur de Brienchon; — actes de foi et hommage du fief de la Cour, sis à Grisy, faits par Jacques Charpentier, seigneur d'Ennery, à Hector de Guiry, chevalier, seigneur de Roncières et d'Énancourt-le-Sec.

E. 1857. (Liasse.) — 52 pièces, papier (2 imprimées); 2 pièces, parchemin.

**1765-1789.** — Bail de plusieurs pièces de terre sises à Grisy, fait par Marie Day, veuve d'Yves-Emmanuel Illahava de La Chambre, à Jacques Gouy, laboureur à Épiais; — de la ferme seigneuriale de Grisy, par Charpentier d'Ennery à Philippe-Gabriel Lavoipierre; — de plusieurs pièces de terre à Jacques Dupré; — convention entre M. d'Ennery et Lavoipierre, pour la construction d'un colombier, à Grisy; — quittances des redevances acquittées par Lavoipierre; — mémoires : des travaux de charpente exécutés : par Pierre Baugrand; — par Baton, à Pontoise; — de Pierron, menuisier; — lettres : du sieur Delacour, relatives aux carrières de Grisy; — de l'abbé Lefebvre, curé; — arrêt du Parlement, concernant l'exploitation des carrières de Grisy, d'Épiais et lieux circonvoisins (imprimé); — sentence de police du bailliage de Pontoise, concernant les trous et carrières à plâtre dans les villages de Grisy, d'Épiais et lieux circonvoisins (imprimé).

E. 1858. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1560-1730.** — Déclarations censuelles passées au profit

des seigneurs de Grisy : par Bonaventure Bezin, prêtre, curé de Grisy; — par François-Josse Bacouel, prêtre, curé de Grisy; — par le père Nicolas Lainé, prêtre religieux de l'Observance, procureur des Annonciades de Gisors; — par les Carmélites de Pontoise; — par les Malhurins de Pontoise.

E. 1859. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1689.** — Déclarations censuelles passées au profit d'Henri de Durasfort, duc de Duras, maréchal de France, seigneur de Grisy, d'Épiais, etc. : par Pierre Chouquet, laboureur; — par Nicolas Bouillette; — par Louis Mandard, manouvrier, etc.

E. 1860. (Registre.) — In-folio, papier, 220 feuillets.

**1540-1566.** — Papier terrier de la seigneurie de Grisy, rédigé pour Anne de Montmorency, connétable de France, seigneur dudit lieu, par Derin, notaire à Pontoise. — « Lediet « seigneur a audiet Grisy tout droiet de grosse et menue « dixme, partissant à l'encontre des religieux Sainct-Martin « de Ponthoise, avec les droiets de champartz à prendre sur « ses subjetz et vassaux dudiet Grisy, qui se baillent par « communes années à sept muidz de grain, mesure de l'Isle- « Adam. »

E. 1861. (Registre.) — In-folio, papier, 258 feuillets.

**1689-1703.** — Papier terrier de la seigneurie de Grisy, rédigé pour Henri de Durasfort, duc de Duras, maréchal de France, seigneur de Grisy, par Mellon Dauvray, notaire à Pontoise. — Censitaires : François Fauveau, vigneron à Grisy; — Jean Gallois, laboureur; — le père Nicolas Laisné, religieux de l'Observance, procureur des Annonciades de Gisors, etc. (Table alphabétique des noms.)

E. 1862. (Liasse.) — 16 pièces et 1 plan, papier; 2 pièces, parchemin.

**1716-1789.** — Acte de foi et hommage d'une pièce de terre de huit arpents, relevant d'Hérouville, fait par Charpentier d'Ennery à Ange Pinon, seigneur dudit lieu; — aveu et dénombrement de la même pièce, fait à Jacques Pallu, seigneur d'Hérouville; — souffrance accordée par le seigneur d'Hérouville à mademoiselle d'Ennery; — déclarations censuelles faites au terrier de la seigneurie d'Hérouville, par M. d'Ennery : de trois pièces de terre sises à Hérouville; — de la pièce de huit arpents, lieu dit le Terrier-aux-Renards;

— plan de cette pièce de terre; — pouvoir donné à Delacour, fermier de madame de Levis, de répondre à l'action intentée par la succession de feu Grandin, notaire à Auvers; — baux d'une ferme sise à Juziers, dite la Ferme-des-Bois, faits : par mademoiselle d'Ennery à Pierre Duvivier; — par M. de Levis à Louis-Thibault Bourgeois.

E. 1865. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin.

**1483-1648.** — Vente de plusieurs pièces de terre, sises à Livilliers, faite par Jean Des Essarts, laboureur, et par Jeanne, sa femme, à Pierre Roger, laboureur; — partage d'un jardin, sis à Livilliers et provenant de la succession de demoiselle Perrette Le Boucher, entre Jean de Roguet, écuyer, seigneur de Livilliers en partie, et maître Mathieu Le Tur, lieutenant-général du bailliage de Vermandois, seigneur en partie de Livilliers; — vente d'un jardin, sis à Livilliers, faite par Germaine Chartrier, demoiselle de Livilliers, à Pierre Chartrier, *bastard*; — cession faite par Guillaume Prévost, prêtre, demeurant aux Alluets-le-Roi, à Pierre Prévost, son frère, de tous les droits qui peuvent lui appartenir sur la terre et seigneurie de Livilliers, à cause de la donation faite à leur mère Madeleine Poretou, femme de Guillaume Prévost, écuyer, par demoiselle Germaine Chartrier, sa tante; — transaction et échange faits entre Marie Poietou, dame de Livilliers, et Pierre Gallet, son fils, et entre Pierre Prévost, écuyer, concernant la seigneurie de Livilliers; — cession par Pierre Prévost à Guillaume Petit, bourgeois de Paris, de tous ses droits dans la seigneurie de Livilliers; — sentence du Châtelet de Paris, rendue sur la requête d'Antoinette de Coulange, veuve de Guillaume Petit, et condamnant Jean Mailly, procureur au Châtelet, à payer aux seigneurs d'Hérouville une rente de 43 sols 3 deniers tournois, au nom du seigneur de Livilliers; — cession par Geoffroi Petit à François Petit, son frère, de tous ses droits sur la seigneurie de Livilliers.

E. 1864. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1698-1700.** — Vente du fief, terre et seigneurie de Livilliers, faite : par Nicolas de Boulainvilliers à Philippe de Cassan; — par François-Louis de Bourbon, prince de Conti, et par Marthe-Thérèse de Bourbon, sa femme, à Jacques Charpentier, sous-lieutenant de la Grande-Vénerie du Roi; — décret de la terre de Livilliers.

E. 1865. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1771-1789.** — Baux de la ferme seigneuriale de Livilliers, faits : par Charpentier d'Ennery à Pierre-Nicolas Delacour; — par M. de Levis au sieur Delacour; — du pressoir de Livilliers, par M. d'Ennery à Delacour; — état des pailles fournies par le fermier de Livilliers; — certificats des livraisons de pailles, faites à Paris et à Ennery, par Delacour; — état des labours; — quittances de la redevance d'un muît de blé, due au seigneur d'Osny, etc.

E. 1866. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1582-1625.** — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Livilliers, rendu par Pierre Gallet, chatelain de Pontoise, à Jacqueline de Morainvilliers, dame de Maulesur-Maudre; — par Charles de Perthuis, tuteur des enfants mineurs de feu Philippe de Cassan, seigneur de Livilliers, à Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy et de Maulesur-Maudre. — « Item, à cause de sondict fief (*de Livilliers*) : « droiet de prendre sur ses subjects ayant mannerie en icelui « fief et seigneurie de Livilliers, et quand il lui plait : « nappes, draps, couvertures, coutis, sacs, cordes, deux ou « trois fois la semaine. »

E. 1867. (Cahier.) — In-folio, papier, 59 feuillets.

**1635.** — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Livilliers, rendu à Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy et de Maule, par Charles de Perthuis, tuteur des enfants de feu Philippe de Cassan (incomplet).

E. 1868. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1582-1779.** — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Livilliers, rendu à Nicolas de Harlay, seigneur de la baronnie de Maule, par Antoinette de Coulange, veuve de Guillaume Petit, en son vivant seigneur de Livilliers en partie; — acte de foi et hommage de Livilliers, fait à Angélique Faure, veuve de Claude de Bullion, baron de Maule, par Armand de Bourbon, prince de Conti, comme seigneur de Livilliers; — aveu et dénombrement de Livilliers, rendu à madame de Maule par Pierre Gallet (voy. E. 1866); — quittance du droit de relief du fief de Livilliers, payé au marquis de Maule par le tuteur de M. d'Ennery; — acte de foi et hommage de Livilliers, fait à la marquise de Maule par dame Madeleine-Angélique Rioult de Cursay, veuve de Jacques-Thomas-François Charpentier d'Ennery; — à mademoiselle de Logivière, dame de Maule, par Victor-Thérèse Charpentier d'Ennery; — état pour servir à la liquidation du droit de relief dû par mademoiselle d'Ennery au vicomte

de Boisse, seigneur de Maule, à cause de la seigneurie de Livilliers.

E. 1869. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

**1384-1668.** — Commission de Pierre Le Maire, prévôt de Pontoise pour madame la reine Blanche, délivrée à la requête d'Agnès, veuve de Regnault Hamart, demeurant à *Niviller* (Livilliers), afin de faire commandement à Jaquet Cossart de venir exercer son droit de champart sur une pièce de cinq quartiers de terre; — aveu et dénombrement d'un fief de dix arpents de terre, sis à Livilliers, lieu dit les Gouveis, rendu par Perrenelle de Villette, veuve de feu Anceau de Lille, seigneur de Vignay, à Jean de Villers, seigneur de Domont; — procédures faites aux requêtes du Palais, par Anne de Montmorency, seigneur de Livilliers, connétable de France, contre Louis de La Fontaine, seigneur de Lesches, et contre Angélique-Catherine de Roussin, sa femme; — procuration donnée par Guillaume Petit, seigneur en partie de Livilliers, à Philippe de Coulange, afin de recevoir la foi et hommage à lui due par le connétable Henri, duc de Montmorency; — sentence du bailliage de Senlis, obtenue par Philippe de Cassan à l'encontre de Henri, duc de Montmorency; — quittances: des droits de relief dus à Guillaume Petit, seigneur de Livilliers, par Henri, duc de Montmorency; — des droits de relief dus à Philippe de Cassan pour les liefs de Gallois, de Venderesse et des Sanguins; — vente de tous les droits appartenant aux enfants mineurs de Philippe de Cassan dans la terre et seigneurie de Livilliers, faite à Henri, duc de Montmorency; — remarques sur l'acquisition à faire du sieur Petit

E. 1870. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1699-1773.** — Extrait de la vente de la terre et seigneurie de Livilliers, faite à Jacques Charpentier par le prince de Conti; — arrêt du Grand-Conseil, rendu entre Pierre-Nicolas Delacour, fermier et receveur de la terre de Livilliers, et les dames religieuses de Chelles, relativement aux dixmes inféodées de Livilliers; — déclaration des biens possédés par le chapitre de Saint-Mellon de Pontoise dans la censive de Charpentier d'Ennery, seigneur de Livilliers.

E. 1871. (Cahier.) — In-folio, papier, 97 feuillets.

**1724-1733.** — Papier terrier de la seigneurie de Livilliers. — Déclarants: Antoine Bouresche, prêtre, vicaire de l'église de Saint-Aubin d'Ennery; — Antoine Rousseau,

marchand bonnetier à Pontoise; — maître René Honoré, avocat en la cour; — Henri-Gabriel de Berne, sieur d'Orival, etc. (Table alphabétique des censitaires.)

E. 1872. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan terrier de la seigneurie de Livilliers.

E. 1873. (Liasse.) — 10 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1568-1793.** — Aveu et dénombrement du fief de Louville, assis au village d'Ennery, rendu par messire Hugues d'Ailly, seigneur de Louville et d'Ennery en partie, à messire Jean de Lisle, seigneur de Marmoull, d'Yvry et de Traignel, à cause de sa seigneurie de Traignel; — par Madeleine d'Auvergne, veuve de Hugues d'Ailly; — États des redevances seigneuriales établies sur le fief de Louville; — extrait de la déclaration de la veuve Dautard; — lettre de Delacour; — prix de l'avoine, suivant le registre des appréciations de grains, etc.

E. 1874. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1772-1788.** — Bail d'une petite ferme, sise à Nesles, fait par mademoiselle d'Ennery à Pierre-François Caffin; — inventaire des papiers de la seigneurie d'Oinville, appartenant à M. d'Ennery; — vente à vie de la maison seigneuriale d'Oinville, près Meulan, faite par Charpentier d'Ennery à Claude-Anne de Micoud, brigadier des armées du Roi; — quittance de la somme de 750 livres, payée à M. de Levis par l'exécuteur testamentaire de M. de Micoud; — procuration donnée par M. et par madame de Levis à M. Lefebvre, ancien procureur au Parlement, pour vendre ou pour louer la maison d'Oinville; — procès-verbal d'estimation des réparations à faire à la maison d'Oinville; — bail de la ferme seigneuriale d'Oinville et du moulin Gournay, fait par mademoiselle d'Ennery à Robert Duvivier; — prise du moulin Gournay; — lettres de Rhenon; — bail du moulin Gaillard, sis à Oinville, fait à Antoine Rodier; — état estimatif du droit de relief dû par mademoiselle d'Ennery à M. de Pernan, seigneur de Mézy, pour le tiers de la seigneurie d'Oinville, etc.

E. 1875. (Liasse.) — 10 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1780-1789.** — Bail de la ferme seigneuriale de Rhus, paroisse d'Épiails, fait par Lefebvre, tuteur de mademoiselle d'Ennery, à Pierre-François Denoyelle, laboureur, et à

Marguerite-Adélaïde Douy, sa femme; — par le duc de Levis à Antoine-Michel Delacour, receveur de la terre de Vaugoujard; — quittances des redevances de grains et de paille, acquittées par le fermier de Rhus, etc.

E. 1876. (Liasse.) — 2 pièces, papier, collées sur toile.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plans terriers de la seigneurie de Rhus.

E. 1877. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1624-1753.** — Aveux et dénombrements du fief de Roulleboise, sis à Ennery, rendus : par René de Méricourt, seigneur d'Ennery en partie, et par Jacqueline de Méricourt, femme de Nicolas de Presteval, à Geoffroi Lhuillier, seigneur de Labbeville en partie; — par Jacques-Thomas-François Charpentier, seigneur d'Ennery, à François-Armand Lecormier, marquis de Sainte-Hélène, seigneur de Labbeville; — quittances des droits de relief pour le fief de Roulleboise, payés au seigneur de Labbeville : par Charpentier d'Ennery; — par Angélique Rioult de Cursay, sa veuve; — lettres : du sieur Allard; — de Delacour, etc. — Acte de foi et hommage du fief Ruffaut, sis à Ennery, fait par Victor-Thérèse Charpentier d'Ennery à Anne-Catherine Hatte, femme de Louis-Alexandre Girardin de Vauvré, comme dame de Puisieux; — bail du moulin de Serincourt, fait par mademoiselle d'Ennery à Robert Dallot.

E. 1878. (Cahier.) — In-folio, papier, 141 feuillets.

**1722.** — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Puisieux, rendu par René Hatte, greffier du Conseil d'État privé, à Alexandre, duc de La Rochefoucauld, comme seigneur de La Roche-Guyon. — « Rem, à cause de son dit « fief de Puisieux, il lui appartient et a le droit, dont il « jouit, qui n'est loisible à telle personne de quelque état et « condition qu'elle soit de mettre ou faire mettre bouchon « pour faire taverne, au lieu de Puisieux ni dans l'étendue du « terroir d'icelui, sans sa permission. Le tavernier est tenu « de lui en apporter en son hôtel seigneurial, au dit Puisieux, « pinte, chopine et demi-septier, sous peine de 60 sols parisis « d'amende; et ce autant de fois qu'il mettra de nouveau « bouchon. »

E. 1879. (Liasse.) — 55 pièces papier; 2 pièces, parchemin.

**1755-1759.** — Bail de la ferme seigneuriale de Theuville, fait par M. de Levis à André Valentin; — de la pe-

lite ferme de Theuville, par M. de Levis à Gérard Durand — mémoires : des travaux de menuiserie exécutés dans la ferme de Theuville par Pierron; — des travaux de charpente exécutés par Baton, à Pontoise; — quittances : de la redevance d'un septier de blé méteil, due par le fermier de Theuville à la fabrique de Saint-Aubin d'Ennery; — d'un autre septier dû à la Confrérie-aux Cleres de Pontoise, etc.

E. 1880. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 1 pièce, parchemin

**1700-1778.** — Vente des droits d'échange, honorifiques et de prééminence dans l'étendue du fief de Theuville, en la paroisse d'Arainvilliers, par Jean Barrault, bourgeois de Paris, mandataire de Jean Garnier, adjudicataire des droits d'échange à aliéner dans la Généralité de Paris, à Jacques Des Lyons, écuyer, seigneur de Theuville; — assemblée des habitants de Theuville relative aux réparations à faire au presbytère; — mémoires : des dépenses faites pour le presbytère de Theuville, par Canot, architecte à Pontoise; — de François Varin, maçon; — de Jacques Louvellier et de René Beaudin, charpentiers; — de Pierre, menuisier; — de Blot, serrurier; — de Clacquesin, peintre-vitrier; — lettres : du comte de Balincourt; — de Canot, architecte.

E. 1881. (Cahier.) — In-folio, parchemin, 40 feuillets.

**XVI<sup>e</sup> siècle** — « Déclaration des maison, manoir, « hostel seigneurial, cloz, jardins, prez, vignes, rentes seigneuriales, boys taillis à haulte fultaye, et terres labourables, « appartenant audict maistre Francoys Des Lyons, sieur du « dict Theuville-Theuville, tant par la succession, mort et « trespas de deffunct messire Francoys Des Lyons, son père, « vivant seigneur dudict lieu, controlleur en l'Eslection de « Ponthoise, que par acquisitions par luy faictes de plusieurs « personnes eslans au dedans le territoire et circony de la « dictte terre et seigneurie de Theuville ainsy qu'il s'ensuyt : « — Et premièrement, une maison, lieu et hostel comme il « se comporte, contenant trois arpens ou environ, assize « audict Theuville, tenant d'un costé maistre Jehan Des « Lyons, Jehan Gaultier par enhache et la rue conduisant « au vivier; d'autre costé, etc. »

E. 1882. (Cahier.) — In-folio, papier, 33 feuillets.

**1204.** — Aveu et dénombrement de fiefs situés à Theuville, rendu à noble dame Perrenelle de Villiers, dame de La Ferté-Imbault, de Villiers-le-Sec et de Montmorency,

par Pierre Chollus, demeurant à Theuville (copie du dix-septième siècle).

E. 1885. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1658-1683.** — Acte de foi et hommage des fiefs de Quartier, de Bellesglise, de Petrel, des Coustures et Coudrez assis au village de Theuville, fait par François Des Lyons, seigneur de Theuville, en son nom et comme mandataire de Jean Des Lyons, prêtre, doyen de l'église cathédrale de Senlis, à messire Emmanuel de Pellevé, marquis de Bouris, comme seigneur de la Tour de Chaumont, dite au Bègue; — aveu et dénombrement des mêmes fiefs; — acte de foi et hommage fait au seigneur et à la dame de Vaires représentant le marquis de Bouris, ancien seigneur de la Tour de Chaumont, dite au Bègue, par Jacques Des Lyons, écuyer, sieur du Hazoy, et par Philippe Des Lyons, écuyer, etc.

E. 1834. (Cahier.) — In-folio, papier, 24 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Procès-verbal du plan de Theuville.

E. 1835. (Plans.) — 4 pièces, papier, collées sur toile.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plans terriers de la seigneurie de Theuville.

E. 1886. (Liasse.) — 68 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1771-1789.** — Bail de la ferme seigneuriale de Valangoujard fait par Charpentier d'Ennery à Antoine-Michel Delacour; — bail du pressoir de Valangoujard fait à Delacour; — de quatorze arpents de terre, sis à Champagne, par Delacour à Nicolas Haise; — convention passée entre le tuteur de mademoiselle d'Ennery et le sieur Delacour pour l'entretien des arbres plantés sur les héritages et chemins de la seigneurie de Valangoujard; — mémoires de travaux exécutés à la ferme de Valangoujard: par Baton, maître charpentier à Pontoise; — par Pierçon, maître menuisier; — par Clacquesin, peintre; — quittances: de la dîme des pailles due par le fermier de Valangoujard; — de l'avoine; — de la redevance d'un muid de grains, due aux religieux de Saint-Martin de Pontoise, etc.

E. 1887. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1695-1779.** — Aveu et dénombrement de la baronnie et châtellenie de L'Isle-Adam, rendu au Roi par Henri, duc de Montmorency. — « Item, est de ladite baronnie de L'Isle-Adam et m'appartient en toute propriété, domaine, sei-

« gneurie et justice, à cause de ladite baronnie, la seigneurie, lieu et village paroissial de Saint-Martin de Valangoujard, qui jadis a été et appartient à M. Jean de Villiers, seigneur de L'Isle-Adam; » — acte de foi et hommage de la seigneurie de Valangoujard fait à François-Louis de Bourbon, prince de Conti, baron de L'Isle-Adam, par David Aubry, mandataire de Jacques-Henri de Durfort, duc de Duras, maréchal de France; — quittances des droits de reliefs dus par la seigneurie de Valangoujard à la baronnie de L'Isle-Adam, etc.

E. 1888. (Cahier.) — In-folio, papier, 114 feuillets.

**1704.** — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Valangoujard, rendu au prince de Conti, à cause de la baronnie de L'Isle-Adam, par David Aubry, mandataire du maréchal, duc de Duras, comme seigneur de Valangoujard. — « Il a le droit de faire relever et rétablir des fourches pabulaires, à présent démolies et désertes par caducité, injure et longueur de temps, ayant été anciennement assises et bâties sur une pièce de terre contenant cinq arpents, qui est du domaine de ladite seigneurie, tenant au terroir de Brucourt et au triage qui est vers Hérouville, à l'endroit d'une butte étant dans ladite pièce, où autres fois étoit un poirier, appelée communément la pièce ou prairie de la Justice. »

E. 1889. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

**1689-1704.** — Déclarations censuelles passées au profit de Henri de Durasfort, duc de Duras, maréchal de France, seigneur de Valangoujard: par Louis Cochegrue, manouvrier; — par Pierre Cafin, laboureur; — par André Hadancourt, laboureur, etc.

E. 1890. (Registre.) — In-folio, papier, 34 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — État par cantons du territoire de Valangoujard.

E. 1891. (Cahier.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — État par cantons des divers propriétaires des héritages situés sur le territoire de Valangoujard.

E. 1892. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1782-1789.** — Ventes et adjudications des bois taillis dépendant du marquisat d'Ennery, faites pour Charpentier d'Ennery et le duc de Leyis, par Delacour, notaire à Pontoise.



E. 1895. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1772-1782.** — Commissions de garde-chasse du marquisat d'Ennery, accordées : par Victor-Thérèse Charpentier d'Ennery à François Laille, dit Riblet; — par Gaston-Pierre Marc, vicomte de Levis, à François Cristophe Delacour; — enregistrements de ces commissions par le capitaine des chasses de Saint-Germain-en-Laye; — extrait concernant les différents fiefs sis à Livilliers et à Ennery; — projet d'accord avec le comte de Montenay pour l'exercice du droit de chasse sur le territoire de Livilliers; — lettres : de M. de Montenay; — de Delacour; — de l'abbé de Champigny; — procédures faites à la maîtrise de Saint-Germain-en-Laye, à la requête de madame veuve d'Ennery; contre Henri-Pomponne-Louis, comte de Montenay; — contre le sieur Leduc, se disant garde-chasse de M. de Montenay; — contre le sieur Barrier, manouvrier à Cormeilles, pour délit de chasse commis sur le territoire de Grisy; — sentence de la maîtrise des Eaux et Forêts de Saint-Germain-en-Laye, condamnant Barrier à 50 livres d'amende, etc.

E. 1894. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

**1661-1695.** — Résidu — Vente d'un quartier de terre sis à Fremicourt, faite par messire François Roger, prêtre; — d'un arpent de terre, lieu dit Croisillon, par André Chapelle, marchand à Pontoise, à Eustache Chapelle, marchand à Rouen, rue de la Vicomté; — de dix-huit perches de terre à Sagy, par Geoffroy de Cueuret, seigneur de Nesles, à Nicolas Blouin, procureur à Pontoise; — de neuf arpents de terre, sis à Sagy, par Nicolas Blouin à Denise Odet, veuve de Boniface Dameville; — de quatre perches de jardin, à Auvers, par Reni Aubert à Jérôme Oriot; — de huit perches de vignes, à Auvers, par Nicolas Postolle, laboureur, à Marie Postolle, veuve de Jean Garnier; — bail de seize arpents de terre, sis à Auvers, fait par Pasquier Caruel, marchand drapier à Pontoise, à Ambroise Caffin, laboureur à Hérouville; — quittance de la somme de 60 livres tournois, payée à Jean Thiboust, marchand à L'Aumône, par Louis Du Carroy, marchand hors le pont de Pontoise, pour une année de loyer; — vente d'une maison, située à Pontoise, au petit Martroy, faite par Claude Dardet, receveur des consignations de la châtellenie de Pontoise, aux dames religieuses de Maubuisson; — contrats de mariage : entre Guillaume Lorget, demeurant à Cormeilles-en-Val et Marie de La Groue; — entre Antoine Leroux, cordonnier

à Pontoise, et Marie Coroy; — entre Pierre Sénéchal, vigneron, demeurant à L'Aumône, et Madeleine de Cergy, etc.

E. 1895. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

**1567-1672.** — Résidu. — Aveu et dénombrement du fief, terre et seigneurie de Neuilly-le-Houlme, rendu par Jean de Grainville, écuyer, seigneur de Chavanson, à Jean de Rouville, seigneur de Churs; — déclarations censuelles passées au profit de François d'Alesso, seigneur d'Éragny; par Jean Legros; — par les Carmélites de Pontoise; — au profit de Jean d'Alesso, seigneur d'Éragny, par Louise Pezié, veuve de feu François Du Carroy, secrétaire de la Chambre du Roi; — actes de foi et hommage : de la terre de Thiberville, fait à Diane, duchesse d'Angoulême, baronne de L'Isle-Adam, par Pierre-Marc Chevallier; — du fief de Fresnes, sis à Ws, par Jacques de Dampont aux enfants mineurs de Pierre de Dampont; — du fief de La Fontaine, sis à Ws, par Jacques de Dampont à Jean de Dampont.

E. 1896. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1681-1772.** — L'HÉRAULT (Nicolas). — Extraits du partage : des biens de feu Gérard Ballbert; — des biens de Louis David et de Geneviève Duru; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Ménil-Montant-lès-Paris, faite par Denis Girardin à Louis David; — bail d'une maison, sise à Argenteuil, rue des Vaches, faite par Marguerite-Angélique Blondit et par Geneviève Blondit à Louis David, moyennant 35 livres de rente foncière; — partage des biens de Louis David et de Marie Houette, sa femme; — bail à rente de plusieurs héritages, sis à Argenteuil, fait par Marie-Élisabeth Gouffé à Jacques Tartarin, vigneron à Argenteuil, et à Marie David, sa femme; — par Marie David, veuve de Jacques Tartarin, à Pierre Regnard, vigneron; — inventaire dressé après le décès de Marie David, femme de Cyprien Lherault, vigneron à Argenteuil; — vente de onze perches de vignes, sises à Argenteuil, fait par Cyprien Lherault à Nicolas Lherault.

E. 1897. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1628.** — LIAUTAUD (Balthazard). — Brevet d'aide apothicaire du Roi accordé à Balthazard Liautaud.

E. 1898. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1751-1771.** — LIENARD (François-Louis), seigneur du Plessis-Saint-Benoît. — Vente du quart d'un jardin, sis au

Plessis-Saint-Benoît, faite par Pierre Leroy et par Margnerite Thuron, sa femme, à messire François Sanson, prêtre, chapelain de la chapelle Notre-Dame-de-Lorelle, située au Plessis-Benoît; — ratification par Catherine Mousty, femme de Louis Delaselle, domestique, de la vente d'un quart d'une maison et dépendances, sise au Plessis-Benoît, faite par le sieur son mari à messire François Sanson; — vente d'un autre quart de la même maison, faite à messire François Sanson par Charles Chausson, manouvrier, et par Catherine Thieron, sa femme; — d'une portion de jardin et d'un demi-arpent de terre, sis au Plessis-Benoît, par François Sanson, prêtre, chapelain titulaire de Notre-Dame-de-Lorette du Plessis-Benoît, paroisse d'Authon, à François-Louis Liénard, écuyer, seigneur en partie du Plessis-Benoît, gendarme de la garde ordinaire du Roi.

E. 1899. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1782.** — **LIGNERAC** (Marie-Françoise de Broglie, veuve de Charles-Joseph-Robert de). — Extrait du bail du moulin de Montreuil et de plusieurs pièces de terre sises à Montreuil, fait à Louis-Thomas Pichard, meunier, par Marie-Françoise de Broglie, veuve de Charles-Joseph-Robert de Lignerac.

E. 1900. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1766.** — **LIMOGES** (Jean Jacques-Henri de). — Généalogie de la famille de MM. de Limoges; — généalogie prouvée de la maison de MM. de Limoges; — tableau des armoiries de la famille de Limoges.

E. 1901. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1400-1600.** — Inventaire des lettres et écritures justifiant l'antiquité, extraction et noblesse de la maison de Limoges; — copies : de la donation faite par Guillaume de Limoges aux frères de l'hôpital de Saint-Jacques des Andelys, d'une rente de 10 sols d'or; — de l'acte de foi et hommage du fief de Grainville-sur-Fleury, fait à Henri de Limoges par Henri Huré, bourgeois de Rouen; — quittance du droit de relief donnée par Simon de Limoges, seigneur de Ws en partie, à Pierrette Le Boucher, veuve d'André Bauldry, conseiller au Parlement; — contrats de mariage : entre Gabriel de Limoges, châtelain de Saint-Saëns, et Pérenne de Morel; — entre Georges de Limoges et Jacqueline de Launoy; — enquête dressée par l'Ordre de Malte sur la noblesse de Louis de Limoges, etc.

E. 1902. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 22 pièces, parchemin.

**1459-1482.** — Sentence des élus de Gisors qui exemptent comme nobles, Colin-Jean et Jean de Limoges, écuyers, habitants la paroisse de Saint-Just près Vernon; — arrêt de la Cour des Aides de Normandie confirmant, sur l'appel des paroissiens de Saint-Just, la sentence des élus de Gisors, et qui reconnaît que les sieurs de Limoges sont d'extraction noble et ne doivent payer aucune taxe roturière; — nouvelle sentence des élus de Gisors, maintenant Colin et Jean de Limoges dans l'exemption de la taille, malgré l'opposition des habitants de Saint-Just; — lettres royaux obtenues par les sieurs de Limoges; — attestation de demoiselle Infyne de Dampont, veuve de Guillaume de Limoges, reçue par Guillot Langlois et Jean Doucerain, tabellions en la ville d'Acquigny; — de Philippot Bordin, dit Galliot; — commissions des élus de Gisors pour assigner les paroissiens de Saint-Just; — procédures faites devant la Cour-des-Aides, à Rouen, par Colin et Jean de Limoges, contre les paroissiens de Saint-Just, pour être reconnus d'extraction noble et pour être maintenus dans l'exemption de la taille; — arrêt de la Cour-des-Aides déboutant les paroissiens de Saint-Just et maintenant Colin et Jean de Limoges dans l'exemption de la taille.

E. 1903. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 7 pièces, parchemin.

**1569-1661.** — Commission de Charles IX, roi de France, à Barthélemi de Limoges, écuyer, pour l'autoriser à lever une compagnie de gens de pied; — donation d'une pièce de terre labourable, sise à Périers, par Barthélemi de Limoges, sieur de Saint-Just et du Fayel, paroisse de Périers-sur-Andelle; — résignation de l'office de capitaine des gardes de la forêt de Lions, faite par Barthélemi de Limoges en faveur de son fils Gabriel; — lettres du Roi qui nomment Gabriel de Limoges, capitaine des gardes de la forêt de Lions; — contrat de mariage d'Édouard de Beauvais, écuyer, lieutenant de cent hommes de pied entretenus pour le service du Roi en la ville de Vernon, et de Catherine Le Monnier, veuve de Barthélemi de Limoges, sieur de Saint-Just et du Fayel; — de Gabriel de Limoges, écuyer, seigneur de Saint-Just, et de Madeleine de Tilly; — reconnaissance du contrat de mariage de Claude Du Bosc, seigneur d'Épinay, et de Madeleine, fille de Gabriel de Limoges, seigneur de Saint-Just; — quittance de la somme de 15,000 livres tournois, reçue par Claude Du Bosc comme dot de Madeleine de Limoges.

E. 1904. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1612-1618.** — Commission de Georges de Regnier-Guerchy, grand prieur de France, pour examiner les titres de Pierre de Limoges, fils de Gabriel de Limoges et de Madeleine de Tilly, qui désire entrer dans l'Ordre de Malte; — extrait des preuves faites par Pierre de Limoges pour se faire recevoir chevalier de Malte; — enquête faite par Louis de Morel et Gilles de Vieuxpont, commandeurs de l'Ordre de Malte; — lettres du grand maître de Wignacourt, constatant que Pierre de Limoges a été reçu chevalier de l'Ordre de Malte.

E. 1905. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1627-1702.** — Lettres du Roi nommant Jacques de Limoges, sieur du Fayel : capitaine des gardes et chasses des forêts de Lions, de Longboul et de Bacqueville, au lieu et place de Gabriel de Limoges; — comme gentilhomme servant, au lieu de Louis de Limoges, son frère, décédé; — sentence des consillers en l'Élection de Lions, constatant qu'Élisabeth Le Diacre, veuve de Jacques de Limoges, capitaine des chasses, tutrice de ses enfants mineurs, a fait représentation des pièces et titres constatant la noblesse de ses enfants, et qu'ils doivent être maintenus en la qualité de nobles, comme issus d'ancienne race et extraction; — contrat de mariage de Jean de Limoges, sieur de Saint-Just et de Lorleau, et de Marie Le Blanc; — entre Jean de Limoges, sieur de Lorleau, et Marie Bremoutier, veuve de Guillaume Daviel, écuyer, sieur du Val-Saint-Martin.

E. 1906. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1719-1772.** — Contrat de mariage de messire Joachim Lemoine, écuyer, seigneur d'Abancour, de Pommereux et autres lieux, et de Marie-Cécile, fille de feu Jean-Baptiste de Limoges, seigneur de Lorleau, et de Marie Le Blanc; — entre Jean-Jacques-Henri de Limoges, lieutenant au corps des gènadiers de France, et Marie-Anne-Françoise-Julie de Cresny; — arrêt du Conseil d'État, constatant que la quittance de 6,000 livres, pour la finance de l'office de lieutenant des maréchaux de France, au bailliage du Havre, délivrée au sieur de Limoges, porte par erreur les noms d'Urbain-Jérôme au lieu de ceux de Louis-Charles; — quittance rectifiée délivrée à Louis-Charles de Limoges.

E. 1907. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1582-1632.** — Contrat de mariage de Georges de Limoges, chevalier de l'Ordre du Roi, seigneur de Renneville, et de Catherine de Fumechon, veuve de Guy de Malleterre, seigneur du Thil; — acte de tutelle des enfants mineurs de Georges de Limoges, seigneur de Renneville et de Saint-Saëns, et de Jacqueline de Launoy; — reconnaissance du contrat de mariage de David de Cresny, écuyer, seigneur de Quincampoix, et de Geneviève de Limoges; — quittance de 500 écus en or, évalués à 1500 livres tournois, donnée à Gabriel de Limoges par David de Cresny; — constitution d'une rente de 71 livres 8 sols tournois faite au profit de David de Cresny par Gabriel de Limoges, etc.

E. 1908. (Liasse.) — 2 pièces, papier, 5 pièces, parchemin (5 sceaux).

**1561-1602.** — Lettres patentes de Henri IV, roi de France : accordant à Jean-Maximilien de Limoges, sieur de Nojon, maître des requêtes, l'entrée au Parlement de Normandie; — octroyant à Jean-Maximilien de Limoges, conseiller et président aux requêtes du Palais, l'office de conseiller garde des sceaux en la Cour du Parlement de Rouen; — arrêt d'enregistrement de ces lettres patentes; — lettres patentes du Roi, nommant Jean-Maximilien de Limoges, maître des requêtes ordinaire de l'Hôtel; — déclaration concernant les gardes des sceaux dans les cours souveraines, etc.

E. 1909. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

**1612-1680.** — Permission donnée par Gabriel de Limoges, seigneur de Renneville et de Saint-Saëns, à Isabeau Le Moyne, veuve de Jean-Maximilien de Limoges, sieur de Nojon, de construire une chapelle au côté du chœur de l'église paroissiale de Saint-Julien de Renneville, pour y poser le corps dudit feu sieur son mari, et donation faite à ladite église par madame de Limoges; — commission de l'office de bailli du pays de Caux donnée par le Roi à Adrien de Limoges, écuyer, seigneur de Saint-Saëns; — contrat de mariage d'Adrien de Limoges, et de Françoise de Pevrel; — obligation de Jean Levavasseur, fermier de M. de Pevrel, de payer pour son propriétaire, une rente de 150 livres tournois à M. de Limoges; — lettres patentes du Roi ordonnant au bailli de Caux de convoquer dans la ville d'Orléans les trois États du royaume; — transaction entre Louis, Jean et Adrien de Limoges, concernant la succession de feu Adrien de Li-

moges, seigneur de Saint-Saëns ; — procuration donnée par Jean de Limoges, seigneur de Renneville, à Louis-Michel de Limoges, son frère, seigneur de Saint-Saëns, etc.

E. 1910. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin.

**1689-1691.** — Acte de foi et hommage d'un demi-fief de laubert, dit le fief de Pelletot, fait par Nicolas Blanchaston, écuyer, à François, duc de Longueville ; — constitution d'une rente de 62 livres tournois sur la terre de Varengeville faite au profit de Jean Lamy, bourgeois de Dieppe, par Françoise de Mouchy, pour payer la rançon de son mari, François de Pevrel, chevalier ; — contrat de mariage de Jean de Pevrel, sieur de Montherollier, et d'Anne Blanchaston ; — brevet de mestre de camp, commandant quatre compagnies, accordé au sieur de Montherollier par François, duc d'Anjou, frère unique du Roi ; — acte de foi et hommage du fief de Saint-Aubin de Crestot, fait à Henri d'Orléans, duc de Longueville, et à Catherine de Gonzague de Clèves, à cause de la baronnie de Hallebose, par François de Pevrel, seigneur de Montherollier et de Saint-Aubin de Crestot.

E. 1911. (Cahier.) — In-folio, papier, 291 feuillets.

**1659.** — Compte de tutelle rendu devant le lieutenant général du bailliage de Grainville par Françoise de Pevrel, veuve d'Adrien de Limoges, seigneur de Saint-Saëns, bailli de Caux, en présence d'Antoine de Limoges, seigneur, baron de Saquenille et seigneur de Berengeville, à présent tuteur principal des enfants mineurs d'Adrien de Limoges. —

Item, payé au vicair de la paroisse de Crasville, pour avoir publié par trois dimanches, issue de la grande messe dudit lieu, la ferme et recette des deniers seigneuriaux, « suivant son estiquette, vi sols ; » — Item, payé à Pierre Colombel la somme de 43 livres pour reste de ses gaiges qui lui estoient deulz du vivant dudit feu sieur de Saint-Saëns, pour avoir mené le carosse et mené la charrue à Crasville, suivant son acquit du 1<sup>r</sup> de janvier 1653, « pour ce, 2LIII l. »

E. 1912. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1665-1677.** — Accord entre Jean de Limoges, écuyer, seigneur de Renneville, et Adrien de Limoges, seigneur de Saint-Saëns, concernant la succession de feu Adrien de Limoges, bailli de Caux (2 exemplaires) ; — lettre de M. de Castillon ; — contrat de mariage d'Adrien de Limoges, mar-

quis de Saint-Saëns, et de Marie Jajollet ; — procuration générale donnée par M. de Limoges à Marie Jajollet, sa femme ; — renonciation à la succession de feu Adrien de Limoges, faite par sa veuve Marie Jajollet ; — élection de tutelle pour les enfants mineurs d'Adrien de Limoges et de Marie Jajollet.

E. 1915. (Cahier.) — In-folio, 60 feuillets.

**1705.** — Compte de tutelle rendu par Jean-Baptiste de Limoges, chevalier, seigneur de Renneville, à son neveu, Charles-Louis de Limoges, marquis de Saint-Saëns, fils aîné de feu Adrien de Limoges et de feu Marie Jajollet : — « Plus, « demande ledit seigneur comptable qu'il lui soit alloué « quatre années quatre mois de la pension et entretien dudit seigneur oyant, chez le sieur Baco, bourgeois de Paris, « sur les fossés de M. le Prince, afin de continuer ses études ; « lesquelles années ont commencé le 22 avril 1681 et fini au « 22 août 1685, à raison de 350 livres par chacun an, ce « qui se monteroit pour les dits quatre années quatre mois « à la somme de 1,516 livres 3 sols 4 deniers ; — plus, « pour l'entretien de la première année dudit seigneur oyant, « savoir : 22 livres pour six mois du régent de sixième ; au « précepteur 11 livres ; plus, à lui, aux étrennes, 44 livres ; « à la servante, 60 sols ; pour les menus plaisirs, 78 livres ; « pour le sieur de Lair, maître à danser, à raison d'un louis « par mois, 152 livres ; 60 sols pour la chandelle du collège ; « plus, pour chapeaux, gands, bas, souliers, bois, chandelle, « papier, plume, encre, livres, et autres articles portés au « mémoire dudit Baco, le contenu au présent article se « monte à la somme de 367 livres ; — plus, pour les habits « dudit seigneur oyant, à raison de quatre par chacun an, « dont deux estoient *vins*, à raison de chacun 60 livres, et « deux autres, bleu et rouge galonnés, à raison de chacun « 150 livres, pour lesquels se trouve monter à la somme de « 420 livres. »

E. 1914. (Liasse.) — 9 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1699-1715.** — Obligation de 300 livres souscrite au profit de Pierre Quercy, bourgeois de Paris, par Marie-Antoinette Brissart, femme de Michel Jajollet, et par Gabriel-Adrien de Limoges ; — minutes du compte de tutelle de Charles-Louis de Limoges, marquis de Saint-Saëns ; — procuration générale donnée par Charles-Louis de Limoges à Charlotte-Françoise d'Argy, femme d'Alexis de Rozel, sa belle-mère ; — vente de la métairie du Bois-Fizivon, pa-

roisse de Sazilly, faite à François-Alexis de Rozel, seigneur du Rivau, par Jean-Marc de Lorme, sieur de La Pictière.

E. 1915. (Liasse.) — 11 pièces, papier (3 imprimées); 1 pièce, parchemin.

**1682-1705.** — Contrat de mariage de Gabriel-Adrien de Limoges, chevalier, fils puîné d'Adrien de Limoges, seigneur de Saint-Saëns, et de Marie-Anne Jajollet, fille majeure; — partage de la succession de Gabriel-Adrien de Limoges, chevalier, entre Charles-Louis de Limoges, marquis de Saint-Saëns, et Jean-Baptiste de Limoges, seigneur de Renneville, ses frères, et Marie-Anne Jajollet, sa veuve; — des successions d'Adrien de Limoges et de Françoise de Peyrel, sa veuve; — assignation donnée à la requête d'Antoine Millière, commis pour la poursuite et recherche des usurpateurs des titres de noblesse, à Marie-Anne Jajollet, veuve d'Adrien de Limoges, pour comparaître devant les commissaires généraux du Conseil, afin de justifier de la qualité de chevalier prise par le sieur de Limoges; — permission donnée par le grand maître de l'Ordre de Malte à Gabriel-Adrien de Limoges, novice, pour s'absenter de Malte et pour aller en France; — lettre du grand maître de Malte au chevalier de Limoges, relativement à des propositions faites pour l'électeur de Brandebourg; — trois diplômes de Christian, roi de Danemark, en faveur de Gabriel de Limoges, chevalier de Saint-Saëns en allemand; — certificat de Nicolas de Gaudechard de Bacheville, procureur général de l'Ordre de Malte, constatant que le chevalier de Limoges a été reçu dans l'Ordre et qu'il a demeuré à Malte, chez le commandeur d'Eserainville.

E. 1916. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1592-1659.** — Contrat de mariage de Pierre de Benserade, seigneur de La Mothe-Argouilles, maître des Eaux et Forêts au bailliage de Gisors, et de Catherine Tiercelin, fille Jacques Tiercelin, seigneur châtelain de Possey; — consentement à ce mariage donné par Louise de Dampierre, dame de La Garenne, veuve de Louis de Benserade; — commission donnée à Pierre de Benserade, sieur de La Mothe-Argouilles, par Henri de Bourbon, duc de Montpensier, gouverneur de Normandie, pour faire la recherche dans l'étendue de la vicomté de Lions, de tous les gens de guerre, pillards et receleurs; — lettre du duc de Montpensier à M. de La Mothe; — contrat de mariage de Jean-Baptiste

Le Blanc, écuyer, sieur de Croismesnil, fils de François Le Blanc et d'Élisabeth de Benserade, et de sa demoiselle Anne Davin.

E. 1917. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 4 pièces, parchemin.  
1 sceau).

**1492-1522.** — Déclaration faite devant les membres de l'Élection de Caudébec, par Nicolas Morel de Catteville, demeurant en la paroisse de Saquenville, de sa généalogie et extraction d'ancienne noblesse dont il est « issu; » — acquiescement des habitants de la paroisse d'Oequeville au procès intenté à Nicolas Morel pour le contraindre à payer la taille; — arrêt de la Cour des Aides de Rouen, rendu en faveur de Pierre Morel de Catteville, contre les paroissiens d'Oequeville qui lui contestaient la qualité de noble et voulaient le forcer à acquitter la taille; — lettre royaux pour l'exécution de cet arrêt; — transaction entre Barget Leprevost et Pierre Morel, sieur de Catteville.

E. 1918. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin.

**1780-1795.** — LONGAULNAI. — Bail à ferme de quatre arpens de terre, sis à Franconville, fait à Antoine Blondeau le jeune, par Guillaume Blondeau, mandataire de madame Marie-Geneviève Juillet de Franconville, épouse séparée, quant aux biens, d'Alexandre, comte de Longaulnai, dame de Franconville-la-Garenne; — baux de différentes pièces de terre, sises à Franconville-la-Garenne, faits par Brice-Guillaume Blondeau, mandataire d'Amicie-Suzanne de Longaulnai, d'Agathe-Marie-Marguerite-Charlotte-Claudine de Longaulnai de Franconville, de Suzanne Constance de Longaulnai de Taverny, de Suzanne de Longaulnai de Montuboïs et d'Alexandrine-Marie-Geneviève de Longaulnai de Breaté, toutes cinq sœurs, demoiselles majeures, dames de Franconville; à Louis Lucas, vigneron; — à Jean-François Falaise; — à Louis Védy, Painé, etc.

E. 1919. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1767.** — LONGCHAMPS. — Mémoire sur les contestations du sieur de Longchamps, touchant les berges de la rivière d'Étampes le long du parc de Chantemerle (par le père Ferry).

E. 1920. (Liasse.) — 57 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1781-1787.** — LORIMIER DE CHAMILLY (Claude-Christophe, premier valet de chambre du Roi. — Acte de décès de Louis de Chamilly de Favreux, fils de Claude-Christophe Lorimier de Chamilly; — extrait de la déclaration faite à la seigneurie de Bièvres par M. Lorimier; — convention par laquelle Claude-Christophe Lorimier de Chamilly, premier valet de chambre du Roi, cède à Jean-Baptiste-Hilaire Guillot de Lorme, receveur général de la Généralité de Paris, la jouissance d'une maison, sise à Bièvres; — résumé de l'arrêté pris par la communauté des Mathurins de Paris au sujet de l'échange proposé par M. de Chamilly; — procédures faites au bailliage de Versailles, à la requête de M. de Chamilly, contre le sieur Hardy, marchand de chevaux, à l'occasion de la mitoyenneté d'un mur dépendant d'une maison, sise à Versailles, rue de Mouchy, etc. — Lettres: du sieur Andibert; — du sieur Lambert; — du sieur Lebrun; — quittances: de la somme de 100 livres pour le loyer de deux arpents de pré, sis à Bièvres; — de la somme de 30 livres, pour le remboursement du contrôle, du papier et des frais du bail à loyer fait à Lorimier de Chamilly par le curé d'Igny; — de 24 livres, pour le pain béni; — reconnaissance par le curé et par les marguilliers de l'église de Saint-Martin de Bièvres-le-Châtel, que M. de Chamilly a donné à la fabrique un encensoir neuf d'argent, en échange de l'ancien; — note des arbres fournis par Boulogne, de Clamart; — décomptes du fourrage dû à M. de Chamilly par les pourvoyeurs de la Grande-Écurie; etc.

E. 1921. (Plans) — 10 pièces, papier.

**1779-1789.** — Plan géométrique de deux pièces de pré dont partie de chacune d'elles est échangée entre le prince de Condé et M. de Chamilly, levé par Buisson, géomètre (4 exemplaires); — arpentage d'une pièce de bois sur le territoire de Bièvres, tenant aux dames de Giry, par Gerboux; — plans: de la réunion des chemins de Bièvres à Saclay et à Palaiseau par Igny; — d'une pièce de bois appartenant à M. de Bièvres, donnée en échange à M. de Chamilly (2 exemplaires).

E. 1922. (Registre.) — In-folio, papier, 55 feuillets.

**1781-1789.** — Livre des dépenses de M. de Chamilly. — « Pour une loge aux Italiens, 300 livres; — pour les charpeaux de mes gens et un pour moi, 76 livres; — pour

« des œufs de perdrix rouges, 30 livres; — pour un cheval  
« de carosse, 342 livres; — pour une montre, 216 livres;  
— pour un habit, 72 livres, etc. »

E. 1925. (Registre.) — In-4°, papier, 64 feuillets.

**1785-1789.** — Livre de recettes et de dépenses de M. de Chamilly. — « Dépense d'office, novembre 1787: « du 1<sup>er</sup> au 30, 451 livres 14 sols; — pour le boulanger, « 23 livres; — pour 25 livres de chandelle, 20 livres; — « porteur d'eau, 7 livres; — blanchisseuse, 20 livres; — « épicier, 25 livres 16 sols, etc. »

E. 1924. (Registre.) — In-12°, papier, 48 feuillets.

**1787-1790.** — États: de l'argenterie de M. de Chamilly; — du linge de M. de Chamilly: « 47 chemises de « nuit, neuves, garnies de mousseline; — 41 chemises de « jour à grandes manches, non garnies; — 29 chemises de « denil, garnies de mousseline effilée; — 6 chemises de bap- « tiste; — 20 gros cols; — 15 cols de mousseline plissée, « minces; — 6 cravattes de mousseline; — 1 cravatte de bap- « tiste; — 24 bonnets de coton; — 23 camisoles de laine; « — 23 paires de bas de soie blancs, etc. » — Extraits de différentes recettes pour les coupures; — opiat pour la fièvre tierce; — remède pour la goutte, etc.

E. 1925. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

**1782-1789.** — LORMAND (JACOBET de), garde du corps. — Décompte de M. de Lormand; — lettres adressées à Jacobet de Lormand: par son père, M. de Jacobet; — par le chevalier Jacobet, officier d'artillerie au régiment de Strasbourg: « Mon cher Lormand, la petite hôtesse a chargé un « de tes camarades de ton porte-manteau et de tes bottes, « que j'ai liées ensemble et que je t'ai adressées. Je pense « que tu auras reçu le tout. Je souhaite que tu suives ton « projet de revenir au plus tôt en province et de te faire repré- « senter par un surnuméraire à la revue du Roi. Nous pas- « serions l'été ensemble: on m'a promis un congé jusqu'à « la fin d'août, et je crois que dans huit jours je ne serai « plus ici. Je m'empresse de te l'apprendre; » — par Louis-son de Jacobet; — par Magouet; — par Marcou.

E. 1926. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 1 pièce, parchemin.

**1781-1788.** — LORME (Marie-Catherine Letellier, veuve de Martin de). — Baux de plusieurs pièces de terre, sises à Rhus et à Grisy, faits par Gabriel-Mellon Letellier, mandataire

de Marie-Catherine Letellier, veuve de Martin de Lorine, écuyer, ancien capitaine de cavalerie : à Henri Lucas, laboureur ; — à Antoine Bulary et à ses deux frères.

E. 1927. (Liasse.) — 15 pièces, papier (1 imprimée).

1592-1785. — LORRAINE (Charles Eugène de), prince de Lambesc, grand écuyer. — Baux : de dix-huit arpents de terre, sis à Saint-Rémi, fait à Cosme Béguin par Jacques-Nicolas Belin, mandataire de Charles Eugène de Lorraine, prince de Lambesc ; — du manoir de Moque Souris, sis dans la paroisse de Saint-Rémi, par le sieur Belin à Louis Durand, journalier ; — de la grange connue sous le nom du fief de Miséri-les Gatines, tenant au potager de Courcelles, et de pièces de terre, à Germain Guariot ; — du manoir de Malnousse, à Marie-Madeleine Penin, veuve de Jean-Baptiste Jouan, journalier ; — du moulin à eau de Blémy dit le Moulin d'en bas, à Jean-Baptiste Charpentier, etc. — Testament de défunt messire Henri d'Albret I<sup>er</sup> du nom, chevalier des Ordres du Roi (imprimé) ; — cession d'une rente foncière de 1,800 livres, faite à la garde et communauté de Coarrazze par Henri d'Albret, baron de Miossens-Coarrazze ; — syndicat des habitants de la communauté de Coarrazze pour faire homologuer la ferme des droits seigneuriaux ; — obligation d'une somme de 35,000 livres souscrite au profit du sieur de Mailleu par les syndics de la communauté de Coarrazze, — bail des rentes de Coarrazze fait à François Julian ; — lettre du sieur Sanson adressée au maréchal d'Albret, relativement au testament d'Henri d'Albret ; — transaction entre Charles de Lorraine, comte de Marsan, et Françoise d'Albret, comtesse de Sanson ; — note sur les biens de la comtesse du Bourg.

E. 1928. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1775-1787. — LORRAINE Louise-Julie-Constance de Rohan, veuve de Louis-Charles de), comtesse de Brionne et de Limours. — Constitutions : de 1,000 livres de rente perpétuelle et annuelle faite au profit d'Antoine-Jean Giard, chef du Gobelet-pain de Madame, par Louise-Julie-Constance de Rohan, veuve de Louis-Charles de Lorraine, comtesse de Brionne, de Charny et de Limours ; — de 500 livres de rente annuelle, à Pierre Astruc, avocat en Parlement ; — de 750 livres de rente perpétuelle, à Jean-François Dehais, bourgeois de Limours ; — obligation de la somme de 30,000 livres, souscrite par la comtesse de Brionne au profit de Jacques-Agathe-Ange Le Roy, docteur en médecine ; — au-

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

torisation accordée par le procureur d'office de la comtesse de Brionne, dame de Limours, à Étienne Eucheriot et à Vincent Consors, d'exploiter des carrières à meules dans les terres en friche du domaine des Mollières, dépendant de Limours. — Les archives existant au château de Limours furent brûlées en 1793.

E. 1929. (Liasse.) — 9 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1720-1785. — LOSTANGES (Marie-Élisabeth-Charlotte-Pauline Galluci-L'Hôpital, veuve d'Armand-Louis-Marie, marquis de). — Vente de quatre arpents de terre, sis à Montreuil, près Versailles, lieu dit l'Épignontier, faite par Michel Blin, journalier, à Jean-Baptiste Bon, bourgeois de Versailles ; — de la même pièce de terre par le sieur Bon, « detenu prisonnier es-prisons de Versailles, et mandé, « entre les deux guichets desdites prisons, lieu de liberté, » à Antoine-Simon Aleaume, cordonnier ; — abandon de ces quatre arpents de terre fait par Aleaume à Pierre Gautier, officier pâtissier-bouche du Roi, étant aux droits de Jean-Baptiste Bon ; — vente de ces quatre arpents de terre, sis à Montreuil, fait par Gabriel Gautier, officier pâtissier-bouche du Roi, à Paul Galluci-L'Hôpital, marquis de Châteauneuf-sur-Cher, grand écuyer de Madame ; — état des lieux de l'appartement que M. Delaroque, premier commis du bureau de la marine, occupe dans l'hôtel du marquis de L'Hôpital, sis à Versailles, rue Saint-François ; — bail de l'hôtel sis à Versailles, rue Saint-François et dit l'Hôtel de L'Hôpital, fait au comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, par le marquis de Châteauneuf ; — état des lieux de l'hôtel de L'Hôpital, loué au comte de Vergennes ; — bail d'une partie de l'hôtel de L'Hôpital fait à la princesse de Chimay, dame d'honneur de la Reine, par le marquis de Lostanges et par la vicomtesse de Mérimville, sa sœur ; — procuration générale donnée à Pierre-André Legris, bourgeois de Paris, par François-Martial Des Moutiers, vicomte de Mérimville, et par Charlotte-Élisabeth Galluci-L'Hôpital, vicomtesse de Mérimville, sa femme ; — états des meubles apportés à l'hôtel de L'Hôpital, à Versailles, par madame la vicomtesse de Mérimville.

E. 1950. (Plans.) — 1 pièce, papier.

XVIII<sup>e</sup> siècle. — LOYSEAU (Dame). — Plan de la maison, du jardin et des clos appartenant à madame Loyseau, et situés sur le grand chemin de Saint-Brice à Paris, et sur le chemin de Sarcelles à Enghien.

E. 1951. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1772.** — LUNEZY (Jacques-Étienne de). — Extrait du testament fait par Jacques-Étienne de Lunezy en faveur de Mathurin Laisné, son neveu, major du régiment de Penthièvre, et de Madeleine-Louise Laisné, femme d'Adrien-Louis Bodin, sieur de Durdens.

E. 1952. (Registre.) — In-folio, papier, 505 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — MACHAULT (Jean-Baptiste de), comte d'Arnouville, seigneur de Garges et de Gonesse. — Registre pour servir à la recette des cens, des rentes et autres droits seigneuriaux dus à la terre et seigneurie d'Ermenonville, autrement dit Arnouville, et au fief Batesté, sis à Stains, uni à ladite seigneurie, appartenant à messire Jean-Baptiste de Machault, chevalier, seigneur d'Ermenonville, conseiller au Conseil royal, contrôleur général des finances. — M. Laurent-François Boursier, prêtre, docteur de la maison de Sorbonne, tant en son nom que comme légataire universel de demoiselle Anne Boursier, sa sœur, doit aux octaves Saint-Denis de chaque année 10 sols 10 deniers de cens et rente, etc. (Table alphabétique des censitaires.)

E. 1953. (Cahiers.) — In-folio, papier, 227 feuillets.

**1753-1758.** — États des recettes de la seigneurie d'Arnouville et du fief Batesté, à Stains. — M. Dumas, seigneur de Stains, doit 6 livres 7 sols 3 deniers, etc. (Table des noms.)

E. 1954. (Cahier.) — In-folio, papier, 47 feuillets.

**1766.** — États des recettes de la seigneurie de Garges, d'après les déclarations de l'année 1766. — Claude Clérin, à Garges, doit par an 2 livres 4 sols 11 deniers, etc.

E. 1955. (Cahier.) — In-folio, papier, 81 feuillets.

**1766-1780.** — États de recettes de la seigneurie de Garges. — L'église Saint-Pierre de Gonesse doit par an 5 deniers sur un demi-arpent de terre à Garges, lieu dit les Morillons, chargé de 4 deniers parisis de cens, etc.

E. 1956. (Registre.) — In-4<sup>e</sup>, papier, 216 feuillets.

**1628-1651.** — « Registre contenant plusieurs minutes de titres nouveaux et déclarations fournies à M. de Machault, seigneur en partie de Garges-en-France, par les

« détenteurs de diverses maisons et héritages seiz audit « Garges et terroir d'iceluy, depuis l'année 1638 jusques « en l'année 1651, tant à cause des portions de ladite seigneurie, qui furent à Joseph de Haqueville et à Rachel de Haqueville, sa nièce, qu'à cause du fief de Romaincourt, « appartenant audit sieur de Machault. » — Déclarants : François Prévost; — Elisabeth Chapperon, veuve de Nicolas Sculnier; — Pierre Legrand, marchand farinier à Garges, etc. (Table alphabétique des noms.)

E. 1957. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1582-1776.** — Procès-verbal de bornage des territoires de Garges et de Stains, dressé entre Charles-Claude Andrault, marquis de Moulévrier et de Langeron, mandataire de madame Jacqueline-Louise Perrinet, veuve de David-Pierre Perrinet Du Pezau, dame de la terre et seigneurie de Stains, et Jean-Baptiste de Machault, garde des sceaux de France, ministre d'État, comte d'Arnouville, seigneur de Gonesse et de Garges; — bail de trois arpents et de neuf perches de terre sur sept pièces, sises à Garges, fait par Nicolas Derruyer, maître chirurgien au Thillay, à Nicolas-Pierre Hennequin, etc. — Déclaration des biens possédés à Garges par Antoine Fayet, secrétaire de la chambre du Roi.

E. 1958. (Cahiers.) — In-folio, papier, 468 feuillets.

**1757-1775.** — Cueilleret des cens et des rentes du domaine de Gonesse. — Debitteurs : maître Claude Roberty, lieutenant du comté d'Arnouville; — Jean Girardot, chirurgien au Bourget; — l'Hôtel-Dieu de Moussy-le-Neuf; — Charles Saint-Denis, boulanger à Paris, etc. (Table alphabétique des noms.)

E. 1959. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1753.** — Plan de plusieurs pièces de bois appartenant à M. le Garde des Sceaux, tant dans la garenne et territoire de Sèvres que sur celui de Ville-d'Avray; lesquelles pièces, suivant la mesure du Roi à 22 pieds pour perche et 100 perches pour arpent, contiennent 144 arpents : le présent plan fait et arpenté par Joseph-François Collot, arpenteur général des Eaux et Forêts du département de Paris. — (Par arrêté préfectoral en date du 17 avril 1806, les documents suivants furent remis à M. Machault d'Arnouville : livre des plans contenant le bourg et terroir de Gonesse, uni au comté d'Arnouville, divisé en 41 cartes d'atlas, par



Burlat, 1762, un volume grand in-folio ; — atlas des territoires de Garges, Arnouville, etc. : deux volumes contenant l'un 28 cartes et l'autre 12 ; — terrier de Gonesse commencé en 1756 par Clement Ferar d'Isigny, contenant la clef ou légende des plans de Gonesse, un volume ; — indice des plans de Gonesse, deux volumes in-folio ; — indice des plans de Garges, un volume in-folio ; — indice des plans d'Arnouville, un volume in-folio ; — plan général de la terre et seigneurie de Garges-lès-Gonesse, contenant des plans et déclarations relatives à ladite terre de Garges, 1730, un volume in-folio ; — ancien terrier du domaine de Gonesse, 1599-1640, un volume in-folio ; — papier terrier de la terre d'Arnouville et fal Batestie y réuni, 1729, un volume in-folio ; — ancien terrier d'Arnouville, 1595, un volume in-folio ; — une liasse contenant huit dossiers ou cahiers qui sont états et inventaires généraux des titres et papiers des domaines de Gonesse, de Garges et d'Arnouville ; — un rouleau de brouillons de plans et cartes d'un ancien atlas du territoire d'Arnouville.)

E. 1940. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1789. — MALLARD. — Certificats de bonne vie et de bonnes mœurs délivrés au sieur Mailard, mari de la nourrice du Roi, exilé depuis vingt-cinq ans à Nemours : par l'abbé Thomé, prieur-curé de Nemours ; — par M. Lepetit, lieutenant-général au bailliage de Nemours ; — par Prieur de La Comble, subdélégué de l'Élection de Nemours ; — par Joseph Étienne Bordier, lieutenant particulier au bailliage de Nemours, remplissant les fonctions de maire de la ville de Nemours.

E. 1941. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1753-1777. — MANGOLET (Jacques). — Acte de baptême de Jacques Mangolet ou Mageley, né à Vierssen, diocèse de Ruremonde ; — certificat de bonne conduite délivré à Jacques Mangolet en flamand). — Desheréence.

E. 1942. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1783-1789. — MARCHAND (l'abbé Étienne). — Constitution d'une rente viagère de 150 livres faite au profit de l'abbé Étienne Marchand, maître d'école à Saulx-les-Chartroux, par Jean Aumont, aubergiste à Arpajon, et par Marguerite Perot, sa femme ; — vente des deux tiers indivis dans les maisons, bâtiments, jardin et dépendances appartenant au sieur Pierre Marchand père, faite par les abbés

Étienne et André Marchand à leur frère Pierre Marchand, le jeune, maître tailleur à Palaiseau ; — nouvelle constitution de 150 livres de rente viagère faite au profit de l'abbé Étienne Marchand par Jean Aumont et par Marguerite Perot, sa femme.

E. 1943. (Liasse.) — 57 pièces, papier (1 imprimée ; 5 pièces, parchemin).

1725-1785. — MARCHANT DE VARENNES (Philippe-François). — Procuration donnée par le sieur Jacques Marchant garde des magasins du Roi au quartier de Leoganne, côte de Saint-Domingue, pour recevoir du fermier général du domaine d'Occident ses gages pendant une année ; — obligation sous rite par mademoiselle Louise de Brosset, femme de Jacques Marchant, d'acquitter les engagements sous rits par ledit sieur Marchant, son mari ; — état des services de Marchant de La Houlière ; — contrats de mariage : de Mathieu-Henri Marchant, écuyer, sieur de La Houlière, lieutenant-colonel d'infanterie, et de dame Marie-Agnès Dihar, veuve de Guillaume Savalète, citoyen noble de la ville de Perpignan, receveur-général des fermes du Roi ; — de Philippe-François Marchant, écuyer, ancien fermier-général et ancien maître d'hôtel du Roi, et de Marie-Agathe Lubré, fille majeure ; — quittances données à Marchant de Varennes par Sénac de Meilhan, son gendre ; — dépense pour les meubles de M. de Meilhan ; — vente d'une maison dite le fief et domaine du Petit-Fayet, sise à Sevran, faite à Philippe-François Marchant de Varennes par l'abbé Charles Guillaume Amy de Gaudraumont, mandataire de madame Marguerite Planier, veuve de messire Bon-Charles Amy de Gaudraumont ; — lettres royales de confirmation de cette acquisition ; — mémoires sur la mitoyenneté des murs qui séparent le jardin de Marchant de Varennes et celui de M. Theresse, à Sevran ; — lettre de M. Theresse, etc.

E. 1944. (Liasse.) — 14 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1784-1789. — Constitution de 250 livres de rente perpétuelle faite au profit de madame Marie Claude Clayey, veuve de Louis-Henri de Montault, par messire Louis-Charles Lescot de Verville, chevalier ; — liquidation de la succession de madame de Montault, entre Philippe-François Marchant de Varennes, Mathieu-Henri Marchant de La Houlière et dame Marie-Françoise Marchant, veuve de Dominique-Louis de Farcy, ses héritiers ; — extraits du partage

des biens de madame de Montant; — partage de la succession de madame de Farcy; — lettres adressées à Marchant de Varennes: par le sieur Desillières; — par le sieur Grouber de Groubental, etc.

E. 1945. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1783-1789.** — MARES D'AUBENCOURT (N. de Mamiel, femme de N...), femme de chambre de Madame, comtesse d'Artois. — Lettres adressées à madame Mares d'Aubencourt, née de Mamiel: par Goton, femme de François Alaux; — par madame Antoine de Roquemont; — par M. d'Aulnoy, oncle de madame Mares: « J'ai été ces jours-ci à Pont-à-Mousson voir votre petite maman, ma chère nièce; j'y ai appris avec grand plaisir de vos nouvelles; j'ai été enchanté de la manière dont vous vous conduisez et je vous exhorte à continuer. Vous ne devez pas douter, ma chère nièce, de tout l'intérêt que je prends à ce qui vous regarde; et ma grande satisfaction sera de savoir que vous plaisez à Madame, comtesse d'Artois, et que vous avez l'estime de tout le monde; » — par madame d'Aulnoy; — par madame Boitel de Patry; — par l'abbé Boyer, curé de Bagnaux; — par madame Alexandre Collignon; — par la veuve Cornu; — par M. d'Entragues; — par Gehoudj; — par mademoiselle de Greder; — par madame de Henouville.

E. 1946. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1782-1787.** — Lettres adressées à madame Mares d'Aubencourt, née de Mamiel: par Janet, jeune; — par M. de La Fontaine; — par madame de La Fontaine, née Gilbert; — par madame veuve de Mamiel, née d'Aulnoy, mère de madame Mares: « Vous avez manqué de politesse, ma bonne amie, vis-à-vis M. de Tréhudy qui vous a écrit, et vous ne lui avez pas répondu. M. Mares a mieux fait, car il lui a écrit une lettre des plus honnêtes. Vous me direz peut-être que vous avez cru qu'une demoiselle ne devoit pas répondre à un monsieur: si c'étoit un jeune homme, à la bonne heure! encore y a-t-il des occasions qu'en le faisant honnêtement, il n'y auroit rien à dire; » — par mademoiselle Marchal.

E. 1947. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1786-1787.** — Lettres de Mares d'Aubencourt, garde du corps, adressées à sa femme. De Reims, le 4 novembre 1787: « Ce n'est que d'aujourd'hui dimanche que le maré-

« chal m'a répondu de la vie du cheval que montoit Plet.  
« Combien d'inquiétudes et de chagrin n'ai-je pas éprouvé,  
« ma chère bonne amie! Ajoute à tout cela l'ennui et le désir  
« de te revoir, ainsi que nos enfants. Le ciel m'a bien puni  
« d'avoir fait ce voyage. Je ne devois pas l'entreprendre sans  
« toi, mais je te jure que cela ne me reprendra plus, etc. »

E. 1948. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1784-1789.** — Lettres adressées à madame Mares d'Aubencourt: par mademoiselle Mares; — par M. Plet; — par madame Plet, née Varnier; — par Valioud d'Ormeville, premier commis de M. Tolosan: « En l'absence de M. Tolosan, qui est en Lorraine, j'ai reçu la lettre que vous lui avez écrite, le 7 de ce mois. A son retour, qui sera du 15 au 20, j'aurai soin de la lui remettre; » — par madame Varnier, née Marisy.

E. 1949. (Liasse.) — 23 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1788-1789.** — MARIE (l'abbé Joseph François-Marie), sous-précepteur du duc d'Angoulême. — Acte de baptême de Joseph-François-Marie Marie, né à Rodez; — lettres de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, attestant que Joseph-François-Marie Marie a reçu la tonsure; — les ordres mineurs; — le subdiaconat; — que l'abbé Marie a été ordonné prêtre; — certificats de professeurs de la Sorbonne, constatant que l'abbé Marie a suivi les leçons des cours de la faculté de théologie; — du syndic de la Sorbonne attestant que l'abbé Marie a été chargé du cours de mathématiques au collège Mazarin; — diplômes obtenus par l'abbé Marie: de maître ès-arts; — de bachelier en théologie; — de licencié; — ordre de l'archevêque de Paris de le recevoir dans le collège de Sorbonne *sine bursa*, sans bourse, autant de temps qu'il voudra y séjourner; — lettres de l'évêque de Rodez autorisant l'abbé Marie à recevoir l'ordre de prêtrise des mains de l'archevêque de Paris; — nominations de l'abbé Marie: à la chapelle de Saint-Maurice, relevant des frères prêcheurs de Rodez; — comme membre associé de l'Académie des sciences et belles-lettres de Marseille; — brevets du Roi accordant à l'abbé Marie, sous-précepteur du duc d'Angoulême: une pension annuelle et viagère de 3.000 livres sur l'abbaye de Saint-Cybar, diocèse d'Angoulême; — l'abbaye de Saint-Arnaud de Boix, diocèse d'Angoulême; — les fruits et revenus de cette abbaye jusqu'à la prise de possession; — la permission de s'absenter pendant six mois pour aller à Spa; — bulles du pape en faveur de l'abbé Marie, etc.

E. 1950. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1785-1786.** — Procès-verbal d'opposition, de reconnaissance et de levée de scellés après le décès de Guillaume-Louis Marie, avocat en Parlement, conseiller du Roi, banquier-expéditionnaire en cour de Rome et des légations, par Simonneau, commissaire au Châtelet; — inventaire dressé après le décès de M. Marie par Arnaud, notaire à Paris; — expédition de la vente faite après le décès de maître Guillaume-Louis Marie.

E. 1951. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

**1783-1787.** — Compte que rend l'abbé Lambert des recouvrements de la succession de feu M. Marie et des paiements faits en l'acquit de ladite succession, en vertu de la procuration de l'abbé Marie; — états : des sommes reçues pour l'abbé Marie; — des frais de maladie; — des frais funéraires; — lettres de l'abbé Lambert; — bordereau de recettes et de dépenses; — comptes particuliers entre l'abbé Marie et l'abbé Lambert; — mémoires des avances faites à M. Marie par Massé; — quittances : de Parat de Chalandray; — du sieur Gautier; — du sieur Chevalier, pour les arrérages d'une pension viagère; — d'une somme de 52 sols 9 deniers pour la capitation du laquais de M. Marie; — mémoires : de Poisson, tapissier; — de Cartier, tailleur à Paris; — de Bourgeot, traiteur-pâtissier, à Paris, « un dindonneau rôti, « 3 livres 5 sols; — six côtelettes, 1 livre 10 sols; — dix- « huit petits pâtés, 48 sols; — des artichauts frits, 2 livres; « — une tourte de morue, 3 livres; — des haricots verts, « 1 livre 16 sols, etc. »

E. 1952. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

**1766-1787.** — Minutes de lettres de l'abbé Marie; — lettre du comte d'Artois : « Je viens d'apprendre dans l'ins- « tant, mon cher abbé, que l'abbaye de Saint-Amand de « Boix est vacante. Vous savez qu'il y a longtemps que j'ai « promis à M. de Sérent de penser aux précepteurs de mes « enfants. Ce sont deux excellents sujets, et l'occasion est « belle pour leur donner de quoi vivre. Arrangez donc la « feuille pour que cette abbaye soit donnée à l'abbé Marie, « et vous vous concerterez avec M. de Sérent pour mettre « dessus une pension pour l'abbé Guenée. Adieu, mon cher « abbé; ménagez bien votre santé, et tâchez de vous guérir « promptement. Vous connaissez mes sentiments pour « vous. Le comte d'Artois. » — Lettres adressées à l'abbé Marie : par l'abbé Baron, curé de Maisons, près de Saint-

Germain-en Laye; — par l'abbé Birol, curé de Montonand et prieur de Vernant; — par M. Bonnicaeu; — par M. Bourgeois; — par Brisset; — par l'abbé Clément, curé de Villejoubert; — par M. Cumy, directeur des vivres de la marine.

E. 1955. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1783-1787.** — Lettres adressées à l'abbé Marie : par M. Delabrosse; — par Delouche; — par madame Desmains; — par Dubois de La Bernarde : « J'ai eu l'honneur « de vous mander, monsieur l'abbé, que M. Laurenceau « n'avoit jugé du travail à faire dans vos archives que par « la ma se de vos papiers; et que, depuis l'époque de son « voyage, l'abbé Hériard avoit été d'avis que le sieur Lau- « renceau vint faire le triage des papiers, à raison de tant « par jour; lequel triage donneroit une connoissance exacte « du travail. J'ai adopté cette réflexion, quoiqu'un peu tar- « dive, et j'ai en conséquence écrit à ce feudiste, qui a con- « senti à la proposition, mais qui ne m'a rien répondu sur « le prix de sa journée. Au reste, il ne s'agit que de dix « et tout au plus de quinze jours, et 20 ou 30 sols de plus « ou de moins par jour n'est pas un objet considérable; » — par Dufau de Sellette; — par l'abbé Flint (en anglais); — par l'abbé Hériard, curé de Saint-Amand; — par Hériard-Boisrecloux; — par Hériard fils aîné; — par Hériard fils.

E. 1954. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

**1783-1788.** — Lettres adressées à l'abbé Marie : par M. Joubert; — par l'abbé de Lagarde, curé de Saint-Amand; — par Laurenceau; — par Marot; — par M. de Marville : « Je suis bien fâché, Monsieur, de toutes les « peines que vous vous êtes donné pour me chercher à Ver- « sailles, et n'avoir pas eu le plaisir de vous y voir. Votre « abbaye est comprise dans la feuille de fixation que le Roi « a signée, le 29 février dernier; je l'ai adressée à M. le « baron de Breteuil, et vous pouvez vous présenter dans « ses bureaux pour retirer le brevet de don des fruits dont « vous avez besoin pour faire votre compte avec M. Mar- « chal. » — Par l'abbé Mathelon, curé de Xembé.

E. 1955. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

**1766-1788.** — Lettres adressées à l'abbé Marie : par Mignot Du Marché, sénéchal de la prévôté de Saint-Cybar d'Angoulême; — par Mignot; — par Mouraille, secrétaire

perpétuel de l'Académie de Marseille; — par l'abbé de Mirbonne; — par Péchillon, directeur des économats, dans le diocèse d'Angoulême; — par Renaud de Villognon de La Teurette; — par Riballier; — par l'abbé Rousselot, curé de Villognon; — par Sahugue; — par M. de Sartinès: « Monsieur le vice-chancelier, Monsieur, vient de vous nommer censeur royal pour la théologie, et me charge de vous en informer. Je rends trop de justice à votre mérite pour ne pas vous l'apprendre avec grand plaisir, et « je n'en aurai pas moins à vous consulter; » — par le marquis de Sérent; — lettres non signées.

E. 1956. (Cahiers.) — In-8° papier, 65 feuillets.

1782. — *Selecta colloquiorum Erasmi fragmenta.*

E. 1957. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Excerpta ex Epicteto*; — *Orationes*; — poésies latines; — *Proverbiorum Salomonis compendium.*

E. 1958. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

XVIII<sup>e</sup> siècle. — Plan d'études pour l'histoire de France; — idée générale de l'histoire de France en vers théeniques, justifiés par les détails contenus dans l'abrégé chronologique de M. le président Hénault (2 exemplaires); — mémoire au sujet des pairs présenté au duc d'Orléans, alors régent du royaume; — épitaphe d'Abeilard et d'Héloïse; — dimensions de l'église cathédrale d'Amiens; — mémoire sur la fontaine faite au château du Gardin; — extraits historiques.

E. 1959. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1764. — Quelques notions sur la Suède; — vies: d'Aristide; — de Timoléon; — extrait de la Genèse; — copie d'un petit écrit de la comtesse de L...; — extraits sur la philosophie et la religion, etc.

E. 1960. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

XVIII<sup>e</sup> siècle. — Plan d'études pour les belles-lettres; — essai sur les proverbes italiens, par Orazio Orlandi, dédié à l'abbé Marie (en italien); — extraits des opéras de Métastase; — de la *Nouvelle Héloïse*, etc.

E. 1961. (Cahiers.) — In-4°, papier, 60 feuillets.

XVIII<sup>e</sup> siècle. — Problèmes d'algèbre.

E. 1962. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1768. — De la hauteur des montagnes; — cahiers d'arithmétique; — principes de géométrie; — observations faites à Beauregard; — méthode employée pour la construction des logarithmes; — démonstration de la formule de binôme; — de la formule de Newton; — éloge des mathématiques; — fragments sur la géométrie, etc.

E. 1965. (Cahier.) — In-12°, papier, 14 feuillets.

1759. — Traité d'arithmétique, première partie, par mademoiselle la marquise de Chabrillan.

E. 1964. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1767-1779. — Actes de baptême et de décès de Catherine Chaliez; — certificat constatant que l'abbé Jacques Chaliez a été pendant dix ans curé de la paroisse des Authieux, au diocèse d'Évreux; — poésies de l'abbé Chaliez; — compte de l'argent reçu et dépensé par l'abbé Marie pour les neveux de l'abbé Chaliez, curé des Authieux; — mémoires des avances faites pour les petits Chaliez; — comptes du tailleur, etc. — Certificat de vie de l'abbé Poreau.

E. 1965. (Liasse.) — 1 pièce et 1 plan, papier.

XVIII<sup>e</sup> siècle. — Fragment de plan de l'abbaye royale de Saint-Amand de Boix qui comprend l'hôtel abbatial; — observations sur le plan du palais abbatial.

E. 1966. (Cahiers.) — In-folio, papier, 25 feuillets.

1640-1647. — Extraits du cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand (copie du XVII<sup>e</sup> siècle).

E. 1967. (Liasse.) — 10 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1763-1768. — Procès-verbal de prise de possession de l'abbaye de Saint-Amand de Boix par l'abbé Marie; — observations pour l'abbé Marie contre les sieurs Petit et Prémon; — extraits des titres de Saint-Amand; — précis de l'affaire de Cellette; — états: des revenus et des charges de l'abbaye de Saint-Amand; — des pauvres les plus nécessiteux de la paroisse de Saint-Amand; — requête de l'abbé Simon Audigier, vicaire de la paroisse de Saint-Amand de Boix; — lettres patentes sur arrêt qui permettent la démolition de plusieurs bâtiments dépendant de l'abbaye de Boix, etc.

E. 1968. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1783-1786. — Comptes de M. Bonnieceau, fermier du chef-lieu de l'abbaye de Saint-Amand; — quittances : d'Aladousse, sacristain de l'abbaye; — de l'abbé Audigier, vicaire de Saint-Claude; — de l'abbé Clément, curé de Villejoubert; — de Darlenne, garde des bois de l'abbaye; — de Delabrosse, chirurgien; — de l'abbé Ducluzau, vicaire de Vois.

E. 1969. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1782-1786. — Quittances données à M. Bonnieceau : par l'abbé Hériard, curé de Saint-Amand; — par l'abbé Lagarde, curé de Saint-Amand de Boix; — par l'abbé Lambert; — par Laurenceau; — par l'abbé Mathelon, curé de Nembé et desservant de Coulonge; — par Mignot; — par Pichillon; — par Jean Richard, garde de l'abbaye; — par l'abbé Rousselot; — par Desvignes, maître d'école; — quittances des droits de décimes.

E. 1970. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1782-1786. — Compte de Hériard de Boisrecloux, fermier du prieuré de Nembé et du prieuré de Villognon; — quittances : de l'abbé Belagravelle, curé de Coulonge; — de l'abbé Granin; — de l'abbé Hériard, curé de Saint-Amand; — de l'abbé Lagarde; — de l'abbé Lambert; — de l'abbé Mathelon, curé de Nembé; — de Mignot; — de l'abbé Rullière, curé de Cellette; — de l'abbé Rousselot, curé de Villognon.

E. 1971. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1782-1788. — Comptes de Belair, fermier de Cellette; — de Belouche, fermier du prieuré de Cellette; — quittances : de Bonnieceau; — de l'abbé Rullière, curé de Cellette; — compte de Marchal lils, économiste général des bénéfices vacants à la nomination du Roi; — quittances des pensions payées sur l'abbaye de Saint-Amand : à l'abbé Baron, curé de Maisons-sur-Seine; — à l'abbé Clément, curé de Villejoubert; — à l'abbé Malher-Fléat, curé du Ménil; — à l'abbé Fontaine; — à l'abbé Laureau; — à l'abbé de Mirbonne; — quittances de l'abbé Marie.

E. 1972. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1767. — MARIETTE (Charles). — Testament de Charles Mariette, chef du gobelet du Roi et de la Reine.

E. 1973. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1685-1789. — MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE. — Lettres : du comte de Noircarmes; — de madame de Noircarmes, née La Pierre; — du comte de Sainte-Aldegonde-Noircarmes; — du comte de Sainte-Aldegonde; — du comte de Sainte-Aldegonde-Genecq; — de la comtesse de Sainte-Aldegonde-Genecq, née Bady; — de madame de Sainte-Aldegonde; — de madame de Sainte-Aldegonde, abbesse de Flines; — de M. de Sainte-Aldegonde (cousin). De Paris, le 27 février 1787 : « Je vous envoie, mon cher cousin, tous les discours « qui ont été prononcés à l'assemblée du 22 février : j'ai cru « qu'ils pourroient vous faire plaisir, et je me suis empressé « de me les procurer. Chaque bureau est ouvert depuis sa- « medi. On veut abrégier ce grand ouvrage le plus tôt qu'on « pourra, mais je doute qu'on puisse en faire avant six se- « maines au moins. Les notables sont d'une discrétion à « toute épreuve. Le silence leur a été recommandé. Ce que « j'ai pu savoir, en passant à Versailles deux jours, c'est « qu'on s'occupoit en ce moment des assemblées provin- « ciales. Jamais la cour n'a été si brillante qu'elle est à pré- « sent. Il y a trente maisons ouvertes. En un mot, Paris est « presque désert. Quant à l'opinion qu'on a de cette assem- « blée, elle varie d'un jour à l'autre. En général, on croit « cependant qu'il en résultera de bonnes choses. »

E. 1974. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1751-1787. — Lettres adressées à messieurs de Sainte-Aldegonde : par la sœur Marie-Agnès du Saint-Esprit, prieure indigne des religieuses Carmélites Déchaussées de Mons; — par le duc d'Artemberg; — par d'Argeyson, ministre de la guerre; — par le baron d'Assignies; — par Ballin. De Paris, le 23 mai 1787 : « J'ai vu aussi, hier, M. Feltier et madame de « Beauharnois, l'un et l'autre dans leur demeure respective; « car j'ai consacré à vos intérêts une bonne partie de l'après- « midi, pour m'occuper de ce qui vous regarde sans perdre « de temps. J'étois sûr de trouver le premier, parce que c'é- « toit un de ses jours d'assemblée; et madame la comtesse, à « raison du *grand mardi*, où elle tient maison. En consé- « quence, nous avons causé de vos affaires... Madame de « Beauharnois est toujours disposée à solliciter M. de La « Boulaie quand il en sera temps, c'est-à-dire quand vous « serez porté au Conseil, si vous êtes obligé de recourir à ce « tribunal. Elle m'a fort recommandé de vous dire mille « choses agréables. Sa santé est meilleure; » — par Barbier de Neuville; — par Barbieux; — par l'abbé Batteux; —

par Baudry ; — par Bautetté, officier de dragons au régiment du Mestre de camp général.

E. 1975. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1764-1787.** — Lettres adressées à messieurs de Sainte-Aldegonde : par le comte de Bellesorme ; — par la comtesse de Bentheim, née de Bournonville ; — par Berenger ; — par le prince de Berghes : « Pénétré de la plus vive douleur, j'ai  
« l'honneur de vous faire part de la perte cruelle que je viens  
« de faire de madame la vicomtesse de Berghes, ma très-  
« chère mère, administrée des sacrements de l'Église. L'hon-  
« neur qu'elle avoit de vous appartenir me fait espérer que  
« vous voudrez bien vous intéresser à ma juste douleur et  
« lui accorder le secours de vos prières : » — par Bernard ; — par M. de Bernicourt ; — par Berson ; — par Berthelot, docteur en droit ; — par Dom Ignace Bertin, prieur de la chartreuse de Cerey ; — par le comte de Béthune ; — par le duc de Bethune ; — par Becquille ; — par J. Bigot ; — par Bimont.

E. 1976. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1751-1780.** — Lettres adressées à messieurs de Sainte-Aldegonde : par Bleunac ; — par Blin de Sainmore : « Je  
« ne sais si dans votre retraite, vous avez entendu parler de  
« la tragédie d'*Orphais* que les comédiens ont jouée avec  
« succès. Ce triomphe m'a d'autant plus flatté que les plus  
« honnêtes gens l'ont paru le partager. J'ai voulu démontrer  
« dans cette pièce à quel danger le mauvais choix d'une mai-  
« tresse peut nous conduire, et l'ascendant victorieux que la  
« vertu a toujours pour les cœurs sensibles. Le public a  
« daigné m'encourager par l'accueil le plus flatteur et le plus  
« distingué, et je ferai mes efforts pour ne point démentir  
« l'opinion qu'il a conçue de moi. La maladie de mademoi-  
« selle Sainval l'a empêchée de jouer le principal rôle. C'est  
« mademoiselle Raucourt qui a bien voulu s'en charger, et  
« qui s'en est acquittée à merveille ; » — par la sœur Blondel, supérieure de la communauté des Filles de la Croix de Saint-Quentin ; — par Blondel d'Aubers ; — par de Boisvallée ; — par Boizot ; — par Bottin ; — par Boucher ; — par Pierre Boulenger ; — par l'abbé Boulet ; — par madame de Bournonville ; — par Bousez ; — par de Bove ; — par Boyer.

E. 1977. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**1759-1780.** — Lettres adressées à messieurs de Sainte-Aldegonde : par le chevalier Brambilla d'Haussonville ; —

par J. Brasseur ; — par Breton ; — par le baron de Briffoul ; — par Brisson ; — par le chevalier de Broissia ; — par J. Broucqaull ; — par J. Broux ; — par la comtesse de Bryas, née comtesse de Hamal ; — par l'abbé de Bryas ; — par madame Rolan Byvoet.

E. 1978. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

**1752-1789.** Lettres adressées à messieurs de Sainte-Aldegonde : par le chevalier de Caldaguès, capitaine au régiment de Forez ; — par madame de Caldaguès ; — par M. de Cernay ; — par J.-B. Candelier, intendant de M. de Sainte-Aldegonde : « J'ai l'honneur de vous envoyer deux per-  
« dreaux, un lièvre et un lapin tué d'hier ; on ne voit plus  
« de bécasses. Le marchand de bois qui est venu ce matin  
« m'a dit qu'on n'en voit chez lui que très-peu, cependant  
« c'est le pays ; » — par Candelier, d'Arras.

E. 1979. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

**1756-1780.** — Lettres adressées à messieurs de Sainte-Aldegonde : par madame de Carnin, douairière de Tenremonde, comtesse d'Estrée ; — par madame Carondelet de Boasies ; — par le duc de Choiseul : « Je suis très-recon-  
« naissant, Monsieur, de l'honneur de votre souvenir, et  
« très-aise d'avoir occasion de vous assurer des sentiments  
« d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être ; » — par la duchesse de Choiseul ; — par Cousin ; — par Costard ; — par le marquis de Croix ; — par madame de Croix ; — par la princesse de Croy, née de Salm ; — par la marquise de Croy, née de Trazegny ; — par le duc de Croy.

E. 1980. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

**1750-1789.** — Lettres adressées à messieurs de Sainte-Aldegonde : par Delebecke ; — par Devred : « Ayant appris  
« par différents partentiers de Rieulay et autres que, dans  
« le temps des grands froids de l'hiver, vous avez coutume de  
« les soulager en leur faisant distribuer de quoi se chauffer  
« en bois, tourbe ou autrement ; ainsi, si vous désirez acheter  
« à juste prix de quoi distribuer aux pauvres de votre endroit,  
« vous verrez, Monsieur, la vente que je me propose de  
« faire ; » — par le baron Dhiuge ; — par Errembault de Beaupaire ; — par le comte d'Espiennes ; — par le comte d'Estemal ; — par Estienne ; — par Estienne de Valenciennes ; — par F. Evrard.

E. 1981. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

**1777-1789.** — Lettres adressées à M. de Sainte-Aldegonde : par sœur Angélique Fauvian, religieuse du couvent de la Madeleine, à Mons ; — par Sébastien Fontaine ; — par l'abbé de Fumal : « Je suis bien touché de la perte que vous  
« avez faite de madame la comtesse de Sainte-Aldegonde, et  
« je prends une part bien sincère à votre douleur ; mais les  
« sentiments de piété qui ont accompagné ses derniers mo-  
« ments sont des motifs solides de consolation, quand on les  
« considère, comme on le doit, par les principes de la reli-  
« gion. »

E. 1982. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1753-1784.** — Placet adressé à la comtesse de Sainte-Aldegonde par Julien Gerbe ; — lettres adressées à M. de Sainte-Aldegonde : par le prince de Ghistelles-Richebourg ; — par le marquis de Ghistelles ; — par le duc de Guines : « J'ai l'honneur de vous faire part du mariage de madame la  
« comtesse de Guines, ma fille, dame de Remiremont, avec  
« M. le comte de Charlus, fils de M. le marquis de Castries.  
« L'honneur que j'ai de vous appartenir me fait espérer que  
« vous voudrez bien prendre intérêt à cet établissement ; » — par le duc d'Harve et de Croy ; — par madame de Héricourt ; — par d'Hertin ; — par le baron de Herynk ; — par le comte d'Hinnisdal ; — par Hordret ; — placet d'Ignace Hury.

E. 1985. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

**1757-1787.** — Lettres adressées à messieurs de Sainte-Aldegonde : par la comtesse de Lannoy ; — par la comtesse de Lannoy, née de Croix ; — par le comte de Lannoy de Wattignies ; — par M. de Laval, ancien capitaine d'infanterie ; — par Lecointre ; — par Lefebvre, notaire ; — par Jean-Jacques Lefebvre ; — par Lemaire de Marne ; — par Lessebueys ; — par le prince de Liège : « J'ai l'honneur de  
« vous assurer que je partage avec bien de l'intérêt votre  
« douleur, à l'occasion de la perte que vous venez de faire de  
« madame la comtesse de Sainte-Aldegonde, votre épouse ; et  
« que rien ne peut égaler les sentiments distingués avec les-  
« quels j'ai l'honneur d'être ; » — par madame de Louvignies, née d'Héricourt ; — par l'abbé Lucas de Thyaumont, chanoine et conseiller de l'électeur de Bavière ; — par la comtesse de Marnix, née de Lannoy ; — par la comtesse de Marnix, née Cauchy ; — par la comtesse de Marsan, née de

Rohan ; — par Boniface Mayeur ; — par le comte de Mérode ; — par Mortagne, baron de Landas ; — par J. Muller.

E. 1984. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

**1754-1789.** — Lettres adressées à messieurs de Sainte-Aldegonde : par la comtesse de Mastaing, douairière d'Ongnyes ; — par le prince d'Ongnyes de Grimberghe ; — par le comte de Palmes d'Espaing ; — par Pelet de Willerval, chevalier de Saint-Louis ; — par madame de Berghe, princesse de Rache ; — par sœur Pélagie Robillard, boursière de l'abbaye des Pretz ; — par M. de Rœux ; — par Roisin, baron de Rongy ; — par Charles de Rohan, prince de Soubise : « J'apprends avec grand plaisir, monsieur, votre nomination  
« à la survivance de la citadelle de Cambrai ; je ne pouvois  
« faire une meilleure acquisition dans mon gouvernement, et  
« je suis fort aise de vous y voir fixé, si cet arrangement as-  
« sure en même temps votre satisfaction à laquelle je pren-  
« drai toujours part. Je vous prie de ne jamais douter des  
« sentiments distingués avec lesquels je suis bien véritable-  
« ment, monsieur, votre très-humble et très-obéissant servi-  
« teur ; » — par Taboureau ; — par le comte de Thiennes ; — par la comtesse de Thiennes, née de Croix ; — par le prince de Tingry ; — par le marquis de Trazegnies ; — par le comte Vander-Burch ; — par Vatton ; — par M. de Ville-dieu ; — par madame de Villefosse, née Bid ; — par la comtesse de Waton, née La Vieville ; — par Wilbaut ; — par Wignacourt de Pernes ; — par la comtesse de Wiltz.

E. 1985. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1759-1788.** — Lettres de l'abbé de Sainte-Aldegonde, abbé commendataire de Breteuil, adressées au comte de Noircarmes, son frère ; — lettres adressées à l'abbé de Sainte-Aldegonde : par la comtesse de Sainte-Aldegonde ; — par le comte de Sainte-Aldegonde, son cousin ; — par A. de Sainte-Aldegonde ; — par d'Agay Du Mulgney, intendant d'Amiens : « Mon subdélégué de Breteuil m'ayant marqué,  
« monsieur, qu'il devenoit indispensable de supprimer un  
« pont qui menace ruine sur la grande route d'Amiens à  
« Paris ; et cette opération ne pouvant se faire sans que l'on  
« ouvre un passage par la cour abbatiale de votre abbaye,  
« j'ai chargé mon subdélégué de voir M. le prieur des Béné-  
« dictins de Breteuil pour l'engager à livrer passage par  
« l'abbaye ; mais il a observé qu'il ne pouvoit accorder cette  
« permission, attendu que la cour vous appartenoit, et qu'il

« falloit s'adresser à vous. Je le fais avec bien de la confiance, « étant persuadé que vous voudrez bien y donner votre « agrément, et même recommander à vos gens d'affaires « de ne plus faire éprouver de semblables difficultés, si les « circonstances exigeoient qu'on eut encore besoin de ce pas- « sage ; » — par Barentin ; — par la duchesse de Bourbon ; — par Philibert Brosse ; — par Brosse l'aîné ; — par Brunet ; — par Estoret.

E. 1986. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

**1776-1788.** — Lettres adressées à l'abbé de Sainte-Aldegonde : par Hurel, procureur de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive ; — par Lefebvre, homme d'affaires de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive ; — par frère Renard, prieur de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive ; — par l'évêque de Senlis Jean-Armand de Roquelaure) : « La cure de Neuvy « qui est à votre nomination vient, monsieur et cher abbé, de « vaquer. Une personne de mes amis, qui croit que ma re- « commandation auprès de vous peut être d'un certain poids, « m'engage à vous écrire pour vous prier d'y nommer le sieur « Louis-Raphaël Le Paulmier, curé de Boissé. Si vous n'avez « pas encore jeté les yeux sur quelqu'un pour remplir cette « place, et qu'à ma sollicitation vous l'accordiez au sieur « Paulmier, je joindrai avec bien du plaisir le sentiment de « la reconnaissance à celui du respectueux attachement avec « lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur et cher abbé, votre « très-humble et très-obéissant serviteur. »

E. 1987. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1611-1699.** — Lettre de G. de Sainte-Aldegonde à son frère, M. de Mingoval ; — lettres adressées au comte et à la comtesse de La Motterye : par madame d'Ansermont ; — par le comte d'Arberg ; — par la marquise d'Ayseau ; — par le marquis d'Ayseau ; — par le prince de Barbanson ; — par la vicomtesse de Barlin ; — par madame de Barras, née de Haynin. A Bavay, le 28 novembre 1697 : « Vous « m'avez toujours fait l'honneur de prendre part à mes in- « térêts, madame ma chère cousine, que je n'ai pas voulu « manquer de vous avertir que j'ai épousé M. de Barras, « commandant d'un bataillon, très-honnête homme et de « qualité très-posée, et d'une humeur toujours égale, et point « de vice. Tous ceux qui le connoissent m'en disent mille « biens. J'ai lieu d'en être contente ; » — par la vicomtesse de Bavay, née d'Estourmel ; — par le marquis du Betvédér ; — par Alphonse de Berghes, archevêque de Malines ; — par

madame de Berghes de Trips ; — par la prévôte du couvent de Berlaymont ; — par Carondelet, baron de Notelle ; — par le comte de Coupigny ; — par madame de Croy ; — par la vicomtesse d'Esclaye, née Montmorency ; — par A. de Ghiselles, marquis de Saint-Floris.

E. 1988. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

**1672-1699.** — Lettres adressées au comte et à la comtesse de La Motterye : par L. de Haudion, baron de Gretrechie ; — par madame de Haynin ; — par la marquise d'Hesdinoelle, née Anne de Noyelle ; — par de Lannoy, baron de Leewerghem ; — par la marquise de Lede, née de Croy ; — par la comtesse de Marles : « Il ne me pouvoit arriver un « malheur plus sensible et une perte plus grande que celle « que je viens de faire de M. le comte de Marles, mon cher « mari. Une fièvre maligne avec un catharre me l'ont ravi au « sixième jour de sa maladie : vous pouvez vous persua- « der qu'elle peut être mon affliction, après une perte si « cruelle ! Toute ma consolation est que, pendant ses rêveries, « Dieu lui a donné un demi-jour de présence à soi pour être « administré. Sa vie exemplaire et sa résignation à la mort « me font espérer de son salut ; mais, comme les jugements « de Dieu sont inconnus, je vous prie, monsieur, de le se- « courir par vos prières, et lui rendre ce dernier devoir de « charité : l'honneur qu'il avoit de vous appartenir me per- « suade que vous lui ferez cette grâce ; » — par le comte de Mérode ; — par le prince de Montmorency-Robecq ; — par d'Ongnies, baron de Lietbergue ; — par M. d'Ouren ; — par le comte de Sainte-Aldegonde ; — par Stouplin ; — par le comte de Thiennes ; — par le comte de Tilly ; — par la baronne de Wambrechies, née de Liedekerke ; — par la baronne de Wagnonville, née Montmorency ; — par la comtesse de Warous ; — par la comtesse de Wilz, née de Berghes ; — par Angélique de Wissocques ; — par Anne de Cotrel, baronne de Wyneghem.

E. 1989. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1651-1710.** — Lettres adressées à mademoiselle Belligny : par le baron de Boury ; — par la comtesse de La Motterye ; — par la comtesse de Vertin, née de Tymple, dit Brabant. — Lettres adressées à la comtesse d'Hertin : par M. de La Hamaide Du Fay ; — par le comte de La Motterye ; — par le comte de Mastaing ; — par Moulbais ; — par le baron de Roisin. — Lettres adressées au comte de Noircarmes : par Louis-Auguste de Bourbon De Versailles, le 12 novembre



1695 : « Je suis ravi de voir l'affection que vous avez pour le corps des carabiniers ; cependant il ne faut pas qu'un premier mouvement vous fasse perdre une occasion fort avantageuse de vous avancer, comme celle que M. de Ximenes vous présente. Vous êtes d'âge et de naissance à songer à des emplois plus relevés, et je croy ne devoir faire aucun usage de votre lettre ; » — par mademoiselle de Sainte-Aldegonde de Noircarmes.

E. 1990. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

**1720-1789.** — Lettres : du sieur Adebroun ; — de Barbaux, avocat ; — de Bataille ; — de Bisez ; — de la sœur Thérèse Bondu, supérieure de la congrégation de la Sainte-Famille, à Valenciennes ; — du baron de Boury ; — de Bouttemont ; — de R. Buquet ; — de l'abbé Duhamel, curé de Saint-Aubin-sur-Algol ; — du sieur Ecalard ; — du sieur Emilssens ; — du sieur Hennet ; — de Jouenne à Candelier, intendant de M. de Sainte-Aldegonde : « Madame la comtesse d'Aumale m'a chargé de vous mander qu'elle souhaitoit d'être payée dans trois années de la rente que vous lui devez ; sinon qu'elle feroit faire les poursuites à votre charge pour vous y obliger. » — Lettres : de P. A. Leclerc, notaire ; — de Leverd, curé de Sassignies ; — de la vicomtesse de Staple ; — minutes de lettres, etc.

E. 1991. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1734-1786.** — Lettres de cachet adressées au comte de Sainte-Aldegonde de Noircarmes, pour assister aux États Généraux du pays et comté d'Artois ; — acte de mariage de Noël Hureaux, ouvrier aux mines de charbon, et de Marie-Catherine Housseaux ; — notes sur l'histoire des Grecs, etc.

E. 1992. (Cahier.) — In-12, papier, 46 feuillets.

**1775.** — *Deuxième volume du recueil des lettres écrites en 1775* (par M. de Sainte-Aldegonde).

E. 1995. (Cahiers.) — In-12, papier, 155 feuillets.

**1775-1776.** — *Journal de ma vie* (par M. de Sainte-Aldegonde.)

E. 1994. (Cahiers.) — In-12, papier, 107 feuillets.

**1776-1777.** — *Journal de ma vie* (par M. de Sainte-Aldegonde.)

E. 1995. (Liasse.) — 56 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1720-1787.** — MARTIN (Noël-Joseph). — Actes de baptême : d'Antoine-Joseph Martin ; — d'Antoine Martin ; — de Noël-Joseph Martin ; — de Marie-Élisabeth Martin ; — congé de réforme de Noël Martin, soldat au régiment de Lyonnais ; — contrat de mariage de Noël-Joseph Martin et de Marie-Madeleine Carpentier ; — consentement à ce mariage donné par la veuve Pierre Martin ; — acte de mariage de Noël-Joseph Martin et de Marie-Madeleine Carpentier ; — acte de décès de Claude Martin ; — actes de baptême : de Geneviève-Catherine Carpentier ; — de Madeleine-Victoire Carpentier ; — acte de décès de Louis Carpentier ; — vente d'une maison et de pièces de terre, sises à Ognoles, faite par Philippe-Alexandre de Lallier, seigneur de Fayet, à Marguerite Brouard, veuve de feu Louis Carpentier ; — extrait du testament de Thérèse-Françoise Legentil, femme de François Nadal, maître en chirurgie à Nangis ; — quittances : des droits de cens dus par Antoine Martin, pour une petite maison située près le moulin de Rambouillet ; — de la somme de 3 livres 10 sols pour sept années de la contribution due par le sieur Martin, pour le reposoir qui se fait annuellement à l'encoignure des rues Trousevache et de la Corne, à Rambouillet ; — mémoires des travaux de maçonnerie, exécutés à la petite maison de Rambouillet par Jacques Roulant ; — par Jacques Aubry ; — quittances : des droits de vingtième ; — des réparations faites au puits commun de la rue Trousevache, à Rambouillet, etc.

E. 1996. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1762-1783.** — MASSAIS (Anne-Catherine Douet, veuve de Henri-Gabriel, comte de La). — Baux de la terre et seigneurie de Domont, fait par la comtesse de La Massais à Étienne Boucher, fermier à Domont ; — de la terre et seigneurie du Petit-Gournay, à Pierre Sainte-Beuve, fermier de la ferme seigneuriale de Chanvry.

E. 1997. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1723-1729.** — MASSOL (Jean de), marquis de Garennes, seigneur d'Achères. — Commissions délivrées par Jean de Massol, marquis de Garennes, seigneur d'Achères : de sergent des justices de Garennes et d'Achères, à Simon Paramour, sergent à Conflans-Sainte-Honorine ; — de greffier des justices d'Achères et de Garennes, à Louis-Antoine de Malemains de Messange ; — de procureur postulant dans les

justices d'Achères et de Garennes, à maître Ogier, procureur aux sièges royaux de Pontoise ; — de tabellion des terres d'Achères et de Garennes, à Nicolas Pontlier, le jeune.

E. 1998. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1659-1776.** — MAUBUISSON (madame veuve de). — Vente d'un arpent de terre labourable au terroir de Buc, lieu dit le Fossé-des-Bouleaux, faite par Jean Fleuret, laboureur à Buc, à Jacques Allain, greffier en l'Élection de Chaumont ; — lettre de l'abbé Pissou relative à la réclamation de madame de Maubuisson ; — mémoire pour madame veuve de Maubuisson, afin de rentrer en possession d'un arpent de terre, sis à Buc, et dont le domaine de Versailles s'était emparé.

E. 1999. (Liasse.) — 7 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin.

**1752-1789.** — MAUPEOU (Gilles-Charles-Félix), comte d'Ableiges. — Extrait du testament de Gilles-Charles-Félix Maupeou, comte d'Ableiges et de La Villeneuve-Saint-Martin ; — constitutions de 1,000 livres de rente viagère faite au profit de mademoiselle Louise Willems par Gilles-Charles-Félix Maupeou, comte d'Ableiges ; — de 1,000 livres de rente viagère, au profit de Denis Porcher, valet de chambre du comte d'Ableiges, et de Barbe Daubin, sa femme ; — de 200 livres de rente viagère, au profit de Denis Porcher ; — de 400 livres de rente viagère, au profit de l'abbé François-Joseph Lemanceau, prêtre du diocèse de Tours ; — titre nouvel d'une rente de 2,500 livres passé par Maupeou d'Ableiges au profit de l'abbé Ravot d'Ombreval, chanoine de la Sainte-Chapelle, de madame veuve Chrétien et de madame de Buissy, etc.

E. 2000. (Liasse.) — 6 pièces, papier ; 15 pièces, parchemin.

**1572-1607.** — Vente des fiefs, terres et seigneuries d'Ableiges, faite par Guy de Baruel, seigneur de Borran, à Guy Du Verger, seigneur de Courcelles ; — de trois quartiers de terre, sis à Ableiges, par Étienne Morceau, marchand à Pontoise, à Hugues Formaget, écuyer, seigneur d'Ableiges ; — de la terre d'Ableiges, par Guy Du Verger, sieur de Courcelles, à Hugues Formaget, greffier des requêtes du Palais, seigneur du Fayel de Francorville ; — acquisitions faites par Hugues Formaget de plusieurs héritages, sis à Ableiges et appartenant : à François Fouras, charron à Pontoise ; — à Étienne Moreau, marchand à Pontoise ; — à Georges Loc-

quin, laboureur à Ableiges ; — à Philibert Haston, laboureur à Wz ; — à Philippe Piscot, chirurgien à Courcelles, etc.

E. 2001. (Liasse.) — 21 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1607-1650.** — Vente du fief, dit du Château et de la Métairie, sis à Ableiges, faites par Charles de Montmorency, seigneur de Damville et de Méru, à Hugues Formaget, seigneur d'Ableiges ; — de la moitié dans les fiefs, terre et seigneurie d'Ableiges, faite par Jean de Charenton, seigneur de Regnier et d'Ableiges en partie, comme héritier de Hugues Formaget, à Gilles de Maupeou, conseiller d'État, intendant des finances ; — de plusieurs pièces de terre et de bois, sises à Ableiges, faite par Pierre Marechant, mandataire d'Anne Dodier, veuve de Nicolas Marchant, sa mère, à Gilles de Maupeou ; — décret ; — vente de pièces de terre, sises à Ableiges, par demoiselle Marie Legrand, veuve de Louis de Sacy, avocat en la Cour de Parlement, à Gilles de Maupeou ; — décret ; — procédures faites à la requête de Gilles de Maupeou contre Madeleine de Bourg-L'abbé, veuve de Hugues Legrand, sieur de Saint-Germain ; — partage de la succession de Gilles de Maupeou.

E. 2002. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin.

**1617-1628.** — Contrat par lequel Rose Chevallier, dite de Poissonnel, veuve de Guy Du Verger, seigneur de Courcelles, cède à Gilles de Maupeou un quartier de terre, sis à Ableiges, lieu dit le Vaux-Vieil, et reçoit en échange quatorze perches de chenivière tenant à la chaussée du moulin ; — vente de quatre-vingt-sept perches de terre, lieu dit la Couture, faite par Nicolas Gallois à Gilles de Maupeou ; — abandon d'une mesure sise à la Pipère, tenue à cens de la seigneurie d'Ableiges, fait par Marguerite Patte, veuve de feu Antoine Lenoir ; — acquisitions par Gilles de Maupeou de plusieurs pièces de terre, sises à Ableiges et appartenant : à Antoine Berrurier ; — à Georges Locquin ; — à Jacques Osmont ; — à messire Gaspard de Dampond, seigneur des Aubains ; — transport d'une somme de 125 livres 7 sols tournois fait au profit de Gilles de Maupeou par Pierre Moreau, aumonier ordinaire du Roi et de la Reine, etc.

E. 2003. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 25 pièces, parchemin.

**1624-1652.** — Vente d'un demi-arpent de terre, sis à la Couture, faite par François Fournel à Gilles de Maupeou ;

— acquisitions faites par Gilles de Maupeou de plusieurs héritages, sis à Ableiges et appartenant : à Jean Drouet, commissaire en la marine du Ponant, receveur de la terre de Vigny ; — à Fiacre Monnier, maçon ; — à Antoine Gallois, manouvrier ; — à Claude Regnault ; — à Jean Le Coq, commissaire en la marine du Ponant, marchand à Vigny ; — à l'église et à la fabrique de Saint-Martin d'Ableiges ; — à Martin-Simon Charton, avocat au siège royal de Pontoise ; — à Jean Dubray, écuyer, sieur des Baudes, archer des gardes du corps du Roi ; — à Jean Fournier, facteur des messageries de Melz, demeurant à Paris ; — à Guillaume Flichy, etc.

E. 2004. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin.

**1635-1647.** — Cession de 12 livres tournois de rente faite à Gilles de Maupeou par Guillaume Martin, laboureur à La Villeneuve-Saint-Martin ; — contrat d'échange entre Gilles de Maupeou et l'église Saint-Sulpice de Sagy ; — transaction par laquelle Gilles de Maupeou s'engage, moyennant un sol de cens par arpent, envers Jean Drouet, Philippe Fourmentin et autres détenteurs du fief des Pattes, sis à Ableiges, à porter lui-même la foi et hommage de ce fief à la seigneurie de L'Isle-Adam ; — acquisitions faites par Gilles de Maupeou de plusieurs héritages, terres ou maisons, sis à Ableiges et appartenant : à Jacques Thierry, notaire royal à Ableiges, et à Françoise Michel, sa femme ; — à Nicolas Lesueur, seigneur d'Osny et de Bécourt ; — à Gaspard de Dampond, seigneur des Aubains ; — à Fiacre Monnier, marchand à Ableiges, etc.

E. 2005. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

**1666-1667.** — Vente de soixante-six arpents de terre, sis à Ableiges, à Courelles et à La Villeneuve-Saint-Martin, faite par mademoiselle Perrette Dumont, demeurant à Paris, en la maison de madame de Miramon, rue des Bernardins, à madame Françoise Chouaine, veuve de Charles de La Grange, seigneur de Neufville, et en premières noces de Gilles de Maupeou, tutrice de Gilles de Maupeou, son fils ; — certifications faites au siège de Pontoise de la saisie des terres provenant de mademoiselle Dumont ; — décret de ces terres.

E. 2006. (Liasse.) — 11 pièces, papier ; 26 pièces, parchemin.

**1672-1789.** — Vente de quatorze perches de terre, sises à Ableiges, faite par Catherine Patte, veuve de Jean Four-

nier, à Gilles de Maupeou ; — d'un demi-arpent de terre, par Henri de Laloy, laboureur ; — de deux arpents de terre, par Guionne Lequesne, veuve de Jean Hodan, à Gilles de Maupeou, seigneur d'Ableiges ; — de trente perches de terre, par Claude Flichy ; — d'un arpent de pré, par Pierre Meusnier ; — d'une petite maison, par Jean Laisné, à Gilles Cauchy, pour M. de Maupeou ; — d'une maison, sise à Ableiges, faite à Jean-Baptiste Lenourry, bourgeois de Paris, par les héritiers de Martin Charpentier ; — de pièces de terre, sises à Ableiges, faite par les héritiers de la veuve Filliette à Gilles-Charles-Félix de Maupeou ; — acquisitions faites par M. de Maupeou de plusieurs héritages, sis à Ableiges et appartenant : à Pierre-Antoine Rayer ; — à Louis Dussaut ; — à Antoine Leroux, etc.

E. 2007. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — États : des terres que messieurs de Dampond possèdent sur le territoire d'Ableiges et qui relèvent de cette seigneurie ; — des terres acquises par messieurs de Dampond et qu'ils prétendent faire relever de leurs seigneuries ; — des maisons et des terres échangées ou vendues par messieurs de Dampond ; — mémoires : pour la déclaration de M. de Jouville ; — des terres possédées par M. de Maupeou dans le fief de M. de Jouville, à Beuart ; — des acquisitions faites par M. d'Ableiges, etc.

E. 2008. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1632-1697.** — États des acquisitions faites par messieurs de Dampond dans la seigneurie d'Ableiges ; — actes d'échange de pièces de terre, sises à Ableiges, faits entre Gaspard de Dampond, seigneur des Aubains, et Fiacre Monnier, maître maçon, et Georges Loquin, laboureur, etc. — Acquisitions par Gaspard de Dampond de plusieurs héritages, sis à Ableiges et appartenant : à Fiacre Patou, laboureur de vignes ; — à Françoise Desforges, veuve de Jean Regnaut ; — à Georges Maury, menuisier, etc. — Baux à cens de plusieurs héritages, sis à Ableiges, faits par Joseph de Dampond, seigneur de Ws et de Bouart : à Louis David ; — à François Michaut ; — à François Quatremaisons ; — déclaration des biens situés dans la censive des fiefs de La Porte-au-Maitre et de Bouart, faite par Gilles de Maupeou à Gaspard de Dampond, seigneur des Aubains, etc.

E. 2009. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

**1622-1728.** — États des héritages tenus par M. de

Jouville; — redevances dues à M. de Jouville; — mémoire des terres que tient M. de Maupeou dans la seigneurie de Bouart; — extraits des acquisitions de Gaspard de Dampond; — mesure des terres de Bouart; — protestation de M. de Maupeou à l'occasion de l'inhumation de Charles de Dampond, seigneur de Bouart, dans le chœur de l'église d'Ableiges, etc.

E. 2010. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1602-1711.** — Mémoire des terres et héritages que M. de Maupeou a acquis à La Villeneuve-Saint-Martin; — échange de plusieurs pièces de terre, sises à La Villeneuve-Saint-Martin, fait entre Gilles de Maupeou et Germain Bouget, bourgeois de Pontoise; — décret de la maison, sise à La Villeneuve et provenant d'Adam Grisay, acquise par Gilles de Maupeou; — procédures de ce décret; — acquisitions par Gilles de Maupeou de 3 sols 6 deniers de cens appartenant à l'église de Notre-Dame de La Villeneuve-Saint-Martin; — arpentage des terres de La Villeneuve-Saint-Martin, etc.

E. 2011. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1641-1647.** — Arrêt du Parlement ordonnant le partage des biens provenant de la succession de Gilles de Maupeou; — avis des officiers de Pontoise déclarant que la ferme d'Ableiges est réputée faire partie de la maison seigneuriale d'Ableiges; — arrêt du Parlement homologuant la transaction passée entre Gilles de Maupeou, seigneur d'Ableiges, et ses cohéritiers; — partage de la succession de Gilles de Maupeou entre Anne de Maupeou, veuve de Josias Daniau, seigneur de Saint-Gilles, Madeleine de Maupeou, veuve de Claude de Bugnons, et Marie de Maupeou, veuve de François Fouquet, etc.

E. 2012. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1511-1789.** — État des terres de M. Cousin sur le territoire d'Ableiges; — mémoire des terres acquises de Nicole Prévost; — acquisitions faites à Ableiges et à La Villeneuve par feu M. d'Ableiges; — actes de foi et hommage d'un fief sis à La Villeneuve, lieu dit le Vaux-vieil, faits à Jean Du Verger, seigneur d'Éragny et d'Ableiges en partie, par Jean Le Bremenu; — à Gui Du Verger, par Antoine Gallois; — vente d'un demi-arpent de terre, sis à Sagy, faite par Charles Lemaître à Gilles de Maupeou; — de plusieurs héritages, sis à Ableiges, par les héritiers de Philippe Bou-

drel à Catherine Petit, veuve de Louis Cabouret, bourgeois de Paris; — de dix perches de terre, à Sagy, par François Le Tellier à Gilles de Maupeou; — d'une carrière et de dix perches de terre à Sagy, par Antoine Leroux; — acte d'échange entre Quentin Maître, receveur de la terre et seigneurie de La Villeneuve-Saint-Martin, et Jérôme Bertaut, fermier du Grand-Mesnil, appartenant à M. de Sagy; — arpentage des friches et des garennes de la seigneurie d'Ableiges; — déclarations des biens possédés: par Gabriel-Claude Darré, marchand épiciier à Ws, dans la censive de Gilles-Charles-Félix de Maupeou; — par Pierre-Antoine Rayer, fermier de la ferme seigneuriale de Tumbrel, paroisse de Neuville; — par François-Jacques de Grouchy, seigneur de Sagy; — par l'abbé Louvet, pour les biens appartenant à la cure d'Ableiges; — vente d'une maison en ruine, sise à Ableiges, faite par M. de Maupeou à Barthélemi Verneuil, garde-chasse; — bail de la maison de La Groue et de quarante-trois arpents de terre fait au même, etc.

E. 2013. (Liasse.) — 29 pièces, papier; 14 pièces, parchemin.

**1536-1778.** — Cession d'une rente de seize septiers de grains, à prendre sur plusieurs héritages, sis à Ableiges, faite par l'abbaye de Notre-Dame-la-Royale, dite de Maubuisson, au profit d'Hugues Formaget, seigneur d'Ableiges; — quittances des droits acquittés par M. de Maupeou, comme propriétaire de biens aliénés des communautés ecclésiastiques; — acte par lequel M. de Maupeou cède à la fabrique d'Ableiges deux perches de jardin qui faisaient partie du lieu presbytéral, et reçoit en échange l'emplacement d'une petite maison, du côté du cimetière; — mémoire des travaux de réparations à faire à l'église d'Ableiges; — engagement souscrit envers M. de Maupeou par Antoine Prieur et par Fiacre Monnier, maçons, pour la réparation de l'église d'Ableiges; — don d'une place de douze pieds, près le lieu presbytéral, fait au curé d'Ableiges par M. de Maupeou; — cession de plusieurs pièces de terre faite à l'église d'Ableiges par M. de Maupeou; — bail à rente foncière d'une maison sise à Ableiges, rue du Moutier, fait par Georges Regnault, tailleur d'habits, à André Theysin, moyennant 3 livres 10 sols de rente annuelle; — cession de cette rente faite à M. de Maupeou par Germain Petit; — acquisitions de plusieurs pièces de terre dépendant du bois Banneray, faites par M. de Maupeou, etc.

E. 2014. (Cahier.) — In-folio, papier, 79 feuillets.

**1759.** — Aveu et dénombrement de la terre et seigneu-

rie d'Ableiges, rendu au marquis de Gouy, baron de Chars, seigneur de Marines, par Gilles-Charles-Félix de Maupeou, seigneur-comte d'Ableiges.

E. 2015. (Liasse.) — 10 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1685-1785.** — Baux de la ferme seigneuriale d'Ableiges faits : par Gilles de Maupeou à Jacques Valentin, pour 5,600 livres par an; — à Pierre Roussel, receveur de la terre de Guiry; — à Charles Fessart, laboureur à Ableiges, pour 3,600 livres; — à Mathieu Dutartre, receveur de la terre de Vigny, pour 4,800 livres; — par Gilles-Charles-Félix de Maupeou à Pierre Delacour, pour 4,500 livres, etc.

E. 2016. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1659-1716.** — Mesurage des terres labourables d'Ableiges fait par Étienne Boucher, arpenteur au bailliage de Mantes; — arpentage de la ferme d'Ableiges par Étienne Boucher; — mesurages : de cinquante arpents de terre dépendant de La Villeeneuve-Saint-Martin; — des terres d'Ableiges, par Jean Boucher; — par Nicolas Haville, etc.

E. 2017. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

**1715-1718.** — Procédures faites à la requête de M. Gilles de Maupeou contre Charles Fessart, Mathieu Dutartre et Pierre Delacour, ses fermiers.

E. 2018. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1528-1788.** — Baux du moulin à blé d'Ableiges, faits : à Barthin Desforges, meunier, par Antoine Caruel, homme d'armes sous la charge de M. de Vendôme, comme ayant acquis ce moulin de Jean Du Verger; — par Hugues Formaget, seigneur d'Ableiges, à Jean Poilou, meunier; — du moulin à blé et du moulin à papier, sis à Ableiges, par Jean Dubray à Jean Choïnel, meunier; — par Gilles de Maupeou à Georges Maury; — à Louis Masson; — à Noël de Marines, marchand de farines à Andresy; — par Gilles-Charles-Félix de Maupeou à Pierre Mouchelet; — procès-verbaux de visite et d'estimation du moulin d'Ableiges; — transaction entre Gilles de Maupeou et Jean-Baptiste Taillepieu au sujet des émondes des saules sur la rivière de Viosne; — entre Gilles-Charles-Félix de Maupeou et Charles-Jean-Baptiste Robert, marquis de Dampond, etc.

E. 2019. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1696-1744.** — Mémoire des coupes de bois d'Ableiges — ventes de plusieurs coupes de bois taillis dépendant de la seigneurie d'Ableiges; — mesurages : du bois Banneray; — des bois du parc, etc.

E. 2020. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

**1539-1766.** — État des rentes foncières à Ableiges; — reconnaissance par Jacques et par Valentin Blanche qu'ils sont détenteurs de huit arpents de terre, sis à Ableiges, lieu dit les Bertoutes, chargés envers Nicolas de Pillois d'une rente foncière de neuf septiers de grains; — bail à cens d'un jardin de cinq perches sis à Ableiges, derrière l'église, fait par Gilles de Maupeou à Antoine Prieur, maçon, pour 2 sols tournois de cens et un chapon; — d'un demi-arpent à Antoine Prieur pour 4 deniers tournois; — reconnaissance d'une rente seigneuriale de 50 sols établie sur une maison sise à Ableiges, rue du Moutier, passée au profit de M. de Maupeou par Gilles Meunier; — bail à cens d'une maison, dite la Maison de Ravoisy, et de terres sises à Ableiges, lieu dit la Petite-Groue, fait par Gilles de Maupeou à Marie Belloiziau, pour 15 deniers de cens et 15 livres de rente seigneuriale; — reconnaissances : par Georges Petit et par ses cohéritiers qu'ils possèdent cinq quartiers et demi de terre, lieu dit les Châteaux, chargés de 5 livres de rente envers le seigneur d'Ableiges; — par Louis Lefebvre qu'il est détenteur d'une maison, sise à Ableiges, lieu dit la Ruelle, chargée de 5 livres de rente envers M. de Maupeou, etc.

E. 2021. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1685-1765.** — Reconnaissance par Jeanne Delamare qu'elle doit à M. d'Ableiges une rente seigneuriale de 3 livres sur soixante perches de terre, lieu dit les Châteaux; — bail à rente d'une mesure, située sur la rue du Moutier, à Ableiges, fait par Jean Lainé, laboureur, à François Michaux, pour 12 livres par an; — d'une maison sur la rue du Château, à Ableiges, par Gilles-Charles-Félix de Maupeou à Denis Binet, pour 12 deniers parisis de cens et pour 12 livres tournois de rente; — procédures faites à la requête de M. de Maupeou contre Jérôme Choïnel, pour faire réunir au domaine utile d'Ableiges une maison, sise rue du Moutier, et grevée de 3 deniers de cens et de sept pichets d'avoine de rente; — reconnaissance passée par les marguilliers de la fabrique de Saint-André de Pontoise qu'ils sont détenteurs

de plusieurs héritages, situés dans la censive du seigneur d'Ableiges, et qu'ils doivent fournir homme vivant et mourant, etc.

E. 2022. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

**1615-1782.** — État des titres de la ferme d'Ableiges; — baux d'une maison sise à Ableiges, rue du Moulin, et de terres faits: par Jean Drouet, commissaire de la marine du Ponant, à André Guignard, laboureur; — à Richard Deschamps; — à Gilles Gouy, laboureur à Épiais; — par Antoine de Gars à Jacques Beurlier, marchand à Ableiges; — à Catherine Maistre, veuve de Jacques Beurlier; — par Marie de Gars, veuve de Jacques Taillepied, à François Radet, laboureur à Ableiges; — par Jean-Baptiste-Marie-Adéodat Taillepied de Bondy, receveur général des finances de la Généralité d'Auch, et par François Duval, conseiller au Châtelet, à François Radet et à Marie-Barbe Meunier, sa femme; — à Pierre-Antoine Radet, etc.

E. 2023. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1637-1778.** — Mesurages des terres de la ferme d'Ableiges, appartenant à Jean Drouet, receveur de la terre de Vigny; — copie de la déclaration des biens possédés par Marie Drouet, veuve d'Antoine Cherouise, dans la censive de Gilles de Maupeou, seigneur d'Ableiges; — déclaration de François Duval, maître épicier à Paris, et de Robert-Jean-Baptiste Taillepied, écuyer, secrétaire du Roi; — échange de deux pièces de terre, sises à Ableiges, passé entre Jeszet de Dampond, seigneur de Jouville, et Robert Taillepied, conseiller en l'Élection de Mantes; — vente de quarante perches de terre, sises à Ableiges, faite par André Choissnel à Jacques Taillepied; — état des réparations à faire à la ferme d'Ableiges, appartenant à M. Taillepied et à M. Duval, etc.

E. 2024. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1635-1769.** — Acte par lequel M. de Maupeou cède à Jean Ravanne quarante perches de terre, sises à Sagy, et reçoit en échange trente-neuf perches de terre, sises à Ableiges; — vente de trente arpents de terre, sis à Ableiges et à La Villeneuve-Saint-Martin, faite à Gilles de Maupeou par Jean Gars, sieur de Launay, substitut du procureur du Roi au bailliage de Meulan; — acquisitions par M. de Maupeou de pièces de terre, sises au Vaux-Vieil et appartenant: à

Anne Maugréon; — à François Ozanne; — à Pierre et à Nicole Vaillant; — déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Courcelles: par Philippe Dumont, écuyer, gendarme de la compagnie du Roi; — par François Sassin, tuteur de Gilles de Maupeou, seigneur d'Ableiges, etc.

E. 2025. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1595-1672.** — Acte par lequel Simon de Limoges, seigneur de Ws en partie, cède à Louis de Dampond, seigneur également de Ws en partie, plusieurs cens assis sur les territoires de Ws et d'Ableiges, et reçoit en échange le tiers de la dîme Bertault, assise au terroir du Vieil-Ws; — bail de la petite dîme du Vieil-Ws fait à Denis Crosnier par Marie de Dampond, femme de Jean-Jacques d'Amours, écuyer, seigneur de La Mabillière et de Ws; — par Jean-Jacques d'Amours, seigneur de Ws et de Courcelles, à Charles de Poullain; — à Charles et à Philippe Subtil, etc.

E. 2026. (Liasse.) — 42 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1695-1764.** — Testament de René Guillemain, écuyer, sieur de La Mourlière; — extrait du contrat de mariage de Gilles de Maupeou, seigneur d'Ableiges, et de Marie Guillemain; — acte de baptême de Jean-Charles Coste de Champeron; — extrait de la vente de plusieurs pièces de terre faisant partie d'un douzième de la terre et seigneurie de Ws et d'un autre douzième de la terre de Courcelles, faite à Jean-Charles Coste de Champeron par Joachim-Joseph d'Élevemont, seigneur en partie de Ws et de Courcelles; — transaction passée entre Antoine de Gars, Jean-Charles de Champeron et Gaspard-Maximilien d'Élevemont, relativement à la rente de 162 livres due à l'église et fabrique de Notre-Dame de Ws; — procédures faites au bailliage de Pontoise par Gilles-Charles-Félix de Maupeou contre le sieur Pierre Fontaine, fontainier, acquéreur du douzième de la seigneurie de Courcelles, à lui vendu par M. de Champeron; — cession du vingt-quatrième de la seigneurie de Courcelles faite par Pierre Fontaine, architecte, à M. de Maupeou; — procédures faites à la requête de M. de Maupeou contre Marie-Suzanne de Laulne, femme de Pierre-Henri Métivier, sieur de Saint-Liebault, président-prévôt en garde de Pontoise, à l'occasion du douzième de la seigneurie de Ws; — vente du douzième au total dans les seigneuries de Ws et de Courcelles, faite par Gaspard-Maximilien, marquis d'Élevemont, à Charles-Félix de Maupeou; — décret, etc.

E. 2027. (Liasse.) — 18 pièces, papier (1 imprimée) ; 2 pièces, parchemin.

**1300-1687.** — Extrait du cartulaire de Saint-Denis concernant la prévôté de Montgeroult ; — vente de la prévôté de Montgeroult faite par les religieux de Saint-Denis au sieur de Donon ; — arrêt du Parlement de Paris réglant l'ordre du prix de l'adjudication de la terre de Montgeroult, faite au profit d'Antoine Le Féron (imprimé) ; — procédures faites à la requête de Gilles de Maupeou contre le sieur Le Féron ; — projet de transaction, etc.

E. 2028. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1647-1673.** — Extrait du papier terrier de la seigneurie de Montgeroult ; — aveux et dénombremens de la terre et seigneurie de Montgeroult rendus à l'abbé de Saint-Denis-en-France : par Jean de Donon ; — par Jean-Médéric de Donon ; — consistance du fief de Montgeroult.

E. 2029. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1649-1774.** — Sauvegarde accordée par le roi Louis XIV aux paroisses d'Ableiges et de La Villeneuve-Saint-Martin ; — vente des droits d'échange honorifiques et de prééminence dans les paroisses d'Ableiges et de La Villeneuve-Saint-Martin, faite à Gilles de Maupeou par Jean Garnier, adjudicataire de ces droits dans la Généralité de Paris ; — commission de l'office de prévôt des justices d'Ableiges et de La Villeneuve-Saint-Martin, accordée par Gilles-Charles-Félix de Maupeou à Pierre-Charles-Antoine Potel, avocat en Parlement ; — enregistrement de cette commission au bailliage de Pontoise.

E. 2030. (Registre.) — In-folio, papier, 450 feuillets.

**1784.** — Cueilloir pour les droits seigneuriaux de la terre de Ws. — « Angustin Pourcelet : Une maison près « l'église, tenant à Jean Le Roy, doit deux sols sept deniers « tournois, etc. »

E. 2031. (Registre.) — In-folio, papier, 162 feuillets.

**1789.** — Procès-verbal de visite, prisée et estimation de la terre et seigneurie du comté d'Ableiges.

E. 2032. (Registre.) — In-folio, papier, 84 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — MAUPEOU (René-Angé-Angustin), marquis de Persan. — Relevé du plan de Persan.

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

E. 2033. (Registre.) — In-folio, papier, 59 feuillets.

**1769.** — Relevé du plan de la terre et seigneurie de Bernes, faisant partie du marquisat de Persan.

E. 2034. (Registre.) — In-folio, papier, 75 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Relevé du plan de la terre et seigneurie de Ronquerolles, faisant partie du marquisat de Persan.

E. 2035. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

**1496-1683.** — Vente de plusieurs fiefs assis au Mesnil-Saint-Denis, près de Persan (Oise), faite par Denis Boulart, seigneur de Fay, à maître Jean de Ganay, seigneur de Persan ; — de deux cinquièmes des dîmes du Mesnil-Saint-Denis, au comté de Beaumont-sur-Oise, par Marin de Seyne, écuyer, seigneur de Brueil en partie, à Jean de Ganay, chevalier, seigneur de Persan ; — de la terre du Mesnil-Saint-Denis, près de Persan, par François de Vauderer, marquis de Persan, à Nicolas Doublet, écuyer, adjudicataire par décret de la terre et marquisat de Persan.

E. 2036. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

**1724-1789.** — MAUROY (Anne-Joseph, vicomte de), seigneur de Dhuison et de Presles. — Mémoires des effets confiés par le baron de Ville à mademoiselle de Mauroy ; — dépenses : de madame de Ville ; — de madame de Courcelles ; — extrait de l'adjudication des trois quarts de la terre de Dhuison ; — promesse faite par le vicomte de Mauroy de donner à l'État une somme de 4,150 livres ; — quittances des redevances de gibier données à M. de Mauroy par M. Buron.

E. 2037. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 26 feuillets.

**1754-1780.** — Livre des recettes et des dépenses de M. de Mauroy. — « 40 sols et deux poulets de rente due par « Jean Lemaire, de Longueville ; a payé l'année 1764, etc. »

E. 2038. (Liasse.) — 9 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1519-1748.** — Extrait et mémoire des papiers concernant Dhuison ; — état du produit des baux de Dhuison ; — mémoire de la consistance de la terre de Dhuison ; — extrait de la vente de la terre et seigneurie de Dhuison, faite par Jean, margrave de Brandebourg, et par Germaine de Foix, sa

femme, à Guillaume de Croy, marquis de Herscot ; — arrêt du Parlement de Paris autorisant madame de Saint-Thomas et la marquise de Bussy à toucher les deux tiers des revenus de la terre de Dhuison ; — vente sous faculté de réméré de la terre de Banneville, en Normandie, et de la seigneurie de Dhuison, faite à Antoine Turgot, seigneur de Saint-Clair, par Marie-Geneviève Huault, veuve d'Antoine Alain, seigneur de Saint-Thomas.

E. 2039. (Registre.) — In-folio, papier, 145 feuillets.

**1669-1669.** — Procès-verbal d'estimation des terres de Vaires, de Dhuison et de Garancières.

E. 2040. (Cahier.) — In-4°, papier, 42 feuillets.

**1669.** — Copie informelle du procès-verbal d'estimation et mémoire des héritages de Vaires, de Dhuison et de Garancières.

E. 2041. (Liasse.) — 22 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1641-1707.** — Vente de la terre de Dhuison, faite par Antoine Coquet à Pierre Huault, marquis de Vaires ; — par Geneviève-Marie Huault, veuve d'Alain de Saint-Thomas, à Thomas Blanchard et à Jeanne-Élisabeth de La Barre ; — partage des terres de Vaires, de Dhuison, de Marchais et de Garancières entre madame de Saint-Thomas et madame de Vaires ; — constitution de 200 livres de rente annuelle faite par Barthélemy Huault, seigneur de Champron et de Bernay, près Rozoy-en-Brie, et par Geneviève et Renée Huault, ses nièces, à Jean Prioux, comme tuteur onéraire des enfants mineurs de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne ; — quittance de la somme de 4,116 livres 17 sols 10 deniers donnée par Joseph d'Angennes, marquis de Pougny, et par Anne-Thérèse de Loménie de Brienne, sa femme, à Louis Du Tronchay, marquis de Vaires, et à Renée Huault, sa femme, pour remboursement de la rente de 200 livres constituée au profit de Jean Prioux ; — procédures faites à la requête du marquis de Vaires contre madame de Saint-Thomas ; — transaction entre le marquis de Vaires et Thomas Blanchard, écuyer ; — constitution d'une rente de 100 livres en deux parties, faite par Marie-Geneviève Huault, veuve de Marc-Antoine Alain, seigneur de Saint-Thomas, au profit d'Étienne Chartier, avocat au Parlement ; — lettre de M. Chartier ; — obligation de 83,000 livres souscrite par madame de Saint-Thomas au profit de Jean Robert, bourgeois de Paris, etc.

E. 2042. (Cahier.) — In-4°, parchemin, 62 feuillets ; 2 pièces, papier.

**1701.** — Décret volontaire des terres de Dhuison et de Garancières acquises par Thomas Blanchard et par Jeanne-Élisabeth de La Barre, sa femme ; — mémoire des frais de Hubert Véron, procureur en la cour du Parlement. (*Voyez* E. 2101-E. 2102.)

E. 2043. (Liasse.) — 8 pièces, papier (4 imprimées) ; 2 pièces, parchemin.

**1696-1767.** — Extrait du mémoire d'acquisition de la terre de Dhuison ; — lettres de M. Blanchard ; — extrait des clauses du contrat de vente de Dhuison ; — déclaration du Roi concernant l'aliénation des droits d'échange ; — quittance de la somme de 150 livres payée à Pierre Gruyn, garde du Trésor royal, par Thomas Blanchard, seigneur de Dhuison, pour l'acquisition des droits seigneuriaux dus aux mutations par échange ; — avertissement et sommation donnés à M. de Mauroy, seigneur de Dhuison, à la requête de Jacques-François Plantigny, bourgeois de Paris, afin d'acquiescer les droits de finances dus pour le prix de la vente des droits aux mutations par échange, dans la paroisse de Dhuison (imprimés) ; — quittances : de la somme de 95 livres payée à Pierre Gruyn, garde du Trésor royal, par Thomas Blanchard, pour la taxe des offices de bailli, de greffier et de notaire de la justice de Dhuison ; — de 9 livres 10 sols, pour les deux sols pour livre ; — de la somme de 50 livres, pour la réunion à la justice de Dhuison des offices héréditaires de juge-gruyer, de procureur du Roi et de greffier ; — de la somme de 5 livres, pour les deux sols pour livre.

E. 2044. (Liasse.) — 58 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1752-1789.** — Ordonnances de police du bailli de Dhuison, défendant : aux habitants des hameaux de Puisselet, du Marais et des autres paroisses environnantes, de venir couper, dans les bois et dans les friches de Dhuison, des genêts et des bruyères, sous peine de confiscation des chevaux et autres bêtes de somme, et de 10 livres d'amende ; — aux habitants de la paroisse de s'assembler illicitement à l'occasion des mariages entre un homme veuf et une femme veuve, de composer à cet effet aucune chanson, de les chanter publiquement au son des tambours et au bruit des poêles et poêlons ; — aux propriétaires de maisons, situées dans l'étendue de la seigneurie, de louer à des personnes non domiciliées dans le bailliage, ou à des gens sans aveu, de



mauvaises mœurs ou inconduite : chaque nouveau locataire devra présenter un certificat de bonne vie au procureur fiscal ; — déclarations du garde des chasses et bois de la seigneurie de Dhuison ; — sentence du bailli de Dhuison condamnant Gui Damiol et autres en 10 livres d'amende pour avoir ramassé du chaume ; — procès-verbal du garde constatant que le curé de Puiselet, l'abbé Lebel et l'abbé Artier chassaient dans la plaine de Dhuison avec deux chiens et qu'ils ont tué un lièvre ; — requête du procureur fiscal pour faire opérer le désarmement des habitants de la paroisse de Dhuison ; — état des fusils enlevés ; — condamnation de Pierre David à 30 livres d'amende, pour avoir tendu des collets dans les bois de la seigneurie de Dhuison ; — procès-verbal d'estimation des meubles du moulin de Longueville, etc.

E. 2045. (Liasse.) — 12 pièces, papier ; 15 pièces, parchemin.

**1481-1724.** — Cession d'une petite chambre sise à Dhuison, « qui fut le lieu de l'auditoire où se rendoit la justice et dont l'un des pans d'icelle est dans la cour du lieu presbytéral, » faite par madame de Saint-Thomas, dame de Dhuison, à messire Jacques Thibault du Coudray, curé de Dhuison ; — consentement donné par l'abbé Loiseau, curé de Dhuison, afin que M. Blanchard rentre en possession de la chambre d'audience ; — lettres patentes de Louis XI, roi de France, qui joignent et unissent en une même seigneurie et châtellenie les villages de Vaires, de Belestat, de Dhuison, de Longueville, etc., en faveur d'Olivier Le Dain, seigneur baron du Pont-Saint-Pierre, et lui accorde le droit de justice haute, moyenne et basse ; — enregistrement de ces lettres-patentes ; — arrêt du conseil permettant à Josias Bonaud, seigneur de Presles, d'en appeler au Parlement d'une saisie ordonnée sur ses biens par le bailli de Dhuison ; — arrêts du Parlement de Paris : défendant au bailli de La Ferté-Aleps de connaître des affaires des habitants de la paroisse de Dhuison ; — confirmant une sentence du bailli de Dhuison sur la dime des agneaux réclamée par le curé de cette paroisse ; — sentence de la Table de Marbre défendant de porter fusil et de chasser dans l'étendue de la seigneurie de Dhuison, etc.

E. 2046. (Liasse.) — 22 pièces, papier ; 17 pièces, parchemin.

**1574-1696.** — Tabellionage. — Vente de plusieurs héritages sis à Dhuison, faite par Marin Meusnier et par Marin Vye, laboureurs, à Claude de Griveau, seigneur de Lauqueue et du Clos-Fourré ; — lettres de Jean, roi de Na-

varre et comte d'Étampes, nommant Jean de La Motte gouverneur, capitaine et receveur des terres de Villers-le-Châtel, de Vaires et de Dhuison ; — constitution d'une hypothèque sur une maison, sise à Longueville, faite par Mario Le Jeune, vigneron, au profit de Françoise de Bouville, veuve de Jean d'Ardilly ; — vente de trois arpents de terre, sis au haut de l'île, faite par Louis d'Adonville, sieur de Rezevil, et par Madeleine de La Vigne, sa femme, à Henri Lambert, marchand à Longueville ; — de cinq arpents de terre, sis à Dhuison, par Michelle de Beaumont, femme de maître Philibert Combault, praticien, à maître Pierre Pelletier, procureur au Parlement ; — transaction entre Édouard de Luc et Marie de Luc, sa sœur, héritiers par bénéfice d'inventaire de Jacques de Luc, seigneur de Dhuison et de Longueville, et Étienne Hardouin, laboureur ; — constitution de 6 livres 10 sols tournois de rente faite par Édouard de Luc, seigneur de Dhuison, au profit de François de Quesnel, sieur du Rozoy, praticien à La Ferté-Aleps ; — déclaration des habitants de Dhuison, faite en exécution de l'arrêt du Conseil d'État, qu'ils ne jouissent d'aucuns biens et héritages vendus, aliénés ou usurpés ; — déclaration faite par Pierre Delavallée, praticien à Dhuison, qu'il n'a obtenu du seigneur, M. Antoine Turgot, des provisions de greffier et de notaire-tabellion au bailliage de Dhuison, qu'à la charge de payer à M. le bailli, par chacun an, la somme de 16 livres, faisant partie des gages dudit sieur bailli, et de remettre, lorsqu'il cessera ses fonctions, toutes les minutes du greffe et du tabellionage ; — sentence du bailli de Dhuison condamnant les héritiers d'Antoine Marignier, notaire, à délivrer des expéditions des minutes dont ils sont détenteurs ; — état des minutes d'Antoine Marignier, etc.

E. 2047. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1528-1734.** — Mémoire des foies et hommages de la terre de Dhuison ; — extraits des aveux et dénombrements de la seigneurie de Dhuison déposés à la Chambre des Comptes de Paris ; — aveux et dénombrements, actes de foi et hommage de la terre et seigneurie de Dhuison, rendus au Roi, à cause de son comté de Montlhéry : par Jean de Selve, premier président au Parlement ; — par Pierre de Selve ; — par Pierre Huault, marquis de Bussy, comte de Jouy-le-Châtel ; — par Alexandre Huault, marquis de Bussy de Vaires ; — par Marie-Geneviève Huault de Bussy, femme d'Antoine Alain de Saint-Thomas ; — par Antoine Alain de Saint-Thomas ; — par Thomas Blanchard, écuyer ; — saisie féodale de la terre de Dhuison, etc.

E. 2048. (Liasse.) — 7 pièces, papier (1 imprimée) ; 11 pièces, parchemin.

**1713-1772.** — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements de la terre de Dhuison rendus au Roi, à cause de son comté de Montlhéry : par Thomas Blanchard, trésorier de France, au Bureau des finances de la Généralité de Caen ; — par Thomas de Folliot ; — par François-Denis de Mauroy ; — par M. de Mauroy, par Anne de Mauroy, sa sœur, et par Adrien et par Jean-Thomas de Folliot ; — quittances des droits de relief payés à M. de Noailles, seigneur engagiste de Montlhéry ; — jugement des commissaires du Roi en la Chambre des Comptes pour procéder aux visite, prise et estimation du comté et domaine de Montlhéry (imprimé).

E. 2049. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1641-1694.** — Acte de foi et hommage du fief de la Mairerie fait à la seigneurie de Dhuison par Théodore Berzeau, seigneur de Maisse, héritier de Catherine de Sesselin, son aïeule paternelle ; — bail de la petite ferme et de la grange de la Mairerie fait par madame de Saint-Thomas, dame de Dhuison en partie, à Pierre Cochard, laboureur ; — à Jacques Laumosnier, marchand à Vaires.

E. 2050. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin.

**1529-1574.** — Actes de foi et hommage du Clos-Fourré faits aux seigneurs de Dhuison : par Denis Camyon, laboureur, à cause de Jeanne Martin, sa femme ; — par Daniel Camyon à Jean-Françisque de Selve ; — par Michel Bonnaud, seigneur de Presles ; — du fief Jouaisneau, sis à Dhuison, par Denis Camyon, à cause de Jeanne Martin, sa femme ; — par Claude Brière, veuve de Guillaume de Lavernade, etc.

E. 2051. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1529-1587.** — Actes de foi et hommage du fief de dix arpents, dit Maulymon, faits : à Jean de Selve, seigneur de Dhuison, par Jean Desnoyers, mandataire de Jacques de Saint-Lubin, écuyer ; — par Mathieu Meusnier, valet de chambre et joueur de harpe ordinaire du Roi (Henri III).

E. 2052. (Liasse.) — 16 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin.

**1657-1787.** — Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements du fief des bois de Beaumont faits aux sei-

gneurs de Dhuison : par Henri Hurault de Lhospital, seigneur de Bellebat, de Bouffigny et de Courdimanche ; — par Charles-Paul Hurault de Lhospital ; — par Claude Le Pescheux, seigneur de Bellebat ; — par Madeleine Bruelle, veuve de Claude Le Pescheux ; — par André-Victor de Bizemont ; — par Remi-François de Chestret, seigneur de Bellebat ; — saisies féodales du fief des bois de Beaumont ; — procédures faites à la requête de Denis-François de Mauroy contre Claude Le Pescheux, pour défaut de foi et hommage, etc.

E. 2053. (Liasse.) — 10 pièces et 1 plan, papier.

**1529-1779.** — Note sur le fief de La Grange-Poulain ; — plan de ce fief ; — extraits sur les fiefs relevant de la seigneurie de Dhuison ; — actes de foi et hommages du fief de La Grange-Poulain faits : par Jérôme de Saint-Avy, au seigneur de Dhuison ; — par Marguerite Poucet, veuve de Louis Guérin, docteur en médecine ; — lettres de Moreau Du Brion à Thomas Blanchard ; — extrait de la vente de la terre et ferme de La Grange-Poulain faite par Antoine-Jean Du May à Jean-François Rolland, conseiller au Parlement de Paris.

E. 2054. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1816-1779.** — Déclaration des terres appartenant à Pierre Pelletier, procureur au Parlement de Paris, et relevant du chapitre de Saint-Georges de Pithiviers, à cause de leur fief du Paré (*Perray*)-Saint-Martin, sis en la paroisse de Dhuison ; — procès verbal de bornage du fief du Perray-Saint-Martin, sis à Dhuison, fait entre Jean-Baptiste de Selve, seigneur de Villiers, et Jean-François Rolland de Chasserauge, conseiller au Parlement.

E. 2055. (Liasse.) — 17 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1629-1785.** — Note sur le fief de quatorze arpents situé dans l'île de Dhuison et appartenant à l'abbaye de Villiers ; — reconnaissance par Dom Georges Guilon, procureur de l'abbaye de Villiers, près La Ferté-Aleps, que ladite abbaye possède à Dhuison une ferme, chargée de 54 sols parisis et d'un chapon de cens envers Antoine Coquet, seigneur de Longneville ; — extrait de la vente d'un fief de quatorze arpents relevant du seigneur de Dhuison, faite à l'abbaye de Villiers par Marie Morin, veuve de Jean Charon, avocat ; — présentations aux seigneurs de Dhuison par les dames religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Villiers,

pour hommes vivants et mourants : de Pierre Vyé, laboureur à Longueville ; — de Cantien Ruelle, le jeune, vigneron à Cerny ; — de Louis Thorin, vigneron à Montmizeau, paroisse de Cerny ; — de François Legrain ; — de Jean Billarend ; — de Philippe Goreau ; — actes de foi et hommages faits aux seigneurs de Dhuison ; — quittances du droit de relief, etc.

E. 2056. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1650-1685.** — Actes de foi et hommage du fief de Bois-Rond rendus aux seigneurs de Dhuison : par Jean de Besson, écuyer, sieur de Clairemont, à cause de Jeanne de Lesclauze, sa femme ; — par Henri de Besson.

E. 2057. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1674-1719.** — Actes de foi et hommage de cinquante-quatre arpents de bois, dits les bois de Carles, faits aux seigneurs de Dhuison : par Charles Jappin, sieur d'Émerville, et par ses frères ; — par Charles Jappin, sieur de Bouville ; — par Jeanne Jappin, veuve de François Chaillou, seigneur de Thoisy ; — par Vincent Maynon, baron de Bouville, seigneur de Farcheville.

E. 2058. (Liasse.) — 18 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

**1545-1721.** — Actes de foi et hommage, aveux et dénombremens du fief dit du Colombier, sis à Dhuison, faits : à Lazare de Selve par Ferry de Bouville ; — par André de Combault à Pierre Huault, marquis de Bussy ; — acte d'échange de deux pièces de terre, sises à Dhuison, fait entre Édouard de Luc, seigneur de Dhuison, et Louis d'Adonville, sieur du Colombier ; — mémoire des terres composant le fief du Colombier ; — transaction entre Nicolas d'Adonville, seigneur de Raizeux et du Colombier, et Nicolas Champlipeux, laboureur, veuf de Marie d'Adonville, relativement à la succession de Jean Cornier ; — baux de la ferme du Colombier faits : par Alexandre Huault de Bussy, seigneur de Dhuison, à Charles Roche, laboureur ; — par Antoine Alain, seigneur de Saint-Thomas et de Dhuison en partie, à Joseph Testu ; — par Thomas Blanchard à Pierre Delavallée, laboureur ; — par Jeanne-Élisabeth de La Barre, veuve de Thomas Blanchard, à Louis Chancelou, laboureur.

E. 2059. (Liasse.) — 11 pièces, papier ; 12 pièces, parchemin.

**1579-1784.** — Vente de quatre arpents de terre labourable, sis à Dhuison, faite par Louis d'Adonville à Pierre

Pelletier ; — de neuf arpents et demi de terre sis en l'île de Dhuison ; — de deux arpents en l'île de Dhuison, par Jean de Draumont, écuyer, à Pierre Pelletier ; — de six arpents de terre à Dhuison, par André Pilart, bourgeois à La Ferté-Aleps, etc. — Vente d'un demi-quartier de pré, sis à Dhuison, faite par Jeanne Maniglain, veuve de Pierre de Lannoy, à Pasquier de La Vigne, écuyer, sieur de Saulge ; — d'un demi-arpent de pré, par Nicolas Darneau, pâtissier à Corbeil, — d'un demi-arpent de sable, terroir de Dhuison, par Nicolas d'Adonville, sieur de Raizeux, à Édouard Leprevost, sieur de Saint-Germain ; — d'une maison, sise à Dhuison, par François Lambert, bourgeois de Paris, à Pierre Huault, marquis de Bussy, etc.

E. 2060. (Liasse.) — 50 pièces, papier ; 14 pièces, parchemin.

**1667-1789.** — Baux de la ferme seigneuriale de Dhuison faits : par Barthélemi Huault, seigneur de Champron, à Nicolas Belu, laboureur ; — à Guillaume Champlipeux, par Marie-Geneviève Huault, veuve d'Antoine Alain, seigneur de Saint-Thomas ; — au même par Thomas Blanchard — à Madeleine Helle, veuve de Thomas Meusnier, par Marie Blanchard, veuve de Nicolas Blanchard, dame de Dhuison en partie ; — par Denis-François de Mauroy à Mathurin Charpentier, etc.

E. 2061. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1609-1787.** — Arrêts du Parlement condamnant les habitants de la paroisse de Dhuison à aller moudre leurs grains au moulin banal ; — procès-verbaux de prise et d'estimation du moulin banal de Longueville, situé dans la paroisse de Dhuison.

E. 2062. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; 21 pièces, parchemin.

**1672-1788.** — Baux du moulin banal de Longueville, situé dans la paroisse de Dhuison, faits : par madame de Saint-Thomas à Pierre et à Gilles Lemercier ; — par madame Blanchard à Pierre Point ; — par M. de Mauroy et par M. de Crenneville à Jacques Morin, etc.

E. 2063. (Liasse.) — 27 pièces, papier ; 20 pièces, parchemin.

**1655-1780.** — Cession du bail de La Grange-Larcher faite par Noël Barbier à Pierre Duguay ; — procédures faites à la requête de Pierre Martine contre la veuve de Pierre Duguay, etc. — Extrait du décret de la maison de La Grange-

Larcher, assise à Longueville, fait à la requête de Michel Robie contre Philippe Boucher, curateur aux successions vacantes de Charles Duquesnel et de Pierre Martine; — vente de la ferme de La Grange-Larcher faite par François Durand, contrôleur en l'Élection d'Étampes, à madame Jeanne-Élisabeth de La Barre, femme de Thomas Blanchard, seigneur de Dhuisson; — quittance de la somme de 12,000 livres donnée à madame Blanchard par Thomas Petit et par Anne-Françoise Durand, sa femme; — baux de la ferme de La Grange-Larcher faits: par François Durand à René Baudet, laboureur; — à Philippe Denonville; — par madame Blanchard à Jacques Faye; — à François Bénard; — des terres détachées de la ferme de La Grange-Larcher, par M. de Mauroy: à Mathurin Charpentier; — à Jean Giroux; — à Jean Vigneron, etc.

E. 2064. (Liasse.) — 71 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1683-1769.** — Procédures faites à la requête de Philippe de Neuville, laboureur, fermier de La Grange-Larcher, contre messire Jean-Baptiste de Ruel, prêtre, curé de Sarcelles, se disant créancier de la succession de Pierre Martine; — procès-verbaux d'arpentage des terres de la ferme de La Grange-Larcher, etc.

E. 2065. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin.

**1739.** — Baux de plusieurs héritages, sis à Dhuisson, faits par M. de Mauroy: à Charles Dubois, vigneron; — à Joseph Chesnain; — à Jean Aimard; — à Sébastien Barrué; — à Mathurin David, charentier, etc.

E. 2066. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1788-1789.** — Compte de la recette et de la dépense de la terre et seigneurie de Dhuisson, présenté au vicomte de Mauroy par François Robert, bailli de la châtellenie; — procuration donnée par Pierre Rodier, maçon, à Étienne Drouin, bourgeois de La Ferté-Aleps; — obligation souscrite par M. de Mauroy au profit de François Perier, procureur à Étampes, etc.

E. 2067. (Liasse.) — 5 pièces et 2 plans, papier.

**1669-1728.** — Arpentage des terres de Vaires et de Dhuisson fait par Louis Dieu; — extrait de l'arpentage des terres de Dhuisson et de Presles fait par Louis Legrain; — mesurage de pièces de terre sises à Cerny et appartenant à madame Blanchard, dame de Dhuisson; — plans.

E. 2068. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1652-1787.** — Mémoire des bois de la seigneurie de Dhuisson; — état des ventes de bois faites au seigneur de Dhuisson; — transaction entre le seigneur de Dhuisson et les héritiers de feu Jean Lespinette; — marché du clos de la Vigne, à Dhuisson, fait à Massigon et à Gourdet; — mesurage et arpentage de deux pièces de bois, sises à Dhuisson; — acquisition de trois pièces de bois, dépendant de Dhuisson, faite par les dames religieuses de Villiers; — mémoire des ventes des coupes de bois de Dhuisson; — engagement de Simon Dueroq; — état du froment que M. Clouet a fait venir à Dhuisson pour ensemençer les terres du marquis de Saint-Thomas; — quittance de Pierre Delaunay, marchand à Longueville; — bail de six coupes de bois de Dhuisson fait par madame de Saint-Thomas à Pierre Cochard; — commissions de garde des chasses et des bois des seigneuries de Dhuisson et de Presles accordées par M. de Mauroy à Pierre Sergent, etc.

E. 2069. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1487-1698.** — Bail à cens d'un arpent de terre fait par noble homme Thibault à Thomas Chappart, laboureur; — d'une mesure, sise à Longueville, fait par Alexandre Duquesnel à Guillaume Guillemot; — reconnaissance par Mathurin Guillemot qu'il est détenteur de plusieurs héritages, sis à Dhuisson, chargés de 60 sols tournois de rente envers Alexandre Duquesnel; — par Jean Lucas, qu'il est débiteur d'une rente foncière de 6 livres 10 sols tournois envers François Duquesnel, sieur du Rozay; — titre nouvel de cette rente passé au profit de Jean-Philippe Patu, commissaire-examineur au Châtetet; — bail à cens d'une mesure et d'un jardin, sis à Dhuisson, fait par Pierre Huault, marquis de Bussy, à Jean Cormier, pour 12 livres de cens et de rente; — extrait du registre de madame de Saint-Thomas; — constitution d'une rente foncière de 400 livres faite au profit de Nicolas Doublet, seigneur de Persan, par Thomas Blanchard.

E. 2070. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 19 pièces, parchemin.

**1677-1787.** — Titres nouveaux: d'une rente de 40 sols assise sur cinq quartiers de sablon, à Dhuisson, par Jean Berger, au profit du vicomte de Mauroy; — d'une rente foncière de 10 livres et d'une poule, par Pierre Lemaire; — d'une rente foncière de 4 livres par Jean Barrué, de Longueville; — d'une rente de 6 livres par Gilles Pied; — d'une rente de 43 livres par Jean Girault, etc.

E. 2071. (Liasse.) — 65 pièces, papier; 14 pièces, parchemin.

**1753-1786.** — Constitutions faites par François-Médéric Folliot de Crenneville : de 150 livres de rente annuelle, au profit de Nicolas Mézard ; — de 120 livres de rente, au profit de Jean-Pierre Honivet, domestique ; — de 600 livres de rente, au profit de mademoiselle Flaminia Loekart ; — de 20 livres, au profit de Nicolas Baudin ; — de 600 livres, au profit de Jean-François de Villantroys, capitaine de dragons, etc. — Extraits des registres des oppositions : du bureau du conservateur des hypothèques du bailliage de Montfort ; — du bureau du conservateur du bailliage d'Étampes, etc.

E. 2072. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 3 pièces, parchemin.

**1643-1725.** — Lettres royales accordées à Pierre Huault, marquis de Bussy, afin de faire renouveler le terrier des seigneuries de Vaires, de Dhuison et de Garancières ; — à Marie-Geneviève Huault de Bussy, veuve d'Alain de Saint-Thomas, pour faire rédiger les papiers terriers de Dhuison et de Garancières ; — à Élisabeth de La Barre, veuve de Thomas Blanchard.

E. 2073. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

**1565-1674.** — Déclarations censuelles passées : au profit de Jacques de Luc, seigneur de Dhuison, par Germain Fessu, vigneron ; — au profit d'Antoine Alain de Saint-Thomas, seigneur de Dhuison : par François Rémond, vigneron ; — par Jean Petit, marchand, bourgeois de La Ferté-Aleps ; — par Pierre Leloup, vigneron, etc.

E. 2074. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

**1673-1682.** — Déclarations censuelles passées au profit d'Antoine Alain de Saint-Thomas, seigneur de Dhuison : par Jeanne Ribouillard, veuve de Jean Roussin ; — par Jean Bernier ; — par Nicolas Martine, secrétaire du duc de Roanne ; — par François Branchet, etc.

E. 2075. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

**1726-1750.** — Déclarations censuelles passées au profit de Jeanne-Élisabeth de La Barre, veuve de Thomas Blanchard, dame de Dhuison : par Denis Ruelle, marchand à Cerny ; — par messire Antoine Maire, prêtre, curé de Saint-Pierre de Dhuison ; — par Michel Bardillon, vigneron, etc.

E. 2076. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1727-1750.** — Déclarations censuelles passées au profit de Jeanne-Élisabeth de La Barre, veuve de Thomas Blanchard, dame de Dhuison : par demoiselle Jeanne Moreau, veuve de maître Claude Colasse, procureur au bailliage de La Ferté-Aleps ; — par Charles Lemaire, vigneron ; — par Pierre Ronillac, vigneron, etc.

E. 2077. (Registre.) — In-folio, papier, 75 feuillets.

**1601-1610.** — État des censives de la seigneurie de Dhuison. — « Messire André Hurault, chevalier, seigneur de Maisse, et à présent de Belesbat, au lieu de monsieur de Salignac, duquel il a acquis Belesbat ; et le dict de Salignac estoit au lieu de madame Du Fay par acquies fait d'elle, etc. » — Ensaisnements de la terre de Dhuison.

E. 2078. (Registre.) — In-folio, papier, 51 feuillets.

**1660-1663.** — Cueilloir des censives de la terre de Dhuison. — « André Angevin, pour demy arpent de vigne, aux Grands-Champs, VI deniers tournois, etc. » — Mémoire de ceux qui ont payé les cens et poules dus à cette seigneurie, tant de Vaires, Dhuison que dépendances, etc.

E. 2079. (Registre.) — In-folio, papier, 27 feuillets.

**1661.** — « Papier pour recevoir les censives et autres droits seigneuriaux dus à monseigneur le marquis de Bussy, à cause de ses terres et seigneuries de Vaires et de Dhuison, joint ensemble, etc. » — État des rentes dues à la seigneurie de Vaires et de Dhuison.

E. 2080. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1661.** — Papier pour recevoir les cens et les autres droits seigneuriaux à M. le marquis de Bussy, à cause de ses terres et seigneuries de Vaires et de Dhuison ; — rentes dues à la seigneurie ; — inventaire des déclarations faites par plusieurs particuliers à Antoine Coquet, écuyer, seigneur de Dhuison et de Longueville.

E. 2081. (Registre.) — In-folio, papier, 95 feuillets.

**1674-1699.** — Cueilloir des cens et des rentes de la seigneurie de Dhuison. — « François Branchet, de Dhuison, doit par an, suivant sa déclaration, 29 sols 6 deniers. » (Table des débiteurs.)

E. 2082. (Cahier.) — In-folio, papier, 39 feuillets.

**1726-1784.** — Cueilloir des cens dus à la seigneurie de Dhuison. — « Messire François Aimé doit, suivant sa déclaration, 14 sols, etc. » (Table des noms.)

E. 2083. (Cahiers.) — In folio, papier, 12 feuillets.

**1668-1689.** — Cueilleret des cens et des rentes dues à la seigneurie de Dhuison ; — copies des déclarations censuelles : de Jeanne Nicollet, veuve de Marin Crochard ; — de Pierre Benard, etc.

E. 2084. (Cahier.) — In-folio, papier, 8 feuillets.

**1741-1779.** — Registre pour servir aux ensaisnements de la seigneurie de Dhuison. — « Le 19 juillet 1741, reçu de M. de Bellebat 100 livres pour droit de relief des Platines, « relevant de Dhuison, etc. »

E. 2085. (Cahiers.) — In-4°, papier, 45 feuillets.

**1783-1784.** — Livre des ensaisnements de la seigneurie de Dhuison.

E. 2036. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1690-1739.** — Mémoires tirés du terrier du prieuré de La Ferté-Aleps, concernant les maisons et les héritages situés sur la terre de Dhuison, qui relèvent en censive du prieuré de La Ferté, et qui ont été cédés à M. de Selve ; — lettres de M. de Selve ; — mémoire des terres de l'île de Dhuison dépendant de la censive du péage ; — lettres du marquis de Vaires ; — délibération des habitants de la paroisse de Dhuison concernant les réparations à faire au presbytère de ce lieu ; — quittance des droits de dixième acquittés par Philippe de Neufville ; — état des bâtiments des paroisses de Dhuison, de Longueville et de Garancières.

E. 2087. (Liasse.) — 17 pièces, papier (3 imprimées) ; 1 pièce, parchemin.

**1630-1701.** — Contrat de mariage d'Anne de Pisseleu et de Pierre Huault, seigneur de Vaires et de Bussy ; — transactions : entre Marie de Gondy, donataire de Heilly, veuve de Léonor de Pisseleu et Pierre Huault, concernant le contrat de mariage d'Anne de Pisseleu ; — entre Charles-Antoine de Gouffier, marquis de Brazeux, et Françoise de Pisseleu, sa femme, et Pierre Huault, sieur de Bussy ; — entre Louise de Pisseleu et Luc de Fabronny, vicomte de Dompars, et le marquis de Bussy ; — extrait de l'inventaire

de Pierre Huault, marquis de Bussy ; — sentence arbitrale réglant les dettes des successions de feu Léonor de Pisseleu ; — vente de la terre et seigneurie de Pontillault, située près de La Queue-en-Brie, faite par Pierre Huault, marquis de Bussy, et par Anne de Pisseleu, sa femme, à François Jacquier, conseiller secrétaire du Roi ; — factum pour Pierre Huault, marquis de Bussy, opposant à l'ordre et distribution des deniers provenant de la vente et adjudication par décret de la terre et seigneurie d'Heilly (imprimé) ; — lettres du marquis de Vaires, etc.

E. 2088. (Liasse.) — 71 pièces, papier (3 imprimées) ; 3 pièces, parchemin.

**1662-1673.** — Procédures faites au Parlement de Paris, à la requête de Marie et de Renée Huault, filles de Pierre Huault de Bussy et d'Anne de Pisseleu, à l'encontre d'Alexandre Huault, marquis de Bussy et de Vaires, leur frère, légataire universel de feu Pierre Huault ; — bail judiciaire des terres de Vaires et de Dhuison ; — arrêt pour Jean Locard, fermier judiciaire de ces terres ; — lettres de bénéfice d'inventaire pour Geneviève-Marie Huault, etc.

E. 2089. (Liasse.) — 56 pièces, papier (2 imprimées) ; 7 pièces, parchemin.

**1667-1675.** — Procédures faites à la requête de Catherine Hennequin, veuve de Jean Clozier, contre le marquis de Bussy ; — contre Geneviève-Marie et Renée Huault, filles du marquis de Bussy ; — contrat de mariage de Louis Du Tronchay et de Renée Huault, etc.

E. 2090. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1662-1700.** — Arrêts du Parlement condamnant Alexandre Huault, marquis de Bussy, à délivrer à ses deux sœurs, Geneviève-Marie et Renée Huault, le douaire de leur mère, Anne de Pisseleu ; — inventaire des pièces produites par Geneviève-Marie et par Renée Huault, etc.

E. 2091. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

**1696-1701.** — Procédures faites à la requête de M. et de madame de Saint-Thomas, contre le sieur Jacquier ; — mémoire pour M. et pour madame Blanchard, etc.

E. 2092. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1656-1680.** — Inventaire après le décès de Pierre Huault, marquis de Bussy ; — des biens de Pierre Huault ; — acte de renonciation fait par Geneviève-Marie et par

Renée Huault au legs universel fait à Alexandre Huault, leur frère, etc.

E. 2095. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1665-1674.** — Inventaires : après le décès d'Alexandre Huault, marquis de Bussy ; — après le décès de M. de Saint-Thomas ; — des pièces que madame de Saint-Thomas a laissées entre les mains du marquis de Vaires, son beau-frère.

E. 2094. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

**1672-1698.** — Inventaire des pièces remises par madame de Saint-Thomas au marquis de Vaires ; — requête de madame de Saint-Thomas, présentée à l'intendant de la Généralité de Paris, afin d'obtenir la remise de la capitation sur le rôle de la paroisse de Dhuison ; — transaction entre le marquis de Vaires et madame de Saint-Thomas ; — procédures contre Jean Force, laboureur ; — contre Émery-Siméon de Vizé, à cause de la terre de Vaugrigneuse, etc.

E. 2095. (Liasse.) — 51 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1669-1701.** — Procédures faites à la requête de M. et de madame de Saint-Thomas contre Louis Du Tronchay, marquis de Vaires ; — quittances du marquis de Vaires, etc.

E. 2096. (Liasse.) — 87 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1698-1699.** — Procédures faites à la requête de madame de Saint-Thomas contre Pierre Chartier, commissaire des guerres.

E. 2097. (Liasse.) — 56 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1687-1700.** — Procédures faites à la requête de madame de Saint-Thomas contre Pierre Chartier, commissaire des guerres, et contre Thomas Blanchard ; — lettres de M. Chartier ; — quittances, etc.

E. 2098. (Liasse.) — 59 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1612-1698.** — Vente de trois arpents de terre, sis à Dhuison, faite par Édouard de Luc et par Marie de Luc à Étienne Hardouin ; — titres nouveaux d'une rente foncière de 6 livres 6 sols passés : par Étienne Hardouin, laboureur, au profit d'Alexandre Duquesnel ; — au profit de Charles Duquesnel, greffier de la ville de Creil, par Georges Hardouin ;

— procédures faites à la requête de Pierre Martine, prêtre, chapelain du Roi, chanoine de l'église Notre-Dame de Senlis, héritier de Charles Duquesnel, contre Pierre Bernard, détenteur de la maison possédée par Charles Hardouin, etc.

E. 2099. (Liasse.) — 21 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1630-1699.** — Mémoire instructif pour Charles Duquesnel ; — testament d'Anne de Piedefier, veuve de feu Jean Huault, seigneur de Vaires et de Bus-y ; — contrat de mariage de Pierre Huault et d'Anne de Pisseleu ; — actes de décès d'Anne de Pisseleu et de Pierre Huault ; — renonciation à la succession de Pierre Huault, marquis de Bus-y, faite par Geneviève-Marie et par Renée Huault ; — lettres de bénéfice d'inventaire pour Geneviève-Marie Huault, héritière d'Alexandre Huault, son frère ; — arrêt du Parlement condamnant Geneviève-Marie et Renée Huault à payer à la veuve Joly une rente de 20 livres 16 sols, au principal de 200 livres, au denier treize, etc.

E. 2100. (Liasse.) — 12 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin.

**1666-1701.** — Arrêts du Parlement de Paris : autorisant à plaider Geneviève-Marie Huault, femme de messire Antoine Alain de La Heaulle, seigneur de Saint-Thomas ; — rejetant la demande de Marie de Lanery, veuve de Philippe Huault ; — adjugeant à madame de Saint-Thomas et à la marquise de Vaires les terres et seigneuries de Vaires et de Dhuison ; — contre la veuve Hennequin, etc.

E. 2101. (Liasse.) — 95 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin.

**1699-1701.** — Procédures faites à la requête de Thomas Blanchard contre le sieur Jacquier et la dame Hennequin ; — contre Louis Du Tronchay, marquis de Vaires contre François de La Barre, etc. (Voyez E. 2042.)

E. 2102. (Liasse.) — 66 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin.

**1699-1701.** — Procédures faites à la requête de François de La Barre contre les sieurs Jacquier ; — contre madame de Saint-Thomas ; — contre Thomas Blanchard, etc. (Voyez E. 2042.)

E. 2103. (Liasse.) — 55 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1713-1742.** — Lettres de M. Thomas Blanchard, adressées à M. Tixier, procureur au Parlement ; — de M. Du-

bois ; — convention entre Marie Blanchard, veuve de Nicolas Blanchard, et Anne de Mauroy ; — inventaire des titres et pièces concernant les seigneuries de Dhuison, de Longueville et de Garancières, trouvés après le décès de Jeanne-Élisabeth de La Barre, veuve de Thomas Blanchard ; — ventes de plusieurs pièces de terre, sises au Perray-Saint-Martin, faites : par Nicolas Remond à madame Marie Blanchard ; — par Michel Billaraud.

E. 2104. (Liasse.) — 17 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1730-1734.** — Testament de Thomas Blanchard ; — codicille ; — acte de tutelle pour les enfants mineurs de Jean-Jacques de Folliot, écuyer, seigneur des Carreaux, et de feu Louise Blanchard, sa femme ; — inventaires après le décès de : Nicolas Blanchard ; — de Jeanne-Élisabeth de La Barre, veuve de Thomas Blanchard ; — procès-verbal d'apposition de scellés.

E. 2105. (Liasse.) — 47 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1710-1738.** — Procédures faites à la requête de Marie Blanchard, veuve de Nicolas Blanchard, contre Étienne Serin de Jussy, à l'occasion du testament d'Étienne Blanchard de La Varenne ; — lettres de M. Narbonne, etc.

E. 2106. (Cahier.) — In-folio, papier, 167 feuillets.

**1764.** — Procès-verbal d'apposition de scellés après le décès de Marie Blanchard de La Varenne, veuve en premières noces de Nicolas Blanchard, et femme de Roch-Daniel de Lastre.

E. 2107. (Cahier.) — In-folio, papier, 110 feuillets.

**1764.** — Inventaire dressé après le décès de madame de Lastre.

E. 2108. (Cahier.) — In-4°, papier, 144 feuillets.

**1762.** — Procès-verbal de la vente du mobilier de madame de Lastre.

E. 2109. (Liasse.) — 82 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

**1725-1736.** — Procédures faites à la requête de Marie Blanchard, veuve de Nicolas Blanchard, dame en partie de Dhuison, contre Anne-Louise de Mauroy et Denis-François de Mauroy, son frère.

E. 2110. (Liasse.) — 44 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin.

**1785-1789.** — Licitation des terres de Dhuison, de Garancières et de Presles, entre Denis-Jean, marquis de Mauroy, Anne-Joseph de Mauroy et François-Médéric de Folliot de Crenneville ; — acquisition par MM. de Mauroy ; — certificats d'hypothèque ; — vente à titre de réméré, faite par M. de Crenneville à M. Robert ; — extrait du contrat de mariage de Folliot de Crenneville et de milady Marie Hay, etc.

E. 2111. (Liasse.) — 119 pièces, papier ; 18 pièces, parchemin.

**1778-1788.** — Procédures faites contre Folliot de Crenneville : par François Roussel, marchand forain ; — par Moïse Worms et par Jean-François de Villantroys ; — par Toussaint Rousseau, marchand épiciier, etc.

E. 2112. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1639-1750.** — États : des titres concernant les fiefs du grand et du petit Presles, le fief de Brée et ce qui est resté de Tanqueux ; — des pièces qui ont été retirées des liasses de Presles ; — des terres et des héritages dépendant de la seigneurie de Presles ; — mémoire concernant le château, la terre et la seigneurie de Prestes ; — des terres dépendant de Presles ; — héritages du Grand-Presles, etc.

E. 2115. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 22 pièces, parchemin.

**1452-1536.** — Extrait de l'acquisition de Presles ; — ventes : de huit arpents de terre situés dans l'île de Dhuison, faite par Jean Lecreant à Pierre Auclerc ; — de cinq quartiers de terre à Presles, par Claude Péron, barbier à La Ferté, à Pierre Auclerc ; — du fief et du manoir, nommé le Grand-Presles, faite par Pierre Auclerc, laboureur et marchand à Presles, près de La Ferté-Aleps, à Jehannot Du Rude, écuyer, demeurant à Longueville ; — de l'hôtel des Carreaux, dit de Presles, à Jacques de Virelande et Marguerite de Beyne, sa femme ; — acte de partage entre Jean Du Rude, seigneur de Presles, et Jacques de Virelande, écuyer ; — partage des successions de Pierre de Beyne et de Catherine de Sallezard, sa femme, entre Rolland Prevost et Esmie, sa femme, et Jacques de Virelande et Marguerite, sa femme ; — vente de la dixième partie d'un arpent de pré, faite par Gabriel Boucher à Jacques Haultin, seigneur de Presles ; — de trois quartiers de terre, en l'île de Dhuison, à Jehannot Du Rude,



seigneur de Presles, et à Thiennette, sa femme : par Henri Carualle, par Jean Marquis et par Jean Paris ; — d'un quartier de pré, sis à Cerny, par Jean Laurier à Jacques Haultin ; — de quatre arpents et trois quartiers de terre, par maître Leroy, prêtre, chapelain de la chapelle de la Madeleine, en l'église Saint Germain-l'Auxerrois, à Jacques Haultin ; — acte d'échange de deux pièces de pré fait entre Richard de Griveau, écuyer, seigneur de Tanqueux, et Jacqueline Le Charron, veuve de feu maître Jacques Haultin, seigneur de Presles, etc.

E. 2114. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 22 pièces, parchemin.

**1552-1597.** — Vente de trois quartiers de pré faite à Jean Petit, huissier en la Cour des Monnaies, seigneur de Presles, par les marguilliers de l'église Saint-Pierre de Cerny, diocèse de Sens, « Sur le commandement et demande » à eux faite de fournir au Roy, nostre Sire, 25 livres « tournoys pour leur quote part et portion de l'imposition » mise sur chacun clocher de France de 20 livres tournoys, « le fort portant le foible ; » — de six arpents de terre et de pré, sis à Presles, par Jean Chartier, procureur du Roi au bailliage de La Ferté-Aleps, à Jean Le Charron, tuteur de Marie Rosselin ; — du fief du Petit-Presles, sis en la paroisse de Cerny, par Jean Triboil et par Étienne Dubourg, à Michel de Bonnaud, notaire et secrétaire du Roi ; — actes d'échange passés : entre Michel de Bonnaud et Marie Rosselin, veuve de Charles Malon ; — entre Michel de Bonnaud et maître Robert Cacheau, prieur de La Ferté-Aleps ; — vente de cinq quartiers de terre, sis à Cerny, par Pierre Bruneau, marchand chapelier à Étampes, à Barbe Delavau, veuve de feu Michel de Bonnaud, écuyer, seigneur de Presles, etc.

E. 2115. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

**1597-1688.** — Ventes : d'un quartier de pré, sis à Presles, faite par François de Saint-Méry, greffier au bailliage de La Ferté, à Robert Hurault, écuyer, seigneur de Souris ; — d'un arpent de terre dans l'île de Dhuison, par Louis d'Adonville, sieur de Raizeux, et par Marguerite de La Vigne, sa femme, à Josias Bonnaud, seigneur de Presles ; — de la maison et du fief de Presles : par Louise de Vérigny, veuve de Michel Boiste, auditeur des Comptes, à Nicolas Le Vacher, écuyer, sieur de Gassonville, et à Henriette d'Auteul, sa femme ; — par Nicolas Le Vacher à Michel de Bault, sieur de Sainte-Frique ; — acte d'échange de plusieurs pièces

de terre, sises à Dhuison et à Presles, fait entre Pierre Haultin, marquis de Bussy, et Michel de Bault, baron de Sainte-Frique, seigneur de Presles ; — mémoire pour les fosses de Presles, etc. (Voyez E. 2122.)

E. 2116. (Liasse.) — 14 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1635-1719.** — Sentences du décret du fief de Presles rendues en faveur de Nicolas Le Vacher sieur de Gassonville ; — de Michel de Bault, seigneur de Presles ; — vente de la terre de Tanqueux avec les tiefs de La Foalerie, de Bougouin et du Petit-Presles, faite à Pierre Chartier, écuyer, commissaire des guerres, par Louise de Machault, veuve en premières noces de Michel de Bault, seigneur de Sainte-Frique, et en secondes de Robert de Bragelonne ; — de la terre du Grand-Presles, à Thomas Blanchard, seigneur châtelain de Dhuison, par les créanciers unis de Pierre Chartier, etc.

E. 2117. (Liasse.) — 52 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1657-1757.** — Procès-verbaux de visite de la chapelle du château de Presles : par l'abbé René Guisenet, chantre et chanoine de l'église Notre-Dame d'Étampes, lieutenant de l'official de Sens ; — par l'abbé Paul Fauchot, délégué de M. de Benjamins, archidiaque d'Étampes ; — requête adressée par Pierre Chartier, seigneur de Presles, à l'archevêque de Sens, afin de faire bénir la nouvelle chapelle de son château ; — autorisation donnée par Paul d'Albert de Luynes, archevêque de Sens, à M. et à madame de Lastre, de faire célébrer la messe dans la chapelle du château de Presles ; — requête présentée au lieutenant civil par Pierre Chartier, seigneur de Presles et de Brée, afin de faire assigner au Châtelet le curé et les marguilliers de Cerny, pour obtenir dans l'église la concession d'une chapelle ; — sentences du Châtelet condamnant : par défaut le curé et les marguilliers de l'église de Cerny à concéder par contrat à Pierre Chartier la jouissance d'une chapelle, moyennant 200 livres ; — à remettre à M. Chartier les clefs de l'église, afin qu'il puisse y faire travailler les ouvriers ; — convention pour la clôture de ladite chapelle ; — lettres de l'abbé Thierrat, curé de Cerny ; — quittances des sommes payées par Chartier, etc.

E. 2118. (Liasse.) — 14 pièces, papier ; 15 pièces, parchemin.

**1639-1789.** — Notes sur les terres de Presles et de Brée ; — sur la famille Folliot ; — états : des terres situées

hors l'enclos de Presles ; — des terres du Grand et du Petit-Presles ; — baux de la ferme du château de Presles faits : par Marie Blanchard, veuve de Nicolas Blanchard à Jean Hardy, laboureur, et à Jeanne Lepère, sa femme ; — à Étienne Camery ; — par François-Médéric Folliot de Crenneville : à Philippe Cremery ; — à Antoine Métivet : — baux : de plusieurs pièces de terre, par madame Blanchard, à Vincent Jouslin et autres ; — à Julien Chesnon ; — des terres des seigneuries de Presles, à Claude Fontaine par Louise de Véigoy, etc.

E. 2119. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

**1699-1705.** — Procédures faites à la requête de Pierre Chartier, seigneur de Presles et de Tanqueux, contre Louise de Machault, veuve en premières noces de Michel de Bault, seigneur baron de Sainte-Frique, et en secondes de Robert de Bragelonne ; — inventaire sommaire par Jean Le Nain, conseiller au Parlement, des pièces et titres produits par madame de Bragelonne, etc.

E. 2120. (Liasse.) — 29 pièces, papier ; 19 pièces, parchemin.

**1581-1700.** — État des pièces remises à M. Pierre Chartier par madame de Bragelonne ; — transaction entre Michel de Bault, seigneur de Sainte-Frique, et Nicolas Le Vacher de Gassonville, concernant les droits de censives sur huit arpents de prés sis à Presles ; — mesurage de plusieurs pièces de prés sis à Cerny et appartenant à Jean-François de Machault, seigneur de Tanqueux ; — transaction entre Michel de Bault, seigneur de Sainte-Frique et de Presles, et François Chesnain, manouvrier à Cerny ; — constitution de 44 livres 6 sols 6 deniers de rente foncière faite au profit de Michel de Bault par Léonard Labeille et par Françoise Detamin, sa femme ; — sentences pour M. de Bault ; — procédures faites à la requête de Michel de Bault contre Nicolas Guillet, laboureur-vigneron, à l'occasion d'une rente foncière de 12 livres ; — quittance de rachat d'une rente de 6 livres 10 sols constituée au profit d'Étienne Malon, etc.

E. 2121. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 29 pièces, parchemin.

**1600-1660.** — Vente de trois quartiers de terre, assis auprès des murs de Presles, faite par Claude Rossignol, marchand, à maître Nicolas Guérin, receveur du domaine de La Ferté-Aleps ; — de trois quartiers de terre, par Tho-

mas Masson à Germain Fessu ; — d'un demi-arpent de bois taillis, par Accurse Guillemot à François Lebrun, maître chirurgien à Cerny ; — à Jean-François de Machault, écuyer, seigneur du Val et de Tanqueux ; — de quarante-deux perches de bois, par Noël Remond, tailleur à Cerny, à Jean-François de Machault ; — de cinq perches d'aulnaie, à Cerny, par Georges Chesnain à Michel de Bault, baron de Sainte-Frique ; — d'un quartier de bois, par Jean Michault ; — de trois quartiers d'aulnaie par Michel Legrain ; — de quatre perches de jardin, assises à Longueville, par Germain Fessu à Christophe Fessu, etc.

E. 2122. (Liasse.) — 6 pièces, papier ; 15 pièces, parchemin.

**1487-1787.** — Lettres de Gaston, duc d'Orléans, comte de Montiléry, autorisant Michel de Bault, seigneur de Sainte-Frique et de Presles, à faire achever les fossés qui sont commencés autour de sa maison de Presles (*voy.* E. 2115) ; — actes de foi et hommage, aveux et dénombrement des fiefs de Presles faits aux seigneurs de Dhuisson : à Olivier le Dain, valet de chambre du roi Louis XI ; — par Pierre de Beyne, écuyer ; — à Jean-François de Selve par Michel Bonnaud ; — par Josias Bonnaud ; — par Daniel de Roussel, héritier de Josias Bonnaud ; — par Michel de Bault, seigneur de Sainte-Frique, au marquis de Bussy ; — par Louise de Machault, veuve de Michel de Bault ; — par madame Blanchard ; — par M. de Mauroy, etc.

E. 2125. (Liasse.) — 4 pièces, papier ; 15 pièces, parchemin.

**1558-1787.** — Cession des droits de quint, de requint, de relief et de rachat dans la seigneurie du Grand Presles, faite par Jean-François de Selve, seigneur de Dhuisson, à Jean Chartier, avocat du Roi et prévôt de La Ferté-Aleps, seigneur de Presles ; — actes de foi et hommage, aveux et dénombrements du fief du Grand-Presles faits aux seigneurs de Dhuisson : à Jean-François de Selve par Jean Le Chartron, tuteur de Marie Rosselin ; — par Marie Rosselin ; — à Antoine Coquet, par Daniel de Roussel ; — par Pierre Chartier ; — par madame Marie Blanchard ; — par M. de Mauroy, etc.

E. 2124. (Liasse.) — 14 pièces, papier ; 22 pièces, parchemin.

**1581-1787.** — Acquisition du fief du Petit-Presles faite par Michel Bonnaud, notaire et secrétaire du Roi ; — actes de foi et hommage, aveux et dénombrements du fief

du Petit-Presles faits aux seigneurs de Dhuison : à Cécile de Buxi, veuve de Jean de Selva (Selve), premier président du Parlement de Paris, par Richard de Griveau, écuyer, seigneur de Tanqueux et de Presles en partie ; — par Claude Le Berger, sieur de Billancourt ; — par Claude Le Berger, — par Pierre Pelletier, procureur au Parlement ; — par Nicolas Pelletier ; — par Jean-François de Machault, écuyer, sieur de Tanqueux ; — par Michel de Bault, à cause de Louise de Machault, sa femme ; — par Louise de Machault ; — par Pierre Chartier ; — par madame Marie Blanchard ; — par M. de Mauroy ; — lettres de M. Chartier, etc.

E. 2125. (Liasse.) — 50 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

**1550-1692.** — Aveu et dénombrement des fiefs de La Borde Fournier fait au Roi, à cause de son château de Brie-Comte-Robert, par Charles Pichon, notaire au Châtelet de Paris ; — note sur le fief du Grand-Chesnebecard ; — saisie de ce fief à la requête de Marie Bergeret, dame de La Borde-Fournier ; — acte de foi et hommage du fief de Chenac fait par Henri de Refuge, seigneur de Maisse, à Marie Bergeret, dame de La Borde-Fournier ; — note sur le fief de Quinette ; — quittances : des droits de relief dus pour l'acquisition des fiefs de Presles et de La Grange-de-Brée, donnée à Louise de Vèrigny, veuve de Michel Boiste, par Claude Niert, comme seigneur de La Borde-Fournier ; — des droits de quint payés à madame de Saint-Thomas, dame de Dhuison, par Pierre Chartier, pour la terre de Presles ; — déclaration censuelle d'un arpent et demi de terre, sis à l'île de Dhuison, passée par Henri Bertrand, au profit de Charles Malon, seigneur du Grand-Presles ; — lettres royaux autorisant Pierre Chartier à faire renouveler le papier terrier de la seigneurie de Presles ; — sentence d'entérinement de ces lettres à terrier par le bailli de La Ferté-Aleps ; — procédures faites à la requête de Pierre Chartier, pour défaut de déclarations censuelles, contre Guillaume-Louis Grassin, sieur de Grand-Fontaine ; — contre Noël Verjon, laboureur à Cerny ; — contre François Pinault, écuyer, sieur de Bonnefonds.

E. 2126. (Registre.) — In-folio, papier, 15 feuillets.

**1689-1692.** — Papier terrier de la seigneurie de Presles, rédigé pour Pierre Chartier, seigneur dudit lieu. — Censitaires : Philippe de Requeleine, écuyer, receveur général des décimes en Bourgogne ; — François Pinault, écuyer, sieur de Bonnefonds, etc.

F. 2127. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1516-1692.** — Vente du fief et seigneurie de Tanqueux, sis en la paroisse de Cerny, faite par Jean Daucarre, mesureur du grenier à sel d'Étampes, à Richard Du Jarrier, homme d'armes de M. de Guise ; — sentence de décret de la terre de Tanqueux ; — partage de la terre de Tanqueux entre les héritiers de Pierre Pelletier ; — vente de la terre de Tanqueux et des fiefs de La Foulerie, de Bouquin et du Petit-Presles, faite par Louise de Machault, veuve de Robert de Bragelonne, à Pierre Chartier, commissaire des guerres ; — transaction entre Jean-Baptiste de Selve, seigneur de Villiers-le-Châtel, procureur général en la Cour des Monnaies, et Pierre Chartier, commissaire des guerres. — aveu et dénombrement de soixante-huit arpents de terre de Tanqueux, relevant de Dhuison.

E. 2128. (Liasse.) — 18 pièces, papier ; 18 pièces, parchemin.

**1486-1611.** — Bail à cens d'un arpent de pré en la prairie de Brée, fait par Thibault de Payne, seigneur de Tanqueux, à Jean Guyton ; — de deux arpents de terre à Pierre Chesnin ; — vente de quatre arpents de terre, assis en l'île de Dhuison, faite par Jean de Bromont, écuyer, sieur de La Chapelle, à Pierre Pelletier, sieur de Tanqueux. — d'un quartier de vigne en friche, par François Fournier ; — mémoires et états des bois de Tanqueux, etc.

E. 2129. (Liasse.) — 6 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

**1510-1594.** — Note sur La Grange-de-Brée ; — actes de foi et hommage, aveux et dénombremens du fief de La Grange-de-Brée, faits aux seigneurs de La Borde-Fournier : par Charles de Brye, chanoine et comte de Lyon, à Nicolas Ligier, à Nicolas Lesourt et à Louise Ligier ; — par Philippe de Ravenel, seigneur de Sablonnières et de Brée, à Charles Pichon et à Pierre Pichon ; — par madame Claude Buyer, veuve de Guillaume de La Vernade ; — par Michel Bonnaud ; — par Jean Bonnaud à Marie Pichon, veuve de Michel Dieusy.

E. 2130. (Liasse.) — 7 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1507-1752.** — Actes de foi et hommage du fief de La Grange-de-Brée faits aux seigneurs de La Borde Fournier : par Josias Bonnaud ; — par Louise de Vèrigny, veuve de Michel Boiste, à Catherine Bochard, veuve de Jean Nirot ;

— par Michel de Bault, seigneur de Sainte-Frique, à François Nicot ; — par Pierre Chartier ; — par Nicolas Blanchard, à Guillaume Vallier ; — par Marie Blanchard, à Joachim Lemairat ; — lettre de M. Lemairat ; — déclaration des biens possédés par Marie Rosselin, dame de Presles, dans la censive de La Grange-de-Brée ; — quittance des droits de relief de la terre de Brée donnée à Le Vaquier par François Nicot, sieur de La Borde-Fournier.

E. 2151. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 18 pièces, parchemin.

**1600-1631.** — Vente de sept arpents de terre, en l'île de Dhuison, faite à Jean Dubois, laboureur, par Lazare Delaroue, marchand à La Ferté-Aleps ; — acquisitions par Pierre Pelletier, procureur au Parlement, seigneur de Tanqueux, de plusieurs pièces de terre, sises à Dhuison et à Cerny, et appartenant à Étienne Rossignol, chapelier à La Ferté-Aleps ; — à Georges Gaigneron ; — à Judith Bertrand, veuve de Lazare Gaigneron ; — à Henri Lambert ; — à Jean Chevrier, laboureur ; — à Jean de Dromont, sieur de La Chapelle et du Clos-Fourré ; — à Nicolas d'Adonville, sieur de Raizeux, etc.

E. 2152. (Liasse.) — 1 pièce, papier (1 imprimée) ; 6 pièces, parchemin.

**1576-1689.** — Contrat de mariage de Michel de Bault, seigneur de Sainte-Frique, et de Louise de Machault ; — vente des deux tiers de la seigneurie de Brée, faite par Henri de Bault, seigneur de Sainte-Frique, à Pierre Chartier ; — bail de la ferme de Brée fait par Virginat de Vèrigny, mandataire de Louise de Vèrigny, à Louis Romieu ; — requête présentée au conseil par Jacob Chesnard, procureur du Roi au bailliage de La Ferté-Aleps, contre M. de Selve, seigneur de Villiers (imprimée) ; — marché pour les fossés et les canaux de Brée ; — lettres royaux obtenues par Michel Bonnaud pour faire renouveler le terrier de La Grange-de-Brée ; — enregistrement de ces lettres par le bailli de La Ferté-Aleps.

E. 2153. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1565-1677.** — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Brée : par Bonaventure Hardouin, vigneron ; — par Pierre Delaroue, marchand ; — par Pierre Jouslin, etc.

E. 2154. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1690-1728.** — Déclarations censuelles passées au profit

des seigneurs de Brée : par Jean-Baptiste Pilfert, laboureur ; — par messire Jacques Thibault Du Coudray, curé de Saint-Pierre de Dhuison ; — par Jean Bardillon, vigneron à Cerny ; — par Pierre Rouillard, vigneron, etc.

E. 2155. (Plans.) — 2 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Carte des Gros de Cerny ; — plan d'une partie des terres de Cerny.

E. 2156. (Liasse.) — 56 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1591-1779.** — Titre nouvel d'une rente de 40 sols parisis, établie sur une pièce de terre sise à Neufmoutier, passé par Saturnin Closier au profit de Jean Huault, sieur de Vaires ; — acte d'échange passé entre Louis Lenormant, receveur de la baronnie de Bouville, et Pierre Huet, laboureur ; — procédures faites à la requête de Pierre Privé, vigneron à Villiers, contre Pierre Huet ; — estimation des biens saisis sur André Dif ; — quittances des sommes payées par Antoine Morice ; — extraits des contrats et des actes reçus par le notaire Fournier pour M. de Vaires ; — procédures faites par Pierre Chartier contre Catherine Chesnard ; — extrait du testament de M. de Luc, etc.

E. 2157. (Liasse.) — 12 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin.

**1527-1785.** — MAUSSION (Étienne-Thomas), seigneur de Jambville et de Frémainville. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombremens des dîmes inféodées du fief de Seraincourt faits aux seigneurs de Gaillonnet : à Charles de Boulainvilliers, par Jean d'Oinville, seigneur de Saint-Simon, de La Houblonnière, de Jambville, — à Pierre Vyon, par Jean d'Oinville ; — à Jean Vyon, seigneur de Gaillonnet, par Jean d'Oinville ; — par Louis d'Oinville ; — par Antoine Le Camus, chevalier ; — par Charles d'Appongny à Jacques Poittevin de Villiers, seigneur de Gaillonnet ; — par Denis et par Simon d'Appongny ; — par Pierre-Claude Pecquot, seigneur de Saint-Maurice, à Claude-Henri Leprestre de Villiers, et à Jean-Baptiste de Lommeau, seigneur d'Oinville et de Gaillonnet ; — par Charles-Claude-François, marquis Du Tillet ; — par Étienne-Thomas Maussion, maître des Requêtes, à madame Geneviève Delarue, veuve de Claude-Henri Leprestre, seigneur d'Oinville et de Gaillonnet ; — bail de la dîme inféodée de Rueil et de Seraincourt fait par le marquis Du Tillet à Louis Hamot, laboureur ; — de la ferme seigneuriale de Jambville au sieur Balleux ; — au sieur Jacques-Philippe Auger, par M. Maussion.

E. 2153. (Liasse.) — 410 pièces, papier.

**1785-1789.** — Compte des recettes et des dépenses des terres de Jambville et de Frémainville rendu à M. Maussion par Pierre Petit, son régisseur ; — pièces justificatives de ce compte ; — quittance du collecteur porte-rôle de la paroisse de Frémainville ; — convention entre Mathieu Petit et François Bourrienne, marchand tuilier, pour une coupe de bois taillis ; — relevé du livre de blanchissage ; — mémoire des travaux de peinture faits au château de Jambville par Barbier frères ; — du gibier fourni à M. de Maussion, etc.

E. 2159. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1773.** — MEEQUEMEN (Henri). — Constitution d'une rente viagère de 500 livres faite par Henri Meequemen d'Artaize, chevalier de Saint-Louis, au profit d'Antoinette-Marie-Alexis Meequemen d'Artaize du Rolois, sa sœur.

E. 2149. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin.

**1776.** — MEISSEN (Louis-Charles de), receveur général des aides du domaine de Versailles. — Nomination de Louis-Charles de Meissen à l'état et office du lieutenant de la Connétable et maréchaussée de France, par le maréchal duc de Mouchy ; — provisions de lieutenant de la Connétable à la nomination du maréchal de Mouchy, en faveur du sieur Meissen ; — sentence d'enregistrement de ces provisions au siège général de la Connétable, à la Table de Marbre.

E. 2141. (Liasse.) — 53 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1774-1775.** — Extrait de l'inventaire dressé après la mort d'Antoine Robin, écuyer de bouche-commun de Monsieur, frère du Roi ; — acte de décès d'Antoine Robin ; — lettre de Meissen ; — brevet de retenue d'écuyer de cuisine-commun du comte de Provence, accordé à Antoine Robin ; — quittance de la capitation acquittée par le sieur Robin, écuyer de cuisine (18 livres par an) ; — mémoires de Reine, marchand à Versailles ; — de la fabrique de Notre-Dame de Versailles, pour le convoi d'Antoine Robin ; — de Mazaret, maître en chirurgie à Versailles ; — de Devos, maître tailleur ; — décomptes d'Antoine Robin, écuyer de cuisine, etc.

E. 2142. (Liasse.) — 18 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

**1771-1776.** — Obligation de 6,000 livres souscrite par

Antoine Robin au profit de Jacques-Mathieu Brierre, régisseur des fermes du Roi ; — placet et mémoire de Meissen au marquis Du Muy ; — brevets de retenue d'écuyer de cuisine-commun de Monsieur, en faveur du sieur Louis Houssez, en remplacement d'Antoine Robin ; — de survivance d'écuyer de cuisine en faveur de Louis-Charles Meissen ; — démission donnée par Houssez en faveur de Meissen de l'office d'écuyer de cuisine commun de Monsieur. — procuration donnée par Houssez à Meissen ; — traité entre Louis-Charles Meissen et Louis Houssez pour l'office et charge d'écuyer de cuisine-commun de feu Antoine Robin ; — projet d'acte de séparation de corps d'Antoine Robin et de Marie-Élisabeth Delaunay, sa femme ; — lettres : de Didier ; — de Madurel ; — de madame Ravenel de Sinety, etc.

E. 2143. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

**1774-1779.** — Lettres adressées à Meissen : par Bertault ; — par Bessat ; — par la veuve Candon ; — par Capreto ; — par Lavoisot ; — par Merlin ; — par la veuve Robin, née Delaunay ; — billets souscrits par madame Robin, etc.

E. 2144. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1774-1779.** — Acte de société entre les sieurs Étienne Navault, Pierre Lecouturier, Louis-Charles Meissen, Laurent Favier, Louis-Philippe Merlin et Nicolas Lenoir, afin d'acquérir les hôtels de Conti et de Créqui, sis à Paris, rue des Poulies, près le Louvre, appartenant à M. Darras, légataire universel de la présidente Chauvelin, et une maison appartenant à M. Boyer, « pour les faire démolir et faire prae-tiquer une rue transversale le plus près possible de la place du Louvre par ladite rue des Poulies, pour communiquer à la rue de l'Oratoire, le plus près possible de la rue Saint-Honoré ; » — obligations : d'une somme de 6,000 livres souscrite par Louis-Charles Meissen au profit de Pierre Parmentier, bourgeois de Paris ; — d'une somme de 20,000 livres au profit de Marie-Catherine Évrard, veuve de Charles Gautier ; — transport d'un contrat de rente viagère de 500 livres, due par le sieur Meissen, fait par Nicolas-François Thoré à Étienne-Robert Leschassier, seigneur de Méry, et à Marie-Henriette Thoré, sa femme, — quittances : de M. Leschassier ; — de M. Bessat ; — de la dame Desnoues ; — mémoire de Nazaret, maître en chirurgie à Versailles ; — de Larcher, papetier ; — de Fouilloux, tailleur, etc.

E. 2145. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1772-1779.** — Mémoires des travaux exécutés à la maison du Parc-Pierre, à Sainte-Geneviève-des-Bois, pour le compte de Meissen : par Desclamps, terrassier ; — par Justaume, maçon ; — par François Beuré, entrepreneur ; — par Sigaudeau, charpentier ; — par Soubiron, menuisier ; — par Carré, peintre, etc.

E. 2146. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1773-1779.** — Mémoires de travaux exécutés, pour le compte de Meissen, à la maison du Parc-Pierre, à Sainte-Geneviève-des-Bois : par Cirot, entrepreneur de pavage ; — par Caffard, bourellier ; — par Beaufrils, charron ; — quittances : du préposé général au recouvrement des vingtièmes pour la paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois ; — du curé de Sainte-Geneviève-des-Bois pour les arrérages d'une rente foncière due à la fabrique par Meissen ; — factures de Fippar, tapissier à Montlhéry, etc.

E. 2147. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1775-1778.** — Bail d'une maison sise à Versailles, grande rue de Montreuil, faite par M. de Gras, exempt, commandant à l'hôtel des Gardes du corps de Monsieur, à M. Lechesne, maître de pension ; — procès-verbal de visite de la maison occupée par le sieur Lechesne, faite à la requête de mademoiselle Jeanne-Cécile Godet Bonnard, bourgeoise de Paris ; — mémoires de travaux faits à la maison de mademoiselle Bennard, au Grand-Montreuil : par Guyard, entrepreneur de maçonnerie ; — par Anglade, menuisier ; — par Baisson, serrurier ; — par Dutens, peintre et doreur des bâtiments du Roi.

E. 2148. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1739-1778.** — Testament de Marie-Anne Huguet, veuve de Jean Leclere, fontainier du Roi ; — acte de renonciation fait par Louis-Charles Meissen, receveur-général des Aides, à Versailles, à la succession de la veuve Leclere, sa tante ; — acte de décès de Marie-Anne Huguet, veuve de Jean Leclere ; — mémoire de la fabrique de Notre-Dame de Versailles pour le convoi de madame Leclere ; — inventaire dressé après le décès de madame Leclere ; — vente du mobilier ; — état des rentes viagères possédées par madame Leclere ; — mémoire de Nolin, maître en chirurgie à Ver-

sailles ; — quittances de capitation ; — mémoire de Duru, notaire ; — renonciation par Pierre-Ambroise Berthault, maître sellier, à la succession de la veuve Leclere ; — contrat de mariage de Jean Leclere, fontainier du Roi, et de Marie-Anne Huguet ; — donation mutuelle et réciproque faite au survivant d'entre eux deux, par les époux Leclere ; — inventaire dressé après la mort de Jean Leclere, etc.

E. 2149. (Liasse.) — 56 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1752-1765.** — État des pièces concernant l'administration de la maison du sieur Douy ; — procédures faites à la requête de Dominique Douy, concierge du château de Bellevue, propriétaire d'une maison à Versailles, rue Saint-Pierre, au coin de la rue du Bel-Air, contre le sieur Leger, menuisier, pour le contraindre au paiement de ses loyers ; — état de ce que rapporte la maison du sieur Douy ; — noms des locataires ; — états des quartiers payés par les locataires de M. Douy ; — procuration générale donnée par Charles-Dominique Douy à Nicolas-Claude Thevenin, entrepreneur des bâtiments du Roi ; — bail de deux chambres et de deux écuries, dépendant d'une maison sise à Versailles, rue Saint-Pierre, fait à Edme Dupas, maître sellier, par Antoine-Modeste Meissen, suisse des appartements de la duchesse du Maine, mandataire de Marguerite Hutrelle, veuve d'Olivier Piquet, seigneur de Merlan, de Gaspard-Louis de Maché et des demoiselles Avril ; — mémoires de travaux de maçonnerie exécutés par Guyard, entrepreneur, etc.

E. 2150. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

**1761-1775.** — Quittances du sieur Duhamel pour les arrérages de la rente due par le sieur Douy ; — lettre de Douy à Meissen ; — quittances données par Meissen à la veuve Blanchard, pour le paiement de ses loyers ; — mémoires des travaux exécutés : par Neveux, serrurier ; — par Lemaistre, couvreur ; — par Montigny, vitrier du Roi ; — par Anglade, menuisier ; — quittances : de l'impôt des deux vingtièmes sur les biens fonds et des deux sols pour livre du dixième du revenu de la maison du sieur Douy (211 livres 4 sols par an) ; — de la redevance des chandelles et lanternes (31 livres 13 sols) ; — des boues 28 livres 18 sols 6 deniers ; assignations données à la requête du sieur Douy, etc.

E. 2151. (Registre.) — In-4°, papier, 45 feuillets.

**1761-1770.** — Livre des recettes de la maison sise à Versailles, rue Saint-Pierre, au coin de la rue du Bel-Air, par Meissen, pour le compte de M. Douy.

E. 2152. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1778-1784.** — MÉTRAL (Jacques). — Contrat de mariage de Jacques Métral, ancien domestique, demeurant à Roissy, et de Jeanne-Ursule Vivante, veuve de Jean-Baptiste Roland; — billets souscrits par le vicomte de Caraman au profit du sieur Métral, dit Saint-Jean; — inventaire après le décès de Jacques Métral.

E. 2155. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

**1733-1789.** — MEUNIER (Jeanne-Marie Renard, veuve de Jean-Baptiste). — Vente des matériaux composant une baraque sise à Versailles, place du Marché, n° 7, faite par François Huet, et par Geneviève Létang, sa femme, à Louis Létang, marchand à Saint-Germain-en-Laye; — à Antoine Dupont, chirurgien ordinaire du Roi; — de deux baraques à Versailles, par Antoine Dupont à Jean-Baptiste Meunier, cocher du Roi, et à Jeanne-Marie Renard, sa femme; — quittances de l'impôt du vingtième; — de la somme de 30 livres pour la redevance due par Meunier au domaine de Versailles, pour ses deux baraques; — autorisation accordée à Meunier de faire rétablir la couverture de la baraque qu'il possède au marché Notre-Dame; — certificat de M. Martique, capitaine de la milice nationale de Versailles, constatant que M. Meunier, cocher du Roi, est inscrit comme fusilier dans sa compagnie; — mémoire des travaux exécutés aux baraques de M. Meunier: par Natier, menuisier; — par Bayot, serrurier; — par Mignard; — par Descartes, couvreur; — état des effets que M. Meunier a laissés dans sa chambre, à Fontainebleau, à la Petite-Écurie, etc.

E. 2154. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1786.** — MEUNIER (Jean-Henri), receveur de la loterie royale, à Saint-Germain-en-Laye. — Remise de pièces provenant de l'inventaire dressé après l'absence du sieur Jean-Henri Meunier, marchand épiciier à Saint-Germain-en-Laye, et receveur de la loterie royale, faite par Jean-Baptiste Parisot, greffier en chef de la prévôté royale de Saint-Germain-en-Laye, à Bon-Gilbert Perrot de Chezelles, directeur-général du bureau royal de correspondance.

E. 2155. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

**1776-1780.** — Lettres de M. Lecouteux, administrateur de la loterie royale, à Meunier, receveur à Saint-Germain-en-Laye. — Le 6 octobre 1777: « J'ai reçu, avec votre

« lettre du 24 septembre, 63 billets gagnants qui ont été vérifiés d'accord pour 1159 livres 19 sols, dont vous êtes crédi-  
« té, etc. »

E. 2156. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

**1781-1784.** — Lettres de M. Lecouteux, adressées à Meunier. — Le 4 octobre 1782: « J'ai reçu, avec votre lettre  
« du 27 septembre, 81 billets vérifiés d'accord pour 1,302  
« livres, plus un mandat: 1,215 livres 1 sol 6 deniers, etc. »

E. 2157. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

**1776-1784.** — Lettres de voitures concernant les acquisitions d'huiles et d'eau de vie faites par le sieur Meunier pour son commerce d'épicerie à Saint-Germain-en-Laye.

E. 2158. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

**1766-1784.** — Lettres adressées à Meunier: par Huddault et Tassin, négociants à Rouen; — par L'Huillier, banquier à Rouen; — par Masson; — par le sieur Flory, etc.

E. 2159. (Cahier.) — In-4, papier, 64 feuillets.

**1779-1784.** — « Livre de compte du sieur Tyson, col-  
« porteur, pour raison des billets de loterie que je lui donne  
« à distribuer. » — « Loterie royale de France, second tirage de juillet, 5 billets, fait à 6 livres: 30 livres, etc. »

E. 2160. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1778-1780.** — Quittances: de la somme de 129 livres, payée au sieur Pierre Dupont par Meunier; — de l'impôt de la capitation; — du *Mercur de France*; — du *Journal de Paris*; — de la *Gazette de France*; — mémoires de Denis, serrurier; — de Jean Rocher, etc.

E. 2161. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1765.** — MEYER (Jean-Gotfried). — Passeport accordé par le bourgmestre de Danzig à Jean-Gotfried Meyer (en allemand).

E. 2162. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1784-1787.** — MIBIELLE BARBEAU DE', garde du corps du Roi. — Lettres adressées à M. de Mibielle, garde du corps du Roi: par madame Barbeau de Mibielle, sa femme; — par Lesbarre de Mibielle, garde du Roi; — par le cheva-

lier de Combes : « Ma déplorable santé, mon cher ami, et la « multiplicité de mes affaires m'ont privé encore de la satis- « faction de faire ma cour à madame de Mihielle. J'ai re- « tarde même quelques courriers de vous écrire, dans l'espoir « de pouvoir monter à cheval; mais ma poitrine très-mau- « vaise s'y oppose toujours. J'espère au moins me dédom- « mager à votre retour; » — par Dupont de Beauregard; — par Figueras; — par Fleury, horloger; — par Jean Lau- rant; — par Prat; etc.

E. 2165. (Registre.) — In-folio, papier, 54 feuillets.

**1764-1766.** — **MINIAC** (de). — Compte des dépenses et des recettes des habitations de M. de La Motte de Montmu- ran et de madame de Miniac de La Belinaye, sises à Lino- nade, dans l'île de Saint-Domingue, tenu par M. de Miniac, leur mandataire.

E. 2164. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1764-1767.** — **MOHEAU.** — Mémoires de travaux de maçonnerie exécutés pour M. Moheau, à sa mai-son sise à Ver- sailles, rue de la Paroisse, et à sa maison de Ville d'Avray, par Drouet, entrepreneur de bâtiments, à Versailles.

E. 2165. (Liasse.) — 4 pièces, papier 1 imprimée; 2 pièces, parchemin.

**1764-1768.** — **MOLÉ** (Édouard-François-Mathieu), marquis de Méry-Mériel, comte de Champlatreux, seigneur d'Épinay, de Trianon, de Lacy, de Thimécourt, de Bellefon- taine, de Jagny et de Lusarches, etc. — Actes de foi et hom- mage, aveux et dénombrements du fief des grosses dîmes de Commeny, rendus : par Léonor Barjol, écuyer, seigneur de Mousy, à madame Charlotte de Guiry, veuve de Charles Des Bours, seigneur de Lainville et de Commeny; — par René Barjol, seigneur de Moussy, à Anne de Bethunes, veuve de Timoleon, seigneur de Contenan; — par Charles Jean-François Hénault, conseiller au Parlement de Paris, à Henri, comte de Seneceterre; — par Pierre Du Quesnoy, seigneur de Moussy, au comte de Seneceterre; — extrait de la cession du fief des grosses dîmes de Commeny faite par Pierre Louis- Casimir Du Quesnoy à Bonne-Félicité Bernard, femme de Mathieu-François Molé; — extrait de l'inventaire dressé après le décès de Bonne-Félicité Bernard, femme de Mathieu-François Molé (imprimé).

E. 2166. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1766-1766.** — Accord entre Méry d'Orgemont, cheva-

lier, seigneur de Méry et de Poix, et les religieux de Saint- Martin de Pontoise, pour l'amortissement du quart des dîmes de Mezures et du quart des dîmes de Hérouville : lesdits religieux s'engageant à fournir, chaque année, à l'hôtel d'Orgemont, quatre septiers de froment; — procédures faites à la requête d'Antoine de Saint-Chamans, seigneur de Méry et de Poix, contre les religieux de Saint- Martin; — titres nouveaux de la rente de quatre septiers de froment passés par l'abbé et les religieux de Saint-Martin de Pontoise au profit des seigneurs du fief de Poix.

E. 2167. (Liasse.) — 4 pièces, et 1 plan, papier.

**1784.** — Procès-verbal de fixation des limites de la sei- gneurie de Thimécourt, près de Luzarches, dressé par Guillaume Cavalier de La Guillaumie, conseiller. — maître des Eaux et Forêts; — requête de Matthieu-François Molé, comte de Champlatreux, etc.

E. 2168. (Registre.) — In-folio, papier, 88 feuillets.

**1783-1786.** — Déclarations censuelles passées au profit du seigneur de Jagny : par Jean Landry, jardinier du châ- teau de Mareil; — par Marguerite Quiquebauf, veuve de messire Jacques de Laloy, sieur de La Chambre; — par la fabrique du Plessier-des-Vallées; — par Jean-Baptiste Guyard, prêtre, curé du Plessier-Lacy, etc.

E. 2169. (Registre.) — In-folio, papier, 167 feuillets.

**1751-1763.** — Papier censier de la seigneurie de Jagny, contenant l'extrait des déclarations passées au terrier de ladite seigneurie, rédigé par Nicolas Goret, notaire. — Déclarants : Jean René Merland, chirurgien; — Robert-Antoine de Milly, greffier et tabellion de Marly-la-Ville; — messire d'Eaubonne, prêtre, cure d'Épiais; — Charles Foarre, bedeau de la paroisse de Jagny, etc. — Extraits : des titres de propriété de la seigneurie de Jagny; — de la seigneurie de Chatou, relevant du fief des Viviers, à Jagny; — du fief Hebert, sis à Trianon, mouvant du seigneur de Jagny.

E. 2170. (Registre.) — In-folio, papier, 59 feuillets.

**1752-1756.** — Extraits : des déclarations censuelles passées au terrier de la seigneurie de Jagny; — des titres de propriété de la terre de Jagny; — de la seigneurie de Chatou, relevant du fief des Viviers, à Jagny; — du fief He-



bert, à Trianon, mouvant du seigneur de Jagny; — du fief de Braeque ou Pied-de-fer, relevant de la terre de Jagny.

E. 2171. (Registre.) — In-folio, papier, 85 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Papier censier de la seigneurie de Lacy. — Déclarants : la cure de Lacy; — la chapelle Saint-Michel de Jagny; — André Curcau, etc. (Table des noms).

E. 2172. (Registre.) — In-folio, papier, 455 feuillets.

**1590-1633.** — Cens dus au jour Saint-Remi, à messire Audouin de Chars, seigneur de Lusarches; — extraits du papier terrier de Lusarches; — table des censitaires.

E. 2173. (Registre.) — In-folio, papier, 451 feuillets.

**1590-1633.** — Papier censier de Lusarches (copie de l'article précédent E. 2172).

E. 2174. (Registre.) — In-folio, papier, 225 feuillets.

**1754-1757.** — Papier censier de la seigneurie de Mareil en France, rédigé par Nicolas Goret, notaire. — Déclarants : Jacques Bonchard, mercier à Paris; — le chapitre de l'église collégiale de Saint-Côme et Saint-Damien de Lusarches; — Claude Jean Le Jumel, écuyer, sieur d'Équemeauville, etc.

E. 2175. (Registre.) — In-folio, papier, 56 feuillets et 46 cartes.

**1757.** — Plan par cantons du terroir de Mareil en France et de partie de terroir de Jagny, appartenant à M. le président Molé, fait par Jacques David, jure-expert-arpen- teur au bailliage de Fontenay et Mareil.

E. 2176. (Registre.) — In-folio, papier, 489 feuillets.

**1689-1781.** — Papier censier du fief de Poix dit d'Or- gement, sis à Pontoise et dépendant du marquisat de Méry- sur-Oise, rédigé pour Mathieu-François Molé. — Le seigneur avait le droit de pêche sur la rivière d'Oise; — le droit et le privilège d'arrêter les mareyeurs et de prendre de la marée pour la provision du seigneur, en la payant sur le pied de la halle de Paris, etc.

E. 2177. (Registre.) — In-folio, papier, 155 feuillets.

**1752-1757.** — Papier censier de la seigneurie de Vil- liers-le-Sec, par Nicolas Goret, notaire; — Déclarants : Nicolas Lecomte, laboureur; — les religieuses de Saint-Martin de

Boran, près de Beaumont-sur-Oise; — Louis Guiot, mar- chand épicier, à Paris; — messire Jean-François Dufoue, chevalier, maître des requêtes, etc. (Table des censitaires); — Extraits des titres de propriété de la terre et seigneurie de Villiers-le-Sec.

E. 2178. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan terrier de la seigneurie de Villiers-le-Sec, Lavé.

E. 2179. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan du village de Villiers-le-Sec, (Lavé).

E. 2180. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1772.** — Plans : d'une vente de bois taillis, faisant partie du parc de Villiers-le-Sec, appartenant au président Molé; — du bois de Villiers-le-Sec; — du bois d'Épinay.

E. 2181. (Liasse.) — 1 pièce et 5 plans, papier.

**1746.** — Procès-verbal de transaction entre François- Joachim Potier, duc de Gesvres, marquis de Fontenay, de Mareil, de Jagny et de Villiers-le-Sec, et les religieux du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, seigneurs de Chastenay, concernant les limites des terres de Chastenay, de Jagny, de Mareil et de Fontenay; — plans du territoire de Chastenay.

E. 2182. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1726.** — MONGY. — Brevet du Roi accordant sa grâce au sieur Mongy, soldat déserteur de la compagnie Maistre de Camp du régiment de Nice.

E. 2183. (Registre.) — In-quarto, papier, 155 feuillets.

**1768.** — MONTDRAGON (marquis de), maître d'hôtel du Roi. — État et menu général de la dépense ordinaire de la Chambre aux Deniers du Roi, pendant l'année 1768. — « Les jours maigres pour le petit couvert chez la Reine : le « bouillon gras à l'ordinaire, 9 livres 15 sols, deux po- « tages; — 1 carpe de pied, et demi-cent d'écrevisses, 4 « livres 5 sols; — 1 sole, 7 livres; — 3 hors d'œuvres, 5 « vives, 20 livres; — 2 grands perches, 15 livres; — 1 « alose de Seine, 9 livres; — 3 plats de rot : demi moyen

« saumon, 25 livres; — 2 soles, 14 livres; — 4 moyenne bar-  
 « que, 18 livres; — 5 plats d'entremets, suivant la saison et sur  
 « les fournitures des écuyers. — Menus droits, beurre et  
 « huile : 3 livres de beurre de Vauvré, 6 livres; — 10  
 « livres et demi de beurre, 10 livres 40 sols; — 6 livres et  
 « demie d'huile vierge, 9 livres 15 sols; — 5 quarterons et  
 « demi d'œufs, 5 livres 5 sols; — 4 cent et 4 quarteron  
 « d'huîtres communes, 7 livres 10 sols; — pain et vin  
 « comme aux jours gras, 9 livres 18 sols 5 deniers; —  
 « fournitures des écuyers et entremets, 20 livres; — fruits  
 « idem, 22 livres; — bois et charbon, 9 livres 12 sols; —  
 « vin pour la cuisson du poisson, quarté petite, commun,  
 « 1 livre 8 sols 6 deniers; — somme totale du petit cou-  
 « vert du Roi, en maigre, chez la Reine, 225 livres 18 sols  
 « 11 deniers, qui sera déduite sur le fonds du grand cou-  
 « vert de Sa Majesté, et le surplus sera mis en revenant  
 « bon. » — « Menu de ce que l'on donne aux médecins et  
 « chirurgiens du Roi toutes les fois que Sa Majesté touche  
 « pour les écrouelles, et qui se doit partager entre eux par  
 « moitié : 2 douzaines de pains, 2 livres 7 sols; — 5 quartes  
 « de vin de table, 29 livres 1 sol 10 deniers; — 12 gi-  
 « biers, 50 livres; — 6 livres de lard, 6 livres; — somme  
 « de chaque fois que le Roi touche : 67 livres 8 sols 10 de-  
 « niers. »

E. 2184. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1715-1789.** — MONTIER (Charles-Bonaventure). —  
 Bail à rente foncière d'une maison, sise à Mantes, fait par  
 Guillaume Doret, greffier de la maréchaussée de Mantes, et  
 par Perrette Bacquet, sa femme, à Claude Rousseau, maître  
 cabaretier à Mantes, pour 60 livres de rente annuelle; —  
 partage de la succession de Claude Rousseau, maître de l'hô-  
 tellerie, où pend pour enseigne *L'Hermitage*, à Mantes; —  
 ventes : de la maison de *L'Hermitage*, à Mantes, par Made-  
 leine-Prudente Rousseau, veuve de François-Balthazard De-  
 lahaye, maître rotisseur à Mantes, à Robert Bresson, maître  
 perruquier; — de trois maisons, sises à Mantes, par Robert  
 Bresson à Jean-Antoine-Balthazard Lecoq, arpenteur  
 royal; — d'une maison, sise à Mantes, rue Pierre-à-Pois-  
 son, par Jacques Bresson, marchand limonadier à Mantes, à  
 messire Charles-Bonaventure Montier, prêtre, curé de la  
 paroisse de Lainville; — compte du sieur Delaunay avec  
 l'abbé Montier, etc.

E. 2185. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1774-1787.** — MONTMORENCY-LAVAL (Guy-André-

Pierre de), duc de Laval, maréchal de France, marquis de  
 Gallardon, etc. — Baux : de la ferme et métairie du Haut-  
 Prunay, par le duc de Laval à Remi Fourneau, labou-  
 reur; — de la ferme de Serqueuse, paroisse d'Orphin, à  
 François Marcon. — de la ferme du Marchais, paroisse de  
 Prunay-sous-Ablis, à Louis Huret; — de la ferme du Bas-  
 Prunay, à Pierre-François Roche; — de la ferme du Milieu-  
 de-Prunay, à Pierre Huret; — d'un terrain nommé le jar-  
 din d'Heudret, paroisse de Prunay, à Eustache Ridet, mar-  
 chand de bois.

E. 2186. (Cahier.) — In-folio, papier, 21 feuillets.

**1616.** — MONTMORENCY-LUXEMBOURG (Anne-Christian-  
 de), prince de Tingry, marquis de Bréval, etc. — États : du  
 revenu annuel de feu M. de Luxembourg et de mesdemoi-  
 selles ses filles; — des personnes réservées pour servir d'or-  
 dinaire près mesdemoiselles de Luxembourg, « à mademoi-  
 « selle de La Fenillée, gouvernante, 200 livres; — aux filles,  
 « chacune, 100 livres; — à Jeanne Charigot (femme de  
 « chambre), 60 livres; — à M. de Rommeour, qui estoit  
 « escaier de feu mon dit seigneur, 500 livres; — à Rénée,  
 « concierge de la maison de feu mon dit seigneur, 90 li-  
 « vres, etc. »

E. 2187. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1616-1617.** — Procès-verbal de description du châ-  
 teau de Brienne, fait à la requête du sieur d'Andelot; — ar-  
 pentage des bois et forêts du comté de Ligny; — état de  
 lieux du château de Brienne; — procuration générale don-  
 née par Nicolas Leprévost, maître des comptes, à Jacques  
 de Vienne pour administrer le comté de Brienne, etc.

E. 2188. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1617-1618.** — Procès-verbaux de visite : des bois et  
 forêts de Pigney; — du comté de Brienne; — enquête faite  
 par le lieutenant général de la gruerie de Brienne; — infor-  
 mation faite par le bailli de Brienne contre Claude Bale-  
 saux, accusé d'avoir proféré des injures contre mesdemoi-  
 selles de Luxembourg; — procès-verbal de visite des vieux  
 bâtiments du château de Brienne.

E. 2189. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1609-1618.** — Provisions : de l'office de lieutenant  
 général au bailliage du duché de Pigney, accordées par

François, duc de Luxembourg, à Claude Louvelot; — de substitut, accordées par Henri, duc de Luxembourg, à Sébastien Boucher; — de l'office de notaire, à Henri Louveaux; — fragment de l'inventaire des meubles de feu François, duc de Luxembourg et de Pigney; — compte des bois et forêts de Ligny; — procès-verbal de chevauchée pour *le départ* des tailles dans l'Élection de Tonnerre; — procès-verbal d'adjudication du revenu général du duché de Pigney; — inventaire des meubles du château de Pigney; — compte du receveur du duché de Pigney.

E. 2190. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

**1514-1647.** — Transaction entre Guillaume de Montmorency, baron de Thorey, et les habitants et manants de Chamelard; — marché pour la réparation des fours banaux de Thorey; — location des moulins de Thorey; — inventaire et estimation des meubles du château de Thorey; — procès-verbal de visite du château de Thorey; — des bâtiments de Chamelard; — compte de la recette de la baronnie de Thorey, présenté à Henri, duc de Luxembourg; — état du revenu de la terre de Thorey.

E. 2191. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1647.** — Adjudication des travaux à faire au four banal de la baronnie de Vendevre; — procès-verbal de visite du château de Vendevre; — aveu et dénombrement du fief de Pressigny rendu par Bertrand de Beauvau, chambellan du Roi, à Charles d'Anjou, comte du Maine et baron de Sablé. (Incomplet.)

E. 2192. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

**1567-1788.** — État des titres de la terre de Brevai que le marquis de Thiange rend au prince de Tingry; — mémoire des titres concernant le seigneur de Brevai; — état général des fermes et moulins du marquisat de Brevai; — mémoire des terres (dépendant de Brevai) ci-devant fieffées, et desquelles moussigneur prétend se remettre en possession; — état des acquisitions faites par les seigneurs de Brevai, de la maison de Harlay; — des paroisses du marquisat de Brevai; — réflexions sur le droit que la princesse de Tingry avait sur la propriété de la terre de Brevai, comme héritière de M. de Harlay, conseiller d'État, son père; — état des fiefs situés dans la mouvance du marquisat de Brevai; — des revenus du marquisat de Brevai; — lettres des sieurs

Griveau et Allard concernant l'impôt du vingtième dû par le prieur de Tingry dans la paroisse de Brevai, — notes et extraits, etc.

E. 2195. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1495-1750.** — Extrait du compte de 1495 rendu à messire Louis de Brezé, seigneur de Brevai; — comptes des recettes et des dépenses du marquisat de Brevai rendus à la maréchale de Montmorency par Pierre-Hugues Guesdon; — « Plus de la somme de 52 livres de Jean Dronard, « pour une année d'un nouveau bail, à lui fait à raison de 50 « livres par an et deux chapons, échue le 4 octobre 1748; « et ce, à cause de la réunion qui a été faite en sa personne « par le dit nouveau bail de deux sergenteries en une, etc. »

E. 2194. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1754-1759.** — Comptes de la régie de la terre et du marquisat de Brevai, présentés par Pierre-Hugues Guesdon; — « Fait recette le rendant de la somme de 74 livres 5 « sols 6 deniers, reçue pour lods et ventes pendant le cours « de l'année 1754, suivant le registre des ensaisnements « représenté, etc. »

E. 2195. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1762-1775.** — Doubles des comptes de la régie de la terre et du marquisat de Brevai rendus par Pierre Guesdon au prince de Tingry; — « Fait dépense le rendant de la « somme de 428 livres qui lui a été allouée pour frais de « table de M. le bailli, etc. »

E. 2196. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

**1784-1785.** — Quittances: de l'impôt du vingtième payé par le prince de Tingry; — de l'impôt des tailles; — des gages d'Antoine Pomier, garde des bois; — de Romain Dandrè; — de Jacques Le Dru, jardinier à Brevai; — de Germain, maître d'école à Brevai, pour les arrérages de la rente léguée au maître d'école par la maréchale de Montmorency; — état des réparations à faire au moulin de Gouel; lettre du curé de Villiers; — état de la dépense de table fournie à Brevai aux officiers de la maîtrise de Dreux, pendant leurs opérations, etc.

E. 2197. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1787-1789.** — Compte des recettes et des dépenses du marquisat de Brevai rendu à la succession du prince de

Tingry, par Louis-François Croville; — compte des recettes et des dépenses rendu à M. Leclerc, tuteur onéraire d'Anne Christian de Montmorency-Luxembourg; — état des arrérages des rentes dues; — état de ce qui peut-être dû par chaque fermier du marquisat de Brevai.

E. 2198. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1789.** — Mémoires : des travaux faits par Jean-Baptiste Poussard, arpenteur géographe, pour le terrier de Brevai; — des acquisitions du sieur Jean Tessier; — des cens reçus par M. Guesdon; — inventaire des anciennes déclarations; — mémoire des droits de lods et ventes reçus par M. Guesdon, etc.

D. 2199. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1525-1679.** — Remarques sur les aveux rendus par les seigneurs de Brevai; — foies et hommages faits : à cause de la seigneurie de Brevai; — à cause de la châtellenie d'Anct

E. 2200. (Cahier.) — In-folio, papier, 76 feuillets.

**1530-1531.** — Registre des actes des foies et hommages des fiefs relevant de la seigneurie de Brevai.

E. 2201. (Cahier.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

**1635-1654.** — Registres des actes des foies et hommages des fiefs relevant de la seigneurie de Brevai. — Actes de foi et hommage : de la Sergenterie de Guainville; — de la Sergenterie de Brevai; — du fief de Mondreville, etc.

E. 2202. (Cahier.) — In-folio, papier, 49 feuillets.

**1659-1672.** — Registre des actes des foies et hommages des fiefs de la seigneurie de Brevai. — Actes de foi et hommage : de la terre du Mesnil-Simon; — de la terre de Chambine; — du fief de Hécourt, etc.

E. 2203. (Cahier.) — In-folio, papier, 51 feuillets.

**1689-1710.** — Registre des actes des foies et hommages des fiefs de la seigneurie de Brevai. — Actes de foi et hommage : du fief de Hallot; — du fief de Rouville; — de la chapelle de Saint-Nicolas de Cravent, etc.

E. 2204. (Liasse.) — 9 pièces, papier (6 imprimées).

**1656.** — XVIII<sup>e</sup> Siècle. — Requête du marquis de Bre-

val, François-Bonaventure de Harlay, seigneur de Chanvalon, au bailli dudit marquisat, afin de faire défense d'inhumér aucune personne, sans son consentement, dans les chœurs des églises des paroisses dépendant de Brevai; — déclaration par Jean de Saint-Bosnier, seigneur de Valcontat, qu'il n'a voulu porter aucune atteinte aux droits du marquis de Brevai, en faisant inhumer, dans le chœur de l'église de Cravent, le corps de messire René de Saint-Bosnier, euré du Mesnil-Simon; — extrait mortuaire de Jacques Des Landes, enterré dans le chœur de l'église de Guainville, par la permission du marquis de Brevai, François-Bonaventure de Harlay (voyez E. 2505); — pancarte du droit de travers dû au prince de Tingry [Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, à cause de son marquisat de Brevai] imprimé. « Il est défendu de passer sans payer le droit de travers dû à mon dit seigneur... à peine de 200 livres d'amende « pour la première fois, et de confiscation des marchandises, « charrettes et chevaux pour la seconde; — chaque cheval « chargé de volailles, doit une poule par an, payable entre « Noël et Pâques, ou 5 deniers par voyage, au choix du « traversier; — chaque charrette chargée de blé ou de vin « doit 10 deniers; — chaque verrier qui passe doit un « verre; — pour la laine sale, un denier par toison, etc. »

E. 2205. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 16 pièces, parchemin.

**1627-1788.** — Greffe et notariat. — Baux des tabellionages : de Gilles, de Guainville, de Nantilly et de la Chaussée d'Yvry, faits : par Catherine de La Mark, marquise de Brevai, femme de Jacques de Harlay, seigneur de Chanvalon, à Charles Couilliard, maître laboureur, à Gilles; — par Marie-Anne de Laubespine, veuve de Louis de Harlay, marquis de Brevai, à Jean Cressi; — par le marquis de Thiange, à Jacques Legoux; — par le maréchal de Montmorency, à Louis Maillard; — de Gilles, du Vesnil Simon, de Tilly, de Flins et de Mondreville, par Christian-Louis de Montmorency, marquis de Brevai, à Jean Lefebvre; — à Jean Celle, le jeune, praticien; — de Villiers, de Bueil, de Chanu, d'Heurville, de Saint-Chéron, de Cravent, de Guainville et de Nantilly, par Christian-Louis de Montmorency, à Charles Bigaux, procureur; — à Jean-Pierre Bonnet, procureur au bailliage de Rochefort; — de Hécourt, de Pacel, d'Aigleville, de Chaigne, de Villiers, par le maréchal de Montmorency, à Henri Lemoine, tabellion; — répertoires des actes de Charles Gilbert, tabellion à Hécourt; — lettres de Gilbert; — extraits des baux du tabellionage de Saint-Chéron; — baux : du tabellionage de Pacel, par le

prince de Tingry à Charles Bihorel : — du notariat de Brevai, par le maréchal de Montmorency, à François-Nicolas Nugues, moyennant 50 livres par an; — du greffe de Brevai, au même, pour 150 livres; — du greffe et du notariat de Brevai, à Pierre Fossard, pour 240 livres; — à Louis Allais, moyennant 206 livres par an, etc.

E. 2206. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1750-1789.** — Justice et police. — Sentences du bailli de Brevai faisant défenses: à toutes personnes de glaner ou de faire paître les troupeaux dans les champs, avant l'enlèvement des gerbes; — à tous les habitants des paroisses de Villiers, de Saint-Illiers-le-Bois, de Neauphlette de faire garder leurs vaches par d'autres que par ceux qui ont été commis; — à toutes personnes de quelque état et condition qu'elles soient de traverser les terres labourées et ensemencées dans l'étendue du marquisat de Brevai, sous peine de 40 livres d'amende pour la première fois; — de tenir danses publiques, les jours de dimanches et fêtes, et à tous joueurs de violons d'en jouer lesdits jours, à peine de 40 livres d'amende contre lesdits joueurs, et contre les danseurs et les danseuses à peine d'amende arbitraire, dont les pères et les mères, les maîtres et les maîtresses seront responsables, etc.

E. 2207. (Liasse.) — 10 pièces, papier; 17 pièces, parchemin.

**1545-1686.** — Justice. — Sentence du bailli de Brevai condamnant Étienne Esnault, à être fustigé nu de verges par les carrefours de la ville; — lettres du bailli taxant à 45 sols tournois le salaire de Jean Billard, maître des hutes-œuvres de Mantes et de Meulan, pour l'exécution de la sentence rendue contre Étienne Esnault; — arrêts du Parlement de Paris: qui change en trois ans de bannissement la sentence de mort rendue par le bailli de Brevai contre Jean de Carselly, pour crime de rapt et de viol; — réduisant à un an la peine du bannissement qui frappe Thierry Laurent et ses enfants, pour avoir coupé des échafas dans la forêt de Brevai; — sentences du bailli de Brevai: condamnant à mort par coutumace Louis Billard, Jacques Hamot et Denis Vaultier, à cause du meurtre d'Hector Le Mettayer, écuyer du sieur de La Londe; — condamnant Adrien Pilet, archer du guet de Mantes et sergent au bailliage de Brevai, « convaincu d'être coutumier de blasphémer le saint nom de « Dieu, » et d'avoir commis impiété le vendredi saint, à faire amende honorable, nu, en chemise et la corde au col, la torche

au poing, et à genoux demander pardon à Dieu, au Roi et à justice, et à servir le Roi en ses galères pendant le temps de six ans; — arrêts du Parlement de Paris: condamnant Jacques Chapelain, garde forestier, à être mis au carcan de Villiers, de dix heures du matin à une heure d'après midi, un jour de marché, pour avoir volé, pendant la nuit, la charrue de Jacques Soulas, laboureur, à Saint-Illiers-le-Bois; — confirmant la sentence du bailli de Brevai, qui condamne à mort Pierre Lemaistre, cerdonnier, coupable d'avoir assassiné sa fille Jeanne, âgée de dix mois, etc.

E. 2208. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1631-1771.** — Justice. — Bail à fief d'une sergenterie, dans l'étendue du marquisat de Brevai, fût par Catherine de La Marck, dame de Brevai, à Antoine Ledru, moyennant 200 livres et une rente annuelle de deux chapons; — d'une des quatre sergenteries, dans l'étendue du bailliage de Brevai, par le maréchal de Montmorency à Louis Vallier, praticien à Gilles, pour 37 livres 10 sols par an; — d'une autre sergenterie, à Philippe Goddet, laboureur et praticien à Brevai; — à Jean Drouard, praticien à Brevai, pour 57 livres 10 sols et un chapon par an; — par Louise-Madeleine de Harlay, veuve du maréchal de Montmorency, à Jacques Laurent, praticien à Saint-Illiers-le-Bois; — de deux sergenteries, à Louis Drouard, praticien à Brevai, pour 50 livres et deux chapons par an; — révocation des provisions de sergent accordées à Louis Drouard.

E. 2209. (Liasse.) — 19 pièces, papier (5 imprimées); 4 pièces, parchemin.

**1774-1787.** — Banalité. — Vente de l'ancien pressoir banal de Brevai, par Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, à l'abbé Claude Aulet, curé de Brevai et prieur du Hamel-lès-Brevai; — extrait des titres des droits de banalité du marquisat de Brevai; — inventaire des pièces constatant le droit de banalité des moulins; — requête du seigneur de Brevai, afin d'empêcher les meuniers de venir quêter grains et mouture dans l'étendue du marquisat; — sentence du bailli de Brevai; — arrêt du Parlement de Paris, faisant défenses aux nommés Delahaye, Bienville, et Baudu, meuniers, de quêter et chasser *meunée* dans le territoire de Brevai; — sentence du bailliage de Chartre faisant défenses à tous meuniers de quêter des bles et autres grains pour les convertir en farine dans le marquisat de Brevai; — transaction

avec la veuve Delahaye; — affaire de François Langlois, meunier, etc.

E. 2210. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1619-1747.** — Procuration de Catherine de La Marek, dame de Breval, femme de Jacques de Harlay, seigneur de Chanvallon, pour garantir la vente et constitution de 500 livres de rente faite par Achille de Harlay, son fils, au profit de maître Pierre Clapissou, conseiller au Châtelet de Paris; — sentence du bailli de Breval ordonnant la visite des bâtiments dépendant de la seigneurie; — procès-verbal de visite; — requête de François-Bonaventure de Harlay, seigneur de Breval, afin de rentrer en possession de certains terrains usurpés par plusieurs particuliers; — convention entre Pierre Guesdon, régisseur de Breval, et François Viel, relativement au mur de clôture du parc.

E. 2211. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1614-1774.** — Prieuré du Hamel-lès-Breval. — Notes sur le fief du prieuré du Hamel; — donation de l'église et des dîmes de *Breherval* (Breval), faite aux moines du Bec-Hellouin par Simon d'Anet, *de Ancto*, et par Adalburge, sa femme (2 exemplaires, copies); — confirmation par Philippe-Auguste, roi de France, de la donation de Simon d'Anet (copie du XVII<sup>e</sup> siècle); — extrait du cartulaire du Bec-Hellouin; — sentence du bailli de Breval, condamnant Hector de Varenne, prieur du Hamel, qui avait saisi quatre arpents de terre appartenant aux enfants mineurs de Nicolas Frilleux; — bail à ferme du revenu temporel du prieuré du Hamel fait par Jacques de Pontbriant, au nom de Louis son frère, prieur dudit lieu; — par François de Harlay, abbé de Jumièges, prieur de la Sainte-Trinité du Hamel, à Claude Pigis; — aveu et déclaration du revenu du prieuré du Hamel; — convention entre Pierre Guesdon, receveur de la terre de Breval, et Nicolas Wagnart, prêtre, prieur titulaire de la Sainte-Trinité du Hamel-lès Breval, pour faire le cantonnement du fief du prieuré.

E. 2212. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1624.** — Fiefs de La Mare et de Ronville. — Érection en fief, sous le nom de La Mare, d'une maison avec volière à pigeons, sise au hameau de La Justice, paroisse de Breval, fait par François de Harlay, archevêque de Rouen, seigneur de Breval (2 exemplaires); — extrait en abrégé du fief de La

Mare; — notes et extraits concernant le fief de Ronville assis à la Folie-Pannier, paroisse de Breval

E. 2215. (Liasse.) — 17 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1406-1636.** — Fief de la Sergenterie. — Aveu et dénombrement du fief de la Sergenterie rendu au Roi, à cause de son château de Breval, par Robert de Crèveœur, écuyer; — cession de la Sergenterie fiefée de Breval faite par Robert de Crèveœur à Jean de La Lande, écuyer; — aveu de la Sergenterie rendu par Pierre Cadouel, sergent fiefé de la forêt de Breval, à Étienne de Crèveœur; — cession par Marie Bossu à Augustin Le Boucher de tous ses droits dans la succession de Michelle Bertault, femme de François de Saint-Paul, sa tante; — cession de ces mêmes droits faite par Augustin Le Boucher à Jacques L'Hommedieu, écuyer; — vente d'un tiers du fief de la Sergenterie faite par François de Lisle à Jacques L'Hommedieu; — acte par lequel Jean Barbot, chef de fourrière de la maison de la Reine, acquiert de Nicolas Boivin, receveur du domaine de Pacy, et de Jacqueline L'Hommedieu, sa femme, une maison et un jardin appelés le fief de la Sergenterie; — acte de foi et hommage du fief de la Sergenterie fait au seigneur de Breval par François L'Hommedieu, etc. — Parmi les droits énumérés dans son aveu, Robert de Crèveœur déclare : « qu'il doit avoir de tous nouveaux taverniers vendant vin en la dicte ville de Breval « ung demy septier de vin; — item, il peut faire office et tout « exploiet de sergenterie en la ville dudit Breval; — item, il doit « avoir un mets de tous ceux qui se marient à la paroisse du « dict Breval, et doit avoir le dit mets, pied et demi de long « et demi pied de large, quatre pots de vin et quatre pains « blancs; — item, à cause de ladiete sergenterie, le potier « de Saint-Ilmer-le-Bois doit fournir pots de terre pour mon « hostel, et toute autre vaisselle de terre sans rien payer, etc. »

E. 2214. (Liasse.) — 50 pièces, papier (1 imprimée); 5 pièces, parchemin.

**1659-1657.** — Fief de la Sergenterie. — Sentence des Requêtes du palais concernant le bail judiciaire du fief de la Sergenterie; — bail judiciaire fait à la requête de Siméon Tessier, commissaire établi au régime et gouvernement du fief de la Sergenterie, saisi sur François L'Hommedieu; — arrêt du Parlement de Paris déclarant injurieuse la saisie du fief de la Sergenterie; — procédures faites à la requête de Claude de Crèveœur, seigneur de Gilles, contre le curateur

à la succession de Louis de Crèvecœur, son père, afin de rentrer en possession de la moitié du fief de la Sergenterie; — arrêt du Parlement de Paris; — acte d'échange de la Sergenterie de Breval fait entre Claude de Crèvecœur, seigneur de Gilles, et François L'Hommedieu, seigneur de Tranchant; — procédures pour François L'Hommedieu contre M. de Chanvallon, seigneur de Breval, etc.

E. 2215. (Liasse.) — 60 pièces, papier (1 imprimée); 9 pièces, parchemin.

**1756-1768.** — Déclaration des biens possédés par le sieur Viel dans l'étendue du fief de la Sergenterie; — amortissement des biens du sieur Viel, situés dans la mouvance du fief de Tranchant par Jacques L'Hommedieu; — accord entre le sieur de Lannay, acquéreur du sieur Viel, et Pierre Guesdon, agent général du marquisat de Breval; — procédures pour le sieur de Lannay, etc.

E. 2216. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1496-1534.** — Fief de la Sergenterie. — Enquête sur le mets de mariage dû par les nouveaux époux au sergent de Breval (incomplet; — lettres de Mathurine Cadouel; — sentence du prévôt de Breval reconnaissant au seigneur de Gilles le droit de percevoir le mets de mariage sur les nouveaux époux dans la paroisse de Breval, à cause du fief de la Sergenterie; — copie de l'aveu de la Sergenterie rendu à Louis de Brezé, seigneur de Breval par Robert de Crèvecœur; — lettre de François L'Hommedieu, etc. — Bail de la garde de la forêt de Breval fait par Jacques L'Hommedieu et par Nicolas Boivin, propriétaires du fief de la Sergenterie, à Gilles Burel, sergent; — acte de présentation par François L'Hommedieu de George Bouhoult pour exercer la charge de sergent et garde de la forêt de Breval; — acte de réception par le bailli prévotal de Breval; — bail du droit de bois-selets et ramage, en la forêt de Breval, fait par François L'Hommedieu à Louis Charpentier, sergent, pour 150 livres tournois par an; — sentences du maître verdier des Eaux et Forêts du marquisat de Breval obtenues par François L'Hommedieu, condamnant Jean Petit, la veuve Paul Moutardier et autres à payer les droits de bois-selets; — sommations faites par Jacques L'Hommedieu, seigneur de Tranchant et de la Sergenterie, au verdier du marquisat de Breval pour obtenir la délivrance du bois de chauffage qui lui appartient, etc.

E. 2217. (Liasse.) — 22 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1493-1700.** — Fief Tranchant. — Actes de foi et

hommage, aveux et dénombrements du fief Tranchant, rendus aux seigneurs de Vauganfroy; à Louis de Brezé, par Guillaume Du Quesnoy; — par Jean Guérin à Louis de Crèvecœur, seigneur de Gilles et de Vauganfroy; — par Robert de Saint-Paul et par Françoise Lapsolu, sa femme; — par François L'Hommedieu; — saisies féodales du fief Tranchant; — acte de souffrance, etc.

E. 2218. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

**1554.** — Fief Tranchant. — Aveu et dénombrement du fief Tranchant, sis dans la paroisse de Breval, rendu à Jacques de Crèvecœur, seigneur de Gilles et du fief de Vauganfroy, par demoiselle Marie Du Quesnoy.

E. 2219. (Gahier.) — In-folio, parchemin, 16 feuillets.

**1756.** — Fief Tranchant. — Aveu et dénombrement du fief Tranchant, rendu à Charles-François-Christian de Montmorency Luxembourg, prince de Tingry, marquis de Breval, par Jacques François L'Hommedieu, écuyer. — « Item, à cause dudit fief, à tous droits de justice foncière et censière sur ses vassaux et sujets jusqu'à 60 sols et au dessous; — item, droit de mets de mariage sur ses vassaux et sujets, etc. »

E. 2220. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1528-1672.** — Fief Tranchant. — Contrat de mariage de Jacques Cadouel et de Marguerite de Beauchamp; — vente d'une maison, sise à Breval, faite par Barbe Du Quesnoy, veuve de Jean de Barinet, à Denis de Barinet, écuyer; — transaction entre Jacques de Harlay, seigneur de Chanvallon et de Breval, et Jacques L'Hommedieu, prêtre, demeurant à Breval, concernant vingt-cinq arpents de terre vendus à Jacques L'Hommedieu, procureur fiscal de Breval; — sentences obtenues par Jacques de Harlay, seigneur de Breval, contre Pierre Quesné, Guillaume Charon, etc., pour défaut de paiement d'arrérages de cens; — procuration donnée par Robert de Saint-Paul, écuyer, à Jean Guérin, greffier du bailliage de Breval; — acte de foi et hommage d'un pré et d'une maison, sis à Breval près du château, fait par Louis Fleury, officier de l'artillerie de France, à Robert de Saint-Paul, et à Jean Guérin, seigneurs du fief Tranchant; — donation d'une rente de 67 sols 8 deniers tournois faite à l'église de Notre-Dame de Breval par Jacques L'Hommedieu, prêtre, afin de fonder à perpétuité deux messes

hautes, l'une à l'intention de Mathurine Cadouel, sa mère, et l'autre à l'intention du donateur; — arrêt de la Table de Marbre confirmant à Jacques L'Hommedieu, écuyer, sieur de Tranchant, le droit de chasse dans l'étendue de son fief; — saisie réelle des biens de Jacques L'Hommedieu, sieur de Tranchant, faite à la requête d'Anne Le Mareschal, veuve de François L'Hommedieu.

E. 2221. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 52 pièces, parchemin.

**1372-1748.** — Fief Tranchant. — Partage de la succession de feu Robert Tranchant fait entre Perronelle, sa veuve et ses enfants, Pierre Tranchant, Simon Tranchant, et Ysabel, femme d'Henri Du Chastel; — acte d'échange entre Philippe de Nantilly, écuyer, et Robert Tranchant; — cessions : de 10 sols tournois de cens perpétuel faite par Guillaume Du Quesnoy, écuyer, à Jean Legrant, demeurant à La Noe, paroisse de Gilles; — de 42 sols tournois de rente, à Jean Duval, praticien en cour laïe, par Guillaume Du Quesnoy; — vente d'un arpent et demi de terre, sis à Breval, dans la censive du fief Tranchant, faite par Guillaume Du Quesnoy, écuyer, à la veuve Laurent Roussel; — extrait de la coutume du comté de Dreux; — déclaration des biens tenus par Cosmet Nonnainville, dans la censive de Guillaume Du Quesnoy, seigneur du fief Tranchant; — échange entre Claude de Crèvecœur, seigneur de Gilles, et François L'Hommedieu, seigneur de Tranchant; — veuve d'un arpent de terre assis à la Fourche, terroir de Breval, faite par Simon Tessier, courrier, à Jacques L'Hommedieu, sieur de Tranchant, etc.

E. 2222. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin.

**1588-1630.** — Fief Tranchant. — Vente d'une maison et d'un jardin, sis à Breval, lieu dit les Godets, faite par Geoffroy Leloup, à Jean Guérin, secrétaire de madame de Chanvallon; — du fief Tranchant, par François Leroux, écuyer, à Jean Guérin, greffier des Eaux et Forêts de Breval; — d'une pièce de terre, sise à Breval, par la veuve de Roger Auger, à Jean Guérin; — par Jean Siroisne; — par Jean Goddet; — par Guillaume Champaigne; — par Jean Garsse; — par François Leroux, écuyer, etc.

E. 2225. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1652-1769.** — Fief Tranchant. — État des terres appartenant à M. L'Hommedieu; — état de la mouvance du

fief Tranchant; — mémoire des terres labourables appartenant à Jacques L'Hommedieu; — vente de la moitié du fief Tranchant faite à François L'Hommedieu par Louise de Bailleul et par Françoise Labsolu, veuve de Robert de Saint-Paul, etc. — Baux : de la ferme de Tranchant faits par Jacques-François L'Hommedieu, écuyer, à Firmin Delahaye; — d'une maison, sise près de la ferme de Tranchant, par le prince de Tingry à Antoine Fourneau; — transaction entre M. de Tranchant et M. de Beaulieu.

E. 2224. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

**1547-1651.** — Fief Tranchant. — Déclarations censuelles des biens possédés dans la censive des seigneurs de Tranchant : par Jean Le Plage, laboureur; — par Henri Poulet, etc.

E. 2225. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

**1598-1603.** — Fief Tranchant. — Déclarations censuelles des biens possédés dans la censive des seigneurs de Tranchant : par Jeanne Hervieu; — par Jean Labbé, laboureur; — par Guillaume Girard; — par Christophe Maury; — par Michel Lannoy, etc.

E. 2226. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1617-1669.** — Fief tranchant. — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Tranchant : par Jean Huret, laboureur; — par Eustache Lepelletier, homme de chambre de madame de Saint-Paul; — par Jacques Hercourt, laboureur, etc.

E. 2227. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1712.** — Fief Tranchant. — Déclarations censuelles passées au profit de Jacques-François L'Hommedieu, seigneur de Tranchant et des Loges : par Nicolas Delaunay, laboureur; — par Toussaint Bideaux, laboureur; — par Jeanne Dubau, veuve de Michel Haullard, etc.

E. 2228. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1748-1749.** — Fief Tranchant. — Déclarations censuelles passées au profit de Jacques-François L'Hommedieu, seigneur de Tranchant et autres lieux : par Jean-Baptiste Barbeau, jardinier; — par Jacques Boquet, procureur fiscal



de Boissy; — par Philippe Legoux, procureur du Roi au bailliage de Mantes, etc.

E. 2229. (Registre.) — In-folio, papier, 155 feuillets.

**1627.** — Fief Tranchant. — Papier des déclarations passées devant Jean Le Tessier, tabellion, au profit de M. de Saint-Paul, et de maître Jean Guérin, seigneurs du fief Tranchant, par les détenteurs et propriétaires des héritages tenus dudit fief. — Censitaires : Roger Launay; — Philippe Leblond; — Louis Dager, etc.

E. 2250. (Cahier.) — In-folio, papier, 46 feuillets

**XVII<sup>e</sup> Siècle.** — Fief Tranchant. — Fragments d'un cueilloir des cens dus aux seigneurs du fief Tranchant. — Blaise Girard, pour un quartier de terre, devait par an 5 deniers parisis, etc.

E. 2251. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1592-1629.** — Fief Tranchant. — États des recettes du fief Tranchant d'après les déclarations. — « Collas Bossu, la XVI<sup>e</sup> portion d'un chapon, » etc.

E. 2252. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1629-1638.** — Fief Tranchant. — États des recettes du fief Tranchant, d'après les déclarations; — cueilloir des censitaires du fief Tranchant; — mémoires : des déclarations passées en jugement pour le fief Tranchant; — des personnes qui doivent des censives en volailles, au jour de Noël; — des personnes qui doivent des arrérages au seigneur du fief Tranchant.

E. 2253. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1493-1667.** — Fief Vaugaufroy. — Notes sur le fief Vaugaufroy; — arpentages du fief Vaugaufroy, sis à Breval; — transaction entre François-Bonaventure de Harlay, marquis de Breval, et Marie Bériot, veuve de Claude de Crèveœur, seigneur de Gilles et de Vaugaufroy; — adjudication faite par le bailli de Breval à messire Jean Després, prêtre, de plusieurs héritages situés dans l'étendue de la châtellenie; — vente d'une mesure, sise à la Fontaine-Thibert, faite par messire Jean Després, prêtre, à Robin Noanville; — aveu et dénombrement d'une pièce de terre de trente arpents, située dans le fief de Vaugaufroy, rendu à Robert

de Crèveœur, seigneur de Gilles et de Vaugaufroy, par Colin Lefèvre; — vente d'une pièce de terre, dans la censive du fief de Vaugaufroy, faite par Gilles Roze, laboureur, à Jean Guérin, greffier de la verderie de Breval, etc.

E. 2254. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1667.** — Fief Vaugaufroy. — Plan du fief de Vaugaufroy, paroisse de Breval, levé par Ribot et Moussu.

E. 2255. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

**1617 - 1759.** — Fief Vaugaufroy. — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs du fief Vaugaufroy : par Roger Quesnoy; — par Nicolas Esnault; — par Denis Jobert; — par Jean Laurent; — par Laurence Neel, veuve de Pierre Goddet, etc.

E. 2256. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> Siècle.** — Plan du château de Breval et des jardins.

E. 2257. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1654-1789.** — États des terres dépendant de la ferme de la Basse-Cour de Breval; — procès-verbal de l'incendie des bâtiments de la ferme de la Basse-Cour; — transaction entre François-Bonaventure de Harlay, seigneur de Breval, et Jean de Lamotte, concernant la propriété d'un arpent de terre; — échange entre le prince de Tingry et François Ecorchevel; — baux de la ferme de la Basse-Cour faits : à Nicolas Lebigre; — à Charles Lепeintre; — à Clément Voxeur, etc.

E. 2258. (Liasse.) — 72 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1754-1789.** — Lettres du sieur Prévost, relatives au bail de la ferme de la Basse-Cour; — lettres du sieur Mery; — du sieur Aulet; — évaluation de la ferme de Breval; — procès-verbal de visite des bâtiments de la ferme de la Basse-Cour; — procédures faites à la requête du prince de Tingry contre Bréville et autres, pour leur faire défense de laisser paître leurs bestiaux dans l'île de la prairie de Neauflette; — vente d'une maison, dépendant de la ferme de la Basse-Cour de Breval, faite par M. de Montmorency-Luxembourg à Antoine Fourneau, etc.

E. 2259. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1699-1783.** — États des contrats d'échanges concer-

nant la terre de Brevai; — contrat d'échange de plusieurs perches de terre entre Claude Dumas, marquis de Thiange, et les échevins de la Charité de Notre-Dame de Brevai; — avec la veuve François Lepelletier; — entre le marquis de Thiange et le seigneur de Tranchant; — avec Jean Le Vaigneux, bailli de Brevai; — entre le prince de Tingry et François Baudin, marchand, etc.

D. 2240. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1692-1749.** — Bail à rente d'un clos et d'une mesure sis à Brevai, près de l'église Notre-Dame, fait par Gilles Brion, sergent au bailliage, à Jean Tessier, aubergiste, pour 13 livres 10 sols par an; — observations de Jean Tessier sur le testament de Jean de La Balme, sieur de Riché; — état des dépenses de la succession de Jean de La Balme, faites par Jean Tessier; — acte mortuaire de Catherine-Judith Du Rouy, femme de Jean de La Balme, etc.

E. 2241. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1516-1775.** — Mémoire concernant les droits d'usage et de chauffage réclamés par quelques particuliers dans la forêt de Brevai; — extraits des ordonnances des Eaux et Forêts; — lettres de Guillaume de Brezé, seigneur de Brevai, et de Diane de Poitiers, concernant les usagers de la forêt de Brevai; — sentence de la Table de Marbre autorisant Diane de Poitiers, dame de Brevai, à faire couper une certaine quantité de bois dans la forêt de Brevai; — lettres de Louis de Brezé, seigneur de Brevai, pour régler les droits des usagers dans la forêt de Brevai; — sentences des Eaux et Forêts contre les habitants de Gilles, usagers de la forêt de Brevai; — procès-verbaux de marque des bois; — arrêts du Conseil d'État réglant les coupes de bois dans la forêt de Brevai, etc.

E. 2242. (Liasse.) — 28 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1752-1789.** — Commission de garde-chasse accordée à François Laroche, par François-Christian de Montmereny-Luxembourg, marquis de Brevai; — sentences du juge-gruyeur de Brevai; contre Jean Laisné et Jean Bouhault, pour avoir fait paître leurs bestiaux dans la forêt de Brevai; — contre Claude Deschamps, garde-chasse du seigneur de Primart, pour avoir présenté et fait tirer un prix dans l'étendue de la haute justice du marquisat de Brevai; — faisant « défenses à tous propriétaires des maisons et bâti-

« ments riverains de la forêt de Brevai, de faire ni laisser  
« faire aucuns ponts ni passages en icelle tant vis-à-vis  
« leurs bâtiments qu'autres héritages qu'ils peuvent pos-  
« séder aux rives de ladite forêt, à peine de 20 livres  
« d'amende pour la première fois; » — procès-verbaux dressés par les gardes-chasses du marquisat de Brevai: contre la fille Tranquet, pour avoir coupé du bois dans la forêt, à l'aide d'une serpette; — contre Michel Cresté, laboureur, pour avoir laissé six vaches pâturer dans les bois taillis de la forêt; — contre Louis Derlot et autres, pour délits de chasse; — états des braconniers, etc.

E. 2245. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1755-1789.** — Ordre des ventes des taillis du domaine de Brevai; — état du toisé des fossés de la forêt de Brevai; — procès-verbaux d'affiches des maîtres des Eaux et Forêts au département de Paris et de l'Isle-de-France, annonçant les ventes des bois taillis du domaine de Brevai; — procès-verbaux d'adjudication de ces bois; — marché du bois taillis du parc de Brevai, etc.

E. 2244. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

**1700-1712.** — Rôles des boisselets et des ramages dus au marquis de Brevai par les usagers de la forêt de Brevai.

E. 2245. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

**1714-1729.** — Rôles des boisselets, des ramages et des droits de gerbe dus au marquis de Brevai, au jour de Saint-Remi.

E. 2246. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1730-1742.** — Rôles des boisselets, des ramages et des droits de gerbe dus au prince de Tingry, taxés par le maître des Eaux et Forêts de Brevai, suivant les appréciations des gros fruits du bourg et marché de Villiers.

E. 2247. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1743-1754.** — Rôles des boisselets, des ramages et des droits de gerbe dus au maréchal de Montmereny, marquis de Brevai, suivant les appréciations des gros fruits du marché de Villiers.

E. 2248. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

**1746-1752.** — Relevés des boisselets qui restent à payer; — rôles des amendes taxées par le juge verdier de la gruerie de Brevai.

E. 2249. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

**1738-1758.** — Rôles des chevaux abonnés dans la forêt de Brevai et de Breuil, etc.

E. 2250. (Liasse.) — 16 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1504-1786.** — Minutes des baux à ferme et à cens passés par M. de Harlay, marquis de Brevai ; — bail à cens de huit arpents, sis en la prairie de Brevai, fait par Louis de Brezé à Jean de Cissé ; — de quinze arpents de terre, sis aux vieilles routes de la forêt de Brevai, fait par Catherine de La Marek, dame de Brevai, à Antoine de La Thommière, archer ; — d'une maison, sise à Brevai, par le prince de Tingry, seigneur de Brevai, à Vincent Meigret ; — d'une autre maison, à François Dubois, moyennant 12 livres de rente ; — titres nouveaux, etc.

E. 2251. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1519-1526.** — Déclarations censuelles passées au profit de Louis de Breze, seigneur de Brevai : par Guillaume Hazard, laboureur ; — par Perron Le Cousturier ; — par messire Pierre Allais, prêtre ; — par les héritiers de Jean Godet, etc.

E. 2252. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

**XVI<sup>e</sup> Siècle.** — Déclarations censuelles passées au profit de madame Diane de Poitiers, veuve de Louis de Brezé, ayant la garde noble de Louise de Brezé, sa fille, dame de Brevai : par Jean Hurel, le jeune ; — par Charles Le Jardinier, marchand mercier ; — par Huguenin Rangeard ; — par Robert de Lorme, etc.

E. 2253. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

**1584-1702.** — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Brevai : par Simon Jardinier ; — par Jean Hurel ; — par François L'Hommedieu, seigneur de Tranchant ; — par Michel Sergent ; — par Catherine Cardonel, veuve de Jacques L'Hommedieu, procureur fiscal de Brevai, etc.

E. 2254. (Cahier.) — In-folio, papier, 208 feuillets.

**XVI<sup>e</sup> Siècle.** — Terrier de la seigneurie de Brevai. — Déclarants : Blaise Godet ; — Bertin Nepveu ; — Charles Taillefer, etc. (Incomplet au commencement.)

E. 2255. (Cahier.) — In-folio, papier, 57 feuillets.

**1491.** — Papier censier de la seigneurie de Brevai. — « Huguenin Godet, xiv sols vi deniers parisis ; — Yvon-« nef Perier, xvii sols vi deniers parisis, etc. »

E. 2256. (Registre.) — In-folio, papier, 105 feuillets.

**1547-1548.** — Compte de Jean Cadot, receveur de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, dame de Brevai, veuve de Louis de Brezé ; — recettes du domaine non fief de la châtellenie de Brevai ; — recettes du revenu du domaine tieffé ; — recette des chapons ; — des deniers des cens dûs le jour Saint-Remi, etc.

E. 2257. (Registre.) — In-folio, papier, 516 feuillets.

**1560.** — Papier censier de la terre et seigneurie de Brevai. — Comptes des cens perçus par le receveur de la châtellenie. — « De Jehan Maillart, demeurant à Brevai. « pour un arpent de terre assis audit lieu, acquis de Tal-« foret ; tenant d'un costé Pierre Leclerc, d'autre costé « ledit Maillart, d'un bout la Haie-Maulvise, et d'autre « bout le chemin qui maine de Pacy à Maute, et doit par « an à mondit seigneur, au ferme Saint Remy, xii deniers « parisis. »

E. 2258. (Registre.) — In-folio, papier, 95 feuillets.

**1569-1574.** — Recette de deniers de cens et de rentes dûs à la châtellenie de Brevai. — « Antoine Girault, xii de-« niers ; — Collas Bossus, xxi sols, etc. »

E. 2259. (Registre.) — In-folio, papier, 86 feuillets.

**1579-1599.** — Papier censier contenant les noms des personnes qui ont payé les dons dûs à la seigneurie de Brevai. — « Monsieur le curé de Brevai, iv sols « ix deniers, etc. »

E. 2260. (Cahier.) — In-folio, papier, 51 feuillets.

**1602.** — Registre de recette de la châtellenie de Brevai des cens dûs tant au jour de Noël que de Saint-Remi. — « Blaise Giroisne, au lieu de Jean Hache, demi chapon et la « viii<sup>e</sup> portion d'un chapon, etc. »

E. 2261. (Cahier.) — In-folio, papier, 49 feuillets.

**1608-1614.** — Recette faite par Jacques L'Homme-

dieu, receveur des droits seigneuriaux de la paroisse de Brevai, échus le jour de Noël. — « André Chartier, la v<sup>e</sup> partie d'un chapon, plus la m<sup>e</sup> part d'un quart, etc. »

E. 2262. (Cahier.) — In-folio, papier, 40 feuillets.

**1608-1614.** — Papier censier dressé pour Jacques L'Hommedieu, receveur général des droits seigneuriaux dûs à la chatellenie de Brevai. — « Augustin Le Boucher, procureur au bailliage de Brevai, pour une moitié de maison, sise au carrefour de Brevai, d'un costé la rue, du bout le presbytère, et doit au jour Saint-Remy, quinze deniers, etc. »

E. 2265. (Cahier.) — In-folio, papier, 9 feuillets.

**1614.** — États des cens et des rentes dûs à la seigneurie de Brevai. — « Chapons et poules : Jean Harasse, compris une portion pour la Charité, 1 chapon, etc. »

E. 2264. (Cahier.) — In-folio, papier, 19 feuillets.

**1619.** — État des cens dûs à la seigneurie de Brevai. — « Alexandre Fosse, fermier de la Sergenterie, a payé à l'acquit de ladite Sergenterie, 2 chapons, etc. »

E. 2265. (Cahier.) — In-folio, papier, 24 feuillets.

**1622.** — État des cens dûs à la seigneurie de Brevai. — « André Chartier, 8 sols, 8 deniers parisis, etc. »

E. 2266. (Cahier.) — In-folio, papier, 20 feuillets.

**1623-1625.** — « Cens et rentes dûs à monseigneur et dame en la paroisse de Brevai. — André Chartier, à l'acquit de Geofroy Fosse, demy chapon. »

E. 2267. (Cahier.) — In-folio, papier, 18 feuillets.

**1626.** — « Papier des cens et des rentes seigneuriales dus chacun an à mon seigneur en la paroisse de Brevai. » — « André Ciroisne, vi deniers ; lui fermier de la Charité, pour demy quartier à la grande pièce, ii deniers, etc. »

E. 2268. (Cahier.) — In-folio, papier, 19 feuillets.

**1627.** — « Papier des cens et des rentes seigneuriales dus chacun an à mon seigneur et dame, en leur paroisse de Brevai. » — « Charles Jardinier, iv sols, la xii<sup>e</sup> partie d'ung chapon, etc. »

E. 2269. (Cahier.) — In-folio, papier, 16 feuillets.

**1628.** — « Papier des cens et des rentes seigneuriales dûs chacun an à mon seigneur et dame, en leur paroisse de Brevai. » — « Denis Jehan, vii sols vi deniers ; lui fermier de l'église de Brevai, pour un quartier aux Bossus et un quartier aux Suraux, xii deniers. »

E. 2270. (Cahier.) — In-folio, papier, 14 feuillets.

**1732-1733.** — État des recettes des cens dûs à la seigneurie de Brevai. — « François Jean, fermier d'une maison à Brevai, appartenante au sieur Drouard, curé de Villiers, qui doit un chapon par an, a payé, pour 1752 et 1733, deux chapons. »

E. 2271. (Cahier.) — Grand In-folio, papier, 54 feuillets.

**1789.** — État ou mémoire de ceux qui doivent des droits censuels au marquisat de Brevai, appartenant à M. de Luxembourg, suivant les déclarations qu'ils en ont passé devant Jean-Baptiste Poussard.

E. 2272. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> Siècle.** — États des baux à nouveaux cens ; — mémoires : de ceux qui n'ont pas déclaré aux différents terriers les acquisitions qu'ils ont faites ; — des maisons, des masures et des terres que tient Marin Legnay ; — des terres de Jean Lair ; — des terres de Pierre Lacé, etc.

E. 2273. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

**1630-1789.** — Mesurage de la pièce de terre dite du Boschet ; — quittance de Poussard, arpenteur géographe à Brevai ; — brouillons informes du plan terrier de Brevai, etc.

E. 2274. (Cahier.) — In-folio, papier, 92 feuillets.

**1749-1778.** — État des droits de lods et ventes dûs à la seigneurie de Brevai. — Jean Barbereau, jardinier au château de Beaulieu, ayant acheté sept arpents de terre sis à Brevai, paya pour lods et ventes, 20 livres 17 sols, etc.

E. 2275. (Cahier.) — In-folio, papier, 58 feuillets.

**1766-1776.** — État des droits de lods et ventes dûs à la seigneurie de Brevai. — Messire Jean-Baptiste Duhamel,

curé de Neuville, paya 27 livres pour lods et ventes, à l'occasion de l'acquisition de trois quartiers de vignes, sis à Villiers, et dont le prix étoit de 324 livres.

E. 2276. (Cahier.) — In-folio, papier, 9 feuillets.

**1780.** — États des droits de lods et ventes dus à la seigneurie de Brevat.

E. 2277. (Cahier.) — In-folio, papier, 10 feuillets.

**1767-1768.** — Mémoire des contrats qui ne se trouvent point sur les registres d'ensaisinement du temps de feu M. Guesdon.

E. 2278. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1736-1738.** — Aigleville. — Notes sur le fief d'Aigleville (Eure) ; — mémoires concernant la seigneurie d'Aigleville ; — lettre du sieur Desgranges ; — quittance de la somme de 240 livres payée au maréchal de Montmorency, par M. de Sailly, pour le droit de rachat de la terre d'Aigleville ; — extrait de la vente de la terre et seigneurie d'Aigleville faite à François-Henri de Sailly par Claude-Louis de Beauvais ; — notes et extraits des titres du fief et seigneurie d'Aigleville, etc.

E. 2279. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1487-1754.** — Aigleville. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombremens de la terre et seigneurie d'Aigleville faits aux seigneurs de Brevat : — à Louis de Brezé, seigneur de Brevat, par Roger Le Barbier, écuyer ; — à Diane de Poitiers, dame de Brevat, par Charles d'O, écuyer, sieur de Presle et d'Aigleville ; — par Jeanne d'O, veuve de Jacques de Brezé, sieur de La Fontaine, donataire de Charles d'O, son frère ; — par Claude Le Barbier ; — par François de Beauverger, seigneur de Château-Charles et d'Aigleville ; — par Claude-Henri de Sailly ; — par Madeleine Le Barbier, veuve de Jean-François de Beauverger ; — par Gabriel Tartarie, héritier de Jean-François de Beauverger ; — par Claude-Louis de Beauvais, écuyer.

E. 2280. (Liasse.) — 9 pièces, papier (2 imprimées) ; 5 pièces, parchemin.

**1490-1776.** — Aigleville. — Donation de partie de la terre et seigneurie d'Aigleville faite par Charles d'O, écuyer,

à Jeanne d'O, sa sœur, femme de Jacques de Brezé, seigneur de La Fontaine ; — contrat d'échange par lequel Pierre Guesdon, agent général du prince de Tingry, marquis de Brevat, cède à Marguerite-Anne David de Perdreauville, dame d'Aigleville, veuve de François-Henri de Sailly, le petit fief des Lizieres d'Aigleville ; — sentence du bailli de Brevat déclarant que la justice foncière d'Aigleville appartient à Roger Le Barbier, seigneur dudit lieu, et aux religieux de Saint-Évroult, au diocèse d'Evreux, et que la haute justice s'exerce à Brevat ; — commission du bailli de Brevat pour saisir féodalement les terres de l'abbaye de Saint-Évroult, au terroir d'Aigleville ; — saisies féodales du fief du prieuré de Saint-Évroult, à Aigleville ; — factum pour Achille de Harlay, marquis de Brevat, contre le cardinal Antoine Barberin, prenant fait et cause pour le prieur d'Aigleville, qui relève de l'abbaye de Saint-Évroult, etc.

E. 2281. (Cahier.) — In-folio, papier, 51 feuillets.

**1659-1676.** — Aigleville. — Papier de recette des droits seigneuriaux des terres du Buisson, des Lizieres d'Aigleville, etc., fait par François Le Pelletier, receveur.

E. 2282. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1462-1782.** — Avernes. — Déclarations : des bois et coutumes d'Avernes, appartenant à Thibaut de Chantemelle, écuyer, et à Catherine de Hardeville, sa femme ; — du fief du Caillon, sis à Avernes, appartenant à Catherine Gardeville, dame d'Avernes ; — des coutumes d'Avernes ; — sentence du bailli de Meulan rendue au profit de François de Mornay, seigneur d'Avernes, contre les habitants de Wy ; — avis des habitants d'Avernes déclarant que François de Mornay est propriétaire des coutumes d'Avernes ; — déclaration censuelle des bois appelés les *Coutumes d'Avernes*, passée par les habitants de ce lieu, au profit de messire René Guillemain, seigneur de La Mourlière ; — mémoire sur les droits des seigneurs et des habitants d'Avernes et de Gadancourt dans les communes d'Avernes.

E. 2285. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; 4 pièce, parchemin.

**1622-1789.** — Breuilpont. — Notes sur la chatellenie de Breuilpont (Eure) ; — lettres du sieur Gabet ; — vente de plusieurs héritages, sis à Breuilpont, faite par Jacques Abbaddon à Jean de Bailly, seigneur de la chatellenie de *Breuil-de-Pont* (Breuilpont) ; — promesse par Guillaume Des Landes, seigneur de Breuilpont, à Jacques de Harlay,

seigneur de Brevai, de l'indemniser à l'occasion de la cession à lui faite du droit de retrait féodal de la terre de Breuilpont; — vente de la terre et chatellenie de Breuilpont et de Lorey, au bailliage de Chartres, faite par Guillaume de Nesmond, président au Parlement de Paris, par Marie-Marguerite de Beaucharnais de Miramion, sa femme, et par François de Nesmond, évêque de Bayeux, héritiers de Henri de Nesmond, sieur de Saint-Dizan et de Breuilpont, à Marie-Armande Seneschal, épouse non commune en biens de Jacques Barrin, marquis de La Galissonnière; — quittance de la somme de 1,500 livres payée à M. de Harlay par madame de La Galissonnière, pour le relief et rachat de la terre de Breuilpont; — déclaration faite par M. Doublet, seigneur de Breuilpont, qu'il n'a jamais eu l'intention de porter atteinte aux droits du prince de Tingry, en plaçant sur la terre de Chignolles un poteau à ses armes, indiquant la route de Breuilpont; — lettres de M. Doublet; — vente de la terre de Breuilpont et de Lorey faite à Jean-Antoine Randon, seigneur d'Hannencourt et Gargenville, par Gertrude-Marie-Louise Bombarde de Beaulieu, veuve de Pierre, comte de Montesquiou, et par Marguerite-Pauline Bombarde de Beaulieu, femme de Louis-Victor de Fusée, comte de Voisenon, héritiers de leur oncle Louis-Antoine-François Doublet, etc.

E. 2284. (Liasse.) — 28 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1399-1726.** — Breuilpont. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombremens de la terre et seigneurie de Breuilpont, faits aux seigneurs de Brevai: au roi de Navarre par Louis de Cougny, seigneur de *Breu-de Pont* (Breuilpont); — à Jacques de Harlay, par Guillaume Des Landes; — par Chrétien de Lamoignon, seigneur de Basville et de Breuilpont, à cause de Marie Des Landes, sa femme; — par Marie-Armande Seneschal, femme de Jacques Barrin, marquis de La Galissonnière; — par Louis Doublet; — de la terre de Lorey à Diane de Poitiers, par Jacques de Cougny; — saisies féodales, etc.

E. 2285. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1506-1788.** — Bueil. — Bail des champarts des grains de la terre et paroisse de Bueil (Eure), fait à Denis Pottier, vigneron, demeurant à Bueil, par Claude de Fresnoy, pour Jacques de Crèvecœur, son mari, absent; — état des mets de mariage dûs au seigneur de Brevai, à cause de sa terre de Bueil; — déclaration censuelle d'un quartier de

terre assis sous les murs de la ville de Bueil, lieu dit les Fosses, présentée à Diane de Poitiers, dame de Brevai, par Guillaume Guenet; — aven et dénombrement du fief de Colin-Almauri qui fut à Robin de Hallot, et du fief des Corchets, situés dans la paroisse de Saint-Martin de Bueil, rendu au prince de Tingry, par Charles-Adrien de Saffray de Bostabbé, écuyer, et par Françoise Jeanne de La Haye, veuve de Guillaume Le Belhomme, sieur de La Cavée; — sommation faite de la part de M. Saffray de Bostabbé et de madame Le Belhomme, seigneur et dame par indivis de Bueil, à maître Crosville procureur fiscal et agent du marquis de Brevai, de ne plus envoyer à l'avenir aucun des soi-disant gardes des chasses de Brevai, sur le territoire de la paroisse de Bueil; — extrait du compte rendu présenté par Pierre Vallée, receveur des chatellenies d'Anct et de Brevai, à Louis de Brézé, seigneur desdits lieux; — noms des déclarans de la paroisse de Bueil; — trièges des terres de Bueil, etc.

E. 2286. (Liasse.) — 5 pièces et 1 plan, papier; 1 pièce, parchemin.

**1760-1785.** — Bueil. — Note sur le fief des Deux-Abbés, ou fief Picot, sis à Bueil; — bail à cens d'une pièce de pré sise à Bueil, fait par Hugues-Pierre Guesdon, agent du prince de Tingry, marquis de Brevai, à François Goddard, marchand; — du droit de pêche, dans les fontaines de Bueil, à Louis Hochon, pêcheur de la rivière d'Eure; — lettre du sieur Basly; — mémoire sur la paroisse de Bueil; — réponse au mémoire de Basly.

E. 2287. (Cahier.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

**1608.** — Bueil. — Fragments du papier terrier de Bueil. — Déclarans: Anne de Mante, femme séparée de Benoit Burel; — André Leroux; — Aubin Jehan; — Christophe Le Roy, etc.

E. 2288. (Cahier.) — In-folio, papier, 25 feuillets.

**1608-1614.** — Bueil. — Papier de la recette des champarts de Bueil, faite par Pierre Fouasse, laboureur; — papier censier des droits seigneuriaux dûs en la paroisse de Bueil, à messire Jacques de Harlay et à Catherine de La Marek, sa femme.

E. 2289. (Cahier.) — In-folio, papier, 5 feuillets.

**1770.** — Bueil. — Registre des droits de lods et ventes dûs pour les fiefs de Bueil.

E. 2200. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 5 pièces, parchemin

**1636-1710.** — Chaignes. — Note sur Chaignes; — procuration donnée par dom Claude de Mailloc, abbé de la Croix-Saint-Leufroy, à Eustache Pottier, procureur au bailliage de Brevai, afin de s'opposer à la saisie féodale de la terre et seigneurie de Chaignes (Eure), faite par le seigneur de Brevai; — déclaration faite par Claude de Mailloc, abbé de la Croix-Saint-Leufroy, que la seigneurie de Chaignes, enclavée dans la chatellenie de Brevai, est une terre amortie; — sentence du bailliage de Chartres ordonnant la main levée de la saisie féodale de la terre de Chaignes, faite par Catherine de La Marek, dame de Brevai; — bail de la terre de Chaignes fait par dom Claude de Baudry, abbe de la Croix-Saint-Leufroy, à Charles Lemonnier; — sentence du bailli de Brevai, qui convertit en saisie-arrêt la saisie féodale de la terre de Chaignes faite à la requête du procureur fiscal.

E. 2291. (Liasse.) — 12 pièces, papier (2 imprimées); 5 pièces, parchemin.

**1680-1735.** — Chanu. — Note sur le fief de la chapelle Saint-Jacques-le-Grand, fondée en l'église paroissiale de Saint-Pierre de Chanu (voyez 2399); — notes et extraits concernant le fief de La Gayère, à Chanu; — actes de foi et hommage, aveux et dénombremens du fief de La Gayère rendus aux seigneurs de Brevai; par Louis Petit, écuyer, sieur de Lestang; — par Marie de La Fontaine, veuve de Louis Petit; — par Pierre-Félix-Jacques Hua, officier du Roi; — lettres de M. Audiger; — procès pour le prince de Tingry contre Jean Firmin et Jean Liénard, appelants; — sentence contradictoire du bailli de Brevai sur un appel du bailli de Chanu.

E. 2292. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1567-1733.** — Fief Bataille. — Acte de foi et hommage du fief Bataille, sis à Chanu (Eure), fait par Jacqueline Du Val, veuve de messire Louis de Courcelles, dame de Saint-Illiers-le-Bois, à Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, dame de Brevai; — saisie réelle du fief Bataille, faite à la requête de Pierre de Vailly, marchand bourgeois de Paris, sur la succession de Jean de Vailly, sieur de Breuilpont; — saisie féodale du fief Bataille faite à la requête d'Achille de Harlay, seigneur de Brevai; — bail judiciaire du fief Bataille; — état des censitaires du fief Bataille; — état des fiefs relevants de la commanderie de Chanu; — procédures faites à

la requête: de Louis de Hautesous, seigneur d'Esclusouly, et du fief Bataille, contre frère François de Bruillart de Coursans, commandeur de Chanu, à l'occasion du fief Bataille; — de Marie-Anne Legendre, veuve de messire Louis Doublet, seigneur de Breuilpont, contre Louis Chefdeville, etc.

E. 2295. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1558-1733.** — Cravent. — Note sur la justice de Cravent; — extraits des titres de la seigneurie du fief de Valcontat et de Cravent.

E. 2294. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1558-1736.** — Cravent. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombremens du fief de Valcontat rendus aux seigneurs de Brevai; par Marguerite de Fayel, veuve en secondes noces de Pierre Blereau, héritière de Louis de Fayel, son père, et de Jacqueline Guespin, sa mère; — par Thomas Guespin, sieur du fief Potin et du fief du *Vaucontard* (Valcontat); — par Robert Guespin; — par Odet de Saint-Bosnier, écuyer; — par Nicolas de Mydorge, écuyer, seigneur de Cravent et de Valcontat en partie; — par Nicolas, marquis du Fresnoy; — par Odet-François-Maximilien de Saint-Bosnier; — par Louis Cadot; — par Jean-Baptiste de La Voyepierre de Bansville, etc.

E. 2295. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1558-1630.** — Cravent. — Aven du fief de Cravent rendu à Robert de Guespin, écuyer, seigneur de Valcontat, par Jacques de Crèveceur, écuyer, seigneur de Gilles; — dénombremens: du fief du Hamel, en la paroisse de Cravent, rendu par Jean de Guespin au tuteur de Jacques de Guespin, seigneur de Valcontat; — du fief de La Plesse, à Cravent, à Jacques de Harlay, marquis de Brevai, par Ambroise de Saint-Pol, écuyer, sieur de La Motte, de La Plesse et de Valcontat en partie; — saisie féodale du fief de Besu, sis à Cravent.

E. 2296. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

**1630-1739.** — Cravent. — Consultation de maître Le Couturier, avocat à Mantes, sur la saisie faite par le seigneur de Brevai, de cinq arpents de terre dépendant du fief de Valcontat; — constitution de 900 livres de rente faite par Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, et par Catherine de Neufville, sa femme, à Olivier Dury, et transport de cette

constitution par le sieur Pury à M. de Saint-Bosnier ; — obligation de la somme de 6,000 livres souscrite au profit de Louis Bruère, avocat en Parlement, par Claude de Saint-Bosnier, sieur de Valcontat et de Cravent ; — état des pièces communiquées par le chevalier de Saint-Bosnier ; — extrait du décret du fief de Valcontat ; — mémoire des biens de M. de Saint-Bosnier ; — généalogie de la famille de Saint-Bosnier ; — transport par le marquis de Thiange, seigneur de Breval, à demoiselle Catherine de Saint-Bosnier, du droit de rachat dû par le fief de Valcontat ; — transaction entre le maréchal de Montmorency, seigneur de Breval, et Odet-François-Maximilien de Saint-Bosnier, à l'occasion de la destruction « d'un gros orme étant dans le carrefour de Valcontat, proche la maison seigneuriale ; » — lettre de M. de La Voyepierre sur des désordres commis dans la paroisse de Cravent, etc.

E. 2297. (Liasse.) — 10 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1697-1739.** — Cravent. — Note sur le fief du prieuré de Saint-Nicolas de Cravent ; — extraits des titres du prieuré de Saint-Nicolas de Cravent ; — déclaration par le prieur de Saint-Nicolas, des biens du prieuré relevant de Breval ; — acte de foi et hommage du fief de Saint-Nicolas de Cravent, fait au seigneur de Breval par messire Nicolas Henry, prêtre, curé de la paroisse de Cravent ; — bail des terres du prieuré de Saint-Nicolas de Cravent ; — quittance de la somme de 50 livres, payée par le prieur de Saint-Nicolas pour le droit de rachat, etc.

E. 2298. (Liasse.) — 55 pièces papier ; 2 pièces, parchemin.

**1611-1789.** — Gilles. — Notes et extraits concernant les fiefs et la seigneurie de Gilles (Eure-et-Loir ; — consistance de la terre et seigneurie de Gilles ; — mémoire des droits appartenant aux seigneurs de Gilles ; — mémoires sur la justice de Gilles ; — procédures faites à la requête d'Achille de Harlay de Chanvallon, seigneur de Breval, plaidant contre Claude de Crèveœur, seigneur de Gilles, au bailliage de Chartres, au sujet des droits de justice, à Gilles, etc.

E. 2299. (Liasse.) — 14 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1488-1642.** — Gilles. — Aveux et dénombremens, actes de foi et hommage de la terre et seigneurie de Gilles (Eure-et-Loir), présentés aux seigneurs de Breval : par Robert de Crèveœur, seigneur de Gilles et de La Couarde, à Louis de Brezé ; — par Jacques de Crèveœur ; — par

Louise de Crèveœur, dame de Gilles, femme de Pierre Du Hameau ; — par Claude de Crèveœur ; — saisies féodales. — blâmes d'aveux, etc.

E. 2500. (Liasse.) — 40 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1642-1768.** — Gilles. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombremens de la terre et seigneurie de Gilles, présentés aux seigneurs de Breval : par Claude de Crèveœur ; — par Louis-Jean-Benjamin de Launay ; — saisies féodales ; — procédures faites à la requête du maréchal de Montmorency, marquis de Breval, contre madame de Cuverson, pour le fief de Gilles, etc.

E. 2501. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1642-1748.** — Gilles. — Sommation donnée à la requête d'Achille de Harlay, marquis de Breval, à Claude de Crèveœur, sieur de Gilles, d'avoir à lui représenter les titres de la terre de Gilles ; — bail de dix-huit arpents de terre labourable, à Gilles, fait à Pierre Nez, par Guillaume Fortin, chirurgien-apothicaire ; — extrait du testament de demoiselle Prudence de Crèveœur, qui institue pour son légataire universel messire François-Archambault Barjot, abbé d'Auneuil ; — obligation d'une somme de 400 livres (empruntée pour le rachat de Gilles) souscrite au profit de Marie-Anne de Laubespine, veuve de Louis de Harlay, marquis de Chanvallon, par Charles de Dessuslepont, sieur de Boisgarenne, et par Marie-Cécile de Crèveœur, sa femme ; — quittance du droit de rachat ; — transaction entre Marie-Anne de Launay, veuve de Pierre de Cuverson, dame de Gilles, et Jean Baptiste Roberge, seigneur des Loges et de La Couarde, concernant les droits de huitième et de vingt-cinquième dans les fiefs de Gilles, de Crèveœur, etc. — Déclarations : des terres qui furent à feu Robert de Crèveœur ; — des biens de Jean Guérin, greffier de la verderie de Breval ; — de la marquise de Thiange.

E. 2502. (Liasse.) — 96 pièces, papier, 1 imprimée ; 4 pièces, parchemin.

**1705-1735.** — Gilles. — Extrait du contrat de mariage de Pierre de Cuverson et de Marie-Anne de Launay ; — signification de la vente de la terre de Gilles, faite à la marquise de Thiange, dame de Breval, par madame de Crèveœur ; — acquisition de la terre de Gilles faite par Pierre de Cuverson, receveur des tailles de Pontoise ; — lettres de M. de Cuverson ; — décret de la terre de Gilles ; — mémoires pour fixer le droit de rachat de Gilles ; — procédures faites



à la requête du maréchal de Montmorency, marquis de Brevai, contre Marie-Anne de Lannay, veuve de Pierre de Cavernon, seigneur de Gilles; — mémoires pour le maréchal de Montmorency, etc.

E. 2505. (Liasse.) — 51 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1644-1766.** — Gilles. — Sentence des requêtes de l'Hôtel, rendue à la requête d'Achille de Harlay, marquis de Brevai, qui condamne Claude de Crèveœur, seigneur de Gilles, à prendre seulement la qualité d'écuyer et à faire effacer le titre et ceinture funèbre qu'il a fait mettre au dedans et au dehors de l'église de Gilles; — procédures faites à la requête de M. de Harlay, contre Claude de Crèveœur; — transaction par laquelle François-Bonaventure de Harlay confirme Claude de Crèveœur dans la possession d'un banc dans le chœur de l'église de Gilles, tout en maintenant les droits du seigneur haut justicier; — permission donnée par le seigneur de Brevai pour faire inhumer Claude de Crèveœur dans le chœur de l'église de Gilles; — lettres de madame de Crèveœur afin d'obtenir l'autorisation de faire enterrer sa tante dans le chœur de l'église de Gilles; — lettres de M. de Crèveœur; — sentence de Brevai condamnant Élisabeth Lange, veuve d'Alexandre de Crèveœur, à faire effacer le titre qu'elle a fait peindre en l'église de Gilles, après la mort de son mari; — procédures faites à la requête de Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, marquis de Brevai, contre l'abbé Antoine David, prêtre, curé de la paroisse de Gilles, afin d'être maintenu en possession de tous les honneurs de l'église paroissiale de ce lieu de Gilles, etc. — Quittance de la somme de 60 livres payée par le prince de Tingry, pour les réparations du presbytère de Gilles.

E. 2504. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1594-1789.** — Gilles. — Extraits des registres de maître Eustache Pottier, greffier de la châtellenie de Brevai, en ce qui concerne les habitants de Gilles qui plaidaient audit Brevai; — extraits des registres de feu Jean Hubin, greffier de Brevai; — noms des personnes de la paroisse de Gilles qui ont plaidé à Brevai; — sentence des requêtes du Palais défendant au seigneur de Gilles de prendre la qualité de moyen et bas justicier de ce lieu, et à ses officiers de l'exercer, d'en faire aucune fonction, et de prendre la qualité de bailli de ladite justice; — sentences: du bailli prévôtal de

Brevai nommant un tuteur et un curateur aux enfants mineurs de feu Claude de Crèveœur, seigneur de Gilles; — faisant defenses à toutes personnes de faire et afficher des placards pour interdire aux censitaires des fiefs relevant de Gilles, d'aller dans les blés: le tout à peine de 20 livres d'amende; — condamnant Claude Pollet, vigneron à Gilles, en 9 livres d'amende pour avoir coupé du bois dans la forêt de Brevai, etc. — Actes de réception en la justice de Brevai de Pierre Mahaut comme lieutenant du bailli de Gilles; — provisions de bailli de Gilles accordées à Augustin Le Bouchier par Marie de Refuges, veuve de Louis de Crèveœur, dame de Gilles; — sentences du bailli de Brevai contre celui de Gilles, à cause de l'exercice de la justice.

E. 2505. (Liasse.) — 54 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1544-1739.** — Gilles. — Mémoires sur les droits d'usage des habitants de Gilles dans la forêt de Brevai; — sentences du verdier de la châtellenie de Brevai: sur ce que Louis de Crèveœur, seigneur de Gilles, a fait couper trois chênes dans la forêt de Brevai; — sur le bois de chauffage réclamé par le seigneur de Brevai; — requête présentée à la Table de Marbre du Palais par Marie de Refuges, veuve de Louis de Crèveœur, seigneur de Gilles; — procédures faites à la requête des seigneurs de Gilles pour exercer dans la forêt de Brevai leurs droits d'usage; — sentences du verdier de Brevai; — lettres de M. de Crèveœur, etc.

E. 2506. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

**1598-1735.** — Gilles. — Mémoires sur le fief des Grands Jardins, à Gilles; — affiche judiciaire de la mise en vente du fief des Rotis, sis à Gilles et à Mondreville (voyez E. 2367); — requête d'Honoré Auvray, avocat en Parlement, afin d'être reçu par le bailli de Brevai comme bailli des fiefs des Rotis et de La Boissière; — saisie féodale des fiefs des Rotis et de La Boissière, faite à la requête de Marie-Anne de Laubespine, veuve de Louis de Harlay, tutrice de François de Harlay, marquis de Brevai, etc.

E. 2507. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

**1667-1739.** — Gilles. — Notes et extraits concernant le fief de Gillebois, sis à Gilles; — état du domaine de Gillebois; — quittance du droit de rachat de la terre de Gillebois donnée par Catherine de La Marek, femme de Jacques de Harlay, dame de Brevai, à Louis de Crèveœur; — acte

d'échange de la terre de Gillebois passé entre Louis Barjot, sieur d'Auneuil, et Marie Barjot sa sœur; — vente du fief et de la terre de Gillebois, situé dans la paroisse de Gilles, faite par Jean Des Genetais, intendant du prince de Lambese, mandataire du sieur Dumas, à Pierre de Cuverson, receveur des tailles de l'Élection de Pontoise; — de la maison de Nuisement, à Gilles, par Anne Le Barbier, veuve de Tannegy Desmazis, à Pierre de Cuverson, etc.

E. 2508. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1613-1777.** — Gilles. — Saisies féodales du fief de Gillebois faites à la requête du seigneur de Breval; — actes de foi et hommage du fief de Gillebois rendus aux seigneurs de Breval: par Claude de Crèveœur; — par Marie, par Françoise et par Prudence de Crèveœur, filles de Claude de Crèveœur; — par l'abbé Archambault-François Barjot d'Auneuil, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris; — par François Félix Deubment, baron de Reuville; — aveu et dénombrement du fief et de la terre de Gillebois présenté à la marquise de Thiange, dame de Breval, par Pierre de Cuverson; — lettres de l'abbé d'Auneuil.

E. 2509. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1599-1773.** — Guainville. — Mémoire et notes des titres concernant le fief de Guainville-le-Moutier, appartenant à la cure dudit Guainville (Eure-et-Loir); — notes sur le fief de la Sergenterie; — extraits des titres du fief du Château ou de la Sergenterie de Guainville; — extraits des aveux et dénombremens; — mémoires sur le fief du vieux château de Guainville; — au sujet du mets de mariage réclamé par le seigneur du fief de la Sergenterie sur les habitants de Guainville; — acte par lequel Léonor Des Landes, sieur de Boutancour et de Primart, renonce en faveur de Catherine de La Marek, femme de Jacques de Harlay, dame de Breval, aux droits qu'il possède sur la forêt de Guainville, comme propriétaire de la Sergenterie fiéffée du lieu; — quittance de rachat du fief de la Sergenterie.

E. 2510. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1398-1717.** — Guainville. — Aveux et dénombremens, actes de foi et hommage du fief du château ou de la Sergenterie de Guainville présentés aux seigneurs de Breval: à Louis de Navarre, comte de Beaumont-le-Roger, seigneur d'Anet, de Breval et de Montchauvel, par Pierre de

Guainville; — au Roi, à cause de son château de Breval, par Jean de Guainville: « Item, doit avoir mes de mariaige es dictes villes et deppendances d'icelle, c'est assavoir d'iceux qui sont couchans et levans soulbz le Roy et soulbz Jay, en la manière acoustumée, et ungs gans pour quérir le cheval à amegner ou fere amegner l'espousée au moustier; » — à Pierre de Brézé, seigneur de Breval, par Perrette et par Alix de Guainville, filles et héritières de Jean de Guainville; — à Louis de Brézé, par Denis Coup-de-Vilain; — par Jeanne de Mesauquel; — par Jean et par Édouard Coup-de-Vilain; — par Simon Sergent et par Étiennelette, sa femme, héritière d'Édouard Coup-de-Vilain; — par Michel Sergent et par Marguerite Coup-de-Vilain, sa femme; — acte de souffrance accordée à Jean, à Marion et à Jeanne Brosses, enfants mineurs d'André Brosses et de Jacqueline Sergent; — procédures faites à la requête de la marquise de Thiange, dame de Breval, contre Guillaume Chrétien Des Landes, au sujet de l'aveu du fief de la Sergenterie de Guainville.

E. 2511. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1629-1769.** — Guainville. — Notes et extraits concernant le fief du moulin de Laleu, à Guainville (Eure-et-Loir); — cession du bail du moulin de Laleu, à Guainville, faite par Nicolas Billiault à Pierre Richard; — acquisition du moulin de Laleu faite par François de Busnel, sieur de Vougy; — saisies féodales du moulin de Laleu; — cession du moulin de Laleu faite à Vincent Guilbert par François de Busnel; — vente du moulin de Laleu par Joseph de Mallebranche, sieur de La Boullaye, et par Jean-Christophe Mallebranche, sieur de Villabon, à Pierre Bienville, meunier; — procédures du prince de Tingry contre le sieur Bienville, etc.

E. 2512. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1576-1628.** — Guainville. — Notes concernant le fief de Motteux, sis à Guainville; — commission du juge de Breval pour donner à ferme le fief de Motteux, saisi à la requête de Françoise de Brézé, dame châtelaine de Breval; — bail judiciaire du fief de Motteux saisi féodalement.

E. 2515. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1553-1789.** — Guainville. — Mémoires sur la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, dépendant de Guainville; — nomination de messire Benoit Doucet, prêtre, par Diane de Poitiers, dame de Breval, à l'hermitage de

Notre-Dame de Bonne-Nouvelle; — permission accordée par Catherine de La Marck, dame châtelaine de Brevat, à Guillaume Truffault et à Bernard Gaultier, religieux du convent des Blancs-Manteaux, à Paris, de se retirer à la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle; — autorisation du prieur des Blancs-Manteaux; — permission donnée par Catherine de La Marck à Antoine Lizière, prêtre, de se retirer à l'hermitage de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle; — nomination de Claude Blondel, comme chapelain de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle; — de Jacques Laurent; — donation de 12 livres de rente annuelle et perpétuelle faite à la chapelle de Notre-Dame par Geneviève de Fortia, femme de messire François-Bonaventure de Harlay, marquis de Brevat; — nomination par Claude Damas, marquis de Thiange, seigneur de Brevat, de Louis Drouard, comme chapelain de l'hermitage de Notre-Dame; — par Christian-Louis de Montmorency, prince de Tingry; — acte de prise de possession de la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle par l'abbé Joachim Auvray, du diocèse de Bayeux; — assignation donnée en la justice de Brevat, par Louis Drouard, curé de Villiers, à Louis Maillay, vigneron, afin de lui faire rendre la clef de la chapelle de Notre-Dame; — nomination de l'abbé Pierre Moireau, curé de Villiers, comme chapelain de Notre-Dame; — opposition par maître Louis Bailly, prêtre, curé de Saint-Pierre et Saint-Paul de Guainville, à la prise de possession de la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle par l'abbé Pierre Moireau, curé de Villiers; — confirmations par les évêques d'Évreux des nominations de chapelains de Notre-Dame faites par les seigneurs de Brevat; — mémoire des terres de la chapelle de Bonne-Nouvelle; — inventaires: des titres et fondations de la chapelle Notre-Dame de Bonne-Nouvelle; — des meubles; — des ornements; — lettres: de l'évêque de Chartres; — de l'évêque d'Évreux; — de l'abbé Baudoire, curé de Villiers; — du sieur Desgranges; — de l'abbé Drouard, curé de Villiers; — de l'abbé Moireau, etc.

E. 2514. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**14625-15228.** — Guainville. — Notes et extraits concernant le fief de Primart, à Guainville; — actes de foi et hommage du fief de Primart, sis à Guainville, présentés aux seigneurs de Brevat: par Jean Des Landes, seigneur de Boutancour; — à la marquise de Thiange, par Guillaume-Christien Des Landes, seigneur de Boutancour; — par Jean-François-Robert de Bucrichard, seigneur de Lommoye; —

procédures faites à la requête de la marquise de Thiange, dame de Brevat, contre le seigneur de Primart pour défaut de foi et hommage.

E. 2515. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 15 pièces, parchemin.

**14629-15422.** — Guainville. — Aveux et dénombrements, actes de foi et hommage du fief Roussel, assis à La Baste, à Guainville, présentés aux seigneurs de Brevat: par Pierre de Brezé, par Philippe Roussel (3 exemplaires); — par Yde Jubert, veuve de feu Philippe Roussel, sieur de La Baste; — à Louis de Brezé, par maître Philippe Roussel, contrôleur du grenier à sel de Vernon (3 exemplaires); — par Louis Roussel (2 exemplaires); — par Jean Roussel, etc.

E. 2516. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**15423-16224.** — Guainville. — Aveux et dénombrements, actes de foi et hommage du fief Roussel, assis à La Baste, à Guainville, présentés aux seigneurs de Brevat, par Jean Roussel, greffier ordinaire des Généraux, en l'Élection de Rouen; — par François Roussel; — saisies judiciaires; — sentences de la justice de Brevat, etc.

E. 2517. (Liasse.) — 8 pièces, papier (4 imprimées); 9 pièces, parchemin.

**16225-17228.** — Guainville. — Notes et extraits concernant le fief Roussel, à Guainville; — l'un de tous les dénombrements, sis à La Baste, fait par Philippe Roussel à Jean Jollivet et à Jean Robin; — baux du fief Roussel ou de La Baste, par François Roussel à Thierry Laurent; — par Alexis Roussel à Denis Maillot; — par François Roussel à Robert Lesbay; — bail à rente de vingt arpents de terre, situés à Guainville et à Neauphlette, fait par Philippe Roussel à Jean Jollivet et à Jean Robin; — de quatorze arpents, par Yde Jubert, veuve de Philippe Roussel, à Guillaume Robin et à Perrin Auvray, etc. — Notes et extraits concernant le fief de la Prévosté de La Baste; — cession du fief de la Prévosté, sis à La Baste, faite au prince de Tingry, marquis de Brevat, par Jean Ledru et par François Daniel.

E. 2518. (Cahiers.) — 1a folio, 6 feuillets, parchemin.

**15229.** — Guainville. — Terrier du fief Roussel, sis à La Baste, à Guainville et à Neauphlette, rédigé par François Roussel.

E. 2519. (Cahier.) — 1a folio, papier, 12 feuillets.

**15230.** — Guainville. — Terrier du fief Roussel, sis à

Guainville et à Neauphlette, rédigé par François Roussel. (Copie de l'article précédent, E. 2318.)

E. 2520. (Liasse.) — 47 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1528-1652.** — Guainville. — Notes et extraits concernant le fief de Saint-Germain-le-Gaillard, sis à Guainville; — Simon, seigneur d'Anet, donne à l'église de Notre-Dame de Grandchamp et aux chanoines de l'ordre de Prémontré qui la desservent, son fief de Saint-Germain-le-Gaillard et toutes ses dépendances, situé dans sa terre de Guainville, à la condition que l'abbé de Grandchamp y enverra un de ses chanoines, afin de célébrer un service pour le repos de l'âme du fondateur (copie du *xvi<sup>e</sup>* siècle); — l'évêque de Chartres confirme la donation de Simon d'Anet et décide que le prieur de Saint-Germain-le-Gaillard et ses successeurs jouiront de tous les droits, des oblations et des privilèges qui lui appartiennent, du consentement de Simon d'Anet et du curé de Guainville (copie du *xvi<sup>e</sup>* siècle); — requête présentée au comte de Maulevrier, seigneur de Breval, par les religieux de Grandchamp, afin de pouvoir jouir du fief de Saint-Germain-le-Gaillard; — saisies féodales du fief de Saint-Germain-le-Gaillard; — aveu présenté au seigneur de Breval par messire Jean Bontemps, prêtre, prieur de Saint-Germain-le-Gaillard; — bail emphytéotique du fief et seigneurie de Saint-Germain-le-Gaillard fait par frère Robien, religieux profès de Grandchamp, prieur de Saint-Germain, à Achille Desmazis, sieur de Nuisement; — offres de foi et hommage faites au seigneur de Breval par Achille Desmazis; — saisie féodale; — procédures faites à la requête du seigneur de Breval, afin d'exercer le retrait féodal sur la terre de Saint-Germain-le-Gaillard; — sentence des requêtes du Palais qui condamne Achille Desmazis à délaisser le fief de Saint-Germain-le-Gaillard; — arrêts du Parlement de Paris confirmant cette sentence; — états de recette du prieuré de Saint-Germain-le-Gaillard, etc.

E. 2521. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1650.** — Guainville. — Notes et extraits concernant le fief et seigneurie de Vilette, à Guainville; — bail de la terre et seigneurie de Vilette fait par Jean de Hallot, sieur de Guainville, à François Savarin, laboureur (4 exemplaires).

E. 2522. (Liasse.) — 42 pièces et 1 plan, papier (1 imprimé); 6 pièces, parchemin.

**1577-1783.** — Guainville. — Vente d'une petite mesure sise au lieu dit le Poirier, paroisse de Guainville, faite

par Pierre Rouland, laboureur, à Françoise de Brezé, dame châtelaine de Breval; — lettres de committimus obtenues par Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, seigneur marquis de Breval, pour assigner aux requêtes de l'Hôtel ou aux requêtes du Palais tous ses débiteurs ou adversaires; — contre lettre par laquelle François Delahaye, meunier, et Marie-Madeleine Duval, sa femme, s'engagent à payer, par an, 1,000 livres de loyer pour le bail du moulin du Poirier, à Guainville; — consentement donné par Jean Ledru, afin que le prince de Tingry puisse faire passer sur ses terres une tranchée qui conduira les eaux du moulin de Vilette à l'écluse du moulin du Poirier; — bail du moulin à eau banal du Poirier fait par le prince de Tingry à Louis Baudouin pour 1,500 livres; — acte d'échange par lequel le seigneur de Breval acquiert la propriété de soixante perches de terre tenant à la pâture du moulin du Poirier; — résiliation du bail de Louis Baudouin; — baux du moulin du Poirier faits à François Carnet; — lettres du sieur Carnet; — prisée du moulin du Poirier, etc.

E. 2525. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1649-1788.** — Guainville. — Acte de prise de possession de la chapelle de Saint-Martin, à Guainville, par messire Philippe Rolland, prêtre, chanoine de Bourges; — permission donnée par Achille de Harlay, marquis de Breval, à Alexandre Le Boucher, curé de Guainville, moyennant un chapon par an, de faire faire une porte dans la muraille du parc, pour aller à sa maison de Breval; — état des biens du curé de Guainville; — sentence pour le marquis de Breval contre les détenteurs de la Coste de Guainville; — actes d'échange entre le prince de Tingry: et Jean-Baptiste Lamy; — et Marin Huet; — et Louis-Jacques Girard; — procès-verbal d'arpentage du bois du Bochet, à Guainville; — vente de la coupe du bois taillis du Bochet; — compte des bois de chênes, etc.

E. 2524. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1606-1778.** — Guainville. — Bail judiciaire des champs de Guainville; — baux: de trois arpents de terre, à Guainville, par Jean Duquerron, garde des chasses de Breval, à la veuve Jean Breuil; — des terres de champart de Guainville, par Guesdon, mandataire du prince de Tingry, à la veuve Louis Allagille; — du vieux château de Guainville et des fossés, à Louis Hanet d'une maison sise à La Bastie, paroisse de Guainville, à Adrien Fleury; — de deux arpents de terre, à Jacques Delouye.

E. 2525. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1721-1799.** — Guainville. — Mémoire sur deux procès-verbaux de chasse dressés contre le vicaire de la paroisse de Guainville; — sentences obtenues à la Table de Marbre par le prince de Tingry, seigneur de Brevat, contre Louis Hamot, de Guainville, pour délit de chasse; — ordonnance du bailli de Brevat, faisant défenses aux habitants de Guainville de vendanger, avant que le ban des vendanges n'ait été publié; — procès-verbaux du garde-chasse de Guainville dressés contre la femme de Jean-Baptiste Bréville, pour délits forestiers; — procédures faites à la requête: du maréchal de Montmorency, seigneur de Brevat, contre Geneviève Langlois, veuve de Jean Bréville, de Guainville, pour l'exercice du droit de seellés à Guainville par les officiers de la justice de Brevat; — de Martin Gourdin, cabaretier à Brevat, contre le prince de Tingry, seigneur de ce lieu, etc.

E. 2526. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1616-1789.** — Guainville. — Baux à cens: d'une vohère à pied fait par Achille de Harlay, marquis de Brevat, à Jean Alorge, chirurgien, pour six pigeonneaux par an; — d'une maison et de vingt perches de terre, sis à Guainville, par François-Bonaventure de Harlay, à Jean Drouard; — d'une maison, par Claude Damas, marquis de Thiange, à Pierre Thorel; — d'une maison, sise à La Bastle, par Marie Lair, veuve de Nicolas Lesieur, à Luc Broutin, pour 10 livres de rente; — du pressoir à vin et à cidre de Guainville, par le prince de Tingry à François Delahaye, pour 50 livres de rente et deux chapous; — du vieux château de Guainville et de ses fossés, à François Herson, berger, pour 12 livres, etc.

E. 2527. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

**XVII<sup>e</sup> Siècle.** — Guainville. — Déclarations passées au profit des seigneurs de Brevat, par les détenteurs de biens situés à Guainville. — Censitaires: François Leblond; — Marie Chrestien; — Jean Dupuis; — Pierre Billiard, etc.

E. 2528. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1584-1749.** — Guainville. — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Brevat, pour des biens situés à Guainville: par Jean Noizault; — par Jacques

Falenostre; — par Jean Leclere, — par Guillaume Hozel, — par Louis Gracl, etc.

E. 2529. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

**XV<sup>e</sup> Siècle.** — Guainville. — Déclarations censuelles passées au profit de Diane de Poitiers, dame de Brevat, pour des biens situés à Guainville: par Robert Bourgois; — par Jean Lepage; — par Guillaume Robin; — par Simon Langlois, etc.

E. 2530. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

**XVI<sup>e</sup> Siècle.** — Guainville. — Déclarations censuelles passées au profit de Diane de Poitiers, dame de Brevat, pour des biens situés à Guainville: par Pierre Morin; — par Jean Lebourg; — par Gervais Le Mesnager; — par Thomas Leblanc, etc.

E. 2531. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

**XVI<sup>e</sup> Siècle.** — Guainville. — Déclarations censuelles passées au profit de Diane de Poitiers, dame de Brevat, pour des biens situés à Guainville: par Jean Noel; — par Jean Morel, fils de Louis; — par Jean Ozaune, etc.

E. 2532. (Cahiers.) — In-folio, papier, 346 feuillets.

**XVI<sup>e</sup> Siècle.** — Guainville. — Papier terrier de la seigneurie de Guainville rédigé pour Diane de Poitiers, dame de Brevat. — Déclarants: Adrien Rouillard; — Pierre Birault; — Pasquier Noyville; — Pierre Bandu, etc.

E. 2533. (Cahier.) — In-folio, papier, 25 feuillets.

**XVII<sup>e</sup> Siècle.** — Guainville. — Fragments du papier terrier de la terre et seigneurie de Guainville.

E. 2534. (Cahier.) — In-folio, papier, 51 feuillets.

**1615.** — Guainville. — Papier censier de la terre et seigneurie de Guainville, et de la recette faite par Jacques L'Hommedieu. — « André Thuvin, sept quartiers de terre, 1 terroir de Guainville, 2 deniers maille, etc. »

E. 2535. (Cahier.) — In-folio, papier, 11 feuillets.

**1619.** — Guainville. — Papier censier de la seigneurie de Guainville. — « Claude Cresté, xv deniers; — Crestien « Fortin, en lieu des héritiers de Jehan Rossignol, x sols, etc. »

E. 2536. (Cahier.) — In-folio, papier, 16 feuillets et 6 pièces, papier.

1608-1633. — Guainville. — Papier de la recette de Guainville. — « André Lair, iv sols ix deniers : — Adrian François, ii sols x deniers, » — déclaration des biens situés à La Bastie et possédés par Marin Le Pelletier, sieur de Clastereu Poissy, maître des Comptes, etc.

E. 2537. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

1633-1655. — Hécourt. — Notes et extraits concernant le fief d'Hécourt (Eure) : — vente de 2 livres 10 sols de cens faite par Robert de Chambines, écuyer, et par Philippe, sa femme, à Ystace Bataille, écuyer, et à Sédille, sa femme : — aveux et dénombremens, actes de foi et hommages du fief de Hécourt, présentés aux seigneurs de Breval : par Pierre de Saint-Pol, écuyer, seigneur de Laleu et de Saint-Chéron, à Jacques de Brezé ; — par Philippe de Saint-Pol ; — par Jean de Saint-Pol ; — par Jean de Haquet, à cause de Jeanne de Saint-Pol, sa femme, à Françoise de Brezé, dame de Breval ; — par Philippe de Fayel ; — par Charles de Goubert, etc.

E. 2538. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets, parchemin.

1638. — Hécourt. — Aveu et dénombrement du fief de Hécourt présenté par Charles Martel, écuyer, sieur de Hécourt, à Jacques de Harlay, marquis de Breval.

E. 2539. (Cahier.) — In-folio, 13 feuillets, parchemin

1643. — Hécourt. — Aveu et dénombrement du fief de Hécourt, présenté par Charles Martel, écuyer, à Jacques de Harlay, marquis de Breval (double de l'article précédent, E. 2338).

E. 2540. (Cahier.) — In-8°, papier, 16 feuillets.

1659. — Hécourt. — Aveu et dénombrement du fief de Hécourt présenté par Guillaume Martel, mandataire de Charles Martel, son père.

E. 2541. (Cahier.) — In-folio, 16 feuillets, parchemin.

1680. — Hécourt. — Aveu et dénombrement du fief de Hécourt, présenté à Jacques de Harlay, marquis de Breval, par Louis Martel, écuyer, sieur de Chambines.

E. 2542. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1528-1700. — Hécourt. — Notes et extraits concernant le fief de Banthelu, à Hécourt ; — Aveux et dénombremens, actes de foi et hommages du fief de Banthelu, présentés aux seigneurs de Breval : à Louis de Brezé, par Armand de Phelins (Flins), seigneur de Banthelu, de Chambines et de Saint-Chéron ; — par Robert de Flins ; — à Françoise de Brezé, dame de Breval, par Robert de Villiers ; — par Jean Henry, homme d'armes de la compagnie du duc de Ventadour ; — par Gédéon de Fontaines ; — par Charles de Fontaines, sieur de Boiscard et de Banthelu.

E. 2543. (Cahier.) — In-folio, 10 feuillets, parchemin.

1567. — Hécourt. — Aveu et dénombrement du fief de Banthelu rendu à Françoise de Brezé, dame de Breval, par Robert de Villiers.

E. 2544. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1611-1646. — Hécourt. — Notes et extraits concernant Banthelu ; — contrat de mariage de Nicolas Henri, sieur de Banthelu, et de Catherine Duchesne ; — arrêt du Parlement de Rouen qui condamne Nicolas Henri, sieur de Banthelu, à être pendu et ses biens confisqués, à l'occasion de l'assassinat d'Agnès de Chavin ; — inventaire des meubles dressé après la mort de Nicolas Henri, sieur de Banthelu, et de Catherine Duchesne, sa femme ; — partage des biens de Nicolas Henri, sieur de Banthelu ; — donation des biens confisqués sur Nicolas Henri de Banthelu faite par Catherine de La Marck, femme de Jacques de Harlay, dame de Breval, à Nicolas Trevet, capitaine du château de Gaillon ; bail à ferme des biens confisqués sur le sieur de Banthelu ; — procédures faites à la requête des enfants de Nicolas Henri, sieur de Banthelu ; — abandon du droit de péage de deux minots de sel à prendre sur les bateaux chargés de sel, qui passent sur la rivière, au pied de Banthelu, fait par le duc de Longueville, en faveur de M. de Chanvalon, seigneur de Breval ; — sentence d'enregistrement au grenier à sel de Louviers ; — bail de la terre et seigneurie de Banthelu fait par Achille de Harlay, à Jean Foubert ; — renonciation par Nicolas Trevet, en faveur d'Achille de Harlay, à tous les droits qu'il pouvait avoir sur les biens confisqués sur Nicolas Henri de Banthelu ; — procuration donnée par Achille de Harlay afin de faire opposition à l'arrêt du Parlement de

Rouen qui adjuge aux filles de Nicolas Henri la moitié des biens confisqués sur leur père; — mémoires des héritages composant la terre de Banthelu, etc.

E. 2545. (Liasse) — 74 pièces, papier.

**1767-1780.** — Hécourt. — Partage de la succession de Charles de Fontaines, écuyer, seigneur de Banthelu; — consultations sur le droit de rachat réclamé aux héritiers de Charles de Fontaines; par Horeau, avocat à Chartres; — par Ferey, avocat à Paris; — saisie féodale du fief de Banthelu faite à la requête du prince de Tingry, seigneur de Brevai; — procédures faites par le prince de Tingry contre Thomas Du Meillet, détenteur du fief de Banthelu, pour le contraindre à acquitter les droits de rachat dus au marquisat de Brevai, etc.

E. 2546. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1613-1771.** — Hécourt. — Notes et extraits concernant la terre de Chambines, sise à Hécourt; — état des pièces communiquées par M. de Chambines; — remarques sur la contrariété des aveux de Chambines; — état de la terre et seigneurie de Chambines et des quatre fiefs y réunis; — lettre de M. Baroche, contrôleur des actes à Gaillon; — reconnaissance par Pierre Legrand, meunier de Chambines, que M. Guesdon lui a remis le dossier concernant la saisie féodale de la terre de Chambines; — sentence du bailli de Brevai qui ordonne la saisie féodale du fief Besnard, relevant de Chambines; — bail à rente de trois quartiers de terre fait par Nicolas Henri, écuyer, seigneur du fief de Blancesleu, sis à Chambines, à Marin Poisson; — acte par lequel Achille de Harlay, marquis de Brevai, baille à cens annuel et perpétuel à Philippe Poulet, sieur de La Chesnée, garde du corps du Roi, le droit de bâtir et de construire dans sa masure, à Chambines, relevant du fief de Blancesleu, une volière à mettre pigeons, moyennant une paire de pigeonneaux, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste.

E. 2547. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1464-1668.** — Hécourt. — Notes concernant les titres du fief de Chambines; — actes de foi et hommage des fiefs de Laleu, de Hécourt, de Saint-Cheron et de Chambines, par Pierre de Saint-Pol à Pierre de Brezé, comte de Maulevrier, seigneur de Brevai; — de Laleu, de Hécourt et de Chambines, par Antoine de Saint-Pol; — de la terre de Cham-

bines par Charles Martel, écuyer; — projet d'aven et de denombrement de la terre de Chambines, par Nicolas Martel, fils de Charles; — collation de plusieurs déclarations présentées au seigneur de Chambines; — vente de deux pots de sel de péage, dus par tous bateaux, passant par la porte de Chambines, faite par Marie Beausire, veuve de Claude Henri, archer des gardes du Roi, à Louis Martel; — sentence de la justice de Brevai, ordonnant de procéder au bail judiciaire de la terre de Chambines; — saisie féodale des terres de Chambines, de Laleu et de Hécourt; — acte de souffrance pour le fief de Chambines accordé par le seigneur de Brevai aux enfants de Pierre Martel, etc.

E. 2548. (Liasse.) — 17 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1494-1688.** — Hécourt. — Transactions; par laquelle Louis de Brezé, comte de Maulevrier, seigneur de Brevai, renonce à faire démolir le moulin à blé, construit à Chambines, sur un bras de la rivière d'Eure, par Jacques Aubert, écuyer, et par Catherine de Quernel ou de Carnel, sa femme, seigneurs de Chambines, moyennant une redevance annuelle d'un muid de blé; — entre Louis de Brezé, seigneur de Brevai, et Jean Martel, écuyer, sieur de Chambines, par laquelle la redevance d'un muid de blé est convertie en une rente de 6 livres tournois; — bail du moulin de Chambines, fait par Nicolas Martel, moyennant une rente de 6 livres tournois due au seigneur de Brevai; — sentence des requêtes du Palais condamnant Catherine Le Bel, veuve de Louis Martel, seigneur de Chambines, à payer à Achille de Harlay, seigneur de Brevai, vingt-neuf années d'arriérés de la rente due pour le moulin de Chambines; — procédures faites à la requête du seigneur de Brevai contre mademoiselle de Chambines, pour le paiement de la rente due sur le moulin de Chambines, etc.

E. 2549. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1615-1651.** — Hécourt. — Notes et extraits concernant le fief de Laleu, à Hécourt; — remarques sur les anciens aveux du fief de Laleu; — sentence pour le seigneur de Laleu, pour contraindre Jean Lefranc à passer déclaration; — vente d'un minot de sel à prendre et avoir sur les bateaux qui passent par la porte de Laleu, faite par Jean Le Verrier, écuyer, sieur de Laleu en partie, et par Marie d'Esrabourg, sa femme, à Louis Martel, sieur de Chambines; — d'une partie du fief de Laleu, à Hécourt, par

Nicolas de Saint Pol à Catherine Le Bel, veuve de Louis Martel, sieur de Chambines; — d'une autre partie du même fief, par Nicolas Le Verrier, sieur de La Salle, et par Agnès Jean, sa femme.

F. 2550. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1400-1558.** — Hécourt. — Notes sur les aveux du fief de Laleu, à Hécourt; — aveux et dénombrements, actes de foi et hommage du fief de Laleu, présentés aux seigneurs de Brevai: au comte de Maulevrier, par Jean David, écuyer, à cause de Catherine Bataille, sa femme; — par Pierre de Saint-Pol, écuyer; — à Diane de Poitiers, dame de Brevai, par Simon Beausire, à cause d'Agnès de Saint-Pol, sa femme, pour la quatrième partie du fief de Laleu; — par Agnès de Saint-Pol, veuve de Simon Beausire; — par Guillaume de Saint-Pol, pour la moitié du fief de Laleu; — par Loup de La Garenne, écuyer, et par Marie de Saint-Pol, sa femme; — par Jeanne de Saint-Pol, veuve de Pierre Le *Loirier* Verrier; — sentences de réception, etc.

F. 2551. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 17 pièces, parchemin.

**1567-1650.** — Hécourt. — Aveux et dénombrements, actes de foi et hommage du fief de Laleu, sis à Hécourt, présentés aux seigneurs de Brevai: à Françoise de Brezé, dame de Brevai, par Charles d'Anjoubert, écuyer, sieur de Laleu en partie, à cause d'Anne de Saint-Pol, sa femme; — par Agnès de Saint-Pol, veuve de Simon Beausire; — par Philippe du Fayel; — par Jean de Jaquot, et par Jeanne de Saint-Pol, sa femme; — par Antoine de Saint Pol, pour la cinquième partie du fief de Laleu; — par Nicolas Le Verrier; — par Anne de Saint-Pol, veuve de Charles d'Anjoubert; — par Robert Le Verrier; — par Louise Le Bel, veuve de Louis Martel, etc.

F. 2552. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1707-1651.** — Hécourt. — Notes et extraits concernant le prieuré de Saint-Jean de Laleu, à Hécourt: — Roger Bataille donne à Joscelin, abbé d'Abbecourt, et à tout le couvent la chapelle qu'il a fait construire à Laleu, *apud Alodium*, avec les jardins et dix arpents de terre, plus la dime des poissons du moulin à eau (copie du *xvii<sup>e</sup>* siècle); — L..., évêque d'Evreux, donne à l'abbaye d'Abbecourt et aux chanoines de la chapelle de Notre-Dame de Laleu, la dime que Guillaume Le Loup, tient à Bretignolles, et celles que possédait à Ga-

rencières Oger de Faverolles, et confirme la donation de Roger Bataille (copie du *xvii<sup>e</sup>* siècle); — donations à l'abbaye d'Abbecourt, pour la chapelle de Laleu: de treize arpents de terre faite par Hugues de Chambines (copie du *xvii<sup>e</sup>* siècle); — de seize arpents de terre, à Neauphlette, par Nicolas Bataille, chevalier (copie du *xvii<sup>e</sup>* siècle); — déclaration des héritages tenus en censive des seigneurs de Brevai, par frère Louis Racine, religieux profès de N.-D. d'Abbecourt, comme prieur du prieuré de Notre-Dame et de Saint-Jean de Laleu, à Hécourt; — saisie féodale du prieuré de Laleu.

F. 2555. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1469-1665.** — Hécourt. — Sentences: des Eaux et Forêts de Rouen, déclarant que les habitants de Hécourt ont un droit d'usage dans la forêt de ce lieu; — du bailli de Brevai, afin d'obtenir des extraits des comptes de la chatellenie, déposés aux archives de la Chambre des Comptes de Paris; — extraits des comptes de Brevai constatant que les habitants de la paroisse de Hécourt doivent, chaque année, au seigneur de Brevai trois septiers d'avoine; — sentences de la justice de Brevai, condamnant les habitants de Hécourt à payer aux seigneurs de Brevai la redevance de trois septiers d'avoine; — arrêts du Parlement, etc.

F. 2554. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1508-1668.** — Hécourt. — Mémoires des titres de la rente de trois septiers d'avoine due par les habitants de Hécourt; — procédures faites à la requête des seigneurs de Brevai contre les habitants de la paroisse de Hécourt pour les contraindre à payer les arrérages de la rente de trois septiers d'avoine, etc.

F. 2555. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1642-1788.** — Hécourt. — État des censives dépendant de la seigneurie de Brevai, au village de Hécourt; — mets de mariage dus au seigneur de Brevai en la paroisse de Hécourt; — vente des fiefs de Gast et de Blancfossé, à Hécourt, faite par le prince de Tingry, seigneur de Brevai, à Charles-Louis, comte de Martel, seigneur de Chambines.

F. 2556. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Mesnil-Simon. — Notes et extraits concernant le fief du Mesnil-Simon (Eure-et-Loir), relevant de la chatellenie de Brevai; — extraits des titres du Mesnil-Simon.



E. 2557. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1349-1778.** — Mesnil-Simon. — Actes de souffrance accordés : à Simon du Mesnil-Simon, seigneur de Hallot, chausson de la Beine, héritier de feu Simon, seigneur du Mesnil-Simon; — à Jehannot d'Estouteville, pour la terre du Mesnil-Simon; — main-lève de la saisie féodale du Mesnil-Simon faite sur Jehannot d'Estouteville; — aveux et dénombremens, actes de foi et hommage du fief du Mesnil-Simon, présentés aux seigneurs de Brevai : par Jean du Mesnil-Simon, sieur de Maupas; — à Jacques de Brezé, grand sénéchal de Normandie, par Jacques de Poissy, écuyer, sieur de Gouy; — à Louis de Brezé, par Jean Du Bec, seigneur du Bois-d'Illiers et du Mesnil-Simon; — à Jacques de Harlay, par Charles du Mesnil-Simon; — par Marie de Saint-Bosnier, femme de René Cavalier, héritière de Françoise de La Ferrière, sa mère; — par Gilles Lescuyer, curateur à la succession vacante de feue Marguerite de Saint-Morris; — par François de Bavel, sieur de Fougy, adjudicataire du tiers de la terre du Mesnil-Simon; — par Nicolas de Mallebranche; — par Nicolas de Mahiau, sieur de Maisonneuve; — par Pierre-Joseph de Mallebranche, seigneur de Laval et du Mesnil-Simon, en partie; — saisies féodales; — projet de l'aveu à rendre au marquisat de Brevai; — mémoire à consulter, etc.

E. 2558. (Cahiers.) — In-folio, papier, 147 feuillets.

**1626.** — Mesnil-Simon. — Projet d'aveu et de dénombrement de la terre du Mesnil-Simon, présenté à Catherine de La Marck, dame de Brevai, femme séparée de Jacques de Harlay, seigneur de Chauvalon, par Jacques de Saint-Bosnier, seigneur du Mesnil-Simon, tant en son nom que comme tuteur de Robert et de René de Saint-Bosnier, ses frères, et de Julienne et de Marie de Saint-Bosnier, ses sœurs, héritiers de Françoise de La Ferrière, leur mère.

E. 2559. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1614-1663.** — Mesnil-Simon. — Acte de nomination, devant le bailli de Brevai, d'un tuteur aux enfans mineurs de feu Pierre Quesnay; — procédures faites en la justice de Brevai, à la requête de Gilles Forgent, fermier des droits de jauge et de mesure, contre François Pollet et le seigneur du Mesnil-Simon, afin de contraindre ledit Pollet à représenter son boisseau et à payer le droit de visite; — note sur le droit de justice du seigneur du Mesnil-Simon; — inventaires dres-

sés par le greffier de la justice du Mesnil-Simon; — information faite par le juge du Mesnil-Simon, à l'occasion d'un vol commis par deux inconnus; — sentence du bailli de Brevai, condamnant Guillaume Pollet, greffier de la justice moyenne et basse du Mesnil-Simon, à 300 livres d'amende, pour avoir retenu une plainte, contre deux particuliers, formée devant le juge du Mesnil-Simon, etc.

E. 2560. (Cahiers.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

**1616-1619.** — Mesnil-Simon. — Registre du greffe de la justice moyenne et basse du Mesnil-Simon.

E. 2561. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1410-1659.** — Mesnil-Simon. — Aveux et dénombremens rendus à Jehannot d'Estouteville, seigneur du Mesnil-Simon : par Perrette, veuve de feu Regnault Ligier; — par Pierre de Selves, écuyer; — état des terres tenues en plein fief du petit Mesnil-Simon; — extrait de l'aveu du petit Mesnil-Simon, présenté par Charles de Mesnil, à Jean de Saint-Morris; — commission obtenue par Nicolas de Mallebranche, seigneur du Mesnil-Simon, pour être conservé, comme seigneur patron de l'église de ce lieu, dans le droit de faire placer le litre ou ceinture funèbre au dedans et au dehors de l'église; — déclaration faite par Jean de Saint-Bosnier que, c'est sans vouloir préjudicier aux droits du seigneur de Brevai, qu'il a fait inhumer dans le chœur de l'église du Mesnil-Simon le cadavre de Gabriel de Saint-Bosnier, son fils aîné; — permission donnée par François-Bonaventure de Harlay, seigneur de Brevai, pour faire inhumer dans le chœur de l'église du Mesnil-Simon, le corps de Catherine de Lauzon, femme de M. de Mallebranche; — déclaration de la consistance de la terre du Mesnil-Simon, présentée à Diane de Poitiers, dame de Brevai, par Jean de Saint-Morris.

E. 2562. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1586-1772.** — Mesnil-Simon. — Partage des terres et seigneuries du Mesnil-Simon et du Bois d'Illiers entre Marguerite de Saint-Morris, veuve de Bertrand de Soisy, sieur de Carnay, Philippe de Saint-Morris, femme de François de Regard, sieur de Riby, Jeanne de Saint-Morris, femme de René de La Ferrière, bailli et capitaine de Chartres, et Robert de Saint-Morris, femme de Lancelot de Vassé, sieur de Saint-Jean, héritiers de Jacqueline Du Bec, femme de Jean de Saint-Morris, lieutenant des cent gentilshommes de

la maison du Roi ; — quittance de la somme de 100 écus sol payée à Catherine de La Marek, dame de Brevai, femme de Jacques de Harlay sieur de Chauvalon, par René de La Ferrière, pour le droit de rachat d'un tiers de la terre et seigneurie du Mesnil-Simon ; — vente d'un tiers de la terre du Mesnil-Simon, faite par René de La Ferrière et par Jeanne de Saint-Morris, à Gabriel de Saint-Bosnier ; — abandon fait par Catherine de La Marek, femme de Jacques de Harlay, dame de Brevai, en faveur de Jacques de Saint-Bosnier, de la part et portion qui lui revenait dans la confiscation des biens de Gabriel de Saint-Bosnier ; — vente d'une portion de la terre du Mesnil-Simon, faite par Charles du Mesnil-Simon à Jean de Vassé, sieur de Saint-Jean ; — partage de la succession de Françoise de La Ferrière, entre Jacques de Saint-Bosnier, son fils, sieur du Mesnil-Simon, et ses frères et sœurs ; — donation réciproque de tous leurs biens, entre Jacques de Saint-Bosnier et Julienne de Saint-Bosnier, sa sœur ; — offres faites par Julienne de Saint-Bosnier, donataire de feu Jacques, son frère, de payer au seigneur de Brevai tous les droits qui peuvent lui être dus, à raison de la terre du Mesnil-Simon ; — testament d'Antoine de Mallebranche, — partage des biens du sieur Baronnet, etc.

E. 2565. (Liasse.) — 42 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1628-1736.** — Mesnil-Simon. — Procès-verbaux d'estimation du revenu du fief de Flacourt, relevant du Mesnil-Simon, à la requête de Gilles Du Buat, écuyer, sieur de Saint-Denis et de Flacourt ; — déclarations censuelles passées au profit de Jean-Baptiste de La Panaliotis, seigneur de Flacourt, à cause de Marie-Anne de Malvas de Champicard, sa femme ; par François Le Marié, marchand à La Chaussée d'Ivry ; — par Jean Menager, cabaretier à Nantilly ; — par Noël Leroy, etc. — Sentences du bailli de la justice foncière de Flacourt rendues, pour défaut de déclarations censuelles : contre Toussaint Velin ; — contre Vilain Noinville, vigneron ; — contre Pierre Lemaire, etc.

E. 2564. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1520-1756.** — Mondreville. — Notes et extraits concernant le fief de Mondreville ; — mémoires sur le fief de Mondreville ; — actes de foi et hommage, aveux et denombrements du fief de Mondreville, présentés aux seigneurs de Brevai : par Jacques Guérard, à Louis de Brezé ; — par Jacques Guerrier ; — par Tanneguy de Lestang ; — par Tanneguy de Guérard ; — par Gilles-Charles

Costé de Champeron, conseiller au Parlement de Paris ; — par Joseph-Benoît Costé de Champeron, seigneur de Tilly et de Flins ; — blâme de l'aveu de Mondreville, présenté par Louis de Guérard ; — sentences du bailli de Brevai, etc.

E. 2565. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1586-1771.** — Mondreville. — Plumitifs du greffier de la justice de Mondreville ; — information faite par Gilles Vallée, bailli de Mondreville, sur les droits de la justice de ce lieu ; — assignation donnée par la marquise de Thiange, dame de Brevai, à messire Jean Voisin, prêtre, curé de Mondreville, pour avoir fait émonder un des trois ormes plantés dans le carrefour du village de Mondreville ; — lettre du curé de Mondreville, etc. — Assignations données : à la requête de François-Bonaventure de Harlay, marquis de Brevai, à Maris Desmazis, veuve de Tanneguy de Guérard, seigneur de Mondreville, et à Tanneguy de Guérard, son fils, pour voir dire qu'ils seront tenus d'ôter le banc placé dans le chœur de l'église de Mondreville ; — pour faire défenses au seigneur de Mondreville de faire inhumer le corps de sa femme dans le chœur de l'église de Mondreville ; — testament de Louis de Guérard, sieur de Mondreville, ordonnant qu'il sera mis un litre et ceinture funèbre dans l'église de Mondreville ; — transaction entre Jean de Montescot, curé de Mondreville, et Jean de Guérard, au sujet de la propriété de plusieurs pièces de terre ; — déclaration faite par Jean Le Tessier, bailli prévôtal de Brevai, que le seigneur de Mondreville, Tanneguy de Guérard, lui a montré, dans le chœur de l'église de Mondreville, la tombe de Louis de Guérard

E. 2566. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

**1636-1680.** — Mondreville. — Acte de foi et hommage du fief de La Mare, sis à Mondreville, présenté au seigneur de Brevai par Jean Guérard, prêtre, fils de Thomas Guérard ; — vente de 25 livres tournois de rente foncière et du fief de La Mare faite à M. le duc d'Aumale, par Jacques, par Pierre et par Mathurin Le Guerrier, marchands à Mondreville ; — compte de Charles Coulliard et de Pierre Pinel, commissaires établis par justice au gouvernement du fief de La Mare, sis à Mondreville, saisi féodalement ; — acte de foi et hommage du fief de La Mare fait au seigneur de Mondreville, par René Bosquet, sieur de La Cour, etc.

E. 2567. (Liasse.) — 3 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

**1558-1670.** — Mondreville. — Notes et extraits concer-

nant le fief du Routouer ou des Rotis, sis à Mondreville (voyez E. 2306) ; — actes de foi et hommage du fief du Routouer, présentés aux seigneurs de Brevai, par Guillaume de Guérard ; — saisie féodale du fief du Routouer.

E. 2568. (Liasse.) — 29 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1385-1789.** — Nantilly et La Chaussée d'Ivry. — Acte d'échange d'un arpent de terre passé entre Philippe de Nantilly, écuyer, et Robert Tranchant, — transaction entre Jacques de Brezé, seigneur de Brevai, et Edouard de Soycaire, seigneur de Nantilly et du fief de La Persachère ; — règlement concernant les eaux et forêts et la justice d'Ivry et d'Anet, arrêté par Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, princesse de Marliques et d'Anet ; — vente de trois coupes de bois taillis de la baronnie d'Ivry ; — mémoire au sujet du droit de justice qu'a le seigneur de Brevai à La Chaussée d'Ivry ; — lettres : de Le Vaigneur, bailli de Brevai ; — de M. de Harlay, marquis de Brevai ; — mémoire sur le droit de justice prétendu par les officiers d'Anet sur les habitants du hameau de La Chaussée d'Ivry, annexe de la paroisse de Nantilly, au préjudice de ceux du bailliage de Brevai ; — procédures faites devant le bailli de Brevai, à la requête de Nicole Toutain, demeurant à Ivry, contre Marin Ledier, tisserand, etc.

E. 2569. (Liasse.) — 20 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1668-1789.** — Nantilly et La Chaussée d'Ivry. — Procédures faites : devant le bailli d'Ivry, à la requête de Pierre Heusle, fermier de la baronnie d'Ivry, contre le capitaine des chasses, le verdier de Brevai et le meunier du moulin de Gouel, à Nantilly ; — à la requête du maréchal de Montmorency, contre Pierre Égasse, ancien meunier du moulin de Gouel ; — baux du moulin de Gouel, paroisse de Nantilly, faits : à Alexandre Coisplet ; — à François Jean ; — à Pierre Nez, marchand ; — procès-verbaux d'estimation et de prisée, etc.

E. 2570. (Liasse.) — 18 pièces, papier ; 15 pièces, parchemin.

**1550-1772.** — Neauphlette. — Ventes : d'un demi-arpent de terre, sis à Neauphlette, lieu dit La Fourche-au-Loup, faite par Pierre Roinville à Jean de Guérin ; — de vingt perches de terre, sises à Neauphlette, par Guillaume Marie, — de soixante perches de terre, sises à Neauphlette, par Jean Bossu, laboureur, à Jacques L'Hommedieu, sieur de Tranchant ; — échange de plusieurs pièces de terre, sises à Neau-

phlette, faite entre le prince de Tingry et Jean Voisin, laboureur ; — baux à loyer : de toutes les terres à champart dépendant de Neauphlette, par le sieur Des Granges, intendant du prince de Tingry, à Louis Alagille, laboureur ; — de vingt-deux arpents de terre, par Louise-Madeleine de Harlay, veuve du maréchal de Montmorency, marquise de Brevai, à Eustache-Jean Guy, etc.

E. 2571. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1741-1788.** — Neauphlette. — Baux à loyer du moulin de L'étang, sis à Neauphlette, faits : par le prince de Tingry à Claude Rousseau, meunier ; — à François Dauxerre ; — à Joseph Jean, meunier ; — à Jacques Henri, laboureur, etc.

E. 2572. (Liasse.) — 114 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1744-1774.** — Neauphlette. — États des terres sises à Neauphlette et tenues : par Robert Tessier ; — par Martin Laurent ; — par Louis Girard ; — procédures faites : à la requête du maréchal de Montmorency, marquis de Brevai, contre Jean Laurent, laboureur ; — contre Louis Biéville, Louis-Jacques Girard, Pierre Lemaitre, Jean Bouquet, la veuve de Louis Alagille, laboureurs à Neauphlette, — à la requête de Louis-Jacques Girard, laboureur, contre Pierre Maillot, maçon, etc.

E. 2573. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1584-1784.** — Neauphlette. — États des baux à cens de Neauphlette ; — bail à cens de vingt perches de terre, sises à Neauphlette, par le prince de Tingry à Louis-Jacques Girard ; — déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Brevai : par Guillaume Noiville ; — par Jean Lefebvre ; — par Pierre de Tilly ; — par Étienne Collier, etc. — Procédures faites à la requête de la marquise de Thiange, dame de Brevai, à l'encontre de l'abbé François Thoreau, curé de Neauphlette, pour défaut de déclaration censuelle.

E. 2574. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

**XVI<sup>e</sup> Siècle.** — Neauphlette. — Déclarations censuelles passées au profit de Diane de Poitiers, veuve de Louis de Brezé, seigneur de Brevai : par Marin Robin ; — par

Guillaume Girard ; — par Jules Noël l'aîné, etc. (pour les biens situés à Neauphlette.)

E. 2575. (Cahier. — In-folio, papier, 18 feuillets.

**1608-1642.** — Neauphlette. — Papier des recettes de la terre de Neauphlette perçues par Jacques L'Hommedieu, receveur général des terres de la chatellenie de Brevai.

E. 2576. (Cahier.) — In-folio, papier, 78 feuillets

**1615.** — Neauphlette. — Papier terrier de la seigneurie de Neauphlette. — Déclarants : Adrien Langlois ; — Anne Brevai, veuve de Henri Brevai ; — Blaise Lepage ; — Claude Hubert, etc.

E. 2577. (Liasse.) — 6 pièces et 5 plans, papier.

**XVIII<sup>e</sup> Siècle.** — Notes et fragments du plan terrier de Neauphlette.

E. 2578. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> Siècle.** — Neauphlette. — Notes et extraits concernant le fief et la seigneurie de Beaulieu, sis à Neauphlette ; — état et consistance de la terre et seigneurie de Beaulieu, etc.

E. 2579. (Liasse.) — 10 pièces, papier ; 12 pièces, parchemin.

**1338-1672.** — Neauphlette. — Aveux et dénombremens, actes de foi et hommage du fief de Beaulieu, sis à Neauphlette, présentés aux seigneurs de Bréval : au roi de Navarre, comte d'Évreux, par Guiart de Foville, écuyer (copie) ; — à Jacques de Brezé, par Philippe de Hallot, écuyer ; — par demoiselle Nicole de Hallot, veuve de Jean Macquerel ; — par Jean de Hallot ; — par maître Jean Regnost, dit de Brie ; — par Robert Regnost, dit de Brie ; — saisies féodales du fief de Beaulieu, etc.

E. 2580. (Cahier.) — In-folio, papier, 80 feuillets.

**1609.** — Neauphlette. — Aveu et dénombrement du fief et seigneurie de Beaulieu, sis à Neauphlette, présenté à Catherine de La Marek, dame châtelaine de Brevai, femme de Jacques de Harlay, par Robert Regnost, écuyer, sieur de Beaulieu.

E. 2581. (Liasse.) — 25 pièces 4 plan, papier ; 5 pièce, parchemin.

**1700-1734.** — Neauphlette. — Actes de foi et hommage du fief de Beaulieu, sis à Neauphlette, présentés aux seigneurs de Brevai : par Isaac Begnost ou Regnault, sieur de Beaulieu ; — par François Roblastre sieur de Beaulieu ; — par Marie Eslot, veuve de François Roblastre ; — par André de Bauldry, sieur de Coulmiers ; — procédures faites à la requête de M. de Thiange, marquis de Brevai, contre M. Roblastre, etc.

E. 2582. (Liasse.) — 11 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1571-1763.** — Neauphlette. — Sentence du bailli de Brevai, concernant l'aveu présente à la duchesse de Valentinois, dame de Brevai, par Jean de Hallot, seigneur de Beaulieu ; — vente du fief de Beaulieu, situé dans la paroisse de Neauphlette, par Jacques de Hallot, écuyer, à Jean Regnost, dit de Brie, élu en l'Élection de Mantes ; — procès-verbal de compulsoire de l'aveu de Jean de Hallot, sieur de Beaulieu, fait à la requête de Jean de David, sieur de Perdreauxville et de Beaulieu ; — sentence du bailli de Brevai, condamnant la veuve de Robert Regnost à acquitter, pour le fief de Beaulieu, les droits seigneuriaux et de lods et ventes ; — transaction entre François-Bonaventure de Harlay, marquis de Brevai, et Isaac Regnost, sieur de Beaulieu ; — contrat d'échange entre le marquis de Thiange, seigneur de Brevai, et Isaac Regnost, sieur de Beaulieu ; — transaction entre le prince de Tingry, marquis de Brevai, et André Bauldry, seigneur de Coulmiers, concernant les limites du fief de Beaulieu ; — procuration générale donnée par messire Bénigne-Jean Esprit, maître des Comptes, seigneur de Beaulieu, à Pierre Guesdon, afin de recevoir les redevances des revenus de sa seigneurie, etc.

E. 2585. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1466-1711.** — Neauphlette. — Acte de foi et hommage du fief de La Couarde, sis en la paroisse de Neauphlette, du fief de Gilles et du fief de Vaugaufroy fait à Jacques de Brezé, seigneur de Brevai, par Robert de Crèveœur, écuyer, seigneur de Gilles ; — offres de foi et hommage pour le fief de La Couarde, faites à Marie-Anne de Laubespine, veuve de Louis de Harlay, marquise de Brevai, par Charles de Dessuslepont, à cause de Cécile de Crèveœur, sa femme ; — aveu et dénombrement du fief de La Couarde, sis à Neauphlette, présenté à François de Harlay, marquis de

Breval par Charles de Dessuslepoint ; — procédures faites à la requête de madame de Harlay, etc.

E. 2584. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1661-1628.** — Neauphlette. — Notes et extraits concernant le fief des Loges, situé à Neauphlette ; — inventaire des pièces produites par le sieur de Beaulieu ; — observations sur le mémoire de M. Roberge ; — mémoires sur la terre des Loges ; — quittance de la somme de 10 écus payée à Jean David, sieur de Perdreauxville et de Beaulieu, par Jacques de Macquerel, pour le droit de rachat du fief des Loges ; — déclaration de Jacques de Macquerel qu'il n'est pas seigneur de Neauphlette, et qu'il n'entend pas prendre la qualité de seigneur des Loges ; — sommation faite par le seigneur de Breval à Catherine de Raimbourg, veuve de Jacques de Macquerel de faire retirer le lit et ceinture funèbre qu'elle avait fait placer dans l'église de Neauphlette ; — procédures faites à la requête du marquis de Breval contre la dame des Loges, au sujet des droits honorifiques à Neauphlette ; — sentence du bailliage de Chartres qui condamne Catherine de Raimbourg, veuve de Jacques de Macquerel, seigneur des Loges, à faire effacer la ceinture funèbre peinte dans l'église de Neauphlette, et à faire enlever la tombe placée dans le chœur de l'église, etc.

E. 2585. (Liasse.) — 11 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1631-1735.** — Neauphlette. — Assignation devant le bailli de Breval à Guillaume de Macquerel, sieur des Loges, afin de le contraindre à faire ôter du chœur de l'église de Neauphlette les corps de deux petits enfants qu'il y avait fait enterrer ; — acquiescement par Catherine de Raimbourg, veuve de Jacques de Macquerel, à la sentence du bailliage de Chartres ; — ventes de la terre des Loges, des fiefs de La Pressassière et de Remi-Camin, faites : par André Vanin, sieur de Vilmoren, et par Marie de Macquerel à Jacques-François L'Hommedieu, sieur de Tranchant ; — par Jacques-François L'Hommedieu, à maître Jean-Baptiste Roberge, procureur au Grand Conseil ; — aveu et dénombrement, actes de foi et hommage du fief des Loges présentés aux seigneurs de Breval ; par Pierre Després et par Marie-Anne Le Barbier ; — par Marie-Marguerite de Macquerel ; — par Jean-Baptiste Roberge.

E. 2586. (Cahier.) — In-folio, parchemin, 40 feuillets.

**1775.** — Neauphlette. — Aveu et dénombrement des

fiefs des Loges, de La Pressassière ou Pressassière, de Remi-Camin, et de La Courde, présenté à Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, comme marquis de Breval, par maître Jean-Baptiste Roberge, avocat en Parlement, procureur au Grand Conseil.

E. 2587. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Neauphlette. — Fragments du plan terrier du fief des Loges et de Neauphlette.

E. 2588. (Liasse.) — 10 pièces, papier, 1 pièce, parchemin.

**1525-1642.** — Neauphlette. — Saisie féodale du fief des Marais, sis en la paroisse de Neauphlette, faite à la requête du procureur fiscal de Nantilly ; — notes sur le fief des Marais ; — vente du fief de La Haie-Montaize, à Neauphlette faite par Catherine de La Marek, femme séparée de Jacques de Harlay, dame de Breval, à Jean de David de Perdreauxville, seigneur de Beaulieu ; — déclaration de habitants de Neauphlette qu'ils n'ont pas l'intention d'aveu aucun procès avec M. de Chanvallon, marquis de Breval, au sujet de dégradations faites dans les forêts de Breval et de Ghainville ; — note sur le fief du Hautbois, à Neauphlette. — transaction entre le prince de Tingry, marquis de Breval, et messieurs de Launay, concernant le droit de chasse dans le champier du Tremblay.

E. 2589. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1586-1712.** — Pacel. — Notes et extraits concernant les fiefs de Pacel, des Ajoux, de Guespin et de Gravelle, sis à Pacel (Eure) ; — déclaration des héritages que défient, à Pacel, Françoise Dupont, veuve de maître Jacques Linardièrre, dans la censive du seigneur de Breval ; — bail du fief des Ajoux, sis à Pacel, fait par Procope de Loubert, sieur des Ajoux et de Pacel, à Preget Lengely, greffier de la justice de Bondeville, et à Pierre Roussel, huissier à Bondeville, — saisies féodales du fief des Ajoux faites à la requête du seigneur de Breval ; — ratification par Gabriel Lebeuf, écuyer, sieur d'Omoy, d'une obligation de 1,500 livres souscrite par Jeanne de Loubert, sa femme, au profit du seigneur de Breval, pour les droits de rachat du fief des Ajoux ; — convention par laquelle Guillaume de La Lande et Louise Mauger, sa femme, s'engagent envers le seigneur de Breval à ne pas exiger les droits de censive de la ferme de

Beauvais, relevant du fief de Pacel par eux acquis, pendant la vie de Marie-Paulle d'Albret, abbesse de Paci, etc.

E. 2590. (Liasse.) — 10 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1476-1738.** — Pacel. — Transaction entre le prince de Tingry, marquis de Breval, et l'abbé Gabriel de La Lande, curé de Fidelaire, au diocèse d'Évreux, prieur de Morlas, seigneur de Pacel, concernant les droits honorifiques à Pacel ; — lettres de l'abbé de La Lande, etc. — Quittance des droits de rachat du quart du fief noble, appelé *le fief du Buisson de Perreaulx*, assis en la paroisse de Pacel, donnée à Jean Veau par Jacques de Brezé, seigneur de Breval.

E. 2591. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1524-1567.** — Pacel. — Notes et extraits concernant le fief Raoul Des Hayes, sis à Pacel (Eure) ; — aveu et dénombrement du fief Raoul Des Hayes, assis à Pacel, présenté à Diane de Poitiers, dame de Breval, par Pierre Labbé, au nom de ses enfants mineurs ; — acte de foi et hommage du fief Raoul Des Hayes, présenté à Françoise de Brezé, duchesse de Bouillon, dame de Breval, par Nicolas Labbé.

E. 2592. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1558-1627.** — Pacel. — Notes et extraits concernant le fief de la Sergenterie ; — aveu et dénombrement du fief de la Sergenterie de Pacel, présenté à Diane de Poitiers, dame de Breval, par Pierre Hue, sergent à Pacel ; — vente de la Sergenterie héréditaire de Pacel faite à Procope de Loubert, sieur des Ajoux, par Jacques, par Charles, par Christophe et par Jean Le Roy, héritiers de Charlotte Hue, leur mère, femme de Mathieu Le Roy, sergent, leur père.

E. 2593. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1482-1650.** — Pacel. — Notes sur le fief du prieuré de Saint-Sulpice de Pacel ; — sentences du bailli de Breval condamnant les religieux de l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroi, au diocèse d'Évreux, à payer au seigneur de Breval 12 sols parisis, à cause du prieuré de Saint-Sulpice de Pacel ; — saisies féodales du domaine du prieuré de Saint-Sulpice de Pacel ; — procédures faites à la requête du seigneur de Breval contre l'abbé de la Croix-Saint-Leufroi, etc.

E. 2594. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

**XVI<sup>e</sup> siècle.** — Pacel. — Déclarations censuelles de la seigneurie de Pacel, passées au profit de Diane de Poitiers,

dame de Breval : par Pierre Legris ; — par Jacqueline, veuve de Jean Gaudefroy ; — par Antoine Le Roy ; — par messire Jacques Febyre, prêtre, bourgeois de Paci ; — par Thomas Loubert, etc.

E. 2595. (Liasse.) — 14 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1474-1764.** — Pacel. — Déclarations des héritages tenus à Pacel par Jean Aubert, dit Delisle, en censive du comte de Manlevrier, seigneur de Breval ; — bail à cens d'un étal de boucher, en la paroisse de Pacel, fait par Louis de Brezé, seigneur de Breval, à Jean de Franquefort, pour 3 sols parisis par an ; — d'un autre étal de boucher, fait à Richard Troupe et à Samson Troupe, son fils, pour 2 sols 6 deniers tournois de rente ; — déclarations censuelles des héritages tenus à Pacel par Jeanne Loubert, veuve de Martin Dupont ; — par Gilles Fromont ; — procédures faites à la requête du prince de Tingry : contre Jacques de Monferront, écuyer, demeurant à Pacel ; — contre la veuve de François La Vertu, maîtresse de la poste de Paci, — lettres du sieur de La Lande.

E. 2596. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1489-1664.** — Saint-Cheron. — Notes et extraits concernant le fief et la seigneurie de Saint-Cheron (Eure) ; — déclarations des héritages possédés à Saint-Cheron : par Pierre et par Jean Gadrot ; — par la veuve Pierre Liesse ; — vente de la seigneurie de Saint-Cheron faite par Geneviève et par Marguerite Ballet à Louis Ballet, sieur de Boissy ; — transaction entre François Bonaventure de Harlay, marquis de Breval, et Charles de Goubert, sieur de Saint-Cheron, pour le paiement des droits de rachat dus au seigneur de Breval ; — extraits : du registre du greffier de la justice de Saint-Cheron ; — de l'aveu de Jean Le Masson ; — mémoires de maître de Fontaines, avocat à Chartres, sur la justice de Saint-Cheron, etc.

E. 2597. (Liasse.) — 10 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1489-1726.** — Saint-Cheron. — Actes de foi et hommage, aveux et dénombremens du fief de Saint-Cheron, présentés aux seigneurs de Breval : à Jacques de Brezé, par Jean Le Masson ; — à Louis de Brezé, par Jean Le Masson ; — à Françoise de Brezé, par Claude Le Masson ; — par Louis de Ver, écuyer, à cause de Louise de Ballet, sa femme ; — par Guillaume Ballet ; — par Louis Ballet ; — par

Charles de Goubert et par Catherine de Ver, sa femme ; — par Louis Doublet, etc.

E. 2598. (Liasse.) — 20 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1550-1711.** — Saint-Cheron. — Notes et extraits concernant le fief de Neaufle, à Saint-Cheron ; — transaction entre Jean Le Masson, écuyer, sieur de Neaufle, Anne de Linoges, sa femme, et Jean de Guerard, sieur de Mondreville, en partie, et Barbe Le Masson, sa femme, relativement au fief de Neaufle, sis à Saint-Cheron ; — actes de foi et hommage du fief de Neaufle, faits à Louis de Ballet, seigneur de Saint-Cheron, par Jacques Jollivet ; — saisies féodales du fief de Neaufle ; — sentences de la justice de Brevat sur ces saisies féodales ; — procédures faites à la requête du sieur de Brevat contre la dame de Saint-Cheron ; — sentence du bailliage de Chartres, etc.

E. 2599. (Liasse.) — 10 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1567-1675.** — Saint-Cheron. — Notes concernant la chapelle de Saint-Jacques, fondée en l'église Saint-Pierre de Chanu, et relevant, pour les héritages, de la paroisse de Saint-Cheron ; — déclaration et dénombrement des héritages appartenant à la chapelle de Saint-Jacques-le-Grand, fondée en l'église paroissiale de Saint-Pierre de Chanu, présenté à la duchesse de Bouillon, à cause de la terre de Brevat, par révérend père, messire Anfoine Abelly, confesseur de la reine-mère, abbé de Notre-Dame de Livry-en-Aulnois ; — déclaration de maître Michel Dannel, prêtre, curé de Cravent et chapelain de Saint-Jacques ; — saisie féodale du fief de la Chapelle-Saint Jacques, etc.

E. 2400. (Liasse.) — 24 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1187-1757.** — Saint-Illiers-la-Ville. — Mémoire sur les censives possédées à Saint-Illiers-la-Ville par les religieux de l'abbaye de Coulombs ; — transaction entre le seigneur de Brevat et les religieux de l'abbaye de Coulombs sur les limites des seigneuries de Brevat et de Saint-Illiers-la-Ville ; — saisies féodales des seigneuries de Saint-Illiers-la-Ville et de Chignolles, à la requête des seigneurs de Brevat ; — mémoire pour le marquis de Brevat contre les religieux de Coulombs ; — sentence du bailliage de Chartres qui maintient les religieux de Coulombs dans l'exercice du droit de justice sur toute la paroisse de Saint-Illiers-la-Ville ; — transaction entre le prince de Tingry, marquis de Brevat, et

les religieux de l'abbaye de Coulombs, etc. — Vidimus de la donation de la terre de Chignolles faite aux religieux de Coulombs par Torolde Malet ; — procuration de Jean Gihault, prieur de Villemeust, dépendant de l'abbaye de Coulombs ; — arrêt du Parlement de Paris sur la justice de Chignolles ; — affiche pour la vente judiciaire de la terre de Chignolles ; — notes et extraits sur le fief de Pelleret, sis à Saint-Illiers-la-Ville ; — mémoires sur le fief de Pelleret ; — cession de la rente annuelle d'un septier de blé faite par Jean Le Vavasseur à Jean Du Val, seigneur de Saint-Illiers-la-Ville.

E. 2401. (Liasse.) — 41 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1531-1559.** — Saint-Illiers-la-Ville. — Procès criminel de Thomas Du Val, dit Pelleret, seigneur de Saint-Illiers. — inventaire des sacs et pièces du procès criminel fait par le prévôt de l'Hôtel à l'encontre de Thomas Du Val, sieur de Saint-Illiers, prisonnier renvoyé à la Cour de Parlement de Rouen ; — extraits du procès criminel de Thomas Du Val ; — requête de Thomas Du Val au Parlement de Rouen ; — mémoire des homicides, meurtres, voleries, pilleries, voies de fait qu'a faits Thomas Du Val, dit Pelleret ; — moyens de faux baillés par le procureur du Roi à l'encontre de Thomas Du Val ; — notes concernant les moyens de faux ; — la lettre de tonsure ; — sur le meurtre de Hocquerel ; — sur les cas contenus en la rémission ; — sur le fait d'hérésie ; — pour la preuve du coup d'arquebuse ; — sur la volerie du doyen de Neufbourg ; — sentence du bailli de Vernon, condamnant Thomas Du Val, dit Pelleret, à être pendu et étranglé « en quelque lieu que recouvert pourra estre, hors lieu saint, » pour avoir tué Olivier Hocquerel, et pour avoir trompé Nicolas Dupont, tabellion à Vernon ; — arrêt du Parlement de Rouen sur la saisie réelle des biens de Thomas Du Val ; — nomination d'un tuteur aux enfants mineurs de feu Thomas Du Val ; — procédures faites à la requête des enfants mineurs de Thomas Du Val, etc.

E. 2402. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1543-1656.** — Saint-Illiers-le-Bois. — Notes et extraits concernant la seigneurie de Saint-Illiers-le-Bois ; — aveu et dénombrement du fief de Saint-Illiers-le-Bois, présenté à Françoise de Brezé, dame de Brevat, par Jacqueline Du Val, dame de Saint-Remi, veuve de Louis de Courselles ; — blâme de cet aveu ; — dénombrement du fief de Saint-Illiers-le-Bois, présenté par Georges de Courselles ; — donation des fiefs de Saint-Illiers-le-Bois, de Villiers-en-Desœuvre, de Mou-

dreuil, etc., faite par Jean Du Val, écuyer, à Jacqueline Du Val, sa fille aînée, femme de Louis de Courselles; — mémoire des maisons et lieux possédés par M. de Saint-Remi, à Saint-Illiers-le-Bois; — transaction entre Achilles de Harlay, marquis de Breval, et Georges de Courselles, seigneur de Saint-Remi, au sujet du fief Billard et du droit de chauffage, etc.

E. 2405. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

**1353-1971.** — Saint-Illiers-le-Bois. — Note sur le fief des Chapelains ou des Espesses, sis à Saint-Illiers-le-Bois; — donation faite à l'autel de Saint-Pierre, de Saint-Paul et de Saint-Jean-l'Évangéliste, dans l'église de Notre Dame d'Évreux, par Pierre de Félin, écuyer, et par Jeanne, sa femme, de toutes les rentes qu'ils possédaient dans la paroisse de Saint-Illiers-le-Bois; — amortissement de cette donation par Charles, roi de Navarre et comte d'Évreux; — acte de foi et hommage du fief des Chapelains, sis à Saint-Illiers-le-Bois, fait à madame de Breval, par Nicolas le Basanger, sieur de La Motte de Flins; — aveu et dénombrement du fief des Espesses ou des Chapelains, fait par Claude de Courselles; — actes de foi et hommage faits: par Henri de Tilly; — par Jean-Nicolas de Bernage, etc.

E. 2404. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

**1560-1583.** — Saint-Illiers-le-Bois. — Notes et extraits concernant le fief de Lisle, à Saint-Illiers-le-Bois; — aveu et dénombrement du fief de Lisle, sis à Saint-Illiers-le-Bois, présenté à Françoise de Brezé, dame de Breval, par Jacques Boulant; — saisies féodales du fief de Lisle; — lettre de Françoise de Brezé, dame de Breval, au sujet de la foi et hommage due par le baron de Saint-Remi, pour le fief de Lisle, à Saint-Illiers-le-Bois; — ratification par Claude Lecomte, femme de Jacques Boulant, sieur de Glissolles, de la vente d'une partie du fief de Lisle, faite à Jacques de Courselles.

E. 2405. (Liasse.) — 85 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1591-1789.** — Saint-Illiers-le-Bois. — Sentence du bailli de Breval, déclarant bonne et valable la saisie faite à la requête de Nicolas de Guerville, curé de Saint-Illiers-le-Bois, sur les récoltes de Jean Benaut, fermier des dîmes de cette paroisse; — apposition de scellés après le décès de maître François-Baptiste Fouré, prêtre, curé de Saint-Illiers-le-Bois; — lettres de Teissier, procureur fiscal de Breval; — bail à

cens d'une pièce de terre, à Saint-Illiers-le-Bois, fait par Louis de Brezé à Mathelin Gallerand; — procédures faites à la requête du seigneur de Breval: contre Jean Levy, marchand, pour la propriété d'un demi-arpent de terre, sis à Saint-Illiers-le-Bois; — contre Henri de Tilly, seigneur de Saint-Illiers-le-Bois, au sujet de quelques droits de censives; — procès-verbaux de contravention dans les bois de Saint-Illiers, dressés par César Lemerle, garde chasse du marquisat de Breval; — ordonnance du bailli de Breval, défendant aux syndics des communautés des paroisses du marquisat de convoquer aucune assemblée dans les églises et chapelles dépendant de sa juridiction, sous peine de 50 livres d'amende; — lettres de M. de Bernage: concernant l'acquisition des biens provenant du sieur Leblanc; — concernant le bornage du champier de la Louveterie; — assignations données à la requête du seigneur de Breval: à Guillaume Le Herault; — à Martin Gouel; — à Charles Noinville, etc., pour les contraindre à quitter et délaisser la possession de certaines pièces de terre, etc.

E. 2406. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

**XVI<sup>e</sup> siècle.** — Saint-Illiers-le-Bois. — Déclarations censuelles passées au profit de Louis de Brezé et de Diane de Poitiers, seigneur et dame de Breval, pour la seigneurie de Saint-Illiers-le-Bois: par Jean Binard, écuyer; — par Perrin Vautier; — par Colas Lecerf; — par Jean Dargory, etc.

E. 2407. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1600-1695.** — Saint-Illiers-le-Bois. — Déclarations censuelles passées au profit de Jacques de Harlay et de Catherine de La Marek, seigneur et dame de Breval, pour la terre de Saint-Illiers-le-Bois: par Lucas Huvé, laboureur; — par Jacques Turpin, manouvrier; — par Jacques Leleu, etc.

E. 2408. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1606-1672.** — Saint-Illiers-le-Bois. — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Breval, à cause de la terre de Saint-Illiers-le-Bois: par Charles Fournier; — par Jean Savarin; — par l'église d'Heurgeville, etc.

E. 2409. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

**XVII<sup>e</sup> siècle.** — Saint-Illiers-le-Bois. — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Breval, à cause



de la terre de Saint-Illiers-le-Bois : par Claude Baron ; — par Pasquier Vautier ; — par Louis Lepage, etc.

E. 2410. (Cahiers.) — In-folio, papier, 299 feuillets.

**1553.** — Saint-Illiers-le-Bois. — Papier terrier de la seigneurie de Saint-Illiers-le-Bois, rédigé pour Françoise de Brezé, duchesse de Bouillon, dame de Breval. — Censitaires : Antoine Lenormant ; — Gilles Moraine ; — Guillaume Costes, barbier, etc. (Table alphabétique des noms.)

E. 2411. (Cahiers.) — In-folio, papier, 84 feuillets.

**XVII<sup>e</sup> Siècle.** — Saint-Illiers-le-Bois. — Fragments de papier terrier de Saint-Illiers-le-Bois. — Déclarants : Adam Clergon ; — Allain Gadiot ; — Auger Allorge, etc.

E. 2412. (Cahiers.) — In-folio, papier, 168 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> Siècle.** — Saint-Illiers-le-Bois. — Mémoires et dépouillements de ceux qui ont anciennement passé déclaration à la seigneurie de Saint-Illiers-le-Bois, dépendant du marquisat de Breval. (Tables alphabétiques des noms.)

E. 2415. (Cahier.) — In-folio, papier, 22 feuillets.

**1608-1615.** — Saint-Illiers-le-Bois. — Papier censier de la recette de la terre de Saint-Illiers-le-Bois faite par Jacques L'Hommedieu, receveur général de la chatellenie de Breval. — « Adam Clergon, demeurant à Rosny, pour « soixante perches de terre assises au Buisson, xu deniers « tournois, etc. »

E. 2414. (Liasse.) — 52 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1676-1697.** — Soindres. — Procédures faites devant le bailli de Mantes, à la requête de messire Henri Poncher, chevalier, seigneur de Soindres, contre Robert et Lubis Cresté, héritiers de René Cresté, pour les contraindre au paiement des arrérages de censives.

E. 2415. (Liasse.) — 42 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1109-1630.** — Tilly. — Mémoire pour le seigneur de Breval contre celui de Tilly, au sujet de la justice de ce lieu : — copie de la donation de l'église de Tilly, faite à l'abbaye de Notre-Dame-de-Coulombs par Guillaume de Tilly ; — amendes et défauts et autres exploits de justice, dus et échus à la justice de Tilly ; pour Simon de Flacourt,

écuyer ; — pour Guillaume Du Broullart ; — commission de sergent en la justice de Tilly, accordée à Michaut Biné, par Artur Desmazis, seigneur du lieu ; — déclaration des biens possédés par la veuve de Prévot Adam, dans la censive de maître Antoine de Heurgeville, chambrier commendataire de Notre-Dame-de-Coulombs, seigneur de Tilly, en partie ; — sentences du bailli de Tilly ; — sentences du juge de Flins ; — acte de réception, par le bailli prévôtal de Breval, de Guillaume Fontaine, comme bailli de Tilly et de Flins ; — consultation sur le droit de justice exercé par Jean Desmazis, seigneur de Tilly ; — procédures faites au bailliage de Chartres, à la requête de la marquise de Breval, contre Jean Desmazis, seigneur de Tilly, pour le droit de justice ; — sentence du bailli de Chartres qui maintient le seigneur de Tilly dans le droit d'exercer la basse et la moyenne justice, etc.

E. 2416. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

**1491-1680.** — Villegats. — Notes et extraits concernant la terre de Villegats (Eure) ; — sentence des requêtes du Palais qui maintient Alain de La Ferté dans la propriété de la terre de *Villiers-le-Gastz* (Villegats), comme relevant de Jacques de Brezé, seigneur de la chatellenie de Breval ; — information faite à Villegats par le bailli de Breval ; — extraits des registres d'audience du greffe de Breval, pour prouver que le droit de justice s'exerçait à Villegats ; — procédures faites à la requête de Louis de Tilly, seigneur de Villegats, contre Jacques de Harlay, marquis de Breval, pour le droit de justice ; — compromis entre Louis de Tilly et Jacques de Harlay ; — acte de foi et hommage du fief de Villegats, fait par Charles de Tilly, marquis de Blaru, à François de Harlay, marquis de Breval ; — déclaration des terres possédées par les Ursulines de Mantes, à Villegats, etc.

E. 2417. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1726-1782.** — Villiers-en-Desœuvre. — Notes sur la terre de Villiers-en-Desœuvre (Eure) ; — mémoires et états des réparations à faire au pressoir de Villiers ; — baux des droits d'étalage, de mesurage et des halles de Villiers-en-Desœuvre, faits : par Françoise de Harlay, veuve de Claude Damas, marquis de Thiange et de Breval, à Firmin Liénard, — par le maréchal de Montmorency, marquis de Breval, à Jean Liénard ; — compte d'Antoine Le François, pour la ferme des halles de Villiers ; — mémoire sur les champarts

de Villiers; — sentence du bailli de Breval contre Philippe Prevost, à cause des droits de champarts de Villiers, etc.

E. 2418. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

**1740-1789.** — Villiers-en-Desœuvre. — Mémoires des terres de la ferme de Villiers; — baux de la terre et seigneurie de Villiers-en-Desœuvre, faits : par le maréchal de Montmorency, marquis de Breval, à Marie Liénard, veuve de François Le François; — à Antoine Le François; — à François Freville; — à Nicolas Lepeintre; — à Pierre Robert; — procédures faites à la requête du prince de Tingry, contre Antoine Le François et Pierre Herson, etc.

E. 2419. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1634-1774** — Villiers-en-Desœuvre. — Donation de la moitié d'une maison, sise à Villiers-en-Desœuvre, faite par François de Harlay, archevêque de Rouen, à Eustache Lepelletier, homme de chambre de la marquise de Breval; — arrêt de la Table de Marbre, obtenu par Achille de Harlay, marquis de Breval, contre les habitants et manants de Villiers, à cause des dégâts commis dans ses bois; — bail à rente d'une maison, sise à Villiers, fait à Denis Aumont, par la fabrique de Saint-Aubin-du-Vieil-Évreux; — vente d'une maison, sise à Villiers, devant la halle, faite par Jean de Hallo à Denis Liénard; — déclaration de Gabriel Becque-reau, barbier, de François Letellier, tourneur, et de Marie Bizet, femme séparée de Louis Bigaux, notaire, que : c'est sans titre et sans en avoir obtenu la concession, qu'ils ont fait bâtir des échoppes ou boutiques dans la rue de Villiers; — baux : de deux arpents de terre, à Charles Mouton, charbonnier; — de soixante et onze perches de terre d'anciens fossés de fortifications, sis à Villiers, derrière la Tour, à Barthelemi Allorge, taillandier, etc.

E. 2420. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1648-1789.** — Villiers-en-Desœuvre. — Ordonnance du bailli de Breval, pour contraindre les habitants de Villiers à nommer un vacher solvable, pour faire la garde des vaches, au dedans de la forêt; — requêtes du procureur fiscal de Breval : contre Jean Mulot, qui a fait transporter, sans autorisation, une grande quantité d'arbres dans le marché aux bestiaux de Villiers; — contre des habitants de Villiers qui laissent leurs cochons aller dans les halles fouiller et détruire l'aire; — procès-verbaux des gardes classés du

marquisat de Breval : contre la femme Mulot, qui coupait du bois dans la forêt; — contre la femme Allorge, qui coupait de l'herbe, etc; — information contre plusieurs vagabonds qui commettent des désordres à Villiers; — sentence du bailli de Breval, qui condamne Legendre, cabaretier à Villiers, en trois livres d'amende, pour avoir donné à boire à huit heures et demie du soir, etc.

E. 2421. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

**1490-1643.** — Villiers-en-Desœuvre. — Donation de l'office de sergent de la chatellenie de Breval, en la verge du village de Villiers-en-Desœuvre, faite par Louis de Brezé, comte de Maulevrier, seigneur de Breval, à Jean Des Mouceaux, l'aîné, et à Jean, son fils, en rémunération des services qu'ils ont faits à la poursuite du procès de la terre de *Villiers-le-Gats* (Villegats); — acte de réception, par le bailli de Breval, de Richard Daniel, comme sergent de Villiers; — sentence de Breval sur la réception de l'aveu de la terre de Villiers, présenté par Nicolas Viole; — vente de l'office de sergent fieffé en la chatellenie de Villiers, faite par Nicolas Moutardier, et par Geneviève Moutardier, femme d'Étienne Vautier, héritiers de feu Charles Moutardier, à Pierre Poisson, maître chirurgien; — acte de foi et hommage de la sergenterie fieffée de Villiers, fait à madame de Breval par Pierre Poisson; — acte de réception de Pierre Poisson, comme sergent à Villiers; — aveu et dénombrement du fief de la sergenterie : — « Item, à cause d'icelle sergenterie, « j'ay droict de mets de mariage de tous ceulx qui se marient au dict Villiers, des subjects du dict lieu, tenant leurs « mesons à titre de cens de la dicte seigneurie. Ce consiste le « dict mets en quatre pains, quatre pots de vin et autre « sorte de breuvage qui peut estre beu aux nopces, une pièce « de chair de pied et demy de large; et doit-on apporter par « le marié ou ses serviteurs en ma meson, le jour des nopces, « avant soleil couché, avec les ménétriers et joueurs d'instruments, le jour des nopces, sous peine d'amende; et suis « tenu d'aller quérir la fiancée, le jour du mariage, jusques « à une lieue du dict lieu de Villiers, à cheval, m'en advertissant auparavant, etc. »

E. 2422. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 18 pièces, parchemin.

**1370-1657.** — Villiers-en-Desœuvre. — Vente d'un colombier à pied, avec une mesure et un jardin, à Villiers, faite par Clément Billiard ou Billart, à Jean de Plumauden, écuyer; — transaction entre Jean Quirole, propriétaire du fief Billart, à Villiers, et Colas L'Hommedieu, concernant cer-

tains héritages dépendant du fief Billart ; — acte de foi et hommage d'une partie du fief Billart, fait par Colas L'Hommedieu, à Jean Quirole ; — lettres de rectification par Guillemette, femme de Jean Gibert, et par Jeanne, femme de Thomassin Le Vaigneux, des lots du fief Billart ; — acquisitions de plusieurs parties du fief Billart, par Jean Duval, praticien en Cour laie ; — sentence du bailli de Breval, pour Jean Duval, propriétaire du fief Billart, contre les héritiers de Jean Quirole ; — dénombrement du fief Billart, présenté par Jean Duval, à Jean Viole, seigneur de Villiers-en-Desœuvre ; — vente du fief Billart, par Antoinette de Fresnoy, femme de Claude de Courselles, à Marin Lemaistre, marchand boucher à Villiers ; — acte de foi et hommage du fief Billart, fait au seigneur de Breval, par Marin Lemaistre ; — cession du fief Billart, par Marin Lemaistre, à Marie de Courselles ; — saisie des biens situés à Villiers, et vendus à Lemercier de Vigny, par Georges de Courselles, etc.

E. 2425. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

**1675-1789.** — Villiers-en-Desœuvre. — Mémoires sur le fief de l'Aumône, situé dans la seigneurie de Villiers et appartenant aux religieux de l'abbaye d'Ivry ; — état des maisons et des terres qui relèvent du fief de l'Aumône ; — lettres de F. de La Grandière ; — extraits des titres du fief de l'Aumône appartenant à l'abbaye d'Ivry ; — trièges et terres sur lesquelles les religieux d'Ivry prétendent un minot de blé par arpent, à cause de leur fief de l'Aumône ; — déclarations des terres possédées : par Charles Barré, dans la seigneurie de Villiers. — par l'abbé Cazille, curé de Cravent ; — procédures faites à la requête du prince de Tingry, contre les sieurs Prevost et Vaugoude, pour les contraindre à passer déclaration ; — mémoire pour François Olivier de Sénoz, marquis de Rosny, contre frère Jacques Morel, religieux de Notre-Dame de Bellozanne, de l'Ordre de Prémontré, soi-disant prieur du Val-Guyon ; — lettre de H. Damart, procureur de l'abbaye d'Ivry, etc.

E. 2424. (Liasse.) — 20 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin.

**1580-1767.** — Villiers-en-Desœuvre. — Notes et extraits concernant les fiefs du Breuil et du Cesne, sis à Villiers-en-Desœuvre ; — actes de foi et hommage des fiefs du Breuil et du Cesne, faits aux seigneurs de Breval : à Louis de Brezé, par Guillaume de Brezé ; — à Diane de Poitiers, par Guillaume de Brezé ; — à la duchesse de Bouillon, par Jean de Bugnard ; — par Matthieu Legrant, sieur de Tour-

ville ; — à Achilles de Harlay, par Christophe de Loubert ; — par Alexandre Urbain de Loubert ; — saisies féodales des fiefs du Breuil et du Cesne ; — transaction entre le prince de Tingry et messieurs de Loubert, etc. — Cession de plusieurs rentes foncières et de censives, dépendant du fief de Gagnouville, à Guainville, et du fief du Breuil, à Villiers, faite par Antoine de Bresey, sieur de Gagnouville, à Jacques L'Hommedieu.

E. 2425. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

**1544-1789.** — Villiers-en-Desœuvre. — Notes et extraits concernant le fief de Hallot, relevant de Villiers-en-Desœuvre ; — lettres patentes pour la réformation de la forêt de Breval ; — transaction entre Nicolas de Boisrouvre, sieur de Fontanes, et Suzanne de Hallot, sa femme, et Jacques de Hallot, concernant la succession de Jean de Hallot ; — cession par Françoise de Hallot, veuve de Gilles Le Fortier, sieur du Buisson-Sainte-Marguerite, à Jean de Hallot, de tous les droits qui lui appartiennent dans la succession de Jacques de Hallot ; — bail de la terre et seigneurie de Hallot, fait par Jean de Hallot, chevalier, à Jean Fleury, marchand ; — procédures faites à la requête d'Achilles de Harlay, marquis de Breval, contre Jean de Hallot, à l'occasion de la saisie, dans les jeunes ventes de la forêt de Breval, de vingt-quatre vaches appartenant au sieur de Hallot ; — cession, par Achilles de Harlay à François Bonaventure de Harlay, des droits de rachat qui lui sont dus sur la terre de Hallot ; — arrêt de la Table de Marbre qui maintient Jean de Hallot dans la possession et jouissance des droits d'usage et de chasse en la chàtellenie de Breval ; — transaction entre François-Bonaventure de Harlay, marquis de Breval, et Jean de Hallot, sur les droits de chauffage et de pacage dans la forêt de Breval ; — autre transaction entre le marquis de Montfort, seigneur de Hallot, et la marquise de Thiange, dame de Breval ; — titre nouvel d'une rente perpétuelle de 250 livres, constituée par le prince de Tingry, au profit de Françoise Martin, sœur de Christophe Dennée.

E. 2426. (Liasse.) — 46 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1406-1727.** — Villiers-en-Desœuvre. — Avenx et dénombrements, actes de foi et hommage de la terre de Hallot, présentés aux seigneurs de Breval : par Robert de Hallot, au roi Charles VI, à cause de Breval (5 exemplaires) ; — à Jacques de Brezé, par Philippe de Hallot ; — à Diane de Poitiers, par Jacques de Hallot ; — par Jean de Hallot ; —

à Jacques de Harlay, par Jacques de Hallot ; — à Achilles de Harlay, par Jean de Hallot ; — par Louis-Anne de Bresseau, marquis de Montfort ; — par François Moreau, conseiller au Parlement de Paris, seigneur de Hallot ; — saisies féodales, etc.

E. 2427. (Liasse.) — 19 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1482-1722.** — Villiers-en-Desœuvre. — Mémoire sur l'acquisition de la terre de Hallot, faite par M. Martin, notaire au Châtelet de Paris ; — extraits des titres de madame Martin, concernant son chauffage ; — aveux, acte de foi et hommage du fief de La Noe, assis près de Mondreville, rendus : à Philippe de Hallot, par Denis Le Grand ; — à Jacques de Hallot, par Mathurin Le Grand ; — déclarations des biens que Marin Le Pelletier, sieur de Château-Poissy, possède dans la censive de Jacques de Hallot ; — vente de cent dix-huit arpents de terre, sis à Villiers et à Neauflette, faite à François-Bonaventure de Harlay, marquis de Breval, par Jacques Le Pelletier, sieur de La Houssaie ; — extrait du terrier de Hallot ; — sentence des requêtes du Palais, défendant à Pierre Moreau, trésorier des Invalides, acquéreur de la terre de Hallot, d'entreprendre sur les droits de chapelle et droits honorifiques dans l'église de Villiers ; — procès-verbal constatant que deux tombes des seigneurs de Hallot, dans une chapelle à gauche du maître-autel dans l'église de Villiers, ont été abattues à la requête de madame de Thiange, marquise de Breval, etc.

E. 2428. (Liasse.) — 11 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1563-1788.** — Villiers-en-Desœuvre. — Procès-verbal de plantation de bornes du fief Champgrison, appartenant à l'église Saint-Nicolas de Villiers-en-Desœuvre ; — compte de Marin Picquet, receveur de la terre de Villiers, présenté à Diane de Poitiers ; — lettre de Françoise de Brezé, dame de Breval, sur la foi et hommage due par le sieur de Boulay ; — baux à cens : de la moitié du fossé du vieux château de Villiers, par Jacques de Harlay, à Claude Blondel, chapelain de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle ; — d'une place, près la tour du vieux château de Villiers, par le prince de Tingry, à Denis Barbier ; — du terrain de la geole de Villiers-en-Desœuvre, à Charles Courtaingne ; — d'une volière, à Jean-Baptiste Legoux, laboureur, pour 5 livres de cens et rente seigneuriale, etc.

E. 2429. (Liasse.) — 45 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1543-1717.** — Villiers-en-Desœuvre. — Déclarations

censuelles passées au profit des seigneurs de Breval, à cause de leur seigneurie de Villiers : par Nicolas Langlois, chapelain de Notre-Dame-de-Villiers ; — par Jacques Allorge, marchand-boucher à Villiers ; — par l'église de Villiers, etc.

E. 2430. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

**1605-1704.** — Villiers-en-Desœuvre. — Déclarations censuelles, passées au profit des seigneurs de Breval, à cause de leur terre et seigneurie de Villiers : par François Hamel, marchand à Villiers ; — par Auger Allorge ; — par Simon Savarin, laboureur, etc.

E. 2431. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**1605-1672.** — Villiers-en-Desœuvre. — Déclarations censuelles, passées au profit des seigneurs de Breval, à cause de leur terre et seigneurie de Villiers : par Jean-Marigault ; — par Jacques Bertault, laboureur ; — par François Hardy, etc.

E. 2432. (Cahiers.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

**1474-1584.** — Villiers-en-Desœuvre. — Extraits des anciennes reconnaissances des seigneuries de Villiers et de Saint-Illiers-le-Bois, dépendant du marquisat de Breval. (Table alphabétique des noms.)

E. 2433. (Cahiers.) — In-folio, papier, 101 feuillets.

**1652-1680.** — Villiers-en-Desœuvre. — Papier terrier de la seigneurie de Villiers-en-Desœuvre. — Déclarants : Barbe Querole, veuve de maître Charles Buisson ; — Louis Herson, laboureur ; — Jean Bizet, maître chirurgien, etc. (Table alphabétique des noms.)

E. 2434. (Registre.) — In-folio, papier, 146 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> Siècle.** — Villiers-en-Desœuvre. — Relevé des terres à champart de la seigneurie de Villiers-en-Desœuvre, suivant les reconnaissances qui en ont été passées au profit de messire Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, marquis de Breval.

E. 2435. (Cahiers.) — In-folio, papier, 27 feuillets.

**1759-1781.** — Villiers-en-Desœuvre. — Registre des droits de lods et ventes payés à Breval, pour les fiefs de Villiers et de Saint-Illiers-le-Bois.

E. 2436. (Caliers.) — In-folio, papier, 22 feuillets.

**1765-1787.** — Villiers-en-Desœuvre. — Registre de la recette des droits de cens de la terre et seigneurie de Villiers et de Saint-Illiers-le-Bois. — Le 19 octobre 1812, un certain nombre de pièces et de titres, concernant la terre de Breval, furent remis à M. Delannay, mandataire de la princesse de Tingry.)

E. 2437. (Liasse.) — 59 pièces, papier (4 imprimées).

**1788-1789.** — MONTMORENCY-ROBECQ (Anne-Louis-Alexandre de), prince de Robecq, seigneur de Brétigny et de Marolles. — Lettres adressées au prince de Montmorency-Robecq : par M. de Bernos ; — par M. de Boistel ; — par Camus ; — par Drouhin ; — par V. Esterhazy, commandant en second en Hainaut et en Cambresis : « Je suis bien reconnoissant, mon prince, de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à la fausseté de mon accusation, et à l'empressement avec lequel vous avez bien voulu m'en instruire ; j'espère que ma justification est bien établie parmi ceux qui ont vu les pièces que j'ai envoyées. Mais tous les papiers publics ont parlé affirmativement de l'autorité que j'avois exercé ; » — par Hubert ; — par Pascal de Kerenveyer ; — par le comte de Labeseeque ; — par l'abbé de Letang, curé de Saint-Pierre-de-Brétigny ; — par Malotau de Beaumont ; — par Maupoint de Vandoul ; — par Maugard ; — par M. de Montrosier ; — *Gazette des Pays-Bas* (imprimée) ; — déclaration de messieurs les officiers du comité et de messieurs les capitaines de la garde bourgeoise de la ville de Lille (imprimée) ; — *Annales de France*, par Maugard, second avis (imprimé), etc.

E. 2438. (Liasse.) — 54 pièces, papier (1 imprimée ; 1 plan.

**1784-1789.** — Lettres adressées au prince de Montmorency-Robecq : par Pinon Du Coudray ; — par Raelin ; — par M. de Rochecot ; — par Rouzard ; — par Ruysen ; par le comte de Sainte-Marie (avec les minutes des réponses du prince de Robecq) ; — par Spitalier ; — par Verheyen (avec deux lettres du général Zorreth, en hollandais) ; — lettres non signées, etc. — Proclamation du bourgmestre et des échevins de Dunkerque (imprimée), etc.

E. 2439. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1563-1751.** — Partage de la succession de feu Charles Le Goupil, seigneur d'Amfreville, par lequel Charles Martel, sieur de Fontaine, et Françoise Le Goupil, sa femme, ob-

tiennent la terre de Brétigny ; — donation entre-vifs des tiefs et terre de Brétigny, de Marolles et de Saint-Michel, faite par Claude de Bretel, marquis de Lanquetot, à Anne-Charlotte Dutot, veuve de Henri de Bretel ; — mémoire à consulter pour M. de Chammeville, acquéreur de la terre de Brétigny ; — vente des terres de Brétigny, de Marolles et de Saint-Michel, faite par Anne-Charlotte Dutot, veuve de Henri, comte de Bretel, à Philibert Thiroux de Chammeville ; — mémoire des frais et des déboursés faits dans la poursuite du décret volontaire des terres de Brétigny et de Marolles, etc.

E. 2440. (Liasse.) — 40 pièces et 5 plans, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1656-1747.** — Déclarations censuelles du moulin à eau du Pré, sis au Carouge, paroisse Saint-Philbert-de-Brétigny, rendues : à Henri Martel, comte de Fontaine, seigneur de Brétigny, par Pierre de Louvain, écuyer, commandant la Petite-Écurie du Roi ; — à Claude de Bretel, marquis de Lanquetot, seigneur de Brétigny ; — vente du moulin de Carouge, assis sur l'Orge, en la paroisse de Saint-Philbert-de-Brétigny, et du fief de Villarceau, sis à Nozay, faite par Laurent de Louvain, écuyer du Roi et de madame la Dauphine, à Louis-Joseph-Timoléon, comte de Cossé-Brissac ; — saisie réelle de tous ces domaines, etc.

E. 2441. (Liasse.) — 28 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1565-1789.** — Extraits concernant le Moulin-Basset, assis à Longpont ; — baux à loyer du Moulin Basset, faits : par Françoise Le Goupil, veuve de Charles Martel, seigneur de Brétigny, à Jean Michel ; — par Henri Martel, à Pierre Chrestien ; — à Nicolas Laisné ; — bail à cens du Moulin-Basset, fait par Henri Martel, à Charles Jumel, pour 650 liv. de rente annuelle et six canards ; — titres nouveaux de cette rente ; — lettres : de Baudri de Bréhaut ; — de l'abbé Chaillou ; — mémoire à consulter, etc.

E. 2442. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

**1506-1774.** — Mémoire sur le fief des Alliers et cens de Rosières, assis à Brétigny, relevant de M. de Montaran, à cause de son fief des Carnaux (sis à Lisses, près de Corbeil) ; — évaluation du fief des Alliers et cens de Rosières ; — transaction par laquelle Catherine Lhuillier cède à Françoise Lhuillier, sa sœur, le fief des Alliers ; — actes de foi et hommage, aveux du fief des Alliers faits : par François Martel, seigneur de Brétigny, à Brisson, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur des Carnaux ; — a

Charles du Hallay, seigneur des Carnaux ; — par Jacques-Louis Leclere, marquis de Juigné, seigneur de Brétigny, à M. de Montaran ; — aveu du fief des Carnaux, rendu par Jean Chapelain, premier médecin du Roi, à Louise de Humières, veuve de Guillaume de Balzac, baron d'Entragues, à cause de la baronnie de Saint-Yon ; — lettres de M. de Montaran à M. de Chammeville.

E. 2445. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

**1638-1743.** — Ventilation des fiefs de Brétigny, de la Maison-Neuve et des Quatre-Arpents, relevant du Roi, à cause de son château de Montlhéry ; — extrait de la sentence de Montlhéry, entre François Martel, seigneur de Brétigny, et Christophe et Thomas Hardy, seigneurs de Biebecorne, opposants à la publication de l'aveu du fief de la Maison-Neuve ; — quittance des droits de rachat de la seigneurie de Brétigny et des fiefs de la Maison-Neuve et des Quatre-Arpents, donnée par Jean-Louis Phelypeaux, seigneur par engagement du comté de Montlhéry, à Anne-Charlotte Dutot, veuve de Henri de Bretel ; — mémoires sur le fief du Clos-Margot ; — procuration donnée par François Martel, seigneur de Brétigny, à Charles de Martien, pour porter au seigneur du Plessis-Paté la foi et hommage du fief du Clos-Margot ; — projet de transaction entre madame de Sebbeville et M. de Chammeville, concernant le fief du Clos-Margot.

E. 2444. (Liasse.) — 25 pièces papier ; 1 pièce, parchemin.

**1368-1751.** — Évaluation du fief de Saint-Père, sis en la paroisse de Saint-Philbert-de Brétigny ; — partage de la succession de Jean de Brétigny, par lequel le manoir de Saint-Père échoit à Jean de Tignonville et à Agnès de Brétigny, sa femme ; — acte par lequel Gauvin de Guilleville et Bonne de Guilleville, sa sœur, cèdent les deux cinquièmes du fief de Saint-Père, à Guyon de Saint-Benoist, seigneur de Brétigny, et reçoivent en échange vingt arpents de terre, sis à Atainville ; — quittance des droits de quint et de requint donnée, par le receveur du temporel de l'évêché de Paris, à Guyon de Saint-Benoist, pour l'acquisition de la moitié et des deux cinquièmes du fief de Saint-Père, relevant de l'évêché de Paris ; — aveux et dénombremens, acte de foi et hommage présentés aux évêques et archevêques de Paris : par Charles Le Goupil ; — par François Martel ; — par Claude de Bretel ; — par Anne-Charles Dutot, veuve de Henri de Bretel ; —

vente de 50 sols de cens, à prendre sur le fief de Saint-Père, par Suzanne de Mouchy, femme de François Martel, seigneur de Brétigny, à Jean Le Houx, seigneur de Saint-Père en partie, etc.

E. 2445. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1446-1787.** — État des fiefs de Voisins et de Saint-Philbert-de-Brétigny, par nouveaux tenants et aboutissants ; — évaluation des fiefs de Voisins et de Saint-Philbert, relevant de la terre et seigneurie de Vaugrigneuse ; — ventilation des fiefs de Voisins et de Saint-Philbert, relevant de Vaugrigneuse ; — états des hommages et aveux des fiefs de Voisins et de Saint-Philbert, rendus à Vaugrigneuse ; — extrait de l'aveu rendu à Denis Du Molin, patriarche d'Antioche, évêque de Paris, seigneur de Vaugrigneuse, par Marguerite de Brétigny, femme de Raoul de La Tournelle ; — aveux et dénombremens des fiefs de Voisins et de Saint-Philbert, présentés aux seigneurs de Vaugrigneuse : à Guillaume Du Val, par François de Houdetot, sieur de Brétigny, à cause de Françoise Le Goupil, sa femme ; — à Charles Du Val, par François Martel ; — à Jean Drouard, seigneur de Vaugrigneuse, par François Martel ; — à Guillaume-Urbain de Lamoignon, comte de Launay-Courson, seigneur de Brie et Vaugrigneuse, par Claude de Bretel ; — à Jean-Joseph de Laborde, baron de Méréville, seigneur d'Angerville, de Vaugrigneuse, etc., par Jacques-Gabriel-Louis Leclere, marquis de Juigné, etc.

E. 2446. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

**1383-1758.** — État général des terres que possède le prieur de Longpont dans l'étendue de la seigneurie de Longpont ; — relevé des terres des religieux de Longpont ; — mémoire instructif de l'instance et prise à partie intentée contre maître Jean d'Ivoy, bailli de Brétigny, à la requête des religieux de Longpont ; — extrait de l'arrêt rendu entre l'abbé Pajot et les religieux de Longpont, en 1733 ; — états : des terres de la ferme de La Moinnerie, appartenant au prieur commendataire de Longpont ; — des terres de la ferme du Mesnil ; — mémoires des maisons, des terres et des rentes, assis à Brétigny, appartenant à M. Boucher ; — de la ferme baillée par M. Boucher aux religieux de Longpont ; — état des terres que M. Boucher tient en la censive de Brétigny ; — copie de l'aveu rendu à la Chambre des Comptes par les religieux de Longpont ; — déclarations des biens possédés par le prieur de Longpont dans la censive de Brétigny ; — sentence du prévôt de Montlhéry, condamnant le

prieur de Longpont à passer déclaration au seigneur de Brétigny; — lettres : de Brunet d'Évry; — de l'abbé Domenge de La Mirandole, prieur de Longpont, — de M. de Chammeville.

E. 2447. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1735-1737.** — Procédures faites au Grand Conseil, à la requête du marquis de Lanquetot, seigneur de Brétigny, contre les religieux de Longpont, pour les contraindre à passer une nouvelle déclaration.

E. 2448. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1737.** — Arrêt contradictoire du Grand Conseil, rendu entre le seigneur de Brétigny, les prieur et religieux de Longpont, et les seigneurs de La Bretonnière et du Plessis-Sebbeville, condamnant le prieur de Longpont à passer déclaration (3 exemplaires); — procuration donnée par Anne-Catherine Groulard, veuve de Jacques de Ricarville, à Claude Morlé, avocat en Parlement, afin de poursuivre l'instance commencée au Grand Conseil contre l'abbé Bignon prieur de Longpont.

E. 2449. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

**1761-1763.** — Procédures faites à la requête de M. de Chammeville, seigneur de Brétigny, contre le prieur de Longpont.

E. 2450. (Liasse.) — 21 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1594-1778.** — Baux du droit de pêche dans la rivière d'Orge, dépendant de la seigneurie de Brétigny, faits : par Jacques Le Rayer, amodiateur de la terre de Brétigny, à Philippe Le Clerc; — par François Martel, à Antoine Mesnil; — à Jacques Cantin, meunier; — à Jean Trousseau; — par madame de Bretel à François Philippe; — note sur le droit de pêche dans la rivière d'Orge contesté par M. de Juigné, seigneur de Brétigny, à la marquise de Brehaut, dame du fief de Saint-Michel; — information faite par le bailli de Brétigny contre trois quidams qui avaient pêché dans la prairie de Brétigny, etc. — Baux du droit de rivière et de pêche dans l'Orge, depuis le moulin du Pré ou du Carouge jusqu'à la Gayère de Villiers, faits : par messire Michel Le Masle, prieur de Longpont, à Julien Beauvais et à Gilles Hernet; — à Mathurin Lhéritier, notaire; — par Pierre de Camboust de Coislin, prieur de Longpont, à Philippe de Longpré.

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

E. 2451. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1734-1758.** — Procédures faites au Grand Conseil, à la requête de Claude de Bretel, marquis de Lanquetot, seigneur haut justicier de Brétigny, contre l'abbé Pajot de Dampierre, seigneur de Launay et de Saint-Michel, et contre l'abbé Bignon, prieur commendataire de Notre-Dame-de-Longpont, à l'occasion du droit de pêche dans la rivière d'Orge.

E. 2452. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**1565-1657.** — Extraits des déclarations : de Damien Brunet; — d'André Dupont; — de Charles Leblond; — du sieur de Chalandray; — lettres : de Bezault; — d'Anne Delaistre; — mémoire des demandes qui sont à faire contre le seigneur de Plessis, pour les censives des héritages assis au Plessis et autres lieux; — extrait du papier censier de la seigneurie de Brétigny; — déclaration de Jean Auffroy, receveur de la terre du Plessis; — procès-verbal d'affiche de la mise en vente de la terre du Plessis-Pasté; — opposition à la mise en vente de la terre du Plessis-Pasté par François Martel, seigneur de Brétigny, etc.

E. 2453. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1752-1785.** — Procédures faites à la requête de M. de Chammeville et de M. de Juigné, seigneurs de Brétigny, contre les seigneurs du Plessis, à l'occasion des droits de censive existant sur plusieurs héritages, sis à Brétigny et au Plessis; — transaction entre M. de Juigné et la comtesse d'Esclignac, dame du Plessis-Sebbeville.

E. 2454. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1614-1784.** — État des terres possédées par le maréchal de Mouchy dans la censive du seigneur de Brétigny et de Marolles; — déclaration de la maison et du clos du Pavillon, faite à François Martel, seigneur de Brétigny, par Jacques Le Vacher, seigneur de Saint-Victor; — autorisation donnée par François Martel, seigneur de Brétigny, à mademoiselle Gérarde Bordier, fille majeure, d'enclorre un chemin dans le jardin de sa maison, appelée le Pavillon; — arpentage du terrain vendu au sieur Moillon par le seigneur de Brétigny et faisant partie du clos du Pavillon; — vente de la maison et du clos du Pavillon faite par Michel Marie, conseiller en la Cour des Monnaies, à Marie-Jeanne Raynaud, femme de Charles-Antoine Fournet, écuyer, agent de change; — lettres : de Boucher d'Argis à M. de

Juigné (concernant le fief des Bordes); — de M. Hariague de Guibeville (sur l'acquisition de la terre de Guibeville); — noms et demeures des héritiers du marquis de Lanquetot; — marché passé entre M. de Juigné et le sieur Choiseau, pour les labours et les semences faits sur les terres de la Maison-Neuve, à Brétigny; — bail de la ferme de la Maison-Neuve fait à Jean Cahouet; — devis des travaux à faire à la ferme du château de Brétigny.

E. 2455. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1682-1690.** — Ventes : d'un quartier de vignes, assis à Brétigny, faite par Renée de La Ferté, veuve de Christophe de Cens, à Jean Marineau; — de vingt-cinq perches de vignes, par Hugues Plumet, à Vincent Capron; — d'une pièce de terre, à Cossigny, par Nicolas Colin, bourgeois de Paris, à Charles Le Guéré; — d'un demi-arpent de terre, à Brétigny, par Marie Robin, veuve d'Isaac Desvaux, à messire Pierre Gadray, prêtre, curé de Saint-Philbert-de-Brétigny; — d'une maison, à Brétigny, appelée la Maison-des Prés, par Pierre Pignet, jardinier, et par Marie Boutry, sa femme, à Denis Marineau; — d'une rente foncière de 5 livres 2 sols, par Pierre Pignet, à Charles Le Normand, sieur de Villiers, greffier au Grenier à sel de Paris; — d'une maison, assise au Carouge, par Denis Aumont, à Charles Le Normand de Villiers, etc.

E. 2456. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

**1681-1722.** — Procédures faites à la requête : de René et de Henri Martel, seigneurs de Brétigny, contre la veuve de Martin de Villiers, laboureur, à cause du bail de la ferme du château de Brétigny; — de Philibert Thiroux de Chammeville, seigneur de Brétigny, contre Gabriel Dujot, ancien locataire de la ferme du château; — de M. de Juigné, contre Alexandre Phédé, à l'occasion du bail des prairies de Brétigny.

E. 2457. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**1688-1759.** — Actes d'échange de plusieurs héritages, sis à Brétigny, champtier de Courbecul, des Prévostes des Renardes, de La Bretonnière : entre Jean Chevallier et Pierre Gigou; — entre Antoine Marineau et Philippe de La Forest; — entre Jean Charpentier et Jacques Gille; — acte de prise de possession par M. de Juigné, comme seigneur de Brétigny, d'une maison, sise au hameau du Mes-

nil, occupée par Louis Delanoue, vigneron; — assignation donnée par M. de Montmoreney-Robecq aux héritiers de Jean-Louis Soret, afin de représenter les titres de propriété d'une maison, sise au hameau de Rozières, etc.

E. 2458. (Liasse.) — 49 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1753-1780.** — Tableau des revenus des terres de Brétigny, de Marolles et de Beaulieu; — modèle pour former le terrier d'une terre; — provisions de garde des bois et des chasses des seigneuries de Brétigny et de Marolles, accordées à Charles Poitrimol par Philibert Thiroux de Chammeville; — enregistrement de ces provisions par le juge gruyer de Brétigny; — commission de garde chasse délivrée à Charles Poitrimol par Prosper Cavetier, maître particulier des Eaux et Forêts de la maîtrise particulière de Paris; — certificats délivrés à des indigents : par le curé de Saint-Pierre-de-Brétigny; — par le curé de Saint-Philbert-de-Brétigny; — quittances, etc.

E. 2459. (Liasse.) — 48 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1682-1719.** — Baux à rente : d'une maison, sise au Plessis-Pasté, par Jean Mareschal à Jean Legrand; — d'une pièce de terre, au Carouge, par François Martel, seigneur de Brétigny, à Jean Chevallier, pour 7 livres et une poule de cens; — d'une grange et d'une cour, sises à Rozières, par Jeanne Langrac, veuve d'Étienne Rozerot, receveur-général des tailles de Bourgogne, à Nicolas Dolbeau; — d'un demi arpent de terre, champtier de Herault, par Henri Martel, seigneur de Brétigny, à Lazare Tixier; — d'une maison, sise à Essonville, paroisse de Saint-Pierre-de-Brétigny, par Henri Martel, à Pierre Souhard; — de la maison des Prés, à Brétigny, par Henri Martel, à Pierre Pignet; — d'un demi quartier de terre, par Nicolas Dabancourt, mandataire de Henriette-Madeleine-Julie de Fontaine-Martel, veuve de Charles François Marie, marquis d'Estaing, dame de Brétigny, à Jean Marrier, conseiller en la Cour des Monnaies, pour 20 sols par an; — quittance du remboursement de cette rente de 20 sols, donnée à Jean Marrier, par Anne-Charlotte Dutot, veuve de Henri de Bretel, dame de Brétigny, etc.

E. 2460. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1565.** — Déclarations censuelles passées au profit du seigneur de Saint-Père-de-Brétigny : par Jacques Gilles,



barbier-chirurgien à Monlluéry — par Michel Rayer, laboureur; — par Toussaint Chateau, etc.

E. 2461. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1571-1579.** — Déclarations censuelles passées au profit de Jean Le Houx, seigneur de Saint-Père de Brétigny; par Jeanne Fleureau, veuve d'Étienne Poignard; — par Pierre de Vienne, laboureur; — par Simon Peuvrier, vigneron, etc.

E. 2462. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**1655-1662.** — Déclarations censuelles passées au profit de François Martel, seigneur de Fontaine et de Brétigny; par Jean Mareschal, cocher; — par Pierre Guillaume; — par Pierre Gillet; — par Jean Bridan, etc.

E. 2465. (Liasse.) — 65 pièces papier; 1 pièce, parchemin.

**1702-1733.** — Déclarations censuelles passées au profit de Henri Martel, comte de Fontaine, et de Claude de Bretel, seigneurs de Brétigny; par Jean Froissant, vigneron; — par Jean Rousseau; — par Jean Geson, maître boulanger à Paris; — par Louis-Thomas Dubois de Fiennes-Olivier, marquis de Leuville; — par Michel Foirest, cabaretier; — par Marc Fouquet, jardinier; — par Romain Dupuis, officier de madame la duchesse de Berri, etc.

E. 2464. (Liasse.) — 65 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1741-1744.** — Déclarations censuelles passées au profit de Claude de Bretel, marquis de Lanquetot, seigneur de Brétigny; par Marguerite Meusnier, veuve de René Hébert; — par Claude Pierson; — par Jean Marrier, conseiller en la Cour des Monnaies, etc.

E. 2465. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

**1745-1749.** — Déclarations censuelles passées au profit d'Anne-Charlotte Dulot de Varneville, veuve de Claude de Bretel, marquis de Lanquetot, dame de Brétigny; par Michel Aumont; — par Denis Peuvrier, arpenteur royal à Longpont; — par Vincent Fichel, etc.

E. 2466. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1786-1789.** — État des terres appartenant au seigneur de Brétigny; — des terres et des maisons, sises au terroir de Brétigny, tenues à cens; — extraits: du terrier de Brétigny;

— des déclarations passées au seigneur de Brétigny; — héritages acquis à Brétigny par Charles Rousseau; — déclaration faite au prince de Montmorency-Robecq par l'abbé François Grandjean, curé de Saint-Philbert-de-Brétigny, de six arpents de terre, provenant de l'abbé de Letang, etc.

E. 2467. (Registre.) — In-4°, papier, 125 feuillets.

**1772-1797.** — Papier terrier de la seigneurie de Brétigny. — Déclarations censuelles: de Guillemine, veuve de feu Yvonné Chaulne; — des héritiers de feu Martin de Lalande; — de Gaultier; — copies de baux à cens, etc.

E. 2468. (Registre.) — In-4°, papier, 67 feuillets.

**XVI<sup>e</sup> Siècle.** — Terrier de la seigneurie de Brétigny. — État du fief et seigneurie de Saint-Philbert de Brétigny; — déclaration des prés appartenant au seigneur de Brétigny; — cens et rentes dus au seigneur de Brétigny. (Table de censitaires)

E. 2469. (Registre.) — In-4°, papier, 101 feuillets.

**1612-1629.** — Papier censier de la seigneurie de Brétigny. — « Messieurs les chanoines du chapitre de Saint-Merry de Linas, au lieu de maître Nicolas Morel, vivant curé de Chaly, doivent de cens par chacun an, au jour « Saint-Remy, cinq sols tournois, etc. » (Table des noms.)

E. 2470. (Registre.) — In-4°, papier, 95 feuillets.

**1718-1749.** — Papier censier de la seigneurie de Brétigny. — « La veuve Aumont doit 61 livres 10 sols en deux « parties, dont elle a payé l'année 1717 à Madame, à la ré- « serve de 30 sols, etc. »

E. 2471. (Registre.) — In-4°, papier, 147 feuillets.

**1692.** — Arpentage des terres et fiefs dépendant de Brétigny.

E. 2472. (Cahier.) — In-folio, papier, 12 feuillets.

**1750-1789.** — État alphabétique, par noms des acquéreurs, des contrats portant acquisition ou échange de domaines situés dans la censive et seigneurie de Brétigny, en-saisnés et acquittés des droits de lods et ventes.

E. 2475. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVII<sup>e</sup> siècle.** — Plan terrier de Brétigny.

F. 2476. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Copie du plan de Brétigny, où l'on fait connaître les lieux tels qu'ils étaient en 1640 et 1666 (Lave.)

E. 2475. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Partie du plan terrier de Brétigny.

E. 2476. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan du château, de la ferme et du parc de Brétigny.

E. 2477. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan du parc de Brétigny. (Manvais état.)

F. 2478. (Registre.) — In-folio, papier, 215 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Relevé du plan de la terre de Brétigny (par ordre de numéros).

L. 2479. (Cahiers.) — In-folio, papier, 47 feuillets.

**1659.** — Relevé du plan de la terre de Brétigny, par lettres alphabétiques et renvois aux numéros.

E. 2480. (Cahiers.) — In-folio, papier, 40 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Indication du plan de Brétigny.

E. 2481. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

**1550-1674.** — Marolles. — Quittances : de la somme de 1,000 livres tournois, donnée par Madeleine Berthelot, veuve de Philippe de Mesme, seigneur de Marolles, pour les arrérages d'une rente de 200 livres, établie sur la terre de Bourron, à François Le Picart, docteur-regent en la faculté de théologie de l'Université de Paris, tuteur de Jean Halart, sieur de Bourron ; — par Madeleine Berthelot, à son fils Nicolas de Mesme, pour toutes les sommes qu'il a touchées, comme son mandataire ; — de la somme de 240 livres tournois, reçue de Françoise Berthelot, pour le rachat d'une rente de

20 livres ; — de la somme de 1,500 livres tournois, payée à Jacques et à Nicolas de Mesme, par Nicolas Hanequin, secrétaire du Roi, pour le rachat de la moitié de la rente de 200 livres établie sur la terre de Bourron ; — transaction entre Marie Deschamps, femme de Thomas de Mesme, seigneur de Marolles, et Jean de Maillard Champagne, sieur de La Boissière, par laquelle madame de Marolles donne main-léevée de la saisie arrêt, mise sur la terre de Reclainville, saisie sur feu Louis d'Alonville ; — procuration donnée par Marie Deschamps, veuve de Thomas de Mesme, sieur de Marolles, à Jean Mareslaur, notaire apostolique à Paris, comme mandataire de frère Jacques de Mesme, commandeur de Lagny-le-Sec, pour assister à la distribution de deniers provenant de la vente de la terre de Calaignes, saisie sur Madeleine de Silly, femme de Jacques d'Angennes, sieur du Fargis ; — accord entre Thomas de Mesme, prieur de Griselles, et Jacques de Mesme, trésorier-général de France, concernant la succession de Marie Deschamps, dame de Marolles, leur mère ; — cession des revenus de la terre du Til-en-Caux, dépendant de Mortemer, faite par Philippe de La Fontaine, abbé de Saint-Leger-de-Soissons et de Mortemer, à Thomas de Mesme, aumônier du Roi, seigneur de Marolles ; — mémoire des sommes payées par M. de Mesme à son neveu, Joseph de Mesme, par ordre de l'abbé de Marolles ; — consultations données à l'occasion du testament de l'abbé de Marolles ; — procédures faites à la requête d'Antoine Faure, docteur en théologie, prieur du prieuré de Quiersi, au diocèse de Soissons, contre Joseph de Mesme, comme héritier de l'abbé de Marolles, etc.

E. 2482. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

**1581-1586.** — Marolles. — Vente de la ferme du Puits-Blanc, sise à Marolles, faite par Jacques de Mesme, ceuyer, seigneur de Marolles, à Jean Laisné, marchand et bourgeois de Paris ; — rétrocession de ladite ferme, faite par Jean Laisné à Jacques de Mesme.

E. 2485. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1624-1658.** — Marolles. — Vente d'une maison et de quatre-vingt-dix-huit arpents de terre, assis à Marolles (appelés depuis la ferme de La Haye), faite par Marie Nepveu, veuve de La Haye, par Jean et par Thomas de La Haye à Elisabeth de Cressy ou Creey, dame de Gaillon ; — sentence du Châtelet de Paris ordonnant l'adjudication de la ferme de La Haye ; — cession des revenus de la ferme de

La Haye faite à Marie Deschamps, dame de Marolles, par Jean-Hippolyte de Fontaine, sieur des Turges ou de Turjus, et par Élisabeth de Cressy, sa femme ; — vente de la ferme de La Haye, par Charles Dadde, sieur de Bescheron, et par Marie Dauvergne, sa femme, à Jacques de Mesme, sieur de Marolles, et à Anne Imbert, sa femme, etc.

E. 2484. (Liasse.) — 24 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1670-1682.** — Marolles. — Cession de la ferme de La Haye, sise à Marolles, et d'héritages assis à Leudeville, faite par Jacques de Mesme, sieur de Verton, à Oclave Dannel, sieur de Rieux, et autres héritiers d'Anne Imbert, veuve en premières noces de Pierre Dannel, et décédée femme de Jacques de Mesme ; — vente de la moitié de la ferme de La Haye, faite par Armand-Jean de Saint-Germain, sieur de Courcelles, à Pierre-Antoine de Castagnère, seigneur de Châteauneuf et de Marolles ; — vente de l'autre moitié de ladite ferme, par Anne Lucrèce Dannel, veuve d'Antoine d'Assigny ; — décret de la ferme de La Haye ; — vente d'une ferme, sise en la paroisse de Boucre, au gouvernement de Calais, faite par Pierre de Castagnère, sieur de Marolles, à Pierre Porquet, ancien échevin de la ville de Calais, etc.

E. 2485. (Cahiers.) — In-folio, papier, 64 feuillets.

**1529.** — Marolles. — « Cens deubz chascun an, au jour  
« et feste saint Remy, à nobles personnes, mon seigneur  
« maistre Nicole Boileue, conseiller ordinaire du Roy,  
« nostre sire, en son Grant Conseil, seigneur de Persent, et  
« damoiselle Katherine Olivier, sa femme, à cause d'un fief  
« assis à Marolles, appelé le fief de Brétigny, appartenant à  
« la dicte damoiselle Katherine Olivier. »

E. 2486. (Cahiers.) — In-folio, papier, 28 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> Siècle.** — Marolles. — Extrait et relevé du papier censier d'un fief assis à Marolles, appelé le fief de Brétigny, appartenant à demoiselle Catherine Olivier.

E. 2487. (Liasse.) — 29 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1588-1777.** — Marolles. — Erection en fief, sous le nom de *fief de Gaillon*, de la petite maison de Marolles, faite par Thomas de Mesme, seigneur dudit lieu de Marolles, en faveur de Madeleine de Bangy, veuve de Michel Deschamps ; — vente du fief de Gaillon, faite par Michel Deschamps, conseiller à la Cour des Aides, et par Marie-Marthe de Longueil,

sa femme, à Charles de Valois, duc d'Angoulême ; — donations : par le duc d'Angoulême, de l'usufruit du fief de Gaillon, à Isabelle ou Élisabeth de Crecy (ou Cressy), et de la nue propriété à sa fille naturelle, née de lui et d'Isabelle. — de la terre de Gaillon et de la ferme de La Haye, par Élisabeth de Crecy, femme d'Hippolite de Fontaine, seigneur de Turjus, à Catherine Moineau, femme de Jean Boquet, secrétaire du Roi ; — actes de foi et hommage du fief de Gaillon rendus aux seigneurs de Marolles : à François de Mesme, par Élisabeth de Crecy, femme de Jean-Hippolyte de Fontaine, sieur de Turjus ; — à Joseph de Mesme, par Antoine Giraud, secrétaire du duc de Lesdiguières, à cause de Marguerite Dupuy, sa femme ; — à Pierre de Castagnères, par Gaspard Giraud ; — à Philibert Thiroux de Chammeville, par Nicolas Giraud et par ses frères, héritiers de Gaspard Giraud (ou Girault) ; — rétablissement en censive des terres dépendant du fief de Gaillon, par Jacques Gabriel Leclerc de Juigné, seigneur de Brétigny et de Marolles, en faveur de Nicolas-François Ponchon de Fréville, écuyer ; — liste des propriétaires du fief de Gaillon ; — état des biens appartenant à M. Giraud de Gaillon, etc.

E. 2488. (Liasse.) — 66 pièces, papier (1 imprimé) ; 8 pièces, parchemin.

**1656-1745.** — Marolles. — Procédures faites : à la requête de M. de Mesme, contre madame de Voulgès, à l'occasion de la saisie du fief de Gaillon ; — à la requête de François de Mesme, contre Élisabeth de Crecy, femme de Jean-Hippolyte de Fontaine, à l'occasion de la foi et hommage du fief de Gaillon ; — baux à cens et à rente de plusieurs héritages, dépendant du fief de Gaillon, faits par Antoine et par Gaspard Giraud : à Jacques Manuel ; — à Jacques Bauchais ; — à René Baard, etc.

E. 2489. (Liasse.) — 57 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1440-1760.** — Marolles. — Extraits des foies et hommages, des aveux et dénombremens du fief et seigneurie de La Honville, sis dans la paroisse de Lardy, mouvant du fief de Marcilly en Corbeil, uni au duché de Villeroy. — dénombrement des fiefs de Leudeville et de La Boucherie ; — vente de huit arpents de terre, sis à Marolles, faite par Denis de Villiers, laboureur, à maître Nicolas Bigot, notaire, seigneur de La Honville, paroisse de Lardy ; — aveu et dénombrement du fief et seigneurie de Lardy, rendu au Roi, à cause

de son château de Montlhéry, par Jean de Boinbel, seigneur de Thivernon, et par Jeanne d'Alfonville, sa femme; — vente de huit arpents de terre, lieu dit La Boucherie, à Marolles, faite par Antoine Leclerc à Louis Alvarès, seigneur de La Honville; — d'un demi-arpent, par Julien Baron à Louis Alvarès; — de trois quartiers de terre, par Madeleine Vaudon, veuve de Pierre Gonnet; — procédures faites à la requête de Pierre-Antoine de Chasteauneuf, seigneur de Marolles, contre Louis Raoul, sieur d'Alenton, à l'occasion du fief de La Honville; — projets de déclarations: de plusieurs pièces de terre, sises à Marolles, à rendre au seigneur de ce lieu, par Claude Le Bas de Montargis, sieur de Renouillères; — des terres dépendant de La Boucherie, par le comte de La Neuville, seigneur de La Honville, etc.

E. 2490. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan du fief de La Honville.

E. 2491. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1758.** — Plan de La Honville, levé par Le Rouge, ingénieur géographe du Roi.

E. 2492. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

**1463-1593.** — Marolles. — Constitution d'une rente foncière d'un demi-muid de blé froment, d'une mine de pois et d'une mine de fèves, mesure de Paris, faite par Jean de Donqueurre, laboureur à Marolles, au profit de Robert Turgis, bourgeois de Paris, au capital de 20 écus d'or; ladite rente assise sur deux cent vingt arpents de terre dans la censive de Longpont; — titre nouvel de cette rente, passé au profit de Marguerite, veuve de Robert Turgis, par Jean Bruyant, propriétaire d'une moitié et des cinq huitièmes de l'autre moitié de la maison et des terres, sises à Marolles, lieu dit Laleu; — cession de cette rente, faite à Jean Mesme, notaire et secrétaire du Roi, propriétaire de la maison de Laleu, seigneur de Marolles, par Marguerite Aublanc, veuve de Robert Turgis, et par ses enfants; — commission du Châtelet, permettant à Jean Mesme de faire visiter la maison seigneuriale de Laleu et d'y faire les réparations nécessaires; — bail de la maison de Laleu et de vingt-six arpents de terre, fait par Jean Mesme à Yvonne Hubert, moyennant un muid de grain par arpent; — acquisition par Denis Le Houx de neuf arpents de terre, sis à Laleu; — enquête faite à la requête de Philippe Mesme, seigneur de Marolles, et de

Charlotte Lhuillier, sa mère, contre Jean Daucarre, contrôleur du Grenier à sel d'Étampes, pour la possession d'une partie du fief de Laleu; — transaction par laquelle Jean Daucarre cède à Philippe Mesme ses droits sur le fief de Laleu, moyennant 20 écus; — bail des terres de Laleu, fait par Jean Mesme à Jean Buisson, etc.

E. 2493. (Liasse.) — 48 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

**1467-1788.** — Marolles. — Mémoire sur le fief des Noyers, appartenant au seigneur de Marolles, dans la mouvance de la seigneurie de Chetaiville; — vente de six arpents de terre, sis à Laleu, dans la censive du seigneur des Noyers, par Guillaume Rochatz, laboureur, à Jean Mesme, seigneur de Marolles; — ventes de 4 livres parisis de menus cens, établis à Marolles, dépendant du fief de Brécourt, par Gaspard Desnoyers, seigneur de la Haute-Maison et de Chetaiville en partie, et autres héritiers de Louis Desnoyers, à Charlotte Lhuillier, veuve d'Olivier de Salart, dame de Marolles; — par René Desnoyers, à Philippe de Mesme; — souffrance donnée par Gilles de Causon, par Pierre Bironneau, par Agnès de Milly, héritiers d'Hervé de Milly, à Philippe Mesme, seigneur de Marolles, pour rendre la foi et hommage, à cause d'un fief qui fut à Louis Desnoyers, mouvant dudit de Milly; — actes de foi et hommage du fief des Noyers, sis à Marolles, rendus: à Pierre Bironneau, à Gilles de Causon, héritiers d'Hervé de Milly, par Philippe Mesme; — à la dame de Chetaiville, par Jacques Mesme; — à Jean de Hieriot, seigneur de Chetaiville, par Thomas Mesme; — à François Genoud, seigneur de Chetaiville, par Pierre-Antoine de Castagnères, baron de Chasteauneuf, seigneur de Marolles; — à Raimond-Béranger-Marie Veydeau de Grandmont, seigneur de Chetaiville, par Philibert Thiroux de Chammeville, seigneur de Marolles, etc.

E. 2494. (Liasse.) — 52 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1513-1718.** — Marolles. — Mémoire sur le fief Robille; — vente d'un fief, sis à Marolles, appelé le fief Mesnier, et d'un autre fief, appelé Landeveste, faite par maître Roger Gouel, seigneur de Danville, et Jeanne Lhuillier, sa femme, à Jacques Olivier; — du fief de Robille, sis à Marolles, par maître Sébastien Le Hardy, sieur de La Trousse, et par Suzanne Olivier, sa femme, à Antoine de Henault, receveur des décimes des évêchés de Dol et de Saint-Malo, et à Perrette Cosson, sa femme; — extraits de plusieurs actes concernant la maison de Robille; — acte d'inféodation de trente-

cinq arpents de terre, dépendant du fief de Robille, fait en faveur de César de Henault, par François de Mesme, seigneur de Marolles; — vente de la terre et seigneurie de Robille, au terroir de Marolles, par Daniel de Mauprins et par Madeleine de Henault, sa femme, à Antoine Leclerc; — par Louis Bangy, à Antoine Vitart, sieur de Breteuil; — arrêt du Parlement de Paris déclarant confisque au profit de Pierre-Antoine de Castagnères, seigneur de Marolles, le fief de Robille acquis par Antoine Vitart, avocat, etc.

E. 2495. (Liasse.) — 29 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

**1273-1666.** — Marolles. — Extrait du dénombrement du fief de Leuville; — saisie féodale à la requête de Jean Mesme, seigneur de Marolles, d'un fief qui fut jadis à feu Raoul de Robille, et que tient et occupe Marin Gaultier, au nom de Jacques de Saint-Benoist; — actes de foi et hommage, aveux et dénombremens du fief de Robille ou Droville, rendu aux seigneurs de Marolles: par Imbe et Lhuillier et par Françoise de Marigne, sa femme; — par Françoise Lhuillier; — par Jean et par Madeleine Olivier; — par Sébastien Le Hardy, sieur de La Trousse, à cause de Suzanne Olivier, sa femme; — par Antoine de Henault: « Ung fief « seitué et assis au dict lieu et paroisse de Marolles, appelé « le fief de Robilles, autrement le fief de la Chancellerie, et « qui anciennement estoit séparé en deux fiefs: l'ung des- « quelz s'appelloit le fief Robert-Billourde, et depuis le fief « de Ledeverde, et l'autre le fief de Robilles»; — par César de Henault; — par Madeleine de Henault, veuve de Jean Des Fiches, etc.

E. 2496. (Liasse.) — 41 pièces, papier, 2 pièces, parchemin.

**1512-1628.** — Marolles. — Déclarations censuelles faites au profit des seigneurs de Robille: par Durant Godin; — par Jeanne Couvers, veuve de Pierre Tavegny; — par Alain Bonnet, etc. — Bail à cens de plusieurs pièces de terre dépendant du fief de Robille, fait par Antoine de Henault à Jean Delaunay et autres.

E. 2497. (Registre.) — In-4°, papier, 29 feuillets.

**1494.** — Marolles. — Arpentage du domaine et des censives du fief Robert-Billourde (ou de Robille), rédigé pour Françoise de Marigne veuve de Jacques de Saint-Benoist, et pour Guyon de Saint-Benoist, son fils, par Gervaise Aigremont, arpenteur juré en la châtellenie de Montléry.

E. 2498. (Registre.) — In-folio, papier, 82 feuillets.

**1589.** — Marolles. — « Papier censier auquel sont « enregistrées les déclarations des héritages estans tenuz en « censive, à cause du fief de Robille, assis à Marolles, appartenant à messire François Olivier, chevalier, chancelier « d'Alençon et seigneur du dict fief. »

E. 2499. (Cahiers.) — In-folio, papier, 42 feuillets.

**1589.** — Marolles. — Papier censier du fief de Robille, rédigé pour François Olivier, seigneur dudit lieu. (Copie de l'article E. 2498.)

E. 2500. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1422-1572.** — Marolles. — Vente de plusieurs héritages, sis à Marolles, qui forent à feu Jean de La Trinité, faite par Pierre de Brécourt, écuyer, et par Jeanne La Fraimbande, sa femme, à maître Hugues Molin, doyen de Linas; — bail à cens d'une maison et de plusieurs pièces de terre, sises à Marolles, faite par René de Karnazel, seigneur de Leudeville et de Marolles, à Pierre Leclerc, labourneur; — acte par lequel René de Karnazel cède à Bertrand de La Salle le fief de la Trinité, et reçoit en échange la terre et seigneurie dite la Tour-d'Abbeville, assis à Auvers, en la conté d'Étampes; — acte de foi et hommage d'un fief, sis à Leudeville, qui fut à Huet de Guillerville, et d'un autre fief sis à Marolles, fait par René de Karnazel à Christophe Fourquant, seigneur de Marcilly; — vente d'une maison, sise à Marolles, près la Croix-Brisée, faite par Guillaume Le ler et autres, à Jacques Salvard, procureur en Parlement; — d'un fief, sis à Marolles, qui fut à René de Karnazel, par Jean Morelot, seigneur de Leudeville et Biebecorne, à Philippe Mesme, seigneur de Marolles; — actes de foi et hommage de la Trinité rendus: à Marguerite Fourcault, à Jean de Luc, avocat, à Jacques Fourcault, avocat, et à Pierre Versoris, avocat, seigneurs de la terre de Marcilly, par Philippe Mesme; — à Geneviève Rapouel, veuve de Jacques Fourcault, seigneur de Villegenis et de Marcilly en partie, par Jacques Mesme; — à Pierre et à Marie Versoris; — à Jean de Luc; — mémoires sur le fief de la Trinité, etc.

E. 2501. (Liasse.) — 44 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

**1489-1585.** — Marolles. — Lettres royales qui maintiennent Pierre de Picquetin dans la possession du fief de Bajollet, adjugé par décret à Guillaume Huet; — vente de

plusieurs pièces de terre, sises à Forges, dans la censive du seigneur de Bajollet, par Jean Regnouard à Pierre Houy ; — aveux et dénombrements, actes de foi et hommage du fief de Bajollet, sis à Forges, rendus aux seigneurs de Marolles : à Thomas Mesme, par Claude de Baillon ; — par Alexandre de Baillon ; — à François de Mesme, par Édouard Ollier de Nointel ; — à Joseph de Mesme, par Prosper Bauyn, sieur d'Angervilliers ; — à Philibert Thiroux de Chammeville, par Marie-Jeanne-Lonise Bauyn d'Angervilliers, veuve d'Armand-Jean de Saint-Simon, duc de Ruffec ; — au marquis de Juigné, par Barthelemi-Louis Rolland de Villarceaux ; — vente de la terre d'Angervilliers et du fief de Bajollet par Barthelemi-Louis Rolland de Villarceaux, à André-François-Gabriel Jubert, marquis de Bouville, etc.

E. 2502. (Cahiers.) — In-4°, papier, 54 feuillets.

**1452-1487.** — Marolles. — Papier terrier du fief de Bajollet ; — bail à cens d'une mesure avec cour et jardin, sise à Forges, entre le fief de Bajollet et celui de La Brosse, par Pierre de Bauxquentin, à Jean Sargent ; — cens reçus à *Baillollet* (Bajollet) pour Pierre de Bauxquentin ; — dénombrement du fief appartenant à Pierre de Bauxquentin, sieur de Bajollet et de La Brosse ; — dénombrement d'Ardilliers, etc.

E. 2505. (Liasse.) — 10 pièces, papier (6 imprimées).

**1575-1758.** — Marolles. — Vente de la terre de Saint-Vrain d'Escorcy faite par le chapitre de Notre-Dame de Chartres à Adam de Karnazet, seigneur de Lusieria (imprimé) ; — aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Saint-Vrain, rendu au chapitre de Notre-Dame de Chartres par Antoine de Karnazet (5 imprimés) ; — acte d'échange par lequel, moyennant 1,685 livres 12 sols 2 deniers de rente, Antoine Letus et Claude Letus, sa sœur, cèdent à Jean Levasseur le manoir de Villemartin et plusieurs héritages, situés à Saint-Vrain, dans la censive du seigneur dudit lieu ; — arrêt du Parlement de Paris fixant les limites des seigneurs de Saint-Vrain, de Marolles et de La Honville (2 imprimés).

E. 2504. (Liasse.) — 21 pièces, papier (8 imprimées).

**1755-1771.** — Marolles. — États : de la terre de Saint-Vrain ; — des terres dont M. Du Val, seigneur de Saint-Vrain, doit les lots et ventes, la censive et la déclaration au

seigneur de Marolles ; — extrait et relevé du papier censier du fief de Brétigny, sis à Marolles ; — mémoire pour M. Du Val en réponse à celui que M. de Chammeville lui a envoyé ; — observations sur les difficultés proposées par le seigneur de Saint-Vrain ; — états des terres appartenant à M. de Monville, seigneur de La Honville : dans la censive de Marolles ; — dans la censive du seigneur de Brétigny ; — dénombrement des terres qui doivent relever de Marolles ; — lettres de Boissel de Monville ; — précès pour M. de Juigné contre M. Du Val ; — mémoires : pour messire Louis Du Val de Lespinois, seigneur de Saint-Vrain, contre Charles-René Sigonneau, curé de la paroisse de Saint-Vrain (imprimé) ; — pour le duc de Villeroy, appelant, contre Alexandre-Jean-Joseph Le Riche de La Popelinière, ci-devant seigneur de Saint-Vrain, et autres (imprimé) ; — pour le marquis de Broglie, seigneur de Lardy, contre le sieur Du Val de Lespinois, seigneur de Saint-Vrain (2 imprimés) ; — précès pour le sieur Bauyn, seigneur du fief de Courte-Braye, contre le sieur Du Val de Lespinois (5 imprimés), etc.

E. 2505. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1758.** — Marolles. — Plan du canton dit les Petit-Bois de Saint-Vrain, par Le Rouge, géographe du Roi.

E. 2506. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> Siècle.** — Marolles. — Plan terrier de Saint-Vrain (incomplet).

E. 2507. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1648-1767.** — Marolles. — Permission accordée par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, au marquis de Chasteauneuf, prévôt des marchands, de faire célébrer la messe, à voix basse, dans la chapelle de sa maison de Marolles ; — procès-verbal dressé par le juge de Marolles pour répartir entre les habitants de ce lieu la somme de 1,203 livres 19 sols, dépensée pour le curage des fossés et des vidanges de tout le territoire de Marolles ; — arpentages : des bois, des terres dépendant de la seigneurie de Marolles ; — des terres que M. de Chammeville entend faire enclore dans son parc de Marolles ; — de la pièce de terre dite du Closeau, appartenant à Girault de Gaillon ; — état du domaine du seigneur de Marolles ; — marché passé pour l'entretien de la pompe du puits du parc de Marolles.

E. 2508. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 42 pièces, parchemin.

**1589-1788.** — Marolles. — États des cens et des rentes dus à la seigneurie de Marolles; — bail à rente d'une maison, sise à Larfy, fait par Mathurin Havard, vigneron, à Mathurin Besnier, moyennant 2 sols 3 deniers envers Janet Quezard, et 1 écu 40 sols tournois de rente; — d'un arpent de vignes, à Marolles, par Pierre-Antoine de Castagnères à Louis Demonceau, pour 6 livres de rente; — d'une grange et de pièces de terre, par Georges Motteux à Vaussaint Marineau, pour 6 livres 10 sols par an; — d'une maison et d'un jardin, à Marolles, par Thomas Mesme, seigneur dudit lieu, à Étienne Boisseau, pour 15 livres de rente; — titres nouveaux de ces rentes, etc.

E. 2509. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1582-1580.** — Marolles. — Bail à rente de deux hôtels, assis à Marolles, dans la rue qui tend du château à l'église, et de dix-huit arpents de terre, fait par l'abbesse et par les religieuses professes de l'abbaye de Sainte-Chaire, fondée à Saint-Marcel, rue de l'Oursine, à Paris, à Jean Robin, laboureur, pour 10 écus sol de rente annuelle et perpétuelle; — transport de plusieurs rentes foncières, fait par les religieuses de Sainte-Chaire, à Thomas Mesme, seigneur de Marolles; — vente d'une maison et d'héritages, sis à Marolles, dépendant de la succession de Jean Robin, faite par Christophe Petit à Thomas Mesme; — transaction entre Thomas Mesme et Marie de Chardelet, veuve de Claude Mullet, au sujet de la succession de Jean Robin; — sentences des requêtes du Palais, ordonnant la vente par décret de la terre de Marolles; — la main levée de l'opposition formée par les religieuses Cordelières de la rue de l'Oursine; — observations pour M. de Fléroux de Chammeville contre les religieuses Cordelières, etc.

E. 2510. (Liasse.) — 47 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1584-1759.** — Marolles. — Constitution d'une rente foncière de 1 écu 48 sols 4 deniers tournois, établie sur une maison sise à Marolles, faite par Germain Gillotte, marchand, au profit de l'église Notre-Dame de Marolles; — acte d'échange de plusieurs pièces de terre, sises à Marolles, passé entre le curé et les marguilliers de l'église de Marolles, et Marguerite de Crespel, veuve de Rolland de Benost, sieur de La Garenne; — déclaration des biens que l'église Notre-Dame de Marolles tient dans la censive de Charles Le Prince,

écuyer, seigneur de La Bretonnière; — acte d'échange de plusieurs pièces de terre, sises à Marolles, passé entre Thomas Mesme, seigneur de Marolles, et la fabrique de Marolles; — donation de deux arpents de terre, sis à Marolles, faite à la fabrique de l'église de Notre-Dame par Thomas Mesme, héritier en partie de Madeleine de Baulpis, veuve de Michel Peschamps; — procès verbal constatant qu'il existe sur les murs de l'église de Notre-Dame une ceinture funèbre représentant les armes des anciens seigneurs de Marolles; — copie des épitaphes qui se trouvent dans l'église de Notre-Dame de Marolles; — donation d'un arpent de terre, sis à Marolles, faite par Françoise Fizeau, veuve de Louis Guillemain; — interdiction de l'abbé Nicolas Bédion, curé de Notre-Dame de Marolles; — donation d'une rente de 12 livres, faite à la fabrique de l'église de Notre-Dame de Marolles par Étienne Blondeau, seigneur en partie de Beaulieu, et par Marie-Anne Saulnier, sa femme, etc.

E. 2511. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 25 pièces, parchemin.

**1462-1759.** — Marolles. — Bail à cens des héritages sis dans la rue de Laleu, à Marolles, fait par frère Guillaume de Coudre, prieur de Notre-Dame de Longpont, à Jean de Donquerre, — lettres du prévôt de Montlhéry qui nomment Pierre Saulnier, tuteur des enfants mineurs de Jean Daucairre (ou Donquerre); — vente d'une mesure et de vingt-quatre arpents de terre, à Guibeville, fait par Jean Donquerre, laboureur à Marolles, à Jean Besnard; — de tout ce qui peut appartenir à Guillemette, fille de Jean Donquerre, faite par ladite Guillemette, femme de Jean de Voullès, couturier, à Ambroise Seturin; — bail à cens de l'*Hôtel de Laleu*, sis à Marolles, fait par Jean Brion à Andry Brunel; — cession d'une rente de trois muids de grains, établie à Laleu, paroisse de Marolles, faite par Jean Brion à frère Guillaume de Coindat, prieur de Notre-Dame de Longpont; — vente d'une maison, sise à Laleu, faite par Samson Brunel à Étienne Guillemain; — de seize arpents de terre, sis à Laleu, par Jacqueline, veuve de Jean Bernard, à Jean Mesme, seigneur de Marolles; — par Annette de Donquerre à Jean Mesme, de sa part et portion dans les héritages, sis à Laleu, tenus en censive du prieur de Longpont; — par Pierre Saulnier, de ce qui peut lui appartenir dans la terre de Laleu; — par Samson Brunel, de tous les domaines qui ont pu appartenir à André Brunel, son père; — procès intenté à la requête de Jean Mesme et des religieux de Longpont, contre Pierre Poyrat, prévôt de Chastres, etc.

E. 2512. (Cahier.) — In-quarto, papier, 6 feuillets.

**1443** — Marolles. — Cueilleret des cens dus, à Marolles, à M. de Longpont.

E. 2515. (Liasse.) — 28 pièces, papier; 52 pièces, parchemin.

**1521-1564**. — Marolles. — Ventes : d'une mesure, sise à Marolles, faite par Pierre Crosnier à Guillaume Bourcin ; — d'un demi-quartier de vignes, à Marolles, par Morice Bardoul à Guillaume Bourcin ; — de deux espaces de maisons, à Marolles, par Macé Brisart à Denis Cordeau ; — du moulin-à-vent de Marolles, par Madeleine Berthelot, veuve de Philippe Mesme, et par Jacques Mesme, son fils, seigneur de Marolles, à Nicolas Mesme, seigneur de Bajollet ; — de cinq quartiers de terre, près le moulin-à-vent de Marolles, par Guillaume Hersant à Nicolas Mesme, seigneur de Bajollet, etc.

E. 2514. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 45 pièces, parchemin.

**1565-1569**. — Marolles. — Ventes : d'une grange et de terres, sises à Marolles, par Laurence Lefranc, veuve de Guillaume Raffin, à Nicolas Mesme, seigneur de Bajollet ; — d'un arpent de terre, par Cosme Petit ; — d'un demi-arpent de terre, par Jean Hersant, etc. — Actes d'échange de plusieurs héritages, passés entre Nicolas Mesme, seigneur de Bajollet, et : Jean Auger ; — et Jean Delannoy ; — et Chardine Simonnet, veuve de Jean Aboillard ; — et Marin Marcougnel, etc.

E. 2515. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 24 pièces, parchemin.

**1570-1625**. — Marolles. — Ventes : de deux espaces de maisons et de pièces de terre, à Marolles, par Noël Huyart et autres, à Nicolas Mesme, seigneur de Bajollet ; — d'un arpent et demi de terre, par Guillaume Coquillard, à Nicolas Mesme ; — de deux arpents et demi-quartier de terre, à Philippe Basannier, avocat en Parlement ; — du domaine de La Fréquenterie, sis à Marolles, à Honorat Guérin, par Jacob Regnault et par Marie Regnault ; — bail à rente de sept arpents de terre, par Thomas Mesme, seigneur de Marolles, à Pasquier Buart, pour 8 livres par an ; — constitution d'une rente foncière de 8 écus sol 20 sols tournois, faite par André Brotin, au profit de Thomas Mesme, seigneur de Marolles, etc.

E. 2516. (Liasse.) — 65 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1641-1757**. — Marolles. — Ventes : de deux arpents et d'un demi-quartier de terre, par Georges Mercier et par Marie Barré, sa femme, à Jacques Coquard ; — baux à rentes : de deux arpents de terre, à Marolles, par Laurent Adam, bourgeois de Paris, mandataire de Jeanne Coutan, sa femme, à Jeanne Loin, veuve de maître Louis Goyer ; — de trois quartiers de vigne, par Madeleine de Henault, veuve de Jean Des Friches, à Lambert Delvert ; — partages de plusieurs héritages, sis à Marolles, faits : entre Louis Guillemain et Françoise Fuzeau, sa femme, et Étienne Legrand et Charlotte Fuzeau, sa femme ; — entre Claude, Pierre et Louis Courtin, et Antoine Mosny et Anne Courlin, sa femme, etc.

E. 2517. (Liasse.) — 40 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1616-1784**. — Marolles. — Acte par lequel Thomas Mesme, seigneur de Marolles, transporte les deux poules de cens annuel que devait le domaine de La Fréquenterie, sur une maison sise sur la rue de Laleu, en faveur d'Honorat Guérin, avocat ; — vente d'une maison, sise à Marolles, par Louis Brunet, bourgeois de Paris, à Amédée-Paul Desponty ; — par Desponty à Jacques-Denis Fayolle ; — notes et extraits concernant les actes de ventes, partages, échanges de différents immeubles, sis à Marolles, et dans la censive du seigneur de ce lieu.

E. 2518. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1480-1789**. — Marolles. — Extrait de la chevauchée de Bretigny, où sont comprises les limites des paroisses de Saint-Michel-sur-Orge, du Plessis-Pasté et de Marolles ; — bail judiciaire des héritages provenant de la succession de Guillaume et d'André Frequent ; — procédures faites à la requête de Denis Chartier, marchand, contre César Buart ; — lettre du sieur Fortin, sur la haute justice de Marolles ; — certificats et quittances de l'abbé Périnet, curé de Marolles.

E. 2519. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1592-1749**. — Marolles. — Papiers de recettes des cens dus à la seigneurie de Marolles ; — relevés des articles du terrier.

E. 2520. (Registre) — In-folio, papier, 177 feuillets.

**1624**. — Marolles. — Papier terrier de la seigneurie de



Marolles, rédigé pour Thomas Mesme, seigneur dudit lieu, par Louis Golier, notaire royal à Montlhéry.

E. 2521. (Registre.) — In-folio, papier, 124 feuillets.

**1720-1728.** — Marolles. — Extraits des déclarations insérées au terrier de Marolles, fait par Lhéritier, notaire à Montlhéry.

E. 2522. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 149 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Marolles. — Relevé du plan terrier de Marolles, par ordre de numéros, indiquant la contenance des parcelles.

E. 2525. (Cahiers.) — In-folio, papier, 165 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Marolles. — Relevé de la carte O du plan terrier de Marolles, donnant la contenance des immeubles.

F. 2524. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan des champsiers des Mares-aux-Bergers, de la mare des Châteaux, de La Héronnière, etc., sur le terroir de Saint-Michel-sur-Orge.

E. 2525. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan terrier du fief de La Jonchaye, à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 2526. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan du parc de Launay, à Saint-Michel-sur-Orge.

E. 2527. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 269 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Relevé du plan terrier de Saint-Michel-sur-Orge, par ordre de numéros.

E. 2528. (Cahiers.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Relevé du plan de la terre de Saint-Michel, par lettres alphabétiques et renvois aux numéros.

E. 2529. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1596-1757.** — Beaulieu. — Actes de foi et hommage faits au Roi, à cause de son château de Montlhéry, pour la

châtellenie de Bruyeres, la seigneurie de Saint-Yvon, dite les Fournelles, et le fief de Bicheorne ou Bicheorne, sis en la paroisse de Marolles; par Claude Daubray, baron de Bruyeres-le-Châtel; — par Marie Daubray, femme de Louis le Cirier, sieur de Neufchelles; — par Marc-Antoine Aceré; — sentences du prévôt de Montlhéry sur l'aveu du fief de Bicheorne, rendu par M. Aceré; — actes de foi et hommage du fief de Bicheorne, autrement dit Beaulieu, faits à Gaston, duc d'Orléans; par Aceré; — par Thomas Hardy, sieur de Vicque; — aveu et denombrement du fief de Beaulieu, rendu au roi par Christophe Hardy et par Thomas Hardy, son frère; — arrêt de la Chambre des Comptes de Paris, recevant la foi et hommage faite au Roi, pour la seigneurie de Beaulieu, par Jacques-Daniel Hardy, sieur de Vicque, et par Élisabeth Hardy, sa sœur, veuve de Jean Jouglas, conseiller au Parlement de Toulouse, etc.

E. 2550. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

**1652-1751.** — Beaulieu. — Déclarations de plusieurs pièces de terre, sises dans la censive de la seigneurie de La Norville, faites à Louis Le Mercier, seigneur de La Norville et de Grigny, par Thomas Hardy, sieur de Vicque et de Beaulieu; — à Jean-Baptiste de Percy, par Jacques Hardy; — de plusieurs héritages, situés à Leudeville, dans la censive de Claude-Théophile Petit, seigneur dudit lieu, par Claude-Étienne Blondeau, seigneur de Chapuy et en partie de Beaulieu; — d'une ferme, sise à Leudeville, dans la censive du seigneur dudit lieu, par Claude-Étienne Blondeau, comme mandataire de Françoise Clayeau, veuve de Jacques-Daniel Hardy de Vicque de Mirabel, seigneur de Beaulieu en partie, comme tutrice de ses enfants mineurs, de l'abbé Christophe-Auguste Hardy de Vicque, et de Marie-Madeleine-Françoise Hardy de Vicque; — état des déclarations passées à la seigneurie de Leudeville.

E. 2551. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1574-1641.** — Beaulieu. — Décret de la moitié de la terre de Bicheorne, autrement dite Beaulieu; — vente d'un douzième tenu en roture de la terre de Bicheorne, faite par Jacques Ricaud, sieur de Villehabert, à Jacques de Baugy, sieur de Leudeville; — d'un autre douzième, par Marie Ricaud; — acquisition par maître François Olier de la maison de Bicheorne; — partage de la succession de Claude Daubray; — vente de la terre de Beaulieu faite par François Olier, sieur de Nointel, à Théodore Bazin; — du

fief de Bichecorne, par Marie Daubray, veuve de Louis Le Cirier, à Antoine Aceré; — acte de prise de possession de la maison de Beaulieu par Antoine Aceré, etc.

E. 2552. (Liasse.) — 17 pièces, papier (1 imprimée); 5 pièces, parchemin.

**1658-1718.** — Beaulieu. — Acte d'échange par lequel, moyennant une rente foncière de 560 livres, Marc-Antoine Aceré, et Anne de Burges, sa femme, cèdent à Thomas Hardy, sieur de Vicque, le fief de Bichecorne; — vente de la maison de Beaulieu, faite par Marc-Antoine Aceré à Thomas Hardy; — inventaire sommaire des meubles qui sont à Beaulieu, appartenant à M. Aceré; — quittances des sommes payées sur le prix d'acquisition de Beaulieu par Thomas Hardy: à François Petit, sieur de Passy; — à Jacques Du Libert; — à Marc-Antoine Aceré; — sentence d'adjudication du fief de Bichecorne et de la maison seigneuriale de Beaulieu, obtenue par Antoine de Massannes; — acte de prise de possession de la terre de Beaulieu par Thomas Hardy, sieur de Vicque; — partage de la terre de Beaulieu: entre Pierre Villains de Nully, seigneur de Courance, Marie-Anne Hardy, sa femme, François Hardy, sieur de Vicque, Jacques Hardy et Éléonore Hardy, héritiers de Thomas Hardy, etc.

E. 2555. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1752-1754.** — Beaulieu. — Procès-verbal d'alignement des terres de M. Blondeau et du parc de Marolles, appartenant à Thiroux de Chammeville; — vente de la moitié de la terre de Beaulieu, par Blondeau à Thiroux de Chammeville; — état général des terres de la portion de Beaulieu, acquises de M. et de madame Blondeau; — ventilation de la moitié de la terre de Beaulieu; — estimation des terres relevant de la seigneurie de Leudeville; — quittance de la somme de 4,250 livres donnée par Blondeau à Thiroux de Chammeville; — opposition aux criées du fief de Bichecorne, saisie sur Thiroux de Chammeville; — vente des matériaux du château de Beaulieu faite par Thiroux de Chammeville à Jacques Danet, maître maçon.

E. 2554. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1756-1771.** — Beaulieu. — Mémoire de la transaction entre Thiroux de Chammeville et M. Blondeau; — transaction entre Thiroux de Chammeville et M. Blondeau, concernant l'emploi du prix d'acquisition de la terre de Beaulieu;

— quittances données à Thiroux de Chammeville: par Catherine Frion, veuve du sieur Joachim Aubertin, bourgeois de Paris; — par Claude-Étienne Blondeau, sieur de Chapuis; — par les gouverneurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris; — comptes entre Blondeau et Thiroux de Chammeville; — lettres du président Rolland, etc.

E. 2555. (Liasse.) — 7 pièces, papier (2 imprimées); 4 pièces, parchemin.

**1754-1755.** — Beaulieu. — Vente de la moitié de la terre et seigneurie de Beaulieu, faite à Thiroux de Chammeville par Françoise Claveau, veuve de Jacques-Daniel Hardy de Vicque, écuyer, comme tutrice de ses enfants mineurs; — sentence d'adjudication de la moitié de la terre de Beaulieu; — mémoires des sieurs Lhéritier et de Courchamps, procureurs à Montlhéry; — procès-verbal d'affiches de la mise en vente de la terre de Beaulieu (imprimé).

E. 2556. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

**1755-1761.** — Beaulieu. — Ventilation de la moitié du fief de Bichecorne et maison de Beaulieu, achetée par Thiroux de Chammeville; — quittance de la somme de 30,000 livres données à Thiroux de Chammeville par madame Hardy de Vicque, comme tutrice de ses enfants mineurs; — constitution d'une rente foncière de 1,000 livres sur la terre de Mauny, faite par Louis, marquis d'Estampes, au profit de madame de Vicque et de ses enfants; — comptes et quittances du prix de l'adjudication de la moitié de la terre de Beaulieu; — quittances de madame de Mirabel, etc.

E. 2557. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1554-1662.** — Beaulieu. — Extrait du partage des biens de Jean Morelot, seigneur de Leudeville; — procès-verbal d'arpentage des bâtiments et des terres de la seigneurie de Beaulieu, fait à la requête de Thomas Hardy, sieur de Vicque; — arpentages: de terres situées à Leudeville; — d'une partie des terres de Beaulieu; — des terres de Beaulieu; — estimation de la terre de Beaulieu.

E. 2558. — (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1665-1758.** — Beaulieu. — Arpentages: de terres sises à Leudeville et aux environs; — des terres dépendant de Beaulieu; — d'une pièce de terre près le fossé du bois de Cornaille, tenant aux terres de la Maison-Neuve, à Beaulieu; — état des terres dépendant de la terre de Beaulieu; —

relevé général des terres dépendant de la seigneurie de Beaulieu.

E. 2559. (Liasse.) — 26 pièces, 1 plan, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1680-1765.** — Beaulieu. — Notes sur la terre et seigneurie de Beaulieu ; — état général de la terre de Beaulieu ; — état de ceux qui jouissent de plusieurs terres qui appartiennent à M. de Beaulieu ; — consistance de la terre et seigneurie de Beaulieu ; — lettre de M. de Lombrail ; — requête de Philippe de Noailles, marquis d'Arpajon ; — transaction entre Claude-Étienne Blondeau, seigneur de Beaulieu en partie, et Françoise Claveau, veuve de Jacques-Daniel Hardy de Vieque de Mirabel ; — procès-verbal de bornage entre madame de Mirabel, M. Blondeau et M. Petit de Leudeville ; — entre M. de Juigné et M. Petit de Leudeville ; — plan ; — lettres de M. Petit, etc.

E. 2540. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1751.** — Beaulieu. — Plan des parcs de Marolles et de Beaulieu.

E. 2541. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Beaulieu. — Plan du fief du Cornillon.

E. 2542. (Registre.) — In-4°, papier, 412 feuillets

**1718-1748.** — Beaulieu. — Partage de la terre de Beaulieu entre M. et madame de Nully, et Jacques Hardy de Mirabel ; — mesurage de Beaulieu ; — détail des terres de Beaulieu, etc.

E. 2545. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1629-1785.** — Pontault. — Mémoire sur les terres possédées par les habitants de Pontault-en-Brie ; — sentence du Châtelet de Paris qui maintient les habitants et manants de Pontault dans les droits d'usage sur le terroir de Pontault ; — procuration des habitants de Pontault pour reconnaître les droits du seigneur sur un tiers des bois de la commune ; — délibérations et assemblées des habitants de Pontault ; — requêtes : d'Antoine Lanery, seigneur haut-justicier de Pontault ; — de Louis-Alexandre de Montmorency, prince de Robecq, seigneur de Pontault, etc.

E. 2544. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1788.** — MONTULLÉ. — Lettre du marquis de ... adres-

sée au marquis Du Chilleau, maréchal de camp, gouverneur de Saint-Domingue, concernant M. de Montullé, capitaine de remplacement dans le régiment Royal-Infanterie.

E. 2545. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin.

**1757-1772.** — MORBANT (Louis). — Baux de trois arpents de pré, dans la grande île de Linay, faits : par Louis-François Maignart à Charles-Joseph Dupré et à Nicolas Cadion ; — par messire Louis Mordant, lieutenant-général au bailliage de Vernon.

E. 2546. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1767-1789.** — MOREAU (Gabriel-François), évêque de Mâcon. — Compte arrêté entre messire Gabriel-François Moreau, évêque de Mâcon, et Joseph Lumy, fondeur de sa procuration ; — compte de Jean-Louis Chaillon, notaire et fermier-général du prieuré de Notre-Dame de Moree.

E. 2547. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

**1779-1789.** — Quittances : des chambriers de l'abbaye de Saint-Victor-lès-Paris, données à l'évêque de Mâcon, pour les quartiers de la pension de l'abbé Moreau, son frère, chanoine de l'abbaye ; — de l'abbé Bourdon, vicaire général de Mâcon ; — de l'abbé Pierre Gellée, ancien chapelain du Roi, pour les quartiers de la pension, à lui accordée sur l'abbaye d'Aniane ; — de Guillaume, mandataire de Pierre Bailly ; — de Michelle Arambourg, femme Leclere, pour les arrérages d'une rente de 150 livres ; — de l'abbé Nardi, pour les quartiers de la pension, à lui accordée, sur l'abbaye d'Aniane et sur l'évêché de Mâcon ; — de l'abbé Éloi-Jean Vincent, pour la pension, à lui accordée sur l'abbaye d'Aniane ; — de Patry, pour un tableau représentant saint Michel, vendu à l'évêché de Mâcon pour la somme de 600 livres, etc.

E. 2548. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1723-1789.** — MORIN (Denis). — Donation d'un jardin et de douze perches de terre, sis à Louveciennes, faite par Jeanne Gomard de Vaubernier, femme séparée et non commune en biens de messire Guillaume, comte Du Barry, à Denis Morin, l'un de ses valets de chambre ; — vente de deux perches de terre, à Louveciennes, par Jean Titreville et par Jean Gaudet à Denis Morin ; — ratification de cette vente, etc.

E. 2549. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1729-1730.** — MORNAY (Marie-Léonore de, dame de Gadancourt. — Déclaration censuelle passée au profit de demoiselle Marie-Léonore de Mornay-d'Ambleville, dame de Gadancourt, des biens possédés à Gadancourt par les religieuses Carmélites de Pontoise; — procès-verbal de bornage, le long du chemin dit la Voie-aux-Vaches, entre les paroisses de Gadancourt et de Wy.

E. 2550. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1628.** — MORRE (Christophe). — Contrat d'apprentissage du métier de tonnelier passé entre Nicolas Frère, maître tonnelier à Pontoise, et Christophe Morre.

E. 2551. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1760-1783.** — MOUCHY (Louis). — Extrait du testament de Marie Halles, femme de Louis-Toussaint Mouchy, laboureur à Verrières; — procès-verbal d'expertise des biens de Louis-Toussaint-Guillaume Mouchy; — partage entre Louis Mouchy, laboureur à Verrières, près Paris, et Jean-Joseph Boze, maître en chirurgie, tuteur de Claire Boze, sa fille.

E. 2552. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

**1723-1781.** — MOUSSU (Denis). — Contrats de mariage: de Denis Moussu, garçon cabaretier à Chevreuse, et de Marianne Pérouquet; — de Denis Moussu, marchand de vins à Chevreuse, veuf de Marianne Pérouquet, et de Marie-Geneviève Delaval; — bail à rente de deux maisons, sises à Chevreuse, rue Troussevache, fait à Joseph Pérouquet-Duclos, chirurgien à Chevreuse, par Louis-Alexandre Auvery Des Accords, bourgeois de Paris, moyennant 110 livres de rente annuelle; — vente d'un petit jardin, sis à Chevreuse, par Françoise Lesueur, veuve de Simon Dumaine, à Joseph Pérouquet-Duclos; — cession de deux maisons, sises à Chevreuse, rue Troussevache, faite par Joseph Pérouquet-Duclos et par Louise-Barbe Huré, sa femme, à Denis Moussu; — obligation d'une somme de 2,000 livres, passée au profit de Denis Moussu, par Louise-Barbe Huré, veuve de Joseph Pérouquet-Duclos, et par Jean-Baptiste Pérouquet-Duclos, curé de Cernay-la-Ville, son fils; — vente de soixante perches de terre, à Chevreuse, faite par Marie-Jeanne Baudouin, veuve de Jean Doulet et autres, à Denis Moussu; — reconnaissance par Denis Moussu, qu'il est détenteur de deux maisons, sises à Chevreuse, grevées d'une rente de 110 livres au profit

de Pierre-Nicolas Boisseau, procureur fiscal du bailliage de Pontchartrain, et autres, tous héritiers de Louis-Alexandre Auvery des Accords; — transport de cette rente foncière de 110 livres, fait par Pierre-Nicolas Boisseau et par Jacques-Charles Adam, à Séverin-Thomas Dupont, employé à la Poste aux lettres, et à Anne-Thérèse Pepin, sa femme, etc

E. 2553. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1774-1789.** — Testament de Jean-Sébastien Blondeau, avocat en Parlement, lieutenant du bailliage de Chevreuse; — codicille; — titre nouvel de la rente de 600 livres, léguée par M. Blondeau à Denis Moussu; — quittance de la somme de 15 livres 11 sols 6 deniers, payée par Moussu, pour le droit de centième denier, à l'occasion du legs qui lui a été fait par le sieur Blondeau; — quittances: de la rente foncière de 2 livres, due à la fabrique de Saint-Martin-de-Chevreuse par Denis Moussu; — de la rente de 155 livres, due au sieur Moutardier et à sa veuve; — billets de la somme: de 94 livres, souscrit au profit de Denis Moussu par le sieur Darde; — de 37 livres, par Pierre Labbé, cavalier de Maréchaussée, etc. — Comptes avec le sieur Bouthemard, marchand de vins à Gommerville.

E. 2554. (Registre.) — In-folio, papier, 27 feuillets.

**1773-1789.** — Comptes des débiteurs de Denis Moussu. — « M. Aubry a déjeuné avec son gendre: quatre chopines « de vin, 1 livre 8 sols; plus une andouille et pain, 1 « livre, etc. » — recettes de confitures; — (Deshérence. Ces documents ont été remis aux Archives, le 26 brumaire an IV).

E. 2555. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1739.** — MOUTON (Antoine). — Vente d'une double baraque, sise à Versailles, place du Nouveau-Marché, faite par Marie Carré, veuve de Toussaint Moreau, à Antoine Mouton, cocher des Coches suivant la cour, pour 1,000 livres et une rente annuelle de 30 livres, due au sieur de Grenon et au domaine de Versailles.

E. 2556. (Liasse.) — 57 pièces, papier; 17 pièces, parchemin.

**1602-1744.** — NAFTEL (Jeanne Deschars, veuve de Charles). — Actes de baptême: de Jean Naftel; — de Claude Naftel; — de Pierre Naftel; — compte de tutelle rendu à Jean Deschars, vigneron, par Jeanne Deschars, veuve de Charles Naftel, demeurant à Vincour, paroisse de Jouy-le-Moutier; — constitution d'une rente annuelle de 100 livres,

au denier vingt, faite au profit de Pierre Métivier, chirurgien du duc d'Orléans, par Jeanne Deschamps, veuve de Charles Naffel, et par ses enfants; — mémoire des meubles qui sont hors l'inventaire; — lettres adressées à la veuve Naffel: par Catherine Naffel, sa fille; — par Du Breuille; — billets souscrits par la veuve Charles Naffel; — quittances: de Robin; — de Diffot, huissier en la prévôté d'Andresy; — d'Allain, procureur fiscal d'Andresy; — de l'impôt du dixième; — des droits de gros, d'augmentation, de jauge et de courlage du Grenier à sel de Pontoise; — bail à rente de seize perches de vignes, à Vincour, fait par Simon Maslinne, greffier-tabelion d'Andresy, à Charles Naffel, vigneron, pour 5 livres 10 sols tournois; — vente de huit perches de terre, au terroir de Glatigny, faite par Pierre Desvignes et par Louise Naffel, sa femme, à Charles Naffel; — actes de tutelle: de Marie Cousturier; — de Jean Cousturier; — arpentage des pièces de vignes vendues à Charles Naffel, par Guillaume Mousseaux; — vente d'une pièce de terre, sise à Glatigny, par Pierre Desvignes, sergent de la prévôté d'Andresy, et par Louise Naffel, sa femme, à Charles Naffel, etc.

E. 2557. (Liasse.) — 102 pièces, papier; 4 pièce, parchemin.

**1698-1739.** — Bail du quart de la dîme des grains de Jouy, fait à Charles Naffel par François Robinot; — bail à rente de plusieurs pièces de vignes, sises à Vincour, fait par Étienne Métivier, officier de Monsieur, frère du Roi, à Charles Naffel; — vente de plusieurs pièces de terre, à Glatigny, par François Robinot à Charles Naffel; — d'une maison sise à Vincour, par Charles Lefebvre, bourgeois de Paris, et par Anne-Nicole Delaval, sa femme, à Charles Naffel; — procédures faites à la requête de Claude-Étienne Galonier, écuyer, contre Charles Naffel, afin d'exercer le droit de retrait lignager, à l'occasion de la vente faite par Charles Lefebvre; — quittances données à Charles Naffel: par le sieur Lecoq; — Par Anne Pasloureau; — par Marie Baudouin; — quittances: des droits de gros, de jauge et d'augmentation; — des arrérages de la rente due à M. Sol; — de la rente due à la fabrique de l'église de Saint-Germain-d'Andresy, etc.

E. 2558. (Liasse.) — 87 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1603-1729.** — Quittances données à Claude Naffel et à Charles Naffel, marguilliers de l'église de Notre-Dame de Jouy-le-Moulier: par Simon Piscot, maître cordier; — par Jacques Moreau, maçon; — par Pierre Gilbert; — par Charles Vaclier, charpentier; — mémoire de Jacques Mou-

chet, serrurier; — constitution de 100 sols de rente foncière, faite au profit de l'église de Notre-Dame de Jouy-le-Moutier, par Charles Naffel et par Jeanne Deschamps, sa femme; — assignations données aux débiteurs des rentes foncières dues à l'église Notre-Dame de Jouy-le-Moutier; — mémoires des recettes faites par Charles Naffel, comme matguillier; — vente de quatre perches de terre, sises à Choisy, faite par Jacques Berthe, tailleur d'habits, et par Marie Naffel, sa femme, à Henry Osmont, vigneron; — reconnaissance par Jacques Lecomte, comme tuteur d'Antoinette et de Louise Naffel, enfants mineurs de Claude Naffel, que maître Hildevert de Marines, receveur de la terre d'Andresy, a droit de prélever 17 sols 6 deniers tournois de rente sur un quartier de vignes, assis au terroir de Vincour; — obligation de la somme de 254 livres, passée au profit de Marie Robert, veuve de Claude Naffel, par Pierre Robert dit Dupré, demeurant à Glatigny; — vente d'une maison, à Glatigny, faite par Marie Robert, veuve de Claude Naffel, à Philippe Héron, conseiller-secrétaire du Roi; — quittances: de Denis Laisné; — de Lecoq Duplessis, pour fermages; — du droit de vinage, dû par Claude Naffel à la seigneurie d'Andresy, etc.

E. 2559. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1610-1746.** — Bail à rente d'un quartier de vignes, sis à Glatigny, fait par Louise Auroux, veuve de maître Pierre Dusaulx, assesseur au bailliage de Pontoise, à Marin Michel, pour 400 sols tournois par an; — titres nouveaux de cette rente; — quittance de la somme de 306 livres, payée à Pierre de Marines, écuyer, par Marie Robert, veuve de Claude Naffel, pour le rachat de 18 livres de rente foncière; — constitution de 30 livres de rente foncière, faite au profit de Jean-Baptiste Doret, sieur de Mortelet, par Pierre Robert dit Dupré, archer de la Maréchaussée de Pontoise, et par Louise Millet, sa femme; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Glatigny, faite par Pierre Robert, vigneron, à Charles Naffel, vigneron; — de douze perches de terre, par Pierre Duvivier, tisserand à Glatigny, à Pierre Robert; — partage des successions de Pierre Robert et d'Anne Gilbert; — vente de plusieurs pièces de terre, sises à Vincour et à Glatigny, par Pierre Robert dit Dupré, et par Marguerite Allain, sa femme, à Charles Naffel, etc.

E. 2560. (Liasse.) — 56 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

**1634-1713.** — Échange de plusieurs pièces de terre

sises à Vincour, fait entre Charles Desme, sieur de La Chesnée, premier valet de garde-robe du Roi, et Jean Deschars, charron à Jouy-le-Moutier ; — sentence des juges et consuls des Marchands de Paris condamnant Pierre Deschars, l'aîné, charpentier à Vincour, à payer à Nicolas More la somme de 54 livres, — bail à rente d'une maison, sise à Vincour, fait par Cosme Petit, bourgeois de Paris, à Pierre Deschars, l'aîné, charpentier ; — vente de cinq perches de terre, sises à Vincour, par Denis Laisné, vigneron à Jouy, à Pierre Deschars, charpentier ; — bail à loyer de plusieurs pièces de terre, sises à Glatigny, fait à Pierre Deschars, charpentier, par messire Abel-Jean de La Barre, seigneur du Carois, etc. — Contrat de mariage de Pierre Deschars, vigneron à Vincour, et de Marie Lamy, veuve de Marguerin Foucque, vigneron ; — bail à rente de douze perches de terre, sises à Jouy-le-Moutier, fait par le curé et les marguilliers de l'église de Jouy-le-Moutier à Pierre Deschars, le jeune, vigneron à Vincour ; — acte d'échange de deux pièces de vignes, passé entre Pierre Lacire et Pierre Deschars, le jeune ; — bail à rente de plusieurs pièces de terre, sises à Jouy-le-Moutier, fait par maître Étienne Cornu, commissaire aux saisies réelles de Pontoise, et par Marguerite Rancogné, sa femme, à Michel Lacire et à Pierre Deschars, vignerons ; — vente de trois perches de terre au terroir de Glatigny, faite par Barthélemy Crosnier à Pierre Deschars, le jeune ; — arpentage des biens provenant des successions de Pierre Deschars et de Claude Lecoite, etc.

E. 2561. (Liasse.) — 126 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1598-1730.** — Quittances données à Pierre Deschars, le jeune : par Guy Brisset, marchand à Pontoise ; — par Louis Prévost ; — par la veuve Laurent Cousturier ; — par Denis de Marines, sieur du Plessis ; — quittances : des droits de gros et d'augmentation ; — de la rente foncière due par Pierre Deschars à l'église de Saint-André de Pontoise ; — vente de quatre perches de terre faite par Cosme Petit, bourgeois de Paris, à Pierre Deschars ; — sommations de payer faites aux collecteurs des tailles de Jouy-le-Moutier par le receveur des tailles de l'Élection de Paris ; — accord fait entre Jacques Moncault, Jacques Petit, Pierre Deschars et Nicolas Vaclier, pour la collecte des tailles et des autres impositions dans la paroisse de Jouy-le-Moutier, etc.

E. 2562. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1711-1740.** — NALIS GU NAILLY (Louis). — Acte de

baptême de Marguerite-Françoise Morel, née à Clichy, — acte de décès de Claude Nailly, cabaretier à Lissy.

E. 2563. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1663-1766.** — NANGOT (veuve). — Actes de baptême : de Pierre Nangot ; — d'Anne Dorian ; — acte de mariage de Pierre Nangot et de Suzanne Saugé ; — contrats de mariage : de Pierre Nangot et de Marguerite Bellier ; — de Pierre Nangot, fils, et de Suzanne Saugé ; — de Jean Raulpot, marchand fripier à Paris, et d'Anne Dorian ; — de Mathurin Bernard, tailleur des pages de la Grande-Écurie du Roi, et de Marie-Anne Raulpot ; — de Jean-Baptiste Nangot, limonadier à Paris, et de Catherine Raulpot ; — certificats des docteurs Bellatoste et Duolos, constatant que Catherine Raulpot est atteinte de trois hernies. (Deshérence.)

E. 2564. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1705-1723.** — NARBONNE (Pierre), premier commissaire de police de Versailles. — Quittances de loyers, à Versailles, données à Pierre Narbonne : par Capet ; — par Yvon ; — quittances du droit de capitation dû par Narbonne comme huissier au bailliage de Versailles (4 livres 10 sols par an et 9 sols pour les deux sols par livre ; — mémoires : de Baudié, marchand de toile ; — de Pépieier ; — de Jousse, l'aîné ; — de Vallée, marchand de bois ; — de Tavernier, marchand de fer ; — de Berranger, apothicaire ; — enterrement de Marie-Madeleine, fille de Pierre Narbonne, huissier au bailliage de Versailles, « dans le cimetière de l'église « royale et paroissiale dudit Versailles, le 13 janvier 1718 : « la fosse d'un petit corps au cimetière, 15 sols ; — le poêle « commun, *de satin*, 1 livre ; — les enfants bleus, portes-« chandeliers, chacun 5 sols, c'est pour cinq la somme de « 4 livre 5 sols ; — les bedeaux et le suisse, 1 livre 10 sols ; « — les garçons d'église qui ont servi à l'exposition du corps « mort, 10 sols ; — total, 10 livres. »

E. 2565. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

**1706-1720.** — Lettres adressées à Narbonne : par Bonvallet ; — par Elisabeth Chauvel ; — par de Dieu ; — par de La Chambre ; — par Ducauroy ; — par Duplex ; — par Filleu ; — par Mabile ; — par Sorel ; — par de Villennes, etc. — Lettres : d'Imbault et Gillet à Deshayes, marchand à Saint-Arnoult. Du 12 octobre 1707 : « Pour nouvelle, il y a une inondation d'eau à Orléans, depuis

« Rouma jusqu'à Tours, qui cause pour plus de vingt mil-  
 « lions de perte. La rivière de Loire s'est jointe avec la ri-  
 « vière d'Ollivel; l'eau a abattu les ponts d'Ollivel. Il y avoit  
 « plus de douze à quinze pieds d'eau sur ledit pont; beau-  
 « coup de monde de noyés, quantité de maisons abattues et  
 « emmenées par l'eau, et une plus grande partie des vins  
 « perdus et emmenés. Gien est à demy abattu, et tout le val  
 « de Loire. Cela commence à diminuer; » — de Ménar-  
 deau; — de Sanguin de Rocquencourt à Thiersaint, pro-  
 cureur à Versailles, etc.

E. 2566. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

**1706-1720.** — Mémoire des hardes trouvées dans la  
 chambre d'Arciche; — procurations données à Narbonne :  
 par Gabriel Nollier; — par Élisabeth Trognon; — par la  
 veuve Desbarres; — modèles d'assignations; — quittances  
 de Feugère et de Bonnet, maçons; — état des sommes  
 reçues pour l'aqueduc de la rue de l'Étang; — mémoire de  
 ce que Narbonne a reçu pour le sieur Gilles Lemoine, fon-  
 deur des bâtiments du Roi, comme séquestre des maisons  
 d'Étienne Bourgault, sises à Versailles, avenue de Saint-  
 Cloud et rue du Vieux-Versailles, etc.

E. 2567. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1705-1719.** — Quittances notariées, délivrées à Pierre  
 Narbonne : par Jean Allaignon, maître cuisinier; — par  
 Renée et par Anne Bercher; — par Augustin Boistel; —  
 par Claude Boile et autres, tous compagnons vidangeurs à  
 Versailles; — par Pierre Pascal, etc. — États des sommes  
 reçues par Narbonne : pour M. de Beaufort; — pour Bar-  
 thélemi Potier; — pour Delarue, etc.

E. 2568. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

**1706-1720.** — Quittances : de sœur Françoise d'A-  
 ligre, abbesse de Saint-Cyr; — de Jean Allaire; — de  
 Claude Aloncle; — d'Antoine Anseaume; — de Pierre  
 Auzou, marguillier de l'église de Versailles; — de Binard;  
 — de Bonvallet; — de Cabaret.

E. 2569. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

**1706-1719.** — Quittances : du sieur Dantin, receveur  
 des amendes du bailliage de Versailles; — du sieur de Dieu;  
 — du sieur de Saint-André; — du sieur de Launay; — de  
 SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

Deschamps; — de Gourdon; — de Gréban; — de  
 Houet, etc.

E. 2570. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

**1706-1720.** — Quittances : de Marie Simon, femme  
 Langlois; — de Robert Legendre; — d'Antoine Lemaire,  
 garçon du château de Versailles; — de Charles Lepage,  
 marguillier de l'église de Versailles; — de Leroy d'Herval;  
 — de François Meusnier; — de Louis Odry, cordonnier  
 — de Perrin, etc.

E. 2571. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

**1706-1720.** — Main-levée donnée par Regnier, pro-  
 cureur du Roi au bailliage de Versailles, de la saisie faite sur  
 Charles Clément; — quittances : de Révérend; — de Ribé  
 — de l'abbé de Rossay; — de Roucellet; — de Sardou; —  
 de Tavernier; — de Tiercelet; — de Vallée; — de Villemes;  
 — du sieur de Voulges, etc.

E. 2572. (Liasse.) — 14 pièces, papier (2 imprimées).

**1703-1710.** — Mémoires : de ceux qui ont payé les chan-  
 delles de l'année 1703 entre les mains de Narbonne, porteur  
 du rôle; — des commandements et autres poursuites faites  
 par le sieur Carré, adjudicataire des chandelles fournies aux  
 lanternes; — convention entre Pierre Narbonne, huissier  
 au bailliage, et Guillaume Houet, épicier à Versailles, pour  
 faire le recouvrement de la somme de 1,929 livres 43 sols  
 4 deniers, qui restent dus au sieur Houet sur la fourniture  
 des chandelles, pendant l'hiver de 1707; — mémoires de ce  
 que Narbonne a reçu : pour M. Meusnier; — pour M. Surgis;  
 — rôle des pauvres du troisième et du quatrième quartier;  
 — modèles : des déclarations qui seront fournies à M. le bailli  
 de Versailles par les propriétaires des maisons et autres  
 emplacements (imprimé), — d'une saisie arrêt pour droits  
 de lods et ventes dûs au Roi (imprimé).

E. 2573. (Registre.) — In-folio, papier, 41 feuillets.

**1724.** — Distribution des différents marchés établis sur  
 les quatre carrés de la grande place du Marché de Versailles,  
 suivant les ordres de M. Blouin, gouverneur par Narbonne,  
 commissaire de police.

E. 2574. (Plans.) — 48 pièces, papier.

**1724.** — Plans des carrés du Marché de Versailles.

E. 2575. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1724-1744.** — Baraques de l'ancien marché de Versailles, qui servent de logement ; — modèle de permission pour les places du marché aux herbes et aux fruits ; — états : des plans du marché aux herbes ; — des plans du marché à la volaille ; — des tueries, etc.

E. 2576. (Liasse.) — 27 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1706-1743.** — Jugement de police pour la vente de la marée ; — états : du marché à la marée ; — des baraques vendues ; — marché de Versailles ; — baux des droits de place dans le marché de Versailles faits à Jacques Galleran, par M. Blouin, intendant des parc et château de Versailles, pour 6,030 livres par an ; — placets : du fermier des droits du poids le Roi ; — des revendeuses du vieux marché, afin de ne payer que 6 deniers par place ; — de Françoise Petit, pour être autorisée à vendre de la viande ; — de Dominique Follot, grenetier ; — de Jean-Guillaume Danequin ; — de la veuve Paulmier contre son locataire, le sieur Deseine, huissier interdit, etc.

E. 2577. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

**1728-1744.** — Autorisation accordée par François-Gabriel Bachelier, premier valet de chambre du Roi, inspecteur général du gouvernement de Versailles, à Claude Fillole, mercier, de faire enclorre et couvrir en ardoises un terrain vacant autour de la fontaine du marché, près la Rose-Rouge ; — brevet de deux baraques, dans le carré du marché aux herbes, accordé à Louis Parisot par le comte de Noailles, gouverneur de Versailles ; — état du carré de la boucherie ; — vente d'une baraque dans le carré de la boucherie du marché de Versailles, faite par René Leroy, boucher, à la veuve Billon ; — brevet d'une place, dans le carré du marché à l'avoine de Versailles, accordé par le comte de Noailles à Jean Théraize, dit Lafille, garçon de la chambre de Mesdames ; — placet d'Ozanne, cordonnier, à Versailles ; — acte de décès de Jean Malarmé, etc.

E. 2578. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

**1735-1744.** — Lettres adressées à Narbonne : par M. Bachelier, gouverneur de Versailles ; — par le duc de Gesvres ; — par Hermant, secrétaire du comte de Noailles. Le 6 juin 1744, au camp devant Menin : « Les ennemis doi-

« vent sortir demain de Menin pour aller au fort de l'Écluse ;  
« nos grenadiers occupent, depuis hier au soir, les portes de  
« cette ville. Nous laissons aux ennemis 4 pièces de canons  
« et 2 mortiers. On conte que nous allons dans peu de  
« jours commencer un autre siège. Dieu veuille qu'il ne soit  
« pas plus meurtrier que celui de Menin ; car nous n'y avons  
« pas perdu 50 hommes, tant tués que blessés ; » — par Lé-  
cuyer ; — par le comte de Noailles.

E. 2579. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

**1730-1744.** — Placets adressés aux gouverneurs de la ville de Versailles, afin d'obtenir l'autorisation de vendre des baraques, sises dans les carrés du marché : par Étienne Adeline ; — par Jacques Barrat ; — par François Baslin, garde des plaisirs du duc du Maine ; — par Michel-Gervais Berder, menuisier ; — par Marc-François Bessat ; — par Alexis Bonnard, frotteur des appartements de Marly ; — par Philippe Kaismevre, cocher du comte de Toulouse, etc.

E. 2580. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1730-1744.** — Placets adressés aux gouverneurs de la ville de Versailles, afin d'obtenir l'autorisation de vendre des baraques, sises dans les carrés du marché : par Laurent Lagé, valet de chambre de M. de Bombelles ; — par Pierre Lapolide ; — par Lechangeur, commis du bureau de la guerre ; — par Denis Lemaire, domestique de madame Despèrier, remueuse des Enfants de France ; — par Marie Talbot, femme de chambre de madame de Feuquières, etc.

E. 2581. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1730-1745.** — Requêtes adressées aux gouverneurs de Versailles, afin d'obtenir l'autorisation d'acheter des baraques dans les carrés du marché : par Mathieu Guillochin de La Chevalerie, mercier ; — par Jean Ladroye, marchand de tabac ; — par Jean Nattier, boulanger ; — par Louis Parisson, marchand fruitier-oranger du Roi ; — par Joseph Pithou, premier valet de chambre du comte d'Eu ; — par Joseph Rappe, porteur du comte de Toulouse, etc.

E. 2582. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1730-1744.** — Autorisations demandées aux gouverneurs de la ville de Versailles, afin de faire des réparations dans des baraques du marché, d'y établir des caves ou d'y



construire des cheminées : par les héritiers de Pierre Baril ; — par les enfants de Jean Bestron, laitier de la pourvoierie du Roi ; — par Nicolas Leclerc, etc.

E. 2585. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

**1706-1730.** — Résidu. — Notes informes ; — modèles de quittances ; — assignations faites par Narbonne, etc.

E. 2584. (Liasse.) — 5 pièces, papier (1 imprimée).

**1770-1777.** — NASLY (Charles). — Commission de maître d'école de la paroisse de Péqueux, accordée à Charles Nasly, par Jean Thévard, chanoine et préchantre de l'église métropolitaine de Sens (imprimé) ; — certificat délivré à Charles Nasly, par l'abbé d'Amont, curé de Péqueux ; — lettre de l'abbé Duval, curé de Saint-Germain-du-Vieux-Corbeil. (Deshérence.)

E. 2585. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1767-1776.** — NEUFVILLE DE VILLEROY (Gabriel-Louis de), duc de Villeroy et de Retz. — Extrait du testament de François-Louis de Neufville de Villeroy, duc de Villeroy : — constitution de 1,250 livres de rente perpétuelle, faite au profit de Pierre Deumier, maître serrurier à Paris, par Gabriel-Louis de Neufville de Villeroy, duc de Retz.

E. 2586. (Liasse.) — 42 pièces, papier (1 imprimé).

**1774-1776.** — NEUVILLE (veuve, née RINGARD). — Bilets souscrits par madame veuve Neuville, marchande brodeuse en or ; — lettres de change du sieur Ringard ; — protêts de ces lettres de change ; — placet pour le sieur Morien, médecin ; — note du marquis de Turpin ; — facture du marquis de Turpin ; — note pour la veste du duc de Gesvres ; — facture du marquis de Saint-Vincent ; — table chronologique ; — mémoire du marquis de Lusignan ; — note de M. Gondot, etc.

E. 2587. (Cahiers.) — In-4°, papier, 29 feuillets.

**1771-1772.** — État de mes cartons ; — ouvrages particuliers : — « M. Molé, façon et fourniture de l'habit complet, « 590 livres ; — pour la veste, façon et fourniture, 36 livres, « sans le satin qui est de 9 livres ; total, 635 livres, etc. »

E. 2588. (Cahiers.) — In-4°, papier, 68 feuillets.

**1771.** — « Livres des habits d'ordonnance, qui sont

« commandés et distribués aux différents ouvriers que j'emploie. — Madame Coq, deux jarretières, 4 livres 8 sols « 4 deniers, etc. »

E. 2589. (Cahiers.) — In-4°, papier, 58 feuillets.

**1771-1772.** — « Livres pour les habits uniformes. — « M. le baron de Noncourt, lieutenant à Neufchâteau, petit « uniforme, etc. »

E. 2590. (Registre.) — In-folio, papier, 157 feuillets.

**1771-1772.** — « Livre des habits uniformes qui sont « distribués aux différents ouvriers que j'emploie. — M. De « Laporte Duthiel, lieutenant, devant d'habit (modemoiselle « Dupries), 9 onces 32 grains, 36 livres 4 sols 6 deniers ; etc. »

E. 2591. (Registre.) — In-folio, papier, 77 feuillets.

**1771-1774.** — Livres d'ouvrages particuliers. — « M. « Molé, comédien aux François : une veste de satin blanc, « brodée en chenille nue, ruban de fourrure, dessin Fa- « vreaux, 4 livres ; — toile, 17 sols ; — chenille, 4 paquets « 4 livres 17 sols, etc. — Total : 37 livres 17 sols. »

E. 2592. (Cahiers.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

**1772-1773.** — Ouvrages particuliers. — « M. Tolozé « de La Garenne, grand uniforme, 119 livres 10 sols 10 « deniers ; — une épaulette, 30 livres ; — broderie, 500 « livres ; — boutons, 15 livres ; — frais d'emballage, 6 li- « vres ; — total : 500 livres 10 sols 10 deniers, etc. »

E. 2593. (Registre.) — In-folio, papier, 78 feuillets.

**1772-1773.** — Comptes des ouvriers. — « Gérard, à « 2 livres 8 sols par jour, six jours moins 4 heures, 13 li- « vres 12 sols, etc. »

E. 2594. (Registre.) — In-folio, papier, 72 feuillets.

**1771-1775.** — Comptes des ouvriers. — « Donné à « M. Lesage, de la rue Beauregard, deux devants d'habits de « drap vert, pour être brodes, etc. »

E. 2595. (Cahiers.) — In-folio, papier, 94 feuillets.

**1771-1772.** — Comptes des ouvriers. — « Baudouin, « pour soies et devants d'habits, dans Saint-Jean-de-Latran,

« un devant de veste, argent, pesant deux onces un  
« gros, etc. »

E. 2596. (Cahiers.) — In-folio, papier, 34 feuillets.

**1771-1772.** — Comptes des ouvriers. — « M. Mon-  
« voisin, capucin, deux derrières de drap bleu de Roi, pour  
« être brodés en or, poids de la toile et du drap, neuf onces  
« demi gros, etc. »

E. 2597. (Cahiers.) — In-folio, papier, 19 feuillets.

**1771-1772.** — Comptes des dames brodeuses. — « Ma-  
« dame Baudouin, devant d'habit de conseiller, un collet et  
« deux jarretières du grand bord, 7 livres 5 deniers, etc. »

E. 2598. (Cahiers.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

**1771-1773.** — Répertoires journaliers : de mes pratiques;  
— du tribunal (des maréchaux de France); — des mar-  
chands et des ouvriers.

E. 2599. (Registre.) — In-folio, papier, 85 feuillets.

**1774-1776.** — État de la recette et de la dépense de  
madame Neuville. — « Pratiques de différents seigneurs :  
« M. de Chambord, veste de bal, 84 livres; — M. Bour-  
« geois, petite veste, 42 livres, etc. »

E. 2600. (Registre.) — In-folio, papier, 49 feuillets.

**1776-1777.** — Comptes de recettes et de dépenses de  
madame Neuville. — « Pour mon jardin, 26 livres; — pour  
« mon lit, à-compte, 12 livres; — gants et fiacre, 3 livres  
« 5 sols; — à madame Duboulet, pour de l'or, 12 livres;  
« — chez le parfumeur, 2 livres 10 sols, etc. »

E. 2601. (Registre.) — In-12°, papier, 56 feuillets.

**1787-1788.** — Livre de la blanchisseuse. — « Du 3  
« janvier, trois chemises, 9 sols; — sept mouchoirs blancs,  
« 3 sols 6 deniers; — un peignoir, 3 sols; — une paire de  
« poches, 1 sol; — trois paires de bas de coton, 3 sols; —  
« un jupon de basin, 2 sols, etc. »

E. 2602. (Registre.) — In-12°, papier, 58 feuillets.

**1745-1775.** — Quittances de la chambre occupée par  
M. et par madame Ringard.

E. 2603. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

**1773-1789.** — Minutes de lettres de madame Neuville;  
— lettres de : M. d'Angremont; — de M. Anquetil; — de  
la veuve Aubisse; — du sieur Baget; — de Barbot; — de  
F. Barbot (ou *Loto*); — de Boin; — du commandeur Bos-  
cheron : « Agréez, Madame, mille remerciements de la com-  
« plaisance que vous avez eue de vouloir bien me donner un  
« fruit de votre adresse destiné à nos cérémonies. Je le re-  
« çois avec la plus vive reconnoissance, également charmé  
« du bon goût, du dessin et de la bonne grâce de l'écusson.  
« Je m'empresse de vous faire passer le supplément de pail-  
« lettes que vous demandez, etc.; » — de Bussy.

E. 2604. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

**1773-1789.** — Lettres : du bailli de Champignelles,  
grand-trésorier de l'Ordre de Matte; — de l'abbé Coquelin,  
chanoine de Crespy-en-Valois; — de Jacques Curée; — de  
madame Delamécourt; — de l'abbé Dubot; — de madame  
Dumas; — de Dupin, conseiller au Parlement de Toulouse.  
Le 26 janvier 1783 : « Je prends la liberté, mon aimable  
« Madame, de vous adresser la lettre que j'écris à notre  
« malheureux ami. J'ignore son adresse, et je ne crois pas  
« même qu'il fut prudent dans la circonstance de la lui  
« adresser directement, dans la crainte que cela ne le fit  
« peut être découvrir. Je suis instruit que l'on fait toutes  
« les perquisitions possibles pour découvrir où il est et pour  
« le rendre aux horreurs d'une injuste et cruelle captivité.  
« Veuillez donc, Madame, par une suite de cette tendre amitié  
« que vous daignez conserver à ce malheureux ami, lui faire  
« parvenir la lettre ci-incluse, et lui conseiller de mettre en  
« usage le moyen que je lui ai indiqué pour fléchir ce père  
« dénaturé. Son sort auroit droit d'intéresser l'âme la moins  
« sensible; se peut-il que l'âme d'un père y résiste, et an-  
« nonce froidement que sa pension est payée pour deux ans  
« dans le lieu de sa captivité, à laquelle il a le bonheur de  
« s'arracher? La plume me tombe des mains, quand je songe  
« à l'état dans lequel il est réduit, abandonné des siens,  
« dénué de toute ressource, lui qui pouvoit, ce semble,  
« être si heureux! J'ai appris, en arrivant ici, que son père  
« étoit malade, et que le chagrin de savoir son fils en liberté  
« y avoit beaucoup contribué. Dès que j'aurai reçu la lettre  
« que je lui conseille d'écrire, je ferai tout ce qui dépendra  
« de moi pour lui faire passer quelques secours; » — de Du-  
rand; — de madame Duval; — de M. d'Espar; — de Faslier.

E. 2605. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

**1774-1786.** — Lettres : de l'abbé Gannebat ; — de Gentil ; — de Gondet ; — de Guinot, avocat au Parlement de Paris ; — de madame Havel ; — de Huart du Parc ; — de La Bastide, capitaine : « Envoie-moi sur-le-champ un court « mémoire pour solliciter aliments et liberté. Il faut mar- « quer depuis quel temps la lettre de cachet a été lancée. Je « travaillerai au mémoire, s'il le faut. Il sera certainement « présenté dimanche prochain. J'ai trouvé la voie. Réponse « sur-le-champ. Adieu, ma chère amie, nous devons à notre « ami, quoiqu'éloigné de nous, cet acte d'humanité. »

E. 2606. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

**1774-1788.** — Lettres : de M. de La Ferrière ; — de Laporte ; — du comte de Lascaris-Vintimille ; — de M. de Laugerie ; — de madame Lefebvre ; — de Legros ; — de Lenormand ; — de madame LeRoy ; — de M. de Leuze ; — de madame de Liénart ; — de madame de Lowendal : « Il « est si juste, Madame, de réclamer ce qu'on nous doit et de « payer ses dettes, que jusque-là je trouve fort simple votre « demande. D'ailleurs, je crois que l'on doit mettre de « l'honnêteté en tout ; ainsi, je ne me m'amuserai pas à dis- « cuter le contenu de votre lettre, que vous n'avez sure- « ment pas relue. Je vous y réponds seulement, Madame, que « ne pouvant vous envoyer dans ce moment la somme due, je « vous l'enverrai en à-comptes, comme je l'avois toujours « projeté ; que je consens à y joindre des intérêts, puisque « vous le désirez, à commencer du premier à-compte que « vous recevrez ; » — de l'abbé de Loyauté, prieur-curé d'Ardouval.

E. 2607. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1772-1789.** — Lettres : de Martin ; — de madame Masero ; — de Massiel de La Caille ; — de l'abbé Matagrin ; — de Miomendre, officier au régiment d'Eu ; — du comte de Montholon ; — de M. de Montriloux ; — de madame Morin ; — d'Édouard Morris. Angoulême, le 24 avril 1789 : « Je « pourrais vous faire frémir par le récit de mes maux, mais, « j'aime mieux vous faire rire en discutant la maladie de « l'État... Si mes observations sentent un peu la boutique « d'apothicaire, vous ne le trouverez pas extraordinaire, « l'enfant tient de celle qui l'a nourri ; et malheureusement « pour moi, j'en ai été trop longtemps nourrisson rassasié. « Il paroît donc que la France a la fièvre ; les États-Géné-

« raux y vont remédier. La lecture des cahiers m'a inspiré  
« une idée assez naturelle à ce qui me semble. Je disois à  
« mes médecins : Messieurs, vous voyez la nature prête à  
« succomber, remplie d'humeurs. Si vous voulez la guérir  
« tout d'un coup, ma foi, l'entreprise est trop hardie ;  
« n'ayant pas le bras d'Hercule, ni une rivière à détourner  
« de sa course, il faut nettoyer l'étable pas à pas, il faut aller  
« doucement. Ainsi dirois-je de même à ces médecins de  
« l'État : ne prodiguez pas trop votre *materia medica*, com-  
« mencez par rafraîchir un peu la noblesse ; une couple de  
« lavements, par exemple, et quelques médecines au clerge.  
« après, autant d'eau chaude à messieurs les intendants  
« que vous voulez, et de copieuses saignées aux financiers.  
« Mais si vous effrayez ces honnêtes gens par une purgation  
« trop universelle, il faut vous attendre à une autre hydre,  
« dont les têtes sans fin et nombre vous feront échouer.  
« Les cahiers de cette petite ville sont assez intéressants.  
« Les cleres veulent se marier ; les laïques veulent le di-  
« vorce. Les uns ont trop de femmes, les autres pas assez.  
« Comment accorder des vœux si opposés ? Permettre le  
« mariage aux prêtres ? tant de bons ménages en souffri-  
« roient ? Les femmes trouveroient tant à dire, les maris  
« tant à faire, que l'arrangement ne me paroît guère facile ;  
« mais à l'esprit d'un Necker, tout est possible ; » — de  
Parmentier.

E. 2608. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1769-1786.** — Lettres : de Ricœur ; — de Saint Contest ; — de M. de Sept-Fontaines ; — de madame Thiery ; — de Thiery fils ; — de Tiron ; — de madame Tiron ; — de madame de Varennes : « Bien des remerciements, Madame, « de la peine que vous avez prise de vendre cette veste. Je « vous prie de m'en envoyer le prix. Le monsieur à qui elle « appartenait est venu chez moi ; il part pour la campagne, « et désire avoir les 36 livres, provenant de la vente de sa « veste. Je vous serois obligée de vouloir bien les remettre à « ma domestique ; » — du marquis de Vaux ; — lettres non signées.

E. 2609. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

**1778-1785.** — Papiers de M. Fontaine. — Mémoires d'Aboillard, marchand épiciier à Corbeil : « deux livres, bou- « gie de table, 6 livres ; — un sizain de cartes, 2 livres « 2 sols ; — cinq cents épingles, 4 sols ; — une livre, pon- « dre à poudrer, 9 sols ; — quatre onces, pommade au ci-

« tron, 10 sols; — treize onces, fromage de Gruyère, 44 sols « 6 deniers; » — de Moreau, marchand à Corbeil; — de Bausse, serrurier à Corbeil; — de Vincent, vitrier; — de Leclere, maître maçon; — de Mézè, marchand boucher à Corbeil; — de Roblot, boulanger; — billets souscrits par M. Fontaine, médecin à Saint-Jean-en-l'Isle, près de Corbeil; — lettres de Girouard de Boisrolin; — de Servan de Bonasecy, etc.

E. 2610. (Liasse.) — 61 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1767-1782.** — Papiers de Bardi de Lansegüe. — Mémoire sur la famille de Bardi; — frais de la dispense du mariage de Jean-Jacques-Catherine-Gaston de Bardi, conseiller au Parlement de Toulouse, et de Jeanne-Catherine-Judith de Fizes; — note sur la terre de Lansegüe; — mémoire sur la négociation des 28,990 livres cédées à M. de Bardi fils par feu M. de Lavesque, son oncle; — créances sur M. de La Bastide; — tableaux de situation de messieurs de Bardi, père et fils; — comptes de la recette et de la dépense faite par M. de Bardi de Lansegüe; — états: des créanciers de M. de Lansegüe; — des dettes actives et passives de M. de Lansegüe; — provisions de l'office de conseiller-laïc au Parlement de Toulouse, accordées à Jean-Jacques-Catherine-Gaston Bardi de Lansegüe; — cessions par Jeanne Sauton de créances à elles dues par Bardi de Lansegüe; — procurations de M. de Lansegüe; — lettres de cachet concernant M. Bardi de Lansegüe, conseiller au Parlement de Toulouse, etc.

E. 2611. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

**1770-1782.** — Mémoires pour Bardi de Lansegüe; — procuration donnée par Jacques de Bardi à son fils Jean-Jacques-Catherine-Gaston de Bardi, pour recueillir la succession d'Antoine de Lavesque; — mémoire de M. Bardi père contre son fils Bardi de Lansegüe; — consultations: de Lacroix, avocat à Toulouse, sur la résignation de l'office de conseiller au Parlement, appartenant à Bardi de Lansegüe; — de Lesne et Ferrand, médecins, sur la santé du marquis de Lansegüe; — copies de lettres: de M. de Pauzols, avocat général au Parlement de Toulouse; — de M. Amelot à M. Lenoir, lieutenant de police; — état du mobilier de Bardi de Lansegüe.

E. 2612. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1773-1782.** — Minutes des lettres écrites par Bardi de Lansegüe: au Gardé des sceaux; — à M. Amelot; — à M. Le-

noir, lieutenant général de police; — à M. Guinot, avocat au parlement de Paris, son défenseur.

E. 2615. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1764-1783.** — Minutes de lettres écrites par Bardi de Lansegüe: à son père; — à M. de Périgord; — à M. le comte de Manrepas; — copies de lettres écrites par M. Guinot, avocat au Parlement de Paris, défenseur du marquis de Lansegüe: à M. Amelot, ministre; — à Emartin, procureur au Parlement de Toulouse, mandataire de Bardi de Lansegüe, etc.

E. 2614. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1777-1782.** — Lettres de M. Guinot, avocat au Parlement de Paris, adressées à Bardi de Lansegüe. Le 18 novembre 1777: « Vous vous imaginez bien que j'aurois été « sur ma tête, si je n'avois pu aller sur les pieds, chez le « ministre, hier, jour d'audience. Je l'ai trouvé avec l'air « attendri sur votre situation. Il m'a dit avec une espèce de « joie qu'il avoit reçu, il y a deux jours, une lettre de « M. votre père, qui lui marquoit qu'on lui avoit présenté « votre quittance et qu'il avoit payé. Il me paroit que c'est « par le courrier de vendredi dernier qu'il a reçu cette lettre. « Je lui ai répliqué que je n'en savois rien; qu'au moins le « sieur Emartin auroit dû m'en écrire, s'il n'y avoit pas « d'intelligence entre-eux; à quoi, il m'a répondu: mais il « faut peut-être beaucoup de temps pour que cela parvienne « à M. de Lansegüe, je ne sais pas où il est, etc. »

E. 2615. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

**1769-1777.** — Mémoires: de Larrouture, apothicaire; — de Leuret, bijoutier: « une paire de boucles à plaques « d'or avec des pierres très riches, 500 livres; — une taba- « tière d'or, forte, 375 livres; — une paire, boucles en caillou, 45 livres: total, 720 livres; » — De la veuve Claret; — de Lagrave, bijoutier à Toulouse; — billets et lettres de change souscrits par Bardi de Lansegüe; — commandements, etc.

E. 2616. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

**1769-1781.** — Compte de Robert, domestique; — Mémoires: de la veuve Boullangé, maîtresse doreuse à Paris: « un feu à tête de bélier, doré d'or moulu, 400 livres; — « les bras analogues, à trois branches, 420 livres; — une « écritoire de porcelaine, garnie de dorure, 120 livres; —

« quatre grands sceaux à boucilles, argentés, à 72 livres la  
 « paire, 144 livres ; — une garniture de cheminée, en por-  
 « celaine bleue, garnie de dorures, 700 livres ; — une gar-  
 « niture, composant un gros vase, deux petits faisant flam-  
 « beaux, le tout doré d'or moulu, 300 livres ; — un chan-  
 « delier de *Berland*, à trois lumières, 150 livres ; — un  
 « nécessaire complet, contenant un plat à barbe, deux boîtes  
 « à savonnettes, deux flacons, une bouillotte, un pot à pâte,  
 « un pot à pommade, le tout, 78 livres ; — plus, un bidet  
 « de campagne, 63 livres ; » — de Tison et Villaret, mar-  
 chands à Montpellier ; — de Bertin, limonadier ; — de  
 Rigaud, libraire ; — de mademoiselle Raby, marchande de  
 modes ; — de Gayrot, tailleur ; — de Martin, tailleur à  
 Paris, etc.

E. 2617. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

**1762-1776.** — Mémoires : de Bonnaure, tapissier à  
 Toulouse ; — de Michel Salles, maître pâtissier à Toulouse ;  
 — de Proust, loueur de voitures ; — de Guilbert ; — quit-  
 tances : de Vincent ; — de Gattier, etc. — Bail à cheptel,  
 fait par Jeanne Sauton à Pierre Campodieu ; — vente d'une  
 pièce de terre, sise sur le chemin de Monrabé à Saint-Mar-  
 tial, faite par Antoine Robert à Michel Salles, dit Bastide,  
 pâtissier à Toulouse, etc.

E. 2618. (Liasse.) — 59 pièces, papier (5 imprimées) ; 1 pièce, parchemin.

**1662-1782.** — Arrêt du Conseil d'État confirmant la  
 noblesse de Robert Cliquet, sieur de Flamanville ; — congé  
 accordé au sieur François Fontanier, de Toulouse, matelot  
 sur le *Solitaire* ; — contrat de mariage de Denis-Claude Lié-  
 geon, architecte à Paris, et de Marie-Louise-Joseph Ferrier ;  
 — mémoires : pour M. de Castelnau ; — pour la commu-  
 nauté de Villeneuve-la-Cremade ; — pour Louis-Augustin  
 Alexandre, ci-devant marchand de vins-traiteur aux Por-  
 cherons, territoire de Montmartre, contre le sieur Baslin,  
 ancien fruitier-oranger, propriétaire de plusieurs maisons  
 aux Porcherons ; — pour le sieur de Taalfe, détenu au châ-  
 teau de Ham ; — précis pour Jacques Claude-Martin de Ma-  
 riveaux, avocat au Parlement ; — avis aux Hessois et autres  
 peuples de l'Allemagne, vendus par leurs princes à l'An-  
 gleterre ; — placet pour la femme Doujon ; — mémoire pour  
 madame de Varennes ; — règles de la brisque ; — prospectus  
 des *OEuvres complètes* de madame Riccoboni (imprimé) ; —  
 extrait d'une lettre écrite de Paris au maréchal de Contades,  
 commandant à Strasbourg ; — catalogue des livres nouveaux

qui se trouvent chez l'abbé Roubeau, secrétaire perpétuel de  
 la Franche-Loge-Économiste, sous la protection de M. Tur-  
 got, le très-vénérable grand-maître ; — franchises et loyales  
 représentations de la noblesse au Roi, par un preu chevalier.

E. 2619. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1774-1779.** — Évocation des causes pendantes devant  
 l'évêque du Puy, lieutenant du gouverneur de Languedoc,  
 et renvoi d'icelles au Parlement de Toulouse ; — extraits :  
 de l'Édit du Roi, portant création d'une sénéchaussée dans  
 chacune des villes d'Avignon et de Carpentras ; — des arrê-  
 tés pris par le Parlement de Toulouse ; — requêtes et placets  
 présentés au Roi par le Parlement de Toulouse ; — lettres  
 adressées par le Parlement de Toulouse au Parlement de  
 Paris ; — au Parlement de Rennes ; — lettres du Parlement  
 de Provence ; — instructions données à M. de Galiffet,  
 conseiller au Parlement de Toulouse ; — note sur les Parle-  
 ments de Rennes et de Pau ; — mémoire touchant l'origine  
 et l'autorité du Parlement de France, appelé *Judicium Fran-  
 corum*, etc.

E. 2620. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Mémoires pour le Parlement de Tou-  
 louse (rédigés par M. de Lansegüe) ; — liste des exilés du  
 Parlement de Toulouse, suivant l'ordre des soumissions ; —  
 lettre d'un avocat au Parlement de Toulouse à un avocat au  
 Parlement de Paris, au sujet de l'arrêt par lequel le Parle-  
 ment a prorogé sa séance, etc.

E. 2621. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1731-1735.** — Lettres de Jacques Bardi fils : à made-  
 moiselle Verchaud (copies) ; — à son père, M. Bardi, prési-  
 dent trésorier de France en la Généralité de Montpellier. Le  
 4 juillet 1735 : « Monsieur et très cher père, je viens d'être  
 « averti de très bonne part qu'il y a ici, depuis quelques  
 « jours, un homme inconnu, une espèce d'artisan qui épie  
 « toutes mes démarches et me suit à la piste. C'est le mon-  
 « sieur à qui je suis recommandé et à qui j'ai les dernières  
 « obligations, qui m'a donné lui-même cet avis. Je vais sortir  
 « dans ce moment dans le dessein de chercher cet homme,  
 « en prenant pourtant toutes les précautions nécessaires  
 « pour ne point faire de méprises. Si je le rencontre et que  
 « je sois sûr de ne pas me tromper, je le récompenserai lar-  
 « gement des soins qu'il se donne pour s'acquitter de sa

« commission. Mais après l'avoir bien rossé, je n'en serai  
 « pas plus avancé. Selon toutes les apparences, cet homme  
 « n'a ordre que de s'informer de ma demeure et des endroits  
 « que je fréquente. Les coups de bâton ne lui feront pas  
 « oublier ce qu'il aura appris sur mon compte, et il pourra  
 « toujours en informer ma partie, en sorte que ce qu'il peut  
 « m'arriver de moins fâcheux, sera qu'on demande incessamment le *pareatis*, etc. »

E. 2622. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1736.** — Lettres de Jacques Bardi fils à Bardi père, président trésorier de France en la Généralité de Montpellier. Le 3 avril : « Nous avons chanté *alleluia* en fort bonne  
 « santé, Dieu merci ! Et je doute que personne n'ait été  
 « fâché dans ce pays de voir finir le carême. Depuis la veille  
 « du dimanche des Rameaux, les œufs n'étoient plus permis,  
 « de sorte qu'il falloit vivre de poisson salé. C'est une nour-  
 « riture très convenable à un temps de pénitence, tel que  
 « celui que nous venons de passer, etc. »

E. 2625. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1737.** — Lettres de Jacques Bardi, conseiller au Parlement de Toulouse, à son père, M. Bardi, trésorier de France en la Généralité de Montpellier. A Toulouse, le 2 février :  
 « Monsieur et très cher père, ma partie fait tous ses efforts  
 « pour persuader qu'elle est bonne catholique. Il est d'une  
 « conséquence infinie pour moi de faire voir le contraire ;  
 « mais il faut des preuves, autrement tout ce que nous  
 « dirons là dessus seroit regardé comme des calomnies et  
 « ne serviroit qu'à augmenter les dommages. Je vous avois  
 « demandé, dans mes précédentes lettres, des certificats des  
 « curés. Je compte recevoir par le courrier qui arrivera au-  
 « jourd'hui votre réponse sur cet article. Cependant, comme  
 « vous pourriez n'avoir pas bien compris ce que je vous  
 « marquois, je vais vous détailler de nouveau les pièces  
 « dont nous avons besoin : 1° des certificats des paroisses  
 « de Saint-Pierre et de Sainte-Anne, par lesquels il conste  
 « que M. Verchaud n'a jamais fréquenté les sacrements,  
 « n'alloit jamais aux églises, et enfin n'a jamais fait aucun  
 « acte de catholicité. Elle a demeuré dans la paroisse de  
 « Saint-Pierre, depuis 1722 jusqu'en 1731. Si pendant ce  
 « temps, les curés de cette paroisse ont changé, il faut avoir  
 « des certificats des curés qui ont quitté et de ceux qui ont suc-  
 « cédé. 2° Ma partie, ayant avancé dans son factum qu'elle  
 « avoit été au couvent jusques au temps qu'elle fit connois-

« sance avec moi, ne manquera pas de demander des certi-  
 « ficats aux religieuses. Il est vrai qu'elle y a passé cinq ou six  
 « ans, du vivant de sa mère; et il est à craindre seulement  
 « que dans les certificats on ne distingue pas le temps. Il  
 « faudroit donc que vous eussiez la bonté d'aller vous-  
 « même aux couvents de Saint-Charles, de la Providence et  
 « de Sainte-Ursule, vous informer du temps qu'elle a resté  
 « dans ces couvents, et dans quelles années, et des diffé-  
 « rentes fois qu'elle y est retournée; et en même temps, il  
 « faudroit demander aux supérieures et aux directeurs de  
 « ces couvents des certificats comme ma partie n'a jamais  
 « approché des sacrements, et qu'elle n'a assisté aux offices  
 « que les jours auxquels la règle du couvent ne lui a pas per-  
 « mis de s'en absenter. Il faut surtout que, si les religieuses  
 « donnent des certificats à ma partie, elles expriment dans  
 « quel temps, dans quelle année elle est entrée au couvent,  
 « quand est-ce qu'elle en est sortie, et enfin qu'elle n'a ja-  
 « mois ni confessé ni communiqué. »

E. 2624. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

**1738.** — Lettres de Jacques de Bardi, conseiller au Par-  
 lement de Toulouse, à son père, M. Bardi, président trésorier  
 de France en la Généralité de Montpellier. A Toulouse, le  
 26 février 1738 : « Monsieur et très-cher père, l'apparte-  
 « ment que j'occuperai chez M. de La Rocque n'aura pas  
 « besoin de tous les meubles que vous voulez m'envoyer. Il  
 « n'est question de meubler honnêtement qu'un cabinet. Le  
 « plancher n'a guère plus de douze pieds d'élévation, à comp-  
 « ter du dessous des poutres. Il faudroit quatre pièces de  
 « tapisserie, une de sept pans et demi de largeur, une autre  
 « de seize, une autre de vingt, et une autre de vingt-quatre.  
 « Quand au lieu de la pièce de vingt pans, il y en auroit une  
 « de dix-sept, ce ne seroit pas une affaire. Si vous ne voulez  
 « pas envoyer une tapisserie à personnages, autant pour ne  
 « pas démeubler une partie de votre maison qu'à cause de  
 « la bassesse des planchers d'ici, ayez la bonté de m'envoyer  
 « quelques pièces de bergame. Si nous avions quelques sati-  
 « nades d'avignon, moitié fil, moitié *philosée*, ce seroit l'af-  
 « faire. Les chaises sont ce qu'il y a de plus nécessaire. Six ne  
 « suffiront peut-être pas. Les tabourets et la commode sont  
 « inutiles, mais il faudroit des chenets et quatre rideaux,  
 « parmi lesquels il y en eut au moins deux blancs. Au lieu  
 « du lit de drap, ayez la bonté de m'en envoyer un petit  
 « comme celui où je couchois, etc. »

E. 2625. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

**1739.** — Lettres de Jacques Bardi, conseiller au Parlement de Toulouse, à son père, M. Bardi, trésorier de France en la Généralité de Montpellier. Toulouse, le 15 juillet 1739 : Mon « très-cher père, M. Roussel de Saint-Amans, conseiller en « la troisième chambre des Enquêtes, alla, ces jours passés, « demander à M. le président d'Aspe le serment que M. de « Saint-Amans n'avoit point prêté à la Saint-Martin, n'étant « point alors en cette ville. Il ne peut parvenir à voir « M. d'Aspe qu'après avoir donné l'étréenne à tous ses gens, « mis pour cela trois fois la main à la poche, et *vaqueté* « pendant une heure à la porte ou dans la salle dudit prési- « dent. L'accueil qu'il en reçut ne le dédommagea pas de « celui qu'il venoit d'essuyer de la part des domestiques. « M. de Saint-Amans en parle à M. de Catelan, son beau- « frère, conseiller en la même chambre. Celui-ci en porta « plainte à la chambre. Toutes les Enquêtes s'assemblèrent « et demandèrent l'assemblée des chambres qui fut convo- « quée, samedi dernier. On y proposa de réprimer les abus « qui naissoient de la cupidité de nos domestiques, et de « renouveler une ancienne délibération qui défendoit aux « magistrats de prendre du sucre ou de la bougie des parties, « à peine de concussion. M. Eimar, beau-frère de M. de « Bastard, en opinant sur le deuxième point, dit que le public « étoit prévenu qu'il y avoit des magistrats qui prenoient non- « seulement de la bougie et du sucre, mais de l'argent et des « tapisseries. Une pareille proposition, avancée dans une « assemblée des chambres, parut si forte qu'on mit en « délibération s'il ne falloit pas obliger M. Eimar à nom- « mer sur-le-champ les officiers qu'il avoit eu en vue. Il « passa à la négative. Il étoit deux heures. On renvoya la « continuation de l'assemblée au lundi suivant à huit heures « du matin, toute autre affaire cessant. Le lundi matin, nous « rendîmes un arrêt faisant inhibitions et défenses à tous « nos suisses, portiers et autres domestiques de rien exiger « ni recevoir, même à titre de don, d'aucuns plaideurs ou « récipiendaires, sous peine de quinze jours de prison, avec « les fers aux pieds pour la première fois, et du fouet en cas « de récidive, etc. »

E. 2626. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1740.** — Lettres de Jacques Bardi, conseiller au Parle- ment de Toulouse, à son père, M. Bardi, trésorier de France, à Montpellier. Toulouse, le 11 avril : « Mon très-cher  
SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

« père, le palais ou l'Académie m'occupent de manière à ne « pas me laisser un seul moment libre. Je me suis levé, ce « matin, à sept heures, selon mon usage ordinaire, dans le « dessein de vous écrire fort au long, sur tout ce que vous « m'avez marqué dans votre dernière lettre; mais, je n'avois « pas encore fini ma petite prière que cinq ou six procureurs « ou plaideurs attendoient dans mon salon, d'être admis à « mon audience. Ils m'ont retenu jusqu'à ce moment, etc. »

E. 2627. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

**1735-1736.** — Lettres adressées à M. Bardi, trésorier de France en la Généralité de Montpellier : par le vicomte de Calvière ; — par Castaing. Toulouse, le 31 mars 1735 : « Je n'ai pu vous écrire hier, Monsieur mon très-cher cou- « sin, parce que j'ai été toute la journée à courir pour em- « pêcher que M. votre fils ne couchât en prison. Vous avez « appris, par la lettre qu'il vous a écrite, qu'on avoit con- « firmé la sentence pour ce qui concerne les dommages, et « qu'on a réformé ce qui regarde l'enfant. On a réduit la « pension de 100 livres à 60 livres, et les 2.000 livres à 200 « livres; ainsi voilà 2,000 livres de moins. Je suis au déses- « poir qu'on n'ait pas fait mieux. Les aveux réitérés de M. « votre fils, qu'il s'étoit chargé de vous parler pour consen- « tir à son mariage, a fait conjecturer qu'il y avoit entre eux « des promesses de s'épouser; et la longue assiduité n'a pas « permis de douter qu'il ne l'ait vue sur ce pied. Voilà le « motif de l'arrêt. Cette demoiselle porte une figure fort ai- « mable et deux yeux fort touchants. On n'a oublié ni votre « richesse, ni la qualité de fils unique, ni la succession ad- « venue. Toute la ville de Montpellier s'intéresse pour « elle, etc.; » — par M. Combys; — par madame de Vebron.

E. 2628. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

**1753-1772.** — Lettres de Jacques Bardi à son fils, Bardi de Lanseguë. Mardi, décembre 1771 : « Vous ne me dites « rien de votre grippe, mon cher fils; et vous auriez dû « commencer par là votre lettre. Première preuve que je ne « dois pas consulter mon cœur pour savoir ce qui se passe « dans le vôtre, puisque le vôtre ne vous dit pas ce qui occupe « principalement le mien. Vous êtes devenu philosophe ? « C'est assurément pour moi une nouvelle, et votre philoso- « phie vous fait fuir les plaisirs bruyants. Je veux le croire, « mais qui me rassurera contre les plaisirs mystérieux ? « M. de Beauvau devoit arriver hier. Les soldats du guet

« firent leurs décharges devant l'hôtel où il doit loger. Saint-  
 « Pierre nous l'a assuré. Ce seigneur est donc arrivé, ou il  
 « arrivera aujourd'hui. Peut-être même assistera-t-il de-  
 « main à l'assemblée des chambres. Vous y serez; vous y  
 « occuperez, comme parrain, une place distinguée; vous y  
 « remplirez des fonctions qui vous feront remarquer. Vous  
 « recevrez le soir toute la ville, et vous n'irez pas chez lui.  
 « J'abandonne ces lignes à vos réflexions. Car vous réflé-  
 « chissez, puisque vous êtes philosophe. »

E. 2629. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

**1763-1783.** — Lettres adressées à Bardi de Lansegüe :  
 par madame Bardi de Lansegüe, née Judith de Fizes, sa  
 femme. A Montpellier, le 19 décembre : « Je reçus hier ta  
 « lettre, mon très-cher ami, où tu dis avoir été malade, et  
 « ma mère me fait voir celle qui en fait mention. J'avois bien  
 « raison de n'être pas tranquille sur ton compte, et je crai-  
 « gnois sans cesse ce qui est arrivé. Je ne le serois pas plus si tu  
 « ne me disois que tu va partir pour Castres, ce qui me  
 « prouve que tu es remis. Je suis persuadée que le papa et  
 « maman ne t'auroient pas permis d'y aller, si tu n'étois pas  
 « bien. Quel empressement que tu aies d'aller voir ton on-  
 « cle, tu ne manqueras pas, j'espère, de lui faire mes com-  
 « pliments respectueux. Parlez souvent de moi ensemble, et  
 « dis lui combien je lui suis attachée pour tout ce que je t'ai  
 « ouï dire de lui ; » — par Ausieux ; — par Bardi, maître des  
 Comptes du Languedoc ; — par M. de Bastard ; — par ma-  
 dame de Bastard, née Parseval ; — par de Bèze, capitaine  
 d'infanterie ; — par le marquis de Bonnac ; — par M. de  
 Bousigues.

E. 2630. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

**1763-1772.** — Lettres adressées à Bardi de Lansegüe :  
 par mademoiselle de Campistron de Monpapou, sa tante.  
 Lansegüe, le 27 février 1764 : « J'ai été aussi affligée et pi-  
 « quée contre vous que M. votre père, en apprenant par la  
 « lettre de M. le prieur que vous vous aviez de dire que  
 « vous étiez appelé à l'état militaire. Voilà comme parlent  
 « les mauvais garnements ! et je ne vous croirai changé  
 « que, lorsque vous aurez renoncé à de pareilles extravagances.  
 « Cette prétendue vocation n'est que l'amour du liberti-  
 « nage. Vous savez bien, sur votre conscience, que vous n'êtes  
 « pas un sujet pour le service, vu tous les vices dont vous  
 « êtes pétri, et auxquels vous vous êtes livré. Je ne pour-

« rois faire autre chose que de vous répéter ici tout ce que  
 « M. votre père a écrit à M. le prieur. Croyez-moi, changez  
 « de projet, de caractère et de cœur, si vous voulez que  
 « j'aie encore quelque bonté pour vous ; sans cela, je suis  
 « déterminée de vous abandonner tout à fait, et il vous sera  
 « très-inutile de réclamer mon ancienne tendresse pour vous  
 « et ma protection. Le père de Boissy vous instruira de mes  
 « sentiments à cet égard, etc. »

E. 2631. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1764-1776.** — Lettres adressées à Bardi de Lansegüe :  
 par mademoiselle de Campistron de Mauconseil, sa tante ;  
 — par Cartier ; — par Carigat ; — par mademoiselle de  
 Castelnau, sa cousine ; — par M. de Castelnau père ; — par  
 Castelnau fils ; — lettres adressées à madame Du Bacri, par C...  
 « Madame, permettez au plus malheureux de tous les pères  
 « de recourir à votre généreuse protection. La bonté de vo-  
 « tre cœur donne cette confiance à tous ceux qui gémissent  
 « sous le joug de la tyrannie. Et il n'en fut jamais d'aussi  
 « cruelle que la mienne ! Je n'avois qu'une fille, que j'aimois  
 « tendrement. Une passion malheureuse entraîna sa jeu-  
 « nesse. Elle fit une faute qui me mit au désespoir ; mais  
 « voulant dérober au public la foiblesse, je la mis chez une  
 « sage-femme pour en avoir soin jusqu'au temps de ses cou-  
 « ches. M. Bardi, conseiller au Parlement de Toulouse, le  
 « plus violent et le plus féroce de tous les hommes, apprit  
 « que son fils avoit eu quelque assiduité pour ma fille, et  
 « qu'elle étoit chez une accoucheuse. Sans aucun motif que  
 « ces soupçons et son ressentiment, il sollicita et obtint un  
 « ordre du procureur général pour la faire enlever et con-  
 « duire à l'hôpital, dans un quartier de force. Ce coup d'au-  
 « torité est sans exemple dans un état policé, et on se seroit  
 « bien gardé de le tenter vis-à-vis d'une famille qui auroit  
 « occupé un rang dans le monde ; mais contre un artisan qui  
 « n'a ni naissance, ni fortune, on ose tout, et tout réussit.  
 « Ma fille fut arrachée de force à cette sage-femme et con-  
 « duite dans la prison. Qui pourra trouver mauvais que ces  
 « malheurs m'aient fait oublier la faute. Du moment que  
 « j'appris cette catastrophe, je réclamai ma fille, je fis un  
 « acte à l'hôpital pour demander qu'elle me fut rendue, ou  
 « qu'on me notifiât par quel ordre on la retenoit. L'on abusa  
 « de ma confiance, on trompa mes espérances en me promet-  
 « tant de me la rendre sous peu de jours ; et dans cet inter-  
 « valle, M. Bardi demanda et obtint une lettre de cachet  
 « contre elle. »



E. 2652. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

**1769-1782.** — Lettres adressées à Bardi de Lansegüe : par mademoiselle Deschamps. Paris, le 5 décembre 1769 : « Madame de Bastard a fait remettre aujourd'hui, Monsieur, au courrier, qui est parti pour Toulouse, deux boîtes, dont l'une contient vingt-quatre bouteilles d'eau de Cologne, comme vous l'avez demandé, et six pots de rouge du plus beau; dans l'autre, vous trouverez la boîte d'or que vous avez demandée, une boîte à mouches, la boîte de crislaine, dans laquelle vous trouverez aussi un couleau; — par Drouyn de Vandeuil; — par l'abbé Dubot, vicaire général de Rennes; — par Dupin, conseiller au Parlement de Toulouse; — par Raymond de Durfort, évêque de Montpellier; — par Émartin; — par d'Estreaix.

E. 2655. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

**1769-1776.** — Lettres adressées à Bardi de Lansegüe : par F. Farel; — par Faslier; — par Fecquet; — par madame de Fizes, née Galtié (belle-mère de Bardi). Clermont, le 21 juin 1772 : « Personne ne me parle de vous, mon cher fils, qu'on ne m'assure de votre attachement pour moi. Je pense conséquemment que ma recommandation auprès de vous ne sera pas d'un médiocre prix pour M. Lavaret, qui a un procès contre M. l'évêque d'Agde. Ce monsieur m'est recommandé par quelqu'un que j'estime beaucoup, et qui vous est fort attaché : ce qui me fait prendre en lui le plus vil intérêt. J'espère que ma recommandation lui fera trouver un très-libre accès auprès de vous; » — par mademoiselle de Fizes; — par Foulquier; — par Fournier.

E. 2654. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1772-1787.** — Lettres adressées à Bardi de Lansegüe : par l'abbé Galluchat; — par le comte de Gaspert; — par Gaussen; — par Glace; — par Gouault de Lacroix; — par Govion; — par le comte de Goyon; — par Guédon; — par Guignard de Saint-Priest, intendant de Montpellier. Le 5 janvier 1772 : « On ne peut, Monsieur, être plus sensible que je le suis, aux sentiments dont vous avez la bonté de me renouveler l'assurance. Je désire bien sincèrement de vous convaincre de la vivacité et de l'étendue des miens, qui ont pour objet votre bonheur, comme la chose qui m'intéresse le plus; » — par l'abbé Henri, vicaire de Saint-Jean-de-Lafran.

E. 2655. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

**1770-1784.** — Lettres adressées à Bardi de Lansegüe : par La Bastide. De Saint-Malo, le 21 juillet 1783 : « Je me flatte que ta fièvre a quitté prise, car tu n'est point un sujet intéressant pour elle, puisque tu ne l'es pas pour la bourse des médecins. Je suis toujours inquiet sur la vie que tu mènes, parce qu'il est difficile, en pareille occurrence, de ne pas éprouver de variétés de peines. J'espère que, dans la première lettre, tu toucheras tous ces articles et celui qui tient à ton avenir. Quant à madame de Lansegüe, elle est toujours mourante, sans vouloir mourir. Elle est tous jours gémissante, sans te plaindre. Elle ne s'est indignée de ta détention que par le silence que ton père lui en avoit gardé. La vilaine femme n'a point de cœur, mais assez de vanité et d'amour-propre pour ne plus rien sentir que vengeance contre celui qui l'avoit blessé en ces deux chefs. Sois sûr que la vie de ton père est plus à charge à mon cœur qu'à ma bourse, quoique je vive dans les embarras et les privations d'un homme qui doit et qui paie. Tiens ferme, mon bon ami, contre la douleur présente; mets tout ce que tu as d'esprit et d'âme à soutenir ta détresse; à vivre par l'avenir, et à regarder comme un rêve bien fatigant la situation momentanée. Peins-toi souvent le jour de ton réveil, où ta maîtresse, ton ami, ta liberté et ton père au tombeau, formeront le spectacle le plus délicieux que tu aies peut-être jamais éprouvé.... Je compte aller à Montpellier au mois d'octobre. Ma mère m'attend d'une manière si tendre, que ce voyage se présente à mes yeux comme un but où je dois être couronné. Je ne sais ce qu'elle fera pour moi par son testament; mais, quand même elle ne ferait pas tout ce qu'elle peut faire, je n'en serai pas fâché : le préjugé en faveur de l'aîné a trop de force dans son féminin cerveau, pour laisser à son cœur la liberté d'agir. Mon frère aîné ne se marie point encore, je ne sais s'il prendra son parti pour oui ou pour non; mais je l'assure que tel parti qu'il prenne, il n'en sera pas plus heureux; » — par Labordère; — par Lacroix; — par La Garde; — par Lamarque; — par le chevalier de Langon; — par Larrieu; — par madame de Laurens, née de Fizes, (belle-sœur de Bardi); — par Le Blanc; — par Leclair de La Boulloy; — par Lenoir, secrétaire de M. Guinot, avocat au Parlement; — par Le Roy; — par Liénart de Tessancourt.

E. 2656. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

**1769-1782.** — Lettres adressées à Bardi de Lansegüe :

par madame de Maniban, née Moinier ; — par Pierre Mau-  
passan ; — par madame de Moncan, née Saint-Félix. Mont-  
pellier, le 9 juin 1773 : « Madame de Thésan, religieuse des  
« Dames-de-la-Croix, Monsieur, à qui je suis tendrement  
« attachée, a quitté son convent avec la plus mauvaise santé  
« du monde (dont je suis très-inquiète), pour aller au se-  
« cours de M. son frère (qui, comme vous savez, est délégué  
« depuis longtemps dans les prisons de Toulouse), sur ce  
« qu'on lui a mandé qu'il seroit essentiel qu'il fut bientôt  
« jugé, et pour aller solliciter elle-même ce jugement. Les  
« marques d'amitié que vous m'avez données par l'intérêt  
« que vous avez bien voulu prendre à cette affaire, à ma  
« sollicitation, me font tout espérer de la protection que  
« vous voudrez bien accorder à M. de Thésan et à ma pau-  
« vre amie, par conséquent, dont la situation me touche  
« infiniment ; et que vous voudrez bien, par vos soins et vos  
« amis, faire obtenir un prompt jugement, et lui rendre tous  
« les services qui dépendent de vous ; » — par Montegut ;  
— par Miolan de Montribou ; — par Niquet.

E. 2637. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

**1775-1787.** — Lettres adressées à Bardi de Lansegüe :  
par Pélissier aîné ; — par Pillot ; — par Ponteuil ; — par le  
chevalier de Pougens ; — par Pouvillon : « Mon cher sei-  
« gneur, j'ai l'honneur de vous donner avis qu'enfin, pour  
« la dernière remise, vous recevrez le montant de votre li-  
« quidation demain, lundi 15 janvier, à midi précis. Comme  
« il n'est pas possible de vous attendre chez moi, la pré-  
« sence est pour vous dispenser de cette peine, et vous prie  
« de me croire pour la vie, le plus sincère de vos amis.  
« *Vale et me ama.* »

E. 2638. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1774-1782.** — Lettres adressées à Bardi de Lansegüe :  
par Raboul de Lorat ; — par Reymond de Mauriac, con-  
seiller au Parlement de Toulouse. Peyriac, le 1<sup>er</sup> février  
1772 : « La nomination des quatre présidents s'en est donc  
« allée à vau-l'eau ; c'est bien le cas de dire qu'il n'y ont  
« jamais pensé. Il me paroît que la résistance de votre Par-  
« lement est assez singulière. Se croient-ils en droit de faire  
« la loi ? Je doute que le premier président offre sa démis-  
« sion ; il s'est mis dans la position de ne pouvoir parler sur  
« ce ton-là. Je ne doute pas, non plus que toi, que l'édit des  
« conservateurs d'hypothèques ne soit enregistré, et suis  
« bien persuadé que, dans les occasions semblables à celles-

« ci, ils donneront des preuves de leur parfaite soumission ; »  
par Robineau ; — par Roger, l'aîné ; — par Des Rotours ;  
— par le marquis de Saint-Félix.

E. 2639. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

**1770-1776.** — Lettres adressées à Bardi de Lansegüe :  
par M. de Saint-Paul. Toulouse, le 31 août 1774 : « Je suis  
« arrivé seulement hier au soir, trois heures après midi,  
« sans aucun accident, et tout mon monde dans la meilleure  
« santé, avec promesse expresse de ne plus tenir la route de  
« Limousin. Voilà pour ma route. J'ai été accueilli le soir,  
« à six heures, par les tambours et trompettes de la ville,  
« qui sont venus me féliciter sur mon heureux retour, etc.  
« M. l'avocat général a passé de suite deux heures avec moi.  
« Il m'a fait éprouver tous les sentiments de l'amitié. . . Ba-  
« rada, dont je suis très-content, mais très-content, est celui  
« que j'ai chargé de finir vos affaires très en secret. Il est de  
« la plus grande conséquence que vous soyez auprès de votre  
« femme ; sans cela, ce seroit se couper bras et jambes ; » —  
par M. de Saint-Priest ; — par madame de Saint-Priest ; —  
par M. de Sartine.

E. 2640. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

**1770-1786.** — Lettres adressées à Bardi de Lansegüe :  
par Thiery ; — par Tison et Villaret ; — par Toursier ; —  
par le marquis d'Usson ; — par de Vaines. Paris, novembre  
1774 : « J'ai rendu compte au ministre, Monsieur, de la de-  
« mande que vous faites du remboursement d'une somme de  
« 15,000 livres à déduire sur la quittance de finance, pro-  
« venant de la liquidation de votre office de conseiller au  
« Parlement de Toulouse, et de l'extrême besoin que vous  
« avez de cette somme ; mais, il m'a objecté que votre office  
« ne venant utilement dans l'ordre des remboursement qu'en  
« 1784, suivant la déclaration du mois d'avril dernier, il ne  
« lui étoit pas possible d'anticiper ce remboursement,  
« n'ayant d'ailleurs aucun fonds libre qu'il puisse destiner à  
« cet objet. Je vous renvoie, en conséquence, les pièces que  
« vous avez jointes au mémoire que vous m'avez laissé ; —  
par Verdun dit Germon, tailleur ; — par Villiers de Terrage ;  
— par le comte de Vintimille ; — par l'abbé de Vintimille ;  
— par le marquis de Vintimille du Luc.

E. 2641. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

**1770-1777.** — Lettres adressées à Bardi de Lansegüe :  
par le comte de Lascaris-Vintimille ; — par la comtesse de

Lasearis-Vintimille; — lettre du duc de La Vrillière au comte de Moncau; — lettres non signées; — notes informes, etc.

E. 2642. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

**1773-1777.** — Lettres adressées à la marquise de Mirabeau, au couvent de la Trinité, à Paris: par le marquis de Cabris, son gendre; — par la marquise de Cabris, née de Mirabeau, sa fille. De Grasse, le 31 janvier 1776: « Je n'ai  
« qu'un instant, ma bonne maman, d'ici au départ de la  
« poste, et cependant j'aurais bien besoin de vous écrire  
« une lettre de détail. Votre fils persécuté de nouveau s'est  
« échappé du château de Joux. On m'assure qu'il est dans  
« une retraite sûre, que j'ignore. Ma lettre reçue, partez  
« pour chez M. de Malesherbes, qui doit être déjà prévenu.  
« Dites-lui que ce jeune homme, persécuté depuis son en-  
« fance par son père et ayant une tête très-vive et qu'on a  
« point occupée, s'est cabré, qu'il a mangé du bien, et que  
« son père le fit interdire et renfermer par lettre de cachet  
« dans une petite ville, sans cependant payer ses dettes;  
« que, par un mouvement de tête, il quitta la ville où les  
« ordres du Roi le retenoient pour traiter l'affaire d'un de  
« ses amis; que, dans cette course, insulté par un gentil-  
« homme (1) et s'étant emporté à des menaces, celui-ci lui  
« fit prendre une procédure criminelle, où un juge inique  
« l'a décrété de prise de corps; que son père, loin d'obtenir  
« la permission du Roi pour qu'il puisse se défendre, solli-  
« cita un ordre pour le faire renfermer au château d'If, où  
« le commandant peut donner les meilleures relations de lui.  
« On le traina de ce fort au château de Joux. Il étoit menacé  
« d'être encore transféré, il a perdu la tête, se voyant sous  
« un décret de prise de corps, abandonné de sa femme qu'il  
« aimoit, et qui s'amuse depuis sa détention à Paris, loin  
« de le soutenir, il a fui du château de Joux. Vous demandez  
« grâce pour lui, et vous priez que le Roi se charge de le pu-  
« nir; mais que son père ne soit pas le maître de le perdre,  
« comme il semble le projeter; » — par de Changui; — par  
Montherot; — copie de la lettre du comte de Mirabeau au  
comte de Saint-Germain.

E. 2645. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1740-1778.** — NEVEU (François). — Acte de baptême de François Neveu; — acte de décès de Simon Neveu; — partage des biens provenant de la succession de Simon Ne-

(1) M. de Villeneuve-Moans.

veu; — Cession d'un huitième de la propriété du bateau *la Marie-Rose*, faite par François Neveu à Simon Dumont; — état de fret et avaries du capitaine François Neveu, maître du navire *le Saint-Pierre*; — quittances: de Lherondel, voilier; — de Lemore, — lettre de madame Gruel-Bouquet, etc.

E. 2644. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

**1781-1786.** — Nicod. — Lettres adressées à Nicod, herloger: par Avril, père; — par Bavarel; — par Bertin; — par madame Billard; — par André Billart; — par Marie-Reine Féré, femme d'André Billart: « Je vous écris cette  
« lettre au sujet de la vêtue de votre enfant. Il se porte fort  
« bien. Le meneur part le 4 de ce mois; il arrivera le 7. Je  
« vous prie de lui remettre la vêtue dans le premier jour de  
« son arrivée; » — par Cuche; — par l'abbé Debras, curé de Babeuf; — par Delassus; — par Demanet; — par Droz.

E. 2645. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

**1783-1788.** — Lettres adressées à Nicod: par Ewrad; — par Faivre; — par Gerfaut; — par Guinelard; — par l'abbé Jacquemet; — par Jobin; — par Lapret: « Mon cher  
« ami, vous avez dû recevoir samedi une boîte que j'ai re-  
« mise au carrosse de Provins à votre adresse. Si par hasard  
« l'on ne vous l'eut pas remise, je vous serois bien obligé de  
« l'envoyer chercher au bureau des carosses, Port Saint-  
« Paul. Vous trouverez ci-joint une platine pour y faire  
« graver mon nom. De plus, je vous prie de m'envoyer du  
« cuivre de différentes épaisseurs pour des platines et pour  
« des roues, ainsi qu'une couple de pieds d'acier rond pour  
« vis et clefs de potence, ainsi que deux burins. Si vous ne  
« m'avez pas encore renvoyé ma boîte, je vous prie de m'en-  
« voyer le tout ensemble le plus tôt possible, et le remettre  
« au courrier de Troyes, qui part tous les jours de Paris; »  
par madame Lapret; — par Lefebvre; — par Mougez.

E. 2646. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

**1777-1786.** — Lettres adressées à Nicod: par Nicod, son frère; — par Raynier; — par Rouhier; — par Sébille; — par Seillier; — par Seydoux; — par Sulhier; — par Vaton: « Me voilà arrivé en bonne santé, je souhaite que la  
« vôtre en soit de même, ainsi que celle de madame Nicod,  
« sans oublier votre petit. A l'égard de mon embarquement,  
« je ne partirai que dans un mois, que ce sera par consé-

« quent sur la fin du mois de septembre. Je serai seul de  
 « chirurgien sur le navire nommé *l'Alcide*, d'environ six  
 « cents tonneaux, allant au Port-au-Prince; et je serai de  
 « retour dans neuf ou dix mois. Et dans ce temps-là, les  
 « messieurs Homberg, à qui appartient ledit navire, me  
 « chercheront une place pour aller, à mon retour, à la  
 « côte de Guinée : voyage très-lucratif et moins périlleux  
 « qu'on ne pense; » — par Violle, fils; — protêts et comman-  
 « dements faits à Nicod; — notes informées, etc.

E. 2647. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1787-1789.** — Lettres adressées à Dupont, horloger à  
 Versailles : par Delaplesse. A Olivef, 26 septembre 1789 :  
 « J'ai fait réponse à la vôtre, lundi 7 du présent. J'ai affran-  
 « chi la lettre, peut-être ne l'avez vous pas reçue. Depuis,  
 « nous avons eu une émeute dans notre bourg. Samedi, 12  
 « du présent, vers les une heure après midi, il est venu  
 « environ soixante vauriens en plusieurs bandes, qui ont ré-  
 « pandu l'alarme. Ils ont été sonner le tocsin, malgré les  
 « représentations du curé. Ils ont emmené de force une tren-  
 « taine de nos gens. Ils vouloient entrer de force dans la  
 « ville, qui est gardée par la milice bourgeoise, de l'infante-  
 « rie et un régiment de cavalerie, tous bien armés. Et ceux-  
 « ci n'avoient que douze ou quinze fusils, des croissants, des  
 « fourches, des haches et autres armes semblables. Voyez si  
 « la partie étoit égale ! Il y a eu deux hommes de notre bourg  
 « tués; deux estropiés de ceux qui ont emmené nos gens de  
 « de force. Un des principaux a été pris à dix heures du  
 « soir, et a été pendu à deux heures après minuit; — par  
 « madame Dupont; — par Nicod, horloger à Paris; — par  
 « Robin; — par Vaton; — notes, etc.

D. 2648. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1675-1703.** — NICOLAY (l'abbé de). — Mémoire des  
 rentes et redevances dues par le duc d'Orléans, premier  
 prince du sang, à la seigneurie de Sèvres, appartenant pour  
 moitié à l'abbé de Nicolay; — observations sur le mémoire  
 des fermiers de la seigneurie de Sèvres; — vente d'une  
 place de huit pieds de façade sur douze pieds de large et de  
 profondeur, sise près le pont de Sèvres, tenant au mur du  
 parc du duc d'Orléans, faite à Étienne Janson, marchand  
 hôtelier à Sèvres, par Massé de Longueil, seigneur de Sé-  
 vres et de Villaumay, et par Denis et Nicolas de Longueil,  
 ses frères, etc.

E. 2649. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

**1761-1789.** — NICOLE (Jean-Nicolas). — Vente d'une  
 boutique d'épicerie, sise à Versailles, rue d'Anjou, faite à  
 Marguerite Saugé par Jean-Antoine Vuillet, bourgeois de  
 Paris, et par Marie-Catherine Dumesme, sa femme; — acte  
 de mariage de Jean-Nicolas Nicole, cordonnier, et de Mar-  
 guerite Saugé, marchande fruitière; — permissions accor-  
 dées par Philippe, comte de Noailles, gouverneur de Ver-  
 sailles : à Marguerite Saugé, de s'établir, en qualité de frui-  
 tière, à Versailles, rue d'Anjou; — à Jean-Nicolas Nicole,  
 de vendre de la fayence et de la poterie; — certificats : du  
 lieutenant de police au bailliage de Versailles, constatant que  
 Jean-Nicolas Nicole exerçait le commerce d'épiciier; — de  
 la milice nationale de Versailles; — lettres adressées à Ni-  
 cole : par Barreau; — par Jean Saugé; — compte entre les  
 héritiers Saugé; — estimation des biens des héritiers Saugé;  
 — compte entre Jean Saugé et Noël-Godefroid Barreau; —  
 permission accordée à Marin Bachelot, dit Chevalier, tailleur,  
 de s'établir à Versailles, rue d'Anjou, en qualité de marchand  
 de menue mercerie; — accord entre Pierre Tessier, Jean  
 Cordeau et Marie Bachelot, dit Chevalier, concernant la  
 succession de Claude Tessier, femme dudit Bachelot; —  
 lettres adressées à Bachelot, dit Chevalier : par Du Bousquet;  
 — par la veuve Mulot, etc.

E. 2650. (Liasse.) — 81 pièces, papier (1 imprimée); 1 pièce, parchemin.

**1771-1789.** — Vente de douze baraques, sises à Ver-  
 sailles, rue Sainte-Famille, au Marché-Neuf, faite par Jean-  
 Baptiste Le Bienvenu, bourgeois de Versailles, à Jean Girar-  
 din, bourgeois de Versailles; — marché passé entre Nicole  
 et François Laporte, maçon à Bullion, pour réparer une  
 maison, sise à Vilvert; — quittances du sieur Barreau; —  
 mémoire des administrateurs de la confrérie du Saint-Sacre-  
 ment, érigée en la paroisse de Saint-Louis de Versailles; —  
 arrêt du Conseil d'État pour Jean-Baptiste-Claude Lié-  
 rault de La Bertomnière, aide de fruiterie de la maison du  
 Roi (imprimé); — procédures faites à la requête : de Jean-  
 Nicolas Nicole et de Marguerite Saugé, sa femme, contre  
 Jean-Antoine Vuillet; — de Jean Foucault contre Feuillard,  
 peintre à Versailles, etc.

E. 2651. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

**1770-1789.** — Mémoires et factures : de Morand, maître  
 fayencier; — de Gibert, menuisier; — de Charpentier, tail-

leur; — estimation de la boutique louée par Nicole à Violet; — billets à ordre souscrits par Nicole; — quittances de loyer; — note sur la manse abbatiale de l'abbaye de la Trinité de Tiron; — remède contre l'hydropisie; — autorisation accordée par M. Campan au sieur Marin de vendre et de colporter des billets de loterie, etc.

E. 2652. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

**1770-1790.** — Quittances : du droit de capitation (en 1788, Nicole payait 5 livres 12 sols comme fruitier); — du droit de premier et second vingtièmes de l'industrie (3 livres, 6 sols par an); — du droit annuel des eaux-de-vie et liqueurs vendues en détail (en 1789, Nicole payait 12 livres comme cabaretier); — du droit de visite du corps de l'épicerie de la ville de Versailles (10 sols par visite); — des boues et balayage de la ville de Versailles (53 sols); — des lanternes à réverbères de la ville de Versailles (3 livres 16 sols 6 deniers par an), etc. (Deslèrence.)

E. 2655. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1656-1676.** — NICOLLE (François). — Dénombrement du fief de la Prévosté de Villiers fait par François Nicolle, receveur de la terre de Limay, à cause de Louise Le Boucher, sa femme, au prieur de Gasny-Lisle; — cession de ce fief, faite par François Nicolle à Claude Le Boucher, avocat en parlement, bailli de Gasny-Lisle; — partage de la succession d'Alexandre Le Boucher, prêtre-curé de Guainville, entre Marie Le Boucher, veuve d'Adam Le Roy, et François Nicolle et Louise Le Boucher, sa femme.

E. 2654. (Cahier.) — In-folio, papier, 25 feuillets.

**1738.** — NOAILLES (Louis de), duc d'Ayen, maréchal de France. — Contrat de mariage de Louis de Noailles, duc d'Ayen, mestre de camp du régiment de Noailles-Cavalerie, premier capitaine des Gardes du corps du Roi, et de Catherine-Françoise-Charlotte de Cossé de Brissac.

E. 2655. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1701.** — Plan général de l'hôtel de Noailles, à Saint-Germain-en-Laye. (Lavé).

E. 2656. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1773.** — Plan des bâtiments, des cours et des jardins de l'hôtel de Noailles, y compris le terrain nouvellement con-

céde par le Roi à M. le duc de Noailles, attenant à la forêt de Saint-Germain-en-Laye; — entrée de la maison de Noailles, à Saint-Germain-en-Laye.

E. 2657. (Registre.) — In-folio, papier, 470 feuillets.

**1735-1745.** — Correspondance entre le maréchal de Noailles et messieurs le marquis de Fénélon et l'abbé de La Ville, pendant leur ambassade en Hollande. — La Haye, le 24 juillet 1737 : « D'ailleurs toutes nos nouvelles, Monsieur, « se réduisent, pour le moment présent, en ce pays-ci, à la « production d'un mémoire que M. Horace Walpole, am- « bassadeur d'Angleterre, a délivré, il y a déjà quelque « temps, aux États Généraux, dans la vue d'engager cette re- « publique à augmenter ses forces de terre et de mer. Mais « il ne paroît pas que ce mémoire ait fait grande impression « sur les Hollandois, relativement à l'effet que M. Walpole « a eu pour objet, en faisant cette démarche. Les États de « la province de Hollande, qui se séparèrent le jour même « de la délivrance du mémoire en question, ne se sont pas « encore rassemblés, quoique près d'un mois se soit déjà « passé depuis leur dernière séparation. On voit ici, Mon- « sieur, un prétendu acte de soumission faite par le primat « de Pologne à l'Électeur de Saxe. Cette pièce est conçue en « termes si forts qu'elle fait douter de sa vérité, ou du « moins, qu'elle est une grande preuve de l'extrême vio- « lence exercée sur le primat.

E. 2658. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1733-1746.** — Note sur les affaires de Pologne; — harangue du marquis de Fénélon, ministre de France, aux États de Hollande; — acte qui déclare crime de haute trahison de tenir correspondance avec le fils du Prétendant à la couronne d'Angleterre; — discours de M. Van-Haren, député de la province de Frise, au Conseil d'État des Provinces-Unies; — extrait du registre des résolutions des États Généraux des Provinces-Unies.

E. 2659. (Cahiers.) — In-folio, papier, 187 feuillets.

**1757-1778.** — Mémoires sur : la campagne de 1757; — la campagne de 1759; — la campagne de 1760; — la campagne de 1761; — la campagne de 1778.

E. 2660. (Cahiers.) — In-folio, papier, 19 feuillets.

**1773.** — Correspondance de Vienne. — Lettres du prince Louis de Rohan. — Vienne, 5 janvier : « Les nouvelles,

« Monsieur, que vous recevez de Berlin, de Dantzick, de  
 « Pétersbourg vous mettent à portée d'apprécier les  
 « avis qu'on m'a fait passer. On mande que tous les régi-  
 « ments Prussiens ont reçu l'ordre de se tenir prêts à mar-  
 « cher; qu'on prépare même les équipages du Roi. Ce mo-  
 « narque n'attendoit qu'une réponse de Londres pour signi-  
 « fier ses volontés aux Dantzickois. Son ministre, M. Rei-  
 « chard, vient de faire savoir au magistrat que le port de  
 « Dantzick étoit au Roi, et qu'en conséquence S. M. alloit  
 « y user de tous les droits de la souveraineté. La Russie a  
 « fait marcher quelques régiments en Finlande. Stockholm  
 « commence à être inquiet des dispositions de la czarine. On  
 « craint que ses protestations de bonne amitié ne soient  
 « un moyen pour mieux décider le succès de son attaque...  
 « Il revient de toute part que, dans toutes les cours, les mi-  
 « nistres de Vienne, de Pétersbourg et de Berlin vivent  
 « dans la plus grande union. »

E. 2661. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1778.** — Plan de la retraite de Barrenhill, en Pensylva-  
 nie, où un détachement de 2,200 hommes, sous le général  
 La Fayette, étoit entouré par l'armée Angloise, sous les gé-  
 néraux Howe, Clinton et Grant.

E. 2662. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1784-1787.** — États: des pertes éprouvées par di-  
 vers régiments; — des journées des soldats et des cavaliers  
 de différents régiments, qui ont été traités à l'hôpital mili-  
 taire de Strasbourg.

E. 2665. (Cahiers.) — In-folio, papier, 539 feuillets.

**1767.** — Projets de règlement pour la cavalerie. — Let-  
 tres du maréchal de Broglie; — mémoire général concernant  
 la forme à donner à la cavalerie, et sa force nécessaire à la  
 guerre, d'après lesquelles idées on est parti pour former  
 l'ordonnance du service; — maréchaux experts pour la ca-  
 valerie et les dragons; — mémoires concernant les chariots de  
 campagne; — dragons; — projet de règlement sur le ser-  
 vice de la cavalerie en campagne.

E. 2664. (Cahier.) — In-folio, papier, 276 feuillets.

**1767.** — Projet de règlement sur le service de l'infante-  
 rie en campagne.

E. 2665. (Cahier.) — In-folio, papier, 453 feuillets.

**1766-1767.** — Infanterie. — Mémoire qui explique le  
 plan qu'on a suivi dans la rédaction du projet de règlement  
 de service pour l'infanterie en campagne; — mémoire sur  
 la manière la plus avantageuse de régler le service dans  
 l'armée (2 exemplaires); — détail des changements impor-  
 tants qu'on a cru devoir faire au projet de règlement pour le  
 service de l'infanterie en campagne; — mémoire sur les cha-  
 riots (2 exemplaires); — sur les compagnies de chasseurs;  
 — règlement sur le service de l'infanterie en campagne; —  
 lettres du maréchal de Broglie; — mémoire sur les bataillons  
 de grenadiers; — notes qui rendent compte de quelques ar-  
 ticles du règlement; — mémoire sur le service par compa-  
 gnie; — mémoire qui explique le plan qu'on a suivi dans la  
 rédaction du projet de règlement de service pour l'infanterie  
 en campagne; — lettres et mémoire du marquis de Bouff-  
 lers; — notes sur le règlement de l'infanterie.

E. 2666. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**1787-1789.** — Lettre de M. Bouchet au maréchal de  
 Noailles; — mémoire concernant le corps royal du génie; —  
 état des places fortes de la France (2 exemplaires); — mé-  
 moires: sur la formation directoire de l'artillerie et du gé-  
 nie; — sur la réforme des états-majors de place; — sur les  
 logements et les émoluments dans les places de guerre; —  
 artillerie de régiments; — nouvelle constitution proposée  
 pour le corps de génie; — plan d'une nouvelle constitution  
 pour l'artillerie; — composition du corps royal du génie et  
 d'état-major, et appointements des officiers; — état des  
 fonds à faire, pendant l'année 1787, tant pour la solde et  
 l'entretien des troupes du corps royal de l'artillerie et  
 de celui du génie que pour les travaux et approvisionnements  
 respectifs de ces deux services; — observations sur l'organi-  
 sation, commandement et administration de l'armée; — pré-  
 cis de l'affaire des transports militaires; — mémoire con-  
 cernant les corps de l'artillerie et du génie, par de Ruyg,  
 maréchal de camp, commandant des mineurs de l'artillerie;  
 — réponse à ce mémoire par de Sonolet.

E. 2667. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

**1726-1789.** — Discours sur la théorie de la poudre; —  
 des grands maîtres d'artillerie (extrait de la *Chronologie  
 militaire*, ch. VI); — des grands maîtres de l'artillerie de  
 France (extrait de l'*Histoire généalogique*, du P. Anselme,

ch. VIII); — mémoire concernant l'artillerie; — achats, consommations, privilèges, fonctions, etc., dans l'artillerie; — lettre et mémoire de M. de Gribeauval, premier inspecteur de l'artillerie; — mémoire de M. Rolland de Bellebrune, commissaire des guerres et du corps royal de l'artillerie.

E. 2668. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

**1526-1736.** — Édits, déclarations et ordonnances concernant l'artillerie, en France.

E. 2669. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

**1788-1789.** — « Extrait de la disposition approuvée par le Roi, relativement au Conseil de la Guerre, au mois de décembre 1788; » — aperçu approximatif des recettes et dépenses des fonds du Conseil de la Guerre; — extrait du registre des délibérations du Conseil de la Guerre; — résultat des dépenses de la Guerre; — observations sur les nouvelles ordonnances, et sur les mémoires relatifs au Conseil de la Guerre.

E. 2670. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1787-1789.** — Lettres de cachet du Roi au duc d'Ayen, lieutenant-général; pour procéder à la revue des régiments; — pour commander dans la province de la Flandre maritime et Walonne; — lettres de Malus; — états de situation des hôpitaux militaires de Douai, de Dunkerque, de Gravelines et de Lille.

E. 2671. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**1787-1788.** — Lettres de cachet du Roi, nommant le duc d'Ayen au commandement des troupes de la division de Languedoc et de Roussillon; — état de la division de Languedoc et de Roussillon; — état général des impositions du Roussillon; — état sommaire des revenus de la ville de Perpignan, et de ses charges; — lettre au ministre sur les contestations entre le corps des citoyens nobles de la ville de Perpignan et les autres membres de la noblesse de Roussillon; — observations pour la noblesse de Roussillon, sur les contestations de cet ordre avec les bourgeois honorés et immatriculés de Perpignan; — liste des dames de Perpignan; — état de l'emplacement des troupes qui tiennent garnison en Roussillon; — casernes de Perpignan; — service de la place, de la ville et de la citadelle de Perpignan; — mémoire relatif aux eaux qui peuvent être amenées dans les fossés de la citadelle de Perpignan; — état des terrains reconnus les

plus convenables, aux environs de Perpignan, de Colliouze, de Mont-Louis et de Villefranche, pour servir aux troupes; — démolition du château de Salces, en Roussillon.

E. 2672. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

**1778-1789.** — Lettres adressées au duc d'Ayen, inspecteur général, par les ministres de la guerre; par le maréchal de Ségur; — par M. de Phiségur; — par M. de La Tour du Pin; — copie de la lettre du comte de Brienne au commandant du bataillon de chasseurs, relativement aux subsistances militaires; — lettres de don Grazio de Rossi, commandant du bataillon de chasseurs; — état des capitaines réformés, attachés au régiment de Noailles-dragons; — observations sur le terrain en avant du canal de Narbonne; — note sur la culture de la pomme de terre par les troupes.

E. 2675. (Cahiers.) — In-folio, papier, 95 feuillets.

**1762-1774.** — Avis sur les impositions de la Généralité de Limoges.

E. 2674. (Registre.) — In-folio, papier, 70 feuillets.

**1788-1789.** — Correspondance de M. de Gabillet, lieutenant-colonel de Noailles-dragons, avec les officiers de ce régiment. Copie.)

E. 2675. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**1787-1789.** — Bons pour fournitures de papeterie signés par Langlois, pour le duc d'Ayen, et adressés à M. Chassepeyre.

E. 2676. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1772-1788.** — NOAILLES (Louis-Philippe-Marc-Antoine de) duc de Poix, duc de Mouchy. — Extrait du contrat de mariage de Louis-Philippe-Marc-Antoine de Noailles de Poix et d'Anne-Louise-Marie de Beauvau; — états des effets de garde-meuble de la couronne prêtés à M. le prince de Poix, pour le service de la bouche, sous la garde du sieur Chazquezin, maître d'hôtel.

E. 2677. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1603-1672.** — Marquisat d'Arpajon (1). — Devant

(1) Par lettres patentes du Roi, en date du mois d'octobre 1720, les terres de Chastres, de La Bretonnière et de Saint-Germain furent

l'archidiacre de l'église de Paris, maître Girard de Brus reconnaît avoir acheté de Bernier (*a Bernero clerico*), clerc, une maison sise à Chastres (*Apud Castra*), dans la terre et la censive du prieur de Saint-Clément de Chastres; maître Girard promet audit prieur de payer, chaque année, douze deniers de cens capital à la Saint-Rémi, d'acquitter les droits de forage, de rouage des vins qui y seraient vendus et du minage de blé. L'hôte de la maison sera tenu de cuire au four du prieur. Girard accorde en outre au prieur le droit de prendre des couvertures et des draps, comme dans les autres maisons de la censive du prieuré, toutes les fois que le légat de la cour de Rome, l'archevêque de Sens, l'évêque de Paris ou l'abbé de Saint-Maur-des-Fossés (*Abbatem de Fossatis*) viendront au prieuré et y passeront la nuit. Le prieur aura encore le même droit à la fête de Saint-Clément; ladite maison est soumise à la justice du prieuré (copie du XVII<sup>e</sup> siècle); — dépositions faites devant le tabellion de Chastres par cinq anciens habitants de ce lieu qui établissent que le prieur de Saint-Clément de Chastres (membre dépendant de Saint-Maur-des-Fossés) a les droits de haute, moyenne et basse justice, de mesurage de grains, d'étalonnage, de forage, de rouage, de coutume et de hallage, quand le cas y échet. Les piliers des fourches patibulaires étaient assis entre la ville de Chastres et le village d'Avrainville, au dedans de la seigneurie; — lettres patentes du roi Louis XIV, faisant relever désormais les appellations de la justice du prieuré de Chastres au Châtelet de Paris, au lieu de la prévôté royale de Montlhéry; — requête présentée au Parlement de Paris par Jean Brodeau, sieur de Candé, de Vaugrigneuse, marquis de Chastres, pour faire enregistrer les lettres patentes du Roi; — règlement de Jean Camus, sieur de Saint-Bonnet, seigneur de Chastres, qui accorde aux officiers de la justice de cette chàtellenie la préséance dans l'église de Saint-Clément sur ceux de la prévôté du prieuré; — requête présentée au prévôt du prieuré de Chastres par M. d'Estréchy, lieutenant du

érigées en marquisat, sous le nom d'Arpajon, en faveur du lieutenant-général Louis, marquis d'Arpajon, dans le Rouergue. Cette maison d'Arpajon avait obtenu, le 30 mai 1645, du grand maître de l'Ordre de Malte, Jean-Paul de Lascaris, le privilège d'ajouter à ses armes la Croix de Malte, et le droit pour l'un de ses descendants d'être chevalier en naissant et Grand Croix à seize ans. Ce privilège fut étendu à la fille du marquis d'Arpajon, la comtesse de Noailles. Voyez le P. Anselme, *Histoire Généalogique des Grands-Officiers de la Couronne*, tome V, page 884; — Moreri, *Dictionnaire Historique*, tome I, page 571 (édition de 1750); — *Mercure de France*, mai 1719 et août 1756.

bailliage de Chastres, contre Jean et Claude Mareschal et autres habitants de ce lieu qui l'ont empêché de prendre place dans le chœur de l'église; — sentence du prévôt de Montlhéry qui accorde au juge du prieuré de Chastres la prééminence sur celui de la seigneurie; — sommation faite par M. de Saint-Bonnet à Michel Dupont, afin de déclarer s'il entend se prévaloir de la sentence de Montlhéry, dont M. de Saint-Bonnet est appelant; — procès-verbal de Guillaume d'Estréchy, prévôt de la justice du prieuré, constatant que la porte du prieuré ne lui a pas été ouverte, et qu'il n'a pu y tenir l'audience, suivant l'usage.

E. 2678. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1666-1691. — Arpajon. — Relief d'appel obtenu en la chancellerie du Palais, à Paris, par Jean Brodeau, seigneur de Chastres et de Candé, prenant le fait et cause pour le bailli et le procureur fiscal dudit Chastres, pour ajourner à jour certain en la Cour de Parlement le curé et les habitants de Chastres, afin d'appeler de l'ordonnance de l'official de l'archevêché de Paris, et afin d'être maintenu en possession du droit d'assister aux assemblées des habitants, notamment pour l'entretien et les réparations de l'église de Chastres; — sentence du Châtelet de Paris maintenant le seigneur de Chastres en possession de tous les droits honorifiques, et condamnant le curé de Saint-Clément de Chastres à présenter, en l'absence dudit seigneur, l'eau bénite et l'encens au bailli et au procureur fiscal, par distinction, avant les marguilliers; — assemblée des marguilliers et des habitants de la paroisse de Saint-Clément de Chastres, afin de donner pouvoir à Antoine Ravé, procureur au Parlement de Paris, pour soutenir devant la Cour le procès qui leur est intenté par le seigneur de Chastres, Jean Brodeau; — arrêts du Parlement de Paris qui maintiennent Jean Brodeau, seigneur de Chastres, et ses officiers, en possession de tous les droits honorifiques, et notamment d'assister aux assemblées des habitants dudit lieu; — nominations de marguilliers de l'église de Saint-Clément de Chastres faites par les officiers de la justice de ce lieu; — requête présentée à l'intendant de la Généralité de Paris afin que les officiers de la justice de Chastres soient maintenus dans le droit de nommer les marguilliers de l'église de Saint-Clément de Chastres; — marché passé entre Pierre Lhéritier, greffier du bailliage d'Arpajon, marguillier en charge de l'œuvre et fabrique de Saint-Clément dudit Arpajon, et Pierre Rémi, mandataire de Dominique Goujon, maître fondeur à Paris, pour refondre la



cloche dite Catherine, qui est la seconde, afin « de la rendre  
« au son et bon accord avec la première et la troisième. »

E. 2679. (Liasse.) — 12 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1433-1632.** — Arpajon. — Extrait d'un aveu constatant que le seigneur de Chastres, Jean de Montaigu, a droit de haute, moyenne et basse justice et droit de labellionage ; — sentences du bailli de Chastres : condamnant Jean Callou, mercier, à payer la dépense faite chez Girard Monsevoir, marchand cabaretier, avec Clément Durand, procureur audit bailliage, et Abraham Tixerant, apothicaire, dépense qu'il avait perdue au jeu de dés, et faisant défenses aux taverniers de cette ville de Chastres de donner à boire et à manger aux habitants de ladite ville, et aux habitants d'y aller boire et manger, « sur peine à chacun contrevenant de 6 livres parisis d'amende, dont les deux tiers à Monsieur et l'autre tiers au dénonciateur ; » — faisant défenses à Pierre Daignemont, cabaretier à Chastres, de donner à boire et à manger aux habitants de cette ville, sauf les jours de marché ; — condamnant Philippe Joynet, Denis Louvet, procureurs au bailliage, Pierre Ledourd et Denis Callou, chacun en 6 livres d'amende, pour être allés boire et manger chez Girard Monsevoir ; — procès-verbal d'emprisonnement de Philippe Joynet, condamné en 6 livres d'amende pour avoir bu au cabaret ; — sentence du Châtelet de Paris maintenant René Lecomte dans la possession de l'office de bailli de Chastres ; — saisie de six livres de beurre achetées, avant l'ouverture du marché, par le nommé Gascon, marchand ; — sentence du bailli de Chastres faisant défenses à Étienne Audouard, sergent, et à tous autres, de faire aucune saisie, sans avoir jugement ou d'être assisté du procureur fiscal ; — arrêt du Parlement défendant à André Bouville, capitaine de La Norville, de ne plus passer à l'avenir aucun acte à Chastres ; — lettres obtenues par madame de Saint-Bonnet contre le prévôt de Montlhéry.

E. 2680. (Liasse.) — 9 pièces, papier (5 imprimées) ; 5 pièces, parchemin.

**1609-1694.** — Arpajon. — Arrêts du Parlement de Paris : condamnant Pierre Texier, berger, à être battu et fustigé, nu de verges, ayant la corde au col, par les carrefours et lieux accoutumés de la ville de Chastres ; à être banni pendant trois ans dudit bailliage de Chastres et de la prévôté de Paris, et à payer au sieur de La Boissière 400 livres pour réparation civile (Pierre Texier avait appelé au Parle-

ment d'une sentence du juge de Chastres qui le condamnait à être pendu et étranglé) ; — confirmant la sentence du bailli de Chastres qui condamnait Thomas Gurgy et Nicolas Huron à être pendus et étranglés à une potence croisée, qui serait dressée à cet effet en la grande place publique de ladite ville, ayant chacun un écriteau devant et derrière, où seroient écrits ces mots : *Volours de grands chemins*, leurs corps morts y demeureroient l'espace de vingt quatre heures, et après portés au gibet dudit Chastres ; — cassant la sentence de mort donnée par le bailli de Chastres contre Étienne Michel, tailleur d'habits, et le condamne à être battu et fustigé nu de verges, par les carrefours de Chastres, à 32 livres parisis d'amende envers le seigneur du lieu et à être banni, pendant trois ans, de la prévôté de Paris ; — sentence du Châtelet de Paris qui renvoie devant le bailli de Chastres, pour en connaître, la plainte portée par Ambroise Marinier contre Pierre Tilasse ; — quittance de la somme de 75 livres donnée par François Berger, exécuteur des hautes-œuvres d'Étampes, pour avoir exécuté Julien Sallier et Jean Noël, à la requête du procureur fiscal de Chastres ; — cession faite par Louis Massau, secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi, à Jean Camus, seigneur de Saint-Bonnet, de Gaudreville, de La Chapelle, de Choisy et de Chastres, de la jouissance, pendant seize ans (accordée par le Roi audit Massau), des offices de notaires royaux héréditaires garde notes en la ville, prévôté et châtellenie de Montlhéry ; — déclarations du Roi : portant attributions de 6 deniers pour livre aux receveurs des consignations, et de 2 deniers pour livre aux contrôleurs (imprimé) ; — portant règlement des taxes à payer au trésorier des Parties casuelles par les officiers des juridictions subalternes royales et des justices seigneuriales (2 exemplaires imprimés) ; — arrêt du Conseil-d'État ordonnant aux officiers des justices seigneuriales de payer par provision, es-mains des commis du sieur Musnier, la moitié des sommes auxquelles ils se trouvent taxés ; — quittance des taxes acquittées par le greffier-notaire de la justice de Chastres (50 livres 2 sols de taxe, plus 5 livres pour les 2 sols pour livre).

E. 2681. (Liasse.) — 16 pièces, papier (4 imprimées) ; 4 pièces, parchemin.

**1402-1509.** — Arpajon. — Lettres de Guillaume Ancel, prévôt de Montlhéry, octroyés à Jean de Montaigu, grand maître d'hôtel du Roi, seigneur de Marcoussis et de Chastres, constatant que les nouveaux prévôts de Montlhéry doivent prêter au seigneur de Chastres serment de bien et loyalement

conserver ses droits et sa juridiction; — mêmes lettres de Michel Becheport, prévôt de Montlhéry; — requête présentée au Parlement de Paris par Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, par Roger et Philippe Camus, écuyers, héritiers de Jean Camus, seigneur de Saint-Bonnet, leur père, seigneur de Chastres, afin de faire interdire de sa charge Pierre Boutet, bailli dudit Chastres, accusé de malversations; — estimation de l'office de bailli de Chastres; — remboursement de la somme de 2,000 livres tournois fait à Pierre Boutet, principal commis au greffe civil du Châtelet de Paris, par Marie Deconle, veuve de Jean Camus, sieur de Saint-Bonnet, pour l'office de bailli de Chastres; — révocation par Jean Camus, sieur de Saint-Bonnet, de Thomas Boutet, comme procureur fiscal de la justice de Chastres; — sentence du bailli de La Ferté-Aleps révoquant Vincent Lecocq de l'office de substitut du procureur fiscal du bailliage de Chastres; — transaction par laquelle madame de Saint-Bonnet consent à ce que Guillaume d'Estréchy, lieutenant du bailliage de Chastres, exerce en même temps l'office de bailli, pendant sa vie; — édits du Roi: portant création des notaires royaux dans chacune des villes du royaume, où l'établissement en sera jugé nécessaire (imprimé); — portant création d'une charge de syndic et garde-seel des notaires en chacune des justices et seigneuries dans laquelle il y a deux notaires royaux établis (imprimé); — portant suppression des offices de notaires syndics (imprimé); — arrêt du Parlement de Paris ordonnant l'exécution des lettres patentes du 29 avril 1664, sur la réduction du nombre des notaires dans les bailliages ou grandes paroisses (imprimé); — provisions de notaire royal en la justice de Chastres accordées à François Le Roy, notaire tabellion, par M. Du Deffand, marquis de La Lande, seigneur de Chastres, etc.

E. 2682. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1667-1758. — Arpajon. — Provisions de notaires dans les marquiats d'Arpajon et du Bouchet, accordées par Philippe, comte de Noailles, prince de Poix, à Augustin La Place; — enregistrement de ces lettres par le bailli d'Arpajon; — baux du greffe et du tabellionage de Chastres, par Jean Brodeau, marquis de Chastres, à Jacques Leconte, pour 540 livres de loyer par an; — au même, pour 520 livres; — au même, moyennant 400 livres par an; — par Louis, marquis d'Arpajon, à Antoine Lhéritier, pour 160 livres par an; — baux du droit de priseur et vendeur des biens de justice, au bailliage de Chastres, à Jean Lecocq, sergent royal,

par Marie Deconle, femme de Jean Camus, seigneur de Chastres, pour 10 livres par an; — à Jean Poullier, à Denis Callou et à Étienne Audouart, sergents au bailliage de Chastres, par Jean Camus, sieur de Saint-Bonnet, pour 18 livres par an; — provisions des charges de sergent-priseur et vendeur de biens au bailliage de Chastres, de geôlier et garde des prisons dudit bailliage, octroyées à Jean Lambert, praticien, par Jean Brodeau, seigneur de Candé, marquis de Chastres.

E. 2685. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1471-1494. — Arpajon. — Commission donnée par les gens de la Chambre des Comptes de Paris au prévôt de Paris, au bailli de Montlhéry et à son lieutenant, afin d'informer sur les lettres patentes du Roi, obtenues par Jean, sire de Graille et de Chastres, pour l'établissement d'une foire, à Chastres, chaque année, le 1<sup>er</sup> mai et le lendemain; — commission donnée par Robert d'Estouteville, garde de la prévôté de Paris, à maître Jean Raoul, examinateur au Châtelet de Paris, afin de faire les informations nécessaires sur l'établissement de cette foire, à Chastres, et sur les droits du Roi; — information sur l'établissement d'une foire, à Chastres, faite par maître Jean Raoul, dans les villes de Montlhéry, de Chastres, d'Étampes et de Corbeil; — requête de Jean de Graille présentée à la Chambre des Comptes de Paris, afin de faire entériner les lettres patentes, les commissions et l'information faite par le prévôt de Paris, et concernant l'établissement d'une foire, à Chastres; — lettres du prévôt de Paris: afin que les gens de la Chambre des Comptes se réunissent en la Chambre du conseil pour délibérer avec le prévôt, les lieutenants civil et criminel, les élus de l'Élection sur l'établissement d'une foire, à Chastres; — pour envoyer à la Chambre des Comptes les lettres patentes du Roi et l'information faite par maître Jean Raoul sur l'établissement d'une foire, à Chastres; — des élus en l'Élection de Paris, concernant la création d'une foire, à Chastres.

E. 2684. (Cahier.) — In-folio, papier, 12 feuillets.

1580. — Arpajon. — Extrait du terrier de la seigneurie de Chastres, redigé pour Jean de Balsac, seigneur de Montaignu et de Chastres, par Laurent Lecocq, tabellion et notaire royal à Chastres. — Le seigneur avait: droits d'aventure, de forfaiture, de confiscation, d'aubaine et épave de clergé et tabellioné pour passer et recevoir tous contrats et instru-

ments de tabellioné avec sceaux authentiques et présentations d'offices; — droit de minage et mesurage de grains vendus aux foires et marchés; — les exploits, défauts et amendes; — les grandes coutumes dues, à cause de marchandises, tant pour le bétail à pied fauché qu'autre bétail; et est dû, savoir: pour le bœuf, 3 deniers tournois; la vache, 2 deniers tournois; et pour chacun cent de moutons, 2 sols 6 deniers tournois; — le ballage, havage, étalage, étalonnage et plassage tant de pain, etc. qu'autres marchandises vendues aux dits marchés et foires dudit lieu de Chastres, et aussi par chacun jour audit lieu, qui est que chacun marchand doit son passage au four, de 4 deniers parisis; — le droit de haut ban sur chacun habitant vendant marchandises audit lieu de Chastres, jusques à 6 deniers par chacun an; — le langage de bêtes porcelines qui se vendent audit lieu, tant es jours de marchés que foires, et aussi par chacun jour audit lieu de Chastres; pour lequel droit est dû au fermier: 4 deniers parisis pour chacune bête porceline qui se trouve saine, et pour celles qui se trouvent vicieuses, lui est dû 8 deniers; — le forage et rouage dudit lieu, qui est que chacun tavernier et hôtelier, vendant vin audit lieu de Chastres, doit audit seigneur quatre pintes de vin pour poignon; et pour le droit de rouage, 2 deniers tournois pour chacune pièce; — aussi a ledit seigneur droit de priseur juré en sa dite terre et seigneurie de Chastres, pour priser et estimer les biens meubles portés par les inventaires qui se font en ladite terre et seigneurie; et lui est payé selon sa vacation, et selon la taxe qui lui est faite; — outre lui appartient une maison et manoir en laquelle sont l'auditoire et prisons dudit lieu, et aussi est le poids pour payer les menues denrées qui se vendent es-dits jours de marchés et foires tenues audit lieu de Chastres; et pour chacun cent de livres, lui est dû 2 sols 6 deniers tournois; — pareillement, est ledit seigneur voyer, et à cause de ce et de sa dite terre et seigneurie, lui appartient le travers de chacun charretier chargé, qui doit 4 deniers tournois pour chacune charrette, etc.

E. 2685. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1608-1615. — Arpajon. — Commandement fait par Jean Camus, seigneur de Saint-Bonnet et de Chastres, à Jean Sallet, marchand, de montrer et exhiber le minot qui lui servait à mesurer les grains, ledit minot ne portant pas la marque dudit seigneur; — sentence du bailli de Chastres, entre Jean Pouillier et Étienne Auhourt, sergents, Robert Royauton, substitut du procureur fiscal, et Thomas Boutet,

procureur fiscal, qui renvoie les parties à se pourvoir devant les requêtes du Palais, à Paris; — assignation donnée aux taverniers de Chastres, pour déclarer combien ils ont vendu de vin, afin de payer les droits de rouage et forage; — signification faite par le seigneur de Chastres aux taverniers dudit lieu, qu'il a le droit de percevoir, pour le droit de rouage et forage, quatre pintes par chaque pièce de vin; — commission du Parlement de Paris permettant à Jean Camus, seigneur de Chastres, de faire assigner Robert de Balsac, sieur de Montaigu, à l'occasion de la vente de la terre de Chastres; — lettres patentes du Roi autorisant Jean Camus à faire informer contre Lemercier, hôtelier à Chastres, et Guennard, potier d'étain audit lieu, et d'autres qui ont empêché de payer au seigneur de Chastres le droit de minage qui lui est dû le jour du marché, à raison d'un quart de boisseau par septier de grains vendu; — arrêts du Conseil privé du Roi: fûsint défenses au Parlement de Paris de connaître du procès pendant entre Jean Camus, sieur de Saint-Bonnet, le sieur de Balsac, et les habitants de Chastres; — renvoyant la connaissance de cette affaire au Parlement de Rennes; — consultation au sujet du procès entre le seigneur de Chastres et les habitants de ce lieu, signée par Robert et par Blason.

E. 2686. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1615-1616. — Arpajon. — Arrêts du Parlement de Bretagne: exequant l'affaire pendante entre Jean Camus et les habitants de Chastres; — accordant aux parties un délai de deux mois, — recevant l'enquête faite par le bailli de La Ferté-Macps; — maintenant Jean Camus dans le droit de se dire seigneur châtelain de Chastres, avec tous droits de voirie, haute, moyenne et basse justice, en possession des droits de ballage, plassage et étalage, de haut ban, de minage, de forage et de rouage; — extraits du domaine de la ville de Chastres; — enquête faite par le bailli de La Ferté-Macps sur les droits de mesurage et de minage réclamés par le seigneur de Chastres, etc.

E. 2687. (Liasse.) — 21 pièces, papier (7 imprimées); 2 pièces, parchemin.

1617-1758. — Arpajon. — Arrêts du Parlement de Paris: ordonnant à Guillaume Papin, à Adrien Bruant et à Mathieu Legendre de déclarer, dans le délai de trois semaines, la quantité de vin par eux vendue, afin d'acquitter le droit de forage; — permettant aux habitants de Chastres de vendre en détail, à pôt et à pinte, sans assiette, les vins de

leurs crus, sans payer le droit de forage, pourvu que ce soit à la porte de leurs maisons, « sans recevoir aucunes per-  
sonnes en icelles pour y boire leurs vins; » — condamnant les habitants de Chastres à payer à madame de Saint-Bonnel le droit de forage, à raison de quatre pintes par muid de vin vendu en détail, en leurs maisons, par assiette; — arrêts du Conseil-d'État : reconnaissant au seigneur de Chastres les droits de voirie, de poids et coutume, de hallage, de forage; — défendant aux marchands forains de conduire les bœufs et les moutons, destinés à l'approvisionnement de Paris, ailleurs qu'aux marchés de Poissy et de Sceaux, et aux bouchers de Paris d'en acheter ailleurs qu'auxdits marchés, et reconnaît au seigneur de Chastres le droit d'avoir un marché, le vendredi de chaque semaine, mais pour la consommation du lieu seulement; — sentence du Châtelet de Paris condamnant Antoine Richelet, tourneur en bois à Arpajon, à payer à madame Anne-Charlotte Le Bas de Montargis, veuve de Louis, marquis d'Arpajon, et tutrice d'Anne-Claude-Louise d'Arpajon, sa fille, le droit de forage et de rouage de sept pièces de vin de son crû, vendues à assiette, dans sa maison, à raison de 20 sols par pièce; — transaction entre les religieux de Saint-Germain-des-Prés, seigneurs d'Avrainville, et la marquise d'Arpajon, par laquelle l'hôtellerie dite autrefois *des Singes*, et maintenant *des Trois-Rois* (où se tiennent les assises de la justice d'Avrainville, à la Saint-Martin), sise dans la grande rue d'Arpajon, sera seule exemptée du droit de rouage et forage envers la seigneurie d'Arpajon; la dame de ce lieu étant maintenue dans le droit de forage et de rouage sur le surplus des bâtiments de l'hôtellerie; — ordonnance de police du bailli d'Arpajon défendant aux fruitiers, regratiers et revendeurs d'acheter des fruits et légumes avant les bourgeois de la ville, à peine de 3 livres d'amende; — édits du Roi : confirmant tous les particuliers ou communautés ecclésiastiques dans les droits de foires et marchés, en payant les sommes auxquelles ils sont taxés (imprimé); — portant création d'offices de jurés mesureurs royaux de grains (imprimé); — arrêt du Conseil-d'État subrogeant Valentin Lebeau au lieu et place de Jean Braché, pour faire le recouvrement des sommes dues par les propriétaires des foires et marchés (imprimé); — *Avis au public*, pour l'ouverture du marché d'Arpajon (imprimé); — tarifs des droits des marchés et de foire d'Arpajon (imprimé).

E. 2688. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 40 pièces, parchemin.

**1611-1788.** — Arpajon. — Sentence de la Chambre du Trésor, à Paris, confirmant Jean Camus, seigneur de Chas-

tres, dans la possession du droit de voirie (2 exemplaires); — baux : du moulin de Saint-Germain-lès-Arpajon, sur la rivière d'Orge, par Philippe de Noailles, duc de Mouchy, à Nicolas Chevalier, meunier du moulin de La Boisselle, en la paroisse de Saint-Germain-lès-Arpajon; — des terres dépendant de la prairie de La Bretonnière; — baux à rente : d'un quartier de terre, sis à Arpajon, par Louis, marquis d'Arpajon, à Charles Juteau, vigneron, pour 5 livres de rente foncière par an; — de plusieurs pièces de terre, sises à La Norville, par Louis, marquis d'Arpajon, à Étienne Le Roy, bedeau de Chastres, pour 10 livres de rente foncière par an; — titres nouveaux; — etc.

E. 2689. (Liasse.) — 6 pièces et 1 plan, papier; 6 pièces, parchemin.

**1645-1788.** — Leuville. — Vente d'un quartier de vigne, en la censive du seigneur de Leuville, faite par Jean Gargues à Abraham Pelletier; — mémoire de ce qui est dû à Empereur, procureur fiscal de Leuville; — location de l'avenue de Leuville, faite pour six années par Antoine Noël, intendant du maréchal de Mouchy, à Pierre Payen, jardinier; — donation en usufruit des bâtiments du château et du jardin de Leuville, faite par le maréchal de Mouchy et par Anne-Claude-Louise d'Arpajon, sa femme, à François Faucou, leur intendant; — baux : des terres du bas du parc de Leuville, à Denis Perrot; — des terres défrichées du parc de Leuville, à Pierre Maugé et autres; — plan du parc de Leuville; — de pièces de terre, sises à Leuville, à Jean Perrot et à Pierre-Noël Perrot.

E. 2690. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

**1722-1789.** — Leuville. — Baux : de trois arpents dans la prairie de Leuville, à Pierre Perrot; — de dix-sept arpents de prés, à Pierre-Noël Perrot; — du moulin d'Aulnay, à Leuville, sur l'Orge, à Antoine Marchand, le jeune; — du moulin du Petit-Paris, sur l'Orge, à Louis Laisné, meunier; — des terres détachées de la ferme de Valorge, sise à Leuville et à Bretigny, etc.

E. 2691. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1670-1766.** — Comté de Montlhéry. — État des pièces et mémoires qui sont entre les mains de M. le prévôt de Montlhéry; — inventaire de plusieurs pièces, titres et papiers instructifs concernant le domaine et la mouvance des comtés de Limours et de Montlhéry; — états des pièces : qui ont été mises par feu M. Des Perriers entre les mains de M. Phely-

peaux, seigneur de Montlhéry ; — qui peuvent servir à la confection du terrier que M. Phelypeaux, comte de Montlhéry, entend faire faire ; — pièces contenues dans le petit coffre ; — répertoires des minutes et registres tenus et reçus : par Louis Dupuis, greffier de Montlhéry ; — par Pierre Collinot, greffier de Montlhéry ; — récépissés de pièces donnés par les greffiers de Montlhéry ; — état des titres emportés par M. de La Vergne, ou qui lui ont été envoyés, etc.

E. 2692. (Liasse.) — 48 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1548-1764.** — État du comté de Montlhéry ; — lettres patentes du roi Henri II accordant au chancelier de France, messire François Olivier, la faculté de racheter et d'incorporer à son domaine de Montlhéry toutes les justices et autres droits qui avaient pu être démembrés du comté ; — enregistrement de ces lettres patentes à la Chambre des Comptes ; — extrait du contrat d'engagement de la châtellenie de Montlhéry passé au profit de Jean Phelypeaux, conseiller d'État, intendant de Paris ; — acte de décès de Jean-Louis Phelypeaux, comte de Montlhéry ; — mémoires : sur le domaine de Montlhéry (4 exemplaires) ; — pour le comte de Noailles, contre le marquis de Gouffier, tuteur de sa fille Adélaïde-Marie-Louise de Gouffier, héritière de M. Phelypeaux, comte de Montlhéry ; — inventaire des titres de propriété du comté de Montlhéry ; — arrêts du Conseil-d'État : qui subroge le comte de Noailles à l'engagement du domaine de Montlhéry ; — ordonnant que le comte de Noailles sera mis en possession du domaine de Montlhéry ; — prise de possession du domaine par le comte de Noailles ; — procédures faites à la requête du marquis de Gouffier, contre le comte de Noailles, etc.

E. 2693. (Liasse.) — 12 pièces, papier (7 imprimées).

**1768-1764.** — Requêtes présentées au Conseil-d'État : par le marquis de Gouffier, contre le comte de Noailles ; — par Philippe, comte de Noailles ; — mémoires : pour le marquis de Gouffier (imprimés) ; — pour le comte de Noailles contre le marquis de Gouffier (manuscrit et imprimés), etc.

E. 2694. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1552-1767.** — Exécutoire contre les receveurs de Montlhéry, délivré par Jean De La Haye, conseiller au Parlement de Paris, à Pierre Desnes, à Guillaume Duroy et à Jean Angot, sergents royaux à Montlhéry, pour avoir amené à la Conciergerie du Palais, à Paris, Simon Fichet et Pierre Cen-

sier, appelants de la sentence contre eux donnée par le prévôt de Montlhéry ; — quittances : de la somme de 8 livres 18 sols 6 deniers tournois, payée à Étienne Joyau, sergent royal au Bailliage du Palais, à Paris, par messire François Olivier, chancelier de France, seigneur de Montlhéry, pour avoir reconduit Pierre Consier de la Conciergerie du Palais de Paris aux prisons de Montlhéry ; — de la somme de 14 livres 17 sols 8 deniers parisis donnée, sur exécutoire, par Mathurin de Montpellier, sergent à verge au Châtelet de Paris, pour avoir reconduit un prisonnier de Paris à Montlhéry, etc.

E. 2695. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**1677-1773.** — Mémoires : servant à justifier l'étendue de la prévôté royale de Montlhéry, et spécialement dans la paroisse de Saint-Vrain ; — pour le rétablissement des droits du Roi, dépendant du comté de Montlhéry ; — état et mémoire concernant la prévôté royale de Montlhéry ; — mémoires : des entreprises sur la justice de Montlhéry ; — des hautes justices étant dans l'ancien ressort de Montlhéry ; — états : des justices qui ont été aliénées et distraites de Montlhéry ; — des justices dont les appels se relèvent à Montlhéry, — mémoire pour le maréchal, duc de Mouchy, comte de Montlhéry.

E. 2696. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

**1772.** — État des paroisses qui vont en première instance à la paroisse de Montlhéry ; — calcul des feux ressortissant à la justice et à la prévôté de Montlhéry ; — états des feux : de Villebon ; — de Leudeville ; — de Guiberville ; — de Sainte-Geneviève-des-Bois (pour les appels) ; — de Montlhéry ; — de La Ville-du-Bois ; — de Villejust ; — de Saint-Maurice ; — de Nozay ; — de Valgrand ; — de Linas ; — de Villiers-sur-Orge ; — de Saulx-les-Charfreux ; — de Baudeville ; — du Val-Saint-Germain ; — de Juvisy ; — d'Orsay ; — de Longpont ; — de Vert-le-Petit.

E. 2697. (Liasse.) — 18 pièces, papier (1 imprimée).

**1527-1677.** — État des titres concernant le ressort de la prévôté royale de Montlhéry ; — acte de notoriété sur les limites des justices de Montlhéry et de Corbeil, du côté de Misery ; — sentence de la Chambre du Trésor rendue contre le procureur du Roi de Montlhéry, au profit de la dame de Fontenay-les-Brûs, au sujet de la haute justice ; — commis-

sion de la chancellerie du Palais pour faire saisir toutes les justices usurpées sur Montlhéry ; — arrêt du Parlement de Paris déclarant que la haute justice de Janvry relève par appel de Montlhéry ; — dénonciation faite au procureur du Roi de Montlhéry des usurpations et entreprises des seigneurs sur les droits de justice de ce lieu ; — réclamations des officiers de la justice de Montlhéry afin d'obtenir du seigneur de Palaiseau une indemnité pour les concessions de justice faites en sa faveur ; — ordonnance du lieutenant civil au Châtelet de Paris pour la tenue de ses assises à Montlhéry (imprimée) ; — rôle de tous les seigneurs qui ont le droit de haute, moyenne et basse justice au ressort de Corbeil.

E. 2098. (Liasse.) — 51 pièces, papier ; 12 pièces, parchemin.

**1511-1604.** — Sentences du juge de Longpont ; — commission du Parlement de Paris pour faire rembourser, par le seigneur de Montlhéry, à Jean Le Jeune, huissier, sergent conducteur des prisonniers, les dépenses causées par le renvoi de Marguerite Jousse de la prison de la Conciergerie du Palais aux prisons de Montlhéry ; — permission donnée par Jean de Neuville et par Nicolas Le Jay, commissaires députés sur le fait des domaines du Roi, de faire saisir la terre de Villeneuve-le-Roi et les droits de haute justice, de tabellionage de la terre de Marines ; — requêtes du prévôt de Montlhéry présentées au Parlement de Paris contre le seigneur de Morsang ; — décret de prise de corps de Louis Louvet, demeurant à Chastres, accusé d'avoir tué d'un coup d'arquebuse Pierre Cyrier, marchand de Chastres ; — ordonnance du prévôt de Paris, faisant défenses aux officiers de Montlhéry de continuer leurs poursuites à l'occasion du meurtre de Pierre Cyrier ; — mémoire du bois fourni pour faire les potences des criminels exécutés à Montlhéry ; — information faite à l'occasion de l'assassinat de Catherine Bourdon, femme de François Boulé, etc.

E. 2099. (Liasse.) — 45 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1567-1660.** — Informations faites par le prévôt de Montlhéry : sur un délit commis à Janvry ; — contre Jérôme Laisné, meunier au Petit-Paris ; — acte de tutelle des enfants mineurs de François Grignon ; — procédures criminelles faites : contre Thomas Goyer, notaire royal à Cheptainville, accusé de faux ; — contre le sieur Abraham Ribier, prieur de Brières, accusé d'avoir fait maltraiter la femme de Jean Hersant, fermier de Coart ; — contre François Forest, com-

mis aux Parties casuelles, accusé d'avoir proféré des menaces contre Jacques Fouschier, sieur de Lozay ; — sentences : du lieutenant de robe courte de Montlhéry, ordonnant au greffier de Marcoussis d'apporter le procès criminel intenté à Marcoussis à un prisonnier, nommé James ; — du prévôt de Montlhéry sur l'appel d'une sentence du juge de Machery ; — lettres patentes de Henri III, roi de France, concernant la recette générale des amendes de police ; — règlement de police concernant les pressoirs de la ville de Montlhéry ; — sommation faite à Laurent Andry, boulanger à Lardy, de remettre à François Cocardeau et à Jacques Dramard, taverniers, du pain blanc d'un sol pièce, etc.

E. 2700. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1267-1702.** — Extrait de l'aveu des terres de Marcoussis, de Breuillet et de Boissy-sous-Saint-Yon, rendu à Montlhéry par Guillaume de Préaulx, sieur de Marcoussis ; — copies de plusieurs titres constatant l'ancien ressort de la justice de Montlhéry ; — états des justices et des tabellionages relevant de la châtellenie de Montlhéry ; — mémoire concernant les contestations qui sont à régler entre Auguste de Courchant, fermier du greffe de Montlhéry, et le prévôt du dit lieu ; — ordonnance du roi Louis XIII qui décharge les habitants de Longjumeau de la taxe à eux imposée par les officiers de la justice de Montlhéry, pour la subsistance des compagnies de Cheval-légers, comme relevant, pour la mouvance, de la Tour du Louvre ; et, pour la juridiction, du Châtelet de Paris ; — état des rentes dues au domaine de Montlhéry pour indemnité des hautes justices concédées ; — lettres de Jolly ; — quittances de la somme de 24 livres, pour quatre années de la rente de 6 livres, due au domaine de Montlhéry par le sieur d'Estigny, seigneur de Leudeville, à cause de la haute justice de Leudeville ; — notes : sur le fief de Boissière ; — sur Juvisy et Nozay ; — sur la justice de Juvisy ; — sentence de la Chambre du Trésor, à Paris, ordonnant que les religieux de Notre-Dame-des-Champslès-Paris jouiront de la moyenne et de la basse justice, à Juvisy ; — requête présentée au prévôt de Montlhéry par les habitants de Juvisy, afin d'être pourvus d'officiers de justice ; — déclaration faite par le procureur du Roi de Corbeil que Juvisy est du ressort de la châtellenie de Corbeil ; — ordonnance de police du prévôt de Montlhéry défendant : aux taverniers et cabarettiers de Juvisy de vendre le vin rouge d'Orléans plus de 6 sols tournois la pinte ; le vin rouge, crû du pays, 4 sols tournois ; le vin blanc, 3 sols ; aux boulangers de fournir aux taverniers plus d'un pain par douzaine ; aux

hôtelière de vendre la botte de foin pesant 14 livres plus de 4 sols, et de se servir de la mesure de Montlhéry, sous peine de confiscation et d'amende arbitraire; — procédures faites à la requête du procureur du Roi de Montlhéry contre le prieur de Juvisy, à l'occasion de l'exercice, dans ce lieu, de la moyenne et basse justice.

E. 2701. (Liasse.) — 50 pièces, papier (1 imprimée); 5 pièces, parchemin.

**1740-1767.** — Mémoire servant à justifier que la paroisse de Saint-Vrain est dans le ressort de la prévôté royale de Montlhéry; — note des actes passés par les notaires royaux de Montlhéry dans la paroisse de Saint-Vrain; — ordonnance du bailliage de La Ferté-Aleps concernant les bancs concédés et à concéder dans l'église de Saint-Vrain, et les affaires de la fabrique de ladite paroisse (imprimée); — procédures faites à la requête de Philippe de Noailles, marquis d'Arpajon, seigneur engagé de Montlhéry, contre le bailli de La Ferté-Aleps, afin de faire constater que la paroisse de Saint-Vrain relève de la prévôté de Montlhéry.

E. 2702. (Liasse.) — 52 pièces, papier (21 imprimées).

**1605-1741.** — État des titres concernant les offices de judicature et autres, les droits de prêt et annuel, — édit du Roi portant création et rétablissement des offices de tiers référendaires taxateurs de dépens dans toutes les cours et juridictions du royaume (imprimé); — déclaration du Roi qui confirme les procureurs au Parlement en la fonction de tiers référendaires, et lève la fixation de leurs charges (imprimée); — édits du Roi portant : création de conseillers vérificateurs et rapporteurs des défauts, à faute de comparoir ou de défendre (imprimé); — création de contrôleurs de déclarations de dépens dans les cours et juridictions (imprimé); — suppression des offices de rapporteurs des saisies et criées, créés et établis jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1689 : et création en titre d'office de rapporteurs, vérificateurs et certificateurs des saisies, criées et subhastations dans lesdits sièges, même dans les justices seigneuriales (imprimé); — déclaration du Roi concernant les certificateurs de criées du Châtelet de Paris (imprimé); — arrêt du Conseil d'État en interprétation de l'édit et des arrêts, portant création d'offices de contrôleurs des déclarations de dépens (imprimé); — arrêt du Conseil privé portant règlement entre les officiers de la justice de Montlhéry; — sommation d'Antoine Groux, commissaire et examinateur en la châtellenie de Montlhéry,

adressée au procureur du Roi dudit lieu; — édit du Roi portant suppression des offices d'enquêteurs et commissaires examinateurs : et au lieu d'iceux, création d'autres pareils offices dans les présidiaux, bailliages et sénéchaussées du royaume (imprimé); — déclaration du Roi, en interprétation de l'édit concernant les fonctions des enquêteurs et commissaires examinateurs (imprimé); — arrêts du Parlement de Paris portant règlement général entre les conseillers du Roi, commissaires enquêteurs et examinateurs (imprimé); — du Conseil d'État qui ordonne que les particuliers, pourvus des offices d'enquêteurs et commissaires-examineurs dans les justices royales paieront les sommes pour lesquelles ils seront compris dans les rôles, qui ont été arrêtés au Conseil (imprimé); — déclarations du Roi : contenant le règlement que le Roi veut être observé pour les offices desquels les pourvus auront payé le droit annuel en l'année de leur décès (imprimée); — contenant l'ordre et le règlement que Sa Majesté veut être gardés et observés en ses parties casuelles, tant pour la recette du droit annuel qu'en expédition des offices qui seront taxés par résignation, vacation par mort ou autrement (imprimée); — arrêt du Conseil d'État qui admet au paiement du droit annuel, pour l'année 1698, tous les officiers sujets aux revenus casuels (imprimé); — déclaration du Roi portant que tous les officiers du royaume dont les offices sont casuels, seront reçus à payer le droit annuel pendant le temps et espace de neuf années (imprimée); — édit du Roi portant rachat et amortissement du prêt et annuel au denier seize en faveur des officiers qui y sont sujets (imprimé); — arrêt du Conseil d'État pour l'ouverture de l'annuel de l'année 1742 (imprimé); — mémoires : pour servir d'instruction aux commis à la recette du droit annuel pour l'année 1698 (imprimé); — pour servir d'instruction aux commis à la recette du prêt et droit annuel pour l'année 1742 (imprimé); — extrait du registre des évaluations des offices de France; — évaluations des offices de Montlhéry; — état des offices de la prévôté de Montlhéry; — recette du droit annuel des officiers dépendant du comte de Montlhéry; — contrat d'adjudication des greffes des notifications portant ce qui doit être pris pour les droits.

E. 2705. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

**1660-1767.** — Quittance de la somme de 150 livres, payée au trésorier des parties casuelles par François de Dinan, pourvu de l'office de conseiller du Roi, président de la prévôté royale de Montlhéry; — provisions de l'office de président en la prévôté royale de Montlhéry, accordées à

François de Dinan ; — arrêt du Parlement de Paris maintenant le prévôt de Montlhéry dans le droit de faire les inventaires entre majeurs, concurremment avec les notaires ; — lettres de surannation accordées à François de Dinan, prévôt, lieutenant civil et criminel en la prévôté royale de Montlhéry, pour se faire recevoir président en ladite prévôté ; — quittance de la somme de 10 livres pour les deux sols pour livre, payé par François de Dinan, pour l'office de conseiller du Roi, vérificateur et rapporteur des défauts à faute de comparoir ou de défendre, en la prévôté de Montlhéry ; — vente des trois offices de conseillers du Roi, prévôt, lieutenant civil et criminel, et commissaire-examineur enquêteur en la ville et châtellenie de Montlhéry, vacants par le décès du sieur de Dinan, faite à Jean Fontaine, procureur au Châtelet de Paris, par messire Jean Phelypeaux, seigneur par engagement du comté et domaine de Montlhéry, intendant de la Généralité de Paris, moyennant 5,600 livres ; — arrêt du Conseil-d'Etat ordonnant la réunion de l'office de lieutenant général de police, alternatif à celui de prévôt juge civil et criminel de Montlhéry, en faveur de Jean Fontaine, moyennant la somme de 550 livres et les 2 sols pour livre ; — provisions de l'office de prévôt de Montlhéry accordées par Jean-Louis Phelypeaux, seigneur du comté de Montlhéry, à Antoine de Fayol, avocat au Parlement de Paris ; — lettres de provisions accordées par le Roi à Antoine de Fayol ; — enregistrement de ces lettres : au Châtelet de Paris ; — à la Chambre du Trésor ; — procuration *ad resignandum* donnée par Antoine de Fayol, président en la sénéchaussée de Sarlat, en Périgord, afin de résigner et de remettre entre les mains du chancelier, garde des sceaux de France, les offices de prévôt, de lieutenant civil et criminel et de commissaire-examineur-enquêteur en la châtellenie de Montlhéry, en faveur de Louis Gaudron Des Romont, avocat au Parlement ; — cession de l'office de prévôt de Montlhéry, faite par Antoine de Fayol à François Petit, avocat au Parlement, et à Françoise Buchère, sa femme ; — par François Petit à Michel-Pierre Emery, sieur de L'Isle, procureur au Châtelet de Paris ; — lettres de provisions de l'office de prévôt de Montlhéry, accordées par le Roi à Michel-Pierre Emery, etc.

E. 2704. (Liasse.) — 4 pièces, papier (4 imprimées) ; 2 pièces, parchemin.

**1647-1665.** — Édits du Roi : portant attribution de la juridiction ordinaire aux prévôts généraux, et provinciaux et particuliers des sieurs Maréchaux de France et à leurs

officiers, (imprimé) ; — en faveur des officiers des Maréchaussées du royaume (2 exemplaires imprimés) ; — portant création d'un lieutenant criminel de robe courte en chacun bailliage, sénéchaussée et siège présidial ou royal (imprimé) ; — enregistrement à la prévôté de Montlhéry des lettres de provisions qui accordent à François de Dinan l'office de lieutenant criminel et de robe courte audit lieu ; — enregistrement des mêmes lettres à la Chambre du Trésor de Paris.

E. 2705. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

**1700-1756.** — Quittances : de la somme de 4,500 livres donnée par le trésorier des parties casuelles à Jean Baudine, sieur Des Periers, pour la finance de l'office de conseiller du Roi, lieutenant général de police de la ville et banlieue de Montlhéry ; — de 880 livres, à Louis Gaudron, pour l'office de lieutenant général de police de Montlhéry ; — provisions de l'office de lieutenant général de police de Montlhéry, accordées à Louis Gaudron ; — enregistrement de ces lettres au Parlement de Paris ; — cession de la charge de lieutenant général de police de Montlhéry faite par Louis Gaudron, sieur Des Romont, à Michel-Pierre Emery, moyennant 980 livres.

E. 2706. (Liasse.) — 10 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin.

**1704-1775.** — Lettres de provisions de l'office de procureur du Roi en la châtellenie de Montlhéry, accordées à Pierre Cornillier, substitut audit siège ; — acte de décès de Pierre Cornillier ; — acquisition par Jean-Baptiste Gaudeau Des Carneaux, de l'office de procureur du Roi en la châtellenie de Montlhéry, vacant par la mort de Pierre Cornillier ; — cession dudit office par le sieur Gaudeau à Louis Gaudron Des Romont, moyennant 300 livres ; — arrêt du Conseil-d'Etat ordonnant au seigneur engagiste de Montlhéry de donner à Louis Gaudron sa nomination de procureur du Roi ; — lettres de provisions de l'office de procureur du Roi, accordées à Louis Gaudron ; — cession de l'office de procureur du Roi pour la police, faite à Louis Gaudron par Claude Esnard ; — lettres de provisions de procureur du Roi pour la police de la ville de Montlhéry, accordées à Eustache-Louis de La Halle ; — quittance de la somme de 228 livres, pour la finance de l'office de procureur du Roi pour la police, payée par Eustache-Louis de La Halle ; — acte de décès d'Eustache-Louis de La Halle ; — acte de baptême de Claude Esnard ; — quittance de la somme de 432 livres, payée par Claude Esnard, pour la finance de l'office de procureur du



Roi pour la police de la ville de Montlhéry; — certificat du curé de la sainte Trinité de Montlhéry, constatant que Claude Esnard est de la religion catholique; — provisions de commissaire de police de Montlhéry, accordées par le duc de Monchy à Jean-Louis de La Halle.

E. 2707. (Liasse.) — 16 pièces, papier (5 imprimées); 6 pièces, parchemin.

**1548-1769.** — État des titres de propriété et des baux a ferme du greffe de Montlhéry; — mémoire au sujet des droits de présentations et des défauts qui se sont perçus depuis leur établissement, par le greffier receveur du comté de Montlhéry; — sentence de la Chambre du Trésor, au sujet du contrôle des présentations; — bail à ferme du tabellionage de Montlhéry, pour 400 livres par an; — publication de la mise aux enchères du greffe de la prévôté de Montlhéry; — bail à ferme du greffe et du tabellionage de la prévôté de Montlhéry fait à Jean Le Roy; — édits du Roi pour la création des offices de greffiers au Parlement de Paris et aux cours supérieures et inférieures du ressort dudit Parlement (imprimé); — portant tarif et règlement des droits qui doivent être perçus par les greffiers des présentations (imprimé); — bail du greffe de Montlhéry fait à Auguste de Courchamp, pour 500 livres par an; — édit du Roi portant réunion au domaine des offices des greffiers en chef (imprimé); — arrêts du Conseil d'Etat: qui maintient le seigneur de Montlhéry dans la possession du droit de greffe; — qui réunit au domaine de Montlhéry l'office de greffier aux inventaires; — baux du greffe de Montlhéry faits à Pierre Collinot, bourgeois de Paris, à Jacques Blin, etc.

E. 2708. (Liasse.) — 15 pièces, papier (6 imprimées); 5 pièces, parchemin.

**1602-1775.** — Provisions de l'office de sergent royal priseur-vendeur de biens en la ville et prévôté de Montlhéry, accordées à François Diury; — quittance de la somme de 15 livres payée par Diury, pour le droit de mare d'or; — lettres de chancellerie obtenues par François Diury, pour faire rayer son nom du rôle de la subsistance de la ville de Montlhéry, etc. — Défenses faites par Jean Courtet, bourgeois de Paris, au comte de Noailles de rembourser à Jean-Louis de La Halle, la finance de son office d'huissier fieffé en la prévôté.

E. 2709. (Liasse.) — 26 pièces, papier; 25 pièces, parchemin.

**1627-1776.** — Provisions de procureur au siège royal de Montlhéry, accordées à Louis Josse, en remplacement d'Antoine Guillemain; — procuration donnée par Marguerite Diury, veuve de Louis Josse, afin de présenter au duc d'Orléans François Josse, son fils, pour être pourvu de l'office de procureur postulant à Montlhéry; — provisions de l'office de procureur postulant en la justice royale de Montlhéry, accordées à Louis Josse; — quittance de la somme de 36 livres 13 sols 4 deniers, payée par François Josse, pour le dixième denier de l'office de procureur postulant de Montlhéry; — acte de réception, par le prévôt de Montlhéry, de François Josse, comme procureur postulant audit siège; — quittances: de la somme de 15 livres payée par François Josse, pour être rétabli dans l'hérédité de l'office de procureur ci-devant révoqué; — de la somme de 66 livres, à compte sur celle de 132 livres, pour le recouvrement des taxes faites et à faire sur les offices de procureurs notaires et autres; — acte de baptême de Jacques Susane; — nomination de Jacques Susane comme procureur postulant à Montlhéry; — quittance de la somme de 44 livres, payée par Jacques Susane, pour le dixième denier; — lettres de provisions de procureur postulant, délivrées à Jacques Susane, en remplacement de Pierre Hernier; — acte de baptême de Jean-Paul Loyal; — certificats constatant que Jean-Paul Loyal, a été clerc de procureur; — quittance de la somme de 42 livres, payée par Jean-Paul Loyal, pour le droit de mare d'or de l'office de procureur postulant à Montlhéry; — lettres de provisions de cet office; — acte de baptême de Pierre de Courchamp; — nomination de Pierre de Courchamp comme procureur postulant à Montlhéry; — quittance de la somme de 44 livres, payée par Pierre de Courchamp, pour le droit de présentation dû au seigneur; — provisions de l'office de procureur; — traité d'office de procureur postulant à Montlhéry, entre le comte de Noailles et Louis Le Bas, huissier à la Cour des Monnaies; — quittance du droit de dixième denier, payé par Louis Le Bas; — lettres de provisions de l'office de procureur; — lettres de comptabilité, pour exercer conjointement les offices d'archer, porte-guidon de la compagnie du prévôt de la Monnaie, et de procureur en la prévôté de Montlhéry, accordées à Jean Le Bas, etc.

E. 2710. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 20 pièces, parchemin.

**1592-1775.** — Arrêt du Conseil d'Etat pour la modé-

ration de la taxe, pour l'hérédité des offices de notaires ; — adjudications de provisions d'offices de notaire, faites par les commissaires du Roi : à Linas, à Antoine Le Royer, pour 60 livres ; — à Forges, à Louis Soixon, pour 40 livres ; — à Chastres, à Jacques Vaclier, pour 210 livres ; — provisions de l'office de notaire à Montlhéry, accordées par le duc de Mayenne, lieutenant général du royaume, à Charles de Montqueron, en remplacement d'Antoine Caron ; — quittance de la somme de 30 écus sol, payée par Charles de Montqueron, pour la finance de l'office de notaire ; — confirmation par Henri IV, roi de France, des provisions accordées à Charles de Montqueron ; — quittance de la somme de 29 écus sol 30 sols, payée par Montqueron, pour la taxe de l'hérédité de son office de notaire ; — procuration *ad resignandum*, donnée par Charles de Montqueron, pour résigner son office de notaire en faveur de Marc Prunier, praticien ; — provisions de notaire, accordées : à Marc Prunier ; — à Vincent Belleseur, successeur de Marc Prunier ; — cession de l'office de notaire de feu Vincent Belleseur, faite à Louis Josse ; — provisions de l'office de notaire à Montlhéry, accordées à François Josse, comme successeur de son père, Louis Josse ; — à Pierre Cornillier, comme successeur d'Accurse Cornillier, son père ; — à Jacques Susane ; — à Antoine-Louis Lhéritier, etc.

E. 2711. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

**1627-1730.** — Déclaration faite par Louis de Bligny, lieutenant des chasses de Montlhéry, que l'office de gruyer garde-marteau de la forêt de Séquigny, en la chàtellenie de Montlhéry, à lui cédée par Louise Roehon, veuve de Jean de La Fosse, seigneur de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Villemoison, appartient toujours à la dame de La Fosse, à titre héréditaire ; — provisions de l'office de gruyer, accordées à Louis de Bligny ; — cession de l'office de gruyer en la forêt de Séquigny, faite par madame de La Fosse à Antoine Boyer, intendant général des maisons et finances de la Reine ; — résignation de l'office de gruyer de la forêt de Séquigny, faite par Louis de Bligny ; — quittances : de la somme de 800 livres, payée par le gruyer garde-marteau de la forêt de Séquigny, pour être confirmé en l'hérédité attribuée à son office ; — de la somme de 400 livres, payée par le lieutenant des Eaux-et-Forêts de Séquigny, à Montlhéry, ressortissant de la maîtrise des Eaux-et-Forêts de Paris, pour l'augmentation de 17 livres de gages héréditaires ; — cession de l'office de gruyer, faite par Françoise de Vignacourt,

veuve d'Antoine Boyer, seigneur de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Villemoison, à Pierre Gaitat ; — quittance de la somme de 311 livres, payée par Pierre Gaitat, pour la finance de l'office de gruyer ; — provisions de l'office de gruyer à Montlhéry, octroyées à Pierre Gaitat ; — quittance de la somme de 702 livres 8 sols (à raison de 200 livres par an), donnée par René Griveller, maître des Eaux-et-Forêts de Dourdan, pour les gages de la charge de gruyer de Montlhéry.

E. 2712. (Liasse.) — 11 pièces, papier ; (4 imprimées) 9 pièces, parchemin.

**1659-1763** — Cession de l'office de voyer en la ville et chàtellenie de Montlhéry, faite par Jacques Robert à François de Dinan, — quittance de la somme de 34 sols, payée par Jacques Robert, pour la dispense des quarante jours ; — lettres de provisions de l'office de voyer de la ville de Montlhéry ; — acte de réception par les trésoriers de France, en la Généralité de Paris, de François de Dinan, comme voyer de Montlhéry (cet office fut supprimé en 1667) ; — état des titres de propriété et des baux du droit d'arpenteur, dans l'étendue de la chàtellenie de Montlhéry ; — édit du Roi, portant création d'offices d'arpenteurs, de priseurs et de mesureurs de terres, prés, vignes, bois, eaux et forêts, dans chacune des villes, bourgs et autres lieux du royaume (imprimé, 3 exemplaires) ; — arrêts du Conseil-d'État : autorisant le sieur Phelipeaux, seigneur engagiste du comté de Montlhéry, à unir à son domaine les offices d'arpenteurs, moyennant la somme de 400 livres et les deux sols pour livre, payée au sieur Simon Miger, chargé de la vente desdits offices ; — portant défenses à toutes personnes de s'immiscer dans les fonctions d'arpenteurs, à peine de nullité des actes, et de 300 livres d'amende ; — baux de l'office d'arpenteur, priseur de terres faits : par Jean-Louis Phelypeaux à Antoine Louin, pour 40 livres par an ; — à François Lecoy, pour 40 livres ; — à Thomas Dague, inspecteur du grand fossé de Bondoufle ; — commission d'arpenteur accordée par Jean-Louis Phelypeaux à François Ozanne ; — sentence de réception de François Ozanne, etc.

E. 2715. (Liasse.) — 45 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1584-1689.** — État des titres concernant la justice d'Arpajon, ci-devant Chastres ; — procédures entre les officiers de la justice du prieuré de Chastres et les officiers de la prévôté de Montlhéry, au sujet de la haute justice et de

l'homicide commis sur la personne de Pierre Parquet ; — arrêt du Conseil privé du Roi, renvoyant au Parlement de Paris la connaissance des procédures faites entre les officiers de la justice de Montlhéry et le sieur de Saint-Bonnet, pour la justice de Chastres ; — désistement par Hélène Miron, de la plainte déposée contre Charles Mussart ; — procédures criminelles faites à la justice de Montlhéry contre le comte de Riberac et le sieur de Loiscellerie l'indré, pour cause de duel, etc.

E. 2714. (Liasse.) — 59 pièces, papier ; pièces, parchemin.

**1645-1689** — Signification faite à la requête de madame de Saint-Bonnet, dame de Chastres, au procureur du Roi de Montlhéry au sujet de la justice de Chastres ; — sentence du prévôt de Montlhéry, faisant défenses aux officiers de Chastres d'exercer la justice hors de leurs limites ; — opposition de la dame de Chastres à cette sentence ; — procédure entre les officiers de la justice du prieuré de Chastres et les officiers de Montlhéry, au sujet de la haute justice audit lieu de Chastres : 1<sup>o</sup> à cause du procès intenté à plusieurs quidams, accusés d'avoir fabriqué de la fausse mennaie ; 2<sup>o</sup> à cause de Jean Thomas, poursuivi pour crime de viol ; — mémoire pour les officiers de la prévôté de Montlhéry contre Jean Brodeau, marquis de Condé et seigneur de Chastres ; — plainte du curé de Chastres, et dénonciation au procureur du Roi de Montlhéry contre Denis Foubert, qui l'a traité *d'animal* de curé, etc.

E. 2715. (Liasse.) — 18 pièces, papier, 1 imprimée ; 6 pièces, parchemin.

**1614-1657**. — Publication pour parvenir à faire rendre par les vassaux les foies, hommages et devoirs dus au château de Montlhéry ; — requêtes du procureur du Roi, afin de faire saisir tous les fiefs pour défaut d'aveux, de dénombremens, de foies et hommages non faits, et y établir commissaires ; — sentences du prévôt de Montlhéry, autorisant le procureur du Roi à faire saisir féodalement les fiefs et seigneuries du comté de Montlhéry, qui n'ont point rendu la foi et hommage ; — lettre de Maseranny au procureur du Roi de Montlhéry, envoyant un extrait des résolutions du conseil du duc d'Orléans ; — protestation du procureur du Roi de Montlhéry, faite au Châtelet de Paris, contre les prétentions du chancelier du duc d'Orléans, au sujet des foies et hommages, etc.

E. 2716. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1645-1783**. — Saisie féodale de six arpents dans la prairie d'Orge, près le moulin de Basset, faite à la requête du procureur du Roi de Montlhéry, pour défaut de foi et hommage ; — publication de l'enchère de la récolte de six arpents de pré ; — arrêt du Parlement de Paris qui accorde aux enfants mineurs d'Antoine Boyer, seigneur de Sainte-Genève, main-levée de la saisie féodale de six arpents ; — saisies féodales de onze arpents, en la prairie d'Orge, faites à la requête du procureur du Roi de Montlhéry, faute de foi et hommage ; — main-levée de la saisie du fief de onze arpents, en la prairie d'Orge ; — jugement des commissaires députés du Roi, pour procéder aux évaluations des biens respectivement échangés entre le Roi et le duc de Mouchy, etc.

E. 2717. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

**1585-1628**. — Sentence du prévôt de Montlhéry, qui enjoint aux officiers de la justice de Bris de ne rien entreprendre sur sa juridiction ; — donation par le duc d'Orléans à Madeleine de Texier, veuve de Christophe Suzanne de Cardillac, sieur de Montbrun, des deux tiers des droits de quint dus pour la vente de la terre de Bris, — extrait du contrat de mariage d'Antoine de Cugnac, marquis de Dampierre, et de Madeleine de Texier ; — acte de foi et hommage de la terre de Chaumisson fait au seigneur de Montlhéry par Philippe Hurault, comte de Cheverny, chancelier de France.

E. 2718. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1581-1784**. — État des titres concernant le fief de Fresneau ; — mémoire pour établir que Fresneau est de la justice de Montlhéry ; — extrait de la vente du fief de Fresneau, situé dans la paroisse de Janvry, fait par Charles de Baillon à Claude Badas, veuve de Pierre-Jean Véron ; — procuration donnée par François Portail, seigneur de Fresneau, afin d'aller déclarer à Montlhéry que Fresneau relève de la justice de Montlhéry ; — état des titres concernant Janvry ; — revenus de la terre de Janvry ; — notes sur la terre de Janvry ; — arrêt du Parlement de Paris déboutant Jean de Baillon, seigneur de Janvry, de ses prétentions à exercer la haute justice ; — acte de foi et hommage des fiefs de Janvry et de Boissy-le-Rassicot fait au Roi, à cause de la

tour de Montlhéry, par Jean de Baillon, seigneur de Louons, de Janvry et de Boissy-le-Rassicot; — lettre de M. de Jouy, régisseur du Grand Prieuré de France, relative à l'aliénation du château de La Gilquinière, mouvant en fief de la tour de Montlhéry.

E. 2719. (Liasse.) — 75 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1511-1783.** — État des titres concernant les fiefs de La Roue (paroisse de Linas) et Villejust; — acte d'échange par lequel Blaise de Busie, maréchal, cède à Blaise Buisson, marchand, un jardin sis à Montlhéry, dans la censive du fief de La Roue, et reçoit un quartier de vignes, assis au chantier des Gravières; — enquête faite par Thomas de Balsac, seigneur de Villejust, afin de prouver la possession du droit de justice, saisi à la requête du procureur du Roi de Montlhéry; — procédures faites à la requête d'Anne de Balsac, femme de Louis Séguier, prévôt de Paris, contre les officiers de Montlhéry, afin d'être maintenu dans son droit de justice, dans l'étendue du fief de La Roue; — arrêt du Parlement de Paris, qui maintient la dame de La Roue dans le droit de basse justice; — procédures entre le prévôt de Montlhéry et le seigneur de La Roue, au sujet de l'emprisonnement de Nicolas Boutry ordonné par le juge de La Roue; — assignations données par François de Lisle, chevalier, seigneur de La Roue et de Marcoussis en partie, à ses censitaires, afin d'exhiber leurs titres de propriété et de justifier du paiement des cens; — sentence du Châtelet de Paris, ordonnant au prévôt de Paris d'informer les usurpations faites par le sieur de Marivaull, seigneur de La Roue, sur l'église de ce lieu; — mémoire estimatif de la terre de La Roue; — terre et seigneurie de La Roue, à vendre; — consistance de La Roue, pour ce qui relève de Montlhéry; — lettres de M. de Gourlade, etc.

E. 2720. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1622-1659.** — États des titres concernant le fief de Leudeville; — le fief de La Norville; — le fief des Carneaux, proche La Norville; — lettre de Grattepain sur le fief des Carneaux; — état des titres du fief de La Vanve, à Orsay; — brevet par lequel Gaston, duc d'Orléans, comte de Blois et de Montlhéry, fait don au sieur Pezard, contrôleur général de la maison de Madame, de tous les droits de quint ou de rachat dus pour raison de la vente ou échange fait par le sieur Poussepin au sieur de Valles, du fief de Vanve et du moulin d'Aunay; — signification par le sieur Pezard au

procureur du Roi de Montlhéry, du brevet à lui accordé par le duc d'Orléans; — notes et extraits de titres: sur le fief d'Aunay, à Orsay; — sur Orsay; — état des litres concernant Vaugrigneuse et le fief de l'Orme-Gras.

E. 2721. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

**1783-1784.** — Déclarations censuelles passées au profit de Philippe de Noailles, maréchal de France, duc de Mouchy, marquis d'Arpajon, comte de Montlhéry, et d'Anne-Claude-Louise d'Arpajon, duchesse de Mouchy, grand-croix de Malte, sa femme, à cause de leur fief et seigneurie de Saint-Eutrope-lès-Chanteloup: par Louis Montet, vigneron; — par Louis Le Roy; — par Christophe Lefebvre, etc.

E. 2722. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 2 pièces parchemin.

**1493-1787.** — Extrait du registre du Châtelet de Paris, appelé le *Livre Bleu*, concernant la haute justice de Vert-le-Grand; — relief d'appel obtenu par Jacques Marcel, seigneur de Vert-le-Grand, contre une sentence du prévôt de Montlhéry, qui défend au juge de Vert-le-Grand de s'intituler prévôt, et lui permet seulement de prendre celui de maire dudit lieu; — blâme donné par le procureur du Roi de Montlhéry de l'aveu de la terre de *Vallegrand* (Vert-le-Grand), présenté par Florent Pasquier, seigneur dudit lieu et de La Honville; — arrêts du Parlement de Paris, ordonnant: de passer outre à l'adjudication de la terre de Vert-le-Grand; — de donner main-levée de la saisie féodale de Vert-le-Grand, faite sur Rolland Gruin, sieur du Bonchet; — assignation donnée à la requête du procureur du Roi de Montlhéry, à Jean Allard, tabellion à Vert-le-Grand, afin de lui défendre d'exercer ses fonctions; — baux: de quatre-vingt-sept arpents de terre labourables, à Vert-le-Grand et à Leudeville, par le duc de Mouchy à Jean Hauré, laboureur; — de la ferme du Levron et du pressoir banal de Vert-le-Grand, par le duc de Mouchy à Jacques Dramard.

E. 2723. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

**1567-1659.** — Saisies féodales faites à la requête du procureur du Roi de Montlhéry: sur Pierre Talon, du fief Vert et du fief de Saint-Remy, sis à Vert-le-Grand; — du fief de Saint-Remy, du fief de La Saussaie, sis à *Vallegrand* (Vert-le-Grand), pour défaut de foi et hommage; — procuration de René d'Almera, seigneur de Saint-Remy et de La Saussaie, maître ordinaire des Comptes; — intervention de

messire Florent Pasquier, seigneur de Vert-le-Grand et de La Honville, prenant fait et cause pour René d'Almera, à l'encontre du procureur du Roi de Montlhéry, etc.

E. 2724. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

**1600-1784.** — Déclaration censuelle fournie au prieur de Notre-Dame de Longpont, des héritages, situés dans la seigneurie de Vert-le-Petit, appartenant à Jean Tambonneau, conseiller d'État, seigneur du Bouchet; — signification faite au procureur du Roi de Montlhéry par Pierre Boucher, seigneur du Bouchet, de Vert-le-Petit, qu'il a payé les droits seigneuriaux dus par suite de l'acquisition de la terre du Bouchet et qu'il a présenté l'aveu et le dénombrement; — promesse du sieur Pezard de partager avec le sieur Durand, procureur du Roi à Montlhéry, les dons des droits féodaux des seigneuries de Briis, de Guibeville, etc., à lui faits par brevets du duc d'Orléans; — lettre de Gaston, duc d'Orléans, relative à l'acquisition de la terre du Bouchet par le sieur Boucher, contrôleur général de l'artillerie; — requête de Catherine Aubry, femme de Jacques Riotte, lieutenant général au siège de Melun, héritière de Geoffroi Aubry, son père, receveur du comté de Montlhéry; — bail à rente d'une maison et de pièces de terre, sises à Vert-le-Petit, fait par le duc de Mouchy à Antoine Michard; — baux de pièces de terre, sises à Vert-le-Petit, faits par le duc de Mouchy: à Marguerite Marquant, veuve d'Accurse Roger; — à Pierre Durant, etc.

E. 2725. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 18 pièces, parchemin.

**1786-1789.** — Baux de pièces de terre, sises à Vert-le-Petit, faits par le duc de Mouchy: à Germain Hersant; — à André Michard; — à Jean Mignot; — des fermes de Vert-le-Petit, à Jean-Baptiste-Antoine Lejars, laboureur; — état des terres, des prés, des bois et des bâtiments qui formeront l'exploitation du sieur Lejars, etc.

E. 2726. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1574-1782.** — Mémoire sur la terre et seigneurie de Villejust, qui relève du comté de Montlhéry; — notes sur Villejust; — extrait du dénombrement de la terre de Villejust, fourni au Roi par Thomas de Balsac, seigneur de Montaigu; — déclaration de Jean-Philippe-Hyppolite Lambert, commissaire des Ponts-et-Chaussées; — lettres du

sieur Faucond, intendant du duc de Mouchy; — de Jubien; — de Leschevin; — de M. de Montessuy, caissier général des États du Languedoc, acquéreur de la terre de Villejust.

E. 2727. (Registre.) — In-folio, papier, 42 feuillets.

**1559-1560.** — Terrier du fief de Villeziers, appartenant à Thomas de Balsac, seigneur de Montaigu et de Gometz-le-Chatel. — Censitaires: André Caillet, laboureur; — Benoît Lozeret; — Jean Chaperon, etc.

E. 2728. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1767-1774.** — Procès-verbal du prévôt de Montlhéry, fait à la requête du duc de Mouchy et constatant la largeur de l'ancien chemin royal qui conduisait de Linas à Leuville, ainsi que le droit de faire planter des ormes le long de ce chemin; — déclaration faite par le sieur Jubé, mandataire du comte de Noailles, et par Jean Delorme et Jean-Baptiste Martin, terrassiers, que les ormes plantés sur les deux côtés du nouveau chemin royal d'Orléans, depuis le Petit-Montlhéry jusqu'à l'entrée de Linas, l'ont été aux frais dudit comte de Noailles; — procès-verbal de vérification dressé par les officiers de la justice de Montlhéry; — délibération de la fabrique de Montlhéry, au sujet des ormes étant le long du grand cimetière de la paroisse, sur le pavé qui va joindre la route d'Orléans; — déclaration du sieur Jubé qu'il a été chargé par le comte de Noailles de faire planter d'ormes, à ses frais, le terrain situé entre le cimetière de Montlhéry et le pavé de la route d'embranchement qui tend du chemin royal d'Orléans au marché de Montlhéry; — notes relatives aux plantations d'ormes sur les chemins de Montlhéry; — projets de requête aux trésoriers de France en la Généralité de Paris; — lettres de M. Lambert, etc. — Lettres: du comte de Noailles relatives aux deux banes qui lui sont concédés dans l'église de Montlhéry; — du curé et des marguilliers de l'église de la Sainte-Trinité de Montlhéry; — mémoire du menuisier.

E. 2729. (Liasse.) — 25 pièces, papier (2 imprimées);

1 pièce, parchemin.

**1766-1783.** — Mémoire pour le comte de Noailles, seigneur de Montlhéry et de Linas, contre les doyen, chantre et chanoines de la collégiale de Linas — 2 exemplaires; — pour les prières nominales à Linas; — avantages que le chapitre de Linas trouverait en rendant l'office commun et les charges communes; — mémoire pour les doyen, chantre, chanoines

et chapitre de l'église collégiale et paroissiale de Linas contre le comte de Noailles, seigneur engagiste de Montlhéry (imprimé) ; — addition pour le chapitre de Linas (imprimé) ; — consultation de Mey et de Piales, avocats ; — extraits des registres capitulaires de Saint-Merry de Linas ; — lettres : du comte de Noailles ; — de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris ; — de l'abbé Chaplot, curé de Linas ; — de M. de Villemont.

E. 2750. (Liasse.) — 15 pièces papier.

**1767-1773.** — Mémoires sur l'utilité de l'exécution des edits d'août 1764 et mai 1765, à Montlhéry où ils n'en ont reçu aucune, et où, par conséquent il n'y a pas de corps de ville ; — sur l'utilité et les avantages de l'union et incorporation du bourg de Linas (ou Linois, à la ville de Montlhéry, pour ne composer qu'une seule ville et communauté d'habitants, sous le nom de Montlhéry, et la distinction de ville haute et de ville basse ; — sur les réparations à faire au pavé du grand chemin de Montlhéry ; — sur les portes de Montlhéry ; — sur le pavé de Montlhéry ; — sur les réparations qui sont à faire dans Montlhéry ; — sur la justice qu'il y aurait à dispenser les habitants de la ville de Montlhéry de l'entretien du pavé qui communique de la porte de cette ville dite de Paris, à la grande route d'Orléans, et de le porter sur l'état des ponts et chaussées ; — copies de délibérations du syndic et des habitants de Montlhéry ; — mémoire sur les moyens de faire faire avec plus d'économie les réparations du puits public et du pavé de la ville de Montlhéry ; — lettres : de M. Trudaine ; — du syndic et des habitants de Montlhéry ; — du procureur du Roi de Montlhéry, etc.

E. 2751. (Liasse.) — 7 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

**1549-1789.** — Reconnaissance censuelle passée au profit du Roi, à cause de son château de Montlhéry, par Jeanne Delamarobe, veuve de Jean Rousseau ; — requête de François Oüvier, chancelier de France, seigneur de Montlhéry ; — sentence de la chambre du Trésor faisant défenses de démolir ni enlever aucune pierre du château de Montlhéry ; — procès-verbal de visite des fossés de la ville de Montlhéry ; — bail emphytéotique des fossés de la ville de Montlhéry, fait par le comte de Noailles à l'abbé Gilbert-Charlemagne Gaudet, prêtre, chapelain de Saint-Louis en la chapelle royale de l'Assomption de Montlhéry, et professeur au collège de Montaigu ; — baux des terres labourables et friches autour de la tour de Montlhéry, faits par le comte de Noailles ;

à Jacques Petitpas, vigneron ; — à Benoît-François Bernier, commissaire des guerres ; — à Marie-Jeanne Payen, veuve de Marin Leroy, etc.

E. 2752. (Liasse.) — 28 pièces, papier (6 imprimées) ;  
2 pièces, parchemin.

**1661-1783.** — État des titres concernant le marché de Montlhéry et la liberté d'y acheter des blés demandée par les boulangers de Paris ; — mémoire pour obtenir le rétablissement du marché de Montlhéry, au même état qu'il était anciennement (2 exemplaires) ; — requête présentée au Conseil du Roi par le prince de Condé, par le duc de Chevreuse, par Charles Le Tellier, archevêque de Reims, abbé commendataire de Saint-Pierre de Lagny, par Édouard-François Colbert, comte de Maulevrier, seigneur de Villepreux, et autres contre les porteurs et mesureurs de grains de Paris ; — projets de lettres patentes pour le marché aux grains de Montlhéry ; — mémoire des habitants de Montlhéry ; — placet au Roi par les habitants de Montlhéry, pour procurer aux habitants de Paris la liberté d'aller acheter leurs blés ; — requête présentée au Conseil par les boulangers de Paris, pour avoir la liberté d'aller acheter les blés dans les marchés voisins de Paris ; — mémoire présenté à M. Phelypeaux, intendant de Paris, par les boulangers de cette ville contre les mesureurs de grains de la halle ; — arrêt du Parlement de Paris, pour la police des blés ; — ordonnance du lieutenant de police portant défenses à tous marchands forains et autres de vendre ni débiter aucuns grains ni farines ailleurs qu'en la halle et lieux à ce destinés et aux boulangers, braiseurs, meuniers et pâtisseries d'en acheter ailleurs (imprimé) ; — inventaire de la production faite par les boulangers, appelant de l'ordonnance du lieutenant de police ; — sentence du Châtelet qui fait défenses aux jurés mesureurs de grains de se pourvoir au bureau de la ville pour la police des grains ; — arrêt du Parlement de Paris, défendant aux boulangers de cette ville d'acheter du blé ou des farines dans l'étendue de huit lieues ; — sommaire pour les maîtres boulangers de la ville, faubourgs et banlieue de Paris contre les jurés mesureurs de grains (imprimé) ; — arrêt du Conseil d'Etat du Roi portant règlement pour l'achat des blés, et qui fait défenses aux boulangers de Paris d'acheter des blés ailleurs qu'aux ports et halles de la ville ; — état des pièces concernant la police des grains ; — arrêt du Conseil d'Etat qui nomme des commissaires pour avoir le soin de procurer, pour le soulagement des peuples, le débit et l'abondance des blés dans tout le royaume (imprimé) ; —

nation d'une pièce en la prairie de la Garenne de Han, à l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise; — par messire Pierre de La Mote, chevalier, à la charge de conserver, pendant sa vie, l'usufruit, profit et émoulement de ladite pièce; — vente d'une pièce de pré, en la prairie de Han, mouvant de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, faite par Henri, dit Bon-Enfant, de *Hen* (Han), en la paroisse de Cergy, à Gille, femme de feu Gille de *Hen*; — confirmation par Jean de Favarches, de Pontoise, de la donation faite à dom Jehan de Han, moine de l'abbaye de Pontoise, par Gille de Han, sa mère, des deux parts d'un pré, sis en la Garenne de Han; — ventes: d'une pièce de pré, sise en la Garenne de Han, faite à l'abbaye de Pontoise par Hne Le Mercier de Pontoise et par Perronnelle, sa femme, demeurant à Franconville; — d'une rente foncière de 60 sols, assise sur un arpent de pré, en la Garenne de Han, paroisse de Cergy, faite à l'abbaye de Pontoise par Raoul Roussel et par Agnès, sa femme; acquisition de cette pièce de pré faite par Jacques, abbé de Saint-Martin de Pontoise.

E. 2787. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin.

**1403-1500.** — Plaine de Han. — Ventes: d'un quartier de pré, sis dans la Garenne de Han, faite à l'abbaye de Pontoise par Jean Le Fournier, demeurant à Han, paroisse de Cergy-lès-Pontoise; — d'un demi-arpent de pré, en la prairie de Han, par Jacques de Montegart, bourgeois de Paris, à maître Andrieux Legat, prêtre; — baux à cens: d'un quartier de pré, situé dans la prairie de Han, en droit le port de Jouy-la-Fontaine, fait par les religieux de Saint-Martin de Pontoise à Guillaume Le Serf, écuyer, et à demoiselle Jeanne de Cantières, sa femme, moyennant 42 deniers parisis de chef-cens par an; — de vingt arpents, sis à Han, lieu dit la Couture-Millou, par les religieux de Saint-Martin de Pontoise à Durand Seurie, laboureur à Han, paroisse de Cergy, pour 2 deniers parisis de cens par chaque arpent; — de huit arpents de pré, sis à Han, lieu dit Dos-d'Asne, par les religieux de Saint-Martin de Pontoise à Pierre Pichard, laboureur à Han, pour 2 deniers parisis de cens par arpent; — d'une pièce de terre de six arpents trois quartiers en haies et buissons, au terroir de Han, lieu dit les Enfondus, tenant à la rivière d'Oise, à Adam Le Bourgongnon, laboureur et pêcheur, demeurant à Cergy, moyennant 8 deniers tournois de chef-cens par arpent; — d'une pièce de terre de dix arpents, en friche et en labour, au terroir de Han, lieu dit Dos-d'Asne, à Pierre Leroux, laboureur, moyennant 2 deniers parisis par arpent; — déclaration des héritages

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

que Jean Lamy, demeurant à Lieux, tient en censive de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, à Lieux et dans la prairie de Han.

E. 2788. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 3 pièces parchemin.

**1475-1787.** — Plaine de Han. — Déclaration par Etienne Malide qu'il détient à Han neuf arpents de pré, dans la censive de Philippe de Hédouville, seigneur de Sandricourt; — sentence du prévôt en garde de la châtellenie de Pontoise condamnant Jean Tassel, Antoine Dufour, Pierre Damp, Guillaume et autres à payer aux religieux de Saint-Martin de Pontoise, par an, 6 deniers parisis de chef-cens pour des héritages qu'ils détiennent dans la censive de ladite abbaye, dans la prairie de Han; — déclaration passée par Thomas Leroux des héritages qu'il détient à Han, lieu dit Port-de-Jouy, dans la censive de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise; — sentence du prévôt de Pontoise condamnant Michelin Cossart, écuyer, à payer le chef-cens pour un arpent de pré, sis en la prairie de Han, à l'endroit de l'église de Jouy, qu'il tient en censive de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise; — procédures faites contre Louise de Montmorency, dame de Lieux, par les religieux de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, à l'occasion de six arpents de pré sis à Han; — requête pour Gaultier de Mont..., abbé commendataire de Saint-Martin de Pontoise, contre la dame de Neuville, au sujet du droit de chasse dans la plaine de Han; — extrait du registre des ensaisinevements faits par Mascon, receveur de la terre de Cergy; — bail à loyer fait par Michel Le Bel de Coulours à Jacques Brard, vigneron, de deux pièces de terre sises à Han; — procédures faites à la requête de madame de Caumont, etc.

E. 2789. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 7 pièces, parchemin.

**1473-1635.** — Plaine de Han. — Aveux d'un fief de quatre arpents et d'un quartier de pré, en la prairie de Han-lès-Pontoise, rendus: à Philippe de Hédouville, seigneur de ce lieu, par Denis Hesselin, écuyer, comme tuteur des enfants de feu maître Michel de Laillier, conseiller au Parlement de Paris; — à Françoise de Rouvroy, dit de Saint-Simon, veuve de Louis de Hédouville, dame de Sandricourt et de Lieux, par Pierre Paulmier, échevin de Paris, — par Claude Guilbert, marchand à Pontoise; — à Louise de Montmorency, veuve de Jean de Rouvroy, dit de Saint-Simon, seigneur de Sandricourt, de Hédouville et de Lieux, premier panetier de la Reine, par Etienne Guilbert, sieur de Neuville, avocat en Parlement;

— à François de Monsseaux, seigneur de Saint-Sausson, Glatigny et Lieux, par Anne de Hauldry, veuve d'Innocent de La Grange, conseiller au Parlement de Paris, seigneur de Neuville; — à Antoine Le Maistre, dit La Tour, seigneur de Lieux, par Charles de La Grange, seigneur de Neuville, conseiller en la Chambre des Comptes de Paris; — aveux rendus aux seigneur de Sandricourt : de trois quartiers et demi de pré, en la prairie de Han, par Michel Habert et par Roger Cartery, laboureurs à Cergy; — d'un demi-quartier de terre, à Lieux, par Nicolas Vallerant; — d'une pièce de bois, lieu dit les Bois, par Jean Huppé, tonnelier; — d'un quartier de pré, à Han, par Jean Avrillon, comme marguillier de Notre-Dame de Lieux; — de trois quartiers de terre, lieu dit les Bois de Lieux, par Jean Goddé.

E. 2790. — (Liasse) — 3 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

**1534-1644.** — Plaine de Han. — Commission du prévôt en garde de Pontoise, afin de faire saisir, à la requête de Jean de Rouvroy, seigneur de Sandricourt, un fief de six arpens, dans la prairie de Han, appartenant aux religieuses de Maubuisson; — acte de foi et hommage fait à Jean de Rouvroy, seigneur de Sandricourt, par l'abbesse de Maubuisson; — quittance de la somme de 25 livres, payée à Louise de Montmorency, dame de Sandricourt, par l'abbesse de Maubuisson, pour droits de relief; — aveux et dénombrements de neuf arpents de prés, en la prairie de Han, en deux pièces, rendus : par Marie de Pisselen, abbessse de Maubuisson, à Louise de Montmorency, dame de Sandricourt; — par Madeleine de Tiercelin, abbessse de Maubuisson, à Louis de Saint-Simon, seigneur de Sandricourt; — par Angélique d'Estrées, abbessse de Maubuisson, à Antoine Le Maistre, seigneur de Lieux; — amortissement du fief de Maubuisson, situé dans la prairie de Han, accordé aux religieuses de l'abbaye par Antoine Le Maistre, seigneur de Lieux, moyennant 12 deniers de cens.

E. 2791. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

**1651-1713.** — Gency. — Transaction entre Armand de Bourbon, prince de Conti, abbé commendataire de Saint-Denis-en-France, et Antoine Guérapin, seigneur de Lieux et des fiefs de Gency et de La Roche-Mélandon, concernant la justice de Gency, en la paroisse de Cergy; — bornage de la justice de Gency fait par les officiers de la prévôté de Cergy; — transaction entre Jean-François-Paul de Gondy, cardinal de Retz, abbé de Saint-Denis-en-

France, et Antoine Guérapin de Vauréal, concernant la justice de Gency; — nouveau bornage de la justice de Gency; — quittances : de la somme de 169 livres 16 sols 5 deniers payés par M. Le Bel, seigneur de Gency et de Lieux, pour les offices de justice des dites terres; — de la somme de 16 livres 19 sols 7 deniers pour les 2 sols pour livre.

E. 2792. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

**1632-1704.** — La Roche-Mélandon. — Déclarations censuelles passées au profit de François de Blouet, avocat au Parlement de Paris, seigneur de La Roche-Mélandon ou Ménandon, fief situé en la paroisse de Cergy : par Guillaume Mousseaux, vigneron; — par François Parquet, vigneron; — par Jean Cartery, etc. — Donation par le prince de Conti, comme seigneur de Trie-le-Château, au sieur Guérapin de Vauréal des droits qui peuvent lui être dus, à cause de la vente du fief de La Roche-Mélandon, par le sieur Le Bel, fermier général.

E. 2793. (Cahier.) — In-folio, papier, 12 feuillets.

**1593.** — La Roche-Mélandon. — Terrier du fief de La Roche-Mélandon, sis à Cergy, rédigé pour Marie de Bourbon, duchesse de Longueville, par Jean Moreau, notaire à Pontoise. — Déclarants : Etienne Lefebvre, laboureur; — Jacques Delahaye, laboureur; — Guillaume Fouquet, etc.

E. 2794. (Cahier.) — In-folio, papier, 59 feuillets.

**1730.** — La Roche-Mélandon. — Terrier du fief de La Roche-Mélandon, sis à Cergy, appartenant à Marie Chevrier, veuve de Jean Bonneaux, et à François de Blois, avocat au parlement de Paris. — Déclarants : Christophe Trou, vigneron; — Antoine Béranger; — messire Antoine Moreau, prêtre, etc.

E. 2795. — (Liasse.) — 19 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1712-1735.** — La Roche-Mélandon. — Commission du prévôt en garde de Pontoise, afin de faire saisir à la requête de Michel Le Bel de Coulours, baron de Vauréal, le fief de Mélandon, sis à Cergy, et celui de Saint-Martin, sis à Courdimanche; — déclarations censuelles passées au profit de dame Marie-Françoise Ferrant, veuve de Michel Le Bel de Coulours, baron de Vauréal, dame du fief de Mélandon : par Nicolas-Charles-François de Mar-



tel, sieur de La Croix : — par Jacques Lestibouois, commissaire des tailles de l'Élection de Pontoise : — aveux d'un demi-arpen de vignes, sis à Geney, lieu dit les Clobilles, fait à madame Le Bel de Vauréal, par Marguerite-Louise-Angélique de Leveumont, comme héritière de Philippe Lefebvre, sieur de Moussy.

E. 2796. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

**1673-1726.** — Courdimanche. — Quittance de la somme de 60 livres payée par François Guérapin de Vauréal à mademoiselle Lucrèce de Lisle d'Andressy, dame en partie de Courdimanche, pour les droits de lods et ventes de la terre de Lieux, relevant en partie de Courdimanche ; — main-levée accordée par Michel Le Bel de Coulours, baron de Vauréal, de l'opposition, mise, à sa requête, au décret volontaire de la terre de Courdimanche, poursuivi par M. de Boisemont et par M. de Cernay ; — Déclaration au seigneur de Lieux des terres possédées à Courdimanche par Philippe Lefebvre, sieur de Moussy ; — mémoires des terres possédées à Lieux et à Courdimanche, par M. de Moussy, dans la censive du lieff de Saint-Martin ; — déclaration faite à Charles-François du Gars, seigneur de Boisemont et de la terre de Courdimanche pour les deux tiers, et à Louis-François de Blair, seigneur de Cernay et de Courdimanche pour un tiers, des terres possédées dans leur censive, par Marie-Françoise Ferrant, veuve de Michel Le Bel, baron de Vauréal, par Catherine Le Bel, femme de Marc-Jacques Fermé, conseiller au Parlement de Paris, et par Marie-Françoise Le Bel, femme de Joachim Jehannot, marquis de Bastillac ; — extrait du contrat d'acquisition de la terre de Courdimanche par messieurs de Boisemont et de Blair ; — décret de la terre de Courdimanche ; — mémoire concernant la prétention de M. de Blair, etc.

E. 2797. (Liasse.) — 27 pièces, papier : 3 pièces, parchemin.

**1600-1785.** — Courdimanche. — Baux : de terres sises à Courdimanche, par François Guérapin, baron de Vauréal, à Robert Flichy ; — à Jean Lepage ; — à Pierre Lepage, etc. — Déclarations censuelles passées : au profit de l'abbé et des religieux de Saint-Martin de Pontoise, seigneurs de Courdimanche, par Pierre Davy ; — par Toussaint Terrier, bourgeois de Pontoise ; — au profit de Michel Le Bel, de Coulours, baron de Vauréal, par Louis de Gallet, sieur de Brécourt ; — par Jean Lointier, officier du prince de Condé ; — par Simon Terrier, officier du duc d'Orléans ; — par Philippe Lefebvre, sieur de

Moussy, etc. — Sommation faite à la requête de Louis-Joseph-François de Bourbon, prince de Conti, baron de Vauréal, aux marguilliers de l'église de Courdimanche et aux autres censitaires d'avoir à payer les droits qui lui sont dus, comme seigneur dudit lieu.

E. 2798. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

**1209.** — Courdimanche (1). — G., archidiacre de Paris, et M., doyen de Saint-Marcel, font savoir que, pour terminer le procès existant entre l'abbé et le couvent de Saint-Martin de Pontoise, et Agnès de Cresson-Essart, à l'occasion de la donation de deux muids de blé, à prendre sur le champart de Courdimanche (*in campi parte de Corte Manche*), faite en aumône à ladite abbaye par Guillaume de Garlande, les deux parties, sous peine de vingt mares, ont fait cette transaction : L'abbaye de Saint-Martin de Pontoise abandonne à perpétuité à Agnès et à ses héritiers les deux muids de blé, et Agnès donne en aumône perpétuelle un demi-muid d'hivernage et un demi-muid d'avoine à prendre, chaque année, à la Toussaint, sur le même champart ; — Robert Mauvoisin (*Robertus Malus Vicinus*), frère d'Agnès, confirme ladite aumône qui se trouve située dans son tieff.

E. 2799. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1483-1498.** — Courdimanche. — Baux à cens : de dix arpents de terre, sis à Courdimanche et au Hazay, par l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise à Jean Chéron, laboureur, pour 8 deniers parisis par arpent ; — de huit arpents de terre à Courdimanche, par l'abbaye de Saint-Martin à Jean Ler, laboureur, pour 8 deniers parisis par arpent ; — de cinq arpents et demi à Jean Delafontaine ; — de sept arpents de terre, à Courdimanche, à Jean Guernot, laboureur, pour 8 deniers par arpent ; — de sept arpents, à Courdimanche, près le bois du Hazay, à Jean Hanille, charpentier, pour 3 sols 6 deniers parisis de cens ; — de 30 arpents, à Courdimanche, près le bois de Lieux, à Colin Ler, à Pierre Ler et à Robin Ler, laboureurs, moyennant 20 sols parisis de cens, au jour de Saint-Remi.

(1) Les titres suivants, qui composent les art. E. 2798, E. 2800, proviennent de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise et furent remis, en 1784, au prince de Conti, seigneur de Vauréal, comme possesseur d'un fief de Jouy. Voyez l'*Inventaire de Saint-Martin de Pontoise*, p. 229, in-folio (série II).

E. 2800. (Liasse.) — 1 pièce, papier, 3 pièces, parchemin.

**1500-1592.** — Courdimanche. — Bail à cens d'un demi-arpent, sis à Courdimanche, fait par l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise à Collin Doillon, pour 4 deniers parisis de cens; — Robert de Genestais, praticien et procureur-juré en la châtellenie de Chaumont, avoue tenir de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise une pièce de jardin et de pré de cinq quartiers, sur la paroisse de Courdimanche, lieu dit la Torte-Roye, chargé de cinq deniers parisis de cens, et une autre pièce de sept arpents et demie et de six perches, à Jouy-le-Moustier, lieu dit le Vau-Roullier, chargé de 10 deniers tournois par arpent; — ventes: d'une maison et d'un jardin sis à Courdimanche, lieu dit la Tour-Roye, faite à Nicolas Dauvergne par Pierre de Valligny, chapelier à Pontoise, et par Guillaume Gondouyn, chapelier à Pontoise, et autres héritiers de feu Jean Gondouyn, laboureur; — d'un demi-arpent de terre sis à Courdimanche, par Guillaume Haville et par Perrette Leclerc, sa femme, à Jean Flament.

E. 2801. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

**1638-1745.** — Fief de Blaru, à Jouy-le-Moustier. — Ventes du fief de Blaru, sis à Jouy-le-Moustier, et du fief de Jouy-la-Fontaine, faite par Philippe Guillet de Blaru, seigneur de Blaru et de Jouy-la-Fontaine, et par Jeanne Noué, sa femme, à Michel Le Bel, seigneur de Vauréal, secrétaire du Roi, et à Françoise Ferrant, sa femme: — de sa maison de Blaru, à Jouy-le-Moustier, par Louise-Adélaïde de Bourbon, princesse de la Roche-sur-Yon, à Bertrand Sudrault, son chirurgien; — baux à ferme: du fief de Jouy-la-Fontaine, dit vulgairement fief de Blaru, à Martin Caillé, laboureur, par Charles de Foretz, écuyer, sieur de Belleville et de Jouy-la-Fontaine; — de plusieurs pièces de terre par Philippe Guillet de Blaru à Pierre Tremblay; — à la veuve Bricet; — vente d'un jardin, à Joux, faite par Pierre Noël à Jacques Guillet, écuyer, sieur de Blaru, etc.

E. 2802. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1484-1787.** — Fief de Blaru. — Promesse faite par Antoine de Boucaumont, écuyer, capitaine de Conflans, de bailler à l'abbé de Saint-Martin de Pontoise la déclaration et le dénombrement d'un fief, sis à Jouy-la-Fontaine, et qui fut à damoiselle Jeanne de Cantiers; — saisie du fief de Blaru faite à la requête des religieux de Saint-Martin de Pontoise sur les héritiers de maître Jean Du

Vergier, président aux Généraux de Rouen; — lettres de M. d'Aumont à l'abbé de Saint-Martin de Pontoise, concernant le fief de Blaru; — sentence du lieutenant du bailli de Senlis, séant à Pontoise, qui condamne François de Rouville, seigneur de Blaru, à cause de Louise d'Aumont, sa femme, à rendre la foi et hommage à l'abbé et aux religieux de Saint-Martin de Pontoise; — bornage entre le fief de Blaru et les vignes de l'abbaye de Saint-Martin, sises à Jouy-la-Fontaine; — actes de foi et hommage du fief de Blaru, rendus aux abbés de Saint-Martin de Pontoise: par Jacques Guillet, sieur d'Ailly, avocat au Parlement de Paris; — par Michel Le Bel, seigneur de Vauréal; — par Jacques-Gérard-Martin de Barras, comme agent des affaires de Louise-Adélaïde de Bourbon de La Roche-sur-Yon; — par Abraham Rame, seigneur de Vauréal, adjudicataire général des vivres méridionaux; — par Adélaïde-Luce-Madeleine de Galard de Brassac de Béarn, veuve de Bertrand Nompard de Caumont, marquis de Caumont La Force, baronne de Vauréal, surintendante de la maison des enfants du comte d'Artois.

E. 2803. (Liasse.) — 3 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1643-1787.** — Blaru et Jouy-la-Fontaine. — Permission accordée par Jean-François de Gondy, archevêque de Paris, à Charles de Forest, seigneur de Belleville et de Jouy-la-Fontaine, de faire dire la messe dans l'oratoire de sa maison située dans la paroisse de Jouy-le-Moustier; — même permission accordée à Jacques Guillet de Blaru, seigneur de Jouy-la-Fontaine; — autorisation donnée par Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris, à Guillet de Blaru, seigneur de Jouy-la-Fontaine, de faire célébrer la messe, à voix basse, dans la chapelle de sa maison, sise dans l'étendue de la paroisse de Jouy-le-Moustier; — concession de la jouissance de la chapelle, située dans l'église de Jouy-le-Moustier et appartenant aux seigneurs de Blaru, accordée au sieur Dufresne, officier de fruiterie chez le Roi: par le prince de Conti, moyennant le paiement d'une rente viagère de 5 livres 10 sols; — par la marquise de Caumont.

E. 2804. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1675-1681.** — Blaru. — Procédures faites à la requête d'Antoine Barrangue, prévôt d'Andressy et de Jouy-le-Moustier, afin de contraindre Barthélemi Damesme, marguillier de l'église de Jouy-le-Moustier, à lui présenter le corbillon du pain bénit immédiatement après le clergé et auparavant « tous autres habitants de quelque

» qualité et condition qu'ils soient, sous peine de 20 sols  
 » d'amende pour chacune contravention ; » — accord fait  
 entre Jacques Guillet, seigneur de Blaru, Antoine de  
 Gallet, sieur des Vallons, Roland Charpentier, garde-  
 du-corps du duc d'Orléans, sieur de Moulv, et Antoine  
 Baudouin, sieur de La Bretonnière, afin de régler les  
 droits honorifiques et de préséance qui leur appartiennent  
 en l'église et paroisse de Jouy-le-Moustier ; — arrêt du  
 Parlement de Paris maintenant, à l'encontre du prévôt  
 d'Andressy, Jacques Guillet, sieur de Blaru, « en la pos-  
 » session de la prééminence de l'église de Jouy-le-Mous-  
 » tier, droit de sépulture et de la chapelle particulière,  
 » comme plus honorable, ensemble d'avoir les premiers,  
 » après les ecclésiastiques, le pain bénit et l'eau bénite,  
 » encensements, aller les premiers à l'offrande, procession,  
 » adoration de croix, baiser la paix et autres de cérémo-  
 » nie où il escheoit prééminence, le tout néanmoins après  
 » seigneurs patrons, » etc.

E. 2805. (Liasse.) — 41 pièces, papier, 6 pièces, parchemin.

**1681-1687.** — Blaru. — Procédures faites à la re-  
 quête de Jacques Guillet, sieur de Blaru, contre l'abbé  
 Jacques Lemoine, curé de Jouy-le-Moustier, et les mar-  
 guilliers de ladite église, afin d'être maintenu dans la  
 jouissance de la place qui leur a été concédée dans le  
 chœur de l'église, « et d'avoir une entrée et une porte  
 » en ladite place, et à l'endroit où elle est présentement,  
 • pour entrer en la chapelle qu'il a en ladite église : » —  
 arrêt du Parlement de Paris qui maintient le sieur de  
 Blaru dans la possession de la porte qui conduit de sa  
 chapelle au chœur, dans l'église de Jouy-le-Moustier ; —  
 plans de l'église, etc.

E. 2806. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1570-1596.** — Blaru. — Déclarations censuelles  
 passées au profit du seigneur de Blaru : par Nicolas Le  
 Roy ; — par Jean Robert ; — par Marie de La Saussaye,  
 veuve du sieur de Clermont, au profit de mademoiselle  
 de Courcelles.

E. 2807. (Liasse.) — 143 pièces ; papier.

**1624-1658.** — Blaru. — Déclarations censuelles  
 passées au profit des seigneurs du fief de Blaru, sis à  
 Jouy-le-Moustier : par Claude Goddè, laboureur ; — par  
 Christophe Trou, vigneron ; — par Pierre Dupuy, la-  
 boureur, etc.

E. 2808. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

**1713-1731.** — Blaru. — Déclarations censuelles  
 passées au profit de Michel Le Bel de Coulours, baron  
 de Vauréal, de Marie-Françoise Ferrant, veuve de Mi-  
 chel Le Bel, de mademoiselle de La Roche-sur-Yon, sei-  
 gneur et dames de Blaru : par François Charpentier, rece-  
 veur des Aides de la paroisse de Jouy-le-Moustier ; —  
 par Charles Cossart, secrétaire du Roi ; — par Louis  
 Louis Gallet, seigneur de Brécourt, et du Fonceau, etc.  
 (Table des censitaires dont les déclarations ont été reçues  
 par Mouvaull.)

E. 2809. (Registre.) In-folio, papier, 77 feuillets.

**1556-1565.** — Blaru. — Papier terrier du fief de  
 Blaru. — Censitaires : Silvestre Le Roi ; — Pierre Al-  
 lain, etc.

E. 2810. (Cahiers.) — In-folio, papier, 59 feuillets.

**1623-1624.** — Blaru. — « Déclarations des maisons,  
 » terres, vignes, prez et autres héritages estans en la  
 » censive du fief de Jouy-la-Fontaine, vulgairement ap-  
 » pellé de Blaru, appartenant à damoiselle Marguerite de  
 » Monthiers, veuve de feu André de Forezt, vivant es-  
 » cuyer, seigneur de Belleville, prévost en garde, pour  
 » le Roy, de la ville et chastellenie de Pontoise. »

E. 2811. (Cahiers.) — In-4°, papier, 37 feuillets.

**1623-1668.** — Blaru. — Ensaisnements du fief de  
 Blaru. — « Du 14 juin 1663 : ensaisiné Jacques Bassier,  
 » vigneron, demeurant à Jouy-la-Fontaine, pour trois  
 » perches et demi de vignes, au terroir de Jouy, lieu dit  
 » les Doucerons, par indivis avec Germain Le Roi, etc. »

E. 2812. (Liasse.) — 57 pièces, papier (1 imprimée) ; 8 pièces,  
 parchemin.

**1598-1702.** — Blaru et Equancourt. — Bail à cens  
 et à rente d'une pièce de vignes de 12 arpents environ,  
 sise à Jouy-la-Fontaine, fait par le cardinal de Gondy,  
 évêque de Paris, abbé commendataire de Saint-Martin  
 de Pontoise, à Marin Lefebvre, à Denis et à Jacques Al-  
 lain, pour 24 livres 4 sols tournois de rente et 8 deniers  
 parisis de chef-cens ; — vente de deux pièces de vignes,  
 sises à Jouy-la-Fontaine, faite à Simon de Bonfonds,  
 contrôleur au Grenier-à-Sel de Pontoise, par sa mère,  
 Geneviève Berdonille, veuve en premières nocces, de Guil-

laume Gerbault, docteur en la Faculté de médecine, et en secondes noces de Pierre de Bonfonds, contrôleur au Grenier-à-Sel de Pontoise; — autorisation accordée par le prévôt de Pontoise à Simon de Bonfonds de cultiver en vignes les terres qui lui ont été vendues par sa mère, madame de Bonfonds; — décret des biens de François Le Secq, situés à Equancourt, paroisse de Jouy-le-Moustier (imprimé); — extrait de l'état général du revenu de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise; — quittance de la somme de 37 livres 10 sols donnée par Guillet, sieur de Blaru, à M. Penautier; — procédures faites à la requête de Jacques Guillet, sieur de Blaru, contre Simon de Bonfonds, commissaire ordinaire des guerres, et Françoise Pioger, sa femme, et contre leurs enfants, afin de rentrer dans la possession de deux pièces de vignes, sises à Jouy-la-Fontaine.

E. 2813. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1646-1650.** — Jouy-la-Fontaine. — Vente de la haute justice de Lieux, des fiefs du pré du But, de Jouy-la-Fontaine, etc., faite par Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, à Antoine Guérapin, maître des Comptes; — compulsoires rédigés pour Antoine Guérapin, seigneur de Lieux, contre les chanoines du chapitre de Notre-Dame de Paris, seigneur d'Andresy, à l'occasion de l'exercice de la haute justice.

E. 2814. (Liasse.) — 10 pièces et 1 plan, papier; 5 pièces, parchemin.

**1651-1706.** — Jouy-la-Fontaine. — Cession de la haute justice de Jouy-la-Fontaine faite par Antoine Guérapin, seigneur de Lieux, à Jean Le Febvre, écuyer, seigneur d'Haravilliers en partie; — procédures faites à la requête d'Antoine Guérapin contre le chapitre Notre-Dame de Paris; — adjudication de la haute justice sur les hameaux de Jouy-la-Fontaine et d'Equancourt, paroisse de Jouy-le-Moustier, faite à Jacques Guillet, sieur de Blaru, par les commissaires députés du Roi, pour 250 livres en principal et 25 livres pour les 2 sols pour livre; — arrêt du Conseil-d'Etat; — lettres de surannation obtenues par Le Bel de Coulours, comme propriétaire des hautes justices de Lieux et de Jouy-le-Moustier; — procédures pour Le Bel de Coulours contre le chapitre de Notre-Dame de Paris, à l'occasion des hautes justices de Lieux et de Jouy-le-Moustier; — plan, etc.

E. 2815. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

**1687-1709.** — Jouy-la-Fontaine. — Acte de foi et

hommage du fief de Jouy-la-Fontaine fait à l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise par Michel Le Bel, seigneur de Vauréal, de Blaru et de Jouy-la-Fontaine; — vente du fief de Jouy-la-Fontaine faite à Jacques Guillet, seigneur de Blaru, par les religieux de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise (2 exemplaires); — ratification de la vente du fief de Jouy-la-Fontaine faite par le cardinal de Bouillon, abbé commendataire de Saint-Martin de Pontoise; — arrêt d'homologation du Conseil du Roi; — procédures relatives à l'estimation du fief de Jouy-la-Fontaine; — transactions entre Jacques Guillet de Blaru et les religieux de Saint-Martin de Pontoise, concernant le droit de pâturage dans l'étendue du fief de Jouy-la-Fontaine; — quittances de la somme de 75 livres et de 7 livres 10 sols pour les deux sols pour livre, payée par Jacques Guillet de Blaru, seigneur de Jouy-la-Fontaine, afin de « jouir » incommutablement et en pleine propriété des droits » seigneuriaux dus aux mutations par échange des biens » et héritages mouvans et relevans de lui immédiatement, » tant en fief qu'en roture, à cause de ladite seigneurie de » Jouy-la-Fontaine. »

E. 2816. (Liasse.) — 23 pièces, papier; 6 pièces parchemin.

**1679-1733.** — Jouy-la-Fontaine. — Reconnaissance par les héritiers de Louis Bérard et de François Trou, qu'ils sont débiteurs envers Marguerite Menessier, veuve de Charles Cossart, avocat du Roi à Pontoise, d'une redevance annuelle de cinquante-cinq pintes et chopine de vin froid et paré, mesure du Roi, telle qu'elle est à Pontoise; — quittance de la somme de 266 livres 13 sols 4 deniers et de 26 livres 13 sols 4 deniers pour les deux sols pour livre, payée par Jacques Guillet de Blaru, comme propriétaire et possesseur du fief de Jouy-la-Fontaine, aliéné par l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise « pour » être maintenu et confirmé dans la possession et jouissance desdits biens à perpétuité et à titre de propriété » incommutable; » — vente d'une maison, sise à Gency, et d'une rente foncière de vingt-deux pintes de vin faite par Balthazar Boissier, grand-maitre des Eaux-et-Forêts au département de l'Isle-de-France, et par Marguerite Cossart, sa femme, à Françoise Remigaud Du Mantois; — abandon de la maison, sise à Gency, faite par le sieur Du Mantois à ses enfants: Marc-Antoine et Rosalie Remigaud Du Mantois; — mémoire pour le chevalier Du Mantois; — arpentage des maisons, des terres, des prés et des vignes dépendant du fief de Blaru; — procédures faites à la requête de mademoiselle de La Rochesur-Yon pour parvenir à un échange avec les enfants mineurs du sieur Remigaud Du Mantois, etc.

E. 2817. (Liasse.) — 133 pièces, papier; 18 pièces, parchemin.

**1541-1785.** — Jouy-la-Fontaine. — Commission du prévôt en garde de Pontoise permettant à l'abbé et aux religieux de Saint-Martin de Pontoise de faire saisir plusieurs pièces de terre relevant du fief de Jouy-la-Fontaine; — bail des pressoirs banaux de Jouy-la-Fontaine, fait par le cardinal de Gondy, abbé commendataire de Saint-Martin, à Claude Charpentier; — procès-verbaux de visite des pressoirs banaux de Jouy-la-Fontaine; — transaction par laquelle Antoine Guérapiin, maître des Comptes, seigneur de Lieux, cède à Jean Lefebvre, seigneur d'Haravilliers en partie, prévôt vicomtal en garde de Pontoise, les droits de haute, moyenne et basse justice sur le fief de Jouy-la-Fontaine, acquis du duc de Chevreuse; — procédures faites à la requête des religieux de Saint-Martin de Pontoise, à l'occasion des pressoirs banaux de Jouy-la-Fontaine, contre Jean Lefebvre, seigneur d'Haravilliers, prévôt vicomtal en garde de Pontoise; — contre Charles Foretz, seigneur de Belleville et du fief de Jouy; — contre Jacques Guillet, seigneur de Blaru; — contre Jacques Bassier; — contre Michel Le Bel, seigneur de Vauréal, et contre sa veuve, Marie Françoise Ferrant, etc. — Concession des deux pressoirs banaux de Jouy-la-Fontaine faite par le prince de Conti à Claude Bernard Angot, chirurgien-major du Roi et des colonies.

E. 2818. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 17 pièces, parchemin.

**1554-1637.** — Jouy-la-Fontaine. — Vente d'une maison, sise à Jouy-la-Fontaine, par Pierre Caillé, laboureur, à Christophe Rouget; — de quatre perches de terre, à Jouy, par Jean Le Roy à Michel Rouget; — d'une maison avec cour, pressoir et jardin, sise à Jouy-la-Fontaine, par Messire Pierre de Garges, seigneur d'Ormoy, et par Philippe de Pellevé, sa femme, à maître André de Foretz, sieur de Belleville, prévôt vicomtal en garde de Pontoise; — d'une pièce de terre, sise à Jouy, dans la censive de l'abbaye de Saint-Martin, par Jacqueline Boulanger, veuve d'Antoine Barbotin, à Toussaint Caillé; — de huit perches de pré, à Jouy-la-Fontaine, par Louis Dufreiche, laboureur, à Charles de Forestz, sieur de Belleville et de Jouy en partie.

E. 2819. (Liasse.) — 10 pièces, papier; 16 pièces, parchemin.

**1641-1728.** — Jouy-la-Fontaine. — Ventes: de plusieurs pièces de terre, sises à Jouy-la-Fontaine, dans la censive de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, par

Robert Lecomte, laboureur, à Charles Caillé; — de trente perches de terre, sises à Jouy, par Louis Dufreiche à Charles de Forestz, sieur de Belleville et de Jouy; — de huit perches de vignes, à Jouy, par Michel Savary, à Charles de Forestz, sieur de Belleville; — d'une maison, à Jouy, par Pierre Dauvergne, écuyer, sieur de Fournal, et par Marguerite Bredouille, sa femme, à Charles de Forestz, sieur de Belleville et de Jouy-la-Fontaine; — de huit perches de pré, par Jean Grosnier, demeurant à Vincourt, à Jacques Guillet de Blaru, etc.

E. 2820. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 16 pièces, parchemin.

**1654-1727.** — Jouy-la-Fontaine. — Baux: d'une maison, sise à Jouy-la-Fontaine, par Charles de Forestz, sieur de Belleville et de Jouy, à Charles Caillé, laboureur; — d'un arpent de terre, sis à Jouy, par Charles de Forestz à Mathieu Barbotin; — d'un grand jardin et enclos, par Charles de Forestz à Margrin Bauquier; — d'un arpent de terre, sis à Jouy-la-Fontaine, par Jacques Guillet de Blaru à Jacques Brand, vigneron; — d'une maison, sise à Jouy, par Michel Le Bel de Couleurs, baron de Vauréal, à la veuve Philippe Bricchet, etc.

E. 2821. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin (5 sceaux).

**1253-1298.** — Jouy-la-Fontaine (1). — Actes par lesquels l'abbé et les religieux de Saint-Martin de Pontoise cèdent à Émeline du Val de Jouy (*Emelina de Valle Joiaci*) une pièce de vignes, appelée vulgairement le Courtil, et reçoivent en échange de ladite Émeline un quart d'arpent de pré, situé dans la Garenne (*in Garenna*), à la condition par Émeline et par ses héritiers de payer, chaque année, 6 deniers parisis et une obole de cens; — Lucie, dame de Boissi, veuve de Fouques de Boissi, chevalier (*Lucia domina de Boissiac in Boisseria, relicta Fouquadi de Boissiac militis*), cède, la veille de la Saint-Barnabé, l'an 1265, à titre d'échange, à l'abbé et au couvent de Saint-Martin de Pontoise tout ce qu'elle possédait de la succession de Jean de Boissi, chevalier (*quondam Johannis de Boissiac militis*), choses mobilières et immobilières, en rentes de vin et de blé, et en cens établis au val de Jouy, au lieu dit Fontaine de Jouy (*apud vallem de Joiaco, in loco*

(1) Les titres, qui composent les articles E. 2821 et suivants, proviennent de l'abbaye de Saint Martin de Pontoise. Ils furent remis, en 1784, au prince de Conti, seigneur de Vauréal, comme acquéreur du fief de Jouy-la-Fontaine. Voyez *l'Inventaire de Saint-Martin de Pontoise*, page 177, in-folio (série II).

qui dicitur Fons Joiaci) ; les religieux de Pontoise, à leur tour, lui abandonnent tous les revenus qu'ils percevaient dans la paroisse de Saint-Crépin d'Ibouwilliers (*in parrochia Sancti Crispini de Imbouwiller*) ; cet acte d'échange étant approuvé par Gui de Méru, écuyer, et Jeanne sa femme (*Guido de Meru, armiger, et Johanna, uxor ejus*), seconds seigneurs féodaux des choses sises à la Fontaine-de-Jouy (2 sceaux) ; — le vicaire de l'archevêque de Rouen, à Pontoise et dans le Vexin français, fait savoir que, devant Pierre dit David, clerc juré de l'officialité, Lucie, dame de Boissi, veuve, Gui de Méru, écuyer, et Jeanne sa femme (*Lucia, domina de Boisiaco, in Bosco, vidua, Guido de Meruoco, armiger, et Johanna uxor ejus*), ont reconnu avoir fait un échange avec l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, selon la teneur des lettres ci-jointes ; — Gautier de Courcelles, chevalier et Kateline, sa femme, approuvent l'échange par lequel Lucie, dame de Boissi (*Madame Luce, dame de Boïssi en la Boïssière*) cède à l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise tout ce qu'elle possédait en rentes et cens de blé et de vin et autres choses au Val de Jouy, lieu dit Jouy-la-Fontaine ; (*et Val de Joi, et lieu que l'en apele Joi-la-Fontaine*), et reçoit de l'abbaye les rentes de blé et d'avoine de la paroisse de Saint-Crépin (*en la paroisse Sein Crespin de Hombouwiller*) (2 sceaux) ; — sentence de Richart Le Selier, prévôt de Pontoise, qui reconnaît que les religieux de Saint-Martin de Pontoise, ont le droit de percevoir, par chaque tonneau de vin chargé ou déchargé au Val de Jouy, dans la rivière d'Oise à la rivière de Euse, 2 deniers pour rouage et 4 denier pour rivage (1298, 1 sceau.)

E. 2822. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin (4 sceaux).

**1300-1348.** — Jouy-la-Fontaine. — Accord entre les religieux de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise et plusieurs habitants de Jouy-la-Fontaine, par lequel les religieux renoncent au droit de pressurage des vins, moyennant un cens double ; — sentences du bailli de Senlis qui maintient les religieux de Saint-Martin de Pontoise dans le droit d'exercer la basse justice à Jouy-la-Fontaine ; — accords faits : entre les religieux de Saint-Martin de Pontoise et Jean de Blaru prêtre, chanoine d'Arras, par lequel la quatrième partie du champart de la vigne de Pierre Pellepot appartient désormais à l'abbaye (3 sceaux) ; — entre Gui de Wareunes, chevalier seigneur de Radepont, et l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, par lequel Gui reconnaît à l'abbaye le droit de percevoir chaque année, 14 deniers de cens sur une pièce de vignes, sise à Jouy-la-Fontaine, lieu dit Hellant, à

la condition que son manoir de La Tour demeurera quitte de toute redevance (1 sceau).

E. 2823. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

**1486-1685.** — Jouy-la-Fontaine. — Ventes : de vingt-quatre arpents de terre, sis à Jouy-la-Fontaine, par Jean Lefebvre, à Jean Desvignes, bourgeois de Pontoise ; — de pièces de vignes, sises à Jouy-la-Fontaine, par Etienne Pincebourde, laboureur, à Charles de Pellevé, dit Malherbe, seigneur de Joy-en-Telles, Rebetz et de Chaumont en partie ; — de huit perches de vignes, sises à Jouy-la-Fontaine, par Simon Leconte, laboureur à Christophe Rouget ; — de cinq perches de terre, à Jouy-la-Fontaine, par Simonnet Le Jeune à Berthelot Baudouin ; — déclaration de Guillet de Blaru qu'il n'entend réclamer aucune garantie des droits de justice du fief de Jouy-la-Fontaine qu'il vient d'acheter aux religieux de Jouy-la-Fontaine.

E. 2824. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin.

**1313-1478.** — Jouy-la-Fontaine. — Baux à cens faits par les religieux de Saint-Martin de Pontoise : d'une pièce de vignes sise à Jouy-la-Fontaine à Agnès, veuve de Durand dit Perronele ; — de deux pièces de vignes, à Etienne Fouyne demeurant à Jouy-la-Fontaine ; d'un demi quartier de vignes, à Jouy-la-Fontaine, à Jean Fouchart ; — de dix-huit perches de vignes, à Pierre Le Large ; — d'un clos de vignes sis à Beingnecourt, à Guillot Petit, laboureur à Glatigni, paroisse de Jouy-le-Moustier ; — sentence du prévôt de Pontoise condamnant Bertrand Labbé à payer à l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise 6 sols parisis de chef-cens pour une année d'arrérages, etc.

E. 2825. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin (2 sceaux).

**1481-1492.** — Jouy-la-Fontaine. — Baux à cens faits par l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise : d'un demi arpent de terre, sis à Jouy-la-Fontaine, à Jacquet Avrillon, laboureur à Lieux ; — d'un autre demi arpent, à Jean Avrillon, pour 8 deniers parisis par an ; — d'un quartier de vignes, en friche, à Mahiet Charpentier ; — de six arpents de terre, en friche, sis au Haut-Toupet, entre la Sialle de Quicquenpoit et Jouy-la-Fontaine, à Pierre Brochart ; — de treize arpents de terre, en friche, sis au-dessus de Jouy-la-Fontaine, sur la carrière de Rougemont, à Pierre Hurehors, laboureur, pour 8 deniers parisis de chef-cens, pour chaque arpent, etc.

E. 2826. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin.

**1495-1495.** — Jouy-la-Fontaine. — Baux à cens faits par l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise : d'une mesure avec jardin, sise à Jouy-la-Fontaine, à messire Thomas Le Blanc, prêtre; — d'une pièce de terre, en friche, sise près de la carrière de Rougemont, à Pierre Sorel, laboureur; — d'une pièce de terre, en friche, à Pierre Brouart; — d'un demi arpent de terre, lieu dit les Groues-Bardel, à Adenes et à Jean Les Feures; — d'une pièce de terre de douze arpents, à messire Thomas Le Blanc, etc.

E. 2827. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin (2 sceaux).

**1497-1563.** — Jouy-la-Fontaine. — Baux à cens faits par l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise : de sept arpents de terre à Jouy-la-Fontaine, lieu dit le Tremblay, à Jean Denin, laboureur; — d'une pièce de terre, lieu dit les Longues-Vignes, à Pierre Parquet; — d'un arpent de terre, à Martin Caillé; — d'une pièce de terre, lieu dit La Coste des Tremblais, à Gervais Rouget; — du clos d'Anon, à Bingnecourt, à Simon, à Pierre et à Jean Robert, etc.

E. 2828. (Liasse.) — 3 pièces, papier; 22 pièces, parchemin.

**1548-1715.** — Jouy-la-Fontaine. — Baux à cens : de pièces de terre, sises à Jouy-la-Fontaine, par Guillaume Damprogues à Pierre Delamarre, laboureur; — d'une pièces de vignes lieu dit les Poternes, par l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise à Martin Lefebvre et autres; — de douze perches de vignes, lieu dit les Doncerons, par Guillaume Paramour à Pierre Avrillon; — de trente perches de terre, par Charles de Forestz, sieur de Belleville, à Martin Caillé; — de plusieurs pièces de terre, sises à Jouy-la-Fontaine, à Pierre Avrillon, laboureur, par maître André Cossart, prêtre, curé de Maudétour, et par Nicolas Cossart, prêtre, chanoine de Saint-Mellon de Pontoise, etc.

E. 2829. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

**1602-1670.** — Jouy-la-Fontaine. — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs du fief de Jouy-la-Fontaine : par Nicolas Petit, laboureur; — par Jacques Mulot, tailleur d'habits; — par Jean Baudouin, laboureur de vignes, etc. (Tables des censitaires.)

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

E. 2830. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

**1603-1605.** — Jouy-la-Fontaine. — Déclarations censuelles passées au profit des religieux de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, seigneurs de Jouy-la-Fontaine : par Abraham Soucharl; — par Alexandre Leroy, vigneron; — par André Allain, laboureur, etc.

E. 2831. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

**1565-1608.** — Jouy-la-Fontaine. — Déclarations censuelles passées au profit des religieux de Saint-Martin de Pontoise, seigneurs de Jouy-la-Fontaine : par Laurent Avrillon, laboureur; — par messire Thomas Le Blanc, prêtre; — par Pasquier Pellegrain, etc.

E. 2832. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

**1611-1669.** — Jouy-la-Fontaine. — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Jouy-la-Fontaine, par Nicolas Cousin, laboureur de vignes, — par Nicolas Lesigne, marchand, bourgeois de Paris; — par Mathieu Caillé, vigneron, etc.

E. 2833. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

**1602-1642.** — Jouy-la-Fontaine. — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Jouy-la-Fontaine, par Julien Robert, vigneron; — par Jeanne Caillé, veuve d'Adrien Rouget; — par Jacques Goddé, laboureur de vignes, etc.

E. 2834. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

**1620-1626.** — Jouy-la-Fontaine. — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Jouy-la-Fontaine, par André Dusaulx, marchand à Pontoise; — par Denis Pousin, laboureur de vignes; — par Martin Trou, etc.

E. 2835. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

**1626-1670.** — Jouy-la-Fontaine. — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Jouy-la-Fontaine, par Aubin Trou, laboureur; — par Michel Benoist; — par Raoul Bérenger, etc.

E. 2836. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

**1713-1727.** — Jouy-la-Fontaine. — Déclarations censuelles passées au profit de Michel Le Bel de Coulours, seigneur de Jouy-la-Fontaine, et de Marie-Françoise Fevant, veuve, par Martin Carery, vigneron; — par Jean Hervieux, vigneron; — par messire Jean-Baptiste Leroux, prêtre, curé de Triel, etc. (Table des noms.)

E. 2837. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

**1734-1734.** — Jouy-la-Fontaine. — Déclarations censuelles passées au profit des seigneurs de Jouy-la-Fontaine, par Simonnet Le Jeune: — par Pierre David, laboureur; — par maître Simon Lemaître, prêtre; — par Huguet Crosnier. — Extraits des déclarations de Nicolas Deslyons: — du terrier de Courdimanche (pour Jouy-la-Fontaine); — du terrier de Jouy-la-Fontaine. — État du tief de Jouy-la-Fontaine.

E. 2838. (Registre.) — In-folio, papier, 84 feuillets.

**1484** — Jouy-la-Fontaine. — « Chiefcens recups à » Jouy-la-Fontaine, le jour Saint-Remy, mil quatre cens » m<sup>vv</sup> et quatre. — Et premier, à Jouy-la-Fontaine: » Symon Le Jeune, pour sa maison, cour, jardin et ap- » partenance, séant à Jouy-la-Fontaine, où à présent il » demeure, contenant xxviii perches de terre, à la me- » sure du Roy; tenant d'un costé, à lui-mesmes et à Jehan » Crosnier; et, d'autre costé, à Jehan Le Charpentier; » d'un bout, à la voisine d'arrière ladite maison; et, » d'autre bout, par devant, au chemin: doit pour ce » audit jour Saint-Remy: m oboles parisis, etc. »

E. 2839. (Registre.) — In-folio, papier, 92 feuillets.

**1491-1500.** — Jouy-la-Fontaine. — « Chiefcens re- » ceuz à Jouy-la-Fontaine, le jour Saint-Remy, apparte- » nant aux religieux de Saint-Martin-les-Ponthoise, l'an » mil m<sup>ccc</sup> c. m<sup>vv</sup> et onze. — Premier: Raullet de La » Fontaine, pour la moitié de deux arpents de terre, par- » tissant Gillot Le Roy, qui fut à Jehan Avrillon, tenant » à Jehan Le Roy; d'un bout à Jehan Devin; et d'autre » bout à Jehan Allain, pour sa part, doit m deniers pa- » risis, etc. »

E. 2840. (Registre.) — In-folio, papier, 61 feuillets.

**1507.** — Jouy-la-Fontaine. — « Chiefcens receuz à

» Jouy-la-Fontaine, le jour Saint-Remy, chef d'octobre. » appartenant aux religieux abbé et couvent de Saint- » Martin-sur-Viosne-les-Ponthoise, pour l'an mil cinq » cens et sept. — Premier: les hoirs Pierre Goddé, pour » une pièce de vigne séant au lieu dit le Gouldray, etc.

E. 2841. (Cahier.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 14 feuillets.

**1529.** — Jouy-la-Fontaine. — « Chiefcens deubz es » villaiges de Jouy-la-Fontaine, Lieux, Han et Courde- » manche, appartenant à Messieurs les religieux, abbé et » couvent de Saint-Martin-sur-Viosne-les-Ponthoise, » paiables en leur hostel seigneurial dudit Joy, le jour » Saint-Remy, mil cinq cens vingt neuf, sous payne de » l'amende. »

E. 2842. (Registre.) — In-folio, papier, 53 feuillets.

**1557.** — Jouy-la-Fontaine. — « Chiefcens deubs à » messieurs les religieux, abbé et couvent Sainct-Mar- » tin-sur-Viosne-les-Ponthoise, en leur terre et seigneu- » rie de Joy-la-Fontaine, et receuz au dit Joy, le jour » Sainct-Remy, l'an mil cinq cens cinquante-sept. — » Allain Lorey, demeurant à Escancourt, pour ung » quartier seize perches de vigne; assis audit terrouer » de Joy-la-Fontaine, au lieu dit les Haux-Touppetz: » m deniers parisis. »

E. 2843. (Cahier.) — In-folio, papier, 64 feuillets.

**1578.** — Jouy-la-Fontaine. — « Déclarations passées » par différents particuliers à messieurs les religieux de » Saint-Martin-les-Ponthoise, en l'année 1578, pour les » héritages seiz au terroir de Jouy, lieu dit les Hauts- » Toupetz. »

E. 2844. (Cahier.) — In-folio, papier, 64 feuillets.

**1589.** — Jouy-la-Fontaine. — « Chiefcens deubz à » l'abbaye de Saint-Martin-les-Ponthoise, au jour Saint- » Remy 1589, par les personnes ci-après nommées, à » cause des fiefs et des justices appartenant à ladite ab- » baye, assis à Jouy-la-Fontaine, Lieux, Han, Courde- » manche et environs. etc. »

E. 2845. (Registre.) — In-4<sup>o</sup> papier, 197 feuillets.

**XVI<sup>e</sup> siècle.** — Jouy-la-Fontaine. — Ensuyvent les » cens et rentes et droietz seigneuriaux deubz à messieurs » les religieux, abbé et couvent Sainct-Martin-sur-



» Viosne-les-Ponchoise, aux villaiges et terrouers de Joy-  
 » la-Fontaine, Lieux, Gency, Courdymanche et terrouers  
 » d'environ, payables par chascun an, le jour Saint-  
 » Remy, en l'hostel seigneurial de la dicte abbaye, au  
 » diet Joy-la-Fontaine, sur peine de cinq solz parisis d'a-  
 » mende. Et pour les regards des subgetz au pressouer à  
 » ban estant audiet hostel seigneurial du dit Joy-la-Fontaine,  
 » seront les diez subgetz tenuz venir pressouerer  
 » leurs dietz vins au diet pressouer, et payer pour chascun  
 » muy de ce quilz auront recueilly, trois pinetes vin,  
 » mesure de Pontoise, et pour le regard des contrevenans  
 » et désobéissans, payeront au double, et soixante  
 » solz parisis d'amende, ainsi qu'il s'ensuict, etc. »

E. 2846. (Registre.) — In-folio, papier, 55 feuillets.

**1631-1633.** — Jouy-la-Fontaine. — Livre censier de  
 » la seigneurie. — « Avoye Credo, veuve Boquillon,  
 » pour une maison et lieux seiz au diet Jouy-la-Fontaine,  
 » contenant huit perches ou environ, doiet ix deniers  
 » tournois, etc. »

E. 2847. (Registre.) — In-folio, papiers, 58 feuillets.

**1634-1647.** — Jouy-la-Fontaine. — Livre censier de  
 la seigneurie. — « La veuve Pasquier Pillegrain, v deniers;  
 » — François Aprillon, 1 sol 11 deniers; — la  
 » veuve Jactery, v deniers, etc. »

E. 2848. (Registre.) — In-folio, papier, 71 feuillets.

**XVII<sup>e</sup> siècle.** — Jouy-la-Fontaine. — Livre censier  
 de la seigneurie. — « André Rougeot, tant en son nom  
 » que comme tuteur de Anne Huppé, sa femme, pour  
 » quatorze perches perches de vigne, lieu dit les Car-  
 » rières, tenant d'un costé aux héritiers Martin Rouget;  
 » d'autre costé, aux enfants de Jehan Baudoin; d'un  
 » bout, la terre de la dicte abbaye; d'autre bout, aux  
 » hoirs Martin Rouget, 25 mailles, etc. »

E. 2849. (Cahier.) — In-folio, papier, 11 feuillets.

**1727-1729.** — Jouy-la-Fontaine. — Etat des en-  
 » sinements fait par madame Le Bel. — « Thomas  
 » Laisné, vigneron, demeurant à Jouy-la-Fontaine: par  
 » un écrit, sous signature privée, du 20 novembre 1716,  
 » madame Anne de Gallet, veuve de Jehan Baudouin,  
 » écuyer, sieur de La Bretonnière, lui a vendu les hé-  
 » ritages suivants, savoir: vingt perches au terroir de  
 » Lieux, etc. »

E. 2850. (Liasse.) — 1. pièces, papier.

**1626-1730.** — Vincourt. — Déclarations censuelles  
 passées au profit des seigneurs de Lieux et de Jouy-la-  
 Fontaine, pour les héritages, sis à Vincourt; par Charles  
 Brosnier, laboureur; — par Anne de Gallet, veuve de  
 Jean Baudouin, sieur de La Bretonnière, écuyer; — par  
 Laurent Jacquemet, maître chirurgien, à Paris, etc.

E. 2851. (Liasse.) — 68 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

**1735-1788.** — Déclaration des héritages que Guil-  
 laume Bredouille, capitaine du charroi de l'artillerie de  
 France, détient dans la censive du seigneur de Blaru, à  
 Jouy-la-Fontaine; — sentence: des Requêtes de l'Hôtel;  
 — du prévôt vicomtal de Pontoise; — vente d'une mai-  
 son et de pièces de terre sises à Jouy-la-Fontaine, par  
 Jean-Jacques Allain, vigneron; — acte de délaissement  
 de cette acquisition fait à Jean-Christophe Laisné, vigne-  
 ron, pour cause de retrait lignager; — procédures faites  
 à la requête de madame Nompars de Caumont La Force  
 contre Christophe et Jean Laisné, comme détenteurs  
 d'une maison avec jardin, sise dans la Grande-Rue de  
 Jouy-la-Fontaine; — sentence du prévôt de Vauréal qui  
 condamne Christophe et Jean Laisné à produire leurs  
 titres de propriété et à passer déclaration au terrier de  
 Vauréal; — procédures faites à la requête de madame  
 de Caumont-la-Force: contre Françoise de Poulprix; —  
 contre Martin Mouvault; — contre la veuve Vincent  
 Boequillon, etc.

E. 2852. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

**1520-1764.** — Mémoires: pour rendre déclaration  
 à M. le président Mollé, à cause de son fief de Poix dit  
 d'Orgemont, situé à Pontoise, au haut de la Roche; —  
 pour les droits de relief dus pour les fiefs du But-Buard,  
 de la Pierre-Dufour et des Louchettes, relevant du fief  
 de Poix dit d'Orgemont, situé à Pontoise; — quittance  
 des droits de relief payés à Antoine de Saint-Chamans,  
 marquis de Méry et seigneur du fief de Poix dit d'Orgemont,  
 par M. Guérapiin, à cause de trois fiefs du But-  
 Buard, de la Pierre-du-Four et des Louchettes; — par  
 M. Le Bel de Coulour; — par les héritiers de Le Bel; —  
 actes de foi et hommage des fiefs du But-Buard, de la  
 Pierre-du-Four et des Louchettes ou Louchettes, faits aux  
 seigneur de Méry et du fief de Poix dit d'Orgemont, à  
 Méry d'Orgemont, seigneur de Méry, par Jean de Rou-  
 vray, dit de Saint-Simon, seigneur de Sandricourt; —

à François de Saint-Chamans, par Antoine Guérapin ; — à François de Saint-Chamans, par Michel Le Bel de Coulours ; — à César-Armand de Saint-Chamans, par les héritières de Michel Le Bel : — à Samuel Bernard, comte de Couvers, marquis de Méry, par mademoiselle Louise-Adélaïde de Bourbon, princesse de la Roche-sur-Yon ; — à Mathieu-François Molé, marquis de Champlâtreux, par Abraham Rame, seigneur de la baronnie de Vauréal, adjudicataire général des vivres méridionaux ; — bail à rente de soixante perches de terre, sises à Pontoise, fait par Antoine Lorge, marchand à Pontoise, à Claude Blanche, vigneron.

E. 2853. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 3 imprimées, 4 pièces, parchemin.

**1481-1708.** — Ventes par Jean Douz fils, écuyer, demeurant à Gaillon, près Meulan, à Philippe de Hédouville, écuyer, seigneur de Sandricourt, de la part et portion qu'il peut avoir dans deux fiefs, nommés : l'un, la Pierre-du-Four; l'autre, le fief des Houchettes, situés à Lieux, à Cergy, à Grisy et environs; et du fief des Mareschaux, sis à Ilan et à Cergy, du quart par indivis du fief de la Pierre-du-Four et des Houchettes, sis à Gency, par de Marcouville, écuyer, seigneur de Noitel-les-Beaumont, à Philippe de Hédouville ; — actes de foi et hommage des fiefs de la Pierre-du-Four et des Houchettes ou Louchettes, faits aux seigneurs de Méry et du fief de Poix dit d'Orgemont, à Antoine de Saint-Chamans, par Louis de Saint-Simon, seigneurs de Sandricourt, par François de Mousseaux, seigneur de Saint-Samson, Lieux et Gency ; — à François de Saint-Chamans, par Antoine Le Maistre, seigneur de Lieux ; — arrêt du Conseil d'Etat pour l'exécution de la déclaration de Sa Majesté, du 31 octobre 1675, donnée pour le recouvrement du huitième denier du prix des biens aliénés par les ecclésiastiques (imprimé) ; — sommation faite au sieur Le Bel, possesseur du fief de Saint-Germer de Fly, à Lieux, d'avoir à payer les droits auxquels il a été taxé (imprimé) ; — quittances de la somme de 50 livres, pour le sixième denier et de 5 livres pour les 2 sols pour livre, payées par Michel Le Bel comme détenteur du fief de Saint-Germer de Fly.

E. 2854. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 7 pièces, parchemin.

**1490-1705.** — Actes de foi et hommage du fief du pré du But, assis entre Lieux et Gency, faits aux seigneurs de Méry et de Poix : à Charles d'Orgemont, par demoiselle Renée de Buz, femme de Claude d'Aulezy ; — à Claude d'Orgemont, lieutenant de la compagnie du comte

de Candalle, par Philippe Leclerc, veuve de Guillaume Bourgouyn, conseiller au Parlement ; — à Guillemette d'Orgemont, femme de messire François de Juvénal des Ursins, par Nicolas Le Mercier, maître-maçon pour le Roi, à Pontoise ; — à François de Saint-Chamans, par Antoine Le Maistre, gouverneur des pages de la Chambre du Roi ; — par Michel Le Bel de Coulours : — acte par lequel Georges d'Aulezy, écuyer, cède à Guillaume Bourgouyn, seigneur de Poissons, le fief du pré, et reçoit en échange le fief de Missy, sis au pays du Nivernais ; — ventes du fief du Pré du Buz et Ruars, par Louis de Besançon, seigneur de Saint-Marc, près Crespy-en-Valois, à Nicolas Le Mercier, maçon pour le Roi, à Pontoise ; — d'un arpent de pré, sis en la prairie de Gency, relevant du fief de Poix dit d'Orgemont, par Michel Espert, sieur de Sartelle, bourgeois de Paris, à Michel Le Bel de Coulours, seigneur de Vauréal.

E. 2855. (Cahier.) — 11 pièces, papier.

**1544.** — Terrier du fief du Pré, assis entre Lieux et Gency, rédigé pour messire Guillaume Bourgouyn, conseiller au Parlement, par Pierre Le Vasseur, notaire à Pontoise. — Censitaires : maître Jean Béranger, prêtre, demeurant à Pontoise ; — Jean Bezard, marchand à Gency ; — Pierre Maignin, laboureur, etc.

E. 2856. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

**1780-1787.** — NORMAND, menuisier à Versailles. — Mémoires des travaux de menuiserie faits pour M. Baubigny à Versailles, par Normand ; — de Quesney : « N'ayant » pas l'honneur de connaître mademoiselle votre fille, je » m'en suis informé, vu que c'est pour affaire de famille. » « J'ai découvert qu'elle était à Mortagne, au Perche, » dans une troupe de Société du sieur Diancourt. Je suis » bien aise de pouvoir vous rendre service et calmer vos » inquiétudes sur le sujet que vous me demandez. » (Déshérence.)

E. 2857. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1784.** — OLLIVIER (Marie-Florence Lemaire, veuve d'Alexandre-Louis). — Bail de neuf septiers, un minot et demi de terre labourable, à Prunay-sous-Ablis, fait par Marie-Florence Lemaire, veuve d'Alexandre-Louis Ollivier, écuyer, dame de la Mairie de Fontaine-le-Guion, de Broué, de Premalard, d'Haraumont et autres lieux, à Thomas Guerry, vigneron à Gourville.

E. 2858. (Liasse.) — 1 pièce papier.

**1762.** — OLLIVIER (Martin). — Contrat de mariage de Martin Ollivier, vigneron à Corbeville, et de Françoise Lasalle.

E. 2859. (Registre.) — In-folio, papier, 226 feuillets.

**1712-1751.** — OLLIVIER DE SÉNOZAN (Anne-Nicole de Lamoignon, veuve de Jean-Anfoine), comtesse de Sénoz. — Papier terrier de la seigneurie de La Chapelle, rédigé par Jean-Antoine Ollivier de Sénoz, président aux Enquêtes du Parlement de Paris. — Déclarants : Jean Adam, manouvrier à Génainville ; — Jean Couille, laboureur à Aincourt ; — Charles Guillaume, marquis de Broglie, lieutenant général, etc.

E. 2860. (Plan.) — 1 pièce, papier, collée sur toile.

**1750.** — Fragments du terrier de la seigneurie de La Chapelle.

E. 2861. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1500-1765.** — Magny. — Donation en tief par Nicolas Legendre, seigneur de Magny, à la compagnie des arquebusiers de la ville, d'une place de cinquante-cinq perches de terre, sise entre les vieilles murailles de la ville et les murailles neuves, pour y faire l'exercice du jeu d'arbalète et d'arquebuse ; — nomination d'homme vivant et mourant par la compagnie des arquebusiers de Magny ; — lettres patentes de Louis XIV, roi de France, confirmant les deux anciennes foires qui se tiennent, chaque année, à Magny, au mois de mai et au mois de septembre, les deux marchés qui existent le mercredi et le samedi de chaque semaine, et créant et établissant un marché franc, le dernier samedi de chaque mois ; — bail fait pour neuf ans de la charge de messenger juré de de l'Université de Paris, en la ville de Magny à Paris, « ensemble des honneurs, exemptions, droits, fruits, » profits, revenus et émoluments y attribués, » par les procureurs, doyen et suppôts de la nation de Normandie, fondée en l'Université de Paris, à André Lemarié, marchand à Magny ; — extraits des titres concernant le moulin d'Amiet ; — cession par François Amyot, écuyer, seigneur de Magny et d'Aincourt, de 40 livres tournois de rente foncière, à prendre sur le moulin d'Amiet ; — quittance du rachat de la rente de 40 livres sur le moulin d'Amiet donnée par François de Neuville de Villeroy à Anne-Catherine Brunet, veuve de Charles de Mornai,

marquis de Villareaux ; — requête de Jean Dupré, moutier du moulin banal de Magny, contre les boulangers forains ; — déclarations des boulangers de Magny, qu'ils ne veulent pas interdire aux boulangers forains de vendre de gros pains dans la ville ; — arrêt du Conseil d'Etat accordant au sieur de Sénoz, seigneur par engagement de Magny, la concession d'une rente viagère de 9,000 livres sur les bois de la Généralité de Rouen et lui reconnaissant le droit de faire exercer sa justice à Magny.

E. 2862. (Cahier.) — In-folio, papier, 155 feuillets.

**1731.** — Magny. — Projet d'aven et de dénombrement de la terre et seigneurie de Magny, à rendre par Louis-Nicolas de Neuville, duc de Villeroy, seigneur de Magny, à Victor de Maneville, conseiller au Châtelet de Paris, seigneur de Banthelu, pour ce qui de la terre de Magny relève de la seigneurie de Banthelu : — Le seigneur de Magny avait droit de justice ; — droit de forage et de visite des mesures de cabaretiers, vendant vin et cidre, duquel droit ledit seigneur avouant ne jouit plus depuis longtemps depuis que le Roi s'en est emparé ; — droit de visite des mesures de grain et autres choses avec le droit de poids à peser toutes sortes de marchandises et denrées ; — droit de visite du poisson d'eau douce qui s'apporte et se vend en la place nommée la Pierre Poisson ; — le moulin banal de la ville de Magny, assis près la porte dite de Rouen ; auquel moulin sont tenus les habitants dudit Magny d'apporter moudre leurs grains, et de venir quérir la farine, sur peine d'amende ; — droit de coutume des denrées et marchandises qui se vendent et achètent audit Magny, tant es jours du marché qu'autrement ; — droit de boulangerie en ladite ville de Magny qui est qu'aucun boulanger forain ne peut vendre pain en ladite ville, sans la permission du seigneur, si non les jours des marchés qui y sont établis ; — une poule de rente annuelle, dite la poule du four, payable, le jour de Noël, par chacun ménage tenant feu, et une demi poule par chacune veuve ayant feu ; — droit de lods et vente, saisine et amendes le cas y échéant ; — « item toutes personnes, qui ont charrue au hameau d'Estrées, doivent, chacune par chacun un an, deux corvées au temps des semailles. »

E. 2863. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1610-1633.** — Magny. — Déclarations censuelles passées au profit du seigneur de Magny ; par Pierre Maingoin, marchand boucher ; — par Nicolas Lointier, gentilhomme de la chambre du Roi, etc.

E. 2864. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

**1633-1636.** — Magny. — Déclarations censuelles passées au profit de Charles de Neufville, marquis de Villeroi, seigneur de Magny : par Charles Maingot, patenostier ; — par Pierre Lefebvre, mégissier ; — par maître Sébastien Duval, prêtre, maître des petites écoles de Magny, etc.

E. 2865. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

**1637-1641.** — Magny. — Déclarations censuelles passées au profit de Charles de Neufville, marquis de Villeroi, seigneur de Magny : par Nicolas Cauchard, huissier-priseur-revendeur au bailliage de Magny ; — par maître Jean Sevestre, avocat au Parlement et bailli de Magny ; — par Louis Aymerais, écuyer, receveur des tailles en l'Élection de Chaumont ; — par Louis Leclerc, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Chaumont, etc.

E. 2866. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1642-1649.** — Magny. — Déclarations censuelles passées au profit de Nicolas de Neufville, marquis de Villeroi, maréchal de France, seigneur de Magny : par Robert Lestoumel, peintre ; — par Nicolas Guerbois, avocat au Parlement ; — par Nicolas Pillon, maître-cordonnier en vieux, etc.

E. 2867. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

**1650-1670.** — Magny. — Déclarations censuelles passées au profit de Nicolas de Neufville, duc de Villeroi, maréchal de France, seigneur de Magny : par Guillaume Rouget, maître-chirurgien à Magny ; — par Jean Leclerc, procureur au bailliage ; — par Jean de Saint-Quentin, écuyer et procureur du Roi au bailliage et au siège des Eaux-et-Forêts, etc.

E. 2868. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

**1629-1659.** — Magny. — Déclarations censuelles passées au profit de Nicolas de Neufville, marquis de Villeroi, seigneur de Magny : par Charles Le Maistre, écuyer, garde du corps du Roi ; — par Guillaume Passot, marchand ; — par Jean Duval, laboureur, etc.

E. 2869. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

**1713-1720.** — Magny. — Déclarations censuelles

passées au profit de François de Neufville, duc de Villeroi, maréchal de France, seigneur de Magny : par maître Pierre-André Lemaril, procureur fiscal ; — par Jacques Allard, sientr de la Héberdière ; — par Elisabeth d'Abancourt, demoiselle du Helloi, etc.

E. 2870. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

**1762-1764.** — Magny. — Déclarations censuelles au profit de Jean-Antoine Ollivier de Sénozan, conseiller d'Etat, seigneur de Magny : par Maignin, marchand de grains ; — par Charles Dumont, procureur fiscal du bailliage du duché de La Roche-Guyon ; — par Pierre-Louis Bonneveine, pâtissier, etc.

E. 2871. (Registre.) — In-folio, papier, 96 feuillets.

**1743-1744.** — Nucourt. — Papier censier de la terre et seigneurie de Nucourt, appartenant à M. le président de Sénozan. — Déclarants : Nicolas Auger, receveur de la seigneurie de Mézières, paroisse de Mondétour ; — Eustache-Nicolas Brisset, officier de la Reine ; — Anne Blaye, fille majeure, etc. (Table alphabétique des noms.)

E. 2872. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1721-1741.** — Rosny. — Transaction par laquelle le syndic, les marguilliers et les habitants de Rosny abandonnent à M. de Sénozan le chemin qui passe entre le parc et le parterre, derrière le château, à la condition que M. de Sénozan fera réparer à ses frais l'église et le clocher de Rosny ; — vente de trois arpents de terre, à Rosny, par Marguerite Dupuis, veuve de Sébastien Sézille, à François Ollivier de Sénozan ; — cession d'un chemin faite au président de Sénozan par les habitants de Rosny.

E. 2873. (Cahier.) — In-folio, papier, 149 feuillets.

**1533-1534.** — Saint-Gervais. — Papier terrier de la seigneurie de Saint-Gervais. — Censitaires : Lambert Baudouin, laboureur ; — Léonard Lefebvre, peigneur de laines ; — maître Jean de Villers, prêtre, demeurant à Saint-Gervais, etc. (incomplet au commencement.)

E. 2874. (Cahier.) — In-folio, papier, 3 feuillets.

**1555.** — Fragments d'un papier terrier de la seigneurie de Saint-Gervais.

E. 2875. (Cahier.) — In-folio, papier, 232 feuillets.

**1599-1601.** — Papier terrier de la seigneurie de Saint-Gervais, appartenant à M. Neuville de Villeroi. — Censitaires : Claude Guevenne, marchand boucher à Magny ; — Martin Legrand ; — Pierre Legros, apothicaire à Magny ; — Louis Maqué, laboureur à Saint-Gervais, etc. (Incomplet.)

E. 2876. (Registre.) — In-folio, papier, 229 feuillets.

**1742-1744.** — Papier terrier de la seigneurie de Saint-Gervais, appartenant à Jean-Antoine Ollivier de Sénozan, président des Enquêtes au Parlement de Paris. Censitaires : Jean-Louis Bonneveine, marchand à Magny ; — François Bordeaux, sergent royal au bailliage de Chaumont ; — Michel Legrand, marchand à la Roche-Guyon, etc. (Table des noms.)

E. 2877. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Bulletins des déclarations des propriétaires et détenteurs d'héritages situés dans la paroisse et communauté Saint-Gervais.

E. 2878. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Bulletins des déclarations des propriétaires et détenteurs d'héritages situés dans la paroisse et communauté de Saint-Gervais.

E. 2879. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1780-1786.** — Verneuil. — Projet de transaction entre Anne-Nicole de Lamoignon, veuve de Jean-Antoine Ollivier, comte de Sénozan, dame de Verneuil, et Pierre-Paul Randon de Lucenay, seigneur de Chapet, concernant les pressoirs banaux de Verneuil et de Bazincourt ; — cantonnement de chasse sur les terres, fiefs et seigneuries de Verneuil, de Rouillard, de Bazincourt et autres terres ; — état des nivellements de la terre de Verneuil ; — baux de la ferme de Verneuil faits par madame de Sénozan à Jacques-François Vallin, maître de la poste aux chevaux de Triel.

E. 2880. (Liasse.) — 9 pièces, papier (deux imprimées) ; 3 pièces, parchemin.

**1774-1786.** — Vernouillet. — Baux : d'un quartier

de terre, en friche, sis à Vernouillet, lieu dit la Haie-Saint-Marc, par Pierre-Louis-Paul Randon de Lucenay, seigneur de Vernouillet, à Jean-Baptiste-Charles Lejeune, vigneron, à la charge de planter en vigne et de pressurer au pressoir banal ; — d'un autre quartier de terre à Vernouillet, par M. de Lucenay à Jacques Jourdain, aux mêmes conditions ; — d'un quartier de terre à Louis Brière, à la charge d'acquitter le droit d'épreinte (cinq pintes de vin par muid) ; — de cinquante perches de terre, à Georges-Robert Jourdain, à la charge d'acquitter le droit d'épreinte ; — précis pour le chevalier Duplain, seigneur de Vernouillet, contre madame de Sénozan, dame de Verneuil, et les religieux de l'abbaye de Saint-Denis (imprimé) ; — dispositif de l'arrêt du Parlement rendu contradictoirement entre madame de Sénozan, le sieur Toutest Duplain, les religieux de Saint-Denis et autres (imprimé).

E. 2881. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1617.** — OSMONT (Louis). — Testament de Louis Osmont, marchand apothicaire à Pontoise.

E. 2882. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin.

**1763-1781.** — OTOOLI (Thomas). — Lettres de naturalité accordées par Louis XV, roi de France, à Thomas Otooli, prêtre Irlandais ; — Lettres de surrannation ; — nouvelles lettres de naturalité accordées par Louis XVI, roi de France.

E. 2883. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1766.** — PAGNON (Germain). — Vente d'une maison maison avec jardin, sise à Saclay, faite par Louis Brochard, tailleur d'habits à Versailles, à Germain Pagnon, charretier à Saclay, et à Marie-Madeleine Aubé, sa femme.

E. 2884. (Liasse.) 110 pièces, papier.

**1778-1790.** — PAIOT, à Etampes. — Mémoires de fournisseurs : de Chatelin, tailleur, « pour avoir fait un » habit de soie, couleur gris-bleu, façon et fourniture, » 7 livres, pour un gilet, *idem*, 3 livres ; » — de Ferricr, chapelier, « pour un grand chapeau, demi castor, 15 li- » livres ; pour un chapeau à plume dit jockey, 27 livres, » pour un chapeau devant servir à jouer la comédie, » 9 livres ; » — de Dumas, parfumeur, « pour 6 livres » de poudre, 3 livres 12 sous ; » — de Régnier, marchand,

à l'enseigne de *la Civette*, à Paris, « pour 6 livres de ta-  
» bac râpé, 28 livres 16 sous, etc.

E. 2885. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

**1784-1788.** — Mémoires de fournisseurs : de Châte-  
lain, tailleur, « pour avoir fait une culotte noire, de  
» serge anglaise, façon et fourniture, 2 livres 40 sous ; »  
— de Gautier, « pour une botte de paille, 8 sous ; un  
» boisseau d'avoine, 1 livre 4 sous : une botte de foin,  
» 4 livre 2 sous : » — de Tournemine, « pour une paire  
» de souliers, 5 livres 10 sous, etc. »

E. 2886. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

**1779-1792.** — Mémoires de fournisseurs : de Bru-  
nel, « pour 2 livres de bougie, 6 livres 5 sous ; » — de  
Michau, maître-maçon à Étampes, « pour 133 journées  
» de maçon à 30 sous par jour, 200 livres 5 sous ; pour  
» 55 journées 5/6 de tailleur de pierres, à 3 livres par  
» jour, 167 livres 40 sous ; pour 13 journées 1/2 de  
» scieur de pierre, à 30 sous par jour, 20 livres 5 sous,  
» etc. »

E. 2887. Register. — In-folio, 228 feuillets, papier.

**1736.** — PARAT DE VAREILLES. — Répertoire des sei-  
gneuries de Montgeron, Vigneux et Chalendray. — Lieux  
dits : les Barres, la Tombe, la Barbotte, les prés de l'Isle-  
Amère, la Noue des Légimlons, le Boisselet, à la Talle-  
mouze, les Pattigudères, les Aulnais, Blegnery, le Veau,  
les Gallehault, le Fort, la Justice, la Pierre-aux-Liards,  
le Clos-Callot, le Luet, les Razillières, les Nozay, la Saul-  
saye-Carron, le Pas-au-Ladre, le Gros-Buisson ou Mou-  
lin-à-Vent, près la Croix-Blanche, etc. — Noms des te-  
nanciers. — Indications de la contenance des terres.

E. 2888. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1781.** — PARANT. — Constitution de 500 livres de  
rente faite par Jean-Baptiste-Nicolas Micault, écuyer,  
capitaine au régiment Dragon-Dauphin, valet de garde-  
robe du roi, en faveur de demoiselle Marguerite Parant,  
fille mineure, demeurant à Paris, rue Boucher.

E. 2889. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1772.** — PARIS DE MONTMARTEL (Marie-Armande de  
Béthune, veuve de). — Délivrance d'une rente viagère

de 400 livres, léguée par la veuve de Paris de Montmartel  
à Lestrade, son maître d'hôtel.

E. 2890. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1731.** — PASCAL. — Inventaire des meubles, trou-  
vés après le décès de Jean Pascal, maître maréchal à  
Paris.

E. 2891. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1782.** — PASQUÈS DE SALEIGNAC. — Certificat consta-  
tant que Louis René Pinson de Ménerville a vendu à  
François-Barthélemy Pasquès de Saleignac, une maison  
sise en la paroisse d'Autouillet, à l'endroit où fut an-  
ciennement le lieu seigneurial.

E. 2892. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1755-1782.** — PASQUIER DE BOIS-ROUVRAY. — Bail  
de six arpents de terre à Sagy, passé par Denis-Christophe  
Pasquier de Bois-Rouvray, chevalier, capitaine dans le  
régiment du colonel-général Cavalerie, à Jacques-Nicolas  
Truffault, laboureur, pour 420 livres, etc.

E. 2893. (Liasse.) — 114 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

**1711-1767.** — PAYS. — Vente par Nicolas-Michel  
Pays à Jean-Baptiste Parisot, praticien à Paris, de  
l'office de receveur des consignations à la prévôté  
royale de Saint-Germain-en-Laye, moyennant 20,000  
livres ; — lettres de Louis XV, approuvant la cession  
de l'office de « conseiller du Roi, receveur-contrô-  
» leur et commis, ancien alternatif triennal et qua-  
» triennal des consignations de la prévosté royale de  
» Saint-Germain-en-Laye et le Pecq, et des autres  
» justices royales, seigneuriales et subalternes situées  
» dans son ressort, et greffier en la prévosté de ladite  
» ville, places de cleres, contrôles et parisis, y joint, »  
faite par Michel Pays à Parisot, « à condition de survi-  
» vance et de retenne de service. » — quittance de capi-  
tation pour M. Pays : 1758, 23 livres 8 sous ; 1763, 88 li-  
vres 8 sous, etc. ; — de dixièmes et de vingtièmes des  
offices et droits : 1746, 40 livres ; 1764, 64 livres, etc. —  
« Bordereau du bois de corde fourni à M. Pays par Du  
» Teil : 7 cordes de court bois à 27 livres ; 4 corde de  
» callain à 24 livres. » — Constitution d'une rente de  
175 livres faite par Timoléon Mouret, exempt du lieutenant

criminel de robe-courte du Châtelet de Paris, en faveur de demoiselle Anne Meunier de La Tour, sur une maison à l'image Saint-Pierre, rue de la Harpe à Paris. — Vente de ladite maison, faite par Henri Personnet, bourgeois de Paris, curateur de la succession de Mouret, à Jean Duchesne, maître maçon, avec le consentement d'Anne Meunier de La Tour, de Nicolas Pays et de Rosalie-Elisabeth Devienne, sa femme, etc.

E. 2894. (Liasse.) — 48 pièces, papier; 7 pièces parchemin.

**1698-1790.** — Acte par lequel Michel Pays renonce à la succession de Louis-Denis Pays de Gamille, son frère, lieutenant d'infanterie. — Quittance de paiement de la pension de Charles Pays, donnée à Michel Pays par l'économique du château de Bicêtre. — Contrat de mariage de Nicolas-Michel Pays et de Rosalie-Elisabeth Devienne. — Renseignements pour le compte de la dot de mademoiselle Devienne. — Copie de lettres de Louis XV, par lesquelles il accorde à Charles Devienne fils, la survivance de la charge d'écuier de la bouche, que possédait son père, sous la condition de payer à sa mère et à ses frères la somme de 8,000 livres. — Acte de partage de la succession de Charles Devienne consenti par ses héritiers : Charles Devienne; Hugues Mathelin, ancien officier du Roi, et Marie-Perrette Devienne, sa femme; Nicolas-Michel Pays et Rosalie-Elisabeth Devienne, sa femme; Pierre et Denis Devienne, mouleurs de bois à Paris. — Fondation de six saluts solennels à célébrer les dimanches auxquels seront chantées les prières pour le Roi *Evangelium*, d'un salut le dernier jour de chaque année, et de douze messes basses, faite par Charles Devienne et Anne-Julienne sa femme, en l'église de Saint-Germain. — Quittance de loyer du banc occupé à la paroisse de Saint-Germain, par N. Pays; 51 livres par an, etc.

E. 2895. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 104 pièces, papier.

**1661-1759.** — Mémoires d'ouvrages de serrurerie, maçonnerie, menuiserie, etc., faits à la maison de N. Pays, située à Saint-Germain-en-Laye, rue aux Prêtres. — Quittance de l'imposition du dixième pour la dite maison : 27 livres 10 sous. — Quittance de l'imposition pour le rétablissement du pavé de Saint-Germain : 17 livres 3 sous; — pour le rétablissement et augmentation du cours des fontaines de la dite ville : 5 livres 16 sous 3 deniers. — Vente de la maison sise rue aux Prêtres et habitée par N. Pays, faite par mesdemoiselles de Montcrif à Charles Devienne moyennant 3,000 livres, etc.

SEINE-ET-OISE. — SÉRIE E.

E. 2896. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

**1725-1755.** — Dossier de la succession de Nicolas-Denis Pays, greffier de la prévôté de Saint-Germain-en-Laye, père de Nicolas-Michel Pays, et qui avait eu deux femmes : la première, Marie Delisle; la seconde Henriette Dugast. — Liste des enfants des deux lits laissés par Denis Pays. — Etat des frais de la succession payés par Michel Pays, exécuteur testamentaire. — Bail d'une maison dite l'Hôtel-de-Rochefort et située rue des Récollets, à Saint-Germain, passé par les héritiers de Denis Pays au comte d'Esparre, moyennant un loyer de 300 livres. — Testament d'Antoine Dodiou, chevalier, cheveu-léger de la garde ordinaire du Roi, qui ordonne que sa bibliothèque et son épée à poignée et garde d'argent seront vendues et les deniers employés pour faire prier Dieu pour lui, etc.

E. 2897. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

**1623-1699.** — Papiers provenant de la famille de Marie Delisle, première femme de Nicolas-Denis Pays. — Lettres de Louis XIII octroyant à Varin Blanchard la charge de cordonnier en sa seconde écurie. — Certificats de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, pair et grand écuyer de France; d'Henry de Belinghen, chevalier, seigneur d'Armainvillers et Grez, premier écuyer; de Christophe Martin, intendant et contrôleur-général des écuries du Roi, constatant que Varin Blanchard dit Champagne, cordonnier du Roi, a fidèlement servi Sa Majesté dans sa charge (etc) etc; — du grand écuyer, constatant que le Roi a accordé la charge que possédait Varin Blanchard à François Delisle, fils de Claude Delisle, clerc du guet des gardes de Sa Majesté, et de Nicolle-Emmannelle Blanchard. — Lettres de Louis XIV octroyant ladite charge à Nicolas-Denis Pays. — Acte par lequel Denis Pays reconnaît que la charge octroyée sous son nom appartient par indivis à lui, à François Delisle et à Marguerite Delisle, femme de Claude Bally. — Arrêt du Grand-Conseil rendu entre les maîtres-jurés cordonniers de la ville de Paris et Jean Senicourt et consorts, cordonniers du Roi, Didier Humbert, cordonnier de la Reine-Mère, Guy Marteau et consorts, cordonniers de la duchesse d'Orléans, et interdisant aux cordonniers du Roi, de la Reine et de la duchesse de faire exercice de leur métier sans avoir fait les apprentissages et chefs-d'œuvre suivant les statuts dudit métier. — Sentence de Jean Du Bouhet, marquis de Sourches, prévôt de l'Hôtel et

grand-prévôt de France, rendue entre les maîtres-savetiers de la ville de Paris et les cordonniers des maisons royales, et ordonnant que ces derniers auront le droit de revendre les vieux souliers et les vieilles bottes qu'ils recevront en troc pourvu toutefois qu'ils n'y aient fait aucun travail. — Etat des pages de la grande écurie, de la petite, du haras, de la vénerie, des petits valets de pied de la petite écurie nommés pendant le second semestre de l'année 1699. — Certificat constatant que Henri Delisle, soldat, a été tué au service du Roi. — Concession d'une tombe en l'église de Saint-Germain-en-Laye faite par les marguilliers à Claude Delisle, clerc du guet des gardes-du-corps du Roi, moyennant 23 livres. — Mémoire de Le Teinturier, tailleur de pierre, pour la fourniture d'une pierre tumulaire gravée, 24 livres, etc.

E. 2898. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin; 91 pièces, papier.

**1656-1718.** — Papiers provenant de la famille d'Henriette Dugast, seconde femme de Nicolas-Denis Pays. — Contrat de mariage d'Henriette Dugast et de Denis Pays, fait en présence de la mère de ladite Henriette, de son frère Antoine, écuyer porte-manteau du Roi, de sa sœur Marie-Henriette, femme de Louis Le Blanc, ancien valet de chambre du Roi, secrétaire interprète du régiment des gardes-suissees. — Fondation par René Dugast, ancien officier d'infanterie, et Henriette Dugast, femme de Denis Pays, de messes basses en l'église royale et paroissiale de Saint-Germain-en-Laye, pour le repos de l'âme de leurs père et mère, Christophe Dugast, porte-manteau du Roi, et Henriette Antoine. — Etat des sommes avancées par Michel Pays pendant la maladie d'Henriette Dugast, sa belle-mère. — Vente de la charge de valet de garde-robe du Roi, faite par Christophe Dugast à Etienne Cagnié, lieutenant au régiment du Dauphin, pour 44,500 livres, etc.

E. 2899. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 28 pièces, papier,  
1 cachet.

**1777-1787.** — PAYSAC (DE). — Brevet de chevalier du Saint-Sépulchre de Jérusalem, octroyé par les grands officiers de l'ordre à Joseph-François Dumas, marquis de Paysac, etc.

E. 2900. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1 cachet.

**1789.** — PECHEROUX-COMMINGES. — Vente de la ferme du Boishinoux, paroisse de Favières, près Châteaufort

en Thimerais, faite par Louise-Adélaïde Durey de Meinières, veuve de Charles-Guillaume Pecheroux-Comminges, comte de Guitaud, marquis d'Espoisses, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes d'Artois, chambellan du Roi de Pologne, et dame des terres et baronnies de La Coudraye, Tresneau, Ardelles, grand et petit Viennay, à Jean Courtois, seigneur de Favières, valet de chambre de Madame, belle-sœur du Roi, pour 40,000 livres. (Ladite ferme avait successivement appartenu à Abel de Farey; Jérôme Parat, sieur de Puisneuf; Jérôme-Louis Parat de Mongeron, receveur-général des finances de Lorraine; de Moras, ministre d'Etat; François-Antoine de Flandres de Brunville, procureur du Roi au Châtelet de Paris.)

E. 2901. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 106 pièces et 2 plans, papier, 1 cachet.

**1736-1788.** — PELLECHET. — Lettres de bourgeoisie octroyées à Jean-Antoine Pellechet, ingénieur, par les conseillers du Roi, vicomte, mayeur, capitaine-châtelain, lieutenant-général de police, échevins et assesseurs de la ville de Pontarlier. — Ordonnance de Charles-François Michaud de Doubs, maire en exercice et, en cette qualité, lieutenant-général de police de la ville de Pontarlier, admettant Anne-Denise Guyon, veuve de Jean-Antoine Pellechet, au nombre des marchands de ladite ville (cachet). — Procuration pour vendre une maison à Pontarlier, donnée en blanc par messire Noël-Hélène-François Dangian de l'Épine, ancien capitaine de dragons, concessionnaire des mines de Châtel-Audren et autres en la province de Bretagne, et dame Marie-Françoise Pellechet, son épouse, demeurant en leur château de La Ville-Fumée, paroisse de Plelo. — Quittances de capitation des bâtiments du Roi au nom de Pellechet, inspecteur des travaux en ciment des maisons royales. — Mémoire des joints faits en ciment de M. Lorient aux marches et paliers de l'orangerie du château de Versailles par l'ellectet. — Observations sur les constructions des réservoirs souterrains avec plans à l'appui. — Mémoire des journées d'ouvriers et des matériaux employés pour les changements faits à la rivière, à la fontaine et à la grotte du jardin de la comtesse Diane de Polignac, au Grand-Montreuil, etc.

E. 2902. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

**1783-1793.** — Pétition adressée par Pellechet, curateur à l'interdiction de Claude-Antoine Lorient, au



comte de La Billarderie d'Angiviller, directeur et ordonnateur général des bâtiments, jardins, arts et académies du Roi, tendant à obtenir l'acquiescement d'une gratification, accordée par Louis XV à Lorient père pour la découverte d'un ciment impénétrable à l'eau. — Lettre du comte d'Angiviller reconnaissant qu'il est dû encore à la famille Lorient une somme de 40,000 livres. — Correspondance échangée entre Pellechet et Michel, avocat chargé de liquider la succession de M. Lorient, etc.

E. 2903. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 47 pages, papier, 2 imprimées.

**1753-1775.** — Lettres du marquis de Marigny, du comte d'Angiviller, directeurs et ordonnateurs généraux des bâtiments du Roi, etc., touchant les découvertes faites par Lorient et notamment : pour simplifier la machine de Marly : — l'invention d'un nouveau ciment, — de tables mécaniques présentant le couvert mis et renouvelé sans le secours de domestiques, pour Trianon, — le paiement d'une gratification de 1,200 livres pour ces tables dont le projet fut abandonné, etc. — Lettres du marquis de Marigny à Lorient chargé de construire des machines pour amener l'eau à son château de Ménars. — Notice sur sa vie et ses inventions rédigée par Lorient et adressée au comte d'Angiviller. — Lettre de Patte, architecte du duc de Deux-Ponts, sur les découvertes de Lorient (imprimée). — Acte de dépôt par Lorient, entre les mains d'un notaire, d'un nouveau projet de machine hydraulique. — Lettres de Louis XV, accordant à Lorient la permission d'imprimer et publier des mémoires sur une découverte dans l'art de bâtir de sa composition. — Certificat de Lépicié, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de peinture et de sculpture, constatant que Lorient a découvert un secret pour fixer le pastel. — Réclamations de Lorient pour obtenir qu'on lui conserve le logement qu'il occupait au Louvre. — Lettre du comte d'Angiviller refusant d'y faire droit parce que ledit logement n'avait été accordé à Lorient que pour la construction des tables volantes, à laquelle on avait renoncé, etc.

E. 2904. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1786.** — PELLETIER. — Contrat de mariage passé entre Esprit Pelletier, chirurgien, demeurant à Rochefort, veuf de Madeleine Châtel qui était elle-même veuve de Jean Bonnet, et Marie-Anne-Geneviève Fricault, fille

de Jacques Fricault, commis dans l'exploitation de la forêt de Dourdan.

E. 2905. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1763.** — PERRIN. — Acte par lequel Pierre Perrier, garde des rigoles de Saclay et Meudon, s'engage envers le marquis de Marigny, directeur général des bâtiments du Roi, à curer lesdites rigoles moyennant trois sous la toise.

E. 2906. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1565-1733.** — PERTUIS (DE). — Déclarations par lesquelles les marguilliers de l'église Notre-Dame de Champagne reconnaissent tenir plusieurs pièces de terre de messire Lucien de Perthuis, seigneur du fief et seigneurie de Laillevault.

E. 2907. (Liasse.) — 4 pièces, papier, 2 pièces, parchemin.

**1668-1781.** — PETIT. — Bail d'une maison sise à Saint-Germain-en-Laye, rue de Vieil-Abreuveur, et connue sous le nom de la *Cave des Vingt-Cinq*, passé par Françoise de Champagne, veuve de messire Gabriel-Jules Sourdelle, chevalier, seigneur de Chambuzaye, lieutenant des maréchaux de France, à François Petit, officier du Roi, moyennant 1,050 livres de loyer. — Contrat de mariage entre Michel Petit, tonnelier à Cergy, et Marie Mousseaux, veuve d'Antoine Tremblay, vigneron. — Partage fait entre la veuve de Michel Petit et sa fille Marie Petit, mariée à Charles Blanchard, vigneron à Pontoise, etc.

E. 2908. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

**1612-1790.** — PHÉLIX. — Titres nouveaux passés par Gilles Triboust, jardinier, Pierre Tavernier, chaudronnier, etc., demeurant à La Richardière, tenanciers du fief d'Ergal, au profit de Claude de La Charnaye-Mollard, chevalier; de Louis Phélix, chevalier, seigneur de Pontchartrain, Jouars et autres lieux, président en la Chambre des Comptes; de Jean Phélix, chevalier, conseiller du Roi en son Grand-Conseil; de Louis Phélix, chevalier, comte de Pontchartrain et de Maurepas, marquis d'Illiers, baron de Beyne et du Ches-

nederé, chancelier, etc., seigneurs d'Ergal. — Sentence de Joseph-Claude Le Boistel, chevalier, seigneur de l'Isle-Robert, lieutenant-général de robe et d'épée au bailliage royal de Montfort, bailli du comté de Pontchartrain, condamnant les héritiers de feu Nicolas Bouet, journalier à Villeneuve, paroisse de Maurepas, à payer à Jean-Frédéric Phéliepeaux, comte de Maurepas et Pontchartrain, les arrérages de 10 livres de rente. — Acte par lequel Jean Phéliepeaux, etc., chancelier de France, « sur ce qui lui a esté remonstré touchant le défaut actuel d'instruction pour la jeunesse de la paroisse de Jouarre-Pontchartrain, attendu le manque de logement et de fonds pour l'entretien d'un maistre d'école et la pauvreté des habitants, » promet de donner une gratification de 100 livres par an pour les appointements d'un maître, et de faire construire à ses frais un bâtiment pour servir d'école. — Octroi d'une pension viagère de 150 livres fait par Marie-Jeanne Phéliepeaux, comtesse de Maurepas, à Jean Arnoult, « en considération des services qu'il lui a rendus. » — Déclarations faites au comte de Pontchartrain, par Des Noyers et Guillois, maître en chirurgie à Villepreux, pour des terres qu'ils possédaient dans la seigneurie de Chavenay, relevant du comté de Pontchartrain.

E. 2909. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

**1782-1791.** — PICART. — Acte par lequel Marthe Besnard, veuve de Nicolas Colleau, manouvrier à Marolles, reconnaît devoir une rente de 23 livres à Jacques-Julien-François Picart, écuyer, seigneur de la châtellenie de Noir-Epinay, La Marche et autres lieux, président lieutenant-général civil et criminel et de police au bailliage royal d'Étampes, comme donataire entre-vifs de ses père et mère, Jacques-Charles Picart, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, président de l'Élection d'Étampes, et Marie-Françoise Edcline, etc.

E. 2910. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1778.** — PICOT. — Compte de tutelle rendu par Marie-Marguerite Brian, femme de François Guillaud, et veuve de Pierre Pichot, à son fils Laurent Pichot, menuisier des bâtiments des grandes écuries du Roi, à Versailles.

E. 2311. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — PICOT. — Inventaire des actes

déposés aux archives de la seigneurie d'Osny et concernant le tief de Saily, dit Iluc ou Dampout, sis à Bréancon, et appartenant à Jean-Baptiste Picot et Charles-Malo-François de Lameth.

E. 2912. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

**1719-1789.** — PILLOT. — Actes d'inhumation de Pierre Pillot, ancien garde-français, domestique du comte d'Ars, décédé à Ars; — de François-Joseph Pillot, « écrivain pour le public à Versailles, » etc.

E. 2913. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1752.** — PINEL. — Acte de mariage de Joseph Pinel, menuisier, et de Geneviève Leblanc, célébré dans la paroisse de Sainte-Colombe de Chevilly, etc.

E. 2914. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1768.** — PINGAULT. — Acte d'inhumation, dans la paroisse de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à Paris, de Charles Pingault, écuier, etc.

E. 2915. (Liasse.) — 36 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

**1738 - 1779.** — DU PLESSIS-RICHELIEU D'AGUILLON. — Actes de transport : d'une rente foncière de 8 livres 15 sous due à Armand-Louis de Vignerod Du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, pair de France, et du bail non rachetable de 25 perches de vigne, sises à Rueil, lieudit la Grande-Terre, par Jean-Michel Tixier à Guillaume Delahoche, menuisier, avec l'assentiment de Charles Derambure, concierge du château de Rueil, représentant le duc d'Aiguillon; — d'une rente de 4 livres 7 sous et du bail de 25 perches de terre par Antoine Beauvais, vigneron, à Nicolas Crespin le Jeune, vigneron, etc. — Actes par lesquels : Pierre-Sulpice Landry, vigneron, et Elisabeth Henrisack, sa femme, reconnaissent devoir à Emmanuel-Armand de Vignerod Du Plessis, duc d'Aiguillon, une rente de 7 livres 13 sous sur 51 perches de vigne sises à Rueil, lieudit la Garenne; — Marguerite Héral, veuve de Nicolas Gilbert, reconnaît devoir au duc d'Aiguillon une rente de 8 livres 15 sous sur 50 perches de vigne, sises à Rueil, lieu dit la Demi-Lune, etc.

E. 2916. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 4 pièces, papier.

**1754-1796.** — Acte par lequel Emmanuel-Armand Du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, pair de France, comte d'Agenois et Comtois et de Plelo, baron d'Arvert, Sanjon et Pordie, marquis de Moncornet, seigneur de Verest et Larcay, maréchal des camps et armées du Roi, noble génois, gouverneur des ville et château de La Fère, gouverneur et lieutenant-général de la province de Bretagne au département du comte Nantais, et Louise-Félicité de Brehan de Plelo, son épouse, empruntent à Pierre-Emmanuel de Crussol, marquis de Crussol et de Senneterre, comte de Loevilly, maréchal des camps et armées du Roi, chevalier de ses ordres et son ministre plénipotentiaire auprès de l'infant don Philippe, prince de Parme, la somme de 60,000 livres, en s'engageant à lui payer une rente de 3,000 livres, qui sera prélevée principalement sur les gages et appointements attribués à la charge de lieutenant-général de la province de Bretagne. — Liquidation de la succession dudit duc d'Aiguillon, faite entre sa veuve, son fils Armand-Désiré, colonel du régiment Royal-Pologne cavalerie, et les enfants de sa fille, feue Innocente-Aglé, épouse de Joseph-Dominique de Guignes de Moreton de Chabillant; actif: vaisselle d'argent valant 94,722 livres, mobilier valant 201,922 livres, hôtels à Paris, rue de l'Université, à Versailles, rue de la Chancellerie, château à Raecil, Verest près Tours, terre à Moncornet en Champagne, etc.

E. 2917. (Liasse.) — 4 pièces, papier

**1402-XVIII siècle.** — POILLoux DE SAINT-MARS DE SAINT-PÉRIER. — Inventaire des titres servant à établir la noblesse de la famille. — Relevé des membres de la famille qui sont inscrits sur le nécrologe des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et description de leurs armoiries. — Indication des preuves de noblesse faites à l'occasion de la demande d'une place de page chez le duc d'Orléans, pour Jacques-Auguste Poilloux de Saint-Mars, né le 7 décembre 1739.

E. 2918. (Liasse.) — 64 pièces, papier; 44 cachets.

**1682-1735.** — Mémoire des services militaires de César de Saint-Périer, lieutenant-général des armées du Roi, et pièces à l'appui. — Ordres donnés par M. le duc de Lude, grand-maître de l'artillerie de France, au che-

valier de Saint-Périer, commissaire de ladite artillerie, de se rendre à Metz, au camp de Bouquenom sur la Sarre (1683), à Roye, Calais; — par le maréchal de Hautières de se rendre à Dunkerque (1687), Douai, Arras, Strasbourg (1692); — par Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, de se rendre à Arras (1695), à Lille; — par le maréchal de Boufflers de partir en poste de Lille pour Dunkerque (1696); — par le duc du Maine, de se rendre à l'armée du maréchal de Villeroy (1697), au camp de Compiègne, — à Artas en qualité de commissaire provincial; — à Bruxelles, sous les ordres du maréchal de Boufflers, pour commander l'artillerie dans les places de l'électeur de Cologne; — à Strasbourg en qualité de lieutenant d'artillerie au département, puis pour commander l'école d'artillerie; — à Pavie, pour commander l'école d'artillerie (1705). — Commission donnée au chevalier de Saint-Périer, commandant en second l'artillerie de l'armée de Piémont, d'examiner les états de dépense de ladite artillerie. — Nomination du chevalier de Saint-Périer, commandant en second de l'artillerie de l'armée d'Espagne, au commandement en chef de ladite artillerie (1708). — Lettres de Louis XIV ordonnant que ledit chevalier, lieutenant en l'artillerie de l'armée du Rhin, prendra jour pour servir seulement une fois dans la charge de brigadier d'infanterie, afin d'en garder le rang (1710-1713). — Nomination de César de Saint-Périer, chevalier de Saint-Louis, commandant l'artillerie au département général d'Alsace, duché et comté de Bourgogne, à la charge de chevalier d'honneur au bailliage de l'artillerie, poudres et salpêtres, par tout le royaume, arsenal de Paris et ses dépendances, créée par édit de mars 1708, aux gages de 3,000 livres par an. — Quittances de 45,000 livres payées pour ledit officier par le chevalier de Saint-Périer, qui déclare avoir emprunté sur cette somme 15,000 livres à Joseph Desfèvres et 10,000 à Timoléon Dumars, tous deux bourgeois de Paris; et de 252 livres pour le droit du marc d'or de la première provision. — Lettres de Louis XV nommant le chevalier de Saint-Périer maréchal de camp à l'armée d'Italie, sous les ordres du maréchal duc de Villars (1733); — Donnant audit chevalier, lieutenant-général, le commandement en chef de l'artillerie de l'armée d'Italie (1734-1735), etc.

E. 2919. — (Liasse.) — 2 pièces, papier, 1 cachet

**XVIII siècle.** — Congé absolu donné par Armand de Béthune, duc de Charost, capitaine des gardes-du-corps, à de Saint-Mar, l'un des gardes-du-corps, dans la

brigade de Vernassal, au service depuis 1718 jusqu'en 1729. — Demande au comte d'Argemon, ministre de la guerre, par le sieur de Saint-Mars, chargé de huit enfants, d'une pension pour son fils, officier pointeur de l'artillerie, sur celle de 1,200 livres dont jouissait le chevalier de Saint-Périer, qui, du la pétition, demeura 70 ans au service du Roi.

E. 2020. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

**1528-1780.** — Hommages faits au Roi par la veuve de Michel Pomet, élu en l'Élection d'Étampes: Sylvain Poullin Du Bournevel, avocat au Parlement de Paris; Louis-René de Poilloux, écuyer, sieur de Saint-Mars; César-Joachim de Poilloux de Saint-Mars, chevalier, major d'artillerie, pour les fiefs et seigneuries de Valnay et Courmennier, mouvant de la grosse tour et châtel d'Étampes.

E. 2021. Liasse. — 2 pièces, parchemin, 30 pièces, papier.

**1494-1752** — Extraits des aveux faits aux seigneurs de Valnay par les tenanciers des terres sises aux lieux dits chantier de Favereux et chantier de Courtheure: Gillet Belorme, Christophe Bezar, Cantier Levesville, Pierre Johannes, etc. — Déclarations des terres dépendantes du fief de Valnay aux lieux dits: chantier des Montières, prairie de Saint-Pierre, chantier de la Grande-Sente, de la Garenne, etc., faites à René de Poilloux, seigneur du Petit-Saint-Mars et Valnay, par Claude Le-sieur, Jacques Buisson, Louis David, curé de Saint-Gilles d'Étampes, etc.

E. 2022. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1785-1789.** — Correspondance entre les hommes d'affaires de M. de Saint-Périer et du marquis de Talaru, à propos de la mouvance de quelques pièces de terre sises sur le terroir de Brères. — Mémoire établissant que cette mouvance appartient au fief de Valnay. — Bail de terres et de prés sis le long de la Louette, passé par de Poilloux de Saint-Mars de Saint-Périer à Loup Boudier, à la charge de lui payer 282 livres de loyer, et de lui fournir 100 des plus belles pommes de rainette, 6 fromages à la crème et 200 écrevisses choisies, etc.

E. 2023. Liasse. — 1 pièce, parchemin; 13 pièces, papier; 2 cachets.

**1683-1703** — POLLINGER. — Passeports en langue

allemande délivrés à Jean Pollinger, suisse, soldat dans la compagnie de Jean de Salis. — Testament fait par ledit Pollinger en faveur de sa femme par devant Nicolas Schaffer, aumônier du régiment. — Contrat passé entre Jean « Polhaingre » et Jérôme Romagnaisy, italien, maître de langues, pour l'éducation jusqu'à l'âge de 10 ans de Marie Polhaingre. — Acte par lequel Jean « Paulaingre » demeurant à Saint-Germain-en-Laye, et Agnès Filleul, sa femme, s'engagent à payer au seigneur de Geneville les droits seigneuriaux dus sur une maison et des terres sises à Geneville, etc.

E. 2024. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 135 pièces, papier; 1 cachet.

**1565-1738.** — Certificat valable pour quatre mois délivré par Georges Legrand, seigneur des Alluets, prévôt et lieutenant-général de police de Saint-Germain, subdélégué à l'intendance de Paris au département dudit Saint-Germain, à Jean Paulaingre, garçon boulanger, allant à Lyon et de là à Rome pour travailler de son métier. — Certificat donné au nom du seigneur du Fay-lez-Andresy à un muletier, constatant que les pigeons, beurre, fromage et fraises, portés par ce dernier à Paris, proviennent de la terre du Fay et sont destinés à la consommation de la maison dudit seigneur. — Note des habits donnés en gage à la veuve Pollinger, farinière à Saint-Germain-en-Laye, par la femme de Jacques Favée pour avoir de la farine. — Mémoire de blé chargé à Noyon pour la veuve Pollinger. — Relevé des numéros pris à la loterie par la veuve Pollinger, etc.

E. 2025. Liasse. — 2 pièces, papier.

**1659-1776.** — PONCET, COMTE D'ABLIS. — Vente par Antoine Leclerc, laboureur, à Pierre Poncet, chevalier, comte d'Ablis, seigneur de La Castaigne, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, d'une maison qui fut le chef-lieu du fief de Badilleau à Ablis, moyennant 1,800 livres. — Bail d'un terrain inculte servant autrefois de fossés au bourg d'Ablis, passé par Pierre Poncet de La Rivière, chevalier, comte d'Ablis, seigneur des Faures, à Thérèse Serchot, veuve du sieur Roger, bourgeoise de Dourdan, pour 6 deniers de cens annuel.

E. 2026. (Liasse. — 1 pièce, parchemin.

**1789.** — POTET. — Bail judiciaire d'une maison sise

à Villecroesne, passé en faveur de Claudine Vacheret, veuve Potet, Bourgeoise de Paris, pour 100 livres.

E. 2927. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1788.** — POTIER. — Plans d'une maison située dans l'avenue de Saint-Cloud et provenant de la succession du sieur Potier.

E. 2928. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 2 pièces, papier.

**1685-1758.** — POTIER DE NOYON. — Bail d'une langue de terre en friche, sise près de la porte de la ville de Neauphle-le-Châtel, du côté de Montfort, passé à Pierre Baril, chirurgien et apothicaire, par André Potier de Noyon, chevalier, marquis de Grignon, conseiller au Parlement, seigneur engagiste de la ville et châtellenie de Neauphle. — Acte par lequel Denis Gautier, vigneron, reconnaît devoir une rente de 20 livres sur une maison sise à Cressay, paroisse de Neauphle, à André Potier de Noyon, chevalier, marquis de Grignon, seigneur de Saint-Germain, La Grange, Thiverval, président à mortier, etc.

E. 2929. Liasse. — 6 pièces, parchemin, 2 pièces, papier.

**1681-1773.** — POUSSÉPIN. — Testament de Germain Normand, maître pêcheur de la rivière de Seine, à Corbeil. — Bail à cens d'une maison et de terres sises au hameau des Bosserons, dans la seigneurie de Brunoy, passé à Constant Petit, berger, par Armand-Louis-Joseph Paris de Monmartel, marquis de Brunoy, comte de Sempigny, baron de Dagouville, seigneur de Château-Meillan, premier maître d'hôtel du Roi, et Marie-Armande de Béthune, veuve de Jean Paris de Monmartel, conseiller d'État, sa mère. — Partage de la succession de Marie-Thérèse Desbonnets, femme de Jean-Louis Poussépin, maréchal des forges des écuries de madame la Dauphine, demeurant à Dourdan, etc.

E. 2930. (Registre.) In-folio, 203 feuillets, papier.

**XIII<sup>e</sup> siècle.** — DE PREISSAC D'ESCLIGNAC. — Inventaire des titres de la baronnie du Plessis-Sebheville (Plessis-Pâté), tome I. — Notice sur la baronnie, les fiefs qui en dépendaient et les familles qui l'ont successivement possédée. — Analyse : des hommages rendus au Roi et aux seigneurs suzerains desquels relevait la baronnie ; — des

aveux et dénombrements des fiefs dépendant de ladite baronnie et du fief de la Motte de Montpiqueau ; — des documents concernant les droits de haute, moyenne et basse justice ; — des actes d'érection de l'église paroissiale du Plessis, dotation de la cure et nomination des curés.

E. 2931. (Registre.) — In-folio, 221 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des titres de la baronnie de Plessis-Sebheville, tome II. — Analyse : des contrats d'acquisitions des droits dus lors des mutations par échange d'héritages ; — des titres translatifs de la propriété de la baronnie du Plessis, fiefs, domaines et droits en dépendant ; — des titres translatifs de la propriété du fief des Bordes-Pied-de-Fer ou Bordes-Hachées ; — des titres translatifs de la propriété de la seigneurie de Bondoufle ; — des baux à ferme des domaines dépendant desdites seigneuries ; — des actes relatifs aux charges réelles dont la baronnie était grevée ; — des arrêts, sentences et jugements intéressant les droits des seigneurs ; — des transactions ; — des procès-verbaux de bornages et arpentages ; des baux à rentes et à cens ; — des déclarations de censives, etc. ; — table des matières.

E. 2932. (Registre.) — 63 feuillets, papier.

**1656.** — Extrait du papier terrier du Plessis-Pâté ou Sébeville, commencé le 22 mai 1656 par Geoffroy de Laigue, seigneur du Plessis et de Bondoufle ; — lettres patentes enregistrées en la comté, prévôté et châtellenie de Montlhéry pour la confection du terrier, affichées aux portes des églises de Saint-Pierre et de Saint-Philibert de Breigny, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Fiacre à Bondoufle et la Trinité à Montlhéry. — Commandement aux vasseaux de bailler déclarations et représenter leurs titres devant L'héritier, notaire, à peine de réunion. — Déclarations faites par Arnould Michel, Nicolas Brunet, Louis Chameau, Anne Guinnebois, etc.

E. 2933. (Registre.) — In-folio, 252 feuillets, papier.

**1717.** — Sommaire des déclarations, titres et papiers établissant les droits particuliers sur les rotures de la terre et seigneurie de Plessis-Sébeville et ses dépendances, et fournis par André Robert, maçon en plâtre à Breigny ; Marguerite Du Roussel, veuve de Hugues de La Garde, secrétaire du Roi à Fontaine ; Toussaint Poullain,

gouverneur des pages de la duchesse d'Orléans, à Charcoix : — François Dussus, ingénieur du Roi, à Liers ; — Louis Toison, chevalier, grand-maître des Eaux-et-Forêts de France, au département d'Orléans, à La Garde ; Mathurin Martin, manouvrier, à Cossigny ; Jacques Tessier, vigneron, à Saint-Michel-sur-Orge ; Anne, comte de Noailles, seigneur de Sainte-Genève-des-Bois ; Jacques Loche, vigneron, à Guipereux ; Martin Maupin, archer du guet à cheval, à Paris, etc.

E. 2935. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin : 18 pièces, papier.

**1526-1789.** — Actes par lesquels : Jean-Baptiste Pajot de Dampierre, maître de la chapelle de musique du régent, chanoine de Paris, conseiller au Parlement, seigneur de Lannay, Saint-Michel-sur-Orge et Lormois, reconnaît tenir de Charles Kadot, comte de Sébeville, baron du Plessis, lieutenant-général des armées du Roi, la ferme de Lanon-Rousseau, en la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge : — Charles Gouyn, curé de Fleury-Mérogis, reconnaît, au nom de son église, tenir plusieurs terres au Plessis : — Antoine Gaultry, maître en chirurgie à Bretigny, avoue tenir plusieurs pièces de terre au Plessis de Marie-Cécile Chevalier, baronne de Plessis-Sébeville, Charchaix, Liers en partie, Brossonvilliers, la Motte-de-Monthléry, les Bordes-Pied-de-Fer, et Bondoufle, veuve de Louis de Preissat-Fezenze de Marestang, comte d'Esclignac. — Etat des terres et cens pour lesquels le collège de Montaigne doit une déclaration, etc.

E. 2935. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

**1808-1822.** — Dénombrements du fief de de la châtellenie de Bondoufle, faits par Jeanne La Coquatrissé, dame de Gagny, à la dame de La Rivière et d'Yerre-le-Chatel : — par Charles de Mauregard, docteur en médecine, à Louis de Châtillon, écuyer, seigneur de Sompuis et d'Yerre, et à Dreux Budé, garde des chartes du Roi, audencier en la Chancellerie de France et seigneur d'Yerre ; — par Adam Pompon, Robert Doule, élu pour le Roi en Berry, Claude Clause, écuyer, seigneur de Pont, à Dreux Budé, etc.

E. 2936. (Registre.) — In-folio, 121 feuillets, papier.

**1709.** — Papier censier pour faire le compte des cens et droits seigneuriaux dépendants des terres et seigneuries de la baronnie du Plessis-Sébeville, Bondoufle, Char-

choix, Fontaines, la Motte-de-Monthléry et de Montpiqueau, » contenant les noms des censitaires et l'état de ce qu'ils doivent en argent et en nature.

E. 2937. (Registre.) — In-4°, 116 feuillets, papier.

**1509-1510.** — « C'est le compte second que Hylaire Jullien rend à hault et puissant seigneur messire Jehan Blosset, chevalier, seigneur du Plessis-Pasté, de Torey et de Andeville, des cens, rentes, moissons de grains et autres revenues et esmoluments, deubz par chacun an audit seigneur à cause de sa seigneurie dudit Plessis et autres villaigés deppendans d'icelle. »

E. 2938. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan d'ensemble de la châtellenie de Bondoufle.

E. 2939. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plans de pièces de terres dépendant de la châtellenie de Bondoufle, sur le territoire de Bondoufle, les Bordes-Pied-de-Fer, Courcouronnes, Fleury-Mérogis, Montaubert, Orangis, le Plessis-Pâté, Ris, Saint-Genève.

E. 2940. (Plan.) — 1 pièce, papier sur toile.

**1750.** — Minute de la carte et arpentage du fief et seigneurie des Bordes-Pied-de-Fer, levé, arpenté, dessiné et calculé sur les lieux par Dague, inspecteur du grand fossé de Bondoufle et architecte.

E. 2941. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1753.** — Plan de la ferme et du bois des Bordes-Pied-de-Fer.

E. 2942. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan des limites de la seigneurie du Plessis-Pâté vers Bretigny.

E. 2943. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1737.** — Plan du chantier du chemin des Vignes à Plessis-Sébeville, dressé par Bataille, arpenteur à Bretigny.

E. 2944. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — DE PREISSAC D'ESLIGNAC (suite).  
— Plan topographique et routier de Savigny, Viry et environs.

E. 2945. (Plan.) — 1 pièce, parchemin.

**1782.** — Plan du fief de la Vicomtesse faisant partie de la terre de Savigny-sur-Orge, signé et paraphé par le fondé de procuration du marquis Du Luc, seigneur de Savigny, dressé en conséquence du dénombrement fait à la comtesse d'Esclignac, dame de la châtellenie de Marcoussis.

E. 2946. (Plan.) — 1 pièce, papier, gravée.

**1773.** — Plan du château et parc de Sainte-Genève et de la forêt de Sequigny.

E. 2947. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 16 pièces, papier; et 2 cachets.

**XV<sup>e</sup> siècle-1787.** — Fragments (provenant des arsenaux) d'une information faite au sujet de la châtellenie de Bondoufle. — Sentence du garde de la prévôté de Paris, rendue dans une contestation entre Dominique de Vic, prieur commendataire de N.-D. de Longpont, sieur de Vert-le-Petit, et Jean de La Rachapt, curé de la Paroisse de Vert-le-Petit, déclarant que les terres du prieuré sises dans ladite paroisse sont exemptes des dîmes envers le curé. — Baux : de la ferme de Vert-le-Petit, passés par Dominique de Vic, prieur, à Pierre Drouet, laboureur,

pour 3 muids 10 setiers de grain : — des droits féodaux de la seigneurie de Vert-le-Petit, passés par François Pierron, prieur commendataire, à Pierre Pardé, notaire Royal à Vert-le-Grand, et à Michel Rabean, boucher à Vert-le-Petit, pour 200 livres et 6 chapons. — Note indiquant que la seigneurie de Vert-le-Petit a été achetée par le baron du Plessis-Sébeville. — Sentence des requêtes du Palais ordonnant qu'il sera passé outre à l'opposition faite à la vente de la seigneurie du Plessis par le convent de Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers, qui possédait une rente foncière d'un muid de blé et de douze livres parisis sur cette seigneurie. — Nomination par Jean de Montbron, chevalier, conseiller du Roi en son conseil d'Etat, comte de Fontaine et d'Ausance, baron de Miermaigue, seigneur de Chalandrai, Beaumont, Moulchar, Coudion, les Gours et le Plessis-Pâté, sur l'invitation des maréchaux de France, de Jean Turquant, seigneur d'Aubeterre, maître des requêtes de l'hôtel, Jubert, seigneur du Til, aussi maître des requêtes, et de Jacques Boucher, avocat au conseil privé du Roi, comme arbitre pour terminer le différend mu entre lui et Fontaine de Martel, seigneur de Bretigny, qui avait fait enlever les armoiries du sieur de Montbron de dessus un tabernacle, offert par ce dernier à l'église Saint-Pierre de Bretigny, et se plaignait en outre de diverses usurpations commises sur ses droits seigneuriaux par ledit de Montbron. — Arrêt du Grand Conseil qui ordonne à Jean-Paul Brunet d'Arphenil, prieur commendataire de N.-D. de Longpont, de passer nouvelle déclaration pour plusieurs héritages mouvants de la seigneurie du Plessis. — Nomination de Lebrun comme garde-chasse des seigneurs de Marcoussis, Nozay, la Ville-du-Bois, Plessis-Sébeville et Bondoufle faite par Marguerite Chevalier, veuve de Louis de Preissac, etc.





# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DU TOME PREMIER

Série E. — N<sup>os</sup> 1 à 2943.

### TITRES FÉODAUX.

|  | Page |  | Page |  | Page |
|--|------|--|------|--|------|
| Arthiulle.....                             | 1    | Boissy-sous-Saint-Yon (seigneurie de)..... | 3    | Mennecy.....                             | 5    |
| Basville (marquisat de).....               | 1    | Chaises.....                               | 3    | Menucourt (seigneurie de).....           | 5    |
| Breuillet (seigneurie de).....             | 1    | Gambais.....                               | 4    | Neauphle-le-Châtel (châtellenie de)..... | 5    |
| Sermaise (seigneurie de).....              | 2    | Gometz-la-Ville.....                       | 4    | Saint-Germain de Morainville.....        | 5    |
| Saint-Sulpice (seigneurie de).....         | 2    | Granges (les).....                         | 4    | Roche-Guyon (seigneurie de la).....      | 6    |
| Breux (seigneurie de).....                 | 2    | Herouville.....                            | 4    | Rosny (seigneurie de).....               | 6    |
| Saint-Yon (seigneurie et baronnie de)..... | 2    | Louvres.....                               | 4    | Saint-Cyr-en-Arthie (seigneurie de)..... | 6    |
| Torfou (seigneurie de).....                | 2    | Matfiliers (seigneurie de).....            | 4    | Saint-Wast.....                          | 7    |
| Saint-Chéron (seigneurie de).....          | 3    | Massy (baronnie de).....                   | 5    | Soisy.....                               | 7    |

### TITRES DE FAMILLE.

|                                  |    |                                |    |                                |    |
|----------------------------------|----|--------------------------------|----|--------------------------------|----|
| Agout (comté de).....            | 7  | Belleville.....                | 15 | Boel (baron de).....           | 22 |
| Albert (d') (duc de Luynes)..... | 7  | Belzunce (vicomte de).....     | 16 | Bosadam (de).....              | 24 |
| André (d').....                  | 7  | Bergeron.....                  | 16 | Bosse (vicomte de).....        | 24 |
| Angot.....                       | 7  | Bernard de Ballanvilliers..... | 16 | Boudelles (famille de).....    | 35 |
| Anjorant (marquis).....          | 7  | Bernier d'Archet.....          | 17 | Bonn.....                      | 75 |
| Annaly (comtesse Lady).....      | 8  | Bertier.....                   | 19 | Bounefond.....                 | 75 |
| Archambault.....                 | 8  | Béthune (comtesse de).....     | 20 | Bordeaux de.....               | 76 |
| Arnoud (le père).....            | 8  | Bidault.....                   | 20 | Boucher.....                   | 76 |
| Autichamp (marquis d').....      | 8  | Biencourt (comte de).....      | 20 | Boullanger.....                | 76 |
| Autroche.....                    | 10 | Bignon.....                    | 20 | Boullanger (Le).....           | 76 |
| Aymery.....                      | 10 | Bouval (marquise de).....      | 20 | Bouraine.....                  | 76 |
| Azémar.....                      | 10 | Bizemont (marquis de).....     | 20 | Bourbon-Busset (comte de)..... | 76 |
| Baillif-Mesnager.....            | 10 | Blair de.....                  | 20 | Bourgeois.....                 | 78 |
| Balincourt (comte de).....       | 10 | Blanchet.....                  | 21 | Bournot.....                   | 78 |
| Bardet.....                      | 10 | Blancmesnil (de).....          | 21 | Boursy.....                    | 79 |
| Barnagot.....                    | 10 | Bléneur (de).....              | 21 | Boutard.....                   | 79 |
| Barry (comtesse Du).....         | 10 | Blivet.....                    | 21 | Bouvard.....                   | 80 |
| Barville (de).....               | 13 | Blés de Grandpont.....         | 23 | Boyetot.....                   | 84 |
| Pauche.....                      | 14 | Blondel d'Azincourt.....       | 23 | Brachet (de).....              | 84 |
| Bazamer de Flins.....            | 15 | Blot (comte de).....           | 23 | Branças-Villats.....           | 85 |
|                                  |    | Bochard de Saron.....          | 24 | Breteil.....                   | 85 |

|                                   | Page |                                 | Page |                                   | Page |
|-----------------------------------|------|---------------------------------|------|-----------------------------------|------|
| Briges-marquis de                 | 85   | Doché                           | 128  | Guilleminot                       | 183  |
| Broglie                           | 87   | Donat                           | 128  | Guillon                           | 183  |
| Brot                              | 87   | Donou                           | 130  | Hallé                             | 183  |
| Branel                            | 87   | Doulet de Persan                | 130  | Hailot (famille de)               | 183  |
| Branet                            | 87   | Dubosc                          | 131  | Hallwill (comtesse)               | 183  |
| Brayères-Chalabre de              | 88   | Duchesne dit Duquesne           | 130  | Hangard                           | 184  |
| Brecon                            | 88   | Ducognon                        | 131  | Harcourt de                       | 184  |
| Buret                             | 88   | Duduzel de Mathan               | 131  | Hardelet                          | 184  |
| Bussy                             | 88   | Dufresnois                      | 131  | Hardonin (comte de Châlon)        | 185  |
| Catin                             | 88   | Dugarry (abbé)                  | 131  | Harville                          | 210  |
| Cazeneuve                         | 90   | Duhamel                         | 133  | Hatton                            | 210  |
| Caix de                           | 90   | Dumoncel                        | 133  | Hattouville (d')                  | 210  |
| Caix de                           | 92   | Dumontier                       | 133  | Hébert                            | 210  |
| Caels                             | 92   | Dupleix                         | 133  | Hébert (dame)                     | 210  |
| Castillon                         | 92   | Durand-Dupuyet (abbé)           | 137  | Hennequin (marquis d'Ecquevilly)  | 210  |
| Cavaller (de)                     | 92   | Duranti                         | 137  | Hérault                           | 210  |
| Chabannes (de)                    | 92   | Urfort-Civrac (comte de)        | 137  | Hernent                           | 211  |
| Champion de Cécé                  | 93   | Duris de Chalignouville         | 138  | Hersan                            | 211  |
| Chandellier                       | 93   | Duruy                           | 138  | Herville de Saint-Marceaux (d')   | 212  |
| Chandon de La Vallette            | 93   | Duvallet                        | 138  | Hocquart (marquis de Montfermeil) | 212  |
| Chanonier de                      | 93   | Eon de Cilly                    | 138  | Hocquart de Coubron               | 212  |
| Chapelle                          | 102  | Esmery                          | 139  | Hua (l'abbé)                      | 214  |
| Chajdam                           | 102  | Estaing (comte d')              | 139  | Hubert                            | 214  |
| Charpin                           | 102  | Faquet                          | 139  | Hubert (veuve)                    | 214  |
| Chastellux (marquis de)           | 102  | Ferron de la Perronnaye (baron) | 139  | Huré                              | 215  |
| Chaumont (l'abbé)                 | 101  | Fouquères (marquise de)         | 140  | Jacquin                           | 215  |
| Chaumont de La Galassière         | 102  | Forget (de)                     | 141  | Jardin                            | 215  |
| Chavaudon (de)                    | 102  | Fortisson (vicomte de)          | 141  | Jeuilain                          | 215  |
| Chavallier                        | 102  | Foullon (comte de Morangis)     | 142  | Joran                             | 215  |
| Châpichier                        | 102  | Fouquet                         | 146  | Jouault                           | 215  |
| Caye                              | 103  | Fournier                        | 146  | Kersaint (comte de)               | 215  |
| Clermont-Tonnerre (de)            | 103  | Foyal (de)                      | 147  | Labarre (l'abbé de)               | 220  |
| Cléry de                          | 103  | François-L'Aville (de)          | 147  | Labigne                           | 220  |
| Coëlion (marquise de)             | 104  | Franqueville (de)               | 147  | Ladorde (marquis de)              | 220  |
| Collot                            | 105  | Freberg-Créqui (de)             | 147  | Lacaze (de)                       | 221  |
| Colombier                         | 105  | Fresnel (marquis de)            | 148  | Lachapelle (de)                   | 221  |
| Courette                          | 106  | Fronon                          | 148  | Lacoré (de)                       | 229  |
| Cosse-Brissac (de)                | 109  | Fustemberg                      | 148  | Lacroix de Castries (de)          | 230  |
| Couchant                          | 110  | Gailliard                       | 148  | Lafosse (de)                      | 230  |
| Courcade de Sals                  | 110  | Galep (de)                      | 148  | Lagny (de)                        | 250  |
| Cousin                            | 111  | Gahlet (baron de)               | 148  | Lahuppe                           | 230  |
| Crouan                            | 112  | Gatteschi                       | 153  | Laigle (marquis de)               | 230  |
| Crussol de Lainville              | 112  | Gaudard                         | 154  | Lallemand de Nantouillet          | 231  |
| Crussol d'Uzès                    | 112  | Gaudry                          | 154  | Lally-Tollendal (comte de)        | 250  |
| Cray (marquis de)                 | 115  | Gautier (de)                    | 155  | Lamarche                          | 251  |
| Cugnac (marquis de)               | 115  | Gautier de Corail               | 157  | Lameth (comte de)                 | 251  |
| Dabot                             | 115  | Gauville (de)                   | 157  | Lannoix (comte de)                | 251  |
| Dallemagne                        | 115  | Giely                           | 157  | Lanternier                        | 251  |
| Danjon                            | 116  | Genest                          | 157  | Laroche (de)                      | 251  |
| Daubois                           | 116  | Geslain                         | 158  | Laslier                           | 251  |
| Dautin                            | 116  | Gilbert Des Voisins             | 158  | Laverdy (de)                      | 251  |
| David de Perdreauville            | 116  | Gilles de La Colombière         | 164  | Leaumont                          | 252  |
| Debonnaire de Gil                 | 116  | Girardin                        | 164  | Lebas                             | 252  |
| Dechat                            | 117  | Giton de Mongiron               | 164  | Lebas Du Plessis                  | 252  |
| Delacloche                        | 118  | Ghies d'Armenon                 | 164  | Lebel                             | 252  |
| Delalande                         | 118  | Gosselin                        | 164  | Lebet                             | 252  |
| Delamothe                         | 118  | Gourgues                        | 164  | Leblanc-Pomard                    | 252  |
| Delamay                           | 118  | Gourlade (de)                   | 164  | Lebreton des Chapelles            | 262  |
| Delerot                           | 118  | Gouy (marquise de)              | 165  | Lecène                            | 262  |
| Delecaumle de Mairival            | 118  | Grancher (de)                   | 166  | Leclerc (écuyer)                  | 262  |
| Debe                              | 119  | Gravier de Vergennes            | 166  | Leclere                           | 262  |
| Delisle                           | 119  | Greider                         | 166  | Lecomte                           | 262  |
| Delorme                           | 119  | Grignon-Desbureaux              | 166  | Lecourt                           | 263  |
| Déplas (marquis Du Thillay)       | 119  | Grimaldi                        | 166  | Lefebvre (Jacques)                | 263  |
| Deprez                            | 122  | Grimod d'Orsay                  | 166  | Lefebvre (Louis)                  | 263  |
| Desmazis                          | 122  | Gros (l'abbé)                   | 181  | Legendre                          | 263  |
| Despaignes (marquis de Venuvelle) | 127  | Gronchy (de)                    | 181  | Legros (l'abbé)                   | 263  |
| Desprez                           | 127  | Grout (comte de Saint-Paer)     | 182  | Lemelin                           | 263  |
| Destailleur                       | 127  | Guerreau                        | 182  | Lenormier                         | 263  |
| Dory-Pauts (de)                   | 127  | Guiche (duc de)                 | 182  | Lenormand d'Étiolles              | 265  |
| Devisme                           | 127  | Guillarmont                     | 183  | Lepelletier                       | 267  |
| Deville de Sainte-Rhense          | 128  | Guillemau                       | 183  | Lepère                            | 268  |
| Disard                            | 128  |                                 |      |                                   |      |
| Ducas                             | 128  |                                 |      |                                   |      |

TABLE ALPHABÉTIQUE

445

|  | Page |   | Page |   | Page |
|--|------|---|------|---|------|
| Leprestre . . . . .                    | 268  | MauSSION . . . . .                                  | 318  | Noupar de Gaumont-la-Force . . . . .            | 109  |
| Leroy (Denis) . . . . .                | 268  | Mecquemen . . . . .                                 | 319  | Normand . . . . .                               | 128  |
| Leroy (Louis) . . . . .                | 268  | Meussen . . . . .                                   | 319  |   |      |
| Lesœur de Mussey . . . . .             | 268  | Métral . . . . .                                    | 321  | Olivier (veuve) . . . . .                       | 121  |
| Lestiboudois (de) . . . . .            | 268  | Méunier (veuve) . . . . .                           | 321  | Olivier (Martin) . . . . .                      | 129  |
| Lesour . . . . .                       | 268  | Méunier (Jean) . . . . .                            | 321  | Olivier de Sénozan . . . . .                    | 129  |
| Letemour . . . . .                     | 269  | Meyer . . . . .                                     | 321  | Osmont . . . . .                                | 131  |
| Letourneur . . . . .                   | 273  | Mibelle (de) . . . . .                              | 322  | Otoli . . . . .                                 | 131  |
| Leullier . . . . .                     | 274  | Mimac (de) . . . . .                                | 322  |   |      |
| Levis (duc de) . . . . .               | 274  | Molbeau . . . . .                                   | 322  |   |      |
| L'Herault . . . . .                    | 283  | Mole . . . . .                                      | 322  | Parnou . . . . .                                | 131  |
| Liataud . . . . .                      | 283  | Mongy . . . . .                                     | 323  | Pajot . . . . .                                 | 132  |
| Liénard . . . . .                      | 283  | Montdragon (marquis de) . . . . .                   | 323  | Parat de Varelles . . . . .                     | 132  |
| Lignierac (de) . . . . .               | 284  | Montier . . . . .                                   | 324  | Parant . . . . .                                | 132  |
| Limoges (de) . . . . .                 | 284  | Montmorency-Laval (de) . . . . .                    | 324  | Paris de Montmartel . . . . .                   | 132  |
| Lougrainval . . . . .                  | 287  | Montmorency-Luxembourg (de) . . . . .               | 324  | Pascal . . . . .                                | 132  |
| Louzelchamps . . . . .                 | 287  | Montmorency-Robecq (de) . . . . .                   | 329  | Pasques de Saleznac . . . . .                   | 132  |
| Lorinier de Chamilly . . . . .         | 288  | Montulle (marquis de) . . . . .                     | 373  | Pasquer de Bois-Rouvray . . . . .               | 132  |
| Lormand (Jacobet de) . . . . .         | 288  | Mordant . . . . .                                   | 373  | Pays . . . . .                                  | 132  |
| Lorme (de) . . . . .                   | 288  | Moreau (évêque) . . . . .                           | 373  | Paysac (de) . . . . .                           | 134  |
| Lorraine (de) . . . . .                | 289  | Morin . . . . .                                     | 373  | Pocheperoux-Comminges . . . . .                 | 134  |
| Lorraine (veuve de) . . . . .          | 289  | Mornay (de) . . . . .                               | 374  | Pellechet . . . . .                             | 134  |
| Lostanges (marquise de) . . . . .      | 289  | Morre . . . . .                                     | 374  | Pelleter . . . . .                              | 135  |
| Loyseau . . . . .                      | 289  | Mouhey . . . . .                                    | 374  | Pernier . . . . .                               | 135  |
| Lunezy (de) . . . . .                  | 290  | Moussu . . . . .                                    | 374  | Perthuis (de) . . . . .                         | 135  |
|  |      | Mouton . . . . .                                    | 374  | Petit . . . . .                                 | 135  |
|  |      |   |      | Phépeaux . . . . .                              | 135  |
| Machault (de) . . . . .                | 290  |   |      | Picart . . . . .                                | 136  |
| Mallard . . . . .                      | 291  | Naitel . . . . .                                    | 374  | Pichot . . . . .                                | 136  |
| Mangolet . . . . .                     | 291  | Nalis ou Nally . . . . .                            | 376  | Picot . . . . .                                 | 136  |
| Marchand (abbé) . . . . .              | 291  | Nangot . . . . .                                    | 376  | Pillot . . . . .                                | 136  |
| Marchant de Varennes . . . . .         | 291  | Narbonne . . . . .                                  | 376  | Pinel . . . . .                                 | 136  |
| Marès d'Ailecourt . . . . .            | 292  | Nasly . . . . .                                     | 379  | Pingault . . . . .                              | 136  |
| Marie (l'abbé) . . . . .               | 292  | Nouville de Villenay (de) . . . . .                 | 379  | Plessis-Richeu d'Aiguillon (du) . . . . .       | 136  |
| Mariette . . . . .                     | 295  | Nouville . . . . .                                  | 379  | Polloux de Saint-Marc de Saint-Perier . . . . . | 137  |
| Marnix de Sainte-Agathe (de) . . . . . | 293  | Nouveu . . . . .                                    | 389  | Pollinger . . . . .                             | 138  |
| Martin . . . . .                       | 299  | Nicod . . . . .                                     | 389  | Poncet (comte d'Ablis) . . . . .                | 138  |
| Massais (comtesse de La) . . . . .     | 299  | Nicolay (abbé de) . . . . .                         | 390  | Potet . . . . .                                 | 138  |
| Massol (de) . . . . .                  | 299  | Nic le . . . . .                                    | 390  | Potier . . . . .                                | 138  |
| Maubuisson (de) . . . . .              | 300  | Nicolle . . . . .                                   | 391  | Potier de Noyon . . . . .                       | 439  |
| Maupeou (comte d'Alleiges) . . . . .   | 300  | Noailles (Louis de) . . . . .                       | 391  | Poussepin . . . . .                             | 439  |
| Maupeou (marquis de Persan) . . . . .  | 303  | Noailles (Louis-Philippe-Marc-Antoine de) . . . . . | 393  | Préssac d'Eschignac (de) . . . . .              | 439  |
| Mauroy (vicomte de) . . . . .          | 303  |   |      |   |      |

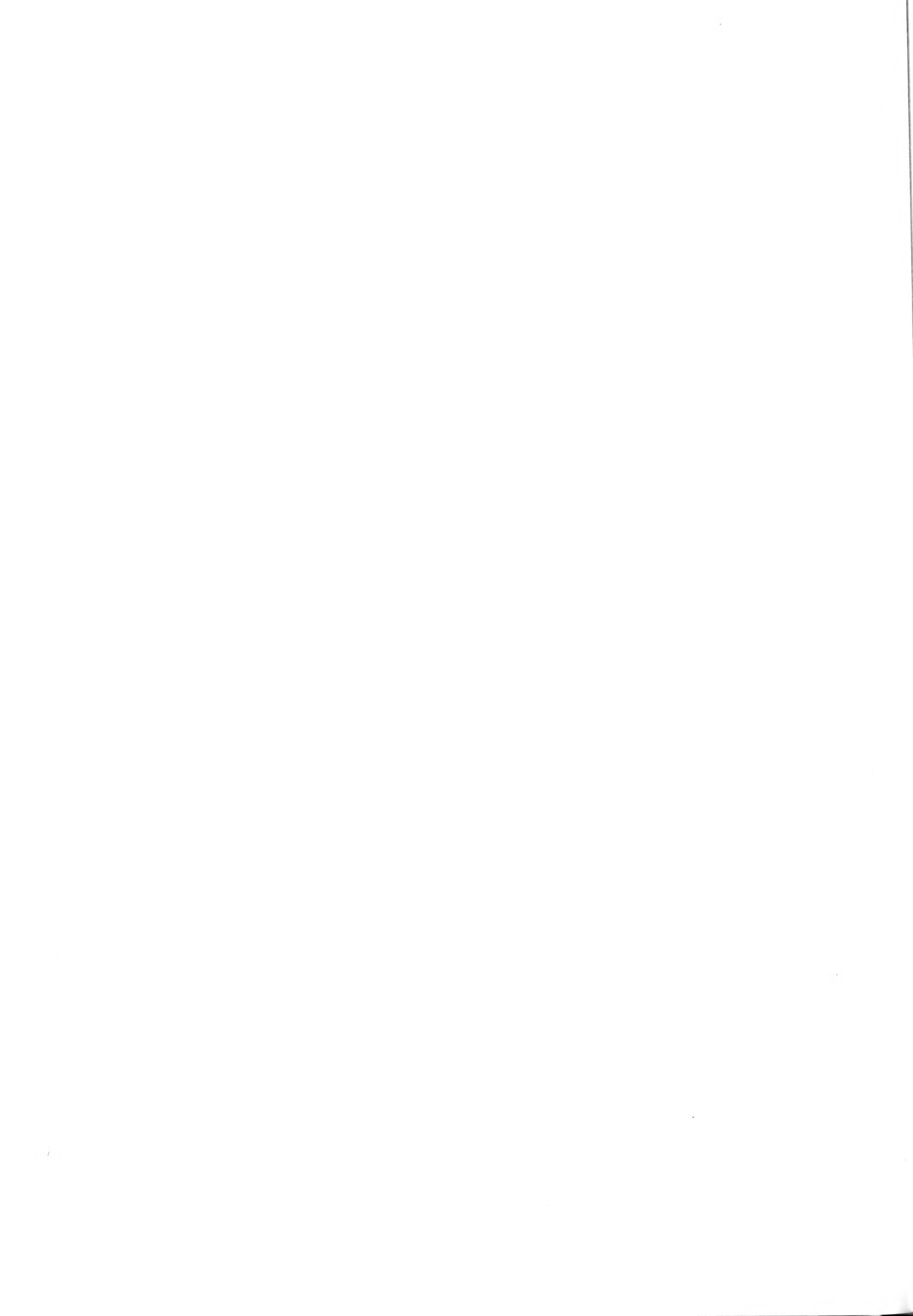
FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER

















PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

CD Seine-et-Oise, France (Dept.)  
1215 Archives  
S46A476 Inventaire sommaire des  
v.1 Archives départementales  
antérieures à 1790

